EVANGELIZARE PAUPERIBUS MISIT ME
PAUPERES EVANGELIZANTUR
OMI

DOMUS AQUENSIS
OBLATORUM
SANCTISSIMÆ ET IMMACULATÆ
VIRGINIS MARIÆ.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

C S P

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DES SIX PREMIERS SIECLES.

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux.

AVEC UNE CHRONOLOGIE OU L'ON FAIT un abregé de l'histoire Ecclesiastique ; & avec des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME SETTIEME,

QUI COMPREND LES HISTOIRES PARTICULIERES depuis l'an 328, jusqu'en l'an 375, hors S. Athanase.

Et où l'on verra l'origine des Solitaires, des Cœnobites, des Congregations, & des Chanoines Reguliers.

Par M. LENAIN DE TILLEMONT.

SECONDE EDITION, Revue & corrigée.

A PARIS,
Chez CHARLES ROBUSTEL, rue Saint Jacques, au Palmier.

MDCCVI.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU ROY.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

BX
167
.W43
1701
V.7

http://www.archive.org/details/mmoirespourser07lena

TABLE DES TITRES
CONTENUS EN CE SETTIEME VOLUME.

TABLE des Citations. page v
Table des Articles & des Notes. xv
S^te Helene Veuve, Imperatrice, & mere du grand Constantin. 1
Saint Eustache, Evesque d'Antioche. 21
Saint Alexandre, Evesque de Byzance ou Constantinople. 32
Eusebe, Evesque de Cesarée dans la Palestine. 39
Saint Simeon, Archevesque de Seleucie: & beaucoup d'autres Saints martyrizez en Perse sous le Roy Sapor. 76
Saint Antoine, premier pere des solitaires d'Egypte. 101
Saint Paul, surnommé le Simple. 144
Saint Amon, fondateur des solitaires de Nitrie. 153
Saint Pacome, premier Abbé de Tabenne, & instituteur des Cœnobites. 167
Saint Acepsime Evesque, & ses compagnons, Martyrs en Perse. 236
Saint Spiridion, Evesque de Trimythonte en Cypre, & Confesseur. 242
Saint Maximin, Evesque de Treves. 247
Saint Paul Evesque de Constantinople, & Martyr. 251
Saint Jacque, Evesque de Nisibe, & Confesseur. 260
Saint Jule Pape, avec Saint Silvestre, & Saint Marc. 265
Saint Frumence, Evesque d'Auxume, & Apostre de l'Ethiopie. 284
La conversion de Saint Joseph surnommé le Comte. 290
Le grand Osius, Evesque de Cordoue, & Confesseur. 300
Persecution de l'Eglise par Julien l'apostat. 322
Muce, Abbé en Thebaïde, & divers autres du mesme quartier. 424
Saint Hilaire, Evesque de Poitiers. 432
Saint Theodore, Abbé de la Congregation de Tabenne. 469
Marcel, Evesque d'Ancyre, accusé d'heresie. 503
Lucifer, Evesque de Cagliari. 514
Saint Eusebe, Evesque de Verceil, & Confesseur. 529
Saint Hilarion, Abbé en Palestine. 565
Les Saints Anacoretes Paul, Isaïe, Sabbas, & les autres tuez par les barbares dans les solitudes de Sinaï & de Raïthe. 573

Saint Julien Sabbas, Abbé dans la Mesopotamie. 581
Saint Abraham solitaire, Prestre, & Confesseur; & Sainte Marie penitente sa niece. 586
Saint Moyse solitaire, & premier Evesque des Sarrazins. 593
Saint Hor ou Or, solitaire de Nitrie. 598
Les Apollinaristes. 602
Notes sur Sainte Helene. 638
Notes sur Saint Eustathe. 646
Notes sur Saint Alexandre de Constantinople. 656
Notes sur Eusebe de Cesarée. 659
Notes sur Saint Simeon de Perse. 662
Notes sur Saint Antoine. 666
Note sur Saint Paul le Simple. 671
Notes sur Saint Amon de Nitrie. 672
Notes sur Saint Pacome. 674
Note sur Saint Acepsime. 693
Notes sur Saint Spiridion. 693
Notes sur Saint Maximin. 694
Notes sur Saint Paul de Constantinople. 697
Note sur Saint Jacque de Nisibe. 702
Notes sur Saint Jule Pape. 702
Notes sur Saint Frumence. 709
Notes sur Osius. 711
Notes sur la persecution de Julien l'apostat. 717
Notes sur l'Abbé Muce. 745
Notes sur Saint Hilaire Evesque de Poitiers. 745
Notes sur Saint Theodore de Tabenne. 758
Note sur Marcel d'Ancyre. 762
Notes sur Lucifer de Cagliari. 763
Notes sur Saint Eusebe Evesque de Verceil. 771
Notes sur Saint Hilarion. 780
Notes sur les Saints Paul, Isaïe &c. 782
Note sur Saint Julien Sabbas. 785
Notes sur Saint Abraham Prestre. 785
Note sur Saint Moyse, Evesque des Sarrazins. 788
Notes sur les Apollinaristes. 789
La Chronologie. 795
La Table des matieres. 807

TABLE DES CITATIONS.

A

ct.M. ACta Martyrum sincera & selecta per Theodoricum Ruinart : Parisiis anno 1689.

do.10.jun.n.p. 126. Heriberti Rosweidi notæ in Adonis martyrologium Baroniano additum: Antuerpiæ an. 1613.

ga.l.1. Agathias de imperio Justiniani: Paris. an. 1660.

lex.t.5. Natalis Alexandri Dominicani historia ecclesiastica, tomo seu volumine quinto : Paris.an.1677.

ex.v. Alexandri Aug. vita per Lampridium, in hist. Augusta : Paris. an. 1620.

l.de Sim. Leonis Allatii diatriba de Simeonibus : Paris. an. 1664.

nb.B. Sic denotatur novissima editio Ambrosii per Benedictinos: Paris an. 1691. Si B. desit est Paris. an. 1603.

Idem in Athanasio Augustino, & ceteris per Bened. editis.

de Sat.p.317. Ambrosii de obitu Satyri fratris, tomo 4.

div.1.p.107. ...sermo 1, de diversis, tomo 5.

ep.46. ...epistola 46: Ib.

sanc.s.11. ...sermo undecimus de Sanctis, tom. 5.

vit. ...vita per Paulinum Diaconum, tom. 1.

m.l.15.p.44. Ammianus Marcellinus ex prima recensione Henrici Valesii : Paris. an. 1636.

an. Anonymus Ammiano per Valesium subjunctus.

f.n.p.124. ...Ammiani editio postrema in folio, cum notis Valesii : Paris. an.1680.

al.t.4. Joannis Mabillon Analectorum tomus 4: Luteciæ an 1685.

as.c.97. Anastasius bibliothecarius in vita Adriani quem 97 Pontificem numerat : Paris.an.1649.

Pauli Aringhi Roma subterranea : Coloniæ an. 1659. Aring.l.3.p.246.

Arnobius in gentes : Lugduni Batavorum an. 1651. Arn.l.2.p.99.

Arnobii junioris cum Serapione conflictus, post Irenæum editus Paris.an.1639. ser.p.548.

Asterii Amaseni oratio 12 in S. Stephanum : Biblioth cæ Pat. auctuario primo, per Combefisium edito Paris.an.1648. Ast.h.*seu* or.12.p. 289.

Athanasii epistola ad Africanos Episcopos, tom.1: Paris.an.1627. Ath.ad Afr.

...ad Dracontium, Ib. tom. 1. ad Dr.p.956.

...ad Epictetum Episcop. Corinthiorum, tom. 1. ad Epi.p.582.

...ad Maximum, Ib. ad Max.p.165.

...apologia prima quæ est ad Constantium, Ib. ap.1.p.699.

...novissimæ per Bened.edit.tom. primu : Paris.an.1698. B.t.1.

Concilii Alexandrini epistola ad Eusebium de Antiochena Ecclesia : apud Athanasium tomo 1. de Ant.p.574.

Athanasii de Arii morte ad Serapionem, tom.1. de Ar.p.571.

...de Nicænis decretis contra Eusebianos, Ib. dec.N.p.267.

...de synodis Arimini & Seleuciæ habitis, Ib. de syn.p.867.

...de fuga sua, Ib. fug.p.713.

...oratio 4 in Arianos, ut in edit. numeratur, Ib. in Ari.or.4. p.498.

... de carne à Verbo Deo assumta, tom. 1. inc.p.597.

... ad solitariam vitam agentes, tom.1. sol.p.857.

... de vita S. Antonii, Ib. v.Ant.p.

Auctuarium 2 ad Bib. Pat. per Combefisium: Paris.anno 1648. Auct.2.

Augustini ad Bonifacium Pontificem contra duas Pelagianorum epist.lib.quatuor: Lov.t.7.p.648 ; Bened.t.10.p.411. Aug.ad Bon.l.3.

ago.	...de agone christiano: Lov.t.3. p.292: Bened.t.6.p.245.
civ.	...de civitate Dei: Lov. tom. 5: Bened.to.7.
col.d.3.	...breviculus collationis Carthaginensis, in gestis diei tertiæ: Lov.t.7. p.220: Ben. t.9. p. 545.
conf.	...confessionum libri: Lovan. & Ben.t.1.
do.chr.l.2.	...de doctrina christiana: Lov.& Ben.t.3.
ep.	...epistolæ: Lovan. & Bened.t.2.
h.9.	...de hæresib.ad Quodvultdeum: hær. 9. Lov. t.6.p.7: Ben.t.8.p.7.
in Jo.h.5.	...tractatus 5 in Evang. Joannis: Lov.t.9: Ben.t.3, parte 2.
in Jul.t.5 p. 426.	...contra Julianum: Lovan.t.7: Ben.t.10.p.489.
in Par.	...contra Parmenianum Donatistam: Lo.t.7.p.23: Ben.t.9.p.11.
lit.P.	...contra litteras Petiliani: Lov. t.7.p.108:Ben.t.9.p.205.
nat.gr.	...de natura & gratia: Lov.t.7. p.316: Bened.t.10.p.127.
oct q.80.	...de diversis octoginta tribus quæstionibus quæstione octogesima: Lov.tom. 4.
op.imp.	...opus imperfectum in Julianum: Extat in supplementi Vignetiani tom.1: Ben. t. 10. p.874.
pers.	...de dono perseverantiæ: Lov. t.7.p.563: Ben.t.10.p.822.
ps.36.h.1.	...in psalmum 36, enarratio seu homilia 2: Lovan. t. 8: Ben. t. 4.
q.ev.l.1.c.23.	...quæstionum evangelicarum lib.1.quæst.23: Lovan.t.4.p.142: Ben.t.3, parte 2.
s.	...sermones, quos semper & numeramus & citamus ex Ben.t. 5, etiam B non addito.
Aum.	Tradition de l'Eglise sur l'Aumosne chrétienne; à Paris 1651.
Aut.q.115.p.121.	Autor quæstionum veteris & novi Testamenti, quest.115: apud Augustinum Benedict.in app.t.3.

B

Baill.poet.	MONSIEUR Baillet dans ses Jugemens des savans sur les poetes; à Paris en 1686.
Bar.34.§ 5.	Baronii annales in anno Christi 34, § 5, & sic de quibusque annis: Antuerpiæ an. 1612.
3.aug.c.	...in martyrologium Romanum ad 3 diem augusti, notâ c, seu 3: Antuerpiæ an. 1613.
Bas.de Sp.p.35.	Basilii Magni de Spiritu sancto ad Amphilochium: tom.2.
ep.	...epistolæ, tomo 3.
reg.br.175. 686.	...regularum breviorum cap.179. tom. 2.
Basn.	Samuelis Basnagii exercitationes de rebus sacris: Ultrajecti an. 1692.
Baud.p.200.	Le dictionnaire geographique de Ferrarius, augmenté par Baudrand; à Paris en l'an 1670.
Bed.chr.p.111.	Bedæ chronicon, seu de sex ætatibus, tom.2: Coloniæ Agrippinæ an.1612.
hist.	...historia gentis Anglorum: Ib. an.1601.
l.sanc.c.7. 366.	...de locis sanctis, tom.3: Coloniæ an.1612.
lun.	...de argumentis lunæ, tomo 1.
temp.	...de temporum ratione, tom.2.
Bell.p.	Bellarminus de scriptoribus ecclesiasticis: Paris. an.1658.
Ben.sec.4.1.p.4.	Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti, per D.Joan.Mabillon, sæculi 4, parte 1: Paris.ann.1677.
Bern.ep.219.	S[ti] Bernardi epistola 219, tom.1, edit. Mabillonii: Paris.an.1690.
Bib.P.t.7.	Bibliotheca Pat. tom. 7: Paris. anno 1644. Hac semper utimur.
t.4.2.	...tomi quarti pars secunda.
Bir.	Francisci Mediobarbi Biragi numismata: Mediolani an. 1683.
Blond.p.	De la primauté de l'Eglise par Blondel; à Geneve en 1641.
d.cr.	Blondelli censura in Decretales epistolas: Genevæ an. 1628.
sib.	...traité sur les Sibylles; à Charenton en 1649.
Boll.20.jan.	Bollandus seu ejus continuatores, ad diem januarii 20, & sic in reliquis mensibus.

13.may,g.12. ...acta quæ græce habentur pro die 13 maii ad finem voluminis pag.12.

pont.p.15. ...conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte 1, in propyleo ad mensem maium.

na,lit. Cardinalis Bonæ rerum Liturgicarum: Romæ an. 1672.

sc,t.2. Joannis à Bosco Cælestini bibliotheca Floriacensis, tomo seu parte 2: Lugduni an.1605.

sq.l.5. Ecclesia Gallicana per Franciscum du Bosquet, libro 5, seu parte 2, quæ acta complectitur: Paris. an.1636.

uchet,l.1.c.13. Annales d'Aquitaine par Jean Bouchet; à Paris en 1644.

ov,l.4.§ 67. Trevirensium antiquitates & annales par Christophorum Browerum: Leodii an. 1670.

ch. Ægidii Bucherii de cyclo Victorii & aliis cyclis pascalibus: Ant. an.1633.

il.l.2.p.69. Georgii Bulli defensio fidei Nicænæ, libro seu sectione secunda: Oxonii anno 1688.

lt.ori. Histoire monastique d'Orient par Mr Bulteau; à Paris en 1680.

occ. Histoire de l'Ordre de S. Benoist ou des moines d'Occident; par le mesme, à Paris en 1684.

C

ng.de C. URBIS Constantinopolitanæ descriptio par Carolum du Cange, una cum familiis Byzantinis edita Paris. an.1680.

num. ...dissertatio de inferioris ævi numismatibus, glossarii latini to. 3 subjuncta.

nis.t.2.p.830. Canisii antiquarum lectionum tomus 2: Ingolstadii anno 1602.

inst.p.227. Cassiodori de institutione Scripturarum, seu de diversis lectionibus: Paris. an.1588.

asn.col.1.p.300. Cassiani collationes Patrum: Paris. an.1642.

inc. *seu* in Nest. p.959. ... de Incarnatione contra Nestorium.

... institutiones, seu de institutis cœnobiorum. inst.l.7.p.166.

Catena Græcorum Patrum in Joannis cap.12: Antuerpiæ anno 1639. Cat.in Jo.12.

Guillelmi Cave scriptores ecclesiastici: Genevæ an. 1693. Cave,p.90.

Chronicon Alexandrinum seu pascale: Munachii an.1615. Chr.Al.

Joannis Chrysostomi ad Cæsarium monachum epistola contra Apollarinistas, edita par Jacobum Basnage: Ultrajecti an.1687. Chry.ad Cæs.

...de divinitate Christi, seu quod Christus sit Deus, t. 5. edit. Paris. an.1636. div.Ch.p.725.

...epistolæ, t.5. ep.

... liber de S^to^ Babyla contra Gentiles, t.1. gent.

...homilia 9 in epistolam ad Ephesios. in Eph.h.9.

...in Jeremiam, t.3. in Jer.p.790.

...homiliæ in Matthæi Evang. in Matth.

...græca editio per Henricum Savilium: Etonæ an.1612. S. *seu* sav.

... oratio seu homilia 2, primi tomi: & sic de aliis tomis. t.1.or. *seu* h.2.

Claudiani in Eutropium eunuchum: Lugd.Bat.an.1650. Claud.in Eut.l.2.

Georgii Codini origines seu antiquitates Constantinopolitanæ: Luteciæ an. 1655. Codi.ori.C.

Codicis regularum par Benedictum Anianensem collecti, pars secunda: Paris. anno 1663. Cod.reg.t.2.

Codicis Theodosiani liber 9, titulo 40, lege 13: Lugd. an 1665. Cod.Th.9.t.40.l.13.p.305.

Appendix ad hunc Codicem à Sirmondo edita: Paris. an. 1631. app. *seu* sir.

Veterum Romanæ Ecclesiæ monumentorum collectio ab Holstenio edita: Romæ anno 1662. Coll.R.

SS. Eustathii, Petri &c. acta græca, seu lecti triumphi, per Combefisium: Paris. an. 1660. Combf.act.

Commodiani instructiones Cypriano ultimæ subjunctæ: Paris. an. 1666. Com.c.33.p.38.

pr.p.23. ...ad easdem instructiones præfatio.

Conc.reg.p.56. Benedicti Anianensis Concordia regularum, cum Hugonis Menardi notis edita: Paris. anno 1657.

Conc.B.t.1. Concilia generalia editionis Binianæ, t. 1.

Conc.t.2. Conciliorum postrema editio per Labbeum: Paris. anno 1671.

Cotel.g.t.3. Monumenta Ecclesiæ græcæ per Cotelerium: Paris. an. 1686.

Cyp.an.250. Annales Cyprianici, qui Cypriani opera antecedunt in editione Oxoniensi, ad annum 250.

ox.ep. ...epistolæ, ex editione Oxonii an. 1682.

Cyr Al.ap.Buch. p.73. Cyrilli Alexandrini epistola ad synodum Carthaginensem, per Bucherium in suo de cyclis pascalibus opere edita: Antuer. an. 1633.

dial.8.p.689. ...ejusdem dialogi de sancta & consubstantiali Trinitate, tom. 5, parte 1: edit. Paris. an. 1638.

ep. ...epistolæ, tom. 5, parte 2, sub suo numero.

in Jul. ...opus contra Julianum Cæsarem, tom. 6, parte 2.

Cyr.ad C. Cyrilli Jerosolymitani ad Constantium Augustum epistola de Cruce: Paris. an. 1640.

cat. ...catecheses: Paris. an. 1640.

D

Dal.o.p. ANTONII Van Dale de oraculis ethnicorum: Amstelodami an. 1683.

Dio.l.60. Dionis Cassii historiarum lib. 60: typis Vecchelianis an. 1606.

v.n.p.670. ...ejusdem & aliorum historicorum excerpta per Valesium, Paris. an. 1634.

Du Ch. Historiæ Francicæ scriptores collecti par Andream du Chesne: Paris. an. 1636.

Du P. Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, par Mr du Pin; à Paris en 1686. On ne s'est pas mis d'ordinaire en peine d'en marquer le tome; les endroits sur lesquels on le cite en font assez juger. On suit toujours la premiere edition.

E

Eck.reg. SANCTI Antonii regula, sermones, vita, per Abrahamum Eckellensem: Paris. anno 1646.

Enn.hy.12. Ennodi Ticinensis Episcopi hymnus seu carmen 12: Paris. an. 1611.

Ephr.t.2.or.32. S. Ephræm Edesseni Diaconi opusculum 32, pro ut à Vossio numeratur: Antuerpiæ an. 1619.

test. ...ejusdem testamentum.

Epi.30.c.4.p.12 Epiphanii Panarium adversus hæreses, hæresi 30: Luteciæ an. 1622.

anc.p.36. ...Ancoratus.

Eun.c.2.p.19. Eunapii sophistæ de vitis sophistarum cap. 2, quod est de vita Porphyrii: Genevæ anno 1616.

exc.*seu* le ...excerpta de legationibus, in corpore historiæ Byzantinæ: Paris anno 1648; sunt & ad calcem Eunapii p. 161.

Eus.l.2.*ou* hi.l. 38. Eusebii Cæsariensis hist. eccl. lib. 2, ex edit. Vales. Lut. an. 1659,

chr. ...chronicon græcum ex edit. Scaligerii: Lugd. Batav. an. 1658.

chr.n. Notæ Scaligerii in hoc chronicon.

chr.n.P. Notæ Arnaldi Pontaci in idem chronicon: Burdegalæ an 1604.

chr.pr. In idem chronicon Scaligeri prolegomena.

dem.l.6.c p.263. Eusebii libri de Demonstratione evangelica: Paris. an. 1627.

de P.c.3 321. ...de Martyribus Palestinis, cum hist. eccl.

in Hier.p 434. ...in Hieroclem liber cum Philostrato editus: Paris. an. 1608.

de Marc. p. 115. ...de theologia ecclesiastica lib. 2, qui est 4 contra Marcellum Ancyranum, cum Demonst. evan.

l.heb. ...liber de locis hebraicis per Jacobum Bonfrerium edit. Paris. an. 1631.

pr. ...Bonfrerii in hunc librum præf.

n.p. Henrici Valesii notæ in histor. ecclesiasticam, cui subjiciuntur in editione sua : Paris. an. 1659.

op. 4. Eusebii opusculum 4, ex his 14, quæ latinè edidit Sirmondus Paris. an. 1643.

or. Cons. Constantini oratio ad sanctorum cœtum, Eusebianæ historiæ subjuncta.

præp. l. 5. c. 17. Eusebii de Præparatione evangelica : Paris. an. 1628.

prol. Henrici Valesii prolegomena de Eusebio quæ hujus historiam antecedunt : Paris. an. 1659.

pr. P. Arnaldi Pontaci præfatio ad suas in Eusebii chronicon notas : Burdegalæ an. 1604.

ruf. l. 9. c. 6. p. 149. Eusebii hist. eccl. per Rufinum versa : Antuerpiæ an. 1548.

tric. ...oratio habita in tricennalibus Constantini.

v. C. l. 3. p. 503. ...libri de vita Constantini.

ιστ. p. 340. Historia græca ad Eusebii chronicon per Scaligerum addita : Lugd. Bat. an. 1658.

Eust. hex. S. Eustathii Antiocheni, seu alterius in hexaemeron commentarius : Lugd. an. 1629.

Eutr. p. 583. Eutropius in ejus Imperatoris vita de quo agitur, in hist. Aug. Francofurdi edita an. 1588.

F

Fac. l. 1. c. 3. p. 22. FACUNDI Hermianensis pro defensione trium Capitulorum : Paris. an. 1629.

Faust. c. 1. p. 663. Faustini presbyteri de Trinitate sive de fide contra Arianos ad Gallam Placidiam liber : Bib. Pat. Parisiensis tomi 4, parte 1.

...*seu potius* ad Flaccillam liber.

Fer. 18. may. Ferrarii martyrologium universale, ad diem 18 maii ; & ita de singulis mensibus : Venetiis an. 1625.

Ferr. Eus. S. Eusebii Vercellensis Episcopi & Martyris, ejusque successorum vita & res gestæ : Taurini anno 1609.

it. ... de sanctis Italicis : Mediolani an. 1613.

Fleu. Histoire ecclesiastique de M[r] l'Abbé Fleuri ; à Paris en 1691.

Flod. Historia Remensis Ecclesiæ per Flodoardum, cum notis Colvenerii.

Flor. p. 336. Florentinii notæ in martyrologium vetus, Hieronymi nomine editum : Lucæ an. 1668.

v. mart. p. 341. Venantii Fortunati de vita S. Martini ex editione Broweri ; Moguntiæ an. 1603.

Front. cal. p. 106. Frontonis calendarium Romanum : Paris. an. 1652.

Fulg. præd. l. 3. Fulgentii de veritate prædestinationis & gratiæ : Paris. an. 1684.

G

Gal. chr. t. 3. p. 1161. GALLIA Christiana Sanmarthanorum, t. 3 : Luteciæ an. 1656.

Gassend. de Din. Notitia Ecclesiæ Diniensis autore Petro Gassendo : Paris. an. 1654.

Gel. C. l. 2. Gelazii Cyziceni de Nicæno Concilio : Luteciæ anno 1600. Edidit & Labbeus Conciliorum tomo 2, p. 109.

Gel. in Eut. p. 424. Gelasii de duabus in Christo naturis contra Nestorium & Eutychen : Bib. Pat. t. 2.

Gen. c. 46. Gennadii de scriptoribus ecclesiasticis liber, tum alibi editus, tum in bibliotheca Miræi : Ant. an. 1639.

dog. c. 76. p. 384. ... de dogmatibus ecclesiasticis, apud Augustinum in appendice tom. 3. Lovaniensium.

Geo. sac. Geographia sacra, seu notitia antiquorum episcopatuum, per Carolum à S. Paulo Fullensem : Paris. an. 1641.

God. p. 246. Histoire ecclesiastique de M[r] Godeau Evesque de Vence ; à Paris en 1663. On jugera de quel tome sont les pages par le temps dont on parle.

Goltz. p. 57. Goltzii thesaurus rei antiquariæ : Antuerpiæ an. 1618.

Gr.in Ev.h.33.p.1470. Gregorii Magni homiliæ in Evangelium.

in Job, l.33. ...in Job ſeu moralium lib.33.Ib.

l.9.cp.4. ... liber 9 epiſtolarum epiſtola 4, tom.2.

Gr.T.gl.M.c.8.p.28. Gregorii Turonenſis liber 1, de gloria Martyrum : Pariſiis anno 1640.

h.Fr.l.1.c.24.p.19. ...hiſtoria Francorum : Baſileæ an. 1568.

v.Pa. ... vitæ Patrum, quæ miraculorum libris ſubjunguntur.

H

Hesy.p.29. HESYCHII Mileſii de Conſtantinopoli, in corpore hiſtoriæ Byzantinæ parte 2: Pariſ. an. 1648.

Hier.ad Ct. Hieronymi ad Cteſiphontem epiſtola contra Pelagianos, tomo 2: Baſileæ an.1565.

an.21. ...chronicon, anno Chriſti, ut ibi numeratur 21, ex recenſione Scaligeri: Amſtelodami an. 1658.

chr.n.P. Arnaldi Pontaci notæ in idem chronicon: Burdegalæ an. 1604.

ep.84. Hieronymi epiſtolæ tribus prioribus tomis contentæ, ſub uno tamen numero: ex editione Eraſmi Baſileæ anno 1565, qua ſemper utimur.

in.Dan.11. Hieronymi in Danielis caput 11, t.5.

in Ecc.p.81. ... in Eccleſiaſtem, t.7.

in Gal.p.200. ... in epiſt. Pauli ad Galatas, t.9.

in Jer. ... in Jeremiam prophetam, t.5.

in Jov. ... contra Jovinianum, t.2.

in Iſ.4 6.p.135. ... in Iſaiæ cap.4.6, t.5.

in Luci.c.3.p.158. ... contra Luciferianos, tom.2.

in Matt.1.v.6. ... in Matthæi, cap.1.verſ.6, t.9.

in Os.7. ... in Oſeæ prophetæ 7 cap. Ib.

in pſ.57. ... in pſalmum 57.

in Ru.l.1. ... libri contra Rufinum, tom.2.

in Vig.p.121. ... contra Vigilantium, Ib.

in Zac. ... in Zachariam prophetam, t.6.

l.heb.p.278. ... de locis hebraicis, Ib. tom. 3.

q.in G.p.201. ... quæſtiones ſeu traditiones hebraicæ in Geneſim, Ib.t.3.

v.Hil.p.251. ... de vita Hilarionis, t.1.

v.ill.c.45.p.285. ... de viris illuſtribus, ſeu ſcriptoribus eccleſiaſticis, Ib.

v.Pau.p.237. ... de vita S. Pauli eremitæ, Ib.

Hil.ad Conſ.l.3. Hilarii Pictavienſis ad Conſtantium libri duo, quos ſecundum & tertium numeramus, edit. Pariſ.an.1572.

ad fil. ... epiſtola ad filiam Apram, in prolegomenis.

B. ... noviſſima per Benedictinos editio: Pariſ. an. 1693.

B.pr.ſyn. ... Benedictinorum præfatio in librum de ſynodis &c.

B.vit. ... vita editioni Benedictinorum præfixa.

de ſyn. .... de ſynodis fidei catholicæ contra Arianos.

de Trin. ... libri de Trinitate.

fr.2. ... fragmenta à Pithæo, edita Pariſ. an. 1598, parte 2.

in Aux.p.121. ... contra Auxentium Arianum.

in Conſ. ... oratio contra Conſtantium.

in Matt.c.17. ... in Matthæum canone 17.

pſ.131. ... in pſalmum 131.

reſp.apo. ... apologetica ad reprehenſores libri de ſynodis reſponſa in Benedictinorum editione pag.1206.

ſyn. ... liber de ſynodis.

Holſ.ad Ste. Lucæ Holſtenii notæ & caſtigationes in Stephanii Byzantii opus de urbibus: Lugd. Batavorum an. 1684.

mar. ... notæ in martyrologium Romanum editæ cum actis Sanctæ Perpetuæ: Pariſ. an. 1674.

I

Idat.ou Ida.faſt. IDATIANI faſti integri, bibliothecæ Labbei tom. 1. p. 8: Pariſ.an.1675.

Jo.cl.4.c.104. Joannes Climacus ſcalæ ſuæ gradu 4, cap. 104: Luteciæ anno 1603, capita ex gallica verſione deſumpta ſunt.

fr.pr.p.10. Traduction de S. Jean Climaque par Mr d'Andilli, page 10 de ce qui precede le texte; à Paris en 1658.

Jo.D.im.l.2.p.755. Joannis Damaſceni de imagi-

nibus liber 2, ex editione græca : Basileæ an. 1575.

Jos.ant.l.18. — Josephi antiquitates Judaicæ : Genevæ an. 1634.

bel.l.2 c.26. p.801. — ...de bello Judaico; capita sunt ex divisione latini interpretis.

Is.P.l.4.ep.69. — Isidori Pelusiotæ epistolarum liber 4, epist. 69: Paris. an. 1638.

It.Bur.p.43. — Itinerarium Burdegalense seu Jerosolymitanum : Ant. an. 1618.

Jul.ad Ath.p.509. — Juliani Augusti epist. ad Athenienses, tomo 1, editionis Petavianæ : Paris. an. 1620.

ep. — ...epistolæ tom.2.

fr.p.541. — ...fragmenta quæ ad finem tomi 1, adjiciuntur.

mis. — ...misopogon in Antiochenos, t.2.

n.p. — ...notæ Petavii.

or.2.p.114. — ...oratio 2, tom.1.

Juni.pr.p.1. — Junilii Afri de partibus divinæ legis : Paris. anno 1650.

L

Lab.scri. — PHILIPPI Labbei de scriptoribus ecclesiasticis : Paris. an. 1660.

Laun.de Dio.t.2. — Joannis Launoii varia de duobus Dionysiis opuscula, parte 2: Ib. an. 1660.

Laus.c.67.p.999. — Palladii historia Lausiaca: Bib. Pat. tom. 13: Paris. an. 1644.

Leo, ep. — Leonis Magni epist. tom.1, edit. Quesnelianæ: Luteciæ an. 1675.

n. — In Leonis opera dissertationes & notæ per eundem P. Quesnel: Ib. t.2.

Leon.in Eut. — Leontii Byzantini in Nestorium & Eutychen: Bib. Pat. t.4, part.2.

sec.8.p.525. — ...de sectis actione 8: Ib. tom.11.

sup.p.1033. — ...de scriptis quæ Patribus ab Eutychianis supposita sunt: Ibid.

Lib.or.11. — Libanii sophistæ secundi tomi oratione 11, pro ut numeratur in indice; in textu est nona; & sic de cæteris: Paris. an. 1627.

Liber.c.20.p.342. — Liberati Diaconi breviarium causæ Eutychianæ : Paris. anno 1675.

Lucif.hær.p.1045. — Luciferi Caralitani de non conveniendo cum heretico: Bib. Pat. tom.9.

...ad Constantium pro Athanasio. — de Ath.l.1.p.954.

...epistolæ sive Luciferi sive de Lucifero. — ep.p.1013.

...moriendum pro Dei filio. — mori.p.1097.

...de non parcendo in Deum delinquentibus. — non par.p.1060.

...de regibus apostaticis. — reg.apo.p.1031.

Diversæ epistolæ anno fere 432 scriptæ, per Christianum Lupum editæ Lovanii an. 1682; capite seu epist. 56. — Lup.ep.56.p.131.

...ejusdem notæ & scholia in canones, tom.1. — t.1.

M

JOANNIS Mabillon de re diplomatica : Paris. an. 1681. — Mabi.dipl.

...iter Italicum, quod Musæi Italici tom.1. præmittitur: Ib. an. 1687. — it.It.

...de Liturgia Gallicana: Ib. 1785. — lit.

...Musæum Italicum: Ib. 1687. — mus.

Magdeburgensium prolegomena in Centurias rerum ecclesiasticarum : Basileæ anno 1564. — Magd.pr.

Marcellini & Faustini Luciferianorum libellus precum ad Theodosium : Paris. anno 1650. — Mar.&F.

Marcellini Comitis chronicon à Sirmondo editum : Paris. anno 1619, & alibi. — Marc.chr.

Metropolis Remensis historia per Guillelmum Marlot, cujus prior tomus editus est Insulis, an. 1666. — Marl.

Mamerti Claudiani presbyteri de statu animæ; in Bib. Pat. tom. 4, parte 1. — M.Claud.sta.ani.

Maximi Taurinensis homiliæ editæ cum Leone &c. Paris. an. 1639. — Max.T.h.*seu* s.45.

Græcorum Menologium seu horologium : Venetiis an. 1523. — Men.V.p.103.2.

Menæa magna Grecorum, die in textu notato, pag. seu columna ejusdem mensis octogesimâ : Ib. an. 1528. — Men.

Mir.n.Hier.24.p.11. Auberti Miræi notæ ad Hieronym. cap. 24 de viris illustribus: Antuerpiæ an. 1639.

M sc.t.2. Stephani Baluzii Miscellaneorum, tomus 2: Paris. anno 1679.

Mor.pœn .9. Joannis Morini de pœnitentia, tomus 1: Paris. an. 1651.

MS. Diverses pieces copiées sur des manuscrits.

N

Naz.ep.16 p.778. Gregorii Nazianzeni epistolæ, tomo 1.

or.16.p.640. ... orationes, Ib.

test. ... testamentum ad calcem, tom. 1, post indicem editum.

vit. ... vita per Gregorium presbyterum, orationibus præfixa.

Nem.c.30.p.-74. Nemesii philosophi græci de natura hominis: Bib.Pat.tom.12.

Nil.l.2.ep.4. Nili monachi lib. 2, epistola 4: Romæ an. 1662.

orat. ... ejusdem tractatus de oratione inter ejus opuscula: Ib. an.1673. edita.

P.ep. ... ejusdem epistolarum pars per Possinum edita: Paris.an.1656.

Nphr.l.2.c.36. Nicephori Callisti hist. ecclef. Paris.an.1630.

Nphr.chr. Nicephori Patriarchæ Constantinopolitani chronicon editum cum Eusebii chronicis, cum Syncello &c.

Nys.ad Theo.p.262. Gregorii Nysseni ad Theophilum Alexandrinum contra Apollinarem, tomo 3: Paris.an.1638.

ad Eust.p.660. ... ad Eustathiam, Ambrosiam, & Basilissam epistola: Ib.

in Apo.p. -. ... contra Apollinarem tomo 2.

in Ephr.p.608. ... de vita S. Ephræm Syri, to.1.

in Eun.l.1.p.694. ... contra Eunomium, lib. 1 t,2.

v.Th.*seu* Gr.p.554. ... de vita Greg. Thaumat. Ib. t.3.

O

Opt.l.3. Optati Milevitani, lib.3: Paris.an.1631.

Ori in Cels.l.6.p.493. Origenis libri in Celsum: Cantabrigiæ an 1658.

in Matt. ... tomus, tractatus, seu sectio 6 in Matthæum: Ib.

Oros.l.7.p.209. Pauli Orosii historia: Bib.Pat. tom.15.

P

Pagi, 28.§2. Antonii Pagi Franciscani critica in annales Baronii ad annum Christi 20, paragr. 2: Paris. an. 1689.

Pall.laus.c.103.p.1023. Palladii historia Lausiaca: Bib. Pat.tom.13.

Pal. dial.*seu* v. Chry. Palladii dialogus de vita Joan. Chrysostomi, à Bigotio datus: Luteciæ an.1682.

Pasc. Chronicon Paschale seu Alexandrinum, ex editione Cangiana: Paris.an.1688.

Paul.c.24. Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ 1622.

ep.16.p.1-5. ... epistolæ: Ib.

P.Aur.sp.c.7.p.115. Petri Aurelii ad Hermanni Loemelii spongiam responsio, cap.7, seu de 7 propositione, t. 2.

P.de Nat.l.2. Petri de Natalibus lib.2: Lugd. an.1543.

Pears.de Ign.t.1. Joannis Pearsonii episcopi Cestriensis vindiciæ epistol. Ignatii, pars 1: Cantabrigiæ anno 1672.

diss. Henrici Dodwel dissertatio Pearsonii postumis subjecta: Londini an. 1688.

in Ign. *Vide* de Ign.

post. Pearsonii opera postuma: Londini an 1688.

t.2.p.188. Vindiciarum Ignatii epistolarum, pars 2: Cantabrig. an. 1672.

Pet.dog.t.5. Dionysii Petavii dogmatum theologicorum, t. 5: Ib. an.1650.

rat.2.l.1. ... rationarii temporum, parte 2, lib.1: Ib.an.1652.

Pez.def. Défense de l'antiquité des temps, par D. Paul Pezron; à Paris en 1692.

Pheb.p.180. Phebadii Agennensis Episcopi contra Arianos liber: Bib. Patr. Parisiensis tomi 4, parte 2.

Phils.app. Supplementa Philostorgiana, ecclesiasticæ Philostorgii historiæ subjecta in editione tum Gothofredi, tum Valesii.

Phiſg.l.2.c.13. Philoſtorgii hiſt. eccl. ex editione Gothofredi : Genevæ an. 1643.

n.p.19. ... Gothofredi notæ & diſſertationes in Philoſtorgium.

n.V.p.134. ... Henrici Valeſii notæ in eundem : Pariſ. an. 1673.

Phot.c.8. Photii bibliothecæ caput, ſeu codex 8 : Genevæ an 1612.

Plin.l.1.c.1. Plinii majoris hiſtoria naturalis : Francofurdi an. 1599.

Plut.de Iſ. Plutarchi de Iſide & Oſiride Moralium tomo 1, editionis græcæ per Henricum Stephanum an. 1572.

Poſſ.aſc.2. Theſauri aſcetici per Petrum Poſſinum editi opuſculum 2 : Toloſæ an. 1684.

Præd.c.11. Autor anonymus de hæreſibus, à Sirmondo Prædeſtinati nomine editus, capite ſeu hæreſi 11 : Pariſ. an. 1643.

Proc.æd.p.95. Procopii de ædificiis Juſtiniani, tom. 2 : Pariſiis anno 1662.

b.Perſ. ... de bello Perſico, tom. 1.

Prosp.pro.l.4.p.160. Alterius Proſperi cum Aquitano editi de promiſſionibus liber 4, ſeu dimidium temporis.

Prud.de M.2.p.7. Prudentii περὶ στεφανῶν, ſeu de coronis Martyrum, hymno 2 : Amſtelod. an. 1631.

apo.4. ... apotheoſis ſeu de fide, hymno 4.

in Sym. ... in Symmachum.

Ptol.l.3.c.1.p.75. Claudii Ptolemei geographicorum liber 3 : Antuerp. an. 1618.

R

Ripa. JOSEPHI Ripamontii hiſtoriarum Eccleſiæ Mediolanenſis : Mediolani an. 1617.

Riv.l.1.c.12.p.173. Andreæ Riveti criticus ſacer : Genevæ an. 1660.

Roſv.c.40. Vitæ Patrum per Roſweidum editæ : Antuerpiæ an. 1615.

Ruf.l.1.c.9.p.240. Rufini hiſt. eccl. ſeu ex Euſebio verſa, ſeu Euſebio addita : Ib. an. 1548.

de Ori.p.778. Rufini de adulteratis Origenis libris, inter Origenis opera, t. 1 : Baſileæ an. 1620.

v.P. ... de vitis Patrum qui apud Roſweidum liber eſt ſecundus : Antuerpiæ an. 1615.

S

Sacr.p.39. SACRAMENTARIUM Gregorii ab Hugone Menardo editum : Pariſ. anno 1642.

Sal.pri. Claudii Salmaſii de primatu Papæ : Lugduni Bat. an. 1645.

Sauſ.p.911. Andreæ du Sauſſay martyrologium Gallicanum : Pariſ. an. 1637.

Sid.car.9.v.5. Apollinaris Sidonii carmen 9, ex editione Sirmondi verſu 5 : Pariſ. anno 1652.

Sid.ſav. Joannis Savaronis notæ in Sidonium : Pariſ. an. 1609.

Sig.v.ill.c.3.p.131. Sigeberti Gemblacenſis de ſcriptoribus eccleſiaſticis liber, poſt Hieronymum, Gennadium &c. à Miræo editus : Antuer. an. 1639.

an.411. ... chronicon anno Domini, ut ille numerat, 411.

Six.S. ou Sixt.l.4. Sixti Senenſis bibliotheca ſancta : Coloniæ an 1626.

Socr.l.5.c.22.p.285. Socratis hiſt. eccl. ex editione Valeſii : Pariſ. an. 1668.

Soz.l.4.c.6. Sozomenis hiſt. eccl. ex editione Valeſii : Ib.

n. Valeſii in eaſdem Socratis & Sozomenis hiſtorias notæ : Ibid.

Spanh.l.5.p.684. Ezechielis Spanhemii diſſertatio ſeu lib. 5. de præſtantia & uſu numiſmatum : Amſtelod. an. 1671.

Spat.v.Nig.p.77. Ælii Spartiani in vita Peſcennii Nigri inter hiſt. Aug. ſcriptores Pariſ. editos an. 1620.

Spic.t.3.p.22. Spicilegii Acheriani tomus 3 : Pariſ. an. 1659.

Spon, p.197. Jacobi Sponii Miſcellanea antiquæ eruditionis : Lugd. an. 1685.

Steph. Stephani de urbibus : Amſt. 1678.

Strab.l.14. Strabonis lib. 14 : Pariſ. an. 1620.

S.Van.t.7. Remarques du P. Petitdidier de la Congregation de S. Vanne, ſur la bibliotheque eccleſiaſtique de Mr du Pin; à Paris en 1691.

Suid.α.β. Suidæ lexicon in littera α. β. & ſic de ceteris : Genevæ an. 1619.

Sulp.l.2. Sulpitii Severi hist. sacræ liber 2: Antuerpiæ an. 1574.

dial.1.c.2.p.242. ... dialogus primus.

v.Mart.p.196. ... de Vita S^ti Martini.

Sur.1.nov.p.4.54. Surius primo die nov. & sic de singulis mensibus: Coloniæ 1618.

Syn.Dio, p.48.d. Synesii Cyrenæ Dio, seu de ipsius vitæ instituto: Luteciæ an. 1640.

T

Tac.an.13. CORNELII Taciti annalium lib. 13: Paris. an. 1608.

Th.Al.pas.1. Theophili Alexandrini epistola Paschalis prima: Bibliothecæ Patrum Parisiensis tomo 3.

Thdr.L.l.2.p.566. Theodori Lectoris liber 2, à Valesio cum Evagrio &c. editus: Paris. an. 1673.

Thdrt.l.3.c.6.p.644. Theodoreti hist. eccl. liber 3, ex editione Sirmondi t. 3: Paris. an. 1642. Si additur V, designatur editio Valesii: Ib. an. 1673.

dial.1.p.22. ... dialogus 1 contra Eutychianos: Ibid.

h.l.1.c.1.p.191. ... hæreticarum fabularum liber 1: Ib.

in Ez.48.p.804. ... in Ezechielis cap. 48, tom. 2.

in Phil.2. ... in secundum ad Philippenses epistolæ caput, tom. 3.

v.P.c.29 p.804. ... religiosa historia seu de vitis Patrum, tom. 3.

Them.or.5. Themistii oratio 5, ex editione Harduini Luteciæ anno 1684.

Thom.p.151. Josephi Thomasii codices Sacramentorum: Romæ an. 1680.

Thphn.p.188. Theophanis chronographia: Paris. an. 1665.

Tit.B.l.2.p.911. Titi Bostrensis Episcopi libri tres contra Manichæos: Bib. Patrum Parisiensis tomi 4, parte 2.

Trip. Historia Ecclesiæ tripartita ex Theodoreto, Sozomeno, & Socrate, ab Epiphanio versis per Cassiodorum digesta: Paris. 1562.

Typic. Typicon S. Sabæ: Venetiis 1543.

V

Vand. VANDALICÆ persecutionis historia, per D. Theodoricum Ruinart: Paris. anno 1694.

V.des P. Les Vies des Peres des deserts, traduites par M^r d'Andilly, tome 1; à Paris en 1647.

Vendr.in 16. Willelmi Wendrockii in decimam sextam Provincialem: Coloniæ an. 1679.

Ugh.t.1.2. Italiæ sacræ per Ughellum, tomi 1, parte 2: Romæ an. 1653.

Vict.epi.p.545. Victor junior seu Victorinus in illius Cæsaris vita de quo sermo est; inter Augustæ historiæ scriptores editus: Francof. anno 1588.

Vict.l.2.p.219. Marii Victorini in Arianos lib. 2: Bib. Pat. Paris. tomi 4, parte 1.

Vict.T. Victoris Episcopi Tununensis chronicon, thesauri temporum à Scaligero dati, parte 2: Amstelodami ann. 1658.

Vig in Eut.l.4.p.54. Vigilius Tapsensis in Eutychyanos, libro 4, editus cum Victore Vitensi: Divione an. 1665.

Vinc.L. Vincentii Lerinensis commonitorium, cum Salviano editum: Paris. an. 1667.

Vinc.B. Vincentii Bellovacensis tom. 4, seu speculum historiale: Duaci an. 1624.

Vit.P. Vitæ Patrum per Rosweidum editæ: Antuerpiæ an. 1615.

Voss.h.gr.ou lat. Vossii de historicis græcis, vel latinis: Lugduni Batavorum an. 1651.

siby. ... de sibyllinis oraculis: Oxonii an. 1680.

Uss.p. Jacobi Usserii annales veteris & novi Testamenti: Paris. anno 1673.

r.Br. ... Britannicarum Ecclesiarum Antiquitates: Dublinii anno 1639.

Usu. Usuardi martyrologium ex Molani editione: Lovanii an. 1568.

Z

Zos.l.6.p.658. ZOSIMI Comitis historiariarum liber 2, in historia Augusta: Francofurti an. 1590.

TABLE DES ARTICLES ET DES NOTES.

SAINTE HELENE VEUVE, IMPERATRICE, ET MERE DU GRAND CONSTANTIN.

ARTICLE I. *NAISSANCE de S^{te} Helene : Elle est mariée à Constance Chlore ; est faite Auguste par Constantin son fils.* page 1

II. *S^{te} Helene va visiter les saints lieux à Jerusalem : En quel état ils estoient.* 3

III. *S^{te} Helene trouve la Croix & le saint Sepulcre.* 5

IV. *Veneration de toute l'Eglise pour la Croix & les autres instrumens de la Passion.* 7

V. *Constantin fait bastir à Jerusalem l'eglise de la Croix & de la Resurrection.* 10

VI. *L'eglise de la Resurrection est dediée : On y vient de tous costez adorer la Croix.* 12

VII. *S^{te} Helene bastit les eglises de Bethléem & de l'Ascension ; son humilité ; sa mort.* 14

VIII. *Honneurs rendus à la memoire de S^{te} Helene* 16

IX. *De S. Macaire de Jerusalem.* 19

SAINT EUSTATHE, EVESQUE D'ANTIOCHE. 21

SAINT ALEXANDRE, EVESQUE DE BYZANCE OU CONSTANTINOPLE. 32

EUSEBE, EVESQUE DE CESAREE DANS LA PALESTINE.

ART. I. *UNION d'Eusebe avec S. Pamphile : Ses études.* 39

II. *Eusebe accusé d'apostasie : Il est fait Evesque ; écrit à Constancie sur les images.* 41

III. *Eusebe s'unit aux Ariens ; refuse l'evesché d'Antioche.* 44

IV. *Eusebe est aimé de Constantin : Il contribue à opprimer Saint Athanase : Ses dernieres actions : Sa mort.* 46

V. *Eusebe refute Hierocle, & fait quelques autres écrits : De sa chronique.* 48

VI. *Des livres de la Preparation & de la Demonstration : De l'histoire ecclesiastique.* 52

VII. De ce qu'Eusebe a écrit sur les Martyrs, & sur quelques autres sujets. 56
VIII. Des derniers écrits d'Eusebe, particulierement de la vie de Constantin. 58
IX. Des ecrits attribuez à Eusebe par le Pere Sirmond; & de quelques autres. 60
X. De l'ouvrage d'Eusebe contre Porphyre; & de divers autres qui se sont perdus: Quelques remarques sur ses ecrits & sur son genie. 63
XI. De ceux qui ont regardé Eusebe comme Orthodoxe, & de ceux qui l'ont cru Arien. 67
XII. Qu'Eusebe mesme se declare Arien par ses actions & par ses ecrits. 69
XIII. De quelques autres erreurs ou defaut qu'on trouve dans les écrits d'Eusebe. 74

SAINT SIMEON, ARCHEVESQUE DE SELEUCIE, ET BEAUCOUP D'AUTRES SAINTS MARTYRIZEZ EN PERSE SOUS LE ROY SAPOR.

Art. I. ETAT de la foy dans la Perse sous Constantin: Sapor la persecute. 76
II. S. Simeon confesse la foy devant Sapor. 78
III. Martyre de S. Usthazad converti par S. Simeon. 80
IV. Martyre de S. Simeon & de divers autres: S. Sadoth luy succede. 82
V. Edit general de Sapor contre les Chrétiens: Les sœurs de Saint Simeon sont martyrizées. 83
VI. Saint Sadoth est martyrizé avec 128 autres. 86
VII. De Saint Jonas, Saint Barachise, S^te^ Ia, & plusieurs autres Martyrs. 87
VIII. La persecution est reduite aux Ecclesiastiques: De Saint Mille Evesque. 89
IX. De S. Dausas Evesque, S. Bademe Abbé, & des autres derniers Martyrs de la persecution. 94
X. Des villes de Seleucie & de Ctesiphon. 97

SAINT ANTOINE, PREMIER PERE DES SOLITAIRES D'EGYPTE.

Art. I. DE l'origine & des premiers auteurs de la vie solitaire: Des Ascetes. 101
II. Naissance & education de S. Antoine: Il se retire dans le desert, & demeure longtemps seul. 105

III.

III. *Saint Antoine commence à former des disciples : Saint Hilarion l'imite dans la Palestine.* 109
IV. *Vie ordinaire du Saint.* 112
V. *Saint Antoine cherche le martyre à Alexandrie ; & puis se retire sur une montagne fort reculee : Description de ce lieu.* 114
VI. *Des monasteres de la montagne de Dehors & de Pispir.* 116
VII. *Quelques revelations & quelques miracles du Saint : Son zele pour la foy : Disputes contre des philosophes.* 118
VIII. *Saint Antoine écrit à Constantin ; prevoit les ravages des Ariens : De S. Paul ermite.* 121
IX. *S. Antoine écrit à Gregoire & à Balac : Son union avec ceux de Tabenne.* 122
X. *Diverses histoires particulieres touchant le Saint.* 124
XI. *Suite des mesmes histoires.* 127
XII. *Saint Antoine va à Alexandrie combatre les Ariens : Il y voit Didyme.* 129
XIII. *Mort de S. Antoine : Pourquoi il veut qu'on tienne sa sepulture secrette : Son corps est apporté en France.* 131
XIV. *Des écrits du Saint.* 134
XV. *Quelques eloges donnez à S. Antoine.* 137
XVI. *Saint Hilarion vient voir la demeure de Saint Antoine : De Sarmate, Amate, & Macaire ses disciples.* 138
XVII. *De Pityrion & des autres disciples de S. Antoine.* 141

SAINT PAUL, SURNOMME' LE SIMPLE. 144

SAINT AMON, FONDATEUR DES SOLITAIRES DE NITRIE.

ART. I. *SAINT Amon vit avec sa femme dans la virginité, puis se retire à Nitrie.* 153
II. *Saint Amon forme beaucoup de disciples ; fait quelques miracles.* 155
III. *Union de S. Amon avec S. Antoine : Sa mort.* 157
IV. *Des solitaires de Nitrie.* 159
V. *Hospitalité de ceux de Nitrie : Du desert des Cellules.* 161
VI. *De Saint Theodore, d'Arsise, & de quelques autres disciples de S. Amon.* 163

S. PACOME PREMIER ABBE' DE TABENNE, ET INSTITUTEUR DES COENOBITES.

ART. I. *ELOGE de S. Pacome : De l'histoire de sa vie, & des traductions qu'on en a faites.* 167

II. *Premieres années de S. Pacome: Il se convertit & se retire dans le desert avec S. Palemon.* 171
III. *Saint Pacome, aprés un ordre rëiteré d'un Ange, fonde le monastere de Tabenne.* 174
IV. *Que Saint Pacome est le premier instituteur des monasteres & des congregations de moines.* 176
V. *Les monasteres de S. Pacome divisez en familles.* 179
VI. *Des Novices.* 180
VII. *Habit de ceux de Tabenne: Leur office.* 182
VIII. *Regles pour le manger.* 185
IX. *Des hostes; visites passives & actives; funerailles; travaux; coucher.* 187
X. *Sermons; penitence; lecture; obeïssance; pauvreté; aumosnes.* 190
XI. *Vertu des moines de Tabenne celebre dans l'Eglise: S. Pacome en prevoit la diminution.* 193
XII. *De la regle de S. Pacome.* 195
XIII. *Du monastere de Vierges établi par S. Pacome.* 196
XIV. *Saint Pacome visite & instruit ses Religieux; veut estre comme eux.* 198
XV. *Douceur & humilité de S. Pacome.* 200
XVI. *La charité de Saint Pacome pleine de force & de vigueur.* 202
XVII. *S. Pacome desinteressé; plein de zele pour l'Eglise.* 204
XVIII. *Des miracles & des autres dons extraordinaires qu'a eus S. Pacome.* 207
XIX. *Saint Pacome reçoit Saint Athanase, fait quelques miracles &c.* 210
XX. *Fondation des maisons de Pabau, Chenobosque, & Moncose.* 213
XXI. *Le Saint predit la chute d'un moine, & le met en penitence &c.* 214
XXII. *Histoire de Silvain comedien.* 216
XXIII. *Saint Pacome fait agir Saint Theodore; fonde cinq nouvelles maisons.* 218
XXIV. *Voyage du Saint à Pane: Il empesche de chanter pour un mort.* 220
XXV. *Quelques visions de Saint Pacome: Il obtient le don des langues.* 223
XXVI. *Concile de Latople: Diverses actions de Saint Pacome, & sa mort.* 225
XXVII. *Des lettres de S. Pacome.* 227

XXVIII. *Petrone succede à S. Pacome: de Syr, Pecuse, & quelques autres disciples du Saint.* 229
XXIX. *De Corneille, & de S. Jonas jardinier.* 232
XXX. *De Thitoés & de Theodore d'Alexandrie.* 234

SAINT ACEPSIME EVESQUE, ET SES COMPAGNONS, MARTYRS EN PERSE. 236

SAINT SPIRIDION, EVESQUE DE TRIMYTHONTE EN CYPRE, ET CONFESSEUR. 242

SAINT MAXIMIN, EVESQUE DE TREVES. 247

SAINT PAUL EVESQUE DE CONSTANTINOPLE, ET MARTYR. 251

SAINT JACQUE, EVESQUE DE NISIBE, ET CONFESSEUR. 260

SAINT JULE PAPE: AVEC SAINT SILVESTRE, ET SAINT MARC.

ART. I. *De S. Silvestre Pape.* 265
II. *De S. Marc Pape.* 268
III. *S. Jule est fait Pape: Les Eusebiens luy écrivent contre Saint Athanase, & demandent un Concile.* 269
IV. *S. Jule indique le Concile à Rome: Les Eusebiens refusent d'y venir.* 271
V. *Le Concile de Rome declare S. Athanase innocent.* 273
VI. *De ce qui se fit à Rome à l'égard de quelques autres Evesques.* 274
VII. *Lettres des Eusebiens au Pape.* 276
VIII. *Réponse de S. Jule aux Eusebiens.* 278
IX. *Saint Jule demande le Concile de Sardique, qui luy écrit; se rejouit du rétablissement de Saint Athanase; reçoit la retractation d'Ursace & de Valens: Sa mort.* 280
X. *De S. Amais de Tiano, & S. Severe de Ravenne, ordonnez Evesques par S. Jule.* 282

SAINT FRUMENCE, EVESQUE D'AUXUME, ET APOSTRE DE L'ETHIOPIE. 284

LA CONVERSION DE SAINT. JOSEPH, SURNOMMÉ LE COMTE. 290

LE GRAND OSIUS, EVESQUE DE CORDOUE, ET CONFESSEUR.

ART. I. *ELOGES donnez à Osius : Reflexions sur sa chute.* 300
II. *Osius est fait Evesque : Il assiste au Concile d'Elvire.* 302
III. *Des premiers Canons du Concile d'Elvire.* 304
IV. *Des derniers Canons du Concile d'Elvire.* 307
V. *Osius confesse J.C. sous Maximien ; est aimé de Constantin ; dresse le symbole de Nicée, & rend plusieurs autres services à l'Eglise.* 309
VI. *Osius preside au Concile de Sardique : Constance ne peut l'obliger à condanner S. Athanase, & le renvoie à son Eglise.* 311
VII. *Osius tenté de nouveau par Constance, luy écrit une excellente lettre : Il est retenu un an à Sirmich comme en exil.* 313
VIII. *Chute d'Osius.* 317
IX. *De la mort d'Osius.* 318

PERSECUTION DE L'EGLISE, PAR JULIEN L'APOSTAT.

ART. I. *LES pechez des Chrétiens attirent la persecution : Julien renonce à J.C, & efface son battesme par des sacrileges.* 322
II. *Zele de Julien pour l'idolatrie : Il travaille à la retablir.* 325
III. *Julien pour entretenir la division dans l'Eglise, rappelle ceux qui avoient esté bannis sous Constance.* 327
IV. *Il fait tomber beaucoup de Chrétiens par une douceur apparente : Histoire d'Ecebole.* 329
V. *De Maris de Calcedoine : Julien casse les officiers Chretiens ; admire la generosité de Cesaire.* 332
VI. *Julien tasche de pervertir les soldats : Artifice dont il use pour cela : Generosité de Romain.* 334
VII. *Julien chasse Eleuse de Cyzic ; depouille les Ecclesiastiques & les vierges de leurs privileges ; veut faire rebastir les temples ; tourmente les moines.* 338
VIII. *Il exclud les Chrétiens des charges ; les tourmente en plusieurs manieres ; maltraite diverses villes.* 341
IX. *Julien defend aux Chretiens d'enseigner, & mesme d'etudier les lettres humaines.* 344
X. *Julien veut faire honorer les demons avec luy : Il fait persecuter les Chretiens par les Gouverneurs.* 348
XI. *De S. Jean & S. Paul, & de quelques autres qu'on dit avoir souffert à Rome & dans l'Italie sous Julien.* 350

XII. *De S. Eliphe & de S. Emilien.* 353
XIII. *Des M.rtyrs d'Egypte.* 355
XIV. *De Saint Eusebe & ses compagnons Martyrs à Gaza ; & de S. Zenon Evesque de Maiume.* 357
XV. *Ceux de Gaza autorisez par Julien, font de nouvelles cruautez.* 359
XVI. *Les payens deterrent & brulent les os de Saint Jean Battiste & d'Elisée.* 361
XVII. *De la statue de J.C. à Paneade.* 362
XVIII. *Les eglises brulées ou profanées dans la Phenicie : Cruauté de ceux d'Heliople contre Saint Cyrille & contre les vierges.* 364
XIX. *Cruautez commises contre Marc Evesque d'Arethuse.* 367
XX. *Julien maltraite Cesarée en Cappadoce pour avoir abatu un temple : Martyre de S. Eupsyque.* 370
XXI. *Des Martyrs de Mere, & de quelques autres de l'Asie mineure.* 373
XXII. *Des Martyrs que fit Julien depuis Constantinople jusques à Ancyre : Confession de S. Basile d'Ancyre.* 374
XXIII. *S. Basile d'Ancyre est martyrizé.* 377
XXIV. *De Philcrome, du Duc Arteme, & de quelques autres.* 380
XXV. *De Tite Evesque de Bostres.* 382
XXVI. *Julien fait poluer les fontaines & les vivres à Antioche: Saint Juventin & Saint Maximin s'en plaignent, & confessent la foy publiquement.* 385
XXVII. *S. Juventin & Saint Maximin sont martyrizez.* 387
XXVIII. *Le temple de Daphné brulé : Julien surmonté par la constance du Confesseur Theodore.* 389
XXIX. *Julien fait fermer & piller l'eglise d'Antioche : Du Comte Julien son oncle : Martyre de S. Theodoret.* 392
XXX. *Crimes du Comte Julien, & sa mort funeste.* 395
XXXI. *Punition de quelques autres payens sacrileges ou apostats.* 398
XXXII. *De S^{te} Public: Le fils d'un prestre des idoles converti.* 401
XXXIII. *Le peuple d'Antioche ferme dans la foy : Julien écrit contre les Chrétiens.* 404
XXXIV. *Martyre de S. Bonose & S. Maximilien.* 406
XXXV. *Julien favorise les Juifs, & leur persuade de rebastir le Temple.* 409
XXXVI. *Dieu arreste le dessein de Julien par des feux & des tremblemens de terre.* 411

XXXVII. *Apparition de la Croix en l'air & sur les habits.* 414
XXXVIII. *Julien tasche de transferer au paganisme les pratiques de l'Eglise : Regles qu'il donne à ses pontifes.* 416
XXXIX. *Desseins furieux de Julien contre l'Eglise, qui ne se défend que par les prieres.* 420
XL. *Martyre de S. Domice.* 422

MUCE ABBE' EN THEBAIDE, ET DIVERS AUTRES DU MESME QUARTIER. 424

SAINT HILAIRE, EVESQUE DE POITIERS.

Art. I. *Grands eloges donnez a ce Saint.* 432
II. *De l'ancienne histoire de Saint Hilaire : Sa science & son eloquence.* 434
III. *Conversion de S. Hilaire.* 436
IV. *S. Hilaire est fait Evesque : S. Martin le vient trouver.* 437
V. *S. Hilaire entreprend la défense de la verité ; adresse une requeste à Constance.* 438
VI. *Histoire du Concile de Beziers.* 440
VII. *Bannissement de S. Hilaire & de Rhodane de Toulouse : Les autres Evesques de France continuent à soutenir la foy : Conduite de S. Hilaire dans son exil.* 442
VIII. *Les Evesques des Gaules écrivent à S. Hilaire : Il fait pour eux son livre des Synodes.* 444
IX. *Contenu du livre des Synodes.* 445
X. *S. Hilaire écrit à sa fille ; compose les livres de la Trinité.* 448
XI. *S. Hilaire assiste au Concile de Seleucie ; va ensuite à Constantinople.* 450
XII. *S. Hilaire demande audience pour défendre la foy opprimée : On le renvoie à son Eglise.* 452
XIII. *S. Hilaire écrit contre Constance, Ursace, & Valens.* 453
XIV. *Quelques miracles de S. Hilaire dans les Gaules : Il y rétablit l'Eglise & la foy : Concile de Paris.* 455
XV. *S. Hilaire & S. Eusebe travaillent pour l'Eglise en Italie.* 458
XVI. *S. Hilaire reduit Auxence à confesser de bouche la divinité de J.C. dans la Conference de Milan.* 459
XVII. *Auxence fourbe, fait chasser S. Hilaire de Milan : Le Saint écrit contre luy.* 461
XVIII. *Mort de S. Hilaire : De ses reliques, de ses miracles.* 463
XIX. *Des écrits de S. Hilaire.* 465
XX. *De quelques Saints qu'on dit avoir esté disciples de Saint Hilaire.* 468

SAINT THEODORE, ABBE' DE LA CONGREGATION DE TABENNE.

ART. I. *SAINT Theodore se retire à Tabenne, est suivi de sa mere & de ses freres.* 469
II. *Saint Pacome emploie beaucoup Saint Theodore, mesme à prescher.* 472
III. *Saint Theodore visite les monasteres de Saint Pacome; est fait Superieur de Tabenne.* 474
IV. *S. Pacome sanctifie S. Theodore en l'humiliant.* 477
V. *Orsise est fait Abbé de Tabenne; estimé de Saint Antoine & Saint Athanase: Il emploie S. Theodore.* 479
VI. *Orsise oblige Saint Theodore d'accepter en sa place la charge d'Abbé.* 481
VII. *Respect de Saint Theodore pour Saint Pacome: Il réunit la Congregation, predit la persecution des Ariens.* 483
VIII. *Saint Theodore predit l'episcopat d'Ammon, & d'autres choses: Dieu l'autorise par divers miracles.* 486
IX. *Dieu decouvre à Saint Theodore l'état de ses Religieux.* 488
X. *Saint Theodore & Saint Antoine promettent l'indulgence de Dieu aux penitens: Le premier predit la paix de l'Eglise.* 490
XI. *Saint Theodore fonde cinq nouveaux monasteres; apprend de Dieu la mort de Julien: Arteme vient chercher Saint Athanase à Pabau.* 493
XII. *Saint Theodore reçoit Saint Athanase; & demande à Dieu de mourir.* 495
XIII. *Mort de Saint Theodore: Il est honoré par les Saints & par l'Eglise.* 497
XIV. *Orsise reprend la conduite de ceux de Tabenne: Leur état a la fin du IV. siecle: Monastere de la penitence à Canope.* 499

MARCEL EVESQUE D'ANCYRE, ACCUSE' D'HERESIE.

503

LUCIFER EVESQUE DE CAGLIARI.

ART. I. *QUEL estoit Lucifer: Il défend la foy à Milan, & est banni.* 514
II. *Ecrits de Lucifer louez par Saint Athanase: Lucifer les envoie à Constance.* 516
III. *Etat de l'Eglise d'Antioche sous Julien.* 518

IV. *Lucifer ordonne Paulin Evesque des Eustathiens d'Antioche.* 520
V. *Lucifer se separe de Saint Eusebe de Verceil, & de l'Eglise Catholique.* 521
VI. *Qu'il n'y a point d'apparence que Lucifer soit revenu à l'Eglise.* 522
VII. *Des Luciferiens, & de la requeste de Marcellin & Faustin.* 524
VIII. *D'un livre de Faustin: De Gregoire d'Elvire & des autres Luciferiens.* 526
IX. *Schisme d'Hilaire Diacre de Rome.* 528

SAINT EUSEBE, EVESQUE DE VERCEIL, ET CONFESSEUR.

ART. I. *SAINT Eusebe est elevé à l'episcopat: Sa vie sainte & austere.* 529
II. *S. Eusebe met la regularité dans son Clergé.* 531
III. *Le Pape Libere travaille à obtenir le Concile de Milan par le moyen de Lucifer son legat, & de S. Eusebe.* 532
IV. *Le Concile de Milan est dominé par les Eusebiens.* 534
V. *Saint Eusebe propose le symbole de Nicée, qui est receu par Saint Denys de Milan, & par son peuple, mais rejetté par les Ariens: Lucifer est retenu dans le palais.* 536
VI. *Les Ariens demandent encore la condannation de S. Athanase: Le peuple les chasse de l'eglise.* 538
VII. *Le peuple veille dans l'eglise, obtient la liberté de Lucifer: Les Ariens transferent le Concile dans le palais, proposent sous le nom de Constance un écrit heretique, qui est rejetté des Confesseurs & du peuple.* 540
VIII. *Etranges emportemens de Constance: Saint Eusebe & Lucifer luy resistent genereusement, & sont arrestez.* 542
IX. *Retractation de Saint Denys qui avoit signé contre S. Athanase: Il defend la verité dans le palais, d'où son peuple le retire: Luy & les autres sont bannis.* 545
X. *Generosité & gloire des Confesseurs: Libere leur écrit.* 547
XI. *Cruauté des Eusebiens contre les Confesseurs: S. Denys meurt dans l'exil.* 549
XII. *Traitement barbare que les Ariens font à Saint Eusebe: Il ne veut point recevoir d'eux à manger.* 551
XIII. *Suite des souffrances de S. Eusebe: Il écrit à son peuple, & fait d'autres ouvrages.* 554
XIV. *Nouvelles souffrances de Saint Eusebe: On change trois fois son exil: Son amour pour la verité presque abandonnee.* 555

XV. *Saint Eusebe rappellé par Julien, travaille beaucoup pour l'Eglise en Orient & en Italie.* 557
XVI. *Dernieres actions de S. Eusebe, sa mort, ses disciples.* 559
XVII. *De Saint Marcellin Evesque d'Embrun: De S. Domnin & de S. Vincent de Digne.* 561

SAINT HILARION, ABBE' EN PALESTINE. 565

LES SS. ANACORETES PAUL, ISAIE, SABBAS, ET LES AUTRES TUEZ PAR LES BARBARES DANS LES SOLITUDES DE SINAÏ ET DE RAÏTHE. 573

SAINT JULIEN SABBAS, ABBE' DANS LA MESOPOTAMIE. 581

SAINT ABRAHAM SOLITAIRE, PRESTRE, ET CONFESSEUR: ET SAINTE MARIE PENITENTE SA NIECE. 586

S. MOYSE SOLITAIRE, ET PREMIER EVESQUE DES SARRAZINS. 593

SAINT HOR OU OR, SOLITAIRE DE NITRIE. 598

LES APOLLINARISTES.

ART. I. *HERESIE des Apollinaristes sur l'ame de J.C.* 602
II. *Les Apollinaristes nient la verité du corps de J.C.* 604
III. *Erreurs des Apollinaristes hors le mystere de l'Incarnation: Des Antidicomarianites.* 606
IV. *Histoire des premieres années d'Apollinaire.* 609
V. *Reputation d'Apollinaire dans l'Eglise: Il est fait Evesque.* 611
VI. *Apollinaire travaille pour les études & pour l'Eglise sous Julien.* 612
VII. *L'Apollinarisme est condanné, mais non Apollinaire qui se cache quelque temps.* 613
VII. *L'heresie d'Apollinaire se decouvre peu à peu: Rome la condanne,*
IX. *sans toucher à sa personne.* 615
X. *Vital surprend le Pape Damase.* 617
Vital & Apollinaire font schisme: Les Confesseurs d'Egypte se
XI. *declarent contre eux.* 620
Apollinaire & quelques autres sont deposez par le Concile.

de Rome, à la priere de S. Basile & des autres Orientaux. 622

XII. Les Apollinaristes resistent à l'autorité de l'Eglise : Timothée l'un d'eux est banni. 624

XIII. Le Concile œcumenique & divers autres condannent les Apollinaristes : Mort d'Apollinaire. 626

XIV. Les Apollinaristes condannez par les Empereurs & par les Peres : Leur secte s'eteint, mais non leur doctrine. 628

XV. De la secte des Polemiens : Ecrits de Timothée. 631

XVI. Des ecrits d'Apollinaire, & premierement de ceux qu'il a fait pour la vraie foy. 633

XVII. Ouvrages d'Apollinaire sur l'Ecriture, & sur divers sujets. 634

XVIII. Ecrits d'Apollinaire attribuez à divers Peres. 637

NOTES SUR SAINTE HELENE.

Note I. Du lieu & de la qualité de sa naissance. 638

II. Qu'on ne peut revoquer en doute la decouverte de la Croix par Ste Helene. 638

III. De Jude Cyriaque qu'on prètend avoir trouvé la vraie Croix. 639

IV. Quelques difficultez sur l'eglise du saint Sepulcre. 640

V. Que cette eglise n'a esté dediée en 335 qu'au mois d'octobre. 641

VI. Que Sainte Helene a esté enterrée à Rome, mais n'y est pas morte. 643

VII. De ce qu'on dit des diverses translations du corps de Sainte Helene. 643

VIII. Combien Zabdas & Hermon ont gouverné l'eglise de Jerusalem. 645

NOTES SUR SAINT EUSTATHE.

Note I. Qu'il a esté fait Evesque d'Antioche en 324 ou 325, aprés un Paulin different de Paulin de Tyr, qui ne passa à l'evesché d'Antioche qu'aprés la deposition de S. Eustathe. 646

II. Qu'il n'y a point de troubles dans Antioche à l'election de S. Eustathe, mais à sa deposition. 650

III. Du temps de la deposition de S. Eustathe. 651

IV. Qu'il a esté exilé, & est mort à Philippes en Macedoine. 653

V. Qu'il est mort vers l'an 337. 654

VI. Que la translation de ses reliques se fit en l'an 482. 655

VII. Qu'il n'est point auteur de l'ouvrage sur les six jours, que nous avons sous son nom 655

NOTES SUR SAINT ALEXANDRE DE CONSTANTINOPLE.

Note. I. Qu'il a esté fait Evesque en l'an 313 ou 314. 656

II. Que l'histoire de S. Metrophane & de S. Alexandre n'a pas d'autorité. 657

III. Sur le temps de la mort de S. Alexandre. 657

IV. Sur S. Zotique. 659

NOTES SUR EUSEBE DE CESAREE.

Note I. *S'IL avoit mis les Consuls dans sa chronique.* 659
II. *Que le discours sur le saint Sepulchre prononcé devant Constantin, est apparemment l'eloge de sa trentieme année.* 1660
III. *Sur quelques endroits de Bullus pour justifier Eusebe de l'Arianisme.* 661

NOTES SUR SAINT SIMEON DE PERSE.

Note I. *POURQUOI nous commençons la persecution de Sapor en l'an 344.* 662
II. *Que le jour & l'année du martyre de S. Simeon sont incertains.* 663
III. *Differens noms qu'on donne à Sainte Tarbule.* 663
IV. *De S. Dadas & ses compagnons.* 663
V. *Sur S. Mille Evesque, & sur Milese Abbé en Perse.* 663
VI. *Sur le commencement & la fin de Sapor.* 664
VII. *Que Coqué peut bien estre la mesme ville que Seleucie.* 664
VIII. *A combien Seleucie estoit de Babylone.* 665
IX. *Si l'Evesque de Seleucie gouvernoit toute la Perse.* 665

NOTES SUR SAINT ANTOINE.

Note I. *QU'IL savoit lire.* 666
II. *Deux villes & deux canaux d'Arsinoé, l'un à l'orient du Nil, & l'autre à l'occident.* 666
III. *S'il y avoit quelque village pres de la derniere retraite de Saint Antoine.* 667
IV. *Qu'il faut distinguer le monastere de Pispir de ceux de Dehors.* 667
V. *En quel temps S. Antoine a écrit à Constantin.* 668
VI. *Sur l'année de la naissance & de la mort de S. Paul ermite.* 668
VII. *Autorité de la vie de ce Saint écrite par Saint Jerome.* 669
VIII, *Pourquoi on ne met qu'en 355 le voyage de Saint Antoine à Alexandrie.* 670
IX. *Des reliques de S. Antoine dont parle Ennode.* 671

NOTE SUR SAINT PAUL LE SIMPLE.

SUR une histoire brouillée & ajoutée à Pallade. 671

NOTES SUR SAINT AMON DE NITRIE.

Note I. *SUR son nom.* 672
II. *S'il a quitté le monde aussitost aprés son mariage.* 672
III. *Fausse histoire sur sa mort.* 672
IV. *Qu'il peut estre mort vers l'an 345.* 672
V. *Si c'est de luy que parle Synese.* 673
VI. *Que Nitrie n'avoit point d'Evesque, mais reconnoissoit celui d'Hermopole.* 673
NII. *Que l'Arsise de Pallade peut estre l'Arsene de Socrate.* 674

NOTES SUR SAINT PACOME.

NOTE I. *QUE la seconde histoire du Saint n'est pas du mesme auteur que la premiere : Que la troisieme a esté faite vers 395.* 674
II. *Qu'il peut estre né en 292, avoir esté enrolé en 312 par Maximin, avoir esté battizé & solitaire en 314.* 675
III. *Que Saint Pacome peut estre né dans la haute Thebaïde audessus de Thebes.* 677
IV. *Qu'on ignore le lieu de sa naissance.* 677
V. *Que Tabenne n'estoit point une isle.* 678
VI. *Sur la mort d'Hieracapollon.* 678
VII. *Que S. Pacome est le premier instituteur des cœnobites.* 678
VIII. *Si S. Pacome a receu sa regle d'un Ange.* 679
IX. *De ce que S. Jerome dit du nombre des Religieux dans les monasteres de S. Pacome.* 682
X. *Fautes ou brouilleries dans Cassien sur les moines de Tabènne.* 682
XI. *Que la regle de S. Pacome ne défend point aux novices de lire l'Ecriture sainte.* 683
XII. *Quelques difficultez sur les prieres que ceux de Tabenne faisoient à None & à Vespres.* 683
XIII. *Que dans la Congregation de Tabenne les Religieux n'usoient point de vin.* 684
XIV. *En quels lieux ils pouvoient manger hors de chez eux.* 684
XV. *Quelques remarques sur la regle de Saint Pacome traduite par Saint Jerome.* 684
XVI. *Que Saint Jerome a encore traduit ce que nous avons de S. Pacome, de S. Theodore, & d'Orsise.* 686
XVII. *Le monastere de Men fondé par S. Pacome pour des filles, different de Men ou Tismen qui estoit pour des hommes.* 686
XVIII. *Sur Athenodore nommé aussi Zachée : Qu'il estoit lepreux.* 686
XIX. *Quelques fautes dans l'histoire de celui qui vendit les sandales de ceux de Tabenne.* 687
XX. *Que le monastere de Pabau ou Proou estoit le chef de l'Ordre de Tabenne.* 687
XXI. *Que Silvain n'avoit que 20 ans quand il se convertit entierement.* 688
XXII. *Sur S. Psenamon à qui S. Pacome confia Silvain.* 689
XXIII. *Que S. Theodore peut avoir presché à l'age de vingt ans.* 689
XXIV. *Que Saint Pacome a établi neuf monasteres d'hommes, & un seul de filles.* 690
XXV. *Qu'il est mort le 9 may 348.* 691
XXVI. *Sur la fausse histoire qu'on fait d'un Postume.* 692
XXVII. *Pourquoi l'on fait Petrone Superieur de Tismen.* 692
XXVIII. *S'il faut distinguer deux Tithoès.* 692

NOTE SUR SAINT ACEPSIME.

QUELQUE petite difference entre ses actes & Sozomene. 693

NOTES SUR SAINT SPIRIDION.

NOTE I. *SUR ses actes.* 693
II. *Que selon Rufin il a confessé J.C.* 693
III. *Si les Grecs font de S. Triphylle.* 694

NOTES SUR SAINT MAXIMIN.

NOTE I. *SUR les vies que nous en avons.* 694
II. *Sur le temps & la durée de son episcopat.* 694
III. *Pourquoi on fait commencer l'episcopat de Saint Paulin dés l'an 349: Qu'il n'y a point eu de Valentin Evesque de Treves entre luy & S. Maximin.* 695

NOTES SUR SAINT PAUL DE CONSTANTINOPLE.

NOTE I. *QU'IL fut deposé, & Eusebe intrus en sa place à la fin de 338, ou au commencement de 339.* 697
II. *Sur les differentes expulsions de Saint Paul.* 697
III. *Sur le temps de sa troisieme expulsion.* 698
IV. *Sur la suite de son histoire.* 699
V. *Sur son rétablissement accordé à l'Empereur Constant.* 701
VI. *Sur le temps de sa mort.* 701

NOTE SUR SAINT JACQUE DE NISIBE.

QU'IL peut estre mort à la fin de 350. 702

NOTES SUR SAINT JULE PAPE.

NOTE I. *SUR le jour de la mort de Saint Silvestre.* 702
II. *Sur le Concile qu'on met à Rome en 337.* 702
III. *Si Saint Jule a laissé au choix de Saint Athanase le lieu du Concile demandé par les Eusebiens.* 703
IV. *Que le Concile de Rome s'est tenu au mois de juin 341.* 705
V. *Si Viton assembla le Concile, ou s'il se tint dans l'eglise de Viton.* 706
VI. *Que la lettre de Jule est écrite dans le mesme Concile* 706
VII. *Sur les lettres attribuées à ce Pape.* 707
VIII. *Sur la vie de S. Amais de Tiano.* 707
IX. *Sur diverses histoires de la vie de Saint Severe de Ravenne.* 708
X. *Sur Saint Agapet & Saint Marcellin de Ravenne.* 708
XI. *Pourquoi on dit que Saint Severe a pu vivre jusque vers l'an 390.* 709

NOTES SUR SAINT FRUMENCE.

NOTE I. *QU'IL a esté en Ethiopie vers l'an 300, & en a esté fait Evesque vers 330* 709
II. *Qu'il a esté Evesque d'Auxume, & Apostre de l'Ethiopie.* 710
III. *Qu'il a gouverné l'Ethiopie sous les Princes Aizan & Sazan.* 711

NOTES SUR OSIUS.

Note I. *Sur le Concile d'Elvire.* 711
II. *En quel temps Constance manda Osius à Sirmich.* 715
III. *Qu'Osius a signé la seconde confession de Sirmich.* 715
IV. *Sur l'histoire de la mort tragique d'Osius.* 716
V. *Sur les eloges que Saint Athanase donne à Osius.* 716

NOTES SUR LA PERSECUTION DE JULIEN L'APOSTAT.

Note I. *Qu'il a publié des l'an 361 ses edits pour rétablir l'idolarie.* 717
II. *Si Romain le Confesseur estoit Tribun.* 717
III. *Que Julien a défendu aux Chrétiens & d'enseigner & d'apprendre les humanitez.* 717
IV. *Que Proereſe a quitté sa chaire, parcequ'il estoit Chrétien.* 719
V. *Les poursuites d'Apronien contre les sortileges, ne regardent point les Chrétiens.* 719
VI. *Les actes de Saint Jean & Saint Paul insoutenables.* 719
VII. *Que les actes de Saint Gordien sont faux.* 722
VIII. *Que Saint Donat d'Arrezzo doit estre regardé comme Confesseur, & ses actes comme faux.* 722
IX. *Embaras dans l'histoire de S. Hilarin; qu'il peut y en avoir eu deux.* 723
X. *Sur la méchante histoire de Saint Pelin.* 723
XI. *Qu'il n'est point certain que Saluste Prefet des Gaules ait persecuté.* 723
XII. *Que la vie de Saint Eliphe ne peut faire d'autorité.* 724
XIII. *Saint Alexandre Martyr à Corinthe, confondu avec Saint Theodore d'Antioche.* 724
XIV. *Difficultez de Philostorge sur la statue de Paneade.* 724
XV. *Si cette statue a esté ostée par Maximin, ou par Julien.* 725
XVI. *Comment il faut juger de Marc d'Arethuse.* 726
XVII. *Qu'il n'y a eu qu'un Saint Eupsyque martyrizé à Cesarée.* 727
XVIII. *Sur l'histoire des Saints Manuel, Sabel, & Ismael.* 727
XIX. *Sur celui qui avoit renversé l'autel de Cibele.* 728
XX. *Sur les actes de Saint Basile d'Ancyre.* 728
XXI. *Que ce Saint peut avoir esté de la communion de Marcel d'Ancyre.* 729
XXII. *Fautes dans les actes d'Arteme: Des Saints Eugene & Macaire.* 730
XXIII. *S'il faut regarder Arteme comme un Arien ou comme un Martyr.* 731
XXIV. *Que Saint Juventin & Saint Maximin ont souffert le 25 de janvier 363: S'ils ont esté accusez de conspiration contre Julien.* 733
XXV. *Quel est le Confesseur qui voulut souffrir dans tous ses membres.* 734
XXVI. *Que le Comte Julien estoit oncle maternel de l'Empereur.* 735
XXVII. *Qu'il estoit apostat comme son neveu.* 735
XXVIII. *Differens noms qu'on donne à Saint Theodoret.* 735
XXIX. *Que les actes de Saint Theodoret sont legitimes.* 735
XXX. *Qu'il peut avoir souffert le 23 octobre 362; Des eglises fermées à Antioche* 736
XXXI. *Sur les impietez du Comte Julien.* 738
XXXII. *Que ce Comte n'est mort qu'en l'an 363, & apparemment en janvier.* 738

XXXIII. *Sur la mort de Felix Surintendant.* 739
XXXIV. *Que les Grecs ne font point S^{te} Publie mere de S. Chrysostome.* 739
XXXV. *Temps du martyre de Saint Bonose.* 739
XXXVI. *Sur les actes du mesme Saint.* 740
XXXVII. *Que c'est en l'an 363 que les Juifs ont voulu rebastir leur Temple.* 744
XXXVIII. *Sur Saint Domice moine, Martyr en Syrie.* 744

NOTES SUR L'ABBE' MUCE.

Note I. *S'IL s'appelloit Muce ou Patermuce.* 745
II. *Sur Isaie auteur d'une regle.* 745

NOTES SUR SAINT HILAIRE.

Note I. *QUEL est Fortunat auteur de la vie de S. Hilaire : En quel temps elle paroist avoir esté écrite.* 745
II. *Que S. Hilaire n'est point né dans la religion Chrétienne.* 747
III. *Qu'il ne savoit pas parfaitement le grec.* 748
IV. *Temps & imperfection de la premiere requeste de Saint Hilaire à Constance.* 749
V. *Qu'il faut mettre le Concile de Beziers & l'exil de S. Hilaire en 356, avant le mois de juin.* 749
VI. *Que Rhodane banni en l'an 356, estoit Evesque de Toulouse.* 749
VII. *En quel temps S. Hilaire receut les lettres des Evesques de France.* 750
VIII. *Qu'il écrivit son livre des Synodes vers la fin de l'an 358.* 750
IX. *Sur quelques additions au livre des Synodes.* 751
X. *Que la lettre de S. Hilaire à sa fille n'est point supposée.* 751
XI. *Qu'il n'a presenté qu'une requeste à Constance pour demander audience.* 751
XII. *Quand il a écrit son livre contre Constance.* 751
XIII. *Qu'il est revenu de son exil dés l'an 360.* 752
XIV. *De quelle isle il chassa les serpens.* 752
XV. *Qu'il faut mettre en 360 ou 361, le Concile de Paris.* 753
XVI. *Qu'il faut mettre en 364 la dispute de S. Hilaire contre Auxence.* 755
XVII. *Si la lettre attribuée à Auxence dans S. Hilaire, est veritablement de cet heretique.* 755
XVIII. *Sur l'année de la mort de Saint Hilaire.* 755
XIX. *Sur une fausse relation de quelques particularitez de sa mort.* 757
XX. *Sur la pretendue translation de S. Hilaire à S. Denys en France.* 757

NOTES SUR SAINT THEODORE DE TABENNE.

Note I. *QU'IL fut touché de Dieu le jour de l'Epiphanie.* 758
II. *Qu'il peut estre né vers l'an 314.* 758
III. *Si S. Theodore a fait la boulangerie à Pachnum.* 759
IV. *Que S. Theodore a esté fait Abbé vers le commencement de l'an 352.* 759
V. *Sur les cheveux blancs qu'on semble luy attribuer.* 760
VI. *Que S. Athanase peut avoir visité la Thebaïde en l'an 365.* 760
VII. *Que S. Theodore peut estre mort en l'an 367.* 761
VIII. *Que l'écrit attribué à Orsise par Gennade, peut estre sa Doctrine.* 761

NOTE SUR MARCEL D'ANCYRE.

SUR la separation de S. Athanase de la communion de Marcel. 762

NOTES SUR LUCIFER DE CAGLIARI.

NOTE I. *SUR le temps auquel il a fait ses écrits.* 763
II. *Que Paulin ne fut fait Evesque d'Antioche que durant le Concile d'Antioche au plustost.* 763
III. *Sur la durée des partis de Paulin & de Melece.* 764
IV. *Sur le schisme & la veneration de Lucifer.* 764
V. *Sur la preface jointe à la requeste de Marcellin & Faustin.* 766
VI. *Que le traité contre les Ariens est plutost de Faustin que de Gregoire d'Elvire.* 767
VII. *Qu'on ne voit point que Gregoire d'Elvire ait quitté le schisme des Luciferiens.* 767
VIII. *Que Bonose Evesque de Treves estoit apparemment Luciferien.* 768
IX. *Que l'Ambrosiaster ou l'auteur des commentaires sur S. Paul, peut estre un Hilaire, mais non le schismatique.* 768
X. *De qui & de quel temps peuvent estre les Questions sur l'ancien & le nouveau Testament.* 769

NOTES SUR SAINT EUSEBE EVESQUE DE VERCEIL.

NOTE I. *JUGEMENT de diverses pieces qui regardent son histoire.* 771
II. *Qu'il pouvoit gouverner les Eglises de Tortone, d'Yvrée, & de Novare: Sur la vie de S. Innocent de Tortone.* 772
III. *Que George dont parle Libere dans sa lettre à Constance, est celui de Laodicée.* 774
IV. *Qu'il faut mettre le Concile de Milan au commencement de l'an 355.* 774
V. *Que S. Denys de Milan & S. Rhodane de Toulouse, n'ont point signé la lettre du Concile de Milan à S. Eusebe.* 774
VI. *Que la lettre de Constance à S. Eusebe, a esté écrite avant la tenue du Concile de Milan.* 775
VII. *Sur diverses pieces dont on tire l'histoire du Concile de Milan.* 775
VIII. *Que S. Denys est mort apparemment avant l'an 362: Sur sa translation à Milan.* 776
IX. *Qu'apparemment le Comte Joseph estoit mort lorsque S. Eusebe fut si cruellement maltraité par les Ariens.* 776
X. *Qu'Evagre emmené d'Antioche par S. Eusebe, est le successeur de Paulin.* 777
XI. *Que la lettre de S. Ambroise sur l'election d'un Evesque de Verceil, n'oblige point à mettre la mort de Saint Eusebe plustard qu'en l'an 370.* 777
XII. *Que S. Eusebe n'est point mort martyr dans les tourmens.* 777
XIII. *Sur le temps & l'autorité de la vie de S. Marcellin d'Embrun.* 778
XIV. *Sur le temps de l'ordination de S. Marcellin d'Embrun.* 779

XV. Que

XV. *Que rien n'oblige à croire que Saint Vincent de Digne ait assisté au Concile de Valence* 780

NOTES SUR SAINT HILARION.

NOTE I. *QU'IL est né en l'an 291.* 780
II. *Sur la visite de S. Hilarion à S. Antoine.* 780
III. *Quelques fausses remarques sur un miracle du Saint.* 780
IV. *Metaphraste contraire à S. Jerome.* 781
V. *Que S. Hilarion a quitté la Dalmacie en l'an 365 au plustard.* 781
VI. *Qu'il est mort sur la fin de l'an 371, apparemment le 21 d'octobre.* 781

NOTES SUR LES SAINTS PAUL, ISAIE &c.

NOTE I. *SUR leur histoire écrite par Ammone.* 782
II. *Sur le temps de leur martyre.* 782

NOTE SUR SAINT JULIEN SABBAS.

QUAND il a commencé à avoir des disciples. 785

NOTES SUR SAINT ABRAHAM PRESTRE.

NOTE I. *OU ce Saint est distingué de quelques autres de mesme nom.* 785
II. *Quel est l'Ephrem auteur de la vie de S. Abraham.* 786
III. *Sur la prestrise de S. Abraham.* 787
IV. *Sur quelques endroits de la vie du Saint ajoutez au grec.* 788

NOTE SUR SAINT MOYSE, EVESQUE DES SARRAZINS.

TEMPS de la guerre de Mavie contre les Romains. 788

NOTES SUR LES APOLLINARISTES.

NOTE I. *QU'APOLLINAIRE n'a pas apparemment nié les sens du corps en J.C, mais le sens & l'intelligence.* 789
II. *Si S. Gregoire de Nazianze a cru que les Apollinaristes appelloient J.C.* homo dominicus, *ou simplement* Dominicus. 789
III. *Qu'Apollinaire a esté Evesque.* 789
IV. *De quelle Laodicée il estoit Evesque.* 790
V. *Que c'est à Paulin d'Antioche, & en 375, que Damase adresse la confession de foy sur l'Incarnation.* 791
VI. *Que la petite lettre d'Apollinaire aux Evesques Confesseurs, n'est écrite qu'aprés la mort de S. Athanase.* 791
VII. *Sens d'un passage de Rufin sur la premiere condannation de l'erreur d'Apollinaire.* 792
VIII. *A qui est adressée la lettre de Damase à Timothée.* 792
IX. *Que Timothée qui cite Erecle, n'est pas le disciple d'Apollinaire.* 792
X. *Divers ouvrages d'Apollinaire.* 793
XI. *Que la lettre à Denys n'est point du Pape Jule, mais plutost d'Apollinaire.* 793

APPROBATION.

J'AY lu par l'ordre de défunt Monſeigneur le Chancelier, le ſettieme volume des *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique &c.* composé par feu Monſieur l'Abbé de Tillemont; dans lequel je n'ay rien trouvé de contraire à la foy de l'Egliſe Catholique, ni aux bonnes mœurs. Fait à Paris ce ſamedi ſixieme fevrier de l'année mille ſept-cens de l'Incarnation de noſtre Seigneur J.C.

GARSON, Curé de S. Landry.

APPROBATION DES DOCTEURS.

NOUS ſouſſignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris; certifions que nous avons lu le livre qui a pour titre, *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique des ſix premiers ſiecles, Tome ſettieme:* composé par feu Mr de Tillemont; dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne ſoit conforme à la foy orthodoxe de l'Egliſe Catholique, & aux regles des bonnes mœurs. En foy de quoy nous avons ſigné le preſent certificat; à Paris le cinquieme jour de fevrier 1700.

T. ROULLAND.

LE FEUVRE, Profeſſeur du Roy en Theologie.

Ste HELENE,

Venscuple invenit. *S.Thomassin Sculptor Regius*

Lignum vitæ est his qui apprehenderint eam. Prov. 3. v. 18.

SAINTE HELENE VEUVE, IMPERATRICE, ET MERE DU GRAND CONSTANTIN.

ARTICLE PREMIER.

Naissance de Ste Helene : Elle est mariée à Constance Chlore ; est faite Auguste par Constantin son fils.

NOTE 1. ["SAINTE HELENE n'a rien eu de considerable dans sa naissance,]'qu'elle tiroit du bourg de Drepane en Bithynie, selon Procope.[a] Ce que nous dirons de sa mort, montre qu'elle peut estre née vers l'an 248.[b] Elle est appellée dans ses inscriptions Flavia Julia Helena.[c] L'histoire luy attribue beaucoup d'esprit & de courage, avec une magnificence digne d'une mere de Constantin.[d] Sa premiere condition fut, à ce qu'on croit, d'estre"hostelliere :[e] Elle devint ensuite femme"de Constance, [que Diocletien eleva à la dignité de Cesar l'an 292;] & elle eut de luy le grand Constantin, à Naïsse[dans la Dardanie, vers l'an 274. On ne dit point qu'elle ait eu d'autre

Proc. æd. l. 5. c. 2. p. 96. b.
a Eus. v. Cons. l. 3. c. 46. p. 506. a.
b Goltz. p. 125. a.
c Eus. c. 42. p. 504. b | n. p. 230. 2. b. c | Lib. or. 9. p. 217. c | Ru. l. 10. c. 7. p. 163. 1.
d Amb. div. 5. p. 123. b.
e Amm. an. p. 471. a. b.

Stabularia. V. Constantin note 1.

Euf.v.Conf.l.3. c.42.p.506.a. enfant que luy,]'& il eſt certain que c'eſtoit ſon unique fils lorſqu'elle mourut.

["Conſtance en prenant la qualité de Ceſar, fut obligé de repudier ſa femme, pour epouſer la belle-fille de Maximien Hercule. On ne dit point ce que Sainte Helene devint depuis, juſqu'à ce que Conſtantin eſtant devenu Empereur en l'an 306, (V. Diocletien § 9|& Conſtantin § 3.)
c.47.p.506.d. la rappella à la Cour,]'& luy donna le titre d'Auguſte,fit graver [ſon nom &]ſon image ſur les monnoies d'or[& d'autre metail,] 1.
Birag.p.440| Can.num.§ 69. p.47-49|byz.p.15. 'dont on croit que"nous en avons encore pluſieurs; [a] luy accorda tous les avantages & tous les honneurs qu'elle pouvoit attendre d'un fils qui avoit pour elle toute l'affection & tout le reſpect que &c.
a Euſ.p.507.a. la nature demandoit de luy, & qui mettoit une partie de ſa pieté à obſerver le commandement que Dieu fait aux enfans d'honorer
c.46.p.506.b. ceux qui leur ont donné la vie.[Il luy donna]'des terres dans
c.47.p.507.a. tous les endroits de l'Empire,'& luy ouvrit tous ſes threſors
c.42.p.504.b. pour en diſpoſer comme il luy plairoit.'Il paroiſt que de ſon coſté elle aimoit beaucoup non ſeulement Conſtantin ſon fils, mais encore les enfans de ce prince;[& elle le témoigna aſſez à la mort
n.p.250.2.b.c| Lib.p.217.c.d. de Criſpe.]'Auſſi on attribue à ſes ſoins & à ſon adreſſe,"de ce que les freres de Conſtantin ſe trouverent toujours hors d'état de luy cauſer aucun trouble. (V. Conſtantin § 85.)

Thdrt.l.1.c.17. p.563.564. 'Theodoret luy donne la gloire d'avoir nourri ſon fils dans la
b Euſ.c.47.p. 506.d. pieté.[b] Mais Euſebe nous aſſure qu'elle avoit eſté dans l'ignorance du vray Dieu juſqu'à ce que ſon fils la rendit ſervante de J.C. [Ainſi ſa converſion fut une ſuite de celle de Conſtantin arrivée en l'an 311, lorſque Sainte Helene avoit environ 63 ans. Mais
d. quoiqu'elle fuſt entrée fort tard dans l'ecole du Sauveur,]'elle pratiqua ſi bien les divines leçons qu'il nous donne,qu'il ſembloit
Ruf.l.10.c.7.p. 163.1. qu'elle y euſt eſté elevée dés le commencement de ſa vie.'Sa foy & ſon zele pour la religion & la pieté eſtoient incomparables:
Paul.ep.11.p.135. 'De ſorte que Conſtantin ne paroiſſoit pas moins eſtre le premier de tous les Princes par la foy de ſa mere,que par la ſienne propre.
Greg.l.9.ep.59. p.957.a. 'Saint Gregoire dit qu'elle a allumé dans les cœurs des Romains [l'amour de]la foy Chrétienne.

[Sa pieté parut particulierement dans la Paleſtine, où elle ne vint ſelon la ſuite d'Euſebe,qu'aprés le Concile de Nicée; & ce ne fut meſme apparemment qu'aprés"le voyage qu'elle fit à Rome Ib.note 54.
Zoſ.l.2.p.685.c| Vict. epito| Con.i.ori.C.p. 34.a. vers le milieu de l'an 326,]'où ſon cœur fut percé de douleur par la mort funeſte de Criſpe ſon petit-fils. Elle reprocha fortement

1. Theophane, *p. 15. b*, veut qu'elle n'ait eſté couronnée[& faite Auguſte]qu'en l'an 325, aprés le Concile de Nicée.

cette faute à Constantin; & on pretend que ce fut pour appaiser sa douleur que ce prince fit mourir sa femme, dont les calomnies l'avoient porté à oster la vie à son fils;[quoique S^te Helene ne desirast pas sans doute qu'il punist sa faute d'une maniere si rigoureuse.]

ARTICLE II.

S^te Helene va visiter les saints lieux à Jerusalem: En quel état ils estoient.

[DIEU consola bientost S^te Helene, en luy faisant trouver d'une maniere toute miraculeuse le thresor sacré de la Croix.]'Theophane dit que Constantin dans le Concile de Nicée, avoit ordonné à S. Macaire Evesque de Jerusalem, de chercher le bois de la Croix, avec le lieu de la resurrection & de la passion du Sauveur.'Neanmoins c'est à Sainte Helene, que Theophane mesme[& les plus anciens,]attribuent principalement la gloire d'avoir cherché & trouvé la Croix.[Cet evenement si celebre a esté raporté non seulement par les anciens historiens, comme Rufin, Sulpice Severe, Theodoret, Socrate, & Sozomene, mais encore par S. Ambroise, par S. Paulin, & par S. Jean Chrysostome.] Thphn.p.18.b. p.20.

NOTE 2. 'S. Cyrille de Jerusalem en parle aussi.["De sorte qu'il n'y a rien de plus assuré que le fond de ce grand evenement. Mais il y a quelques circonstances dans lesquelles les auteurs ne conviennent pas entierement, soit qu'ils racontent l'un une chose, & l'autre une autre, soit que les differens raports par lesquels cette histoire avoit passé avant que de venir à eux, aient ajouté ou retranché quelque chose à la verité, comme il n'est que trop ordinaire, sans que cela puisse diminuer rien de la certitude de la chose en laquelle ils conviennent tous.] Cyr.ad C.p.247.c.

'Il semble que S^te Helene se fust chargée de faire une visite generale des peuples & des provinces de l'Orient, pour pourvoir à leurs besoins.'Mais le principal dessein de son voyage, estoit d'aller dans la Palestine, voir ce pays si plein de merveilles, & y rendre graces à Dieu de tant de prosperitez dont il la combloit en la personne de son fils & de ses petits-fils. C'est le dessein que la pieté dont elle faisoit son capital, luy avoit mis dans le cœur.'On pretend qu'elle y fut mesme poussée par des revelations que Dieu luy envoyoit;[d'où Theophane a pris sans doute ce qu'il dit,] 'que Dieu dans une vision luy avoit ordonné d'aller à Jerusalem, Euf.v.Conf.l.3.c.42.p.504.b. b|Amb.div.3.p.123.g. Ruf.l.10.c.7.p.162.1|Socr.l.1.c.17.p.46.b. Thphn.p.18.b.c.

& d'y faire connoiſtre les ſaints lieux couverts de terre par les impies; & qu'ayant declaré cet ordre à Conſtantin, elle en obtint
Paul.ep.11.p. 155. la permiſſion de l'executer. [Il eſt toujours certain,] 'qu'elle entreprit ce voyage par un ordre particulier du Ciel, comme la ſuite le fit bien paroiſtre.

Euſ.v.Conſ.l.3. c.42.p.504.a.b. a Theod.l.1.c.17. p.574.a. b Paul.p.156. 'Sa pieté luy fit donc entreprendre cette fatigue avec une force d'eſprit admirable dans une extreme vieilleſſe,[a] ſans conſiderer ſa foibleſſe, ni qu'elle approchoit de 80 ans.[b] Elle demanda à ſon fils le pouvoir de purifier tous les lieux conſacrez par les veſtiges de J.C; & par les actions divines qu'il a faites pour noſtre ſalut; d'en abatre les temples, les idoles, & toutes les impietez par leſquelles on les avoit profanez, & de les conſacrer au culte & à la religion de celui à qui ils appartenoient; afin que l'Egliſe puſt adorer J.C. dans les meſmes lieux ou il luy avoit donné l'origine. Elle obtint ſans peine de ſon fils tout ce qu'elle voulut, & ſe trouvant maiſtreſſe de toutes les richeſſes de l'Empire, pour les employer en des œuvres de pieté, elle en uſa plutoſt avec profuſion qu'avec liberalité. Elle orna tous les lieux dans leſquels le Sauveur avoit accompli les myſteres de noſtre redemption par ſon Incarnation, [& ſa naiſſance,] par ſa paſſion, par ſa reſurrection, & par ſon aſcenſion. Elle y baſtit des egliſes avec toute la magnificence que la pieté peut deſirer, & qu'une Imperatrice
p.154.155. peut faire. 'Nous commencerons par ce qui regarde l'egliſe qu'elle baſtit ſur le Calvaire, & ſur le ſepulcre de J.C.

Euſ.v.Conſ.c. 26.p.498.b. c Paul.p.158| Chry.in Jo.h. 84.p.543 544. 'Elle trouva ces lieux ſacrez, profanez d'une maniere deplorable, & [comme] entierement inconnus des hommes.[c] Car dés le temps de la Paſſion, les diſciples n'ayant eu ni la hardieſſe, ni le loiſir de penſer à prendre la Croix de J.C, les Juifs l'avoient cachée dans la terre à l'endroit meſme du tombeau, où on la
Amb.p.123.i. trouva depuis; 'le demon ayant eſté bien aiſe, dit S. Ambroiſe, de derober à la vue des hommes l'épée dont il avoit eſté percé.

Socr.p.46.c. [Quelques années aprés,] 'comme les Chrétiens témoignoient dés le commencement de l'Egliſe un reſpect particulier pour le
Euſ.c.26.p.497. b.c. tombeau où J.C. avoit eſté mis; 'des hommes impies, ou plutoſt tous les demons par leur moyen, s'eſtoient efforcez d'en abolir la memoire. [Les payens] avoient comblé de terre la caverne du ſaint Sepulcre; & ayant beaucoup elevé cet endroit, ils l'avoient
Hier.ep.13.p. 102.d. pavé de pierres, & y avoient baſti un temple de Venus. 'Ils avoient mis la ſtatue de cette deeſſe d'impudicité au lieu ou J.C. avoit ſouffert la mort pour les hommes; & ils en avoient poſé une de Jupiter au lieu de ſa reſurrection. C'eſtoit l'Empereur Adrien

qui avoit commis ce crime environ 190 ans auparavant, 's'estant imaginé pouvoir abolir la croyance de ces mysteres de la religion Chrétienne, par cette profanation des lieux où ils s'estoient accomplis. d|Paul.p.134.

'Mais Dieu n'avoit permis que la Croix demeurast cachée durant quelque temps, que pour la faire trouver plus glorieusement à ceux qui la chercheroient par un mouvement de pieté: & cela parut assez en ce que les payens qui avoient sans doute creusé la terre en cet endroit pour y bastir le temple de leur idole, ne l'avoient point decouverte. 'C'estoit mesme une providence toute particuliere de Dieu, de ce que ce bois sacré estoit demeuré caché jusqu'au regne de Constantin. Car il est certain que s'il fust tombé entre les mains des Juifs, ces impies qui prenoient toutes sortes de precautions pour empescher que la foy de J. C. ne s'établist, n'auroient pas manqué de le mettre en pieces & de le bruler. Ils n'auroient pu souffrir de voir honorer la passion du Sauveur dans sa Croix, & ils auroient cherché toutes sortes d'inventions pour l'abolir. Il ne faut donc point s'étonner que la Croix soit demeurée si longtemps cachée. Il falloit qu'elle le fust pour estre conservée à la posterité, & pour eviter la fureur tant des Juifs, que des Gentils qui ont persecuté l'Eglise aprés eux, & avec presque encore plus de fureur qu'eux. Car il est aisé de juger ce qu'ils auroient fait de la Croix, si elle fust tombée entre leurs mains, eux qui ont fait tant de choses pour abolir la memoire du lieu mesme de la Croix. Paul.p.138. p.134.

ARTICLE III.

Ste Helene trouve la Croix & le saint Sepulcre.

'LORS donc que Sainte Helene fut arrivée à Jerusalem, & qu'elle eut commencé à visiter les saints lieux, le S. Esprit l'enflamma du desir de trouver le bois de la Croix, ne pouvant souffrir de se voir dans l'eclat & la magnificence d'une Imperatrice, pendant que le triomphe de J.C. & l'étendar de nostre salut estoit caché dans la poussiere, & étoufé sous des ruines. 'Sa pieté le luy fit chercher avec soin dans tous les endroits de Jerusalem où on pouvoit esperer de le trouver. Mais elle voyoit peu de moyens de réussir dans cette recherche: personne ne pouvoit dire avoir vu la Croix; & la memoire qui avoit pu se conserver d'abord parmi les Chrétiens du lieu où on l'avoit Amb.div.3.p.123.h i|Paul.cp.11.p 136. Paul.p.136.137.

cachée, s'estoit tout à fait effacée & par la longueur des temps, & par les superstitions idolatres qu'on y pratiquoit depuis pres de deux siecles.'Car ces superstitions avoient mesme osté aux Chrétiens la liberté d'y venir faire leurs prieres, depeur qu'ils ne semblassent y aller adorer Venus.

Ruf.l.10.c.7.p. 163.1.

'Cette difficulté ne fit neanmoins qu'enflammer la pieté de Helene;'& l'ardeur de sa pieté luy fit obtenir de l'Esprit saint, qui connoist tous les secrets de nos cœurs, la lumiere necessaire pour trouver ce qu'elle cherchoit. Voyant donc que tous ses soins & ses recherches estoient inutiles, elle demanda qu'on luy montrast seulement le lieu où J.C. a souffert. Elle s'en informa des Chrétiens qui avoient le plus de doctrine & de pieté: & elle fit mesme venir pour cela à Jerusalem "les plus habiles des Juifs. Tous NOTE 3. convinrent unanimement du lieu:'Et Rufin dit qu'elle le connut [encore] par quelque marque qu'il plut à Dieu de luy en donner. 'Aussitost poussée par le mouvement du S. Esprit, elle ordonna qu'on fouillast en cet endroit, y faisant travailler & ceux de la ville & les soldats.'Elle fit abatre tous les bastimens profanes qui souilloient la pureté de ce lieu:'Et l'on en transporta bien loin tous les materiaux & la terre mesme qu'elle fit creuser jusqu'à une assez grande profondeur, selon l'ordre donné par Constantin, [à qui Helene pouvoit en avoir écrit.]

Amb p.123.i. | Paul.p.137. | Ruf.p.163.1. | Paul.p.137. | Ruf.p.163.1. | Euf.v.Conf.l.3. c.27.p.498.d.

'Enfin la foy de la Sainte fut exaucée contre l'esperance de tous les autres; & lorsqu'on eut creusé bien avant,[a]l'on decouvrit le saint Sepulcre,[b]auprés duquel on trouva trois croix,[c]avec le titre qui avoit esté attaché à celle de J.C,[d]& les cloux qui avoient percé son sacré corps.[e]La joie qu'on eut d'abord en decouvrant ce thresor, fut troublée aussitost par la difficulté de discerner le bois salutaire de la Croix du Sauveur d'avec les deux autres croix qui avoient servi au supplice des deux larrons.[f]Le titre qui avoit esté mis au dessus de la Croix de J.C, fut une marque pour la faire reconnoistre, [peutestre en considerant la place des cloux avec lesquels il avoit esté attaché.][g]Car il fut trouvé à part.[h]Mais cet indice estoit trop foible pour s'en contenter.

Paul.ep.11.p. 137. | a Euf.c.28.p. 499.a. | b Thdrt.l.1.c. 17.p.564.a|Soz. l.2.c.1.p.441.b. | c Soz|Ruf.&c| Amb.p.123.k. | d Amb.p.123.m| Socr.l.1.c.17.p. 47.c. | e Paul.p.137. | f Amb.p.123.l| Chry.in Jo.h. 84.p.544.a. | g Soz.p.441.b. | h c Ruf.

[i]On recourut donc à la lumiere de Dieu au defaut de celle des hommes; & Saint Macaire qui estoit Evesque de Jerusalem, en proposa le moyen.[k]C'estoit un Prelat celebre pour sa sagesse, & vraiment digne de Dieu:[l]& il venoit alors de terrasser l'heresie d'Arius dans le grand Concile de Nicée.'Ce saint Evesque sachant qu'il y avoit une des principales dames de la ville extremement malade, il dit à Helene qu'il falloit faire apporter les trois croix

i Ruf. | k Thdrt.p.564. b. | l c.15.p.562.b. | Ruf.l.1.c.7.p. 223.1.2.

&c. chez la malade,'&"demanda à Dieu, les genoux en terre, qu'il voulust operer la guerison de cette dame par l'attouchement de la Croix qui avoit servi à la redemption de tout le monde. 'L'Imperatrice & tout le peuple estant donc present à cette action,'il fit toucher les deux premieres croix à la malade, sans qu'elle en ressentist aucun effet, mais luy ayant fait toucher la troisieme, elle se leva aussitost entierement guerie, & plus forte qu'elle n'avoit jamais esté.'On tient, dit Sozomene, qu'on fit la mesme chose à un corps mort, qui ressuscita à l'heure mesme.'S. Paulin & S. Sulpice Severe ne marquent que ce dernier miracle.

c.8.p.123.2. c.7.p.123.2. c.8. Soz.p.442.b. Paul.ep.11.p.137.138|Sulp.l.2.p.153.

ARTICLE IV.

Veneration de toute l'Eglise pour la Croix & les autres instrumens de la Passion.

'HELENE ravie d'avoir trouvé le thresor qu'elle souhaitoit si fort, adora[dans ce bois sacré,]non le bois mesme,dit S. Ambroise,ce qui eust esté imiter l'erreur des payens, & la vanité des impies;mais le Roy des cieux qui avoit esté attaché à ce bois,& qui avoit crié de là à son Pere pour luy demander qu'il pardonnast les pechez de ceux mesmes qui l'y avoient attaché. L'ardeur de sa devotion la pressoit d'aller embrasser ce remede qui nous donne l'immortalité; & son humilité luy faisoit craindre que ce ne fust pas traiter avec assez de respect une chose si auguste & si sacrée. Ainsi partagée entre ces differens mouvemens d'une mesme pieté,elle ne savoit à quoy se resoudre. La suite de S. Ambroise est obscure : il semble dire neanmoins que l'amour l'emporta sur la crainte, & que S^te^ Helene s'approcha de la Croix pour y trouver de nouveaux effets de la grace & de la misericorde de Dieu.

Amb.div.3.p.123.l.m.

'Elle prit une partie de ce riche thresor pour le porter à son fils; & ayant enfermé le reste dans une boete d'argent,[a]elle le remit entre les mains de l'Evesque de Jerusalem, pour conserver dans tous les siecles à venir ce monument de nostre salut.[b]Il fut gardé bien soigneusement dans l'eglise magnifique qu'on bastit aussitost aprés, comme nous allons dire : & l'Evesque seul avoit pouvoir d'en donner de petits morceaux, que l'on consideroit comme une grace & une benediction toute particuliere.'Melanie l'ayeule apporta à Saint Paulin un de ces morceaux de la Croix, qu'elle avoit receus de Jean Evesque de Jerusalem; & S. Paulin en envoya une partie enchassée dans de l'or à S. Sulpice Severe.

Ruf.l.10.c.8.p.162.2|Codi.ori.C.p.38.b. a Tdrt.l.1.c.17.p.564.c|Ruf. b Paul.ep.11.p.138. p.133.

[Le mesme Saint Paulin nous dit une chose fort singuliere
p.138. du morceau de la Croix qui estoit à Jerusalem.]'Cette Croix « dit-il, conservant une vertu de vie dans une matiere insensible « & inanimée, accorde depuis ce temps là presque tous les jours son « bois precieux aux desirs & aux vœux d'une infinité de personnes, « sans en souffrir neanmoins aucune diminution, demeurant tou- « p.139. jours la mesme comme si on n'y avoit pas touché.'Elle se laisse « tous les jours partager en plusieurs morceaux, & demeure expo- « sée toute entiere à la veneration des peuples. Mais cette vertu « incorruptible, & cette fermeté inalterable, est l'effet du Sang « de cette chair [divine] qui a souffert la mort sans estre sujette à la « Bar.326.§ 50. corruption.'Il est assez clair par ces paroles, que S. Paulin a cru « que la Croix ne diminuoit point, quoique l'on en coupast souvent des morceaux. On appuie le mesme miracle sur quelques passages Cyr.cat.4.10.13. p.27.b|9..c|125. a. de S. Cyrille de Jerusalem,'qui dit seulement que les morceaux de la Croix qu'on emportoit de Jerusalem, s'estoient déja repandus par tout le monde [environ 25 ans aprés; mais ne marquent en aucune maniere que ce fust sans en diminuer le tronc.]

Boll.3.may,p. 365.§ 13|365|Flor. p.493. 'Il paroist que des le V. ou VI. siecle au moins, l'Eglise latine celebroit le troisieme de may la decouverte, ou comme on dit communément, l'Invention de la sainte Croix, comme elle le fait Boll.3.may,p. 365 § 22. encore aujourd'hui: & plusieurs Eglises festent ce jour là.'Les a Menæ.1,p.203| Ugh.t.6 p.1069| Typi.p.12.2. Grecs en font quelque memoire le sixieme de mars:[a] mais ils font leur grande feste de la Croix le 14[e] jour de septembre sous le titre de l'Exaltation; & ils celebrent ce jour là fort solennellement l'apparition de la Croix à Constantin, & sa decouverte par S[te] Helene. [Cela se faisoit apparemment des le V. ou VI. siecle;] Boll.2.apr.g.p. 16.1. 'puisque nous apprenons de l'histoire de S[te] Marie Egyptienne, qu'on partoit en foule d'Alexandrie durant l'été, pour venir Flor.p.828. celebrer à Jerusalem l'Exaltation de la Croix.'L'Eglise latine celebre aussi la mesme feste: mais elle y honore aujourd'hui les miracles qui se firent sous l'Empereur Heracle, lorsque la vraie Croix qui avoit esté prise par les Perses, fut raportée à Jerusalem vers l'an 628. Neanmoins on la trouve dans des monumens de l'Eglise latine plus anciens qu'Heracle, comme dans les marty- Sacr.p.130. rologes de S. Jerome,'& dans le Sacramentaire de S. Gregoire.

Socr.l.1.c.17.p. 47.b.c. 'Socrate dit que selon la croyance de tous ceux de Constantinople, Constantin fit mettre le morceau de la Croix que sa mere luy avoit envoyé, dans une de ses statues, qu'il fit poser quelque temps aprés sur une colonne de porphyre, dans la place de Constantinople qui portoit son nom, croyant que ce bois sacré

seroit

feroit la garde de toute la ville.'Les nouveaux Grecs disent que les croix des deux larrons furent aussi portées à Constantin, qui les fit mettre en terre sous la grande place de Constantinople, avec le vase des parfums qu'on avoit repandus sur J.C, & plusieurs autres monumens de ses miracles. Codi.ori.C.p.17. c.d|Suid.φ.p. 1078.b.c.

'Saint Ambroise assure qu'Helene employa l'un des cloux à faire un frein de cheval pour Constantin, & que d'un autre elle luy en fit un diademe enrichi de perles,'ou un casque de guerre, selon Rufin suivi par les historiens ecclesiastiques.[a] Saint Gregoire de Tours dit que ce clou fut enchassé dans la teste de la statue de Constantin mise sur la colonne de porphyre: [b]ce qu'on trouve aussi dans les Grecs.[c] Il ajoute qu'Helene en fit jetter un autre dans la mer Adriatique, pour empescher les tempestes qui y estoient fort frequentes: ce que Dieu accorda à sa foy. Et cette mer ayant ainsi esté sanctifiée, les mariniers qui y navigeoient, avoient soin aussi de se sanctifier par les jeûnes, les prieres, & le chant des hymnes.'Le mesme Saint qui soutient que J.C. avoit esté attaché à la croix avec quatre cloux, dit qu'il y en avoit deux dans le mords qu'Helene avoit fait faire.'Et S. Jerome dit en effet qu'elle avoit fait faire un frein des cloux de la Croix de nostre Seigneur.'Saint Gregoire de Tours dit que ce frein se conservoit encore de son temps; & que peu auparavant, l'Empereur Justin en avoit eprouvé la vertu"contre les demons:'Ce Saint, aprés S. Ambroise & divers autres, applique à ce mords un passage de Zacarie.'Saint Jerome marque cette application, & la qualifie "pieuse, mais ridicule. [Nous ne pretendons pas non plus que tout ce que S. Gregoire de Tours & les autres ont dit sur ces cloux, doive passer pour certain.]'On trouve aujourd'hui beaucoup de cloux, que l'on pretend estre encore de ceux avec lesquels JESUS CHRIST a esté attaché à la Croix: ce que Baronius avoue assez estre insoutenable; & il y cherche des explications pieuses. Amb.div.3.p. 123.124. Ruf.p.163.2| Socr.p.47.c| Thdrt.p.564.c. a Gr.T.gl.M.c. 6.p.16. b Codi.ori.C.p. 23.c. c Gr.T.p.15. p.14-16. Hier.in Zac.14. p.288.c.d. Gr.T.p.16. &c. p.14|Amb.p. 124.g|Ruf.p. 163.2. Hier.ut sup. *sensu pio dictum.* Bar.326.§ 54.

[Le titre de la Croix qui fut aussi trouvé, comme nous avons dit, est encore aujourd'hui à Rome, à ce que l'on tient, mais seulement en partie.]'Sozomene dit que les lettres en estoient mangées lorsqu'on le trouva. Soz.l.2.c.1.p. 441.c.

[Pour ce qui est des autres instrumens de la Passion du Sauveur, l'histoire ne nous apprend point comment ils ont esté conservez;] 'mais S. Gregoire de Tours assure que de son temps l'on voyoit la lance, le roseau, l'éponge, & la couronne.'On pretend que la lance a aussi esté trouvée par S[te] Helene, & qu'aprés avoir esté Gr.T.p.18. Boll.15.mars.p. 379.§ 21.

portée en divers endroits, elle est"conservée à Rome dans l'eglise du Vatican depuis l'an 1492. &c.

Gr.T.p.19. 'Saint Gregoire de Tours dit que les épines de la couronne paroissoient encore comme vertes, conservant leur couleur naturelle par une vertu divine.[Chacun sçait comment la France a esté enrichie de ce thresor sous le regne de S. Louis, & les miracles que Dieu fit alors pour en certifier la verité.]'Il les a voulu renouveller en ces dernieres années"dans le monastere de Port-Royal, &c. par une épine tirée de sa couronne,[& qui estoit la seule qui y restast.]Les Eglises de Paris & de Sens en ont attesté quelques uns par leurs procés verbaux publiez dans ces dioceses en 1656 & 1657.

Vendr.in 16.p. 488-491.

Cyr.cat.10.p. 91.c. 'La palme dont on avoit pris des rameaux pour aller audevant de J.C, duroit encore du temps de S. Cyrille. On voyoit aussi alors le jardin de Gethsemani; & la pierre du sepulcre,'que l'on avoit mise auprés de ce lieu, dont elle avoit autrefois fermé l'entrée.

cat.13.p.140.b.

ARTICLE V.

Constantin fait bastir à Jerusalem l'eglise de la Croix & de la Resurrection.

Euf.v.Conf.l.3. c.30.p.499.d. CONSTANTIN ayant appris que Dieu avoit enfin decouvert le monument sacré de la Passion, caché sous la terre depuis tant d'années,'resolut de rendre le lieu saint où cela estoit arrivé, celebre par des bastimens superbes,'& d'y elever une eglise la plus magnifique de toutes, & qui surpassast ce qu'il y avoit de plus beau dans toutes les villes.'Il en écrivit à S. Macaire de Jerusalem la lettre qu'Eusebe,[Socrate & Theodoret,]nous ont conservée, tant pour le consulter sur la maniere dont il faudroit faire cette eglise,qu'il appelle une basilique,'que pour le prier de faire savoir à luy mesme & à ses officiers les depenses & les ouvriers necessaires pour ce grand dessein:'Car il avoit donné charge à Dracilien Vicaire de la Prefecture, & au Gouverneur de la Palestine, de fournir tout ce que ce saint Evesque leur demanderoit pour cela. 'Eustathe Prestre de Constantinople, que quelques uns croient estre celui mesme"qui fut banni pour la foy sous Valens,eut soin de cet edifice, & en fut l'architecte.

p.500.c. c.31.p.500.c.d. p.499-501. c.32.p.501.b. c.31.p.500.d. Hier.an.357| Blond.p.1156. V.les Ariens § 113.

Euf.c.33-40.p. 50.-503. a c.33.34.p.501. d. 'Eusebe décrit amplement la magnificence & la structure de cette eglise avec tous ses bastimens.[a] Le saint Sepulcre en estoit

comme la teste : il fut enrichi de colonnes magnifiques, & de divers autres ornemens.'L'on osta pour cela un vestibule qui estoit audevant du saint Sepulcre creusé dans le mesme roc ; & S. Cyrille semble dire qu'on en employa les pierres à un avant-mur dont on environna la ville.'La chapelle du saint Sepulcre estoit appellée Anastasis ou la Resurrection.[Elle estoit assez grande pour y prescher devant le peuple,]'comme S. Jerome témoigne qu'avoit fait S. Epiphane ; & ce Saint luy donne aussi le nom d'eglise.

Cyr.cat.14.p.144.145.
Eus.n.p.305.1.2.
Hier.ep.61.t.2.p.166.e.

'Aprés le saint Sepulcre, on trouvoit un grand espace decouvert, mais tout pavé de belles pierres, & tout environné de galeries, hors du costé qui estoit vis à vis la chapelle du saint Sepulcre. [Je ne sçay si audessus de ces galeries l'on n'auroit point basti la maison episcopale. C'est sans doute dans cet espace]'long de 80 pas ou d'un jet de pierre,[a]qu'on voyoit encore[vers l'an 350,] des marques & des restes du jardin où J.C. avoit esté crucifié & enterré, comme le dit S. Cyrille de Jerusalem, nonobstant les changemens qu'y avoient faits les grands embellissemens'dont ce lieu avoit esté enrichi par la magnificence & la pieté des Princes, '& nommément de Constantin.[b]On pretend aussi que dans le mesme espace estoit une roche sur laquelle on tenoit que la Croix avoit esté plantée ; & on luy donna le nom de Golgotha.

Eus.v.Cons.l.3.c.35.36.p.502.a.b.
n.p.306.1.b|It.Bur.p.4.5.2.
a Cyr.cat.14 p.143 b.
b|147.d.
p.152.d.
b Eus.n.p.305.1.2.

'Le costé de ce cloistre opposé au saint Sepulcre, & qui estoit celui de l'Orient, n'estoit point fermé d'une galerie, parcequ'il l'estoit par la grande & magnifique eglise,'dont on peut voir la description dans Eusebe.'Elle avoit son portail ouvert[non sur le saint Sepulcre, mais]du costé de l'Orient.'Vis à vis du portail, [& par consequent à l'Occident,]estoit la teste & le principal endroit de l'eglise, orné de douze colonnes, magnifiquement enrichies ;'ce qui fait juger à M[r] Valois que l'autel estoit placé en ce lieu là,[contre la pratique ordinaire de le mettre du costé de l'Orient.]'Cette eglise estoit bastie en l'honneur de la sainte Croix,'dont on luy donne quelquefois le nom.[c]S. Cyrille de Jerusalem se sert souvent de celui de Golgotha[ou du Calvaire.] [d]On l'appelloit encore fort ordinairement le Martyre,[comme le monument de la passion du Sauveur.][e]On l'a aussi appellée souvent Anastasis ou la Resurrection.[f]Car ce titre qui appartenoit proprement à la chapelle du saint Sepulcre, se prend aussi assez communément pour toute l'enceinte, qui comprenoit & cette chapelle, & la grande eglise, & tout le corps des bastimens qui y appartenoient.["Je ne sçay si l'on ne doit point dire la

v.Cons.c.35.36.p.502.a.b.
c.36-40.
c.37.p.502.d.
c.38.p.503.a.
n.p.229.c.d.
Theod.in Ez.48.p.538.c.d|Chr.Al.p.666.
c Cyr.cat.4.13.p.27.b|134.b.
d Eus.v.Cons.l.4.c.40.p.545.d.&c.
e n.p.305.1.d.
f 1.2.

NOTE 4.

mesme chose du titre de Martyre, & de l'eglise ou basilique de la sainte Croix.

Je ne sçay pas non plus si ce n'est point à la grande eglise qu'il faut raporter]'ce que dit S. Jerome, que le porche de l'eglise estoit soutenu par la colonne teinte du Sang de J. C, à laquelle on dit qu'il avoit esté attaché & flagellé.'Neanmoins on trouve qu'en 333, au lieu où avoit esté la maison de Caïphe, on montroit encore une colonne où l'on disoit que J. C. avoit esté fouetté. 'Les Fideles en prenoient le tour avec des cordons, qui servoient ensuite à guerir diverses sortes de maladies.

Hier ep.27.t.1. p.172.d. | It. Bur.p.43.2. | Gr T.gl.M.c.7. p.19.

'A costé de l'eglise de la Resurrection, il y avoit, dit un ancien auteur, un bain pour laver les enfans, [c'est à dire sans doute un battistere,] avec un reservoir pour conserver l'eau qu'on y faisoit monter.'L'histoire de Ste Melanie la jeune porte qu'elle bastit un oratoire & un monastere d'hommes au lieu où J. C. a souffert la mort, [c'est à dire sur la mesme montagne du Calvaire.]'Ce lieu [qui estoit hors de l'ancienne Jerusalem,] se trouvoit alors au milieu [de la nouvelle qui avoit esté bastie par Adrien.]

It. Bur.p.43.2. | Sur.31.dec.p. 382.§ 31. | Eus tric.c.9 p. 630.a.

ARTICLE VI.

L'eglise de la Resurrection est dediée : On y vient de tous costez adorer la Croix.

'L'EGLISE de la Resurrection estant achevée,ᵃConstantin assembla un Concile tres nombreux pour la dedier, [sur la fin de l'an 335,"vers le mois d'octobre.] Il fit donner aux Evesques les commoditez publiques pour y aller. Une infinité de peuple y accourut de tous costez. Il y avoit aussi des officiers de la Cour des plus illustres pour distribuer les liberalitez du Prince ;'& ils prenoient les ordres de Marien [ou Martien] qui avoit la charge de "secretaire d'Etat, & qu'on pretendoit avoir merité le titre de Confesseur durant la persecution.'C'estoit luy qui avoit la charge de toutes choses à Jerusalem, tant pour recevoir honorablement les Evesques, les traiter magnifiquement,'& enrichir le temple qu'il falloit dedier, des riches presens que l'Empereur y faisoit, que pour y faire de tres grandes largesses d'argent & d'habits à une multitude infinie de pauvres,'qui s'y estoient assemblez de toutes parts.

Eus.v.Cons.l.4. c.40.p.545.d. | a c.43.p.548. | NOTE 5. | c.44.p.548.d|n. p.247.1.c|Soz.l. 2.c.26.p.483.a. | *Tribunus & notarius.* | Eus.p.548.d. | p.549.a. | Thdrt.l.1.c.29.p. 381.c.

'L'autel y fut orné de tentures dignes de la majesté imperiale, & de meubles tres precieux, tout enrichis d'or & de pierreries.

d.

'Et l'on ne dedia pas seulement l'eglise, mais aussi les presens que Soz.p.483.b.c.
l'Empereur y avoit donnez, dont la magnificence se faisoit encore
admirer plus d'un siecle apres.'On marque entre autres que Thdrt.l.2.c.23.
Constantin avoit donné à S. Macaire, [ou peutestre à S. Maxime p.625.c.d.
στολὴν. qui luy avoit succedé avant 335,]"un habit sacré tissu d'or, afin
qu'il s'en revétist lorsqu'il celebreroit le saint Battesme.'Eusebe Eus.v.Cons.l.4.
prit la peine de composer un livre des presens que Constantin fit c.46.p.549.
à cette eglise, en y joignant la description de l'eglise & de la
caverne [du saint Sepulcre. Mais Dieu n'a pas jugé qu'il nous fust
fort necessaire d'avoir un livre de cette matiere, qui n'avoit
apparemment esté fait que pour flater Constantin.]'Outre les c.45.p.549.b.c.
prieres & les sacrifices que l'on offrit à Dieu dans cette dedicace,
les Evesques firent aussi divers discours publics, soit pour relever
la magnificence de l'Empereur, soit pour expliquer les livres
sacrez, soit pour divers autres sujets. Eusebe de Cesarée n'oublie
pas à dire qu'il fut de ce nombre.

'L'Eglise de Jerusalem celebra depuis tous les ans la memoire de Soz.p.483.e.
cette dedicace, qu'elle faisoit avec une grande solennité durant
huit jours. On y accouroit de presque tous les pays du monde, &
on y celebroit mesme le saint Battesme. [C'est sans doute parceque
la solennité de cette dedicace se faisoit conjointement avec celle
1. de l'Exaltation de la Croix,]'comme il est aisé de le tirer de[1]la Chr.Al.p.666.
chronique d'Alexandrie.'Non seulement le Typique de S. Sabas, Typi.p.11.4.
[qu'on croit estre fait pour les moines du diocese de Jerusalem,]
'mais aussi les Ménées faits pour l'Eglise de Constantinople, mar- Menæa,p.175.
quent le 13 de septembre l'office de la dedicace de l'eglise de la
Resurrection, avec la vigile de l'Exaltation.

'On voit par la vie de S[te] Marie Egyptienne, qu'on donnoit à Boll.2.apr.g.p.
cette feste le nom d'Exaltation de la Croix, parcequ'on y elevoit 17.§ 22.
ce bois sacré pour le montrer au peuple dans l'eglise 'en un lieu 11.jan.p.696.§ 58.
elevé, [& comme en un jubé,] qu'on tenoit avoir esté basti par
Constantin; & qu'on appelloit le Sanctuaire. La vie de Saint
Theodose dit qu'on la montroit tous les ans.'S. Paulin dit la Paul.ep.11.p.
mesme chose. [Mais au lieu que du temps de S. Theodose, c'est à 138.
dire dans le V. & le VI. siecle,]'on la montroit le jour de l'Exal- Boll.2.apr.g.p.
tation.[a]S. Paulin dit que de son temps c'estoit à Pasque qu'on la 17.c.
montroit, & que l'Evesque la donnoit à adorer au peuple, aprés a Paul.p.138.
l'avoir reverée le premier. Hors ce jour, dit-il, elle demeuroit
toujours cachée, à moins qu'on ne fust obligé de la montrer à
quelque personne d'une pieté extraordinaire, venue exprés; de

1.'Elle dit le 17 de septembre: On croit qu'il faut lire le 13. Pasc.p.538.

quoy l'Evesque seul pouvoit donner la permission.[Ainsi il ne
Chr.Al.p.666. faut pas s'arrester à la chronique d'Alexandrie,]'qui semble dire qu'on commença des le temps de Constantin,[longtemps
Boll.3 may,p. 364.§ 19. avant S. Paulin,]à montrer la Croix le jour de l'Exaltation.'On cite de S. Sophrone Evesque de Jerusalem, que le jour auquel on la montroit à Pasque[dans le VII. siecle,]estoit"le lundi d'aprés &c. la Resurrection.
§ 21. 'On tire aussi du mesme auteur, qu'on l'exposoit encore alors à l'adoration des peuples au milieu des jeûnes du Caresme; outre le jour de l'Exaltation, dont on ne dit pas que ce Saint parle.

Paul.p.138. 'Hors ces jours, elle estoit gardée dans le thresor de l'eglise de
Boll.26.feb.p. 647.b. la Resurrection,'& l'Evesque en confioit le soin à quelque Prestre considerable, comme on le trouve de S. Porphyre depuis Evesque de Gaza, [& de quelques autres.]
c. 'Ce Prestre en venoit raporter les clefs à l'Evesque, 'quand il estoit obligé de faire quelque voyage.

ARTICLE VII.

Ste Helene bastit les eglises de Bethléem & de l'Ascension; son humilité; sa mort.

Paul.ep.11.p. 136|Ruf.l.10.c. 8 p.163.2|Thdrt. l 1.c.17.p.564.d. a Eus.v.Cons.l. 3.c.25.p.497. 'SAINT Paulin, Rufin, & Theodoret, attribuent, comme nous avons dit, à Ste Helene la construction de l'eglise de la Resurrection ou de la Croix,ªqu'Eusebe attribue seulement à Constantin.[Et il est aisé de croire que Ste Helene y contribua de tout son pouvoir tant qu'elle vécut. Mais elle ne le fit que de l'argent qu'elle recevoit de son fils; & elle mourut longtemps
c.43.p.504.505. avant que cette eglise fust achevée.]'Eusebe luy accorde[aussibien que les autres,]la gloire d'avoir basti deux autres eglises fort celebres, l'une au lieu de la naissance de J.C, & l'autre en celui de son ascension. Constantin luy fournit pour cela tout ce dont elle avoit besoin, & releva encore sa magnificence par les riches presens qu'il y ajoutoit pour l'ornement de ces eglises.

Paul.p.134.135| Hier.ep.13.p. 102.d. 'La caverne de Bethléem consacrée par la naissance du Sauveur du monde, avoit esté profanée par Adrien aussibien que le lieu de la passion. Ce prince y avoit fait bastir un temple d'Adonis, y avoit fait planter un bois pour servir à la mesme superstition,
Ori in Cels.l.1. p 39.c|Eus.dem. l.3.c.2.p.97.c. & y avoit établi le culte sacrilege de cet infame: 'ce qui ne put neanmoins empescher que dans la plus grande force du paganisme,"cette caverne ne fust celebre parmi les payens mesmes, v.N.S.J.C § 2.

comme le lieu de la naissance du Dieu des Chrétiens.'Helene Euſ.c.43.p.
mit donc ſa pieté à orner & à enrichir cette caverne ſainte.[Et 504.c.d.
ce fut apparemment pour ce ſujet,]'que l'on abatit les bois qui Cyr.cat.12.p.
couvroient encore Bethléem peu d'années avant que S. Cyrille 114.a.
fiſt ſes Catecheſes.

'Helene paſſa de là à la montagne des Oliviers, où elle fit la Euſ.p.504.d.
meſme choſe qu'à Bethléem.'Elle y fit baſtir une fort belle egliſe Hier.l.Act.p.
qui eſtoit en rond: mais on ne put jamais ni paver de marbre le 297.b|Paul.ep.
milieu de l'egliſe,qui eſtoit l'endroit d'où J.C.eſt monté au Ciel, 11.p.136.
ni fermer la voute ſur cet endroit.[Nous en avons parlé plus
V.N.S.J.C. amplement en"un autre lieu.Elle augmenta ainſi la celebrité de
§ 24. cette montagne, qui dés auparavant eſtoit fort reverée des
Chrétiens.]'Car on venoit de toute la terre à Jeruſalem, pour Euſ.dem.l.6.c.
voir dans ſa ruine l'accompliſſement des propheties, & pour 18.p.288.c.d.
adorer Dieu ſur la montagne des Oliviers; de ſorte qu'il ſembloit
que la gloire de Dieu euſt abandonné la ville, & fuſt paſſée ſur
cette montagne, comme on le lit dans Ezechiel.

'Nicephore marque bien d'autres egliſes qu'il pretend avoir eſté Nphr.l.8.c.30.
baſties par S^te^ Helene dans la Paleſtine.[Nous en voudrions des p.595-597.
preuves plus fortes que ſon autorité;]'parcequ'Euſebe ne luy en Euſ.p.504.505.a.
attribue que deux.[Elle ne fit pas ſeulement paroiſtre ſa pieté à
elever de grandes egliſes. Elle ne ſignala pas moins ſon humilité
que ſa magnificence royale.]'Elle paroiſſoit publiquement dans c.45.p.505.d.
les egliſes,& elle ſe trouvoit avec le peuple aux aſſemblées dans
un habit modeſte,'ſe tenant dans le rang des femmes.[a] Elle Socr.l.1.c.17.p.
imitoit J.C.par l'humilité qu'elle faiſoit paroiſtre à l'égard de 47.d.
tout le monde,mais ſurtout à l'égard des moines & des vierges. a Suid.e.p.875.d.
'On dit meſme qu'eſtant à Jeruſalem, & ayant invité toutes les Ruf.l.10.c.8.p.
vierges ſacrées à venir manger chez elle, elle ne voulut point les 163.164|Soz.l.2.
faire ſervir par d'autres, mais ſe mettant elle meſme en habit de c.2.p.443.b.c|
ſervante, elle leur donna à laver, leur apporta les viandes ſur Thdrt.l.1.c.17.
la table, & voulut leur preſenter à boire, ſe tenant heureuſe p.564.565.
d'eſtre la ſervante des ſervantes de J.C, elle qui eſtoit la reine
du monde, & la mere de l'Empire.'On ajoute qu'elle leur fit Suid.p.1056.a.
aſſigner des revenus ſur le threſor imperial.

[Les vierges de Jeruſalem ne ſe reſſentirent pas ſeules de ſa
pieté.]'Elle traverſa tout l'Orient avec l'eclat & la magnificence Euſ.v.Conſ.l.3.
d'une Imperatrice;[mais elle s'y fit encore plus remarquer par c.44.p.505.
ſes liberalitez royales.]Elle donnoit avec abondance aux com-
munautez des villes,aux particuliers,&aux ſoldats,mais ſurtout
aux pauvres. Elle diſtribuoit de l'argent aux uns,des habits aux

autres, delivroit les prisonniers, tiroit des mines & rappelloit d'exil ceux qui y avoient esté condannez, & soutenoit les foibles
c.45.p.505.d. contre ceux qui les opprimoient.'Elle faisoit partout de riches presens aux eglises qu'elle visitoit, sans excepter mesme celles qui estoient dans les moindres villes.

c.46.p.506.a. 'Aprés qu'elle eut passé sa vie jusqu'à l'age de pres de 80 ans,
c.43.p.505.b. 'dans une suite continuelle de prosperitez, dans une santé parfaite de corps, & dans une vigueur d'esprit toute entiere; aprés qu'elle eut fait voir dans toutes ses actions & ses paroles, le fruit que la parole divine produisoit en elle; aprés, dis-je, qu'elle eut receu sur la terre diverses recompenses de sa pieté, elle alla en recevoir de plus grandes encore dans le ciel, où elle entra par une mort
a|Thdrt.l.1.c.17. p.564.a. digne de sa vie,'peu aprés son voyage de Palestine,[a] & lorsqu'elle
a Thdrt.p.565.a. fut retournée vers Constantin.[b]Sentant donc que Dieu l'ap-
b a|Euf c.46.p. 506.a. pelloit à une meilleure vie, elle donna à son fils d'excellentes instructions pour l'animer à se gouverner saintement en toutes
Suid.1.p.875. c. choses.'Elle l'exhorta à avoir un grand soin"de ses sujets, à prati- πολιτῶν.
quer la vertu & à ne s'en point elever, à servir Dieu avec crainte
Thdrt.p.565.a. & tremblement.[Elle finit]'en luy souhaitant toutes sortes de
Euf.p.506.a.b. benedictions.'Elle dit adieu à luy & à ses petits-fils qui estoient aussi auprés d'elle: elle fit son testament en leur presence, leur
b. distribua les biens qu'elle possedoit dans toute la terre,'& mourut
Thdrt.p.565.a. entre leurs bras,'pleine de paix & de joie,[c]toujours assistée par
c Euf.p.506.a.b. Constantin son fils unique.

[Si elle n'a esté dans la Palestine qu'à la fin de l'an 326, il est difficile de mettre sa mort plustost qu'en 328. Et on ne peut guere
c.43.p.505.a. aussi la mettre plustard,]'puisqu'elle mourut peu aprés ce voyage,
Ruf.l.10.c.11.p. 166.2. '& que Constancie sa belle-fille, ["morte vers l'an 330,] la survéquit V.Constantin § 69.
d Codi.ori.C.p. 8.c|38.b.c|49. 50. neanmoins quelque temps, selon Rufin.[d]Ainsi si elle a eu part à la fondation de l'eglise des Apostres & à quelques autres eglises de Constantinople, comme le disent les nouveaux Grecs, [c'estoit avant que Constantin songeast à fonder cette nouvelle ville: &
Boll.4.may.p. 448.d. c'est à quoy il y a peu d'apparence.]'Quelques uns mettent sa mort le 15 d'avril.

ARTICLE VIII.

Honneurs rendus à la memoire de S^te^ Helene.

Nphr.l.8.c.31.p. 597.c [ON ignore le lieu où S[te] Helene mourut, & il est certain seulement que ce n'estoit pas à Rome,]'comme l'écrit
c Euf.v.Conf.l. 3.c.47 p.506.c. Nicephore.[c]Car Constantin"y fit transporter son corps accom- Note 6.
pagné

pagné d'un grand nombre de perſonnes, & il y fut mis dans les
monumens deſtinez pour les Empereurs.'Nicephore dit qu'elle Nphr.p.599.c.
fut enterrée hors de Rome dans une egliſe toute ronde, & qu'elle
fut miſe dans un tombeau de porphyre.'Bede, Anaſtaſe, & quel- Anaſ.c.34.p.17.
ques autres diſent que ce fut dans l'egliſe de S. Marcellin & S. b|Arin.l.4.c.9 §
Pierre, que Conſtantin avoit fait baſtir ſur le chemin Lavican, & 4.p.17.
&c. où il fit‖de grands preſens à cauſe de ſa mere.'On voit par Uſuard Uſu.18.aug.
qu'on honoroit particulierement Sainte Helene ſur le chemin
Lavican.'Il y a eu meſme en cet endroit juſques à Martin V. une Arin.p.18.§ 7.
egliſe & un cimetiere de ſon nom, que quelques uns donnoient
peuteſtre à ce qui portoit plus communément le titre de Saint
Marcellin & S. Pierre.

'Cette Sainte fut honorée aprés ſa mort comme meritoit de Thdrt.l.1.c.17.
l'eſtre une perſonne qui durant ſa vie avoit honoré Dieu avec p.563.a.
tant de zele, & l'avoit ſervi avec tant de ſoin.'Theophane dit que Thphn.p.21.d.
les vierges de Jeruſalem qu'elle avoit ſervies avec tant d'humi-
lité, celebrerent toujours ſa memoire.'S. Ambroiſe l'appelle une Amb.div.3.p.
femme de ſainte memoire, & en parle avec honneur.[S. Paulin 123.a.
& les hiſtoriens eccleſiaſtiques n'en parlent pas moins avanta-
geuſement, ainſi que nous avons vu.]'Le Concile de Calcedoine Conc.t.4.p.607.
crut donner un grand eloge à la pieté de l'Imperatrice Pulquerie, b.
en l'appellant une nouvelle Helene, en qui l'on voyoit revivre
la foy & le zele de l'ancienne.'S. Gregoire de Tours pour relever Gr.T.gl.M.c.5.
auſſi S^te^ Radegonde, dit qu'elle luy eſtoit comparable en foy & p.10.
en merite.

'L'Egliſe latine l'honore depuis pluſieurs ſiecles parmi les Bar.18.aug.g.
Saintes le 18 d'aouſt, comme on le voit par Uſuard & quelques
&c. autres martyrologes.'Quelques uns en marquent‖la feſte le 15 Boll.15.apr.p.
d'avril;[a]d'autres le 8 de fevrier.[b]Les Grecs honoroient auſſi ſa 317.c.d.
memoire à Conſtantinople par diverſes rejouiſſances, & par les a Arin.l.4.c.9.§ 4.p.17.
prieres ſolennelles qui ſe faiſoient[meſme]durant toute la nuit. b Thphn.p.21.c.
'Dans leur office ils marquent ſa feſte le 21 de may, la joignant Menæa, p.160.
avec Conſtantin.[c]Baronius dit qu'il y en avoit une egliſe à Con- 171.
ſtantinople du temps de Juſtinien;[ce que neanmoins M^r^ du c Bar.326.§ 6.2.
Cange n'a point remarqué.]'On pretend que l'egliſe de Rome 18.aug.g|Front.
appellée Sainte Croix de Jeruſalem, a porté autrefois le nom cal.p.49.
d'Helene.

'On marque ſur l'an 327,[lorſque S^te^ Helene vivoit encore,]que Hier.chr.& Al.
Conſtantin pour l'honorer donna le nom d'Helenople au bourg p.682|Socr.l.1.c.
de Drepane en Bithynie, dont il avoit fait une ville en l'honneur 18.p.49.c.d|Soz.
de S. Lucien qui y eſtoit enterré.'Philoſtorge & les actes de Saint &c.
Philſ.l.2.c.13.p.19|Bar.326.§ 57.

Lucien disent que ce fut Helene mesme qui bastit cette ville. Les actes ajoutent que ce fut au retour de son voyage de Palestine, & qu'elle y eleva aussi une eglise magnifique au nom de S. Lucien.

Soz.l.2.c.2.p.443.444. a Bar.326.§58.

'Sozomene dit qu'il y avoit aussi une ville de la Palestine, qui portoit à cause d'elle le nom d'Helenople.[a] Baronius dit encore que ce fut en son honneur qu'une des provinces du Pont appellée auparavant le Pont Polemoniaque, fut nommée Helenopont; & la Novelle de Justinien qu'il raporte pour cela, semble assez formelle. [Neanmoins on voit que ces deux noms ont subsisté l'un avec l'autre, marquant chacun une province particuliere.]

Suid.ε.p.458.2. — ε.p.875.c.f | Codi.ori.C.p.20.a | Hesy.p.29.c. — b Bar.326.§64. — c Spon,p.197.

'On trouve diverses statues d'Helene mises à Daphné pres d'Antioche, '& particulierement à Constantinople.[b] Baronius en marque deux en Italie, dont la premiere a esté dressée aprés la mort de Crispe en 326, & avant que Constant fust fait Cesar [en 335.][c] On a encore une inscription faite en son honneur par la ville de Sorrento [en Italie,] entre 340 & 350.

Nphr.l.8.c.31.p.509.b.c.

'Nicephore pretend que S^te^ Helene aprés avoir esté enterrée à Rome, fut transportée deux ans aprés à Constantinople, & mise dans le mausolée que Constantin faisoit preparer pour luy dans l'eglise des Apostres. [On ajoute que de Constantinople il a esté transporté en l'an 1212 à Venise." Mais cette tradition des Grecs reçoit assez de difficulté, quand nous n'aurions pas deux autres traditions qui la combatent, & qui se combatent aussi l'une l'autre. Car il est certain qu'en l'an 840, l'on apporta de Rome un corps qu'on assuroit estre celui de S^te^ Helene mere de Constantin, & on le mit dans l'abbaye de Hautvilliers au diocese de Reims, où on le revere encore aujourd'hui comme celui de cette Sainte. Baronius paroist demeurer d'accord de cette translation: Et neanmoins on pretend aujourd'hui avoir le mesme corps à Rome dans l'eglise appellée Ara-Cœli, où l'on dit qu'il fut apporté sous Innocent II. vers l'an 1140.] NOTE

Arin.l.4.c.9.p.21.22.

'On dit aussi que le tombeau de porphyre où S^te^ Helene estoit enterrée, fut porté à S. Jean de Latran par ordre d'Anastase IV. qui voulut y estre enterré [en 1154.] On voit encore aujourd'hui ce tombeau dans la mesme eglise; & Aringhus nous en a donné la description, où l'on ne voit rien que de profane.

Anal.t.2.p.95 | Ben.s.4.2.p.154 | Marl.t.1.p.402. — Gall.chr.t.4.p.14.1.a.l | MS.p.36. — d Marl.p.401.

'Alman qui estoit moine de Hautvilliers lorsqu'on y apporta le corps qu'on croyoit estre de S^te^ Helene, ou qui le fut bientost aprés, écrivit l'histoire de cette translation, que nous avons encore, '& fit aussi une vie de S^te^ Helene par l'ordre de l'Archevesque Hincmar.[d] On l'a encore, & on en cite quelques fragmens, [que

nous n'avons pas cru assez autorisez pour nous en servir. Je ne sçay si elle est imprimée.]'On a à Rome une autre histoire de S[te] Arin.l.4.c.9.p.
V. la note 7. Helene: & on en cite quelques endroits,["dans lesquels il est 17.§4.16.
aisé de remarquer diverses fautes. Mais il suffit de voir]qu'elle n'est écrite qu'aprés le Pape Anastase IV,[c'est à dire aprés l'an 1154.]

ARTICLE IX.

De S. Macaire de Jerusalem.

[COMME S. Macaire Evesque de Jerusalem a eu beaucoup de part tant à la decouverte de la Croix & des saints lieux, qu'aux autres bonnes œuvres que S[te] Helene a faites dans son diocese; on sera sans doute bien aise de voir ici ce que l'histoire nous en apprend.]

1. 'Zambdas [1] ou Zabdas 38[e] Evesque de Jerusalem, qui avoit suc- Eus.l.7.c.32.p.
cedé[l'an 298]à Hymenée, n'ayant tenu ce siege que fort peu, 289.c|chr|Boll.
NOTE 8. c'est à dire"quatre ou cinq ans;[a]Hermon nommé Hermonas dans 19.feb.p.129.e.
Theodoret, fut mis en sa place des devant la persecution, en l'an a lb|Thdrt.l.1.
302.'On luy donne neuf ans d'episcopat. Ainsi S. Macaire qui fut c.2.p.524.c.
son successeur[suivant Theodoret & tous les chronologistes, sera Nphr.chr|
monté sur ce siege en 311, ou peu aprés, selon que la persecution, Thphn|Eu:y.
qui dura jusqu'à la fin de 312, l'aura permis.]'Le texte grec de la Eus.chr.
chronique d'Eusebe le fait commencer en l'an 313; mais elle est extremement brouillée en cet endroit. Elle le conte pour le 39[e] successeur de S. Jacque,'& le 40[e] Evesque en y comprenant S. Epi.66.c.20.p.
Jacque mesme. 637.d.

'Ce Saint estoit orné de toutes sortes de bonnes qualitez, & Thdrt.l.1.c.2.
2. veritablement [2] heureux aussibien d'effet que de nom, plein 17.p.524.c|564.b.
de sagesse, & d'une sagesse toute divine.'Arius le conta des le c.4.p.537.c.
commencement de son heresie entre les ennemis declarez de sa doctrine, & le traita d'heretique & d'ignorant,'parcequ'il p.538.a.
soutenoit que le Fils de Dieu est eternel, egal, & consubstantiel à son Pere.[Il ne faut pas douter que son zele ne se soit encore augmenté par]'la lettre que Saint Alexandre d'Alexandrie luy Epi.69.c.4.p.
écrivit depuis sur ce sujet;[&il le fit paroistre jusqu'à l'extremité 730.b.
de sa vie;]'de sorte que S. Athanase l'a jugé digne de tenir rang Ath.or.1.p.291.
entre les hommes apostoliques de son siecle. c.

1. Epiphane l'appelle Bazas, d'autres Labdas. On l'a mis dans le martyrologe Romain le 19 de fevrier. Boll.19.feb.p.129|
2. Macaire en grec signifie heureux. Epi.66.c.20.p.637.d.

Soz.l.1.c.17.p.430.a.
a Thdrt.l.1.c.16.p.562.a.
b Conc.t.2.p.32.c.

'Il assista en 325 au Concile de Nicée, comme Evesque d'un des thrones apostoliques.[a] Il y combatit avec les autres Saints les blasphemes d'Arius; [& il eut la joie][b] d'y voir faire un Canon exprés pour relever sa dignité. [L'honneur de son Eglise s'augmenta encore beaucoup par la decouverte des saints lieux, & par les eglises magnifiques que Constantin & S[te] Helene y bastirent. Nous ne repetons point ce que nous avons déja dit de luy sur ce sujet.]

Euſ.v.C.l.3.c.29.30.p.499.
c c.52.p.509.

'Constantin qui luy avoit écrit sur l'eglise de la Resurrection, [c] luy écrivit encore pour en faire bastir une autre "au Chesne de Mambré: Et celle-ci qui estoit pour tous les Evesques de la Palestine, ne portoit neanmoins en teste que le nom de S. Macaire, sans y joindre mesme celui d'Eusebe qui nous a conservé cette lettre, [quoiqu'il fust le metropolitain de la province, & fort consideré de Constantin. La suite d'Eusebe nous porte à croire qu'elle fut ecrite en l'an 330 ou 331; d'où nous apprenons que S.

V. Constantin § 68.

Soz.l.2.c.20.p.470.c.
d c.25.p.482.d.

Macaire a vécu jusqu'à ce temps là.] 'Sozomene parle en effet de sa mort entre la deposition de S. Eustathe [en 331,][d] & le Concile de Tyr, auquel Maxime son successeur assista [en 335.]

c.20.p.471.b.

'Sozomene dit qu'il eut quelque chose à souffrir des Ariens, c'est à dire d'Eusebe de Cesarée, & de Patrophile de Scythople; mais qui les obligea de demeurer en repos en se separant de leur

p.470.471.

communion: [de quoy nous ne trouvons rien autrepart.] 'Le mesme auteur raporte encore quelques autres choses de Saint Macaire touchant S. Maxime son successeur, [que nous omettons parcequ'elles reçoivent assez de difficulté: & on en pourra parler

Boll.10.mars,p.357.

en un autre endroit.] 'On a mis le nom de Saint Macaire dans le martyrologe Romain au dixieme de mars.

S. EUSTATHE, EVESQUE D'ANTIOCHE, CONFESSEUR DU NOM ET DE LA DIVINITÉ DE JESUSCHRIST.

SAINT EUSTATHE estoit de la ville de Side en Pamphylie,[a]quoique S. Chrysostome semble qualifier Antioche sa patrie,[parcequ'elle le devint par l'episcopat.]'La qualité de Confesseur que S. Athanase luy donne plus d'une fois,[fait voir que sa foy avoit esté eprouvée durant la persecution de Diocletien, ou dans celle de Licinius: & ce qu'il souffrit à la fin de sa vie par la persecution des Ariens, la luy fit meriter tout de nouveau.]'Theodoret en luy donnant le titre de Grand,qui luy est confirmé par S.Ephrem d'Antioche,[fait voir qu'il avoit encore beaucoup d'autres qualitez qui le rendoient recommandable.]'Aussi il est appellé par le mesme Theodoret le premier défenseur de la verité,[b]"l'athlete de la pieté & de la chasteté,'& un homme digne de toute louange.

Hier.v.ill.c.85. p.205 a. | a Chry.t.1.or.52. p.573 b. | Ath fug.p.702. d|sol.p.812.b. | Thdrt.l.1.c.6.p. 541.c|Phot.c. 229.p.788.b. | Thdrt.l.1.c.20. p 568.c. | ἀγωνιστής. | b p.569.b. | l.2.c.27.p.635.d| l.3.c.2.p.639.b.

[c]S. Jerome admire dans luy la science des livres saints jointe à une grande connoissance des lettres humaines,[d]& l'appelle une trompette tres retentissante, qui a donné le premier signal du combat contre Arius.[e]S. Chrysostome a fait une oraison entiere à sa louange.[f]Sozomene témoigne qu'il estoit universellement admiré pour sa vie & pour l'eloquence de ses discours.[g]Le Concile des Orientaux vers l'an 435,le loue comme un défenseur de la vraie foy,dont le nom estoit fort celebre à Alexandrie.[h]Facundus dit qu'il estoit honoré avec les autres Peres,& plus que beaucoup d'autres Peres, comme le premier Evesque du Concile de Nicée.

c Hier.ep.84.t. 2.p.327.b. | d ep..26.t.3.p. 38 d. | e Chry.t.1.or. 52.p.570. | f Soz.l.1.c.2.p. 405.b|l.2.c.19.p. 470.b. | g Fac.l.8.c.4.p. 332.a. | h l.11.c.1.p.468. a.

'S. Fulgence le met avec S. Athanase, S.Hilaire, & les autres plus grands Evesques de l'Eglise, entre ceux qui ont gouverné le peuple de Dieu avec une vigilance admirable,qui estant remplis de la vertu du S.Esprit, se sont opposez aux heresies ou naissantes ou déja nées; qui ont empesché les loups de se glisser dans la

Fulg.de præd. l.2.§ 42.p.478.

bergerie de JESUS CHRIST, ou les ont chassez quand ils les y ont trouvez mélez avec les brebis ; & qu'enfin on ne sauroit nier

Ana.S.οδ.c.6 p. 94.c|7.p.106.b| Eustath.p.136.

estre des vaisseaux de misericorde.'Saint Anastase Sinaïte le met entre les principaux Peres, & l'appelle le divin Eustathe, qui excelloit dans la connoissance des choses de Dieu,"un sage pre- προσομιλητὴς dicateur, un saint Martyr, le premier docteur du Concile de Nicée, un maistre qu'il veut suivre avec respect comme son pere, comme son protecteur, comme"un homme en qui Dieu parle. θεολήπτης.

Thdrt.l.1.c.3.p. 536.c|Hier.v.ill. c.85.p.295.a.

'Ce Saint fut quelque temps Evesque de Berée en Syrie, & se signala deslors entre les défenseurs des dogmes apostoliques. C'est pourquoi S. Alexandre Evesque d'Alexandrie luy écrivit sur le sujet d'Arius, afin de l'avoir pour compagnon dans la guerre qu'il avoit entreprise contre cet heresiarque:[& nous ne craignons point d'assurer que S.Eustathe y employa tout son zele & toute sa capacité.]

Hier.v.ill.c.85. a Thdrt.l.1.c.6. p.541.c.

'Il fut transferé de Berée à Anthioche[a] capitale de la Syrie, immediatement aprés la mort de S. Philogone, si nous voulons suivre Theodoret,["c'est à dire au commencement de l'an 324. V.S. Philogone note 2. Mais*nous sommes obligez de mettre entre deux un Paulin marqué par la chronique de S. Jerome & par divers autres.] *NOTE.

Hil.fr.2.p.26| Soz.n.p.116.1.b. c.

'Nous trouvons que ce Paulin fut accusé de malefices,[& de magie,]d'en avoir composé des livres, qui furent brulez par Macedone Confesseur, Evesque de Mopsueste ; qu'il fut chassé de l'Eglise; & que depuis ce temps là jusqu'en l'an 347, il persista dans l'apostasie, & dans les crimes les plus atroces. Neanmoins nous ne trouvons cela que dans une lettre des Eusebiens,[du

Hil.p.26.|Soz.l. 3.c.11.p.512.b.c.

nombre desquels Macedone estoit aussi.]Ils joignent à tant de crimes une chose[qui ne s'y accorde guere,]savoir que le grand Osius avoit esté son intime ami ; & ils ne parlent pas moins injurieusement de Saint Eustathe.[Ainsi tout ce que nous pouvons assurer sur leur autorité, c'est que ce Paulin a esté Evesque d'Antioche, & a cessé de l'estre, sans que nous puissions dire comment cela est arrivé.]

Thphn.p.11| Euty.p.431.432. b Thdrt.p.541.c. & alii. c Bar.324.§ 144-156. d Thdrt.p.541. c.

'Nicephore, Theophane, & Eutyque, donnent cinq ans à l'episcopat de ce Paulin.[b]Mais il est indubitable que S. Eustathe estoit Evesque d'Anthioche des l'an 325 au Concile de Nicée.[c]Ce Saint fut donc transferé de Berée à ce premier siege de l'Orient, ["non]avec les troubles que pretend Baronius;[d]mais malgré luy, NOTE 2. & forcé par un consentement universel des Evesques,du Clergé, & de tout le peuple fidele.[Ainsi s'il y a eu quelque faute dans ce changement de siege, ce ne peut estre que dans ceux qui luy ont

fait violence, & non dans luy qui l'a soufferte: Mais on peut dire que ce consentement unanime est une voix de Dieu, qui est le maistre de ses loix & de celles de l'Eglise.

Il y a bien des preuves que non seulement S. Eustathe assista, mais qu'il"presida mesme au Concile de Nicée; & que ce fut luy qui*estant assis le premier au costé droit, harangua Constantin au nom de cette illustre & sainte assemblée. Nous n'en parlons point ici, parcequ'on le peut voir sur le titre de ce Concile. Ce fut sans doute en cette occasion, que son zele]'l'unit tres étroitement avec le grand Osius.

V.le Concile de Nicée § 2. * Ibid. § 7| note 6.

Hil.fr.2.p.26| Soz.l.3.c.11.p. 512.b.c.

[Il tint"apparemment quelque temps aprés,][a]un autre Concile de toutes les provinces de l'Orient soumises à celle d'Antioche: Saint Jacque de Nisibe, S. Paul de Neocesarée Confesseurs, & environ 28 autres Evesques s'y trouverent. Nous avons encore l'epistre synodale qu'ils écrivirent à leurs confreres demeurez dans leurs provinces,[& quelques Canons mélez avec ceux d'un autre Concile d'Antioche tenu en l'an 341; particulierement]'le premier qui confirme l'ordonnance de celui de Nicée sur la feste de Pasque;'& le 21 qui défend aux Evesques de changer de siege, comme cela avoit déja esté défendu [par le quinzieme de Nicée.] 'Ce Concile prend le titre"de pacifique aussibien que celui de saint, & assure les autres Evesques par sa lettre synodale, que la grace & la verité de J.C. ayant visité l'Eglise d'Antioche, l'a unie par le lien de la concorde,"de l'unanimité, & de l'esprit de paix.[Cela nous donne lieu de croire que la deposition de Paulin y avoit laissé quelque semence de division, qui fut enfin entierement étoufée par ce Concile; & ainsi il vaut mieux le mettre aussitost aprés celui de Nicée.

V. les Ariens § 30| not. 26. a Conc.t.2.p. 559-562. p.561. p.572. ἱερηνικωτάτη p.560. συμφωνίας.

'S. Eustathe qui s'estoit declaré des premiers contre l'heresie Arienne,[b]la combatit encore avec beaucoup de force par un grand nombre d'écrits, & par un entre autres dont Theodoret nous a conservé un passage. Il y expliquoit l'endroit des Proverbes, où les Septante lisoient, *Le Seigneur m'a creé le commencement de ses voies, pour [former] ses œuvres.* Il y raportoit une partie de ce qui s'estoit passé dans le Concile de Nicée sur les Ariens, & y refutoit aussi leurs blasphemes,'quoique leur heresie reprist alors de nouvelles forces;[d'où nous pouvons tirer que c'estoit vers l'an 329, lorsqu'Eusebe de Nicomedie & Theognis de Nicée, chefs des défenseurs d'Arius, avoient déja esté rappellez d'exil.]

Hier.ep.126.t.3. p.38.d. b Thdrt.l.1.c.7. p.542.543|Hier. v.ill.c.85. Thdrt.p.543.d.

'Il y marque que ces ennemis de la divinité du Verbe declaroient déja la guerre aux predicateurs de la verité;[& sa pieté

c.

fit qu'ils l'attaquerent ou le premier ou l'un des premiers en l'an
Ath.sol.p.812.b.c. 330,"ou plutost en 331.]'Car comme ce saint Confesseur estoit tres NOTE 5.
pur dans sa foy, & qu'il avoit beaucoup de zele pour la verité, il avoit aussi une grande aversion pour l'heresie Arienne, & ne vouloit pas recevoir ceux qui en estoient infectez. Il refusa pour ce sujet de recevoir dans son Clergé Estienne, Leonce l'eunuque, Eudoxe, qu'on fit depuis tous trois Evesques d'Antioche mesme, George de Laodicée, Theodose de Tripoli, & Eustathe de Sebaste.

Chry.t.1.or.52. p.575.d.e. 'Il faisoit ainsi tous ses efforts, dit S. Chrysostome, pour empescher que cette contagion si dangereuse n'entrast dans Antioche comme dans les autres villes. Il veilloit avec soin pour en garantir son peuple; & prevoyant de loin, à l'imitation des sages medecins, tout ce qui pouvoit arriver, il preparoit par avance les remedes necessaires. Il gouvernoit avec beaucoup de sagesse & de circonspection le vaisseau sacré de l'Eglise: Il couroit de toutes parts; il excitoit les nautonniers, les matelots, tous ceux qui estoient dans le vaisseau: Il les exhortoit d'estre vigilans & attentifs à cause des pirates qui approchoient pour leur ravir le rare thresor de la foy. Et ne se contentant pas de garder son Eglise avec cette vigilance merveilleuse, il envoyoit encore dans toutes les autres, pour instruire, encourager, fortifier les Fideles, & boucher toute entrée aux ennemis. Car il avoit appris de Dieu qu'un Evesque ne se doit pas contenter de garder l'Eglise que le
p.576.a. Saint Esprit luy a confiée;'mais qu'il doit prendre soin de toutes celles qui sont sur la terre; & que priant pour toute l'Eglise Catholique, sa vigilance & sa charité doit estre au moins aussi étenduë que son oraison.

[Aussi n'estant pas encore satisfait du service qu'il rendoit à l'Eglise, ou par sa personne, ou par ceux qu'il envoyoit de toutes
Hier.v.ill.c.85. p.295.a. parts,]'il écrivit, comme nous avons dit, beaucoup de livres
a Thdrt.l.1.c.7. p.545. contre les Ariens:[a] & le seul passage qu'en raporte Theodoret, [suffit pour faire voir combien il craignoit & epargnoit peu ces esprits vindicatifs & superbes.

Il attaqua mesme expressément le plus illustre d'entre eux,
Socr.l.1.c.23.p.58.c.d|Soz.l.2.c.18.p.468.d. savoir Eusebe de Cesarée,]'& l'accusa ouvertement de violer la foy de Nicée. Eusebe n'avoit garde de manquer à accuser le Saint de Sabellianisme,[qui estoit alors le crime ordinaire de ceux qui n'en avoient point d'autre que de haïr l'Arianisme. Mais Saint
Socr.p.58.d. Eustathe en pouvoit moins estre suspect qu'aucun autre,]'puisque Socrate, qui témoigne avoir lu les écrits qui s'estoient faits sur ce

sujet,

ſujet, aſſure qu'il reconnoiſſoit que le Fils ſubſiſtoit diſtinctement du Pere, & que Dieu eſtoit un en trois hypoſtaſes, ce qui eſtoit une expreſſion encore plus eloignée du Sabellianiſme que de l'Arianiſme.'Le Saint n'attaquoit pas ſeulement Euſebe, mais il témoignoit encore tout publiquement l'horreur qu'il avoit de Patrophile de Scythophle & de Paulin de Tyr, à cauſe de l'hereſie qu'ils ſuivoient. Soz.l.1.c.19.p. 469.a.b.

'Les Ariens voyant donc qu'ils ne pouvoient reſiſter à la ſageſſe de ce Saint; que ſes ſoins & ſes precautions avoient tellement muni ſon Egliſe, qu'elle eſtoit hors de priſe à tous leurs efforts; [& que leur accuſation de Sabellianiſme ſe détruiſoit d'elle meſme,]ils ſe reſolurent de chaſſer d'Antioche ce predicateur trop genereux de la verité.'Euſebe de Nicomedie qui par la commodité que ſon ſiege luy donnoit de parler ſouvent à Conſtantin, s'eſtoit acquis une grande autorité ſur ſon eſprit, fut le conducteur de cette entrepriſe. Il prit le pretexte de venir voir le baſtiment celebre de l'egliſe de Jeruſalem: ce qui fit que Conſtantin luy donna toutes ſortes de commoditez pour ſon voyage, & le laiſſa aller avec de grandes marques d'honneur. Il emmena avec luy Theognis le compagnon de tous ſes malheureux deſſeins. Chry.or.52.p. 576.b. Thdrt.l.1.c.20. p.563.a.b.

'Ils paſſerent par Antioche, où ils ne donnerent au Saint que des marques d'amitié; & ils receurent auſſi de luy tout l'honneur & le bon traitement poſſible,[parcequ'il reſpectoit en eux la dignité dont l'Egliſe toleroit qu'ils fuſſent revétus.]Mais eſtant arrivez à Jeruſalem, & ayant vu[dans la Paleſtine ou en chemin,] Euſebe de Ceſarée, Patrophile de Scythople, Aece de Lydde; Theodote de Laodicée, & les autres qui avoient embraſſé leur hereſie, ils leur decouvrirent leur deſſein, & les emmenerent juſqu'à Antioche, ſous pretexte de les accompagner par honneur. b.c.

'Il ſe trouva en meſme temps à Antioche divers autres Prelats Catholiques, & qui n'eſtoient point de leur faction. p.569.a.b.

1. 'Lorſque les Euſebiens y furent venus,[1]ils gagnerent par argent une femme publique pour luy faire dire que le ſaint Eveſque l'avoit violée. S'eſtant donc aſſemblez, & ayant fait ſortir tout le monde,[c'eſt à dire tous les laïques,]ils firent venir cette malheureuſe, qui portant un enfant entre ſes bras, cria tout haut qu'elle l'avoit eu d'Euſtathe. Le Saint luy demanda ſi elle avoit quelque témoin de ce qu'elle diſoit; & elle ayant avoué qu'elle p.568.d.

1'Les Benedictins regardent cette hiſtoire comme fort douteuſe, parceque S. Athanaſe n'en parle point, quoiqu'il n'en oublie pas de ſemblables:[mais ce ſilence n'eſt pas à oppoſer à Theodoret.] Ath.vit.p.814.f.

[p. 569. a.] n'en avoit point,'les Eusebiens au lieu d'observer les regles de la loy, & de S. Paul, qui défendent de juger un homme, mais surtout un Prestre, que sur la deposition de deux ou trois témoins, prirent le serment de cette femme, qui n'ayant fait aucune difficulté de jurer que cet enfant estoit d'Eustathe, ces juges si equitables le condannerent aussitost comme adultere.'[Hier. in Ruf. l. 3. p. 247. b.] C'est ainsi, dit Saint Jerome, que S. Eustathe se trouva avoir des enfans sans y penser.

[Thdrt. l. 1. c. 21. p. 569. 570.] 'Mais Dieu voulut depuis justifier l'innocence de son serviteur. Car cette malheureuse femme estant tombée dans une tres longue & tres facheuse maladie, decouvrit son crime & la malice des Ariens : elle avoua qu'ils l'avoient obligée à force d'argent d'accuser le Saint de ce crime, & que son serment n'estoit pas neanmoins entierement faux, ayant eu cet enfant d'un Eustathe ouvrier en cuivre. Elle fit cette declaration non devant deux ou trois personnes, mais en presence d'un grand nombre d'Ecclesiastiques: [de sorte qu'il fut visible à tout le monde, que ce grand Saint n'avoit esté condanné que parcequ'il soutenoit la veritable foy, comme S. Athanase, S. Jerome, S. Chrysostome, Theodoret, Socrate, Sozomene, & generalement tous les Catholiques l'ont reconnu. Cela n'empescha pas]'[Hil. fr. 2. p. 26 | Soz. l. 3. c. 11. p. 512. c.] les Eusebiens de le representer à toute la terre comme un homme dont la vie avoit esté infame & scandaleuse, comme on l'a vu, disent-ils, par la suite; [c'est à dire parcequ'un innocent avoit esté opprimé par des tyrans.

Neanmoins ceux d'entre eux qui ont eu un peu de bonne foy, semblent avoir reconnu la fausseté de cette calomnie;]'[Socr. l. 1. c. 24. p. 59. b | l. 2. c. 9 p. 85. d.] puisque George de Laodicée a écrit qu'il avoit esté deposé comme Sabellien, à la poursuite, dit-il, de Cyrus Evesque de Berée: [ce qui vraisemblablement est faux, Cyrus ayant luy mesme esté persecuté par les Ariens pour la divinité de JESUS CHRIST.]

[Thdrt. l. 1. c. 20. p. 569. b.] 'Comme il y avoit dans le Concile plusieurs Evesques tres Catholiques, & qui n'estoient point dutout de la faction des Ariens, ils s'opposerent ouvertement à leur procedé, & exhorterent fort S. Eustathe à ne point ceder à une sentence si injuste. [Socr. p. 59. c | Soz. l. 2. c. 19. p. 469. b.] 'Le peuple mesme s'emut extremement pour la deposition de son Evesque.[a] Les magistrats & les principaux officiers prirent part à cette division : & la sedition s'échaufa si fort, qu'on estoit pres d'en venir aux armes, & de voir un renversement general dans toute la ville, si les mouvemens du peuple n'eussent esté retenus par la crainte de l'Empereur.

[a Eus. v. Const. l. 3. c. 59. p. 515. c.]

[Thdrt. p. 569. b.] 'Les Ariens voyant donc l'opposition qu'on leur faisoit à Antioche, s'en allererent trouver Constantin, à qui ils persuade-

rent qu'ils avoient eu raison de condanner S. Eustathe, & qu'il estoit veritablement coupable du crime dont il estoit accusé. 'Ils y en ajouterent neanmoins un nouveau, savoir qu'il avoit fait quelque injure à la mere de l'Empereur. 'Constantin fut d'autant plus susceptible de ces calomnies, que la sedition arrivée dans Antioche à cause du Saint, & dont il le soupçonnoit aisément d'avoir esté l'auteur, le luy rendoit odieux. 'Ce fut donc par ces calomnies que les Ariens trouverent moyen de faire chasser d'Antioche, comme un adultere & un tyran, ce genereux défenseur de la chasteté aussibien que de la foy.

Ath.sol.p.812.b. Soz.l.2.c.19.p.469.c. Thdrt.l.1.c.20.p.569.b.

'Constantin envoya aussi à Antioche, [tant pour executer cet ordre, que] pour rétablir la paix dans la ville, le plus fidele de ses ministres & des Comtes de sa Cour, & en mesme temps écrivit diverses lettres "au peuple avec beaucoup de douceur, pour l'exhorter à l'union qui convenoit à des Chrétiens. 'On croit que Stratege à qui il avoit donné le nom de Musonien, est le Comte qu'il envoya à Antioche, 'parcequ'il y estoit "peu de temps aprés. 'Ce Stratege estoit Chrétien, & avoit beaucoup d'excellentes qualitez, mais obscurcies par son avarice.

Eus.v.Const.l.3.c.59.p.515.c.d. &c. n.p.237.238. V.Constantin § 69. c.62.p.519.b. Amm.l.15.p.56.57|16.p.68.

'Dieu ayant donc livré S. Eustathe entre les mains des Ariens, pour faire eclater davantage la force de la verité dans l'oppression de ceux qui la défendoient; 'ce Saint supporta avec beaucoup de douceur l'injustice de ses ennemis, comme une chose qui luy estoit avantageuse [pour son repos.] 'Il se crut neanmoins obligé de prendre plus que jamais soin de ses brebis: & les ayant fait assembler avant que de partir de la ville, il les exhorta, dit Saint Chrysostome, de ne point ceder aux loups, & de ne leur point abandonner la bergerie, mais d'y demeurer toujours pour leur resister & leur fermer la bouche, & pour affermir la foy des simples, en empeschant que par leur absence les brebis ne fussent exposées à la rage de ces loups.

Chry.or.32.p.576-578. Soz.l.2.c.19.p.470.b. Chry.p.578.a.b.

'S. Chrysostome ajoute qu'on vit par l'evenement la sagesse & l'importance de ce conseil, qui avoit sauvé la plus grande partie de la ville, en l'empeschant de devenir Arienne: [& il a apparemment voulu marquer que S. Eustathe exhorta les plus fermes des Catholiques à ne faire aucune division dans l'Eglise d'Antioche & à se soumettre à l'Evesque que l'on mettroit à sa place, depeur que les foibles qui n'auroient pas assez de lumiere pour preferer la justice à l'eclat de la dignité episcopale, dont l'usurpateur seroit revétu, ni assez de force pour resister aux persecutions que cet Evesque illegitime ne manqueroit pas de

leur faire, pour les obliger de le reconnoistre, ne demeurassent seuls denuez de la compagnie de ceux qui auroient pu les fortifier dans la foy, & ainsi ne tombassent dans l'heresie: Il est, dis-je, aisé de croire que Saint Chrysostome a eu cette pensée, puisqu'elle autorise la conduite de Flavien, dont il fait aussitost l'eloge, & condanne celle de Paulin son adversaire.

Car pour toucher ici en un mot ce qui se verra avec plus
Thdrt.l.1.c.21. p.569.c.d. d'étendue dans la suite de l'histoire,]'les Eusebiens ayant mis à la place de S. Eustathe[1][Paulin alors Evesque de Tyr,] & d'autres 1.
ensuite, qui outre le crime de leur intrusion, estoient ou secrettement ou ouvertement Ariens,
l.2.c.20.p.621.622|cp.112.p.981.c.d. 'une partie du peuple orthodoxe se soumit à eux, particulierement Flavien & Diodore, qui n'estant alors que laïques, ne laissoient pas de soutenir avec beaucoup de vigueur la pureté de la foy.
hi.l.1.c.21.p.569.d. 'Mais beaucoup d'autres tant des Ecclesiastiques que des laïques, qui demeuroient attachez à la verité Catholique, se crurent obligez de se separer de leur communion, & d'abandonner les assemblées ecclesiastiques, pour en tenir entre eux de particulieres. Ce furent ceux que tout le monde appella Eustathiens, parceque leur corps avoit commencé depuis le bannissement de S. Eustathe.

[La division continua encore aprés la mort de S. Eustathe; quoique l'autorité de ceux qui gouvernoient l'Eglise d'Antioche pust paroistre plus legitime: mais leur foy n'estoit pas plus pure, non plus que celle d'une partie de ceux qui leur estoient soumis:]
l.2.c.19.p.621.c. '& ils avoient receu dans leur Clergé plusieurs personnes tout à
Ath.sol.p.812.c. fait indignes,'& ceux mesmes que S. Eustathe n'y avoit jamais voulu admettre. [Les Eustathiens estoient autorisez dans leur separation par S. Athanase, qui communiquoit avec eux, & non avec les Evesques d'Antioche.

Ainsi on peut dire que c'estoit la portion la plus pure & la plus sainte de l'Eglise d'Antioche, jusqu'en l'an 361, auquel S. Melece fut fait Evesque de cette Eglise par un consentement unanime des Orthodoxes & des Ariens. Mais il se declara aussitost pour les premiers, ce qui le fit bannir par les autres, qui prirent pour leur Evesque Euzoïus deposé autrefois avec Arius. Sur cela, les Orthodoxes de cette communion firent ce que les Eustathiens avoient fait trente ans auparavant; mais ils le firent tous, & renoncerent absolument à la communion d'Euzoïus, pour demeurer unis à S. Melece.

A.h.vit.p.14.2.d. 1.'Les Benedictins luy font succeder immediatement Eulale:[mais nous avons montré dans la note 1, & sur les Ariens § 15, & note 12, qu'il faut mettre Paulin de Tyr entre deux.]

Si les Euſtathiens ſe fuſſent alors unis à eux, leur conduite n'auroit receu de l'Egliſe que des eloges: mais ils voulurent perſiſter dans leur ſeparation, & ſe firent ordonner Eveſque le Preſtre Paulin leur chef. S. Athanaſe deſapprouva tout à fait cette ordination; & neanmoins comme c'eſtoient les anciens Orthodoxes, il crut devoir continuer la communion qu'il avoit avec eux, ſans s'unir à S. Melece. L'Occident & l'iſle de Cypre ſuivirent ſon autorité: mais S. Baſile & tout l'Orient s'unit à S. Melece, & traita les autres de ſchiſmatiques. Cela produiſit de grands troubles, qui continuerent juſqu'à S. Chryſoſtome, dont le zele eut la force de faire recevoir Flavien ſucceſſeur de Saint Melece, dans la communion de l'Egypte & de l'Occident: & depuis cela les Euſtathiens deſtituez d'appui & d'Eveſques, ſe réunirent peu à peu aux Eveſques d'Antioche, particulierement à Alexandre vers l'an 417.]'Il en reſtoit encore quelques uns en 482, qui ſe réunirent lorſque les reliques de S. Euſtathe furent raportées à Antioche, comme nous dirons bientoſt.

Thdr.L.l.2.p. 557.c.

[Pour retourner à l'hiſtoire du Saint, Conſtantin s'eſtant malheureuſement engagé à appuyer ſa depoſition,]'cet illuſtre Prelat fut enfin arraché à la ville d'Antioche, avec un grand nombre de Diacres & de Preſtres qui furent bannis avec luy, ſoit ſous le titre ſpecieux du bien de la paix, ſoit ſous quelque autre pretexte que nous ignorons.]'Il fut mené dans la Thrace, [a]& Conſtantin écrivant au peuple d'Antioche, témoigna l'avoir ecouté.[Les Ariens tinrent meſme alors un nouveau conciliabule contre luy à Nicomedie, ſi nous voulons accorder cela à Philoſtorge,]'qui dit qu'il fut condanné en cette ville par 250 Eveſques.[b]Il peut avoir paſſé quelque temps à Trajanople dans
NOTE 4. la Thrace;[c]mais il paroiſt"que le dernier lieu de ſon exil & celui de ſa mort, fut la ville de Philippes en Macedoine.

Ath.ſol.p.812.b. c.
Thdrt.l.1 c.20. p.569.b.
a Euſ.v.C.l.3.c. 59.p.515.d.
Phiſg.l.2.c.7.p. 14.
b Hier.v.ill.c. 85.p.295.b.
c Thdr.L.l.2.c. 1.p.547.d| Blond.p.1156|

[Nous ne trouvons point dans l'antiquité quand il mourut, ſinon][d]que ce fut avant que S. Melece fuſt établi ſur ſon ſiege,
NOTE 5. [au commencement de l'an 361. Mais il y a diverſes raiſons"qui font juger que dés l'an 338, il jouiſſoit dans le Ciel des recompenſes que ſon zele & ſa patience luy avoient acquiſes.]'Les Grecs marquent ſa feſte le 21 de fevrier,[e]& le 5 de juin.[f]Uſuard, Adon, Notker, & les autres Latins, la mettent le 16 de juillet: & l'on trouve ce jour là un Saint de meſme nom à Antioche dans les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome; mais il ſemble que ce ſoit un Martyr.'Et quoique[S. Chryſoſtome ſuivi par] S. Anaſtaſe Sinaïte & quelques autres Grecs, donne ce titre

Thpbr.p.14.d.
d Thdrt.l.3.c.2. p.639.
Menæa, p.221| Typi.p.43.2.
e Menæa, p.38.
f Flor.p.666.1.
1|Euſt.hex.p. 136.

Amb.ep.B.63.p. 1039.c. à nostre Saint ;[selon]'ce que dit S. Ambroise en parlant de Saint Denys son predecesseur, Que ceux qui sont morts dans l'exil,[1]ap- 1.
prochent plus pres du martyre que ceux qui en ont esté rappellez:
Chrys.in Jer.t.3. p.790.b. [neanmoins on ne les qualifie d'ordinaire que Confesseurs.]'Il semble que du temps de S. Chrysostome, l'Eglise d'Antioche l'honoroit vers le milieu de novembre.

t.1.or.52.p.573. b.c. 'Quoique ses reliques sacrées fussent demeurées dans la[Macedoine,]neanmoins tous les Catholiques d'Antioche ne laisserent pas d'avoir pour luy une veneration extreme, qui s'augmentoit
Fac.l.8.c.1.p. 468.a. au lieu de diminuer par la suite des années.'Non seulement sa deposition n'empeschoit pas que son nom ne fust recité solennellement dans le sacrifice parmi ceux des autres Evesques de la
Chry.p.573 a| 574.b. ville ;'mais le jour de sa feste y estoit celebré par les assemblées du peuple,[& par les louanges que luy donnoient les plus grands
p.573.a|574.c. hommes.]'Nous avons encore l'eloge que Saint Chrysostome y
in Jer.p.790.b. c.d. prononça, où il luy donne le titre de Martyr.'Et il témoigne luy mesme que ce discours fut ecouté par une grande multitude de personnes, & receu avec joie & beaucoup d'applaudissement.

Thdr.L.l.2.p. 557.d|Thphn p. 114. c|Vict.T.p. 4.2.d. [Environ cent ans depuis,]'Calandion estant Evesque d'Antioche, demanda à l'Empereur Zenon de faire raporter les reliques de S. Eustathe à Antioche ; & les ayant fait tirer, comme nous avons dit, de Philippes en Macedoine, presque toute la ville d'Antioche alla"sept lieues audevant, & les receut avec beau- 18 milles.
coup de respect.["Cela arriva apparemment en l'an 482. Note 6.

S. Eustathe ne merite pas seulement de tenir rang entre les plus saints Prelats & les plus illustres Confesseurs, mais encore
Conc.B.t.2.p. 19 d. entre les Peres & les Docteurs de l'Eglise ;]'& il est cité en cette qualité par les moines de Constantinople qui combatoient
p.395.c. Nestorius ;'par les Orientaux qui le défendoient ;[a]par les mes-
a Cyr.Al.ep.50. p.192.c. mes lorsqu'ils furent réunis à l'Eglise.[b]Il est cité dans le settieme
b Conc.B.t.5.p. 758.a. Concile œcumenique, comme un Pere qui avoit parlé par le
c p.755.c. mesme Esprit saint que le grand Basile,[c]qui avoit esté le défenseur intrepide de la foy orthodoxe, & le destructeur de l'impieté Arienne.

Phot.c.229 p. 788. 'S. Ephrem l'un de ses successeurs le cite encore.[d]Sozomene dit
d Soz.l.2.c.19.p. 470.1.c. qu'on pouvoit juger de son eloquence par les ouvrages qu'on en avoit encore, & que l'on estime beaucoup, dit-il, à cause du style conforme à celui des anciens, des"pensées graves & naturelles, [illegible]
de la beauté des termes, & de l'expression noble & agreable.

1. *propiori.....martyribus titulo*, nous a paru une meilleure leçon que *priori*, quoique les Benedictins preferent cette derniere, qui se trouve, disent-ils, dans un plus grand nombre de manuscrits.

'Il a écrit, comme nous avons dit, beaucoup d'ouvrages contre Hier.v.ill.c.85.
le dogme des Ariens.[a] S. Euloge d'Alexandrie luy attribue six p.295.a.
λόγους. "discours sur ce sujet, dont il raporte un passage.[b] Facundus cite a Phot.c.225.p.760.
aussi quelques endroits de son sixieme livre contre les Ariens: b Fac.l.11.c.1.p.462.463.
[c] mais il en raporte mesme du huitteime livre.[d] C'est aussi contre c p.465.466.
les Ariens qu'il avoit fait, [vers l'an 329,] son écrit sur cet endroit d Thdrt.l.1.c.7.
des Proverbes: *Le Seigneur m'a creé &c.*[e] Theodoret en raporte p.542.543.
divers passages. Il y en a plusieurs d'un livre sur l'ame,[f] dont parle e p.543.a|dial.1.
τῆς στηλογραφίας. S. Jerome;[g] d'un autre qu'il intitule Sur les inscriptions" & les p.37.38|2.p.90.91|3.p.156-159.
titres des Pseaumes,[h] & de ses explications sur le pseaume 15,[i] & f Hier.v.ill.c.85.p.295 b.
sur le 92. g Thdrt.dial.2.p.90.a.

[k] Dans le VII. Concile on en raporte un sur l'Eucaristie, tiré h dial.1.p.37.
de son explication sur cet endroit des Proverbes, *Mangez mon* i p.38.
pain.[l] S. Jerome cite son sentiment sur Melchisedech,[m] & dit qu'il k Conc.t.7.p.452.b.c|837.e.
a écrit une infinité de lettres. Il luy attribue aussi un livre contre l Hier.ep.126.t.
Origene sur la Pythonisse consultée par Saül.[n] Ce livre est cité 3.p.38.d.
par S. Anastase dans ses Extraits, comme un ouvrage contre les m v.ill.c.85.p.295.b.
Ariens. [Leo Allatius nous l'a donné en 1629: & je ne croy pas n Fac.l.11.p.462|
qu'il y ait aucun lieu de douter que cet ouvrage ne soit veritable- not.
ment de Saint Eustathe.]'Il s'y declare ouvertement ennemi Eust.cng.1.p.
d'Origene, & y reprend mesme des choses qui paroissent peu 392.
reprehensibles.'Il l'adresse à un Eutrope qu'il appelle un predi- p.345.
cateur sacré de la foy orthodoxe, & dont il admire le zele & la
V. les Ariens § 17. piété. ["Il y avoit en ce temps là un Eutrope Evesque d'Andrino-
ple, à qui cet eloge convient fort bien: mais il n'est pas aisé de
dire si c'est celui là, ou un autre.]

'Le mesme Leo Allatius nous a donné sous le nom de S. Eustathe hex.
un ouvrage sur les six jours, ou sur la creation: Il y a quantité de
remarques sur la nature des animaux, & d'autres choses sembla-
bles. Il y a aussi un abregé de l'histoire de la Bible jusqu'à Josué.
NOTE 7. ["Mais il y a sujet de douter si cet ouvrage est veritablement de
nostre Saint, aussibien que]'la Liturgie que les Orientaux pre- Bona,lit.p.64.
tendent avoir de luy.

[Il faut qu'il y eust quelque obscurité dans les écrits de Saint
Eustathe]'sur le sujet de l'Incarnation, puisqu'on a mis autrefois Phot.c.232.p.900.
en question ce que ce Saint avoit cru de ce mystere:[o] & on l'allegue o Fac.l.8.c.1.p.
pour défendre ou pour excuser les expressions Nestoriennes de 318.a|c.4.p.332.
Theodore de Mopsueste. Mais on l'allegue comme un Pere dont a|11.c.1.p.452-458.
l'autorité estoit reconnue de tout le monde,[p] & contre lequel les p p.468.a.
Eutychiens mesmes n'osoient rien dire.'Aussi les Ecclesiastiques Conc.t.3.p.339.
de Constantinople citent contre Nestorius un passage de ses b.c.
écrits, qui est tres formel.

S. ALEXANDRE, EVESQUE DE BYZANCE OU CONSTANTINOPLE.

Mar.& F.p.18. 'L'EGLISE a eu dans un mesme temps deux Alexandres Evesques illustres en pieté & en merites ;[l'un dans le Midi, l'autre dans le Septentrion,]à Alexandrie & à Byzance.[Nous ne parlerons ici que du dernier,]'qui avoit succedé,["en l'an 313 ou 314,]à Saint Metrophane, NOTE 1. [dont le nom est celebre dans les Grecs, surtout dans ceux des derniers temps. Ils disent bien des choses & sur sa race & sur sa vie que nous omettons, parceque"nous n'y voyons rien de fondé. NOTE 2. Il nous suffit de savoir]'que les Grecs l'honorent solennellement à Constantinople le quatrieme de juin dans la grande eglise, & dans une autre qui estoit dediée sous son nom.'Codin dit qu'elle a esté bastie par Constantin, & rétablie par Justinien.[a]Quelques uns marquent que son corps y estoit. Baronius a mis aussi ce Saint dans le martyrologe Romain au 4 de juin.

Socr.l.1.c.37.p.73.a|Gel.C.l.2.c.5.p.68.c.& alii.

Menæa,p.30.

Codi.ori.C.p.62.63.

a Cang.de C.l.4.p.129.

'On marque que S. Alexandre avoit déja 75 ans lorsqu'il luy succeda; & il ne laissa pas de servir encore l'Eglise avec beaucoup de vigueur durant 23 ans que dura son episcopat.'S. Gregoire de Nazianze qui fait gloire de suivre sa doctrine, & de marcher sur ses pas, l'appelle le grand Alexandre, l'ornement de l'Eglise de Constantinople, le genereux athlete, & l'illustre predicateur de la Trinité sacrée.'S. Epiphane le loue comme un homme d'une grande pieté, & qui craignoit vraiment Dieu.[b]Un auteur du mesme temps le qualifie un Evesque saint & admirable dont la memoire estoit en benediction.'Theodoret le met entre les plus grands Evesques de son siecle, & dit qu'il estoit orné des dons & des graces apostoliques,'& il l'appelle un homme divin.[Nous laissons à d'autres à ramasser ce que 'Photius & d'autres Grecs modernes en ont pu dire.

Socr.l.2.c.6.p.83.c|Soz.l.3.c.3.p.500.a.

Naz.or.27.p.464.c.

Epi.69.c.10.p.734.d.

b Mar.& F.p.8.

Thdrt.l.1.c.2.p.524.c.

c.18.p.565.b.

Conc.t.1.p.100.a.

On ne trouve rien de luy jusqu'au temps que l'heresie d'Arius commença à troubler l'Eglise.]'S. Alexandre d'Alexandrie luy écrivit

Thdrt.l.1.c.3.p.525-536.

écrivit alors une grande lettre que Theodoret nous a conſervée, pour l'informer des impietez ſoutenues par cet hereſiarque, & le prier de s'unir avec luy pour les combatre.[Noſtre Saint le fit tellement, que malgré le credit de divers Eveſques voiſins puiſſans à la Cour, laquelle eſtoit preſque toujours ou à Byzance meſme, ou à Nicomedie qui n'en eſt pas loin,]'l'hereſie Arienne [dont ces Eveſques eſtoient les principaux patrons,]ne put neanmoins jamais faire de grands progrés dans ſon dioceſe tant qu'il vécut: Les Catholiques y furent toujours les maiſtres à cauſe du reſpect qu'on avoit pour luy;'& ce qu'il y avoit d'Ariens eſtoient reduits à tenir leurs aſſemblées en particulier & à diſputer ſur la doctrine,'ſans avoir preſque aucun pouvoir dans la ville. Socr.l.2.c.6.p.84.a|Soz.l.3.c.4.p.500.501. Socr.p.84.a. Soz.l.3.c.4.p.501.a.

[a]Il fut un de ceux qui condannerent cette hereſie par leurs ſuffrages l'an 325 dans le grand Concile de Nicée.[b]Photius veut meſme qu'il y ait preſidé.[Mais il oublioit que la ville de Byzance, quelque grande & quelque puiſſante qu'elle fuſt, ne paſſoit neanmoins encore que pour une ville particuliere de la province d'Europe, ſoumiſe à celle d'Heraclée comme à ſa metropole.'Ce fut ſeulement en l'an 330 que Conſtantin en fit une ſeconde Rome, & la capitale de l'Empire d'Orient, ſous le nom de Conſtantinople dont nous nous ſervirons dans la ſuite. Saint Alexandre eut ſans doute la premiere part aux ceremonies eccleſiaſtiques qui ſe firent à la dedicace de cette nouvelle ville l'onzieme may 330. Mais on n'en trouve rien qui puiſſe eſtre conſiderable pour ſon hiſtoire.] a l.2.c.29.p.459.a.b. b Conc.t.2.p.100.a. V.Conſtantin § 67.

'Sozomene raporte que Conſtantin eſtant un jour venu en cette ville, qui portoit ce ſemble encore le nom de Byzance, quelques philoſophes luy vinrent faire une remontrance ſur le changement qu'il avoit fait à la religion de ſes predeceſſeurs. Sur cela il leur permit d'entrer en conference avec S. Alexandre Eveſque de la ville, comme ils le luy avoient demandé; & ce Saint y conſentit aſſez aiſément, dans la confiance que ſa pieté & la pureté de ſa vie luy faiſoient avoir en Dieu: car il eſtoit peu accoutumé à ſoutenir la verité par des diſputes. Quand on fut pres de commencer la conference, Alexandre demanda que ces philoſophes choiſiſſent quelqu'un d'entre eux pour parler, & que les autres ſe tinſſent dans le ſilence; & quand cela eut eſté fait, alors Alexandre s'adreſſant à celui qui devoit parler pour les autres, il luy commanda au nom de Jesus Christ de ſe taire; & le philoſophe demeura en meſme temps ſans parole. Soz.l.1.c.18.p.432.433.

'C'eſt particulierement la fin de la vie de noſtre Saint, qui releva Socr.l.1.c.37.p.73.a.

sa gloire, & fit connoistre combien il estoit aimé de Dieu, par le service signalé qu'il rendit à l'Eglise, en ostant miraculeusement la vie à Arius.["Cet heresiarque aussi fourbe qu'impie, avoit trouvé moyen de se faire admettre à la communion de l'Eglise par le Concile de Jerusalem à la fin de 335, les Eusebiens ses partisans s'y estant trouvez les maistres par le credit qu'ils s'estoient acquis sur l'esprit de Constantin."Ils ne le purent neanmoins faire recevoir dans l'Eglise d'Alexandrie, quoique privée du grand Athanase son Evesque: mais ils crurent le pouvoir faire à Constantinople par l'autorité de l'Empereur qui y estoit present. Ainsi ils l'y firent appeller en l'an 336 par Constantin,]'& s'y rendirent eux mesmes de toutes parts, dans le dessein d'autoriser sa reception par un Concile.[Mais ils avoient à combatre & Dieu, & son serviteur Alexandre]'qui se consideroit comme le conservateur & le protecteur des decrets de Nicée, & qui faisoit tout son possible pour en empescher le violement.

V.les Ariens § 21.

Ibid.§ 24.

Soz.l.2.c.29.p. 489.a.

Socr.p.73.b.

Soz.p.489.a.

'Il connut bientost le dessein des Eusebiens. Il tascha de rompre le Concile qu'il voyoit qu'on assembloit, ou mesme d'en arrester la convocation.'Il fit aussi ce qu'il put pour empescher que l'Empereur ne fist venir Arius à Constantinople.[a]Il ne put réussir dans l'un ni dans l'autre.[b]Mais quand Arius fut arrivé, & que les Eusebiens prierent Alexandre[1] d'avoir compassion de luy, & de le recevoir; ce Saint qui connoissoit leurs mauvais desseins aussibien que l'impieté d'Arius, les refusa absolument. Ils luy en firent parler par d'autres personnes, qui[ne s'appercevant pas de leur malice,]parcequ'ils estoient fort simples, luy vinrent faire de grands eloges de la douceur: Mais il leur répondit que la douceur injuste dont il useroit envers Arius, seroit une veritable cruauté pour une infinité d'autres personnes.'Qu'il n'estoit permis ni selon la justice, ni selon les loix de l'Eglise, de violer ce qui avoit esté ordonné par luy mesme & par tout le Concile de Nicée.

Ath.de Ar.p.671. b.

a b|Soz.p.489. a.

b Thdrt.v.Pat. c.1,p.769.b.c.

Soz.p.489.a.b.

'Les Eusebiens voyant donc qu'ils ne le gagneroient pas par leurs discours,'s'emporterent contre luy, & le menacerent que s'il ne recevoit Arius & ses disciples dans le jour qu'ils luy marquoient, ils le feroient deposer & releguer bien loin de là, & qu'on en mettroit un autre en sa place qui ne manqueroit pas de recevoir Arius.'La contestation des Evesques porta le trouble

b.

b|Socr.p.73.a.b| Ruf.l.1.c.12.p. 167.242.

Socr.p.73.a.b.

1. [Theodoret brouille fort ici cette histoire, supposant qu'elle est arrivée aussitost aprés le Concile de Nicée, au lieu qu'il la faut mettre en 336; & confondant S. Alexandre de Constantinople avec S. Alexandre d'Alexandrie mort en 325.]'Mais il se corrige luy mesme ailleurs.

Thdrt.l.1.c.18.p. 565.b.c|har.l.4.c.1. p.213.d.

parmi le peuple, qui se partagea selon ses differentes inclinations.

'Cependant Alexandre estoit dans une extreme peine, non pas tant pour les menaces qu'on luy faisoit, que par le danger où il voyoit la verité.'S. Jacque[ce celebre Evesque de Nisibe, estoit alors dans Constantinople; & il]conseilla aux Fideles d'avoir recours à Dieu par le jeûne & par la priere, & de le conjurer tous ensemble durant sept jours, de leur accorder ce qui estoit le plus utile pour l'avantage des Eglises. Comme on connoissoit les dons apostoliques que Dieu avoit mis dans ce saint homme, tout le monde se rendit à son avis:'Et Alexandre abandonnant les discours & les contestations, eut tout son recours à Dieu, dont il imploroit l'assistance par des jeûnes continuels & par toutes sortes de prieres. Il s'enferma pour cela tout seul dans l'eglise de la Paix; & là se jettant le visage contre terre au pié de l'autel, il joignit ses prieres à ses larmes: ce qu'il continua durant plusieurs jours & plusieurs nuits de suite.[La fermeté de ce saint vieillard estoit d'autant plus admirable, qu'il avoit contre luy non seulement toute la majesté & la puissance imperiale, dont tant d'autres Saints avoient déja eprouvé les effets, mais encore l'autorité apparente de l'Eglise dans le Concile de Jerusalem, & sans doute aussi dans celui qu'on tenoit alors à Constantinople: mais rien n'aveugle ceux que Dieu éclaire, & rien n'ebranle ceux qu'il soutient.]

b.

Thdrt.v.Pat.c.1.p.769.c.d.

Socr.l.1.c.37.p.73.b.c.

'Le samedi qui precedoit le dimanche auquel les Eusebiens vouloient faire recevoir Arius,[a] Constantin[trompé par une nouvelle protestation"qu'Arius luy avoit faite avec serment de suivre la vraie foy, voulut parler luy mesme à S. Alexandre,]& luy commanda de tendre la main à un homme qui taschoit, disoit-il, à se sauver,'& de le recevoir dans sa communion.[b] Le Saint fit tout ce qu'il put pour luy persuader de ne se pas laisser surprendre par les deguisemens de cet heretique; & voyant ensuite que Constantin se mettoit en colere, il se tut & se retira. Mais Dieu exauça celui que les hommes ne vouloient pas ecouter.'Il ne differa point la vengeance du parjure d'Arius, & il le punit aussitost par un effet visible de sa justice.

V. les Ariens § 24.

Ath.in Ari.or.1.p.301.302|de Ar.p.671.b.

a Thdrt.hær.l.4.c.1.p.233.d.

Mar.& F.p.18.

b Thdrt.p.233.d.

Ath.in Ari.or 1.p.301.302.

'Le jour estoit pris, comme nous avons dit, au lendemain qui estoit le dimanche, pour faire recevoir Arius.'Les Eusebiens qui l'accompagnerent à la sortie du palais où il avoit presenté sa confession de foy à l'Empereur, le faisoient passer comme en triomphe par le milieu de la ville pour le faire voir à tout le monde;'& ils vouloient déja le faire entrer dans l'eglise à l'heure

Thdrt.p.233.d.

Socr.l.1.c.38.p.74.b.

Ath.de Ar.p.671.a.

p.671.b. mesme avec la violence qui leur estoit ordinaire.'Le bienheureux
Alexandre s'y opposa fortement, soutenant qu'il ne falloit pas
recevoir l'auteur de l'heresie à la communion. A quoy ils répon-
dirent en le menaçant, que comme ils avoient fait venir Arius à
Constantinople sans qu'il le voulust, aussi ils sauroient bien le
faire recevoir à la communion le lendemain qui estoit le diman-
Epi.69.c.10.p.724.d. che, quand mesme il ne le voudroit pas.'Si vous ne voulez pas le «
recevoir de bon gré, luy dit Eusebe, je le ferai entrer demain avec «
moy des le point du jour : Et comment l'empescherez vous ? «

Ath.in Ar.or.1.p.301.d. [Ainsi Arius s'en alla]'plein d'une folle confiance dans la
a de Ar.p.670.b.c. puissance d'Eusebe : [a]Et S. Alexandre au contraire, saisi d'une
vive douleur, s'en alla aussitost dans l'eglise étendre ses mains
vers Dieu, & repandre ses larmes & ses prieres au pié de l'autel,
couché le visage contre terre ; & poussant du fond de son cœur
ses cris[vers le ciel,]il conjuroit JESUS CHRIST le maistre
de toutes choses & le veritable Roy des rois, de ne pas souffrir
que l'heresie qui se confioit sur la puissance d'un roy de la terre,
Thdrt.hær.l.4.c.1.p.234. entrast dans l'Eglise.'Il estoit alors accompagné de deux person-
b Ath.de Ar.p.670.d. nes : [b]& le Prestre Macaire, de la bouche duquel S. Athanase
c p.671.c. apprit tout ceci, [c]estoit avec luy. Il joignoit son oraison à la
sienne ; il entendoit toutes ses paroles ; & il remarqua particu-
c|Epi.68.c.5.p.722.a.b. lierement'qu'il disoit à Dieu : [1] S'il faut, Seigneur, qu'Arius soit « 1.
demain receu dans l'Eglise, delivrez vostre serviteur des liens de «
ce corps, & ne perdez pas le juste avec l'injuste. Mais si vous «
avez encore pitié de vostre Eglise, (& je sçay, Seigneur, que vous «
en aurez pitié,) voyez quelles sont les paroles d'Eusebe : ne per- «
mettez pas que vostre heritage tombe dans l'avilissement & dans «
le mepris, mais ostez Arius du monde ; depeur que s'il entre dans «
vostre Eglise, il ne semble que l'heresie y entre avec luy, & que «
Ath.de Ar.p.671.d. l'impieté ne passe desormais pour la pieté.'Aprés avoir achevé sa «
d Thdrt.hær.p.234.b. priere, il se retira plein de crainte & d'inquietude [d]en sa maison,
ayant encore les larmes aux yeux.

Ath.in Ar.or.1.p.302.a. 'Ce grand combat où l'Evesque se défendoit par la priere, &
les Eusebiens par les menaces, finit enfin par le jugement que
Dieu prononça contre les impies, en exauçant promtement les
Mar.& F.p.18|Epi.p.722.a. vœux de son serviteur,'& faisant voir ainsi combien ils avoient
e Epi.p.722.a.b. esté"pleins de foy & d'ardeur. [e]Car il fit sa priere sur les trois *fidelis & confians.*
heures aprés midi : [f]Et vers la nuit de ce mesme jour, l'impie fut
f a|69.c.10.p.735.a|Mar.& F.p.19. osté de la terre[en la maniere que chacun sçait, & que"nous avons V. les Ariens
g Naz.or.27.p.464.c.d. raportée en un autre endroit.][g]Voilà comment ce saint défenseur § 25.

1. Socrate raporte fort mal cette priere, *l. 1. c. 37. p. 73. c. d.*

de la Trinité, qui par sa parole avoit banni de son Eglise l'impieté [Arienne,] la bannit encore avec son chef par ses actions & par sa priere apostolique.'Le bruit de ce qui estoit arrivé s'estant bientost repandu partout, les Fideles accoururent [le lendemain] à l'eglise, 'où ils en rendirent graces à Dieu; & au milieu de l'extreme joie que tout le monde témoignoit, Saint Alexandre celebra le saint sacrifice en la compagnie des seuls Orthodoxes; glorifiant la justice divine, non pour insulter à la mort de ce miserable, mais pour remercier Dieu d'une faveur si singuliere qu'il faisoit à son Eglise lorsqu'on n'eust osé l'esperer.'Un evenement si surprenant, que tout le monde attribuoit au pouvoir de sa vertu & de ses prieres, luy donna encore plus d'autorité qu'auparavant pour soutenir la verité & combatre l'heresie Arienne durant le temps qu'il vécut ensuite. [Ce temps ne peut avoir esté que de quelques mois, comme si Dieu n'eust attendu jusqu'alors à laisser aller en paix ce saint vieillard, qu'afin qu'il rendist à l'Eglise ce

Thdrt.hær.l.4. c.1.p.234.b.c.

Ath.de Ar.p. 672.a.

Soz.l.3.c.4.p. 501.a.

NOTE 3. service si important."Car il mourut la mesme année qu'Arius, c'est à dire en l'an 336, & apparemment à la fin du mois d'aoust, puisque c'est le temps auquel les Grecs & les Latins en font la feste.]

'Il mourut agé de 98 ans, selon les historiens, aprés avoir gouverné son Eglise durant 23 ans. [Sa memoire fut toujours en grande veneration dans l'Eglise catholique de Constantinople, comme il est aisé de le juger par les eloges que S. Gregoire de Nazianze & les autres en ont fait.]'Elle en fait encore son principal office le trentieme jour d'aoust. Il est marqué le 28 dans Usuard, Adon, & les autres martyrologes latins, & mesme par les plus anciens de tous qui portent le nom de Saint Jerome.'On cite de quelques historiens inconnus, que Constantin fit faire des tableaux de S. Metrophane, de S. Alexandre, & de Saint Paul [son successeur,] & que les Ariens les brulerent lorsqu'ils furent maistres de la ville. [Il y auroit bien des difficultez à faire sur cela.

Socr.l.2.c.6.p. 83.c|Soz.l.3.c.3. p.500.a.

Menæa, p.326.

Cod.i.or.i.C.p. 87.

Il est certain que S. Paul succeda à S. Alexandre; & les maux que l'Eglise de Constantinople souffrit sous luy, firent voir ceux dont l'autorité de son predecesseur l'avoit garantie.]'Les historiens raportent que S. Alexandre estant pres de mourir sans avoir ordonné de successeur,'& ses Ecclesiastiques luy demandant qui ils devoient mettre en sa place, il répondit que s'ils vouloient un homme capable d'instruire, propre pour les choses de Dieu,'& qui fust saint dans sa vie, il falloit prendre Paul qu'il avoit fait Prestre, & qui dans un age assez peu avancé avoit la prudence

Socr.p.83.c.

Soz.p.500.a.

Socr.p.83.c.d.

d'un vieillard: Mais que s'ils demandoient seulement un homme
Soz.p.500.b. qui eust quelque pieté exterieure,'& qui fust pour manier des affaires civiles, & traiter avec les grands, ils pouvoient choisir
Socr.p.83.d. a Bar.340.§ 16. Macedone,'qui estoit fort ancien dans le clergé.[a] Il paroist difficile de croire que S. Alexandre ait jamais mis en parallele des qualitez aussi contraires que celles qu'on attribue à S. Paul & à Macedone;[si l'on ne veut dire qu'il donnoit ouvertement son suffrage à S. Paul, & l'exclusion à Macedone, dans l'esprit de tous ceux qui cherchoient sincerement la verité; & marquoit neanmoins en mesme temps ce qu'il prevoyoit devoir arriver, soit par une lumiere prophetique, soit par la seule connoissance
Soz.p.500.a. de la corruption des hommes.]'Sozomene dit en effet que l'opinion commune estoit, que S. Paul avoit esté fait Evesque sur le témoignage que S. Alexandre avoit rendu en sa faveur.

[Nous pouvons joindre à l'histoire de Saint Alexandre le peu
Bar.330.§ 17| Menæa,dec.p.570. qu'on sçait de]'S. Zotique. Les nouveaux Grecs le mettent entre les personnes de qualité que Constantin transporta de Rome à Constantinople. Ils ne luy donnent pas neanmoins d'emploi plus considerable dans leurs Ménées,"que celui de Magistrien NOTE 4.
[ou courier de l'Empereur.]

Bar.31.dec.g| Cod.J.1.t.3.l.35.p.43. 'Selon ce qu'ils en disent, c'est ce mesme Zotique que l'Empereur Leon qualifie *de tres heureuse memoire*, & qu'il dit avoir exercé le premier [à Constantinople] l'office d'hospitalier & de pere des pauvres ou d'œconome de l'Eglise; & d'avoir mesme trouvé le premier le moyen de faire une chose aussi sainte[& aussi utile] que sont les hospitaux. [Cet emploi que Leon luy attribue, revient assez à la qualité de Prestre que les Ménées des Grecs luy
Codi ori.C.p.45.b|58.d|Cang.de C.l.4.p.165. donnent; ce que le martyrologe Romain fait aussi.]'Justin II. fit bastir à Constantinople une eglise & un hospital de S. Zotique pour"les estropiez ou pour les lepreux. λώβοις.

[C'est apparemment tout ce qu'on peut savoir de ce Saint,]
Menæa,p 570-573|Codi.ori.C.p.46.a|Byz.fam.p.48. 'que les Grecs honorent le 31 de decembre. Car pour la grande histoire qu'ils en font, elle est visiblement fabuleuse. Ils pretendent que Constance le fit mourir à cause qu'il avoit fait un hospital pour les lepreux: C'est pourquoi ils luy donnent le titre de Martyr,[que Baronius n'a pas neanmoins voulu mettre dans le
Men.U p.100.2. martyrologe Romain:]'Et il y a mesme des meneloges qui se contentent de le qualifier Prestre de l'hospital des orfelins.[Je ne sçay aussi si l'Empereur Leon auroit pu omettre son martyre.]
Boll.may,t.1.p.59. 'Les Moscovites l'honorent le 30 de decembre avec la seule qualité de Prestre de Constantinople.

EUSEBE,
EVESQUE DE CESARÉE
DANS LA PALESTINE.

ARTICLE PREMIER.

Union d'Eusebe avec S. Pamphile: Ses études.

[NOUS ne pretendons point faire une histoire exacte d'Eusebe. C'est un devoir auquel nous ne nous sommes proprement engagez qu'à l'égard des Saints, au nombre desquels il ne nous est pas permis de le mettre. Mais il est bon aussi d'avoir quelque connoissance d'un homme si celebre, & auquel l'Eglise a mesme obligation, par le soin qu'il a pris d'en écrire l'histoire. Mr Valois nous a beaucoup facilité ce travail par ce qu'il en a dit à la teste de sa nouvelle traduction d'Eusebe; & nous n'aurons souvent qu'à l'abreger.]

'On peut juger qu'Eusebe est né sur la fin du regne de Gallien, Euf.prol.p.18.a.
[vers l'an 264;] puisqu'aprés avoir parlé de quelques evenemens
τὴν καθ' ἡμᾶς γενεάν. de ce regne, 'il dit qu'il va representer "l'histoire de son temps: l.7.c.26.p.277.b.
'Il marque ensuite en un mot la promotion de S. Denys de Rome c.27.p.277.c.d.
[en 259,] & de Paul d'Antioche; & aussitost il passe à l'heresie du dernier & au Concile assemblé contre luy [en 264;] surquoi
il s'étend à son ordinaire. 'Il marque encore en un autre endroit l.5.c.28.p.195.c.
que Paul avoit renouvellé de son temps l'heresie d'Artemon. 'Il l.3.c.28.p.100.b.
dit de mesme que S. Denys avoit gouverné de son temps l'Eglise d'Alexandrie; [& il est mort en 264.]

'On ne sçait rien de sa famille: car il n'y a aucune apparence prol.p.16.c/17.c.
qu'il fust neveu de Saint Pamphile, comme l'a écrit Nicephore.
'Arius parlant de luy à Eusebe de Nicomedie, l'appelle frere de Thdrt.l.1.c.4.p.557.b.
ce Prelat, ce qu'il ne dit pas de quelques autres Evesques dont il parle au mesme endroit: 'Et cela donne quelque lieu de croire Euf.prol.p.18.c.
qu'ils estoient assez unis par le sang. 'Neanmoins Eusebe de Ni- Thdrt.l.1.c.5.p.558.c.
comedie parlant de luy l'appelle son seigneur, [& non son frere:]

Euſ.in Marc.l. 1.c.4.p.20.2.b. '& celui de Ceſarée"releve bien l'autre,[pour croire qu'ils fuſſent fort proches parens.] ὁ μέγας.

prol.p.18.2. 'On croit qu'il eſtoit[1]de Paleſtine, parcequ'il y a paſſé au moins la meilleure partie de ſa vie, avant meſme que d'y eſtre Eveſque. 1.

v.Conſ.l.1.c.19. p.417.d. 'Il y vit Diocletien & Conſtantin[vers l'an 296 au pluſtard. Il paroiſt neanmoins avoir eſté quelque temps à Antioche,][a]& y avoir étudié l'Ecriture ſous Dorothée qui en eſtoit Preſtre, ou au moins y avoir entendu pluſieurs de ſes ſermons. C'eſtoit du temps que Cyrille eſtoit Eveſque d'Antioche:["& il paroiſt l'avoir eſté depuis l'an 280 juſque vers la fin du III. ſiecle.]'Agape eſtoit vers ce temps là Eveſque de Ceſarée en Paleſtine. M[r] Valois croit qu'il mit Euſebe dans le clergé de ſon Egliſe,'& qu'il le fit Preſtre. [Mais il ne paroiſt pas en avoir eu d'autre fondement particulier que la convenance du temps,]'& de ce qu'Euſebe loue cet Agape comme un homme fort appliqué au ſoin de ſon peuple, & grand amateur des pauvres.[Si la confeſſion de foy qu'Euſebe preſenta au Concile de Nicée, eſt de luy en particulier,]'on en conclud fort bien qu'il paſſa de la preſtriſe à l'epiſcopat.

a hiſ.l.7.c.32.p. 284.b.c. — V.S.Lucien d'Antioche. — p.288.c.d|prol. p.19.2. — prol.p.20.2. — hiſ.p.288.c.d. — Thdrt.l.1.c.6.p. 553.c.

Euſ.l.7.c.32.p. 288.d. 'Ce qui eſt certain, c'eſt que du temps d'Agape il commença à connoiſtre S. Pamphile qui eſtoit[auſſi]Preſtre de Ceſarée, & qu'il s'unit avec luy d'une amitié tres étroite.'On croit qu'il enſeigna les lettres ſaintes dans l'ecole que ce Saint forma.'Saint Jerome dit en effet qu'Euſebe demeuroit chez luy:[b] Et S. Appien qui fut martyrizé à Ceſarée au commencement de l'an 306, y demeuroit dans la meſme maiſon qu'Euſebe, & y étudioit la parole de Dieu.'Neanmoins les nouveaux Grecs diſent qu'il l'étudioit ſous S. Pamphile.[On voit par là qu'Euſebe eſtoit à Ceſarée en l'an 306, durant la perſecution.]

prol.p.19.2. — Hier.in Ruf.l. 1.c.2.p.179.d. — b Euſ.de Pal.c. 4.p.323.c|324.a. — n.p.176.2.b.c.

de Pal.c.7.p. 329.1. 'S. Pamphile"y fut mis en priſon[ſur la fin de l'an 307,][c]& y conſomma ſon martyre le quinzieme fevrier[de l'an 309.][d]Ce fut durant ſa priſon qu'Euſebe compoſa avec luy les cinq premiers livres de l'apologie d'Origene: & Euſebe y ajouta ſeul le ſixieme aprés le martyre de S. Pamphile.[e]Il compoſa auſſi la vie de Saint Pamphile meſme, diviſée en trois livres.[f]Et il témoigna toujours, dit S. Jerome, tant d'eſtime & d'affection pour ce Saint, qu'on l'a appellé pour ce ſujet Euſebe de Pamphile.[Il peut bien avoir pris luy meſme ce ſurnom, puiſqu'on le trouve à la teſte de ſes ouvrages.]'Photius ne veut pas aſſurer qu'il l'ait pris à cauſe du Martyr, & n'en parle que"comme d'un bruit incertain.[Mais φασί τινες.

V.S.Pamphile. — c c.11.p.337.b. — d Phot.c.118.p. 296.297.c|Socr.l. 3.c.7.p.175.b| Euſ.l.6.c.33.p. 232.2. — e Euſ.l.7.c.32.p. 288.289. — f Hier.v.ill.c. 81.p.294.d. — Phot.c.13.p.12. b.

Cave, p.70.1. — Socr.l.1.c.8.p.24. 25.

1. 'Cave trouve que dans ſa lettre à ſon Egliſe, il dit obſcurément qu'il avoit eſté elevé à Ceſarée.[Je penſe qu'il entend l'endroit 'Τοῦτο ἀπὸ καρδίας &c. où j'avoue que je ne le ſaurois appercevoir.]

nous

nous ne voyons rien qui ne nous porte à ſuivre ſur cela l'autorité de S. Jerome,]'& Socrate qui l'a dit de meſme aprés luy. Socr.p.175.b.

'Euſebe eut encore l'avantage de connoiſtre S. Melece Eveſque du Pont, à qui il attribue une connoiſſance generale de toutes choſes; [& il ne manqua pas ſans doute d'en profiter] durant les ſept ans que la perſecution de Diocletien obligea ce Saint de venir paſſer dans la Paleſtine. [Mais il eut encore un plus grand ſecours dans la bibliotheque que Saint Pamphile avoit ramaſſée chez luy,]'dans laquelle il étudioit en la compagnie de ce Saint les lettres ſacrées avec un ſoin & une application infatigable. 'Une annotation d'un manuſcrit d'Ezechiel nous apprend qu'ils l'avoient collationné enſemble ſur les Tetraples écrits de la main d'Origene. Euſebe y avoit ajouté des ſcolies; & il paroiſt meſme que c'eſtoit luy qui avoit fait cette copie.'Il eut encore la liberté de jouir de la bibliotheque que Saint Alexandre avoit dreſſée à Jeruſalem [vers 230.]'On croit que [depuis que Conſtantin ſe fut rendu maiſtre de l'Orient en 323,] il ſe ſervit du credit qu'il avoit auprés de luy pour amaſſer de toutes parts les livres dont il avoit beſoin.'Auſſi il paroiſt par ſes ouvrages qu'il avoit lu toutes ſortes d'anciens auteurs Grecs, philoſophes, hiſtoriens, theologiens, de l'Egypte, de la Phenicie, de l'Aſie, de l'Europe, & de l'Afrique. Scaliger luy attribue meſme la connoiſſance des auteurs Latins, 'quoiqu'il ſe ſerviſt de la plume d'un autre pour traduire ſes propres ouvrages en cette langue.[a]Il raiſonne auſſi ſur la ſignification des mots hebreux, [qu'il pouvoit neanmoins avoir appriſe de ceux qui ſavoient cette langue, ſans l'avoir étudiée luy meſme.] 'S. Baſile croit qu'on le peut citer comme témoin des uſages de l'Egliſe,"à cauſe de ſa grande lecture:[b]& ſes plus grands ennemis accordent qu'il n'ignoroit [preſque] rien de ce qui avoit eſté écrit avant luy.

Euſ.l.7.c.32.p.289.b. — Hier.v.ill.c.81. — Proc.in Ez.prol. — Euſ.l.6.c.20.p.222.d. — Cave,p.91.1. — chr.pr.p.22|n.p.5.1. — v.Conſ.l.4.c.35.p.543.c. — a præp.l.11.c.6.p.516. — Baſ.de Sp.c.29.p.358.d. — διὰ πολυπειρίαν. — b Cave,p.91.1.

ARTICLE II.

Euſebe accuſé d'apoſtaſie: Il eſt fait Eveſque; écrit à Conſtancie ſur les images.

'C'EST Photius qui nous apprend que Saint Pamphile eſtoit en priſon lorſqu'il travailla avec Euſebe à l'apologie d'Origene.'Mr Valois dit qu'Euſebe y alloit ſouvent le viſiter, & travailler avec luy.[c]Mais Photius dit que S. Pamphile eſtoit enfermé dans la priſon avec Euſebe:[d]& S. Potamon d'Heraclée aſſure que luy & Euſebe avoient eſté priſonniers enſemble durant

Phot.c.118.p.296. — Euſ.prol.p.20.a. — c Phot.p.297.c. — d Epi.68.c.7.p.724.a.

la persecution.[Ainsi la chose paroist hors de doute, & on ne peut refuser à Eusebe le titre de Confesseur, si luy mesme ne s'en est privé en promettant au moins de renoncer à la foy.]'Il est certain qu'il en fut accusé publiquement par des Saints,["& qu'il y a peu de moyen de l'en défendre: mais cela demeura assez secret, puisqu'il ne laissa pas d'estre elevé à l'episcopat.

a|Ath.ap.2.p. 728.c.

V.S.Athanase § 19.

S'il faut prendre absolument à la lettre ce qu'il dit,]'qu'il estoit present au martyre de ceux dont il raporte l'histoire dans le livre des Martyrs de Palestine,'il faut dire qu'il vit couronner à Cesarée Saint Procope en juin ou juillet 303, Saint Alphée le 17 novembre suivant,'S. Timothée à Gaza vers le 19 d'aoust 304, à Cesarée S. Timolaüs le 24 de mars 305,'S. Appien au mois d'avril 306, & S. Edese son frere à Alexandrie peu de temps aprés;'S. Ulpien à Tyr vers le mesme temps,'S. Agape le 20[e] de novembre suivant à Cesarée,'& de mesme S[te] Theodosie le 2[e] d'avril 307, S. Domnin le 5 novembre de la mesme année,'S[te] Valentine le 25 de juillet 308,'S. Antonin le 13 de novembre,[a]& Saint Arés le 14 decembre de la mesme année, S. Pierre Apselame l'onzieme de janvier 309,'& le mois suivant S. Pamphile & les autres de sa compagnie,'S. Pelée & S. Silvain en 310 dans la Palestine.[Mais il suffit apparemment de croire qu'Eusebe a vu une grande partie de ces martyres. Au moins il ne peut avoir vu]'en un mesme jour celui de S. Alphée à Cesarée, & celui de S. Romain à Antioche.

Eus.l.8.c.13.p. 308.d|n.p.168.1. a. | de Pal.c.1 p. 319. | c.3.p.321. | c.4.p.323. | c.5.p.325. | c.6.p.326. | c.7.p.328. | c.8.p.330. | c.9.p.333. | a c.10.p.335. | c.11 p.336. | c.13 p.343. | c.2.1.p.319.320.

'Il est certain encore qu'il ne demeura pas toujours à Cesarée, ni mesme en Syrie durant la persecution.'Il fut témoin à Tyr des combats de quelques Martyrs,[b]& il vit dans la Thebaïde les horribles cruautez qu'on y exerçoit contre l'Eglise.

prol.p.20.b. | l.8.c.7.p.299. a. | b c.9.p.301.b.

[Il retourna à Cesarée,]'& en fut fait Evesque[c]aprés Agricolaüs qu'on trouve avoir assisté au Concile d'Ancyre,"tenu vers l'an 314.[d]Nous savons bien que les signatures de ce Concile ne doivent pas passer pour absolument authentiques;[mais neanmoins nous n'avons rien qui les combate.]Et pour ce que dit M[r] Valois, qu'Eusebe ne marque plus d'Evesques de Cesarée aprés Agape, [ce n'est pas une preuve qu'il ait esté son successeur immediat. Il peut avoir eu des raisons de ne point parler d'Agricolaüs, ou n'avoir pas eu occasion d'en parler.]'On peut mesme remarquer qu'il ne dit point d'Agape qu'il ait vécu jusqu'au temps de la persecution, comme il le dit des autres Evesques dont il parle dans le mesme chapitre.[Et ainsi il pouvoit bien estre mort des l'an 303. Eusebe estoit Evesque au plustard en l'an 320:]'Car il n'y a pas moyen de douter qu'il n'ait fait luy mesme 'le discours qu'il

Hier.v.ill.|Ath. &c. | c Bar.314.§ 77| Conc.t.1.p. 1475.d. | d Eus.prol.p.21. a|Cave,p.91.2. | Eus.l.7.c.32.p. 288.c.d. | Cave, p.91.2. | Eus.l.10.c.4.p. 371.

V.Vital d'Antioche.

raporte dans son histoire, & qui fut prononcé à la dedicace de
l'eglise de Tyr, rebastie par Paulin [son ami particulier,] aprés la
persecution de Diocletien, & avant celle de Licinius.

[Il faut raporter aux premieres années de son episcopat, lorsque
Licinius n'avoit pas encore commencé à persecuter les Chrétiens,
la lettre qu'il écrivit à Constancie sœur du grand Constantin,]
'si cette princesse estoit alors femme de Licinius, comme elle est Conc.t.7.p 365.
qualifiée dans le VII. Concile, [& non sa veuve.]ᵃConstancie b|497.c.
[qu'on sçait d'ailleurs avoir esté Chrétienne,] luy avoit écrit pour a p.493.d.
le prier de luy envoyer une certaine image qu'on tenoit estre de
Jesus Christ.'Car Eusebe mesme nous assure qu'on voyoit de Eus.l.7.c.18.p.
son temps des tableaux de J.C, de S. Pierre, & de S. Paul; & il 265.c.
avoit vu à Paneade la statue qu'on disoit que l'Hemorrhoïsse
avoit fait faire du Sauveur qui l'avoit guerie.'Eusebe récrivit Conc.t.7.p.
donc sur cela à Constancie une lettre dont il ne nous reste que 493.496.
quelques fragmens. On y voit bien qu'il ne veut pas luy envoyer
ce qu'elle demandoit : mais pour les raisons de son refus, il n'est
pas aisé d'en comprendre la solidité. Tout ce qu'on peut dire,
c'est qu'il veut la detacher de J.C. consideré simplement comme
homme, & la porter à considerer davantage en luy sa divinité.
Mais il semble aller jusqu'à dire que son humanité n'estoit plus
depuis qu'il estoit monté au ciel:'& on l'a accusé de le croire. p.497.500.

'Les ennemis des saintes images ont voulu se servir de cette p.365.b|493.d.
lettre: & ceux qui les ont refutez, l'ont supposé vraie; mais ils ont
soutenu qu'elle ne pouvoit avoir d'autorité venant d'un Arien
declaré :'à quoy ils ont ajouté que ceux qui ne reconnoissoient p.497.d.e.
qu'une nature en J.C, comme faisoient les Ariens, estoient ge-
neralement ennemis des images, [quoiqu'on voie peu de liaison
de l'une de ces erreurs à l'autre.]'Il est certain qu'Eusebe paroist Eus.l.7.c.18.p.
peu approuver qu'on eust des images. [Et cependant il nous don- 265.b.c.
ne lieu luy mesme de croire que Dieu l'approuvoit,] en parlant
des miracles qu'on disoit se faire par la statue de J.C. qui estoit à
Paneade: [Car il n'ose nullement soutenir que ce qu'on en disoit
fust faux.]'Baronius reçoit aussi la lettre à Constancie pour vraie Bar.314.§ 110-
Il croit que Constancie s'adressoit à Eusebe comme au metropo- 112.
litain de la Palestine, ou J.C. avoit vécu.

ARTICLE III.

Eusebe s'unit aux Ariens: refuse l'evesché d'Antioche.

L'Heresie Arienne commença à paroistre vers l'an 319, & Eusebe, comme nous venons de dire, fut assez malheureux pour s'engager dans la défense & d'Arius & de ses dogmes.]

Thdrt.l.1.c.4. p.537.b. a c.5.p.538.c. 'Arius le mit tout d'abord à la teste de ses partisans. [a]La chaleur qu'il fit paroistre pour luy, rejouit[1] Eusebe de Nicomedie, qui s'en servit pour animer Paulin de Tyr à se declarer pour leur parti. 1.

Soz.l.1.c.15.p. 428.b.c. 'Il se joignit au mesme Paulin & à Patrophile de Scythople, pour faire permettre à Arius dans un Concile de tenir ses assemblées à part, [c'est à dire de faire schisme tout ouvertement; & cela donne lieu de croire que ce sont]

Thdrt.l.1.c.5.p. 531.d. 'ces trois Evesques de Syrie dont S. Alexandre se plaint particulierement entre tous les défenseurs

Conc.t.7.p.497. c. d'Arius. 'Il écrivit plusieurs fois à ce Saint pour le reconcilier avec l'heresiarque, ou plutost avec l'heresie mesme qu'il ap-

c.d|365.b.d|Ath. de syn.p.886.c. puyoit entierement. 'Il écrivit aussi en ce temps là à un autre Evesque nommé Euphration, "que le Christ n'estoit pas le veritable Dieu, ni coeternel à son Pere. &c.

Thdrt.l.1.c.6. p.542.b|Philg. app.p.177. b Eus.in Marc. l.1.c.4.p.25.d. 'Il se trouva ensuite au Concile de Nicée entre les défenseurs d'Arius. [b]Il nous apprend luy mesme qu'Osius demandant à Narcisse de Neroniade, [l'un des chefs du mesme parti,] s'il croyoit, comme Eusebe, que [le Pere & le Fils] fussent deux substances; Narcisse avoit répondu, *Je voy par ses écrits, qu'il croit qu'il*

Thdrt.l.1.c.6. 11.p.542.c|551-556. *y en a* [mesme] *trois* [dans la Trinité.] 'Il signa neanmoins enfin comme les autres défenseurs d'Arius par crainte [ou autrement,] & l'anatheme d'Arius, & le symbole de la Consubstantialité, à

p.553|Ath.dec. N.p.251.c|de syn.p.882.a.b. laquelle il s'estoit opposé d'abord. 'Ce qu'il eut de particulier, c'est qu'il écrivit ensuite une grande lettre à son Eglise, pour luy expliquer comment il avoit signé la Consubstantialité sans chan-

Thdrt.l.1.c.11. p.556.c.d. c c.7.p.542.d. ger d'opinion: 'car il le dit expressément; ["& cela paroist assez par sa lettre mesme.] [c]On le voit encore par les écrits qu'il fit ensuite, & par la part qu'il prit à l'oppression des défenseurs de la verité, [comme nous le dirons plus amplement dans la suite. V.le Concile de Nicée § 10.

Euf.v.Const.l.1. c.1.p.405.a. Cependant sa signature luy donnant le moyen de passer pour Catholique, ou le faisant tolerer par l'Eglise,] 'il fit en presence des Evesques un panegyrique de Constantin dans la solennité de sa vintieme année; [c'est à dire le 25 de juillet, ou un peu aprés.

1. C'estoit le plus ardent de tous les défenseurs d'Arius, nommez à cause de cela Eusebiens.

Nous ne trouvons rien pour l'hiſtoire d'Euſebe juſques en l'an 331, auquel S. Euſtathe d'Anthioche fut depoſé par la faction d'Euſebe de Nicomedie:]'mais c'eſtoit en partie pour venger Soer.l.1.c.23.p.58.c|Soz.l.2.c.18.19.p.468.469. Euſebe de Ceſarée. Car S.Euſtathe l'avoit attaqué nommément, &l'avoit accuſé de violer la foy de Nicée. Euſebe n'oſa pas avouer une choſe[qui paſſoit pour un crime dans l'eſprit de Conſtantin:] mais pour avoir lieu de perſecuter le Saint, il l'accuſa de tomber dans l'hereſie de Sabellius.'Euſebe de Nicomedie eſtant venu Thdrt.l.1.c.20.p.568. enſuite en Paleſtine, il y confera avec celui de Ceſarée, & les autres de ces quartiers là qui avoient embraſſé l'impieté d'Arius, (ce ſont les termes de Theodoret:) & de là ils furent enſemble à Antioche, où ils depoſerent le grand Euſtathe par une injuſtice V.les Ariens 15. toute viſible,[mirent en ſa place Paulin de Tyr"le compagnon de leurs ſentimens & de leur cabale; & depoſerent encore Aſclepas de Gaza, parcequ'il eſtoit ennemi de l'Arianiſme.

Euſebe eſtoit ſi conſiderable dans ſon parti, qu'aprés la promte Ibid.§ 16. mort de Paulin, & d'Eulale ſon ſucceſſeur,]'on le voulut"faire Euſ.v.C.l.3.c.59-62.p.516-520. Eveſque d'Antioche. Il refuſa neanmoins cet honneur,[ſoit par modeſtie, ſi l'on veut, ſoit qu'il craigniſt le ſort de Paulin & d'Eulale, ſoit qu'il preferaſt Ceſarée où il eſtoit le maiſtre, à une plus grande ville où il ſavoit qu'il trouveroit bien des contradictions, ſoit parcequ'il connoiſſoit la diſpoſition de Conſtantin fort oppoſée à ces changemens d'eveſchez; car pour luy il n'en faiſoit pas un grand ſcrupule, nonobſtant les Canons de l'Egliſe, qui les ont toujours condannez,]'puiſqu'il en fait des eloges à Euſ.in Marc.l.1.c.4.p.19.a|20.a.b. Paulin de Tyr & à Euſebe de Nicomedie.[Par quelque raiſon qu'il ait agi, ſon refus luy fit honneur.][a]Car en ayant écrit à a v.Conſ.l.3.c.60.p.518.519. Conſtantin,[auquel la ville d'Antioche, & les Eveſques qui y eſtoient, en avoient auſſi écrit pour faire ſon eloge, & demander qu'il fuſt fait Eveſque d'Antioche;]ce prince témoigna eſtimer beaucoup le refus qu'il faiſoit de paſſer à un ſiege ſi conſiderable, & luy manda qu'il avoit ſujet de ſe trouver heureux du témoignage avantageux que tout le monde luy rendoit, & de ce qu'on le jugeoit capable de gouverner quelque Egliſe que ce puſt eſtre.

'Il ſemble qu'Euſebe ſoit allé auſſitoſt aprés trouver ce prince: l.4.c.7.p.529.d. [& nous ne voyons aucun de ſes voyages auquel nous puiſſions plutoſt raporter ce que dit Marcel Eveſque d'Ancyre,]'qu'en Euſ.in Marc.p.26.d. paſſant par ſa ville il y avoit fait un diſcours dans l'egliſe, où il avoit accuſé les Galates d'eſtre dans l'erreur ſur le ſujet de la divinité, parcequ'ils ne croyoient pas comme luy, dit Marcel, 'que l'image, & la choſe dont elle eſt image, ne peuvent pas eſtre p.25.d|27.a.

avec "mesme chose, mais que ce sont deux natures, deux*choses, ἐν κ πάντων.
& deux puissances, comme Eusebe le disoit formellement dans * πράγματα
p.26.a. ses écrits.'Marcel se plaignoit encore d'un discours qu'Eusebe
v.Cons.l.4.c.33. p.542.c. avoit fait à Laodicée.'Eusebe revint ensuite à son Eglise[en 333 ou 334,]& y reprit ses exercices ordinaires.

ARTICLE IV.

Eusebe est aimé de Constantin : Il contribue à opprimer Saint Athanase : Ses dernieres actions : Sa mort.

[LES eloges qu'on avoit donnez à Eusebe en le voulant faire Evesque d'Antioche, venoient proprement des fauteurs
Eus.v.Cons.l.3. c.60.p.516.d. d'Arius : Mais ils ne laisserent pas sans doute d'augmenter]'la bonne opinion que Constantin avoit déja de luy à cause de son erudition,"& de ce qu'il paroissoit avoir quelque modestie : [& ἐπιεικείας.
Eusebe ne manquoit pas de cultiver ses bonnes graces par les eloges qu'il luy donnoit, comme nous le voyons dans les monumens qui nous en restent. Il marque assez souvent cette bonté
l.4.c.46.p.550. a. que Constantin avoit pour luy,]'nous apprenant qu'il le faisoit
a l.1.c.28.p.422. b. manger à sa table,[a]qu'il l'entretenoit familierement,[b]& qu'il luy apprenoit de sa bouche les particularitez les plus importantes de
b l.1.c.8.9. p.447.d|448.c. sa vie.[c]Il nous a conservé plusieurs lettres que ce prince luy
c c.46.p.465. écrivit; une pour faire rebastir les eglises abatues durant la per-
c.45.p.464.d. secution;'ce fut la premiere de toutes,[écrite apparemment en
l.3.c.51-53.p. 508.509. l'an 324;]'une autre pour faire bastir une eglise à Mambré [vers l'an 331,]laquelle neanmoins est adressée proprement à Saint
l.4.c.36.p.543. Macaire de Jerusalem;'& une troisieme[vers l'an 334,]pour le prier de luy faire faire quelques copies de l'Ecriture pour les
c.37.p.544.c. eglises deConstantinople.'Eusebe en luy envoyant ces copies, luy manda que le bourg de Maïume avoit embrassé leChristianisme: surquoi Constantin luy écrivit encore pour luy en témoigner sa
c.34.35.p.542. 543. joie.'Eusebe luy dedia[vers le mesme temps]un traité sur la feste de Pasque, traduit en latin : Constantin l'en remercia, témoigna estimer beaucoup son ouvrage, l'exhorta à luy en envoyer souvent de semblables, & l'assura qu'il l'avoit communiqué à beaucoup d'autres personnes, comme il l'en avoit prié.

[S. Eustathe & Asclepas ne furent pas les seuls Orthodoxes
Soz.l.2.c.20.p. 471.b. persecutez par Eusebe.]'On marque qu'il voulut entreprendre quelque chose contre S. Macaire de Jerusalem, qui l'obligea à se tenir en repos en se separant de sa communion, depeur qu'il

ne luy donnast un successeur Arien comme luy.

'Saint Athanase se trouvant accusé de divers crimes par les calomnies des partisans d'Arius, Constantin fit assembler sur cela à leur priere"un Concile à Cesarée l'an 334. S. Athanase refusa de s'y trouver;'& ce fut apparemment à cause de l'aversion toute ouverte qu'Eusebe faisoit paroistre contre luy. [Eusebe ne laissa pas de vouloir estre son juge l'année suivante dans le Concile de Tyr, malgré la recusation que ce Saint en avoit faite, & malgré les reproches que les Confesseurs luy firent de son apostasie. Luy & les autres de sa faction y deposerent le Saint, & estant aussitost allez à Jerusalem,"ils y receurent à leur communion Arius & tous ses disciples. Ils firent en mesme temps dans cette ville la dedicace de l'eglise de la Croix & de la Resurrection.]'Ceux qui n'estoient pas capables, dit Eusebe, de parler » en public, appaisoient Dieu par les sacrifices & les prieres qu'ils » luy offroient : & pour nous qui receusmes en cette occasion plus » d'honneur que nous ne meritions, nous honorasmes la solennité » par divers discours que nous y fismes.

Thdrt.l.1.c.26. p.577.b.c. | V.S.Athanase § 15. | c.d|Ath.ap.2.p. 797.a|S.Van.t. 2.p.33-35. | V.les Ariens § 21. | Euf.v.Const.l.4. c.45.p.549.b.c.

'Constantin manda ensuite à Constantinople tous les Evesques qui avoient condanné Saint Anastase. Les chefs de la faction ne voulurent pas neanmoins que d'autres qu'eux y allassent. Ainsi les deux Eusebes y allerent avec quelques autres, [& acheverent d'opprimer ce Saint, en persuadant à Constantin par de nouvelles calomnies, de le releguer dans les Gaules. Ils pretendoient aussi obliger en l'an 336 S. Alexandre de Constantinople à recevoir Arius dans son Eglise. Mais ils eurent la confusion de voir perir honteusement celui dont ils avoient entrepris la défense aux dépens de leur foy, de leur honneur, & de leur salut.

c.46.p.550.a| Ath.ap.2.p.805. a.

Ils avoient peu auparavant deposé Marcel d'Ancyre grand ennemi des Ariens, & qui avoit fort maltraité les deux Eusebes avec quelques autres. Eusebe de Cesarée ne se contentant pas de cela, écrivit cinq livres contre luy pleins de vehemence & de chaleur.]'Il pretendoit avoir esté engagé à cet ouvrage par les autres Evesques de son parti.

in Marc.l.2.c.4. p.55.d.

[Vers le mesme temps, & apparemment à la fin de l'an 335, il prononça dans le palais, en presence de Constantin, un long panegyrique de ce prince, dont il composa aussi la vie peu de temps aprés qu'il fut mort,]'lorsque ses enfans estoient déja Augustes,[a]c'est à dire aprés le neuvieme de septembre 337. [Ce fut apparemment son dernier ouvrage;]'car il mourut, selon Socrate, vers le mesme temps que Saint Athanase & les autres Evesques

v.Const.l.1.c.1. p.405.c. a Idat. Socr.l.2.c.4.5.p. 83.a.b|Soz.l.3.c. 2.p.499.c.

bannis sous Constantin, retournerent à leurs Eglises, [c'est à dire vers l'an 338,] & avant la mort du jeune Constantin, qui fut tué en 340. 'Acace son disciple fut le successeur de son siege & de sa passion pour l'Arianisme: [a] & il assista l'an 341 au Concile d'Antioche. [b] Il écrivit la vie de son maistre, [mais elle n'est pas venue jusques à nous.]

Ib|Ath.de syn.p. 872.a.
a Ath.de syn.p. 911.d.
b Socr.l.2.c.4. p.83.a.

ARTICLE V.

Eusebe refute Hierocle, & fait quelques autres écrits: De sa chronique.

[VOILA ce que nous savons des actions d'Eusebe. Il faut maintenant parler de ses écrits, qu'on peut dire estre la principale partie de son histoire.] 'Car il en a fait une infinité selon l'expression de S. Jerome; [& il nous en reste encore aujourd'hui un assez grand nombre.] 'M[r] Valois met dès le temps de la persecution de Diocletien, celui que nous avons "contre Hierocle magistrat payen, lequel au commencement de cette persecution s'avisa d'écrire contre les Chrétiens, '& eut la hardiesse de comparer Apollone de Tyanes à JESUS CHRIST. 'Eusebe se contenta de le refuter sur ce point, [& pour cela, fit un abregé de toute la vie d'Apollone par Philostrate, afin de montrer quel estoit ce magicien.] 'Il fait esperer neanmoins de refuter dans la suite le reste de l'écrit d'Hierocle; [& il peut l'avoir eu en vue dans les ouvrages qu'il fit depuis contre les payens.] 'Il semble adresser cet ouvrage contre Hierocle à un admirateur de ce payen; & il le commence "d'une maniere qui peut donner lieu de croire que c'est la suite d'un plus grand ouvrage. [Mais je pense que ce peut bien n'estre qu'une figure:] '& Photius qui n'appelle cet écrit qu'un petit livre, [n'en a pas apparemment eu plus que nous.]

Hier.v.ill.c.81. p.294.d. — Eus.prol.p.20. c. — V. la pers. de Diocletien § 15. — in Hier.p.434. — p.433.a.b. — b.c. — d. — χαίκετῶν. — Phot.c.39.p.24.

'Nous avons encore parmi les œuvres de S. Jerome, le premier livre des six qu'Eusebe avoit faits [en 308 & 309, ou seul,] ou avec S. Pamphile, pour l'apologie d'Origene: mais nous ne l'avons que de la traduction de Rufin, [qu'on sçait avoir retranché & ajouté tout ce qu'il vouloit dans les ouvrages qu'il mettoit en latin. Pour les trois livres de la vie de S. Pamphile, il ne nous en est rien resté.]

Hier.t.4.p.172.

'Dans ses livres de la Preparation, il cite sa chronique, [& quelques autres ouvrages,] [c] 'dont l'un est celui qu'il avoit fait sur le

Eus.præp.l.10. c.9.p.484.d. — c l.7.c.8.p.310.d.

le grand nombre d'enfans qu'avoient les anciens.'Il n'eſt point marqué par Saint Jerome, ni par Photius, ni par Suidas.[C'eſt apparemment celui meſme]'qu'il dit autrepart avoir écrit ſur la multiplicité des femmes & des enfans des Patriarches.[a]S. Baſile cite auſſi quelques lignes de ſes"Queſtions ou de ſes Doutes ſur la polygamie des anciens.[Nous n'avons point cet ouvrage, non plus que]'celui où il dit qu'il avoit ramaſſé tout ce que J.C. a predit, & où il avoit fait voir que toutes ſes predictions ont eſté parfaitement accomplies.'Dans ſa Demonſtration[faite auſſitoſt aprés ſa Preparation,]il nous renvoie à un ouvrage qu'il avoit écrit pour reſoudre pluſieurs queſtions ſur la genealogie du Sauveur.[Dans le premier livre, il y expliquoit pourquoi les Evangeliſtes font la genealogie de Saint Joſeph, quoique J.C. ne ſoit pas né de luy; & il y marquoit comment on peut prouver que la Vierge eſtoit de la race de David. Je ne ſçay ſi ce ſeroient] 'les cinq livres de la Theophanie ou de l'apparition de Dieu, qui ſont marquez par S. Jerome.

n.p.29. dem.l.1.c.9.p. 35.c. a Baſ.de Sp.c. 29.t.2.p.358.c. ἐπαπορήματα Euſ.præp.l.1.c. 3.p.8.c. dem.l.7.p.353. c.d. Hier.v.ill.c.81.

[Nous avons plus de choſes à dire de ſa chronique.]'Elle eſtoit diviſée en deux livres. Le premier contenoit la chronologie de tous les Empires, traitez chacun à part. Le ſecond, dont l'autre eſtoit comme la matiére, faiſoit une ſeule chronologie de toutes ces chronologies particulieres, les joignant & les confrontant pour ainſi dire l'une à l'autre; en ſorte qu'on pouvoit voir tout ce qui s'eſtoit paſſé en chaque Empire dans un meſme temps,'ou au moins dans une meſme dixaine d'années: car c'eſt ainſi qu'il avoit diviſé ſon ouvrage.'On a donné divers noms & à tout le corps de cet ouvrage, & aux deux livres qui le compoſoient. Pour les diſtinguer, nous pouvons appeller le premier livre la *chronologie*, le ſecond la *chronique*, comme c'eſt l'uſage, & tout le corps, l'*hiſtoire des temps*. Scaliger dit que la chronique eſt aſſez ſouvent appellée le *Canon*.'Euſebe paroiſt auſſi marquer tout l'ouvrage, lorſqu'il cite ſes Canons ou regles des temps.

Euſ.chr.p.54. p.56. n.p.4.2. præp.l.10.c.9.p. 484.d.

'On pretend que le premier deſſein qu'a eu Euſebe en entreprenant ce travail, a eſté de trouver le veritable temps de Moyſe, & qu'il a reconnu en effet que ceux qui en avoient parlé avant luy, meſme les payens, l'avoient fait plus ancien qu'il n'eſtoit, l'ayant mis 850 ans avant la guerre de Troie, au lieu qu'il ne l'a precedée que de 350 ans.

chr.p.54.

'Il y remarquoit"les principales actions des grands hommes, & ceux par qui les arts avoient eſté inventez.'Cela ſe trouvoit particulierement dans ſon premier livre, ſelon Scaliger, qui croit

virtutes mortalium. Mar.chr.pr. Euſ.chr.n.p.5.1.

Hier.v.ill.c.81. que c'est 'ce que S. Jerome a appellé une histoire generale de tou-
Eus.chr.pr.p.27. tes choses,'& que c'estoit un ramas de toutes sortes d'antiquitez;
a chr.n.p.9.1.c. [a]au lieu que le second livre n'en estoit, selon luy, que comme la
p.4.2|8.2. table.'On raporte aussi au premier ce que dit le Comte Marcellin, que l'ouvrage admirable d'Eusebe comprenoit depuis le
p.5.2|chr.p.55. commencement du monde jusques à Constantin.'Car Eusebe mesme dit que le second ne commence qu'à Abraham.

n.p.5.1|ζε.p.401.2|417.1|pr.p.6.7.27. 'Scaliger ajoute qu'Eusebe avoit tiré presque tout le premier livre, & mesme presque tout son ouvrage, de Jule Africain,[qui avoit aussi écrit une chronologie environ cent ans auparavant,] n'ayant guere fait que le copier, hormis dans les endroits où il
ζε.p.417.2. a voulu le corriger,'& souvent fort mal à propos.[b]On le blasme
b pr p.9. encore de ne l'avoir jamais nommé que pour le combatre.

chr.n.p.5.1. 'Dans le second livre que nous appellons proprement sa chronique, Scaliger dit qu'il y avoit mis d'abord l'année courante depuis la naissance d'Abraham,ensuite les années des princes qui
2|chr.p.4. regnoient alors en differens endroits,'& enfin les divers evenemens,distinguez par des couleurs qui faisoient connoistre à quel
n.p.9.2'ζε.p.425.2. Etat chaque evenement appartenoit.'Scaliger"soutient qu'il y Note 1.
c Pet doc.t.1.l.11. avoit mis les Consuls.[c]Le Pere Petau[& d'autres]soutiennent le
c.29.p.346.c. contraire:[Et cela nous est fort indifferent, puisqu'ils n'y sont
Cyp.an.p.2.55. plus.]'Pearson croit que si les Consuls y ont esté d'abord, ils n'y estoient plus des devant S. Prosper, ni peutestre des le temps de
Pet.p.346.c. Saint Jerome.'Le P. Petau soutient encore qu'Eusebe n'y avoit point marqué les années de J.C.Mais on convient que les années marquées depuis la naissance d'Abraham, viennent de luy,
c|c.19 p.329.a. 'aussibien que les Olympiades. Le P. Petau remarque encore qu'il commence ses années non au mois de janvier, mais à celui d'octobre qui le precede.

Eus.chr.n.p.4.2. 'Il paroist qu'Eusebe a fait deux editions de sa chronique.
d præp.l.10.c.9. [d]En effet, nous avons vu qu'elle estoit déja faite avant le livre
p.484.d. de la Preparation,[c'est à dire apparemment avant l'an 313.][e]Et
e chr.p.4.181. neanmoins S. Jerome assure plusieurs fois qu'elle alloit jusques à la vintieme année de Constantin,[c'est à dire jusques en 325 ou
n.p.4.2. 326.]'Il semble que cette derniere edition peut avoir esté intitulée *la Veritable*.

n.p.8.1. 'S. Jerome a traduit en latin la chronique d'Eusebe, c'est à dire selon Scaliger, tous ses deux livres sur l'histoire des temps, ou
chr.p.4. plutost il en a fait un nouvel ouvrage.'Car il traduisit tout le texte d'Eusebe : mais depuis la prise de Troie jusqu'à la vintieme année de Constantin, il y méla diverses choses tirées de Suetone

& de divers autres historiens, particulierement pour l'histoire
Romaine qu'Eusebe avoit touchée fort legerement: & il y ajouta
une continuation depuis l'an 325 de J. C, jusqu'à la mort de Valens
en 378. Tous les Latins se sont depuis servis de ce travail,'mais n.p.11.1.
seulement de la seconde partie que nous appellons la chronique,
laquelle Marianus Scotus a inserée toute entiere dans la sienne.
Ils ont au contraire entierement negligé la premiere, de sorte
qu'elle s'est perdue.

[Les Grecs en ont témoigné plus d'estime.]'Car on pretend χρ.p.401.402.
que George le Syncelle, qui vivoit à la fin du VIII. siecle, avoit
inseré mot à mot tout l'ouvrage d'Eusebe sur les temps, dans celui
qu'il avoit fait sur le mesme sujet; & que Cedrene a inseré aussi
dans le sien celui du Syncelle. Mais les ouvrages de ces deux
auteurs ne sont venus à nous que par extraits & par lambeaux.
Cela n'a pas empesché Scaliger de ramasser dans ces deux auteurs
ce qui y est resté sous le nom d'Eusebe, en y joignant beaucoup
d'autres endroits, qu'on voit, dit-il, estre certainement de luy, &
en laissant au contraire plusieurs autres qu'il ne doutoit pas en
estre aussi, mais dont il ne pouvoit pas donner de preuves.'Il a chr.or.p.28.
encore tiré quelque chose de la chronique d'Alexandrie:'& c'est χρ.p.1-8.
sur tout cela qu'il nous a donné en grec un premier livre des chro-
niques d'Eusebe, [qu'il a tasché de faire répondre à sa veritable
chronologie, afin que ces restes de son ouvrage nous consolassent
de la perte que nous en avons faite. Mais quoiqu'il ait pretendu
V.S.Hippolyte. n'y rien mettre qui ne fust constamment d'Eusebe,"il s'y trouve
neanmoins plusieurs choses qui ne peuvent estre de luy, comme
les années des Evesques de Jerusalem,]'qu'Eusebe avoue n'avoir hist.l.4.c.5.p.117.
pu trouver. [Ce n'est point certainement Eusebe,][a]qui tire du b.
passage d'un chronologiste nommé Timothée, qu'Orphée a re- a χρ.p.4.5.
connu il y a bien des siecles, que toutes choses ont esté faites par la
Trinité consubstantielle.'Quelques uns disent que ce Timothée Pez.def.p.16.c.
est un auteur du troisieme siecle, plus ancien qu'Eusebe. [Je ne
sçay pas quelles preuves ils en ont.]'Scaliger a encore formé une Euf.χρ.p.425.2.
chronique greque d'Eusebe, où il dit qu'il n'a rien mis qu'il n'ait
trouvé dans les livres; [& elle se trouve en effet presque toute
entiere dans le latin de S. Jerome.] Il y a mis les Consuls comme
il a cru qu'ils devoient estre; [& ce sont presque toujours ceux
d'Onuphre.

Tout le monde avoue qu'il y a beaucoup de fautes dans ce que
nous avons aujourd'hui de la chronique d'Eusebe,]'soit par la Pearf.post.p.
negligence des copistes, à quoy Dodwel attribue les differences 114|diff.p.6.

qu'on remarque entre cet ouvrage & son histoire ecclesiastique,
Euſ.chr.pr.p.10 11. [soit par celle d'Eusebe mesme.]'Scaliger pretend y trouver non seulement des fautes, mais encore de la mauvaise foy, & il accuse Eusebe d'y abandonner quelquefois la verité la plus certaine & la plus connue, & mesme d'attribuer à l'Ecriture le contraire de ce qu'elle dit, plutost que de reconnoistre l'erreur de ses faux principes.[C'est ce que nous laissons à examiner à d'autres. Mais
p.9. quelque peu favorable qu'il soit à Eusebe,]'il ne laisse pas de reconnoistre que cette histoire des temps est digne de beaucoup
n.p.4.1|5.1. d'estime.'Il l'appelle un ouvrage heroïque & tres excellent, qui
χ.ρ.p.401.1|402.1. est audessus de toutes les louanges.'Il dit que c'est un travail d'Hercule qui a esté extremement estimé de tout le monde, suivi
pr.p.21.27|Du Pin,t.2.p.11. par tous les anciens qui ont traité de la chronologie,'& si excellent, que nous n'avons rien dans l'antiquité sur cette matiere, qu'on luy puisse comparer.

Hier.v.ill.c.81. 'S. Jerome attribue à Eusebe une histoire universelle des Canons ou regles des temps, & l'epitome ou l'abregé de ces Canons.[Je
Euſ.chr.pr.p.27. ne voy pas que Scaliger explique ce que c'est que cet abregé.]'Il pretend mesme quelquefois que ce qu'en dit Saint Jerome est une pure meprise. Neanmoins il est bien aisé de dire dans son sentiment, que les Canons sont ce qu'il appelle le premier livre, & que l'abregé est le second,[c'est à dire ce que nous appellons la chronique, & ce qui nous est resté dans la traduction de Saint
pr.P.p.15.16. Jerome.]'M^r de Pontac veut que les Canons & l'abregé soient la
p.14.15. mesme chose,[ce qui ne paroist guere conforme au texte.]'Il soutient que nous avons cette chronique entiere, telle que S. Jerome nous l'a donnée, puisque tout ce que les anciens en ont cité
Suid.δ.p.739.d.e. s'y trouve encore.'Suidas dit que Diodore de Tarse, celebre sous Julien, Valens,[& Theodose,]a fait une chronique qui corrige l'erreur d'Eusebe sur les temps. Il semble citer cela d'Anastase le Lecteur[qui vivoit vers l'an 500.]

ARTICLE VI.

Des livres de la Preparation & de la Demonstration: De l'histoire ecclesiastique.

Euſ.præp.l.1.c.1.p.3.4|l.15.c.1.p.788.789. 'EUSEBE a fait quinze livres pour montrer que si les Chrétiens ont abandonné la religion de leurs ancestres, ce n'a point esté par une credulité legere & sans fondement, comme les payens le leur reprochoient, mais par des raisons tres claires &

tres solides. Ces livres sont intitulez De la preparation à l'Evan-
gile,[parceque pour nous preparer à reconnoistre la verité de ce
que l'Evangile nous enseigne, & de la religion de J.C. qui nous
y est annoncée,]'il y détruit toute la fausse religion des payens, Phot.c.9.p.9.
[particulierement en faisant voir quelle en a esté l'origine,] &
comment ceux qui ont défendu le paganisme se combatent les
uns les autres,'& y établit au contraire l'autorité & le respect des Alex.t.7.p.417.
livres de Moyse, & des autres de l'ancien Testament.[Scaliger 418.
qui n'est pas porté à relever trop Eusebe,]'appelle cet ouvrage Euf.chr.n.p.5.1|
un travail divin, pour lequel il avoit fallu ouvrir tous les livres χρ.p.402.1|pr.p.
des anciens auteurs, afin de les convaincre de folie par l'autorité 9.
de la loy de Dieu, & de montrer que les plus celebres Egyptiens,
Caldéens, Pheniciens, Grecs, avoient puisé dans les Prophetes ce
qu'ils avoient de meilleur.[Eusebe nous y a conservé des fragmens
considerables de beaucoup d'auteurs, dont les noms mesmes ne
seroient pas connus sans luy. Il y refute Porphyre presque par-
tout, souvent sans le nommer.]'On peut voir au commencement præp.l.15.c.1.p.
du dernier livre toute la matiere, la division, & la suite de cet 788.789|Du Pin,
ouvrage.[a]Saint Jerome & Photius ont marqué ces quinze livres. p.13-15|Fleuri,l.
[b]Eusebe les adresse à l'Evesque Theodote,[c'est à dire sans doute 10.p.8-12.
à celui de Laodicée,][c]dont il fait de grands eloges en un autre a Hier.v.ill.c.
endroit. 81|Phot.c.9.p.
9.
b Euf.præp.l.1.
c.1.p.1.

[d]Il n'y pretendoit ruiner, comme nous avons dit, les objections c hist.l.7.c.32.p.
des payens contre les Chrétiens, que pour prouver ensuite la 288.b.c.
verité de l'Evangile, & expliquer les mysteres les plus difficiles d præp.l.1.c.1.p.
& les plus relevez que nostre religion nous enseigne:'C'est pour- 4.b.c.
quoi aprés avoir achevé cet ouvrage, il passa aussitost à un autre l.15.c.1.p.789.
intitulé Demonstration evangelique, ou Preuves de la verité de 790|c.62.p.856|
l'Evangile. Il le commence en montrant pourquoi les Chrétiens Du P.n,p.15.16|
n'estant pas Juifs se servoient des livres des Juifs, & n'embrassoient Fleu.p.12-14.
pas neanmoins la vie des Juifs telle qu'elle est ordonnée par ces
mesmes livres.'Il fit vingt livres de ces preuves de l'Evangile; Hier.v.ill.c.81|
[mais il ne nous en reste aujourd'hui que dix, dont mesme le Phot.c.9.p.12.
premier est sans commencement, & le dixieme sans fin.]'Il y Euf.dem.l.4.c.
marque que les peuples, les magistrats, & les Empereurs, ne 16.p.181.d|
cessoient point encore de persecuter J.C. & ses serviteurs,[e]en e.
sorte que les Chrétiens les plus innocens estoient traitez comme e l.3.c.7.p.119 b.
s'ils eussent esté coupables des plus grands crimes, & que les plus c.
criminels estoient absous comme innocens des qu'ils cessoient
d'estre Chrétiens.[Ainsi il semble que l'on estoit encore alors
dans la persecution de Diocletien, finie avec l'an 312:]'& quand l.6.c.13.p.274.d.

il y eſt dit que le Prophete prediſoit le martyre de la Paſſion de J.C,[il ne faut pas l'entendre du Martyre ou egliſe de la Croix, qu'on ne commença à baſtir que vers l'an 327.

l.6.c.20.p.299. Cependant il dit en un autre endroit,]'que l'autorité des Empereurs Romains empeſchoit les Egyptiens, & tous les autres hommes, d'oſer rien entreprendre contre l'Egliſe, & de l'attaquer meſme de paroles.[Eſt-ce qu'il auroit ajouté depuis quelque choſe à ſon ouvrage en le revoyant? Ou pourroit-on dire qu'il travailloit au quatrieme livre en 312, lorſque la perſecution duroit encore, & aux ſuivans en 313, lorſque Licinius ayant vaincu Maximin, fit publier partout les edits que luy & Conſtantin avoient faits pour la liberté de l'Egliſe? Il y marque encore aſſez clairement dès le cinquieme livre, que l'Egliſe jouiſſoit alors de

l.5.c.?.p.221.d. la paix,]'puiſque l'on voyoit dans toute la terre les egliſes de J.C. qui fleuriſſoient au milieu des villes, dans les bourgs, & dans les villages, & une infinité de peuples qui ſe conſacroient à ſon nom, ſans craindre les ennemis viſibles & inviſibles qui les environnoient de toutes parts.

hiſ.l.1.c.2.p.10. d|n.p.9 1.2. 'Ces livres de la Demonſtration ſont aſſez viſiblement ceux qu'il cite dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique, & où il dit qu'il avoit ramaſſé dans les uns les paſſages des Prophetes qui regardent J.C, & établi dans les autres la verité de tout ce que l'on en a dit.

n.p.317.?.2|Lab. ſc i.t.1.p.305. 'Que ſi Blondel & le P. Labbe pretendent qu'ils ſont poſterieurs à l'hiſtoire,[a]c'eſt ſur un paſſage qui ne le marque point dutout dans le grec,[b]comme Blondel l'a[depuis]ſoutenu luy meſme.

a Euſ.dem.l.6. c.13.p.273.d.
b Blond.ſib.l.2. c.4.p.150.151.
c Phot.c.9.p.12.

[c]Outre les deux ouvrages de la Preparation & de la Demonſtration evangelique, Photius en marque deux autres de la Preparation & de la Demonſtration eccleſiaſtique, diviſez auſſi chacun en pluſieurs livres. Dans le premier il y avoit divers extraits. [Nous n'avons rien aujourd'hui de ces ouvrages. Je ne ſçay ſi ce ſeroit ce que marque Euſebe dans ſa Preparation evangelique,]

Euſ.præp.l.1.c.1.p.4.b. 'lorſqu'il promet de traiter des dogmes[ou des myſteres]"plus relevez. βαρυτέρων.

hiſ.l.1.c.1.p.4.c.d. 'Euſebe avoit déja fait dans ſa chronique un abregé de l'hiſtoire de l'Egliſe: mais il entreprit enſuite d'en faire une plus complete,

a. 'ce qu'aucun autre n'avoit encore entrepris avant luy: & il

c.5.p.17. l'executa dans les dix livres que nous en avons encore, 'leſquels

l.10.c.9.p.399.a. comprennent depuis la naiſſance de J.C.'juſqu'à la paix dont l'Egliſe commença à jouir pleinement aprés la derniere victoire de Conſtantin ſur Licinius,[arrivée en 323 au mois de ſeptembre.]

a b.d. 'Il y marque aſſez clairement la mort meſme de Licinius, & parle

de diverses loix queConstantin avoit déja faites aprés sa victoire. [Ainsi il ne peut l'avoir achevée au plustost qu'en 324 ou 325.]'Et on peut aussi assurer que ce ne fut pas plustard qu'en l'an 326, 'puisqu'il la finit par les eloges de Crispe, que Constantin fit mourir cette année là.]'Car Eusebe n'auroit pas voulu le louer aprés sa mort, comme on le juge par la vie de Constantin, où il n'en dit pas un seul mot,'lors mesme qu'il copie les endroits de son histoire où il en avoit fait l'eloge. Pagi,326.§ 12. Eus.p.394.395. Boll.23.apr.p.108.§ 31. Eus.v.C.l.2.c.3.p.444.

[Mais quoiqu'il la conduise jusques en l'an 325, on peut dire neanmoins qu'elle finit en 313 avec le livre 9, par la punition de Maximin. Car le reste n'est que comme une addition sur la paix, & un eloge de Constantin plutost qu'une vraie histoire. Il n'y continue point à marquer les principaux Evesques de l'Eglise: Il n'y parle point des Conciles; & quelque bruit que fist dans l'Orient l'heresie d'Arius, on n'y en trouve pas un mot, non plus que du Concile de Nicée. Rien ne convient moins à une histoire que sa grande harangue à Tyr.]'Aussi Rufin dans sa traduction reduit tout ce dixieme livre à quatre ou cinq pages. Ruf.l.9.c.10.p.156-158.

'On remarque qu'il a accoutumé de corriger par son histoire les fautes qu'il avoit faites dans sa chronique,[a] & que neanmoins il y a plusieurs choses qui sont mieux dans sa chronique que dans son histoire, soit qu'il ne prist pas assez garde à ce qu'il écrivoit, soit qu'il ait fait une seconde edition de sa chronique.'Dodwel veut que toutes ces diversitez ne viennent que de ceux qui ont mal copié l'un & l'autre ouvrage.[Mr Cousin en traduisant son histoire en françois, a marqué dans sa preface 'diverses fautes qu'on l'accuse d'y avoir commises: il le justifie dans les unes, & l'abandonne dans les autres.] Cyp.an.p.43.§ 6. a Blond.lib.1.2.c.4.p.152. Pears.post.p.114|diss.p.6. Magd.pr.

'Mais quelques fautes ou quelques defauts qu'on y puisse trouver, ce sera toujours un ouvrage tres estimable, tres important, &c. & tres"utile à l'Eglise,[qui sans Eusebe n'auroit presque pas de connoissance de l'histoire de ses trois premiers siecles.]'Ainsi on luy peut donner avec justice le titre de pere de l'histoire ecclesiastique.'Gelase de Cyzic releve beaucoup cet ouvrage.[Il est V.§ 12. d'autant plus à estimer,"qu'Eusebe y a evité autant qu'il a pu tous les écrits apocryphes, & toutes les traditions populaires qui luy eussent sans doute donné moyen de la rendre beaucoup plus ample. Les cinq premiers livres ne sont composez que des passages des Peres, & des auteurs les plus authentiques, entre lesquels il nous en a conservé de tres importans, comme l'histoire des Martyrs de Lion, & celle de S. Polycarpe.]'Dans les cinq derniers Du Pin t.2.p.7.§ 5. Var.t.2.p.2. Eus.prol.p.25.c. Gel.C.l.2.c.1.p.45.d|46.47. Eus.l.6.c.2.p.201.c.

qui comprennent l'hiſtoire du III. ſiecle, il joint aux monumens originaux ce qu'il avoit appris des perſonnes qui avoient vécu de ce temps là. [Ainſi l'on peut dire qu'entre les ouvrages des hommes, tous ſujets à faillir, nous n'avons guere d'hiſtoire plus authentique que celle là.

Auſſi elle a eſté tres bien receue de tout le monde. Rufin la traduiſit au commencement du V. ſiecle, & la fit ainſi connoiſtre
prol.p.25.c. aux Latins, qui ne l'ont receue qu'avec trop de deference;]'& tous les Grecs qui ont voulu travailler dans le V. ſiecle à l'hiſtoire de l'Egliſe, ont commencé où Euſebe avoit fini, comme avouant qu'ils n'avoient rien de conſiderable à ajouter à ſon travail.
Soz l.1.c.1.p. 401.a. 'Sozomene avoit ſeulement fait un abregé depuis l'Aſcenſion
a n.p.99.1.a. juſqu'à la depoſition de Licinius:[a] & cet abregé meſme n'a pas
Conc.t 4.p. 1263.1264. eſté jugé digne de paſſer juſques à nous.'Le Pape Gelaſe, quoique choqué de la défenſe d'Origene qu'Euſebe avoit entrepriſe, & de la maniere "trop baſſe dont il parle [de JÉSUS-CHRIST] dans ſon premier livre, ne veut pas neanmoins rejetter cet ouvrage, ni ſa chronique, à cauſe des choſes ſingulieres & utiles qu'elles *tepuerit.*
t.5.p.639.640. nous apprennent.'Pelage II. ſuit ſon ſentiment, quoique de ſon temps le nom d'Origene fuſt beaucoup plus odieux; & il dit qu'entre les hiſtoriens il n'y en avoit point "de plus illuſtre & de *honorabilius*
t.4.p.1265.b. plus honoré que luy.'Ainſi ſi l'on trouve l'hiſtoire d'Euſebe miſe entre les apocryphes dans le decret de Gelaſe, [c'eſt ſans doute une addition qu'on y a faite depuis, comme on y a ajouté dans quelques exemplaires les ouvrages de S. Cyprien.]

ARTICLE VII.

De ce qu'Euſebe a écrit ſur les Martyrs, & ſur quelques autres ſujets.

Euſ.l.8.c.13.p. 303.d. 'EUSEBE dans ſon hiſtoire ne parle point des Martyrs dont il avoit vu luy meſme les ſouffrances dans la perſecution de Dioclétien, [c'eſt à dire de ceux de la Paleſtine,] parcequ'il vou-
de Pal.p.318. loit en faire un ouvrage à part.'Nous avons en effet un livre de
n.p.168.1.a|171.2.c. luy ſur les Martyrs de la Paleſtine,'dont quelques uns ont fait une partie du huittieme livre de ſon hiſtoire: mais M[r] Valois l'en a
de Pal.c.2.p. 320.a.d. diſtingué.'Il eſt certain qu'il n'a voulu mettre dans ce livre que les Martyrs de la Paleſtine. Que s'il y joint S. Romain qui avoit
c.5.p.325.326. ſouffert à Antioche, c'eſt, dit-il, parcequ'il eſtoit de Paleſtine, & Diacre de Ceſarée. [Mais il ne rend point de raiſon pourquoi]'il y met S. Ulpien & Saint Edeſe martyrizez l'un à Tyr, & l'autre à Alexandrie,

Alexandrie, que la conformité de leur martyre avec celui de S. Appien.

'S. Jerome marque plusieurs opuscules d'Eusebe sur les Martyrs. Hier.v.ill.c.81.
[Et en effet, outre celui dont nous venons de parler,]'il en avoit Euf.l.5.c.1.4.p.
fait un qu'il cite plusieurs fois dans son histoire ecclesiastique,[& 153.154.169.a.
dont nous avons grand sujet de regretter la perte.]Car c'estoit
un recueil des actes des anciens Martyrs,où il avoit mis l'histoire
entiere de ceux de Lion sous Marc Aurele,'celle de S. Apollone c.21.p.159.c.d.
Senateur Romain sous Commode,avec le discours qu'il prononça
dans le Senat pour faire l'apologie de la foy Chrétienne,'les actes l.4.c.15.p.135.
de Saint Pione martyrizé à Smyrne[sous Dece,]& ce semble aussi 136.
ceux de S. Carpe & S. Papyle qui souffrirent à Pergame[durant
la mesme persecution, outre les autres dont il ne l'a pas marqué.]
'On a cru quelque temps qu'un recueil si important se conservoit Florent.p.12.
encore à l'Escurial dans la bibliotheque des Rois d'Espagne,mais
on a enfin reconnu qu'on avoit pris le livre des Martyrs de Palestine,pour le recueil des actes qu'on souhaitoit tant de trouver.
'M^r Valois dit que Metaphraste a eu ce recueil, & l'a mis dans ses Euf.n.p.102.2.c.
vies des Saints,[où il y a quelques bonnes pieces, mais on n'en a
encore rien tiré sur S. Apollone.]'La vie de S^te Symphorose dans Sur.18.jul.p.
Surius, nous donne quelque lieu de croire qu'Eusebe y avoit 210.§1.
inseré un autre recueil fait par Africain, des Martyrs de Rome
& d'Italie,[dont nous avons maintenant peu de bons memoires.]
'Saint Euloge d'Alexandrie pria Saint Gregoire le Grand de luy Greg.l.7.ep.29.
envoyer les actes de tous les Martyrs recueillis par Eusebe: mais p.771.772.
S. Gregoire ne les put trouver dans toutes les bibliotheques de
Rome.[Les actes de S. Silvestre, qui quels qu'ils soient, estoient
connus dans le V. siecle,]'portent qu'Eusebe avoit écrit en onze Combf.act.p.
livres, ou en vingt selon d'autres, les souffrances de presque tous 258;Euf.prol.p.
les Martyrs de la terre. 36.

[Nous nous consolons plus aisément de n'avoir plus]'le panegyrique de Constantin, qu'Eusebe fit dans la vintieme année de Euf.v.Conf.l.1.
ce prince, en sa presence & dans son palais, où il avoit pour c.1.p.405.a|l.4.
auditeurs les Peres du Concile[de Nicée.]'Nous avons dans c.46.p.550.a. Thdrt.l.1.c.11.
Theodoret[& dans Socrate,]la lettre qu'il écrivit dans le mesme p.555.
temps à son Eglise sur la signature qu'il avoit faite de la Consubstantialite.'S. Athanase en tire souvent avantage pour l'Eglise, Ath.ad Afr.p.
[& c'est luy apparemment qui la luy a conservée:]^a car il l'avoit 937.b|de syn.p.
mise pour cela à la fin d'un de ses ouvrages. 872.b.
a lec.N.p.251.3;

^b S. Jerome dit qu'Eusebe aprés avoir donné son histoire eccle- b Hier.l.hebr.3.
siastique & ses Canons chronologiques,^c fit un écrit où il marqua p.160.h.
c Euf.l.heb.p.
32.

comment diverses nations avoient esté nommées par les Juifs, & comment on les avoit appellées depuis. Il y ajouta "une description geographique & des cartes de la Judée, de la distinction des tribus, de Jerusalem, & du Temple, dont il faisoit une petite explication. Il fit ensuite un autre ouvrage, où il ramassa presque tous les noms de villes, de montagnes, de rivieres qui sont dans l'Ecriture, ceux mesmes des villages & des autres lieux, marquant ceux qui conservoient encore les mesmes noms, & ceux qui les avoient corrompus ou entierement changez en d'autres. Nous avons cet ouvrage donné en latin par Saint Jerome, mais comme auteur, & non comme traducteur. Car il y a changé & osté tout ce qu'il a jugé à propos.'Un Jesuite nommé Jacque Bonfrere, l'a fait imprimer en grec à Paris [1] en 1631, avec des commentaires sur Josué. Il en a changé l'ordre 'pour le rendre plus regulier & plus aisé, & il y a ajouté en latin diverses choses tirées de Saint Jerome ou d'ailleurs. Il a mesme changé plusieurs choses dans son texte; [& peuteestre avec raison. Mais il eust pu mettre au moins à la marge ce que portoit son manuscrit.]'Il y a à la teste une epistre dedicatoire à Paulin, [sans doute à celui de Tyr qui est mort en 331 ou 332.] On y apprend que c'estoit ce Paulin qui luy avoit demandé ce travail, & le precedent encore, pour l'éclaircissement des Ecritures.'Le livre des Topiques que Saint Jerome luy attribue, [est apparemment l'un de ces deux ouvrages, ou mesme tous les deux ensemble.]

Marginal notes: *topographian.* — Lab. scri. t. 1. p. 306. — 1. — Eus. l. heb. pr. — p. 2. — Hier. v. ill. c. 81.

ARTICLE VIII.

Des derniers écrits d'Eusebe, particulierement de la vie de Constantin.

[NOUS n'avons point]'ce qu'Eusebe écrivit [vers l'an 330,] contre S. Eustathe, [a] ni le discours sur la feste de Pasque qu'il adressa vers l'an 334 à Constantin. Il y faisoit une explication mystique de cette feste,'& y parloit tant de son origine que de la maniere dont l'Eglise la celebre, [en s'y preparant] par des mortifications d'autant plus utiles qu'elles sont plus grandes.'On croit que c'est dans ce livre qu'il avoit donné le cycle de 19 ans [ou le nombre d'or,] pour trouver en quel jour il faut faire chaque année la feste de Pasque.'Au moins S. Jerome & Bede le font auteur de ce cycle, dont il avoit pris l'idée dans celui de seize ans, trouvé [cent ans auparavant] par S. Hippolyte. ["Il y a

Marginal notes: Socr. l. 1. c. 23. p. 58. c. d. — *a* Eus. v. Cons. l. 4. c. 34. p. 542. d. — c. 35. p. 542. a | n. p. 246. 1. a. b. — n. p. 245. 246. — Hier. v. ill. c. 61 | Bed. temp. c. 42. p. 84 | hist. l. 5. c. 21. p. 143. 1. b. — V. le Concile de Nicée § 16.

1. Cave *p. 94. 1*, dit en 1659, mais c'est une faute, ou une seconde edition.

neanmoins quelque ſujet de croire qu'Euſebe avoit fait le ſien des le temps du Concile de Nicée.]

'Outre les ſermons qu'Euſebe prononça à la dedicace de l'egliſe de Jeruſalem en 335, il fit encore un écrit pour relever la magnificence que Conſtantin avoit fait paroiſtre[dans la conſtruction & l'ornement de cette egliſe.]'Il en compoſa enſuite un [ſecond] où il faiſoit la deſcription de la meſme egliſe, de la caverne du ſaint Sepulcre, & des ornemens magnifiques dont Conſtantin avoit enrichi l'un & l'autre lieu. Il le dedia à Conſtantin,'& le publia enſuite avec la vie qu'il fit de cet Empereur.[Mais il n'a pas laiſſé de ſe perdre. Euſ.v.Conſ.l.4. c.45.p.549.c. | c.46.p.549.d. | p.550.a.

On a eu plus de ſoin de nous conſerver]'un autre ouvrage qu'il y avoit joint auſſi. C'eſt un fort long panegyrique de Conſtantin, qu'il prononça neanmoins en ſa preſence dans le palais de Conſtantinople, où il alla, comme nous avons dit, au ſortir de Jeruſalem. Il le fit à l'occaſion de la trentieme année de ce prince, que l'on celebroit alors.[Mais il y parle de toute autre choſe, & ce n'eſt preſque qu'un traité de theologie."C'eſt apparemment ce meſme diſcours]'qu'il loue ſi fort Conſtantin d'avoir voulu entendre debout;[& ce n'eſt pas une petite preuve de ſa patience;] 'quoiqu'on trouve que c'eſt celui de tous ſes ouvrages où il y a le plus d'art, de politeſſe, & d'eloquence.'Euſebe avoit luy meſme prié ce prince de ſouffrir qu'il le recitaſt devant luy. a|l.1.c.1.p.405. b|tric.p.604-665. | NOTE 2. | v.Conſ.l.4.c.33. p.542. | Du Pin,p.12. | Euſ.p.542.a.

[Nous parlerons aſſez ſur Marcel d'Ancyre, des cinq livres qu'Euſebe écrivit contre luy, & qui ſont venus juſques à nous; hors peuteſtre la preface du premier.]'Ils paroiſſent écrits fort peu aprés le Concile qui condanna Marcel,[en l'an 336.][a]Le P. Labbe croit neanmoins qu'ils ne l'ont eſté qu'aprés la mort de Conſtantin,[en 337 ou 338; peuteſtre parceque]'ce prince y eſt appellé "tres heureux:[ce qui eſt foible:]'& ce meſme prince y eſt deſigné pluſieurs fois, ſans y eſtre nommé,[ce qui ſemble ne guere convenir qu'au prince regnant.]'Socrate ne parle que de trois de ces livres.[Ce ſont apparemment les trois derniers, intitulez De la theologie eccleſiaſtique. in Marc.l.2.c.4. p.55.56. | a Lab.ſcri.p. 307. | Euſ.p.55.d. | τρισμακάριος. | p.55.56. | Socr.l.1.c.36.p. 72.c|l.2.c.20.p. 103.a|Du Pin,p. 17.18.

Pour la vie de Conſtantin diviſée en quatre livres, elle ne peut avoir eſté écrite,"comme nous avons dit,qu'aprés le 9 ſeptembre 337.]'Il y marque aſſez clairement la mort d'Ablave, & des autres qui furent tuez au commencement du regne de Conſtance,[en l'an 337 ou 338.][b]Godefroy a voulu dire que cet ouvrage n'eſtoit point d'Euſebe,[& le cite toujours comme d'un auteur incertain. Nous ne pouvons pas meſme nous imaginer quelles raiſons il V.§4. | Euſ.v.Conſ.l.4. c.50.55.p.541. 554.a. | b n.p.216.1.a.b| 237.2.b.

peut [1] avoir eues :]& l'on peút prouver au contraire, par une
infinité de passages des anciens, dit M^r^ Valois, & par plusieurs
endroits de l'ouvrage mesme, qu'Eusebe de Cesarée en est le
veritable auteur. Il suffit pour cela de considerer les lettres de
l.2.c.23.24.p.455.a.b|l.3.c.51.52.p.509.a. Constantin qu'il dit luy avoir esté adressées :'car il est visible
qu'elles sont pour un Eusebe Evesque dans la Palestine:[a] & par
a l.2.c.46.p.465.b. la premiere on voit qu'il en estoit mesme le metropolitain.[b] Il
b l.3.c.60.61.p.516.d|519.c. raporte deux lettres de Constantin touchant Eusebe Evesque de
Cesarée, sur le refus qu'il faisoit de l'evesché d'Antioche :[c] &
c c.61.p.518.c. entre ces deux lettres, il dit qu'il estoit luy mesme cet Eusebe;[de
Phot.c.127.p.305.309. quoy aussi je pense que personne n'a jamais douté.]'Photius parle
de cette vie de Constantin plus amplement que d'aucun autre
Socr.l.1.c.1.p.5.a.b. ouvrage d'Eusebe, à qui il l'attribue sans hesiter.'Il la regarde,
aussibien que Socrate, plutost comme"un eloge que comme une ἐγκωμιαστικὴ
histoire.[C'est en effet un veritable panegyrique, où il suit neanmoins τετράβιβλος.
l'ordre du temps avec assez d'exactitude.]

Eus.n.p.3.1. 'M^r^ Valois croit que les titres des chapitres qu'on lit dans
p.199.1.2. l'histoire ecclesiastique, sont d'Eusebe mesme,'mais que ceux de
2.2. la vie de Constantin viennent d'un autre,'qu'il dit tantost estre
fort ancien, & peutestre d'Acace mesme successeur d'Eusebe;
1.2. 'tantost estre beaucoup plus nouveau.[Si nous admettons qu'ils
sont d'Acace, il sera difficile de ne les pas recevoir comme authentiques;
& ainsi il faudra avouer que c'est Eusebe qui estoit
le premier du costé droit dans le Concile de Nicée, & qui fit le
compliment du Concile à Constantin:"ce qu'il n'est pas neanmoins V.le Concile de Nicée
aisé de croire. Si donc il se trouve quelques faits dans ces §7|note 6.
titres & dans Sozomene, qui ne sont pas marquez dans le texte du
chapitre, au lieu de dire que Sozomene les a tirez de ces titres,
j'aimerois mieux croire que c'est l'auteur des titres qui les a pris
de Sozomene.]

ARTICLE IX.

Des écrits attribuez à Eusebe par le Pere Sirmond, & de quelques autres.

[VOILA les ouvrages d'Eusebe ausquels nous pouvons
donner quelque ordre chronologique. Nous en avons
Lab.scri.t.1.p.307. encore quelques autres,]'comme des fragmens des vies de divers
Prophetes, donnez en l'an 1580 par Jean Courtier, à la teste des

1. Cave *p.94.2*, dit qu'elles ne meritent pas seulement qu'on s'arreste à les refuter.

commentaires ſur Iſaïe recueillis par Procope.[Il n'y dit rien que ce que l'on apprend des écrits de ces Prophetes:]'& on doute meſme que cet ouvrage ſoit de luy. Du Pin,t.2.p.6.

'Il a fait dix Canons evangeliques, pour ſavoir ce qui eſt de particulier à chaque Evangeliſte, & ce qui eſt de commun à deux, à trois, ou à tous les quatre, comme on le peut voir amplement dans S. Jerome, qui les envoya en latin au Pape Damaſe.'Caſſiodore en parle,[a] & on les a encore dans le nouveau Teſtament imprimé par Robert Eſtienne en 1550,[b] & en d'autres endroits. [c]On a mis quelque choſe de ſemblable à la teſte des commentaires de S. Jerome ſur Saint Matthieu dans l'edition de Baſle en 1565;[mais on n'y a pas mis]'la lettre par laquelle il les adreſſe à Carpien.'Il avoit ſuivi en quelque choſe dans ces Canons, la Concorde evangelique d'Ammone, qui vivoit au commencement du III. ſiecle.

Hier.ep.123.p.30.c.d. | Caſſ.inſt.c.7.p.231. | *a* Lab.ſcri.p.308. | *b* Cave,p.94.2. | *c* Hier.t.9.p.5-10. | Lab.p.308. | p.308|Hier.ep.123.p.30.c|v.ill.c.55|Sixt.l.3.p.195.

'S. Jerome marque un ouvrage d'Euſebe diviſé en pluſieurs livres, ſur les endroits de l'Evangile qui paroiſſent ſe contredire. 'Sixte de Sienne dit qu'il y avoit marqué comment on pouvoit accorder tous ces endroits.[d]La queſtion du pere de S. Joſeph y eſtoit traitée.[e]On a un fragment ſur l'hiſtoire de la Reſurrection, traduit par Ambroiſe moine du mont Caſſin.[f]Le P. Combefis nous a donné deux fragmens ſur ce ſujet ſous le nom d'Euſebe de Ceſarée,[g]à qui en effet le commentaire de Victor d'Antioche ſur S. Marc en attribue une partie.[h]Ils ſont attribuez à un Euſebe dans la Chaine ſur S. Jean,[i]où il y en a encore un troiſieme de luy ſur la Reſurrection.[k]Dans cette meſme Chaine, Severe dit que Euſebe de Ceſarée a adreſſé à Marin des Queſtions ſur la Paſſion & ſur la Reſurrection, avec leurs reſolutions; & il en raporte une ſur l'heure du crucifiement.

Hier.v.ill.c.81. | Sixt.l.4.p.284.2.b. | *d* Hier.in Matt.1.p.13.d. | *e* Sixt.p.284.2.b| Du P.p.23. | *f* Auct.1.p.780-789. | *g* Bib.P.t.1.p.494.d.e. | *h* Cat.in Jo.20.p.448.449. | *i* p.450. | *k* p.436.

V.S.Jerome §144. 'On a cru autrefois"qu'Euſebe eſtoit le premier auteur de l'ancien martyrologe qui porte le nom de S. Jerome. Mais on ne l'a cru que ſur de pretendues lettres de Saint Jerome & de Saint Chromace, que tout le monde reconnoiſt aujourd'hui eſtre ſuppoſées. Euſ.n.p.356| Flor.p.12.

'Le P. Sirmond nous a donné en 1643, quatorze opuſcules latins Euſ.op.pr.
1. trouvez dans deux manuſcrits,[1]qui les attribuent à Euſebe de Ceſarée; & il ne doute pas qu'ils ne ſoient effectivement de luy, 'parceque le premier attaque viſiblement Marcel d'Ancyre. op.1.p.13.
[Nous ne voyons pas en effet ſujet de douter que ce premier qui

1. Cave p.95.2, ne ſe paye pas de cette raiſon, & aime mieux attribuer ces ouvrages à Euſebe d'Emeſe, ſans nous en donner aucune raiſon.

est intitulé Contre Sabellius, ne soit d'Eusebe, & des dernieres années de sa vie.

2.p.23. 'Le second qui porte le mesme titre, & qui paroist estre un sermon d'un Evesque à son peuple,[revient fort aussi au temps d'Eusebe. Il en a mesme assez la doctrine: car il penche fort vers
p.33|prol.p.28. l'Arianisme,]'& n'aime point le terme de Consubstantiel.[a] Il
a op.2.p.34.38. paroist encore combatre en divers endroits Marcel d'Ancyre. [Mais le style nous paroist fort different du premier, beaucoup plus vif & plus animé qu'Eusebe n'a accoutumé d'estre. Si l'on vouloit dire qu'il est d'Acace son successeur, il faudroit raporter
p.23. à Eusebe]'ce que l'auteur y dit d'un autre mort depuis peu, qui
p.29. apparemment l'avoit precedé dans l'episcopat,'& qui certainement avoit esté son pere & son maistre. Il l'appelle plusieurs fois
p.38. un bienheureux, dont il se glorifie de suivre la doctrine.'Il dit qu'il ne veut point parler de sa naissance, ni de son education, ni de son erudition, ni de toutes les autres choses qu'on avoit pu estimer dans sa vie. Il l'appelle un homme plein de bonté, labo-
p.37.38. rieux, & qui avoit toujours veillé pour les Eglises.'Il remarque neanmoins qu'on l'avoit soupçonné de ne pas avoir dans le cœur la doctrine qu'il enseignoit de bouche, & qu'il avoit esté obligé
prol.p.29. de se purger de ce soupçon par un serment public.'Mr Valois supposant que ce sermon est d'Eusebe, croit qu'il dit toutes ces choses de Saint Pamphile.[Elles conviennent encore mieux à un
op.2.p.39.40. Evesque qu'à un Prestre.]'L'auteur du sermon avoit plusieurs personnes qui s'opposoient à luy, & qui se separoient ou menaçoient de se separer des assemblées de l'Eglise, à cause de la doctrine qu'il enseignoit.[Cela est aisé à croire d'Acace.]

3 p.42|Du P.p. 24. 'Le troisieme des opuscules du Pere Sirmond, est un sermon intitulé De la Resurrection,[mais d'un declamateur Asiatique, qui parle beaucoup & ne dit rien, & qui est toujours hors de son sujet. Il me semble que ce n'est point là le caractere d'Eusebe.]

Eus.op.4.p.84. 'Le suivant intitulé De la Resurrection & de l'Ascension, est
p.85|3.p.82. aussi un sermon presché le jour de l'Ascension,' le lendemain du precedent, ou de quelque autre où l'auteur avoit promis de traiter de la resurrection des morts.[Mais il est beaucoup plus
Du Pin,p.25. rempli,]'& il y a de fort belles choses sur l'établissement de
Eus.op.4.p.92. l'Eglise.'L'auteur y parle de la persecution comme en ayant une
97.&c. pleine connoissance,[b] & il cite plusieurs témoins de ce qu'il dit
b p.96. de S. Romain, qui souffrit à Antioche[en l'an 303.][c] Les princes,
c p.107.105. les loix, les armées, tout estoit alors pour les Chrétiens.'On
p.86. brisoit, on fondoit les idoles des demons, & l'on abatoit leurs

temples. Ainsi ce sermon est ou d'Eusebe, ou d'un auteur à peu pres contemporain. Mais le style n'a-t-il point quelque chose de plus gay & de plus aisé que celui d'Eusebe ?]

'Les trois opuscules suivans, le 5, le 6, & le 7, paroissent estre des sermons qui se suivent l'un l'autre ; & sont pour montrer que Dieu & l'ame ne sont point corporels.[Il y a peu de choses dans toutes ces trois pieces en bien des paroles.]'La premiere montre que J.C. estoit dans le monde avant que d'y venir par son Incarnation,[ce qui peut estre contre Marcel d'Ancyre. Mais Eusebe peut-il avoir dit]'qu'Edom signifie avarice ?[a]La seconde est faite en un jour de jeûne. p.121.145.157. 5.p.123.124. p.125. a 6.p.145.

'Le huittieme opuscule intitulé De la pensée spirituelle de l'homme, peut estre une suite des precedens : mais nous n'en avons que les premieres lignes.'Le reste[1]est un discours sur la chasteté, qui n'a point de raport à ce qui precede, & où il n'y a rien de considerable. Le neuvieme & le dixieme, qui sont pour montrer que la nature de Dieu n'est point corporelle,'peut bien encore estre une suite des precedens.'Le neuvieme est du temps que le paganisme duroit encore. 7.8.p.173.174. 8.p.175. 10 p.204. 9.p.181.&c.

'L'onzieme ne suit plus les autres,c'est un sermon sur ces paroles de JESUS CHRIST, *Je ne suis pas venu mettre la paix dans la terre.* Il a la superfluité des Grecs, & a neanmoins de bonnes choses.'Il semble en un endroit vouloir distinguer la nature du Pere de celle du Fils, & la faire superieure. 11.p.235. p.229.

'Le douzieme est un sermon d'un Evesque sur ces paroles de J.C, *Preschez sur les toits ce que je vous dis à l'oreille.*'Il est du temps que le paganisme subsistoit encore.[Il y a comme dans l'autre beaucoup de vide, & de bons endroits.]Le treizieme est bon aussi : il est intitulé Des bonnes & mauvaises œuvres. Le quatorzieme qui est sur les bonnes œuvres, est peu de chose. Nous ne voyons rien dans l'un ni dans l'autre qui nous en marque l'auteur ni le temps. 12.p.259. p.254.

ARTICLE X.

De l'ouvrage d'Eusebe contre Porphyre, & de divers autres qui sont perdus : Quelques remarques sur ses écrits & sur son genie.

[QUOIQUE nous ayons beaucoup d'ouvrages d'Eusebe, il en avoit neanmoins encore fait plusieurs autres qui se sont perdus. Il faut mettre en ce rang]'les cinq livres de la Hier.v.ill.c.81.

1. depuis ces mots l.3, *nunc quod desurgunt libidines &c.*

Theophanie, [s'ils sont differens de ceux où il avoit traité de la genealogie de J.C. Nous n'avons point non plus]ses dix livres

in Is.pr.p.4. sur Isaïe,'ou ses quinze, comme S. Jerome le marque en un endroit.

l.5.pr.p.52.c|c.18 p.61.d. Il y promettoit une explication historique de ce prophete,'mais il oublioit quelquefois son titre; & lorsqu'il trouvoit de la difficulté dans l'histoire, il s'étendoit comme Origene sur les sens allegoriques.

Du Pin, p.23| Cave, p.94.2. a Proc. in Is. prol. 'Il semble qu'on ait quelque chose de cet ouvrage dans des manuscrits.[a] On trouve qu'un manuscrit d'Isaïe écrit ou possedé par l'Abbé Apollinaire, avoit esté collationné pour ce qui regardoit le texte des Septante sur l'explication qu'Eusebe avoit faite de ce prophete.

Hier. v. ill. c. 81. [Nous avons encore perdu]'ses trente livres contre Porphyre; au moins on luy en attribuoit autant: car S. Jerome n'en avoit vu

in Dan. pr. p. 567.a|in Matt. 24 p.71.d|Eus. prol. p.25.b. que vingt,'dont les trois derniers estoient employez à refuter les calomnies de Porphyre contre le livre de Daniel; & ils y répondoient parfaitement, selon S. Jerome. M[r] Valois croit qu'ils sont faits aprés l'histoire ecclesiastique, parcequ'Eusebe ne les y cite point dans un endroit où il en avoit une belle occasion, luy qui ne manque guere à citer ses ouvrages, & à y renvoyer les lecteurs.

Hier. v. ill. c. 81. 'S. Jerome loue encore des commentaires qu'Eusebe avoit faits

Gel. in Eut. bib. P. t.4.1.p.425.d. sur tous les pseaumes, comme un ouvrage plein d'erudition.'Le Pape Gelase, s'il est auteur du livre Des deux natures, en cite

Cave, p.95.1. un endroit:'& on en a d'autres dans la Chaine des Peres Grecs

Du Pin, p.23. sur les pseaumes.'On dit qu'il y en a quelque chose dans les ma-

Eus. dem. l.5.c. 21.p.249.b|S. Van. t.2.p.64. b Hier. v. ill. c. 96. c ep.52.p.117.b. nuscrits de Florence.'Eusebe semble promettre cet ouvrage dans sa Demonstration.[b]S. Eusebe de Verceil les traduisit en latin; [mais ce travail est aussi perdu.]

[c]Eusebe a encore fait un commentaire fort ample sur la premiere epistre aux Corinthiens.

Phot. c.13.p.12. 'Photius dit avoir lu deux livres de luy, intitulez De la refutation & de l'apologie, où il se faisoit faire diverses objections par les payens; & y répondoit fort bien, mais non pas en tout, y faisant paroistre, aussibien que dans ses autres ouvrages, des marques de son inclination pour l'Arianisme. Photius dit qu'il avoit trouvé deux autres livres du mesme titre, qui estoient les mesmes que ceux-ci pour les pensées & pour les termes, hors quelques expressions differentes. [C'estoient sans doute deux editions du mesme

Eus. prol. p.25.a.b. ouvrage. Je ne sçay pourquoi]'M[r] Valois a voulu que cet écrit[qui n'avoit que deux livres,]soit le mesme que la réponse à Porphyre [qui en avoit vingt ou trente. Je ne voy pas non plus qu'on puisse

Cave, p.95.1. accorder avec les termes de Photius]'ce que croit Cave, que ses

apologies

apologies ne sont autre chose que l'apologie qu'il avoit adressée, selon Gelase de Cyzic, à tous les Evesques orthodoxes, pour se justifier sur ses expressions qui paroissoient Ariennes, & pour montrer qu'il ne les avoit pas dites dans le mesme sens qu'Arius. [Nous n'avons point d'autre connoissance de cette apologie, qui auroit dû estre celebre.] Conc.t.2.p.140. d.

'S. Epiphane met Eusebe entre ceux qui ont écrit contre les Manichéens, & qui ont refuté leurs folies.[a] Theodoret ne l'a point sceu. Epi.66.c.21.p. 638.c. a Thdrt.h.l.1.c. 26.p.215.

'Suidas parle d'un écrit adressé à Marin, où Eusebe disoit que l'Eglise propose à ses enfans deux sortes de vies, l'une qui est audessus de la nature, & de tout ce que les hommes ont pu trouver pour regler les mœurs, savoir celle des moines; l'autre inferieure & plus humaine, qui condescend à la foiblesse des hommes jusqu'à leur permettre le mariage.'On marque qu'Anastase Sinaïte cite souvent les livres d'Eusebe à Marin. Suid.t.p.1096. c.d. Cave,p.95.2.

'Il donne encore deux fragmens de l'Histoire ancienne du mesme auteur. On croit qu'il peut vouloir marquer par là son grand ouvrage sur les temps. Ibid.

'On attribue à Eusebe un commentaire sur les Cantiques, [donné en l'an 1617 par Jean Meursius, avec ceux de Polychrone & de Psellus.] Mais s'il y a quelque chose dans cet ouvrage qui soit veritablement de luy, il est certain que tout n'en est pas. Car il est composé des passages de divers auteurs, dont quelques uns au moins sont posterieurs à Eusebe. Lab.scri.t.1.p. 308.

'Sixte de Sienne dit qu'il a fait un livre sur la doctrine des anciens, où il expliquoit partie selon la lettre, partie en un sens allegorique ou moral, quantité de choses de la vie des anciens Patriarches: Et il cite cela d'Eusebe mesme,"mais d'un endroit où assurément il n'y en a rien.'Il luy attribue aussi un livre de recueils sur l'Ecriture,[b] qui n'est autre chose que les cinquante volumes que Constantin l'avoit prié de faire copier des livres de l'Ecriture qui se lisoient le plus ordinairement dans l'Eglise. Sixt.l.4.p.284. 1.a.b. — de Prepar. Evang.l.7. c.3.p.301. — b Du P.p.6.23. Cave,p.95.1. b Eus.v.Const.l. 4.c.36.p.544 a.

'On pretend avoir en Orient quelques uns des ouvrages dont nous avons parlé, &"d'autres encore attribuez aussi à Eusebe, [traduits apparemment en syriaque.] Cave,p.95.1. — &c.

'On trouve à la teste de quelques uns de ses ouvrages, une conjuration par le nom de J.C. à tous ceux qui transcriroient ses livres, de les collationner tres exactement avec l'exemplaire sur lequel ils les auroient copiez. On croit qu'il avoit mis cette conjuration à tous ses ouvrages. On trouve la mesme chose & en Eus.chr.n.p.8.9.

mesmes termes dans Saint Irenée, qu'Eusèble semble avoir voulu imiter en cela. Rufin l'a fait aussi, mais en d'autres termes.

pr.p.25. [Il ne faut pas s'étonner si on trouve quelquefois les mesmes choses en differens écrits d'Eusebe.]'Car on voit par plusieurs
Phot.c.127.p. exemples, qu'il ne craignoit pas de se copier luy mesme:'& il y a
308.a. longtemps que Photius l'a remarqué.[Saint Ambroise le fait aussi quelquefois; & S. Augustin mesme, mais il en avertit.]

Eus.chr.o.p.8.2. 'Ceux qui ont esté les plus opposez à Eusebe, luy ont accordé la gloire de l'erudition, d'une lecture prodigieuse, & d'une con-
Pears.diss.p.6.7. noissance fort étendue de beaucoup de choses.'On voit dans son histoire, que bien loin de vouloir rien inventer de luy mesme, il aimoit à se tenir avec simplicité à ce qu'il trouvoit dans les anciens monumens, sans y rien ajouter par des conjectures incer-
Bull.pr.§ 5.p.6. taines.'Et c'est ce semble pour cela qu'on l'appelle un auteur
Pears.de Ign.t. de "tres bonne foy, & d'un esprit moderé.'Il passe aussi pour *integerrimus*
1.p.123.a. un homme"tres exact & tres éclairé dans l'histoire.[Il a eu du *diligentissimus.* discernement, & on ne voit guere qu'il ait pris pour legitimes des
a 65.c. ouvrages apocryphes & supposez.]'Des personnes tres habiles vont mesme jusqu'à soutenir qu'il ne s'est jamais trompé en ce point, & que tous les ouvrages qu'il a receus comme legitimes, ont esté receus universellement de tout le monde.[L'Eglise l'a
Hier.in Dan. neanmoins abandonné sur les histoires de Susanne & de Bel,]'s'il
pr.p.567.568|S. a cru qu'elles ne fissent point partie de l'Ecriture sainte, comme
Vaz.t.1.p.9.10 S. Jerome le dit assez formellement.[Il y a pour l'ordinaire de la solidité d'esprit dans ses raisonnemens; & elle paroist encore dans le soin qu'il a eu de rejetter de son histoire des narrations incertaines & fabuleuses, que nous voyons dans S. Epiphane & en d'autres anciens que Dieu avoit relevez audessus de luy par d'autres
Eus.chr.n.p.8.2. dons plus importans & plus utiles.]'Mais avec cela, on ne laisse
pr.p.25. pas de douter s'il a eu beaucoup de jugement,'ou au moins de cette critique qui fait discerner le vray d'avec le faux dans les au-
χρ.p.402.2. teurs dont on se sert.'On pretend qu'il ne suit pas toujours ses
Phot.c.13.p.12. propres principes, & qu'il se contredit assez souvent.'Photius luy conteste la"finesse & la penetration de l'esprit. Il marque aussi que *ἀγχίνοιαν.*
c.127.p.308.a. son style est tout à fait sans agrément & sans"beauté;'qu'il se force *λαμπρότητι.* dans la vie de Constantin pour estre un peu plus elevé, & qu'il y a quelques mots plus fleuris & plus elegans que dans ses autres écrits; mais qu'avec cela c'est toujours son air[triste, sombre, &
a|Du P.p.27. mort,]'qui n'attire & qui ne rejouit jamais guere son lecteur.
Eus.prol.p.38. 'Theodore Metoquite luy attribue aussi un style dur & peu coulant, qu'il dit estre commun à ceux qui avoient esté elevez dans

l'Egypte. Car il ſuppoſe qu'Euſebe y avoit demeuré longtemps, quoique né dans la Paleſtine, & qu'Euſebe le dit luy meſme; [ce que neanmoins Mr Valois n'a pas remarqué dans ce que nous en avons aujourd'hui.]

ARTICLE XI.

De ceux qui ont regardé Euſebe comme Orthodoxe, & de ceux qui l'ont cru Arien.

[CEs defauts d'eſprit & de ſtyle qu'on remarque dans Euſebe, ſont neanmoins bien peu de choſe en comparaiſon de celui de la doctrine,]'dont Photius l'accuſe,[auſſibien que les anciens.] Phot.c.13.127.p.12.308.
[a]Nous ſavons bien qu'entre les Grecs, Socrate & Gelaſe de Cyzic a Socr.l.2.c.21.
&c. ont pretendu le juſtifier de ce reproche:[b]&"nous ſouhaiterions p.103-106|Gel.
de tout noſtre cœur, avec Baronius, qu'ils l'euſſent pu faire ſo- Cyz.l.2.c.1.p.47.48.
lidement.[c]Les Latins luy ont encore eſté plus favorables que les b Bar.340.§ 41.
Grecs. Victorius au milieu du V. ſiecle, le qualifie Bienheureux. c Euſ.prol.p.27.35.
[d]L'auteur du livre des deux natures, cite ſon autorité parmi celles d Gel.in Eut.p.
des maiſtres & des docteurs Catholiques.[e]On y joint Pelage II, 423.d|425.d.c.
qui le declare, dit-on, exemt de toute tache d'hereſie:[f]mais il e Euſ.prol.p.27.a.
dit ſeulement qu'on ne le condanne point pour les louanges qu'il f p.35.c.
a données à Origene.'Divers autres poſterieurs luy donnent de p.36.
grands eloges, avec le titre de Saint.'Florus, Uſuard, Notker, & p.36.37|Boll.
divers autres martyrologes ont meſme marqué ſa feſte le 21 de mars, t.2.p.23.a.
juin; & l'Egliſe de Limoges en a fait l'office durant quelque b|Du Pin, t.2.p.
temps. 37.38.

[Mais il n'y a pas ſujet de s'étonner que ceux qui ne le connoiſſoient que par ſon hiſtoire eccleſiaſtique traduite par Rufin, l'aient regardé non ſeulement comme un homme orthodoxe dans ſa doctrine, mais meſme comme un Saint. Il n'y a que le témoignage du Pape Gelaſe qui puiſſe avoir quelque poids, puiſqu'aſſûrément il eſtoit bien plus ſavant que les autres.]'Et neanmoins Conc.t.4.p.1264.a.
il ne paroiſt point avoir rien ſceu d'Euſebe que par ſa chronique & par ſon hiſtoire, dont il blaſme le premier livre.[Quand meſme il l'auroit connu davantage, il ne ſeroit point étonnant que parmi beaucoup de veritables Peres de l'Egliſe, il en euſt laiſſé paſſer quelqu'un qui pouvoit eſtre cité, mais non pas en cette qualité,] 'comme S. Baſile le cite, en ajoutant que c'eſt à cauſe de ſa grande Baſ.de Sp.c.29.
erudition. p.358 d.

[Pour ceux qui condannent Euſebe, ce ſont ceux qui pouvoient

Socr.l.1.c.23.p.58.c. estre les mieux informez de la verité,]'comme Saint Eustathe d'Antioche;[a] les Evesques d'Egypte, tant dans le Concile de Tyr où ils le recuserent,[b] que dans celui d'Alexandrie en 339, où ils le mettent entre ceux qu'ils avoient toujours accusez de suivre les sentimens d'Arius;'S. Epiphane qui reconnoist son inclination pour l'Arianisme;[c] S. Athanase qui aprés avoir parlé particulierement de luy,[d] dit que les Eusebiens estoient retournez à l'impieté qu'ils avoient condannée eux mesmes dans le Concile de Nicée;[e] S. Hilaire qui met les deux Eusebes entre les inventeurs de l'Arianisme,[sans ajouter que l'un des deux l'a depuis abandonné:]'S. Jerome, qui d'ailleurs estimoit beaucoup l'erudition d'Eusebe,[qui s'est donné la peine de traduire quelques uns de ses ouvrages,]'& qui l'appelle un homme admirable,[f] ne laisse pas de l'appeller aussi un heretique, un Arien, un défenseur ouvert de l'impieté d'Arius, un chef mesme, & comme l'Enseigne de la faction des Ariens. Il prend garde qu'on ne puisse pas l'accuser de l'appeller un Catholique; & il n'y a personne, dit-il, qui ne sache que c'est un Arien.'Theodoret le met nettement entre ceux qui conservoient encore[en 331]les sentimens d'Arius,[g] ne les ayant condannez à Nicée que par une pure hypocrisie.[h] Saint Euloge d'Alexandrie nous assure que ce fut par une espece de dispense, & parceque la foy de la Consubstantialité estoit alors hors d'atteinte, que Theophile[son predecesseur]avoit communiqué,[vers l'an 390,]avec Gelase[de Cesarée,]qui avoit mis[1] le nom d'Eusebe dans les Diptyques;[d'où Acace son successeur & Arien comme luy, n'avoit eu garde de l'oster.

a Ath.ap.2.p.797.a.
b p.728.b.c.
Epi.68.c.7.p.723.c.
c Ath.dec.N.p.251.c.
d p.252.a.b|253.a.
e Hil.in Const.l.2.p.118.2.c.
Hier.in Ruf.l.2.c.4.p.219.a.
l.heb.p.269.b.
f Alex.t.8.p.215-217.
Thdrt.l.1.c.20.p.568.c.
g c.7.p.541.d.
h Phot.c.227.p.772.f.

A ces autoritez des anciens, on peut ajouter celle du settieme Concile œcumenique.]'Car non seulement il ne trouva rien à redire à l'écrit d'Epiphane, qui le traitoit hautement "d'ennemi &c. de l'Eglise & du Concile de Nicée, quelque signature hypocrite qu'il y eust faite;'ni à ce que S. Taraise de Constantinople y dit qu'il falloit rejetter ses livres comme n'estant point de l'Eglise Catholique; mais qui les rejetta en corps,'qui les anathematiza mesme, & qui declara qu'il meritoit d'estre haï autant & plus que les ennemis des saintes images.'On lut dans le mesme Concile l'extrait d'un livre d'Antipater Evesque de Bostres, qui écrivant contre son apologie pour Origene, soutenoit qu'il faisoit le Fils de Dieu inferieur à son Pere.

Conc.t.7.p.493-496.
p.368.a.c.
a|365.c.
p.368.d.

1. τὸν Παλαπῖνον Εὐσέβιον. Il faut sans doute Παλαιςῖνον.

ARTICLE XII.

Qu'Eusebe mesme se declare Arien par ses actions & par ses écrits.

'DEs personnes habiles n'ont pas laissé en ce temps-ci de tascher à justifier Eusebe du reproche de l'Arianisme que Saint Jerome & les autres luy ont fait, & de vouloir qu'il ait esté Orthodoxe,'au moins depuis qu'il eut semblé renoncer à l'erreur des Ariens dans le Concile de Nicée. Car Mr Valois l'un des plus considerables de ses apologistes, paroist l'abandonuer jusqu'à ce temps là, & se reduire à dire que depuis le Concile on n'a pas de preuve qu'il ait soutenu l'heresie Arienne.[C'est pour cela que nous n'avons allegué que les autoritez qui regardent le temps d'aprés le Concile. S.Van.t.2.p.3-27. Euf.prol.p.27.b.c.

Ce qu'on peut donc dire estre certain, c'est qu'il a blaspheme ouvertement contre le Fils de Dieu avant le Concile de Nicée.] 'La Lettre à Euphration,[sans parler du reste,]ne permet pas d'en douter. Conc.t.7.p.365.b|497.d.

[Pour savoir s'il a changé depuis,]'il declare luy mesme qu'en signant le symbole de Nicee, il ne changea pas neanmoins de sentiment.'Depuis le Concile, S. Eustathe[& beaucoup d'autres, comme nous venons de dire,]l'ont accusé de combatre la vraie foy établie dans le Concile de Nicée.'Il n'est pas aisé d'excuser le silence qu'il garde sur l'Arianisme dans son histoire.[Cela est encore plus difficile pour sa chronique: car ce qu'on y en lit dans le latin est visiblement de S. Jerome.]'Mais pour la vie de Constantin, Photius remarque avec raison"que ce qu'il y en dit & ce qu'il n'y en dit pas le condanne egalement. On voit dans l'un son inclination pour Arius, qu'il fait paroistre ou aussi coupable ou aussi innocent que S. Alexandre; & on voit dans son silence qu'il taist ce qu'il a honte de dire. 'Socrate mesme son apologiste, avoue que cette crainte qu'il fait paroistre de s'expliquer, le faisoit passer tout ensemble & pour un ennemi du Concile de Nicée, & pour"un esprit double & hypocrite.[Il n'ose pas marquer expressément la reception d'Arius par le Concile de Jerusalem, la mort honteuse de cet heresiarque estant encore toute recente: mais on voit qu'il releve ce Concile autant qu'il peut, jusqu'à le comparer à celui de Nicée.] Thdrt.l.1.c.11.p.554.a|556.c.d. Socr.l.1.c.23.p.58.c. Ath.B.t.1.p.245. Phot.c.127.p.308|Alex.t.8.p.210. &c. Socr.p.58.a.b. ἀγχλώσσυ.

'Ce qui le condanne encore davantage, c'est ce que Mr Valois allegue pour sa justification, je veux dire ses livres contre Marcel Euf.prol.p.27.

d'Ancyre,[faits certainement en l'an 336 au plustost. Car ils sont pleins d'expressions ou absolument Ariennes, ou qui favorisent l'Arianisme, comme il sera aisé de le faire voir si cela est necessaire.]Et le P. Alexandre l'a déja fait en partie.[Au contraire on n'y trouve jamais celles de l'Eglise opposées à l'Arianisme, ni la Consubstantialité, ni l'eternité du Fils, ni son egalité avec le Pere, ni que c'est un seul & un mesme Dieu, ni aucune autre chose qui puisse faire dire qu'il n'estoit pas Arien.]'Avec cela, il veut que nous regardions comme des Saints & des hommes eminens en pieté, les principaux chefs de l'Arianisme,'Paulin de Tyr, Narcisse de Neroniade,'& le grand Eusebe; car c'est ainsi qu'il qualifie plusieurs fois celui de Nicomedie, en qui mesme, faute d'autres eloges, il loue ses changemens d'eveschez.

Alex.t.8.p.210-212. — Eus.in Marc.l.1.c.1.p.1.2. — c.4.p.18.19. — p.18.20.a.b.

[Pour ses actions,on le voit toujours unis aux ennemis de la foy, toujours opposé à ses défenseurs, toujours à la teste de ceux qui les opprimeat par des injustices toutes visibles.Quand il y auroit un juste sujet de douter qu'il fust Arien de croyance, il y auroit peu d'honneur & peu d'avantage pour l'Eglise, à vouloir forcer 'le sens naturel de ses mauvaises expressions,pour soutenir contre l'autorité des Saints & des Peres,]'un homme qui estoit indubitablement Arien de faction & de cabale,'sans parler de son heresie sur le Saint Esprit.'S'il faut craindre de juger temerairement d'un ennemi de l'Eglise,[craignons encore plus de juger temerairement des saints défenseurs de l'Eglise qui le declarent ennemi du Verbe. Que si nonobstant tant de raisons que nous avons de le condanner, on peut encore l'absoudre, il n'y aura pas beaucoup plus de difficulté à justifier & Eusebe de Nicomedie, & tout ce qu'il y a eu de plus criminel dans la faction des Eusebiens. Ils sont presque tous morts comme luy dans la communion de l'Eglise; & toute la difference qu'on peut mettre entre luy & les autres,] 'c'est qu'il s'est declaré ennemi de l'Eglise, non seulement par ses actions, mais encore par ses écrits.

Bull.p.379.c. — S.Van.t.2.p.1.p.29.30. — Du Pin,t.2.p.34.1. — Thdrt.l.1.c.7.p.542.d.

[Voilà ce que S. Athanase savoit,ce que Florus & Usuard n'ont apparemment jamais sceu,& ce que S. Jerome ne pouvoit encore ignorer, puisqu'il vivoit dans la Palestine assez peu de temps aprés luy. Voilà l'idée qu'il avoit laissée de luy dans l'esprit des peuples, & dans celui des Catholiques, & dans celui des Ariens] 'qui ne manquoient pas de le conter entre les sectateurs de leurs dogmes;[d'ou vient que][a]Sabin leur Evesque luy donnoit des eloges,en mesme temps qu'il traitoit les Peres de Nicée d'ignorans & d'idiots.'Philostorge ne manque pas de le combler de louanges,

Socr.l.2.c.21.p.103.c. — a l.1.c.8.p.22.a.b. — Phisg.l.1.c.2.p.4.

&c. quoiqu'il"ne le trouvast pas encore assez impie, parcequ'il l'estoit moins qu'Eunome.

'Il seroit aisé de montrer que la lettre qu'il écrivit sur sa signa- Alex t.8.p.224.
ture, le seul monument qu'on ait pour prouver son changement, 225; Euf.prol.p.
fait voir au contraire, comme le remarque Photius, qu'il est tou- 42; Du Pin, p.19.
jours demeuré ennemi de la divinité du Verbe, & de la foy de
la Consubstantialité.'Car pour le terme de Consubstantiel, ses Euf.prol.p.28.
défenseurs mesmes demeurent d'accord qu'il y a toujours esté
opposé.

[Quand il seroit necessaire aprés cela d'entrer dans un plus grand examen de sa doctrine; l'endroit de tous ses écrits qui luy
est le plus favorable,]'& qui aussi n'a pas manqué d'estre cité par Socr.l.2.c.21.p.
Socrate[& par les autres qui l'ont voulu défendre,][a]est celui où 104.
il rejette le blaspheme d'Arius, Que le Fils est tiré du neant. Car a Euf.in Marc.
il paroist le rejetter de bonne foy; & il le rejette[non parceque l.3.c.9.10.p.67-
cette expression n'est pas de l'Ecriture, par où les Eusebiens 69.
avoient accoutumé de se tirer quand ils estoient contraints de la
condanner,]'& par où il s'échape luy mesme dans la lettre qu'il Thdrt.l.1.c.11.p.
écrivit de Nicée à son Eglise;[b]mais il la rejette parcequ'elle est 556.a.
contraire à la doctrine de l'Ecriture, & qu'elle est absolument b Euf.in Marc.
fausse.'Car il soutient qu'il faut dire que le Fils n'est point fait, p.67 69.
mais qu'il est veritablement né du Pere.[Il retracte par là]'la p.68.
δημιούργημα, qualité de"creature qu'il avoit nettement donnée au Fils dans sa dem.l.4.c.2.p.
ἀρχιτεκτόνημα. Demonstration;[& semble faire une profession bien expresse de 146.b.
la foy de l'Eglise. Car si le Fils est né du Pere, il s'ensuit necessairement qu'il est de sa substance, qu'il luy est consubstantiel, & par consequent qu'il luy est egal, & qu'il n'est qu'un mesme Dieu avec luy, puisqu'il ne peut y avoir de plus ni de moins dans la nature divine. Mais la question est de savoir si Eusebe en avouant le principe, en avoue les conclusions. Et pour en juger, il n'y a qu'à voir ce qui suit immediatement aprés.]

'Il y envisage fort bien la difficulté du mystere, qui est d'accorder in Marc.l.3.c.
la distinction des personnes avec l'unité d'un seul Dieu.[L'Eglise 10.p.69.a.
l'accorde en nous apprenant que le Pere & le Fils sont un seul &
mesme Dieu;]'& luy pretend l'accorder en disant que quoique c.11.p.69.c.d.
nous confessions que le Fils est Dieu, il n'y a neanmoins qu'un
ἀγέννητος. seul Dieu, savoir celui qui est sans principe,"sans pere, sans
naissance, qui possede en propre la divinité, & qui est cause que le Fils mesme est, & est tout ce qu'il est.[Peut-on dire plus clairement qu'il n'y a qu'un seul Dieu, parceque le Pere seul est
Dieu, & que le Fils ne l'est pas?]'Il dit de mesme en un autre l.4.c.7.p.109.c.

endroit, qu'en reconnoissant deux personnes, on n'est point
obligé de reconnoistre deux dieux, pareeque ces deux personnes
p.109.d. ne sont point''egales,'le Fils honorant, glorifiant, priant,adorant ἰσοτίμους.
p.110.b.c. le Pere comme son Dieu 'elevé en gloire audessus de luy:[& bien
c. loin de raporter tout cela à l'humanité du Verbe,]'il soutient
formellement qu'on ne l'y peut pas raporter.[Tout le reste de
l'endroit est un blasphemc continuel.

c.10.p.68.c. Ainsi je pense qu'il est necessaire de reconnoistre]'qu'il a cru
que le Pere n'avoit point creé le Fils, qu'il l'avoit engendré,& de
luy mesme, comme il le dit positivement, & qu'ainsi le Fils n'est
point creature;[mais qu il a cru que c'estoit une nature moyenne
l.1.c.1.p.7.8|l.3. entre les creatures & Dieu,]'ou comme il dit, un mediateur, &
p.95.a. un milieu entre le Dieu unique & les Anges.[a]Il luy donnoit le
a l.4.c.23.p.141. c.d. nom de Dieu, & mesme quelquefois celui de vray Dieu, comme
à l'image du seul Dieu qui est le Pere, de mesme qu'on honore un
prince dans son image, quoique luy seul soit le prince. Ce sont
tous ses propres termes, & depuis le Concile de Nicée.[On voit
donc qu'il donnoit au Fils le titre de Dieu en voulant en mesme
temps qu'il ne le fust pas, puisque Dieu ne peut estre inferieur à
quoy que ce soit; qu'il rejettoit les blasphemes les plus grossiers
d'Arius, mais qu'il en retenoit une partie: Et ce qu'il en retenoit
l'obligeoit à ne point adorer J.C, ou à adorer ce qui n'est point
Dieu; à luy refuser la divinité,ou à reconnoistre une pluralité de
dieux, l'un plus grand, l'autre plus petit: & à s'engager mesme
dans tous les blasphemes d'Arius qu'il avoit rejettez, estant bien
aisé de luy montrer & par la raison & par S.Paul,qu'il n'y a point
de milieu entre Dieu & la creature tirée du neant.

Cave,p.92.2. 'On dit qu'il condanne d'impieté Marcel d'Ancyre,pour avoir
osé separer de Dieu son Verbe, & l'avoir appellé un autre Dieu,
Euf.in Marc. l. different de son Pere en nature & en puissance.'Mais c'est Mar-
1.c.4.p.29.b.c. cel mesme qui fait ce reproche à Eusebe.[b]Et Eusebe ne l'accuse
b c.d. point de luy avoir attribué ce qu'il n'avoit pas dit, mais de ne
l'avoir pas bien entendu ou bien expliqué, & d'avoir condanné
ce qui n'estoit point condannable.

[S'il releve beaucoup le Fils dans son ouvrage contre Marcel, il
ne le releve pas moins en quelques endroits de sa Demonstration,
dem.l.5.c.1.p. 215.a.b longtemps avant le Concile de Nicée.]'Il dit qu'il est né du Pere
c l.4.c.2.p.146. a. avant tous les siecles.[c]Il l'appelle''l'intelligence, la raison, la αὐτονοῦν &c.
sagesse essentielle,[d]un Dieu né parfait de Dieu,[e]qui n'a point
d c.3.p.147.a. esté fait aprés n'avoir point esté en un certain temps, qui est
e p.149.a.b. toujours avec le Pere comme son Fils. Il semble mesme dire qu'il
est

est né de la substance de son Pere, quoiqu'il ne le dise pas.[Mais ce qu'il semble établir d'un costé, il le détruit de l'autre; quand on n'en jugeroit que par l'endroit]'où il dit que les creatures n'estant pas capables de soutenir l'eclat de la lumiere & de la divinité du Pere, il avoit mis"entre luy & elles la puissance divine de son Fils:[& il est visible qu'il ne l'entend point par raport à l'Incarnation. c.6.p.154.b.c| 155.a.b. NOTE 3.

Il ne faut donc pas dire]'qu'il n'y a point de milieu; qu'Eusebe a esté aussi Arien qu'Arius mesme, ou qu'il a cru que le Fils estoit egal à son Pere,'& qu'ainsi il estoit orthodoxe sur ce point, ayant cru tout ce que le Concile de Nicée en a decidé.[La verité, ni la raison éclairée par elle, ne trouvent point ce milieu; mais l'aveuglement des hommes que Dieu abandonne à leurs tenebres, se le figure aisément où il n'est pas, lorsqu'ils n'osent resister à la verité qui les frape, & qu'ils ne veulent pas quitter leurs faux prejugez. On a vu sur l'histoire des Ariens, qu'Eusebe n'a pas esté seul à chercher un milieu entre la verité, & les excés trop visibles d'Arius: & il n'y a peutestre guere d'heresie où cela ne se rencontre.] S.Van.p.6. p.3.5.

'On pretend qu'Eusebe reconnoist que le Fils est engendré de toute eternité, & de la substance du Pere.[Je ne sçay point d'endroit où il le dise. Mais quand il le diroit,]'Donat qui reconnoissoit la Consubstantialité, ne laissoit pas de faire le Fils inferieur au Pere, & le S.Esprit au Fils. p.6. Aug.h.67.p.12. 2.d.

'Gelase de Cyzic pour justifier Eusebe de l'Arianisme, cite un apologetique qu'il avoit adressé au corps des Evesques orthodoxes.[Je ne sçay ce qu'il veut dire, & j'ay peur que cela ne soit aussi vray que ce qu'il ajoute,]'qu'Eusebe a combatu pour la foy contre Arius dans le Concile de Nicée.[On a bien raison de ne s'arrester guere à ce Gelase.] Gel.C.l.2.c.1.p. 47.c. p.48.d.

'D'autres ont assez remarqué la faute d'un nouvel auteur, qui reconnoist qu'Eusebe a combatu l'egalité du Fils avec son Pere, & qui veut neanmoins que ce soit une temerité de le juger absolument indigne d'estre honoré par l'Eglise au nombre des Saints. S.Van.p.4.5|Du Pin,p.28.

ARTICLE XIII.

De quelques autres erreurs ou defauts qu'on trouve dans les écrits d'Eusebe.

[NON seulement Eusebe ostoit en effet à J.C. la divinité qu'il luy accordoit de paroles, mais il luy ostoit encore l'ame
Eus. in Marc. l. 2. c. 4. p. 54. c. humaine.]'Car il soutient que si le Verbe en peut estre separé, il ne luy restera plus qu'un corps sans mouvement & sans raison.
c[3. c. 20. p. 90. d. 'Et il dit encore en un autre endroit, que le Verbe[1] separé du Pere, donnoit le mouvement à sa chair, "comme eust fait une ame. 1. ψυχῆς δίκην [Si l'on avoit accusé Marcel d'Ancyre de cette erreur, on pourroit dire qu'Eusebe parloit selon ses principes : mais cela ne se voit point, & l'on peut dire mesme que cela est tout à fait opposé à ce qu'on luy attribue, de n'avoir point cru l'union personnelle du Verbe avec J.C: au lieu qu'il est certain que les Ariens ont eu les premiers l'erreur des Apollinaristes, Que J.C. n'avoit point
S. Van. p. 55. d'ame humaine, & que le Verbe luy en tenoit lieu.]'On assure neanmoins qu'Eusebe refute cette heresie en d'autres endroits. [Je voudrois qu'on les eust citez.]

p. 29, 30|Du P. p. 20. 'Ceux qui soutiennent le plus Eusebe sur le Verbe, l'abandonnent sur le Saint Esprit, & reconnoissent qu'il l'a mis au rang des creatures, audessous du Fils, qui luy communique seulement une partie des biens qu'il a receus du Pere. [Et aprés cela, a-ce esté une temerité à Baronius de l'oster du martyrologe ?

Outre ce qui regarde l'Arianisme, je ne voy pas comment on peut excuser Eusebe d'avoir regardé l'adoration du soleil comme
Eus dem. l. 4. c. 8. p. 157. c. innocente.]'Car il dit nettement que ce sont les Anges qui ont porté les hommes, dont Dieu leur avoit confié le soin, à "s'arrester στοιχεῖν. au soleil, à la lune, & aux astres, voyant qu'ils estoient trop foi-
p. 158. a. bles pour s'elever jusques à Dieu, [comme les Juifs;]'parcequ'il n'estoit pas bon que ceux qui n'adoroient pas le vray Dieu, choisissent autre chose que ce que nous voyons de plus beau dans le ciel, depeur que si en cherchant Dieu, ils s'efforçoient de penetrer dans les choses invisibles, ils ne tombassent dans le
p. 157. d|c. 9. p. 160. c. culte des demons:'& il pretend autoriser cette imagination par l'Ecriture, [qui condanne si souvent l'idolatrie des astres, mesme à l'égard des payens, & qui défend aux hommes de faire un mal afin qu'il en arrive un bien. Est-ce ainsi qu'elle nous enseigne que

1. κεχωρισμένος. Je ne sçay si cette expression peut avoir un sens Catholique.

des Anges ont porté les hommes à un aussi grand mal qu'est l'idolatrie, depeur seulement qu'ils ne tombassent dans un autre mal?]

'On l'a accusé qu'en voulant justifier Origene, il soutenoit comme luy la préexistence des ames:[a] & Photius pretend avoir tiré de divers endroits de ses ouvrages, qu'il a encore suivi les mauvais sentimens qu'on attribue à Origene sur la resurrection des corps. Conc.t.7.p.368.d. a Eus.prol.p.42.

'Il avance qu'il faut quelquefois se servir du mensonge pour le bien des autres, & que l'Ecriture le fait une infinité de fois, 'prenant pour des mensonges toutes les manieres figurées dont elle parle de Dieu, [& nous reduisant à craindre le mensonge dans la source où nous devons puiser la verité.] præp.l.12.c.31. p.607.c.d. p.608.a.

'Quelques uns l'accusent de donner une idée trop imparfaite d'un Chrétien, lorsqu'il dit que c'est celui qui pratique les vertus morales, en les raportant au culte du seul vray Dieu par J.C.[Il y auroit peutestre plus de fondement de trouver de la bassesse dans la maniere dont il releve le bonheur de l'Eglise, d'avoir esté delivrée des persecutions par Constantin, au lieu que de grands Saints ont presque regretté le temps des persecutions, qui rendoit les Chrétiens plus vigilans & plus genereux.]'Mais surtout quand il décrit le festin que Constantin fit aux Evesques du Concile de Nicée, [il semble qu'il se croie estre presque en paradis. Magd t.1.pr. Eus.v.C.l.3.c.15.p.491.

Il est difficile aussi de ne pas trouver de la bassesse & de la flaterie dans tant de panegyriques qu'il a faits de Constantin, & tant d'eloges qu'il luy donne; dans sa conduite à l'égard de Crispe, qu'il loue durant sa vie, & dont il ne dit pas un mot depuis, omettant mesme absolument & sa mort & celle de Fauste, qui faisoient une des plus importantes parties de l'histoire de Constantin, mais non pas une des plus belles;]'dans la condannation qu'il fait d'Ablave & des autres tuez sous Constance, [comme s'il vouloit flater ce prince, & excuser ses cruautez. Il paroist avoir eu la mesme vue dans la remarque qu'il fait par deux fois,]'qu'aprés la mort de Constantin, les soldats declarerent qu'ils ne vouloient obéir qu'à ses enfans. [Nous ne trouverions point étrange]'quand S. Euloge d'Alexandrie l'auroit surnommé le Palatin, ou un Evesque de Cour, comme on le lit dans Photius, V.§ 11. ["quoique nous croyions plutost que c'est une faute de copiste. l.4.c.30.55.p.541.554.a. c.68.69.p.560.d|561.c. Phot.c.227.p.772.c.

On peut encore trouver de la bassesse & de la vanité dans le soin qu'il a de ramasser les eloges que Constantin luy a donnez.] 'Baronius remarque qu'il ne manque point de raporter tout ce qui peut estre à son avantage: [& je ne sçay si ceux qui ont pre- Bar.325.§ 54.

tendu le juſtifier ſur cela, y ont bien réuſſi, en diſant qu'il parle toujours de luy avec modeſtie. La vanité meſme eſt quelquefois fort modeſte, parcequ'il eſt honorable devant les hommes d'en paroiſtre exemt : Et il y a bien des choſes qu'il vaut mieux taire abſolument que d'en parler avec modeſtie. On pourroit mettre
Euſ.v.Conſ.l.4. c.45.p.549. de ce nombre]'ce qu'il dit des diſcours qu'il fit à la dedicace de l'egliſe de Jeruſalem.["La maniere dont il le dit a quelque choſe V.§ 4.
prol.p.25.b. qui choque.]'M[r] Valois reconnoiſt au moins qu'il n'oublie guere à ſe citer quand il en a occaſion, & à renvoyer le lecteur à ſes ouvrages : & il ne craint pas de dire auſſi que c'eſt pour s'attirer de l'eſtime de ſes lecteurs, qu'il demande pardon des fautes qu'il a faites dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique, eſtant le premier qui euſt entrepris d'en faire une.

SAINT SIMEON, ARCHEVESQUE DE SELEUCIE, ET BEAUCOUP D'AUTRES SAINTS MARTYRIZEZ EN PERSE SOUS LE ROY SAPOR.

ARTICLE PREMIER.

Etat de la foy dans la Perſe ſous Conſtantin : Sapor la perſecute.

[NOUS avons fort peu de connoiſſance de ce qui regarde l'Egliſe de Perſe durant les trois premiers ſiecles de l'Egliſe. L'Apoſtre"Saint Jean V.ſon titre §3.
Aug.q.ev.l.2.c. 39.p.152.1.c. y a preſché,]'puiſque ſa premiere epiſtre eſtoit autrefois intitulée, Epiſtre aux Parthes. [On pretend que divers autres Apoſtres ont fait auſſi
Paul.car.26.p. 627. la meſme choſe,]'comme Saint Matthieu,[a]S. Simon, Saint Jude,
a Fort.l.8.c.4.p. 190. [b]& particulierement Saint Thomas.[c]Sozomene croit neanmoins
b Euſ.l.3.c.1.p. 71.& alii. que ce Royaume a receu la foy par la communication qu'il avoit
c Soz.l.2.c.8.p. 454.d. avec l'Oſrhoene,[qui eſt une partie de la Meſopotamie;]& avec
d Euſ.l.9.c.8.p. 355.b.c. l'Armenie,[d]laquelle avoit tellement embraſſé la foy, qu'elle ſoutint pour ce ſujet la guerre contre Maximin II,[en l'an 312.

Bardesane qui fleuriſſoit dans la Meſopotamie vers la fin du II. ſiecle,]'écrit qu'il y avoit des Chrétiens dans les pays des Parthes, des Medes, des Perſes, & juſque dans la Bactriane, & que l'autorité de JESUS CHRIST leur faiſoit mepriſer toutes les loix impies les plus établies dans leurs pays.

p æp.l.6.c.10.p. 280.a.

[L'hiſtoire ne nous fournit rien davantage touchant les Chrétiens de Perſe avant le IV. ſiecle; des le commencement duquel] 'S. Jacque alors ſolitaire, & depuis celebre Eveſque de Niſibe, paſſa de la Meſopotamie dans la Perſe, pour viſiter ces heureuſes plantes qui s'elevoient dans la pieté, & en prendre le ſoin qu'elles meritoient.'Nous trouvons que [Jean] Eveſque de ce pays, aſſiſta en l'an 325 au grand Concile de Nicée.[a]Ce fut peuteſtre luy qui apprit aux Romains que la religion Chrétienne ſe repandoit dans les principaux lieux de ce grand Etat,'& que les peuples ſe preſſoient en foule d'entrer dans la bergerie de J. C. [Cela ſe voyoit ſurtout dans l'Adiabene,]'qui eſt l'ancienne Aſſyrie, & qui eſtant plus voiſine de l'Empire Romain,[b]eſtoit preſque toute Chrétienne.[c]Conſtantin ſe rejouit extremement d'apprendre de ſi heureuſes nouvelles;[d]& Sapor luy ayant envoyé des ambaſſadeurs & des preſens, ["vers l'an 333,] pour faire alliance avec luy, 'il luy écrivit une lettre, où il le prie de prendre ſoin des Chrétiens qui eſtoient dans ſon royaume, & de leur donner des marques de ſa bonté.

Thdrt.v.Pat.c. 1.p.765.d.
Euſ.v.Conſ.l.5. c.7.p.486.487.
a l.4.c.43.p.532. d|Bar.325.§ 209.
Euſ.v.Conſ.l.4. c.8.p.530.c.
Amm.l.23.p.251. a.
b Soz.l.2.c.12.p. 460.d.
c Euſ.v.C.l.4.c. 13.p.532.d.
d c.8.p.530.c.
V.Conſtantin § 72.
c.9-13.p.530-532| Thdrt.l.1.c.24.p. 573-575.

[L'Egliſe de Perſe eſtoit alors encore plus recommandable par la vertu que par le nombre de ceux qui la compoſoient.]'On y voyoit pluſieurs filles qui conſacroient à Dieu leur virginité: 'L'état & la vie ſi ſainte des moines y eſtoit établie avant le milieu du IV. ſiecle, [c'eſt à dire lorſque leur nom & leur profeſſion n'eſtoient pas ſeulement connus dans l'Occident;]'& la pluſpart des Chrétiens y avoient renoncé entierement à la poſſeſſion de tous les biens de la terre.

Soz.l.2.c.11.12. p.459.c|460.b.
c.13.p.461.d.
l.2.c.9.p.455.c.

[Mais ce qui releve davantage la beauté & la perfection de l'Egliſe de Perſe, c'eſt le courage avec lequel elle ſoutint deux perſecutions effroyables, l'une dans le IV. ſiecle, & l'autre dans le V, ſans parler de celles qui ne ſont connues que de Dieu ſeul. Nous nous contentons pour le preſent de décrire la premiere, qu'on peut regarder comme l'une des plus glorieuſes à J.C. & à l'Egliſe,]'puiſqu'elle a eſté l'une des plus cruelles dont nous ayons connoiſſance, ſoit pour le temps qu'elle a duré, ſoit pour la violence des ſupplices qu'on y employa, ſoit pour le nombre des Martyrs qu'elle a couronnez. [Nous en devons principale-

Act.M.p.632.b.

ment l'hiſtoire à Sozomene, qui nous en a laiſſé de fort beaux
Soz.l.2.c.14.p. 462.463. monumens, tirez ſans doute]'des memoires que les Fideles de
Perſe, de Syrie, & de la ville d'Edeſſe, en avoient recueillis avec
ſoin.[Nous en devons peuteſtre une bonne partie au grand Saint
Genn.c.1. Jacque de Niſibe,]'puiſque nous apprenons de Gennade qu'il a
écrit ſur le royaume des Perſes, & ſur la perſecution des Chrétiens.
[C'eſt ſans doute de ces recueils originaux que viennent quelques
actes des Martyrs qui ſouffrirent alors, que nous avons encore
dans Bollandus, & que le P. Ruinart a jugé dignes d'entrer dans
ſon recueil. On ne peut en effet faire difficulté de leur donner
rang entre les bons actes, quoique nous n'oſions pas répondre
qu'ils n'aient receu aucune alteration de tant de mains greques
par leſquelles ils ont paſſé.]

Pet.rat.2.l.4.c. 7.p.197. 'Chacun convient que cette perſecution a eſté excitée par
Sapor,"qui ayant eſté fait Roy en 310, ſelon le P. Petau,[*ou en V.Conſtantin § 51.
309,]avant que de ſortir du ventre de ſa mere, vécut & regna * V.la note 6.
70 ans, juſque vers l'an[379 ou]380.[¶Quelques uns croient qu'il
la commença dés l'an 325, ou peu aprés: mais il ſemble qu'il vaut ¶ Note 1.
mieux ſuivre S. Jerome, & la differer juſque vers l'an 344.]

Soz.p.462.463. 'Il eſt impoſſible, dit Sozomene, de remarquer tout ce qui ſe
fit dans cette perſecution, quels furent les ſaints Martyrs qu'elle
couronna, d'où ils eſtoient, comment ils accomplirent leur combat,
& quels ſupplices ils endurerent. Car on en vit de toutes
ſortes, les Perſes ayant employé leur eſprit & leur induſtrie à
inventer des inſtrumens de cruauté;[& les monumens qui nous
p.463.2. en reſtent le juſtifient.]'Mais pour le dire en un mot, on tient
que le nombre de ceux dont on avoit conſervé les noms, ſe montoit
à ſeize mille, tant hommes que femmes; les noms des autres
n'ayant pu eſtre recueillis, quelque ſoin qu'on y apportaſt, par-
Boll.22.apr.p.15. ceque leur nombre ſe montoit à l'infini.'L'Egliſe en fait une
memoire generale le 22 d'avril.

Act.M.p.710. 'On nous fait eſperer d'avoir bientoſt de plus grandes lumieres
ſur cette perſecution, d'un hiſtorien Perſan traduit par M^r
Renaudot. Cet hiſtorien y fait monter le nombre des Martyrs
à"prés de deux-cents mille, dont les noms & les actes avoient à 190 mille.
eſté recueillis par Manete & Agi, qui gouvernerent l'Egliſe de
Seleucie peu de temps aprés. Il parle auſſi d'un Eveſque d'Adane
en Armenie, qui avoit écrit l'hiſtoire de S. Simeon & de quelques
autres.

ARTICLE II.

Saint Simeon confesse la foy devant Sapor.

LES Mages qui faisant comme une race sacerdotale chez les Perses, avoient par une tradition fort ancienne le soin & l'intendance de leur religion,'& les Juifs qui semblent avoir une jalousie & une aversion naturelle contre les Chrétiens, furent les auteurs de la persecution que Sapor leur fit. Car voyant avec beaucoup de douleur la multiplication des Fideles, qui tenoient partout des assemblées avec des Prestres & des Diacres, ils defererent au Roy Sapor Simeon 'surnommé[1] Jombaphée,[a] qui estoit alors Archevesque des deux villes royales de la Perse, Seleucie & Ctesiphon:[b] ces deux villes estant assez pres l'une de l'autre, [pour n'avoir qu'un seul Evesque,][c] puisqu'elles n'estoient eloignées que "d'une bonne lieue.

Soz.l.2.c.9.p.455.a.b|Amm.l.23.p.253.b.c. Soz.p.455.b. Sur.5.apr.p.63.§1. a Soz.p.455.b. b Strab.l.16.p.743.c. c Plin.l.6.c.26.p.128.a. 1. de trois milles.

'Le crime dont on accusa Saint Simeon, fut qu'il favorisoit les Romains,[avec qui les Perses estoient toujours en guerre depuis l'an 337,]& qu'il leur decouvroit l'état des affaires du pays.'Les nouveaux Grecs disent que Ctesiphon, & Salec[ou Seleucie,] qu'ils transforment en des Seigneurs de Perse, accuserent le Saint, & beaucoup d'autres Chrétiens avec luy, de ne vouloir point payer les tributs, comme si c'eust esté une servitude indigne d'eux.'Mais ils disent que Saint Simeon avoua ce crime, & en fit mesme une declaration precise au nom de tous les Chrétiens dans une lettre écrite au Roy;[comme s'il n'eust pas lu S. Paul.]

Soz.p.455.b. Menæa,17.apr.p.231. Boll.1.apr.g.p.6.a.

'Sapor crut[trop legerement]ce qu'on luy dit du commerce de Simeon avec les Romains; & aigri contre les Chrétiens par cette calomnie, il les chargea d'imposts insupportables,'dont il commit la levée à des hommes durs & cruels, esperant que comme la pluspart des Chrétiens avoient embrassé la pauvreté, l'impuissance de payer ces imposts les obligeroit de quitter leur religion; car c'estoit son veritable dessein. Il ordonna ensuite qu'on tranchast la teste à tous les Prestres & à tous les ministres de Dieu,qu'on ruinast les eglises,que tout ce qui leur appartenoit fust "apporté au thresor public,'qu'on brulast les monasteres,[d] & qu'on luy amenast Simeon comme traistre à la couronne & à la religion des Perses.[e] Les Mages qui avoient receu l'ordre de la demolition des eglises,'s'en acquiterent avec joie, & furent secondez par les Juifs.

Soz.p.455.b. q Boll.29.mars,p.771.§1. d Soz.p.455.c. e Boll.§1. Soz.p.455.d. Boll.22.apr.p.21.§23.a. δημόσια γενέσθαι.

1.'D'autres lisent Gnaphée & Iognaphée.

Ibid. 'Simeon aussi fut pris & amené au Roy chargé de chaines, & fit paroistre en cette occasion quelle estoit sa constance & son courage. Car le Roy l'ayant fait venir devant luy pour luy faire donner la gesne; au lieu de témoigner aucune marque de crainte, il ne fit pas seulement "le prosternement ordinaire aux Perses, προσκύνησιν. qu'il avoit fait luy mesme jusques alors. Le Roy s'en mit fort en colere, & luy demanda pourquoi il ne faisoit pas ce prosternement comme auparavant: C'est, luy dit le Saint, parceque jusques « ici on ne m'avoit pas amené devant vous chargé de chaines pour « me faire trahir le Dieu veritable. [Quand je vous suis venu parler « comme vostre sujet,] je n'ay point fait difficulté de vous rendre « p.456.a. les respects que vos sujets ont accoutumé de vous rendre.'Mais « il ne m'est plus permis de le faire, lorsque je viens combatre pour « la verité & pour ma religion. «

a. 'Le Roy le pressa ensuite d'adorer le soleil, luy promit de grands dons & beaucoup de part à sa faveur s'il obeïssoit, & le menaça, s'il ne le faisoit pas, de le perdre luy & tous les autres Chrétiens. Mais tous ces discours n'estoient pas pour ebranler Simeon, qui persistoit toujours à dire qu'il ne trahiroit jamais sa foy pour b. adorer le soleil.'Le Roy neanmoins se contenta pour lors de l'envoyer en prison, dans l'esperance qu'il pourroit changer enfin. [Mais c'estoit dans l'ordre de Dieu, afin qu'il arrachast des dents du diable une illustre proie, & qu'il l'envoyast au ciel avant luy.]

ARTICLE III.

Martyre de S. Usthazad converti par S. Simeon.

Soz.l.2.c.9.p.456.b|Menæa, 17.apr.p.231. 'IL y avoit auprés de Sapor un ancien eunuque nommé Usthazad ou Cusdazat, qui estoit le premier officier de la Cour. Il avoit Soz.p.457.b. elevé le Roy Sapor dans son enfance,'& avoit toujours témoigné p.456.b. une entiere fidelité pour le service de ce prince & de son pere.'Il avoit embrassé la foy chrétienne: mais peu de temps auparavant on l'avoit contraint de l'abandonner, & d'adorer le soleil. Se trouvant neanmoins assis à la porte du palais lorsqu'on menoit S. c. Simeon en prison, il se leva, &"luy fit une profonde reverence.'Le προσκύνησιν b. Saint au contraire, quoiqu'il fust son ancien ami,'s'eleva contre luy avec un air & un ton plein de colere, le reprit severement de c. sa lascheté, & passa outre en luy tournant le dos,'sans luy vouloir dire aucun mot [de civilité & d'amitié.

Ce

Ce traitement si rude qui venoit de charité & non de haine,] 'fit concevoir à Usthazad avec quelle rigueur Dieu puniroit un jour sa faute.'Il fondit aussitost en larmes, & fit eclater ses gemissemens. Il quitta le riche vétement dont il estoit couvert, prit une robe noire pour marque du deuil qu'il faisoit de luy mesme; & en cet état, s'alla asseoir à la porte du palais, en pleurant & en gemissant pour son ame. c. b.c.

'Le Roy en ayant entendu parler, le fit venir pour savoir quel estoit le sujet de ses larmes, & s'il estoit arrivé quelque malheur dans sa maison. Usthazad luy dit que non, mais qu'il auroit mieux aimé tomber dans mille autre maux, que dans celui où il se voyoit: Qu'il pleuroit de ce que devant estre mort il y avoit longtemps, il vivoit & voyoit encore le soleil qu'il avoit adoré malgré luy, & seulement en apparence pour obeïr a sa Majesté; qu'ainsi il meritoit doublement la mort, puisqu'il avoit trahi J.C, & trompé son Roy: mais qu'il juroit par le Createur du ciel & de la terre que cela ne luy arriveroit pas à l'avenir. Sapor fut fort surpris de ce changement si subit;'& l'attribuant aux charmes des Chrétiens, il en devint encore plus irrité contre eux. Mais comme il souhaitoit extremement de conserver Usthazad, il s'efforça de le gagner tantost par caresses, tantost par menaces. Il ne le put neanmoins, &'Usthazad protesta toujours qu'il ne seroit plus assez fou pour adorer une creature au lieu du Dieu qui l'avoit creée: De sorte que Sapor s'estant enfin mis en colere, commanda qu'on luy allast trancher la teste. c. d. p.457.a.

'Lorsqu'on le menoit pour estre executé, il demanda qu'on attendist encore un peu,'parcequ'il avoit quelque chose à dire au Roy; & en effet, il luy envoya un eunuque tres fidele, pour le supplier de luy accorder une seule grace en recompense de tous les services qu'il luy avoit rendus, qui estoit d'empescher que sa mort ne donnast sujet à quelques uns de croire qu'il eust esté infidele envers l'Etat, ou qu'il eust commis quelque autre crime de cette nature;'que pour cela il le supplioit de faire crier par un heraud, qu'Usthazad estoit condanné à perdre la teste, non pour avoir rendu aucun mauvais service au Roy, mais parcequ'il estoit Chrétien, & qu'il n'avoit point voulu renoncer son Dieu lorsque le Roy le luy avoit commandé.'Usthazad qui consideroit combien il avoit jetté de terreur parmi les Fideles en adorant le soleil, souhaitoit de faire savoir à tout le monde qu'il mouroit pour la religion, afin d'avoir des imitateurs de son martyre,[& reparer ainsi le scandale qu'il avoit causé:]'& Sapor d'autre part, luy a. b. c. d. c.

accorda fort volontiers la mesme chose, esperant d'epouventer tous les Chrétiens lorsqu'on verroit qu'il n'avoit pas pardonné à un vieillard, à un homme qui l'avoit elevé, à un domestique
c.10.p.458.a. qu'il aimoit extremement.'C'est ainsi que l'eunuque Usthazad finit glorieusement sa vie, le jeudi veille de la Passion de nostre Sauveur.

ARTICLE IV.

Martyre de S. Simeon & de divers autres: S. Sadoth luy succede.

Soz.l.2.c.10.p.458.a. 'SIMEON qui apprit dans la prison le martyre de S. Usthazad, en rendit à Dieu les actions de graces qu'on se peut imaginer:
b. & des le lendemain qui estoit le grand Vendredi,'le Roy l'ayant fait venir, il défendit sa foy en sa presence avec un courage incroyable; de sorte que Sapor ne l'ayant pu obliger à rendre les honneurs qu'il vouloit ni à luy, ni au soleil, il le condanna le mesme jour à avoir la teste tranchée. On condanna en mesme temps à la mort cent autres Chrétiens, qui estoient partie Eves-
p.459.a. ques, partie Prestres, & autres Ecclesiastiques.'On marque particulierement Abedecalas & Ananie, deux anciens Prestres du clergé de Saint Simeon, qui avoient esté pris avec luy, & que
p.458.b. Sozomene semble ne pas comprendre dans les cent autres.'Tous ces Saints estoient alors en prison, & l'on ordonna que Simeon seroit present à leur execution, pour estre ensuite executé le dernier.

c. 'Lorsqu'on les menoit au martyre, le premier des Mages leur vint demander si aucun d'eux ne vouloit la vie, à condition d'embrasser la religion du Roy, & d'adorer le soleil: mais pas un ne voulut accepter une grace si pernicieuse. Ils furent donc conduits au lieu du supplice, où pendant que les boureaux tra-
c.d. vailloient à les executer l'un aprés l'autre,'S. Simeon"les exhor- &c.
toit à endurer genereusement la mort pour J.C, dans l'esperance
p.459.a.b. de ressusciter avec luy.'Ainsi ces Martyrs allerent tous à la mort pleins de joie & de confiance; & les cent autres estant executez, S. Simeon souffrit enfin avec ses deux Prestres Abedecalas & Ananie.

c.11.p.459.b| boll.21.apr.p.845.f. 'Le dernier trembla un peu lorsqu'on le mit en état de recevoir le coup de la mort; mais[1] l'Intendant de tous les artisans de la 1.
Soz.p.459.b. Cour, nommé Pusique ou Phusic, qui estoit present,'luy dit ces

Menæa,17.apr.p.231. 1.'Les Grecs le qualifient Curopalate.

» mots: Prenez courage, & fermez vos yeux pour un moment; car
» vous verrez aussitost la lumiere de Dieu. A peine eut-il achevé ces paroles, qu'il fut arresté & amené au Roy, devant lequel il confessa qu'il estoit Chrétien, '& parla avec beaucoup de force pour la défense de la foy & des saints Martyrs: de sorte que Sapor offensé de sa liberté genereuse, le condanna à mourir d'un supplice aussi cruel qu'extraordinaire. Car les boureaux[1] luy ayant percé la gorge, luy tirerent la langue par cette ouverture. Sa fille qui estoit une sainte vierge consacrée à Dieu, fut aussi prise & executée. 'Les nouveaux Grecs disent qu'on la fouetta cruellement, qu'on la brula avec des lampes, & qu'on la dechira avec les ongles de fer. [Cela sent bien la question romaine. Au lieu des cent Martyrs que marque Sozomene,]'ils en content tantost 150, 'tantost 1150;[a] & ils ajoutent que durant les dix jours suivans, on fit un massacre general de tout ce qui se rencontra de Chrétiens.

c. | Boll. 1. apr. g. p. 6. c. | b. | Men. 17. apr. p. 231. | a Boll. p. 6. c.

NOTE 2. [Ces Saints ayant souffert le jour du Vendredi saint,"ç'a esté le 13 d'avril, si leur mort est arrivée en l'an 344.]'Les Latins en font la memoire le 21 d'avril depuis le IX. siecle; & quelques Eglises de France font ce jour là l'office de S. Simeon, [en qui il est tres raisonnable d'honorer ce grand nombre de Martyrs qui ont esté couronnez dans la persecution de Sapor.]'Les Grecs en font aussi leur principal office le 17 d'avril:'& ils en ont fait autrefois le 14 du mesme mois. On honore S. Usthazad avec les autres, quoiqu'il les ait precedez d'un jour.

21. apr. p. 844. f | 845. d. e. | Men. p. 227-232. | Boll. 1. apr. p. 6.

'S. Sadoth ou[2] Sadoc, dont nous avons l'histoire [qui paroist tres bonne,] succeda aprés le martyre de S. Simeon, au gouvernement des Eglises de "Seleucie & de Ctesiphon. 'Son nom qui signifie *Amateur du Roy*, marquoit fort bien l'amour ardent qu'il avoit pour le Roy des rois. Il estoit saint, parfait dans la continence, plein de foy & de justice. En un mot, il fut un vray imitateur de S. Simeon, [& aussibien dans son martyre que dans le reste de sa vie, comme nous le verrons bientost.]

20. feb. p. 176. § 1. | Salec. | § 4.

ARTICLE V.

Edit general de Sapor contre les Chrétiens: Les sœurs de Saint Simeon sont martyrizées.

[QUOIQUE la persecution ait sans doute esté bien violente dés la premiere année, puisqu'on faisoit mourir plus de

1. 'Les nouveaux Grecs disent qu'il eut la langue coupée, & qu'il fut écorché. — Men. p. 235. 232.
2. 'Un historien Persan l'appelle Chahdoust. — Act. M. p. 710.

cent personnes à la fois ; & que Sapor n'epargnoit pas ceux qui luy devoient estre les plus chers, ce fut neanmoins peu de chose
Soz.l.2.c.11.p. 459.c. en comparaison de ce qui suivit.]'Car un an aprés la mort de S. Simeon, & le mesme jour du Vendredi saint,[qui en 345 tomboit
d. au cinquieme d'avril,]'on publia de tous costez par ordre de Sapor, un edit cruel qui condannoit à la mort tous ceux qui s'avoueroient pour Chrétiens. Ce fut alors qu'on vit un nombre infini de Chrétiens gagner le ciel en perdant la vie par l'épée: Car les Mages couroient les villes & les villages pour chercher partout ceux qui se cachoient. Et il y en avoit beaucoup qui se decouvroient eux mesmes, depeur qu'ils ne semblassent renoncer à J.C. par leur silence & par leur fuite. Beaucoup de personnes de la Cour furent aussi envelopées dans ce carnage universel.

c.12.p.460.a.b. c|Boll.22.apr.p. 21.f|g.p.1.a. 'La fureur s'en augmenta encore par la maladie soudaine de la Reine, sur ce que les Juifs en qui elle avoit une entiere croyance, puisqu'elle avoit embrassé leurs sentimens & leur maniere de vivre, luy firent croire que son mal estoit causé par les sortileges
Soz.p.460.b. des sœurs de S. Simeon, irritées de la mort de leur frere.'Car ce Saint avoit deux sœurs, l'une nommée Tarbule["ou Pherbuthe,] NOTE 3.
qui avoit consacré sa virginité à JESUS CHRIST; & une autre qui ayant esté mariée, avoit embrassé la continence depuis la
Boll.p.21.f. mort de son mari, & vivoit comme sa sœur.'Aussi elles avoient
1.apr.g.p.2.c. esté toutes deux fort bien instruites dans la foy de J.C. 'On pretend que demeurant enfermées ensemble dans une mesme maison, elles recevoient ceux qui les venoient trouver, & leur apprenoient à croire en J.C,[& à vivre selon ses regles.]Ce fut ce qui excita contre elles l'envie des Juifs, & les porta à former l'accusation dont nous venons de parler.

Soz.p.460.b.c. 'La Reine ayant donc receu cette accusation comme veritable, on se saisit de ces deux Saintes, & d'une servante de S^te^ Tarbule qui avoit aussi embrassé la virginité; & on les mit entre les mains des
Boll.22.apr.p. 22.a. Mages pour les juger,'c'est à dire de Mauptas prince des Mages, & de deux autres magistrats. On les interrogea dans le palais: Tarbule rejetta bien loin l'empoisonnement & les sortileges dont on les accusoit, montrant que la loy Chrétienne qu'elles
b. professoient, le leur défendoit absolument :'& comme Mauptas luy objectoit qu'elle l'avoit fait pour se venger de la mort de son frere, elle répondit que la mort que son frere avoit soufferte,"bien &c.
loin de luy avoir fait aucun tort, l'avoit fait monter au royaume des cieux, & que ce royaume ruineroit un jour toute la puissance de leur empire.

'Comme Sainte Tarbule estoit bienfaite, & d'une excellente beauté, ses juges[aussi impudiques qu'injustes,]conceurent de l'affection pour elle, & prirent chacun en particulier le dessein de la delivrer elle & ses compagnes, & d'obtenir du Roy la permission de l'epouser. C'est pourquoi aprés leur premier interrogatoire, on remit le jugement à une autre fois, & on les renvoya en prison, où Mauptas luy fit dire secrettement que si elle vouloit consentir à l'epouser, il la delivreroit elle & ses compagnes de ce danger. Mais elle ne voulut pas seulement ecouter cette proposition. Elle reprocha à ce Mage son incontinence, & luy declara qu'elle aimoit beaucoup mieux mourir que de perdre sa virginité.'Les deux autres officiers luy firent faire la mesme proposition, & elle les rejetta avec la mesme force; de sorte qu'irritez de sa constance, ils declarerent au Roy en luy faisant leur raport, que ces filles estoient coupables de malefices. a.b.c|Soz.p. 460.c.d. Boll.22.apr.p. 22.c.d.

'Le Roy les condanna donc au dernier supplice, à moins qu'elles ne voulussent adorer le soleil; & comme elles se moquerent de cette proposition, tous les Mages demanderent leur mort, ce que le Roy leur accorda aussitost, leur laissant mesme le choix du supplice de ces Saintes; & ils dirent qu'il falloit les scier en deux. Lorsqu'on les conduisoit au supplice,'Mauptas envoya de nouveau tenter Tarbule, en luy promettant de la delivrer encore. Elle le rejetta toujours avec "indignation. Et ainsi on les executa toutes trois hors de la ville, avec une cruauté qui n'a point d'exemple.'Aprés les avoir sciées en deux, & les avoir attachées à des poteaux, on fit la honte à la Reine de la faire passer au milieu, comme pour vaincre les charmes qui causoient sa maladie.'Un ancien menologe dit que son corps demeura aussi malade qu'auparavant, & son ame chargée d'un nouveau crime. d. e. &c. f|Soz.p.460.c. Boll.1.apr.g.p. 2.f.

'Usuard, Adon, & les autres Latins, font la feste de S^te Tarbule le 22 d'avril. Mais ses actes portent qu'elle & les deux autres furent couronnées le cinquieme du mesme mois,'auquel leur feste est marquée dans le menologe de Basile.'Les Ménées la mettent le quatrieme. [Puisqu'elles furent martyrizées le 5 d'avril, ce ne fut pas apparemment dans la mesme année qu'on publia, le jour du Vendredi saint, l'edit general contre les Chrétiens, mais plutost dans la suivante. 22.apr.p.20.§6. 1.apr.g.p.2.e. Menæa,p.35.

Les actes de leur martyre ont une entiere conformité avec ce qu'en raporte Sozomene:]'& le commencement porte que cette histoire arriva *du temps de nostre persecution*:[ce qui montre qu'ils sont composez par des Chrétiens de Perse, & apparemment par Boll.22.apr.g.p. 1.a.

ceux mesmes qui avoient vu cette persecution. Tout ce qu'on pourroit craindre, seroit que quelque Grec n'eust amplifié les harangues: car elles sont un peu vehementes. Et neanmoins cette vehemence mesme paroist dans ce qu'en raporte Sozomene.]

ARTICLE VI.

Saint Sadoth est martyrizé avec cent vingt-huit autres.

[SAINT Sadoth successeur de Saint Simeon, n'eut pas un
Boll.10.feb.p. 176.§ 1. autre traitement que les sœurs du mesme Saint.]'Il ne fut
fait Archevesque que pour estre reduit à se cacher avec tout
§ 1.2. son clergé.'Il n'y avoit qu'environ un an qu'il possedoit cette
dignité, lorsque Dieu par"un songe merveilleux où S. Simeon &c.
luy apparut tout resplendissant de gloire, luy fit connoistre qu'il
vouloit l'associer dans l'année mesme à la recompense de son
predecesseur. Il fit assembler ses Prestres & ses Diacres pour le
§ 3. leur declarer.'Il les exhorta ensuite"avec des paroles tres tou- &c.
chantes à se preparer au martyre par une vie sainte, & à le souffrir
genereusement, si c'estoit la volonté de Dieu; & il témoigna assez
que pour luy il le souhaitoit de tout son cœur.

§ 4. 'Lors donc qu'on estoit dans la seconde année de la persecution,
[que nous supposons estre l'an 345,] Sapor estant venu à Ctesiphon
[où les Rois de Perse venoient ordinairement passer l'hiver,] &
ayant entendu parler de Sadoth, il l'envoya prendre avec 128
personnes, partie Ecclesiastiques de son diocese ou des eveschez
voisins, partie Ascetes [& solitaires] de l'un & de l'autre sexe. Ils
demeurerent cinq mois chargez de chaines & enfermez dans un
cachot. Ils y souffrirent"de grands supplices avec une constance &c.
merveilleuse. Tous declarerent par la bouche de Saint Sadoth,
qu'estant serviteurs de Dieu, ils ne pouvoient pas adorer le soleil
& le feu qui estoient ses creatures, faites par luy pour le service
§ 5. & l'utilité des hommes:'Et sur ce qu'on les menaçoit de les faire
perir miserablement d'une mort funeste; Nous ne perissons point «
pour nostre Dieu, s'écrierent-ils tout d'une voix, & nous ne mou- «
rons point"à l'égard de J.C. « &c.

§ 5. 'Enfin on les condanna tous à avoir la teste tranchée; de quoy
ayant appris la nouvelle, ils s'animerent les uns les autres à la
mort: & lorsqu'on les fit sortir de la ville enchainez comme ils
estoient, pour les mener au supplice, ils chanterent avec joie ces
paroles du pseaume: *Jugez-nous, mon Dieu, & separez nostre cause*

de celle d'une nation qui n'est point sainte:[comme avoit fait Saint
Vincent, au raport de S. Augustin.]'Estant arrivez au lieu de § 6.
leur martyre, ils ne cesserent point encore de louer Dieu & de le
benir de leur avoir accordé ce qu'ils avoient si fort souhaité. Ils
continuerent cette action de graces jusques au moment de leur
execution, qui se fit le 20 de fevrier, [& ainsi au commencement
de l'an 346.]

'S. Sadoth ne mourut point avec les autres, mais fut emmené en § 7.
une province appellée Bethuzam, où il eut aussi la teste tranchée
dans la ville de Bethlapat.'L'Eglise greque en fait neanmoins, p.175.§ 5.
avec ses 128 compagnons, le vintieme de fevrier; en quoy elle est
suivie par les Latins depuis Molanus.'Les Grecs en font encore § 6|p.177.
le 19 d'octobre, où ils en content toute une autre histoire,[bien
plus merveilleuse & bien plus Metaphrastique; mais d'autant
plus suspecte, puisque les actes du Saint ne marquent quoy que ce
soit de tant de merveilles.]

ARTICLE VII.

De S. Jonas, S. Barachise, St Ia, & plusieurs autres Martyrs.

[C'EST apparemment un peu aprés Saint Sadoth & ses
compagnons, qu'il faut mettre le martyre de deux autres
Saints, Jonas & Barachise, qui estoient freres.]'Leurs actes por- Boll.29.mars,p.
tent qu'ils moururent le 29 de mars,[a]aprés l'edit de la persecution 774.a.
V.la note 1. universelle;["& ainsi ce ne peut estre avant l'an 346.][b]Ces actes a p.771.b.c. b p.774.d.
portent le nom d'un Isaïe Chevalier de Sapor, qui avoit esté
present au martyre des deux Saints,'& Baronius dit qu'ils sont Bar.29.mars,a.
tres purs & tres sinceres.[Ils n'approchent pas neanmoins de la
beauté de ceux de S. Sadoth; & il y a assez d'apparence qu'ils
ont eprouvé la main des Grecs. Le P. Ruinart ne les a point mis
dans son recueil.]'Bollandus dit qu'il les a en grec.[Je ne sçay Boll.p.770.c.
pourquoi il ne les a pas donnez.]

'Ces deux Saints estoient moines, selon les nouveaux Grecs; 1.mars,g.p.
& ayant quitté le monastere[c]ou le village dans lequel ils demeu- 874.a|Men.29.
roient, nommé Jasa, ils s'en allerent dans les endroits où la per- mars,p.260.
secution estoit la plus violente,[dans le dessein sans doute d'y en- c Boll.29.mars,
courager les Chrétiens, & d'y rencontrer eux mesmes l'occasion p.771.§ 1.
du martyre.]'Estant donc dans un bourg nommé Bardiaboch, § 2.19.
ils y trouverent neuf Confesseurs en prison, & les fortifierent
&c. tellement"par leurs exhortations, que ces Confesseurs acquirent

la couronne du martyre le 27e jour de mars, aprés avoir enduré beaucoup de tourmens.

§ 3. 'Quelques Mages avertirent leurs princes que c'estoient Jonas & Barachise, qui avoient porté ces neuf Martyrs à souffrir la
§ 4. mort plutost que d'obeïr à Sapor :'Ils furent aussitost arrestez & menez devant ces princes des Mages, en presence desquels ils
§ 5-17. confesserent genereusement leur foy.'On les separa l'un de l'autre, & on leur fit souffrir d'horribles tourmens, comme on le peut
§ 16.17.19. voir dans leurs actes.'Enfin ils consommerent leur martyre le 29 de mars, S. Jonas ayant esté scié en deux, & S. Barachise étoufé
§ 18. avec de la poix qu'on luy versa dans la bouche.'Un homme de pieté nommé Abdissotas, acheta bien cher leurs corps, en promettant avec serment à ceux qui avoient charge de les garder,
§ 3.4. qu'aucun des princes[des Mages]n'en sauroit rien.'Leurs actes repetent plusieurs fois qu'on leur vouloit faire adorer l'eau aussi-
p.770.f. bien que le feu & le soleil.'Les Grecs font la feste de ces deux
p.771.a. Saints le 29 mars,'en quoy ils ont esté suivis par quelques Latins.

d|773.f. 'Les neuf Martyrs qu'ils avoient encouragez à souffrir, sont les Saints Zanite, Lazare, Maruthas, Narse, Elie, Maris, Abibe,
27.mars,p.692.d. Sembese, & Sabbas. Abdissotas racheta aussi leurs corps.'Quel-
a Menæa,29.mars,p.260. ques nouveaux Latins marquent leur feste le 27 de mars.aLes Grecs les nomment dans l'histoire de Saint Jonas,[mais nous ne voyons point qu'ils en fassent memoire en particulier.]

Sur.2.nov.p.9. 'Nous avons encore des actes de quelques autres Martyrs de Perse sous Sapor, savoir des Saints Acindyne, Pegase, Anempo-
Men.p.19-25| Ugh.t.6.p.1121. diste, Aphthone, Elpidiphore, & autres,'dont les Grecs font leur grand office le deuxieme de novembre;[& Baronius les a mis
All.de Sim.p.125. dans le martyrologe Romain.]'Mais ces actes sont veritablement de Metaphraste,[tres dignes de luy, & pour le dire en un mot, insupportables. Les noms mesmes de ces Martyrs sont tous grecs & non pas Persans.]

Boll.15.may,p.466. 'Les menologes mettent le 15 de may, les SS. Simeon, Isaac, & Bachtisoés, Chrétiens de Perse, qui ayant refusé d'adorer le soleil & le feu, comme le vouloit Sapor, demeurerent sept jours en prison sans rien manger, souffrirent plusieurs tourmens, & enfin eurent la teste tranchée selon le menologe de Basile, ou furent brulez selon les autres qui sont plus nouveaux.

Bar.4.aug. 'Les Grecs, & Baronius aprés eux, marquent le 4 d'aoust une Ste Ia, martyrizée sous Sapor avec ses compagnes & neuf mille
Men.aug.p.49.50|sept.p.156. b Cang.de C.l.4.p.147. autres Chrétiens.'Les Grecs en font [1] encore le 10 de septembre.

1. b Mr du Cange en fait deux differentes Saintes.

Le

'Le menologe d'Ughellus en parle assez amplement, & dit que S[te] Ia avoit esté emmenée captive avec ces neuf mille Chrétiens, d'une place de la frontiere que Sapor avoit prise sur les Romains. Elle fut mise entre les mains des Mages, qui aprés l'avoir fait languir quinze mois dans une prison, & luy avoir fait souffrir divers"tourmens fort cruels, luy firent enfin trancher la teste. Ce menologe ne parle point de ce que devinrent les neuf mille autres qui avoient esté pris avec elle.'Selon les Ménées, les princes des Mages leur firent aussi souffrir de cruels tourmens.'Il y avoit à Constantinople une ancienne eglise de Sainte Ia sous Justinien, qui la fit rebastir.

Ugh t.6.p. 1066.1067. — &c. — Men.aug.p.50. — Proc.ed.l. .c.9. p.22.d.

'On trouve dans les Ménées des Grecs que Sapor ayant fait de grands ravages sur les terres des Romains, que Dieu vouloit punir à cause que Constance avoit embrassé l'Arianisme, il en emmena un grand nombre de captifs qui estoient Chrétiens. Les Perses en tuerent une partie: d'autres moururent en chemin. Il en resta 120 selon les uns, & 150 selon d'autres, qui furent emmenez en Perse, où on les fit beaucoup souffrir durant quelques jours. Et enfin Sapor leur ayant donné le choix ou d'adorer le feu, ou d'estre brulez, ils choisirent le dernier. On marque leur feste le 6 d'avril.

Boll.6.apr.p. 538.

'Les Grecs honorent le 29 de septembre, S[te] Gudelie, qui ayant, disent-ils, converti plusieurs personnes sous Sapor, & refusant d'adorer le soleil & le feu, souffrit longtemps la faim dans la prison, eut la peau de la teste arrachée, & acheva son martyre attachée & clouée à un poteau".

Men.p.385.386. — NOTE 4.

'Le premier de novembre on fait memoire de S. Jean Evesque, & de S. Jacque Prestre, qui aprés avoir converti & instruit beaucoup de personnes dans la Perse,"souffrirent plusieurs tourmens sous Sapor, & finirent enfin leur martyre par l'épée, en remerciant Dieu de la grace qu'il leur faisoit. Saint Jacque estoit surnommé Telote.

p.11|Ughel.t.5.p. 1120. — &c.

ARTICLE VIII.

La persecution est reduite aux Ecclesiastiques: De S. Mille Evesque.

[NOus ne savons point combien dura cette cruelle boucherie qui suivit l'edit de Sapor contre tous les Chrétiens de son royaume.]'Mais enfin S. Azat[ou Azade]eunuque, honoré par les Grecs avec mille autres le 14 d'avril, l'ensevelit dans son

Boll.14.apr.g.p. 6.c.d.

Soz.l.2.c.11.p. 459.460. ſang.'Car Sapor qui l'aimoit beaucoup, ayant appris qu'on l'avoit
fait mourir, en fut extremement faſché, & arreſta le cours de ce
carnage univerſel, ordonnant qu'on n'executeroit plus que les
c.12.p.460.d. chefs de la religion Chrétienne, c'eſt à dire les Eveſques & les
Boll.1.apr.g.p. 6.c.d. Preſtres.'Les nouveaux Grecs parlent de ceci dans leur menologe,
mais d'une maniere qui n'eſt pas aſſez conforme à Sozomene.
Ils joignent à Saint Azat, comme ils l'appellent, mille autres
22.apr.p.19. Chrétiens, comme ayant eſté compagnons de ſon martyre.'Le
martyrologe Romain le nomme dans la memoire generale qu'il
fait le 22 d'avril des Martyrs de Perſe ſous Sapor.

Soz.p.460.d. 'Dieu ayant donc exemté les laïques de la perſecution, les
Mages coururent avec leurs princes par toute la Perſe, & ſurtout
dans l'Adiabene, pour chercher les miniſtres du Seigneur, &
c.13.p.461.a. leur faire tous les maux poſſibles.'Sozomene raporte ſur cela
l'hiſtoire de S. Acepſime Eveſque & de ſes compagnons, [laquelle
eſt aſſez conſiderable pour meriter un titre particulier.]

d. 'On vit en Perſe ſous le meſme regne de Sapor, un nombre
infini d'autres Martyrs, qui eſtoient partie Eveſques, partie
Preſtres, partie des moines, partie des vierges ſacrées, partie de
p.462.a.d. differens miniſtres de l'Egliſe.'Sozomene nous a conſervé les
noms de vingt-deux Eveſques, ſavoir Barbaſyme, Paul, Gaddiabe,
Sabin, Mareas, Mocc, Jean, Hormiſda, Papas, Jacque, Romas,
Maarés, Agas, Bocre, Abdas, Abdieſus, Jean, Abraham, Agdelas,
Sapor, Iſaac, & Dauſas; [auſquels, comme nous avons vu, il faut
Men.4.feb.p. 54.55. ajouter S. Simeon, S. Sadoth, & S. Acepſime.]'Abraham, ſelon
les nouveaux Grecs, eſtoit Eveſque d'Arbel, & il fut decapité en
un lieu nommé Telman, la cinquieme année de la perſecution,
[& ainſi en l'an 348,] aprés avoir eſté fouetté avec des branches
d'arbres pleines d'épines, & avoir prié Dieu pour ſes boureaux.
Boll.ib.p.467. § 7. 'Ils en font memoire le quatrieme de fevrier, & ſont ſuivis par
quelques Latins.

16.may,p.574.d. 'On croit qu'Abdas & Abdieſus marquez par Sozomene, ſont
b.c.c. ceux qui ſont honorez enſemble par les Grecs'le 15 de mars ſelon
b. quelques uns de leurs livres, & le 16 ſelon d'autres.'Abdieſus
eſtoit Eveſque d'une ville appellée Caſcar ou Beth-caſcar. Ayant
eſté denoncé au Roy par ſon couſin germain, il fut arreſté avec
ſeize Preſtres, neuf Diacres, ſix moines, & ſept vierges de la
meſme ville. Le Roy les renvoya à Arſeth "ſon frere, [ou peuteſtre V. Conſtan-
c. ſon beaufrere.]'Celui-ci confondu par les paroles toutes divines tin § 51.
du ſaint Eveſque, le fit ſerrer luy & ſes compagnons [1] dans une 1.

1. *inter ligna curvata.* Je ne ſçay neanmoins ſi ce ne ſeroit point qu'on leur auroit ſerré le corps avec des cordes, comme d'autres Martyrs de Perſe, & qu'on auroit bandé ces cordes avec des baſtons.

espece de presse, jusqu'à ce qu'on entendist craquer leurs os : & l'on recommença sept fois ce tourment dans le mesme jour. On les jetta ensuite à demi morts dans une prison, avec défense de leur donner quoy que ce soit : ce qui n'empescha pas qu'une femme ne leur donnast du pain & de l'eau par une fenestre ; de quoy ils glorifierent Dieu.

'Ils eurent bientost pour compagnons dans la prison, Abdas Evesque d'un lieu qui n'est pas nommé, avec 28 autres Prestres, Diacres, ou vierges, qui en furent tirez les premiers pour estre fouettez d'une maniere tres cruelle. On leur brisa encore la bouche avec des pierres, & enfin ils furent decapitez. Quelques jours aprés, Abdiesus & les autres de sa compagnie eurent aussi la teste tranchée. On n'a l'histoire de ces Saints que dans les livres des Grecs. [Mais tout y paroist conforme au temps & aux meilleurs actes.]'Baronius a mis S. Audas [ou Abdas] dans le martyrologe Romain. Mais il le confond avec un autre Evesque de mesme nom, qui souffrit sous Isdegerde [vers l'an 420.]

c. | p.475.d|Bar.15. may, c.

'Le saint Evesque Mille fut aussi couronné du martyre dans la persecution de Sapor. Il avoit autrefois porté l'épée dans la Perse; mais ayant depuis abandonné la profession des armes, il avoit embrassé une vie toute apostolique.'On dit qu'il fut fait Evesque d'une ville dans la Perse; & il y souffrit beaucoup de travaux, jusqu'à y estre battu & trainé par les payens. Mais enfin voyant que personne "n'embrassoit la foy, [& la discipline] du Christianisme, il jetta sa malediction sur cette ville incredule, & se retira. Sa malediction ne fut pas vaine ; & peu de temps aprés, les principaux de la ville ayant offensé le Roy, il envoya trois-cents elephans avec une armée, qui la ruina de telle sorte, qu'on labouroit & qu'on semoit à l'endroit où elle avoit esté.

Soz.l.2.c.14.p. 462.b. | c. | χριστιανίσαι.

'S. Mille n'emporta en s'en allant qu'une besace où il mettoit un livre des Evangiles, & s'en vint à Jerusalem pour adorer Dieu; 'ce qui fait croire à Baronius que c'est cet Evesque de Perse que Eusebe dit avoir esté au Concile de Jerusalem en l'an 335, & dont il fait un grand eloge. ["Neanmoins il y a quelque sujet de croire que S. Mille ne vint à Jerusalem que plus de vingt ans aprés, & au plustost en 355 ou 356.]'De Jerusalem il passa en Egypte pour y voir les solitaires qui y fleurissoient, [& puis retourna en son pays,] 'où il souffrit le martyre.ᵃLes Syriens écrivirent avec soin ses actions & sa vie, où ils remarquerent plusieurs choses admirables & toutes divines qu'il avoit faites. [C'est ce qui donne quelque autorité à ce que nous trouvons de luy dans les Ménées des Grecs,

c. | Bar.335.§41. | Note 5. | Soz.p.462.c. | b. | a d.

Bol.22.apr.p. 19. qui font sa feste le dixieme de novembre.'Les Latins le mettent le 22 d'avril avec les autres qui ont souffert sous Sapor.

Men.10.nov.p. 151. 'Les Grecs disent donc, non pas qu'il ait porté les armes, mais qu'estant pres de le faire, quoiqu'il eust déja esté battizé, & instruit dans les lettres saintes, il en fut detourné par une vision terrible, qui l'obligea à embrasser la virginité &"une vie penitente, afin d'obtenir la misericorde de Dieu pour luy & pour sa famille. Au bout de quelque temps il quitta sa ville, & se fit moine dans le mesme lieu où le Prophete Daniel a eu ses visions. Il fut depuis consacré Evesque par les mains de Gennade Confesseur qui devint enfin Martyr, [& que nous ne connoissons que par cet endroit, si l'on ne dit que c'est le Gaddiabe de Sozomene.] τῇ ἀσκήσει.

Ibid. 'Les Ménées marquent ensuite, comme Sozomene, que voyant son"peuple incorrigible, il en predit la ruine, vint à Jerusalem, & &c. de là["en Egypte]trouver Ammone[ou Amathas]disciple de S. V.S.Antoine§16. Antoine;[ce qui nous donne lieu de croire qu'il n'y vint qu'en l'an 356, aprés la mort de S. Antoine.] Aprés avoir passé deux ans avec Ammone, il retourna en Perse, où il bastit une eglise sur les ruines de sa ville, pour obtenir le pardon de son peuple puni de sa desobeïssance par la mort funeste que nous venons de marquer. [Ainsi ses prieres ne pouvoient regarder que les Chrétiens qui s'estoient sans doute trouvez alors dans la ville, quoiqu'en petit nombre, & dont la pieté imparfaite avoit neanmoins esté assez grande pour meriter que les prieres de l'Eglise leur pussent servir.]

p.152. 'Saint Mille se trouva ensuite à un Concile que l'on tenoit à Ctesiphon, pour juger un Evesque, qu'il punit severement par un miracle,"de ce qu'il pretendoit se moquer de ses confreres par &c. p.151-153. ses chicanes.'On ajoute à cela plusieurs autres miracles qui servirent à convertir beaucoup d'infideles. Les Ménées en raportent p.153. quelques uns en detail.'Mais pour l'histoire qu'ils font de son martyre,["il est à craindre qu'ils ne l'aient prise d'un Saint Milide V.la note 5. ou Milese que de tres anciens monumens nous representent comme un simple anacorete: de sorte qu'il n'est pas aisé de croire que ce soit le mesme que l'Evesque Mille.]

Concl.g.t.1.p. 565.b.c. 'Ce Milese demeuroit avec deux disciples aux extremitez de la Perse. On marque qu'il estoit tout couvert de poil, paroissant p.564.c. autant une beste sauvage qu'un homme.'Passant un jour par un endroit où il vit emmener un moine comme coupable d'avoir tué un homme dont le corps s'estoit trouvé chez luy; & ce moine p.565.a. l'ayant assuré qu'il estoit innocent,'il se fit mener au lieu où estoit

le corps du mort, & ordonna à tout le monde de prier. Il étendit de son costé les mains vers le ciel, & ses prieres furent si puissantes, qu'on vit le mort se lever. Milese luy demanda donc devant tout le monde, qui estoit celui qui l'avoit tué, & le mort répondit qu'estant allé à l'eglise, & y ayant donné au Prestre l'argent qu'il avoit, ce Prestre mesme l'avoit tué, & avoit esté jetter son corps dans l'ermitage du moine. Il pria qu'on retirast son argent, &
» qu'on le donnast à ses enfans. Le Saint luy dit alors: Allez, &
» dormez jusqu'à ce que le Seigneur vienne, & vous réveille [pour toujours.]

'Pour son martyre, l'occasion en vint d'une chasse que firent deux freres fils du Roy de Perse, ou d'un prince de ces quartiers là, qui avoient, dit-on, enfermé de leurs filets un pays de seize lieues, où le Saint se trouva compris avec ses deux disciples. Ils furent amenez à ces princes, qui se trouverent d'abord un peu effrayez de voir le Saint en l'état où il estoit, ne sachant si c'estoit un homme ou un spectre. Il leur dit qu'il estoit un homme & un pecheur occupé à pleurer ses fautes, mais qu'il adoroit J.C. Fils du Dieu vivant. b|Vit.P.l.5.c.7. § 12.p.585|Men. 10.nov.p.153.

'Comme eux au contraire ne reconnoissoient point d'autre divinité que le soleil, le feu, & l'eau, qu'ils pretendoient luy faire adorer, 'osant mesme se moquer d'un Dieu condanné & crucifié; & que luy leur soutenoit que ce JESUS CHRIST mesme qui avoit crucifié le peché, & vaincu la mort par sa mort, estoit le veritable Dieu createur de toutes choses, ils entreprirent de le contraindre luy & ses disciples par divers tourmens qu'ils leur firent endurer, à renoncer la foy Chrétienne. Ne les pouvant vaincre, ils firent enfin trancher la teste à ses deux disciples, & aprés l'avoir encore tourmenté plusieurs jours, ils le mirent au milieu d'eux deux, pour servir de but aux fleches qu'ils luy tiroient l'un pardevant, l'autre par derriere. Le Saint en cet état, leur dit en forme de souhait & d'un air de prophete, que puisqu'ils estoient si unis ensemble à "repandre le sang innocent, ils le seroient aussi le lendemain à la mesme heure, dans la mort funeste qu'ils se donneroient l'un à l'autre. Ils se moquerent de certe menace. Cependant le lendemain comme ils poursuivoient une biche, l'ayant enfermée entre eux, ils tirerent en mesme temps sur elle. Mais leurs traits portant sur eux mesmes, ils se donnerent l'un à l'autre un coup mortel dans le cœur, & accomplirent ainsi la prophetie du saint vieillard. [Tout ce que nous pouvons dire du temps où cette histoire est arrivée, c'est que les vies des Peres où elle se Cotel.p.565.c. p.566. "&c.

trouvé, ne passent guere le milieu du V. siecle. Les Grecs, comme nous avons dit, honorent S. Milese le dixieme de novembre, en le confondant avec S. Mille.]

ARTICLE IX.

De S. Dausas Evesque, S. Bademe Abbé, & des autres derniers Martyrs de la persecution.

[VOILA ce que l'histoire nous apprend de la sanglante persecution de Sapor. Il semble que ce prince en ait enfin reconnu l'injustice. Au moins nous voyons que dans la guerre qu'il fit aux Romains en l'an 358,] 'lorsqu'il trouvoit des vierges consacrées au culte de Dieu selon la pratique des Chrétiens, il ordonnoit qu'on en prist soin, sans souffrir qu'on violast leur pudicité, & leur ordonnoit de s'employer aux exercices ordinaires de leur pieté, sans que personne leur fist tort. Il le faisoit neanmoins par maxime d'Etat & par politique plutost que par aucune humanité. [Aussi il ne persevera pas longtemps dans cette douceur qui ne luy estoit pas naturelle: Il semble que S. Acepsime ait esté martyrizé le dixieme octobre 363, aprés plusieurs années de prison. S. Joseph & S. Aïthale qui avoient esté les compagnons de ses souffrances, ne furent couronnez que quelques mois aprés luy.]

Amm. l. 18. p. 132.

'Sapor ayant pris, ["en l'an 360,] la ville de Bezabde en Mesopotamie, il y fit un grand carnage, & en amena un grand nombre de captifs, 'entre lesquels se trouverent les Prestres Desas & Mariam, avec tous les autres Ecclesiastiques, & leur Evesque nommé Heliodore, 'que quelques uns soupçonnoient d'avoir contribué à luy faire prendre la place. Neanmoins Ammien mesme a cru que ce soupçon estoit faux. [Il paroist que tous ces captifs furent transportez ensemble en un mesme lieu.] 'Car l'Evesque Heliodore estant mort quelque temps aprés, on luy donna un successeur, qui fut Desas [ou Dausas] Prestre de son Eglise, ou il l'ordonna luy mesme s'il en faut croire les Grecs. La joie que les Chrétiens témoignerent d'avoir Desas pour Evesque, irrita les Mages: Et Adelphar leur chef s'estant plaint au Roy de ce que ces Chrétiens se moquoient ouvertement & de luy & de sa religion, ce prince s'en fit amener trois-cents, [tous Ecclesiastiques,] à qui il commanda d'adorer le soleil, s'ils ne vouloient perdre la vie. Vingt-cinq obeïrent, & acheterent une vie de peu

l. 20. p. 164-166. | V. Constance § 23.
Boll. 9. apr. g. p. 4. c | Men. ib. p. 76.
Amm. p. 165. c. d.
Boll. p. 4. d | Men. p. 76.

de jours par la mort eternelle de leurs ames. Mais les autres n'ayant pour Dieu que le ſoleil de juſtice, perdirent la vie afin de vivre eternellement. L'un d'eux nommé Abdieſus, à qui on croyoit avoir auſſi oſté la vie, voyant qu'il luy en reſtoit encore un peu, l'employa à preſcher tout de nouveau la verité; juſqu'à ce qu'ayant receu un ſecond coup, il ſuivit avec joie les compagnons de ſon martyre, [ou le jour meſme ſans doute, ou un peu aprés.]

'Voilà ce que nous trouvons de ces Saints dans les menologes des Grecs, qui les honorent le neuvieme d'avril: [& ce qu'ils en diſent eſt aſſez conforme avec ce qui ſe paſſoit en ce temps là, pour ne le pas rejetter, quand il n'auroit pas d'autre autorité. Mais Sozomene le confirme entierement,]'lorſque parlant de Dauſas, qu'il avoit nommé le dernier entre les 22 Eveſques couronnez dans cette perſecution, il dit qu'il eſtoit Eveſque d'un pays appellé Zabdée, qui n'eſtoit pas de la Perſe, c'eſt à dire de la Zabdicene, l'une des cinq provinces que Narſe avoit cedées aux Romains ſous Diocletien, & dont Bezabde pouvoit eſtre la capitale. Il ajoute que Dauſas en ayant eſté emmené captif par les Perſes, il mourut pour la foy avec Mareabde ſon Coreveſque, & 250 Eccleſiaſtiques de ſon Clergé qui avoient eſté pris avec luy. ["Ils peuvent avoir ſouffert en l'an 363. (Boll. 9. apr. p. 821. 822.) (Soz. l. 2. c. 13. p. 462. a | n. p. 107. 1. c.) (Note 6.)

La perſecution de Sapor ne finit apparemment qu'avec ſa vie.] 'Car nous trouvons qu'environ quatre ans avant ſa mort, ["& ſur la fin de l'an 375,] elle couronna encore quarante Martyrs, 'qu'on croit eſtre les meſmes que quarante-deux Martyrs honorez le dixieme de mars, qui ont ſouffert en Perſe 'ſelon les plus anciens martyrologes latins ſuivis de tous les autres. (V. la note 6.) (Boll. p. 825 § 1. 6.) (p. 825. a.) (10. mars, p. 33.)

'Dans le temps que ces quarante [ou quarante-deux] Saints ſouffrirent, on arreſta S. Bademe, qui eſtoit un homme riche & de qualité de la ville de Bethlapat. Il avoit quitté le monde pour embraſſer la vie monaſtique, donné tout ſon bien aux pauvres, baſti auprés de la ville un monaſtere, dont il fut Abbé, '& rempli les devoirs de cette charge par toutes ſortes de vertus, [qui luy ſervirent de preparation à la grace du martyre.]'Il fut donc arreſté par ordre de Sapor, avec ſept de ſes diſciples, & mis dans une priſon, 'où durant quatre mois il ſouffrit les fouets & pluſieurs autres tourmens; mais il les ſouffrit avec courage, parceque c'eſtoit pour J.C. (9. apr. g. p. 85. § 1.) (§ 1. 2.) (§ 1.) (§ 3.)

'Il y avoit alors un autre Chrétien en priſon nommé Nerſan, qui"eſtoit ſeigneur de la ville d'Arie. Il avoit mieux aimé ſouffrir la priſon & la confiſcation de ſes biens, que d'adorer le ſoleil: mais (§ 3.) (ἄρχων.)

il ne perſevera pas juſqu'au bout; & la crainte des tourmens dont on le menaçoit, luy fut plus ſenſible que la crainte de l'enfer & de perdre Dieu.

§ 4. 'Sapor en fut fort aiſe, & ne ſe contentant pas meſme encore de luy avoir fait perdre la foy, il ne promit de luy rendre la liberté & les biens, qu'aprés qu'il auroit oſté la vie à Bademe. Nerſan s'y reſolut, & on le mena dans le palais, où le Saint eſtoit priſonnier. On luy donna une épée, & il en voulut fraper le Saint. Mais un reſte de honte le fit demeurer immobile comme une pierre. Le Saint le reconnut, & luy dit qu'il eſtoit ravi de ſouffrir la mort, mais non de ſa main. Il plaignit ſon malheur, & luy en repreſenta l'excés, en le faiſant reſſouvenir de ce tribunal terrible devant lequel il auroit à rendre conte d'avoir renoncé ſon Dieu,

§ 5. & d'avoir trempé ſes mains dans le ſang de ſes ſerviteurs.'Cependant l'avarice poſſedoit trop cet apoſtat. Ainſi avec un cœur de pierre & des mains tremblantes, il luy donna quatre coups ſans luy pouvoir abatre la teſte. Tous les aſſiſtans ſe raillerent de la laſcheté du boureau, & admirerent la conſtance du Martyr, qui avoit ſouffert ſans branler, tant de coups d'épée & les douleurs violentes qu'ils luy cauſerent, juſqu'à ce qu'enfin il rendit ſon eſprit à Dieu. L'apoſtat ne jouit guere du fruit de ſon crime, il tomba auſſitoſt dans divers malheurs, & finit ſa vie par le ſupplice.

§ 6. 'Le 8 d'avril fut le jour du martyre de S. Bademe: [a]neanmoins
a p.4.b|9.apr.p. 824|Menæa,p. 76. les Grecs l'honorent le neuvieme. [b]Son corps fut jetté hors de la
b Boll.g.p.86.c. ville; mais quelques perſonnes de pieté l'en retirerent, & l'enterrerent avec honneur. Ses ſept diſciples demeurerent quatre ans en priſon: mais aprés la mort de Sapor, [qui arriva en l'an 379,] ils
p.85.c. furent delivrez & mis en une entiere liberté.'Celui qui a écrit cette hiſtoire, declare qu'il eſtoit contemporain de S. Bademe, & nous ne voyons rien qui nous empeſche de le croire. [Ce pourroit eſtre un des ſept compagnons de ſa priſon, ou quelque autre
9.apr.p.825.a. moine de ſon monaſtere.]'On peut craindre ſeulement qu'on n'y ait retranché quelque choſe. [Car je n'y trouve pas ce que dit le
g.p.4.b. menologe de Baſile,]'que Sapor le fit arreſter ſur ce qu'il ſceut qu'il preſchoit J. C, convertiſſoit, & battizoit beaucoup de monde.

[La delivrance des compagnons de S. Bademe, donne ſujet de croire que la mort de Sapor rendit enfin la paix à l'Egliſe dans la Perſe. Mais il ſemble que la perſecution ait bientoſt recommencé, auſſi cruelle que jamais, puiſque S. Chryſoſtome"dans un ouvrage V. ſon titre
Chry.div.Ch.c. 1.t.4.p.727.a. fait peuteſtre vers l'an 382,]'dit que la religion fleuriſſoit meſme § 12|note 14.
dans la Perſe, malgré la perſecution qu'elle y ſouffroit"encore ἐπ᾽ αὐτῶν.
actuellement, & quoiqu'on y couronnaſt"alors des peuples entiers ἄρτι.
de

de Martyrs.[Je ne sçay si ce Saint auroit regardé comme present ce qui n'estoit presque pas encore passé ; ou si c'est qu'il n'eust rien sceu depuis trois ans de l'état de cette Eglise.]'On pretend Men.14.feb.p.
V.son titre. que S."Maruthas, envoyé en Perse par Theodose I, en raporta les 174.
reliques de divers Martyrs, & qu'on bastit pour les mettre, une nouvelle ville à qui on donna le nom de Martyrople.

ARTICLE X.

Des villes de Seleucie & de Ctesiphon.

[PUISQUE nous avons fait ici l'histoire de deux Evesques des villes de Seleucie & de Ctesiphon, c'est le lieu naturel de dire ce que c'estoit que ces deux villes capitales d'un grand empire.]'Le grand Seleucus Nicator[ou le Vainqueur, le plus Strab.l.16.p.738.
puissant de tous les successeurs d'Alexandre, & qui s'est vu d|Plin.l.6.c.26.
maistre de toute l'Asie jusques à l'Inde ,]avoit fondé Seleucie, p.127.f.
[environ trois-cents ans avant JESUS CHRIST,]'ou avoit Zos.l.3.p.724.d.
augmenté un lieu appellé Zocase selon Zosime,[& Coqué selon
NOTE 7. d'autres."Car il y a bien de l'apparence que]'la ville de Coqué Naz.or.4.p.115.
qu'on met auprés de Ctesiphon,[n'est pas differente de Seleucie.] a.b.
NOTE 8. 'Celle-ci estoit"à 15 lieues de Babylone sur la riviere du Tigre,[a] à Strab.p.738.d.
l'Occident & à main droite en descendant le fleuve,[b] en l'endroit a Uss.p.277.
où il reçoit un canal tiré de l'Euphrate.[C'est pourquoi pour la b Plin.p.127.f|l.
distinguer des autres Seleucies,]'on l'appelloit Seleucie sur le 5.c.26.p.704.e. Strab.p.743.c.
Tigre.'On la surnommoit encore la Babylonienne,[parcequ'elle Plin.p.127.f.
estoit dans la province de Babylone:]'& Estienne le geographe Steph.p.149.
pretend, contre la verité, que c'estoit Babylone mesme.'Ceux du Boll.20.feb.p.
pays l'appelloient Salec. 175 c.
Ambitiosum opus. 'Seleucus qui en avoit voulu faire"un monument de sa grandeur Amm.l.23.p.251.
& de sa puissance,[c] l'avoit placée dans le pays le plus fertile de d.
βασίλειον. tout l'Orient,'voulant y tenir"sa Cour[aussibien qu'à Antioche.] c Plin.p.128.a. Strab.p.738.d.
C'est pourquoi & luy, & aprés luy tous[les Rois de Syrie & des Parthes]travaillerent à l'embellir. Ainsi elle devint plus grande
que Babylone mesme,'à qui elle succeda dans le titre de capitale p.743.c.
de toute l'Assyrie,'qui comprenoit alors & le pays de Babylone p.736.c.
& beaucoup d'autres.'Joseph dit que c'estoit la plus grande ville Jos.ant.l.18.c.
de tous les pays des environs.[d] On tenoit qu'elle estoit peuplée de 12.p.649.f. d Plin.p.128 a.
Plebis urbanæ. six-cents mille"habitans,'la pluspart Macedoniens & Grecs, mais Jos.p.649.f.
neanmoins mélez de beaucoup de Syriens[ou Babyloniens du
pays.]'Et comme elle estoit dans le pays de Babylone, ceux de la Strab.p.743. 744.

Tac.an.6.c.42. p.143. ville mesme passoient pour Babyloniens.'Elle ne suivoit pas neanmoins les coutumes barbares des pays voisins, mais les loix & les mœurs plus policées[des Macedoniens,]qu'elle avoit receues de Seleucus. Elle avoit un corps de trois-cents personnes choisies entre les plus riches & les plus habiles, qui estoient
Ib|an.11.c.8.p. 156. comme le Senat: & le peuple y avoit aussi son autorité.'Elle estoit forte par son abondance & ses richesses, par sa situation sur un
Naz.or.4.p.115. a.b. grand fleuve, & mesme par une bonne enceinte de murailles,'en un mot par tout ce que l'art & la nature y pouvoient contribuer.

Uss.p.364. 'Les Parthes s'estant rendus maistres de ces pays sur les Mace-
Strab.l.11.p.522. d. doniens, environ 140 ans avant J.C,'Seleucie reconnut les Rois de cette nation, qui y tenoient mesme leur Cour durant l'hiver.
Plin.l.6.c.26.p. 127.f. 'Mais elle ne laissoit pas de se conserver l'honneur d'une ville libre, &[d'une Republique,]"qui se gouvernoit elle mesme selon *sui juris.*
Tac.p.148. ses loix.'Et elle estoit en état de ne pas craindre toute la puissance des Parthes quand elle demeuroit unie. Mais elle s'affoiblissoit elle mesme par les divisions qui y arrivoient, tantost entre le
Jos.l.18.c.12.p. 649.g. Senat & le peuple,'tantost entre les Grecs & les Syriens qui y
a Tac.p.148. demeuroient.[a]Car les plus foibles'ayant alors recours au Roy des Parthes, le rendoient maistre & de leurs adversaires & d'eux
Jos.p.649.650. mesmes.'On peut voir dans Joseph"diverses seditions entre les V. la ruine
Tac.p.148. Grecs & les Syriens vers l'an 40 de J. C.'Dans une[autre]sedition, des Juifs § 17. Artabane qui regnoit alors,y mit l'autorité entre les mains du peuple;"ce que Tiridate qui luy disputoit la couronne, fit encore V.Tibere §
an.11.c.8.9.p. 156. [en l'an 36 de J.C,]aprés y avoir esté receu comme ami.'La ville 5. se revolta contre Artabane[l'an 40 ou 41,]& ne put estre soumise à l'obeïssance qu'au bout de sept ans, par Vardane son fils & son successeur.

[Elle fut prise sur les Parthes"par Trajan,*& depuis vers l'an V.Trajan § 22,23. 165, sous Marc Aurele, par Cassius qui la brula, & y tua, dit-on, * V.Marc quatre ou cinq-cents mille personnes. Elle se rétablit neanmoins, Aurele § 8.
Dio,l.75.p.854. b. mais non peutestre dans son ancienne splendeur,'puisque Severe la trouva"abandonnée lorsqu'il vint attaquer les Parthes[en l'an ἐκλελειμμένην.
Boll.20.feb.p. 175.c. 198.]'Elle ne laissa pas d'estre toujours regardée comme la ville
b Eutr.p.575.c. royale des Perses,[qui succederent aux Parthes en 226.][b]Eutrope en marquant qu'elle fut prise par Carus[en 283,]l'appelle une
Amm.l.23.p.251. d. ville"tres illustre.'Ammien la conte encore,[cent ans aprés,] *nobilissimam.*
c Baud.f.p.181| comme la premiere de ces quartiers là aprés Ctesiphon.[c]On
Holst.ad Ste.p. 61. pretend que c'est encore aujourd'hui une grande ville, & celle mesme qui est connue depuis plusieurs siecles sous le nom de
Sal.p.i.p.213.c. d p.214.a. Bagdad ou Baldac,[où residoit le Calife des Mahometans.][d]On

cite cependant d'un geographe Arabe, que Baldac estoit à
l'Orient du Tigre du costé de la Perse,'& à quatre ou cinq lieues p.215.a.
du canal de l'Euphrate,'à l'embouchure duquel Seleucie estoit p.214.a.
située, selon Pline.'C'est sur cela que Saumaise soutient que p.220.
Seleucie s'est ruinée peu à peu comme tant d'autres villes, que
c'est la petite ville dont parle le 34[e] Canon Arabique, & qu'enfin
'Bagdad, bastie l'an 762, l'a entierement absorbée. [De plus p.215.b.
habiles que nous examineront s'il a raison.]'D'autres veulent que Steph.n.p.149.
Bagdad soit Babylone: mais ceux qui y ont esté, assurent qu'elle 2.
est sur le Tigre, au lieu que Babylone estoit sur l'Euphrate à une
bonne journée de Bagdad.

'Le titre d'Archevesque donné par Sozomene à Saint Simeon Soz.l.2.c.9.p.
de Seleucie,[marque que ce siege estoit regardé comme un des 455.b.
principaux de l'Eglise.]'Aussi on pretend qu'il a tenu le premier Geo.sac.p.292.
rang aprés celui de Jerusalem, & que l'Evesque de Seleucie 293.
gouvernoit sous le titre de Catholique, tous les Evesques ou
NOTE 9. Archevesques, & toutes les Eglises"de la Perse, soit comme
Patriarche,'soit comme Vicaire du Patriarche d'Antioche.[a] On I.|Sal.pri.p.212.
trouve dans Procope un Catholique des Chrétiens dans la Perse: 213.217.c.
mais il paroist que c'estoit seulement l'Evesque ou mesme le Curé a Proc.b.Per.l.
ou le Corevesque d'un canton appellé Doubis, où il semble qu'il 2.c.25.p.149.c.
n'y eust que des bourgs sans aucune ville. d.

[Il ne faut pas oublier]'ce que dit Pline, que Nicator avoit basti Plin.l.6.c.26.p.
exprés Seleucie pour deserter Babylone,[b] qui jusque là passoit 127.f.
encore pour le siege de la monarchie[des Perses ou des Mace- b Strab.l.16.p.
doniens.]'Alexandre le Grand avoit fort aimé cette ville, & 738.d.
avoit pris le dessein[de la rétablir, ou mesme]de l'augmenter. l.15.p.731.a.b.
&c. 'Il vouloit particulierement rebastir"le tombeau de Belus détruit l.16.p.738.c.
par Xerxés. Mais ses desseins ambitieux[contraires aux oracles
des Prophetes,]s'evanouirent par sa mort. Tous ses successeurs
negligerent tout à fait Babylone.'Seleucus travailla mesme, Plin.p.127.f.
comme nous avons dit, à faire passer ses habitans & ses richesses
à Seleucie, & à accomplir sans y penser la sentence que Dieu
exhausta. avoit prononcée contre cette ville superbe.]Seleucie"l'epuisa
effectivement, selon les termes de Pline;'& du temps d'Auguste, Strab.p.738.d.
V.Apollone de Tyanes. Babylone"n'estoit presque plus qu'un amas de ruines & qu'un
grand desert.[Ses vastes & epaisses murailles,]'qui du temps de Hier.in Is.13.p.
S. Jerome servoient encore de parc à enfermer des bestes pour la 54.b.
chasse,'furent abatues l'an 1037, selon Scaliger:[c] & on assure qu'à chr.n.p.130.2.
peine y trouve t-on aujourd'hui quelques ruines. c Baud.b.p.92.1.
'Nous avons dit, aprés Strabon, que les Rois des Parthes avoient Strab.l.11.p.522.
d|738.d.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS
U.
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

quelquefois tenu leur Cour à Seleucie.[Mais je ne sçay si cela se
doit entendre de Seleucie mesme, ou de Ctesiphon qui n'en estoit
qu'à une bonne lieue, & pouvoit ainsi passer pour le palais & le
chasteau de Seleucie, ou pour son fobourg.]Car Strabon qui dit
l.16.p.743.c. que"de son temps ces princes passoient l'hiver à Seleucie,'dit χειμάδιον
aussi qu'ils le passoient à Ctesiphon. Il croit que c'estoit pour ne ἐστί.
pas"incommoder & charger les bourgeois de Seleucie par ce κατασταθμεύ-
grand nombre de soldats & de barbares qu'ils estoient obligez ειν.
Plin.l.6.c.26.p.128.a. d'avoir à leur suite.'Mais Pline nous donne lieu de croire que
c'estoit plutost pour abaisser à son tour Seleucie,[dont la puissan-
ce leur pouvoit donner de l'ombrage,]& pour en attirer une par-
tie des habitans. Il dit que les Parthes avoient fondé Ctesiphon
Amm.l.23.p.251.d. dans cette vue.'Ammien dit aussi que Vardane avoit commencé
il y avoit fort longtemps à bastir cette place, & que le Roy
Pacorus l'avoit depuis fortifiée, l'avoit peuplée, en avoit fait un
des ornemens de l'Etat des Parthes, & luy avoit donné le nom de
n p.267. Ctesiphon.'On croit que ce Pacorus est celui qui fit tant parler
de luy du temps d'Antoine, & qui est quelquefois qualifié Roy,
p.268|Uss.p.277.b. quoiqu'il soit mort avant Orode son pere.'Mais on voit que ce
lieu estoit déja celebre, & sous le nom mesme de Ctesiphon, avant
que ces pays eussent passé des Macedoniens aux Parthes, plus de
Jos.l.18.c.12.p.650.b. cent cinquante ans avant qu'on parlast de Pacorus.'Aussi Joseph
a Amm.p.251.d. l'appelle une ville greque;[a] & Ammien reconnoist que le nom
mesme de Ctesiphon est grec.[De sorte qu'il faut avouer que ce
lieu doit son origine aux Macedoniens, & son agrandissement aux
Parthes, ou qu'il est mesme encore plus ancien que les Macedo-
Hier.q.in G.p.206.d. niens.]'Car Saint Jerome dit que le lieu appellé Calanne dans
l'Ecriture, est Ctesiphon ou Seleucie.[Et il vaut mieux le dire
Plin c.26.27.p.128.a|129.a. de Ctesiphon,]'basti, dit Pline, dans la terre de Calone toute
b Hier.in Is.13.p.54.a. couverte d'arbres fruitiers.[b] Le mesme Saint dit que Seleucie &
Ctesiphon avoient esté basties[ou agrandies]pour tenir lieu de
Babylone, condannée par l'ordre de Dieu à demeurer toujours
deserte.

Uss.p.277. 'Ctesiphon estoit sur le Tigre aussibien que Seleucie, mais à
l'autre bord[à main gauche & à l'Orient]du costé de la Perse,
Naz.or.4 p.115.a. 'défendu par les marais de ce fleuve,[c] & dans une situation qui
c Amm.l.24.p.281.b. sembloit le devoir rendre imprenable;[d] outre les murailles de
d p.280.b|Naz.p.115.a. brique, & un large fossé dont il estoit environné.[Tout cela n'a
pas empesché qu'il n'ait esté pris par Trajan, par Severe, & par
e Amm p.28 .b. Carus.][e] Mais Julien n'osa pas seulement entreprendre de l'atta-
Strab.p.743.c.d. quer.'Il ne passoit encore que pour un bourg du temps de Strabon:

mais ce bourg valoit bien une ville, & pour les bastimens, & pour le nombre du peuple.'Joseph, comme nous venons de voir, l'appelle une ville:'& des le temps de Tibere elle passoit déja pour le siege de l'Etat des Parthes; ce qui a continué sous les Perses jusque dans le IV. siecle au moins.'Ammien pretend que de son temps elle l'emportoit sur Seleucie. Jos.p.650. Pearf.post.p.49.50. Amm.l.23.p.251.d.

[Elle n'affoiblissoit pas neanmoins la gloire & la puissance de l'autre:]'au moins elle ne l'avoit pas encore fait lorsque Vologese devint Roy des Parthes["vers l'an 50 de J.C.]Ce prince voulut voir s'il réussiroit mieux en fondant une nouvelle ville de son nom assez pres de Seleucie.[Mais à peine sçait-on qu'il y ait jamais eu une ville]appellée Vologesocerte. Plin.p.128.a. V.Claude §22.

SAINT ANTOINE, PREMIER PERE DES SOLITAIRES D'EGYPTE.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine & des premiers auteurs de la vie solitaire: Des Ascetes.

PLUSIEURS ont douté quel a esté celui d'entre tous les solitaires qui a commencé d'habiter les deserts: Et il y en a eu qui remontant bien loin dans les siecles precedens, ont voulu que les premiers auteurs d'une si sainte retraite, soient Elie & S. Jean Battiste. Mais Saint Jerome veut qu'on mette l'un & l'autre dans un rang audessus des moines [& des solitaires, l'un ayant esté un Prophete,] & l'autre ayant commencé à prophetizer avant mesme que de naistre. Hier.v.Paul.p.237.a.

'Cassien pretend que les Religieux qui vivent en communauté, ont eu les premiers Chrétiens de Jerusalem[non seulement pour modele, comme le dit S. Augustin, mais aussi]pour instituteurs & pour auteurs. La vie cœnobitique, dit-il, a commencé des le Cass.col.18.c.5.p.681.

temps des Apostres, & c'estoit l'état où estoient autrefois les « premiers Fideles, selon que S. Luc le décrit dans les Actes. Toute « l'Eglise estoit donc alors composée de personnes qui vivoient « en commun, avec une perfection que l'on trouve aujourd'hui en « tres peu de ceux qui vivent dans les monasteres. Mais aprés la « mort des Apostres, la ferveur des Fideles venant à s'attiedir, « principalement à cause du grand nombre & de la foiblesse de « ceux qui se convertissoient du paganisme, on vit bientost non « seulement les simples Fideles, mais les chefs mesmes de l'Eglise, « se relascher de leur premiere perfection. Alors ceux qui estoient « encore dans la ferveur que les Apostres avoient allumée, & qui « se souvenoient de ce qu'ils avoient vu pratiquer de leur vivant, se « separant des villes, & de la compagnie de ceux qui croyoient que « tous les Chrétiens pouvoient vivre dans une vie plus relaschée, « se retirerent dans des lieux ecartez auprés des villes, pour y « pratiquer en particulier les regles qu'ils se souvenoient d'avoir « vu établir par les Apostres pour toute l'Eglise. Ainsi comme peu « à peu ils se retiroient de plus en plus du commun des Fideles, « qu'ils s'abstenoient du mariage, & qu'ils s'eloignoient de leurs « parens, & de la conversation du monde, ils eurent le nom de « moines & de solitaires à cause de leur vie si retirée & si rude, & « celui de cœnobites à cause qu'ils vivoient & qu'ils demeuroient « en commun. «

p.632. 'Voilà, ajoute Cassien, la plus ancienne sorte de Religieux, & « qui tient le premier rang dans l'ordre du temps & dans celui de « la grace; & elle a subsisté seule sans changement jusqu'au temps « c.6.p.684. de Paul & d'Antoine; 'les anacoretes, dont ces deux Saints ont « esté les chefs & les fondateurs, estant sortis de cette tige feconde. «

inst.l.2.c.5.p.21. 'Il dit encore autrepart que la discipline des monasteres est venue de S. Marc; & que ceux que ce saint Evangeliste avoit formez, s'estant retirez dans des lieux ecartez auprés des villes, y pratiquoient "une perfection encore plus haute que celle des premiers &c. Chrétiens de Jerusalem; ce qu'il autorise par le témoignage de l'histoire ecclesiastique [d'Eusebe,] & par le raport des personnes Soz.l.1.c.12.p.419.b.d. du pays. 'Sozomene semble le suivre en cela. [Saint Athanase peut aussi donner lieu de croire qu'il y avoit des monasteres lorsque S. Ath.v.Ant.t.2.p.455 a. Antoine se retira, vers l'an 270,] 'en disant qu'ils n'estoient pas si frequens; [quoique le mot de monastere marquast souvent en ce temps là la demeure d'un seul solitaire.

Il est indubitable que les veritables Religieux se sont toujours Eus.l.2.c.17.p.53-57. proposez pour modele la premiere Eglise de Jerusalem:] 'Et nous

V.S.Marc. voulons bien croire avec Eusebe,[& divers autres anciens,]"que les Therapeutes de Philon n'estoient autre chose que les Chrétiens convertis du Judaïsme par S. Marc.[Mais avec tout cela, il est difficile de croire qu'il y ait eu une succession de monasteres & de moines dans l'Eglise depuis S. Marc jusqu'au temps de S. Antoine:]'& nous avons des preuves considerables, pour ne rien Boll.14.may,g. dire de plus, que"S. Pacome est le premier qui ait commencé à p.44.a|45.d. (V. son titre § 1,4.) former un monastere & un corps de Religieux,[vers l'an 325. Au moins il faut avouer que nous ne trouvons aucun vestige de cœnobites dans les auteurs des trois premiers siecles, durant lesquels on ne voit pas qu'il y eust des Chrétiens qui fissent profession d'un état different & plus retiré que les autres, hormis les Ascetes & les Anacoretes qui vivoient en leur particulier, ou au moins qui ne faisoient pas de communautez considerables.]

'Le nom des Ascetes, dont les payens mesmes se sont servis pour Eus.n.p.34.1.b.c. designer ceux qui faisoient profession d'une vie plus sainte, plus austere, & plus retirée que les autres,[estoit connu & usité dans l'Eglise des le temps d'Origene, qui dans son livre contre Celse, V.Origene § 34. écrit"sous le regne de Philippe,vers l'an 249,]'dit que les Ascetes Ori.in Cels.l.5. p.164.c. des Chrétiens s'abstenoient des animaux aussibien que les disciples de Pythagore, mais par un principe bien different, & seulement pour mortifier leur corps, & en détruire les vices.[Pres de cent cinquante ans auparavant,]'Marcion qui fut depuis Epi.42.c.1.p. 302.b.
1. heresiarque,[1]avoit embrassé dans le Pont une vie solitaire, dit S.Epiphane, & par consequent une parfaite chasteté.

'Eusebe raporte à ces Ascetes, sans parler des moines, ce que Eus.l.2.c.17.p. 53.54. Philon dit des Therapeutes.[a]Il dit de S. Pierre d'Alexandrie, a l.7.c.32.p.289. 290.
2. qu'il[2] traitoit son corps d'une maniere fort rude comme les Ascetes.'Il appelle ceux qui s'exerçoient particulierement dans de Pal.c.11.p. 340.b.
3. les actions de pieté & de charité,[3] les Ascetes du culte de Dieu. 'Il parle de la mesme maniere de Saint Pamphile Martyr sous p.336.b. Maximin II.'Il dit que S. Pierre Apselame qui souffrit un peu c.10.p.335.d. auparavant, estoit Ascete.'Saint Jerome parlant aussi de Pierius Hier.v.ill.c.76. p.293. Prestre d'Alexandrie, qui avoit un amour particulier pour la (mirè ἀσκή-σεως.) pauvreté, dit"qu'il pratiquoit admirablement la vie des Ascetes. 'S. Athanase en décrivant aussi la retraite de S. Antoine,[vers Ath.v.Ant.p. 453 a. (ἐσχόλαζε τῇ ἀσκήσει.) l'an 270,]dit"qu'il se donna aux exercices des Ascetes, & que ceux qui vouloient alors penser serieusement à leur salut,demeuroient

1. παρθενίαν δῆθεν ἤσκει. μονάζων γὰρ ὑπῆρχε.
2. ἐντονωτέρᾳ τῇ συνασκήσει ἑαυτὸν ἦγε.
3. τοὺς τῆς θεοσεβείας ἀσκητάς.

Boll.17.jan.p. seuls à la campagne, où ils''s'exerçoient à la pieté.'Bollandus ἠσκεῖτο.
109.§12. croit que les freres du canton d'Arsinoé, avec lesquels S. Denys
d'Alexandrie''eut une si belle conference sur le sujet des Mille- V. son titre.
naires, [vers l'an 260,] estoient de ces sortes de solitaires. [On ne
peut pas dire neanmoins que cela soit fort assuré.

Nous avons une histoire''de divers anacoretes du mont Sinaï, V. les Saints
& de Raïthe, tuez par les Sarrazins, dont quelques uns avoient Paul, Isaïe,
commencé à habiter ces deserts 70 ans auparavant, c'est à dire &c.
longtemps avant S. Antoine & S. Paul ermite, s'ils ont souffert
sous Diocletien, selon l'opinion commune. Mais il y a plus d'ap-
parence que ç'a esté sous Valens à la fin de l'an 373.]

14.may,g.p.26. 'S. Palemon avec qui S. Pacome se retira [vers l'an 314,] estoit
c|65.f. un anacorete déja fort agé, & qui neanmoins avoit esté instruit
p.26.f. par d'autres dans les pratiques de la vie solitaire.'Il paroist mesme
que des ce temps là''il y avoit un habit particulier pour les moi- τὸ σχῆμα τῶν
nes, que S. Pacome receut de luy. μοναχῶν.

a. 'Il y avoit donc déja quelques solitaires dans l'Egypte & dans
la Thebaïde, [longtemps] avant la persecution de Diocletien,
a|25.f. quoique le nombre n'en fust pas grand.'Mais aprés cette perse-
cution, la foy de J.C. s'estant extremement augmentée partout,
& la grace de la penitence s'estant repandue avec abondance
sur les nations, par le soin qu'avoient les Evesques de conduire
les peuples à Dieu selon les regles que les Apostres nous ont
laissées; non seulement les anciens solitaires redoublerent leur
ferveur & leur penitence, ayant sans cesse devant les yeux la
croix de J.C, & ces tourmens effroyables qui avoient couronné
une infinité de Martyrs; mais on vit aussi un grand nombre de
nouveaux Ascetes, qui renonçoient au siecle pour peupler les
solitudes, y vivre dans une pureté entiere, & y pratiquer les
p.44.a. exercices de la mortification.'Il se forma aussi divers monasteres;
mais qui, jusqu'à Saint Pacome, n'estoient que de cinq ou six
personnes, ou de dix au plus, qui se soutenoient les uns les autres
dans la crainte de Dieu, [sans avoir de regle particuliere, ni
beaucoup de subordination les uns aux autres.

On ne peut donc pas dire que S. Antoine ait esté l'instituteur
des Ascetes & des solitaires, puisqu'ils sont plus anciens que luy;
p.45.d. & encore moins des monasteres,]'puisque cet honneur appartient
p.48.c. à S. Pacome par le témoignage de S. Antoine mesme.'Mais sa
gloire est d'avoir esté par un miracle particulier de la grace &
de la misericorde de Dieu envers les hommes, [le pere &] le mo-
dele parfait de la vie des anacoretes, comme l'a dit S. Pacome,
d'avoir

'd'avoir ouvert dans les deserts un champ de bataille contre les demons, & d'avoir esté l'un des plus excellens maistres des combats que la penitence leur livre.'Car jusques à luy ceux qui vouloient embrasser une vertu plus parfaite, se contentoient de vivre en solitude dans les villages, ou dans des lieux qui en estoient peu-eloignez, sans songer seulement à se retirer plus avant dans le desert.[Il est vray que S. Paul, surnommé pour ce sujet le premier Ermite, l'avoit fait des l'an 250: mais Dieu le tenoit caché dans le secret de sa face, sans qu'aucun homme du monde en eust connoissance.]'S. Narcisse Evesque de Jerusalem, qui avoit toujours aimé la"meditation & la retraite, se voyant noirci par des calomnies atroces, se cacha[sur la fin du deuxieme siecle,]dans des deserts & dans des solitudes inconnues, où il passa beaucoup d'années. Mais personne ne le sceut alors,[& on ne dit point que quelqu'un l'ait imité quand on le sceut. Ainsi ces deux Saints n'ont point empesché]'que S. Antoine n'ait passé dans l'opinion commune pour le chef des anacoretes; & qu'il ne l'ait esté en effet, puisque si Saint Paul est le premier qui en fuyant le monde a passé toute sa vie dans le desert, S. Antoine a esté le premier qui par son exemple en a montré le chemin aux autres, & a excité l'ardeur de tous ceux qui se sont portez à embrasser une vie si sainte.'Quelque province, dit Sozomene, qui ait donné commencement à la vie solitaire, soit l'Egypte, soit autre, tout le monde demeure d'accord que c'est le grand Antoine qui l'a mise dans sa perfection & dans sa pureté, par une conduite & par des exercices veritablement dignes d'un état si sublime, & si honorable à l'Eglise.

Thdrt.l.4.c.18. p.685.c.
Ath.v.Ant.p. 453.a.
Euf.l.6.c.9.p. 211.a.
τὸν φιλόσοφον βίον.
Hier.v.Paul.p. 237.a.
Soz.l.1.c.13.p. 420.b.

ARTICLE II.

Naissance & education de S. Antoine: Il se retire dans le desert, & demeure longtemps seul.

[IL seroit inutile de s'arrester beaucoup au détail de la vie de S. Antoine, puisque nous l'avons toute entiere de la main du grand Athanase; & que la traduction qu'on en a donnée, fait qu'elle est connue de tout le monde. Nous en ferons seulement un abregé pour en trouver la chronologie, & en éclaircir quelques endroits; & nous y ajouterons ce que d'autres auteurs raportent du mesme Saint.]

Ath.v.Ant.p. 451.d.
a p.452.d|453. a.
b Soz.l.1.c.13.p. 410.c|Nphr.l.8. c.4.
c Eck.reg.p. 119.
d Soz.p.420.c| Boll.17.jan.p. 108.§ 5.
e Boll.§ 2.
f § 4.
g Vit.P.l.2.c.16. p.473.

'Il estoit Egyptien,[a] né en un village[b] appellé Coma,[c'est à dire village,][c] ou 'Caman selon le martyrologe des Cophtes, qui 1.
le met au midi de Memphis.[Et cela s'accorde fort bien][d] avec ce que dit Sozomene, que c'estoit dans le territoire d'Heraclée, ville de la province d'Arcadie en Egypte.[e] Cette province prit de l'Empereur Arcade le nom d'Arcadie, au lieu de celui de Heptanomos ou Heptapolis qu'elle portoit auparavant. On la met entre la basse Egypte & la Thebaïde,[f] du demembrement desquelles elle a esté composée.[g] Heraclée est mise par Rufin dans la Thebaïde:'[& il le faut entendre de la grande Heraclée en Arcadie, les deux autres Heraclées que l'on met dans l'Egypte, estant encore plus septentrionales & plus eloignées de la Thebaïde. Ainsi il semble que Saint Antoine estoit proprement de Thebaïde, & qu'il n'estoit Egyptien que parceque l'Egypte en general comprenoit aussi la Thebaïde.

Hier.chr.

'Il naquit sous le regne de Dece, la troisieme année de la 257[e] Olympiade, & la 252[e] de JESUS CHRIST, selon la chronique de Saint Jerome,[c'est à dire l'an 251 de l'ere commune, ce qui s'accorde fort bien avec la suite, puisqu'il mourut agé de 105 ans, le 17 de janvier 356. Ainsi il naquit vers le mesme temps que S. Paul embrassoit la vie eremitique. Comme il n'est mort qu'en l'an 356, nous ne parlerions pas encore ici de luy, si nous voulions nous attacher au temps de sa mort, selon la regle que nous avons accoutumé de suivre. Mais puisqu'il est le pere des solitaires, on sera sans doute bien aise de voir son histoire avant celle de ses disciples, qu'il a envoyez au ciel avant luy.]

Ath.v.Ant.p. 452.b.
h p.451.d.
p.452.a.
p.492.
d.
Socr.l.4.c.23.p. 235.c|Vit.P.l.6. c.16.p.659.2| Nil.P.ep.24.p. 56.57.
i Aug.do.chr. pr.p.3.2 b.

'Il fut elevé jusqu'à l'age de dixhuit ou vingt ans chez son pere & sa mere,[h] qui estoient Chrétiens, d'une famille honneste, & qui avoient des biens considerables.'Il ne voulut pas neanmoins apprendre les lettres, depeur que cela ne l'engageast à avoir communication avec les autres enfans.'C'est pourquoi Saint Athanase admire que n'estant pas instruit des lettres humaines, il eust cependant une vivacité d'esprit & une intelligence nompareille:'& il dit que des philosophes venoient quelquefois pour se moquer de luy, comme d'un homme grossier & ignorant. 'Evagre raportoit de luy, qu'un philosophe luy estoit venu demander comment il pouvoit faire estant privé de la consolation que les autres trouvent dans les livres; & qu'il luy répondit sur cela, que la nature luy servoit de livre.[i] Quelques uns ont cru qu'il avoit porté ce mepris des sciences" jusqu'à n'avoir pas NOTE 1.

1. Il faut peutestre lire Coman.

seulement appris à lire.'Mais on trouve au contraire que devant & aprés sa retraite il s'appliquoit extremement à la lecture, en sorte que depuis il n'eut plus besoin de livres.'Ainsi c'estoit seulement sans doute la langue & les sciences des Grecs qu'il ignoroit. 'Il est certain qu'il n'entendoit pas le grec. Ath.v.Ant.p. 452.a| 453.c. Boll.17.jan.p. 119.§ 64. Lauf.c.16. p. 941.a.

[Mais il ne se faut pas beaucoup étonner s'il ne ne se mit pas en peine d'apprendre les sciences,]'estant persuadé, comme il le dit depuis, qu'un homme n'a pas besoin de ces connoissances lorsqu'il a la solidité du jugement, laquelle est la source de toutes les sciences; [parole qui fut admirée de tous ceux qui l'entendirent.] 'Et il y en a qui croient que c'est celle qu'a voulu marquer Synese, lorsqu'il dit d'un Egyptien qu'il appelle "Amon, qu'il n'avoit pas à la verité trouvé les lettres, mais qu'il avoit porté un jugement tres sage & tres equitable de leur veritable utilité,'ce qu'un scoliaste raporte à une parole de Saint Antoine.[a]Synese compare peu aprés un Antoine aux plus grands genies de l'antiquité, comme nous le marquerons dans la suite:'& on ne dit point que cela se puisse entendre d'aucun autre que du solitaire. Ath.p.493.a| Soz.l.1.c.13.p. 421.a. Vit.P.'.p.p.69. 70| Syn.dio,p. 48.d. V.son titre. Cotel.g.t.3.p. 564. a Syn.p.51.b. Cotel.p.564.

'Ce Saint perdit son pere & sa mere agé de dixhuit ou vingt ans, [c'est à dire vers l'an 270.]'Six mois aprés tout au plus, ayant entendu lire dans l'eglise ce que J.C. dit au jeune homme; '*Allez, vendez tout ce que vous avez:* & croyant qu'il le luy disoit à luy mesme, il abandonna[1]pres de 150 arpens d'excellente terre qu'il possedoit, à ceux de son village [pour payer les imposts publics,] à condition que luy & une sœur extremement jeune qu'il avoit, seroient libres & dechargez de tout. Pour ses meubles, il les vendit, & en donna l'argent aux pauvres, en reservant seulement une petite partie pour sa sœur. [Ce fut sans doute en recevant le battesme qu'il fit tout cela, si nous ajoutons foy]'à ce que porte le martyrologe des Egyptiens ou Cophtes, qu'il ne fut battizé qu'à l'age de vingt ans entiers. Ath.p.452.b. b.c. d. 1. Eck.reg.p.119.

'Fort peu aprés qu'il se fut depouillé ainsi de son bien,[b]ayant encore appris de l'Evangile en la mesme maniere, à ne se mettre point en peine du lendemain, il distribua aux pauvres ce qu'il avoit reservé, & mit sa sœur dans "un monastere de vierges, [qui est peutestre le plus ancien dont on fasse mention dans l'Eglise:] 'sa sœur vieillit en effet dans la virginité, & S. Antoine la vit depuis avec beaucoup de joie la mere & la conductrice des autres vierges, [comme il estoit luy mesme le pere des solitaires.]'Cet Boll.p.110 §15. b Ath.p.452.d. εἰς παρθενῶνα. p.483.c. Ori.in Matt.g. p.383.d.e.

1. ἀρούρας ἦσαν τριακόσιαι &c. Ἄρουρα faisoit cent coudées selon le lexicon de Constantin,'ou [illegible]es d'un demi arpent. Fleuri l.8.p.318.

abandonnement entier qu'il fit de ses biens, estoit une chose assez peu commune du temps d'Origene, qui exhorte les Evesques ornez de toutes les vertus necessaires à leur dignité, à y porter ceux qu'ils en jugeront capables, & à les entretenir ensuite du bien de l'Eglise, pour animer les autres à les imiter, & faire ainsi revivre dans l'Eglise cette union admirable qui estoit entre les premiers Chrétiens de Jerusalem.

Ath.p.453.1. 'Aprés que Saint Antoine se fut dechargé de tout son bien, il quitta aussi sa maison, & se retira hors de son village, pour imiter un saint vieillard qui vivoit de cette sorte depuis sa jeunesse, b.c. auprés d'un village voisin: 'Et il s'occupoit dans sa solitude au travail, à la priere, à la lecture, & à aller chercher ceux qui avoient embrassé le mesme genre de vie, pour profiter de leurs exemples, & imiter ce que chacun d'eux avoit de plus excellent; p.454.a.b. 'de sorte qu'on l'appelloit déja l'ami de Dieu. Le diable l'attaqua c.d. ensuite par les diverses pensées des choses du monde, 'par les feux p.455. de la volupté qu'il allumoit dans ses membres; '& enfin en s'ap- p.454.455. paroissant visiblement à luy. 'Mais tous ses efforts ne servirent p.456. qu'à faire paroistre le courage d'Antoine, '& à luy faire redoubler ses austeritez.

p.457.a. 'Aprés s'estre ainsi affermi dans la vertu, il s'en alla se cacher parmi des sepulcres fort eloignez du village, dans l'un desquels b.c. il s'enferma. 'Les demons l'y battirent de telle sorte, qu'il fut porté comme mort dans l'eglise du village. Il se fit neanmoins d. reporter dans le mesme sepulcre, 'où ne pouvant se tenir debout à cause des blessures qu'il avoit receues du demon, il prioit couché p.458.a.b.c. par terre. 'Les demons l'y attaquerent encore sous la figure de d. diverses bestes, & luy firent de nouvelles plaies. 'Mais J. C. l'estant p.459.a. venu consoler, '& l'ayant gueri, il alla des le lendemain trouver le vieillard dont nous avons parlé, pour le prier de vouloir bien qu'ils se retirassent ensemble dans le desert. Le vieillard s'excusa de faire une chose si nouvelle: mais Antoine executa aussitost sa Boll.p.110.§15.16. resolution, agé d'environ trente-cinq ans, 'c'est à dire que ce fut vers l'an 285, au commencement du regne de Diocletien. [Ainsi l'epoque du regne de ce prince, que l'on a quelquefois appellée l'ere & l'epoque des Martyrs, se pourroit aussi appeller l'epoque des Anacoretes.]

Ath.p.459.'| Boll.p.108.§5. 'Il passa donc la riviere, (car la ville d'Heraclée & son territoire sont dans une isle du Nil,) & se retira sur les montagnes ["à Note 1. l'Orient du costé de la mer Rouge,] où ayant trouvé un vieux Ath.p.460.c. chasteau, 'il y demeura enfermé durant pres de vingt ans, [& ainsi

jusque vers l'année 305, qui estoit la troisieme de la persecution de Diocletien.]'Toute sa nourriture consistoit durant ce temps, dans du pain qu'on luy apportoit de six mois en six mois,'& de l'eau qu'il trouvoit dans ce chasteau mesme. Il n'ouvroit sa porte ni pour ceux qui luy apportoient son pain, ni pour les autres personnes qui venoient quelquefois le voir. Ces personnes estoient témoins des bruits que les demons excitoient pour l'epouventer, & ils en estoient effrayez;'mais le Saint les rassuroit, & les exhortoit à s'armer du signe de la Croix, sans s'arrester à ces badineries du demon.

a.
p.459.d.
Nil.P.ep.n.p. 375.

ARTICLE III.

'Saint Antoine commence à former des disciples: S. Hilarion l'imite dans la Palestine.

APRES donc que le Saint eut demeuré pres de 20 ans enfermé dans ce vieux chasteau, il fut enfin contraint de sortir, & de ceder à la multitude de ceux qui venoient à luy pour imiter sa sainte maniere de vivre, ou pour d'autres sujets differens:'& cette multitude s'augmenta encore par la vertu que Dieu donna à ses exhortations. Ce fut donc alors,[c'est à dire vers l'an 305, au milieu des fureurs de la persecution de Diocletien & de Maximin II,]que S. Antoine commença à faire divers miracles sur les ames & sur les corps, & à persuader à un grand nombre de personnes d'embrasser la vie solitaire; ce qui fut la cause de tant de monasteres,[c'est à dire de maisons, ou plutost de cabanes,] dont on remplit les montagnes pour la demeure des anacoretes qui s'y retiroient, & de ce que les deserts furent habitez par un si grand nombre de moines qui abandonnoient tous leurs biens. [Quelques uns d'eux purent deslors s'unir ensemble & former des especes de communautez, mais fort peu nombreuses, selon ce que nous avons dit d'abord.]

Ath.v.Ant.p. 460.c.d.
p.461.a.b.

'Les deserts de l'Egypte commencerent ainsi à recevoir l'effet de la benediction que J.C. avoit repandue sur ce pays lorsqu'il y estoit venu dans son enfance, & à devenir "un paradis peuplé d'une infinité d'Anges, puisqu'on peut bien donner ce nom à tant de solitaires & de vierges qui les habitoient. C'est ce que S. Chrysostome nous represente amplement avec son eloquence ordinaire.'Si l'on en croit Rufin, Dieu repandit sa grace avec une telle surabondance sur ce pays où l'on avoit vu une surabondance

Chry.in Matt.h. 8.p.95.c-97.
&c.
Vit.P.l.2.c.7.p. 461.2.

de peché & d'idolatrie, que sur la fin du IV. siecle il y avoit presque autant de moines dans les deserts que de peuples dans les villes.

Boll.14.may,g. p.26.a. 'Ce changement avoit commencé avant la fin de la persecution, [& Eusebe de Cesarée"qui écrivoit alors ses livres de la Demonstration evangelique,]'y fait un eloge magnifique de ceux qui renonçoient au mariage, aux enfans, aux biens, à toute la vie ordinaire, pour se consacrer tout entiers au service de Dieu seul. V. son titre § 6. Euf.d.m.l.1.c. 8.p.29.

Boll.p.25.26. 'Mais le nombre des solitaires augmenta beaucoup lorsque Dieu eut rendu la paix à l'Eglise.

Eck.reg.p.121. 'Il semble que le premier lieu où Saint Antoine ait assemblé quelques solitaires, se nommoit Phaium.'On croit aussi que l'un des premiers qui fut elevé sous sa discipline des l'an 306, fut S. Hilarion, 'qui étudioit lors à Alexandrie, agé seulement de 15 ans. Car ayant oui parler de S. Antoine, dont le nom estoit déja fort celebre dans toute l'Egypte, l'extreme desir qu'il eut de le voir, le fit aller dans le desert: 'Et aussitost qu'il eut receu cette consolation, il changea d'habit, & demeura pres de deux mois auprés de luy, observant avec grand soin sa maniere de vivre, & la gravité de ses mœurs, quelle estoit son assiduité en l'oraison, son humilité à recevoir ses freres, sa severité à les reprendre, sa gayeté à les exhorter; & comment nulle infirmité n'estoit capable d'interrompre son abstinence en toutes choses, & l'aspreté de ses jeûnes. Mais il ne put souffrir davantage l'abord & la multitude de ceux qui venoient de tous costez chercher S. Antoine pour estre soulagez de diverses maladies, & particulierement de l'obsession des demons. Il disoit que puisqu'il n'y avoit point d'apparence de voir dans le desert autant de monde que dans les villes, il falloit qu'il commençast ainsi qu'avoit commencé Antoine, qui comme un vaillant soldat, pouvoit alors jouir du fruit de ses victoires, au lieu que pour luy il n'estoit pas seulement entré dans le combat. Ainsi il s'en retourna avec quelques solitaires en son pays,'c'est à dire auprés de Gaza dans la Palestine.[a] Il emporta"un manteau de peau que S. Antoine luy donna lorsqu'il prit congé de luy. ep:n.dy:en.

Boll.17.jan.p. 108.§ 6.16. Hier.v.Hil.p. 241.242. p.242.c. p.241.b. a p.242.c.

p.244.c. 'Il fut le premier qui pratiqua la vie monastique dans sa province, & qui en donna les instructions aux autres. Car on n'avoit point vu de solitaires avant luy dans la Syrie, & les premiers monasteres de la Palestine furent ceux qu'il y établit,'vingt-deux ans au moins depuis qu'il se fut retiré dans la solitude,[c'est à dire en l'an 328.]'Ainsi nostre Seigneur avoit le vieillard Antoine dans

p.243.b. p.244.c.

l'Egypte, & le jeune Hilarion dans la Palestine.'Saint Antoine apprenant depuis quelle estoit sa maniere de vivre, luy écrivoit & recevoit volontiers de ses lettres. Et lorsque des malades » venoient à luy du costé de la Syrie, il leur disoit, Pourquoi vous » estes vous donné la peine de venir si loin, puisque vous avez là » mon fils Hilarion.'Il est raporté dans un livre des paroles des solitaires, que S.Hilarion estant venu de la Palestine voir Saint » Antoine sur sa montagne, S.Antoine luy dit: Vous soyez le bien » venu, claire étoile du matin; & Saint Hilarion luy répondit, La » paix soit avec vous, ô colonne de lumiere qui soutenez toute la » terre.[Il est difficile de mettre cela lorsque Saint Hilarion vint trouver S. Antoine à l'age de quinze ans, quoique S.Jerome ne dise point qu'il le soit jamais venu voir depuis. Et en effet, Saint Hilarion venoit d'Alexandrie lorsqu'il se rendit son disciple; & S. Antoine n'estoit point encore sur sa montagne la plus reculée, qui est celle qu'on entend ordinairement quand on parle de sa montagne.

p.246.d.

Vit.P.l.5.c.17.
§ 4.p.632.

Ce fut donc par S.Hilarion]'que la Palestine apprit de l'Egypte la discipline monastique,[qui se repandit ensuite dans les provinces plus eloignées, & mesme dans les pays barbares. Il semble neanmoins que le mesme Esprit saint qui en avoit inspiré les mouvemens à Saint Antoine, ait fait la mesme chose dans la Mesopotamie, au moins pour ce qui est des anacoretes,]'puisque Saint Jacque de Nisibe avoit pratiqué les exercices de cette vie sainte avant que d'estre Evesque:[& il est certain qu'il l'estoit en l'an 325.]

Soz.l 3.c.14.
p.519.a.

Thdrt.v.Pat.c.
1.p.764.765.

'S. Athanase décrit fort elegamment en peu de mots, la perfection & le bonheur de ceux que S. Antoine avoit ramassez dans ces montagnes steriles de l'Egypte,'qu'il appelle un pays de justice & de pieté, separé de tous les autres.'S. Antoine les conduisoit tous comme leur pere,'& se tenoit quelquefois avec eux pour les porter par ses exhortations à s'avancer de plus en plus dans la vertu.'Il alloit mesme visiter les plus eloignez, surmontant par la foy & par la priere les dangers qui se rencontroient dans ces voyages.'Mais il se retiroit souvent dans son monastere, dit S. Athanase, [qui ne nous explique pas si c'estoit le chasteau où il avoit passé pres de vingt ans, ou quelque autre lieu qu'il eust choisi depuis pour sa retraite ordinaire.]'Estant un jour sorti de cette retraite, & tous ses disciples,[c'est à dire ceux qui demeuroient le plus pres de luy,]s'estant assemblez pour ecouter ses exhortations, il leur fit en egyptien le grand discours

Ath.v.Ant.p.
477.478.
p.477.d.
p.461.c.
p.478.a.b.c.

p.461.b.

p.478.a.b.

p.461.d-477.

que S. Athanase raporte dans sa vie. Il y marque beaucoup de choses des combats qu'il avoit soutenus contre les demons.

ARTICLE IV.

Vie ordinaire du Saint.

Cotel.g.r.t.p. 340|Vit.P.l.5. c.105.p.511|l.5. c.7.§1.p.524.

[JE pense qu'on peut raporter à ce temps-ci]'ce que divers anciens nous apprennent, que S. Antoine se trouvant un jour dans le desert tenté d'ennui, & agité de diverses pensées, & se plaignant à Dieu de ce trouble qui l'empeschoit de faire son salut; il s'imagina se voir luy mesme qui estoit assis & travailloit, & puis qu'il quittoit le travail & se levoit pour prier; qui se rasseioit ensuite, & qui faisoit une natte de feuilles de palmier, & qui se levoit encore pour se mettre en oraison. Et alors l'Ange luy dit, (car c'estoit un Ange qui luy apparoissoit de la sorte;) Faites ainsi, « & vous serez sauvé. Cela donna beaucoup de joie & de confiance « au Saint, qui pratiqua toujours depuis ce precepte, [de faire de sa vie une suite continuelle de priere & de travail.]

Nil.P.ep.24. p.56.57.

'S. Nil parle de cette vision comme d'une chose celebre; & il dit que ce fut par un exercice si saint que S. Antoine receut cette grande lumiere, qui luy faisoit lire la volonté de Dieu dans toutes les creatures, & contempler la verité avec plus de clarté encore durant la nuit que durant le jour; [en sorte qu'aprés avoir passé la nuit en priere,]'il s'écrioit lorsqu'il voyoit venir le jour; Qu'ay-je « affaire de toy, lumiere sensible? Pourquoi "viens-tu me distraire? « *impedis.* Et ne te leves-tu que pour me separer de la clarté de la veritable « lumiere? «

p.57|Casn.col.9. c.31.p.495.

Eck.reg.p.123.

'Le martyrologe des Cophtes dit que ce fut aussi de la maniere dont cet Ange parut revétu, que S. Antoine prit l'habit que luy & les autres moines porterent depuis. [Quelle qu'ait esté l'origine de l'habit de S. Antoine, qui peut bien n'avoir consulté en cela que son amour pour l'humilité & la penitence,]'il consistoit "en un cilice qui luy servoit de vétement de dessous [& de tunique,] & "en un manteau de peaux de mouton qu'il mettoit pardessus, 'en l'attachant avec une agrafe.[a] Il en avoit deux de cette sorte quand il mourut, avec un autre "vétement sur lequel il se couchoit. 'On dit qu'il avoit une ceinture [sur sa tunique,] & un capuce fait comme un casque.

Ath.v.Ant.p. 479.d|503.c. — τριχίνου. — μηλωτής.

Lauf.c.26.p. 959.c. a Ath.p.503.c. Eck.p.123. — ἱμάτιον.

Lauf.c.20 p. 924.b.&c.

'Son travail ordinaire, [selon la vision que nous avons raportée,] estoit de faire des nattes: [Nous allons voir qu'il s'occupoit aussi à labourer la terre, & au jardinage.]

Il

'Il jeûnoit tous les jours.[a]Il mangeoit quelquefois sur les trois heures aprés midi.[b]Mais sa regle ordinaire estoit de ne manger qu'aprés le soleil couché, quelquefois au bout de deux,[de trois] & de quatre jours,'ou mesme de cinq : & aprés cela, avec la faim extreme qu'il souffroit,[c]il se contentoit d'un pain sec de six onces, qu'il faisoit tremper dans de l'eau,[d]avec du sel.[Nous avons vu qu'il avoit esté longtemps à ne manger que du pain, qu'on luy apportoit tous les six mois.]'Il y joignit quelques dattes lorsqu'il rencontra des palmiers.'Quand il fut plus vieux, ses disciples obtinrent de luy qu'ils luy apportassent tous les mois des olives, de l'huile, & des legumes.'Il donnoit aussi des herbes à ceux qui le venoient voir, à cause de la fatigue du chemin. Ath.p.479.c. a p.488.d. b p.456.b. Lausc.c.28.p. 942. c p.943.c. d Ath.p.45*.b. p.481.a. d. c.

'Il semble qu'avant de manger, il disoit douze pseaumes, ou repetoit douze fois le mesme, y entremélant autant de prieres. 'Il se levoit de table pour prier, & dire encore douze pseaumes avec autant d'oraisons ; & puis s'alloit reposer.'Il se contentoit pour se coucher,"d'une natte de jonc,[ou de quelque chose de semblable:]& souvent la terre nue luy servoit de lit pour dormir. Lausc.p.943.c. d.e. Ath.p.456.c. ψιάθου.

'Mais assez ordinairement il passoit les nuits entieres sans se coucher, à veiller,[& à prier.]'D'autres fois aprés avoir un peu dormi, il se levoit à minuit, & demeuroit en priere les mains étendues, jusqu'au lever du soleil, ou mesme jusqu'à trois heures du soir. b. Lausc.p.943.d| 944.a.

'Lorsqu'il avoit à dormir, à manger, ou à accorder quelque autre soulagement à son corps, il rougissoit de se voir reduit à ces besoins de la chair, n'ayant dans l'esprit & dans le cœur que les joies celestes & spirituelles. Cette pensée le frapoit si vivement, que souvent estant prest de se mettre à table avec ses freres, il se retiroit & s'en alloit[ou pour ne point manger dutout,]ou pour manger en son particulier, ayant honte qu'on le vist manger. Il surmontoit neanmoins d'autres fois sa honte, & mangeoit avec les autres, pour avoir occasion de les instruire & de les animer à la pieté. Ath.p.478.a.b.

V.§7. [Quelque austere que fust sa vie,"on pretend que d'autres solitaires estoient encore plus austeres que luy. Et il leur cedoit sans peine sur cela,]'persuadé qu'encore que les austeritez, & les autres actions exterieures de pieté, soient utiles & necessaires,"il y faut neanmoins beaucoup de discretion, sans quoy les jeunes solitaires qui veulent se conduire eux mesmes, sont en danger de faire de grandes chutes.'Il faisoit son capital d'augmenter dans son cœur l'amour de Dieu.[e]On luy attribue cette parole : Pour Cassi.col.2.c.2. p.310. &c. Cotel.g.t.1.p. 392. e p.351| Vit.P.l.5. c.17.§1.p.632.

moy je ne crains plus Dieu, mais je l'aime; parceque la charité « bannit la crainte. [C'est une parole admirable dans un homme « aussi saint & aussi humble qu'il estoit. Car dans un autre on auroit sujet de craindre que ce ne fust l'effet d'un grand orgueil & d'un grand amour de soy mesme.]

ARTICLE V.

Saint Antoine cherche le martyre à Alexandrie, & puis se retire sur une montagne fort reculée: Description de ce lieu.

Ath.v.Ant.p. 488.478. 'APRES que S. Athanase a marqué le fruit que les disciples du Saint tiroient de son exemple & de ses instructions, p.478.d. particulierement du long discours qu'il leur avoit fait, 'il ajoute que ce fut aprés cela qu'arriva la persecution de Maximin, [c'est à dire apparemment "celle que Maximin renouvella en l'an 311, V.la persc.de aprés la mort de Maximien Galere, par l'autorité duquel il Diocletien avoit esté contraint six mois auparavant, de faire finir celle que § 42. p.478.479. Diocletien avoit commencée en l'an 303.] 'Cette persecution fit venir Saint Antoine à Alexandrie avec d'autres moines pour y servir les Martyrs: & il esperoit y acquerir luy mesme la couronne du martyre. Mais "Dieu le reserva pour l'avantage de son Eglise. V.S.Pierre p.479.c. 'Ainsi aprés que Saint Pierre d'Alexandrie eut esté martyrizé, d'Alex.§ 11. & que la persecution eut esté terminée, [sur la fin de l'an 312,] il retourna à sa demeure ordinaire, où sa foy & sa pieté luy acqueroient chaque jour le merite du martyre par les austeritez toutes Boll.14.may,p. 26.a. nouvelles qu'il faisoit souffrir à son corps. 'Car la vue des souffrances des Martyrs, avoit inspiré une nouvelle ardeur pour la penitence à cet homme si excellent en toutes sortes de vertus, & surtout en celle de la mortification: & sa vie estoit une parfaite Ath.p 479.d. imitation de celle d'Elie, d'Elisée, & de S. Jean. 'Il se renferma mesme [de nouveau,] dans la resolution de passer du temps sans d|480. sortir & sans recevoir personne; '& Dieu accordoit des miracles à ceux qui venoient implorer ses prieres, sans qu'il se laissast voir à eux, & mesme souvent sans qu'il leur parlast.

p.480.b. 'Il ne put longtemps souffrir l'importunité de ces visites qui troubloient son humilité aussibien que son repos, & il se resolut c. a Hier.v.Hil.p. 241.b. de s'en aller en la haute Thebaïde 'dans les Bucolies, [a] region où il n'y avoit pas un seul Chrétien, & qui n'estoit habitée que par Ath.p.480.d. des hommes sauvages & barbares. 'Mais changeant de dessein par l'ordre de Dieu, il se retira plus avant dans le desert sur une

montagne fort haute, où il trouva de l'eau & quelques palmiers qui luy servirent pour vivre,'avec le peu de blé qu'il semoit,[& p.481.b. dont il faisoit luy mesme du pain,]afin de ne donner à personne la peine de luy en apporter.'Il y vivoit occupé sans cesse à la d. priere & aux exercices de penitence, sans y avoir durant quelque temps d'autre compagnie que des demons,'qui firent inutilement p.482.d. tous leurs efforts pour le chasser de sa solitude.

'Saint Athanase suppose que cette montagne estoit hors de p.485.b|496.a. l'Egypte,'c'est à dire dans la partie de la Thebaïde, [qui fut Ruf.l.11.c.7.p. ensuite comprise dans l'Arcadie.][a]Elle estoit à treize journées 181.2|Cass.col. 2.c.2 p.510. de Nitrie,[b]eloignée du Nil de trente milles[ou douze lieues,]dans a Ath.p.4 6.c. les deserts qui menent vers la mer Rouge, entre Babylone & b Laus.c.25.p. 937.c. Heraclée.[Elle estoit neanmoins fort eloignée de ces villes, au moins de Babylone,]'puisque Saint Hilarion fut trois jours à venir Hier.v.Hil.p. de Babylone à Aphrodite ville d'Egypte, de laquelle il y avoit 248.d. encore trois journées de chemin à faire sur des chameaux, pour venir à la montagne de S. Antoine.'Et ce chemin n'estoit qu'une d|Ath.p 482. vaste & effroyable solitude, où l'on ne trouvoit point d'eau:[c]ce 483. qui obligea enfin un Diacre d'Aphrodite nommé Baisan, de louer c Hier.v.Hil. p.248.d. des chameaux fort vistes pour mener ceux qui alloient voir Saint Antoine.

'Quelques relations appellent cette montagne de Saint Antoine Bult.ori.p.47. le mont Colzim, & pretendent qu'elle n'est qu'à une journée de NOTE 3. la mer Rouge.'Bollandus''croit que c'est la montagne que Stra- Boll.17.jan.p. bon appelle Troïque, à cause d'un village où quelques Troyens 109.§ 8. s'estoient autrefois habituez à trente milles du Nil, & qu'ils avoient nommé Troie à cause d'eux: il dit que c'estoit une montagne toute pleine de roches & de cavernes,[sans doute à cause] 'des pierres que l'on en avoit tirées autrefois pour faire les pyra- § 9. mides d'Egypte.[Et cela convient assez à la description que Saint Jerome fait de la montagne de S. Antoine.]

'La demeure d'Antoine, dit-il, estoit une montagne pierreuse Hier.v.Hil.p. & fort elevée, laquelle a environ mille pas de circuit. Elle pousse 248.d. de son pié des eaux dont le sable boit une partie, & le reste tombant plus bas, forme peu à peu un petit ruisseau. Sur les bords de ce ruisseau il y a un nombre infini de palmiers, qui contribuent extremement à la beauté & à la commodité du lieu. Lorsque S. » Hilarion y vint un an aprés la mort de ce Saint; Voici, luy disoit- » on, où Antoine avoit accoutumé de chanter des pseaumes; voici » où il prioit d'ordinaire; voici où il travailloit, & voici où il se » reposoit lorsqu'il estoit las. Luy mesme a planté cette vigne &

ces arbrisseaux : luy mesme de ses propres mains a fait "ce petit *areolam.*
potager : luy mesme avec beaucoup de sueur & de travail a creusé
ce reservoir pour arroser son petit jardin ; & cette besche que
Ath.p.481.b.c. vous voyez luy a servi plusieurs années à labourer la terre 'où il
semoit du blé pour luy & des herbes pour ceux qui le venoient
Hier.v.Hil.p.249.a. visiter.'Sa cellule ne contenoit en quarré qu'autant d'espace qu'il en faut à un homme pour étendre ses piez en dormant. Sur le sommet de la montagne, où l'on n'alloit que par un sentier tres difficile fait en limaçon, il y avoit deux autres cellules de la mesme grandeur, qui estoient taillées dans le roc ; de sorte qu'on y avoit seulement mis des portes.

ARTICLE VI.

Des monasteres de la montagne de Dehors, & de Pispir.

Hier.v.Hil.p.249.a. 'C'ESTOIT dans ces deux cellules que S. Antoine se retiroit lorsqu'il vouloit fuir la presse de ceux qui venoient vers luy, & la communication de ses disciples. [Car il ne put pas demeurer
Ath.v.Ant.p.481.a.b. toujours seul sur sa montagne, inconnu à tous les hommes.]'Ses freres eurent enfin connoissance du lieu où il estoit, & eurent soin
p.482.d. de luy envoyer le peu qui luy estoit necessaire.'Ils l'obligerent mesme quelque temps aprés de les venir visiter, & d'aller revoir les lieux [où il avoit demeuré d'abord & établi des monasteres,]
p.483.b. 'qu'ils appelloient les monasteres de Dehors,[a] &"la montagne de Note 4.
a p.501.c. Dehors, [parcequ'ils estoient moins avancez dans le desert ;] ce
p 483.c. fut en les visitant qu'il trouva sa sœur, 'qui ayant vieilli dans la virginité, estoit devenue maistresse de plusieurs autres vierges.]

p.501.c. 'Il vint depuis plusieurs fois visiter ces monasteres de Dehors,
p.487.c|488.a|492.c. 'soit pour les instruire, soit pour divers autres sujets. [Mais il ne
b p.480.d. le faisoit pas aussi souvent qu'ils l'eussent pu souhaiter,][b] parceque de là à sa montagne il y avoit pour trois jours & trois nuits de
p.486.a.b. chemin, outre la disette d'eau,'à cause de laquelle de deux solitaires qui se mirent une fois en chemin pour le venir trouver, l'un mourut de soif, & l'autre l'eust bientost suivi, si Dieu ne l'eust
p.488.a. fait connoistre miraculeusement au Saint dans sa priere.'On faisoit quelquefois une partie du chemin sur le Nil.

p.483.c. 'Aprés avoir passé quelques jours sur la montagne de Dehors, il s'en retournoit à la sienne, où non seulement les moines, mais mesme plusieurs malades, prirent enfin la hardiesse de venir
d|484. interrompre sa solitude.'Il donnoit aux moines d'excellentes

inſtructions.'Il prioit pour les malades, & eſtoit ſouvent exaucé. p.484.d.
Mais quand meſme il ne l'eſtoit point,il ne laiſſoit pas d'en rendre
graces à Dieu au lieu de s'en attriſter, & il exhortoit de meſme les
malades à ſouffrir leur mal avec patience.

[Ce fut ſans doute de ce concours de ſolitaires, & d'autres qui
venoient trouver Saint Antoine, que]'ſe forma le monaſtere qui Lauſ.c.25.p.
eſtoit auprés du fleuve[du Nil,]où demeuroient les diſciples du 937.c.
Saint. Pallade appelle cet endroit Piſpir.'Rufin dit que la mon- Ruf.l.11.c.8.p.
tagne de S. Antoine s'appelloit Piſpiri;[ſoit qu'il ait confondu la 181.
V. § 16. montagne avec le monaſtere,]'ſoit parceque"le monaſtere eſtoit v.P.c.13.p.472.1.
auſſi ſur une montagne,[à qui on pouvoit aiſément donner le
nom de Saint Antoine,]'comme Pallade le donne au monaſtere. Lauſ.c.26.p.939.
aCar il y venoit fort ſouvent de ſa caverne, quelquefois au bout b.c.
de cinq jours, quelquefois au bout de dix, & quelquefois au bout a b|937.d.
de vingt, ſelon qu'il s'y rencontroit porté par l'eſprit de Dieu,
pour aſſiſter ceux qui venoient le chercher:[d'où l'on peut tirer
que ceux qui vouloient luy parler s'arreſtoient là ordinairement,
& y attendoient ſa venue,]'comme Crone duquel Pallade raporte p.937.c|939.b.
ceci, dit qu'il avoit fait, & pluſieurs autres avec luy.

'Macaire & Amate qui enterrerent le Saint aprés ſa mort, c.25.p.937.c.
demeuroient en ce lieu.'Lorſque S. Antoine y venoit, ſa coutume c.26.p.939.c.d.
eſtoit en entrant de demander à Macaire s'il eſtoit venu quel-
qu'un. Que ſi Macaire répondoit qu'oui, il ajoutoit, Sont-ce des
Egyptiens ou des Jeroſolymitains? Et ils eſtoient convenus en-
ſemble que quand ce ſeroient des perſonnes qui ne viendroient
pas pour des affaires fort importantes, Macaire répondroit, Ce
ſont des Egyptiens; mais lorſque ce ſeroient des perſonnes de
plus grande pieté,il diroit,Ce ſont des Jeroſolymitains. Or quand
Macaire répondoit, Ce ſont des Egyptiens, S. Antoine luy diſoit
de leur preparer des lentilles, & de leur donner à manger. Puis
il faiſoit une priere pour eux,[leur faiſoit une petite exhortation,]
& les renvoyoit. Mais s'il luy diſoit que c'eſtoient des Jeroſoly-
mitains, il s'aſſeioit, & leur parloit durant toute la nuit des
choſes qui regardent le ſalut.

'Ce fut là qu'il donna à Euloge ſolitaire, qui avoit eſté avocat p.937-941|Vit.P.
d'Alexandrie, un conſeil admirable de perſeverer dans le ſoin l.7.c.19.§ 3.p.
qu'il prenoit depuis ſeize ans d'un eſtropié,& l'aſſura qu'il en re- 673.
cevroit bientoſt la recompenſe,Dieu le luy ayant revelé auſſibien
que ſon nom & l'affaire qui l'amenoit. Et en effet,Euloge mourut
peu de jours aprés qu'il fut retourné en ſa cellule. Pallade en
raporte l'hiſtoire, qui eſt egalement agreable & edifiante.'Elle Lauſ.c.26.p.939.
a.b.

semble estre arrivée lorsque le Saint estoit déja fort agé. Car les solitaires conseillerent à Euloge de l'aller trouver, puisque le grand homme(ils nommoient ainsi le Saint)estoit, disoient-ils, encore en vie.'Ç'a esté neanmoins plus de quinze ans avant sa mort, c'est à dire en l'an 340 au plustost, puisque nous verrons que depuis cela Amate & Macaire demeurerent avec luy sur sa montagne: & mesme l'histoire de Crone nous oblige de dire que c'estoit avant l'an 330.

Boll.17.jan.p. 1.1.519.

[S. Athanase marque peutestre le monastere de Pispir,]'lorsque parlant de quelques personnes qui estoient venues en la compagnie de quelques solitaires, pour amener au Saint leur fille malade, il dit que les moines allerent trouver Saint Antoine, & que la fille demeura avec ses parens hors de la montagne, chez Paphnuce moine & Confesseur, où elle fut guerie par JESUS CHRIST, le Saint n'ayant pas voulu permettre qu'elle vinst plus avant. [Mais il faut apparemment raporter à la montagne la plus reculée ce qu'on lit dans les vies des Peres,]'Que S. Sisoïs demeuroit sur la montagne où Saint Antoine estoit reclus: Et en un autre endroit,'Qu'on celebra une fois la messe sur la montagne de Saint Antoine, & que Sisoïs y assistoit.

Ath.v.Ant.p. 485.c.d.

Vit.P.l.3.c.120. p.517.2.

l.5.c.4.§36.p. 570.

ARTICLE VII.

Quelques revelations & quelques miracles du Saint: Son zele pour la foy: Disputes contre des philosophes.

[NOUS avons dit]'que Dieu avoit fait voir à Saint Antoine l'état de deux solitaires qui le venoient voir. Il luy reveloit ainsi bien d'autres choses;'& ce fut de cette maniere que le Saint connut la mort du bienheureux Amon de Nitrie, qui venoit souvent le visiter.'On raporte qu'y estant venu une fois, il luy dit; Je vois que je fais plus de travaux & d'austeritez que vous: « & comment est-ce que vostre nom est plus celebre que le mien « parmi les hommes? A quoy S. Antoine répondit; C'est parceque « j'aime plus Dieu que vous. [La demande & la réponse paroissent « un peu étranges.]'L'explication qu'un ancien auteur y donne, c'est que ces deux premiers instituteurs de la discipline des solitaires, qui estoient si éloignez de tirer vanité de leurs avantages, vouloient examiner entre eux si le reglement interieur de l'ame n'estoit pas plus excellent que les œuvres exterieures, & faire reconnoistre cette verité à leurs disciples.

Ath.v.Ant.p. 486.a.b.

c.d.

Vit.P.l.5.c.17.§3. p.632.|Cotel.g.t. 1.p.392.

Eck.reg.p.85.

'On pretend que S. Antoine alla auſſi voir S. Amon à Nitrie, & que comme quelques freres demandoient à baſtir des cellules dans un lieu plus reculé, parcequ'il y avoit déja beaucoup de monde ſur la montagne, S. Amon le pria de luy marquer le lieu où il pourroit leur permettre d'en baſtir; & que S. Antoine aprés avoir prié, planta une croix"au lieu qu'il jugea eſtre le plus propre.'S. Amon"eſtoit mort en 355,[& peuteſtre dix ans pluſtoſt.] Cotel.g.r.1.p. 351.352. &c. V. ſon titre note 4. Boll.14.may,p. 70.c.

ªSaint Antoine eſtoit ſur la montagne de Dehors, lorſque le Comte Archelaüs le ſupplia de prier Dieu pour Polycratie de Laodicée[en Syrie, à ce qu'on croit,]qui eſtoit une vierge d'une admirable vertu, & toute dediée au ſervice de J. C, que ſes auſteritez avoient rendu fort incommodée. S. Antoine pria pour elle, & Archelaüs ſceut depuis qu'elle avoit eſté guerie à l'heure meſme.[Nous ne trouvons rien autrepart de cette vierge que S. Athanaſe releve ſi fort. Pour Archelaüs, ce peut eſtre celui meſme]'qui aſſiſta l'an 335 au Concile de Tyr en qualité de Comte d'Orient, & qui y ſervit S. Athanaſe. a Ath.p.487.c.d. Ruf.l.10.c.16.17. p.169.2|174.2.

'Le Saint eſtant une fois monté ſur un vaiſſeau pour aller,[en deſcendant le Nil,] viſiter ſes monaſteres de Dehors, il ſentit ſeul une odeur inſupportable, qu'on reconnut venir d'un demoniaque, qu'il guerit auſſitoſt.'Il en delivra un autre en ſouffrant avec douceur qu'il ſe jettaſt ſur luy.'Il fut une fois ravi en eſprit, & elevé en l'air, où avec l'aſſiſtance des Anges, il demeura victorieux des demons qui vouloient le trouver coupable. Ath.p.488..b. b.c.d. d|489.

'Dieu luy reveloit ſouvent dans la priere les choſes dont il doutoit; & ce fut de cette maniere qu'il eut une viſion ſur l'état de l'ame aprés la mort,'qu'il raporta depuis à ſes freres la meſme nuit qu'il parla à Euloge,[comme nous avons dit"ci-deſſus.] Il y avoit un an entier qu'il prioit pour obtenir de Dieu quelque lumiere ſur cela. p.489.490. Lauſc.27.p.941. Vit.P.l.7.c.19.§ 4.p.675. V. § 6.

'S. Athanaſe parle enſuite de l'humilité du Saint à l'égard des Eccleſiaſtiques & des Eveſques,'du don qu'il avoit de gagner le cœur de tout le monde,'& de ſon horreur pour les heretiques, ſurtout pour les Manichéens.'Il ne voulut non plus avoir jamais aucun commerce avec les Meleciens ſchiſmatiques[d'Egypte:] '& quelques Ariens l'eſtant venu voir ſur ſa montagne, il les chaſſa auſſitoſt qu'il eut reconnu leur impieté: D'autres de la meſme ſecte ayant voulu faire croire qu'il eſtoit dans leurs ſentimens, il ne le put ſouffrir, & ſe mit fort en colere.'Dans les dernieres exhortations qu'il fit à ſes diſciples peu avant ſa mort, il leur recommanda fort de n'avoir aucune communication ni Ath.p.490.c. d. p.491.b. a. b. p.501.502.

avec les Meleciens, ni avec les Ariens : & de ne pas s'étonner si les juges les maintenoient & leur estoient favorables. Il les assura que cette puissance imaginaire qu'ils sembloient avoir, seroit
p.503.a. détruite dans peu de temps.'Il protesta encore en mourant qu'il les avoit toujours eus en horreur à cause de leur detestable heresie.

Soz.l.3.c.13.p.515.c. 'Aussi l'histoire ecclesiastique rend ce témoignage, que ceux qui défendoient la foy catholique en Orient avec le plus de fermeté, & qui estoient le plus fortement attachez à la doctrine du Concile de Nicée, estoient S. Paul de Constantinople, Saint Athanase d'Alexandrie, & toute la multitude des moines, c'est à dire le grand Antoine qui vivoit encore, avec ses disciples & les autres solitaires repandus dans l'Egypte & dans toutes les pro-
l.2.c.31.p.491.d. vinces de l'Orient.'S. Antoine écrivit"fort souvent à Constantin V. S. Athanase § 30.
a p.492.a. en 335 ou 336, pour le rappel de Saint Athanase ; a& ce prince luy répondit avec plus de douceur qu'il n'avoit fait à tout le peuple d'Alexandrie.[Nous verrons mesme dans la suite que le Saint quitta sa solitude pour venir rendre un témoignage authentique à la verité dans Alexandrie.]

Ath.p.492.c. 'Il donna de grandes preuves de la vivacité & de la penetration de son esprit,dans les disputes qu'il eut sur la montagne de Dehors
p.493-495. avec divers philosophes,'dans la derniere desquelles il fit un discours fort long & fort elevé. Il le termina en guerissant plusieurs
p.496.c.d. demoniaques ;'ce qu'il faisoit par la vertu de J.C, & non par la sienne, comme il le declara à ces philosophes ; de sorte qu'ils s'en allerent en admirant egalement la sagesse du Saint, les miracles
p.497.a. qu'il avoit faits en leur presence,'& l'humilité avec laquelle il reconnoissoit qu'il n'en estoit point auteur.

Cassn.col.8.c.18.19.p.459. 'Cassien raporte que deux [autres] philosophes [magiciens] voulurent aussi l'attaquer, mais d'une maniere bien differente. Car voulant avoir au moins le plaisir de le chasser de sa cellule, ils luy envoyerent les demons les plus cruels & les plus puissans pour le tourmenter. Neanmoins la foy du Saint triompha de toutes les forces de la magie, & de l'infidelité mesme de ces philosophes, qui vinrent avouer à Antoine la vanité de leurs efforts criminels,& luy demander la grace d'estre faits Chrétiens. [C'est ce qui estoit arrivé autrefois à Saint Cyprien d'Antioche, lorsqu'il voulut attaquer de cette sorte la pudicité de Ste Justine. Nous avons"déja remarqué ce qu'il répondit à un autre philoso- V. § 2. phe sur la lecture.]

ART. VIII.

ARTICLE VIII.

Saint Antoine écrit à Constantin : prevoit les ravages des Ariens : De S. Paul Ermite.

SAINT Antoine estoit alors la lumiere de toute la terre, & sa reputation s'estoit étendue jusques à la Cour.[a] L'Empereur Constantin mesme, avec ses fils Constance & Constant, (car Constantin qui estoit l'aisné, demeuroit dans les Gaules,) luy écrivit avec beaucoup de respect comme à un Prophete, en l'an 335 selon la chronique de S. Jerome. Le Saint receut la lettre, "& y répondit pour suivre le sentiment de ses freres contre celui de son humilité ; & puis il s'en retourna sur sa montagne la plus reculée. 'Quelques uns disent que Constance luy écrivit aussi [depuis qu'il fut Empereur,] le priant mesme de venir à Constantinople, & que le Saint deliberant sur cela, [ou faisant semblant d'en deliberer,] voulut avoir l'avis de Paul [le Simple] son disciple ; qui luy répondit en ces termes : Vous estes l'Abbé Antoine si vous n'y allez pas, & Antoine si vous y allez ; [voulant dire que le monde n'honore la vertu que dans ceux qui le fuient.

Boll. 14. may, g. p. 45. c. a Ath. v. Ant. p. 497. a. b. c | Soz. l. 1. c. 13. p. 420. b | Ruf. l. 10. c. 8. p. 164. 1. — NOTE 5. — Cotel. g. t. 1. p. 351. a.

Entre les diverses visions qu'a eues le Saint, la plus importante & la plus celebre, est celle] où Dieu luy fit voir les maux que les Ariens devoient faire à l'Eglise deux ans aprés : [ce que l'on raporte à Gregoire que les Ariens mirent par violence sur le siege de l'Eglise d'Alexandrie au commencement de l'an 341. Et ainsi il eut cette revelation vers 339, & à peu pres dans le mesme temps que S. Athanase, pour eviter les persecutions des Ariens, s'en alla à Rome,] où il apporta avec luy la connoissance & l'estime des vertus de S. Antoine.[b] S. Chrysostome cite cette vision de l'histoire de la vie du Saint.[c] Sozomene dit qu'elle ne marquoit pas seulement la persecution des Ariens sous Constance, mais celle encore qui arriva sous Valens, comme n'en faisant qu'une, quoiqu'elle eust esté interrompue durant quelque temps [sous Julien & sous Jovien. Et en effet, S. Athanase qui semble n'avoir pu écrire la vie de S. Antoine que sous Valens, "dans les dernieres années de sa vie,] dit que ce que ce Saint avoit vu, estoit ce qui se passoit lorsqu'il écrivoit cet ouvrage.

Ath. p. 497. 498. — Hier. ep. 16. p. 119. 1. — b Chry. in Matt. h. 8. p. 97. d. — c Soz. l. 6. c. 5. p. 643. c. d. — V. S. Athanase § 106. — Ath. p. 498. b. c.

[L'année d'aprés que Saint Athanase eut commencé à repandre à Rome la reputation de S. Antoine, c'est à dire l'an 340,] 'Saint Antoine permit à deux de ses disciples de demeurer avec luy,

p. 502. d.

pour"pratiquer avec luy toutes les austeritez de la penitence, & luy rendre le service dont il avoit besoin dans son grand age:[car il avoit alors 90 ans.]Il passa ainsi avec eux les 15 dernieres années de sa vie, & rendit l'esprit entre leurs mains.'Ces deux[heureux] disciples estoient Macaire & Amate, qui demeuroient[auparavant]en son manastere de Pispir. ἀσκεύμενος.

Lausc.c.25.p.957.c.

["Sur la fin de la mesme année 340, ou dans les premiers jours de la suivante,]'lorsqu'il estoit encore dans sa 90ᵉ année, il alla par l'ordre de Dieu chercher Saint Paul ermite dans la retraite, ou il estoit demeuré caché & inconnu à tous les hommes depuis la persecution de Dece,[en 250, c'est à dire depuis environ 90 ans.] Dieu voulut faire la grace à S. Antoine de connoistre ce thresor, & de luy rendre les devoirs de la sepulture.[Nous ne raportons point le detail de ce qui arriva en cette occasion,"parceque l'histoire que S. Jerome en a écrite, est celebre, & entre les mains de tout le monde: La maniere dont divers anciens ont parlé de S. Paul, fait voir qu'elle a toujours esté connuë, & honorée dans l'antiquité.] Note 6. Hier.v.Paul.p.238.c. Note 7.

Sulp.dial.1.c.11.p.265. 'On voit par Sulpice Severe, que ceux qui visitoient les solitudes de l'Egypte, alloient aussi voir le lieu où le tres heureux Paul premier ermite avoit passé sa vie. Boll.10.jan.p.602.§1. 'Bede,[1]les martyrologes du IX. siecle, & les autres latins, marquent sa feste au 10 de janvier. §2. 'Quelques Eglises la transferent en d'autres jours du mesme mois, pour la faire avec plus de solennité qu'on ne le peut faire dans l'octave de l'Epiphanie. Men.p.268-276. 'Les Grecs en font leur grand office le quinzieme. Boll.10.jan.p.608.§2.3. 'On pretend que ses reliques ont esté transportées à Constantinople sous l'Empereur Emmanuel,[vers l'an 1169,] de là à Rome, §6. 'puis à Venise en 1240, & enfin l'an 1381 en un monastere de S. Laurent pres de Bude en Hongrie. §4. 'Il y avoit en ce royaume là un ordre de Religieux sous le nom & la protection de ce Saint. p.607.§1. 'D'autres disent que son corps est à Cluni. a p.1108.c.f. [a]Et on soutient encore qu'il y en a une partie à Rome & à Venise.

ARTICLE IX.

Saint Antoine écrit à Gregoire & à Balac: Son union avec ceux de Tabenne.

Bar.343.§6. 'IL est remarquable que S. Paul qui n'avoit point oui parler aux hommes de toutes les disputes qui estoient alors dans l'Eglise,

1. Usuard, Adon, Raban, Notker, Vandelbert.

se declara neanmoins pour les Orthodoxes & pour S. Athanase, ayant voulu estre enseveli dans un manteau que ce Saint avoit donné à S. Antoine, comme pour protester qu'il mouroit dans sa communion au mesme temps que les Ariens le deposoient dans leur conciliabule d'Antioche, & envoyoient Gregoire pour le chasser de son siege.[Cela augmenta sans doute le respect & le zele que Saint Antoine avoit pour Saint Athanase:]'Et Gregoire s'estant rendu maistre de la ville & des eglises d'Alexandrie avec des violences qui ne se peuvent exprimer, S. Antoine fit ce qu'il put pour soutenir l'Eglise par les lettres qu'il écrivoit tantost à ce Gregoire, & tantost au Duc Balac qui l'appuyoit par les soldats qu'il commandoit. Ils ne témoignerent tous deux que du mepris pour un Saint qui faisoit trembler tous les demons; & Balac se porta mesme jusqu'à jetter ses lettres par terre, & cracher dessus: Mais il eprouva cinq jours aprés"la colere de Dieu dont Antoine l'avoit menacé.

Ath. fol. p. 817. c. d | v. Ant. p. 499. 500.

V. S. Athanase § 56.

[Nous verrons"en un autre endroit]'l'estime reciproque que S. Antoine, & Saint Pacome qui établissoit alors[dans la haute Thebaïde]la discipline monastique, avoient l'un pour l'autre. S. Antoine avoit souvent souhaité de voir S. Pacome; mais il n'en rencontra pas l'occasion, & il crut que c'estoit qu'il n'en estoit peutestre pas digne.'Aprés que ce Saint fut mort,[au mois de may 348,]Orsise son successeur envoya l'année suivante deux de ses Religieux à Alexandrie; & comme ils sceurent en passant que S. Antoine estoit sur la montagne de Dehors, ils y allerent pour voir cet homme de Dieu, & y recevoir sa benediction. Il fit un effort malgré son grand age pour sortir audevant d'eux: Il les embrassa: & les larmes qu'ils repandirent lorsqu'il leur demanda des nouvelles de l'Abbé Pacome, luy ayant fait connoistre qu'il estoit mort, il les consola par les grands eloges qu'il en fit. Comme ils luy dirent ensuite qu'Orsise tenoit sa place, il témoigna estre bien informé de sa vertu. Il leur donna mesme une lettre de recommandation pour S. Athanase, qui venoit d'estre rétabli à Alexandrie, & ce Saint les receut tres bien, particulierement en consideration d'Antoine, dont il connoissoit parfaitement le merite.

V. S. Pacome § 1, 4, 17.

Boll. 14. may, g. p. 45. c. d | 48. c.

p. 45. c. d.

[On peut voir sur l'histoire de S. Theodore successeur d'Orsise, ce qui regarde]'une lettre que S. Antoine écrivit à ce Saint en 353 ou 354, sur l'indulgence dont Dieu vouloit user à l'égard des pecheurs veritablement penitens. S. Antoine y qualifioit Saint Theodore son fils, comme beaucoup plus jeune que luy. Elle

p. 70. b. c.

fut apportée par deux Religieux de Tabenne, qui ayant aussi esté envoyez à Alexandrie, avoient vu le Saint dans leur voyage.

Hier.v.Hil.p. 249.a. a a|Ath.v.Ant.p. 481.c. [Dans le mesme temps,]'& environ deux ans avant la mort de S. Antoine,[a]comme les asnes sauvages & les autres animaux de ce desert, qui venoient boire au ruisseau qui sortoit de sa montagne, ravageoient & gastoient tout ce qu'il plantoit & semoit dans son petit jardin, il commanda à l'un de ceux qui conduisoient les autres, de s'arrester; & l'ayant pris, il luy donna tout doucement un coup de son baston par le flanc, & dit à toutes ces bestes: Ath.p.481.c. Pourquoi mangez vous ce que vous n'avez pas semé ?'Pourquoi « me faites vous du mal, puisque je ne vous en fais point ? Retirez « vous, & au nom du Seigneur ne vous approchez plus jamais d'ici. « Aprés cette défense, ces bestes comme craignant de luy desobeïr, Hier.v.Hil.p. 249.a. n'y revinrent plus dutout.'Elles venoient seulement boire à sa fontaine, sans toucher à aucun arbrisseau ni à aucune herbe.

ARTICLE X.

Diverses histoires particulieres touchant le Saint.

Ath.v.Ant.p. 451.c. 'SAINT Athanase avoue que tout ce qu'il raporte de Saint Antoine, n'est qu'une petite partie de ses actions: C'est pourquoi il exhorte les solitaires à qui il l'adresse, de s'en enquerir soigneusement à tous ceux qui passeroient d'Egypte en leur pays, parcequ'encore que chacun raportast ce qu'il en savoit, il seroit difficile d'en faire une relation entiere, & qui répondist à la dignité du sujet.[C'est donc pour cette raison que nous allons recueillir ce que divers auteurs nous peuvent apprendre des actions de ce Saint: Car pour ses paroles, elles sont moins de nostre dessein; & ceux qui desireront profiter des instructions Boll.17.jan.p. 141-148. saintes dont elles sont pleines,]'les trouveront dans le recueil fort ample que Bollandus en a fait:[On y peut encore ajouter] Cotel.g.t.1.p. 349-353|Poss.asc. 9 p.228.229. b Cotel.p.349.a. 'quelques paroles attribuées à ce Saint dans un manuscrit grec, entre lesquelles nous ne remarquons que celle-ci.[b]Il viendra un « temps, disoit le Saint, que les hommes seront fous: & quand ils « verront quelqu'un qui ne le sera pas, ils s'eleveront contre luy « comme contre un fou, parcequ'il ne fera pas comme eux. «

Lausc.c.20.p. 924.b.c. 'Pallade raporte que S. Macaire d'Alexandrie estant une fois avec Saint Antoine, & voyant qu'il avoit de fort belles feuilles de palmier, dont il faisoit des nattes, il luy en demanda une botte; surquoi Antoine luy ayant répondu, Il est écrit: Vous ne desirerez «

» point ce qui eſt à voſtre prochain ; il n'eut pas pluſtoſt achevé ces paroles, que toutes ces feuilles devinrent auſſi ſeches que ſi
» le feu y euſt paſſé. Ce qu'Antoine ayant vu, il dit à Macaire : Il
» paroiſt que le Saint Eſprit repoſe ſur vous, & je vous conſidererai
» deſormais comme l'heritier & le ſucceſſeur de toutes les graces
» que Dieu m'a faites.'Le meſme Pallade raconte fort au long c.28.p.941-945.
l'hiſtoire de S. Paul ſurnommé le Simple, où l'on voit beaucoup de particularitez de l'eſprit & de la conduite de Saint Antoine. [Nous en allons faire un titre à part.]

'Saint Macaire l'ancien, [c'eſt à dire celui d'Egypte,] vint auſſi Vit.P.l.5.c.7.§ 9.p.585.
une fois voir S. Antoine, qui le rebuta d'abord pour eprouver ſa patience, & puis le receut avec joie, en l'aſſurant qu'il y avoit longtemps qu'il ſouhaitoit de le voir. Ils travaillerent enſuite tous deux enſemble à faire des nattes, s'entretenant cependant de divers diſcours de pieté : Et Antoine voyant avec quelle aſſiduité Macaire travailloit, il luy baiſa les mains de joie, en diſant
» avec admiration ; Il y a une grande vertu dans ces mains.'Il predit l.7.c.9.§3.p.668.
&c. auſſi à un Abbé Ammon"qu'il avanceroit beaucoup dans la vertu.
V. S. Athanaſe 564,10. [Ce n'eſt pas S. Amon de Nitrie,]'mais un"Ammon ou Ammonas ap.§ 8.p.994| Boll.17.jan.p.143.b.
qui fut depuis Eveſque.

[Outre les viſions que Saint Athanaſe raporte du Saint,]'on Vit.P.l.3.c.129.p.519|Eck.reg.p.80.
remarque qu'il vit une fois étendus ſur la terre, tous les pieges & tous les filets dont le diable ſe ſert pour nous tromper. Surquoi
» ayant dit en ſoupirant : Qui pourra paſſer pardeſſus ſans y eſtre
» pris ; il entendit une voix qui luy répondit : Antoine, l'humilité
» ſeule le pourra.

'Une autre fois il pria Dieu de luy faire voir de quel ſecours & Eck.p.66.67.
de quelle protection les moines eſtoient environnez. Et alors il en vit un environné de lampes toutes en feu, & une grande multitude d'Anges l'épée à la main qui le gardoient avec le meſme ſoin qu'on pourroit faire la prunelle de l'œil. Il entendit auſſi
» une voix qui leur diſoit : Ne luy donnez point de repos, [& ne
» ceſſez point de le faire travailler & combatre] tant qu'il vivra
rectus. » "debout en ce monde. Et comme il s'étonnoit aprés cela, que le demon puſt encore ſurmonter ceux que Dieu défendoit de cette ſorte ; Dieu luy dit que le demon ne pouvoit rien depuis qu'il avoit détruit ſa puiſſance en prenant la nature humaine ; & que
&c. l'homme ne tomboit que par le defaut de ſa propre cupidité".

'Ses diſciples admirant un jour ce grand nombre de perſonnes p.96.97.
qui embraſſoient la vie ſolitaire, & l'ardeur avec laquelle ils s'appliquoient à s'avancer dans la vertu, & luy demandant ſi

cette ferveur dureroit longtemps; il leur répondit en pleurant, qu'il viendroit un temps que les moines chercheroient les plus grandes villes au lieu des cavernes du desert, qu'ils y eleveroient des bastimens superbes, qu'ils aimeroient la bonne chere, qu'en un mot ils ne se feroient distinguer des gents du monde que par l'habit & le capuce, & par la vanité qu'ils tireroient de leurs fondateurs: Qu'il y en auroit neanmoins encore quelques uns, d'autant plus parfaits qu'il est moins aisé de l'estre au milieu de p.123. la corruption des autres.'Le martyrologe des Cophtes parle de cette prediction sur l'état des moines; & il en marque une autre sur la fin du monde, sans la raporter.

p.107. 'On lit encore qu'il disoit luy mesme avoir vu descendre le Saint Esprit sur trois personnes,qui en effet en ont paru remplies d'une maniere extraordinaire, savoir S. Athanase, S. Pacome, & Saint Macaire.

p.102|Vit.P.l.3. c.138.p.520.c| Cotel.p.350. 'Un frere ayant, à ce qu'on disoit, fait quelque faute dans un monastere, & en ayant esté repris assez aigrement, il s'en alla trouver S. Antoine; ce que les autres voyant, ils le suivirent pour le ramener. Ils luy reprochoient sa faute en la presence du Saint. Luy au contraire soutenoit qu'il ne l'avoit point commise. Saint Paphnuce surnommé Cephale, s'y estant rencontré, leur dit à tous cette parabole, dont ils n'avoient jamais entendu parler. J'ay vu sur le bord du fleuve un homme qui estoit dans la bourbe « jusques aux genoux, & quelques uns qui venant luy donner la « main pour l'en retirer, l'y ont enfoncé jusques au cou. Alors S. « Antoine regardant Paphnuce, dit: Voilà un homme qui juge des « choses selon la verité, & qui est capable de sauver les ames. Ces « solitaires furent si touchez de ce discours, qu'ils firent penitence de la conduite qu'ils avoient tenue, & ramenerent au monastere celui qui en estoit sorti par leur faute.

[S. Antoine témoigna la mesme douceur en d'autres rencon- Vit.P.l.5.c.9.§ 1.p.594|Ecl.p. 503|Cotel.p.347. tres.]'Un frere qui estoit dans le monastere de l'Abbé Elie, en ayant esté chassé pour avoir succombé à quelque tentation, il s'en alla trouver Saint Antoine, qui aprés l'avoir gardé quelque temps auprés de luy, le renvoya en son monastere. Mais les freres ne le voulant pas recevoir, & l'ayant chassé une seconde fois, il s'en alla encore trouver Saint Antoine, & luy dit: Mon pere, ils « n'ont pas voulu me recevoir. Surquoi ce grand serviteur de Dieu « leur envoya dire ces propres mots: Un vaisseau aprés avoir perdu « tout ce dont il estoit chargé, & avoir fait naufrage, est arrivé « enfin avec grande peine au bord de la mer, où le voyant en cet «

» état, vous voulez le faire perir. Ces paroles leur ayant fait connoistre le sentiment & l'intention du Saint, ils receurent aussitost ce solitaire.'Rufin, ou celui sous le nom de qui il écrit, parle d'un Elie qu'il avoit vu vers l'an 396, agé de 110 ans, pres d'Antinople en Thebaïde, où il s'estoit retiré depuis 70 ans. [Son antiquité peut faire croire que c'est celui dont il est parlé ici, si ce n'est qu'il semble plutost avoir esté anacorete que superieur d'un monastere.]'Ce qu'il mangeoit tous les soirs en sa vieillesse, est determiné dans Pallade à trois onces de pain & à trois olives.[a] Sozomene parle de cet Elie.

Ruf.v.P.c.12.p. 471.472.

Lauf.c.51.p.976. c.

a Soz.l.6.c.28. p.678.c.d.

ARTICLE XI.

Suite des mesmes histoires.

'QUELQUES solitaires allant de Sceté vers Saint Antoine, monterent, [pour passer le Nil,] dans un vaisseau où ils trouverent un vieillard qu'ils ne connoissoient pas, & qui s'y en alloit aussi. Estant assis, ils s'entretenoient de l'Ecriture sainte, de quelques traitez des Peres, & des ouvrages de leurs mains; surquoi ce bon homme ne disoit mot. Lorsqu'ils furent arrivez, » Saint Antoine dit à ces solitaires: Vous avez eu, mes freres, une » bonne compagnie en vostre voyage, en rencontrant ce bon » vieillard. Et se tournant vers ce vieillard, il luy dit: Et vous, » mon Pere, vous en avez aussi trouvé une bonne en rencontrant » ces bons freres. Il est vray qu'ils sont bons, repartit ce saint » homme, mais il n'y a point de porte à leur maison; & ainsi entre » qui veut dans l'étable, & emmene les bestes qui y sont. Ce qu'il disoit parcequ'ils s'entretenoient de tout ce qui leur venoit en l'esprit.

Vit.P.l.5.c.4.§1. p.567|Eck.reg. p.104|Cotel.g. t.1.p.345.

'Trois autres solitaires ne manquoient point tous les ans de venir voir S. Antoine. Deux d'entre eux le consultoient sur leurs pensées, & luy demandoient des avis pour le salut de leur ame: le troisieme ne luy demandoit rien, & ne disoit pas un seul mot. S. Antoine l'ayant remarqué plusieurs fois, luy demanda enfin » d'où vient qu'il ne luy parloit pas: C'est, mon Pere, luy dit le » solitaire, que c'est assez pour moy de vous voir.

Eck.p.103.104| Cotel.p.349.

'Quelques vieillars ayant raporté à Saint Antoine un miracle fait en leur faveur par un jeune solitaire, qui les voyant lassez de la longueur du chemin, avoit commandé à des asnes sauvages » de les porter jusqu'à sa cellule; le Saint leur répondit: Ce solitaire

Eck.p.106|Vit. P.l.5.c.8.§1.p. 591|Cotel p.344.

ressemble à mon avis à un vaisseau chargé de toutes sortes de richesses, mais qui court fortune de ne point arriver au port. Quelque temps aprés il se mit tout d'un coup à pleurer, & à s'arracher les cheveux; ce que ses disciples voyant, ils luy demanderent ce qu'il avoit ainsi à pleurer. Il leur répondit; Je pleure de ce qu'une grande colonne de l'Eglise vient de tomber; ce qu'il entendoit de ce jeune solitaire. Puis il ajouta: Allez le trouver, & voyez ce qui luy est arrivé. Y estant allez, ils le trouverent assis sur sa natte qui pleuroit un peché qu'il avoit commis. Aussitost qu'il les vit, il leur dit: Faites, je vous prie, que vostre saint Pere demande à Dieu pour moy de me donner dix jours de terme, & j'espere qu'il recevra ma penitence: mais il mourut au bout de cinq jours.

Vit.P.l.5.c.10.§ 21.p.596|Cotel.p. 345.a.

'Il n'apprenoit pas seulement les choses de cette nature par la lumiere de l'esprit de Dieu, mais"quelquefois &c. mesme par le raport des demons: & il le disoit à ses freres, afin qu'ils ne se laissassent pas tromper par ces sortes d'illusions,[& ne s'imaginassent pas pour cela avoir l'esprit de prophetie.]

Ibid.

'On raporte qu'il"se recreoit quelquefois avec ses freres, & χαριεντιζό-μενος. qu'un homme qui chassoit aux bestes sauvages dans le desert, l'ayant apperceu, & s'en estant scandalizé, le Saint se servit de la comparaison ordinaire de l'arc, pour luy faire comprendre que ce seroit faire tomber les foibles dans la défaillance, de vouloir qu'ils eussent toujours l'esprit bandé, & ne se relaschassent jamais; ce qui satisfit & toucha cette personne.

Vit.P.l.5.c.15.§ 1.p.620|Cotel.p. 341.a.

'Saint Antoine se perdant un jour dans la consideration de la profondeur des jugemens de Dieu, il luy dit, en luy adressant sa parole: Seigneur, d'où vient que quelques uns meurent si jeunes, & que d'autres passent jusques à une extreme vieillesse? que quelques uns sont si pauvres, & d'autres si riches? & que les méchans estant dans l'abondance, les gents de bien sont accablez de necessité? Il entendit alors une voix qui luy répondit: Antoine, pensez seulement à vous mesme, sans vous enquerir de ces choses: ce sont des jugemens de Dieu, que vous n'avez pas besoin de connoistre.

Vit.P.§ 4.p.620. a|Cotel.p.345.

'Quelques vieillars, dont l'un se nommoit Joseph, vinrent une fois trouver Saint Antoine. Voulant eprouver quelle estoit leur vertu, il fit tomber l'entretien sur les saintes Ecritures, & demanda à chacun ce qu'il pensoit d'un tel ou d'un tel endroit, commençant par les plus jeunes. Ils dirent chacun ce qu'il leur sembloit: Mais Antoine répondoit toujours qu'ils n'avoient pas encore trouvé la verité. Enfin il demanda aussi à l'Abbé Joseph;

Et

» Et vous, comment entendez vous cela? Il répondit : Je n'en sçay
» rien : Et Antoine prenant la parole, dit : L'Abbé Joseph qui a
» avoué son ignorance, est le seul qui ait trouvé la verité.

'Quelques freres qui l'estoient venus voir, luy demandant l'explication d'un endroit du Levitique, il sortit, & s'en alla dans le desert, où il demeura longtemps en prieres, priant Dieu tout haut qu'il luy envoyast Moyse pour l'instruire de ce passage. Ammonas l'avoit suivi secrettement, & il assuroit qu'il avoit entendu une voix qui luy parloit, mais sans pouvoir entendre ce qu'elle luy avoit dit. Cotel.p.349.

ARTICLE XII.

Saint Antoine va à Alexandrie combatre les Ariens : Il y voit Didyme.

[IL faut venir enfin à l'histoire de la mort de Saint Antoine, à laquelle il semble qu'il se soit voulu preparer]'par le voyage qu'il fit à Alexandrie"vers l'an 355, à la priere de S. Athanase & des autres Prelats, & de tous les Catholiques,"pour y rendre témoignage à la divinité de J.C, & à la doctrine de S. Athanase. 'Tous les Fideles se rejouirent dans Alexandrie de ce qu'un si grand homme prononçoit des anathemes contre l'heresie Arienne.'Ils couroient tous pour voir Antoine. Les payens mesmes, & leurs prestres, alloient à l'eglise, en disant ; Nous voulons voir l'homme de Dieu : car tous generalement le nommoient ainsi. [Outre la reputation qu'il avoit partout dés auparavant,]le Seigneur delivra alors par ses prieres plusieurs possedez, & rendit la santé de l'esprit à diverses personnes qui l'avoient perdue. Ainsi un grand nombre de personnes, & de payens[aussibien que d'autres,]desiroient de toucher au moins le saint vieillard, croyant que cela leur seroit utile : Et en ce peu de jours qu'il demeura dans la ville, il s'y convertit plus d'infideles qu'il ne s'en convertissoit d'ordinaire en toute une année.'Quelques uns croyant que cette grande multitude qui le pressoit, ne pouvoit que luy estre importune, & la voulant faire retirer, il leur dit d'un visage tranquille : Ils ne sont pas en plus grand nombre que les demons que nous avons à combatre sur la montagne.

Note 8. V. S. Athanase § 65.
Ath.v.Ant.p. 491.c|Hier.ep. 33.p.205.a|Ruf. l.11.c.7.p.181.2.
Ath.p.491.d.
p.492.a.
b.

'Il y avoit alors à Alexandrie un aveugle celebre nommé "Didyme, qui ayant perdu la vue dés l'age de quatre ans, s'estoit neanmoins rendu tres habile en toutes sortes de sciences ; & estoit fort estimé de S. Athanase & de tous les Prelats Catholiques, à

V. son titre.
Lauf.c.4.p.904. c.d|Ruf.p.181. 1.&c.

Lauſ.c.4.p.904.e. cauſe qu'il défendoit genereuſement la foy de Nicée.'S. Antoine l'alla voir chez luy par trois fois, & Didyme l'ayant prié de faire l'oraiſon, il ſe mit auſſitoſt à genoux, ſans s'en faire prier une ſeconde fois, pour luy apprendre par ſon exemple à obeïr promtement.

Hier.ep.35.p.205.a.b; Ruf.p.181.2. 'Didyme le vint auſſi viſiter; & dans l'entretien qu'ils eurent enſemble ſur les ſaintes Ecritures, S. Antoine admirant ſon grand genie, & relevant par ſes louanges la vivacité de ſon eſprit, luy demanda s'il n'avoit point de regret d'eſtre privé de la vue. La pudeur empeſcha Didyme de répondre; mais Antoine l'ayant preſſé une ſeconde & une troiſieme fois, il fut contraint de luy avouer avec ſimplicité que cela ne luy faiſoit pas peu de peine: ſurquoi Antoine luy fit cette réponſe; Je m'étonne qu'un homme «
judicieux comme vous, regrette des yeux qui ſont communs aux «
mouches, aux fourmis, & aux autres animaux les plus mepriſables «
auſſibien qu'aux hommes, & qu'il ne ſe rejouiſſe pas de poſſeder «
une lumiere qui ne ſe trouve que dans les Apoſtres, dans les Saints «
Ruf.ib. & dans les Anges,'par laquelle nous voyons Dieu meſme, & qui «
Vit.P.l.3.c.218.p.535.1. allume dans nous le feu d'une ſcience ſi lumineuſe.'Il vaut bien «
mieux eſtre éclairé dans l'eſprit que dans le corps, & avoir ces «
yeux ſpirituels qui ne peuvent eſtre obſcurcis par les pailles du «
peché, que non pas ces yeux charnels qui peuvent par un ſeul «
regard impudique precipiter un homme dans les enfers. «

c.130 p.519|l.7.c.15.§ 2.p.671. 'Dans les paroles des ſolitaires attribuées à Rufin & à Paſcaſe, il eſt dit que S. Antoine eſtant dans ſa cellule, entendit une voix qui luy diſoit qu'il n'eſtoit pas encore auſſi avancé dans la pieté qu'un corroyeur d'Alexandrie; qu'il partit auſſitoſt pour l'aller trouver; & que ce corroyeur ne luy ayant declaré autre choſe, ſinon qu'il croyoit que tous les autres ſeroient ſauvez à cauſe de leur vertu, & luy ſeul puni eternellement pour ſes pechez; Saint Antoine jugea qu'il ſe ſanctifioit plus dans le repos de ſa maiſon que luy dans les exercices de ſa ſolitude. [Quoy qu'il en ſoit de cette hiſtoire, il y a aſſez peu d'apparence que Saint Antoine ſoit venu exprés à Alexandrie pour ce ſujet; & il eſt plus probable qu'y eſtant déja, ſoit lorſqu'il y fut appellé par S. Athanaſe, ſoit lorſqu'il y vint durant la perſecution de Maximin, il viſita ce corroyeur dont Dieu luy avoit fait connoiſtre la vertu.]

Cotel.g.t.1.p.348.c. 'On trouve encore qu'eſtant dans le deſert, il eut revelation qu'il y avoit dans la ville un medecin egal à luy, qui donnoit tout ce qui luy reſtoit aux pauvres, & qui chantoit toujours"le *Sanctus* τὸ τρισάγιον comme les Anges.

ARTICLE XIII.

Mort de S. Antoine: Pourquoi il veut qu'on tienne sa sepulture secrette: Son corps est apporté en France.

'SAINT Antoine en sortant d'Alexandrie guerit encore une possedée en presence de S. Athanase qui le reconduisoit. Il s'en retourna ensuite avec joie sur sa montagne, comme dans sa veritable maison; [mais ce ne fut sans doute qu'aprés avoir visité ses monasteres de Dehors,]'où il est certain qu'il vint peu de mois avant sa mort.'Ce fut pour dire adieu à ses freres, & les assurer que sa mort estoit proche, comme Dieu le luy avoit revelé. 'Il avoit alors pres de cent cinq ans. Ses freres le presserent fort de demeurer avec eux pour y terminer sa vie.'Mais il le leur refusa pour plusieurs raisons qu'il faisoit assez connoistre par son silence, & principalement pour eviter les honneurs superstitieux que les Egyptiens avoient accoutumé de rendre aux corps de ceux qui mouroient dans la pieté.

Ath.v.Ant.p. 492.b.c. — p.501.c|502.d. — p.501.c. — d. — p.502.a.b.

'Il s'en retourna donc sur la montagne la plus reculée, où il faisoit ordinairement sa demeure, & il y mourut enfin quelques mois aprés,'le 17 de janvier, auquel les Egyptiens, les Grecs, & les Latins celebrent aujourd'hui sa feste, auquel elle est marquée par les plus anciens martyrologes, mesme par ceux qui portent le nom de S. Jerome; & auquel l'Eglise Orientale la celebroit des le milieu du V. siecle, comme on le voit par la vie de Saint Euthyme.'On ne doute pas que ce n'ait esté en la 105[e] année de son age, & en la 19[e] de Constance, comme on le lit dans les meilleures editions de la chronique de S. Jerome,'& comme S. Gregoire de Tours l'a lu de son temps; [c'est à dire que ce fut au commencement de l'an 356 de J.C.

d|503.d. — Boll.17.jan.p. 117.§ 57-59. — § 18|Vit.P.n.p. 29. — Gr.T.h.Fr.l.1. c.38.p.28.

On chassoit en mesme temps S. Athanase d'Alexandrie, pour y introduire par le fer & par le feu George de Cappadoce: & ce fut peutestre pour ce sujet que S. Antoine, voulant montrer qu'il mouroit en la communion de S. Athanase,]'ordonna qu'on luy portast l'une de ses deux"tuniques de poil, avec un manteau tout usé que ce saint Evesque luy avoit donné tout neuf, [aprés celui dans lequel il avoit enterré Saint Paul.] Il fit donner son autre tunique à l'Evesque Serapion, [qu'on croit estre le grand Serapion de Thmuis]'son"ami particulier, & le plus illustre Evesque qui fust alors dans l'Egypte [aprés S. Athanase.]'Le martyrologe des

Ath.p.503.c. — μηλωτῶν. — &c. — p.497.d. — Eck.reg.p.124.

Cophtes ajoute qu'il laissa son baston à S. Macaire, [apparemment à celui d'Egypte, qu'on lit avoir esté son disciple.]

Ath. v. Ant. p. 503. 504. 'Ceux qui receurent ces legs du bienheureux Antoine, les conserverent comme des choses de tres grand prix, parcequ'il sembloit en les voyant qu'on le vist luy mesme, & l'on ne pouvoit les porter sans joie, à cause qu'en estant revétu, on croyoit l'estre aussi de ses maximes & de ses pensées.

p. 502. d. Lausf. c. 25. p. 957. a Ath. p. 503. b. c. 'Il mourut entre les bras des deux disciples qui demeuroient auprés de luy depuis 15 ans, [c'est à dire] d'Amate & de Macaire, puisque ce furent eux qui l'enterrerent.[a] Il leur recommanda sur toutes choses, que s'ils vouloient témoigner qu'ils l'aimoient, & qu'ils se souvenoient de luy comme de leur pere, ils ne souffrissent point que l'on portast son corps en Egypte, mais qu'ils le missent en terre sans que personne qu'eux en sceust le lieu, Hier. v. Hil. p. 249. 2. 'depeur que Pergame qui estoit un homme riche en ces quartiers là, [ou quelque autre que ce fust,] n'enlevast son corps pour le faire porter chez luy & luy bastir une chapelle.

Boll. 17. jan. p. 140. b| Vit. P. n. p. 73. b Cassn. col. 15. c. 3. p 617. c Ath. p. 502. b. 'Il faut savoir pour cela que les Egyptiens par une coutume qu'ils avoient receue de leurs ancestres,[b] & qui venoit en partie de la situation du pays sujet aux debordemens du Nil,[c] ensevelissoient & envelopoient de quantité de linges les corps des personnes qui mouroient dans la pieté, particulierement ceux des saints Martyrs. Mais au lieu de les enterrer ensuite, il les mettoient sur de petits lits & les conservoient ainsi dans leurs maisons, croyant leur rendre beaucoup d'honneur. Aug. f. 361. c. 12. 1411. g. 'C'est ce que Saint Augustin dit qu'ils appelloient *Gabbaras*.[d] d Ath. p. 502. b. c. Saint Antoine avoit souvent prié les Evesques d'instruire leurs peuples pour les tirer de cette erreur, dont il avoit aussi fait honte à divers laïques; & il en avoit repris severement quelques femmes, leur faisant voir que cela n'estoit conforme ni aux loix, ni à la pieté, puisque l'on conservoit dans des sepulcres les corps des Patriarches & des Prophetes, & que celui mesme de J.C. avoit esté mis dans le tombeau. Ainsi il leur fit connoistre qu'on ne peut sans faute n'enterrer pas les corps d. des morts, quelques saints qu'ils puissent estre. 'Et ses discours eurent tant de force, que plusieurs de ceux qui les entendirent, enterrerent depuis cela leurs morts, & rendirent graces à Dieu de l'instruction qu'Antoine leur avoit donnée.

d. 'Ce fut donc principalement par la crainte que l'on ne rendist à son corps ces honneurs superstitieux, qu'il ne voulut pas mourir parmi ses disciples dans la montagne de Dehors, mais s'en retourp. 503. b. na dans la plus reculée, '& qu'il défendit à ses disciples de decou-

vrir jamais à personne le lieu où ils l'auroient enterré.'Le marty- Eck.reg.p.124. rologe des Cophtes dit que c'estoit parcequ'il avoit en execration ceux qui exposoient publiquement les corps des Saints, non pour les faire honorer, mais pour en tirer de l'argent.

[Saint Athanase ne raporte assurément avec tant d'étenduë les sentimens de S. Antoine sur ce sujet, que parceque c'estoient les siens propres: Et en effet,]'Saint Jean de Damas nous assure qu'il Jo.D.im.l.1.p. 714|Vit.P.n.p. 73.1. αἱ λάρναξι. défendoit de mettre les reliques des Saints"dans des chasses, & qu'il ordonnoit qu'on les mist en terre, pour abolir la coutume absurde des Egyptiens, qui mettoient leurs morts sur des lits.'Il Vit.P.p.73.2| Aug.ut sup. ne put neanmoins abolir entierement cette coutume, puisque S. Augustin suppose qu'elle se pratiquoit encore de son temps dans l'Egypte par les Chrétiens.[On ne voit rien de semblable dans le reste de l'Eglise: & lors mesme qu'on ostoit les corps des Saints de leurs tombeaux, c'estoit pour les remettre dans d'autres, comme il paroist par la translation de S. André, de S. Luc, & de S. Timothée, par celle de S. Gervais & S. Protais, par celle de S. Martin, & par beaucoup d'autres:]'& mesme les Fideles de Boll.21.jan.p. 340.§ 6|341.e. Tarragone ayant pris chacun ce qu'ils pouvoient des cendres de S. Fructueux leur Evesque, & de ses compagnons, qui avoient esté brulez sous Valerien le 21 de janvier 259, ce Saint s'apparut à eux, pour les avertir de rendre ce qu'ils en avoient pris, & de mettre toutes ces cendres ensemble dans le tombeau.

[Dieu ne voulut pas neanmoins que le corps de Saint Antoine demeurast toujours caché.]'Il fut decouvert par une revelation Bed.chr.t.2.p. 115. NOTE 9. sous"l'empire de Justinien,[a]l'an 21 d'aprés le Consulat de Basile, a Vic.T.p.11.2. [c'est à dire en 561.] Il fut porté en grande solennité à Alexandrie, où il fut mis & inhumé avec beaucoup d'honneur dans l'eglise de V.Theodose I.§ 54. Saint Jean Battiste,["bastie sous Theodose & sous Arcade par le Patriarche Theophile, sur les demolitions du temple de Serapis. Nous ne pouvons point douter de cette translation,]puisqu'elle est attestée par Victor de Tunes, qui estoit alors banni à Canope. Car ce bourg'où il dit qu'il a esté depuis l'an 556 jusques en 565, 2|12.1. à 12 milles. n'estoit"qu'à quatre ou cinq lieues d'Alexandrie:[& ainsi il peut avoir esté témoin occulaire de cette translation ;]'sans parler de Boll.17.jan.p. 148.f. Saint Isidore de Seville[qui vivoit presque en mesme temps,]de Bede, d'Usuard, & des autres posterieurs.'Quelques nouveaux p.149.§ 2. &c. martyrologes en marquent la feste"en divers jours.

'On ajoute que le corps de Saint Antoine fut depuis transferé à p.149-162.1135. Constantinople lorsque les Sarrazins s'emparerent de l'Egypte vers l'an 635; & qu'enfin il a esté apporté à Vienne en Dauphiné par

un ſeigneur du pays nommé Joſſelin, à qui l'Empereur de Conſtantinople l'accorda vers l'an 980. Bollandus parle amplement de tout cela. Ce qu'on en peut dire d'aſſuré, c'eſt qu'on l'a toujours honoré au dioceſe de Vienne depuis le pontificat d'Urbain II, c'eſt à dire depuis l'an 1090 ou environ. On l'a particulierement invoqué pour la maladie appellée par les anciens le feu ſacré, & depuis le feu de Saint Antoine: & quelques perſonnes s'eſtant liées enſemble pour ſervir les malades qui venoient viſiter les reliques du Saint, il s'en fit vers l'an 1095 une congregation, qui devint un ordre formé de Chanoines de Saint Auguſtin ſous Boniface VIII, en l'an 1297. Bollandus traite fort au long de toutes ces choſes, & du T que portent ces Religieux, & de la maniere dont on a accoutumé de peindre S. Antoine. p.159. 'Il raporte un miracle qui paroiſt fort atteſté, arrivé le 11 de juin 1576, pour punir quelques ſoldats du Duc d'Alençon qui blaſphemoient contre le Saint, & en briſoient une ſtatue.

ARTICLE XIV.

Des écrits du Saint.

Hier.v.ill.c.88. p.296.c. 'SAINT Jerome nous aſſure que Saint Antoine avoit écrit en egyptien ſept epiſtres à differens monaſteres, toutes remplies des maximes des Apoſtres, comme elles en avoient le ſtyle. Il dit qu'on les avoit traduites en grec, & que la principale eſtoit celle qu'il adreſſoit aux Arſenoïtes. Bellar|Du Pin, t.2.p.194. 'On croit que ce ſont "celles &c. que nous avons en latin dans le III. tome de la bibliotheque des Peres. [On les a toutes intitulées *aux Arſenoïtes*, contre ce que dit S. Jerome. Mais cela n'eſt rien, n'y ayant que la ſeconde où le nom des Arſenoïtes ſoit exprimé dans l'inſcription.] Du Pin, p.195. 'Il y a aſſurément beaucoup de pieté dans ces lettres; [mais le latin preſque inintelligible en beaucoup d'endroits, les defigure extremement. Il y a auſſi quelque ſujet de s'étonner qu'on y trouve ſi ſouvent les meſmes phraſes, dont quelques unes ſont aſſez extraordinaires.] Bib.P.t.3.p.25.c. 'L'auteur témoigne dans la ſeconde, qu'il eſtoit pres de ſa fin. p.34.c. 'Dans la ſettieme, il eſt parlé d'Arius qui s'eſtoit elevé à Alexandrie contre le Fils de Dieu. [L'endroit eſt corrompu, ou la lettre n'eſt pas entiere.] Boll.14.may,g. p.70.c. 'Nous avons encore une petite lettre de Saint Antoine à S. Theodore de Tabenne.

[Les anciens n'ont point marqué que Saint Antoine euſt écrit aucune autre choſe.] Cod.reg.t.1.p.3. 'Nous avons neanmoins ſous ſon nom quel-

ques regles pour les solitaires du monastere de Nacalon qui les luy avoient demandées ; elles ont esté recueillies dans la collection de S. Benoist Abbé d'Agnane au diocese de Montpellier, qui vivoit sous Louis le debonnaire.'Mr Bulteau semble ne pas regarder cette regle comme une piece fort assurée.'Elle a sans doute esté suivie par les moines de l'Orient, qui ont pris, & qui prennent encore aujourd'hui le titre de moines de Saint Antoine, comme sont ceux du mont Liban. Bult.ori.p.49. p.50.

'Le P. Labbe, & Bollandus, citent un sermon de la vanité du monde, & de la resurrection des morts, donné sous le nom de S. Antoine par Gerard Vossius, & imprimé dans le IV. tome de la bibliotheque des Peres de Cologne.[Il n'est point dans celle de Paris.]'On remarque qu'il est assez du style des lettres attribuées à S. Antoine, quoique plus elegant & plus elevé: mais on ne voit pas de preuve qu'il soit veritablement de luy. Lab.scri.t.1.p.92.|Boll.17.jan.p.118.§62. Du Pin, p.195.196.

[Bellarmin reprend Tritheme de luy avoir attribué deux livres de sermons, où S. Basile, S. Chrysostome, Photius mesme, & divers autres, sont citez, quoique beaucoup posterieurs à S. Antoine.]'C'est ce qu'on appelle *la Melisse:* Et cela a esté osté dans quelques editions de Tritheme. Boll.§62.

'Abraham Eckellensis Maronite, a donné en latin l'an 1641, sous le nom de S. Antoine, vingt epistres trouvées dans un manuscrit Arabe,'dont les sept premieres sont celles que nous avions déja, mais dans un autre ordre, & traduites par luy sur l'Arabe.'Il pretend qu'elles ont esté traduites de l'egyptien en syriaque des le temps de S. Hilarion :'& le titre de la version Arabique qu'il a eue, porte qu'elle a esté faite vers l'an 800, par un Abraham moine Egyptien de l'ordre de Saint Antoine.[Il n'établit point autrement la verité de ces pieces.] Eck.ep. pr.p.7. p.6. p.6.7.

'Il a donné cinq ans aprés, diverses autres pieces du mesme Saint, ou qui regardent son histoire, & qu'il dit estre receues pour legitimes par toutes les diverses sectes de l'Orient.[L'autorité d'Eckellensis n'est pas des plus grandes parmi les personnes habiles. Neanmoins on peut dire que toutes ces pieces, à la reserve d'une, ne paroissent pas mauvaises. La premiere qui est sa regle, est la mesme que celle qui est dans S. Benoist d'Agnane.] reg.pr.p.9.10.

'Il y a ensuite vingt petits sermons ou instructions sur diverses vertus,'dans le sixieme desquels il est dit que les Anges sont tombez, & ont esté depouillez de leur honneur & de leur gloire pour avoir vu des femmes.[Cette pensée est assez commune dans les anciens, & se trouve peu ce me semble dans ceux qui reg.p.12. p.18.19.

p.45. sont venus depuis le IV. siecle.]'Il y a ensuite diverses exhortations,[de la premiere desquelles, qui est assez longue, il semble
p.53. qu'on ait sujet de douter,]'puisqu'il y cite l'autorité de *nos peres spirituels*.[Car S. Antoine n'a guere eu d'autre maistre dans la vie
p.66. solitaire, que l'Esprit de Dieu.] Il y en a une autre ou se parlant à luy mesme il se nomme Antoine.

p.95-107. 'On a encore dans le mesme volume deux recueils de diverses réponses du Saint à des demandes que luy faisoient les solitaires, [dont une grande partie, & presque tout le dernier recueil, se
p.70-92. trouve dans les vies des Peres.]'Avant ces deux recueils, il y en a un autre qui contient diverses sentences du mesme Saint,[dont la plus part sont aussi dans les vies des Peres,]avec des explications
pr.p.7. 'qu'on dit avoir esté faites peu aprés S.Antoine par un ancien solitaire, à la priere des autres moines.[Il y a quelquefois de fort belles choses, & quelquefois aussi des faits qui ne paroissent
reg.p.74. pas fort assurez.]'On y voit citer le bienheureux Evagre,[mort
p.71. vers 399;]'un bienheureux interprete qui a écrit un livre"De la conduite parfaite; & l'Abbé Bemen[ou Pemen, qui a vécu bien avant dans le V. siecle.] *de perfectione regulis inis.*

p.108-118. 'Pour ce qui est de la vie du Saint qu'on y trouve encore, tirée d'un livre intitulé *La clef de la porte de paradis*,[c'est une piece en-
p.117. tierement fabuleuse & ridicule.]'On y voit l'origine de la fantaisie des peintres, qui mettent assez souvent un pourceau auprés de S. Antoine.

p.119-124. 'Il y a ensuite un extrait du martyrologe des Cophtes, qui contient un abregé de la vie de S. Antoine[presque tout tiré de Saint Athanase, ou des auteurs les plus assurez; ce qui peut autoriser les autres choses que nous ne trouvons pas ailleurs. Ce qui y
p.123. paroist de moins recevable,]'c'est ce qu'il dit, que le Saint tira l'habit monastique de la mesme vision où il apprit à méler le
p.120. travail à la priere pour eviter l'ennui.'Car pour ce qui y est dit
Ath.v.Ant.p. 460.2. qu'il cuisoit son pain deux fois l'année,'au lieu que S. Athanase dit qu'on luy en apportoit,[c'est apparemment une pure faute de la traduction.]

p.461-477|Du Pin,t.3.p.195. 'On peut conter entre les ouvrages de Saint Antoine, la longue exhortation que S. Athanase en raporte dans sa vie, qui contient plusieurs instructions tres utiles, avec les autres paroles qu'on trouve de luy, tant dans cette vie, [qu'en beaucoup d'autres endroits.]

ART. XV.

ARTICLE XV.

Quelques eloges donnez à S. Antoine.

[PERSONNE n'ignore]'que Saint Athanase a cru employer utilement un temps aussi precieux que le sien"à écrire la vie de S. Antoine, & pour l'avantage qu'il trouvoit luy mesme dans le seul souvenir de ce Saint, & pour celui qu'il esperoit procurer à tous ceux qui embrassoient l'état monastique, dont la vie d'Antoine est, dit-il, un parfait modele.'Aussi Saint Gregoire de Nazianze dit qu'en décrivant les actions du divin Antoine, il a fait sous la forme d'une histoire la regle de la vie religieuse.'Cet ouvrage fut aussitost traduit en latin par Evagre[Prestre & depuis] Evesque d'Antioche;[& devint ainsi en peu de temps tres celebre dans toute l'Eglise, aussibien dans l'Occident que dans l'Orient.]

V. S. Athanase § 106. — Ath.v.Ant.p.451.a.b. — Naz.or.21.p.376.a. — Hier.v.ill.c.125.p.302.d.

'S. Augustin nous apprend luy mesme, que comme il hesitoit encore"à se convertir, un de ses amis nommé Potitien l'estant venu voir, luy parla de S. Antoine, dont le nom qui"estoit,dit-il, si celebre parmi ceux qui font profession de servir Dieu,luy avoit jusqu'alors esté inconnu, quoique les merveilles de Dieu dans ce Saint, fussent certifiées par des témoins irreprochables.'Potitien luy raporta ensuite comment deux personnes qui estoient à Treves à la Cour de l'Empereur, ayant rencontré en se promenant le livre de la vie de ce Saint, & en ayant lu quelques pages, en furent si touchez,qu'ils abandonnerent aussitost toutes choses, & se resolurent de vivre en solitude au lieu mesme où ils avoient trouvé ce livre.'Et ce recit ne contribua pas peu à la parfaite conversion de S. Augustin.

en l'an 386. — excellenter clarebat. — Aug.conf.l.8.c.6.p.61.1.a.b. — c.d|2.a. — c.7.p.61.2.a.

'S. Chrysostome cite aussi le livre de la vie de Saint Antoine, & exhorte tous ses auditeurs à le lire, pour y apprendre la veritable sagesse, par l'exemple du grand & du bienheureux Antoine, qui estoit dans la bouche & dans l'estime de tout le monde, qui dans un pays tel que l'Egypte, avoit presque egalé la gloire & la vertu des Apostres, qui paroissoit tout rempli de l'esprit de prophetie, qui avoit montré par son exemple ce que J. C. a commandé par ses preceptes, & qui estoit luy mesme une preuve admirable de la verité de nostre religion,[n'y ayant point de secte où l'on puisse trouver un aussi grand homme.]'Il s'étend encore beaucoup à relever par des eloges magnifiques la vie des solitai-

Chry.in Matt.h.8.p.97.c.d.e. — p.95-97.

res d'Egypte, dont S. Antoine avoit esté le pere & le fondateur.

Soz.l.1.c.13.p. 420-422. 'Sozomene fait un abregé de la vie de ce Saint, & un fort bel eloge de sa vertu, [qui est visiblement tiré de S. Athanase.]

Ephr.t.2.or.32. p.264.265. 'Nous avons divers passages de cette vie & divers eloges de S. Antoine dans les ouvrages qui portent le nom de Saint Ephrem.

or.3.p.225.2.b.c. 'L'auteur pour arrester le zele indiscret de ceux qu'on appelloit Pastres dans la Mesopotamie, les prie de jetter les yeux sur la vie de l'Abbé Antoine, où ils verront qu'il avoit suivi en toutes choses l'ordre qu'il avoit receu du Ciel, & qu'il estoit toujours demeuré dans les bornes de la discretion. Il recommande surtout le soin que ce Saint avoit de travailler des mains.

Eck.reg.p.84| Cotel.g.t.1.p. 350.a. 'On raporte qu'un solitaire ayant demandé à Dieu de voir tous les saints Peres, [un Ange] les luy montra tous dans une vision, hormis S. Antoine, dont il luy dit, Où est Dieu, là est Antoine. « On dit qu'il ne luy voulut pas faire voir ce Saint, tant pour le tenir dans l'humilité, que pour montrer l'eminente gloire où S. Antoine estoit elevé. [Mais ce n'est pas sur ces visions vraies ou fausses que l'estime que nous en devons faire est fondée.

Synese n'estant pas encore Evesque, & mesme connoissant encore assez peu la religion Chrétienne, ne laisse pas de témoigner une admiration extraordinaire pour Saint Antoine.]

Syn.dio.p.51.b. c. 'Il le compare avec ceux qu'il estimoit estre les plus grands genies de l'antiquité; & il ajoute: Si ceux dont je parle avoient le mesme « genie qu'Amon & qu'Antoine, nous ne demanderions point « qu'ils cultivassent leur esprit, & le rendissent capable par l'étude « des sciences, de contempler la verité, puisqu'ils pourroient se « contenter de la grandeur de leur ame, à qui ce seroit une mesme « chose d'entreprendre & d'executer. Que si je pouvois rencon- « trer une personne de cette nature, j'aurois pour elle du respect « & de la veneration presque comme pour une divinité: «

Nil.l.1.ep.232.p. 86. 'S. Nil l'appelle le divin flambeau de l'Egypte, qui avoit laissé à l'Eglise aprés sa mort le modele d'une vie parfaite.

ARTICLE XVI.

S. Hilarion vient voir la demeure de S. Antoine: De Sarmate, Amate, & Macaire ses disciples.

Hier.v.Hil.p. 243.244. [DIEU revela apparemment à S. Hilarion la mort de Saint Antoine aussitost qu'elle arriva.] 'Car "Aristenete, qui quelque temps auparavant estoit venue visiter S. Antoine avec V.Constance § 58.

Elpide son mari, fait Prefet d'Orient[en 361,]& avec trois enfans tout petits,'estant allée en Palestine dans le dessein de retourner encore le voir, & estant auparavant venue voir S. Hilarion, ce Saint luy dit en fondant en larmes, qu'il eust bien voulu aller aussi voir Saint Antoine, s'il n'eust point esté retenu comme en prison dans son monastere, ou si ce voyage eust pu estre utile; mais qu'il y avoit déja deux jours que le monde avoit esté privé d'un tel pere.'Il vint neanmoins[un an aprés]à la montagne où le Saint avoit demeuré, ayant voulu celebrer le jour de sa mort au lieu où il avoit fini sa vie, en y passant toute la nuit en prieres. 'Il voulut mesme coucher dans son petit lit, & il le baisoit comme si S. Antoine n'eust fait que de le quitter.

p.248.c. d. p.249.a.

'Il trouva en ce lieu deux des disciples du Saint, Isaac, & Pelusien, dont le premier avoit servi d'interprete à S. Antoine, [lorsqu'il vouloit parler à des Grecs.]'Ce furent eux qui luy montrerent tout ce qui pouvoit alors rester de S. Antoine.'Mais Hilarion les ayant priez de luy montrer le lieu de sa sepulture, ils le menerent à l'écart, & on ne sçait s'ils le luy montrerent ou non, à cause de la défense que Saint Antoine en avoit faite.[Il semble donc qu'Isaac & Pelusien fussent ceux qui habitoient alors sur cette montagne, & ceux mesmes qui avoient enterré S. Antoine. Mais comme cela n'est pas expressément marqué, puisqu'ils pouvoient se rencontrer par hazard sur la montagne lorsque S. Hilarion y arriva, & avoir appris des autres le lieu de sa sepulture, si toutefois ils le savoient, ce que S. Jerome ne dit pas; cela ne nous empesche point de croire que ce furent Amate & Macaire qui l'enterrerent, puisque Pallade le dit positivement.] 'S. Jerome mesme le dit d'Amate.

p.248.d. d|249.a. p.249.a. v.Paul.p.237.a.

'On remarque qu'aprés la mort de S. Antoine, le Ciel fut fermé en ces quartiers là durant trois ans; ce qui faisoit dire aux habitans que les elemens mesmes regrettoient la mort de ce Saint: & Dieu n'accorda de la pluie qu'aux prieres de S. Hilarion, auquel tout le peuple s'estoit adressé comme au successeur de S. Antoine. 'Le monastere mesme du Saint, où il demeuroit avec ses deux disciples, tomba l'an 357 entre les mains des Sarrazins, qui y tuerent Sarmate, dont S. Jerome dit sur l'an 356, que luy, Amate, & Macaire, estoient illustres entre les disciples de S. Antoine. 'S. Sidoine conte Sarmate, aussibien que S. Antoine, entre les solitaires les plus illustres par l'austerité de leur vie.[a]Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain au 11 d'octobre, comme un saint Martyr, disant qu'il fut tué pour J.C.[Et il est ordinaire de voir

v.Hil.p.249.a. chr|v.Paul.p.239.240. Sid.car.16.p.384. a Bar.11.oct.d.

mettre au rang des Martyrs les Saints qui ont esté tuez par les barbares, quoique souvent on ne voie pas qu'ils ayent esté tuez comme Chrétiens plutost que comme Romains.]

Hier.v.Paul.p. 237.2. 'Il paroist que Saint Jerome apprit d'Amate & de Macaire l'histoire de S. Paul ermite; & qu'ils vivoient encore tous deux lorsqu'il l'écrivit en latin vers l'an 390:["Quelques uns preten- V.la note 7. dent, quoiqu'avec peu de fondement, que l'un des deux en avoit Boll.17.jan.p. 111.§ 20. des auparavant fait une histoire en grec.]'On croit aussi que S. a Ath.v.Ant.p. p.451.d. Athanase parle d'Amate ou de Macaire,[a] lorsqu'il dit qu'il avoit appris une partie des actions de S. Antoine, d'un solitaire qui avoit demeuré longtemps avec luy, & qui luy donnoit souvent à laver les mains.

Boll.15.jan.p. 1006.§ 7. 'L'histoire d'un pretendu Postume, porte que Macaire aprés la mort de Saint Antoine, fut Superieur de cinq mille, ou selon d'autres, de cinquante mille solitaires; & que n'ayant tenu cette charge que peu de temps, il la laissa en mourant à ce Postume. 17.jan.p.111.§ 22. 'Bollandus dit que ces cinq mille moines estoient ceux du monastere de Pispir.["Mais toute cette histoire de Postume est trop V.S.Pacome note 26. improbable pour s'y arrester.

15.jan.p.1005. 1006. Nous ajouterons seulement ici,]'que Bollandus soutient qu'il ne faut pas confondre ce Macaire avec les deux grands Macaires d'Egypte & d'Alexandrie, qu'on fait aussi disciples de Saint Antoine, mais qui sont, dit-il, posterieurs à celui-ci. Il avoit en effet toujours esté auprés de S. Antoine depuis l'an 340 ou 341, ayant esté des auparavant solitaire, & ce semble mesme Superieur du monastere de Pispir, selon ce que nous avons vu ci-dessus. Ainsi il est difficile de croire qu'il n'ait pas embrassé la solitude avant les deux grands Macaires, dont le plus ancien qui est celui p.1005.§ 5. d'Egypte, ne se retira qu'en l'an 330, agé de 30 ans.'Il y a assez d'apparence que c'est ce Macaire de Pispir que les Latins ont voulu honorer le 2 de janvier, puisqu'Usuard & quelques autres le mettent en Thebaïde; ce qui ne convient ni à celui d'Egypte, ni à celui d'Alexandrie.

17.jan.p.111.§ 21. 'Pour Amate, on croit que c'est celui mesme que Rufin appelle Vit.P.l.2.c.13.p. 472.1|Lausf.c.64. p.1002.d.c. Ammon, [& qui selon ce qu'il en dit, estoit mort en 395.]'Rufin dit que c'estoit un homme saint, qui avoit esté disciple de Saint Antoine, & successeur de sa montagne, où il gouvernoit aprés luy un grand nombre de moines, qui demeuroient dans des Men.10.nov.p. 151. cavernes.'On lit dans les Ménées, que S. Mille Evesque de Perse & Martyr, passa deux ans avec Ammone disciple de S. Antoine. Vit.P.p.472.1. 'Rufin ajoute que le lieu où demeuroit Ammon estoit une monta-

tagne escarpée de tres difficile accés, dont le roc estoit si droit & si elevé qu'on ne pouvoit le regarder sans frayeur. [Il semble par là vouloir décrire la montagne où se retiroit S. Antoine:] & neanmoins il dit qu'elle commandoit sur le fleuve; [ce qu'on ne peut pas dire de cette montagne, qui estoit à 12 lieues du Nil;] 'au lieu que le monastere de Pispir estoit sur le bord de cette riviere. [Il faut donc dire qu'il estoit sur une montagne dont le pié bordoit le Nil.] 'Cet Ammon est appellé Ammonas dans la traduction greque de Rufin. 'Les Grecs celebrent le 26 de janvier un Saint de ce nom. [Mais il y en a plusieurs parmi les seuls anacoretes.] Lauf.c.25.p.937.c. c.74.p.1002.c. Men.p.450.

ARTICLE XVII.

De Pityrion, & des autres disciples de S. Antoine.

'PITYRION qui fut le successeur de cet Ammon, avoit aussi esté disciple de S. Antoine, & puis d'Ammon. Rufin, ["ou Petrone au nom duquel nous croyons que Rufin parle dans les vies des solitaires,] vit ce Pityrion en revenant de la Thebaïde, [c'est à dire en l'an 395, ou peu aprés;] & il en parle "fort avantageusement. 'Sozomene met un Pityrion entre les solitaires d'Egypte qui vivoient sous Constance, & il ajoute qu'il demeuroit dans la Thebaïde. 'Socrate parle d'un solitaire nommé Petire, qui savoit, dit-il, beaucoup de theoremes naturels, [c'est à dire ce semble, qu'il faisoit beaucoup de reflexions & de moralitez sur des choses de la nature. Il disoit ces theoremes à ceux qui le venoient voir, tantost l'un, tantost l'autre, & à chaque theoreme il se mettoit en priere.

V.S.Petrone de Boulogne. &c. Vit.P.l.2.c.13.p.472.1|Lauf.c.74.p.1002. Soz.l.3.c.14.p.516.b. Socr.l.4.c.23.p.234.c.

[C'est encore apparemment le mesme] 'que le saint & grand Piteron ou Pyotere, qui estoit un homme illustre entre les Peres [des deserts,] ayant vieilli dans les austeritez de la penitence. 'Car quoiqu'il soit appellé anacorete, [cela n'empesche pas qu'il ne gouvernast des solitaires, comme avoit fait Saint Antoine.] Il demeuroit à Porphyrite, [qui pouvoit estre le nom du canton où estoit la montagne de Saint Antoine, ou du lieu particulier où Piteron faisoit alors sa retraite avant que de demeurer à Pispir.] 'Ce fut de là que Dieu l'envoya au monastere des Religieuses de Tabenne, pour y faire connoistre la vertu d'une sainte fille nommée "Isidore, qui y passoit pour folle & pour possedée.

Lauf.c.42.p.959.c.d|Vit.P.l.5.c.19.p.639. Lauf.p.959.c. c.41.42.p.958-960. V.S.Theodore de Tabenne.

'L'Abbé Pityrion disciple de S. Antoine, disoit que celui qui vouloit chasser les demons [des possedez,] n'avoit qu'à surmonter Cotel.g.t.1.p.645.

les vices qui appartenoient à ces demons: & que celui par exemple qui s'estoit rendu maistre de sa colere, n'avoit point de peine à chasser le demon de la colere.

Boll. 17. jan. § 15. p. 162.

'Il est parlé dans l'histoire de S. Jean l'Aumosnier, d'un Anastase qui gouvernoit vers l'an 614 la montagne de S. Antoine.

Ruf. l. 11. c. 8. p. 181. 2.

'Rufin dit qu'il a receu la benediction de Pemen & de Joseph, qui demeuroient à Pispir, qu'on appelloit la montagne de Saint Antoine. [Il peut avoir esté en ces quartiers là vers l'an 375. Nous avons vu ci-dessus]'que S. Antoine avoit approuvé l'humilité de l'Abbé Joseph qui l'estoit venu voir avec d'autres.[a] Il eut aussi quelque entretien avec l'Abbé Pasteur[ou Pemen,"qu'on juge par là & par Rufin, estre different de Pemen dont le nom est tres celebre dans l'histoire des solitaires, & qui a vécu jusque vers le milieu du V. siecle.

l. 5. c. 15. § 4. p. 620.
a § 2.
V. S. Pemen note 1.

S. Antoine ne laissa pas seulement des disciples & des heritiers de sa vertu sur la montagne de Pispir,]'il en eut plusieurs autres, & de tres illustres, qui eclaterent par leur vertu dans l'Egypte, dans la Libye, dans la Syrie, dans l'Arabie, dans la Palestine. Chacun d'eux s'efforça d'imiter dans le pays où il se trouvoit, la mesme vie & la mesme vertu qu'il avoit apprise d'Antoine, de l'enseigner aux autres,'& de montrer à tout le monde le chemin de cette divine philosophie. Ils se rendirent en effet si considerables, que l'on se donnoit volontiers la peine de parcourir les villes & les provinces pour chercher ceux qu'Antoine avoit instruits, ou ceux qui leur avoient succedé. Mais si d'une part leur vertu les faisoit rechercher, elle les cachoit de l'autre, & faisoit qu'on les trouvoit difficilement. Car ces grands hommes prenoient plus de peine à demeurer inconnus, que ceux d'aujourd'hui n'en prennent, dit Sozomene, pour se produire & se rendre illustres dans le monde, afin de satisfaire l'enflure de leur vanité.

Soz. l. 1. c. 13. p. 421. b.
c.

d.

'S. Paul surnommé le Simple fut l'un des plus celebres, [comme nous le verrons dans l'histoire particuliere que nous allons faire de luy, & qu'on peut appeller une partie de celle de S. Antoine,] 'On met encore en ce rang les deux [grands] Macaires, Heraclide, Pambon, Isidore,[b] Crone, Origene qui edifioit & enflammoit tout le monde, quand il raportoit les vertus de l'homme de Dieu son excellent maistre;[c] Pior,[d] le grand Nisteron qui est appellé son ami,[e] & Hierax, [qui ont tous esté celebres entre les Peres du desert, comme nous le pourrons voir autrepart de chacun d'eux en particulier. S. Hilarion qui a fondé les premiers monasteres dans la Palestine, avoit aussi, comme nous avons dit, receu les

Ruf. l. 11. c. 4. p. 178. 2 | Soz. l. 6. c. 20. p. 662. d.
b Vit. P. l. 2. c. 25. 26. p. 479. 1.
c l. 3. c. 31. p. 501. 2
d Cotel. g. t. 1. p. 55. b.
e Pall. dial. c. 17. p. 156.

V. 56. premieres instructions de S. Antoine. Nous avons"encore vu] 'qu'il avoit auprés de sa montagne un Paphnuce moine qui avoit Ath.v.Ant.p. confessé le nom de J.C:[& on croit que c'est celui mesme qui 485.c. ayant esté fait Evesque dans la haute Thebaïde, parut avec tant d'eclat au Concile de Nicée en 325, & à celui de Tyr en 335.

Ce Saint peut donc servir à verifier ce qu'on dit à la louange de S. Antoine & des solitaires d'Egypte,]'que Saint Alexandre ad Dra.t.1.p. Evesque d'Alexandrie,[& S. Athanase,]en choisirent plusieurs 957.c|ap.1.p. pour les elever à l'episcopat, où ils firent paroistre leur vertu 693.b. V. S. Athanase § 79. aussibien que dans la retraite;"& il y en eut beaucoup qui acquirent le titre de Confesseurs l'année mesme que Saint Antoine mourut, ayant mieux aimé s'enfuir ou estre envoyez en exil, que d'abandonner la divinité de J.C, & l'innocence de S. Athanase.

[Il faut mettre en ce rang]'Ammone Evesque de Pacnemune de Ant.p.580. & d'Elearquie en Egypte, qui fut banni sous Constance, & qui b.c. assista sous Julien au grand Concile d'Alexandrie,[si l'on veut que ce soit le mesme]'qu'Ammonas, qui voulant venir trouver Cotel.p.385.a; &c. S. Antoine, apprit"par miracle le chemin de sa caverne selon les termes de l'historien,'sceut de luy que Dieu luy feroit faire un b. grand progrés dans sa crainte,'& fut enfin elevé à l'episcopat, où c. V. les Ariens § 124. il se conduisit avec beaucoup de pieté.["Ammone fut encore un des onze Evesques d'Egypte que Valens relegua à Diocesarée en Palestine vers l'an 374.]'L'Evesque Ammonas avoit passé 14 ans p.385.b. en Sceté à demander à Dieu jour & nuit qu'il luy fist la grace de surmonter la colere.

'Un frere ayant prié l'Abbé Ammon de luy dire quelque parole b. » d'edification, ce vieillard luy dit: Allez, faites que vos pensées » soient toujours dans l'état de celles d'un criminel qui est en » prison, qui demande à tout le monde où est le juge, quand il doit » venir, & qui gemit dans l'apprehension de souffrir les peines qu'il » a meritées. Car le solitaire doit de mesme apprehender pour ses » pechez, & en se mettant en colere contre luy mesme, dire en son » cœur: Miserable que je suis, que ferai-je quand il me faudra » paroistre devant le tribunal de JESUS CHRIST? Et comment » luy rendrai-je raison de mes actions? Que si vous vous entretenez » toujours de ces pensées, vous pourrez operer vostre salut.

'Un ancien Pere raportoit qu'un solitaire fort agé, & qui b. travailloit avec soin dans sa cellule, estant allé trouver l'Abbé Ammonas, couvert d'une natte de palmier,(car il ne portoit point autre chose,) Ammonas luy dit que cette singularité ne luy » pouvoit servir de rien. Ce solitaire luy dit ensuite: J'ay trois

pensées qui m'importunent, l'une de me retirer quelquepart « dans le desert separé de tout le monde, l'autre de m'en aller en « un pays étranger où personne ne me connoisse, & la troisieme de « m'enfermer dans ma cellule pour ne voir personne, & de ne « manger que de deux jours l'un. Ammonas luy répondit : Il ne « vous est pas utile de rien faire de tout cela ; demeurez plutost « en repos dans vostre cellule ; mangez tous les jours un peu ; & « ayez toujours dans le cœur la parole que dit le publicain dans « l'Evangile : Vous pourrez vous sauver en vivant de cette maniere. «

b. 'L'Abbé Pasteur ou Pemen citoit cette parole de l'Abbé Ammon ou Ammonas sur la discretion : Un homme portera toute sa « vie une coignée, [se donnera bien de la peine pour couper un « arbre,] & ne le pourra mettre à bas : un autre qui saura l'art & la « maniere de couper, abatra l'arbre en peu de coups. «

p.386-387. 'On en dit encore beaucoup d'autres choses, [qui suffiroient pour en faire une histoire particuliere.]

Ephr.p.383.386.1.c. 'Nous avons dans Saint Ephrem un discours attribué par les manuscrits à l'Abbé Ammon ou Ammonas d'Egypte.

p.385.2.c.d. 'Vossius le donne à S. Amon de Nitrie.

Cotel.p.386.b.c. 'Le titre d'Abbé qu'on a continué de donner à Ammonas depuis son episcopat, [ne seroit pas une raison pour croire qu'il fust d'un autre.]

p.586.b. 'Saint Pemen avoit esté instruit [en Sceté] par l'Abbé Ammonas,

p.603.c|615.2. '& il en citoit quelques paroles : [Mais cet Ammonas est sans doute plus jeune que l'Evesque de Pacnemune.]

SAINT PAUL,
SURNOMMÉ LE SIMPLE.

Soz.l.1.c.13.p.422.d. a Lauf.c.28.p.946.2. b p.941.c.

'L'UN des plus illustres disciples de S. Antoine, a esté S. Paul surnommé le Simple[a] par tous les solitaires,[b] à cause que naturellement il estoit extremement simple, & "exemt de toute malice. (ἄκακος)

Vit.P.l.1.p.374.2. 'Il est appellé dans la vie de Ste Thaïs, "le premier ou le plus ancien disciple de Saint Antoine. (major.)

Lauf.p.941.c. 'Pallade qui en parle le plus amplement, en avoit appris l'histoire de la bouche d'Hierax & de Crone [disciples de Saint Antoine,] & de beaucoup d'autres [anciens] solitaires.

c|Soz.p.422.d. 'C'estoit un paysan & un

un laboureur, qui avoit une femme'& des enfans, & qui estoit déja agé d'environ soixante ans lorsqu'il embrassa la vie solitaire. Lauf.p.942.a.b.

[L'occasion de sa retraite fut fort extraordinaire.]'Sa femme qui avoit autant de beauté exterieure qu'elle en avoit peu dans l'ame,'s'abandonnoit depuis longtemps à un adultere, sans qu'il en sceust rien: Mais enfin estant un jour allé à la campagne, & rentrant tout d'un coup chez luy, par une providence toute particuliere de Dieu, qui vouloit luy faire faire son salut,'il les surprit tous deux dans leur crime.[a]Et alors avec un souris"mélé » d'indignation; Bon, bon, leur dit-il, voilà qui est bien. Je vous » assure que je ne m'en soucie guere, & je vous proteste par J.C. » que je ne la reprendrai jamais. Allez, je vous cede & la femme & » & ses enfans; car pour moy je m'en vas me rendre moine.

p.941.c|Soz. Lauf.p.941.942. p.942.a|Soz. Ruf.v.P.c.31.p. 483.1. a Lauf|Soz.

σεμνόν.

'Aussitost sans en rien dire à personne, il sortit de sa maison, [b]& ayant l'esprit accablé d'affliction, il s'en alla dans le desert, où aprés avoir erré deça & delà sans savoir où il alloit,[c]durant"huit jours,'il arriva au lieu où demeuroit S. Antoine; soit à dessein, comme Pallade & Sozomene semblent l'avoir cru; soit par hazard, comme le pretend Rufin, en ajoutant que la rencontre de ce lieu luy servit comme d'instruction & de conseil pour le determiner à ce qu'il avoit à faire.

Lauf|Ruf.p. 483.1. b Ruf.p.483.1. c Lauf.p.942.a. a|Ruf|Soz.

τὰς ὀκτὼ ἡμέρας.

'Il frapa donc à la porte du Saint, & luy témoigna la resolution où il estoit de se rendre solitaire.[d]Pallade raporte amplement les difficultez que fit Saint Antoine pour le recevoir, & la maniere extremement rude dont il le traita durant quelques jours, [de quoy Rufin ne dit presque rien.] Il ne le faisoit pas simplement pour eprouver son obeïssance & sa patience, mais pour l'obliger effectivement ou à se retirer dans une communauté de Religieux, 'surquoi un ancien auteur fait une assez belle reflexion; [e]ou mesme à s'en aller gagner sa vie dans un village, plutost que d'entreprendre de vivre dans le desert, de quoy il ne le jugeoit pas capable à cause de sa vieillesse. Paul receut toutes ces epreuves avec une vertu non de novice, mais d'un homme tres parfait; '& ne se dementit jamais, mais fit toujours paroistre une douceur & une patience d'autant plus surprenante, qu'on la pouvoit moins attendre d'un homme si agé, & qui n'avoit aucune experience de cette nouvelle maniere de vivre.'De sorte que le grand Antoine voyant qu'il avoit pratiqué avec une exactitude & un courage extraordinaire, toutes les austeritez dont il luy avoit pu donner l'exemple,('car il en fit mesme exprés plus qu'il n'en avoit jamais fait,)'& reconnoissant quelle estoit sa simplicité, [f]il luy

Lauf.c.28.p.942. a. d b-944.a. Eck.reg.p.70. 71. e Lauf.p.942-944. Soz.l.1.c.13.p. 422.423. Lauf.p.944.c. p.942.c. Ruf.p.483.1. f Lauf.p.944.c.

dit enfin, Mon frere, si vous pouvez vivre tous les jours comme «
vous avez fait ces jours-ci, je veux bien que vous demeuriez avec «
moy. Paul luy répondit, Je ne sçay pas si vous avez quelque chose «
de plus difficile à me dire ; mais pour tout ce que je vous ay vu «
faire jusqu'à present, je n'ay pas de peine à le pratiquer. Alors le «
Saint ajouta, Vous voilà devenu moine au nom du Seigneur. «

Ruf.p.483.2. 'Il ne manqua point aussi à l'instruire de toutes choses, & à luy montrer de quelle sorte il devoit adoucir par le travail des mains la peine de la solitude, en occupant ses doits à un ouvrage materiel & terrestre, & en elevant en mesme temps ses pensées & son esprit vers Dieu pour accomplir ce qui luy est agreable. Il luy ordonna aussi de ne manger que le soir, & de ne se rassasier jamais entierement, principalement pour ce qui est du boire, assurant que la grande quantité d'eau ne nous fait pas moins de tort par les images qu'elle cause dans l'esprit, que le vin en augmentant par sa chaleur celle du corps.

Ibid. 'Saint Antoine le voulant fortifier encore davantage dans l'obeïssance, luy commandoit fort souvent plusieurs choses qui n'estoient ni selon la raison, ni selon l'usage ordinaire, afin d'eprouver jusqu'à quel point son esprit estoit porté à cette vertu. Car il luy ordonna une fois de tirer durant tout le jour de l'eau d'un puits, & de la repandre à terre, de défaire des paniers, & puis de les refaire ; de decoudre son habit, & puis le recoudre, & de le decoudre encore ensuite. Laus.p.944.b. 'Une fois qu'on luy avoit apporté un pot de terre plein de miel, il dit à Paul de casser le pot, & de laisser repandre le miel, & puis il le luy fit ramasser avec une coquille, en luy recommandant de prendre bien garde de n'y méler aucune ordure. Ruf.p.483.484. 'On dit qu'il l'exerçoit de la sorte en plusieurs choses pour luy apprendre à ne trouver rien à redire en ce qu'il luy commandoit, quoiqu'il fust sans apparence : De sorte qu'estant ainsi formé à une entiere obeïssance, il arriva bientost à une grande perfection ; & S. Antoine le proposoit aux autres comme un modele de ce chemin si seur & si abregé.

vit. P.c.31.p.483.2. 'Quelques solitaires qui estoient de grands personnages & tres parfaits, estant un jour venus voir S. Antoine, & Paul s'y estant rencontré avec eux, on vint à parler de choses fort relevées & fort mystiques, & à entrer dans un grand discours sur le sujet des Prophetes & du Sauveur : Surquoi Paul avec sa simplicité ordinaire, demanda si J.C. avoit esté avant les Prophetes, ou les Prophetes avant J.C, S. Antoine rougissant quasi de honte d'une demande si peu raisonnable, luy commanda avec un signe de teste

plein de douceur, ainsi qu'il avoit accoutumé d'en user avec les plus simples, de s'en aller & de se taire. Luy qui s'estoit proposé d'observer comme un commandement de Dieu tout ce que luy diroit le Saint, se retira dans sa cellule; & comme s'il en eust
NOTE I. receu un ordre absolu,'il resolut de demeurer dans le silence sans ouvrir seulement la bouche. Saint Antoine ayant appris qu'il ne parloit plus dutout, s'étonna de cette observance qu'il ne luy avoit pas enjointe; surquoi luy ayant ordonné de parler, & luy
» ayant demandé pourquoi il se taisoit ainsi, il luy répondit: Mon
» Pere, c'est parceque vous m'avez dit que je m'en allasse, & que je
» me tusse. Saint Antoine fort étonné de voir qu'il observoit si ponctuellement une parole qu'il avoit dite sans dessein, dit aux
» autres Peres; En verité celui-ci nous condanne tous. Car au lieu
» que nous n'ecoutons pas Dieu qui nous parle du haut du ciel,
» vous voyez de quelle sorte il observe la moindre parole qui sort
» de ma bouche.

'Saint Antoine s'estant pleinement assuré par toutes sortes d'epreuves, de la perfection & de la sincerité toute entiere avec laquelle Paul taschoit de pratiquer la vertu, & de se rendre agreable à J.C,'& l'ayant pleinement instruit de la maniere dont il se devoit conduire en toutes choses;'aprés quelques mois [qu'il l'eut retenu auprés de luy,]il luy bastit par un mouvement de la grace une cellule'à trois ou quatre milles de la sienne, où il l'envoya demeurer pour pratiquer ce qu'il luy avoit appris;'en
» luy disant: Vous voilà devenu moine par le secours de la puissance
» de J.C. Demeurez donc maintenant en vostre particulier, afin
» que vous appreniez à combatre contre les demons, parceque ces
» combats continuels qui se rencontrent dans la solitude, nous
» obligent à une oraison continuelle, qui est un grand point pour
» obtenir la perfection.'Ainsi en luy rendant le témoignage que meritoit sa haute vertu, il luy permit de demeurer seul, le considerant comme un homme parfait, & qui n'avoit plus besoin de maistre.'Il le venoit souvent visiter dans sa solitude, & il recevoit une grande satisfaction de ce qu'il le trouvoit toujours occupé à executer avec soin & avec une entiere application d'esprit ce qu'il luy avoit ordonné de faire.

'A peine S. Paul eut-il passé un an dans sa retraite & dans cette pratique exacte de la vertu la plus eminente; que Dieu'pour confirmer l'estime que S. Antoine faisoit de luy,'& pour recompenser sa simplicité & son obeïssance, luy donna une grace tres puissante pour chasser toutes sortes de demons, & guerir les

Lauf.c.28.p.944.d. Ruf.p.483.2. Lauf.p.944.d. d|Ruf.p.483.2. Lauf.p.944.d. Eck.reg.p.72. Soz.l.1.c.13.p.423.a. Ruf.p.483.2. Lauf.p.944.c. Soz.p.423.a. Ruf.p.484.1| Lauf.p.944.c.

Soz.p.423.a. maladies les plus incurables.'Ainsi il devint en peu de temps
a, Ruf.p.484.1. tres celebre par ses œuvres[miraculeuses,]'jusque là qu'il faisoit de beaucoup plus grands prodiges, & en beaucoup plus grand
Soz.p.423.a. nombre que S. Antoine mesme,'au moins pour ce qui estoit de tourmenter & de chasser les demons.

Ruf.p.484.1. 'Cette multitude de miracles estant cause que plusieurs personnes venoient de tous costez à luy pour estre gueris, S. Antoine qui craignoit que l'importunité qu'il en recevoit, ne le fist fuir, luy dit de demeurer dans le plus profond du desert, où il estoit fort difficile d'aller; en sorte que Saint Antoine[qui estoit moins avancé,]recevoit ceux qui venoient; & quand il se rencontroit des personnes qu'il ne pouvoit pas guerir, il les envoyoit à Paul, persuadé que cet homme si simple avoit receu de Dieu en cela une grace plus étendue que la sienne, & Paul ne manquoit point de les guerir.

Lauf.p.944.c. 'Un jour donc on amena au bienheureux Antoine un jeune homme possedé d'un des principaux & des plus méchans demons, furieux audelà de tout ce qu'on en peut dire, jusqu'à proferer des
Ruf.p.484.1. blasphemes contre le ciel,'& si enragé qu'il dechiroit comme
Lauf.p.944.945. un chien tous ceux qui l'osoient approcher.'Des que le grand Antoine eut consideré ce jeune homme, il dit à ceux qui le luy amenoient: Ce n'est pas à moy à le guerir; car je n'ay pas encore « receu le pouvoir de commander au premier ordre des demons « dont celui-ci est; cela appartient à la grace que Paul le Simple « a receue. En mesme temps il s'en alla avec eux trouver Paul, & il « luy dit, Mon Pere Paul, chassez un peu le demon du corps de cet « homme, & guerissez le, afin qu'il s'en retourne chez luy, & qu'il « glorifie le Seigneur. Mais vous, mon Pere, luy dit Paul. Je n'ay « pas le loisir, repartit Antoine, & j'ay autre chose à faire. Ainsi il « laissa le possedé entre les mains de Paul, & s'en retourna en sa cellule.

p.945.a. 'Ce vieillard vraiement simple, s'estant donc levé, & ayant adressé à Dieu une priere tres ardente & tres efficace, il appella
b. le possedé, & dit au demon:'L'Abbé Antoine a commandé que « tu sortes de cet homme, afin que quand il se portera bien, il glo- « rifie le Seigneur. Le demon répondit avec insulte: Je ne sors pas « ainsi, pauvre bon homme de radoteur. Paul prit donc sa peau de « brebi, & en donnant sur le dos du possedé, il dit encore au demon; Sors donc, puisque l'Abbé Antoine l'a dit. Surquoi le demon « commençant à injurier S. Antoine aussibien que Paul: A qui « en ont donc, dit-il, ces vieux gourmans, ces paresseux, ces gents «

» qu'on ne ſauroit raſſaſier? Pourquoi ne vous contentez vous pas
» d'eſtre maiſtres chez vous? Qu'avez vous à deméler avec nous?
» Eſt-ce qu'il faut que vous étendiez juſque ſur nous voſtre tyran-
» nie ?'Tu ſortiras pourtant, luy dit Paul, ou je m'en vas le dire à c.
» JESUS CHRIST. Oui je te proteſte au nom de JESUS, que ſi tu ne
» ſors de cet homme, je m'en vas tout à l'heure m'en plaindre à
» J. C, & aſſurément il te traitera comme tu le merites. Le demon
eut encore l'inſolence de blaſphemer juſque contre J. C. meſme, en criant qu'il ne ſortiroit pas pour cela.

'Alors Paul tout en colere contre cet eſprit impur, ſortit de ſa cellule en plein midi, & alla s'expoſer aux ardeurs du ſoleil, qui ſont ſi exceſſives en Egypte, ſurtout dans ces quartiers là, qu'elles ne cedent de guere aux flammes de la fournaiſe de Babylone. Cette veritable colonne du ciel [demeura donc debout en priere ſur une roche qui eſtoit au haut de la montagne, auſſi inſenſible à toute l'ardeur du ſoleil que ſi c'euſt eſté une colonne de pierre:'Et voyant que ſes oraiſons avoient juſques alors eſté inutiles, il dit, comme un enfant qui ſe depite, dans l'extreme
» confiance en Dieu que ſa ſimplicité luy donnoit: JESUS CHRIST
» qui avez eſté crucifié ſous Ponce Pilate, je proteſte devant vous,
» que je ne deſcendrai point de cette roche, & que je ne boirai ni
» ne mangerai 'd'aujourd'hui,[a]mais que je me laiſſerai ici mourir
» de faim, ſi vous ne m'ecoutez tout à cette heure, ſi vous ne chaſſez
» ce demon, & ſi vous ne delivrez cet homme de l'eſprit qui le
» tourmente.

c. || Ruf. vit. P. p. 484. I.

Ruf. p. 484. I.

a Lauſ. p. 945. d.

'Auſſitoſt, comme ſi Dieu euſt eu peur de faſcher une perſonne qu'il aimoit avec tendreſſe, & qui luy eſtoit ſi chere, il obtint l'effet de ſa priere;'& cet homme ſi ſimple, mais en meſme temps ſi humble & ſi pur, n'avoit pas encore ceſſé de parler, qu'on entendit le demon qui crioit dans la cellule du Saint, [où le
» poſſedé eſtoit demeuré,] Je m'en vas, je m'en vas, je m'en vas; on
» me chaſſe par force & par violence; je quitte cet homme, & je
» n'en approcherai jamais. L'humilité & la ſimplicité de Paul me
» contraint de ſortir & de m'enfuir, & je ne ſçay où aller. Il ſortit
en effet à l'heure meſme, & prit la figure d'un dragon long de 70 coudées, qui s'en alla, en ſe trainant, à la mer Rouge.'C'eſt ainſi que Paul verifia ce que dit l'Eſprit de Dieu dans le Prophete:
» Sur qui jetterai-je les yeux, ſinon ſur l'humble [& le pauvre,]
» qui demeure dans la paix, & qui tremble à ma parole ? Car on
remarque que les moindres demons ſont chaſſez par les grands hommes qui ont une foy eminente, & que les premiers demons ne

Ruf. p. 484. I.

Lauſ. c. 28. p. 945. d. c.

c | 946. a.

p.946.a. cedent qu'à ceux qui excellent en humilité.' Voilà, dit Pallade, les merveilles qu'a operées cet homme si humble : mais il y en a un grand nombre d'autres plus étonnantes encore, [qui n'ont point esté écrites.]

Ruf. vit. P. l. 3. c. 167. p. 525 | 5. c. 18. § 20 p. 639 | 7. c. 23. § 2. p. 676 | Cotel. g. t. 1. p. 651. 652. 'Ce Saint avoit encore cette grace particuliere, que lorsqu'il consideroit ceux qui entroient dans l'eglise, il voyoit aussi clairement que les autres voient le visage, quelle estoit la disposition de leur esprit, & si leurs pensées estoient bonnes ou mauvaises. Il voyoit aussi leurs Anges. Il racontoit donc qu'estant venu un jour en un monastere pour y visiter & instruire les freres, aprés qu'ils se furent consolez ensemble à l'ordinaire, ils allerent à l'eglise pour y celebrer la Messe. Alors considerant ceux qui entroient, il leur vit à tous, [de l'œil de l'esprit,] un visage clair & lumineux, le cœur plein de joie, & leurs Anges qui témoignoient aussi se rejouir de leur bonne disposition. Il en vit un neanmoins qui avoit le corps tout noir, & comme couvert d'un nuage sombre, des demons qui le tenoient de part & d'autre pour le tirer à eux, & qui luy mettoient une bride au nez ; & son Ange qui le suivoit de loin tout triste & tout abatu.

Cotel. p. 653. c. &c. 'Paul à ce spectacle se mit à pleurer amerement l'état de ce miserable, & à fraper sa poitrine, demeurant auprés de l'eglise sans y entrer. Les autres vieillars qui le virent, ne pouvant juger quelle estoit la cause de tant de larmes & de cette tristesse qu'ils n'avoient pas remarquée en luy auparavant, craignirent qu'ils n'eussent fait quelque faute que Dieu luy eust decouverte. Ils le prierent donc de ne la leur point cacher ; ou [si ce n'estoit pas cela,] de vouloir entrer avec eux pour la Messe : mais il ne voulut ni entrer, [ni rien dire ;] & il demeura là, prosterné en terre, à pleurer celui dont il avoit vu le malheur.

p. 654. a. b. &c. 'L'assemblée estant finie, & les assistans sortant de l'eglise, Paul les considera encore tous, pour voir s'il n'y avoit point de changement ; & alors celui qu'il avoit vu en un état si deplorable, parut avec un visage fort gay, le corps tout blanc, les demons qui le suivoient de loin, & son Ange au contraire qui se tenant auprés de luy témoignoit une joie & un contentement extreme. Alors Paul se leva tout ravi, & benissant Dieu, il s'écria ; O bonté ! ô « misericorde ineffable de nostre Dieu ! O que sa compassion est « infinie ! ô que son amour est sans bornes ! Il courut en mesme « temps, & monta sur un endroit plus elevé, où il dit à haute voix ; Venez, voyez les œuvres de Dieu ; voyez combien elles sont « terribles, combien elles sont merveilleuses. Venez voir comment «

» il veut que tous les hommes soient sauvez, & qu'ils viennent à la
» connoissance de la verité. Venez; Adorons le Seigneur, prosternons
» nous devant luy, & luy disons; C'est vous seul qui pouvez
» remettre les pechez.

'Tout le monde estant accouru pour savoir ce que c'estoit, il leur raporta ce que Dieu luy avoit fait connoistre, & pria celui en qui il avoit vu un tel changement, de luy dire quelle en avoit esté la cause, & quelles estoient ses pensées & ses actions. Alors cet homme ne pouvant pas desavouer la verité, dit tout haut devant tout le monde, qu'il avoit esté engagé jusqu'alors dans le peché de fornication; mais qu'estant venu à l'eglise, & ayant entendu lire un endroit d'Isaïe, où Dieu promet d'effacer les pechez de » ceux qui se convertiroient veritablement: Je me suis, dit-il, senti » touché tres vivement; Je suis rentré en moy mesme, & gemissant » en mon cœur, j'ay dit à J.C: Mon Dieu qui estes venu en ce » monde pour sauver les pecheurs, & qui nous avez fait par vostre » Prophete les promesses que je viens d'entendre, faites-en voir » l'effet en moy, quelque pecheur & quelque indigne que je sois » de vostre grace. Car des cette heure je vous promets & je vous » proteste de tout mon cœur, que je ne retomberai plus dans ce » peché, que je renonce à toutes sortes d'iniquitez, & que je veux » vous servir desormais avec une conscience pure. Recevez donc » presentement, Seigneur, un pecheur qui fait penitence, qui vous » adore, qui vous conjure de luy pardonner, & qui renonce absolument » au peché.'Alors tous les assistans rendirent graces à Dieu à haute voix de sa misericorde & de sa sagesse infinie, & conclurent qu'aucun pecheur ne pouvoit avoir sujet de desesperer de son salut, puisque Dieu reçoit avec tant de bonté ceux qui recourent à luy, & qui purgent leurs pechez passez par la penitence; qu'au lieu d'exiger d'eux les peines qu'ils meritent, il leur promet & leur accorde de tres grands biens.

c|655.&c.

p.656.&c.

V. son titre. 'Un saint solitaire nommé "Paphnuce, ayant converti une celebre courtisane nommée Thaïs; au bout de trois ans qu'il l'eut tenu enfermée pour faire penitence, il vint trouver Saint Antoine pour savoir si Dieu luy avoit remis ses pechez. Estant arrivé auprés de luy, & luy ayant dit en détail une histoire si merveilleuse, S. Antoine assembla ses disciples, & leur ordonna à tous de passer toute la nuit separément en oraison, pour voir si Dieu ne reveleroit point à quelqu'un d'eux ce que Paphnuce desiroit savoir. S'estant donc retiré en particulier, & priant sans discontinuation, Paul l'un des disciples de S. Antoine, vit dans le

Vit.P.l.1.p.374. 2.

ciel un lit superbe gardé par trois vierges dont le visage estoit tout resplendissant de lumiere. Surquoi s'estant écrié : Une si grande « faveur ne peut estre faite qu'à mon Pere Antoine; il entendit une « voix qui luy dit, Elle n'est point faite à ton Pere Antoine, mais à « Thaïs la courtisane. Paul ayant raporté cette vision, Paphnuce « reconnut que Dieu estoit satisfait de la penitence de Thaïs, qui

Bar. 8. oct. peu de temps aprés alla se reposer en paix,'& elle est honorée par l'Eglise le 8 d'octobre, au nombre des plus saintes & des plus illustres penitentes.

Cotel. p. 351. a. ["Nous avons vu sur l'histoire de S. Antoine,]'ce que S. Paul luy dit lorsque l'Empereur Constance écrivit à ce Saint, pour le prier de venir à Constantinople. [Si ce fait est veritable, il faut dire que S. Paul n'est mort qu'aprés l'an 338, à la fin duquel Constance devint maistre de Constantinople. Il a neanmoins esté presque toujours à Antioche, où il luy eust esté plus aisé de faire venir Saint Antoine, si l'on peut presumer qu'un Prince si attaché aux Ariens, se soit mis en peine de voir un Saint qui se declaroit hautement contre eux. Hors cela, on ne peut rien dire du temps où S. Paul est mort, sinon qu'il a esté contemporain de S. Antoine, & qu'il vivoit vers le temps de Constantin.]'Crone qui est l'un des anciens Peres sur le raport desquels Pallade en a fait l'histoire,'ayant esté voir S. Antoine dans sa jeunesse, ["avant l'an 330, il y a apparence que c'est là qu'il avoit appris ce qu'il racontoit à Pallade vers l'an 392, & qu'ainsi Saint Paul estoit déja fort celebre dés l'an 330. On ne dit point s'il a vécu longtemps dans la solitude.]

V. S. Antoine § 8.

Lauf. c. 28. p. 941. c.

c. 25. p. 937. b. c.

V. Crone.

Men. p. 50-53. Boll. 7. mars, p. 645. § 2. 'Les Grecs font sa feste le settieme de mars ; [en quoy ils ont esté suivis par Baronius dans le martyrologe Romain.]'Quelques autres Latins des derniers temps la mettent en d'autres jours. [Les Grecs en font une longue histoire tirée de Pallade.]

SAINT AMON,
FONDATEUR
DES SOLITAIRES DE NITRIE.

ARTICLE PREMIER.

Saint Amon vit avec sa femme dans la virginité, puis se retire à Nitrie.

ENTRE les plus illustres habitans des deserts, & qui ont esté ou les premiers auteurs ou les principaux propagateurs de la vie sainte des solitaires, l'histoire ecclesiastique celebre avec honneur la memoire"d'Amon ou Ammon, ce Saint veritablement aimé de Dieu,'qui persevera jusqu'à sa vieillesse dans les exercices de la penitence,[a] & qui habita le premier dans la solitude de Nitrie, où il donna le commencement à ces monasteres[si celebres dans l'Eglise par les grands hommes qu'ils ont portez.]

Note 1.

Socr.l.4.c.23.p. 231.d.

Ath.v.Ant.p. 486.c.

a Ruf.v.P.e.30. p.482.2|Boll.14. may,g.p.26.a.

'Il estoit Egyptien,[b] né d'une famille riche & illustre.[c] Estant demeuré orfelin à l'age de 22 ans,[d] ses parens voulurent l'obliger à se marier,quelque repugnance qu'il y eust : & il fut enfin contraint de ceder à leur importunité,[e] n'ayant pu resister à la violence que luy fit[particulierement]son oncle. Il prit donc une fille,se couronna,[f] comme c'estoit alors la coutume de ceux qui se marioient,[g] fit toutes les autres ceremonies ordinaires,accompagna son epouse dans la chambre,[h] & jusque sur le lit de mariage.[i] Mais quand tout le monde se fut retiré,& qu'Amon fut seul avec sa femme, il se leve du lit, ferme la porte, & prenant un siege, il appelle son epouse,[k] & luy parle de l'excellence de la chasteté, pour l'exhorter à demeurer vierge avec luy.[l] Il prit en mesme temps un livre[du nouveau Testament,]dont il lut ce que J.C, & Saint Paul dans l'epistre aux Corinthiens, disent touchant la virginité & le mariage, y ajoutant de luy mesme"beaucoup de choses, selon que l'Esprit de Dieu les luy inspiroit,'Son epouse

Soz.l.1.c.14.p. 423.b.
b Ruf.p.481.2.
c Lausl.c.8.p. 909.c.
d c|Ruf.p.482.2| Socr.p.232.a| Soz.
e Lauf.p.909.c.
f Naz.
g Lauf.p.909.c. & alii.
h d|Socr.
i Lauf.p.909.d.
k d|Ruf|Socr| Soz.
l Lauf.p.909.e| Socr.p.232.a.b.

Lauf.p.909.e.

qui n'avoit point encore oui parler de l'Ecriture, fut neanmoins
c|Ruf.p.481.1| Socr|Soz.p.423.c. tellement touchée par la grace,'qu'elle entra auſſitoſt dans ſon
ſentiment, & conſentit à garder ſa virginité auſſibien que luy, &
Eck.reg.p.55. à coucher ſeparément.[Ainſi ce n'eſt pas ſans raiſon]'que nous
trouvons quelquefois S. Amon qualifié du titre de vierge.

Lauſ.p.910.a| Soz.p.423.c. 'Il taſcha de faire agréer à ſon epouſe qu'ils ſe ſeparaſſent
meſme de demeure; mais elle ne put s'y reſoudre. Ainſi'ils vécu- NOTE 1.
Ruf.p.481.2. rent de la ſorte durant 18 ans dans une meſme maiſon,'ſe ſervant
du ſilence comme d'un voile pour couvrir le threſor de leur pu-
reté, & ſe contentant d'avoir Dieu ſeul pour témoin de leur
ſainte maniere de vivre. Ils demeuroient en meſme temps plus
unis d'eſprit & de cœur, qu'ils n'auroient pu l'eſtre par la chair
& par le ſang.

Soz.l.1.c.14.p.423.c. 'Amon ne manquoit pas durant ce temps là de pratiquer les
a Lauſ.c.8.p.910.a. exercices de la profeſſion religieuſe,[a] & il eſtoit continuellement
dans ſon jardin à cultiver du baume, qui ſe cultive comme la
vigne, & a beſoin d'un grand travail. Il paſſoit donc toute la
journée dans cette occupation; & le ſoir quand il eſtoit revenu
chez luy, il ſe mettoit en oraiſon, ſoupoit avec ſa femme, puis
b. faiſoit les prieres de la nuit; '& le lendemain des le grand ma- 1.
tin, il retournoit travailler à ſon jardin.[Sa femme de ſon coſté
b. s'occupant de la meſme ſorte,]'ils arriverent tous deux à cette
heureuſe paix que ſentent les ames qui ont ſurmonté leurs paſ-
ſions,[de la maniere qu'on le peut faire en cette vie.

Amon cependant demandoit toujours à Dieu qu'il augmen-
taſt la pieté de ſa femme, afin qu'ils puſſent vivre tous deux dans
b. une entiere retraite;]'& ſes prieres opererent enfin ce qu'il ſou-
Soz.l.1.c.14.p.423.c. haitoit.'Car ſa femme admirant ſa vertu,[b] crut qu'elle ne devoit
b c.d|Lauſ.p.910.b.c|Socr.l.4.c.23.p.232.c.d. pas eſtre cauſe qu'un homme ſi parfait demeuraſt toujours caché
& inconnu dans ſa maiſon; mais qu'il falloit ſe ſeparer pour vivre
chacun en ſolitude, & ſervir au ſalut & à l'edification des autres.
Elle en parla la premiere à ſon mari, & le pria meſme d'agréer
Lauſ.p.910.b. cette ſeparation,'s'il vouloit luy témoigner qu'il l'aimoit verita-
c|Soz.p.423.d. blement ſelon Dieu.'Amon receut ſa propoſition avec joie, il l'en
Ruf.v.P.c.30.p.482.2. remercia, & en glorifia Dieu.'Et comme ils n'avoient plus ni l'un
c 2|Lauſ|Soz. ni l'autre aucun parent qui puſt les retenir,[c] il laiſſa ſa femme
d Ruf.p.482.2. dans ſa maiſon,[d] d'où elle aſſembla en peu de temps une grande
multitude de vierges; & pour luy il ſe retira dans le deſert le plus
2|Lauſ|Soz. e Soz.p.423.d. proche,'ſur la montagne de Nitrie[e] vers la ſolitude de Sceté, au
f d|Lauſ.p.910.d. midi du lac de Marée.[f] Il y vécut 22 ans,& il alloit voir ſa femme

1. [illegible]. Je ne ſçay s'il veut dire qu'il prenoit la Communion.

deux fois l'année.'Ils ne se nourrissoient tous deux que de pain sec, sans user de vin ni d'huile: & ils estoient tantost un jour, tantost deux, & quelquefois encore davantage, sans manger dutout. Socr.p.232.d.

ARTICLE II.

Saint Amon forme beaucoup de disciples; fait quelques miracles.

'IL n'y avoit pas encore alors beaucoup de monasteres sur la montagne de Nitrie, dit Pallade.[a] Rufin dit qu'Amon fut celui qui y habita le premier,[b] & Sozomene, aussibien que l'ancien auteur de la vie de S. Pacome, disent qu'il fut le premier auteur des monasteres qui s'y établirent.[c] Il y assembla en peu de temps un grand nombre de disciples,[d] dont plusieurs se sont rendus fort celebres:[e] & l'état monastique s'étendit ainsi extremement dans l'Egypte par son moyen.[f] Il devint encore illustre par un grand nombre de miracles.[g] Et les solitaires d'Egypte qui en estoient fort bien informez, en conservoient la memoire avec grand soin. Mais comme ils se contentoient de les savoir & de les apprendre aux autres par une tradition non écrite, [l'histoire n'en marque que fort peu.]'Car les premiers solitaires aimoient mieux pratiquer les vertus des Saints que d'écrire leurs miracles. [Saint Athanase en a jugé un assez remarquable pour l'inserer dans la vie de Saint Antoine, & son autorité l'a rendu celebre dans tous les historiens.]

Lauf.c.8.p.910.d. a Ruf.v.P.c.30.p.482.2. b Soz.l.1.c.14.p.423.424|Boll.14.may,g.p.26.a. c Ruf.v.P.c.30.p.482.2|Socr.l.4.c.23.p.232.d. d Soz.p.424.a. e Socr.p.231.d. f Ath.v.Ant.p.486.d. g Soz.p.424.a. Vit.P.l.5.c.10.§114.p.608.

'Un jour, dit-il, Amon se trouva obligé de passer la riviere du Lyc, qui estoit une decharge des eaux du Nil fort dangereuse à passer, mesme en batteau;'& il avoit avec luy Theodore son disciple,[h] qui estoit aussi un homme fort craignant Dieu. Ces deux Saints se trouvant donc obligez ensemble de passer le Lyc, Amon pria Theodore de s'eloigner, afin qu'en traversant l'eau à la nage ils ne se vissent point nuds. Theodore s'estant eloigné, il vint à S. Amon une autre honte de se voir luy mesme tout nud; & cette honte luy donnant de la peine, ('car cela ne luy estoit jamais arrivé, & il disoit qu'il estoit contre la bienseance, qu'un solitaire se vist jamais nud,) il pria Dieu qu'il pust passer la riviere sans rien faire contre sa resolution;'& aussitost il fut transporté de l'autre costé de l'eau[i] par les mains des Anges,[k] & comme en extase, [c'est à dire sans en rien sentir.][l] Theodore l'ayant rejoint & voyant qu'il estoit passé sans estre mouillé, desira de savoir

Ath.p.486.d. Lauf.c.8.p.911.a. p.910.e|Soz.l.1.c.14.p.424.a. h Ath.p.486.d. Socr.p.233.a. b|Ath|Ruf.p.485.1|Soz.p.424.b. i Socr|Lauf.p.911.a. k Lauf.p.911.a. l Ath.p.486.487.

comment cela s'estoit pu faire; & comme Amon ne le luy vouloit pas dire, il se jetta à ses piez, protestant qu'il n'en partiroit point jusqu'à ce qu'il l'eust appris de luy. Le vieillard voyant l'opiniatreté de Theodore, & cedant à sa protestation, se resolut de le luy
p.457.b. dire, à condition de n'en parler à personne qu'aprés sa mort.'Et Theodore le raporta à d'autres aprés le decés d'Amon.

Ruf.p.482.2| Soz.p.424.b.c. 'Amon estoit déja retiré dans le desert, lorsqu'un jeune garçon qui aprés avoir esté mordu d'un chien enragé, estoit devenu enragé luy mesme, & dont on n'attendoit plus que la mort, luy fut amené par son pere & par sa mere, garoté de plusieurs chaines. Comme ils le supplioient de le guerir, il leur répondit; Pourquoi « me venez vous ainsi tourmenter? Ce que vous desirez est audessus « de mes forces; & je ne puis autre chose, sinon de vous dire que « sa guerison depend de vous, puisqu'elle luy sera rendue si vous « rendez à une telle veuve le bœuf que vous luy avez derobé. Ces « personnes demeurerent epouventées de voir que le larcin qu'ils avoient commis en secret, n'estoit pas inconnu à l'homme de Dieu; & se rejouirent en mesme temps de ce qu'il leur ouvroit le chemin pour obtenir la grace qu'ils luy demandoient. Ayant donc rendu sans differer ce qu'ils avoient volé, & le Saint ayant prié Dieu pour eux, leur fils fut aussitost gueri.

Ruf.p.482.483. 'Une autre fois deux hommes l'estant venus trouver, il leur dit, à dessein de les eprouver, qu'il avoit besoin d'une cuve pour mettre de l'eau à cause de ceux qui le venoient voir. Ils luy promirent de luy en apporter une. Mais l'un d'eux craignant de faire mourir son chameau s'il luy donnoit une si pesante charge, dit à l'autre: Si vous le voulez & le pouvez, apportez cette cuve; car « quant à moy, je ne veux pas tuer mon chameau. Vous savez, luy « répondit celui-ci, que je n'ay qu'un asne & point de chameau: « or un asne portera-t-il ce qu'un chameau ne sauroit porter? Faites « comme vous voudrez, repartit l'autre; c'est à vous à y aviser: « mais pour moy, je ne veux pas perdre mon chameau. Puisque « vous estes dans cette resolution, repliqua le dernier, je mettrai « sur mon asne la charge que vous dites que vostre chameau ne « sauroit porter; & les merites de l'homme de Dieu feront que ce « qui est impossible deviendra possible. Il chargea ensuite la cuve « sur son asne, & vint jusqu'au monastere avec une telle facilité, qu'il sembloit que cet asne ne portast rien. S. Amon le voyant, luy dit: Vous avez bien fait d'apporter cette cuve sur vostre asne; car « le chameau de vostre compagnon est mort. Et cet homme estant « retourné chez luy, trouva que ce que l'homme de Dieu luy avoit dit, estoit arrivé.

ARTICLE III.

Union de S. Amon avec S. Antoine: Sa mort.

'LA reputation des miracles d'Amon se repandit jusques à la montagne de S. Antoine, où il estoit fort connu de ce grand Saint & de ses disciples, quoiqu'il y eust treize journées de là à Nitrie.'Et S. Antoine avoit une tres grande veneration pour les excellentes & admirables vertus d'un homme si juste.[a]Il semble mesme que"pour les austeritez du corps, Amon en faisoit encore de plus grandes que S. Antoine.[L'estime que S. Antoine faisoit de luy n'estoit pas fondée sur le simple raport des autres.]'Car quelque eloignez qu'ils fussent, Amon l'alloit souvent visiter.

Ath.v.Ant.p.486.d. — Ruf.v.P.c.30.p.483.1. — a Cotel.p.392.c. — V.S.Antoine § 7. — Ath.p.486.d.

'On raporte que S.Antoine vint aussi une fois voir S. Amon à Nitrie, & aprés qu'ils se furent entretenus quelque temps, Amon dit à S.Antoine que comme il y avoit déja beaucoup de solitaires sur la montagne, quelques uns d'eux souhaitoient de bastir des cellules dans un lieu plus eloigné pour y vivre dans une entiere retraite. Il le pria donc de luy marquer combien il falloit mettre de distance entre ces nouvelles cellules & les anciennes. Saint Antoine le pria qu'ils pussent manger à trois heures, & qu'aprés cela ils iroient ensemble dans le desert choisir le lieu le plus propre. Aprés donc qu'ils eurent mangé, ils s'avancerent dans le desert tant qu'ils eurent le soleil, & ils firent ainsi, à ce qu'on pretend,"quatre grandes lieues de chemin. On ajoute que lorsque le soleil fut couché ils se mirent en priere, & S. Antoine ayant fait planter une croix au mesme lieu, dit que les freres pouvoient bastir des cellules à cette distance, en sorte que lorsque ceux de ce lieu & ceux de la montagne se visiteroient les uns les autres, ils pussent retourner coucher chez eux aprés avoir mangé à l'heure de None.[Si cette histoire est veritable,(car la distance de quatre grandes lieues peut donner sujet d'en douter,)elle a esté l'origine de ce qu'on appella les Cellules, comme nous le dirons dans la suite.

Cotel.p.351. — σημεῖα ιβ'

Il semble selon ce que nous avons dit, que S.Amon ait esté fort celebre de son vivant mesme.]'Et neanmoins S.Athanase le mettoit au nombre des solitaires qui estoient d'autant plus agreables à Dieu, que leur vertu estoit moins connue des hommes.

Boll.14.may.g.p.71.e.

'Nous avons dans S. Athanase une lettre à Amon solitaire, [qui est apparemment celui de Nitrie:]'Car il le qualifie son Pere,

Ath.t.2.p.35. — p.37.c.

p.35.d. 'son tres cher & tres honoré [frere,]'un vieillard tres cheri de
a p.36.c. b p.37.c. Dieu:[b] & il témoigne qu'il conduisoit des troupes de moines. [Le sujet de cette lettre est pour oster quelques scrupules que le diable semoit parmi les Ascetes, afin d'avoir au moins le plaisir de les troubler, & les empescher de s'appliquer entierement à
Ephr.t.2.or.94. leur avancement spirituel.]'Vossius a mis dans Saint Ephrem un
p.383. c n.p.386.1.c. discours divisé en 29 articles,[c] que les manuscrits attribuent à
d p.385.2.c.d. l'Abbé Ammon ou Ammonas d'Egypte.[d] Il croit que c'est le
Cotel.p.382-387. &c. grand Amon de Nitrie. [Il y a de fort belles choses.]'On trouve dans le recueil des paroles remarquables des solitaires, des choses
p.385.386. considerables"d'un Abbé Ammon ou Ammonas.'Mais on voit V.S.Antoine § 17.
qu'il fut depuis elevé à l'episcopat; [& ainsi il le faut distinguer de nostre Saint.]

Ath.v.Ant.p. 486.c|487.b. 'Celui-ci acheva sa course"dans le lieu où il avoit perseveré NOTE 3.
e Laus.c.8.p.910.c. de combatre jusques à la vieillesse,[e] & il mourut, ou plutost il s'endormit [du sommeil des justes,] dans la mesme vie sainte qu'il pratiquoit depuis si longtemps, aprés estre arrivé à la perfection de la vertu des solitaires, quoiqu'il n'eust encore que 62 ans.
Menæa,p.44| 'L'Eglise greque en honore la memoire le quatrieme d'octobre:
Ugh.t.6.p. 1004. [ce que Ferrarius a suivi.][f] Les Ménées marquent encore le 7 de
f Men.p.120. decembre un S. Ammon Evesque de Nitrie, mort en paix, qui s'est purifié par la fuite du siecle, par"l'austerité de sa vie, & par sa sortie du monde. [Ces eloges conviennent moins à un Evesque qu'à un solitaire; & Nitrie n'estoit pas un siege episcopal. Je ne sçay comment Baronius a pu oublier de le mettre dans le martyrologe ἀσκήσει.
Ath.p.486.c. Romain. On ne sçait point l'année de sa mort.]'Mais il est certain qu'il mourut avant S. Antoine, [c'est à dire avant le 17 de janvier
Boll.14.may,g. p.700.c. 356.]'Il est visible aussi qu'il estoit mort en l'an 355, ["& mesme ce NOTE 4.
g Soz.l.1.c.14.p. 423.b. semble assez longtemps auparavant: & s'il est vray][g] qu'il ait fleuri avant le Concile de Nicée, comme Sozomene paroist l'avoir cru, [on peut mettre sa mort vers l'an 340 ou 345.]

Ath.v.Ant.p. 486.c.d. 'A l'heure mesme qu'il mourut, S. Antoine estant assis sur sa montagne la plus reculée, & qui estoit à treize journées de Nitrie, il vit en regardant en haut, quelqu'un qui estoit elevé en l'air, & plusieurs qui venoient audevant de luy avec une grande joie. Cela l'ayant rempli d'admiration, & benissant cette sainte assemblée, il souhaita extremement d'apprendre ce que ce pouvoit estre. Soudain il entendit une voix qui luy dit que c'estoit l'ame d'Amon solitaire de Nitrie. Ceux qui se trouverent alors auprés de luy, le voyant plein d'admiration, desirerent d'en savoir la cause, & apprirent de luy que c'estoit Amon qui venoit de rendre l'esprit.

'Les ſolitaires remarquerent le jour qu'Antoine leur avoit dit p.487.b.
ceci, & ſceurent un mois aprés par des freres qui venoient de
Nitrie, qu'Amon avoit rendu l'eſprit au meſme jour & à la meſme
heure que S. Antoine avoit vu ſon ame portée dans le ciel. Ainſi
les uns & les autres admirerent la pureté de celle d'Antoine, qui
luy avoit fait voir une choſe qui ſe paſſoit à treize journées de
luy,'& le bonheur de celle d'Amon qui quittoit la terre pour aller Soz.l.1.c.14.p.
jouir des veritables biens qu'il eſtoit aſſuré de trouver au ciel. La 424.d.
1. meſme choſe a eſté remarquée, aprés S. Athanaſe,[1] par [Rufin,
Pallade, Socrate, & Sozomene.]

NOTE 5. 'Le P. Petau entend"de ce Saint ce que dit Syneſe, qu'Amon Syn.dio,p.48.d|
l'Egyptien n'avoit pas veritablement trouvé l'invention des n.p.17.
lettres, mais qu'il avoit fort bien jugé de l'uſage qu'on en devoit
faire; & qu'un homme tel que celui là, pouvoit par la ſeule force
de ſon naturel, & ſans avoir beſoin de la methode qu'enſeigne la
philoſophie, arriver à la contemplation la plus ſublime, & à la
connoiſſance de la verité.'Il compare peu aprés Amon & Saint p.51.b.c.
Antoine avec ceux qu'il eſtimoit les plus grands genies de l'antiquité. Il dit que des perſonnes de cette ſorte n'ont pas beſoin
du ſecours des ſciences, ayant une grandeur d'eſprit à qui il eſtoit
egalement facile de vouloir & d'executer; & que s'il pouvoit
rencontrer quelqu'un de cette ſorte, il le revereroit, & l'adoreroit pour ainſi dire.

ARTICLE IV.

Des ſolitaires de Nitrie.

[COMME S. Amon a eſté le fondateur des monaſteres de
Nitrie, il eſt bon d'expliquer ici quel eſtoit ce lieu]'ſi cele- Vit.P.l.2.c.21.
bre entre tous les monaſteres d'Egypte,[a]& que S. Jerome appelle p.477.2.
la ville de Dieu. [Ce deſert][b] que l'on appelle ordinairement la a Hier.ep.27.p.175.a.
40 milles. montagne de Nitrie,[c]eſtoit environ à"16 lieues d'Alexandrie;[d]de b Lauſ.c.7.p.
ſorte qu'on en faiſoit le chemin en un jour & demi. Mais il falloit 908.b.& alii.
70 milles. traverſer la largeur du lac appellé Marie ou Marée, qui a"28 c Vit.P.p.477.2.
lieues d'étendue,[e]où il s'eleve quelquefois de violentes tempeſtes, d Lauſ.p.908.b|Soz.l.1.c.14.p.
quoiqu'on ſe contente de l'appeller un étang.[f]La montagne de 423.d.
Nitrie eſtoit donc au midi de ce lac.[g]Elle tiroit ſon nom de celui e Vit.P.c.34.p.485.2.
d'un bourg qui en eſtoit fort proche, & où il y avoit tres grande f Soz.p.423.d.
abondance de ſalpetre, que les anciens appelloient du nitre;[h]& g Vit.P.c.21.p.477.2.
h 2|Hier.ep.27.p.175.a.

1. Rufin *vit.P.l.c.30.p.482.2*, Pallade *lauſ.c.8.p.911.1*, Socrate *l.4.c.23.p.432.d.*

je croy, dit Rufin, que la providence divine l'a ainsi permis, dautant que l'on y devoit laver un jour les pechez des hommes par le nitre si pur des vertus, ainsi qu'on se sert du nitre & du salpetre pour laver les taches des habits.

Lauf.p.908.b. 'Auprés de cette montagne il y avoit un grand desert qui s'étendoit jusques à l'Ethiopie, & jusques à la Mauritanie, dit Pallade. Il confinoit aussi avec les Maziques[& d'autres barbares Vit.P.l.2.c.22.p. 478.1. de la Libye.]'C'est dans ce desert qu'on trouvoit le lieu appellé les Cellules, à cause du grand nombre de cellules qui y estoient dispersées deça & delà. Rufin met ce lieu dans le fond du desert, Cotel.g.t.1.p. 352.a.b. à dix milles(ou quatre lieues)de Nitrie.'D'autres, comme nous a Soz.l.6.c.31.p. 687.b. avons dit, y ajoutent encore deux milles.[a] Sozomene met seulement 70 stades, qui est un peu moins de dix milles;[b] & Cassien ne b Cass.col.6.c. 1.p.389. conte mesme que cinq milles.[Cela peut venir des differens endroits c Lauf.c.20.p. 930.d. d'où l'on contoit.][c] Pallade semble dire que les Cellules s'appelloient aussi la Libye:[& elles pouvoient bien estre com- Cass.p.389. prises dans la province de ce nom. A trois journées]'ou"32 lieues de là estoit la grande solitude de"Sceté. 80 milles. V. Saint Macaire d'Egypte § 3.

Lauf.c.7.14.p. 908.b|916.c| Hier.ep.22.p. 146.d. 'La montagne de Nitrie estoit habitée sur la fin du IV. siecle, d'environ cinq mille solitaires,[d] divisez en cinquante monasteres, d Vit.P.l.2.c.21. p 477.2|Soz.l.6. c.31.p.687.a. ou habitations qui estoient assez proches les unes des autres, & toutes sous la conduite d'un seul Pere. Il y en avoit quelques unes Lauf.c 7.p.908. b. où plusieurs solitaires demeuroient ensemble. En d'autres ils y estoient en petit nombre, & en d'autres ils y estoient seuls.'Chacun avoit la liberté de demeurer & de vivre de la maniere qu'il vouloit & qu'il pouvoit;[de sorte qu'il semble qu'ils fussent plu- c.69.p.1000.b.c. tost anacoretes que cœnobites.'Ils estoient mélez de naturels du pays & d'étrangers. Les uns s'occupoient à la contemplation, les autres à l'action. Mais ils taschoient tous de se surmonter les uns les autres en pieté, de ne se point ceder en austeritez & en mortifications, & de pratiquer à l'envi toutes sortes de vertus.

c.7.p.908.c. 'Il n'y avoit qu'une eglise sur la montagne, mais fort grande. p.909.a. 'Elle estoit conduite par huit Prestres : & durant la vie de celui qui estoit le premier de tous, nul autre n'offroit le sacrifice, ne decidoit aucune matiere, & ne faisoit aucune exhortation ; mais Boll.14.may,g. p.70.§. ils se contentoient d'estre assis auprés de luy sans rien dire.'Saint Theodore de Tabenne ayant écrit vers l'an 357 à ceux de Nitrie, celui qui avoit receu la lettre la montra premierement en particulier aux Prestres, & puis avec leur permission il la lut p.71.a.b|Pall. dial.c.7.p.57. à tous les autres.'Cette eglise avoit aussi des Diacres."L'Evesque Note 6. e Lauf.c.52.p. 77.a. d'Hermopole surnommée la petite,[pour la distinguer][e] de celle qui

qui estoit en Thebaïde,'estoit Evesque de la montagne[de Nitrie;] c.117.p.1031.c|
& il semble qu'il y faisoit quelque residence.[a] Les solitaires de Ni- Hier.ep.27.p.175.a.
trie s'assembloient donc dans leur eglise le samedi & le dimanche a Lauf.c.7.p.909.a.
seulement.[Car pour les autres jours ils demeuroient dans leurs
monasteres,] dans chacun desquels on entendoit, vers le soir,
raisonner les hymnes & les cantiques que l'on y chantoit à la
louange de J.C, & les prieres qu'on luy adressoit; ce que ces
solitaires faisoient avec tant de ferveur & de pieté, qu'on se fust
imaginé estre elevé dans le ciel, & estre au miliieu d'un paradis
de delices.

'Il y avoit trois palmiers dans cette eglise, à chacun desquels p.908.d.
estoit pendu un fouet; l'un pour corriger les solitaires qui avoient
fait quelque faute,'comme cela est ordonné par la regle de Saint Cod.reg.t.1.p.27.§27.
Macaire;[b] l'autre pour punir les larrons, s'il s'en rencontroit; & b Lauf.p.908.d.
le troisieme, pour chastier ceux qui venoient par hazard en ce
lieu là, quand ils estoient convaincus d'avoir commis des méchan-
cetez. Car alors on leur faisoit embrasser ces palmiers, & aprés
leur avoir donné un certain nombre de coups on les renvoyoit.

ἀρτοκοπεῖα. 'Il y avoit sept"boulangeries sur cette montagne, qui servoient c.
tant à ceux du lieu, qu'aux anacoretes qui s'estoient retirez dans
πλακουντάριοι. le desert[des Cellules.]'On y trouvoit aussi des medecins, &"des c.
patissiers; l'on y buvoit du vin, & l'on y en vendoit,'estant bien c.14.p.916 c.
difficile qu'entre cinq mille personnes qui demeuroient en ce
desert, quelques uns n'eussent besoin de ces sortes de soulage-
mens, qu'on n'auroit pas pu trouver autrement dans ce desert.
[Car quand ils estoient en santé,]'il y en avoit qui ne mangeoient Ruf.v.P.c.27.p.479.a.
pas mesme de pain, & les autres se contentoient d'ordinaire de
pain & de sel, en sorte mesme que dans cette grande multitude, il
estoit difficile d'en trouver quelqu'un qui se servist d'huile. La
pluspart ne se couchoient pas seulement pour dormir, mais de-
meuroient assis, & n'interrompoient pas pour cela, s'il faut ainsi
dire, la meditation de la parole divine.

ARTICLE V.

Hospitalité de ceux de Nitrie: Du desert des Cellules.

'AUPRES de l'eglise de Nitrie il y avoit un hospital où l'on Lauf.c.7.p.908.d.
recevoit en tout temps ceux qui y arrivoient, jusqu'à ce
qu'ils en voulussent sortir de leur bon gré, quand ils y fussent de-
meurez deux & trois ans. Durant la premiere semaine on ne les

obligeoit à rien ; mais aprés on les occupoit à divers ouvrages, comme à travailler à la boulangerie, au jardin, à la cuisine, ou à quelque autre chose semblable. Que si c'estoit quelque personne considerable, on luy donnoit un livre à lire, sans luy permettre de parler à personne jusques à midi.

Vit.P.l.2.c.21.p. 477.1. 'Rufin décrit ainsi de quelle maniere [1] il fut receu à Nitrie. 1.
Aussitost, dit-il, que nous approchasmes, & que ces Saints sceurent que c'estoit des freres étrangers, soudain comme si c'eust « esté un essein d'abeilles, ils sortirent tous de leurs cellules, '& « (p.478.1.) avec une extreme gayeté vinrent en courant audevant de nous, « & la pluspart d'eux nous apporterent des pains & des peaux de « bouc pleine d'eau. Ils nous menerent ensuite à l'eglise en chan- « tant des pseaumes, & puis nous laverent les piez, & les essuye- « rent avec des linges, comme pour nous soulager de la lassitude « que le chemin nous avoit causée ; mais en effet pour attirer dans « nos ames une force & une vigueur spirituelle par cet office de « charité qu'ils exerçoient envers nous. Que dirai-je davantage « de leur civilité, de leur charité, & du plaisir qu'ils prenoient à « nous témoigner leur affection par toutes sortes de devoirs & de « services? Chacun s'efforçoit comme à l'envi de nous mener dans « sa cellule ; & non contens de satisfaire à tous les devoirs de « l'hospitalité, ils nous donnoient [par leur exemple] des instruc- « tions de l'humilité qu'ils pratiquoient si parfaitement, de la dou- « ceur d'esprit, & de ces autres biens de l'ame qui s'apprennent « parmi eux comme parmi des personnes qui ne se sont retirées du « monde que pour cela, avec des graces differentes à la verité, « mais avec une doctrine toujours la mesme & toujours semblable. « Nous n'avons jamais vu en un autre lieu une si ardente charité : « nous n'avons jamais vu la misericorde de Dieu s'exercer avec tant « de ferveur & de zele ; nous n'avons jamais vu une si parfaite & si « admirable hospitalité, une si forte meditation, une si grande intelli- « gence des divines Ecritures, ni de si continuelles occupations dans « la science des Saints : leurs lumieres vont jusqu'à un tel point, qu'il « n'y en pas un d'eux qu'on ne prist pour un docteur en ce qui est de « la divine sagesse. «

c.22.p.479.| Soz. l.6.c.31.p.687.c.d. 'Ceux qui aprés avoir esté instruits en ce lieu dans les choses spirituelles, & estre arrivez à une grande perfection, se resolvoient à mener une vie plus solitaire & plus cachée, se retiroient à trois ou quatre lieues de là dans le vaste desert, appellé, comme nous avons dit, les Cellules, parcequ'on n'y voyoit autre chose :

1. luy ou S. Petrone au nom duquel nous croyons qu'il parle.

Elles estoient toutes separées les unes des autres, en sorte que l'on ne pouvoit ni se voir, ni mesme s'entendre. Il n'y avoit qu'une personne dans chaque cellule.'Lorsque Palladc y fut vers l'an 391, on y contoit 600 anacoretes.[a] Le silence & le repos estoit tres grand parmi eux; & ils ne se trouvoient ensemble que le samedi & le dimanche dans l'eglise, où ils venoient tous,[b] quoique quelques uns en fussent eloignez de trois & quatre milles. 'C'est là qu'ils se voyoient comme s'ils fussent revenus du ciel en terre.

Lauf.c.7.p.908. b.c.
a c.69.p.1000.d| Vit.P.c.22|Soz. p.687.c.
b Lauf|Ruf.p. 478.2.
Ruf.p.478.1.

'Que si l'un d'eux manquoit en cette assemblée, ils connoissoient par là que quelque indisposition l'avoit arresté dans sa cellule, & tous l'alloient visiter non pas ensemble, mais les uns aprés les autres; & s'ils avoient quelque chose qu'ils jugeassent luy estre agreable, ils le luy portoient. C'est le seul sujet pour lequel on osoit troubler leur silence & leur repos; si ce n'estoit qu'il y en eust de capables d'instruire les autres par leurs paroles, & de les consoler & fortifier par leurs discours.'Au reste les visites estoient si rares parmi eux, qu'on en a quelquefois trouvé dans leurs cellules qui estoient morts depuis trois ou quatre jours, sans que personne l'eust sceu.

1|Soz.p.687.c.
Lauf.c.69.p. 1000.d.

'Leur charité estoit si grande, & l'affection qui les unissoit non seulement entre eux, mais generalement avec tous les autres, estoit si extreme, qu'ils estoient le sujet de l'admiration, & l'exemple de tout le monde.'Ils exhortoient souvent les autres à venir se joindre avec eux:'& quand quelqu'un avoit pris cette resolution, chacun se hastoit de luy offrir sa cellule.

Ruf.p.478.2.
Pall.p.1000.c.
c|Ruf.p.478.2.

ARTICLE VI.

De S. Theodore, d'Arsise, & de quelques autres disciples de S. Amon.

[TOUT ce que l'on dit à l'avantage de ceux de Nitrie, est la gloire & l'eloge de S. Amon, puisque ce fut luy qui y établit la vie monastique,]'& que ce grand nombre de solitaires & de Saints qui peuplerent la montagne de Nitrie, & mesme le desert de Sceté, n'estoient que ses disciples & les imitateurs de sa vertu.

Socr.l.4.c.23. p.232.d|Soz.l.3. c.14.p.423.424.

'Amon Religieux de Tabenne estant obligé de quitter cette congregation[en l'an 355,] Saint Theodore qui en estoit Abbé luy conseilla d'aller demeurer à Nitrie, comme au lieu où il y avoit plus de personnes saintes & agreables à Dieu. Amon suivit son conseil,[& environ deux ou trois ans aprés]'il receut une lettre

Boll.14.may,g. 1.70.e.
f.

p.71.a. que Saint Theodore avoit envoyée par quatre de ses moines 'pour tous ceux de Nitrie, afin de les assurer que Dieu delivreroit un jour l'Eglise, & la vengeroit de la cruelle persecution que les
p.70.f. Ariens luy faisoient alors.'Elle fut lue le dimanche, devant
p.71.a.b. toute la communauté,'qui en glorifia Dieu; & Heraclide l'un des Prestres eut soin de l'envoyer à Draconce[leur] Evesque, alors banni[pour la foy.]Un autre Prestre nommé Hagie, dit neanmoins a Amon en souriant, que cette lettre ne leur apprenoit rien [que Dieu ne leur eust déja revelé.]

p.70.c|71.c. 'Amon nomme comme les plus considerables de ceux qu'il trouva à Nitrie[en 355,]Theodore compagnon de S. Amon, avec Elurion & Ammone tres celebres par leurs vertus, qui moururent
p.70.f. bientost aprés,'& les saints Prestres Pior & Pambon.[Nous traiterons en particulier des deux derniers.

Ath v.Ant.p. 486.d. Nous avons déja parlé de Theodore,]'& il n'estoit pas moins
a Vit.P.l.1.p.115. le compagnon de la pieté de S. Amon que de ses voyages.[a] L'an-
2|Sur.14.may,p. cien auteur de la vie de S. Pacome l'appelle un homme tres saint,
196.§ 4. qui s'estant entierement consacré au service de Dieu par une resolution ferme & constante, & par une foy non feinte, a sur-
Boll.14.may, g. monté diverses tentations du diable.'Il vivoit encore en 355,
p.70.c. comme nous venons de dire; mais il semble qu'il n'ait pas vécu
p.71.c. longtemps depuis,[& il estoit mort sans doute]'lorsque Saint Athanase le proposoit avec S. Amon pour exemple de ceux qui estant peu connus des hommes, estoient tres connus de Dieu par leur vertu: Il luy donna en cette occasion le titre de Saint.
7.jan.p.365. 'Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain le 7 de janvier:[ce qui fait bien voir que c'est par un pur oubli qu'il n'y a pas mis S. Amon.

Nous ne trouvons rien d'Elurion; & il suffit d'avertir qu'il ne
14.may,g.p.64. le faut pas confondre avec un autre Elurion]'qui vivoit en mesme
c|65.a,67.d. temps, mais en Thebaïde dans les monasteres de Tabenne.

Cotel.g.t.1.p. [Je ne sçay si Ammone ne pourroit point estre celui]'dont on
392.b.c. raconte des choses qu'on attribue à S. Amon de Nitrie,[à qui neanmoins elles ne peuvent convenir, & il est mesme difficile de les raporter à un homme mort peu aprés l'an 355.

Lauf.c.7.p.908. Le Prestre Hagie dont nous avons parlé, peut estre]'cet Hagion
c. que Pallade met entre les saints & bienheureux habitans de Nitrie, dont les instructions l'avoient animé à la pieté lorsqu'il
c|909.b|Soz.l.6. vint passer un an avec eux[en 391,]'& qui ayant vieilli dans cette
c.30.p.685.b. divine philosophie, estoient devenus les peres & les maistres des monasteres, ausquels ils enseignoient ce qu'ils pouvoient avoir

appris de S. Antoine mesme, du temps duquel ils avoient vécu.

[Je ne sçay si cet Hagion seroit le mesme]'qu'Aion ou Aio, dont on raporte une parole bien remarquable. Car un solitaire de Thebaïde nommé Antien, qu'on disoit avoir vécu avec une fort grande austerité, estant devenu aveugle & tres infirme dans sa vieillesse,'& les freres qui n'epargnoient rien pour le soulager, luy faisant manger tout ce qu'ils avoient de meilleur, on demanda à Aio ce qu'il pensoit de l'état de ce solitaire: & sa réponse fut: » Si son cœur consent au bon traitement qu'on luy fait, & qu'il en » soit bien aise; tous les soulagemens qu'il reçoit, grands ou petits, » diminuent d'autant le merite de ses austeritez passées. Que si » au contraire il reçoit tous ces soulagemens avec peine & avec » douleur; Dieu luy conserve la recompense entiere de tous ses » travaux. Cotel.g.r.1.p. 400.c. p.400.a.

[Ce que Pallade dit d'Hagion,]'il le dit encore d'Arsene[ou Arsise,]de Putubaste, de Crone, & de Serapion,[dont nous ne dirons rien ici, non plus que de tant d'autres qui ont rendu la montagne de Nitrie celebre par leur pieté & par leurs miracles; sinon d'Arsise,]'parcequ'on remarque particulierement de luy qu'il avoit vu S. Amon: & ce fut de sa bouche que Pallade apprit ce qu'il raporte de ce Saint. Il avoit aussi vu S. Pacome. Pallade l'appelle le grand Arsise,'& Sozomene luy donne le mesme titre. [a]Pallade dit encore que quand Melanie l'ayeule vint à Nitrie, [l'an 367,]elle y trouva Arsise le serviteur de J.C. [b]Quand S[te] Paule y vint[en 386,]elle y vit, dit S. Jerome, les Macaires, les Arsetes, les Serapions, & les autres colonnes de la foy de J.C. 'Cet Arsete est apparemment le mesme qu'Arsise. [c]Il est aussi appellé Orsise dans la traduction de Pallade & en d'autres endroits: [de sorte qu'on luy peut attribuer][d]quelques sentences raportées dans les vies des Peres sous le nom de l'Abbé Orsise, [si l'on n'aime mieux dire qu'elles sont du celebre Orsise troisieme Abbé de Tabenne.][e]Quelques personnes savantes croient encore qu'il faut raporter à Arsise'ce que Socrate dit d'un Arsene, & qui ne peut estre neanmoins de l'illustre solitaire de ce nom; 'Qu'il ne separoit point[de la communion](ce qui marque qu'il estoit Prestre) les jeunes gents qui avoient fait des fautes[legeres,] mais seulement les personnes plus avancées; de quoy il rendoit » cette raison: Qu'un jeune homme qui est separé des Mysteres, » s'accoutume à les mepriser; mais que celui qui est plus avancé » [en age & en pieté,]ressent beaucoup de peine de cette priva- » tion.

Lausc.c.7.p.908. c. p.909.b. Soz.l.6.c.30.p. 685.b. a Laus.117.p. 1031.c. b Hier.ep.27.p. 175.a. Boll.26.jan.p. 717.a. c Vit.P.l.8.c. 117.p.773.1|Soz. l.6.c.30.p.685.b. d Vit.P.l.5.c.12. § 37.p.611.2|c.15. § 51.p.626. e Conc.reg.p. 54. NOTE 7. Socr.l.4.c.23. p.233.b.

[Nathanael doit avoir esté l'un des premiers habitans de Ni-
Lauf.c.18.p.918. trie,]'puisqu'il se retira sur cette montagne[en 338 au plustard,]
c. lorsque le nombre des anacoretes estoit encore assez petit. Aussi
sa cellule n'estoit pas bien avancée dans le desert. Il l'avoit bastie
p.919.a. luy mesme;'& le demon eut assez de force par ses illusions pour
la luy faire quitter d'abord: de sorte qu'il en bastit une autre
b. plus pres de[son]village, où il demeura quelque temps.'Mais"le &c.
demon luy ayant dit luy mesme que c'estoit luy qui l'avoit chassé
de la premiere, il s'y en retourna aussitost,[en l'an 338,]resolu de
n'en sortir jamais que par la mort: & il l'executa fidelement du-
rant 37 ans qu'il vécut depuis, quelque effort que fist le demon
pour l'en tirer.

c. 'Sa fidelité parut particulierement en deux occasions, l'une où
l'humilité sembloit l'obliger indispensablement à faire au moins
quelques pas hors de sa cellule pour reconduire sept Evesques
d.e. qui l'estoient venus visiter;'l'autre où la charité sembloit exiger
qu'il allast secourir un enfant qui paroissoit tout à fait avoir be-
c.d. soin"de son secours.'Mais dans la premiere il excusa son incivilité &c.
apparente,en protestant que Dieu qui connoissoit le fond de son
cœur, y voyoit le profond respect qu'il avoit pour tous les mi-
nistres de l'Eglise, & les raisons importantes pour lesquelles il ne
d. pouvoit sortir de sa cellule.'Dans l'autre occasion qui arriva neuf
p.920. mois seulement avant sa mort,'il crut qu'en observant la regle
qu'il s'estoit prescrite pour l'amour de Dieu, & en le priant pour
l'enfant qui sembloit avoir besoin de son secours, il l'assisteroit
mieux qu'en allant à luy: & il reconnut aussitost que tout cela
n'estoit"qu'un fantosme & une illusion du demon, comme il s'en &c.
p.918.c. estoit douté.'Il mourut[en 375,] quinze ans avant que Pallade
vinst à Nitrie:"mais la bonne odeur de sa pieté y estoit encore en l'an 390.
toute vivante.

SAINT PACOME, PREMIER ABBÉ DE TABENNE, ET INSTITUTEUR DES CŒNOBITES.

ARTICLE PREMIER.

Eloge de S. Pacome : De l'histoire de sa vie, & des traductions qu'on en a faites.

[LE respect que l'Eglise a aujourd'hui pour le nom de S. Pacome, n'est pas une devotion nouvelle, mais une juste reconnoissance des obligations qu'elle luy a,]'comme au saint fondateur d'un grand nombre de monasteres, à l'illustre Pere d'une multitude infinie de moines ;'ou plutost comme au premier instituteur[non seulement des corps de Congregations,]mais absolument de la vie cœnobitique & des saintes communautez de Religieux. Vit.P.l.3.c.34. p.504.2. Boll.14.may,* g.45.c|Bult. occ.l.1.c.1.p.7.

[C'est une suite de l'estime que l'antiquité a témoigné faire de luy par les magnifiques eloges qu'elle luy a donnez.]'Car on met entre les louanges des plus illustres Peres de l'Egypte, d'avoir vu ce saint Abbé qui avoit eu la grace de la prophetie.'La reputation de la vie sainte qui se pratiquoit à Tabenne, obligea S. Macaire d'Alexandrie de se deguiser, & de faire quinze journées de chemin pour venir voir S. Pacome, dont la vertu, dit son historien, estoit tres illustre & tres eprouvée.'On pretend que S. Antoine avoit vu descendre sur luy l'Esprit saint, par lequel il devint le Pere des monasteres.'Ayant appris sa mort, il le releva comme un Saint qui avoit receu un grand ministere pour procurer à l'Eglise Lauf.c.7.p.909. b. c.20.p.928.b. Eck.reg.p.107. Boll.14.may,g. 45.c.d.

* Afin de distinguer ce que Bollandus dit de S. Pacome en latin, de ce qu'il nous en donne en grec, nous nous contentons du *g* pour les pages du grec, & nous reservons le *p* pour le latin.

un aussi grand bien qu'estoient les Communautez religieuses, & pour marcher sur les traces des Apostres. Il protesta qu'il avoit souvent oui dire que sa vie estoit admirable, & tout à fait conforme aux Ecritures, & qu'il avoit souvent eu le desir de le voir, mais qu'il n'en avoit peutestre pas esté digne.

Hier.ep.16.p. 119.a. [Il vivoit encore]'lorsque S. Athanase qui vint à Rome[en 335,] y rendit son nom celebre.
a Cod.reg.…1.p. 33.34.40.50. [a]Saint Jerome crut honorer l'Eglise, en mettant en latin les reglemens que cet homme apostolique faisoit observer dans ses monasteres.
Ruf.v.P.c.3.p. 458.2. 'Rufin quoiqu'il ne nomme pas S. Pacome, parle neanmoins fort honorablement des solitaires de Tabenne qu'il avoit fondez;
Casn.inst.l.4.c. 1.p.61. '& Cassien leur donne encore des eloges beaucoup plus amples & plus magnifiques.

Lauf.pr.p.897.a. 'Pallade qui écrivoit l'histoire des solitaires en 420,
b c.38.p.955.c. [b]outre les louanges qu'il donne à ceux de Tabenne, dit que Pacome leur instituteur avoit une grande inclination pour les pauvres, & pour assister tous les hommes dans leurs besoins, & qu'il avoit mené une vie si pure & si parfaite, qu'il avoit merité de predire l'avenir, & de voir des Anges.
Soz.l.3.c.14.p. 515.b 'Sozomene le suit en cela, & le copie presque mot à mot.
c Buch.cycl.p. 73. [c]S. Cyrille d'Alexandrie,[dont le témoignage est sans doute tres considerable en ce point,]l'appelle un insigne solitaire, relevé entre les autres par les merveilles que produisoit en luy une grace apostolique.

Vit.P.l.3.c.34.p. 504.2. 'Le Livre de la Vie des Peres,[écrit peutestre sur le milieu du V. siecle,]dit que toutes les vertus qui font les Saints, brilloient en luy, qu'il merita mesme de recevoir la grace de la prophetie, que Dieu luy reveloit beaucoup de secrets de l'avenir,
p.505.a. '& qu'il fit par luy un grand nombre de merveilles & de miracles extraordinaires, guerissant souvent ceux qui estoient possedez du demon, lorsque ce Saint invoquoit sur eux le nom de JESUS CHRIST, & exauçant par sa misericorde les prieres qu'il luy adressoit pour beaucoup de personnes affligées, soit de paralysie, soit de diverses autres infirmitez.
Genn.v.ill.c.7. 'Gennade dit qu'il avoit une grace apostolique, soit pour instruire, soit pour faire des miracles.

Boll.14.may, p. 287.c. 'Nous avons depuis peu le texte grec de la vie de ce Saint, écrite par un Religieux de ses monasteres,
d g.17.c|41 c. g.48.§ 88. [d]comme on n'en sauroit douter. Il n'avoit pas vu S. Pacome mesme;'mais"il estoit dans son οὐκ ἠξιώθη.
monastere de Pabau des l'an 361 au plustard,[treize ans aprés la
§ 6.31.51.61. mort du Saint.]'Il avoit appris ce qu'il raporte des Saints qui avoient conversé longtemps avec luy, comme S. Theodore, qui
§ 6.31. ne disoient que des choses dont ils estoient tres assurez,'& qui avoient sceu de sa bouche celles dont ils n'avoient pu estre témoins,

moins. Car ce Saint pour les instruire leur raportoit souvent ce qui luy estoit arrivé,'& les visions qu'il avoit eues.'Quelques uns § 63. de ses disciples avoient aussi mis par écrit diverses choses qu'il leur disoit dans ses instructions : & ce fut sur tout cela que ce Religieux composa la vie que nous en avons. Il veut qu'on la regarde non comme une histoire, mais comme de simples memoires qu'il dressoit'afin qu'on n'oubliast pas des choses si importantes & § 62. si utiles.

'On croit qu'il ne l'écrivit qu'aprés l'an 380,[lorsqu'il y avoit p.287.c. un peu plus de trente ans que S. Pacome estoit mort,]'& c'estoit g.50.§ 95. au moins assez longtemps aprés l'an 367. Il ne parle point de la mort d'Orsise successeur de S. Pacome, & ne dit point qui luy succeda.[Les dates, les particularitez, & les caracteres singuliers des lieux, des temps, & des personnes, qu'il joint presque toujours à sa narration, font voir que c'estoit un homme exact, & qui avoit un grand soin de s'instruire de ce qu'il vouloit raporter.]'Il joint p.288.b. au recit des faits beaucoup de discours de Saint Pacome & de ses disciples ; de sorte que c'est un ouvrage tout d'edification & de pieté. Aussi les Grecs qui ont voulu faire l'eloge de S. Pacome pour l'office de sa feste, n'en ont point cherché d'autre matiere; & il seroit seulement à souhaiter qu'ils l'eussent fait avec plus d'exactitude.

[Le style & la diction de cet auteur n'a aucune elegance. Elle a mesme beaucoup d'obscurité, pour ne pas dire de barbarie ; ce qui peut donner sujet de croire que la piece a esté écrite originairement en egyptien, & que le texte grec donné par Bollandus, n'est encore qu'une traduction.]'Il semble aussi qu'il y manque p.299.c|316.b.c. quelque chose en divers endroits.'Un passage grec donné par Mr g.29.§ 17|Cotel. Cotelier, s'y trouve dans les mesmes termes, à la reserve des fautes g.t.1.p.708. de copistes[qui sont sans nombre dans Bollandus.]

'On a fait plusieurs abregez de cette histoire, & nous en avons Boll.p.288.a. encore deux traduits en latin, l'un dans Surius, & l'autre dans Rosweide.'Ce dernier fut traduit vers l'an 530, par le celebre Vit.P.l.1.p.111. Abbé Denys le Petit, à la priere d'une dame à qui il l'adresse:'& n.p.138.139. on croit que c'est l'illustre Ste Galla, fille de Symmaque auquel Theodoric fit trancher la teste.[C'est cet abregé qu'on a mis en françois dans les vies des Peres.]'Celui qui est dans Surius, & que Boll.14.may,p. l'on voit assurément venir du mesme original, est moins beau & 288.a. moins étendu dans sa narration, mais il contient plus de faits.'Il y p.299.c. a neanmoins des choses dans Denys qui ne sont ni dans Surius, ni mesme dans le texte grec de Bollandus,[comme ce qui regarde

les reglemens particuliers des Religieux de Tabenne. On peut dire que Denys a cru devoir ajouter ce point à son original, pour faire connoistre aux Latins en abregé quels estoient ces reglemens si celebres dans l'Orient ; & les tirer pour cela de Pallade, ou de la regle mesme de S. Pacome. Mais il y a d'autres choses que Denys ne peut avoir tirées que de son original, & qui ont un trop grand caractere de verité pour les accuser d'estre supposées. Ainsi il semble necessaire de reconnoistre qu'il y a eu des textes originaux de la vie de S. Pacome, encore plus amples ou
c|316.b. plus entiers que celui que Bollandus nous a donné.]'Bollandus y reconnoist en effet quelques endroits defectueux ; & il n'a pas fait difficulté d'inserer les additions de Denys dans la traduction de son nouveau texte.

[Quoique les abregez de Denys le Petit & de Surius, qu'on a eu seuls pour l'histoire de Saint Pacome jusqu'à l'an 1680, n'aient point les mesmes caracteres de verité & d'autorité que l'original, ils n'ont pas laissé d'estre receus avec respect, & d'estre fort esti-
Vies des Peres pr.p.63. mez par les plus habiles.]'On a dit que la vie de S. Pacome avoit esté écrite par un tres ancien auteur dont la sagesse & la solidité d'esprit estoient connues de tout le monde, quoique son nom ne
Bar.316.§ 27. le soit pas : '& Baronius écrit que cette histoire est si veritable, qu'on n'y trouve pas le moindre mensonge.[On peut juger par là de l'estime que merite le texte grec, où l'on voit encore des choses tres edifiantes qui ne se lisent point dans les autres,

Quelque longue que soit la vie de S. Pacome, surtout dans le
Boll.14.may,g. 27.c|41.c. a g.51. grec,]'l'auteur assure neanmoins qu'il n'y a mis qu'une petite partie de ce qu'il eust pu dire du Saint : [a]& on en trouve en effet beaucoup d'autres choses dans une seconde histoire greque, inti-
p.287.f. tulée Paralipomenes ou *Faits oubliez*,'qu'on croit estre"du mesme NOTE 1.
g.59.§30. auteur,[mais qui au moins est à peu pres du mesme temps.]'Car celui qui l'a écrite a vu & enterré S. Jonas disciple de S. Pacome. [Denys le Petit a tiré beaucoup de choses de cette histoire, aussibien que l'auteur du texte de Surius.]

p.287.f. 'Bollandus qui nous a donné ces deux excellentes pieces, y en ajoute une troisieme, qui nous apprend encore diverses choses de S. Pacome, quoiqu'elle fasse proprement l'histoire de S. Theodore le plus celebre de ses disciples. Elle peut estre posterieure de quelques années aux deux autres,["puisqu'elle n'est écrite qu'entre les V. la note 1.
g.63.e.f. années 390 & 401 ; mais elle n'est pas moins authentique.]'Car elle est adressée au celebre Theophile d'Alexandrie, par un
g.65.a. Evesque nommé Ammon,'qui s'estoit retiré parmi les moines de

S. Pacome,[environ cinq ans aprés sa mort,]vers le milieu de l'an 352,'& qui y avoit demeuré trois ans;[a]ensuite de quoy il s'en alla à Nitrie.[b]Theophile qui luy avoit demandé cette relation, le remercia de la luy avoir envoyée, & témoigna estre bien aise d'y avoir lu ce qu'il avoit souvent oui dire à d'autres.[Ces trois pieces joignent à l'histoire de S. Pacome celle de ses principaux disciples, particulierement de S. Theodore. Ainsi ce peut bien estre]'ce que S. Nil appelle les vies des moines de Tabenne.

g.63.f.
a g.70.§21.
b g.71.§26.
Nil.orat.c.108. p.502.

[Il seroit fort inutile de vouloir faire ici une longue deduction des actions de S. Pacome, puisque ce seroit copier la traduction que l'on a faite de sa vie, & qui est connue de tout le monde. Nous nous contenterons donc d'en faire un abregé, pour en marquer la suite autant qu'il nous sera possible, & d'y ajouter ce que les autres auteurs en ont remarqué, & ce que les pieces données par Bollandus nous en apprennent de nouveau.]

ARTICLE II.

Premieres années de S. Pacome: Il se convertit, & se retire dans le desert avec S. Palemon.

NOTE 2. *NOTE 3. 'SAINT Pacome naquit["vers l'an 292,]*dans la [haute] Thebaïde, audelà de Thebes[qui donne le nom à ce pays. Boll.14.may, g. 26.b.c.
NOTE 4. Mais"on n'en sçait point le lieu particulier.]Son pere & sa mere estoient des payens, qui l'eleverent dans leur superstition: & il paroist que jusqu'à l'age de vingt ans il ne savoit pas seulement &c. ce que c'estoit que les Chrétiens. Dieu"marque neanmoins des son enfance qu'il seroit un jour l'ennemi des demons; & ils le declarerent eux mesmes,[soit par quelque pressentiment que Dieu leur permettoit d'en avoir, soit]parcequ'ils voyoient en luy des inclinations tout opposées aux vices,'& un grand amour pour la pureté. d.

'Quoique son pere & sa mere fussent fort affligez de voir que leurs dieux le declaroient leur ennemi,'ils ne laisserent pas de l'elever avec soin, & de le faire instruire dans les lettres & les autres sciences des Egyptiens.'Car pour la langue latine & la greque mesme, il les ignora toujours, jusqu'à ce que Dieu luy en donna par miracle la connoissance aprés l'an 335, en faveur d'un frere qui estoit de Rome, & qui ne savoit pas l'Egyptien, comme nous le dirons en son lieu.

b.
Vit.P.l.1.p.114. 1|Sur.14.may,p. 196.§5.
Boll.g.40.e|59. a.b.

'Estant agé d'environ vingt ans, il fut pris pour estre enrolé dans g.26.§2.

les nouvelles levées que l'Empereur faiſoit faire alors.[Autant
que nous en pouvons juger par l'hiſtoire,"c'eſtoit Maximin qui ſe V. la note 2
preparoit en l'an 312 à faire la guerre à Conſtantin & à Licinius:
mais il perit malheureuſement l'an 313 dans cette guerre.] Ces
nouveaux ſoldats ayant eſté conduits comme des priſonniers"en V. la note 3
la ville de Thebes[ou Dioſpolis en la haute Thebaïde,] Pacome
fut tellement touché"de la charité que les Chrétiens de cette &c.
§ 3. ville leur témoignerent,'qu'il reſolut deſlors que ſi jamais il
eſtoit libre, il ſerviroit uniquement le Dieu qu'ils adoroient, &
§ 1. aimeroit, comme eux, tous les hommes. Cette reſolution'qui fut
§ 3. l'effet d'une miſericorde toute particuliere de Dieu ſur luy,'le
fortifia contre l'exemple & les ſollicitations de ſes compagnons,
qui vouloient l'engager à leurs deſordres ordinaires.

§ 3. [Il jouit bientoſt de la liberté qu'il deſiroit.]'Car la guerre
eſtant finie[dès l'an 313,]les nouvelles levées furent congediées
[par Licinius.] Alors Pacome s'en alla à l'egliſe du bourg de
g.65.f. Chenoboſque en la haute Thebaïde, & y receut le batteſme'dans
la communion Catholique.[Ce fut peuteſtre l'an 314 à Paſque,]
g.26.§ 3. 'Dieu luy marqua la nuit ſuivante"dans une viſion, la benediction &c.
que la roſée de ſa grace devoit repandre par luy ſur la terre.

§ 4. 'Il ne ſongea plus enſuite qu'à ſe faire moine,[c'eſt à dire à aller
g.65.§ 6. vivre dans le deſert, ou ſeul, ou avec un autre.]'Il ſe vit auſſitoſt
inquieté par les Meleciens & par les Marcionites, qui vouloient
chacun l'attirer à leur parti. Mais il eut recours aux larmes & à
la priere, pour ſavoir où eſtoit la verité; & il apprit par"une reve- &c.
lation qu'elle eſtoit dans l'Egliſe Catholique & dans la commu-
nion de S. Alexandre,[qui avoit eſté fait Eveſque d'Alexandrie
[en l'an 312.] Auſſitoſt tout ſon trouble fut appaiſé, & il ſe retira
avec l'homme de Dieu S. Palemon, qui eſtoit un imitateur des
g.26.§ 4. Saints'par leſquels il avoit eſté inſtruit, & un anacorete auſſi
§ 4.8. humble'que tres auſtere. Ce fut de luy qu'il receut l'habit de
§ 5|p.299.c. moine ſelon les termes de ſon hiſtorien.'Il ſemble qu'il ne demeu-
roit pas bien loin de la ville de Pane ou Panople[entre le Nil[1] & 1.
g.22.f|67.c. la mer Rouge,]'ſur une montagne, ou au pié,[a]dans une caverne.
a Lauſ.c.38.p. 955.d. [b]Un troiſieme ſe joignit à eux durant quelque temps: mais"l'or- &c.
b Boll.g.26.§ 5. gueil qui luy fit mepriſer les ſages avis que luy donnoit S. Palemon,
§ 6. l'en ſepara, & le perdit enfin ſelon l'ame & ſelon le corps.'Son
malheur ſervit à S. Pacome pour s'avancer de plus en plus dans
la vertu.

§ 4. 'Lorſqu'il s'eſtoit preſenté à Palemon pour demeurer avec luy,

1. Car Ptolemée, *l.4.c.5.p.122*, met Pane à l'orient du Nil.

ce saint vieillard pour l'eprouver luy dit la maniere dont il vivoit; qu'il ne mangeoit qu'une fois par jour en été, & de deux jours l'un en hiver; que toute sa nourriture estoit du pain & du sel pilé, sans vin & sans huile; qu'il passoit toujours la moitié de la nuit & tres souvent la nuit entiere à prier & à mediter la parole de Dieu.
λαψάνιον. Il ajoutoit quelquefois "un peu d'herbes à son sel, mais toujours sans huile & sans vinaigre : & souvent au lieu d'herbes il y méloit de la poudre & de la cendre, ce que S. Pacome pratiquoit aussi. 'Souvent il buvoit sans manger, ou mangeoit sans boire. [a] Le jour § 8.
de Pasque estant arrivé, [qui en l'an 315 estoit le dixieme d'avril,] a § 4.f.
il dit à Pacome de preparer à disner à cause du respect de la feste: [ce qui marque assez que les autres jours ils ne mangeoient que le soir.] Pacome le fit, & par extraordinaire il mit un peu d'huile dans le sel. Quand Palemon eut vu ce qu'il avoit apresté, il se
» mit à pleurer, en disant: Mon maistre a esté crucifié, & je man-
» gerai de l'huile! Et il fallut en effet la jetter pour l'obliger à manger. 'Longtemps depuis Saint Pacome qui estoit malade, voyant § 40.
qu'on luy avoit servi quelque chose où il y avoit de l'huile, il y jetta tant d'eau, que toute l'huile en sortit, se souvenant du sel & de la cendre qu'il avoit mangée autrefois [sous S. Palemon.]

'L'occupation ordinaire de Palemon & de Pacome, estoit de § 4.f.
prier, & de filer ou de coudre des cilices, 'tant pour s'en revétir § 9.
eux mesmes afin de mortifier leur chair, que pour avoir de quoy vivre, & donner aux pauvres le reste de ce qu'ils gagnoient. 'La § 4.f.
nuit quand ils estoient accablez de sommeil, ils alloient transporter du sable d'un lieu en un autre, pour accoutumer leur corps à veiller, & le rendre plus capable de s'appliquer à la priere. Il § 6.
paroist que Saint Pacome alloit nuds-piez au milieu mesme des ronces & des épines.

'Il ne s'avançoit pas moins dans l'humilité, la douceur, & les § 6.
autres vertus interieures, que dans les austeritez & les exercices du corps. Quand il lisoit les Ecritures, il s'appliquoit à pratiquer tout ce qu'il y apprenoit. 'Une des choses qu'il demandoit le plus § 6.12.
à Dieu, estoit la pureté du cœur. 'Il s'occupoit beaucoup à la § 4.f.
priere, comme nous venons de dire. 'Il apprit de S. Palemon à y § 38.d.
employer la moitié de la nuit, la partageant tantost d'une façon & tantost d'une autre; '& [souvent] il la passoit toute entiere en § 39.&c.
oraison. 'Sa coutume estoit d'étendre les mains [& les bras] en § 11.
forme de croix quand il prioit, afin que la peine mesme de cette posture l'empeschast de s'endormir. [Et c'estoit alors la maniere ordinaire de prier, qui s'est conservée jusques aujourd'hui dans la sainte Messe.]

§ 4 6. 'Palemon se rejouïssoit extremement de le voir se soumettre entierement à tout ce qu'il luy ordonnoit, faire tous les jours de nouveaux progrés dans la patience; & travailler sans relasche à se rendre parfait dans les vertus les plus eminentes. [Il l'instruisoit
§ 4.e. plus sans doute par son exemple que par ses paroles,]'car il parloit peu.

ARTICLE III.

Saint Pacome, aprés un ordre rëiteré d'un Ange, fonde le monastere de Tabenne.

[Apres que Dieu eut ainsi rempli S. Pacome de sa grace, il luy fit connoistre qu'il le destinoit à la repandre sur les
Boll.14.may,g.27.c,d. autres.]'Vers la montagne où il demeuroit, il y avoit un desert & un village sans habitans nommé Tabenne. Il y alloit souvent par ordre de Saint Palemon pour en apporter du bois; & il y demeuroit longtemps en prieres, demandant à Dieu qu'il le delivrast luy & tous les autres des ruses de l'ennemi. Un jour
d|65.f|Laus.c.38.p.955.d. comme il prioit ainsi à Tabenne,'il entendit un Ange qui luy ordonnoit d'y demeurer, & d'y bastir un monastere pour sauver ceux que Dieu luy envoyeroit, & les échaufer par le feu que Dieu avoit"allumé en luy. Ce fut la premiere vision qu'il eut &c. [depuis sa retraite sous S. Palemon:] & ainsi ce fut avant que S. Athanase fust fait Evesque[en l'an 326.].

Boll.g.27.§ 7. 'Il retourna dire à S. Palemon l'ordre qu'il avoit receu, & ce saint vieillard en fut affligé, parcequ'il aimoit Pacome comme son cher enfant,[& ne vouloit pas aussi quitter le lieu de sa demeure ordinaire.]Il fut neanmoins avec luy jusqu'à Tabenne, où ils bastirent ensemble une petite maison: & avant que de se separer, ils se promirent de se visiter l'un l'autre chacun une fois
§ 8. [[1]par an.]Ils l'executerent jusques à la mort de S. Palemon.'Ce 1.
Saint estant tombé dans une grande maladie où il fit paroistre un fort grand courage à reprendre son abstinence ordinaire, que les medecins luy avoient fait quitter d'abord, Saint Pacome le vint
11.jan.p.675-677. visiter, l'assista jusqu'à la mort, & luy donna la sepulture.'Le nom de ce Saint[qui doit avoir esté l'un des plus anciens d'entre les solitaires,]est mis entre les Saints dans le martyrologe Romain l'onzieme de janvier. L'histoire en est jointe à celle de S. Pacome,
14.may,g.35.d. 'qui le citoit quelquefois dans les avis qu'il donnoit aux autres.

Boll.p.299.c.d. 1.'Cela n'est pas exprimé; mais il paroist que c'est le sens.

'Le lieu de Tabenne eſtant peu eloigné de la demeure de Saint g.27.c.d.
Palemon,'devoit eſtre à l'orient du Nil,[a]peuteſtre aſſez pres de p.299.c.
ἐν τῷ νόμῳ. la ville de Pane.[b]Il eſtoit neanmoins"dans le dioceſe de Ten- a g.26.b. b g.66.a.
tyre,[c]que les geographes placent à l'occident du Nil.[d]Mais il c Ptol.l.4.c.5.p.
νόμοι. paroiſt que"les dioceſes[1]tenoient quelquefois l'un & l'autre bord 121.
1. de ce fleuve.[e]On croit que Tabenne eſtoit à l'extremité meri- d p.122. e Boll.14.may,
dionale du dioceſe de Tentyre, fort pres de celui de la grande p.259.290.
NOTE 5. Dioſpolis.'Il y avoit un jardin ſur le bord du Nil.["Beaucoup en g.27.§9.10.
font une iſle, mais ſans fondement.

On ne voit pas bien ſi ce fut avant ou aprés la mort de Saint Palemon,]'que Jean frere aiſné de S. Pacome vint demeurer avec g.67.a. luy à Tabenne. Le Saint le receut avec d'autant plus de joie, que depuis qu'il eſtoit revenu de l'armée il n'avoit jamais eſté chez ſes proches,[& n'en avoit apparemment vu aucun.]'Il tra- §10.11. vailla avec ſon frere à étendre ſon petit monaſtere pour y recevoir ceux que Dieu avoit promis de luy envoyer. Mais comme il l'étendoit plus que Jean ne vouloit, celui-ci l'en reprit avec une aigreur que le Saint ſouffrit ſans rien dire, mais non pas ſans
&c. quelque emotion,"d'où il prit occaſion de s'humilier extremement.'Il continua depuis à vivre avec ſon frere dans une dou- Sur.14.may,p. ceur & une humilité admirable, le ſupportant avec patience, 198.§16.|Vit.P.l.1.c.5.p.128.2.
&c. juſqu'à ce que Dieu"le tira du monde peu de temps aprés.

&c. 'On parle enſuite de"divers combats que Pacome eut à ſoute- Boll.g.28.§12.13. nir contre les demons qui lui apparoiſſoient ſous toutes ſortes de figures : mais on ne marque pas preciſément à quel temps cela ſe raporte.'Il fut ſoutenu dans ſes combats par un ancien ſolitaire §13. nommé Hieracapollon, qui regardoit neanmoins déja le Saint comme le modele & de luy & des autres ſolitaires de ce quartier là.'Ce ſolitaire vint ſouvent depuis viſiter S. Pacome, & il eut §13|p.301.a.
NOTE 6. enfin la conſolation de mourir heureuſement "dans ſon monaſtere.

&c. 'La vie du Saint marque aprés cela"divers miracles que Dieu g.28.§14|p.301.a. accordoit à la pureté de ſon cœur, avant meſme, dit-elle, qu'il euſt acquis la plenitude de la ſcience.'Elle ajoute qu'il demanda g.29.§14. à Dieu de ſe pouvoir tout à fait paſſer du ſommeil, pour eſtre en état de combatre ſans ceſſe contre le demon ; & qu'il jouit aſſez longtemps de cette grace,'qui a eſté remarquée par les auteurs Vit.P.l.3.c.35.p. des vies des Peres.[f]Il paſſa en une occaſion 40 jours ſans dor- 505.2. f Boll.g.41.§64. mir.[g]Durant 15 ans il ne dormit que ſur un banc, ſans s'appuyer g §9. meſme contre la muraille.

'Ce fut aprés cela qu'eſtant allé dans une iſle[du Nil pres de g.29.§15.

1. Nous le tirons de ce qu'il dit du Δωδεκάρχου.

Tabenne]avec d'autres solitaires[des environs,]& s'y estant mis en prieres pour demander à Dieu de connoistre sa volonté, un Ange s'apparut à luy, & luy dit par trois fois : La volonté de « Dieu est que vous serviez les hommes pour les reconcilier avec « luy : aprés quoy il disparut.'Pacome ne doutant donc plus de ce « que Dieu demandoit de luy, commença à recevoir ceux qui se presentoient à luy pour embrasser l'état monastique; & aprés les avoir examinez, il leur donnoit l'habit de moines.'Tant qu'ils furent en petit nombre, il se chargea"de tous les soins de la maison, afin qu'ils ne pensassent qu'à leur avancement spirituel: mais ils se trouverent bientost monter jusqu'à cent.'Son monastere estoit formé des devant la mort de Constantin,'& mesme des les premieres années de l'episcopat de S. Athanase,[c'est à dire au plustard avant l'an 333.]'S. Theodore qui ne se retira à Tabenne que lorsque ce monastere estoit déja rempli d'un grand nombre de Religieux, & que leur reputation estoit repandue assez loin de là, ["y vint apparemment des l'an 328. Ainsi il semble qu'on peut mettre le commencement du monastere de Tabenne vers l'an 325, auquel S. Pacome pouvoit avoir 33 ans d'age, & onze ans de retraite.

[Margin notes, left: § 16. — § 16.17. — g.54.58. — g.30.c. — g.31.§ 24. Right: &c. — V.S.Theodore de Tabenne note 2.]

'Les premiers qui se rangerent sous sa discipline furent Psentaese, Sur, & Psoïs.'Dieu appella aprés eux Pecuse, Corneille, Paul, un autre Pacome, & Jean ;'& ils furent suivis peu de jours,[c'est à dire peu de temps]aprés, par Theodore agé seulement de[13 à]14 ans, qui fut le plus cher disciple du Saint:[Mais nous en feront un titre à part.]'Pecuse l'amena d'un monastere d'auprés de Latople, où il s'estoit retiré d'abord.'Paphnuce, Tithoés, & Petrone, furent encore de ses principaux disciples. [Nous marquerons dans la suite ce que l'on trouve de chacun d'eux.]

[Margin notes, left: g.29.§ 17. — § 18. — § 18.23-26. — § 23.24. — § 40.30.]

ARTICLE IV.

Que S. Pacome est le premier instituteur des monasteres & des congregations de moines.

[Margin note, left: Boll.14.may,p. 295|Bulr.occ.p. 7.]

VOILA quelle a esté l'origine de la vie cœnobitique & des monasteres de Religieux, selon que nous entendons aujourd'hui ces termes, c'est à dire des maisons saintes où plusieurs personnes vivent ensemble dans une entiere communauté de toutes choses, sous l'autorité d'une mesme regle, & dans la dependance

v.S.Antoine § 1. pendance d'un mesme Superieur.["Il y avoit toujours eu dans l'Eglise des Ascetes, c'est dire des personnes qui faisoient profession d'une austerité & d'une retraite particuliere, les uns dans les villes, & la pluspart dans des villages ou en des lieux qui en estoient peu eloignez. Quelques uns avoient mesme commencé à se retirer plus avant dans les deserts, & ce sont proprement ceux-ci qu'on peut dire avoir eu pour Peres S. Paul ermite & S. Antoine.]'Ces Ascetes estoient ordinairement seuls,[a]ou fort peu ensemble. On en voyoit rarement cinq ou six, ou dix au plus dans un mesme lieu, qui se soutenoient les uns les autres, [mais sans aucune subordination,]& sans autre discipline que les regles generales de la crainte de Dieu, & qui ne se maintenoient ainsi qu'avec beaucoup de peine dans la pieté. Boll.14.may,g.45.a. a g.43.44.

'Un nommé Aotas entreprit de former des monasteres; mais il ne réussit pas dans ce dessein, parcequ'il n'y travailla pas de tout g.45.a.
Note 7. son cœur: &"c'estoit à S. Pacome que Dieu, dit Saint Antoine, reservoit une œuvre si sainte.'Aussi Saint Cyrille d'Alexandrie le qualifie fondateur des Cœnobites d'Egypte.'Gennade fait la mesme chose ;[& ce titre luy est encore donné par S. Jerome, si c'est luy qui a fait les titres de la regle de S. Pacome.]'Car il y est appellé un homme de Dieu, par l'ordre duquel il a fondé & établi le premier l'état & la discipline"des communautez de moines; '& autrepart, celui qui a donné le commencement à la vie sainte de ceux qui demeurent ensemble.'Saint Theodore son disciple & l'un de ses successeurs, luy donne aussi le titre de fondateur des monasteres de Cœnobites:[& il suffiroit pour n'en pas douter, de voir que]'le Saint mesme s'attribue cette gloire dans une assemblée d'Evesques où il avoit à justifier sa conduite. Buch.cycl.p.75. Genn.c.7. Cod.reg.t.1.p.34. *Cœnobiorum.* p.46. p.66. Boll.14.may,g.44.2.

'Il est encore le Pere & le premier instituteur des congregations & des Ordres monastiques. Car ni avant luy, ni peutestre mesme depuis, on n'a point vu dans l'Orient plusieurs monasteres qui fissent comme un corps particulier & un Ordre de Religieux, soumis à une mesme regle, conduits par un seul Abbé, & unis par des assemblées generales, comme estoient ceux de la regle de S. Pacome. Car nous verrons qu'outre le monastere de Tabenne, il en établit encore huit autres, tous dans la haute Thebaïde, ausquels S. Theodore en ajouta quatre nouveaux; qui tous non seulement observoient la mesme regle, & obeïssoient au mesme Abbé, qui les visitoit souvent & en personne & par ceux qu'il y envoyoit; mais qui mesme ne possedoient rien en particulier,'tout estant en la disposition du grand œconome, qui recevoit tout le p.293. g.35.f.

travail des Religieux, avoit soin de le faire vendre, & faisoit distribuer à chaque monastere les choses dont on y avoit besoin.
g.57.58. 'Il y avoit aussi comme un procureur general qui alloit vendre & g.44.b. acheter ce qui estoit necessaire.'Ils avoient pour cela deux bateaux qui servoient à toute la congregation, l'un pour porter vendre à Alexandrie les nattes que les freres avoient faites, & en raporter les choses dont ils avoient besoin; l'autre pour aller acheter[dans le pays]le lin dont ils se servoient pour s'habiller. g.50 a. 'Aprés la mort de S. Pacome chaque monastere voulut avoir son bateau.

c|39.a. 'Tous les Religieux s'assembloient à Pasque dans le grand Cod.reg.t.1.p. 34 59.66. monastere pour celebrer la feste ensemble,'sans qu'aucun demeurast dans les autres que pour une grande necessité, & par l'ordre Boll.g.68.b. des Superieurs.'Ils estoient ainsi assemblez dés le mardi de la semaine sainte[au moins; d'où l'on peut juger qu'ils venoient pour le dimanche des Rameaux, & ne s'en retournoient qu'aprés Genn.c.7. l'Octave de Pasque.]'S. Pacome vouloit que cet ordre passast pour une loy eternelle[& inviolable.]

Cod.reg.t.1.p. 62. 'Il se tenoit encore une assemblée"le 13 d'aoust, en laquelle les Superieurs des monasteres, ceux qui y gouvernoient les familles, Boll.g.59.a. comme nous l'expliquerons dans la suite,'& les[autres]qui avoient ordre d'y venir, se trouvoient tous dans le grand mo- a|45.f|Cod.reg. p.37.§ 27. nastere.'On y rendoit au grand œconome les contes du travail & de la depense de toute l'année; & on en tenoit quelque registre. Les Superieurs y demandoient à l'Abbé les ordres dont Boll.ut sup| Cod.reg.p.34. ils avoient besoin.'On y établissoit aussibien qu'à Pasque les Superieurs & les autres officiers[quand il estoit besoin d'y faire quelque changement: car il paroist que pour l'ordinaire les em- Cod.reg.p.34. 35.37. plois estoient perpetuels.]'Une lettre de Saint Pacome sur cette assemblée, porte qu'elle se faisoit pour terminer tous les differens qui estoient entre les freres, afin qu'ils se pardonnassent tous les uns aux autres, & qu'ainsi la paix, la crainte de Dieu, la verité, & p.34|Genn.c.7. la charité regnassent parfaitement dans leurs cœurs:'de sorte que cette remission generale de toutes les fautes, & ces jours de pardon,"estoient, dit S. Jerome, une espece de Jubilé.

le 20 de Mesor.

&c.

ARTICLE V.

Les monasteres de S. Pacome divisez en familles.

'DEs auteurs considerables ont écrit que lorsque l'Ange s'apparut la premiere fois à S. Pacome pour luy ordonner de bastir un monastere à Tabenne," il luy donna en mesme temps une table d'airain où estoit écrite la regle qu'il leur devoit faire pratiquer, jusqu'à leur habit, & leur nourriture. [Quoy qu'il en soit, on peut dire que la regle qu'ils observoient estoit digne de venir du ciel, & tres propre à mener au ciel,]' estant toute fondée sur [l'esprit] des Ecritures.' Car comme les hommes de ces quartiers là estoient robustes & forts,[a] aussi leur maniere de vivre estoit extremement forte & austere.

Sur.14.may,p. 197.§ 12|Vit.P.c. 12.21.p.116.2| 120.1|Lauf.c.38. p.955.c.d|Genn. c.7.

NOTE 8.

Boll.g.29.a.

Vit.P.c.12.p. 116.2.

a 2|Casn.inst.l. 4.c.1.p.61.

'Chaque monastere avoit son Superieur pour le gouverner en l'absence du Saint. On donnoit à ce Superieur le titre de Pere & de "chef,[b] & plus souvent celui d'œconome, [reservant ce semble celui d'Abbé pour le Superieur general de toute la congregation.] Cet œconome avoit sous luy [un Vicaire ou] un Second, comme on l'appelle ordinairement, [pour suppléer à son defaut.]

Boll.g.34.§ 35. g.30.a|Cod.reg. p.61.62.

b Boll.g.34.a.b.

princeps.

'Les monasteres estoient divisez chacun en plusieurs maisons, [classes, ou familles, qui est le nom dont nous nous servirons d'ordinaire,]' & trois ou quatre familles unies ensemble faisoient ce qu'on appelloit une Tribu.[c] Chaque famille avoit son "chef ou "Prevost,[d] avec un Second pour l'aider.[e] Ils gardoient tous deux les habits & les livres de leur famille dans des chambres fermées, pour les distribuer aux freres.[f] Ils avoient soin de les instruire, & leur demandoient conte de ce qu'ils avoient retenu des instructions de l'Abbé. Il paroist que chaque famille avoit sa maison & son corps de logis à part.' Ceux qui faisoient le mesme métier estoient tous dans la mesme famille,[g] & ils alloient tous ensemble à leur ouvrage. Les familles se succedoient les unes aux autres par semaine dans les services [& les ouvrages] communs.

d.

Cod.reg.p.33.§ 2|36.§ 16.

c p.33.§ 2|Boll.§ 34.b.c.d.

d Boll.g.29.f| 34.c.d.

e g.35.c.

f g.64.§ 4.

Cod.reg.p.34.§ 6.

g p.33.§ 2.

οἰκιακόν.

Præpositum.

'La premiere famille estoit de ceux qui avoient soin de la table & de la cuisine; la seconde des infirmiers; la troisieme des portiers; & ceux-ci estoient tous des personnes graves pleines de pieté & de charité, afin de recevoir les survenans chacun selon leur qualité. Ils estoient mesme chargez d'instruire les postulans jusqu'à ce qu'ils eussent receu l'habit. Les Prevosts de ces trois familles avoient chacun leur semaine pour mettre ceux qui de-

Boll.g.29.f.

Lauſ.c.39.p.957. b.c. voient ſervir les freres, & les changer toutes les ſemaines.'Il y avoit encore d'autres familles deſtinées pour faire les nattes"& &c. les autres métiers neceſſaires. Il y en avoit pour labourer les terres, pour faire le jardin, pour la ſerrurerie, pour le pain, pour la"charpenterie, pour la foulerie, pour la tannerie, pour faire les πιχ...ον. uns de grands panniers, les autres des corbeilles. Quelques uns Cod.reg.p.34.§ 6. avoient ſoin des chameaux;'d'autres faiſoient de la toile, d'autres des"ſandales.[a]Quelques uns eſtoient occupez à écrire.[b]Il y avoit gallicarii. a Caſſ.inſt.l.4. c.12.p.69. b Lauſ.p.957.b| Cod.reg.p.34.§ 6. des tailleurs, & en un mot de toutes ſortes de métiers.[c]Il y avoit une famille particuliere pour les Grecs & les autres qui ne ſavoient pas l'egyptien.[D'autres][d]familles eſtoient diviſées par c Boll.g.40.e.f. d Lauſ.c.38.p. 956.b. les 24 lettres de l'alphabet grec, & chacune de ces lettres marquoit les differens caracteres de ceux qui compoſoient ces familles, celle de l'Iota comprenant les plus ſimples, celle du Xi les plus difficiles, & les autres de meſme; ce qui neanmoins c.39.p.957.d.e. n'eſtoit bien connu que par les plus ſpirituels.'Chacune de ces Cod.reg.p.33.§ 2. familles avoit ſon heure reglée pour le manger.'On pretend que dans chaque monaſtere"il y avoit 30 ou 40 familles. NOTE 9.

Lauſ.c.38.p.955. c. 'Il y avoit trois Religieux dans chaque cellule:[e]mais ils mangeoient tous pour l'ordinaire dans un meſme refectoire.[f]Ils ſui- e e|Cod.reg.p. 33.§5. f Cod.p.33 §3. voient en toutes choſes le rang"de leur profeſſion. &c.

ARTICLE VI.

Des Novices.

Cod.reg.p.38 § 49. 'QUAND il ſe preſentoit quelqu'un pour demander à eſtre Religieux, on le faiſoit demeurer quelques jours audehors, § 49| Boll.g.29.b. où on examinoit avec ſoin"le ſujet qui l'amenoit,'ſa naiſſance &c. pour ſavoir s'il n'eſtoit point eſclave,[ou engagé à des devoirs Cod.reg.p.38.§ 49.139. contraires à cet état,]'s'il eſtoit reſolu de renoncer à tout, & propre aux exercices de la maiſon. On luy apprenoit en meſme temps le *Pater*, & 20 pſeaumes, ou[plutoſt]autant qu'il en pouvoit retenir, avec deux epiſtres de S. Paul, ou quelque autre partie de l'Ecriture; & enſuite"toutes les regles qu'il auroit à &c. Boll.g.30.a. obſerver.'C'eſtoient ceux de la famille des portiers qui luy donnoient ces premieres inſtructions.'Caſſien dit que durant dix Caſſ.inſt.l.4.c. 3.30.p 62.85| Lauſ.c.20.p. 928.c.d. jours au moins qu'un poſtulant demeuroit audehors de la maiſon, il eſtoit obligé de ſe jetter aux piez de tous les freres qui paſſoient, leſquels le rebutoient"avec beaucoup de rudeſſe & de &c. mauvais traitemens, pour eprouver la ſincerité de ſon deſir, ſon humilité, & ſa patience.

'L'Abbé, selon Cassien, luy donnoit ensuite l'habit du monastere,[a] & celui qu'il quittoit estoit mis entre les mains du Superieur, pour le garder"avec tout le reste de ce qu'il apportoit, afin qu'on luy rendist toutes ces choses s'il sortoit de la maison, ou qu'on les distribuast aux pauvres aprés qu'on se seroit assuré de sa perseverance par une fort longue epreuve.'Aprés qu'on luy avoit donné l'habit, on le laisoit encore entre les mains du portier, qui l'amenoit à l'assemblée des freres dans le temps de la priere, & le faisoit asseoir en une place,'dont il ne sortoit point que le Prevost de la famille à laquelle on l'associoit, ne luy eust marqué celle où il devoit demeurer.'S. Theodore fut receu à la porte du monastere par S. Pacome:'& luy mesme estant Abbé y receut aussi Ammon, l'instruisit, luy fit changer d'habit, le fit entrer dans le monastere, & le mena à l'assemblée de l'instruction, où il le fit asseoir auprés de luy,'& aprés l'assemblée il le mit entre les mains du Prevost de la famille des Grecs, en luy recommandant de l'instruire promtement dans les Ecritures, parcequ'il ne devoit pas demeurer longtemps.[Et il paroist que tout cela se fit en un mesme jour. Mais il faut distinguer entre la regle & l'exception.]

Cassn.c.5.p.65| Boll.g.30.a. a Boll.g.65.§16.17|Cod.reg.p.38.§49.

Note 10.

Cod.reg.p.38.§49.

p.34.§1.

Boll.g.31.c.

g.54.a.

f.

'On obligeoit les nouveaux Religieux à apprendre à lire; car on ne vouloit point qu'il y eust personne dans le monastere qui ne pust lire, & qui ne sceust par cœur une partie de l'Ecriture, au moins le nouveau Testament & le Psautier.'On ne vouloit pas neanmoins que dans les trois premieres années les Novices s'appliquassent à rechercher"les sens les plus profonds & les plus mysterieux de l'Ecriture. Mais on les occupoit davantage aux travaux exterieurs les plus penibles.'Quelques uns disent que durant ces trois années ils n'estoient point encore admis à la societé des autres,'& demeuroient sous la conduite du portier pour s'exercer à l'humilité & à la patience, en servant sous luy les hostes & les étrangers.'Il est certain qu'ils mangeoient avec les autres.'Cassien marque amplement les instructions que l'on donnoit aux nouveaux Religieux aprés qu'ils avoient esté unis au corps de la communauté; & elles se reduisent presque toutes à l'obeïssance.'Il soutient que la maniere dont on les eprouvoit & dont on les formoit d'abord, estoit la source & le fondement de cette vertu si sublime & si egale qu'on admiroit en eux jusqu'à la fin de leur vie.

Cod.reg.p.45.§139.140.

Vit.P.l.1.c.22.p.110.2|Lauf.c.38.p.956.c.

Note 11.

Soz.l.3.c.14.p.517.c.

Cassn.l.4.c.7.p.66.

Boll.g.32.c.

Cassn.l.4.c.8-18.p.67-77.

c.2.p.62.

'S. Pacome recevoit dans ses monasteres des enfans mesmes, [comme on le voit en divers endroits de son histoire; & Saint

Boll.g.32.

Theodore n'avoit que treize à quatorze ans lorsqu'il entra à Tabenne.]'Il les croyoit mesme plus propres que les autres à vivre sans cesse dans la presence de Dieu, lorsqu'ils estoient nourris dans la pieté de leur premier age. C'est pourquoi il exhortoit ses disciples à les conserver avec grand soin dans l'esperance d'en estre recompensez, par le soin que Dieu qui aime cet age si tendre, prendroit luy mesme de conserver leurs ames. Pour l'education de ces enfans, il croyoit qu'une seule regle suffisoit, savoir de purifier sans cesse sa conscience par la crainte de Dieu & la verité, en attendant de Dieu le secours sans lequel on n'y pouvoit réussir. 'Il vouloit qu'on leur accordast quelque relasche & quelque petite consolation, sans quoy cet age foible n'eust pu subsister dans la vertu [& dans une vie si austere.]'Il les faisoit manger avec les autres Religieux,'& on les employoit à servir leur semaine.[a] On les fouettoit quand les paroles ne suffisoient pas pour les corriger.

g.35.c.
g.56.§16.
g.32.c.
g.39.c.
a Cod.reg.p.50.§173.

ARTICLE VII.

Habit de ceux de Tabenne : Leur office.

'Les moines de Tabenne estoient habillez d'une maniere assez differente des autres.[b] Ils portoient mesme la nuit des tuniques"de gros lin faites comme des sacs, qu'ils appelloient des Levitons. Elles[1] alloient jusques aux genoux, & n'avoient point de manches, au moins qui couvrissent les mains. Elles estoient serrées d'une ceinture. Ils avoient pardessus une peau"blanche corroyée, d'un cuir de chevre, quoiqu'ils l'appellassent"d'un nom qui signifie proprement une peau de mouton.'Elle couvroit les epaules depuis le cou, & descendoit par derriere jusqu'au bas des cuisses.[Ainsi je ne sçay si ce ne pourroit point estre l'origine des aumusses.]'Il semble qu'elle leur servoit aussi de besace.[c] Ils avoient, comme les enfans de ces quartiers là, la teste couverte d'un capuce qui, selon Sozomene, estoit de laine, sans poil, & n'alloit que jusques au haut des epaules. Il y avoit des croix[d] avec la marque du monastere & de la famille dont chaque moine estoit. [e] Ils portoient ce semble à l'eglise un petit manteau de toile[f] qui leur couvroit le cou & les epaules.[g] On peut voir dans Cassien & dans Sozomene, des explications morales de ces vétemens, que le premier attribue en general aux moines d'Egypte. Il y ajoute, aussibien que Sozomene, l'Anabole ou le scapulaire,[h] qui n'estoit

ὠμόλινα.
1.
εἰργασμένην.
μηλωτήν.

Soz.l.3.c.14.p.516.c.d.
b d|Lauf.c.38.p.955.c|Vit.P.p.141.2|458.2|Boll.g.47.§86.
Cod.reg.p.34.§2|Ruf.v.P.c.3.p.458.2.
Casn.l.1.c.8.p.14|Cod.reg.p.37.§38.
c Lauf.p.956.2.&c|Casn.c.4.p.10.
d Cod.reg.p.43.§99.
e p.33.§4|40.§61.101.
f Casn.l.1.c.7.p.12.
g c.4.5.8.p.9.10|Soz.p.516.517.
h Casn.c.6.p.12.
* Cod.reg.p.34.§1.

1.[a] *diligenter astringens, ita ut genua (sedentis) operiat.*

que deux bandes de laine pour ſerrer les autres habits, afin que
les bras fuſſent libres pour travailler.'S. Pacome portoit ſouvent Boll.g.27.§ 9.
le cilice.'S. Theodore le portoit auſſi quelquefois la nuit ſous ſa § 93.b.
tunique de lin.

'Ils avoient tous un baſton quand ils alloient en voyage: & il Cod.reg.p.33.§
paroiſt par Caſſien qu'ils le portoient meſme partout. 4|Caſn.c.9.p.15.

V.§ 2. ["Nous avons dit que S. Pacome alloit nuds-piez:]'& il ſemble Boll.g.67.e|69.
que S. Theodore & d'autres fiſſent la meſme choſe.[a]Neanmoins f.
gallicas. S. Jerome dit que les moines de Tabenne avoient des"galoches: a Cod.reg.p.33.§ 4.
'& il eſt certain qu'ils avoient des cordonniers qui faiſoient des Boll.g.58.a.
ſandales,[ſoit pour leur uſage, ſoit]pour les vendre.'Mais ils Cod.reg.p.40.§
n'uſoient de ces galoches[ou ſandales]qu'en certaines occaſions. 66.101.
'C'eſt pourquoi ils avoient des inſtrumens pour oſter les épines § 82.95.
des piez.'Caſſien dit qu'ils ne portoient ces galoches que dans des Caſn.l.1.c.10.p.
beſoins particuliers, & qu'ils n'avoient aucune autre chauſſure. 15.

'Ils faiſoient douze prieres durant le jour,[& outre cela,]trois Lauſ.c.38.p.956.
Note 12. à l'heure du manger, douze à Veſpres, & douze la nuit."Chaque d.
priere eſtoit precedée d'un pſeaume que l'on chantoit. Il n'y
avoit pas davantage de prieres ordonnées, afin que les foibles &
les imparfaits s'en puſſent acquiter ſans murmure. Les autres
pouvoient s'appliquer ſans ceſſe à la meditation & à la priere
dans leurs cellules,[& en travaillant.]'Les prieres de la nuit ſe Boll.g.56.a.
ἀσεϱί. faiſoient vers la minuit.'Il y avoit une priere publique"au com- g.35.e|Cod.reg.
mencement du jour:[Nous ne voyons point ſi l'on y faiſoit toutes p.36.§ 25.
les douze prieres marquées pour le jour, ou ſi on en reſervoit
quelques unes pour Tierce & pour Sexte. Car les trois qui pre-
cedoient le repas, ſe rencontroient ordinairement vers None.]
V.la note 12. 'On parle d'une aſſemblée qui ſe faiſoit à midi.["Pour les douze Cod.p.36.§ 24.
de Veſpres ou du ſoir,]'il paroiſt qu'on en faiſoit ſix à l'heure p.44.§ 121.126.
de Veſpres,[ſur les ſix heures,]& ſix[à Complies]en s'en allant
coucher.'Ceux qui eſtoient dans quelque occupation qui ne leur § 142.
permettoit pas de venir prier & chanter avec les autres, ou qui
eſtoient en voyage, eſtoient obligez de le faire en leur particulier
à l'heure ordonnée.

'Les Veſpres,[& apparemment auſſi Complies,]ſe diſoient par p.47.§ 155.186.
chaque famille[en particulier.]Il y avoit d'autres prieres pour
leſquelles tout le monaſtere s'aſſembloit.[C'eſtoit peuteſtre cel-
les de la nuit.]Il paroiſt que celles-ci, & celles qui precedoient Boll.g.56.a.
le repas, ſe faiſoient dans la chapelle du monaſtere,'où l'on offroit g.66.a.
auſſi le ſacrifice[le ſamedi & le dimanche:]'Car c'eſtoient les Lauſ.c.38.p.956.
jours où les freres recevoient les ſaints Myſteres. En s'en appro- a.

Casn.inst.l.1.c. 10.p.:5. a Cod.reg.p.33. § 3. b p.35 § ; 9.23. c § 36|Boll.g.50. § 93.a.&c.

chant ils quittoient leur ceinture & leur peau de chevre, & venoient seulement avec le capuce, 'sans avoir jamais alors de galoches.[a] Ils communioient selon leur rang de profession.

[b]On se servoit[1] d'une trompette, selon la traduction de Saint Jerome, pour les appeller à l'eglise.[c]Neanmoins le terme qu'emploient ordinairement les auteurs, & Saint Jerome mesme, quand ils disent qu'on les assembloit, est celui de''fraper,[qui semble marquer]'que l'on alloit fraper à la porte des cellules, comme le dit Cassien.[d]C'estoit un semainier qui faisoit cette fonction,[e]ou [quelquefois] le Superieur. 1. κρούειν.

Casn.inst.l.4.c. 12.p.69. d Boll.g.50.a. e g.34.a.

g.29.d.e.f.

'Entre les premiers disciples de S. Pacome il n'y en avoit aucun qui fust Clerc: & il estoit mesme bien aise qu'il n'y en eust pas, pour eviter toutes les contestations & les jalousies que cela pouvoit produire. C'est pourquoi quand il falloit celebrer les saints Mysteres, il envoyoit prier un Prestre de quelqu'une des eglises voisines de venir faire la feste avec eux. Que si quelque Ecclesiastique demandoit à estre receu dans sa communauté, [il luy rendoit le respect dû à son caractere; mais]il vouloit qu'il se soumist à toute la regle de la communauté comme un autre Religieux.

Bult.ori.p.101.

'On croit que mesme un siecle aprés la mort de S. Pacome, il n'y avoit point encore de Prestres parmi ceux de Tabenne, & qu'ils estoient obligez de prier ceux du voisinage de venir celebrer chez eux: ce qui donnoit occasion à ceux du Clergé d'y venir aussi quelquefois sans qu'on les en priast; que mesme ceux qui estoient les moins reglez se donnoient l'autorité d'y venir offrir le sacrifice; & que c'est le sujet d'une lettre que S. Cyrille d'Alexandrie écrit aux Evesques de la Libye.'Car il marque dans cette lettre que les Superieurs des monasteres de la Thebaïde estant venus à Alexandrie, s'estoient plaints de ce que des personnes mariées surprenoient des Evesques pour se faire ordonner Prestres; que d'autres ayant esté chassez de leurs monasteres à cause de leurs dereglemens, s'elevoient aussi par surprise à l'état ecclesiastique, & pretendoient ensuite venir exercer leurs fonctions dans les lieux mesmes d'où on les avoit chassez:'ce qui faisoit que plusieurs Religieux aimoient mieux s'abstenir d'aller à l'eglise, parcequ'ils ne pouvoient se resoudre à recevoir la communion de leurs mains.

Cyr.Al.ep.60.t. 5.p.211.

p.212.

Boll.g.61.§ 1. 1.'Le grec a seulement τῆς φωνῆς.

ART. VIII.

ARTICLE VIII.

Regles pour le manger.

'LEs moines de Tabenne passoient pour vivre dans une austerité & une abstinence extraordinaire.[a]Saint Pacome leur laissoit neanmoins une grande liberté, soit dans le boire & le manger,[b]soit dans beaucoup d'autres choses, où il les abandonnoit à l'ardeur de leur zele & à la force de leur foy, [pourvu sans doute que les forts ne fissent rien que dans l'ordre de l'obeïssance, & que les foibles n'excedassent pas la regle generale de la maison.] 'Cette regle à l'égard du manger, estoit de jeûner le mécredi & le vendredi, hors le temps de Pasque; & les autres jours, de manger aprés midi & le soir. Beaucoup neanmoins se contentoient de souper ou de disner; & le second repas n'estoit ce semble que pour les vieillars, les enfans,"les infirmes, ou dans les chaleurs excessives. On y mangeoit peu.'Ceux qui estoient tout à fait infirmes venoient manger à midi, les autres à une heure, & toujours ainsi de suite jusqu'à la nuit fermée, chacun selon ses forces & selon la famille dont il estoit. Les tables estoient neanmoins dressées & servies"dés neuf heures du matin.'Jamais on ne mangeoit hors du repas, & il n'estoit pas seulement permis de ramasser les fruits qu'on trouvoit à terre dans le jardin.

Ruf.v.Pat.c.3.p.455.1|Casn.inst.l.4.c.1.p.61.
a Lauf.c.38.p.955.d.
b Boll.14.may.g.27.f|29.f.
Cod.reg.p.23.§5.
Laborantes.
Lauf.c.39.p.957.d.
&c.
Casn.inst.l.4.c.18.p.77|Cod.reg.

'Il paroist que l'heure la plus ordinaire du repas,"estoit sur les trois ou quatre heures du soir.[c]Dans la semaine sainte on ne mangeoit que la nuit. On exhortoit ceux qui estoient fort foibles à y manger tous les jours, hors le vendredi,[où personne ne mangeoit sans doute.]'Comme il estoit libre à chacun d'ajouter ce qu'il vouloit à l'abstinence de la regle,[en prenant l'ordre du Superieur,]'il y en avoit qui sortoient de table dés qu'ils avoient mangé un peu de pain, se contentant presque de toucher à ce qu'on leur avoit servi, pour pouvoir dire qu'ils avoient fait un repas. Ceux qui vouloient manger dans leurs cellules ne prenoient que du pain, de l'eau, & du sel, pour en manger ou une fois le jour, ou de deux jours l'un.'Quelques uns passoient mesme deux, trois, & quatre jours sans manger,[d]particulierement durant le Caresme, où"d'autres aprés avoir passé tout le jour assis à travailler, demeuroient debout toute la nuit[en oraison.]'Ils ne mangeoient rien de cuit durant ce saint temps.

V. la note 12.
Lauf.c.38.p.956.d|Boll.g.56.a.
c Boll.g.68.b.c.
g.29.§19.
Cod.reg.p.33.§5|p.41.§50|Vit.P.l.2.c.3.p.458.2.
Lauf.c.39.p.957.d.
d c.20.p.928.c.
c.
p.925.c.

'Leur nourriture ordinaire estoit du pain, des olives salées, du c.39.p.957.d.

Boll.g.55.c|59.d. fromage, des herbes ou salées'ou en salade avec du vinaigre & de l'huile,'des figues & d'autres fruits dans la saison.[a] Leurs grands festins estoient certaines"herbes sauvages dont on alloit faire *lapsanium.* provision dans une isle voisine, & qu'on saloit ensuite : quand on vouloit les servir"on les dessaloit avec de l'eau.'Tous les solitaires d'Egypte generalement ne mangeoient guere que des choses seches ou crues. Des feuilles de poireau, des herbes, du sel frit, des olives, quelques petits poissons salez[qu'on mangeoit cruds,] faisoient leurs delices.'Neanmoins l'ordre de S. Pacome, & qu'il disoit estre celui"des solitaires encore plus anciens que luy, estoit de servir des herbes, des lentilles, ou d'autres legumes cuites avec l'huile, ou tous les jours, ou au moins le samedi & le dimanche, [hors le Caresme.]'Les freres n'en mangeoient presque jamais : & neanmoins S. Pacome vouloit qu'on en servist, tant parceque les vieillars & les enfans en avoient besoin, qu'afin que l'abstinence des autres leur fust d'un plus grand merite. Celui qui estoit chargé de la cuisine"n'en ayant point fait cuire durant quelque temps que Saint Pacome avoit esté absent, il luy en fit une severe reprimende, & brula toutes les nattes que luy & ceux de sa dependance avoient faites durant ce temps là au lieu de travailler à la cuisine.'Le vin"n'estoit ce semble au plus que pour les vieillars & les malades ;[c]dont plusieurs mesmes n'en vouloient pas prendre.

g.34.c|59 d. a g.69.§ 16.a| Casn.inst.l.4.c. 11.p.69. Casn.c.22.p.80. — *diluta.* — Boll.g.34.c|55.§ 15.16|59.d. — des saints Peres. — g.55.§ 15.16. — &c. — Cod.reg.p.58.§ 45.51. — NOTE 13. — c Boll g.38.§ 50. c.

g.55.f. 'Quoiqu'il ne considerast nullement la depense lorsqu'il s'agissoit du bien des ames, & qu'il voulust que les freres eussent audelà du g.34.c. necessaire,'il ne vouloit pas neanmoins qu'ils usassent avec cupidité de cette abondance, & qu'ils s'abandonnassent à leur appetit, § 43.c. mesme dans les choses les plus viles.'Voulant corriger un frere tenté de vanité, il luy ordonna de manger le jour quand les autres y mangeroient, sans attendre jusqu'au soir, & de manger mesme de ce qu'on servoit de cuit ; mais il luy recommanda en mesme temps de se contenter d'y toucher, & de ne prendre que quatre ou cinq bouchées de pain, afin d'estre le maistre de son corps qui g.34.c. estoit fort & robuste.'Lorsqu'il estoit un soir sur le Nil, les freres qui l'accompagnoient servirent diverses choses pour le souper, & mangerent de toutes. Pour luy il se contenta de prendre du pain, & on remarque mesme qu'il versoit des larmes. On le pressa d'en dire la cause, & enfin il avoua que c'estoit parcequ'il les voyoit g.56.§ 18.c. si peu mortifiez : de quoy ils profiterent ensuite.'Pour luy depuis qu'il se fut revétu de l'habit de moine, jamais il ne se rassasia Cod.reg.p.42.§ d'aucune chose, non pas mesme d'eau.'Les jours de jeune on ne 87. buvoit point hors des repas.

'L'usage de la viande leur estoit si peu ordinaire, qu'un frere extremement attenué par la maladie, en ayant demandé, on luy en refusa. Neanmoins S. Pacome touché de compassion pour son besoin, fit une forte reprimende aux freres de ce qu'ils ne luy en avoient pas donné avant mesme qu'il en demandast: de sorte qu'on luy en alla aussitost acheter. 'Pallade dit que de son temps, [c'est à dire vers l'an 400,] on servoit des piez de cochon ou d'autres animaux pour les malades & les vieillars. 'Car on donnoit aux malades tout ce qui pouvoit les soulager. [a] Pallade s'étonnant de ce qu'ils nourrissoient des porcs, on luy dit que cela se faisoit depuis longtemps pour consumer quantité de restes qui n'eussent fait que de la saleté & de la pourriture; qu'on les tuoit ensuite, & qu'on en vendoit la viande à ceux du pays.

Boll.g.34.b.c.
Lauf.c.39.p.957.c.d.
Cod.reg.p.33.§5.
a Lauf.p.957.c.

'Il n'estoit point permis de parler durant qu'on mangeoit, [b] quoique ce ne fust pas leur coutume d'avoir de lecture à table: [c] & quand on avoit besoin de quelque chose, on frapoit un peu pour appeller ceux qui servoient; [d] encore, selon Cassien, cela n'estoit permis qu'aux Prevosts des familles: [& cela estoit sans doute fort rare,] [e] puisqu'on écrit que le silence estoit si grand, qu'on eust cru qu'il n'y avoit pas une personne dans le refectoire.

c.38.p.956.c| Boll.g 62.§ 8.9.
b Cass.inst.l.4.c.17.p.75.
c Cod.reg.p.37.§ 33| Boll.g.62.§ 11.
d Cass.p.75.
e p.75| Ruf.v.P.c.3.p.458.2.

'Il n'estoit pas non plus permis de jetter les yeux hors de la table, ni de regarder ce que les autres mangeoient. C'est pourquoi ils avoient leur capuce abaissé sur le visage, [f] & jusques au-dessous des yeux; en sorte que chacun ne pouvoit voir que ce qui luy estoit servi. 'Ils usoient de la mesme reserve pour ne point regarder ceux qui travailloient ou qui prioient. [g] De sorte qu'au milieu de ce grand nombre, ils estoient comme dans une solitude entiere, leur abstinence [& leurs travaux] n'en estant pas moins cachez aux yeux des hommes. 'Le Superieur pouvoit neanmoins prendre garde à ce qu'ils faisoient.

2| Lauf.c.38.p.956.c.d| Boll.g.62.§ 8.13.
f Cass.inst.l.4.c.17.p.76.
Cod.reg.p.35.§ 7.
g Ruf.c.3.p.458.2.
Boll.g.34.c.

ARTICLE IX.

Des hostes; visites passives & actives; funerailles; travaux; coucher.

'Les hostes, non pas mesme les moines d'un autre institut, ne venoient point au refectoire, & ne mangeoient jamais avec les freres, à moins que ce ne fust par rencontre dans quelque voyage. Il semble aussi qu'on leur donnast [ordinairement] peu de liberté de voir la maison & de parler aux Religieux. 'Denys Confesseur, tres saint Prestre, & œconome de l'Eglise de Tentyre,

Boll.14.may,g.32.c| Soz.l.3.c.14.p.517.c.
Boll.g.32.b.c.

crut que cette regle blessoit le respect dû à l'hospitalité, & en
vint parler au Saint dont il estoit intime ami. Mais il fut satisfait
de ce qu'il luy répondit, qu'il le faisoit mesme par respect pour les
hostes, qui eussent pu estre blessez des imperfections qu'ils eussent
vues dans plusieurs novices qui n'estoient point encore formez,
& dans les enfans.

c. 'Du reste, il rendoit aux hostes toutes sortes de devoirs,[a] parti-
a Cod. reg p. 39. § 51. culierement aux Ecclesiastiques & aux moines, à qui on lavoit les
b Boll. g. 32. c. piez, & on les menoit au lieu destiné pour les recevoir,[b] auprés de
Cod. reg. § 51. la porte, où ils estoient dans un entier repos,'& où on leur don-
Boll. g. 30. a. noit tous les rafraichissemens convenables à leur état.'C'estoient
g. 32. c|37. c. les portiers qui estoient chargez de ce soin ; '& Saint Pacome
s'en acquitoit quelquefois luy mesme à l'exemple d'Abraham,
g. 37. c. 'mangeant mesme avec eux, [contre la regle ordinaire.][c] Quand
c g. 32. c|Cod. reg. § 51. ils demandoient à venir à l'office, on les y conduisoit, si c'estoient
des Catholiques, aprés en avoir averti le Superieur ; & de là on les
Boll. g. 33. c. remenoit à leur logement.'Il leur permettoit aussi quelquefois,
sans mesme les connoistre particulierement, de voir la commu-
nauté assemblée, & d'aller mesme visiter toutes les cellules.

Cod. reg. p. 39. § 51. 'On recevoit de mesme à proportion les seculiers, & mesme les
femmes, à quelque heure que ce fust. Il y avoit differens loge-
mens selon les differentes qualitez des personnes ; & on prenoit
un soin tout particulier des femmes, comme plus infirmes. Leur
logement estoit entierement separé des hommes, afin d'oster
toute occasion de scandale, [& peutestre hors l'enclos du mo-
nastere.]'Il semble neanmoins qu'on leur permist de venir à *si venerint... ad orandum.*
l'eglise pour prier [dans les heures que les Religieux n'y estoient
pas.]

§ 52. 'Quand quelqu'un venoit demander à voir un Religieux son
parent, on en avertissoit le Superieur, & le Prevost du Religieux,
qui luy donnoient quelqu'un des plus anciens pour l'accompa-
gner. Il paroist que ces visites se faisoient à la porte. Il estoit per-
mis de recevoir des fruits & des choses semblables, si le parent
en apportoit, & mesme d'en"gouster un peu. Le reste estoit pour &c.
l'infirmerie.

§ 53. 'Les Religieux alloient aussi quelquefois voir leurs parens
malades, accompagnez d'un autre que le Superieur & le Prevost
Boll. g. 70. c. avoient choisi.'Ammon ayant à aller voir les siens dans un pays
Cod. reg. p. 40. § 56. fort eloigné, demanda deux Religieux pour aller avec luy.'Car
d § 54|Boll. g. 36. c. jamais ils ne sortoient seuls.[d] Quand ils estoient trop loin pour
revenir au monastere, ils pouvoient manger chez d'autres Reli-

Note 14. gieux ou"des Ecclesiastiques Catholiques, mais jamais chez leurs parens, ni d'autres laïques: & il ne leur estoit permis de manger que de ce qu'ils auroient mangé dans le monastere.'On leur permettoit quelquefois d'aller assister aux funerailles de leurs parens. Cod. reg. p. 40. § 55.

'Quand quelqu'un des freres estoit mort, les autres passoient la nuit auprés du corps à lire [l'Ecriture sainte,] & à prier. Le lendemain on l'ensevelissoit, & on l'alloit enterrer sur la montagne,'qui estoit à"une grande lieue du Nil.[a] Et pour y aller, il falloit traverser les eaux de ce fleuve quand il estoit debordé.[b] Tous les freres y conduisoient le corps en chantant des pseaumes, à moins que le Superieur n'ordonnast à quelqu'un de demeurer. 'On donnoit mesme aux infirmes des personnes pour les soutenir dans le chemin, [plutost que de les priver de ce devoir de pieté.] 'Les parens du défunt assistoient au convoi, & y chantoient avec les Religieux. 'On offroit aussi [le sacrifice] pour luy.[c] La joie mesme du jour de Pasque ne les empeschoit point de conduire solennellement les moindres de leurs freres à la sepulture.

Boll. g. 44. f | 50. c. — trois milles — g. 50. b. — a g. 48. e. — b g. 50. c. e | Cod. p. 44. § 127. — Cod. reg. p. 45. § 129. — Boll. g. 53. b. — g. 42. b. — c g. 50. c.

'Comme on laissoit les Religieux de Tabenne assez à leur discretion pour le manger, aussi on imposoit des travaux plus forts à ceux qui mangeoient davantage.'On rendoit conte chaque semaine au Superieur, du travail que l'on avoit fait. [Nous avons marqué une partie des travaux ausquels ils estoient occupez. Il semble que celui de faire des nattes fust general pour tout le monde,]'hors les infirmes; & qu'on y travaillast mesme quand on estoit assemblé à l'eglise pour l'office.'La regle obligeoit tous les freres d'en faire une par jour.'On alloit dans une isle du Nil cueillir"les joncs dont on les faisoit.'On alloit couper dans la mesme isle, ou dans les montagnes voisines, le bois dont on avoit besoin pour bastir & pour bruler. [Car outre la cuisine,]'on allumoit du feu la nuit pour se chaufer.[d] On alloit encore dans l'isle faire la provision"des herbes qu'on saloit pour la nourriture des freres:'& l'on estoit quelquefois quinze jours à ces sortes de travaux, mesme dans le temps de Caresme.'S. Pacome alloit aussi quelquefois avec eux curer"un étang ou un puits: ce qu'un seculier qui venoit pour estre Religieux, ayant condanné comme une indiscretion, & mesme comme une cruauté, il vit la nuit un homme qui leur donnoit l'esprit d'obeïssance & de force, & à luy le titre d'incredule & d'infidele.

Lauf. c. 38. p. 955. d. — Cod. reg. p. 34. § 6. — p. 35. § 5. — Boll. g. 60. d. — g. 67. c. — θρυῖα. — g. 33. f | 68. e | 69. f. — Cod. reg. p. 35. § 5. 23. — d Boll. g. 69. a. — λαψάνας. — g. 67. § 11. 12. — g. 36. 37. — λάκκον.

'S. Pacome passa 15 ans à ne dormir que sur un banc sans s'accoter. Comme chacun de ses disciples s'exerçoit à la penitence g. 27. f.

selon le pouvoir que sa foy luy en donnoit, plusieurs voulurent l'imiter en celle-ci, afin d'augmenter leur recompense, & firent
Lausc.c.38.p.955. c|Cod.reg.p.53. § 4. de grands efforts pour cela. Enfin ils se firent des sieges à dos un peu penchez, ou ils mettoient pour matelas une de leurs tuniques de lin la plus usée, & ils dormoient ainsi assis avec leurs habits or-
Boll.g.38.§ 50.c. dinaires.'Quelques uns voulurent mourir en cet état, sans souffrir qu'on les mist sur un lit.

****

ARTICLE X.

Sermons; penitence; lecture; obeïssance; pauvreté; aumosnes.

Cod.reg.p.56.§ 21.156. 'LEs Prevosts des familles faisoient une exhortation deux ou trois fois par semaine, que les freres ecoutoient assis ou de-
§ 115|Boll.14. may,g.30.b. bout.'Ils la faisoient principalement les deux jours de jeûne, [le mécredi & le vendredi.] Il y en avoit aussi une le samedi, & deux
Boll.g.37.f. le dimanche, qui se faisoient toutes trois par le Superieur.'L'instruction du dimanche se faisoit en un lieu different des autres
g.34.f|39.d. jours.'Mais il semble que S. Pacome en fist ordinairement tous
g.37.f|39.d|46.b| 51.f. les jours.'On les faisoit le soir aprés le travail & le repas [sur les 4 ou 5 heures,] lorsque les freres libres de tous les autres soins, n'ayant à songer qu'à leur salut, estoient assis ensemble, & exa-
g.31.c. minoient les Ecritures.'Il paroist que c'estoit une coutume generale [parmi les solitaires de la Thebaïde,] de s'assembler ainsi
g.35.b|45.b|46.d. &c. a g.35.b. le soir pour s'entretenir des choses de Dieu.'Aprés l'instruction on faisoit une priere[a] pour demander à Dieu la grace de retenir sa parole [& de s'en servir] pour son salut; & puis chacun se retiroit en sa cellule pour mediter ce qu'il avoit entendu jusqu'à la
c. priere de Vespres,'aprés laquelle on s'assembloit encore [dans chaque famille] pour repeter ce qui avoit esté dit; & s'en entre-
g.64.f. tenir,'& le Prevost demandoit à chacun ce qu'il en avoit retenu.
g.56 c. 'Il semble que S. Pacome eust encore accoutumé de parler aux
g.59.c. freres aprés l'office de la nuit.'Il entretenoit aussi quelquefois les
Cod.reg.p.36.§ 10. principaux le matin aprés la priere.'Les Religieux faisoient aussi une conference le matin dans chaque famille aprés les prieres, & avant que de rentrer dans leurs cellules pour se remettre dans la memoire ce que les Prevosts avoient dit dans leurs instructions.
Boll.g.68.d. 'Il semble que Saint Theodore avoit accoutumé de faire son instruction aprés le soleil couché.

g.64.§ 2. 'Il y avoit des occasions où tous les freres estant assemblez, plusieurs d'entre eux venoient prier l'Abbé de leur marquer leurs

&c. defauts en presence de tous les autres.'Ils expioient"les moindres fautes, & quelquefois mesme ce qui n'estoit point une faute, par une penitence publique qu'ils en faisoient devant tous les freres dans l'eglise,'ou dans le refectoire.[a]Pour les fautes considerables on les punissoit par le fouet,[b]quelque repugnance qu'eust Saint Pacome d'en venir jamais à des chastimens de cette nature. [Que si le coupable ne se vouloit pas corriger,]'il estoit depouillé de l'habit monastique, & chassé du monastere, comme on en voit quelques exemples. Casn.inst.l.4.c. 16.p.74. Cod.reg.t.t. a Casn.p.74. b Boll.g.52.c. Casn.c.6.16.p.66. 74.

[Quoique les moines de Tabenne paroissent avoit esté extremement occupez au travail des mains,[dont tous ceux de l'Egypte faisoient leur capital,'on voit neanmoins qu'ils avoient des livres dont les Prevosts avoient la garde,'que les semainiers leur distribuoient, & qu'on remettoit au bout de la semaine entre leurs mains.[Ces livres sans doute estoient particulierement ceux de l'Ecriture.]'Car Saint Pacome leur recommandoit beaucoup de mediter les pseaumes & les instructions des autres livres sacrez, particulierement l'Evangile.'Sa regle marque[souvent] qu'en allant d'un lieu à un autre, il falloit mediter quelque passage de l'Ecriture,'& joindre la meditation au travail.[c]Il s'appliquoit à leur expliquer les difficultez de l'Ecriture, & les endroits les plus profonds, & à leur y faire remarquer les plus grands mysteres de nostre religion.'C'estoit un des principaux sujets de leurs entretiens.'Ils proposoient sur cela beaucoup de questions aux Superieurs, qui s'estimoient obligez d'y satisfaire de tout leur pouvoir.'Et la doctrine d'Orsise successeur de S. Pacome, n'est presque composée que de passages de l'Ecriture.[Ils la lisoient indubitablement traduite en egyptien; car la pluspart d'entre eux ne savoient pas d'autre langue.] Casn.c.22.p.80. Boll.g.35.c. Cod.reg.p.36.§ 25. Boll.g.29.b.c. Cod.reg.p.35.§ 3. Casn.c.12.p.69. c Boll.g.34.§ 36. 37. g.46.a. g.58.b. Cod.reg.p.67.

'Tous leurs entretiens estoient donc sur l'Ecriture & sur leurs devoirs, & on ne souffroit point qu'ils dissent aucune parole inutile sur des affaires seculieres.'Il y avoit des temps particulierement destinez pour le silence, & où ils ne parloient que par signes quand ils avoient quelque chose de necessaire à dire.'Ils gardoient ce silence non seulement durant le repas, mais aussi durant le travail,[c'est à dire presque toujours;]'lorsqu'ils faisoient le pain,[d]lorsqu'ils lavoient leurs tuniques, ce qu'ils ne faisoient guere le dimanche.[e]Il estoit défendu de parler dans le monastere"de ce qu'on avoit appris autrepart. &c. Boll.g.35.c. g.39.f|Cod.reg. p.44.§ 116. Cod.reg.p.37. § 31.34.60. § 116|Boll.g.39. f. d Cod.reg.§ 67. 68. e § 57.85.86.

'Ils ne faisoient rien que par l'ordre des Superieurs, sans lequel ils n'entroient pas mesme dans la cellule d'un autre;'& chacun Boll.g.35.c. g.46.b.

ne songeoit à se rendre considerable que par son exactitude à
Cassn.inst.l.4.c.1.2.10. obeïr.'C'est la vertu que Cassien releve en eux audessus de toutes les autres'[& celle que la regle leur recommande le plus
c.8.p.67. ordinairement avec celle de la pauvreté.]'Car ils estoient persuadez d'une part, qu'on ne peut ni avoir une vraie humilité, ni vivre dans une entiere union avec les autres, ni resister aux tentations de la chair & aux autres vices, si on n'a appris à dompter
c.3.p.62. sa volonté;'& de l'autre, qu'un Religieux qui a quelque chose à luy, est incapable d'observer comme il doit les regles de la discipline & de la vertu, surtout dans la liberté qu'on avoit alors de
c.12.p.69. quitter les monasteres.'Ils estoient si ponctuels à l'obeïssance, qu'un frere occupé à écrire, n'auroit pas achevé une lettre qu'il auroit commencé de former, lorsqu'on appelloit à l'office, ou à quelque autre exercice. Ils la preferoient à tout.

c.13.p.71.|Boll.g.31.a. 'Il n'est pas necessaire de dire qu'il ne leur estoit pas permis d'avoir quoy que ce fust en propre, puisque"c'est l'ordre general &c.
des monasteres, & mesme de ceux qui sont moins exacts sur
Cassn.p.71|Cod.reg.p.33.§ 4|42.§ 81|75.§ 22. d'autres choses.'On ne trouvoit rien dans leurs cellules que ce qui leur estoit absolument necessaire.[a] Les habits, les livres,[&
a Boll.g.35.c. les autres choses]dont ils n'avoient pas actuellement besoin,
Cod.reg.p.41.§ 67-72|76.§ 26. estoient remises entre les mains des Superieurs.'Quand ils faisoient blanchir leurs tuniques, si elles n'estoient pas seches le soir, il falloit les mettre entre les mains des officiers jusqu'au
Boll.g.35. lendemain qu'on les leur rendoit pour achever de les secher.'Ils n'avoient aucun argent, & plusieurs ont vécu & sont morts sans savoir ce que c'estoit. Ceux qui en avoient besoin pour les affaires de la maison, le remettoient entre les mains de l'œconome
Cod.reg.p.74.§ 21. des le mesme jour qu'ils estoient rentrez au monastere.'Ils n'avoient point en effet d'occasion de souhaiter rien de propre, parceque la sollicitude charitable des Superieurs ne les laissoit manquer de rien sains & malades.

Cassn.inst.l.4.c.14.p.72. 'Ce qu'ils gagnoient par le travail de leurs mains alloit beau-
b Boll.g.67.a. coup audelà de ce qui estoit necessaire pour leur entretien:[b] &
g.42.f. outre les jardins,'ils avoient encore des terres dans une isle, que S. Pacome se donnoit le soin de cultiver pour la subsistance des monasteres.[Mais ils se dechargeoient de tout ce qu'ils pou-
g.32.b|60.f. voient avoir de trop,]'en nourrissant les pauvres & les étrangers, jusqu'à manquer quelquefois eux mesmes de pain.

g.41.c. 'Quoiqu'ils eussent parmi eux beaucoup de personnes capables & intelligentes, ils se mettoient plus en peine d'imiter les actions & les vertus de S. Pacome, que de les écrire, ou de composer d'autres ouvrages.

ARTICLE XI.

Vertu des moines de Tabenne celebre dans l'Eglise : S. Pacome en prevoit la diminution.

'LEs moines de Tabenne[animez par l'exemple & les exhortations de S. Pacome,]ne travailloient donc qu'à se decharger du poids des choses du siecle, pour porter avec plus de facilité le joug leger de J.C.'Ils servoient Dieu de tout leur cœur, ayant devant les yeux l'exemple du Saint qui les conduisoit comme une lumiere eclatante.'Ils vivoient dans la joie, dans la paix, & dans une union entiere les uns avec les autres. 'Ils n'avoient que la parole de Dieu dans le cœur & dans la bouche. Ils ne se sentoient[presque]pas vivre sur la terre ; mais jouissoient déja[de la joie &]de la feste du Ciel, parcequ'autant qu'ils cherchoient Dieu[de tout leur cœur,]autant la bonté de Dieu se plaisoit à remplir leur ame de la douceur de ses consolations.[C'est pourquoi, encore que la plusspart ne fussent que des paysans ramassez des villages d'alentour,]'on les regardoit neanmoins comme des personnes pleines de lumiere & de sagesse:'& on en prit quelques uns pour les elever à l'episcopat.[C'estoit donc par l'esprit de verité, & non par aucune complaisance de l'amour propre, que]'S. Pacome regardoit sa congregation comme un miracle que Dieu operoit pour le salut des hommes, & comme un modele que se pouvoient proposer ceux qui vouloient rassembler des ames pour les couduire à Dieu, & les assister jusqu'à ce que la mort leur eust donné leur derniere perfection.

Boll.14.may,g.50.a.b. — g.56.c. — g.47.b. — c. — g.38.e. — g.43.f. — g.48.c.

&c. 'Les grandes austeritez qui se pratiquoient à Tabenne,"bien loin d'empescher ceux qui vouloient se donner à Dieu, de s'y retirer, ne servoient au contraire, avec l'estime qu'on avoit pour la vertu de S. Pacome,'qu'à rendre ce lieu plus celebre, & à le remplir d'un tres grand nombre de personnes.[a]Car quoiqu'il y en eust peu de son vivant en comparaison de ceux qui y vinrent depuis,'le nombre en estoit déja neanmoins fort grand.[b]Un ancien auteur qualifie S. Pacome pere d'une multitude infinie de moines dans la Thebaïde.'Pallade les fait monter au nombre de trois mille,[c]dont il semble dire qu'il y en avoit 1400 dans le principal monastere;'& les Grecs l'ont cru ainsi;[d]quoiqu'on se contente d'y en mettre environ 600, quatre ou cinq ans aprés la mort de S. Pacome.

Men.14.may,p.130. — Soz.l.3.c.14.p.518.b. — a Boll.g.46.d|50.a. — g.44.a. — b Vit.P.l.3.c.34.p.504.2. — Lausc.7.p.909.b. — c c.20.p.918.d. — Menæa,14.may,p.110. — d Boll.g.64.a.

g.40.f|59.a.b. 'Non seulement on y venoit de l'Armenie, de l'Occident, des extremitez de la terre ; & Rome mesme y envoyoit de ses plus illustres citoyens, pour s'y soumettre à la conduite de S. Pacome;
Lauf.c.20.p.928.b. 'mais encore de grands Saints que Dieu destinoit à éclairer d'autres provinces, venoient de fort loin voir cette discipline si celebre & si sainte des monasteres de Tabenne. Pallade le dit du
c.7.p.909.b. grand Saint Macaire d'Egypte.'On le remarque aussi d'Arsise
Boll.g.54.a. celebre entre les solitaires de Nitrie.'Nous verrons encore que des anacoretes reverez des autres, se tenoient heureux de se
g.32.a.b. rendre disciples de S. Pacome,'que des Abbez venoient prendre ses avis comme d'un homme qui recevoit de Dieu des lumieres
g.39.b.c. extraordinaires,'& que ceux qui estoient tombez dans des fautes considerables, recouroient à sa lumiere & à son conseil pour
g.37.c. s'en relever.'Un Evesque luy envoya un jour un moine accusé d'avoir volé, voulant qu'il en fust le juge.[On ne dit point ce qui en arriva, parceque l'endroit apparemment est défectueux.]

g.46.§81.84.93. 'La congregation de Tabenne ne subsista pas longtemps aprés la mort de son fondateur dans un état si heureux & si parfait. Le grand nombre y attira la necessité de multiplier les biens de la terre ; ces biens, les soins du siecle ; & ces soins, le relaschement dans un grande partie de ses membres.[Cependant elle ne laissa pas de conserver encore assez longtemps une grande reputation de vertu & de sainteté, comme on le voit "par la maniere dont Rufin, Saint Jerome, Pallade & Cassien en parlent au commencement du V. siecle, plus de cinquante ans aprés la mort de Saint Pacome.] v.S.Theodore de Tabenne.

g.37.a.b|56.§17. 'Dieu[pour l'humilier dans la vertu & la perfection où vivoient ses Religieux,]luy fit connoistre par diverses visions que cette perfection ne dureroit pas toujours, & que beaucoup ne pourroient trouver le chemin du ciel, parcequ'ils manqueroient
g.56.§17. de guides & de bons Superieurs pour les y conduire,'les Superieurs manquant les premiers de lumiere, & ne songeant qu'à se disputer l'autorité ; en sorte qu'un état divin degenereroit en une vie toute humaine & toute terrestre, & que mesme les méchans
§18. estant les maistres, persecuteroient les bons.'On pretend que Dieu l'assura par deux fois que nonobstant cette grande corruption, il luy conserveroit jusques à la fin des siecles une race sainte & spirituelle, & des disciples dont la vertu solide seroit d'autant plus forte & plus elevée, qu'elle seroit plus rare, & que n'estant point aidée par l'exemple, elle auroit à combatre contre la corruption du nombre infini des méchans.[C'est ce qu'il est

aisé de verifier, en considerant S. Pacome comme l'instituteur de l'état monastique: car pour la congregation particuliere de Tabenne, nous n'avons point de connoissance qu'elle subsiste encore: & quand elle subsisteroit; nous ne voyons pas comment on y pourroit trouver aucune vertu solide au milieu du schisme & de l'heresie qui regnent depuis plusieurs siecles dans l'Egypte.]

ARTICLE XII.

De la regle de S. Pacome.

'SAINT Pacome pour établir une uniformité entiere dans ses monasteres,[dont il y en avoit quelques uns assez eloignez des autres,]fit mettre par écrit les regles qu'il leur faisoit observer; & ce fut luy mesme qui les dicta, avec quelques discours pour l'edification des freres.'Il semble qu'il y avoit un livre particulier pour regler la conduite des œconomes[superieurs des maisons sous l'Abbé.]'Il n'ordonnoit rien, mesme sur les plus petites choses, qu'il ne crust utile & important. Boll.14 may,g. 34.c|41.e.f. g.35.c. g.39.f.

'Bollandus nous a donné en grec un extrait des regles & des ordonnances de S.Pacome.'Nous avons aussi depuis longtemps en latin dans la bibliotheque des Peres, & en d'autres endroits, une regle de S.Pacome comprise en 128 articles, avec une epistre imparfaite de S.Jerome,qui marque que c'est luy qui l'a traduite en latin.'Mais le Pere Menard avoit remarqué sur la Concorde des regles de S.Benoist d'Agnane, que ce Saint qui vivoit il y a plus de 800 ans, en citoit diverses choses qui n'estoient point dans cette regle ou qui n'y estoient pas dans le mesme ordre.'Et en effet,Holstenius en a donné depuis une edition dans le recueil des anciennes regles, fait par le mesme Saint Benoist d'Agnane, qui est dans un ordre different de l'autre, & qui contient 194 articles,en y comprenant divers enseignemens de S.Pacome.'La lettre de"S.Jerome y est aussi à la teste, plus entiere que nous ne l'avions auparavant. g.62.63. Bib.P.t.15.p.629. Conc.reg.p.54. Cod.reg.t.1.p. 54. p.32. NOTE 15.

'Il traduisit cette regle dans l'affliction où l'avoit laissé la mort de S^te^ Paule,'qui arriva le 26 de janvier 404.ᵃEt il l'accorda à la devotion d'un grand nombre de Latins qui demeuroient dans les monasteres de Thebaïde, & dans celui de la Penitence[pres d'Alexandrie,]& qui n'entendant ni le grec, ni l'egyptien, estoient privez de la lecture des ouvrages de Saint Pacome,de S. p.32. Hier.ep.27.p. 183.b. a Cod.reg.p.33.

Theodore, & d'Orsise écrits en egyptien, & déja traduits en grec.
P.32.33. 'Le Prestre Silvain luy ayant donc envoyé ces livres, qu'il avoit receus d'Alexandrie, & Leonce aussi Prestre l'en estant encore venu presser, avec quelques autres freres qu'on luy avoit envoyez exprés, il ne put pas refuser davantage un travail si utile & aux solitaires d'Egypte, & à ceux de Syrie, & mesme à la sainte vierge Eustoquie fille de Ste Paule. C'est ce qu'il nous apprend
P.33.34. luy mesme dans la lettre dont nous avons parlé.'Il y fait aussi un abregé de la discipline qui s'observoit dans les monasteres de S.
Conc.reg.p.56. Pacome:'& ce qu'il en dit a esté consideré comme une regle qui a porté son nom."Il y a tout sujet de croire qu'il traduisit en Note 16. mesme temps les lettres de S. Pacome dont nous parlerons dans la suite, avec quelques ouvrages de S. Theodore & d'Orsise ses
Genn.c.7. disciples.]'Gennade parle avantageusement de la regle de Saint Pacome.

[C'est en partie de cette regle, & en partie des historiens de la vie de S. Pacome, & des autres anciens auteurs, que nous avons tiré ce que nous avons dit sur la discipline des Religieux de Tabenne, omettant, pour abreger, beaucoup de choses qu'on y auroit pu ajouter encore.]

ARTICLE XIII.

Du monastere de Vierges établi par S. Pacome.

Genn.c.7. 'GENNADE dit que la regle de S. Pacome est propre pour les deux sortes de moines, [par où il peut bien entendre ceux de l'un & de l'autre sexe. Car Saint Pacome n'établit pas seulement une congregation de Religieux, mais il forma aussi un
Boll.14.may,g.30.e. monastere de Religieuses.]'L'occasion en vint de sa propre sœur, qui estant venue pour le voir, & n'ayant pu obtenir de luy
g.32.f. cette consolation, ('car il ne parloit jamais aux femmes,)[a]suivit le
a g.30.e.f. conseil qu'il luy donna par le portier du monastere, de travailler
f. à se consacrer elle mesme toute entiere à Dieu.'Il luy fit donc bastir une cellule dans un lieu un peu eloigné du monastere de Tabenne, où elle eut bientost la consolation de se voir mere de
g.31.e|32.a. plusieurs autres filles qui suivirent son exemple.'La mere de Saint Theodore qui s'y retira[vers l'an 328,]y en trouva déja plusieurs.
Lau.c.39.p.957.c. 'Pallade dit qu'elles estoient au nombre de quatre-cents[vers l'an
b Boll.g.47.f. 420.][b]Saint Theodore successeur de S. Pacome, fonda auprés de Pabau un second monastere de vierges, en un lieu nommé

NOTE 17. Bechré. Celui où le premier estoit établi, estoit "nommé Men. 'Les Vies des Peres disent que c'estoit dans le village où estoit celui de Tabenne: 'ce qui s'accorde assez avec l'historien grec de Saint Pacome. 'Neanmoins le Nil estoit entre deux, selon Pallade[a] que Denys le Petit a suivi dans sa traduction,[b] aussibien qu'en ce qu'il dit qu'elles pratiquoient toutes les mesmes regles que les Religieux, hormis qu'elles ne portoient point de peaux.[c] Elles estoient rasées, & avoient la teste couverte d'un capuce.[d] S. Jerome semble dire que Saint Athanase, [dés l'an 339,] ou au moins Pierre son successeur, apporta à Rome [en 373 ou 374,] la connoissance des regles que S. Pacome faisoit observer à ses monasteres de vierges & de veuves.

Vit.P.l.3.c.34.p. 505.1. Boll.g.31.§ 22. Lauf.p.957.e| 959.d.e. a Vit.P.l.1.§ 28. p 124.2. b 1.2| Lauf.p.957. e| Boll.g.30.f. c Lauf.c.41.p. 959.a. d Hier.ep.16.p. 119.a.

'Personne n'alloit les visiter [sans permission particuliere,] hormis le Prestre & le Diacre destinez pour les servir, qui n'y alloient mesme que le dimanche. 'Pierre à qui S. Pacome donna le soin de leur aller faire quelques instructions, estoit un des premiers Religieux de Tabenne, non seulement "fort saint, mais encore fort agé, dont l'esprit & les yeux mesmes estoient graves & modestes, dont l'ame estoit audessus de toutes les passions, & dont les discours estoient assaisonnez du sel [d'une grace & d'une sagesse divine.] 'Aprés sa mort, S. Theodore donna la conduite des deux maisons de Men & de Bechré à Eponyque homme saint & "extremement grave. 'Tithoés dont nous parlerons dans la suite, peut luy avoir succedé.

Lauf.p.958.a. Boll.g 30.f|47.f. εὐλαβής. g.47.f. ἐνσεμνὸς. g.38.c.

'Les Religieux qui avoient quelque parente parmi ces Saintes, obtenoient permission de l'aller voir, accompagnez de quelqu'un des plus anciens & des plus spirituels. Ils voyoient d'abord la Superieure, & puis leur parente en presence de la Superieure & des principales de la maison, sans luy faire ni en recevoir aucun present, & sans manger en ce lieu. Les Religieux alloient faire leurs bastimens, & les assister dans leurs autres besoins, conduits par quelqu'un des plus sages & des plus graves: mais jamais ils ne buvoient ou mangeoient chez elles, revenant toujours à leur monastere à l'heure du repas. 'Leur Superieur leur envoyoit du lin & de la laine, dont elles faisoient, suivant l'ordre du grand œconome, les étofes necessaires [pour elles &] pour les Religieux. 'Quand quelqu'une d'elles avoit achevé sa course, elles apportoient le corps jusqu'à un certain endroit, où les Religieux "en chantant, venoient le prendre & l'alloient enterrer sur la montagne [où estoit leur cimetiere.]

g.30.31. g.47.f. g.31.a|Lauf.c.39. p.958.a. &c.

'Pallade raporte une histoire tragique arrivée dans le monastere

Lauf.c.40.p. 958.

des filles de Tabenne, [c'est apparemment dans celui de Men,] par une Religieuse qui estant en colere contre une de ses sœurs, l'accusa d'un crime: ce que l'autre ne pouvant supporter, s'alla jetter dans la riviere, & se noya; & celle qui l'avoit calomniée, sachant cet accident, s'étrangla elle mesme. Le Prestre défendit d'offrir pour l'une ni pour l'autre, & suspendit toutes les Religieuses de la communion pour sept ans, comme ayant participé à ce malheur ou par leur silence, ou par une trop grande credulité.

c.41.p.958.959. 'Il raporte encore l'histoire de S^te^ Isidore, qui estoit bien aise de passer pour folle & pour demoniaque dans l'esprit de toutes ses sœurs, & de recevoir d'elles en cette qualité toute sorte de

c.42.p.959.960. mepris & de mauvais traitement:'jusqu'à ce que Dieu ayant decouvert sa vertu à S."Pitere, [qui pouvoit estre un des principaux disciples de S. Antoine,] il vint"à Tabenne, & ensuite au monastere des Religieuses, où par les respects qu'il rendit à Isidore, il fit connoistre aux autres le tort qu'elles avoient de la faire passer pour folle. Mais peu de jours aprés, cette humble servante de Dieu ne pouvant souffrir les excuses que luy faisoient ses sœurs, & les honneurs qu'elle en recevoit, s'enfuit du monastere; & depuis cela on n'en put avoir aucune nouvelle.'Les Grecs honorent cette sainte vierge le premier de may.[a]Quelques anciens citent cette histoire comme raportée par l'Evesque Saint Basile. [Que si c'est celui de Cesarée, il faut qu'elle soit arrivée au plustard vers l'an 375. Elle fait voir que la pieté qui regnoit sans doute encore en cette maison, n'empeschoit pas qu'il ne s'y fist aussi de grandes fautes: & elle donne lieu de croire qu'elles n'avoient point de closture.]'On y apprend encore que les meres spirituelles y estoient appellées Ammes.

(Margin: ou Pityrion — V. S. Antoine § 17. — Boll. 1. may, p. 49. — a Vit. P. l. 5. c. 18. § 19. p. 659. — Lauf. c. 42. p. 960. b.)

ARTICLE XIV.

Saint Pacome visite & instruit ses Religieux; veut estre comme eux.

[SAINT Pacome ne se contentoit pas d'avoir établi tant de maisons saintes, de leur avoir donné d'excellentes regles,] '& d'y avoir mis pour les gouverner ceux qu'il trouvoit les plus remplis de l'Esprit & de la force de Dieu.[b]Il alloit encore jour & nuit visiter ses monasteres, comme un serviteur fidele du grand pasteur.'Il donnoit dans ces visites tous les ordres necessaires au salut des ames, expliquoit les Ecritures, affermissoit ceux qui estoient tentez, & animoit tout le monde à resister au demon par

(Margin: Boll. 14. may, g. 34. c. — b c. 44. 45. — g. 39. a | Sur. p. 204. § 46.)

le souvenir[de la presence]de Dieu, & par la vertu du S. Esprit;
» les exhortant à dire sans cesse avec David : C'est en Dieu que
» nous faisons des prodiges, & c'est luy qui aneantira nos ennemis.
'Quand il arrivoit en une maison, le Superieur assembloit tous les Boll.g.35.d.
Religieux pour aller audevant de luy:'& ils rendoient mesme cet g.45.f.
honneur à des personnes inferieures.'Dans ses dernieres années g.40.a.b|42.f.
il envoyoit quelquefois Saint Theodore visiter les monasteres,
& y ordonner de tout comme luy mesme.'Quelquefois lorsqu'il g.41.f.
n'avoit pas le loisir de faire ses visites, il écrivoit aux Superieurs
pour leur donner les avis qu'il jugeoit estre necessaires.

'Il paroist qu'il alloit ordinairement par bateau sur le Nil faire g.34.e|35.c.
ses visites. Il mangeoit dans le bateau avec les Religieux qui
l'accompagnoient; & il y passoit la nuit,partie à se reposer, partie
à prier.'Il ramoit quelquefois luy mesme pendant que les autres g.35.d.e.
dormoient un peu. Cela luy arriva une fois en allant à Moncose
lorsqu'il estoit déja vieux & epuisé.

[Ce seroit une chose infinie de marquer toutes les instructions
qu'il donnoit à ses disciples, & qui se trouvent repandues en divers
endroits de sa vie. On en voit encore plusieurs citées dans la
doctrine d'Orsise,]'qui n'oublie pas le soin qu'il avoit de repeter Cod.reg.t.1.p.
sans cesse aux Superieurs, qu'ils seroient responsables de toutes 71.§13.10.
les ames qui se perdroient par leur faute & par leur negligence.

'Il recommandoit beaucoup à ses disciples de decouvrir prom- Boll.g.41.a.
tement leurs tentations à ceux qui estoient les plus éclairez,pour
apprendre d'eux à les vaincre, depeur qu'elles ne les portassent
à d'horribles extremitez, s'ils les cachoient longtemps : car il
assuroit que beaucoup de personnes s'estoient precipitées pour
cela du haut d'un rocher, s'estoient ouvert le ventre avec un
couteau, & s'estoient tuées en plusieurs autres manieres.

[Tout luy servoit pour instruire.]'Passant dans un voyage g.35.e.f.
auprés de quelques tombeaux où il y avoit des personnes qui
pleuroient, il fit remarquer à S. Theodore qui l'accompagnoit,
que leurs pleurs ne ressusciteroient personne; mais que les larmes
que nous repandons pour nous mesmes, & pour les autres, peu-
vent ressusciter des ames.

[Comme il écrivoit en chifre & par enigmes,]'il parloit aussi g.41.b.
quelquefois[par figure &]par enigme dans ses instructions,[sans
doute pour réveiller ses auditeurs, & pour s'expliquer ensuite.]

'Il gouvernoit les enfans spirituels que Dieu luy avoit donnez, g.43.d.
sans songer jamais qu'il fust leur Superieur & leur pere.'Il vouloit g.40.e.f.
qu'un Superieur observast le premier ce qu'il pretendoit faire

observer aux autres, & qu'il vécust dans la mortification & dans les croix autant & mesme plus qu'eux. [On sçait que c'est ce qu'il
Cod reg. t. 1. p. 85. § 46. a parfaitement observé,]'& que comme ses enfans qu'il offroit à Dieu, estoient sa gloire, aussi il estoit leur exemple & leur modele. [Nous avons vu jusques où il portoit l'austerité de la penitence.
Boll. g. 36. § 40. Pour le reste mesme,]'quand on luy avoit rendu quelque service, il taschoit d'en rendre un semblable, ayant peine qu'un autre le servist, parcequ'il croyoit devoir servir tout le monde.

§ 16. 33 34. 40. 'Lorsqu'il estoit malade, à quoy il paroist qu'il estoit fort sujet, [jamais il ne souffroit qu'on luy fist rien de particulier pour le
g. 34. a. soulager.]'Un jour que le frisson l'avoit pris au sortir du travail qu'il avoit fait avec les autres, Theodore ayant mis sur luy"une τρίχινον.
couverture de poil de chevre, il la fit oster pour en faire mettre une"de natte, comme on en donnoit aux autres. Il refusa de mesme ψιάθιον.
des dattes que Theodore luy presentoit, & dit en pleurant: Quoy! «
parceque nous sommes chargez de travailler pour les freres, & «
de pourvoir à leurs besoins, nous nous donnerons la liberté de «
depenser [tout] pour nous? Et où est la crainte de Dieu? Avez «
vous, Theodore, visité tous les freres, pour savoir s'il n'y en a «
g. 35. 36. point d'autres malades?'Nous avons déja vu"qu'une autre fois on « V. § 2.
luy avoit presenté quelque chose où il y avoit de l'huile, il y jetta
g. 44. c. de l'eau jusqu'à ce que l'huile en fust toute sortie.'Dans sa derniere maladie ayant demandé une couverture un peu plus legere, parceque son corps extremement affoibli, ne pouvoit plus supporter celle qu'il avoit, on luy en alla querir une fort legere; mais quand il la vit si differente de l'autre, il n'en voulut point. Car il «
ne faut pas, dit-il, que j'aie rien de plus que les freres. «

ARTICLE XV.

Douceur & humilité de S. Pacome.

Boll. 14. may. g. 40. c. 'CE Saint recommandoit à ceux qu'il mettoit en charge, de prendre soin des foibles comme d'eux mesmes, de souffrir avec patience ceux qui n'avoient pas assez de soin de leur salut, en attendant que Dieu les touchast; de les reprendre en particulier, & s'ils se faschoient, de les laisser pour quelque temps, dans l'esperance que cette patience mesme les feroit revenir à eux, comme on ne tourmente pas sans cesse un malade par les remedes. [C'est à quoy il n'avoit garde de manquer, luy qui paroist avoir excellé, surtout en condescendance & en bonté. Nous le verrons dans l'histoire

l'hiſtoire de Silvain & de quelques autres, outre celles que nous reſervons pour la vie de Saint Theodore, où l'on verra qu'il employoit bien plus l'adreſſe que l'autorité pour convertir les plus grands pecheurs.]'Un frere voulant s'en aller, parcequ'il le trouvoit trop rude dans ſes reprehenſions, il s'en fit faire devant luy de grands reproches, auſquels il ne répondit que par ces paroles: g.36.b.c.
» Pardonnez moy, j'ay manqué: Mais ne faut-il pas que vous ſouffriez
» un peu voſtre pere? Et par là il guerit ce moine.

à Pabau. 'Il y avoit"dix anciens Religieux chaſtes de corps, mais ſujets g.41.42.
οὐ μετὰ πίστεως ἤκουον αὐτοῦ. à murmurer,"& qui avoient peu de déference pour ce qu'il leur diſoit. Il fut longtemps à les reprendre & à les avertir de ſe corriger, ſans que cela ſerviſt de rien. Mais comme un ſerviteur de Dieu eſt patient & aime les ames; au lieu de les abandonner, il s'appliqua tout entier à prier pour eux devant le Seigneur. Il veilla durant quarante jours, ſans manger que de ſix ou ſept jours l'un: de ſorte que ſon corps devint tout à fait ſec & ſans force. Mais enfin Dieu l'exauça, & donna à ces dix freres le ſentiment de leurs fautes, pour s'en relever & en guerir parfaitement, aprés quoy il les retira du monde.

'Il taſchoit autant qu'il luy eſtoit poſſible, de ne faire peine à perſonne;'& lorſqu'il luy arrivoit de bleſſer quelqu'un par quelque parole[moins diſcrette,]ſon cœur en eſtoit penetré de douleur, ſentant les reproches que la verité luy en faiſoit: de ſorte qu'il n'avoit point de repos qu'il n'euſt appaiſé celui qu'il avoit attriſté. g.32.c. g.41.a.

'S. Theodore traitant ſon frere avec une indifference qui eſtoit tres ſainte en luy, mais qui bleſſoit ſon frere encore foible, le Saint l'obligea d'en uſer avec plus de condeſcendance, & de luy témoigner plus d'amitié. g.36.a.

[On voit ſa douceur & ſon humilité dans ce que l'on raporte,] 'qu'entretenant un jour un anacorete qui l'eſtoit venu voir, il dit à S. Theodore qui eſtoit auprés de luy, d'aller preparer à manger à ce frere. Theodore crut qu'il luy diſoit de les laiſſer parler enſemble en particulier, & s'éloigna un peu pour cela. L'œconome vint enſuite à paſſer; & S. Pacome luy ayant dit la meſme choſe, l'œconome ne comprit pas non plus ce qu'il luy diſoit. Le Saint regarda cela comme une tentation que Dieu permettoit[pour eprouver ſa patience,]alla luy meſme preparer à manger, mangea avec ſon hoſte, & le renvoya. Il demanda enſuite à Theodore & à l'œconome, pourquoi ils n'avoient pas fait ce qu'il leur avoit dit, & ayant ſceu d'eux comment la choſe eſtoit arrivée, il benit Dieu de ce qu'il luy avoit donné la patience, & ne l'avoit pas laiſſé g.37.b.c.

tombér dans la tristesse où le demon l'avoit voulu jetter.

g.43.d. 'Il craignoit moins les tourmens de l'enfer que de ne pas suivre JESUS CHRIST dans son humilité & dans sa douceur. C'est pourquoi il se soumettoit plus qu'aucun des simples Religieux au Prevost [du lieu où il se rencontroit,] ne vouloit rien avoir ni rien recevoir que par son ordre. Et lorsqu'un autre faisoit l'instruction, g.49.b. il se mettoit au rang des freres pour l'ecouter.'Pour les injures, il les regardoit non comme un mal qu'il fallust souffrir avec patience, mais"comme un gain & une couronne qu'il falloit recevoir &c. g.33.c.f|44.c. avec joie & avec action de graces.'Nous en verrons dans la suite un tres bel exemple.

g.29.c. 'Il se soumettoit avec plaisir & exhortoit les siens à se soumettre aux Evesques & aux ministres de l'Eglise, à qui il laissoit, comme aux successeurs des Apostres, le jugement des Ecclesiastiques qui pouvoient tomber dans quelques fautes, sans y prendre d'autre part que celle de la douceur, de la charité, & de la compassion que tous [les membres de JESUS CHRIST] se doivent les uns aux g.30.b.c. autres.'Il estoit si plein de l'esprit de compassion, & touché d'un tel amour pour les ames, que souvent lorsqu'il voyoit des hommes qui ne connoissoient point le Dieu qui les avoit créez, il versoit en secret une grande abondance de larmes, souhaitant, s'il eust esté possible, de les sauver tous.

ARTICLE XVI.

La charité de S. Pacome pleine de force & de vigueur.

[LA douceur de S. Pacome n'empeschoit point qu'il ne reprist Boll.14.may,g. 36.b. les fautes avec force,]'puisqu'il y en avoit qui se plaignoient mesme de la severité de ses reprimendes, & qui ne les pouvoient g.40.b. supporter.'Ses instructions portoient plus à la crainte & à l'effroi qu'à la joie & à la consolation, parcequ'il parloit toujours des tourmens de l'autre vie.

g.60.c.d. 'Un frere ayant un jour fait deux nattes au lieu d'une ordonnée par la regle, il les exposa par vanité en un lieu où S. Pacome ne pouvoit manquer de les voir. Il les vit en effet, & les montrant à ceux qui estoient avec luy, il leur dit en gemissant: Voyez ce frere « qui travaille depuis le matin jusqu'au soir pour le demon, & qui « s'est epuisé le corps, sans que son ame en retire aucun profit. Il fit « ensuite appeller ce frere, non pour le louer, comme il pensoit, mais pour luy ordonner que quand les autres seroient à l'eglise"& &c.

au refectoire, il se presentast derriere eux avec ses deux nattes, & les suppliast de demander misericorde à Dieu pour un miserable qui avoit preferé deux nattes à son royaume.'Il le condanna ensuite à demeurer cinq mois enfermé seul dans une cellule sans parler à personne, n'ayant pour nourriture que du pain, du sel, & de l'eau, & faisant deux nattes par jour. c.

[Comme sa conduite estoit pleine de lumiere & de sagesse, il traita d'une maniere toute differente une maladie qui paroissoit assez semblable à celle-ci.]'Voyant un des freres fort austere dans sa vie, mais qui s'elevoit[des dons de Dieu,]il l'avertit souvent en particulier avec beaucoup de douceur, que le demon travailloit à luy faire perdre par l'orgueil tout le fruit de son travail; que jusqu'à ce qu'il l'eust vaincu, il devoit se reduire à la vie commune, manger à la mesme heure que les autres, en goustant seulement un peu de ce qu'on servoit de cuit, & prenant quatre ou cinq bouchées de pain pour combatre & la vanité & la sensualité, & ne faire point de grandes prieres hors les communes. Le frere obeït durant quelque temps, & puis revint à son ordinaire, murmurant contre le Saint, qui l'empeschoit, disoit-il, de jeûner & de prier. Le Saint avoit une grande compassion de luy, le voyant pres de tomber[& dans l'ame & dans le corps]sous la possession du demon. Theodore qu'il avoit envoyé le visiter, luy ayant raporté qu'il prioit sans cesse, il le renvoya avec ordre de l'empescher de prier. Ce frere le receut avec des injures, & comme Theodore ne le quittoit point, enfin il prit un baston pour luy en donner sur
&c. la teste. On vit par là"& par la suite qu'il estoit tout à fait possedé. S. Pacome obtint sa delivrance par de frequentes prieres: & son ame fut en mesme temps delivrée de la possession de l'orgueil. g.36.e.f.

[Quoique ce Saint eust receu de Dieu un grand don pour guerir les maladies, il n'en usoit pas neanmoins envers ses principaux disciples, & aimoit mieux les voir souffrir avec patience les
NOTE 17. plus grands maux.]'C'est ainsi qu'il anima"Athenodore malade de la lepre, à attendre avec patience que Dieu le soulageast luy mesme s'il le vouloit, sans recourir aux moyens humains pour diminuer un mal que Dieu ne luy envoyoit que pour l'utilité de son ame:'& il le laissa mourir ainsi dans la souffrance[sans le guerir. Nous n'en raportons pas l'histoire qui est celebre.] g.60.61.§35.36. Sur.14.may,p.213.§87.

'Theodore son plus cher disciple estant une fois travaillé d'une tres violente douleur de teste, & suppliant le Saint de le soulager » par ses prieres, au lieu de le faire, il luy répondit: Croyez vous, » mon fils, qu'il nous arrive des douleurs, des afflictions, ou d'autres Boll.g.40.a.

peines, sans la permission de Dieu? Supportez cette douleur avec « une humble patience, & il vous guerira quand il luy plaira. Que « s'il daigne vous eprouver longtemps, rendez luy en graces à « l'imitation du tres parfait & du tres patient Job, qui au milieu « de tant de tourmens, benissoit toujours le Seigneur; afin que de « mesme qu'à luy, en recompense de ces douleurs, JESUS CHRIST « augmente vos consolations. Car bien que l'abstinence & la per- « severance en l'oraison soient tres louables, un malade merite « beaucoup davantage lorsqu'il souffre son mal avec patience. «

ARTICLE XVII.

Saint Pacome desinteressé; plein de zele pour l'Eglise.

[LE desinteressement qui est une des principales epreuves de la vertu dans les particuliers, l'est encore plus dans les Superieurs des maisons religieuses, & surtout dans ceux qui gouvernent des corps & des congregations entieres, puisqu'on ne voit que trop souvent par des experiences deplorables, que le desir trop humain ou d'agrandir ou de faire subsister leur communauté, leur fait faire bien des choses qu'ils condanneroient dans les autres; comme si leur Communauté estoit leur dieu, & qu'il fallust la conserver aux depens de toutes les loix divines & humaines; ou comme si Dieu en abandonnoit la conduite à leur lumiere, & que ce ne fust pas sa providence qui gouvernast les Ordres Religieux, aussibien que l'Eglise & tout le reste de l'univers.

Boll. 14. may, g. 46. d|50. 2. S. Pacome ne tomba point dans ce defaut,]'& les fautes mesmes où l'interest de sa communauté fit tomber ceux de Tabenne malgré tout le soin des Saints ses successeurs, ne parurent point tant g. 57. § 21. qu'il vécut.'Dans une famine où l'on ne trouvoit presque pas de blé dans toute l'Egypte, le Saint donna cent"pieces au procureur νομίσματα. pour en aller acheter partout où il pourroit. Le procureur en trouva chez un officier de la ville d'Hermuthis, qui avoit la garde du blé public, & qui par pieté luy en donna pour deux-cents pieces d'or, & à raison de treize mesures par piece, au lieu qu'on n'en eust pas trouvé autrepart cinq mesures pour le mesme prix; en luy faisant jurer qu'outre les cent pieces qu'il apportoit, il en donneroit encore cent autres[avant la moisson.]

§ 21. 22. 'Le procureur s'en revint bien content de son voyage. Mais quand le Saint eut sceu ce qu'il avoit fait, il défendit de laisser

seulement entrer un grain de ce blé dans la maison, obligea le procureur de l'aller vendre aux environs au prix qu'il l'avoit eu, pour en rendre l'argent à l'officier, & d'en acheter d'autre pour cent pieces d'or seulement & sur le pié que les autres l'achetoient. Et quand il eut fait tout cela, il luy ordonna de demeurer en repos dans le monastere, mettant une autre personne à sa place. Outre cette image d'interest qui paroissoit dans la sagesse humaine du procureur, outre qu'il avoit usé avec trop de liberté de la bonne volonté d'un autre, & qu'il avoit violé [en quelque sorte] les loix de l'obeïssance; le Saint ne vouloit point dutout voir sa maison engagée à aucune dette, surtout à l'égard du fisc. Et si ce blé fust peri en chemin par quelque malheur, cela eust pu avoir des suites tout à fait fascheuses. 'Ce fut par la mesme sagesse que S. Augustin Aug. f. 355. p. 1382. f.
naviculariam. ne voulut point accepter pour son Eglise une succession "embarassée dans le corps de la marine.

'S. Pacome en une autre occasion manquant de blé, parcequ'on Boll. g. 32. b. avoit donné tout celui de la maison en aumosne, en receut une quantité considerable, qu'il n'estoit pas pour lors en état de payer: mais c'estoit d'un particulier, [& non du public:] & il paroissoit visiblement que Dieu mesme le luy avoit envoyé, & non une prudence humaine & interessée.

[Il avoit inspiré à ses vrais disciples cet amour de la pauvreté.]
NOTE 19. 'Celui qui presidoit à la cordonnerie, avoit mis entre les "mains g. 58. a. b. du procureur une grande quantité de sandales pour les vendre à un certain prix; & quand le procureur luy en eut apporté l'argent, il fut surpris de trouver un tiers plus que le prix qu'il avoit marqué. Il s'en vint à Saint Pacome pour se plaindre, [ce qui est commun, mais d'une maniere qui n'est nullement commune aujourd'hui dans les monasteres.] En verité, mon Pere, luy dit-il, " vous n'avez pas raison de vous servir de ce frere, qui a l'esprit du " monde, & qui vend les choses un tiers plus qu'on ne luy dit. Le " procureur s'excusa sur ce qu'on avoit trouvé ce prix si bas, qu'on " l'accusoit d'avoir volé ce qu'il vouloit vendre; ce qui l'avoit " obligé de recevoir ce qu'on luy avoit voulu donner. Mais le Saint sans recevoir cette excuse, luy dit que l'amour du gain luy avoit fait commettre une grande faute, dont il falloit qu'il fist penitence, & qu'ainsi il le dechargeoit d'un emploi qui ne luy estoit pas utile. Mais il l'obligea avant toutes choses à aller rendre ce qu'il avoit receu de trop.

'Le Saint donna sa charge à Zachée qui estoit un excellent f. 43. d. Religieux, & un homme de Dieu, qui s'elevoit, dit-on, par des

actions & des effets réels audessus de toutes les louanges des
g.43.d|44.b. hommes.'Il alla à Alexandrie pour vendre les ouvrages des freres
g.45.c. en 347,'& encore en 348 aprés la mort de Saint Pacome.[Il
g 63.64. pouvoit estre mort en l'an 352,]'lorsque Theophile & Coprés furent envoyez à Alexandrie par S. Theodore.

[S. Pacome au milieu de sa retraite à l'extremité de l'Empire,]
g.44.b.c. 'prenoit une entiere part aux affaires de l'Eglise, dont il s'informoit avec soin; &"les maux que faisoient les Ariens le touchoient &c.
b. d'une tres sensible douleur.'C'estoit un des sujets de ses prieres
p.324.f. les plus ardentes.'Aussi il recommandoit à ses disciples de n'avoir jamais aucune union avec les sectateurs de Melece[le schis-
g.48.c. matique,] & d'Arius,'& de ne prier jamais[ni avec les Ariens & les autres heretiques, ni mesme][1]avec ceux qui favorisoient les Ariens. 1.

g.30.d|53.57|p.324.f. 'Il estoit assurément fort opposé à Origene, à ses ouvrages, & à ceux qui les lisoient;[en quoy il pouvoit bien aller audelà de ce que l'amour de la verité & de la justice demandoit de luy, puisqu'il estoit homme: & cela ne doit pas paroistre étrange. Car Origene a toujours eu ses ennemis aussibien que ses défenseurs: & il estoit difficile que les gents de bien qui ne s'instruisoient pas des choses par eux mesmes, (car il est visible que Saint Pacome ne lisoit pas Origene,) ne suivissent les impressions de ceux en qui ils avoient croyance: outre que personne n'a jamais douté qu'il n'y eust des choses tres dangereuses dans Origene; & tout le monde ne se trouvoit pas toujours egalement disposé à les excuser. Il est aisé aussi que quelques personnes aimassent le mal mesme
g.53.c.f. qu'elles trouvoient dans cet auteur,]'& qu'ainsi Dieu ait fait des miracles pour faire connoistre au Saint qu'elles avoient pris dans ses écrits une doctrine corrompue.[C'est à quoy il faut bor-
g.54.a. ner]'ce qu'il dit que Dieu luy avoit fait connoistre:[outre qu'on sçait que des visions ne font jamais une grande foy dans les matieres contestées, estant aisé que celui qui les a eues, ou celui qui les raporte, ajoute, sans y penser, quelque chose à la verité, en suivant sa prevention propre. Car il est visible que l'historien de Saint Pacome estoit aussi opposé à Origene, que peu instruit de
g.30.d. son histoire;]'puisqu'il le fait chasser de l'Eglise par Heracle; ["attribuant à cet Evesque disciple d'Origene, ce qui n'est vray V. Origene
que de Demetre son persecuteur.] note 23.

d. 'Comme le Saint haïssoit les ennemis de la verité, aussi il avoit un amour ardent pour les gents de bien, & sa plus grande joie

1. On ne voit pas bien si c'est de S. Pacome que cela est dit, ou si c'est de S. Theodore.

πίσης. estoit"la fermeté & l'avancement des Orthodoxes, en qui il croyoit voir J.C. residant sur le throne de son Eglise.'Il avoit un respect tout particulier pour S. Athanase,[non seulement à cause de sa dignité & de sa vertu,]'mais encore parcequ'il le regardoit comme une colonne de l'Eglise & un athlete de la verité, & à cause des persecutions qu'il souffroit pour l'Evangile & pour la vraie foy.'Saint Athanase de son costé aimoit extremement Saint Pacome & ses disciples. g.48.c. c|30.c|65.66. g.48.b.c.

'Il reveroit aussi S. Antoine comme un miracle de la grace, & c.
V.§1. comme le modele des anacoretes.["Et nous avons vu]'avec quelle g.45.c.d.
estime S. Antoine parloit de luy.

'Quand il voyoit quelqu'un dire ou faire quelque chose contre l'honneur de ces grands hommes de l'Eglise, non seulement il ne le pouvoit souffrir, mais il rompoit absolument avec ces personnes, qu'il regardoit comme des serpens, alleguant ce qui est dit dans l'Ecriture contre la medisance & la punition de Marie, lorsqu'elle murmura contre Moyse son frere. g.30.c.

✲✲✲

ARTICLE XVIII.

Des miracles & des autres dons extraordinaires qu'a eus S. Pacome.

[DIEU n'accorda pas seulement à S.Pacome les dons de la grace qui le rendoient saint devant ses yeux; mais il y ajouta ceux qui pouvoient encore le rendre illustre devant les
V.§1. hommes. Car"nous avons vu]'que les plus anciens auteurs ont remarqué que le merite de sa vie luy fit obtenir de Dieu des dons apostoliques, comme celui des miracles, celui de la prophetie, celui des visions & des revelations extraordinaires.[C'est ce qui Lauf.c.38.p.955. c|Cyr.Alex.ap. Buch.p.73|Vit. P.l.3.c.34.p.504. 2|505.2.
&c. se voit en divers endroits de sa vie,]'où nous apprenons"qu'il receut aussi le don des langues,[a] & une grace particuliere pour le discernement des esprits;[b] & que Dieu luy decouvrit beaucoup de choses, tantost par des revelations, tantost en luy parlant interieurement dans le cœur, tantost par le ministere des Anges. Boll.14.may,g. 59.b.c. a g.32.c|43.f. b g.65.a.b.

[Outre divers miracles, qui y sont marquez en détail,]'on y lit que le Seigneur qui fait tout pour le bien des ames, opera par luy un grand nombre d'autres guerisons en faveur des moines & des seculiers. Quand cela arrivoit, il ne s'en enfloit point, demeurant toujours dans son humilité & sa gravité ordinaire. Que s'il arrivoit quelquefois qu'il n'obtinst pas la guerison de quel- g.33.b|Sur.14. may,p.203.§ 40.

ques personnes pour qui il prioit, il n'en estoit point surpris, & ne s'affligeoit point de ce que Dieu ne l'avoit pas exaucé; sachant que les Saints ne doivent avoir en vue que sa volonté, & imiter ce que JESUS CHRIST disoit luy mesme à son Pere, *Que vôtre*
Boll.g.41.c d. *volonté soit faite, & non pas la mienne.*'Il estoit si eloigné de se regarder comme un Apostre,[à cause de ses miracles,] qu'il ne se jugeoit pas seulement digne de prier pour luy mesme. C'est pourquoi il prenoit les Saints pour ses intercesseurs, & il disoit souvent dans ses oraisons: Vous qui estes dignes de Dieu, priez pour moy qui suis «
un pecheur. «

g.60.§33. 'Un Abbé heretique envoya un jour luy faire cette proposition; Si vous estes veritablement un homme de Dieu, passons «
ensemble le Nil à pié, pour voir lequel de nous deux eit le plus «
aimé de Dieu. Le Saint à qui on vint dire ces paroles,"les rejetta « &c.
avec horreur, disant qu'il ne songeoit nullement à faire des miracles, mais à pleurer ses pechez, à ne tomber point dans les jugemens terribles de Dieu, & à eviter par son secours ces sortes de pieges du diable. Et comme ses disciples s'étonnoient que cet heretique eust la hardiesse de s'engager à des choses de cette nature, il répondit qu'il auroit pu faire ce prodige par la permission de Dieu & par le secours du demon, pour s'abysmer de plus en plus dans son impieté, & y affermir ceux qu'il avoit abusez. Il leur apprit ensuite à ne se point elever de ces sortes de merveilles, à ne point demander des visions, & à ne point desirer de voir des demons, parceque Dieu nous défend toutes ces choses dans ses Ecritures, en défendant de le tenter.

g.40.2. 'Il preferoit de beaucoup les miracles invisibles aux exterieurs, & la guerison des ames à celle des corps:["& nous avons v.§16.
vu]combien il laissoit souffrir ses plus chers disciples sans les
g.33.d. guerir.'Il regardoit aussi la vue d'un homme de bien, & la grace de considerer Dieu"dans un Chrétien qui est son temple, &c.
d|40.d. comme la plus grande de toutes les visions;'& il estoit bien eloigné de souhaiter les autres, croyant que cela n'estoit nullement permis à un pecheur comme luy. Il se contentoit de recevoir ces graces quand il plaisoit à Dieu de les luy communiquer, esperant que venant de la source de l'humilité, elles ne le feroient point tomber dans l'orgueil.
g.37.c.d. 'Un jour qu'il instruisoit les Religieux, il sentit dans son cœur un mouvement qui le fit tout d'un coup cesser de parler; & en mesme temps il envoya l'œconome à la cellule d'un frere pour luy demander pourquoi il n'estoit pas venu à l'instruction comme les autres, & pourquoi

au

au moins il ne prioit pas, mais s'amusoit à dormir. A quoy il
» ajouta, Je doute fort que ce soit là un moine ; & en effet, il sortit
du monastere[quelque temps aprés,]n'ayant pu s'abandonner à
Dieu pour porter sa croix.'En assistant un jour un frere à la mort, g.40.c.
il connut par la lumiere de Dieu l'état de son ame, & vit les Saints
qui venoient la recevoir.

[Dieu luy faisoit comprendre les pensées &]'les malices des g.37.c.
demons, comme s'il les eust entendu parler, & les artifices par
lesquels ils taschent de tromper les hommes ; & il se servoit de
cette lumiere pour s'opposer à leurs illusions.'Se trouvant un g.34.a.
jour dans une grande fievre, il connut que c'estoit un effet de
la malignité des demons, & non de la nature : de sorte qu'il passa
deux jours entiers sans manger. Le troisieme jour, s'estant levé
pour prier un peu, il se trouva gueri, & alla au refectoire avec les
autres.'Il voyoit quand cela arrivoit de mesme aux autres, & les b.
exhortoit à se moquer de cet artifice des demons.

[Dieu qui conduisoit sa langue & ses pas, luy faisoit decouvrir
quelquefois les choses les plus secrettes sans mesme qu'il y
pensast.]'Estant un jour venu à Tabenne pour guerir la faute g.40.41.
d'un frere, il parla d'une maniere qui touchoit une autre faute
qu'il ne savoit pas: & aussitost le frere coupable de cette derniere
faute la luy avoua publiquement. Il se servit de cette rencontre
pour s'humilier, & pour reconnoistre devant tous les Religieux,
que c'estoit Dieu qui regloit tout, & qui faisoit connoistre à luy
& aux autres ce qu'il luy plaisoit, non quand ils le vouloient,
mais quand sa providence le jugeoit ainsi à propos.'Il reconnut g.43.44.
encore dans une assemblée plus considerable, que ces operations
extraordinaires de Dieu en luy n'y estoient pas permanentes,
& ne dependoient nullement de sa volonté, mais de celle
qui les luy communiquoit, pour favoriser l'ardeur[qu'elle luy
avoit donnée]pour travailler au salut des autres.'Il les regar- g.39.f|40.c.
doit comme des mysteres qu'il falloit entierement cacher aux
hommes, ou ne les leur decouvrir qu'en partie autant qu'elles
pouvoient servir à leur edification.'C'est pourquoi il n'en parloit g.41.d.
quelquefois qu'aux principaux de ses disciples.

ARTICLE XIX.

S. Pacome reçoit S. Athanase, fait quelques miracles &c.

[IL nous reste encore diverses choses à dire de S. Pacome, où nous tascherons de trouver quelque ordre de temps; & nous suivrons en cela non seulement le texte grec de sa vie, mais encore les traductions latines, qui ayant peutestre esté faites sur des exemplaires meilleurs en ce point, lient plusieurs choses qui sont detachées dans le nostre. Que si c'est une faute & une pure liberté des traducteurs, cette faute n'est pas au moins d'une grande consequence.

La premiere chose qu'on remarque aprés l'établissement du monastere de Tabenne, c'est qu'outre l'eglise qu'il y avoit fait

Boll.14.may, g. 30.§ 20|Sur.ib.p. 200.§ 25|Vit.P.l. 1.p.122.§ 26.

bastir pour les Religieux,]'il en fit faire une dans le village par le conseil de Serapion Evesque de Tentyre, afin que les bergers des environs pussent s'y assembler le samedi & le dimanche, & y entendre la parole de Dieu dans les Ecritures. Comme il n'y avoit pas encore de Lecteur, il la leur lisoit luy mesme, avec une modestie & un recueillement qui edifioit tous les assistans, & leur inspiroit le desir de recevoir le battesme; & il y en eut en effet plusieurs qui se convertirent. Ses Religieux y alloient aussi avec luy. Il se chargea du soin de cette eglise & des hostes qui y survenoient, jusqu'à ce qu'on y eust établi un Prestre.

Boll.g.31.a.b.d. b.

'La reputation de S. Pacome & des Religieux de Tabenne se repandit dans peu de temps par tous les environs,'& fit glorifier le nom de J. C. par un grand nombre de personnes, dont plusieurs mepriserent toutes les choses du monde, & embrasserent la vie

g.30.c.f.

solitaire.'La sœur du Saint connut par là sa pieté,[& le lieu de sa demeure:]& estant venue pour le voir, comme nous avons déja dit, sans pouvoir obtenir cette grace, elle en receut une plus

g.31.d|65 b.

grande en se consacrant à Dieu.'L'estime de la vertu qui se pratiquoit à Tabenne, y attira"peu aprés le jeune Theodore, que Pecuse y amena[vers l'an 328,]du pays de Latople, où S. Pacome l'avoit envoyé pour assister en ces quartiers là"quelques personnes affligées.

V.S.Theodore § 1.

τοῖς ἀθλίαις.

g.32.a.b|Vit.P. p.126.c.

'S. Pacome n'avoit pas encore un fort grand nombre de disciples, lorsqu'il s'apperceut[que le demon avoit déja repandu sa zizanie parmi eux, &]qu'il y en avoit quelques uns qui vivoient plutost selon la chair que selon l'esprit. Il leur fit de frequentes

exhortations pour les corriger : & comme ils n'en tiroient aucun profit, il se retira en un lieu à l'écart, où il se jetta le visage contre terre, & s'adressant à celui mesme qui luy avoit ordonné d'aimer son prochain, il le conjura d'avoir pitié de ces ames, & de les
&c. toucher"de sa crainte, afin qu'elles esperassent en luy. [Comme Dieu fait misericorde à qui il luy plaist,] sa priere n'eut point d'effet sur ces cœurs endurcis. Le Saint ne les abandonna pas neanmoins, & aprés avoir encore eu recours à Dieu, il leur imposa quelques regles & quelques prieres particulieres, afin qu'en les observant au moins comme des serviteurs, ils arrivassent peu à peu à la liberté des enfans, & à l'amour de leur devoir. Mais quand ils virent qu'il ne leur estoit pas permis de vivre selon leur volonté, ils aimerent mieux se retirer, faisant voir que rien ne profite à ceux qui ne travaillent pas serieusement à leur salut. Neanmoins leur malheur servit aux autres pour s'avancer de plus en plus dans la vertu.

'Lorsque Saint Athanase voulut faire la visite des Eglises de la Boll.g.30.c.
haute Thebaïde, dans les premieres années de son episcopat,
V. S. Athanase note 13. ["c'est à dire apparemment en 333,] & qu'il passa en bateau auprés de Tabenne, S. Pacome alla audevant de luy avec un grand
&c. nombre de ses freres, mais il se cacha au"milieu d'eux pour n'estre point apperceu du saint Evesque, sachant que Serapion l'avoit prié de l'ordonner Prestre & Superieur de tous les solitaires du diocese de Tentyre.'Des que ce Saint avoit esté fait Evesque, g.65.66.
[en l'an 326,] comme les ennemis de la verité publioient diverses calomnies contre luy, le S. Esprit avoit assuré S. Pacome que c'estoit une colonne de l'Eglise, & un predicateur invincible de la verité.

[Nous avons vu comment]'S. Pacome satisfit le Confesseur g.32.c.
Denys de Tentyre, sur la maniere dont il recevoit les hostes.'Ce d.
saint Prestre le pria une fois de le venir voir à Tentyre, comme ayant quelque chose d'important à luy communiquer. Mais c'estoit proprement pour satisfaire une femme du lieu qui estant fort incommodée d'une perte de sang, esperoit d'estre guerie par le Saint. Et elle le fut effectivement,'en s'approchant secrette- Vit.P.c.34.p.
&c. ment de luy par derriere, & en"touchant son capuce durant qu'il 127.
s'entretenoit dans l'eglise avec Denys. Le Saint vit bien que c'estoit pour elle que son ami l'avoit fait venir, & la renvoya'en Sur.p.202.§36.
1. luy[1]donnant sa benediction.

'Ce fut aprés cela qu'arriva l'histoire d'un Religieux d'un mo- Boll.g.32.§29.

1. Selon Denys, ce fut le Prestre qui la benit : mais il paroist que *Dionysius* doit estre osté.

nastere voisin de Tabenne, qui vouloit estre elevé à l'emploi d'œconome, dont son Abbé ne le jugeoit point capable : & pour se défaire de ses importunitez, l'Abbé qui prenoit souvent avis de S. Pacome, luy dit que c'estoit ce Saint qui luy avoit conseillé de luy refuser l'emploi qu'il demandoit. Aussitost le Religieux vint à Tabenne, où il trouva le Saint occupé avec ses Religieux à faire une muraille autour de son monastere. Il l'entreprit en l'abordant, & dechargea sur luy sa colere"par toutes sortes d'injures. S. Pacome ne luy répondit qu'avec des paroles de douceur, & en luy demandant pardon. Mais il fit plus : car il conseilla à l'Abbé qui avoit suivi son Religieux, de luy accorder ce qu'il vouloit, dans l'esperance que cette condescendance le feroit revenir à luy : & cela arriva effectivement. &c.

Vit.P.c.35.p.127|Sur.p.202.§37. 'Selon Denys le Petit & Surius, ce moine demandoit à estre elevé à la clericature, & y fut effectivement elevé ;[ce qui donnoit lieu de s'étonner que Saint Pacome eust porté la condescendance jusque dans le Sanctuaire, en y faisant entrer, contre toutes sortes de regles, un homme qui en estoit indigne d'ailleurs, & que son ambition, sans parler de ses emportemens, en rendoit encore plus indigne. Mais le texte grec fait voir que ces traducteurs se sont mepris, & ont entendu de la conduite des ames, ce qui n'est dit que de la charge d'œconome, & de la conduite du temporel d'un monastere.]'Le grec nous apprend encore que quand ce Religieux vit qu'on luy accordoit l'œconomat, il ne voulut pas le recevoir, & vint aussitost demander pardon à S. Pacome. (Boll.g.32.f.)

Sur.§38|V.P.c.36. 'Il ne faisoit que de partir lorsqu'un homme accourut pour conjurer le Saint de delivrer sa fille possedée du demon.[a] Il le fit en benissant une robe de la fille, & avec de l'huile qu'il avoit consacrée par sa priere : & il delivra en mesme temps l'ame de cette fille"de la possession d'un peché qui estoit inconnu à son pere propre, mais que l'Esprit de Dieu avoit fait connoistre au Saint.'Il delivra de mesme un enfant possedé, par du pain qu'il donna à"son pere pour luy en faire manger.[Je ne sçay si ce seroit] 'ce Moyse[fils]de Magdole, qui estant entrainé par les demons dans des fondrieres & des precipices où ils le vouloient faire perir, fut delivré par le Saint : & ce miracle paroist avoir fait un grand eclat. (a Boll.g.32.33. — &c. — g.33 a.b. — &c. — g.43.f.)

ARTICLE XX.

Fondation des maisons de Pabau, Chenobosque, & Moncose.

'LA maison de Tabenne se trouvant enfin trop petite pour ceux que Dieu envoyoit à S. Pacome, il en établit une seconde en un village abandonné nommé Proou, dans laquelle il mit un œconome & les autres officiers necessaires pour la conduire.'Ce monastere est ordinairement appellé Pabau,[a]&[par abreviation]Bau["ou Baum.]Il estoit dans le diocese de Diospolis la haute[ou la grande, qui est l'ancienne Thebes;][b]ce qui n'empesche pas qu'on ne croie qu'il estoit fort pres de Tabenne. 'S. Pacome y établit sa demeure ordinaire. L'œconome general de tous les monasteres y residoit aussi, & toute l'œconomie des autres maisons se faisoit dans celle-ci. On l'appelloit en effet le grand monastere.'C'est celui dans lequel tous les Religieux se rassembloient à Pasque pour celebrer cette feste avec le Saint, 'où se tenoit encore l'assemblée generale du mois"d'aoust.[Neanmoins comme le monastere de Tabenne estoit la source de celui-ci aussibien que des autres,]'quand on a voulu donner un nom general à ceux de cette congregation, on les a toujours appellez les Religieux de Tabenne.

Boll.14.may,g. 34.c|38.b. — g.38.f|64.a|p. 312.c. — a g.64.a. — b p.250.2|g.39.d. — NOTE 20. — g.38.b.f. — g.39.a|Genn.v. ill.c.7|Cod.reg. t.1.p.59. — de Mesor. — Boll.g.30.a|p.319. a|Genn.c.7. — Soz.l.3.c.14 p. 56.b|518.b.

'La maison de Pabau estoit établie des l'an 336, & quelques autres encore.'Car quelque temps aprés l'établissement du monastere de Pabau, un vieillard nommé Eponyme, qui conduisoit quelques anciens solitaires, le vint prier d'accepter son monastere appellé de Chenobosque. Le Saint y mit quelques uns de ses Religieux pour y vivre avec les anciens sous la conduite d'un œconome.'Il donna cette charge[ou tout d'abord ou quelque temps aprés]à Orsise,'qui n'estoit pas de ses plus anciens disciples: & quelques uns à cause de cela murmurerent de sa promotion. Mais S. Pacome voyoit dans le progrés qu'il avoit fait, celui qu'il devoit faire à l'avenir.'Il marqua mesme assez clairement,"qu'il seroit un jour son successeur.

Boll.g.65.d. — g.34.d. — g.45.a. — b.c. — a.c. — V.S.Theodore de Tabenne § 5.

'Il établit de mesme une quatrieme maison à Moncose ou Mocanse, à la priere de quelques anciens solitaires qui y demeuroient,entre lesquels un nommé Jean[ou Jonas dont nous parlerons dans la suite,]se signaloit par sa vertu. Il y établit pour Superieur"Corneille l'un des plus saints de ses disciples.'On alloit [de Tabenne]en ce lieu par bateau; & il semble qu'il falloit

g.34.d|p.312.e.g. — V.§ 29. — g.34.e|35.d.

g.43.a. coucher en chemin.'On passoit devant Chenobosque pour y aller de Pabau.

g.60.a|Sur.p. 204.§ 46. 'Il bastit en ce lieu une eglise la plus belle qu'il put, avec des ailes, des pilastres de brique, & divers autres ornemens : de sorte qu'il avoit de la joie & quelque sorte de complaisance d'avoir fait ce bastiment. Mais croyant que cette joie venoit du demon & de l'orgueil, il obligea ses freres de tirer les pilastres de l'eglise avec des cordes attachées au haut, en sorte que tous demeurerent"penchez ou tortus.[Il est difficile de comprendre comment σκάμβους. cela se pouvoit faire, & comment le bastiment posé sur ces pi-
Boll.g.60.a. lastres pouvoit subsister, si ce n'estoit par miracle.]'Aussi Saint Pacome ne l'entreprit qu'aprés avoir eu recours à Dieu par la priere.[Mais cette aversion qu'il avoit pour le faste qui se glisse dans les monasteres sous une fausse apparence de pieté, est encore un plus grand miracle.] Il prit cette occasion pour avertir ses Religieux de ne songer point trop à embellir ce qu'ils faisoient; mais de s'appliquer entierement à eviter la complaisance lorsque la grace de Dieu leur auroit fait faire quelque chose de bien, depeur de devenir la proie des demons.

ARTICLE XXI.

Le Saint predit la chute d'un moine, & le met en penitence &c.

Boll.14.may,g. 37.a.t|Sur.ib.p. 206.§ 57. LA [premiere] vision qu'eut Saint Pacome estant en la compagnie de ses freres sur le dereglement que le temps apporte-
Sur.§ 69. roit à son Ordre,'& qui luy donna occasion d'en demander depuis
Cod.reg.t.1.p. 64. une seconde, [est assez probablement] 'celle qu'il eut dans le monastere de Mocanse, où ayant esté ravi en extase, les solitaires qui estoient avec luy, écrivirent les paroles que l'Esprit de Dieu luy fit prononcer pour leur instruction sur ce qui devoit arriver dans la suite du temps aux chefs & aux Superieurs de ses monas-
p.64.65. teres.'Nous avons encore ces paroles, qui sont d'un style figuré & prophetique, avec quantité de caracteres grecs, qui estoient un chifre & une espece de langue[qu'un Ange luy avoit apprise, comme nous le dirons dans la suite.

Nous avons dit que la maison de Pabau estoit fondée dés l'an 336. Et elle peut mesme l'avoir esté assez longtemps auparavant.]
Boll.g.64.f. 'Car la famille des Grecs qui y estoit établie,[a]subsistoit[1]dés l'an 1.
a g.40.f. 335, sous la conduite de Theodore l'Alexandrin dont"nous parle- V.§30.

1. treize ans avant la mort de S. Pacome.

rons dans la suite.'Comme ce Theodore ne savoit pas l'egyptien, d.
'S. Pacome qui l'aimoit beaucoup à cause de sa vertu, souhaita de e.
pouvoir apprendre le grec pour l'entretenir.'Dieu luy accorda g.59.b.
V.S 25. [depuis]cette grace en"faveur d'un autre.

'Entre les disciples qu'avoit le Saint des le temps de Constan- g.54.a.
mort le 21 tin", il y en avoit un qui avoit quitté la vie des anacoretes, parmi
may 337. lesquels il s'estoit rendu illustre, pour se mettre sous sa discipline. Il se sentit au bout de quelque temps pressé d'un violent desir du martyre,'& il prioit souvent le Saint de demander à Dieu pour b.
luy cette grace; mais le Saint au contraire, l'exhortoit à étoufer en luy ce desir, & à ne songer qu'à s'acquiter avec fidelité des devoirs de son état, l'assurant que s'il le faisoit, il seroit un jour uni aux Martyrs. Comme ce frere ne cessoit point de l'importuner, le Saint luy dit un jour qu'il feroit ce qu'il vouloit, & qu'il ne tiendroit qu'à luy d'acquerir la couronne qu'il souhaitoit; mais qu'il prist bien garde qu'au lieu d'estre Martyr, il ne devinst apostat; parcequil faut demander à Dieu de ne point tomber dans la tentation, & non pas s'y jetter volontairement.

'Deux ans aprés, le Saint ayant envoyé quelques freres couper des b.c.
joncs en une isle proche des Blemmyes, il dit à ce frere de prendre un asne pour leur aller porter quelques provisions, mais de prendre bien garde à luy. C'estoit assez luy dire ce qui alloit arriver. Car des Blemmyes qui venoient querir de l'eau à la riviere, ayant rencontré ce frere, se saisirent de luy, luy lierent les mains, & le menerent à la montagne où estoient leurs camarades. Ceux-ci le receurent avec de grandes railleries, & luy commanderent d'adorer leurs dieux. Il le refusa d'abord:'mais quand il les vit d.
l'épée nue à la main le menacer avec fureur de le tuer s'il n'obeïssoit, la frayeur le saisit; ce grand desir qu'il avoit du martyre s'évanouit: en un mot, il versa du vin sur leurs sacrifices, mangea avec eux de la chair offerte à leurs idoles, & tua son ame pour ne pas laisser mourir un corps qui ne pouvoit eviter la mort.

[Comme Dieu ne vouloit que le guerir de l'enflure de son orgueil,]'les barbares le laisserent bientost aller; & il s'en revint au d.
monastere, les habits dechirez, & le visage tout meurtri des coups qu'il s'estoit donnez[dans la violence de sa douleur.]Il trouva Saint Pacome qui venoit audevant de luy, ayant sceu sa faute [par quelque revelation.]Le frere se jetta à ses piez, & luy avoua avec de grands cris le crime qu'il avoit commis pour n'avoir pas suivi son conseil.'Le Saint pour le luy faire encore sentir davanta- e.
ge, luy fit de grands reproches de sa lascheté,'& luy fit neanmoins f.

enfin esperer de recevoir misericorde de la bonté de Dieu, s'il vouloit embrasser les remedes qu'il luy prescriroit. Il témoigna qu'il estoit prest à tout. Et le Saint luy ordonna de s'enfermer pour le reste de sa vie dans un lieu particulier, sans parler à personne, sans prendre d'autre nourriture que du pain, du sel, & de l'eau, de deux jours l'un; de faire deux nattes par jour, de veiller & de prier autant qu'il luy seroit possible; & de ne cesser jamais de pleurer sa faute. [Comme ce coupable estoit touché & humilié,] il embrassa avec joie tout ce qui luy estoit prescrit, & en fit mesme deux fois autant. Il combatit ainsi avec courage durant dix années, au bout desquelles il alla se reposer en paix avec la gloire [1] d'estre martyr [de la penitence, &] de la grace [qui convertit les cœurs, & leur fait faire audelà de ce qui semble impossible aux hommes.] S. Theodore & quelques uns des principaux alloient quelquefois le consoler & le soutenir dans sa retraite. 'Il y en a qui disent [2] que Dieu donna des marques à Saint Pacome du repos dont il jouissoit.

Sur. 14. may, p. 221. § 78.

Boll. g. 39. b. c.

'Un [autre] solitaire estant tombé dans le mesme malheur que celui-ci, vint trouver S. Pacome, quoiqu'il ne fust pas de sa congregation, pour recevoir de luy les remedes de son mal; & s'en retourna avec la joie de pouvoir esperer sa guerison, s'il joignoit les travaux du corps aux larmes d'un cœur contrit & humilié.

ARTICLE XXII.

Histoire de Silvain comedien.

Boll. 14. may, g. 36. 57.

[NOUS avons marqué] 'que S. Pacome employoit ses disciples, & qu'il s'employoit luy mesme aux travaux les plus difficiles, comme à curer des puits. Un seculier déja avancé en age qui venoit demander l'habit, les ayant trouvez en cette occupation, s'en scandaliza comme d'une cruauté; mais Dieu "l'en &c.
reprit la nuit dans une vision, comme un homme qui n'avoit point de foy; ce qui l'obligea de confesser publiquement sa faute: '& le Saint le receut dans le monastere.

Sur. ib. p. 206. § 58.

§ 55 | Boll. g. 42. c | 52. b...

'Il receut en mesme temps "un comedien nommé Silvain qui ἀπὸ μίμων.
n'estoit encore qu'un enfant, aprés l'avoir averti de prendre bien garde à quoy il s'engageoit, & s'il pourroit accomplir toutes les choses ausquelles un moine est obligé. Silvain promit tout, '&

Boll. g. 52. c.

1. τῇ τοῦ [θεοῦ] χάριτι καλῶς μαρτυρήσας.

2. J'ay peur que ce ne soit qu'une fausse traduction.

s'acquita

s'acquita fort bien de sa promesse durant quelque temps, pratiquant avec soin la mortification & l'humilité. Mais il se relascha depuis, & oubliant le soin de son salut, il s'amusoit à ses anciennes boufonneries,'que d'autres commençoient à imiter. On en fit des Vit.P.c.38.p.128.
plaintes à S. Pacome, & plusieurs des freres demanderent qu'on le chassast. Mais S. Pacome voulut user de sa patience ordinaire, pria Dieu sans cesse de vouloir par son extreme bonté luy toucher
ὥστε μὲ καὶ τυπτῆσαι. le cœur,'luy fit de fortes reprimendes, &"le fit mesme fouetter Boll.g.52.c.
plusieurs fois malgré la repugnance qu'il avoit d'en user de cette maniere. Cependant Silvain ne se corrigeoit point,'& les freres Vit.P.p.128.2.
continuoient à demander qu'on le chassast.'Ainsi S. Pacome le Boll.g.52.c.
fit venir devant toute la Communauté, & aprés luy avoir reproché sa dureté incorrigible, il ordonna qu'on luy ostast l'habit de la maison, qu'on le chassast, & qu'on le renvoyast chez ses parens.

NOTE 21. 'A ces mots, Silvain"qui n'avoit encore qu'environ vingt ans, b.c|42.c.
fut saisi d'effroi, & ne voulant point dutout retourner dans le monde, il se jetta aux piez du Saint tout fondant en larmes, le conjurant de tout son cœur de luy vouloir encore une fois faire misericorde, & luy promettant de changer de vie.'Le Saint luy g.52.c.d.
representa combien il avoit peu de lieu de se fier à ses promesses. Et comme Silvain continuoit à le conjurer d'avoir pitié de luy, 'promettant avec de grands sermens de se corriger;[a]il demanda c.
s'il y avoit quelqu'un qui voulust répondre de son changement. a d.
Petrone[se confiant en celui qui ne veut pas la mort du pecheur, mais sa conversion & sa vie,]se presenta pour luy servir de caution; [& sa charité toucha sans doute celle de Dieu & celle du Saint.] 'Ainsi quoique toute la Communauté persistast à vouloir qu'on Vit.P.p.128.2.
chassast Silvain,'S. Pacome declara qu'il luy pardonnoit encore Boll.g.52.d.
NOTE 22. pour cette fois en faveur de Petrone,'& le mit sous la"conduite g.42.c.d.
de Psenamon l'un des plus excellens des freres, en le priant d'avoir soin de son salut, & de joindre mesme sa penitence à la sienne, puisque pour luy il estoit trop occupé du soin des autres[pour luy pouvoir rendre cet office de charité. Et il ne voulut peutestre pas pour la mesme raison en charger Petrone.]

'Il eut la joie de voir son indulgence benie de Dieu. Silvain d.
obeït à Psenamon avec une exactitude incroyable. Il s'occupa avec ardeur aux jeûnes, aux veilles, à la priere, au travail;'en g.52.d.
sorte qu'il servit d'exemple à tous les autres en toutes sortes de vertus: Mais il excelloit surtout en douceur & en humilité,'gar- g.42.d.
dant un perpetuel silence, ne levant presque pas les yeux pour

g.51.d. regarder personne, & versant sans cesse des larmes,'mesme durant le repas, quelque effort qu'il fist quelquefois pour les retenir. Et
c. comme on y trouvoit de l'excés, il répondoit,'Comment ne voulez vous pas que je pleure, moy qui ay monté sur le theatre, qui aprés avoir connu la verité, ay negligé mon salut, & me suis vu en danger d'estre chassé de cette maison; qui ay fait des fautes pour lesquelles je devrois avoir donné ma vie; & qui aprés cela me voy encore servi par des Saints, dont je ne suis pas seulement digne de baiser les pas sur le sable.

f|42.d.e. 'S. Pacome admirant ce grand changement[de la droite du Treshaut,]dit un jour dans l'assemblée des freres,qu'il y en avoit un parmi eux, qui surpassoit tout ce qu'il avoit jamais vu de vertu. On crut qu'il parloit de Theodore, de Petrone, d'Orsise, ou de Corneille; & il se fit longtemps prier pour s'expliquer. Enfin, il dit que s'il croyoit que celui dont il parloist fust capable de se laisser emporter à la vanité, il ne le nommeroit jamais. Mais qu'il n'estoit ni pour se rejouir des louanges, ni pour s'affliger des blasmes, parceque son humilité le rendoit inebranlable dans la vertu, & que mesme tout ce qu'on diroit pour le relever, ne feroit que l'humilier davantage. Il ajouta ensuite, que Theodore & les autres avoient lié le demon, mais que l'humilité de Silvain l'avoit tellement vaincu, qu'il ne pouvoit plus paroistre devant
g.42.e|53.a. luy.'Silvain combatit ainsi durant sept ou huit ans jusques à sa
g.53.b. mort; & Saint Pacome aprés s'estre rejoui de sa penitence,'eut encore la joie de voir un grand nombre d'Anges venir recevoir son ame pour la presenter à Dieu, comme un parfum precieux, & une victime d'un prix rare entre les hommes.

ARTICLE XXIII.

Saint Pacome fait agir S. Theodore; fonde cinq nouvelles maisons.

Boll.14 may,g.37.c.f. 'UNE des choses dont Saint Pacome entretenoit[le plus]ses Religieux, estoit de veiller sans cesse pour se preserver des chutes, & se garantir des embusches du demon. S'estant fort étendu un soir sur cette matiere, un Religieux nommé Mave, d'ailleurs fort reglé & sans vices, & qui estoit mesme depuis longtemps Prevost d'une famille, se blessa de cet entretien, comme se croyant luy & les autres assez affermis, & hors du danger de tomber souvent. Cela fit qu'il ne voulut pas aller le lendemain couper des joncs comme les autres, s'excusant sur quelque in-

commodité. Mais S. Pacome estant revenu le mesme jour avec les freres, luy parla d'une maniere qu'il vit bien que la disposition de son cœur luy estoit connue. Il confessa sa faute, & glorifia Dieu[de l'en avoir delivré.]

'Quelques jours aprés, le Saint obligea S. Theodore de faire f.
&c. au lieu de luy l'instruction ordinaire,"sans luy donner seulement le loisir d'y songer;'& il l'ecouta de tout son cœur comme un g.38.a.
homme alteré de la parole de Dieu,'qui songeoit moins à eprouver g.51.52.
la capacité de Theodore, qu'à profiter des instructions que Dieu
NOTE 23. luy donneroit par sa bouche.[C'estoit vers l'an 334,"si]'Theodore Sur.14.may,p.
n'avoit alors que vingt ans, comme il y en a qui l'écrivent. Aussi 205.§ 55.
il y eut quelques uns des plus agez, qui ne voulurent pas l'ecouter, le meprisant comme un enfant; ce que S. Pacome reprit comme
&c. une tres grande faute,'& devant toute la Communauté,[a]&"en Boll.g.38.a.b.
leur parlant ensuite à eux mesmes:[b]& sa correction mélée de a g.52 a. b Sur.§ 53.
severité & de douceur, guerit la plaie que l'orgueil avoit faite dans leur ame.

'En l'an 336, S. Theodore fut témoin[à Pabau]d'une priere tres Boll.g.65.b.c.
ardente que fit S. Pacome, pour demander à Dieu qu'il fist misericorde aux hommes, & qu'il n'entrast point en jugement avec eux, mesme avec les moines & les vierges. Durant qu'il prioit, il se fit un tremblement de terre, qui ne cessa que lorsque S. Pacome
» s'écria plein de joie,[comme ayant esté exaucé.]'Beni soyez vous, d.
» Seigneur, qui avez sauvé les hommes. Il défendit à Theodore de rien dire de cela durant qu'il vivroit, & l'exhorta à crier incessamment vers Dieu, sans la misericorde duquel l'univers ne peut subsister. Sept jours aprés il quitta Pabau pour aller visiter ses
autres maisons;[& au retour,]'il raporta à S. Theodore & aux d.e.
autres quelques visions qu'il avoit eues touchant la certitude de la foy Catholique, & de l'innocence de Saint Athanase;[ce qui n'estoit pas peu utile, en un temps où les Ariens sembloient triompher par les avantages que leur avoient donné les Conciles
de Tyr & de Jerusalem.]'Il mena ensuite S. Theodore à Tabenne, g.66.a.b.
où il changea en larmes la joie un peu trop grande qu'il avoit pour une grace que Dieu luy avoit faite, en l'avertissant que cette faveur luy imposoit de nouvelles obligations.

'Des qu'il eut environ vingt-cinq ans, S. Pacome l'employa à g.40.a|42.f.
visiter au lieu de luy les monasteres,'& cinq ans aprés,[c'est à g.38.b.
dire vers l'an 344,]voyant la capacité[& l'eminente vertu]que l'Esprit[de Dieu]luy donnoit, il le fit œconome & Superieur de Tabenne. Car pour luy il residoit ordinairement à Pabau.

g.39.d. 'Theodore venoit tous les soirs de Tabenne à Pabau entendre l'exhortation que S. Pacome y faisoit, & il l'alloit ensuite redire
c. à Tabenne.'Un jour qu'il estoit ainsi venu[à Pabau,]il se trouva que le Saint estoit tout occupé à la priere dans l'eglise; & il eut la nuit des visions qui l'effrayerent jusqu'à luy oster presque la vie, comme il le dit le lendemain en particulier à Theodore &
f. à quelques autres des principaux.'Mais il semble qu'il ne leur dit pas ce qu'il avoit vu.

g.38 b. 'Son histoire, aprés avoir dit qu'il avoit fait Saint Theodore Superieur de Tabenne, ajoute qu'il établit de mesme"les prin- &c.
cipaux & les plus saints de ses disciples, Superieurs en d'autres maisons.[Nous n'avons point trouvé jusques ici qu'il eust plus
c. de quatre monasteres d'hommes sous sa conduite.]'Mais en cet endroit mesme, sa vie parlant de la vertu de Petrone, dit que sa conversion fut suivie de celle de toute sa famille; son pere, ses freres, ses sœurs, ses parens, ses serviteurs, s'estant tous donnez à Dieu
d.f. dans la communauté de Tabenne. Son pere nommé Psenebe,'y donna avec luy tout son bien, particulierement"un lieu appellé μονήν.
Thebeu ou Thebué, où S. Pacome mit des Religieux.

f. 'Cela ne se fit ce semble qu'aprés la fondation du monastere de Tasé,[dont on ne dit rien de particulier,]& de celui de Pane,
d. 'que S. Pacome"fonda auprés de la ville de mesme nom, à la priere &c.
"d'Arée Evesque du lieu, qui estoit un homme tres pur dans sa ἀγαθὸς.
f|44.c. foy,"fort austere, & un vray ministre de J.C.'La fondation de ἀσκητής.
Thebeu fut suivie par celle de Tismen dans le diocese de Pane,
g.38.f|44.d. que le Saint établit en allant visiter les autres;'& au bout de quelque temps par celle du monastere de Fichnum ou Pachnum,
Bult.occ.p.8| Cod.reg.t.1.p. 58. 'nommé aussi Chnum,[a]qui estoit sur le bord du Nil,[b]vers Latople, audessus[mesme]de Thebes.[c]Ainsi la congregation de Tabenne se trouva composée"de neuf monasteres[d'hommes,][d]tous dans NOTE 24.
la haute Thebaïde.[Il y faut ajouter le monastere de filles conduit par la sœur de Saint Pacome.][e]Quelques uns en mettent plusieurs,[de quoy nous ne voyons pas qu'il y ait de preuve.]

a Boll.g.45.c.f.
b g.38.f.
c g.74.a.
d p 290.b.
e Bult.occ.p.8.

ARTICLE XXIV.

Voyage du Saint à Pane: Il empesche de chanter pour un mort.

Sur.14.may,p. 207.§61|Vit.P.l. 1.c.39.p.129. 'LORSQUE Saint Pacome se vit obligé d'aller à Pane pour y fonder un monastere, il resolut d'aller en chemin faire la visite de ceux qu'il avoit déja fondez. Comme il approchoit de

l'un d'eux,'il vit tous les freres qui conduisoient en chantant l'un des leurs à la sepulture. Ils s'arresterent des qu'ils apperceurent le Saint; & quand il fut arrivé, ils le prierent de faire oraison pour le mort.'Il avoit souvent averti ce frere de se corriger, & toujours inutilement.'Il ne laissa pas de prier pour luy. Mais au sortir de la priere, il commanda de cesser le chant, fit bruler devant tout le monde les habits du mort, défendit d'offrir pour luy le sacrifice, & ordonna qu'on l'allast enterrer sur la montagne, sans chant, [& sans aucune autre solennité.]'Les parens du défunt qui estoient presens, & les Religieux mesmes, le supplierent instamment de permettre au moins qu'on chantast à l'ordinaire; 'mais il dit"que ces honneurs qu'il n'avoit point meritez, ne feroient qu'augmenter ses supplices eternels. Au lieu qu'en consideration de cette ignominie qu'on luy faisoit, Dieu dont la bonté est infinie, pourroit diminuer ses peines, & luy rendre mesme la vie, [afin qu'il fist penitence. Il y a en ceci des choses qui sont audessus de nos lumieres : mais nos lumieres sont bien audessous de celles de ce grand Saint.]'L'historien demande pourquoi il avoit souffert ce frere jusques à la mort, [au lieu de le chasser puisquil ne se corrigeoit pas :] & il répond qu'il n'en sçait rien ; mais qu'il sçait que ces hommes de Dieu ne faisoient rien que d'utile [& de juste,] leur severité & leur douceur estant conduites par les regles & la science de Dieu.'Il dit encore que Saint Pacome voulut en cette occasion donner une juste frayeur à ses disciples pour les preserver de la negligence.]

Ib|Boll.g.53.b. Boll.g.53.c. Ib|42.b. g.53.b.c. &c. d|62.c. g.42.c. b.

'Il passa ensuite deux jours à instruire ceux de cette maison, jusqu'à ce qu'on le vinst prier de venir donner sa benediction à un Religieux de Chenobosque qui se mouroit, & qui luy demandoit cette grace. Il partit aussitost pour y aller : mais estant pres du lieu,'il vit l'ame de ce frere"que les Anges portoient dans les cieux ;'de sorte qu'il n'alla pas mesme jusqu'à Chenobosque, [y ayant peutestre fait sa visite peu de jours auparavant.]

g.55.b|Sur.p.207.§64|Vit.P.c.40.p.130. &c. Ib|Boll.g.40.c. Boll.g.55.c.

'Quand il fut arrivé à Pane, l'Evesque [Arée] l'y receut avec toutes sortes de marques d'affection & de joie, jusqu'à faire faire une feste publique à son arrivée.'Il luy donna aussitost une place auprés de la ville pour y bastir son monastere; & le Saint travailla à en faire faire l'enceinte. Quelques personnes poussées par une envie maligne vinrent la nuit abatre ce que l'on avoit basti; mais la patience du Saint fut plus forte que leur malice : Dieu se declara son protecteur : & ces malheureux estant revenus une autre fois, furent arrestez par un Ange tout environné de feu, qui

Sur.p.208.§65|Vit.P.c.41.p.130. Ib|Boll.g.38.d.

Sur §66|Vit.P. c.41. défendoit la muraille.'Quelques uns disent mesme qu'ils furent consumez par ce feu.ᵃAinsi le monastere fut basti ; & le Saint y
a Boll.g.58.d. établit pour œconome, Samuel, qui joignoit une gayeté toute sainte à une tres grande abstinence. Il y mit un nombre considerable de ses Religieux,
f. 'entre lesquels un nommé Talmas excelloit dans toutes les vertus & exterieures & interieures. Il avoit perdu les yeux du corps, pour estre eprouvé comme Job[& comme Tobie,]ce qui n'empeschoit pas qu'il ne fust infatigable & dans les veilles, & dans toutes les autres pratiques de la penitence.
c. 'Le Saint demeura un temps considerable dans ce monastere, pour y mieux établir la discipline, parceque ce n'estoit pas loin d'une ville. Durant qu'il y estoit, deux philosophes vinrent"pour luy &c. faire des questions, ausquelles Corneille & Theodore répondirent au lieu de luy.

g.55.c.d|Sur.§ 67. 'Comme il s'en revenoit de là à son monastere ordinaire[de Pabau,]les demons"se mirent en grand nombre autour de luy, &c. comme pour l'accompagner par honneur, afin de luy donner de la vanité : mais il les combatit en confessant à Dieu ses pechez,
Boll.g.55 d|Sur. § 67|Vit.P.p.131. § 43. pour lesquels il se jugeoit digne de l'enfer.'Tous les freres estant sortis pour le recevoir, un enfant se plaignit que depuis qu'il estoit parti pour aller visiter les freres, on ne leur avoit rien donné de cuit ; à quoy le Saint répondit avec beaucoup de douceur qu'il luy en donneroit luy mesme. Celui qui avoit soin de la cuisine avoua en effet qu'on ne leur en avoit point donné depuis deux mois ; parcequ'on n'en mangeoit point quand on en servoit, & qu'ainsi c'estoit une grande quantité d'huile perdue. Mais le Saint ne se satisfit pas de cette excuse, dont il luy fit voir l'inutilité par une reprimende tres vive : & pour luy faire comprendre la grandeur de sa faute, il fit bruler"toutes les nattes que luy & les 500 brasses. autres freres de la cuisine avoient faites durant ce temps là, au lieu de s'occuper à leur office.

Sur.§ 68|Vit.P. c.44. 'Il leur parloit encore sur ce sujet avec beaucoup de zele, lorsqu'on le vint avertir que de celebres anacoretes le deman-
Ib|Boll.g.51.54. doient.'Ce sont ceux qu'on pretend que Dieu luy fit connoistre
Sur.§68.69|Vit. P.c.44|Boll.g. 56.a. estre infectez de quelques erreurs tirées d'Origene.'Aprés les avoir quittez, il vint faire la priere avec les freres, qui allerent ensuite manger ; car c'estoit sur les trois ou quatre heures du soir. Mais pour luy il continua à prier jusqu'à ce qu'on appellast pour la priere de minuit, demandant à Dieu qu'il luy fist connoistre ce qui arriveroit de sa congregation dans la suite des temps,
Sur.§ 57.69|Boll. g.57.a.b. 'comme"il luy en avoit déja marqué quelque chose dans une V.§ 11.

&c. vision.'Ce qu'il en apprit l'affligea"jusqu'à luy faire presque avoir regret d'avoir commencé une chose dont la fin devoit estre si peu heureuse.'Et JESUS CHRIST pour le consoler, voulut luy apparoistre"dans un état glorieux, mais la teste couronnée d'épines.'Cela luy donna sujet de faire une grande instruction à ses Religieux aprés l'office de la nuit,"pour les animer à combatre sans relasche contre le demon & contre leurs passions. Boll.g.56.c. d.§18. &c. §19.20. &c.

ARTICLE XXV.

Quelques visions de S. Pacome: Il obtient le don des langues.

'LE Saint partit incontinent[de Pabau]pour aller à Tabenne avec S. Theodore qui en estoit"alors Superieur, Corneille, & plusieurs autres. Il s'arresta un peu en chemin comme pour parler à quelqu'un,'& connut en mesme temps qu'on avoit violé à Tabenne le soir precedent, un ordre qu'il avoit donné de garder le silence en faisant les pains, particulierement ceux qu'on devoit offrir à l'autel. Il y envoya promtement Theodore, qui trouva que cela estoit veritable.'Estant entré[un peu aprés luy]dans le monastere, & ayant fait sa priere, il alla travailler comme les autres à faire des nattes.'Un enfant qui le vit, luy dit qu'il ne travailloit pas bien, & que Theodore leur avoit appris à faire autrement. Aussitost il se leva, demanda à l'enfant comment il falloit faire, & puis se rassit & travailla comme on luy avoit dit, témoignant par la paix & par la joie de son ame combien l'orgueil & tous les sentimens de l'amour propre estoient morts en luy.

(Margin: en 344 ou 345. — Vit.P.l.1.c 46. 47.p.134.2. — c.47|Sur.§79| Boll.g.39.§57. — Sur.§79|Vit.P. c.47. — Ib|Boll.g.39.c.)

'Une autre fois qu'il travailloit encore à faire des nattes[a]dans le mesme monastere, retiré à l'écart pour eviter la foule de ceux qui le venoient demander,'le demon luy apparut, & voulut luy faire croire que c'estoit J.C. qui le venoit visiter. Mais le Saint qui se sentit en mesme temps agité de trouble par des pensées basses & terrestres, reconnut que ce ne pouvoit estre l'effet de la presence de J.C. Il étendit la main pour prendre ce spectre, qui aussitost se dissipa, laissant le lieu rempli d'une tres mauvaise odeur.

(Margin: Boll.g.39.c. — a Sur.§80|Vit. P.c.48. — Ib|Boll.g.39.d.)

'Il luy apparut encore une autre fois à Tabenne, mais en s'avouant pour ce qu'il estoit."Il luy parla longtemps, & luy fit de grandes menaces, qui le regardoient moins que ceux qui devoient venir aprés luy.'Le Saint raporta aussitost cette vision

(Margin: Sur.§81-83|Vit. P c.49.p.135| Boll.g.58.§24-26. — &c. — Boll.g.59.a.)

aux principaux de ses disciples, & en écrivit mesme à ceux des autres monasteres, pour les assurer par la crainte de Dieu contre
Cod.reg.t.1.p. 64.§ 9. tous les efforts du demon.'Nous avons encore quelques paroles de Saint Pacome"envoyées à ses freres, sur ce qui devoit arriver *per litteras.*
dans la suite, mais mélées de ce chifre & de cette langue secrette[qui n'estoit entendue que de luy & des principaux de ses
p.65.§ 11. disciples.]'Il y en a d'autres qu'on ne marque point avoir esté envoyées.

Boll.g.59.§ 17. 'Ce fut ce semble aprés ce que nous venons de dire, que le Saint faisant"une autre fois la visite de ses monasteres, il y trouva une πάλιν.
personne de qualité venue de Rome, qui s'estoit retirée parmi ses Religieux. Le Saint voulut l'entretenir ; & parcequ'il ne savoit que l'egyptien, & que le Romain de son costé ne savoit que le latin & le grec, il fit venir un frere pour leur servir d'interprete. Mais comme le Romain témoignoit beaucoup de peine à ouvrir son cœur à tout autre qu'à luy seul, il s'en alla prier & demander à Dieu, les mains elevées au ciel, que puisqu'il luy envoyoit des personnes de tous les endroits de la terre, il luy fist la grace d'entendre leur langue, sans quoy il luy estoit impossible de les servir. Aprés qu'il eut ainsi prié durant trois heures avec beaucoup d'ardeur, il se trouva tout d'un coup avoir dans la main un papier écrit qu'il lut ; & on assure qu'en mesme temps il receut le don de parler toutes les langues. Estant donc aussitost allé retrouver le Romain, il luy parla en grec & en latin avec tant de pureté, que l'autre assura qu'il estoit impossible de parler mieux ces deux langues. Ainsi le Saint eut le moyen de recevoir de luy la confession de ses fautes. Il luy marqua la penitence qu'il devoit faire pour les effacer, & il luy donna les autres avis qu'il luy jugea necessaires.

§ 18. 'Il partit le lendemain de ce monastere pour aller visiter les autres. Estant arrivé à celui de Moncose, Dieu luy fit connoistre qu'un beau figuier qui estoit au milieu de la maison, servoit d'instrument au demon pour tenter les enfans qu'on y elevoit ; & il dit au jardinier de le couper. Le jardinier fort attristé de cet or-
§ 31. dre,'luy representa que le figuier estoit d'un grand profit à la maison ; & le Saint ne le pressa pas davantage, pour ne pas contrister un si saint homme ; car c'estoit S. Jonas, dont nous"parlerons en son lieu : mais le lendemain le figuier se trouva mort. V.§ 29.

ART. XXVI.

ARTICLE XXVI.

Concile de Latople: Diverses actions de S. Pacome, & sa mort.

'SAint Pacome tomba[l'an 346]dans une maladie dont on craignit qu'il ne mourust. Cette crainte obligea les principaux de ses disciples assemblez auprés de luy, de pourvoir d'un chef à la congregation en cas qu'il mourust. Ils presserent Saint Theodore de leur promettre de se charger de ce soin. Il le refusa plusieurs fois; & enfin neanmoins il y consentit. S. Pacome jugea qu'il y avoit de la faute en cette action de Theodore,'où les autres ne voyoient rien que d'innocent; & pour le purifier entierement, il le reduisit à l'état d'un simple Religieux, ce qui luy servit à devenir beaucoup plus saint qu'il n'estoit. Boll. 14. may, g. 42. c. f. g. 43. a.

'Il y avoit alors une famine, qui obligea le Saint de prendre un soin plus particulier de la subsistance de ses Religieux. Il fit labourer des terres dans une isle, ou les labouroit luy mesme, & il y passoit pour cela des journées entieres, mais non sans peine & sans scrupule, de ce que cela luy ostoit le temps de visiter & de consoler ses freres. g. 42. f.

[Comme S. Pacome purifioit S. Theodore en le tenant dans l'humiliation & dans la retraite; Dieu voulut aussi achever de purifier S. Pacome mesme à l'extremité de sa vie,]'par une traverse qu'on luy suscita sur le don qu'il avoit receu du discernement des esprits, & sur ses visions.'Il fut appellé[pour cela]à une assemblée d'Evesques & de moines, qui se tenoit dans l'eglise de Latople,["vers le commencement de l'an 348, autant que nous en pouvons juger par sa mort.]'Ces Evesques estoient Orthodoxes, quoique Gregoire fust encore alors le maistre ou plutost le tyran de l'Eglise d'Alexandrie;'& deux d'entre eux nommez Philon & Mobe avoient mesme esté ses disciples. Cependant on ne laissa pas de l'examiner avec assez de severité, à cause de quelques murmures qui s'estoient elevez contre luy. Il y eut mesme un furieux qui voulut se jetter sur luy l'épée à la main.'Il se justifia d'une maniere qui fit admirer son humilité & sa force,"ne louant en luy que la seule grace de Dieu. Et durant que les autres parloient confusément sans s'accorder, il se retira avec ses freres qu'il avoit amenez, & s'en alla à son monastere de Pachnum, qui estoit en ces quartiers là.'S. Theodore n'estoit pas alors avec luy, estant allé quelque temps auparavant à Alexandrie.'Quand il fut reve- g. 47. f. g. 43. f. V. la note 25. g. 44. b. c. g. 43. f. f | 44. a. b. &c. g. 13. a | 47. f. g. 44. b. c.

nu, S. Pacome luy parla avec beaucoup de moderation de ce qui estoit arrivé à Latople. Il parut au contraire tres sensiblement touché de l'état ou il apprit qu'estoit encore alors l'Eglise d'Alexandrie; mais il assura en mesme temps qu'elle reverroit bientost son Athanase, comme cela arriva effectivement[l'année d'aprés. Mais pour luy il ne vit que du ciel cette joie de l'Eglise de la terre.

Lauf.c.20.p.928. b.c.d. C'est apparemment aussi vers le commencement de 348, aprés l'assemblée de Latople"qu'il faut mettre ce que dit Pallade,]'que V.S.Macaire d'Alex.53. la reputation de la vie sainte des Religieux de Tabenne, obligea le grand S. Macaire d'Alexandrie de prendre un habit seculier, & de faire quinze journées de chemin pour se venir rendre disciple de S. Pacome. Dieu ne luy ayant pas revelé qui estoit ce postulant, il ne le receut qu'avec beaucoup de peine, & aprés l'avoir laissé sept jours à la porte sans manger. Lorsque le Caresme fut venu, S. Macaire remarqua que les Religieux s'estoient proposé de le passer en differentes manieres; les uns en ne mangeant que le soir, les autres en demeurant deux jours sans manger, les autres en demeurant cinq, les autres en passant la nuit tout debout, & demeurant assis tout le jour pour travailler à quelque ouvrage. Pour S. Macaire, il le passa d'une maniere si penitente, que les plus austeres de la maison se plaignirent à S. Pacome qu'il leur avoit amené un homme qui vivoit comme s'il eust esté un pur esprit sans chair & sans os, & qui sembloit n'estre venu chez eux que pour les condanner tous. Saint Pacome pria Dieu de luy faire connoistre qui estoit ce solitaire; & ayant sceu que c'estoit Macaire, il le prit par la main, le mena dans la chapelle où estoit l'autel du monastere, l'embrassa, & luy dit: Est-ce donc vous, ô « venerable vieillard? Vous estes Macaire, & vous n'avez pas voulu « me le dire. Il y a si longtemps que j'ay entendu parler de vous, & « que je desirois de vous voir. Je vous rends graces de ce que vous « avez humilié mes enfans, en leur ostant tout sujet de s'elever de « vanité, & d'avoir des pensées trop avantageuses d'eux mesmes à « cause de leurs austeritez. Vous nous avez assez edifiez par vostre « presence. Je vous supplie de retourner dans vostre retraite ordi- « naire, & de prier le Seigneur pour nous. Ainsi à la priere de Saint «
Cotel.g.t.1.p. 573.a.b. Pacome & de tous les freres, il se retira, aprés avoir satisfait S. Pacome"sur quelques avis qu'il luy demanda.[Car, quelque &c. éclairé qu'il fust, son humilité faisoit qu'il recouroit à la lumiere de ceux en qui il voyoit l'Esprit de Dieu.]

Boll.g.44.c.d. 'Quand le Caresme fut passé, une maladie contagieuse se mit

dans tous les monasteres de la Congregation, où elle emporta en tres peu de temps plus de cent Religieux, & mesme plusieurs des principaux, comme Syr, Corneille, Paphnuce grand œconome.
&c. 'S. Pacome mesme aprés"une maladie de quarante jours ou environ, fut visité de Dieu, selon les termes de son historien, & rendit son ame à celui de qui il l'avoit receue, le 14 du mois appellé Pacon par les Egyptiens, [c'est à dire le neuvieme jour de d.c.
NOTE 25. may,"en l'année 348, qui n'estoit que la 57^e^ de son age, & la 35^e^ de
1. sa retraite.'Neanmoins Bede,[1] les martyrologes du IX. siecle, & les autres Latins, en marquent la feste le 14 de may.'Les Grecs en font leur grand office le 15 selon les Ménées. p.289.§7. Men.p.125-130.

'Son corps fut enterré le lendemain de sa mort sur la montagne[voisine du monastere,]d'où S. Theodore & quelques autres le transporterent secrettement en un autre lieu, croyant qu'il l'avoit ordonné :[& S. Antoine ordonna ainsi en mourant qu'on cachast son corps, depeur qu'on ne luy rendist des honneurs ou superstitieux, ou que son humilité luy faisoit trouver excessifs.] Il demeura[longtemps]au lieu où Theodore l'avoit mis ;'& ce Saint y alla prier sur son tombeau pour obtenir du Dieu de Pacome d'estre promtement delivré de la prison de son corps. 'On pretend qu'il est aujourd'hui à Porto-Venere sur la coste de Genes, & qu'il y a esté apporté miraculeusement ; mais on n'a point de preuves de cette pretention,'celles que l'on en donne
NOTE 26. estant sans autorité[& sans vraisemblance."] Boll.g.44.f. g.50.b. p.289.§8. p.683.684.c.

ARTICLE XXVII.

Des lettres de S. Pacome.

[NOus avons parlé ci-dessus]'des reglemens que S. Pacome avoit faits pour ses monasteres, & qu'il avoit fait mettre en écrit. Il a écrit encore beaucoup de lettres aux Superieurs de ses monasteres, où il leur donnoit les avis dont ils avoient besoin pour le gouvernement des ames, lorsqu'il ne les pouvoit pas aller visiter. Il se servoit quelquefois dans ces lettres de l'alphabet grec comme d'un chifre, pour leur parler comme un langage du S. Esprit, qui ne devoit estre entendu que d'eux seuls,'& leur dire des mysteres qui n'estoient que pour des personnes d'une grace & d'un merite extraordinaire, mais qui surpassoient l'intelligence commune des hommes.'Les Superieurs qui estoient des Boll.14.may,g.41.f|Genn.c.7. Genn.c.7. Boll.g.41.f.

1. Usuard, Adon, Raban, Notker,[Vandelbert.]

hommes spirituels, luy répondoient de la mesme maniere.

Genn.c.7. 'Gennade remarque qu'on avoit de son temps une lettre de S. Pacome à Syr, une à Corneille, deux à tous les Superieurs de ses monasteres, sur les deux assemblées qui se faisoient tous les ans à Pasque & au mois d'aoust, & une aux freres envoyez hors du monastere. Cod.reg.t.1.p. 54-65. 'Nous avons toutes ces lettres dans la collection des regles faites dans le IX. siecle par S. Benoist d'Agnane, & donnée par Holstenius, avec quelques autres encore que Gennade n'a pas marquées. p.54.55. 'Il y en a deux à Corneille alors Superieur de Mocanse, dont la seconde n'est pas si enigmatique que la premiere, & contient divers avis de pieté. p.55. 'Outre celle qui est particuliere à Syr Superieur du monastere p.58.61. 'de Chnum [ou Pachnum] fondé dans les dernieres années du Saint. [Nous en avons encore deux autres communes à luy & à Jean qui conduisoit une des maisons ou des familles de son monastere. Genn.c.7. 'La lettre du Saint à ceux que l'on avoit envoyé travailler hors du monastere, [est apparemment celle] Cod.reg.p.63. 64. 'dont l'adresse est, *Aux freres qui tondoient les chevres dans le desert, pour faire des cilices de leur poil.* 'Le Saint les exhorte à avoir toujours Dieu present dans leur solitude, comme Joseph dans la solitude d'Egypte. p.62. 'La lettre aux Superieurs sur l'assemblée du mois d'aoust est fort belle, & n'a rien d'enigmatique. p.59. 'Le commencement de l'autre est plus obscur. On ne voit que par le titre qu'elle regarde l'assemblée de Pasque. p.61. 'Le Saint l'écrivit estant malade.

p.64.65. 'Nous avons encore diverses paroles de luy écrites à ses monasteres, toutes remplies de ce chifre mysterieux que l'Ange luy avoit appris, & qui sont des propheties pour l'avenir. [Je ne sçay si la seconde lettre ne seroit point] Sur.14.may,p. 212.§ 84. 'celle que sa vie dit qu'il écrivit à tous ses monasteres, pour les exhorter à ne point craindre les apparitions des demons, ensuite d'une où il avoit parlé longtemps avec un de ces princes des tenebres.

[S. Benoist Abbé d'Agnane a mis toutes ces lettres dans son recueil des anciennes regles des monasteres. Il les trouva traduites en latin par S. Jerome, comme nous l'avons marqué ci-dessus.] Cod.reg.p.34. 'Ce Pere dit qu'en les traduisant il avoit tasché d'imiter la simplicité avec laquelle ces Saints avoient écrit en langue egyptienne, depeur qu'un discours fleuri ne representast pas assez l'esprit de ces hommes apostoliques, qui estoient pleins d'une grace & d'un agrément tout spirituel. Pour les caracteres grecs dont S. Pacome se servoit dans ses lettres comme d'une espece de chifre, Saint Jerome se contenta, en traduisant ces lettres, de

mettre les caracteres comme il les trouvoit, ſans en donner aucune explication,'parce, dit-il, que S. Pacome parle un langage que p.54.54.55. l'Ange avoit appris à luy, à Corneille, & à Syr, en ſorte que nous en pouvons bien entendre le ſon, mais nous n'en ſaurions pas comprendre le ſens & la force.

'Bede cite par deux fois une lettre de S. Cyrille d'Alexandrie à Bed.'un.*.1.p.151| S. Leon, ſur la feſte de Paſque, donnée au public par Bucherius, temp.c.41.r.2.p. 82.2|Buch.p.73. où il eſt dit que cet illuſtre pere des ſolitaires d'Egypte, avoit écrit à ſon monaſtere appellé Bonum ou Panum par les Egyptiens, (c'eſt ſans doute le grand monaſtere de Pabau, Bau, ou Baum,) une lettre qu'un Ange luy avoit dictée, pour leur apprendre quand commençoit la lune du premier mois dans les années communes, & dans les intercalaires, afin qu'ils ne ſe trompaſſent point dans la celebration de cette grande ſolennité.'Bede ajoute qu'il avoit Bed.lun.p.151. lu dans les epiſtres des Grecs, que ce ſaint Abbé s'eſtoit mis en oraiſon avec ſes moines, pour prier Dieu de luy montrer comment il devoit celebrer cette feſte, & que Dieu luy avoit envoyé par un 1. Ange un cycle de 19 ans,[1] en des termes'que Bede explique pour p.150. ceux qui veulent & qui peuvent entendre ces ſortes de choſes. Joannes Noviomagus. 'Un"auteur de ces derniers temps, pretend avoir un livre de S. temp.n.p.84 Pacome,[ſur ce ſujet ſans doute,] qu'il avoit jugé digne d'eſtre imprimé.[Nous ne ſavons point cependant qu'il l'ait eſté.]

ARTICLE XXVIII.

Petrone ſuccede à S. Pacome : De Syr, Pecuſe, & quelques autres diſciples du Saint.

'LORSQUE S. Pacome ſe vit pres de mourir, il dit à ſes diſciples Boll.14.may,g. 44.d.e. de choiſir quelqu'un d'entre eux qui puſt les gouverner, & prendre ſoin de leur ſalut. Il leur fit demander meſme à chacun en particulier, qui eſtoit celui qu'ils ſouhaitoient ; & ils répondirent tous qu'ils n'en ſouhaitoient point d'autre que luy. Il fut donc obligé de leur dire que pour luy, ſelon qu'il en pouvoit juger, il eſtimoit Petrone capable de cette charge, pourvu qu'il vécuſt. Car il eſtoit alors malade. Tous les autres n'eurent point de peine à ſuivre le ſentiment de S. Pacome.'Et en effet, Petrone eſtoit Sur.ib.p.223.5 88. tres ferme dans la foy, tres humble dans la converſation, tres prudent dans la conduite, & tres parfait dans le diſcernement dont il uſoit en toutes ſes bonnes œuvres;[d'où vient]'qu'il paſſoit pour Boll.g.42.c.

1. *Nonæ aprilis norunt quinos, octonæ calendæ aſſim depromunt &c.*

l'un des plus excellens & des plus humbles disciples de S. Pacome.
g.44.f. 'On remarque particulierement"qu'il ne se relaschoit point dans ἐστομωμένος
g.58.c. ses maladies, veillant toujours egalement sur luy mesme.'Il ne mit καὶ νηφάλιος
jamais le pié dans la maison de son pere depuis qu'il en fut sorti [pour entrer dans le monastere,]où nous avons vu qu'il avoit
g.52.d. mesme attiré toute sa famille.'Il avoit répondu"du changement V. la note
de vie de Silvain lorsque Saint Pacome le vouloit chasser du 22.
monastere; & Dieu benit tellement la confiance qu'il avoit eue pour luy en sa misericorde, qu'on vit Silvain devenir l'admiration de tous les autres.

g.44.e. 'Petrone estoit"Superieur du monastere de Tismen, & malade, NOTE 27.
Sur.p.213.§88. comme nous avons dit, lorsqu'il fut elu Abbé.'S. Pacome pria donc pour luy, & bien qu'absent, luy remit le soin de tous les
§89. freres, & l'envoya prier de venir en diligence.'Petrone obeït, &
Boll.g.44.f. vint tout malade qu'il estoit.'Mais il ne survéquit S. Pacome que de treize jours, durant lesquels il conduisit les freres par la parole de Dieu, & en les faisant souvenir de S. Pacome. Il leur demanda avant que de mourir, qui ils souhaitoient pour luy succeder. Ils le prierent d'en faire luy mesme le choix: & il nomma Orsise. Il
p.325 e. mourut ensuite le 22[e] jour de may:'& il est étonnant, dit Bollandus que son nom ne se trouve point ce jour là parmi ceux des Saints.

[Orsise se dechargea de la superiorité en 352, sur S. Theodore:
g.50.e. & ce Saint estant mort en 367,]'il fut obligé de la reprendre pour la garder assez longtemps, [jusques à sa mort sans doute. Mais on verra autrepart ce qui regarde l'un & l'autre. C'est pourquoi
g.29.c|58.b. nous passerons aux autres disciples de S. Pacome,]'entre lesquels Psentaese, Psoïs, & Syr, sont mis comme les plus illustres pour leur pieté, aussibien que les plus anciens. [Nous ne trouvons rien de particulier pour Psoïs.]Psentaese est mis comme le plus ancien
g.46.a. de tous les disciples du Saint,'& à la teste de ceux qui soutenoient sa Congregation aprés sa mort, empeschant par la lumiere de leur
g.42.f. pieté qu'elle ne fust obscurcie par aucun relaschement.'Il paroist
g.59.a. qu'il estoit Superieur d'une maison[en l'an 346.'Il estoit à Pabau [vers l'an 353,]où il accompagnoit Theodore dans les occasions
g.68.a. les plus importantes;'& ce Saint obligeoit quelquefois ceux qui
g.67.d. avoient commis de grandes fautes, à les luy confesser.'Il est mis entre ceux qui estant les plus agreables à Dieu, étendirent leurs mains vers le ciel pour implorer sa misericorde en faveur d'un moine frapé de mort pour son orgueil; & ils l'obtinrent par leurs larmes.

Cod.reg.t.1.p.34.§. [Sur ou]'Syr avoit receu de Dieu par"un Ange, dit S. Jerome, &c.

la grace d'une langue mystique, comme S. Pacome & Corneille.
'Nous avons parlé des trois lettres que Saint Pacome luy écrivit, p.55.58.61.
'dans l'une desquelles il marque qu'il avoit passé chez luy; mais p.58.
que n'ayant pas eu le temps de s'y entretenir avec luy des choses de Dieu, il veut suppléer à ce defaut par sa lettre. Il semble l'y vouloir affermir contre la douleur que luy causoient les maux de l'Eglise, en l'assurant qu'elle triompheroit enfin de tous ses ennemis, comme il le luy avoit dit. Il estoit alors Superieur de la maison de Chnum'ou Pachnum[au diocese de Latople,][a] & il Boll.g 44.d.
paroist qu'il estoit en cette charge dés l'an 346.[b] Il mourut en [a] g.42.f. [b] g.44.c.d.
mesme temps que Saint Pacome,[l'an 348,]un peu aprés Pasque.
[Orsise]'mit en sa place un nommé Macaire. Ainsi il n'y a pas g.45.e.
moyen de soutenir]'ce que quelques uns disoient en l'an 404, qu'il Cod.reg.p.34.
vivoit encore agé de plus de cent dix ans: 'car il est visible qu'on p.34.55.61.
l'entendoit de celui de Chnum.

'Ces trois premiers disciples de S. Pacome furent bientost suivis Boll.g.29.d.
par Pecuse, Corneille, Paul, Jean, & un second Pacome[dont on ne dit rien de particulier,]'mais qu'on met avec les quatre autres g.38.b.
entre les plus saints disciples du Saint, qui estoient de veritables athletes de J.C, & des hommes remplis de la force du S. Esprit.

'Pecuse est appellé le veritable ami de Saint Pacome, qui dés les g.65.b.
premiers temps de sa conversion le qualifioit serviteur de Dieu.
εὐλαβὴς γέρων. 'Comme dés ce temps là"il estoit avancé en age, Saint Pacome g.31.d.
*τῶν ἀδελφῶν l'envoya à Latople pour quelques besoins*de sa maison,'& pour g.65.b.
τοῖς ἀδυνάτοις secourir"quelques personnes affligées de ces quartiers là.'Ce fut b|31.d.
V. S. Theodore §1. dans ce voyage"qu'ayant trouvé dans un monastere S. Theodore agé seulement de treize ou quatorze ans, il l'amena à Tabenne,
[vers l'an 328.'Ce fut de luy qu'on apprit quelques visions de S. g.66.b.
Pacome & de S. Theodore. Ammon qui vint à Pabau en l'an 352, voulut l'y avoir pour pere, sachant, dit-il, quel estoit le pouvoir qu'il avoit receu de J.C. contre les demons.'Car il estoit assez g.67.d.
agreable à Dieu pour en obtenir des faveurs extraordinaires.'S. g.68.a.
Theodore luy envoyoit, comme à Psentaese, ceux qui avoient commis des fautes.'Lorsqu'Arteme Duc d'Egypte vint chercher g.48.d.
S. Athanase à Pabau, [vers l'an 360,] Pecuse ranima le courage des freres, que la vue des soldats avoit d'abord effrayez; & ce fut luy qui parla le premier à cet officier par un interprete,[n'entendant pas sans doute le grec.]On luy donne en cette occasion le titre de Saint.

ARTICLE XXIX.

De Corneille, & de S. Jonas jardinier.

Col.reg.t.1.p. 54.55|Genn.c.7. 'NOus avons vu que S. Pacome a écrit à Corneille deux de ses epistres dans ce langage mysterieux que l'Ange avoit appris à l'un à & l'autre, dit Saint Jerome.'Il avoit porté le joug de la foy des son enfance. Son dos n'avoit jamais esté chargé des fardeaux des Egyptiens, & ses mains n'avoient jamais esté asservies aux ouvrages de terre & d'argille; parcequ'il avoit toujours aimé la circoncision spirituelle, [& le retranchement de tout ce qui flatoit ses sens;] en quoy il avoit trouvé l'occasion de son salut. Il soutint aussi des sa jeunesse beaucoup de combats contre les demons.'Les grands efforts qu'il fit pour s'avancer dans la vertu, luy firent obtenir de la grace de Dieu un si grand pouvoir sur luy mesme, que durant l'office il estoit toujours appliqué à la priere sans aucune distraction.'Aussi S. Theodore, Petrone, & luy, estoient regardez comme ce qu'il y avoit de plus saint & de plus parfait dans toute la Congregation.

Cod.reg.p.58. — Boll.14.may,g. 43.c. — g.67.c.

g.38.c. 'S. Pacome l'envoya un jour pour satisfaire à des difficultez qu'un philosophe vouloit proposer;"& Corneille le desarma d'un &c. seul mot. Saint Theodore envoyé à un autre philosophe, n'y alla qu'en tremblant, parceque Corneille estoit, disoit-il, bien plus habile que luy. Cela arriva dans la fondation du monastere de Pane, ou ils accompagnoient Saint Pacome,'comme Corneille fit encore en d'autres rencontres.

Sur.14.may,p. 211.§79.

Boll.g.35.d. 'Saint Pacome allant une fois à l'un de ses monasteres, & ayant passé une grande partie de la nuit en prieres, durant mesme que ceux qui l'accompagnoient s'estoient endormis,'Corneille reprocha à l'un d'eux de qui il l'avoit sceu, qu'il estoit bien lasche de s'estre ainsi laissé vaincre par un vieillard, luy qui estoit dans la vigueur de son age. Saint Pacome l'entendit sans que Corneille s'en apperceust; & voulant luy apprendre à avoir plus de compassion pour les foibles, il luy proposa de se mettre ensemble en priere avant qu'il eust achevé de souper. Corneille l'accepta, & le Saint continuant à prier jusqu'à l'office du matin, Corneille eut la force de persister aussi durant ce temps là: mais il luy avoua ensuite qu'il avoit bien exercé sa patience: surquoi le Saint luy répondit; Et quoy, Corneille! est-ce que vous auriez voulu vous « laisser vaincre par un vieillard foible comme je suis? Corneille «

c.

vit

vit bien que le Saint avoit entendu le reproche qu'il avoit fait à cet autre frere. Ainsi il avoua qu'il avoit peché, & pria S. Pacome de luy pardonner, reconnoissant que l'esprit & la vertu de Dieu demeuroient en luy.

'Corneille estoit alors œconome[& Superieur]de ce monastere, d.
[qui estoit sans doute celui de Moncose;]'dont il estoit Superieur Cod.reg.p.54.55.
lorsque Saint Pacome luy écrivit les deux lettres dont nous avons parlé.'Il mourut dans cet emploi en mesme temps que S. Pacome, Boll.g.44.c.d.
dans la mortalité qui emporta un grand nombre de Religieux, [l'an 348,]un peu aprés Pasque.

'Paul & Jean sont mis entre ceux dont la vertu soutenoit la g.46.a.
Congregation aprés la mort de S. Pacome.[Je ne sçay si ce Jean seroit celui]'qui estoit Superieur d'une des familles du monastere Cod.reg p.58.61.
de Chnum sous Syr, lorsque S. Pacome leur écrivit conjointement.[Mais il le faut assurément distinguer]'de Jean qui estoit Boll.g.34.d.
déja un ancien solitaire du monastere de Moncose, fort exercé dans les choses spirituelles, lorsque cette maison embrassa la regle & la conduite de S. Pacome.

'Ce dernier Jean est quelquefois appellé Jonas, & on luy p.312.e|Sur.p.203.§ 44.
attribue ce qui est dit de Jonas,[a]qui passa 85 ans dans la maison de a Boll.g.59.c.d.
Moncose à faire la fonction de jardinier, sans manger jamais aucun fruit.'On dit des choses prodigieuses de la vertu & de d.c.f.
l'austerité de ce Saint. Mais celui qui les raporte l'avoit vu luy mesme dans les dernieres années de sa vie, & avoit aidé à l'enterrer.'Aussi on a cru que cette autorité estoit assez grande pour le 11.feb.p.520.
mettre au nombre des Saints; & sa feste est marquée dans le
V.§25. martyrologe Romain l'onzieme de fevrier.'C'est luy à qui"Saint 14.may,g.59.c.f.
Pacome avoit dit de couper un grand figuier qui donnoit occasion à quelques fautes; & qui le voyant seché le lendemain,'eut une g.60.a.
extreme douleur non de la perte de cet arbre, mais d'avoir prié le Saint de ne le pas faire couper, au lieu de luy obeïr à l'instant.
[C'est sans doute encore ce]'Jonas qu'on met avec Tithoés entre g.46.a.
ceux dont la pieté soutenoit la congregation de Tabenne aprés la mort de S. Pacome.[Nous nous contentons d'avoir marqué où l'on peut prendre l'histoire de ce Saint, parcequ'elle seroit trop longue à raporter ici toute entiere.]

ARTICLE XXX.

De Tithoés & de Theodore d'Alexandrie.

Boll.14.may,g.38.c. 'TITHOES dont nous venons de parler, n'est mis que dans le second rang des saints disciples de S. Pacome: & neanmoins il est appellé un homme saint, & plein de bonté, engraissé, s'il faut g.39 a. ainsi dire, de l'abondance des misericordes de Dieu,'& un athlete invincible qui combatoit jusqu'au sang contre le peché. Il estoit à Pabau chef des freres qui servoient à l'infirmerie. Un jour aprés avoir apresté quelques viandes pour les malades, il se sentit tenté d'en manger. Mais bien loin de le faire, il n'alla pas mesme le soir au refectoire, & passa tout le jour sans prendre aucune nourriture, prest à faire encore la mesme chose le lendemain, & mesme à souffrir le feu & toutes sortes de tourmens, plutost que de violer en rien les regles de la temperance. C'est ce qu'il protesta devant Dieu en pleurant, & en luy témoignant qu'il ne souhaitoit autre chose que son amour. Il passa ainsi toute sa vie dans une entiere pureté, & dans les exercices d'un vray moine. [Ainsi ce n'est pas g.46.a. sans raison]'qu'on le qualifie le grand Tithoés.[a] Il fut fait [enfin] a g.38.c. pere"des vierges [qui suivoient la regle de S. Pacome; ayant sans NOTE 28. g.47.f. doute succedé à Eponyque]'à qui S. Theodore avoit donné cette Men.p.285. charge.'Les Grecs honorent le 26 d'aoust un S. Tithoés, dont ils relevent beaucoup la mortification: [& cela convient tout à fait à celui-ci.

Boll.g.42.a. Nous ignorons le nom,]'mais non la vertu admirable d'un des disciples de S. Pacome, & des imitateurs de sa patience, qui ayant esté piqué au pié par un scorpion durant la priere, se contenta de mettre le pié sur cet animal, & souffrit jusqu'à la fin de l'office les cruelles douleurs que luy causoit ce venin, & dont la violence alla Vit.P.l.1.c.50.p.136. presque jusqu'à luy oster la vie.'S. Pacome pria pour luy, & il fut aussitost gueri.

Quoiqu'on puisse dire que l'ecole de S. Pacome n'a eu personne qui egalast S. Theodore son successeur dans le gouvernement, elle a eu neanmoins un autre Theodore que l'histoire releve Boll.g.31.c. encore beaucoup.]'Le premier estoit des environs de Latople g.40.d|64 c. [en la haute Thebaïde;]'& l'autre estoit Lecteur de l'eglise de g.50.c. Perée [ou de la Persée] à Alexandrie,'d'où vient qu'on l'appelle g.41.c.&c. Theodore"de la ville'ou l'Alexandrin.[b] Il suffit pour juger de sa τῆν πόλιν... b g.40.d. foy, de savoir qu'il estoit disciple de S. Athanase. Il estoit aussi

ἀσκητὴς. fort"austere dans sa vie, mais de plus, plein de pieté, & toujours prest à obeïr. Ayant oui parler de S. Pacome, il le vint trouver 'avec quelques autres pour se soumettre à sa conduite. S. Pacome le mit avec un ancien Religieux qui parloit grec comme luy, jusqu'à ce qu'il pust entendre la langue des Thebéens[& des Egyptiens]que S. Pacome parloit. Theodore fit sous ce frere un fort grand progrés, surtout dans la mortification, qu'il pratiquoit audelà mesme de ses forces.'Il estoit saint & dans sa vie & dans ses discours: & il sembloit dire,[avec S. Paul,]par ses actions: Je suis crucifié avec JESUS CHRIST. Je vis; & ce n'est plus moy qui vis, mais c'est J. C. qui vit en moy.'Ainsi Saint Pacome l'aimoit extremement; il souhaita mesme que Dieu luy fist la grace de parler grec pour l'entretenir souvent, & pour l'animer de plus en plus à la pieté. d.e. g.64.d. g.40.c.

'En l'an 335, il luy donna la conduite de ceux qu'il avoit amenez, & d'excellentes regles pour se bien acquiter de cette charge; & Theodore"les pratiqua si bien, que sa petite communauté excelloit en pieté & en vertu. Il paroist que S. Pacome & ses successeurs le chargeoient des Grecs & des Latins qui demandoient à estre receus dans la maison.'Ammon estant venu à Pabau en l'an 352, fut mis aussitost entre les mains de Theodore, dont la famille estoit alors composée de vingt moines Grecs:'& tout ce qu'il desiroit de savoir, Theodore l'en éclaircissoit aussitost.[Theodore avoit neanmoins appris l'egyptien;]'& il expliquoit aux Grecs ce que S. Pacome & S. Theodore avoient dit en cette langue. e.f. &c. g.64.f. a. d|40.f.

'Il se plaignoit un jour à S. Pacome de pouvoir à peine tenir son esprit appliqué durant trois oraisons, au lieu que Corneille l'avoit durant toute la priere. Saint Pacome luy répondit qu'il se devoit tenir heureux d'estre déja aussi avancé qu'il estoit, & travailler de plus en plus pour meriter que Dieu luy accordast de plus grandes graces.'Il vivoit encore en l'an 367, lorsque l'Abbé S. Theodore mourut,'& mesme lorsqu'Ammon son disciple, & déja Evesque, parloit de luy à Theophile d'Alexandrie,[aprés l'an 391.]'On marque plusieurs autres de ses principaux disciples, & entre autres deux Ausones d'Alexandrie, dont l'un surnommé le Grand,'gouvernoit sous luy en l'an 352. g.43.e. g.50.c. g.64.d. g.40.f. g.64.f.

SAINT ACEPSIME EVESQUE, ET SES COMPAGNONS, MARTYRS EN PERSE.

[LE saint Evesque Acepsime est un de ceux dont la constance a le plus honoré l'Eglise dans la
Soz.l.2.c.11.p. 459.d. persecution de Sapor,]'non dans le temps qu'il condannoit tous les Chrétiens à la mort par un edit"publié[en l'an 345, comme nous supposons; V.S. Simeon de Perse§5.
mais lorsque lassé de cette cruelle boucherie,]
c.12.p.460.d. 'il vouloit qu'on arrestast seulement les ministres de l'autel, & les
c.13.p.461.a. docteurs de la foy Chrétienne.'Ce fut donc alors qu'on prit S. Acepsime, comme nous l'apprenons de Sozomene, qui nous a conservé diverses particularitez de son histoire.

Sur.22.apr.p. 230. 'Nous en avons outre cela dans Surius & dans Bollandus, des
a All.de Sim.p. 126. actes grecs & latins,[a]que Leo Allatius dit estre de Metaphraste;
b Boll.may,t.1. p.50.1. [b]& il n'est pas en effet difficile de croire qu'il y a mis la main, [& qu'il en a fait les harangues de son style.]Bollandus en a vu d'autres, qui sont peutestre, dit-il, encore plus anciens.[Mais pour ceux mesmes qu'on attribue à Metaphraste, il n'y a point d'apparence qu'il en ait inventé les faits,qui sont fort circonstanciez, & tout à fait differens de son genie. Il ne faut pour en juger, que comparer ces actes avec ceux de S. Acindyne & S. Pegase. Ils ont mesme assez de conformité avec Sozomene. De sorte que le nom de Metaphraste ne nous empeschera point de faire ici un abregé de cette piece. Nous ne mettrons rien de ce qu'elle dit des vertus du Saint & des autres dont elle parle; quoiqu'il y ait sur cela d'assez belles choses. Mais c'est dans ces descriptions generales qu'on invente le plus aisement; & la grace du martyre suffit seule pour nous faire juger des autres vertus des Saints.]

22.apr.g.2.b. 'Saint Acepsime estoit d'un lieu appellé Naesson dans la Perse: [mais on ne dit point si c'est aussi de là qu'il fut fait Evesque.] Il

fut pris par les Mages, qui estoient les ministres ordinaires & trop fideles de Sapor dans la persecution des Chrétiens.'Il avoit alors 80 ans,'ou mesme 90 selon d'autres.[a]Dieu l'avoit des auparavant assuré de son martyre par la bouche"d'un enfant.[b]Il fut pris avec plusieurs de ses Ecclesiastiques: mais les Mages contens de l'avoir entre leurs mains, laisserent aller les autres aprés leur avoir osté tout ce qu'ils avoient. Il y eut seulement un Prestre nommé Jacque qui le suivit volontairement; & ayant obtenu des Mages d'estre le compagnon de ses chaines, il le servoit de tout son cœur à cause que sa vieillesse luy rendoit ce service necessaire: il soulageoit ses maux autant qu'il pouvoit, & avoit soin de panser les plaies que les tourmens luy firent bientost.

&c. p.23.§1. Ugh.t.6.p.1122.b. a Boll.22.apr.g.2.§2. b Soz.l.2.c.13. p.461.a.b.

'Acepsime ayant donc esté pris, fut conduit à la ville d'Arbelle [celebre par la derniere défaite de Darius:] & comme en chemin il passoit par une maison qui estoit à luy, un de ses amis l'avertit » tout bas d'en disposer: à quoy il répondit: Ce n'est plus ma mai- » son, & je m'en vas dans une autre qui est dans le Ciel. Estant arrivé à Arbelle, il y fut presenté à Adrac prince des Mages[de ces quartiers là.]'Il confessa genereusement"sa foy devant luy, & protesta qu'il ne vouloit pas flétrir sa vieillesse pour le peu de temps qu'il luy restoit encore à vivre.'Il fut fouetté"avec une cruauté étrange par ordre des Mages, & puis mis dans un cachot, chargé de chaines tres pesantes.

Boll.g.2.e. &c. f. &c. g.5.b|Soz.p.461.b.

'Le lendemain on prit un Prestre nommé"Joseph,*agé de 70 ans; avec Aïthale qui estoit Diacre, selon les actes,'ou Prestre selon Sozomene. Cet historien leur donne pour compagnons Azadan & Abdiesus Diacres.'Ces Saints ayant confessé genereusement leur foy, furent fouettez tres cruellement par les Mages, & puis enfermez dans la mesme prison que S. Acepsime. 'Ses actes disent qu'ils furent fouettez avec des baguettes de grenadier qui estoient pleines de piquans;[ce qui se trouve souvent dans les histoires des Martyrs de Perse:]'Ils remarquent outre cela une cruauté toute particuliere contre Aïthale, à qui l'on cassa tous les os, & l'on disloqua toutes les jointures.'Cinq jours aprés on fit encore souffrir aux[trois]Saints durant trois heures un nouveau supplice avec des cordes dont on leur lia le milieu du corps & les principaux membres, & que l'on serra si fort avec des bastons, que ceux mesmes qui en estoient eloignez entendoient le bruit de leurs os qui se brisoient.'Ils demeurerent ensuite fort longtemps en prison.'Leurs actes disent trois"ans, durant lesquels ils souffrirent tout ce qu'on peut s'imaginer, y ayant

NOTE. *&c. Boll.g.3.b.c. Soz.p.461.b. p.461.b|Boll.g.56-12. Boll.g.3.f|4.c. g.4.b.c. d.e. Soz.p.461.c. χρόνους. Boll.p.5|g.4.e.f.

défense sur peine de la vie de leur donner le moindre soulagement ; de sorte qu'ils ne recevoient mesme de nourriture que celle que les autres prisonniers leur pouvoient donner en cachette.

[Il semble selon les actes des Saints, qu'ils soient toujours demeurez à Arbelle,]'où ils avoient d'abord esté presentez à Adrac: g.2.c.
'& neanmoins les mesmes actes aprés avoir parlé de leur prison de trois ans, portent qu'ils estoient alors en un lieu appellé Bithmade g.4.f.
'qui paroist avoir esté fort eloigné d'Arbelle. [Ainsi il faut dire g.6.b.
qu'ils y avoient esté transferez durant ces trois ans.]'Sapor estant g.4.f|Soz.p.461.c.
venu en ce lieu de Bithmade, Ardasabor le prince de tous les Mages de Perse, luy parla des Saints, & en receut pouvoir de les traiter comme il luy plairoit, en cas qu'ils refusassent d'adorer le soleil. On leur fit savoir cette sentence, à quoy n'ayant point fait d'autre réponse, sinon que JESUS CHRIST estoit leur Dieu, & non
Boll.g.§15-17. le soleil, on les tourmenta sans aucune misericorde.'On les presenta à Ardasabor, à qui Acepsime ayant répondu avec une constance digne de luy, il fut tellement battu à coups de nerfs
§18|Soz.p.461.c. de bœuf,'qu'il rendit la vie au milieu des tourmens & de cette
a Boll.§20. flagellation cruelle,[a]le dixieme jour d'octobre,[en l'an 349 au plustost selon nostre suite.]

§19. 'On jetta son corps dans la place publique, & on y mit des gardes pour empescher que les Chrétiens ne l'enlevassent pour
Soz.l.2.c.13.p.461.c. l'enterrer : mais trois jours aprés,'quelques Armeniens qui estoient en ostage en Perse, l'emporterent secrettement, & l'in-
Boll.§19. humerent.'Les actes disent que les gardes estant occupez à cause [de l'entrée] de la fille du Roy d'Armenie, qui avoit esté donnée au Roy de Perse en ostage de la paix, les Chrétiens[ou Perses ou Armeniens]eurent le loisir de l'enlever. [Arsace paroist avoir toujours esté Roy d'Armenie durant le regne de Constance, & avoir toujours esté allié des Romains durant la guerre qu'ils avoient avec les Perses : de sorte qu'il est difficile de voir quand il a pu traiter avec les Perses, si ce n'est lorsque Jovien eut fait la paix avec eux en l'an 363. En ce cas il faudra differer jusque là le martyre de S. Acepsime, & y continuer par consequent la persecution, quoique Sapor ait paru plus doux envers les Chrétiens en 359. Mais on sçait que les persecutions sont tantost plus violentes, & tantost moins :"Et nous avons assez d'autres preuves que V. S. Simeon de Perse §9.
celle de Sapor n'a cessé qu'en l'an 379 avec sa vie.]

Soz.p.461.d. 'Les autres martyrs furent fouettez aussi cruellement que l'avoit esté Saint Acepsime ; & estant neanmoins rechapez comme par

miracle, ils furent encore remis en priſon.'Joſeph fut meſme Boll g.c.e.
laiſſé quelque temps pour mort.'Aïthale fut tellement étendu Soz.p.461.d.
dans le ſupplice, que ſes bras en furent arrachez des epaules,[ne tenant plus qu'à quelques nerfs,] & il portoit ſes mains pendues toutes mortes, en ſorte qu'il falloit que d'autres luy donnaſſent à manger.

[Sozomene ne pouſſe pas plus loin l'hiſtoire de ces Saints, & ne dit point ce qu'ils devinrent depuis ; mais nous l'apprenons de
leurs actes,]'dans leſquels nous liſons que Joſeph & Aïthale fu- Boll.g.6.b.
rent menez, ou plutoſt portez comme des corps morts à Arbelle par l'ordre d'un officier nommé Adeſquegar, ſur qui Ardaſabor
s'eſtoit dechargé de leur derniere execution.'Ils y furent en- c.d.
&c. fermez"dans un cachot, avec ordre de ne leur laiſſer recevoir aucun ſecours. Mais une dame chrétienne obtint des gardes à force d'argent de les faire porter chez elle, où elle n'epargna rien, durant une nuit qu'elle les eut, pour adoucir leurs douleurs extremes, & guerir leurs plaies.

'Six mois aprés, un nommé Nazeroth ſucceda à Adeſquegar; d.
& le Roy luy donna ordre, diſent les actes, de contraindre les
Chrétiens à lapider les martyrs.'Ce nouveau juge eſtant arrivé à c.
Arbelle, & ne pouvant ſupporter la reſiſtance libre & genereuſe
de Joſeph,'le fit pendre par les piez, & fouetter en cet état avec f.
une telle cruauté que le peuple en murmuroit. Quelques Mages voulurent luy perſuader comme par amitié de ſacrifier en ſecret, s'il avoit honte de le faire publiquement ; mais il rejetta bien loin ces faux amis, & les appella tout haut des ouvriers d'iniquité.
&c. 'Et enfin le juge"étonné de ſa conſtance & de la ſageſſe de ſes g.7.a.b.c.
réponſes, le fit reporter en priſon.

&c. 'Ayant enſuite fait"fouetter Aïthale ſans le pouvoir vaincre, d.
il fit tourmenter un Manichéen, qui cedant bientoſt à la douleur du fouet, prononça anatheme à Manichée & à tous ſes dogmes, & tua une fourmi qu'on luy apporta : de quoy Aïthale le railla agreablement, & l'accuſa d'eſtre homicide de ſon dieu. Mais il remercia fort ſerieuſement le vray Dieu, de l'avoir revétu de ſa
&c. force pour ne pas tomber dans la meſme laſcheté. Il fut"fouetté de nouveau avec des branches de grenadier pleines de pointes,
'& jetté au ſortir de là comme mort. Un Mage touché de quel- e.
que reſte d'humanité, ayant jetté un manteau ſur ſon corps qui eſtoit tout nud, le juge le fit auſſitoſt fouetter luy meſme : & Aïthale eſtant revenu à luy, fut remis en priſon.

'Quelque temps aprés, Sabore[ou Sapor]un des grands offi- e.f.

ciers du royaume, vint en un village voisin nommé Macellaire: Nazeroth luy remit le jugement des martyrs: Sabore voulut les faire encore fouetter. Voyant neanmoins la peine que tout le monde en témoignoit, il tascha de les obliger à gouster du sang des sacrifices, ou du bouillon [ou la viande des victimes avoit esté cuite,] ou enfin de la viande pure [& non immolée:] Mais les Saints qui connoissoient ses finesses, ne voulurent rien prendre
g.8.a. dutout.'Il prononça donc la sentence par laquelle il condannoit les deux SS. Joseph & Aïthale à estre lapidez par les Chrétiens. On fit neanmoins venir encore une fois Joseph à l'audience: où ce Saint fit signe au juge comme s'il luy eust voulu dire quelque chose à l'oreille. Le juge s'approcha; & alors le Saint luy cracha au visage en luy reprochant sa cruauté. Ainsi le juge s'en retourna couvert de confusion, & raillé par tous ceux qui estoient presens. [Cette action est certainement extraordinaire, mais ce tigre la meritoit.]

a. 'On fit ensuite une fosse où l'on mit le Saint jusques à la moitié
b. du corps, les mains liées derriere le dos;'& les payens ayant pris beaucoup de Chrétiens, ils les contraignoient en les frapant de tuer le Saint à coups de pierres. [C'estoit une invention digne du diable, qui voyant que le meurtre de tant de Chrétiens avoit fait horreur aux payens mesmes, s'efforçoit de les rendre homicides de leurs freres s'il ne les pouvoit rendre idolatres, & de diminuer la gloire & la joie que l'Eglise recevoit des couronnes des martyrs, en les luy faisant acheter par le crime de ses enfans.

Mais Dieu se jouoit quelquefois de sa malice, & faisoit remporter des trophées à ceux qu'il vouloit faire tomber dans le
b. precipice. C'est ce qui arriva en cette rencontre.]'Car entre les autres Chrétiens qu'on avoit pris pour faire cette execution, il y avoit"une sainte vierge nommée Isdandul, à qui les payens ayant commandé de jetter des pierres à Saint Joseph, elle leur dit qu'il estoit étrange & inoui qu'on voulust obliger une femme à porter sa main contre des Saints, & leur reprocha qu'au lieu d'aller combatre les ennemis de l'Etat, ils tournoient les armes contre les sujets du Roy, & remplissoient de sang & de meurtres des provinces tres paisibles. On luy voulut donner un grand baston, au bout duquel il y avoit un poinçon, afin qu'elle en piquast le martyr: mais elle protesta qu'elle l'enfonceroit plutost dans son cœur que d'en toucher seulement le corps du Saint. Un courage si peu attendu surprit les payens, & sa constance fut plus forte que leur cruauté.

[Les

[Les autres Chrétiens n'ayant pas eu ce semble la mesme generosité,]'le Saint se trouva accablé d'un si grand nombre de pierres, qu'on ne luy voyoit plus que la teste.'Mais comme elle remuoit encore, un des sergents acheva de la luy casser d'un grand coup de pierre, & donna à son ame la liberté d'aller jouir pleinement de J.C. Son corps fut conservé durant trois jours par des gardes: mais le quatrieme il survint un grand tremblement de terre accompagné d'un tonnerre, qui reduisit en cendres & les gardes & les pierres mesmes; & le corps du Saint ne parut plus depuis. b.

'S. Aïthale ayant esté amené à un lieu nommé Patrie, il y fut lapidé de la mesme maniere au mois de juin. Son corps fut enterré secrettement par des moines de ce lieu. Il parut longtemps une grande lumiere au lieu où il avoit souffert, & il y naquit un myrte qui guerissoit de toutes sortes de maladies, jusqu'à ce que des payens l'arracherent cinq ans aprés. Voilà ce que porte l'histoire de ces martyrs,[qui peuvent avoir souffert en 350, ou seulement en 364.] d.e.

'L'Eglise latine en honore la memoire avec celle de Saint Acepsime le 22 d'avril, depuis le IX. siecle, & met avec eux au rang des martyrs le Prestre Jacque qui voulut suivre S. Acepsime son Evesque, & les Diacres Azadan & Abdiesus.'L'Eglise greque honore seulement S. Acepsime, S. Joseph, & S. Aïthale ensemble le 3 de novembre, & les met les premiers dans l'office de ce jour. 'Mais le 14 d'avril, selon le menologe de Basile, ou le 10 selon les Ménées, elle honore S. Jacque Prestre & S. Aza Diacre martyrizez dans la persecution de Sapor.[Et il y a tout lieu de croire que ce sont les compagnons de S. Acepsime,]puisqu'ils souffrirent sous Acoscargan prince des Mages,[qui peut bien estre celui que les actes de S. Acepsime appellent Adesquegar,]'& les Ménées Andracoscar.'Les Grecs disent donc que ces deux Saints ayant esté pris lorsqu'ils preschoient l'Evangile;[ce qui se peut raporter particulierement au dernier,]ils furent mis dans une prison, ou on leur fit souffrir la faim durant plusieurs jours. Le Mage qui estoit leur juge, les ayant fait venir ensuite devant son tribunal, & voyant qu'ils estoient invincibles dans la foy de J.C, leur fit jetter dans le nez de la moutarde avec du vinaigre. Ils passerent la nuit suivante pendus tout nuds à des gibets, exposez au plus grand froid; & le matin avant que de les detacher, on les fouetta avec des verges. On les remena de là en prison; & comme leur foy estoit toujours victorieuse, on leur trancha enfin la teste.

22.apr.p.19. | Men.p.40|Ugh.t.6.p.1122. | Boll.1.apr.g.p.6.d|Men.p.83,84. | Men.nov.p.40. | apr.p.84|Boll.1.apr.g.6.d.e.

On remarque que l'executeur ayant esté laver son épée dans un étang, l'eau de l'étang se changea en sang, & aprés qu'elle eut ainsi duré quelque temps, elle se secha tout à fait. [Nous avons cru pouvoir raporter ces particularitez, parcequ'elles nous ont paru venir d'un bon original.]

S. SPIRIDION, EVESQUE DE TRIMYTHONTE EN CYPRE, ET CONFESSEUR.

Socr.l.1.c.8.p. 20.2.

Ruf.l.10.c.5.p. 160.2.

a Suid.τ.p.947. 948.

'SAINT SPIRIDION, ou Spyridon comme les Grecs le nomment, fut l'un des plus illustres Prelats qui assisterent au grand Concile de Nicée. 'Et Rufin semble mesme luy donner un rang eminent audessus de tous les autres. [a]Sa vie a esté écrite par S. Triphylle son disciple, comme on l'apprend, dit Suidas, d'une vie, [soit de S. Spiridion mesme, soit de S. Triphylle,] écrite en vers ïambes; & cette piece est à rechercher, ajoute Suidas, parcequ'elle est fort utile.

All.de Sim.p. 127.

b Nphr.l.8.c.42. p.628-631.

[Quoy qu'il en soit de cela, nous n'avons point aujourd'hui d'autre vie de S. Spiridion que celle qui est dans Surius,]'composée par Metaphraste. [b]Elle est écrite avant Nicephore, qui en raporte quelques endroits. [Il y a en effet des choses assez belles, & qui peuvent estre tirées soit de Triphylle, soit de quelque autre ancien auteur. Mais elles sont mélées parmi d'autres"ou qui sont NOTE 1.
certainement fausses, ou qui ont peu d'apparence de verité. Il y manque aussi une partie des choses raportées par les plus anciens auteurs, & les autres y sont souvent alterées. C'est pourquoi, comme ce qu'il peut y avoir de meilleur dans cette vie est toujours fort peu assuré, ne venant que de Metaphraste, nous avons mieux aimé ne nous en point servir dutout, & nous contenter de ce que Rufin & Sozomene nous ont appris de S. Spiridion: ce qui suffira pour le faire paroistre l'un des plus grands Prelats de

son siecle. Le témoignage de Rufin est d'autant plus considera-
ble en ceci,]'qu'il ne dit que ce qu'il avoit appris de ceux qui Ruf.p.160.2.
avoient vu le Saint;'& Socrate qui raporte les mesmes choses Socr.l.1.c.12.
que luy, témoigne qu'outre qu'il les avoit tirées de son histoire, p.41.c.
elles luy avoient esté confirmées par plusieurs personnes de
Cypre.

'Rufin met ce grand Saint au rang des Prophetes. Il semble Ruf.p.160.2.
Note 2. dire aussi qu'il estoit du nombre"des saints Confesseurs à qui
Maximien[Galere]avoit fait crever l'œil droit, & bruler le jarret
gauche avant que de les envoyer travailler aux mines. Usuard &
les autres martyrologes latins l'ont pris de la sorte.

'Il demeuroit à la campagne avec une femme qu'il avoit epou- Soz.l.1.c.11.p.
παῖδας ἔχων sée, & dont il avoit eu"plusieurs enfans, s'il faut s'arrester à l'ex- 415.b.
pression de Sozomene.'Mais au moins il avoit une fille nommée c|Ruf.p.160.2.
Irene qui le servoit, & qui demeura vierge jusques à la mort,'se Socr.p.41.a.
rendant imitatrice de sa vertu.'Il estoit berger:[a]mais un état qui p.40.c|Ruf.p.
sembloit si vil, ne diminuoit rien de l'eminence de sa vertu;[b]& il 160.2.
fut estimé digne d'estre le pasteur des hommes.[c]Ainsi il fut fait a Soz.p.415.b.
Evesque de Trimythonte qui est une ville de Cypre,[sur la coste b Socr.p.40.c.
orientale de l'isle, & tout auprés de Salamine qui en estoit alors c c|Soz.p.415.a.
la capitale.]

'Il eut assez d'humilité pour ne point quitter en cet état mesme Ruf.p.160.2|
le soin de ses premieres brebis, & il prenoit encore la peine de Socr.p.40.b|
les mener paistre luy mesme.[d]Des voleurs estant venus la nuit Cotel.g.t.1.p.
à sa bergerie pour luy en enlever quelques unes, se trouverent 699.
liez par une main invisible, qui les arresta jusqu'au lendemain. d Ruf.p.160.1|
Ainsi lorsque le Saint vint pour mener son troupeau aux champs, Soz.p.415.b.c|
il les trouva en cet état. Il leur en demanda la cause: ils la luy Socr.p.40.41.
avouerent; & il les delia aussitost par sa parole & par ses prieres,
comme il les avoit liez auparavant par ses merites. Mais afin,
leur dit-il agreablement, qu'ils n'eussent pas pris inutilement la
peine de veiller si longtemps, il leur donna un mouton, en les
avertissant qu'ils eussent mieux fait de le luy demander que de
le vouloir voler.'Car il ne vouloit pas que personne sortist me- Soz.p.415.c.
content d'avec luy, & il taschoit par cette bonté de leur faire
changer de vie.

[Il montroit la mesme douceur & le mesme desinteressement
en toute autre chose.]'Il divisoit tout son revenu en deux par- p.416.
ties, dont il donnoit l'une aux pauvres, & l'autre estoit pour
prester à ceux qui en avoient besoin. Il ne donnoit rien de ses
mains à ceux qui luy venoient emprunter de l'argent; mais il

leur montroit le cofre où estoit ce qu'il en avoit, & leur disoit d'y prendre eux mesmes ce qui leur estoit necessaire. Il faisoit la mesme chose lorsqu'ils le luy venoient raporter. Une personne crut pouvoir abuser de cette simplicité, & raportant au Saint quelque argent qu'il en avoit emprunté, il fit semblant de le remettre dans le cofre, mais le remporta. Dieu ne permit pas que son infidelité demeurast longtemps cachée. Il eut besoin peu de temps aprés de recourir de nouveau à la liberalité du Saint, qu'il trouva prest à le secourir. Mais luy ayant dit de prendre de l'argent dans son cofre, il le trouva vide, & le vint dire au Saint, qui luy répondit en ces termes: Il est bien étrange que vous seul « n'ayez pas trouvé ici ce qui vous estoit necessaire. Prenez donc « garde si vous n'avez point manqué à remettre ce que vous y avez « pris une autre fois: Car si cela n'est pas, vous ne manquerez point « d'y trouver ce qu'il vous faut: Je vous en assure, & vous n'avez « qu'à y retourner. Ainsi cet homme se voyant convaincu, luy « Sur.12.dec.p. 237.§26. avoua aussitost sa faute.'Metaphraste raconte une autre histoire sur le mesme sujet, qui est assez agreable.

[Mais il ne faut pas oublier celle que raporte Sozomene, qui fait voir & la maniere austere dont ce Saint vivoit avec sa famille, Soz.l.1.c.11.p. 417. & la charité qu'il avoit pour le prochain.]'Il avoit accoutumé durant le Caresme, luy & toute sa maison, de ne manger qu'en de certains jours, & de passer à jeun tous les autres. Un étranger l'estant venu voir durant ce saint temps, fort las & fort fatigué du chemin, il dit à sa fille [Irene] de luy laver les piez, & de luy donner à manger. Cette sainte vierge luy dit qu'il n'y avoit dans la maison ni pain, ni farine; (car on n'y en avoit que faire à cause du jeûne,) mais seulement un peu de lard. Il se mit en oraison," & συγγνώμην αἰτήσας. ayant prié Dieu de le dispenser [de la discipline de l'Eglise,] il dit à sa fille de faire cuire ce lard. Elle obeït; & quand il fut prest, il fit asseoir son hoste avec luy, commença le premier à manger, & l'exhorta d'en faire autant. L'hoste le refusa, en disant qu'il estoit Chrétien. Mais c'est pour cela, luy dit le Saint, que vous « n'en devez faire aucune difficulté, puisque toutes choses sont « pures pour ceux qui sont purs. «

[Cette histoire est admirable, pour faire voir d'une part que l'abstinence de la chair durant le jeûne du Caresme, estoit une discipline publique & indispensable de l'Eglise dès le commencement du IV. siecle; & de l'autre, que les coutumes sacrées de l'Eglise sont bien eloignées des superstitions Judaïques, & que n'estant toutes que pour l'utilité de ceux qui les pratiquent, les

loix les plus inviolables ne ſont plus des loix quand elles ſont contraires à cette utilité, eſtant toutes ſoumiſes à la charité, qui eſt la ſeule qu'on puiſſe appeller proprement la loy inviolable & indiſpenſable de l'Egliſe. Mais il faut mettre une grande difference entre les diſpenſes que la cupidité demande, & celles que la charité exige.]

'Le meſme Eſprit de Dieu qui luy donnoit cette douceur & cette condeſcendance pour ſes freres, luy inſpiroit en meſme temps un zele exact & genereux pour les moindres choſes de l'Egliſe. Il le témoigna dans une aſſemblée des Eveſques de Cypre, où il ſe trouvoit avec Triphylle Eveſque de Ledres,'ville de Cypre, autrement appellée Luteon.[a] Ce Prelat avoit paſſé beaucoup de temps à Beryte où il étudioit la juriſprudence; mais il avoit de plus tant d'eloquence,'qu'il ſurpaſſoit en ce point tous ceux de ſon temps, c'eſt à dire du regne de Conſtance, ſous lequel il ſe rendit tres celebre. S. Jerome dit qu'il avoit lu les commentaires de Saint Spiridion ſur le Cantique des Cantiques, & qu'on luy attribuoit beaucoup d'autres ouvrages.'Il loue ſes écrits comme remplis des beautez des lettres humaines, auſſibien que des lumieres des Ecritures divines. — p.416.c. / Hier.v.ill.c.92. / p.296.d. / a Soz.p.416.d. / Hier.ut ſup. / ep.84.p.328.b.

'Cet Eveſque ſe trouvant donc à l'aſſemblée dont nous parlons, & ayant receu la charge d'inſtruire le peuple; comme il voulut citer un endroit de l'Evangile où J.C. dit à un malade de porter ſon lit & de marcher, au lieu d'un"mot populaire qui eſtoit dans le texte, il en mit"un autre plus elegant. Spiridion ne put ſouffrir cette delicateſſe. Il luy demanda s'il eſtoit meilleur que l'Evangeliſte, pour avoir honte d'uſer de ſes expreſſions.'Et en meſme temps il ſe leva de ſa chaire à la vue de tout le monde, donnant cette leçon d'humilité à celui qui s'enfloit dans la vaine eſtime de ſa ſcience. Car cette action eſtoit ſoutenue par le reſpect univerſel qu'on avoit pour luy, & par la reputation que ſes grandes actions luy avoient acquiſe: d'ailleurs, il eſtoit plus ancien d'age & d'ordination que Triphylle,'& meſme il eſtoit ſon maiſtre & ſon conducteur, ſelon Suidas.'Les actes du Saint le diſent auſſi, & ils ajoutent que par les divers avis qu'il luy donna pour le corriger de ſes defauts, meſme depuis que Triphylle fut Eveſque, il le porta à une vertu ſi eminente, qu'elle le rendit digne d'eſtre un vaſe d'election, & de recevoir de Dieu une infinité de faveurs. — Soz.l.1.c.11.p.416.d. / κράβϐατον. / σκίμποδα. / p.417.a. / Suid.τ.p.917.f. / Sur.12.dec.p.236.§ 20.

NOTE 3. 'En effet, le martyrologe Romain"& quelques autres Latins des derniers temps, l'honorent au nombre des Saints le treizieme de juin.'Les actes de Saint Spiridion diſent qu'il n'eſtoit pas encore — Bar.13.jun.f. / Sur.§ 20.

Evesque au commencement du regne de Constance, & qu'il estoit encore jeune.'Mais je ne sçay pas pourquoi ils le font Evesque de Callinique.[a]On trouve un Triphelle entre les Evesques de Cypre qui ont signé le Concile de Sardique,[vers l'an 349. Nous avons déja dit]'que l'on cite de luy une histoire de la vie & des miracles de S. Spiridion en vers ïambiques.

§ 30|Bar.13.jun. f.
a Ath.ap.2.p. 759.c.
Suid.τ.p.947. 948.

[L'amour que S. Spiridion avoit pour l'Eglise, le porta à faire le voyage de Nicée, afin d'y foudroyer l'impieté Arienne, comme nous l'avons déja dit par avance.]'Quelques uns veulent que ce soit luy"qui y confondit publiquement, & qui y convertit par une simple exposition de la foy Chrétienne, un philosophe payen que les plus habiles Prelats ne pouvoient convaincre par les meilleures raisons.[Mais on a vu dans l'histoire du Concile, que ce sentiment qui d'abord a beaucoup d'apparence de verité, est trop fortement refuté par le silence de Rufin, pour s'y arrester.]

Bar.325.§ 48.
V. le Concile de Nicée § 18.

'Ce fut, selon ses actes, durant le temps qu'il estoit à Nicée, que sa fille Irene alla recevoir de Dieu la recompense de ses travaux, '& du service qu'elle avoit rendu à son pere. Elle avoit receu quelque temps auparavant, un depost fort considerable d'un homme de ses amis, & pour le garder plus surement elle l'avoit mis en terre. Quand elle fut morte, celui qui le luy avoit confié le vint demander à S. Spiridion qui n'avoit rien sceu de cela. Il le chercha neanmoins par toute la maison, sans le trouver. L'autre persistoit toujours à redemander son depost, le pressant avec de grands cris de le luy rendre, & témoignoit mesme estre pres de se desesperer si on ne le luy trouvoit. Alors le Saint touché de son affliction, s'en va au sepulcre de sa fille, l'appelle par son nom ; & comme elle luy eut répondu pour savoir ce qu'il vouloit, il luy demanda où elle avoit mis le depost. Elle luy en marqua l'endroit, & l'assura qu'il l'y trouveroit caché dans la terre. En effet, estant retourné chez luy, il trouva le depost au lieu que sa fille avoit marqué, & le rendit à celui à qui il appartenoit.

Sur.12.dec.p. 235.§ 16.
Ruf.p.160.161| Soz.p.415.416| Socr.l.1.c.12.p. 41|Cotel.g.t.1. p.690.

'On raporte, ajoute Rufin, beaucoup d'autres actions merveilleuses de ce Saint, lesquelles sont dans la bouche de tout le monde.'Sozomene qui en ajoute plusieurs au recit de Rufin, dit aussi que ceux de Cypre en savoient sans doute beaucoup davantage, & il assure que la reputation qu'il avoit encore de son temps, c'est à dire au milieu du V. siecle, suffisoit seule pour faire l'eloge de sa vertu.'Suidas, & les Grecs dans leurs Ménées luy donnent le titre de Thaumaturge.

Ruf.l.10.c.5.p. 161.1.
Soz.l.1.c.11.p. 415.2.
Suid.p.947.f| Menæa,dec.p. 196.

'Son nom est mis par S. Athanase entre les Evesques de Cypre

Ath.ap.2.p.768. c.

qui avoient attesté par leurs signatures l'innocence de cet illustre
Pere de la foy orthodoxe, reconnue & declarée par le Concile
V. S. Athanase § 62. de Sardique.["Cela ne se fit que l'an 349, mais rien ne nous empesche de croire que S. Spiridicn a vécu jusqu'à ce temps là;]'& Bar.347.§ 11|14. dec.c.
Baronius ne fait nulle difficulté de dire comme une chose non
contestée, que c'est luy qui est marqué dans ces souscriptions.
'Puisque Rufin qui vint en Orient sur la fin du IV. siecle, dit qu'il Ruf.p.160.2.
l'avoit connu par le moyen de ceux qui l'avoient vu,[il est aisé de
croire qu'il a vécu jusques au milieu du mesme siecle.]

1. [[1] Les Latins en font la feste le 14 de decembre depuis le IX.
siecle,]'& les Grecs le douzieme,[a]quoique selon ses actes, il soit Menæa,p.190| Ugh.t.6.p.1157.
mort au commencement de la moisson, à laquelle ils disent qu'il
travailloit encore.[b]Les Grecs en font leur principal office, & en a Sur.12.dec.p. 240.§ 36.37.|
quelques endroits avec vigile & d'autres marques d'une solennité b Men.dec.p. 190.
extraordinaire.[c]Ils en faisoient la feste à Constantinople dans c p.198.
l'eglise de S. Pierre, qui estoit auprés de S[te] Sophie.'Ils mettent p.202.
son image dans leurs Ménées.'Theopompe estoit Evesque de Conc.t.2.p. 956.d.
Trimythonte en l'an 381, auquel il assista au second Concile
œcumenique.

SAINT MAXIMIN,

EVESQUE DE TREVES.

[SAINT MAXIMIN se peut dire le premier
Evesque qui fust de son temps dans les Gaules,
& le plus illustre Prelat qu'ait eu jamais l'Eglise
de Treves.]'Nous en avons deux vies, l'une Boll.29.may, p. 22.c.
composée au plustost sous le regne de Pepin,
vers le milieu du VIII. siecle,]'l'autre écrite en Sur.29.may, p. 325.§ 15.
l'an 839,[d]& adressée à Valdon par un nommé Loup,[e]que Vossius d p.32?.§ 1.
& M[r] Baluze croient estre le celebre Loup Servat Abbé de e Voss.hist.lat.l. 2.c.35.p.316.317| Lup.?.p.480.
Ferrieres.[f]D'autres veulent que ce soit un Evesque de Chaslons
celebre dans ce temps là.[Quel qu'il soit, le temps où a vécu tant f Boll.29.may, p.20.§ 3.
cet auteur, que celui qui avoit écrit avant luy, & les mauvais
Note 1. memoires qu'ils ont suivis l'un & l'autre,"ne nous permettent

1. Usuard, Adon, Vandelbert &c.

pas de nous y arrester beaucoup. Ce que nous en pouvons tirer,
Sur.29.may,p. 323.§ 2. sans neanmoins pretendre l'assurer,]'c'est que Saint Maximin
a Lup.p.482. estoit d'une race illustre à Poitiers,[a]ou plutost dans le diocese.
Car la tradition du pays est qu'il naquit à Sillé village pres de
Loudun, dont l'eglise paroiciale est encore dediée sous son nom.
p.276. 'Il estoit frere de Saint Maxence qui fut Evesque de Poitiers
Boll.13.jan.p. 782.§ 2. 'avant Saint Hilaire.[b]On pretend qu'il fut attiré à Treves par la
b Sur.p.323.§ 2. sainteté & la reputation de S. Agrice ou Agrece qui en"estoit V. les Donatistes § 20.
alors Evesque,[en l'an 314:] qu'aprés avoir esté elevé quelque
temps sous sa discipline, il fut fait Clerc, & luy succeda enfin,
§ 3. selon que Dieu l'avoit predit par divers miracles;'& que son
election se fit par le suffrage unanime du peuple & des Evesques
§ 5.p.324. voisins:'Il releva son episcopat tant par sa pieté que par ses mira-
Gr.T.h.Fr.l.1.c. 37 p 28. cles,'& selon les termes de S. Gregoire de Tours, il fut puissant
en toute sainteté.

[On croit generalement qu'il estoit déja Evesque au commen-
Boll.29.may, p. 2;.2. cement de l'an 336:]'& sa vie place son ordination en la 24[e] annee
c c[22.2. de Constantin,["c'est à dire en 329 ou 330.][c]Mais au moins il NOTE 2.
semble qu'il la faut mettre au plustard le 13 aoust 332.["Lorsque V. S. Athanase note 32.
Saint Athanase fut banni à Treves en l'an 336,]il y fut receu avec
beaucoup d'honneur[par Constantin le jeune alors Cesar, &]
par Maximin Evesque du lieu, qui estoit alors celebre dans
l'Eglise, comme on le lit dans la chronique de S. Jerome, quoi-
qu'en un autre temps,[auquel il ne paroist pas que cela se puisse
raporter. Dieu le donna donc alors à S. Athanase pour le consoler
dans son exil, & depuis pour l'imiter dans la défense de la foy.
Car comme la ville de Treves estoit alors le sejour ordinaire des
Princes quand ils residoient dans les Gaules, ce qui donnoit à ses
Evesques une autorité eminente audessus des autres de la mesme
nation; S. Maximin se servit avantageusement de cette autorité]
Hil.fr.2.p.26. 'pour rejetter"& les deputez & les erreurs des Eusebiens, & pour V. les Ariens
faire rétablir ceux qu'ils avoient chassez pour la foy. On le mar- § 36.
que entre autres non seulement de Saint Athanase, mais encore
de"S. Paul de Constantinople.[Ce fut pour cela qu'il vint l'an Ibid.§ 29.
347 au Concile de Sardique, à la convocation duquel il avoit eu
beaucoup de part. Ce qui luy fut encore plus glorieux,"c'est que Ibid.§ 40.
son zele luy fit meriter les excommunications & les anathemes
des Eusebiens. Il avoit presidé l'année precedente"au Concile Ib. note 37.
de Cologne, si les actes que nous en avons ne sont pas une piece
supposée. Ce n'est donc point par une simple reconnoissance, mais
Ath.in Ar.or.1. p.29.d. par une sincere persuasion de son merite,]que S. Athanase le met
au

au nombre des hommes apoſtoliques de ſon temps, dont la foy
eſtoit à l'epreuve & de l'erreur & de la foibleſſe.

[S. Paulin ſon ſucceſſeur, relevé audeſſus de luy par le banniſſe-
ment que les Ariens luy firent ſouffrir, & qui luy acquit le titre
de Confeſſeur, mais moins celebre pour le reſte,]'gouvernoit Ath.ap.2.p.775.
Note 3. déja en l'an 349;["d'où nous apprenons que S. Maximin mourut d|ſol.p.826.b.
au pluſtard en la meſme année: & ainſi ce ne peut pas eſtre]
'l'Eveſque Maxime deputé en Orient par Magnence l'an 350, ap.1.p.679.a.
'comme quelques uns l'ont cru.[a] Sa vie raporte qu'ayant eſté en Bar.350.§28.
Poitou voir ſes parens,[peuteſtre en revenant du Concile de a Sur.29.may,p.
Sardique, ſi l'on veut mettre ſa mort en 347,] il y mourut peu de 324.§6.
temps aprés, & qu'il y fut enterré,'ayant tenu, dit-on, le ſiege de Boll.29.may,p.
V. la note 3. Treves 17 ans & 30 jours,[b] depuis le 13 aouſt 332,"ſelon Bollandus,' 22.a.
juſqu'au 12 ſeptembre 349.[c] Car les martyrologes de ſon Egliſe, & b p.23.a.c.
depoſitio. d'autres enſuite, marquent"ſa mort le 12 de ſeptembre. c p.20.f.

'Il eſt neanmoins principalement honoré par l'Egliſe le 29 de e.
may, auquel ſon nom ſe lit non ſeulement dans Bede, Florus,
Uſuard, & les autres poſterieurs,'mais encore dans les anciens Florent.p.557.
martyrologes attribuez à Saint Jerome, leſquels ajoutent qu'il ſe 558.
fait beaucoup de gueriſons & d'autres miracles à ſon tombeau.
Beauvais. [Quelques"Egliſes en font l'office ce jour là.]'Mais on pretend Boll.29.may,p.
que c'eſt le jour auquel ſon corps fut apporté à Treves, & non 20.f.
celui de ſa mort.'Car on écrit que ceux de Treves allerent querir p.22.
ſon corps en Poitou, & le raporterent en leur ville; & l'auteur
de ſa premiere vie décrit fort amplement cette tranſlation,'mais Sur.29.may,p.
avec des circonſtances qui n'ont aucune apparence de verité, 374.§7.10.
comme Loup auteur de la ſeconde l'a reconnu. On ajoute à cela
divers miracles, qu'on aſſure avoir eſté faits tant ſur le chemin à
Mouſon, à Yvois, & à Arlon, qu'à Treves meſme.'Nous appre- Gr.T.gl.C.c.93.
nons de S. Gregoire de Tours, qu'il fut enterré au fobourg de la p.511.
ville,'dans une cave,[d] & l'on y baſtit une egliſe, où Saint Nicet p.511.
celebre entre les Eveſques de Treves, fut depuis enterré. d c.94.p.512.

'C'eſt là que le Saint faiſoit voir par de frequens miracles, c.93.p.510.
combien il eſtoit un puiſſant interceſſeur auprés de Dieu pour
ſon peuple.'Saint Gregoire de Tours en raporte deux, faits pour p.510.512.
punir un Preſtre & un Archidiacre qui avoient fait de faux
ſermens ſur ſon tombeau.'Il preſerva auſſi la ville contre la peſte. v.Pa.c.17.p.
[e] Sa vie raporte diverſes gueriſons tant de Charle Martel que de 1040.
quelques autres.[f] On a encore un autre livre de ſes miracles, écrit e Sur.29.may,p.
en l'an 962, par Sigehard moine de l'abbaye de Saint Maximin. 326.§12-15|Boll.
[g] Il y a d'abord quelques particularitez de la vie du Saint, qu'un 29.may,p.23.24.
f Boll.29.may,p.
20.d|25.
g p.26.

auteur du neuvieme ſiecle n'eſt pas pour autoriſer beaucoup.
Su⁻.29.may,p. 325.§ 11. 'Son corps fut oſté de la cave ou il eſtoit auparavant, & tranſ-
a 19.jun.p.277. § 12. porté par Hidulphe[a] Eveſque de Treves en l'an 667, en un autre
b 29.may,p.325. § 12. lieu,[b] c'eſt à dire en l'abbaye qui porte ſon nom,[& que l'on voit
c Buit.l.1.c.4.§ 32.p.66. encore aujourd'hui auprés de Treves au nord-eſt ſur le bord de
Boll.29.may,p. 32.b. la Moſelle.][c] Des le temps de Dagobert on la faiſoit commencer
ſous Conſtantin, & ſous Saint Agrice: Et cela ſe peut croire de
l'egliſe, mais non pas du monaſtere.'Le corps de S. Maximin y
eſtoit dans un petit caveau derriere l'autel, lorſque les Normans
ruinerent cette egliſe en l'an 882, & on l'y trouva lorſqu'on la
voulut rebaſtir quelque temps aprés, perſonne, dit-on, ne ſachant
f. alors le lieu où il eſtoit inhumé.'On aſſure qu'il y fut trouvé tout
entier, avec ſon étole & le Pallium qui eſtoient auſſi ſans aucune
p.33.b. corruption.'On le conſerva pluſieurs années hors de terre, par
devotion, & afin qu'il fuſt, dit-on, la protection & la ſureté du
lieu dans les dangers qu'on avoit à craindre. Mais enfin le Saint
témoigna dans une viſion qu'il vouloit qu'on le remiſt en terre
c. comme les autres corps;'& pour luy obeïr, on le remit vers l'an
f. 920 dans le meſme tombeau dont on l'avoit tiré auparavant.'On
l'en retira neanmoins le treizieme octobre 942, & on le mit avec
les corps de S. Agrece & de S. Nicet l'un de ſes ſucceſſeurs, ſous le
grand autel de l'egliſe qu'on avoit fait rebaſtir, & que l'on dedioit
p.34.f. le meſme jour.'Ces corps furent mis dans une voute ſous l'autel,
où ils ont eſté conſervez lors meſme que l'egliſe & l'abbaye ont
p.35. eſté ruinées en 1674, à cauſe des guerres.'On a depuis rétabli
cette abbaye.

p.35.d.e. 'On voit encore des egliſes de S. Maximin à Sens, où on croit
en avoir des reliques conſiderables, à Cologne, & à Beſançon.

[On met entre les diſciples de ce Saint, deux Preſtres honorez
publiquement par l'Egliſe, S. Caſtor & S. Lubence. Nous avons
13.feb.p.664. la vie du premier où il n'y a rien de mauvais,]'mais elle n'eſt
écrite que pluſieurs ſiecles aprés ſa mort. Elle porte en abregé
que ce Saint eſtant encore jeune, vint trouver S. Maximin qui le
fit Diacre, & enſuite Preſtre. L'amour de la ſolitude luy ayant
fait quitter la ville,[lors peuteſtre que S. Paulin eut eſté banni,]
il ſe retira à Caerden[ſur la Moſelle, beaucoup audeſſous de
Treves,]& il y mourut le 13 de fevrier, auquel on fait ſa feſte.
p.665. 'Son corps fut trouvé par l'Eveſque Weomade,[d] vers l'an 780,
d p.663 § 7. e p.666.§ 11. [e]& porté dans l'egliſe collegiale de Saint Paulin du meſme lieu,
§ 12-14. 'd'où Hetti en transfera depuis une partie pour la mettre dans
une autre collegiale de ſon nom à Coblentz, le treizieme de

novembre, ſous Louis le Debonnaire,'vers l'an 837. p.663.§ 8.

'Bollandus cite la vie de S. Lubence, que nous n'avons pas. Il le qualifie Preſtre. On fait ſa feſte le 13 d'octobre. Son corps a eſté porté à douze lieues audelà du Rhein ſur la riviere de Lon[qui paſſe à Naſſau,]dans l'egliſe de Dietekirchen, chef d'un archidiaconé dependant de Treves, qui porte le nom de S. Lubence. 'Il en eſt parlé dans la vie de S. Maximin, qui le fait diſciple de S. Martin avant que de l'eſtre de S. Maximin.[a] Browerus veut que le lieu de ſa ſepulture ſoit celui que S. Maximin avoit commis à ſes ſoins pour y preſcher l'Evangile,'& qu'on nomme Coverne auprés de Coblentz.

p.662.§ 4|Ferr.p. 401. — Lup.F.p.282. 283. — a Brov.l.4.§ 70. p.235. — Boll.29.may,p. 23.c.

'On donne encore pour diſciple à S. Maximin, Saint Quiriac Preſtre,'marqué dans Raban & diverſes autres martyrologes le 6 de mars.[b] Bollandus en raporte diverſes choſes:[mais on n'y voit rien qui puiſſe paroiſtre un peu fondé.][c] On pretend que les moines de l'abbaye de S. Maximin voyant que les miracles qui ſe faiſoient continuellement à ſon tombeau, troubloient le repos de leur ſolitude, firent tranſporter ſon corps à un lieu nommé Tebenne ſur la riviere de Sar.

Brov.§ 72. — Boll.6.mars,p. 424.425. — b p.425.426|29. may,p.26. — c 6.mars,p.425. § 5.

SAINT PAUL,

EVESQUE DE CONSTANTINOPLE, ET MARTYR.

'SAINT PAUL eſtoit originaire de Thaſſalonique.*Les Grecs diſent qu'il avoit eſté notaire [ou Secretaire]de S. Alexandre ſon predeceſſeur. 'On pretend qu'il aſſiſta à la depoſition de Saint Athanaſe,["qui ſe fit l'an 335 à Tyr,]& qu'il ſigna ſa condannation de ſa propre main : mais ce ſont les Ariens qui le pretendent.[Et il eſt meſme aſſez difficile de voir en quelle qualité il auroit aſſiſté au Concile de Tyr, n'eſtant point Eveſque. Il eſt certain que s'il a fait cette faute, il l'a expiée par ce que les Ariens luy ont fait ſouffrir depuis.]

Socr.l.2.c.16.p. 93.b. — * — Hil.fr.2.p.16. — V.S.Alex. de CP.note 3.

'Il eſtoit encore aſſez jeune, lorſqu'il ſucceda dans le ſiege de Socr.l.2.c.6.p. 83.c.d|Soz.l.3.c. 4.p.500.a.

* Menæa,6.novemb.p.88|Ughellus,t.6 p.1125.

Constantinople à S. Alexandre qui l'avoit fait[1] Prestre : mais il avoit toute la prudence des personnes les plus agées. Avec cela il estoit fort capable d'instruire le peuple, "propre pour le conduire à Dieu, & estimé de tout le monde pour la sainteté de sa vie. C'est le témoignage que S. Alexandre luy rendit, "selon les historiens, lorsqu'on luy demanda qui il jugeoit propre pour luy succeder ; & ainsi il le fit en quelque sorte Evesque par son suffrage. 1. ἀγαθὸν τὰ ἤθη. V. S. Alex. de CP.

Soz. l. 3. c. 4. p. 500. b. c. 'Les Ariens mesmes, ennemis de S. Paul, avouoient que Saint Alexandre avoit parlé de luy avantageusement pour l'eloquence & la capacité dans les affaires. Surquoi Sozomene remarque qu'il demeure donc constant, par l'aveu des Ariens, que S. Paul estoit eloquent & fort capable d'instruire le peuple ; mais qu'il est ridicule de pretendre qu'il ait esté fort habile pour les affaires du monde, & pour menager les Grands ; puisqu'une personne qui auroit eu ces qualitez, surtout estant animé du peuple comme il estoit, ne seroit pas tombé dans l'état où il s'est vu reduit par les intrigues & les cabales des Ariens. [Ce raisonnement n'est pas tout à fait juste, puisque des personnes peuvent avoir toute la prudence & toute la capacité possible, & ne réussir point selon les hommes, soit par d'autres raisons, soit parcequ'estant fort rare d'estre heureux en ce monde & en l'autre, Dieu par une faveur particuliere veut qu'ils soient accablé d'afflictions sur la terre, afin que leur patience leur acquiere un poids eternel de gloire dans le ciel. Et c'est ce que nous verrons dans S. Paul.]

c. 4. p. 501. a | Socr. l. 2. c. 6. p. 84. a. 'S. Alexandre dont l'autorité avoit comme accablé ceux qui suivoient les dogmes d'Arius, estant mort [en l'an 336 vers la fin d'aoust,] ces heretiques reprirent cœur, & se mirent en état de tenir teste aux Catholiques, estant appuyez du credit qu'Eusebe de Nicomedie, & les autres de ce parti, avoient à la Cour de Constantin. De sorte que l'Eglise de Constantinople se trouva toute en division & en trouble sur l'election de son successeur.

Socr. p. 83. d. Les Catholiques vouloient S. Paul, & les Ariens Macedone, 'plus agé que S. Paul, mais qui n'avoit pas la mesme vertu, [& qui a enfin donné le nom à la secte des Macedoniens, ennemis de la divinité du Saint Esprit.]

Soz. p. 501. a. 'Le parti des Orthodoxes l'emporta pour cette fois sur les Ariens ; c. 3. p. 500. a | Socr. p. 84. a. '& S. Paul fut sacré dans l'eglise de la Paix, ["qui estoit alors la cathedrale,] par les Evesques qui se trouverent dans la ville. V. Constantin § 66.

[Ce fut sous Constantin, & sans doute des le commencement de l'episcopat de S. Paul, si nous ne voulons le mettre auparavant,

1. Les Grecs veulent qu'il ne fust que Diacre, *Men.a, 6. nov. p. 55 | Ugelius, t. 6. p. 1125.*

qu'arriva ce que raporte Saint Athanase,'que Macedone avoit Ath.sol.p.813.b.
formé quelque accusation contre ce Saint. La fausseté en fut
bien aisée à reconnoistre, dit S. Athanase, puisque Macedone qui
l'avoit formée[l'abandonna luy mesme,]& communiqua avec
S. Paul, servant sous luy en qualité de Prestre.[Ces dernieres pa-
roles de S. Athanase font que nous avons peine à croire]que Socr.l.2.c.6.p.
Macedone ne fust que Diacre à la mort de S. Alexandre, comme 83.d.
dit Socrate:[Car il y a peu d'apparence que S. Paul l'ait elevé au
sacerdoce.]

'Cette accusation de Macedone estoit ce semble une intrigue Ath.sol.p.813.c.
des Eusebiens. Aussi quelque fausse qu'elle fust,'ils ne la negli- c.
gerent pas. L'ambition avoit déja porté Eusebe, du siege de Beryte
sur celui de Nicomedie;'& comme, selon les termes d'un Concile, ap.2.p.727.
il mesuroit sa pieté par la grandeur & l'opulence des villes,'il sol.p.813.c.
avoit encore jetté les yeux de sa concupiscence sur le throne de
la nouvelle Rome. Il fit donc subsister l'action de Macedone, il
la poursuivit luy & ses partisans, & fit tant enfin que Constantin
relegua S. Paul dans le Pont,'d'où il y a apparence qu'il ne revint Socr.n.p.185.1.
qu'aprés la mort de ce prince, avec les autres Prelats exilez,[en d.
l'an 338.

Les calomnies de Macedone regardoient apparemment les
mœurs de Saint Paul,]'puisque les Ariens accusoient ce Saint de Soz.l.3.c.3.p.
βίον ἀδιάφορον vivre dans les delices, & mesme"dans le dereglement, & que 500.b.c.
Sozomene dit qu'il fut d'abord chassé de son Eglise sous pretexte
qu'il n'avoit pas bien vécu.[Outre cela,]'il dit encore que les p.499.500.
Ariens l'accusoient de s'estre elevé à l'episcopat sans le consen-
tement des Evesques d'Heraclée & de Nicomedie, qui preten-
doient avoir droit, comme voisins, d'elire & d'ordonner celui de
Constantinople.'Celui d'Heraclée estoit en effet l'ancien me- n.p.114.1.c.
tropolitain de la province. Mais on ne voit pas surquoi celui de
Nicomedie se pouvoit fonder.'Mr Valois ne doute pas que son p.185.1.a.
bannissement n'ait esté precedé par le jugement de quelque
synode.'Les historiens le marquent expressément, lorsqu'il fut Socr.l.2.c.7.p.
deposé sous Constance. 84.b|Soz.l.3.c.4.p.501.b.

'Quoique le dessein d'Eusebe, en faisant bannir S. Paul, fust de Socr.n.p.186.1.
s'emparer de son siege, on croit neanmoins que Dieu ne permit
pas qu'il réussist d'abord dans son ambition.'Au moins Ammien Amm.l.22.p.219.
Marcellin dit que Julien l'apostat avoit esté elevé à Nicomedie c.
par l'Evesque Eusebe;'ce que l'age de Julien ne permet pas de Socr.n.p.185.
mettre avant la mort de Constantin. S. Jerome dit aussi dans sa 186.
chronique, que Constantin fut battizé[auprés de Nicomedie,]

p.186.1. par Eusebe Evesque de cette ville.'Et en effet, Constantin n'aimoit pas à voir passer les Evesques d'un siege à un autre.[Il y a donc apparence qu'il traita S. Paul comme S. Athanase, en ne permettant point qu'on mist d'Evesque à sa place.

Ce Saint auroit en effet eu beaucoup de peine à chasser de Constantinople un adversaire aussi puissant & aussi ambitieux qu'estoit Eusebe: & cependant il est certain qu'il fut rétabli dans la jouissance de sa dignité. Cela arriva apparemment en l'an 338, lorsque tous les Evesques bannis par Constantin furent rétablis par ses enfans. 'S. Athanase passant par"Constantinople pour s'en V.S.Athanase § 31.
Ath.sol.p.813.b.c. retourner en Egypte,]'le trouva en possession de son Eglise, & Macedone"qui l'avoit accusé[deux ans auparavant,]faisoit sous V. S. Alex. de CP. note 3.
luy la fonction de Prestre. Il paroist que S. Athanase assista avec eux à la celebration des saints Mysteres:[& ainsi S. Paul repara
Bar.347.§92. la faute qu'il avoit faite]'en souscrivant, si nous en croyons les Ariens, à la condannation de S. Athanase.[Cela fait voir encore
§92. que ces heretiques sont des imposteurs, en ce qu'ils disent]'qu'il avoit toujours persisté dans cette condannation d'Athanase tant qu'il estoit demeuré Evesque.

["Constance passa bientost aprés à Constantinople; & il n'y fit V.Constance § 2,3.
rien apparemment, parcequ'il se hastoit alors d'aller en Syrie où les Perses assiegeoient Nisibe. Mais les ennemis s'estant retirez,]
Socr.l.2.c.7.p.84.b|Soz.l.3.c.4 p.501.b. 'il vint à Constantinople;[& comme il s'estoit déja laissé gagner par les Eusebiens,]il témoigna estre fort indigné de voir cette Eglise entre les mains d'un homme indigne, disoit-il, de la digni-
n.p.185.1.2. té episcopale.'Cela donne lieu de juger qu'on avoit fait revivre la vieille accusation que Macedone avoit formée, & ruinée luy mesme, contre la vie & les mœurs du Saint:[& on l'avoit fait revivre, parceque l'ambition qu'avoit Eusebe de se voir Evesque de Constantinople, vivoit toujours.]

Socr.p.84.b| Soz.p.501.b. 'Constance fit donc assembler un Concile de Prelats infectez de l'Arianisme, & ennemis de S. Paul, qui deposerent ce saint Evesque & le chasserent de son Eglise;"en laquelle ils installe- NOTE 1.
Ath.ap.2.p.727.a.b. | a p.744.b.c| Thdrt.l.1.c.18.p.567.c. | b Bar.347.§95. | c Socr.p.84.b| Soz.l.3.c.5.p.501.d. rent Eusebe de Nicomedie'contre les regles de l'Ecriture,[a]& le Canon exprés du Concile de Nicée.[b]Les Ariens disent que Protogene de Sardique signa les actes de l'anatheme de Saint Paul. [c]Constance s'en alla ensuite[passer le reste de l'hiver]à Antioche, pour se preparer à marcher l'été suivant contre les Perses.]

d Socr.l.2.c.16.p.93.b|n.p.22.2.c.d. '[d]Mr Valois croit que ce fut en ce temps-ci plutost que dans le temps & de la maniere que marque Socrate, que S. Paul estant obligé de quitter Constantinople, se retira à Thessalonique sa

patrie, qui eſtoit de l'obeïſſance de Conſtant,'d'où faiſant ſem- l.2.c.17.p.95.b.c.
blant, dit Socrate, de vouloir aller à Corinthe, il s'en alla en
Italie trouver Conſtant.[Cela s'accorde aſſez avec ce qu'on tire
de la lettre du faux Concile de Sardique,]'qu'il ſe retira dans les Bar.347.§91.
pays étrangers pour y expoſer l'injuſtice de ſa depoſition, & pour
obtenir ſon rétabliſſement.[Il vint apparemment à Treves trou-
ver Conſtant devenu maiſtre des Gaules l'année ſuivante, ou
Conſtantin ſon frere,]'puiſque S. Maximin Eveſque de Treves §102.
communiqua le premier avec luy.'Il fut de là au Concile de Soz.l.3.c.8.p.507.
Rome[tenu en 341,]ſi nous en croyons les hiſtoriens:[Et il eſt b|Socr.l.2.c.15.p.91.b.
au moins tres probable, qu'il fit]'ce que firent certainement des Ath.ap.2.p.751.
Eveſques de Thrace & de pluſieurs autres provinces perſecutez a.
& depoſez comme luy par les intrigues des Euſebiens.'Il eſt cer- Hil.fr.2.p.25.
tain auſſi que le Pape Jule le receut dans ſa communion avant
l'an 348, auſſibien que Protogene[de Sardique,]qui avoit, dit-on,
conſenti auparavant à ſa depoſition, Oſius[de Cordoue,]&
Gaudence[de Naïſſe]'qui fut meſme l'un des plus ardens de ſes p.26.
V.la note 2 défenſeurs.["Il y a encore d'autres raiſons pour croire qu'il a
effectivement eſté declaré innocent par le Concile de Rome, &
la ſeule choſe qui nous empeſche de l'aſſurer abſolument, c'eſt que
nous ne le trouvons pas en termes exprés dans les monumens
originaux de ce Concile, & que nous nous fions peu à Socrate &
à Sozomene, qui eſtant d'ailleurs fort pleins de fautes, ont parti-
culierement brouillé ce qui ſe paſſa depuis la mort de Conſtan-
tin juſqu'au Concile de Sardique.]

'Ceux qui diſent qu'il vint demander juſtice au Concile de Socr.p.91.c|
V. S. Jule Pape § 4. Rome, diſent auſſi"qu'il y fut receu à la communion, comme Soz.p.507.c.d.
faiſant profeſſion de la foy de Nicée, & rétabli dans ſon ſiege par
l'autorité de Jule alors Eveſque de Rome.

V.les Ariens § 35. [Il fut effectivement rétabli, parceque"Dieu oſta enfin la vie
à Euſebe ſur la fin de 341.]'Car ce malheureux eſtant mort, le Socr.l.2.c.13.p.
peuple de Conſtantinople zelé pour la foy, rétablit S. Paul ſur ſon 89.d|Soz.l.3.c.7.
ſiege. Mais comme en meſme temps les Ariens luy oppoſerent p.506.a.
Macedone; il s'eleva dans la ville comme une guerre civile, où
Ibid. meſme beaucoup de perſonnes perdirent la vie."Le General
Hermogene y fut tué par le peuple[au commencement de]l'an
342, en voulant chaſſer S. Paul de la ville; ce qui y fit accourir
Conſtance au milieu meſme de l'hiver.'Socrate & Sozomene di- Socr.p.90.c|
ſent qu'il dechargea ſa colere ſur S. Paul, & que neanmoins il ſe Soz.p.506.d.
contenta de le faire ſortir de la ville.'Cela ne s'accorde guere, n.p.1862.c.d.
Note 2. ["& il y a plus d'apparence que ce Saint s'eſtoit retiré de luy

mesme, ou s'estoit caché, lorsqu'il apprit que Constance venoit à Constantinople.]

Socr.p.90 d| Soz.l.3.506.d. 'Ce prince n'estoit pas non plus content de Macedone. Il rejettoit en partie sur luy le desordre qui estoit arrivé; & de plus, il n'estoit pas bien aise qu'on l'eust fait Evesque sans en avoir eu son consentement. C'est pourquoi il se contenta de le laisser tenir ses assemblées dans son eglise, [sans le mettre en possession des autres, qui demeurerent donc, autant qu'on en peut juger, dans la possession des Orthodoxes, gouvernées par les Prestres de S. Soz.l.3.c.3.p.500 c. a c.9.p 509.a| Socr.l.2.c.16.p.91.d. Paul.]'Et comme d'ailleurs ce Saint estoit extremement aimé du peuple, [il ne faut pas s'étonner si][a]nous trouvons qu'il fut encore une fois rétabli sur son throne.["Cela arriva assez probablement dés cette mesme année 342, peu aprés le depart de Socr.c.13.p.90. d|Lib.or.3.p.128. Constance,]'qui sans s'arrester à Constantinople, s'en retourna aussitost à Antioche pour la guerre de Perse.[b]Lorsqu'il eut sceu à b Socr.l.2.c.16. p.92.d. Antioche le rétablissement de S. Paul, il en fut fort irrité:[c]& les c Soz.l.3.c.9.p.508.d. Eusebiens qui avoient auparavant deposé le Saint, ne cesserent point de l'animer contre luy par de nouvelles calomnies. NOTE 3.

d|Socr.l.2.c.16. p.92.d. 'Ce prince envoya donc un ordre par écrit à Philippe, [qui estoit alors à Constantinople, de chasser le Saint de l'Eglise & de la ville, & d'établir Macedone au lieu de luy. Ce Philippe est celui qui fut longtemps Prefet d'Orient:]& il l'estoit dés ce temps-ci, selon Socrate & Sozomene. [Nous en avons parlé plus Ath.fug.p.703. b. amplement"en un autre endroit; & il suffit de dire ici,]'que c'estoit un ardent protecteur de l'heresie des Ariens, & un fidele Socr.p.92.93. executeur de leurs resolutions les plus detestables.'Mais comme il craignoit ici une sedition du peuple, il resolut d'employer l'adresse plutost que la force; & ainsi cachant l'ordre qu'il avoit receu, il s'en alla à un bain public nommé Zeuxippe qui estoit un lieu fort celebre dans Constantinople, comme pour y regler quelques affaires publiques; & là il envoya prier Saint Paul, avec toute sorte de respect, de le venir trouver, sous pretexte de luy vouloir communiquer une affaire. V.Constance §11.

p.93.a. 'Aussitost qu'il fut venu, il luy montra l'ordre de l'Empereur; ce que le Saint receut avec beaucoup de moderation, quoiqu'il se vist condanné sans aucune forme de justice. Mais comme on b. craignoit la violence du peuple,'lequel sur quelque soupçon qu'il eut de ce qui se passoit, s'estoit déja assemblé en grand nombre à Soz.l.3.c.9.p.509.a. la porte de ce lieu; on rompit secrettement une fenestre'du costé d a|Socr l.2.c.16.p.93.b. du palais qui en estoit proche:[d]Et le Saint estant sorti par là, on le mit sur un vaisseau qu'on tenoit tout prest.

[Nous

[Nous avons vu dans l'histoire des Ariens les carnages qui se firent ensuite pour mettre Macedone en possession des eglises. Ainsi nous nous contentons de continuer ici le recit de ce qui
NOTE 4. regarde S. Paul."Socrate en dit diverses choses que nous croyons ou fausses, ou se raporter à un autre temps. Et il faut apparemment dire que ce fut en cette occasion]'qu'il fut chargé de chaines par ordre de Constance, & relegué à Singare[à l'extremité] de la Mesopotamie, d'où il fut transferé à Emese[dans la Phenicie.]Saint Athanase nous en a appris ces particularitez importantes de ses souffrances;[mais il ne nous en a point marqué le temps. Ath.sol.p.815.c.

Tout ceci peut s'estre passé dans le cours de l'année 342, en
V. les Ariens § 36. laquelle]'les Eusebiens"envoyerent une deputation solennelle à Constant; & on pretend que ce prince l'avoit demandée à Constance pour savoir les raisons de la condannation de S. Athanase & de Saint Paul, dont le Pape Jule luy avoit fait des plaintes.'Les Eusebiens ne manquerent point de justifier leur conduite autant qu'ils purent; mais toutes leurs raisons ne servirent qu'à persuader de plus en plus Constant de leur injustice, & de l'innocence de ceux qu'ils avoient condannez.'On tint l'an 347 le Concile de Sardique, auquel Socrate pretend que S. Paul assista, & qu'il y
V. la note 4. fut rétabli.["Mais il est bien difficile de le croire, & il y a bien plus d'apparence que Saint Paul estoit alors dans sa captivité à Singare ou à Emese:]'Ce qui n'empescha pas que les Eusebiens ne l'honorassent par les injures atroces dont ils le chargerent. Socr.l.2.c.18.p.95.c.d|Soz.l.3.c.10.p.510.c. Soz.p.510. p.511.a|Socr.p.96.d. Socr.l.2.c.20.p.102.b.d. Hil.fr.2.p.13.&c.

'On assure neanmoins que Constance fut obligé d'accorder à
NOTE 5. Constant son frere, la liberté,"& mesme le rétablissement de Saint
V. S. Athanase § 54. Paul, aussibien que celui de S. Athanase,[en l'an 348,"vers Pasque.]'Il luy manda de venir à sa Cour, & il fut aussitost conduit à Constantinople, accompagné de deux Evesques, & avec tout le respect dû à sa dignité. Il y porta des lettres de l'Empereur, & mesme, dit Socrate, celles du Concile[de Sardique,]qui rendoient témoignage à son innocence.'Macedone fut obligé de luy ceder, & de se contenter de tenir ses assemblées dans une eglise particuliere[que l'autorité des Eusebiens luy fit conserver. Socr.l.2.c.22.23.p.106.107. c.23.p.107.b|111.d. p.112.a|Soz.l.3.c.24.p.537.c

Saint Paul gouverna donc enfin son Eglise avec quelque paix.] 'Mais ce ne fut que fort peu de temps,[& durant deux ans au plus.][a]Car Constant estant mort au commencement de l'an 350, Constance renversa aussitost tout ce qu'il avoit fait en faveur de l'Eglise à sa consideration.'Le premier effet de cette nouvelle persecution tomba sur S. Paul, & Constance ordonna de le mener Socr.c.23.p.112.a. a: c.26.p.116.117. p.117.a.

Ath.fug.p.703.b.
a bi|fol.p 813.d.
b Thdrt.l.2.c.4.p.587.b.
c Chry.ep.111.t.4.p.746.d.
d Ath.fol.p.813.d.
e Thdrt.p.587.b.

en exil. [Il se cacha, ou se retira. Mais Dieu voulant consommer bientost ses souffrances, permit]'qu'il tomba entre les mains de ceux qui le poursuivoient.[a] Il fut conduit à Cucuse,[b] qui estoit une petite ville,[c] ou plutost un lieu presque inhabité,[d] dans les deserts du mont Taurus. Elle estoit alors dans la Cappadoce,[e] & fut depuis mise dans la seconde Armenie. [C'est ce mesme lieu que l'exil de S. Chrysostome, le plus illustre d'entre les successeurs de S. Paul, rendit peu de temps aprés si celebre.]

b.
Ath.sol.p.814.a.
a|fug.p.703.c|
Socr.l.2.c.26.p.117.d|l.5.c.9.p.268.b.
f Men.6.nov.p.88|Ugh.t.6.p.1125.
g Ath.fug.p.703.b.
h sol.p.813.d.
i d.814.a.

'Mais pour S. Paul, les Ariens non contens de l'avoir relegué dans ce desert,'l'enfermerent dans un lieu tres étroit & tres obscur, pour l'y laisser mourir de faim. Ils revinrent au bout de six jours [voir s'il estoit mort;] & le trouvant qui respiroit encore un peu, 'ils l'étranglerent, & luy osterent ainsi la vie:[f] Les nouveaux Grecs écrivent que le S."offroit alors le Sacrifice, revétu*des marques de la dignité episcopale; [ce qui paroist difficile à accorder avec ce que nous venons de dire.][g] Les Ariens se cacherent si peu de ce crime,[h] que tous ceux du lieu en estoient témoins:[i] & Philagre mesme qui estoit alors Vicaire de cette province, & qui estoit entierement acquis aux Ariens, assura neanmoins la chose comme nous l'avons raportée, à divers amis de Saint Athanase, & mesme à l'Evesque Serapion; soit qu'il fust surpris d'une si étrange cruauté, ou qu'il fust fasché de n'en avoir pas luy mesme esté le ministre: [de sorte qu'il ne faut pas fort s'arrester à l'incertude de Sozomene]'qui doute s'il avoit esté étranglé par ceux du parti de Macedone, ou s'il estoit mort de quelque autre maniere. 'C'estoit un artifice des Ariens, qui, accoutumez aux mensonges, ne rougirent pas de publier celui-ci, que Saint Paul estoit mort de maladie.

" λειτουργῶν.
* μετὰ τοῦ ἰδίου ὠμοφορίου.

Soz.l.4.c.2.p.539.a.
Ath.sol.p.813.d.

Thdrt.l.2.c.4.p.587.a.
k Soz.l.3.c.13.p.515.c.
Men.t.3.p.88|Ugh.p.1125.
Florent.p.584.1.

[Voilà comme ce nouveau Paul remporta enfin la couronne, aprés avoir longtemps combatu selon les loix de J. C, par tant de fatigues & d'exils]'que les Ariens luy avoient fait endurer comme à un défenseur intrepide des dogmes apostoliques:[k] Car l'histoire luy rend ce témoignage, que de tous les Evesques de l'Orient, ceux qui estoient les plus attachez à la doctrine du Concile de Nicée, & qui s'en declaroient plus hautement les défenseurs, estoient S. Paul & Athanase. [Ainsi il merite assurément l'honneur & le titre de Martyr,]'quoique les Grecs qui en font solennellement l'office le sixieme de novembre, se contentent de le qualifier Confesseur.'Usuard, Adon, [Vandelbert,] & les autres Latins, en marquent la feste le settieme de juin, [avant peutestre cru que c'estoit un Saint Paul martyr à Byzance, qu'on

trouve dans quelques martyrologes de Saint Jerome,[mais qui apparemment en est different.]

'Philippe qui avoit[encore]esté en cette occasion le persecuteur ou plutost le boureau de Saint Paul,[a] & le ministre de la cruauté des Ariens, eprouva bientost la juste vengeance de ses crimes. Car moins d'un an aprés le martyre du Saint, il fut depouillé honteusement de sa dignité, & demeura exposé aux insultes de tout le monde, reduit a trembler toujours comme Caïn, en attendant qu'on luy vinst oster la vie; & il mourut enfin hors de son pays & de la compagnie de ses proches.[C'est ce qui fixe en quelque sorte la mort de S. Paul,"que nous ne pouvons mettre plutost que sur la fin de l'an 350,]puisque Philippe estoit encore environné du faux eclat des grandeurs du siecle au mois de septembre de l'année suivante:[Mais on ne voit pas aussi que sa faveur ait duré beaucoup davantage. Ainsi rien n'empesche mesme qu'on ne mette, si l'on veut, la mort de S. Paul le 6 novembre 350.]'Simplice fils de Philippe fut aussi banni en 359, comme coupable d'avoir consulté les demons pour parvenir à l'Empire.

NOTE 6.

Ath.fug.p.703.c.
a Sol.p.814.b.
Zos.l.2.p.457.
Amm.l.19.p.151.

'Longtemps depuis, le grand Theodose ayant appris quelle avoit esté la vie & la mort de S. Paul,[b]fit raporter à Constantinople son corps,d'Ancyre[où on l'avoit donc transferé de Cucuse.] Il le receut avec beaucoup d'honneur & de respect.'Nectaire qui venoit d'estre fait Evesque de Constantinople, & tous les Prelats qui se trouvoient en cette ville,allerent audevant du corps beaucoup audelà de Calcedoine, le receurent avec le chant des pseaumes & les autres solennitez ordinaires, le porterent par le milieu de la ville, & le mirent dans l'ancienne eglise de la Paix, que Constantin avoit fort augmentée, & où ce Saint avoit tenu quelque temps son siege. On y passa la nuit à chanter des pseaumes; & le lendemain, on le porta avec la mesme solennité dans l'eglise de son nom, où il fut mis dans son tombeau en presence des Prelats, de tout le Clergé, de Theodose mesme, & de toute la ville.

Soz.l.7.c.10.p.716.c.
b Socr.l.5.c.9.p.266.b.
Phot.c.257.p.1428.

'Ce lieu où il fut enterré estoit une eglise magnifique, que Theodose avoit ostée aux Macedoniens, & qui avoit esté bastie par Macedone mesme persecuteur du Saint, mais avant qu'il eust usurpé l'episcopat. Le nom de S. Paul qu'elle porta depuis que le corps de ce Saint y eut esté mis,'faisoit croire à beaucoup de personnes, principalement des femmes & du simple peuple, que le corps de l'Apostre S. Paul y estoit.'Et ainsi c'est apparemment le chef de S. Paul de Constantinople que les Grecs envoyerent

Socr.l.5.c.9.p.266.b.c|Soz.l.7.c.10.p.716.d|Cang.de.C.l.4.p.15-113.
Soz.p.716.d.
Bar.7.jun.

en France ſous Clement IV, comme le chef de S. Paul l'Apoſtre.

Socr.l.5.c.9.p. 266.b|Soz.l.7.c. 10.p.716.c. Phot.c.257.p. 1428.

'Les hiſtoriens mettent cette tranſlation de S. Paul à Conſtantinople vers la fin du grand Concile de Conſtantinople, [c'eſt à dire vers le mois de juillet ou d'aouſt 381,]'& ſelon l'auteur de la vie du Saint, il ſemble que le Concile duroit encore.

SAINT JACQUE, EVESQUE DE NISIBE, ET CONFESSEUR.

Bar.338.§ 26| Thdrt.l.2.c.26. p.633.c.

[LA Meſopotamie n'a point eu de Saints plus illuſtres que S. Jacque & S. Ephrem.]'Le premier a eu audeſſus de l'autre non ſeulement l'honneur de l'antiquité, mais encore d'avoir eſté ſon premier maiſtre dans la vertu,"comme il y a tout &c. ſujet de le croire; [outre l'avantage de la dignité

Genn.v.ill.c.1.

epiſcopale, qu'il relevoit par une ſainteté eminente,]'par une ſageſſe ſi extraordinaire qu'elle luy a acquis le ſurnom de Sage,

Thdrt.l.1.c.6.p. 540.d. a v.Pat.c.1.p. 770.b.

'& par une effuſion tres abondante des dons apoſtoliques"& de la &c. grace des miracles.[a]En un mot, ſon autorité & ſa reputation ont eſté ſi reconnues, qu'on a écrit que pour confondre la folie des Ariens, il ſuffiſoit de conſiderer qu'un ſi grand homme s'eſtoit declaré le défenſeur de la doctrine Catholique, & avoit exterminé par la force de ſa priere l'auteur de ce dogme impie. Theodoret commence par luy ſon hiſtoire des *Amateurs de Dieu*, (car c'eſt le titre qu'il donne aux ſolitaires,) & il en raporte des choſes merveilleuſes, [que nous toucherons ſeulement en un mot pour faire une ſuite de ſa vie, & y pouvoir inſerer ce que nous trouverons de luy dans d'autres auteurs.

p.764.d.

'Il eſtoit de Niſibe ville [celebre]"ſur les bornes de l'Empire V.Conſtance § 4. des Romains dont elle dependoit alors, & de celui des Perſes, entre les mains deſquels nous verrons qu'elle paſſa quelque

hiſt.l.1.c.6.p.540. d. b dl2.c.26.p.632. b|Juli.or.2.p. 14.

temps aprés.'Niſibe eſtoit le nom que les Syriens & les Aſſyriens donnoient à cette ville.[b]Car elle portoit auſſi le nom d'Antioche, avec le ſurnom de Mygdonie, à cauſe du fleuve Mygdone

qui l'arrose,'& qui la divise en deux.ª Il y en a aussi qui disent que toute cette partie de la Mesopotamie portoit le nom de Mygdonie.ᵇ D'autres croient que la ville de Nisibe est celle qui est nommée Achad dans l'Ecriture.ᶜ Cassiodore dit que de son temps il y avoit en cette ville une ecole établie par les Juifs pour l'explication des livres sacrez. [Mais il faut sans doute entendre des Chrétiens ce que dit Junilius Evesque du mesme temps.]'qu'il y avoit à Nisibe une ecole pour les Syriens, où la loy divine estoit expliquée par des professeurs publics, comme on enseignoit dans les autres villes les lettres humaines & la rhetorique. Thdrt.p.632.c. a Juli.r.p.261. b Hier.l.heb.p. 270.c|q.in G.p. 206.d. c Casd.inst.pr.p. 213.1. Juni.pr.p.1.

[S. Jacque naquit donc dans cette ville sur la fin du troisieme siecle, comme on le peut juger par la suite de sa vie.]'Il embrassa d'abord la vie solitaire des anacoretes, [& il en fut peutestre le pere dans la Mesopotamie : car le temps où il a vécu ne permet guere qu'on dise que ce saint genre de vie y soit passé de l'Egypte.] 'Il demeuroit l'hiver dans une caverne, & le reste de l'année dans les bois sur les plus hautes montagnes sans aucun autre couvert. Sa nourriture estoit les fruits sauvages, & les herbes ou les grains qu'il rencontroit; & il les mangeoit sans les faire cuire, ne se servant jamais de feu. Il n'avoit pour habit qu'une tunique & "un manteau, l'une & l'autre de poil de chevre.'Moins il avoit soin de son corps, plus il avoit soin"de donner à son ame une nourriture toute celeste, & de la rendre pure pour contempler Dieu. 'Aussi sa lumiere penetroit jusque dans le secret de l'avenir, & sa foy luy faisoit obtenir tout ce que sa sagesse luy permettoit de demander. Thdrt.v.Pat.c. 1.p.764.d. d|765.a. σισισάλειον. &c. p.765.b. b.c.

1. 'Il fut fait[1] Prestre selon quelques uns, [& ce fut peutestre en cette qualité]'qu'il passa en Perse pour visiter les Chrétiens qui y estoient, & augmenter leur foy par le soin qu'il prit pour les animer & pour les instruire.'Theodoret raporte deux miracles qu'il y fit, l'un contre des filles dont il fit blanchir les cheveux pour"punir leur immodestie, ayant en mesme temps fait secher une fontaine qu'il fit couler quelque temps aprés.'L'autre miracle fut de"faire briser une pierre par sa malediction ; ce qui obligea un juge de retracter une sentence injuste qu'il venoit de rendre. [On lit dans les Ménées]'qu'il convertit beaucoup d'idolatres. Genn.c.1. Thdrt.p.765.d. p.765 766. &c. p.766.767. &c. Men.31.oct.p. 397.

'Gennade dit qu'il fut du nombre des Confesseurs du nom de J. C. sous Maximien, [ou plutost sous Maximin à qui la Meso- Genn.c.1.

1. selon l'edition d'Erasme dans S. Jerome, *t.1.p.314.c. Presbyter* n'est point dans l'edition d'Aubert le Mire.

Bar.15.jul.g. — potamie obeïssoit.]'Gennade est suivi par Usuard, Adon, & le
Florent.p.662.1. — martyrologe Romain.'Quelques uns mesme des martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, disent qu'il souffrit beaucoup
Men p.397. — en son corps.'Les Ménées des Grecs assurent qu'il endura divers
Nphr.l.8.c.14.p.560.c. — "maux de la part des Empereurs idolatres :'& Nicephore le met entre ceux qui portoient les marques glorieuses de la confession πιεσμούς.
Thdrt.l.1.c.6.p.540.d. — du nom de J. C.'Neanmoins Theodoret, [qui a esté le mieux instruit de ses actions,] n'en dit rien dutout, quoique son sujet le portast tout à fait à en parler lorsqu'il traite du Concile de Nicée : [ce qui donne assurément quelque sujet de douter de cette louange que Gennade luy donne, quelque autorisée qu'elle soit.]

v.Pat.c.1.p.767.b. — 'L'estime de sa vertu le fit enfin choisir pour Evesque de sa patrie. Ainsi il changea de demeure, mais sans changer de nourriture ni d'habit. Il jeûna & coucha sur la terre comme auparavant ; mais il travailla beaucoup plus qu'il ne faisoit dans
c. — sa solitude.'Il prit soin des pauvres, des veuves, & des orfelins ; il secourut ceux qu'on opprimoit, reprit avec force ceux qui les opprimoient ; & s'acquita avec d'autant plus de zele de tous les autres devoirs d'une charge si penible, qu'il avoit plus de crainte & d'amour pour le souverain pasteur des ames qu'il luy avoit confiées. Aussi il trouva dans ces exercices de vertu, un renouvellement & une augmentation de la grace & de la puissance du
c.d|768. — Saint Esprit,'dont on vit l'effet dans la mort réelle d'un homme qui avoit contrefait le mort pour le tromper, comme on le peut
Nyss v.Th.t.3.p.565. — lire dans Theodoret.'La mesme chose estoit arrivée avant luy
a Soz.l.7.c.27.p.750. — à S. Gregoire Thaumaturge,[a]comme elle arriva encore quelque temps aprés à S. Epiphane. [Mais au lieu que ces deux Saints laisserent les fourbes dans la mort qu'ils avoient si justement
Thdrt.p.768.b.c. — meritée,]'S. Jacque ressuscita par sa priere celui que sa priere avoit fait mourir.

hist.l.1.c.6.p.540.d|Genn.c.1. — 'Il se trouva en 325 avec les autres Peres au grand Concile de Nicée, où il parut comme un des principaux chefs de l'armée de JESUS CHRIST, & se signala des premiers à combatre les impietez d'Arius, en luy opposant la foy de la Consubstantialité.
Conc.t.2.p.559.c. — 'Il se trouva encore à un Concile d'Antioche, comme on le voit
b Bar.341.§ 4.5. — par les souscriptions qui nous en restent.[b]On a pretendu que c'estoit dans celui de l'an 341, lequel aprés avoir fait la dedicace de la grande eglise de cette ville, condanna S. Athanase, substitua Gregoire en sa place, & signa trois nouveaux formulaires contre celui de Nicée : on pretend, dis-je, que les souscriptions où se trouvent celles de Saint Jacque de Nisibe, & de quelques autres

Saints, sont de ce Concile; & en le supposant, on a assez de peine à exemter ces Saints de tant de crimes commis par cette assemblée. ["Mais il est peutestre aussi vraisemblable que ces souscriptions sont d'un autre Concile d'Antioche tenu sous S. Eustathe, & ainsi entre les années 325 & 330.

V. les Ariens note 25.

L'an de J.C. 336, Constantin fit venir Arius à Constantinople,] '& commanda à Saint Alexandre qui en estoit Evesque, de le recevoir à la communion de l'Eglise. S. Jacque qui se trouva alors dans cette ville, se joignit à S. Alexandre contre l'heresiarque, & conseilla au peuple de celebrer un jeûne de sept jours, pour implorer dans une necessité si pressante la misericorde divine. Dieu ne manqua pas en effet de secourir son Eglise par la mort funeste de l'heresiarque, comme nous l'avons raporté plus au long"en un autre endroit. Theodoret dans le recit qu'il en donne fait quelque faute contre l'exactitude de l'histoire, & le brouille avec le temps du Concile de Nicée: [mais cela n'empesche pas que le fond de la chose ne soit veritable.

Thdrt. v. Pat. c. 1. p. 769.

V. les Ariens § 21 | V. Saint Alexandre de CP.

Ce fut peutestre cette occasion qui fit connoistre à Constantin le merite extraordinaire de nostre Saint. Mais il faut qu'il ait conceu de luy une haute estime,] 's'il est vray qu'il ait commandé à Constance son fils, comme Gennade le raporte, que quand ce Prelat seroit mort, il le fist enterrer dans la ville de Nisibe, [contre la coutume des Romains, qui n'enterroient jamais dans les villes,] afin qu'il en fust le défenseur aussibien aprés sa mort que durant sa vie. Sa foy ne fut pas trompée en cela.'Car Sapor Roy de Perse, ayant assiegé trois fois la ville de Nisibe, ["en 338, 346, & 350,] il en fut toujours repoussé par les prieres du Saint qui vivoit encore alors.[a] Aprés qu'il fut mort, Constance le fit enterrer dans la ville, selon l'ordre qu'il en avoit receu de son pere.[b] Et lorsque Sapor vint attaquer la Mesopotamie en 360, aprés avoir pris & ruiné Singare, il evita sagement Nisibe, dit l'historien, & aima mieux aller attaquer une autre place qu'il prit enfin.'Mais Julien estant parvenu à l'Empire, [l'an 361,] commanda qu'on ostast de la ville le corps de S. Jacque, soit qu'il ne pust souffrir la gloire de cet illustre mort, soit parce qu'il estoit ennemi de tout ce qu'avoit fait Constantin, aussibien que de sa foy:'Et quelques mois aprés, [vers la fin de l'an 363,] Jovien successeur de Julien, fut contraint par la necessité des affaires, de remettre cette ville aux Perses,'entre les mains desquels elle demeura toujours depuis.

Genn. v. ill. c. 1.

V. Constance § 3, 10, 14.

Hier. an. 339 | Thdrt. p. 632. 633. 7770-772 | Thphn. p. 28. d | Phisg. l. 3. c. 23. p. 56.

a Genn. c. 1.

b Amm. l. 20. p. 164.

Genn. c. 1.

Ibid.

Ib | Amm. n. p. 309.

[Il y auroit bien des choses à dire sur les trois sieges de Nisibe,

particulierement "sur celui de l'an 350, dans lequel S. Jacque parut comme le maistre de la nature, par les merveilles qu'il y opera. V. Constance § 14, 15.
Mais il n'est point necessaire de repeter ici ce que nous n'avons pu nous dispenser de mettre sur l'histoire de Constance. Ainsi tout ce qui nous reste à dire de S. Jacque,] 'c'est qu'en perseverant dans le service de Dieu, & s'avançant chaque jour de plus en plus dans la pieté, il finit sa vie comblé de gloire pour passer à une meilleure. [Les auteurs n'en marquent point le temps,] 'sinon que ce fut sous Constance. ["Il y a quelque apparence que ce fut des l'an 350, aussitost aprés la levée du siege, & peutestre le dernier jour d'octobre,] 'auquel les Grecs en font la feste. [a]Les Latins la marquent le 15 de juillet. [b]Et les plus anciens martyrologes qui portent le nom de Saint Jerome, ajoutent qu'il a fait beaucoup de miracles durant sa vie. Ils disent qu'il a vu sur la montagne [d'Armenie] les restes de l'arche de Noé, mais qu'il les vit seul, cette grace n'ayant esté accordée à aucun de ceux qui l'accompagnoient. 'On lit la mesme chose dans Notker. [Cela a bien l'air d'un bruit populaire, meprisé par Theodoret, ou né depuis luy.]

Thdrt. v. Pat. c. 1. p. 772. b. — Genn. c. 1. — Note. — Menæa, p. 397. — a Usu; Vand. — b Florent. p. 662. — p. 663. 2.

'Lorsque Jovien ceda Nisibe aux Perses, les habitans en sortirent tous pour se retirer l'un d'un costé, l'autre de l'autre. [c]Ils emporterent avec eux le cops de leur saint protecteur, dont ils ne laissoient pas de chanter les louanges parmi les larmes qu'ils versoient en abandonnant leur patrie, s'assurant bien que s'il eust esté encore envie, ils n'eussent pas esté reduits à cet état deplorable. [On ne lit point en quel endroit ils emporterent son corps. Mais ce fut apparemment dans] 'le bourg qu'ils bastirent auprés d'Amide sous le mesme nom de Nisibe, auquel la pluspart d'entre eux se retirerent.

Amm. l. 25. p. 303-305. — c Thdrt. v. Pat. c. 1. p 772. c. — Chr. Al. p. 696.

'Saint Jerome n'a pas mis ce Saint au nombre des écrivains ecclesiastiques, quoiqu'il ait fait un grand ouvrage pour l'Eglise. Mais Gennade assure que c'est parceque cet ouvrage estoit composé en langue syriaque, laquelle S. Jerome n'avoit pas apprise alors: & il n'estoit pas mesme encore traduit en grec du temps de Gennade, [c'est à dire à la fin du V. siecle.] Gennade dit que tout cet ouvrage estoit divisé en 26 livres, [qui sont peutestre] ceux qu'il nomme ensuite, quoiqu'il n'en conte au plus que 23 ou 24, en y comprenant mesme une chronique faite par le Saint, qui estoit, dit Gennade, moins curieuse que celle des Grecs, mais plus certaine, parcequ'estant toute fondée sur les Ecritures, elle ferme la bouche à ceux qui nous debitent leurs imaginations touchant la venue de Jesus Christ, & de l'Antechrist. 'Les Ménées des Grecs

Genn. c. 1. — Men. 31. oct. p. 397.

Grecs portent qu'il a composé un livre tres utile. Je n'entens pas
ἐξεικονίζει. ce qu'ils ajoutent, que Theodoret en a"representé quelque chose
dans son histoire des solitaires.

'Entre les autres livres que Gennade luy attribue, il y en a un pour montrer que J.C. est Fils de Dieu & consubstantiel à son Pere, un du royaume des Perses, & un de la persecution des Chrétiens. [Ce pouvoit bien estre sur le sujet de celle que Sapor excita vers l'an 344,"contre les Fideles de son royaume, où il fit un tres grand nombre de martyrs.'Les combats de ces Saints furent recueillis en partie par les Chrétiens de Syrie ; [& il nous en reste encore quelques actes qui ne paroissent pas indignes de l'extreme reputation de Saint Jacque de Nisibe. C'est peutestre encore à cette persecution qu'il faut raporter ce que disent les Grecs dans leurs Ménées,]'qu'il fit retourner à J.C. beaucoup de personnes qui l'avoient renoncé en craignant les hommes, [si l'on n'aime mieux le raporter à la persecution de Diocletien.]

Genn.v.ill.c.1. — V.S Simeon de Perse § 1. — Soz.l.2.c.14 p. 463.a. — Men.31.oct.p. 397.

'Gennade reprend Jacque & les autres Syriens qui ont écrit que nous avons deux ames, une animale qui donne la vie au corps, & l'autre spirituelle qui est la source de la raison. [Il n'explique point qui est ce Jacque.]'Les Orientaux ont une liturgie qu'ils attribuent à S. Jacque de Nisibe.[a] Vologese fut son successeur.

Gen.dog.l.1.c. 15.ap.Aug.t.3.p. 381.1.a. — Bona,lit.l.1.c.9. p.64. — a Chr.Al.p.676.

SAINT JULE PAPE, AVEC S. SILVESTRE, ET SAINT MARC.

ARTICLE PREMIER.

De Saint Silvestre Pape.

[NOUS ne faisons qu'un seul corps des trois Papes Saint Silvestre, S. Marc, & S. Jule, parcequ'il y a trop peu de choses à dire des deux premiers, pour en faire une histoire à part.]

'Le Pape Miltiade ou Melchiade estant mort le dixieme de janvier 314, S. Silvestre fut mis en sa place le [dimanche] 31 du mesme mois.'On le fait Romain, fils

Buch.cycl.p. 273. — Boll apr.t.1.p. 30.1.

Aug in Pet.c.16. p.87.2.c. d'un nommé Rufin.'Les Donatistes disoient de luy, qu'estant Prestre sous le Pape Marcellin, il avoit livré les Ecritures sacrées aux persecuteurs, & avoit offert de l'encens aux idoles : surquoi S. Augustin répond que comme ils l'accusoient sans preuve luy &"quelques autres Papes, il n'avoit pas aussi besoin de preuves &c. pour les juger innocens,"selon toutes les regles mesmes de l'humanité naturelle. &c.

Conc.t.2.p.1425.c. 'La premiere année de son pontificat il se tint"un celebre V. les Donatistes § 10-22. Concile à Arles, où il paroist qu'il fut invité : mais il ne put p.1429.d. quitter Rome.'Il y envoya au lieu de luy les Prestres Claudien p.1426.a. & Vite, & les Diacres Eugene & Cyriaque.'Le Concile ayant p.1425.c. terminé toutes les affaires qu'il avoit à traiter,'luy écrivit une lettre que nous avons encore,[mais imparfaite,& assez pleine de p.1426.a|1427.b.c. fautes.]'Les Evesques luy joignirent à cette lettre un abregé des Canons qu'ils avoient faits,afin qu'il les pust envoyer aux autres, p.1425.c. luy"dont l'autorité estoit plus grande & plus étendue.'Ils luy *qui majores diœceses tenes.* mandent en mesme temps que toute l'assemblée eust esté fort rejouie, s'il eust pu y estre present pour y juger avec eux l'affaire des Donatistes, & qu'assurément ces schismatiques auroient esté condannez avec plus de severité.

Epi.69.c.4.p.730.b|Socr.l.1.c.6.p.10.a|13.c. *a* Bar.318.§ 59. 'Lorsque S. Alexandre eut chassé Arius de l'Eglise à cause de son dogme impie, il écrivit de tous costez aux Evesques pour leur faire connoistre quel estoit cet heresiarque :[a] & l'on garda longtemps à Rome la lettre qu'il avoit adressée sur cela à S. Silvestre. Eus.v.Cons.l.3.c.7.p.487.a. 'Constantin ayant ensuite assemblé,[pour le mesme sujet,]le Concile œcumenique de Nicée, l'Evesque de la ville regnante, dit Eusebe, ne s'y trouva pas à cause de sa vieillesse; mais ses Thdrt.l.1.c.6.p.540.d|Soz.l.1.c.17.p.430.a. Prestres y remplirent sa place,'savoir Vite[ou Victor,] & Vincent, tous deux Prestres de Rome.[b]Quelques uns pretendent qu'Osius *b* Gel.Cyz.l.2.c.5.p.68. de Cordoue y faisoit aussi la fonction de legat de S. Silvestre;[à *c* Bar.325.§ 171. quoy nous avons répondu"en un autre endroit.][c]On raporte une V. le Concile de Nicée § 2|note 4. lettre du Concile au Pape, pour luy demander la confirmation de ce qu'on avoit fait à Nicée; & on y joint la réponse du Pape au Conc.t.2.p.58.b.c. Concile.'Mais ces pieces sont visiblement supposées,[aussibien *d* p.410. que][d]le Concile de Rome qu'on pretend avoir esté tenu ensuite, & où l'on veut qu'il se soit trouvé 275 Evesques.

Cod.Th.fin.p.88. 'Un Concile de Rome tenu sous Damase, nous apprend que le Pape Silvestre ayant esté accusé par des sacrileges, défendit Com.pr.p.23|c.33 p.38. sa cause devant Constantin.'On croit que c'est luy que marque un ancien auteur"nommé Commodien, lorsqu'il exhorte les V. Constantin § 92. payens à entrer dans la bergerie du pasteur Silvestre.

[Voilà tout ce qu'on peut dire que nous savons de ce saint Pape. Nous en avons une ample histoire, qui apparemment est tres ancienne, puisque des la fin du V. siecle,]'le Pape Gelase parle des actes de S. Silvestre dont on ignoroit l'auteur;[a] & la vie de S. Marcel de Paris,[écrite vers l'an 550,]cite l'histoire du serpent qui y est décrite fort au long.[Mais quels qu'ils fussent en ce temps là, & quoique Gelase semble les approuver,]'en disant que plusieurs Catholiques les lisoient à Rome, & que diverses Eglises les imitoient;"une personne tres sage a exprimé le sentiment de tous les savans sur ceux que nous avons aujourd'hui, en les qualifiant fables magnifiques.]'C'est à peu pres le sentiment qu'en fait Bollandus.[b]Quelque favorable que leur soit Baronius, il est neanmoins contraint d'avouer qu'il y a diverses choses insoutenables: Et pour le fond qu'il pretend estre veritable,[c'est à luy à nous en donner des preuves, puisque des choses tres improbables en elles mesmes, ne doivent pas estre crues sur une piece ou corrompue, ou tout à fait supposée.] Conc.t.4.p. 1263.d. a Sur.1.nov.p.6. §7. Conc.t.4.p. 1263.d. Mr le Maistre. Boll.pont.p 47. c.f. b Bar.311.§ 59| 315.§ 12-17.

'Le Pere Combefis nous a donné en grec de nouveaux actes de S. Silvestre,[s'il faut appeller nouveau ce qui n'est different des communs que dans la phrase, & dans la diverse maniere de raconter les mesmes choses.]'Aussi ce Pere ne les soutient guere que par des raisons qui conviennent aussibien aux communs qu'aux siens. Mais il ne faut que voir la maniere dont il les défend,[pour juger qu'il n'y a pas moyen de les défendre.] Combf.act.p. 258. p.338.&c.

'S. Silvestre tint le siege de Rome durant 21 an & onze mois, jusques au"31 decembre de l'an 335, auquel il mourut;[& c'est le jour auquel l'Eglise latine fait encore aujourd'hui sa feste.]'Elle est marquée ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome,[dans celui de Bede,]dans[1] ceux du IX. siecle,[& dans tous les autres latins.]'Elle est aussi marquée dans le Sacramentaire de Saint Gregoire, & dans le calendrier du Pere Fronto.[c]Le titre de la 9e homelie de S. Gregoire sur les Evangiles, porte qu'elle a esté faite dans l'eglise de S. Silvestre le jour de sa feste.'Les Grecs en font une partie de leur principal office le deuxieme de janvier. Buch.cycl.p. 267.275. NOTE 1. Florent.p.214. 215. Sacr.p.12|Front. cal.p.4. c Greg.t.1.p.1368. Men.p.25.36| Typic.p.33.1| Ugh.t.6.p.1177.

[d]Il fut enterré dans le cimetiere de Priscille.[e]On marque que le Pape Symmaque bastit l'eglise de S. Silvestre appellée le titre d'Equitius. Mais il faut plutost dire qu'il la rétablit, s'il est vray qu'elle eust esté bastie par S. Silvestre mesme, comme on le lit dans le Pontifical. On ajoute que le Pape Sergius le jeune mit le corps de S. Silvestre sous le grand autel de cette eglise.'Il y en d Buch.cycl.p. 267. e Bar.31.dec.a. a|Front.cal.p.5.

1. Usuard, Adon, Vandelbert &c.

avoit encore d'autres à Rome qui portoient le nom du mesme Saint.

Amm.an.p 485. a. 'On trouve un autel de S. Silvestre à Verone vers l'an 500.

a Leon.sec.3.p.505. [a]Leonce de Byzance met ce Pape au rang des Docteurs & des Peres de l'Eglise, avec quelques autres[qui n'ayant pas écrit non plus que luy, n'ont esté les peres de l'Eglise que par leur dignité, & leur charité ; & ses docteurs que par leur exemple, & par leurs paroles. Car Leonce mesme ne dit point que S. Silvestre ait rien écrit : & si nous avons aujourd'hui quelques lettres qui portent son nom, on reconnoist assez generalement qu'elles sont toutes supposées,]

Laun.de D.o.t.1.p.157|Bosc,t.3.p.27. 'comme celle qui est adressée à tous les Evesques des Gaules en faveur de l'Eglise de Vienne,[qu'on n'a pas mesme mise dans les Conciles. Il faut dire la mesme chose non seulement du Concile qu'on pretend avoir confirmé celui de Nicée ; mais encore]

Conc.t.1.p.1490.1542.1546. 'de deux autres qu'on dit avoir esté tenus à Rome sous S. Silvestre, & dont on raporte quelques actes.[Ce seroit perdre le temps que de l'employer à examiner ces pieces, qui sont rejettées generalement par toutes les personnes un peu habiles.]

ARTICLE II.

De Saint Marc Pape.

Bar.336.§1. 'SAINT Marc que l'on fait Romain, & fils de Prisque, fut mis en la place de Saint Silvestre

Buch.p.273. 'le[dimanche]18 janvier de l'an 336.

Thdrt.l.2.c.12.p.606.d. 'Theodoret n'a pas connu ce Pape:*mais il est marqué par S. Optat, par Rufin, par S. Augustin, par S. Jerome, par Sozomene, [aussibien que par les plus anciens Pontificaux. Nous ne savons rien dutout ni de sa vie, ni de son administration.]

Eus.l.10.c.5 p.391.a|n.p.195.2.c.d. 'Il y en a qui croient que c'est luy à qui Constantin écrivit en l'an 313, conjointement avec le Pape Melchiade, soit qu'il fust alors Prestre de Rome selon les uns,

Bosq.l.3.c.4.p.107. 'soit qu'il fust seulement Archidiacre selon d'autres.["Mais il y a plus d'apparence que c'est Saint Merocle Evesque de Milan.] V. les Donatistes § 13|note 7.

Bar.336.§64|Aug.col.d.3.c.16.p.226.1.d. 'Le Pontifical d'Anastase dit que S. Marc institua la coutume dont parle Saint Augustin, que le Pape fust sacré par l'Evesque d'Ostie,

Bar.336.§64. 'lequel en cette solennité, dit le Pontifical, porteroit le *Pallium*.

§65. 'Baronius remarque que c'est la premiere fois que l'on parle du *Pallium* en ce sens.[Mais on ne peut rien fonder sur Anastase.]

§60.61. 'On raporte une lettre écrite à ce Pape par S. Athanase & les Evesques d'Egypte, avec la réponse du Pape : mais Baronius

* Optat *l.2.p.45.d*|Rufin *l.1.c.22.p.172*|Aug.ep.*165.p.287.1.d*|Hier.*chr.an.336*|Soz.*l.2.c.20.p.470.b.*

mesme, & les autres aprés luy, demeurent d'accord que ce sont des pieces entierement supposées.'Celle qu'on attribue à Saint Marc est datée de 18 jours aprés sa mort. Boll.pont.p.50.f.

'Ce Pape ne gouverna que peu de temps,[a]c'est à dire huit ou [neuf]mois,[b]estant mort la mesme année en laquelle il avoit esté ordonné, le 7[e] jour d'octobre,[c]auquel sa feste est encore marquée dans les martyrologes de S. Jerome,[d]dans Bede, Usuard, Adon, & plusieurs autres.[e]Elle l'est mesme dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto.[f]Quelques exemplaires du martyrologe de S. Jerome & d'autres la marquent[1]le 6 du mesme mois.[g]Il fut enterré dans le cimetiere de S[te] Balbine, [h]qu'on marque avoir fait une partie de celui de Calliste, & avoir pris dans la suite le nom de S. Marc.[i]Il y avoit aussi une eglise de son nom auprés de Rome sous Gregoire III.[k]On marque que son corps a esté transporté à S. Laurent de Florence.

Soz.l.2.c.20.p.470.b. a Hier.chr. b Buch.p.267.273. c Flor.p.901. d p.899.2. e Sacr.p.136| Front.cal.p.140. f Flor.p.897-900. g Buch.p.267. h Flor.p.901.2. i Front.cal.p.141. k Boll.pont.p.50.b.

ARTICLE III.

S. Jule est fait Pape : Les Eusebiens luy écrivent contre S. Athanase, & demandent un Concile.

'APRES la mort de S. Marc,[le saint Siege vaqua quatre mois;]& enfin le[dimanche]6 fevrier de l'an 337, on elut le saint Pape Jule,[dont le nom est illustre dans l'histoire pour la generosité qu'il a fait paroistre dans la défense de l'Eglise.] Buch.p.273.

NOTE I. 'On le fait citoyen de Rome, fils d'un Rustique.["On pretend que des le mois de septembre 337, il tint un Concile de cent-seize Evesques: mais les plus habiles ne doutent point que ce ne soit un Concile faux & supposé. Bar.336.§67.

Lorsque Jule fut elevé au pontificat, S. Athanase estoit banni à Treves, d'où il fut renvoyé l'année suivante à son Eglise par les trois Empereurs Constantin, Constance, & Constant, qui avoient succedé en l'an 337 au grand Constantin leur pere. Mais il n'y fut pas longtemps paisible. Les Eusebiens qui par leurs calomnies l'avoient fait bannir sous Constantin, continuoient à le persecuter. Ils écrivirent contre luy aux trois Empereurs: ils firent la mesme chose à l'égard du Pape Jule,]à qui ils envoyerent le 'Prestre Macaire, & les Diacres Martyre & Hesyque, pour luy porter les lettres qu'ils luy écrivoient contre S. Athanase.[Ce fut ce semble par les mesmes lettres]'qu'ils luy écrivirent encore Ath.ap.2.p.741.b|745.a.d. p.745.d|761.c.

1.'Le P. Pagi croit qu'il est mort le 6, & a esté enterré le 7. Pagi.3.6.§11.

contre Marcel d'Ancyre & Asclepas de Gaza,[qu'ils avoient
p.738.c. aussi fait deposer, parcequ'ils soutenoient la divinité de J.C.]'Ils
pouvoient bien y avoir joint quelque recommandation en fa-
veur de Piste,[qu'ils avoient donné pour Evesque aux Ariens
p.743.b. d'Alexandrie:]'Au moins il est certain que leurs envoyez solli-
citerent pour luy, mais fort inutilement.

[Ces envoyez ne venoient pas au nom de tous les Evesques de
Thdrt.l.2.c 6 p. 589.c|Hil.fr.1.p. 7.8. l'Orient,]mais seulement de la part"des Eusebiens,'c'est à dire, τῶν περὶ Ευσέβιον.
selon le texte de Theodoret & des fragmens de S. Hilaire, au
nom d'Eusebe[de Nicomedie, déja peutestre transferé à Cons-
tantinople,]de Maris[de Calcedoine,] de Theognis[de Nicée,]
d'Ursace[de Singidon,] de Valens[de Murse,]& de Theodore
Thdrt.p.589.c. d'Heraclée.'Theodoret ajoute Menophante[d'Ephese,] & un
Estienne[qui est suspect, parceque nous n'en connoissons point
d'autre que celui qui fut Evesque d'Antioche aprés Placille,
Hil.fr.1.p.24. lequel vivoit encore en 341.]'On a encore des preuves particu-
lieres qu'Ursace & Valens ont écrit à Jule contre S. Athanase.
Ath.ap.2.p.743. d. 'Il semble que Macaire estoit particulierement deputé d'Eusebe
de Nicomedie.

p.746.c. 'Les deputez des Eusebiens apporterent au Pape, outre leurs
lettres, les actes de l'information faite"dans la Mareote[contre V. S. Athanase § 24-32.
S. Athanase,]qui ne servirent pas peu pour convaincre leurs im-
p 800.d. postures;'& le Pape les envoya depuis à S. Athanase, de quoy ses
ennemis furent extremement faschez.

[Cependant Saint Athanase qui estoit obligé de veiller pour sa
p.743.c. a d. défense,]'envoya quelques Prestres à Rome.[a]Lorsque l'on sceut
qu'ils venoient, Macaire fut étrangement saisi de la crainte de
voir ses mensonges confondus. Et quoiqu'il fust alors malade, &
que le Pape l'attendist luy & ses collegues,[peutestre pour quel-
que conference,]il se retira durant la nuit. Il craignoit surtout
b. d'estre confondu sur le sujet de Piste,'à qui il avoit tasché de per-
c. suader au Pape d'adresser des lettres.'En effet quand les Prestres
d'Alexandrie furent arrivez, ils firent voir quel estoit ce Piste.
p.741.c.d. Martyre mesme ne put desavouer ce qu'ils en disoient.'Ce ne
fut pas la seule victoire que la verité remporta sur Martyre &
Hesyque : dans une conference qui se fit en presence du Pape,
les deputez de S. Athanase resisterent si fortement à ceux des
Eusebiens, qu'ils les confondirent sur tout.

d. 'Ce fut ce qui obligea ces derniers à demander un Concile,
p 719 a. 's'imaginant par là epouventer S. Athanase.[b]Ils prierent le Pape
b p.741.c.&c. c p.739.a. de l'assembler,[c]pour y estre luy mesme leur juge, s'il le vouloit,

'& d'en écrire tant à S. Athanase qu'aux Eusebiens, afin qu'on puſt porter un jugement equitable en preſence de tout le monde, promettant de fournir alors toutes les preuves neceſſaires contre S. Athanaſe.'La demande de ce Concile eſt quelquefois attribuée à Macaire, Martyre, & Heſyque,'& quelquefois aux deux derniers ſeulement;[& c'eſt ce qu'il faut ſuivre,]'puiſque Macaire s'eſtoit retiré avant l'arrivée des Preſtres de Saint Athanaſe. p.744.c. b.c. d. p.745.d.

ARTICLE IV.

S. Jule indique le Concile à Rome: Les Euſebiens refuſent d'y venir.

'LE Pape accepta la propoſition que les Euſebiens luy avoient faite: il écrivit qu'il falloit en effet aſſembler le ſynode, afin que les Euſebiens y puſſent prouver ce qu'ils auroient à dire contre Athanaſe, & ſe défendre avec liberté des accuſations que l'on avoit à faire contre eux.'Il manda donc pour cela S. Athanaſe,'& luy laiſſa meſme,"ce ſemble le choix du lieu où ſe devoit tenir le Concile,[ſoit qu'il cruſt devoir cet honneur à ſon merite, ſoit pour ſe conformer aux loix civiles, qui obligent l'accuſateur à agir dans le reſſort de l'accuſé, & devant les juges de ſa reſidence. Il manda auſſi ſans doute deſlors aux Euſebiens, ou leur fit mander par leurs deputez, qu'il acceptoit la propoſition qu'ils luy avoient faite d'un Concile, & qu'il ne manqueroit point de le faire tenir. Ath.fol.p.815.b. ap.2.p.748.c. NOTE 3. fol.p.815.b.

S. Athanaſe ne manqua point de ſe rendre à Rome avant la fin de l'an 339. Il y apporta apparemment la lettre du Concile d'Alexandrie, par laquelle 80 Eveſques d'Egypte rendoient un témoignage authentique à ſon innocence. Il y apporta encore la connoiſſance de la vertu parfaite des ſolitaires, tant par ce qu'il apprit aux Romains de la conduite de Saint Antoine & de Saint Pacome, que par les exemples vivans de quelques uns de ces ſolitaires qu'il y amena. Ainſi ce fut par ſon moyen que la vie monaſtique fut connue à Rome, & qu'elle y fut pratiquée enſuite. Il n'y fut pas luy meſme moins eſtimé que les autres:]'Et le Pape Jule en conceut une eſtime tout à fait extraordinaire, comme il le témoigna depuis dans une lettre publique. Socr.l.2.c.23.p. 109.110.

'S. Athanaſe ne fut pas le ſeul qui vint à Rome ſe plaindre des injuſtices qu'ils avoient ſouffertes. Marcel[& Aſclepas chaſſez l'un d'Ancyre, l'autre de Gaza,]firent la meſme choſe, & avec Ath.2p.2.p.751. a.

eux beaucoup d'autres Evesques ou Prestres de la Thrace, de la Palestine, & de la Syrie.'On le dit nommément de Saint Paul de Constantinople, & de S. Luce d'Andrinople.[a]Les autres peuvent n'y estre venus[qu'en 341]pour le Concile.[b]Mais Marcel y arriva environ trois mois aprés S. Athanase,[vers le commencement de l'an 340.][c]Les Eusebiens avoient écrit au Pape contre luy & contre Asclepas, aussibien que contre S. Athanase.[d]Mais Marcel au lieu de craindre leurs accusations, pria mesme le Pape de les mander.

Socr.l.2.c.15.p. 91.b.c|Soz.l.3.c. 8.p. 07.1.c.
a Ath.ap.2.p.751. a.
b Epi.72.c.2.p. 835.a.
c a|Ath.ap 2.p. 761.c|757.a|
Thdt.l.2.c.6.p. 589.b|Socr.l.2. c.15 p 91.b.c.
d Epi.72.c.2.p. 835.a.

[e]Jule n'eut garde de luy refuser une demande si juste; [f]& il écrivit[sur cela]aux Eusebiens ce que la charité & la connoissance de la verité luy suggererent.[g]Il n'écrivit qu'à ceux qui luy avoient écrit contre Saint Athanase par Martyre & Hesyque;[h]& comme ils n'avoient écrit qu'à luy seul, aussi il se contenta de leur écrire seul;[i]mais son sentiment estoit celui de tous les Evesques de l'Italie & des provinces voisines, qui l'en avouerent en effet lorsqu'ils furent assemblez.'Il dit mesme en quelque sorte qu'il avoit eu avant que d'écrire, le sentiment de tous ces Evesques; '& s'il n'y a faute dans S. Hilaire, sa lettre fut la conclusion d'un synode.

e a.
f Ath.ap.2.p. 739.d|740.a.
g p 745.a.b.
h b
i c.
c.
Hil.fr.3.p.16.

'Il marquoit dans sa lettre le jour que se devoit tenir ce Concile;[k]& on juge par divers endroits de l'histoire qu'il l'indiqua "pour la fin de may ou pour le mois de juin de l'année suivante, NOTE 4.
[afin que les Evesques y pussent venir aprés avoir celebré chez eux la feste de Pasque.]'Il declaroit en mesme temps aux Eusebiens que s'ils ne venoient au temps qu'il leur marquoit, ils seroient presumez coupables de toutes les choses dont ils estoient accusez.'Il leur reprochoit mesme de troubler l'Eglise en ne suivant pas les decrets du Concile de Nicée.[l]Cette lettre ne fut écrite qu'aprés que Saint Athanase[& Marcel]furent arrivez à Rome,[m]l'année de devant l'intrusion de Gregoire,[& ainsi en 340.]

Ath.ap.2.p.744. c.
k d|sol.p.816.b.
sol.p.816.a.
Soz.l.3 c.8.p. 508.c.
l Ath.ap.2.p.739. b|Socr.n.p.174. 2.
m Ath orth.p. 950.a.

'Jule ne se contentant pas de cette lettre, envoya deux de ses Prestres, Elpide & Philoxene pour[la porter, &]sommer les Eusebiens de satisfaire à la promesse de leurs deputez,"c'est à dire de justifier les accusations qu'ils avoient formées contre Athanase,'& de venir répondre aux accusations que Marcel d'Ancyre[& les autres]formoient contre eux.[o]Elpide & Philoxene estoient aussi envoyez pour consoler ceux qui estoient dans la persecution.

ap.2.p 739.b.d| 740.a 757.a|sol. p.816.a.
n ap.2.p.776.a.
Epi 72.c.2.p.835. a.
o Ath.ap.2.p. 740.a.

[Ils n'eurent que le merite de leur bonne volonté. Car les Eusebiens

sebiens au lieu de se venir justifier dans le Concile qu'ils avoient
V. les Ariens § 30. demandé eux mesmes,"ne songerent qu'à prevenir ce Concile
par celui qu'ils tinrent à Antioche au commencement de l'an
341, où ils établirent Gregoire Evesque d'Alexandrie au lieu
de S. Athanase, & firent plusieurs autres choses contraires à la
discipline & à la foy de l'Eglise.]'Ils retinrent mesme les legats p.744.d|sol.p.816.b.
du Pape jusques au mois de juin, & audelà mesme du terme marqué pour le Concile,[peutestre pour avoir lieu]de pretendre,
comme ils firent, que ce terme estoit trop court.

ARTICLE V.

Le Concile de Rome declare S. Athanase innocent.

'QUELQUES uns ont cru que Jule avoit differé le Concile Socr.n.p.175.2.d.
pour attendre que ses legats fussent revenus, &'luy eussent
apporté la réponse des Orientaux.[Nous voudrions le pouvoir
dire avec eux.]'Mais Jule mesme nous assure que les Evesques Ath.ap.2.p.745.c.
s'assemblerent à Rome au jour qui avoit esté marqué ;[& il
estoit difficile qu'ils y demeurassent du temps sans rien faire.]
'Ils estoient au nombre de plus de 50,[a]entre lesquels il semble p.720.b|739.b.c.
qu'il faut mettre Osius de Cordoue, & Vincent de Capoue qui [a] Bar.353.§ 21.
estant Prestre avoit esté legat de Saint Silvestre au Concile de
Nicée,'puisqu'ils furent souvent ensemble juges de l'affaire de Hil.fr.1.p.47.
NOTE 5. S. Athanase & des Ariens.'Le Concile se tint"dans l'eglise dont Ath.ap.2.p.739.c.
Viton estoit Curé, & où il assembloit le peuple.[C'estoit le compagnon de la legation de Vincent à Nicée,]& qui estoit toujours
demeuré dans le rang de Prestre.[Nous avons vu que]'beaucoup p.751.a.
d'Evesques estoient venus à Rome demander justice à ce Concile contre les violences des Eusebiens. Il y vint aussi beaucoup
de Prestres tant d'Alexandrie que de divers autres endroits:
'plusieurs autres Prestres & Evesques qui vouloient y venir aussi, b.
en furent empeschez,[apparemment par Constance.]

'Le Concile estant assemblé, approuva ce que Jule avoit mandé aux Eusebiens[par Elpide & Philoxene.]'Il examina la cause p.745.c. p.741.a.b.
de Saint Athanase selon la loy de l'Eglise autorisée par le Concile
de Nicée, qui permet de revoir dans un synode suivant, ce qui
avoit esté ordonné dans un precedent :'Aprés avoir receu sa p.739.c.
justification, il confirma avec luy la communion & la charité.'Il c.
témoigna estre tout à fait indigné contre les Eusebiens ses persecuteurs,'& declara les tenir pour suspects, puisqu'ils n'avoient sol.p.818.a.

pas osé venir. Ainsi on n'eut aucun égard à leurs lettres[apportées par Martyre & Hesyque, que l'on avoit lues dans le Concile.]

ap.2 p.745.d|746.a.b|747.b.c. 'Mais la lettre que les Evesques d'Egypte avoient écrite pour sa justification, fut jugée de bien plus grand poids, particulierement estant jointe aux témoignages que divers autres Evesques rendoient à l'innocence du Saint.'Elle estoit encore appuyée (p.747.a.b.) par plusieurs Prestres & Diacres de la Mareote & d'ailleurs, qui estoient venus à Rome,[peutestre pour défendre devant le Concile la cause de leur Evesque.]'La vie d'Arsene faisoit voir (p.746.b.) la fausseté d'une de ses principales accusations.'La nullité de (b.c.d|747.c.d|748.a.) l'information de la Mareote estoit manifeste par la piece mesme. Saint Athanase en détruisoit encore l'autorité par des preuves convaincantes.'Il faisoit voir aussi par les lettres d'Alexandre (p.746.747.a.) de Thessalonique, & d'Isquyras, quelle estoit la cabale que l'on avoit formée contre luy à Tyr.'Mais il n'y avoit rien de plus (p.748.b.) fort pour sa justification, que ces dixhuit mois qu'il avoit passez à Rome à attendre hardiment tous ceux qui vouloient venir l'accuser.

b. 'Le Concile le receut donc en qualité d'Evesque, ne pouvant pas faire autrement sans violer les loix de l'Eglise,'& comme ce (p.757.a.) jugement n'avoit esté rendu qu'avec beaucoup de consideration & d'examen, il leva toutes les difficultez que l'on pouvoit avoir sur ce point.'Ainsi le Pape Jule ouvrit le premier la porte de la (Hil.fr.2.p.26.) communion à ceux qui avoient esté opprimez par la faction des Ariens: Il donna aux autres un illustre exemple, non de violer les loix de Dieu, mais de rendre inutiles les efforts de la malice des Eusebiens.'Le Pape Celestin dit que Saint Athanase estant (Conc.t.2.p.194.b.) chassé de l'Orient, trouva sa consolation dans l'Occident, & le renouvellement de sa dignité & de son état; Qu'il receut le repos de la communion dans le mesme siege de Rome qui a toujours fait profession d'estre l'appui des Catholiques.

ARTICLE VI.

De ce qui se fit à Rome à l'égard de quelques autres Evesques.

[LA cause la plus importante que le Concile eut à traiter aprés celle de S. Athanase, estoit celle de Marcel d'Ancyre, qui avoit esté condanné comme heretique en 336 par le Concile de Constantinople.]'Mais il protesta que tout ce que l'on (Ath.ap.2.p.750.b.)

avoit dit contre luy, estoit faux.'Et comme ses accusateurs ne comparoissoient point, quelque sommation qui leur en eust esté faite depuis 15 mois qu'il estoit à Rome; le Pape luy demanda une declaration de sa foy;'& l'ayant trouvé Catholique,[a]il se crut obligé avec"le Concile, de le recevoir dans la communion comme un Evesque tout à fait Orthodoxe,'selon que les loix de la justice & les Canons l'y obligeoient.[C'est une question celebre & difficile à decider, si l'on ne jugea point trop favorablement de la foy de Marcel; mais ce n'est pas ici le lieu de l'examiner.

Epi.72.c.2.p.835.a. | Ath.ap.2.p.750.b.c. | a d|745.d. | p.752.d. | V. Marcel d'Ancyre.

Nous ne trouvons point dans les auteurs originaux ce qui se fit touchant les autres Evesques. Nous voyons seulement]'qu'ils firent de grandes plaintes au Concile contre la violence & la tyrannie des Eusebiens,'declarant qu'ils estoient prests de soutenir leurs accusations, & d'en convaincre les Eusebiens, s'ils vouloient subir un jugement.

p.751.a.b|Bar.341.§ 52. | Ath.ap.2.p.753.a.

'S'il en faut croire Socrate & Sozomene, Jule par l'autorité que luy donnoit son siege, rétablit tous les Evesques chassez, & "appuya leur innocence par des lettres pleines de vigueur & de liberté: Il y reprenoit severement ceux qui les avoient deposez, '& qui troubloient toute l'Eglise, parcequ'ils abandonnoient la foy de Nicée: Il y ordonnoit que quelques uns d'eux viendroient dans un certain jour pour justifier ce qu'ils avoient fait; & les menaçoit de ne pas souffrir davantage toutes les nouveautez & les brouilleries qu'ils introduisoient dans l'Eglise.'Les Evesques rétablis, ajoute Socrate, s'en allerent en Orient sous l'autorité de ces lettres, & rentrerent dans leurs Eglises.'Sozomene ne le dit expressément que de S. Athanase, & de S. Paul.

Socr.l.2.c.15.p.91.c|Soz.l.3.c.8.p.507.c.d. | ὠχύρωσεν αὐτούς. | Soz.p.507.d. | Socr.l.2.c.15.p.91.c. | Soz.p.507.d.

[Ces lettres de Jule dont parlent ces historiens, ne paroissent estre qu'un mélange confus de celle qu'il avoit écrite avant le Concile par Elpide & Philoxene, & de celle dont nous allons bientost parler.]'Car autant que l'on en peut juger par S. Athanase, cette derniere fut la seule que Jule écrivit aprés le grand Concile de Rome.[Pour le rétablissement des Evesques, l'on peut presumer que le Concile les receut. S'il n'est parlé expressément que de S. Athanase, de Marcel & d'Asclepas, c'est que les Eusebiens n'avoient pas fait de plaintes particulieres contre les autres. Mais il y a peu d'apparence que Constance & les autres Orientaux, dans l'esprit où ils estoient alors, aient cedé au jugement du Concile, & leur aient permis de rentrer dans les eglises dont ils les avoient chassez. Il est certain que S. Athanase ne put retourner à Alexandrie qu'en l'an 349. S. Paul retourna

Ath.ap.2.p.739.c.

plustost à Constantinople ; mais ce ne fut que par la mort d'Eusebe de Nicomedie. Pour S. Luce d'Andrinople, quoique nous n'en puissions rien dire d'assuré, neanmoins s'il a esté banni pour la derniere fois aussitost aprés le Concile de Sardique, comme S. Athanase nous oblige presque absolument de le croire, il faut demeurer d'accord qu'il estoit en possession de son evesché avant ce Concile, de quelque maniere qu'il y ait esté rétabli.]

ARTICLE VII.

Lettres des Eusebiens au Pape.

'NOUS avons vu que les legats du Pape estoient partis d'Orient vers le mesme temps que les Occidentaux s'assembloient à Rome. La suite fait juger que le Concile duroit
Ath.ap.2.p.740. b. encore, lorsqu'ils arriverent]'tout tristes de ce qu'ils avoient vu
a p.739.d. en Orient.[a] Ils rendirent à Jule une lettre de la part des Eusebiens, qui n'estoit pas pour le consoler parmi tant de maux ;
p.740.a. 'puisqu'on n'y voyoit qu'un esprit de contention, d'arrogance,
b. de vanité,'& de moquerie.[b] Elle estoit fort bien écrite, & faite
b Soz.l.3.c.8.p. 507.d|508.a. avec toute l'adresse des orateurs, mais pleine d'une raillerie sanglante, & mesme des plus grandes menaces.

Ath ap.2.p.744. c.d. 'Ils s'excusoient de n'estre pas venus au Concile, sur ce que le terme donné par le Pape estoit trop court. Ils alleguoient encore
p.745.a. ridiculement la guerre de Perse,'qui ne les empeschoit neanmoins ni de faire toutes sortes de maux à l'Eglise,[ni de s'assembler à
sol.p.816.b.c. Antioche,]'ni de courir de tous costez dans l'Orient proche des
ap 2.p.745.b.c. lieux où estoit la guerre.'Ils se plaignoient aussi & de ce qu'il
a.b. avoit écrit seul,'& de ce qu'il n'avoit écrit qu'à quelques uns
d. d'eux.'Voilà les pretextes par lesquels ils pretendoient s'excuser de ce qu'ils n'estoient pas venus à Rome.

p.740.b. 'Ils louoient ensuite l'Eglise Romaine pour la condanner plus outrageusement ; & l'honneur qu'ils sembloient luy faire n'estoit
Soz.p.508.a. qu'une malicieuse ironie.'Ils reconnoissoient qu'elle avoit la primauté en toutes choses, comme ayant toujours esté l'ecole des Apostres, & la metropole de la pieté : c'est leur expression. Ils ajoutoient que neanmoins les predicateurs de l'Evangile estoient sortis de l'Orient ; & qu'aprés tout ils ne devoient pas estre considerez comme inferieurs, pour n'avoir pas une Eglise aussi grande & aussi nombreuse, puisque la vertu pouvoit bien suppléer à ce defaut :
Ath.ap.2.p 744. b. 'Que tous les Evesques jouissoient d'un mesme

honneur, leur dignité ne se mesurant pas par la grandeur de leurs villes. C'estoit sans doute pour dire que le Pape n'avoit pas droit de corriger & d'examiner de nouveau ce qu'ils avoient fait dans leurs conciliabules de Tyr & de Constantinople, 'comme ils soutenoient positivement que c'estoit faire injure à un Concile que de changer ses decrets, lesquels devoient estre immuables: '& ils alloient si avant sur ce point, qu'ils accusoient le Pape d'allumer le feu de la division, 'en mesme temps qu'ils disoient qu'Alexandrie & l'Egypte, où ils avoient causé de si grands maux, jouissoient d'une pleine paix '& d'une union parfaite. p.742.a. p.744.a. p.749.d. p.752.a.

'Ils méloient à cela diverses accusations contre S. Athanase. 'Mais ce qu'ils en disoient alors ne s'accordoit pas avec ce qu'ils en avoient écrit dans leur premiere lettre au Pape: ainsi ces deux lettres se détruisoient mutuellement. 'Ils accusoient aussi Marcel, comme coupable d'impieté envers JESUS CHRIST. 'Enfin aprés avoir fait de grandes plaintes des injustices pretendues qu'on leur avoit faites, ils declaroient au Pape que s'il consentoit à la deposition de ceux qu'ils avoient chassez, & à l'établissement de ceux qu'ils avoient mis en leur place, ils conserveroient avec luy la communion & la paix; mais que s'il s'opposoit à leurs decrets, ils seroient obligez d'agir d'une autre maniere: 'Que cela s'estoit ainsi pratiqué lorsque Novatien avoit esté excommunié par l'Eglise Romaine, '& Paul de Samosates par le Concile [d'Antioche. p.745.d. p.746.a. p.750.b. Soz.l.3.c.8.p. 508.b. c[Ath.ap.2.p. 744.a. Ath.p.744.a.

Ils ne pouvoient choisir sur cela de plus mauvais exemple que celui de Novatien,]'dont la condannation faite par un celebre Concile de Rome, "n'avoit esté receue en Orient qu'avec assez de difficulté, & aprés divers Conciles tenus en chaque province. 'Ils ajouterent depuis à l'exemple de Novatien ceux de Sabellius & de Valentin, qui selon eux doivent avoir esté d'abord condannez à Rome, [quoiqu'il soit difficile de le croire de Sabellius.] Euf.l.6.c.43.p. 242.a.b. V. S. Corneille § 14. Hil.fr.2.p.25.

'Mais sur ce que Jule leur avoit reproché de violer les decrets du Concile de Nicée, ils luy répondirent seulement qu'ils avoient esté contraints par beaucoup de raisons d'en user comme ils avoient fait; mais qu'il leur seroit fort inutile de se justifier sur ce point particulier, puisqu'on vouloit qu'ils fussent coupables en toutes choses. Soz.l.3.c.8.p. 508.c.

[Voilà ce que nous trouvons du contenu de leur lettre, tant dans la réponse de Jule, que dans Sozomene.] 'Sabin Evesque de Heraclée pour les Macedoniens, l'avoit inserée dans sa collection des Synodes, parmi les autres qui favorisoient son heresie. [Cet ouvrage n'est pas venu jusques à nous.] 'Nous avons une lettre Socr.l.2.c.17.p. 95.b. Bar.341.§ 59.

dans les Conciles parmi celles de Jule, qui tient lieu de celle là: Mais Baronius a fort bien remarqué que c'est une piece supposée, faite sur ce que Sozomene en avoit dit, & où il manque diverses choses remarquées par S. Athanase, & par Sozomene mesme.

ARTICLE VIII.

Réponse de S. Jule aux Eusebiens.

Ath.ap.2.p.740. b.c. 'QUAND Jule eut lu cette lettre, entre les diverses pensées qu'elle luy donna, celle qu'il jugea estre la meilleure fut de la supprimer durant quelque temps, pour voir s'il ne viendroit point quelques[deputez des Eusebiens,]qui pussent l'exemter de la faire paroistre, jugeant bien que beaucoup de personnes en seroient blessées. p.751.b.c. 'Ce retardement luy donna moyen avant que d'y répondre, d'apprendre les tristes nouvelles des cruautez que Gregoire exerçoit dans l'Egypte contre les saints Evesques, & generalement contre tout le Clergé & tout le peuple Catholique, comme nous le verrons "autrepart. V. S. Athanase § 37. b. 'Il les apprit par des Prestres venus d'Egypte & d'Alexandrie, qui luy en apporterent des lettres.

p.740.c. 'Voyant enfin qu'il ne venoit personne[de la part des Eusebiens,] il fut contraint de montrer ce qu'ils luy avoient écrit. Tout le monde fut extremement surpris & scandalizé à la lecture de cette lettre; & on avoit mesme de la peine à se persuader qu'elle vinst veritablement de ceux dont elle portoit le nom; tant il y paroissoit peu de charité, & beaucoup d'animosité & d'aigreur.

p.739.c. 'Le Concile,["qui duroit donc encore,]en fut indigné contre les Eusebiens; & il pria le Pape de leur récrire l'excellente lettre que nous avons encore sur ce sujet; NOTE 6. p.754.c. [ou plutost]'le Concile l'écrivit par luy, selon l'expression de S. Athanase. p.745.c.d. 'D'ou vient que Jule assure que ce qu'il écrivoit seul, estoit le sentiment de tous les autres Evesques de l'Italie, & des provinces d'alentour. p.739.c. 'Le Comte Gabien en fut le porteur. Elle ne peut guere avoir esté écrite que vers le mois d'aoust ou de septembre.] p.739-754. 'S. Athanase nous l'a conservée toute entiere; [& on peu dire sans flaterie, que c'est un des plus beaux monumens de l'antiquité. On y voit un genie grand & elevé; & qui a en mesme temps beaucoup de solidité, d'adresse, & d'agrément. La verité y est défendue avec une vigueur digne du chef des Evesques, & le vice representé dans toute sa difformité. Mais l'aigreur de ses reprehensions y est

tellement moderée par la charité qui y paroist partout, que bien que la force & la generosité episcopale domine dans cette lettre, on voit neanmoins que c'est un pere qui corrige, non un ennemi qui veut blesser.]

'Jule y fait voir l'injustice de l'animosité que les Eusebiens témoignoient dans leur lettre ;'Que s'ils estoient offensez de ce qu'il les avoit appellez au Concile, ils témoignoient evidemment qu'ils se défioient de leur cause ;'que pour luy il n'avoit fait que suivre en cela la coutume de l'Eglise autorisée par le Concile de Nicée,'& consentir à la demande que leurs propres deputez luy avoient faite : outre que quand mesme sans cette demande il les auroit exhortez de venir sur des plaintes que des Evesques faisoient d'avoir esté condannez injustement, il n'y auroit eu rien en cela, dit-il, que de raisonnable, que de juste, que de conforme aux loix de l'Eglise, & que d'agreable à Dieu. p.740. p.741.a. a.b. c.d.

'Il leur represente ensuite que s'il estoit défendu de rien changer au decret d'un Concile, ils s'estoient les premiers rendus coupables de cette faute en recevant les Ariens; ce qui estoit bien plus criminel que d'avoir receu Athanase & Marcel d'Ancyre. p.742-744.

'Il leur reproche encore d'avoir violé les Canons de l'Eglise en changeant d'eveschez [comme avoit fait Eusebe :]surquoi il reprend adroitement ce qu'ils avoient dit dans leur lettre, que la dignité des villes ne changeoit pas la dignité des Evesques. p.744.b.c.

'Il refute ensuite les divers pretextes qu'ils avoient pris pour ne pas venir au Concile :'Et de là il passe à la justification de Saint Athanase, & aux motifs qui l'avoient obligé de le recevoir :'Et comme les Eusebiens l'avoient accusé de violer les Canons, il leur fait voir que c'estoient eux mesmes qui les violoient ouvertement par l'intrusion de Gregoire.'Il fait ensuite une petite digression sur ce que l'information de la Mareote, où il s'agissoit du Corps & du Sang de J. C, s'estoit faite devant des catecumenes, des Juifs, & des idolatres.'Comme il s'estoit justifié sur le sujet de S. Athanase, il fait la mesme chose de Marcel, montrant qu'il ne l'avoit receu que sur une confession de foy tres catholique ;'& il y méle ce mot remarqué par Socrate & par Sozomene,[a]Qu'il estoit bon de les faire ressouvenir qu'il ne falloit pas que personne receust l'heresie Arienne, mais qu'elle devoit estre en horreur à tout le monde, comme contraire à la veritable doctrine. Ibid. p.745-748. p.748.749. p.749.750. p.750. Socr.l.2.c.17.p. 95.a.c|Soz.l.3.c. 10.p.510.b. a Ath.ap.2.p. 750.c.d.

'Le reste de sa lettre est une exhortation aussi douce que vehemente, pour les porter à corriger les desordres qui s'estoient commis dans l'Orient, dont il fait une vive peinture,'& dont il p.750.d-547. p.751.b.c.

d.753.a. rejette seulement la faute sur un petit nombre d'entre eux.'Il ajoute que s'ils croient pouvoir convaincre leurs adversaires de quelque crime, ils n'ont qu'à le luy mander, & à venir à Rome, où il les assure qu'il fera venir ceux qu'ils accuseront, & qu'il fera [encore]assembler les Evesques pour y tenir un Concile.

p.753.c.d. 'La fin est considerable par la plainte qu'y fait le Pape de ce qu'on avoit condanné des Evesques, & surtout celui d'Alexandrie & d'autres qui tenoient des sieges fondez par les Apostres, sans en avoir averti auparavant"les Occidentaux ; ce qui estoit πρῶτον ὑμῶν. neanmoins commandé par les regles de l'Eglise, & établi par S. Pierre & par S. Paul, afin qu'aprés cette communication, on pust ordonner d'un commun avis ce qui estoit juste & raisonnable.[Ce passage a donné occasion à beaucoup de disputes, dans lesquelles Socr.l.2.c.17.p.95.a.b|Soz.l.3.c.10.p.510.b. nous ne nous croyons pas obligez d'entrer.]'Socrate suivi par Sozomene, dit que par cet endroit Jule se plaint de ce que les Orientaux ne l'avoient pas appellé à leur synode, parceque les Eglises ne peuvent rien ordonner contre la volonté de l'Evesque Socr.p.95.b. de Rome ;[ce qui paroist different de ce que porte la lettre.]'Cet historien se plaint aussi de la mauvaise foy de Sabin, qui avoit omis cette lettre dans sa collection des Conciles.

ARTICLE IX.

Saint Jule demande le Concile de Sardique, qui luy écrit ; se rejouit du retablissement de S. Athanase ; reçoit la retractation d'Ursace & de Valens : Sa mort.

Ath.ap.2.p.754.c. [NI la force & l'eloquence sainte de]'cette lettre.ʳni toute l'autorité de Jule,]n'eurent pas le pouvoir d'arrester l'impudence des Eusebiens[soutenue par la puissance de Constance.] Soz.l.3.c.10.p.510.c. 'Jule eut soin d'informer l'Empereur Constant de la condannation injuste de S.Athanase, de S.Paul de Constantinople,[& des autres: Mais l'entremise de ce prince n'eut pas tout l'effet qu'il Hil.fr.2.p.16. souhaitoit.]'Il fallut tenir un nouveau Concile à Sardique[l'an 347,]& Jule fut un de ceux qui y contribuerent en le demandant fr.2.p.15|Ath.ap.2.p.767.a. à Constant.'Il y assista aussi par les Prestres Archidame & Philoxene qui y signerent en son nom.[a] Il paroist qu'on l'avoit prié de a Hil.fr.2.p.15. s'y trouver en personne, mais il s'en excusa sur la crainte des maux qui pouvoient arriver à son Eglise par son absence ; & le Concile témoigna estre satisfait de ses raisons.[On y confirma tout ce qu'il p.16|Ath.ap.2.p.757.a. avoit fait dans le Concile de Rome,]'dont on opposa l'autorité aux

aux vaines pretentions des Eusebiens. [On y releva aussi beaucoup son siege par le pouvoir qu'on luy donna de faire revoir le jugement des Evesques condannez par les Conciles.]'On luy manda Hil.fr.1.p.15-18. enfin le resultat de ce qui y avoit esté decidé, par une lettre que tout le Concile luy adressa. [S'il fut honoré par les respects de V. les Ariens ce Concile," il ne le fut pas moins par les injures des Eusebiens § 40. assemblez en mesme temps à Philippople, qui entreprirent de l'excommunier & de luy dire anatheme.

Saint Athanase fut enfin rétabli dans son siege l'an 349,]'mais Ath.ap.2.p.770. avant que de s'y en retourner, il vint à Rome dire adieu à l'Eglise a. & à l'Evesque.'Toute cette Eglise témoigna une extreme joie b. de son rétablissement; & Jule, outre les autres marques qu'il luy en donna, écrivit une lettre de congratulation à l'Eglise d'Alexandrie,'où il faisoit voir l'estime qu'il avoit pour ce grand Soz.l.3.c.20.p. Evesque que la persecution avoit encore rendu plus glorieux; & 532.b.c. où il se rejouissoit de la joie que cette Eglise alloit recevoir par le retour de son pasteur.'Il y attribuoit le rétablissement du Saint Ath.p.770.c. tant à la pureté de sa vie, qu'aux prieres des Fideles de son Eglise. 'Nous avons cette lettre dans S. Athanase & dans Socrate, [mais p.770.771|Socr. amplifiée dans Socrate d'un fort bel eloge de S. Athanase, lequel l.2.c.23.p.109- a peutestre retranché cet endroit par modestie. 111.

V. S. Athanase § 61. Jule eut encore bientost aprés la joie de recevoir" la retractation que firent Ursace & Valens, des calomnies qu'eux & les autres Eusebiens avoient publiées contre Saint Athanase. Nous raporterions ici toute cette histoire, si nous n'avions peur de derober à celle de S. Athanase un de ses principaux ornemens.

Ainsi il ne nous reste plus qu'à parler de la mort de S. Jule,]'qui Buch.cycl.p. arriva en l'an 352, le 12 d'avril,[a] aprés qu'il eut gouverné son Eglise 267.273. a Boll.12.apr.p. 1. durant quinze ans,[1] deux mois, & six jours.[b] Sa feste est marquée 81.f. le 12 d'avril dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, & les b p.86.f. autres posterieurs. Raban, Notker, & quelques autres la mettent le huitieme de fevrier, [qu'ils ont peutestre pris pour le jour de son ordination, au lieu du sixieme.]'Il fut enterré à trois milles Buch.p.267.273. de Rome sur le chemin d'Aurele, dans le cimetiere de Calliste, où il avoit basti une eglise.'Quelques uns disent dans le cimetiere de Flor.p.431. Calepode, [qui pouvoit faire partie de celui de Calliste.]'On Boll.12.apr.p. pretend qu'il a depuis esté transporté à S^te^ Praxede par Pascal I, en 86.§ 14. 817;'& à S^te^ Marie d'audelà du Tibre par Innocent II, vers 1140. § 11.12. 'On remarque que ce saint Pape fonda beaucoup d'eglises, deux § 3|Buch.p.273| Mar.& F.p.41.

1. Le Pontifical de Bucherius, *p.273*, qui luy donne *un mois & onze jours*, se contredit.'Bollandus a Boll.apr.t.1.p.31.a| fait imprimer dans le mesme Pontifical *deux mois & six jours*. 12.apr.p.81.c.

pres de Rome, dont l'une portoit le nom de S. Valentin, outre celle de Calliste où il fut enterré, & deux dans la ville, qui portoient toutes deux son nom, l'une auprés de la place de Trajan,
Mar. & F. p. 4. '& l'autre audelà du Tibre. Il est parlé de celle-ci dans l'histoire
Boll. 12. apr. p. 83. § 3. du Pape Libere[son successeur.]'On tient que c'est celle qui porte aujourd'hui le nom de Ste Marie. Le Pape Adrien assure que l'eglise de S. Jule Pape estoit pleine de peintures & d'images des Saints; & il semble vouloir dire que c'estoit S. Jule Pape qui les y avoit fait mettre.

p. 83. c | Bar. 352. § 23. 'Bede & plusieurs autres martyrologes, avec les nouveaux Pontificaux, disent qu'il souffrit l'exil & plusieurs autres maux durant dix mois, & jusqu'à la mort de Constance Arien: ce que Baronius & Bollandus rejettent avec raison, comme un conte impertinent & ridicule. Ils montrent fort bien qu'on ne peut dire que Jule ait jamais souffert aucune persecution ni aucun exil, soit sous Constance qui ne fut jamais maistre de Rome du vivant de Jule, soit sous Constant qui a toujours esté tres affectionné à l'Eglise & à la foy Catholique.[Ainsi si ce Pape a souffert quelque chose, ce n'a pu estre que sous Magnence qui persecutoit tous les amis de Constant. Ce tyran demeura maistre de Rome"au V. Constance § 19.
commencement de l'an 350, & y commit de grandes cruautez la mesme année aprés la mort de Nepotien.]

Conc. t. 2. p. 475-484. 'Nous avons deux epistres decretales sous le nom de Jule, reconnues pour fausses.ᵃLes divers decrets qu'on luy attribue
a p. 524-527. [n'ont pas plus d'autorité. Ainsi il ne nous reste d'écrits de luy que les deux lettres, l'une aux Eusebiens, l'autre à l'Eglise d'Alexandrie, qui nous ont esté conservées par S. Athanase. On luy en a attribué quelques autres dans l'antiquité,"dont il y en a Note 7.
eu de fort celebres. Mais elles ne sont pas venues jusques à nous;
Bona, lit. l. 1. c. 9. p. 64. & on a mesme soutenu qu'elles n'estoient pas de luy.]'Les Orientaux ont une liturgie qu'ils luy attribuent;[ce qui sans doute n'est pas mieux fondé, & ne peut servir qu'à montrer combien le nom de ce Pape a esté illustre dans l'Orient.]

ARTICLE X.

De S. Amais de Tiano, & S. Severe de Ravenne, ordonnez Evesques par S. Jule.

Boll. 23. jan. p. 454. § 1. 3. 'L'Histoire de S. Amais porte que ce Saint ayant quitté l'Orient à cause de la persecution de Constance, Jule l'en-
§ 7. 8. voya prescher dans la Campanie,'où S. Paris premier Evesque de

Tiano estant mort quelque temps aprés, S. Amais fut elu pour
luy succeder, & envoyé à Jule qui le consacra Evesque. On en
Note 8. fait la feste le 23 de janvier ;["mais son histoire est peu authentique.]'S. Paris son predecesseur est honoré le cinquieme d'aoust, Ughi.t.6.p.691.692.
comme le patron de Tiano. On en cite des actes que nous n'avons
point, [& il ne paroist pas qu'ils soient meilleurs que ceux de S.
Amais.] On pretend qu'il avoit esté ordonné par S. Silvestre, &
qu'il mourut vers l'an 346.

'Les vies de ces deux Saints parlent assez de S. Urbain successeur p.692.a.
de S. Amais. On dit qu'il fut converti par Saint Paris, qui le fit
Diacre,'& qu'il arresta S. Amais à Tiano lorsqu'il n'avoit dessein p.693.a.b.
que d'y passer, afin de le faire elire Evesque aprés la mort de S.
Paris : de sorte que S. Paris estant mort, & toute la ville demandant S. Urbain pour Evesque, il fit en sorte qu'on elut S. Amais
au lieu de luy.'Mais aprés la mort de S. Amais il ne put eviter p.694.b.
&c. l'episcopat, quelque effort qu'il fist encore, & s'en acquita"avec
beaucoup de zele & de pieté,'selon l'extrait que d'autres ont fait Ferr.p.760|Bar.
de ses actes :[car nous ne les avons point.] Sa feste se fait le 7 de 7.dec.f.
decembre.'On conserve encore aujourd'hui son corps avec ceux Ugh.p.691.a.
de S. Paris & de S. Amais dans l'eglise cathedrale de Tiano.

'On attribue encore à Jule l'ordination de S. Severe Evesque Boll.1.feb.p.83.
de Ravenne,[qui paroist avoir esté fort celebre dans les siecles §7.
posterieurs, mais qui n'est connu dans l'antiquité que parce]
'qu'il a assisté en l'an 347 au grand Concile de Sardique.[Nous Hil.fr.1.p.20.
Note 9. avons plusieurs histoires de sa vie :"mais elles sont toutes peu
anciennes & peu authentiques.]'Elles s'accordent à dire que ce Boll.1.feb.p.89.
Saint estoit un pauvre habitant de Ravenne, qui gagnoit sa vie à § 5.
travailler en laine avec Vincence sa femme, & une fille qu'il en
Note 10. avoit eue, nommée Innocence.'Marcellin estoit"alors Evesque, p.83.§6.
'comme il semble que tous les monumens de l'Eglise de Ravenne p.80.§10.
en demeurent d'accord.'Il mourut sous le quatrieme Consulat de p.83.§6.
Constance, & le troisieme de Constant, [c'est à dire en l'an 346.]
'Severe voulut se trouver à l'assemblée que tenoient les Evesques §6|89.§7.
pour luy donner un successeur : & une colombe qui vint se placer
par trois fois sur sa teste, le fit choisir pour tenir son lieu.'On l'envoya à Rome, où il fut sacré par le Pape Jule.'Aprés son election, sa p.83 §7. p.89.§8.
femme & sa fille firent profession, l'une de viduité, l'autre de virginité ;'& l'Eglise les honore toutes deux au nombre des Saintes §10|79 §1.2.3.
le premier de fevrier, avec S. Severe, qui les avoit envoyées au
ciel avant luy.'Son nom se trouve ce jour là dans les martyrologes p.79 §1.
de S. Jerome, dans Raban, & dans divers autres.'On a quelques p.80.§4.

indices,[mais fort foibles,"qu'il a vécu jusque vers l'an 390. Note II.

p.85.§14.15.p.87.88. 'On raporte divers miracles de ce Saint faits par son intercession & à son tombeau, qui estoit [au port de Ravenne nommé] Classe, dans une eglise de son nom : & ces miracles y continuerent
p.87.§17. depuis mesme que ses reliques en furent ostées.'Car vers l'an
p.90.§2-5. 836,'un Ecclesiastique nommé Felix enleva secrettement son corps avec celui de sa femme & de sa fille, & les porta à Pavie, d'ou Otgaire Archevesque de Mayence les fit transporter à
p.91.§6. Mayence dans l'eglise de S. Alban.'Il fit encore transferer depuis le corps de S. Severe à Erford en Turinge,[sur la riviere de
§7. Gera;]'& cette translation fut accompagnée de divers miracles
p.91.§8.d.c. qui paroissent bien attestez.'Charle petit fils de Charlemagne, qui fut fait Archevesque de Mayence en 856, aprés Raban suc-
§8. cesseur d'Otgaire,'donna une partie des reliques de S[te] Innocen-
p.81.§18. ce à un monastere de vierges de la mesme ville de Mayence.'On fait memoire de la translation de Saint Severe le 22 d'octobre. L'histoire en fut écrite par Luidolphe, qui témoigne avoir vu & connu une partie des personnes qui y ont eu part; de sorte que c'est une piece tout à fait authentique.

S. FRUMENCE, EVESQUE D'AUXUME, ET APOSTRE DE L'ETHIOPIE.

Ruf.l.1.c.9.p.165.1. 'RUFIN de qui toute l'Eglise a receu l'histoire de S. Frumence, l'avoit apprise, non d'une tradition populaire[& peu assurée,]mais de la bou-
p.164.2. che d'Edese Prestre de Tyr,'parent ou frere du Saint, & le compagnon d'une partie de ses tra-
Thdrt.l.1.c.22.p.570 So.r.l.1.c.19.p.5?|Soz.l.2.c.24.p.477. vaux.'Aussi Theodoret, Socrate, & Sozomene, le raportent aprés luy comme une histoire authentique.

a Ruf.p.164.2. ["Au commencement du IV. siecle,][a]un philosophe de Tyr Note I. nommé Merope, ayant resolu d'aller par curiosité faire un voya-
Thdrt.p.570.d. ge dans les Indes, y mena avec luy deux jeunes enfans'nourris
Ruf.p.164.2. dans la pieté Chrétienne,'& qu'il instruisoit dans les lettres hu-
Thdrt.l.1.c.22.p.570.b. maines, parcequ'ils estoient ses parens,'& mesme"ses neveux se- a Ἀδελφιδοῦς.

lon Theodoret.'Les Grecs disent nettement que c'estoient deux freres.[a] Le plus agé s'appelloit Frumence, & l'autre Edese. Merope aprés s'estre satisfait autant qu'il luy plut à voir le pays, & s'estre instruit de ce qu'il vouloit savoir, se mit sur un vaisseau pour s'en revenir. Mais dans le cours de son voyage il fut obligé de prendre terre en un port["de l'Ethiopie,]pour se pourvoir d'eau & de quelques autres rafraichissemens. Aussitost il fut attaqué par les barbares, dont la coutume estoit d'egorger tous les Romains qui se trouvoient dans leur pays, lorsque les peuples voisins[ou eux mesmes]avoient guerre avec l'Empire; & cela se rencontroit alors. Ainsi on se saisit du vaisseau de Merope, & on le tua avec tous ceux de sa compagnie, hors les deux enfans. Car les barbares les ayant trouvez sous un arbre où ils étudioient leur leçon, ils en eurent pitié, & les menerent à leur Roy.

Men.30.nov.p.497.
a Ruf.p.164.2.
NOTE 2.

[Ce prince les fit elever; & quand ils furent en age,]'& qu'il eut eprouvé par le temps les qualitez de leur esprit,'il fit Edese son Echanson, & comme il vit que Frumence avoit beaucoup de genie & de conduite, il luy donna le soin"de ses finances & de ses registres. Ils furent toujours fort estimez par ce prince tant qu'il vécut, & eurent beaucoup de part dans ses bonnes graces. Il mourut au bout de quelque temps, & laissa la Reine sa femme heritiere de son royaume avec[ses enfans]qui estoient tous petits. Rufin n'en met qu'un;'mais"S. Athanase nous oblige d'en mettre deux, nommez Aïzan & Sazan,[b] à qui l'histoire donne le titre de tyrans ou Princes d'Auxume ville capitale de l'Ethiopie, dont on trouve diverses choses dans les auteurs. On l'appelle aujourd'hui Caxume.

Thdrt.p.570.c.
Ruf.p.164.2.
rationes suas scriniaque.
NOTE 3.
Ath.ap.1.p.693.c.d|c96.a.
b Philg.n.p.119.120|Pearf.in Ign.r.1.p.185.

'Le pere de ces princes avoit ordonné en mourant que Frumence & Edese auroient la liberté de faire ce qu'il leur plairoit. Mais la Reine qui ne trouvoit point de plus fideles ministres dans son Etat, les pria avec tant d'instance de vouloir partager avec elle les soins du gouvernement, jusqu'à ce que ses enfans fussent plus avancez en age, qu'ils ne purent s'en excuser. Ce fut particulierement à Frumence qu'elle fit cette priere, parcequ'elle reconnoissoit en luy assez de prudence pour la conduite de son royaume; son compagnon ne faisant rien remarquer de plus considerable en sa personne qu'une fidelité pure & inviolable, & un esprit moderé.'Ainsi l'on vit renouveller en eux les miracles que Dieu avoit faits en faveur de Joseph & de Daniel, qui de captifs estoient devenus ministres d'Etat.[Et il n'avoit pas aussi de moindre desseins sur Frumence que sur ces deux anciens Prophetes.]

Ruf.p.164.2.
Thdrt.p.570.c.d.

Ruf.p.164.2. 'Car Frumence ne songeoit pas seulement à bien gouverner l'Etat dont il avoit toute la conduite ; mais Dieu touchant luy mesme son esprit & son cœur par une secrette inspiration, il commença à s'informer avec soin si parmi les marchands Romains il ne se trouveroit pas de Chrétiens : & en ayant trouvé quelques uns, il leur donna aussitost un tres grand pouvoir, & les exhorta à s'assembler dans tous les lieux ou il leur plairoit, pour y prier Dieu, selon l'usage & la pratique des Romains. C'est ce qu'il faisoit aussi luy mesme de son costé avec beaucoup plus d'application & de ferveur que les autres : Il les animoit par ses remontrances & ses exhortations : Il les attiroit par ses faveurs & par ses bienfaits : Il leur donnoit toutes les choses dont ils pouvoient avoir besoin : Il leur accordoit des lieux pour y bastir des oratoires, leur fournissoit toutes leurs autres necessitez, & témoignoit par sa conduite, qu'il n'avoit point de plus grande passion, que de voir la semence de la religion Chrétienne devenir Thdrt.p.570.d. feconde dans ce royaume.'Theodoret dit que ces Romains celebroient mesme la divine liturgie ;[ce qui marque ordinairement le sacrifice de l'Eucaristie. Que si c'est le sens de cet endroit,[1] il en faut conclure que parmi les Romains qui trafiquoient dans le pays d'Auxume, il s'estoit trouvé quelques Prestres. Et cela n'est pas difficile à croire, non plus que ce qu'ajoute Socrate,] Socr.l.1.c.19.p.51.b. 'que quelques uns de ceux du pays ayant esté instruits par les Romains, venoient prier avec eux.

Ruf.p.165.1. 'Lorsque les jeunes princes furent parvenus à un age plus avancé, Frumence & Edese leur remirent entre les mains la conduite de leurs Etats, & s'en revinrent dans l'Empire Romain, quelques efforts que la Reine & ses enfans pussent faire pour les retenir, & pour obtenir d'eux qu'ils voulussent demeurer dans le pays. Le desir qu'avoit Edese de revoir son pere & sa mere, & ses plus proches parens, le porta à revenir en diligence à Tyr, où il fut depuis elevé au sacerdoce : Et Frumence prit le chemin d'Alexandrie, disant qu'il n'estoit pas à propos de cacher l'ouvrage de Dieu. Il raconta donc à S. Athanase, qui estoit alors Evesque d'Alexandrie, tout ce qui s'estoit passé, & luy proposa de jetter les yeux sur quelqu'un qui eust assez de merite pour estre envoyé en qualité d'Evesque vers les Chrétiens, qui estoient déja en tres grand nombre dans ce pays barbare, qui y avoient Thdrt.p.571.a. basti plusieurs eglises,'& qui avoient une soif ardente pour la lumiere spirituelle[de la verité & de la justice.]

1. Voyez les éclaircissemens de Mr Hermant sur la vie de S. Athanase, *l.3.c.9.p.592.*

'Saint Athanase entendit avec beaucoup de joie ce recit de Frumence; & aprés y avoir fait une serieuse reflexion, il dit dans l'assemblée "de ses Prestres, en s'adressant à Frumence mesme, Ruf.p.165.1.
sacerdotum.
» Qui pouvons nous trouver en qui soit l'Esprit de Dieu comme il
» est dans vous, & qui soit aussi capable d'executer une entreprise
» si importante ? Sur cela il l'ordonna Evesque, & l'obligea de retourner avec la grace du Seigneur au pays dont il sortoit. [Ce pouvoit estre vers l'an 330,] puisque S. Athanase n'estoit Evesque que depuis peu.'Saint Frumence oubliant donc entierement son pays de Tyr, & sa famille,'s'en retourna en qualité d'Evesque [à Auxume:] Et on tient, dit Rufin, que Dieu luy accorda des dons si extraordinaires, qu'il opera par luy des miracles dignes d'un Apostre, & qu'il convertit à la foy un nombre infini de barbares. Ainsi c'est par l'heureux succés de ses travaux qu'on vit en ce pays des peuples entiers de Chrétiens; qu'il s'y forma plusieurs Eglises; & que l'episcopat commença à s'y établir. Thdrt.p.571.c. Ruf.p.165.1.

'Saint Athanase nous a conservé une lettre de l'Empereur Constance à Aïzan & à Sazan princes d'Auxume,[a] écrite en 356. Il y parle de Frumence leur Evesque, qui avoit esté consacré par S. Athanase, & mande à ces princes de l'envoyer à George, [alors intrus dans l'Eglise d'Alexandrie,] pour estre, dit-il, instruit par luy dans les veritables maximes de la foy, depeur qu'il n'ait esté empoisonné par la fausse doctrine d'Athanase:'Et il ajoute qu'il craint qu'Athanase ne se retire parmi eux. [C'estoit dans le temps que Constance, trompé par les Ariens, prenoit la verité pour l'erreur, & persecutoit S. Athanase, parcequ'il défendoit la consubstantialité du Verbe. Nous ne voyons pas ce qui se fit sur cela. Mais assurément S. Frumence estoit trop éclairé pour tomber dans ce piege que le demon tendoit à sa foy; & il se sera au contraire tenu heureux, si Saint Athanase a voulu chercher sa sureté auprés de luy, quand cela luy auroit dû procurer la gloire de couronner ses travaux apostoliques par la persecution, & de souffrir quelque chose pour la divinité de J. C, & pour l'innocence de S. Athanase. Ath.ap.1.p.695. c.d|696.a. a p.696. p.697.

Ce que nous apprenons encore de cette lettre, c'est que le merite de S. Frumence avoit déja extremement eclaté, puisqu'il estoit passé de l'Ethiopie jusqu'à la Cour de Constance; & qu'assurément il avoit eu le bonheur de convertir à la foy Chrétienne les deux princes Aïzan & Sazan,]'puisque Constance leur écrit comme à des Chrétiens.'La crainte que Constance témoigne avoir que les disputes de la religion ne troublent les Eglises, & p.695. p.697.a.

ne renversent encore tout l'Etat des Auxumites,[nous donne lieu de juger que tout le pays avoit embrassé la foy Chrétienne, & qu'il y avoit plusieurs Eglises, c'est à dire plusieurs dioceses gouvernez chacun par son Evesque.]'On trouve peu de temps aprés, un Evesque d'Adule ville d'Ethiopie, & un des Blemmyes peuples du mesme pays,[extremement cruels.]'Constance regarde les princes d'Auxume comme luy estant sujets:[& en effet tous les barbares voisins de l'Empire en estoient considerez comme sujets, quand ils n'en estoient pas ennemis, & estoient bien aises de se mettre sous la protection des Empereurs. Les Chrétiens le faisoient encore sans doute plus volontiers que les autres, & on le voit par l'exemple des"Iberiens. Mais cela n'empeschoit pas que leurs princes ne les gouvernassent avec une autorité absolue & vraiement royale.]'Le titre de frere que Constance donne à ceux d'Auxume,[suffit pour montrer qu'ils estoient alliez de l'Empire.]'Une loy du 15 janvier 356, parle des deputez que l'on envoyoit aux Auxumites.

Pearf.in Ign.t.1. p.186. — Ath.p.696. — V Constantin § 89. — p.6,7.2. — Pearf.p.185] Cod.Th.12.t.13. l.2.p.582.

'On pretend que S. Matthieu avoit autrefois annoncé l'Evangile dans l'Ethiopie.[On peut encore moins douter qu'il n'y ait esté presché par l'Eunuque de Candace Reine de ce pays. Mais soit que les fruits de cette semence eussent esté étoufez par la malice de l'homme ennemi, soit qu'il faille distinguer plusieurs Etats dans l'Ethiopie,]puisque Rufin dit que personne n'avoit encore porté la foy dans celui dont S. Frumence fut Evesque;'il est visible selon la narration de cet auteur, qu'au moins il n'y avoit point de Chrétiens dans celui d'Auxume, lorsque S. Frumence y vint:'& les Arabes ne font commencer l'Eglise d'Ethiopie que du temps de Constantin. Ainsi S. Frumence en doit estre veritablement consideré comme Apostre.]'C'est en effet le titre que luy donnent encore aujourd'hui les Chrétiens du pays, qu'on appelle les Abyssins; & ils honorent solennellement sa memoire, comme de l'Apostre de leur nation.[On ne dit point en quel jour ils le font. Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain le 27 d'octobre, aprés Molanus.]'Les Grecs en font le 30 de novembre, & raportent son histoire tout au long, y ajoutant mesme plusieurs choses.'Ils disent qu'il vécut longtemps dans les fonctions de l'apostolat;'qu'il convertit & le prince, & tout le peuple;'& qu'aprés sa mort il s'est toujours fait beaucoup de miracles à son tombeau.'On cite quelques autres particularitez de ses actions, tirées d'une histoire de sa vie écrite en grec,[qui n'est point encore venue jusques à nous.

Ruf.l.1.c.9.p. 164.1. — Pearf.in Ign.t. 1.p.185.186. — p.184. — Holst.mart.p. 324. — Men.p.497-499. — p.499. — p.498. — p.499. — Co.l.l.4 p.592.

Quoiqu'il

Quoiqu'il y ait lieu de croire que S. Frumence convertit tout
à fait le pays d'Auxume,]'on pretend neanmoins qu'aprés sa Pearſ.p.187.
mort la religion s'affoiblit beaucoup dans l'Ethiopie ; en sorte
qu'il fallut l'y renouveller sous Justinien, & y renvoyer de nou-
veau un Evesque.'Les modernes remarquent, que le chef de p.183.
l'Eglise d'Ethiopie, qu'ils appellent l'Abuna, reçoit toujours
l'ordination episcopale du Patriarche d'Alexandrie.[Je ne sçay
si c'est à cause que Saint Frumence avoit receu sa mission de Saint
Athanase.]

'Il semble que ce soit pour s'opposer à la gloire de S. Frumence, Thdrt.n.p.134.2.
que'Philostorge releve extraordinairement un Theophile Eves- Phiſg.l.2.c.6.p.
que Arien sans diocese, qu'il pretend avoir porté le premier la 13|l.3.c.4.5.6.p.
foy dans l'Arabie heureuse, qu'il dit avoir presché en diverses 25-31|n.p.125.
autres provinces, & mesme à Auxume, qu'il soutient avoir fait
&c. une infinité"de miracles tres considerables, & qu'il depeint
comme un veritable apostre du diable, plein de zele pour le
mensonge, & envoyé de tous costez pour dogmatizer contre
la gloire du Fils de Dieu.'Il est assez étrange qu'un homme si Bar.354 § 15.
illustre, s'il faut l'en croire, n'ait pas seulement esté nommé par
aucun des anciens historiens,[ou ne l'ait esté qu'à sa honte. Car
c'est neanmoins apparemment]'ce Theophile de Libye qui fut Thdrt.l.2.c.24.
condanné par les Ariens mesme en 360, dans leur Concile de p.629.b.
Constantinople, parcequ'il refusoit de signer la condannation
d'Aece.'Saint Gregoire de Nysse qui en parle comme d'un protec- n.p.130.1.d|Nyſ.
teur d'Aece, l'appelle Theophile le Blemmye:[& les Blemmyes in Eun.l.1.p.
estoient voisins de la Libye.]'Philostorge en fait un Indien,[a]ori- 294.b. Phiſg.l.2 c.6.p.
ginaire d'une isle nommée Dibus ou Divus, qu'on croit devoir 13.
placer entre les Homerites d'Arabie, & les Indes.[b]Quelques uns a l.4.c.4.p.26|n.p.113.
pretendent que c'est Diu à l'embouchure de l'Inde.[S'il alla à b n.V.p.134.2.
Auxume, il n'y fut pas assurément aussibien receu que Saint
Frumence.]'Aussi il paroist qu'il n'y demeura pas fort longtemps. c.6.p.29-31.

LA CONVERSION DE S. JOSEPH, SURNOMMÉ LE COMTE.

Epi.30.c.4.p. 128.a.b. AU commencement du quatrieme siecle, les Juifs avoient pour chef de leur religion un nommé Ellel[ou Hillel,]auquel ils donnoient le titre de Patriarche. Il estoit de la race d'un Gamaliel qui avoit eu autrefois le mesme honneur, ou mesme, comme S.Epiphane semble le marquer, qui l'avoit possedé le premier:"& ce Gamaliel estoit descendu, V.S.Gamaliel note 3. selon l'opinion de plusieurs, de l'ancien Gamaliel, assez connu dans les Actes pour avoir sauvé les Apostres par son avis, lorsque les autres Juifs vouloient les condanner à la mort.[Mais si ces choses sont incertaines, il est constant que cet Ellel receut le battesme, & voulut mourir comme le dernier des Chrétiens, aprés avoir vécu comme le premier des Juifs. Voici comment la chose se passa.]

c.d. 'Il estoit tombé malade;[& l'infirmité de son corps donnant de la force à son cœur, comme sa science avoit déja éclairé son esprit,]il envoya chez l'Evesque de Tiberiade qui estoit le plus proche du lieu où il demeuroit, le prier de le venir voir comme medecin.[Car cette profession ne passoit point pour contraire Eus.l.7.c.32 p. 288.c. ni à la dignité, ni à la sainteté de l'episcopat.]'Et nous apprenons d'Eusebe que dans le mesme temps, Theodote Evesque de Lao- Epi.p.128.c. dicée faisoit profession de la medecine.'Ellel envoya donc un de ses amis nommé Joseph, vers l'Evesque; & ce Prelat ne fut pas sitost arrivé, que le Patriarche le conjura en secret de luy donner le seau du Seigneur. L'Evesque aprés l'avoir instruit de ce qu'il jugea necessaire, fit apporter de l'eau comme en ayant besoin d. pour l'exercice de son art.'Le Patriarche fit ensuite retirer tout le monde, comme pour prendre quelque remede qui demandoit le secret, & trouva en effet la guerison de son ame dans l'eau du battesme; & il entra en mesme temps dans la participation des saints Mysteres.

'Joseph porté d'une curiosité qui ne luy fut pas inutile, consi- c.6.p.130.a.
dera attentivement toute cette action par les fentes qui estoient
à la porte de la chambre. Il vit encore que le Patriarche mit
entre les mains de l'Evesque une somme d'or assez considerable,
» en luy disant ces paroles : Offrez pour moy le saint Sacrifice,
» puisqu'il est écrit, que ce qui est lié ou delié sur la terre par les
ἱερ.αυ. » "Prestres, sera lié & delié dans le ciel.

'Les portes ayant ensuite esté ouvertes, ceux qui le venoient' b.
visiter luy demandoient comme il se portoit, & si le remede
qu'on luy avoit donné l'avoit soulagé : A quoy la joie qu'il avoit
de la santé de son ame, luy faisoit répondre qu'il s'en trouvoit
beaucoup mieux. Mais l'esprit participoit seul à ce soulagement:
de sorte que son corps s'affoiblissant de plus en plus, il mourut
deux ou trois jours aprés son battesme, assisté durant tout ce
temps par le medecin de son ame, qui le visitoit souvent en qua-
lité de medecin de son corps. En mourant il mit son fils, encore
'enfant, qui luy devoit succeder en sa dignité, entre les mains de
Joseph, & d'une autre personne qui estoit, comme Joseph, d'une
probité singuliere : & ils gouvernerent ainsi tous deux les affaires
[des Juifs] durant la minorité de leur pupille.

'Joseph dont nous venons de parler, estoit de la ville de Tibe- c.4 p.128.a.
riade en Palestine,'où il peut estre né vers l'an 285.[a] Il estoit des c.5.p.128.d.
V. la ruine des Juifs § 84. premiers d'entre les Iuifs, de ceux qu'ils appelloient "Apostres, a c.4.p.128.a.
& qui estoient comme les Assesseurs du Patriarche.'Joseph ayant c.6.p.130.c.
donc vu ce qui s'estoit passé dans le battesme d'Ellel, son esprit
estoit troublé par les diverses pensées que luy causoient les cere-
monies mystiques qu'il y avoit vu pratiquer : Et cette inquietude
s'augmenta encore par une nouvelle occasion.

'Il y avoit dans le thresor un petit cabinet qui estoit fermé, c.
sans qu'on sceust ce qui y estoit : & l'on desiroit d'autant plus de
le savoir, qu'outre les serrures ordinaires, il estoit encore fermé
par un seau. Joseph poussé de la mesme curiosité que les autres,
& se confiant de plus [sur son autorité de tuteur du Patriarche,]
ouvre secrettement le cabinet, & y trouve non de l'or ni de l'ar-
gent, mais des livres plus precieux que tous les thresors du mon-
de.'C'estoient l'Evangile de Saint Jean & les Actes des Apostres c.d{c.5.p.127.
traduits'en hebreu, avec l'Evangile de S. Matthieu en la mesme c.d.
langue, où estoit mesme la genealogie de JESUS CHRIST, [qui
ne se trouvoit pas dans l'Evangile des Nazaréens.]'Joseph lit c.6.p.130.d.
ces livres avec attention ; & leur feu sacré rallume avec plus de
violence l'agitation de son ame. Son esprit d'un costé se trouve

convaincu de la verité de nostre foy ; mais son cœur de l'autre ne peut se resoudre à embrasser l'humilité de nostre religion ; & la lumiere de sa raison n'est pas assez forte pour convaincre la dureté de son cœur.

[Son obstination, fondée peutestre sur la probité exterieure de sa vie, rejetta encore beaucoup d'autres avertissemens par lesquels Dieu l'appelloit au salut. Nous en allons voir plusieurs preuves signalées.]

d|131.a|134.d. 'Le fils du Patriarche Ellel, qui s'appelloit[1] Judas, & qui devoit succeder à son pere, (car cette dignité n'estoit pas elective parmi les Juifs,) entroit dans la vigueur de la jeunesse. Ses tuteurs faisoient ce qu'ils pouvoient par leurs remontrances pour arrester l'impetuosité de ses passions. Mais la corruption naturelle de son esprit, fortifiée par la mauvaise compagnie de ceux de son c.7.8.p.131.132. age, rendit tous leurs soins inutiles.'Ces jeunes gents nourris dans l'oisiveté & dans toutes sortes de crimes, non seulement le poussoient à satisfaire toutes ses passions, mais aussi luy en fournissoient les moyens, jusques à employer pour luy les puissances de l'enfer. Ayant un jour conceu de l'affection pour une femme Chrétienne, & n'ayant pu rien gagner sur elle, ni par ses paroles, ni par ses presens ; ses compagnons le menerent dans une caverne parmi les tombeaux des morts, afin"d'invoquer le prince des &c. tenebres pour une action de tenebres. Mais le signe de la Croix, & l'invocation du nom de J.C, eurent plus de force que toutes leurs inventions diaboliques : De sorte que Judas ayant en vain attendu durant trois nuits l'effet de son dessein criminel, se mit en colere, & ne voulut plus ecouter ceux qui l'avoient ainsi trompé. Cet exemple si visible, dont Joseph sceut tout le particulier, ne luy put encore faire embrasser la foy de J.C, ni l'humilité glorieuse de sa Croix.

c.9.p.132.d. 'Le Fils de Dieu voulut encore estre luy mesme son predicateur. Il luy apparut durant la nuit, en luy disant ces paroles, « Je suis JESUS, que vos peres ont crucifié : croyez en moy. Joseph ne « p.133.a. s'estant pas rendu à ses paroles,'tomba dans une grande maladie, qui en peu de temps le reduisit à l'extremité. J.C. luy apparoist encore, & l'assure qu'il luy rendra la santé, pourvu qu'il se fasse Chrétien. Il promet de le faire : mais il n'est pas sitost relevé de maladie, qu'il retombe dans son endurcissement.

a.b. 'Dieu ne laissa pas cette infidelité impunie. Il luy renvoya le mesme mal, qui le mit en un état dont il ne sembloit pas pouvoir

1. S. Epiphane ne se souvenoit pas bien assurément si c'estoit son nom.

echaper. Lorſqu'on le crut entierement deſeſperé, un vieillard d'entre les Juifs, du nombre de ceux qu'ils appellent Docteurs
» de la loy, s'approcha de luy, & luy dit tout bas a l'oreille: Croyez
» en JESUS CHRIST crucifié ſous Ponce Pilate, qui eſt le Fils de
» Dieu, qui eſt né de Marie dans le temps, qui eſt le Chriſt du Sei-
» gneur, qui eſt reſſuſcité du tombeau: & croyez qu'il viendra
» juger les vivans & les morts.

[Le lecteur ne ſauroit manquer d'eſtre ſurpris de voir dans cette narration, que des Juifs demeurant dans leur endurciſſement, reconnoiſſent neanmoins la divinité de J. C, ſa reſurrection, ſa qualité de Chriſt & de Meſſie, & tout ce que l'Egliſe nous en apprend de plus grand & de plus auguſte.]'Cependant S. Epiphane nous aſſure qu'il l'avoit appris de la bouche meſme de Joſeph, [qui d'incredule eſtoit alors devenu fidele & ſaint.]'Il nous aſſure encore que s'entretenant un jour avec un Juif, qui honoroit & aimoit les Chrétiens, mais que la crainte des autres Juifs faiſoit demeurer dans la profeſſion du Judaïſme, & voulant luy perſuader que le Chriſt eſt venu, & que c'eſt celui que nous adorons; il fut ſurpris de voir que ce Juif conſentoit à tout ce qu'il luy diſoit: car c'eſtoit un de leurs Docteurs, & un homme fort capable de ſoutenir ſes ſentimens. Il luy en demanda la raiſon, & ce Juif luy dit[qu'il luy eſtoit arrivé la meſme choſe qu'à Joſeph, &] que s'eſtant un jour trouvé [comme] preſt à rendre l'eſprit, il
» entendit d'autres Juifs qui luy dirent tout bas à l'oreille: JESUS
» CHRIST Fils de Dieu, qui a eſté attaché à la Croix, eſt celui qui
» vous doit juger.

b. (margin, beside "Cependant S. Epiphane") — b.c. (margin, beside "Il nous")

'Nous ne voyons aucun moyen de douter de la verité de ces deux hiſtoires, raportées par deux Saints, qui certainement ne nous ont point voulu tromper; & je ne ſçay s'il y a aucun lieu de croire qu'ils aient pu eſtre trompez, comme un Calviniſte les en accuſe avec l'impudence[ordinaire à ceux de ſa ſecte,]puiſqu'ils ne diſent que ce qu'ils ont entendu eux meſmes. C'eſt une autre choſe de ſavoir ſi S. Epiphane a dû avancer comme il fait,'que les Juifs diſoient toujours aux mourans ces paroles myſterieuſes. [Mais nous ne voyons pas lieu de douter qu'ils ne le fiſſent au moins quelquefois. Il paroiſt bien étrange que les Juifs qui croyoient que JESUS eſtoit le Meſſie, demeuraſſent Juifs, & ne ſe fiſſent pas Chrétiens. Mais peuteſtre que cela ne doit point paroiſtre incroyable, lorſque l'on conſidere d'une part l'evidence des preuves qui montrent la verité de la miſſion du Sauveur, & de l'autre le profond abyſme des tenebres & de la dureté du

n.p.55. (margin, beside "Nous ne voyons") — c.9.p.135.c. (margin, beside "choſe de ſavoir")

cœur humain. On le voit par l'exemple de Joseph l'historien des Juifs, si le passage celebre sur J.C. est veritablement de luy. Mais on le voit au moins par l'autre Joseph dont nous parlons ici. Car
c.10.p.1 3.1. ni les diverses apparitions de J.C,] 'ni le témoignage si formel que ses plus grands ennemis luy rendoient, ne purent vaincre son obstination. Le Sauveur luy apparut ensuite, & le guerit comme il avoit déja fait auparavant, en l'exhortant encore de croire en luy; & cet effort de sa misericorde, s'il est permis de parler ainsi, ne fut pas moins inutile que tous les autres.

Aug.civ.l.15.c.6. p.175.1.b. [Voici enfin le comble des faveurs du ciel,]'si l'on en excepte les veritables graces du Sauveur, & l'operation interieure du S. Esprit, sans laquelle,[comme il est aisé de voir dans cet exemple,] toute autre predication de la verité, & la parole de Dieu mesme apparoissant visiblement aux hommes, comme il faisoit dans l'ancien Testament, demeure impuissante pour changer & pour convertir le cœur endurci.

[Nostre Seigneur aprés avoir si souvent rendu la santé à Joseph,
Epi.30.c.10.p. 133.134. aprés avoir si longtemps eprouvé ses infidelitez,]'voulut se montrer à luy pour la quatrieme fois. Il luy reprocha son incredulité, qui ne s'estoit pu rendre à tant de merveilles: & pour l'assurer davantage de la verité de nostre foy, il luy promet que s'il desiroit faire luy mesme quelque miracle en son nom, il n'avoit qu'à l'invoquer, & qu'il l'exauceroit aussitost. Joseph souhaitoit de voir l'accomplissement de cette promesse. Mais la crainte que l'effet ne suivist pas, l'empeschoit d'en faire l'experience. Voici ce qu'il fit. Il y avoit dans Tiberiade, ou il demeuroit, un fou qui estant toujours tout nud, couroit par toute la ville. On luy mettoit souvent des habits, qu'il dechiroit aussitost. Joseph fait amener cet homme en sa chambre, sans parler à personne de son dessein. Il prend de l'eau dans ses mains, fait dessus le signe de la Croix, & la jette sur ce fou en prononçant ces paroles: Je te commande, « demon, au nom de JESUS de Nazaret qui a esté crucifié, de sortir « de cet homme, & de le laisser dans une entiere santé. Ce fou en « mesme temps jette un grand cry, tombe par terre, écume par la bouche, & aprés s'estre bien tourmenté & bien debatu, demeure enfin sans mouvement durant une heure. Ce temps estant passé, lorsque Joseph le croyoit mort, il commence à s'essuyer le visage, & ensuite à se lever: & mesme ne pouvant plus souffrir de se voir nud comme il estoit, il cherche de honte quelque endroit pour se cacher. Et Joseph luy ayant donné l'un des vestemens qu'il avoit sur luy, cet homme qui avoit entierement recouvré le jugement &

la raison, sachant de qui il tenoit ce bien, en rendit graces à Dieu qui en estoit l'auteur, & à Joseph qui en avoit esté le ministre. Ce prodige se divulgua à l'heure mesme dans toute la ville par la bouche de celui qui avoit esté gueri. De sorte que le bruit se repandit parmi les Juifs, que Joseph avoit lu dans le thresor le nom de Dieu, & qu'il faisoit par ce moyen beaucoup de merveilles. [Car c'estoit alors une opinion fort commune parmi ce peuple, que celui qui savoit la veritable prononciation de ce nom sacré, estoit maistre de la nature, & en disposoit à sa volonté; jusque là mesme que quelques uns d'entre eux raportoient à cette cause tous les miracles de JESUS CHRIST. Je ne sçay si S. Basile avoit oui parler de cette histoire,] 'lorsqu'il dit que Dieu dans ce temps de sa misericorde & de sa patience, donne souvent le pouvoir de faire des miracles à des personnes qui en soint indgnes ou pour l'utilité des autres, ou pour les convertir eux mesmes, & les porter à avoir honte de luy deplaire, aprés avoir receu tant de marques de la bonté qu'il a pour eux. [C'est le fruit que le miracle dont nous parlons eust pu produire dans Joseph, s'il eust esté moins endurci:] 'mais il ne fit pas pour lors plus d'effet que les precedens. Cependant comme Dieu n'abandonne pas pour toujours ceux [qu'il a predestinez à la vie eternelle, il vainquit enfin par ses chastimens celui qu'il n'avoit pu gagner par ses faveurs. C'est ce que S. Epiphane nous va apprendre.]

Bas. reg. br. 179. p. 686.

Epi. 30. c. 10. p. 134. d.

V. la ruine des Juifs § 84.

"Quoique l'Etat des Juifs eust esté entierement abatu par la ruine du Temple & de la ville de Jerusalem, ils ne laissoient pas de conserver encore entre eux quelque forme de Republique.] 'Ils avoient un chef, qui, comme nous avons déja dit, portoit le titre de Patriarche. Ce chef estoit assisté par quelques Assesseurs qui luy servoient de conseil, & qui quelquefois ne l'abandonnoient ni jour, ni nuit. On les nommoit Envoyez ou Apostres; car ils se servoient de ce terme: [Et je croy que ce nom leur estoit donné, parceque] pour les recompenser de leurs services on les envoyoit dans les provinces, avec pouvoir d'y lever les decimes & les premices que les Juifs estoient obligez de fournir. Ces commissions leur donnoient un ample pouvoir pour corriger les abus, & pour deposer de leur dignité les princes des synagogues, les Sacrificateurs, les Prestres, & ceux qu'ils appellent Azanites, comme qui diroit Diacres ou ministres & serviteurs.

c. 4. 11. p. 128. 134. 135.

'Joseph fut envoyé en Cilicie avec cette qualité par le Patriarche Judas; & voulant y exercer sa charge avec plus d'integrité & d'exactitude que la corruption des hommes ne le permettoit,

c. 11. p. 134. 135.

il s'attira l'envie & l'aversion des Juifs. Dieu se servit de ce moyen pour luy faire abandonner son erreur. Car les Juifs qui examinoient toutes ses actions pour y trouver quelque occasion de satisfaire leur animosité, estant un jour entrez en troupe en son logis, le surprirent appliqué à la lecture de l'Evangile. Cette rencontre aigrit leur passion; ils se saisissent de Joseph, le jettent par terre, le frapent de tous costez, & avec mille injures & mille indignitez le trainent en leur synagogue, où ils le fouetterent tres rudement: Et ils eussent peutestre passé encore plus loin, si l'Evesque du lieu avec qui Joseph avoit lié une amitié tres étroite, & luy avoit mesme presté le texte hebreu de l'Evangile, ne l'eust tiré d'entre leurs mains.

p.135.c. 'Ce ne fut pas ici la seule persecution qu'il souffrit des Juifs. Ces furieux l'ayant surpris dans un voyage, lorsqu'il marchoit pres de la riviere du Cydne, l'attaquerent & le jetterent dans l'eau, croyant que le courant du fleuve l'emporteroit & le noyeroit par sa rapidité, ou le feroit mourir par la froideur de ses eaux. Mais l'heure de la misericorde divine estant enfin arrivée, il fut delivré de ce peril; & peu de temps aprés il noya heureusement tous ses pechez dans l'eau sacrée du battesme.

[Peutestre que quelques personnes s'imagineront que cette conversion qui semble si forcée, fut plutost en luy un effet de politique, ou de la haine que les mauvais traitemens des Juifs luy pouvoient avoir causée pour leur religion, qu'un fruit de sa pieté & un veritable changement de son cœur. Mais tant de faveurs singulieres par lesquelles Dieu l'appelloit visiblement au salut, & la vie qu'il mena depuis son battesme, qui luy a fait meriter dans l'Eglise le titre de Saint, nous doivent persuader du contraire.

Ses affaires, ou plutost les persecutions des Juifs, l'ayant obligé]
c.d. 'd'aller à la Cour, la qualité de sa personne, & tant de merveilles qui avoient precedé sa conversion, l'y rendirent en peu de temps fort considerable. [Constantin regnoit alors en Orient depuis l'an 323.] Ce prince, autant pour honorer la pieté de Joseph, que pour défendre sa personne contre les insultes des Juifs, luy donna
Bar.317.§35. le titre de Comte.'Baronius croit qu'il publia mesme de nouveau à son occasion, en l'an 329, un rescrit qu'il avoit fait des l'an 315, pour condanner au feu les Juifs qui persecuteroient ceux qui
Cod.Th.t.6.p.214. seroient passez de leur religion au Christianisme.'Mais on ne voit pas que cette pensée ait de fondement particulier.

[Constantin donna un autre rescrit qui témoigne autant le desinteressement

desinteressement de Joseph, que son zele pour la foy qu'il avoit embrassée.]'Car assuré par ce prince qu'il pouvoit obtenir de luy tout ce qu'il desireroit,[a] il le supplia seulement de luy donner par écrit un pouvoir de faire bastir des eglises dans Capharnaüm, Tiberiade, Nazaret, Diocesarée, Sephoris, & quelques autres places que les Juifs tenoient [dans la Galilée,] sans pouvoir souffrir que personne d'aucune autre religion que la leur y demeurast avec eux. Constantin non seulement luy accorda cette demande, mais y ajouta encore un ordre aux Gouverneurs du pays, de fournir des deniers de son Epargne tout ce qui seroit necessaire pour un ouvrage si saint. Epi.30.c.11.p.135.d a p.136.a.

'Joseph estant de retour à Tiberiade, prit pour executer son entreprise, un vieux temple encore imparfait, qui portoit le nom d'Adrien: [En quoy il ne faisoit que suivre l'intention du fondateur de ce temple.]'Car un payen mesme nous apprend qu'il avoit fait bastir de ces temples en diverses villes,"pour les consacrer, comme on croyoit, à JESUS CHRIST. Mais on luy dit que les oracles assuroient que tous les hommes se feroient Chrétiens, si cela arrivoit jamais; & que tous les autres temples se verroient abandonnez. [Dieu verifia depuis l'effet de cette prediction, vraie ou fausse, sans permettre qu'un Empereur aussi méchant qu'Adrien, eust aucune part à cette gloire, qu'il reservoit au grand Constantin.] c.12.p.136.b.c. Alex.v.p.129.e. V. la pers. d'Adrien § 6.

'Pour retourner à Joseph, les Juifs s'efforcerent d'empescher son dessein par un moyen qui leur estoit assez ordinaire. Comme il avoit fait faire quelques fourneaux autour de la ville, pour cuire la chaux dont il avoit besoin; ils empeschoient par leur magie que le feu ne prist à ces fourneaux, quelque bois que l'on y pust mettre. Joseph averti de ce desordre, & se doutant bien d'où il venoit, y accourut aussitost, suivi d'une foule de Juifs curieux de voir ce qu'il vouloit faire. Estant arrivé sur le lieu, il demande de l'eau, & prenant le vase où elle estoit,[1] fait dessus le signe de la Coix avec son doit, & d'une voix qui fut entendue de tout le monde, il prononça ces paroles: Au nom de JESUS de Nazaret, que mes peres & les peres de ce peuple qui m'environne ont crucifié, que cette eau ait la vertu d'arrester toute la magie & tous les sorts qui empeschent ce feu de bruler, afin qu'il fasse son effet naturel, & qu'il serve à bastir la maison & le temple du Seigneur. Il prit ensuite de cette eau dans sa main: il en jetta sur chaque fourneau: les sorts furent dissipez, & le feu commença Epi.30.c.12.p.136.137.

1. S. Epiphane dit qu'il fit aussi le signe de la Croix sur l'eau à haute voix.

en mesme temps à paroistre à la vue & à la confusion de tous les Juifs. Nonobstant leur dureté naturelle, ils ne purent s'empescher de s'écrier en se retirant, que celui qui assistoit si puissamment les Chrétiens, estoit le seul veritable Dieu.

p.157.b. 'Joseph acheva heureusement les eglises qu'il avoit entreprises dans quelques autres villes. Mais dans Tiberiade la resistance des Juifs fut si opiniatre, & leurs persecutions si violentes, qu'il se contenta d'y bastir une partie de ce temple qu'il avoit entrepris tout entier. Il quitta mesme la ville pour ce sujet, & vint demeurer à Scythople ;[d'où il eust encore esté contraint de se retirer, ou de ternir la pureté de sa foy, si la dignité de Comte ne l'eust maintenu contre les violences des heretiques, & si l'eminence de sa vertu
c.5.p.129.b.c. ne l'eust défendu de leurs artifices & de leurs flateries.]'Car cette ville avoit alors Patrophile pour Evesque, l'un des plus animez des Ariens, & des plus puissans des courtisans, qui s'assujettissoit tous les esprits ou par le credit de ses richesses, ou "par la rigueur avec laquelle il traitoit ceux qui s'opposoient à luy. De sorte qu'il ne s'y trouvoit alors que deux Catholiques, Joseph que son autorité rendoit inviolable à leurs attaques, & un autre aussi converti du Judaïsme, que son obscurité deroboit à leur fureur. αὐστηρία.

[Aussi Scythople estoit alors, comme autrefois les deserts de la Libye, un lieu de bannissement pour les Saints ;]'& le grand Eusebe de Verceil, l'une des plus fermes colonnes de l'Eglise, y fut relegué[l'an 355,]par Constance. Mais il y eprouva plutost la douceur de sa patrie, que les rigueurs d'un exil. Car Joseph le receut dans "sa maison qui estoit fort belle, & le soutint au moins durant quelque temps contre les violences de Patrophile. La renommée de ce saint Evesque y attira quantité de personnes des provinces d'alentour, qui y accouroient autant pour profiter de ses instructions, que pour se rejouir avec luy de la couronne que son courage luy avoit acquise. S. Epiphane fut de ce nombre: & ce fut par cette occasion qu'il apprit de la bouche mesme de Joseph toute l'histoire si merveilleuse de sa conversion. Il l'insera depuis par occasion dans son grand ouvrage contre les heretiques, la jugeant trop considerable en elle mesme, & trop edifiante
Bar.327.§ 18-27. pour en priver la posterité.'Baronius l'a mise aussi toute entiere dans ses Annales. κτίσεως διαφανοῦς.

Epi.30.c.5.p.128.d. 'Lorsque Saint Epiphane l'apprit de la bouche de Joseph,[vers l'an 355,]ce saint Comte estoit agé de 70 ans, ou plus:[& peut-estre que Dieu ne l'avoit conservé jusques alors, que pour nous

faire savoir par la plume de Saint Epiphane, les miracles de la misericorde divine envers ses elus. Car on peut croire qu'il mourut peu de temps aprés cette visite de S. Epiphane, puisque Saint Eusebe de Verceil se plaint dans une lettre raportée par Baronius, d'avoir extremement souffert à Scythople de la cruauté de Patrophile : de quoy il n'auroit peutestre pas eu de sujet durant la vie de son illustre protecteur. Nous n'avons rien de plus assuré touchant la mort de Joseph.

On ne parle point de ses enfans, quoiqu'on sache bien qu'il a esté marié deux fois.]'Car sa premiere femme estant morte, il c.d.
en epousa une seconde, pour se delivrer des poursuites importunes des Ariens, qui le pressoient de se joindre à eux, en luy promettant de l'elever à l'episcopat,[voulant que l'esperance de cette dignité sacrée servist de pretexte pour faire trahir la verité, de qui elle tient toute sa grandeur.]

'Baronius a mis S. Joseph dans le martyrologe Romain au 22 Bar.22.jul.h.
de juillet. Il cite pour cela l'autorité des Grecs,[qui n'en parlent pas neanmoins ce jour là dans leurs Ménées, & il n'est point dutout dans le menologe de Canisius.]

'Isaac Vossius luy attribue un ecrit intitulé Hypomnesticon, Voss.siby.c.3.p.18.
qui se trouve dans beaucoup de bibliotheques.[Je ne sçay ce que c'est que cet ouvrage, ni sur quel fondement on peut attribuer un écrit à un homme dont on n'en a point d'autre, & qui ne paroist point avoir esté de profession à écrire. Il faudroit voir l'ouvrage.]

LE GRAND OSIUS,

EVESQUE DE CORDOUE, ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Eloges donnez à Osius : Reflexions sur sa chute.

[O]N peut dire avec verité qu'Osius"a paru jusqu'à l'age de cent ans, la gloire & l'ornement de son siecle, l'étonnement & l'admiration de tous les hommes, la joie & l'amour de tous ceux qui aimoient la verité. Eusebe de Cesarée qui est mort vingt ans avant luy, & qui ne pouvoit pas aimer]'son zele ardent pour la foy,[a] ne laisse pas de dire qu'il estoit illustre par la confession qu'il avoit faite du nom de J.C. durant les persecutions ; qu'on estoit assuré de sa pieté eminente, de sa foy, de sa vertu"ornée d'une sage prudence ; que c'estoit un homme excellent, digne d'estre employé à pacifier l'Eglise.'Entre tous les Evesques qui assisterent au Concile de Nicée, il ne marque en particulier que cet Espagnol"si celebre : c'est ainsi qu'il le designe.

ou Hosius.

Phcb.bib.P.t.4. 1.p.150.b.
a Eus.v.Cons.l. 2.c.63.73.p.472. c.d|478.d.
σώφρονι.
l.3.c.7.p.487.a.
ὁ πάνυ βοώμενος.

'Le grand Concile de Sardique témoigne pour luy un respect tout particulier, & le loue de ce que son extreme vieillesse ne l'empeschoit point d'entreprendre les plus grands travaux pour servir l'Eglise.

Ath.ap.2.p.761. d.

[S. Athanase n'en parle presque jamais sans le qualifier le grand Osius, & en faire des eloges extraordinaires.]'Il le qualifie le pere des Evesques,[b] & l'homme le plus illustre qui fust alors. Quel est le « Concile, dit-il, dont il n'ait point esté le chef & le conducteur ? « Quelle Eglise ne conserve point les marques honorables de son « soin & de sa protection? Qui n'a cedé à la force & à la sagesse de ses « discours? Qui l'est venu trouver triste, & ne s'en est pas retourné « consolé ?'Qui a eu recours à luy dans son besoin, & n'en a pas «

sol.p 8.7.c|842. a.
b fug.p.703.d.
p.704.a.

» obtenu ce qu'il desiroit ?'Entre 400 Evesques par la communion desquels il défendoit son innocence, il ne nomme que le grand Osius Confesseur de J.C. fol.p.827.c.

'Il fait dire aux Ariens qu'ils n'ont encore rien fait en bannissant le Pape & tant d'autres Evesques, & en remplissant toute la terre de la terreur de leur puissance,'puisqu'Osius n'est pas banni; que tous les Evesques sont dans leurs Eglises tant que luy conserve la sienne; que ses discours & son" autorité sont capables de soulever contre eux tout le monde; qu'il est le maistre des Conciles; que quand il écrit[ou qu'il parle]toute la terre obeït; & qu'il publie par toute la terre que les Ariens sont des heretiques; qu'enfin, s'il n'est banni de l'Espagne, leur doctrine est entierement abolie par tout le monde. p.837.c. d. πίστ.

[On pourroit ajouter à cela les témoignages des historiens ecclesiastiques,'& la lettre à Constance,où Osius, sans le vouloir, a fait luy mesme son eloge mieux que tout autre ne l'auroit pu faire. Car on y voit la gravité, l'autorité, la douceur, la sagesse, la generosité, & tous les autres caracteres d'un grand esprit & d'un grand Evesque. p.838.

Nous ne craignons donc pas de dire qu'Osius estoit le plus grand homme de son temps; mais il a esté homme. Il auroit esté honoré jusques à la fin des siecles, comme l'un des plus grands Saints de l'Eglise, s'il n'eust vécu que cent ans. Mais aprés avoir esté consideré comme le fleau des heretiques,comme le défenseur de la verité, comme l'honneur des Orthodoxes, comme le pere des Evesques & des Conciles, il a mis une tache à sa gloire: il est tombé d'autant plus dangereusement, qu'il est tombé de plus haut; & quoique nous soyons bien eloignez de dire que sa chute ait esté mortelle, qu'elle ait fait oublier à Dieu toutes ses bonnes œuvres, & qu'elle luy ait fait perdre tout le merite de tant de services qu'il avoit rendus à l'Eglise, on ne peut desavouer qu'elle n'en ait diminué le prix, & qu'elle n'en ait terni l'eclat: & il est bien fascheux que nous soyons reduits à dire que Dieu a peutestre fait misericorde à Osius par la penitence.]

'C'est un triste & terrible exemple de la foiblesse humaine, [c'est une preuve eclatante de cette verité de nostre foy, que quelque force que nous ayons & de nature, & d'habitude, & de vertu mesme, nous ne sommes neanmoins que foiblesse & capables des plus grandes fautes, des que Dieu, la force souveraine, nous laisse à nous mesmes. Bar.357.§17.18.

Dieu a voulu montrer en luy que la perseverance est un pur don

de sa misericorde, & qu'il ne la doit à personne. Ainsi la vertu d'Osius nous sert d'exemple, & sa faute d'instruction : de sorte qu'il ne nous reste que de louer la sagesse de Dieu dans toutes ses œuvres.

Peutestre neanmoins que sa faute n'a pas seulement esté avantageuse aux autres pour les tenir dans une juste frayeur des jugemens de Dieu, mais qu'elle luy a esté favorable à luy mesme. Une vertu aussi glorieuse qu'estoit la sienne, estoit capable de le perdre aux yeux de Dieu par la vanité, pendant qu'il estoit estimé & loué de tous les hommes. Ainsi il pouvoit avoir besoin d'estre humilié par une foiblesse humaine, depeur qu'il ne tombast par l'orgueil dans un abysme plus dangereux.]

ARTICLE II.

Osius est fait Evesque : Il assiste au Concile d'Elvire.

Ath.sol.p.838.a. 'OSIUS estoit d'Espagne, [& peutestre de Cordoue mesme, dont il fut ensuite Evesque. Il naquit, comme nous le verrons par le temps de sa mort, vers l'an 256, & il peut avoir esté fait Evesque en 295.]'Il estoit illustre & par la fermeté de sa foy, & par la pureté de sa vie.[a]Il estoit vraiement saint, selon la signification greque de son nom ; & jamais ses plus grands ennemis ne purent rien trouver à reprendre dans sa conduite, parceque sa vie estoit irreprehensible, & sa reputation sans aucun reproche. 'On avoit aussi une estime extraordinaire de sa prudence & de sa sagesse.

Soz.l.1.c.16.p.429.c.
a Ath.p.841.a.
Thdrt.l.1.c.6.p.540.b|Eus.v.C.l.2.c.63.p.472.c.d.

[Une des premieres actions de son episcopat, fut peutestre d'assister au Concile d'Elvire, devenu tres fameux"& par les divers jugemens qu'on a faits de la severité de sa discipline, & par les differens sentimens qui ont partagé les plus habiles sur le temps où il a esté tenu. Les uns le mettent un peu avant S. Cyprien & la persecution de Dece : les autres un peu avant celle de Diocletien vers l'an 300: les autres aprés cette persecution, soit aussitost aprés, soit seulement en 324. Toutes ces opinions ont leurs raisons, mais celle de l'an 300 nous paroist encore mieux établie que les autres.]'Un manuscrit luy assigne pour jour le 15 de may : & le quatrieme Concile de Tolede a depuis ordonné qu'on tiendroit vers ce temps là les Conciles provinciaux en Espagne. NOTE 1.

Conc.t.1.p.1027.d.

p.1012.1013. [Celui-ci n'estoit pas un simple Concile provincial :]'Car on y trouve S. Valere de Çaragoce [dans la Tarragonoise,] quelques

Eveſques de la Carthaginoiſe, pluſieurs de la Luſitanie ; mais la pluſpart ſont de la Betique :'ce qui fait juger que le lieu du Con- p.1012.d.e. cile appellé en Latin *Eliberis* ou *Illiberis*, n'eſt pas la ville de ce nom qui a eſté autrefois fort celebre au pié des Pyrenées, qui eſtoit alors ruinée depuis pluſieurs ſiecles,'& qui ayant enſuite p.1014.b. eſté rétablie vers l'an 980, eſt connue aujourd'hui ſous le nom de Collioure dans le Rouſſillon. Il n'y a pas, dis-je, apparence que le Concile ait eſté tenu dans cette extremité ſeptentrionale de l'Eſpagne, mais plutoſt dans une autre ville de ce nom,'que Pline p.1010.c.d. & les autres anciens geographes placent dans la Betique, & dont les Eveſques ont aſſiſté à pluſieurs Conciles d'Eſpagne. On n'en voit plus que quelques reſtes ſur une montagne qui porte aujourd'hui le nom d'Elbire ou d'Elvire à deux ou trois lieues de Grenade, où le ſiege epiſcopal a depuis eſté transferé ; & où l'on trouve encore quelques inſcriptions de l'ancienne *Illiberis*, [qui y ont apparemment eſté tranſportées.] La porte de la ville du coſté de la montagne, porte auſſi le nom d'Elvire.

'Nous avons aujourd'hui à la teſte du Concile d'Elvire, les p.969.b. noms de 19 Eveſques, que l'on marque y avoir pris ſeance dans l'egliſe du lieu. Oſius de Cordoue [au ſujet duquel nous en parlons ici,] eſt mis le ſecond dans quelques exemplaires aprés Felix 'd'Acci [dans la Carthaginoiſe, aujourd'hui Guadix dans l'Andalouſie,] qui eſt toujours mis le premier,'& qui pouvoit preſider p.1047.c. p.1046.b.c. comme plus ancien que les autres ; [ſi nous voulons que les Eveſques aient tenu le rang qu'on leur donne, car il ne s'y faut pas toujours arreſter.]'Entre les autres Eveſques on peut remarquer p.969.c. Sabin de Seville & Melanthe de Tolede,'dont on trouve les p.1022.d. noms dans les hiſtoires de S^te^ Rufine & S^te^ Leocadie martyrizées vers l'an 304 ; S. Valere de Çaragoce, qui confeſſa J. C. dans la meſme perſecution avec S. Vincent ſon Diacre, & fut enſuite banni ;'& Libere Eveſque de Meride [metropole de la Luſitanie,] qui n'eſt neanmoins placé que le dixieme.'Il aſſiſta auſſi en p.969.c. p.1430.c. l'an 314 au Concile d'Arles.

Il s'y trouva encore 24 Eveſques qui ne ſont pas nommez,]'ſi p.969.b. l'on a égard à un manuſcrit où on lit qu'il y en eut 43.'Le titre du d. Concile porte que 26 Preſtres y furent aſſis avec les Eveſques : '& un manuſcrit marque encore les noms de 24 avec les lieux p.1063.1064. dont ils eſtoient Preſtres. Il y en a dont les Eveſques eſtoient au Concile ; & ainſi ils n'eſtoient venus que pour les accompagner.' 'Le titre ajoute que les Diacres furent auſſi preſens, mais debout p.969.d. avec tout le peuple,'qui aſſiſta ſeulement, dit Mendoza, à la pu- p.1065.b.

blication solennelle qui se fit des decrets du Concile, & non aux deliberations dans lesquelles ils furent conclus.[C'est de quoy
t.8.p.89.d. nous laissons le jugement à d'autres.]'Le Concile de Soissons en 853, ou au moins celui qui en a fait une relation historique, citant un Canon de celui d'Elvire, dit que les legats du siege Apostolique y avoient esté presens.[C'est une autorité bien nouvelle pour un fait de cette importance; & il est rare en ces temps là de voir des legats du Pape dans des Conciles provinciaux ou nationaux. Il falloit qu'il y eust quelque raison particuliere qui le demandast; & on n'en voit point ici.]

ARTICLE III.

Des premiers Canons du Concile d'Elvire.

Conc.t.1.p.969-971. 'NOus avons encore aujourd'hui 81 Canon de ce Concile, qu'on peut dire importans pour la discipline: Et aussi ils ont esté celebres dans l'Eglise, au moins depuis le IX. siecle. Il y en a quelques uns de difficiles, soit pour en voir le sens, soit pour penetrer les raisons que les Evesques eurent de les faire. Mais ce n'est pas ici le lieu d'expliquer ces sortes de difficultez, qui de-
p.987-1378. manderoient une étude differente de la nostre.]'On peut voir dans la derniere edition des Conciles, ce que Mendoza Espagnol, & M^r de l'Aubespine Evesque d'Orleans, ont écrit sur ce sujet,
Alex.t.6.p.679-687. 'pour montrer que tous ces Canons n'ont rien que d'utile & de saint.[Nous en pourrons seulement marquer quelques uns qui regardent plus particulierement l'histoire.]

Can.2,3,55,58. 'On voit dans plusieurs non seulement des magistrats des villes, mais mesme "des pontifes des idoles, qui estoient Chrétiens. *Flamines.* [C'est que ces dignitez ou ces titres estoient tellement onereux
Conc.p.979.b.c. à cause des depenses qu'il falloit faire,]'surtout pour donner des spectacles, qu'on y obligeoit les personnes par l'autorité des loix. ᵃLes gladiateurs & les comediens toujours pleins de choses con- *munus.* traires à la pureté, faisoient partie des spectacles que les pontifes estoient obligez de donner. Et c'est peutestre pour cela que le Concile les suppose coupables ordinairement d'homicide & d'adultere.

p.971.b. 'Le 13^e Canon fait voir combien l'Eglise avoit horreur du crime de celles qui violoient la virginité qu'elles avoient consacrée à Dieu; puisque pour une seule faute, ce Canon les prive de la communion jusqu'à la mort; & les en prive mesme à la mort si elles ont

ont continué dans leur faute, ſans comprendre le bien qu'elles ont perdu ;[ce qui peut marquer particulierement celles qui ſe marioient.]'Le Canon ſuivant parle auſſi des vierges, mais non de celles qui eſtoient conſacrées à Dieu ; & il nous apprend encore qu'il y avoit des perſonnes que l'on privoit pour quelque temps de l'Eucariſtie, ſans les obliger aux exercices laborieux & publics de la penitence. p. 989. c.

'Le 15e, 16e, & 17, défendent aux peres de marier leurs filles à des payens, à des heretiques, à des Juifs, & ſurtout à des preſtres des idoles, ſur peine d'eſtre ſoumis à la penitence, ſans s'arreſter à la difficulté de leur trouver d'autres partis. p. 972.

'Le 20e prive de la communion non ſeulement les Eccleſiaſtiques qui preſtoient à uſure, mais auſſi les laïques qui retomboient dans cette faute aprés en avoir eſté une fois repris. p. 973. a.

'Le 21e ſepare pour quelque temps du ſaint autel les laïques b. qui eſtant dans une ville où il y a une egliſe, auront manqué trois dimanches à s'y trouver avec les Fideles.'Oſius cita depuis ce de- t. 1. p. 556. c. d. cret devant les Peres de Sardique, & les porta par là à impoſer par leur 14e Canon la meſme peine à un Eveſque qui paſſe trois dimanches ſans ſe trouver à ſon egliſe, hors les neceſſitez extraordinaires. [Je penſe que c'eſt auſſi de là que l'Egliſe a tiré l'ordonnance qu'elle fait, de ſe trouver au moins de trois dimanches l'un à la Meſſe de paroiſſe, en laquelle ſeule on celebre l'aſſemblée, comme parle Oſius en citant le Canon d'Elvire.]'Pour ceux qui t. 1. p. 975. d. faiſoient une coutume de ne venir jamais à l'egliſe, le Concile les traite d'apoſtats, & ordonne par ſon 46e Canon, qu'on ne leur accordera la communion qu'aprés qu'ils auront paſſé dix ans [dans les exercices de la penitence.]

ſæpe poſtrio-ne. 'Le 23 ordonne qu'on fera tous les mois quelques jeûnes,''mais t. 1. p. 975. c. des jeûnes où l'on ne mangeoit point ce ſemble juſqu'au lendemain. Il excepte les mois de juillet & d'aouſt,[ſans doute à cauſe des chaleurs, & ne parle point du temps paſcal, peuteſtre parceque c'eſtoit une exception generale, & connue de tout le monde.]'Le 26e veut qu'on obſerve ces ſortes de jeûnes tous les ſame- d. dis, contre l'erreur de ceux qui ne le pratiquoient pas.[Ainſi il faut mettre une partie au moins des Egliſes d'Eſpagne entre celles]'qui, ſelon Saint Auguſtin, ſuivoient la coutume de Rome Aug. ep. B. 36. p. pour le jeûne du ſamedi ; au lieu que Milan avec pluſieurs autres 81. c|71. d. de l'Occident, & toutes celles de l'Orient ne le jeûnoient jamais, hors la veille de Paſque.

V. les Donatiſtes § 51. [Nous avons parlé''ſur le Concile de Carthage en 349, du 24e

Canon d'Elvire, qui défend d'ordonner ceux qui auront esté battizez dans une autre province; &"sur celui d'Arles en 314, du 25[e] qui oste aux Confesseurs le droit qu'ils usurpoient de donner aux Fideles des lettres de recommandation, au lieu des lettres de communion qu'ils devoient recevoir des Evesques.] Ibid.§ 12.

Conc.t.1.p 973. c|995. 'Le desinteressement de l'Eglise paroist dans le 28[e], qui défend aux Evesques de recevoir des presens de ceux qui ne sont point

p.975.976. admis à la participation de l'Eucaristie:'& dans le 48[e], qui ne veut point que ceux que l'on battizoit missent rien"dans le tronc de l'eglise, quoique cela fust déja passé en coutume; depeur, disent les Peres, que l'Evesque ne semble vouloir vendre ce qu'il a receu gratuitement. *in concham.*

p 974.b. 'Le 32[e] veut que l'Evesque reçoive la penitence de ceux qui sont tombez dans de grandes fautes, & non le Prestre, hors le cas de necessité.

c. 'Le 33[e] défend l'usage du mariage à tous les Ecclesiastiques ge-

p.1210. neralement sur peine de deposition.'C'est la plus ancienne loy que nous trouvions dans l'Eglise sur cette importante matiere. [Et mesme toutes les autres n'ont étendu l'obligation à la continence premierement que jusqu'aux Diacres, & ensuite jusqu'aux Soudiacres.]

p.974.d. 'Le 36[e] qui défend les peintures dans les Eglises,[a donné matiere

p.993.c. à beaucoup de conjectures & de contestations.]'Il est fort aisé de soutenir que le Canon défend seulement de representer Dieu sous des figures corporelles, depeur d'en avilir la majesté divi-

Alex.t.6.p.692. ne.'Mais quand il s'agiroit mesme des images des Saints, si l'Eglise a jugé à propos de ne s'en pas servir en un temps où elles eussent pu donner aux idolatres quelque pretexte d'accuser les Chrétiens d'idolatrie, & où elles eussent pu estre profanées sans cesse par les persecuteurs; cela n'empesche pas qu'elle n'ait pu s'en servir lorsque ces inconveniens sont cessez,[comme il est certain qu'elle a fait en Italie & en Afrique environ cent ans aprés. Si les heretiques veulent nous obliger à suivre les Peres d'Elvire, pourquoi ne suivent-ils pas eux mesmes S. Paulin & les Evesques d'Afrique, qu'ils ne peuvent nier avoir autorisé les peintures dans les eglises? Mais plutost suivons-les tous les uns & les autres, & ne mettons point de discorde entre ceux qui ont esté egalement animez durant leur vie par l'esprit d'union & de charité, & qui se reposent aprés leur mort dans la paix & dans l'unité souveraine.]

ARTICLE IV.

Des derniers Canons du Concile d'Elvire.

'LE 32e Canon d'Elvire ouvre l'Eglise aux gentils qui demandoient à estre faits Chrétiens estant malades, & ordonne qu'on leur imposera les mains[pour les mettre au rang des catecumenes. Il ne parle point du battesme, parcequ'il ne les suppose point en danger de mort, sans quoy selon la regle ordinaire, on n'accordoit pas le battesme à ceux qui n'avoient point passé par tous les exercices du catecumenat,]'qui duroit deux ans pour ceux mesmes dont la vie estoit bonne & innocente. Conc.t.1.p.975. a. b.

'Le 40e separe de la communion pour cinq ans ceux qui souffriront qu'on emploie quelque chose de ce qui leur appartient pour le culte des idoles. a.

'Le 43e ordonne de celebrer la feste de la Pentecoste, non le quarantieme jour aprés Pasque, comme quelques uns le faisoient, mais le cinquantieme. c.

'Le 49e en défendant de laisser benir les biens de la terre par les Juifs, donne sujet de croire que l'Eglise avoit accoutumé d'y donner sa benediction. p.976.a.

'Le 50e défend de manger[non seulement avec les heretiques, ce que Saint Augustin marque comme la pratique commune de l'Eglise, mais encore]avec les Juifs. b.

'Le 51e établit la regle[ordinaire de l'Eglise,]de n'ordonner jamais ceux qui auront esté battizez dans l'heresie. b.

'Le 53e [est encore plus important, & établit le plus ferme appui de la discipline,]en menaçant de la deposition tout Evesque qui aura donné la communion à ceux qui en auront esté privez par un autre. c.

'Le 52e frape d'anatheme ceux qui repandoient dans l'Eglise des libelles diffamatoires. Le 73e, 74e, & 75e, regardent la mesme matiere: mais il y a quelque chose de fort obscur. b.

'Le 59e condanne du crime d'idolatrie celui qui faisant semblant d'estre payen, sera allé voir les sacrifices des payens, quoiqu'il n'ait pas sacrifié. c.

'Le 60e défend de recevoir au nombre des Martyrs, ceux qui auront esté tuez en brisant les idoles[dans les lieux dont ils ne sont pas maistres, ou sans estre appuyez par l'autorité publique.] p.977.a.

'Ce Canon nous donne lieu de croire,[avec un endroit de Saint p.1004.

Optat,]qu'on n'honoroit pas comme Martyrs tous ceux qui mouroient comme Chrétiens, mais qu'on attendoit quelque ordre & quelque declaration de l'Eglise,[au moins lorsqu'il y avoit sujet de douter s'il les falloit honorer, comme un Victor dont parle l'histoire de S. Theodote d'Ancyre: car il faut avouer que pour l'ordinaire on n'attendoit aucun examen. C'est l'idée que nous en donnent presque toujours les actes les plus authentiques. C'estoit peutestre pour celebrer tous les ans leur feste & leur memoire qu'il falloit un mandement de l'Evesque. Le Canon ne regarde point sans doute ceux qui ayant déja esté pris & amenez devant le juge, renversoient & brisoient les idoles qu'on leur vouloit faire adorer, comme on le dit de S. Victor de Marseille, de S^te^ Eulalie, & de quelques autres.]

p.977.b. 'Le 62^e^ exclud absolument de l'esperance du battesme "les comediens & mesme les cochers du cirque,[en qui on ne voit rien qui soit tout à fait criminel, s'il estoit permis de servir à ces divertissemens publics:]il les exclud, dis-je, du battesme, à moins qu'ils ne renoncent à leur métier, & veut qu'on les chasse de l'eglise s'ils y retournent. *pantomimos.*

d. 'Le 65^e^ prive de la communion, mesme à la mort, un Ecclesiastique dont la femme est tombée en adultere, s'il ne la chasse[de chez luy]des qu'il le sçait, parcequ'il semble autoriser le crime en le tolerant, luy qui doit donner aux autres l'exemple de la vertu.

p.1319. 'Non seulement l'Eglise, mais les payens mesmes ont souvent condanné ces maris trop indulgens que l'Ecriture appelle des fous & des impies.[On ne voit pas qu'on ait condanné de mesme les femmes qui souffrent les crimes de leurs maris, peutestre parcequ'elles n'ont pas les mesmes moyens de les poursuivre.]

p.973.c. 'Le 77^e^ nous apprend qu'il y avoit alors des Diacres en Espagne qui gouvernoient des peuples & des Eglises. Il nous apprend encore qu'on peut estre justifié[& sauvé]par le battesme sans la benediction de l'Evesque,[c'est à dire sans la Confirmation,]mais que c'est cette benediction qui nous rends parfaits[Chrétiens.]M^r^ de l'Aubespine croit que le Canon ordonne de traiter ceux qui mouroient sans l'avoir receue, comme justes & comme fideles, en recevant ce qu'on offroit pour eux à l'autel, quoiqu'ils n'eussent point participé à l'Eucaristie, qu'on ne donnoit qu'à ceux qui avoient esté confirmez.

p.979.a. 'Le 79^e^ impose un an de penitence à ceux qui jouent de l'argent
p.1007.a. "aux dez.[Outre les autres dangers du jeu,]'on croit qu'il y avoit quelque idolatrie mélée dans les dez. *alea, id est tabula.*

'Outre les 81 Canon du Concile, Gratien & d'autres Canonistes luy en attribuent dix ou douze autres,'dont quelques uns au moins sont beaucoup posterieurs. p.979.980. p.1038-1042.

[Nous avons déja remarqué que le 21[e] Canon d'Elvire fut cité par Osius en 347, dans le Concile de Sardique.]'Baronius croit que le Pape Innocent I. fait allusion au premier & à quelques autres, lorsqu'il dit dans sa troisieme epistre, que la discipline de la penitence avoit autrefois esté plus severe, parceque cette severité estoit necessaire durant les persecutions. [Je ne voy pas neanmoins que le cas particulier dont parle Innocent soit celui du Concile.]'On assure que S. Martin de Brague & S. Isidore de Seville en ont autorisé plusieurs decrets dans leurs collections des Canons de l'Eglise.'Ils ont esté citez nommément dans plusieurs Conciles tenus au IX. siecle dans les Gaules,'& ensuite employez souvent par les nouveaux Canonistes Bar.305.§41.42. Conc.t.1.p.1036.b. a|035. p.1034.1035.

ARTICLE V.

Osius confesse J. C. sous Maximien; est aimé de Constantin; dresse le symbole de Nicée, & rend plusieurs autres services à l'Eglise.

[OSIUS aprés avoir travaillé dans ce Concile à maintenir la discipline de l'Eglise, en défendit la foy & l'honneur par ses souffrances.]'Car la persecution estant arrivée sous Maximien Hercule [l'an 303,] il confessa glorieusement la foy devant tout le monde.[a] C'est pourquoi le Concile de Sardique, Saint Athanase, & les autres luy donnent souvent le titre de Confesseur.[b] Baronius croit que la demission que Diocletien & Maximien firent de l'Empire [le premier may 305,] fut ce qui empescha de consommer son martyre, Constance Chlore n'ayant pas manqué de mettre en liberté tous les Confesseurs qui se trouverent dans les prisons de son ressort. Ath.sol.p 838.c.d. Eus.v.Cons.l.2.c.63.p.472.c.d. a Ath.p.857.c| ap.2.p.760.d.& alibi. b Bar.303.§143.

'Constantin avoit pour luy une affection & un respect tout particulier, tant pour l'honneur qu'il avoit eu de confesser J.C, que parcequ'il connoissoit sa sagesse & sa vertu eprouvée.[c] C'est pourquoi S. Athanase reproche à Constance fils de Constantin, qu'en persecutant Osius il oublioit & les sentimens de la crainte de Dieu, & le respect dû à son pere qui avoit si fort aimé cet Evesque. [Il fut apparemment l'un]'des Prelats que Constantin consulta en l'an 311,] aprés l'apparition de la Croix, & qu'il fit demeurer auprés de luy pour le confirmer dans son nouveau Eus.v.Cons.l.2.c.63.p.472.c.d| Socr.l.1.c.7.p.15.c. c Ath.sol.p.841. Eus.v.Cons.l.1.c.32.p.423.424.

Zoſ.l.2.p.435.
Chriſtianiſme. [Car il ſemble que ce ſoit]'cet Egyptien venu d'Eſpagne que Zoſime dit avoir eſté cauſe du changement de ce prince. [Nous voyons auſſi que dans une lettre écrite au commencement de l'an 313,]'Conſtantin mande au Gouverneur d'Afrique de diſtribuer une certaine ſomme aux Egliſes de ſon gouvernement, ſelon l'ordre & le billet qui luy eſtoit envoyé par Oſius.'Car Baronius ne doute pas que cet Oſius ne ſoit celui de Cordoue.'Nous avons une loy qu'il luy adreſſa le 18 d'avril 321, pour declarer libres ceux qui ſeroient affranchis en preſence des Eveſques & de l'Egliſe, ou par des Eccleſiaſtiques en quelque maniere que ce fuſt.

Euſ.l.10.c.6.p. 393.b.

Bar.313.§92.

Co . Th.4.t.7.l. 1.p.65.66.

[Nous ne pouvons douter que Conſtantin qui ſe plaiſoit à enrichir les Egliſes, n'ait fait de grandes liberalitez à Oſius pour celle de Cordoue,]'d'où vient qu'on marque qu'il eſtoit fort riche. Quelques ſchiſmatiques l'accuſent meſme d'avoir eſté trop attaché à ſes richeſſes:[mais il vaut mieux apprendre l'uſage qu'il en faiſoit de ce que nous avons rapporté de S. Athanaſe,]'que tout homme qui s'adreſſoit à luy dans ſon beſoin, ne s'en retournoit point ſans avoir obtenu le ſecours qu'il demandoit.

Mar.& F.p.34.

Ath.de fug.p. 704.a.

[Il faut qu'Oſius ſe fuſt declaré aſſez ouvertement en faveur des Catholiques d'Afrique contre les Donatiſtes,]'puiſque ces ſchiſmatiques ſe plaignent qu'il avoit aſſiſté Cecilien, en contraignant beaucoup de perſonnes à communiquer avec luy,'& meſme en portant Conſtantin à les condanner à mort; de quoy neanmoins ils n'avoient aucune preuve, eſtant bien plus probable & bien plus raiſonnable de croire, puiſqu'il eſtoit Eveſque, qu'il avoit porté Conſtantin à ſe contenter d'une punition moins rigoureuſe.

Aug.in Parm.l. 1.c.5.p.8.1.d.

c.8.p.9.1.c.

[Lorſque Conſtantin fut devenu maiſtre de l'Orient à la fin de 323,"& qu'il eut ſceu les troubles qu'y cauſoient les diſputes touchant la Paſque, & l'hereſie d'Arius, & pluſieurs autres diviſions, il envoya Oſius à Alexandrie comme un homme en qui il avoit une confiance particuliere, pour travailler à réunir les eſprits.]'Oſius s'appliqua à cette commiſſion importante avec toute la fidelité & tout le ſoin qu'on pouvoit attendre de ſa pieté. [Il tint pour cela un grand Concile à Alexandrie, où il étouffa le ſchiſme d'un nommé Colluthe, & condanna le dogme des Sabelliens, mais l'hereſie d'Arius & les queſtions de la Paſque demandant un plus fort remede, Oſius fut obligé de s'en retourner auprés de Conſtantin, qu'il detrompa des impreſſions qu'on luy avoit données en faveur d'Arius.

V. S. Alex. d'Alex.§10, 11.

Euſ.v.Conſ.l.2. c.73.p.478.a.b| Socr.l.1.c.8.p. 18.c.

'On croit que ce fut luy qui luy conseilla d'assembler en 325 le Concile de Nicée. Il y assista certainement: & il y parut beaucoup[selon ce que dit Saint Athanase,][a]qu'il avoit esté le chef & le conducteur de tous les Conciles.[Il y a quelques preuves, mais foibles"pour croire qu'il y presida, & ce que quelques uns veulent qu'il y porta la qualité de legat du Pape Saint Silvestre, n'est pas non plus bien autorisé. Nous sommes mieux fondez pour croire]'que ce fut luy"qui dressa le celebre symbole de Nicée, puisque Saint Athanase le dit assez nettement.[Il est certain qu'il en fut toujours depuis le défenseur,]'& l'ennemi irreconciliable des Ariens,'qu'il declaroit partout devoir estre traitez d'heretiques. 'Gelase de Cyzic dit qu'il fut choisi par le mesme Concile avec Viton & Vincent legats de Saint Silvestre, pour en publier les decrets à Rome, en Italie, en Espagne, & dans tout le reste de l'Occident.[Cela n'est pas beaucoup fondé, ne l'estant que sur"cet auteur. C'est pourquoi nous ne parlons point des disputes qu'on pretend qu'il eut dans le Concile avec un philosophe payen, parceque cela ne se trouve que dans ce Gelase.]

Sulp.l.2.c.55.p.162|Thdrt.l.2.c.12.p.606.c|Eus.v.Const.l.3.c.8.
p.457.a.
a Ath.fug.p.703.d|sol.p.837.d.
V. le Concile de Nicée §2.
τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν ἐξέθετο.
Ath.sol.p.837.d.
p.841.a.
p.837.d.
Gel.C.l.2.p.200.
V. l'Empereur Zenon.

'Nous ne voyons pas non plus qu'il y ait lieu de croire qu'il ait assisté au Concile de Gangres, quoique son nom se lise à la teste dans quelques editions, & que ce Concile se soit tenu, selon l'opinion commune, peu aprés celui de Nicée.

P.Aur.in spon.p.154.195.

ARTICLE VI.

Osius preside au Concile de Sardique: Constance ne peut l'obliger à condanner S. Athanase, & le renvoie à son Eglise.

[OSIUS peut estre retourné dans son diocese aprés le Concile de Nicée, & y estre demeuré jusqu'en l'an 341,]'auquel nous avons quelque sujet de croire qu'il se trouva au Concile de Rome pour soutenir l'innocence de Saint Athanase"contre les calomnies des Ariens.'Il fut quelquefois present aux entretiens que le mesme Saint eut avec l'Empereur Constant[en l'an 345, ou depuis.]'Il contribua aussi[en 345]à obtenir du mesme prince le Concile de Sardique[tenu en 347, pour appaiser tous les troubles de l'Eglise.]'Il partit des Gaules, où Constant & Saint Athanase estoient alors, pour venir à ce Concile.["Il y presida, & on peut dire qu'il en fut l'ame, le chef, & le tout. Il y fit paroistre son zele pour la justice dans la force avec laquelle il s'opposa aux Ariens, & son amour pour la paix]'en faisant consentir Saint Athanase à se

Hil.fr.2.p.26.
V. le Pape Jules §5.
Ath.ap.1.p.675.c.
Hil.fr.2.p.16.
Ath.ap.1.p.676.b.
V. S. Athanase §42.
sol.p.839.b.

retirer avec luy en Espagne, si cela eust pu remedier aux maux de l'Eglise. [En un mot, il faudroit transcrire presque toute l'histoire de ce Concile, pour marquer ce qu'il y a fait. Le demon s'en voulut venger par les injures & les anathemes que luy dirent"les Ariens dans leur conciliabule de Philippople, & ils entreprirent mesme de le deposer; mais Dieu ne leur avoit pas V.les Ariens §42. encore donné le pouvoir d'executer leur mauvaise volonté.]'On pretend qu'estant retourné en Espagne, il assembla un Concile à Cordoue, où l'on confirma tout ce qui avoit esté fait à Sardique.

Conc.t.2.p.91.d.

[Nous ne trouvons rien d'Osius dans les années suivantes jusqu'en l'an 354,]'auquel le Pape Libere accablé d'affliction, parceque les legats qu'il avoit envoyez au Concile d'Arles avoient abandonné laschement la verité, dechargea sa douleur dans le cœur d'Osius par une lettre qu'il luy en écrivit, comme à celui à qui il ne devoit rien cacher,[& qui estant un des principaux membres de l'Eglise, ressentoit plus vivement tous les maux qui luy arrivoient.

Hil.fr.1.p.47.

"L'année suivante Constance maistre de l'Occident aussibien que de l'Orient, entreprit de faire condanner Saint Athanase par tous les Evesques, & bannit ceux qui le refuserent, sans en excepter le Pape Libere.]'Mais quelque persecution qu'il fist aux autres Evesques, ce n'estoit encore rien pour les Ariens tant que le grand Osius echapoit à leur malice.'Il gouvernoit alors paisiblement l'Eglise que Dieu luy avoit confiée depuis plus de 60 ans: '& ne se contentant pas de ne point signer contre S. Athanase, il écrivoit aux autres pour les conjurer de souffrir plutost la mort que de trahir la verité, les assurant que S. Athanase & les autres n'estoient persecutez que pour ce sujet.'Son age qui le faisoit nommer le pere des Evesques, sa qualité de Confesseur, & les illustres emplois où il avoit paru dans l'Eglise, le rendoient capable d'inspirer à tout le monde l'aversion des Ariens, qu'il soutenoit hautement estre heretiques. On avoit partout une extreme deference pour ses lettres;'& il maintenoit divers Evesques d'Espagne dans l'amour de la verité.

Ib.§57.58.
Ath.sol.p.857.b.
c.
d.
p.841.b.
p.857.c.
p.841.b.

'Les Ariens croyant donc avoir banni inutilement tous les autres tant que celui-ci demeuroit, s'adresserent à Constance pour le prier de ne le pas laisser davantage en repos.'Constance qui connoissoit de quoy cet illustre vieillard estoit capable,[& qu'il n'estoit pas pour s'epouventer par des lettres de menaces,] luy commanda de le venir trouver; ce qu'il fit vers le mesme temps que Constance commençoit à tenter Libere[par l'eunu-

p.837 b.d.
p.838.a.

que

que Eusebe vers le milieu de l'an 355, ou un peu aprés.]'Osius estant arrivé[à Milan, où Constance faisoit alors sa residence ordinaire,]ce prince employa les prieres, les exhortations, & tous les moyens dont il se servoit pour tromper les autres, afin de tirer de luy qu'il signast la condannation d'Athanase, & qu'il communiquast avec les Ariens. Mais il ne put pas seulement souffrir cette proposition : Il reprit Constance avec force, & l'ayant enfin persuadé[de ses raisons,]il en obtint la permission de s'en retourner en son pays & en son Eglise. Ath.sol.p.838.a.

ARTICLE VII.

Osius tenté de nouveau par Constance, luy écrit une excellente lettre : Il est retenu un an à Sirmich comme en exil.

'LEs heretiques furent fort sensiblement touchez de son retour. Ils en firent de grandes plaintes à Constance, & firent de nouveaux efforts pour échaufer son esprit ; en quoy ils furent bien secondez par les eunuques, qui luy repetoient continuellement les mesmes plaintes pour l'irriter. Ils en obtinrent donc enfin des lettres menaçantes & injurieuses contre Osius : mais la crainte ne put ebranler sa fermeté ni diminuer la hardiesse avec laquelle il combatoit l'Arianisme.'Constance luy écrivit plusieurs fois, tantost le flatant comme son pere, tantost le menaçant & luy nommant tous ceux qu'il avoit bannis ; & tout cela pour luy persuader de signer contre Athanase ; sachant bien que quiconque le faisoit ne pouvoit manquer de suivre les sentimens des heretiques. Ath.sol.p.838.b. c.

'Osius au lieu de s'effrayer & de s'affoiblir, luy récrivit une lettre[qui est la seule que nous ayons de luy, mais qui certes est digne de la haute reputation qu'il avoit acquise. Il n'y a rien de si grand, rien de si sage, rien de si genereux, en un mot rien de si episcopal. On n'en peut pas mieux representer l'excellence qu'en la raportant toute entiere, quoique cela ne soit pas de » nostre dessein.]J'ay confessé[J.C.]dans la persecution que Maxi- » mien vostre ayeul excita contre l'Eglise. Si vous voulez la renou- » veller, vous me trouverez disposé à tout souffrir plutost que de » trahir la verité & de repandre le sang de l'innocent[en consen- » tant à sa condannation.]Je ne suis ebranlé ni par vos lettres, ni » par vos menaces : il est inutile de les continuer. Il vous sera plus » avantageux de renoncer aux sentimens d'Arius, de ne point p.838-840.

ecouter les Orientaux, de ne point ajouter foy à Urſace ni à Va- «
lens. Ils n'ont pas tant en vue dans ce qu'ils diſent d'attaquer «
Athanaſe que d'établir leur hereſie. Mon age doit me donner «
de la croyance dans voſtre eſprit. Croyez moy donc je vous ſup- «
plie. Dans le Concile de Sardique aſſemblé par voſtre ordre & «
par celui du bienheureux Conſtant voſtre frere, je ſommai moy «
meſme les ennemis d'Athanaſe, lorſqu'ils vinrent dans l'egliſe «
où j'eſtois, de produire ce qu'ils avoient à dire contre ce Prelat. «
Je leur declarai qu'ils le pouvoient faire en toute aſſurance. Je «
leur promis qu'on leur rendroit juſtice dans toutes choſes. C'eſt «
ce que je leur témoignai deux differentes fois. J'ajoutai que s'ils «
ne vouloient pas faire examiner leurs accuſations en plein Con- «
cile, ils pouvoient agir avec moy en particulier. Je leur proteſtai «
que ſi Athanaſe ſe trouvoit coupable, nous [l'abandonnerions &] «
le rejetterions entierement. Je leur dis meſme que s'il ſe juſti- «
fioit & les convainquoit d'eſtre eux meſmes des calomniateurs, «
je luy perſuaderois de s'en venir avec moy en Eſpagne. Athanaſe «
accepta ces conditions ſans difficulté: Eux au contraire n'oſant «
hazarder leur mauvaiſe cauſe, ſe retirerent. Athanaſe alla en- «
ſuite, ſuivant vos ordres, vous trouver à Antioche. Il vous pria «
d'ordonner que tous ou quelques uns de ſes ennemis qui eſtoient «
alors dans cette ville, comparuſſent devant vous pour ſoutenir «
leurs accuſations, & le convaincre des crimes qu'ils luy repro- «
choient, comme ils le pouvoient aiſément, s'il eſtoit coupable, «
ou eſtre declarez des calomniateurs indignes d'eſtre ecoutez, «
s'ils vouloient encore parler contre luy dans ſon abſence. Vous «
rejettaſtes bien fort cette propoſition: & pour eux ils n'eurent «
garde de l'accepter. Pourquoi ecoutez vous donc encore ces «
calomniateurs? Comment ſouffrez vous encore Valens & Urſa- «
ce, aprés qu'il ont proteſté par écrit, que toutes leurs accuſations «
n'eſtoient que des calomnies dont ils ſe repentoient? On ne «
leur a point extorqué cette retractation par force comme ils «
le veulent faire croire. On n'a point employé la violence des «
ſoldats pour les y contraindre. Ils la firent à l'inſceu meſme de «
[l'Empereur Conſtant] voſtre frere: Et on n'a jamais vu dans les «
Etats de ce prince les violences qu'on exerce aujourd'hui. Ils «
allerent d'eux meſmes à Rome, & écrivirent leur retractation «
en preſence de l'Eveſque & des Preſtres, aprés avoir écrit à «
Athanaſe une lettre d'amitié & de paix. S'ils ſe plaignent qu'on «
leur ait fait violence; s'ils reconnoiſſent que c'eſt un mal; ſi vous «
le deſapprouvez, arreſtez vous meſme vos violences: n'écrivez «

» plus de lettres, n'envoyez plus de Comtes; rappellez les exilez;
» depeur que lorſque vous vous plaignez de ces violences preten-
» dues, [vos miniſtres] n'en faſſent eux meſmes de reelles & de plus
» grandes. Qu'eſt-ce que Conſtant a fait de ſemblable à ce que
» nous voyons? Quel Eveſque a t-il banni? A quels jugemens eccle-
» ſiaſtiques a t-il voulu preſider luy meſme? Ses officiers ont-ils ja-
» mais contraint de ſigner la condamnation de perſonne, pour que
» Valens & les ſiens puiſſent avec quelque vraiſemblance avancer
» ce qu'ils diſent? Ne vous engagez pas davantage, je vous en con-
» jure. Souvenez vous que vous eſtes un homme mortel. Craignez
» le jour du jugement. Diſpoſez vous à y paroiſtre pur & irrepre-
» henſible. Ne vous ingerez point dans les affaires eccleſiaſtiques.
» Ne nous preſcrivez rien là deſſus. Apprenez plutoſt de nous ce
» que vous en devez croire. Dieu vous a donné le gouvernement
» de l'Empire, & à nous celui de l'Egliſe. Quiconque oſe attenter
» à voſtre autorité, s'oppoſe à l'ordre de Dieu. Prenez garde de
» meſme de vous rendre coupable d'un grand crime en uſurpant
» l'autorité de l'Egliſe. Il nous eſt ordonné de rendre à Ceſar ce
» qui appartient à Ceſar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu. Il
» ne nous eſt pas permis de nous attribuer l'autorité imperiale.
» Vous n'avez auſſi aucun pouvoir dans le miniſtere des choſes
» ſaintes. Voilà ce que j'ay cru devoir vous écrire, dans le deſir
» que j'ay de voſtre ſalut. C'eſt toute la réponſe que j'ay à faire à
» vos lettres. Je ne communiquerai point avec les Ariens. Au
» contraire j'anathematize leur hereſie. Je ne ſouſcrirai point à
» la condamnation d'Athanaſe dont nous avons reconnu l'inno-
» cence, avec l'Egliſe de Rome, & avec tout un Concile. Vous
» l'avez reconnue vous meſme, lorſque vous l'avez rappellé, & que
» vous luy avez permis de s'en retourner avec honneur en ſon pays,
» & de rentrer dans le gouvernement de ſon Egliſe. D'où vient
» donc ce changement? Qu'eſt-il arrivé de nouveau? Les accu-
» ſateurs qui paroiſſent aujourd'hui contre luy ſont les meſmes qui
» l'attaquoient en ce temps là. Les calomnies ſecrettes; (car ils
» n'oſent pas parler en ſa preſence,) les calomnies, dis-je, qu'ils con-
» tinuent à repandre contre luy ſont les meſmes qu'ils publioient
» avant que vous le rappellaſſiez, les meſmes qu'ils objectoient
» contre luy à Sardique, & dont ils ne me purent donner aucune
» preuve quand je leur en demandai. S'ils en avoient eu, ils ne ſe
» ſeroient pas retirez ſi honteuſement. Avez-vous oublié ce que
» vous diſtes & ce que vous écriviſtes alors? Penſez à vous, je vous
» en conjure. Ne vous laiſſez pas aller aux volontez de ces hom-

mes perdus d'honneur & de religion. En voulant les obliger pour « vous les rendre amis, vous vous rendrez coupable. Vous rendrez « conte tout seul au jour du jugement de ce que vous faites en leur « faveur. Ils emploient vostre autorité pour accabler celui qu'ils « haïssent. Ils veulent vous rendre l'instrument & le ministre de « leurs desseins criminels. Ils cherchent à introduire l'heresie dans « l'Eglise par vostre moyen. Il n'y a pas de prudence à se jetter « dans de si grands perils pour servir la passion des autres. Cessez « donc, prince, cessez & m'en croyez. C'est le langage que je dois « vous tenir; & vous ne devez pas le mepriser. «

Ath.sol.p.840.d. 'Voilà, ajoute S. Athanase, quels estoient les sentimens & les paroles de ce vieillard,"qui nous represente un second Abraham; A'βραμιαῖος de cet homme veritablement saint selon son nom:'Et neanmoins d|841.a. une lettre si admirable n'empescha pas Constance de continuer à le menacer, & à chercher quelque pretexte contre luy pour pouvoir ou le contraindre par force de luy obeïr, ou avoir sujet de le bannir.'Mais la sainteté de sa conduite estoit trop connue p.841.a. & trop hors d'atteinte pour y trouver seulement quelque apparence de crime, si ce n'est dans la haine extreme qu'il avoit pour l'heresie.

a.b. 'Ce fut donc le seul point qui put servir de matiere aux accusateurs de ce Prelat,'& pour en augmenter le poids, ils firent b.c. entendre à l'Empereur qu'il y avoit encore d'autres Evesques qui embrassoient ses sentimens. Constance tenta premierement ceux-ci; mais ne les ayant pu obliger à souscrire,"il manda enfin NOTE 2. Osius, & le retint un an entier à Sirmich comme en exil.'C'est fug.p.703.d. pourquoi il est dit en"d'autres endroits que les Ariens le firent V.les Ariens § 60. bannir.'Les Prestres Marcellin & Faustin disent que Constance Mar.& F.p.34. le manda à la sollicitation de Potame Evesque de Lisbone,"dont Ibid.§ 68. il avoit decouvert aux Eglises d'Espagne & condanné hautement la prevarication.

ARTICLE VIII.

Chute d'Osius.

[JUSQUES ici nous n'avons rien vu dans Osius que de saint, que de grand, que de digne des eloges qu'il a receus: mais il faut venir enfin à ce qui doit faire le sujet de nostre douleur, si nous sommes Chrétiens, & de nostre tremblement si nous sommes humbles.]

'La peine de l'exil qu'Osius souffroit à Sirmich depuis un an, Ath.sol.p.841.c.
ne parut pas encore assez grande aux Ariens pour un homme
agé de cent ans'& plus, selon Saint Hilaire.[a]Constance l'accabla Sulp.l.2.p.162.
encore d'afflictions,[b]d'injures, & de menaces,[c]s'imaginant que a Ath.sol.p.841.c.
ce seroit un grand témoignage pour la verité de sa foy, s'il la b ap.2.p.807.b.
faisoit embrasser a cet Evesque de gré ou de force.[d]On persecuta c Socr.l.2.c.31.p.126.d.
à cause de luy tous ses parens:[e]on en vint mesme jusques à une d Ath.fug.p.
violence ouverte: on luy fit endurer une infinité de coups,[f]de 704.a.
gesnes, & de contorsions tres douloureuses;[g]de sorte que la foi- e ap.2.p.807.b|sol.p.841|fug.p.
blesse de son corps ceda enfin à cette tyrannie,[h]& il consentit à 704.a.
communiquer avec Ursace & Valens.[i]S. Athanase semble dire f Socr.p.127.a.
quelquefois qu'il signa aussi sa condannation:[k]mais il le nie for- g Ath.fug.p.704.a.& alibi.
mellement dans un autre endroit. h sol.p.841.c.

[Il ne dit point qu'il eust rien souscrit contre la foy, & nous i fug.p.704.a|ap.2.p.807.b.
voudrions qu'il nous fust permis de croire qu'il ne l'a point fait; k sol.p.841.c.d.
que toute sa faute a esté de communiquer avec Ursace & Valens;
& que si l'on dit qu'il a fait quelque chose de plus, c'est un bruit
que les Ariens pouvoient avoir fait courir sans qu'il fust veritable,
pour s'autoriser d'un si grand nom,]'comme ils firent croire peu Soz.l.4.c.15.p.557.558.
aprés que Libere avoit souscrit le dogme des Anoméens.[l]Sulpice l Sulp.l.2.p.161.162.
Severe ne parle en effet de la chute d'Osius que comme d'un
bruit commun, & qui luy paroissoit incroyable, si ce n'est peut-
estre, dit-il, que son grand age luy eust affoibli son jugement.

Note 3. ["Mais il faudroit dementir trop d'autoritez pour douter]'que Phcb.p.180.a.b.
ce grand Osius qui avoit défendu si longtemps & avec tant de
vigueur la foy Catholique, ne l'ait enfin condannée [par une
signature, qui quelque forcée qu'elle fust ne laissoit pas d'estre
criminelle,]'& qu'il n'ait donné les mains à l'impieté,[quoiqu'il Mar.& F.p.34.
n'y ait pas donné son cœur. Nous ne saurions nous persuader ni]
'qu'il ait esté auteur de la seconde confession de Sirmich, quoique Hil.de syn.p.124.1.c|125.1.c|133.a|in Const.l.1.p.116.1.c.
S. Hilaire le dise plusieurs fois,[ni que ce Saint l'en eust pu croire
auteur, s'il ne l'avoit au moins signée. Nous avons mesme lieu de
V. les Ariens 568. craindre qu'il n'ait signé "un autre écrit encore plus criminel: Il
est bien difficile de s'arrester quand on est une fois sur le penchant
d'un precipice.

On peut juger quel fut l'étonnement de tout le monde à la
nouvelle de cet accident.]'Les Ariens en firent des trophées Soz.l.4.c.12.15.p.554.a.b|557.c.
jusqu'à Antioche.[m]C'estoit le plus fort argument qu'ils eussent m Phcb.p.180.a.b.
à alleguer en France contre toutes les raisons des Catholiques:
mais nos saints Evesques qui ne mettoient pas leur confiance en
un homme, quelque grand qu'il fust, ne s'ebranloient pas par

ces coups, & trouvoient bien le moyen de les repousser.

[Saint Hilaire que son zele animoit en ces rencontres, & qui estant au milieu des Ariens, pouvoit ne savoir pas si exactement
Hil.syn.p.125.1.c. les choses, en parle avec plus de chaleur que S. Athanase.]'Il qualifie, comme nous avons dit, la seconde confession de Sirmich
in Const.l.1.p.116.2.c. du nom de blasphemeécrit par Osius & par Potame,'& autrepart, la folie & le desire d'Osius.

syn.p.133.2.a. 'Il dit que Dieu l'avoit laissé vivre jusques à ce temps là, afin que les hommes mesmes sceussent quel il avoit esté dès devant
Aug.in Parm.l.4.p.2.c.d. sa chute;'ce qui a quelque raport avec ce que les Donatistes accusoient Osius de quelque crime, dont ils disoient qu'il avoit esté condanné par les Evesques d'Espagne, & absous par ceux de France. S. Augustin dit que supposé que cela fust, il y avoit lieu de juger que les Evesques d'Espagne l'avoient condanné sur des accusations fausses & calomnieuses, & que ceux de France l'avoient absous sur les preuves qu'ils avoient eues de son inno-
p.8.1.a. cence, à quoy ceux d'Espagne s'estoient rendus.'Car les Donatistes demeuroient d'accord qu'ils l'avoient depuis receu dans
Hil.fr.2.p.26. leur communion.'Il est certain que les Ariens dans leur faux Concile de Sardique, n'ont rien eu à luy reprocher, que d'avoir esté lié d'amitié en Orient avec quelques personnes qu'ils pretendoient estre des méchans, comme S. Eustathe d'Antioche:
Ath.sol.p.841.a. 'Et S. Athanase dit que tout le monde connoissoit que sa vie estoit entierement irreprochable.

Hil.syn.p.137.1.c. 'S. Hilaire attribue la faute d'Osius à un trop grand amour de son sepulcre,[c'est à dire apparemment au desir qu'il avoit de
Mar.& F.p.34. mourir en son pays, & non pas en un exil,]'de mesme que les Prestres Luciferiens Marcellin & Faustin disent qu'il ceda aux menaces de Constance, parcequ'estant vieil & riche, il craignoit d'estre banni ou depouillé de ses biens.

ARTICLE IX.

De la mort d'Osius.

Thdrt.l.4.c.?.p.65. 'APRES qu'il eut signé on le renvoya en Espagne gouverner
a Mar.& F.p.55. son Eglise de Cordoue.[a]Les mesmes Luciferiens raportent de luy une histoire bien remarquable,[si elle est vraie,]arrivée, disent-ils, aussitost aprés son retour, & lorsque la pluspart du
Bar.357.§29. monde ignoroit encore sa chute.'Elle se trouve aussi dans"quel- NOTE 4.
Mar.& F.p.34. ques écrivains posterieurs qui l'ont prise d'eux.'Ils raportent

donc qu'Osius estant retourné en Espagne aprés sa prevarication, avec encore plus d'autorité qu'auparavant, & avec un ordre de Constance pour faire bannir tous ceux qui refuseroient de communiquer avec luy, Gregoire Evesque d'Elvire 'dont ces P.35.
Prestres disent des merveilles, refusa absolument sa communion. Osius en colere l'ayant fait appeller à Cordoue devant Clementin gouverneur de la province ;'& quantité de personnes s'estant P.36.37.
assemblées pour voir quelle seroit l'issue de cette affaire, ils disputerent longtemps l'un contre l'autre :'& enfin Osius somma P.37.
Clementin d'envoyer Gregoire en exil conformément à l'ordre du Prince. Clementin soit par le respect qu'il portoit à l'episcopat, quoiqu'il fust payen, soit qu'il trouvast que Gregoire avoit raison, dit à Osius qu'il n'osoit pas bannir un Evesque; mais que quand il l'auroit deposé il le banniroit aussitost.'Gregoire voyant qu'Osius P.38.
se mettoit sur cela en état de le deposer, invoqua Dieu à son secours ;'& lorsqu'Osius voulut prononcer la sentence, sa teste & P.39.
sa bouche se tournerent, il tomba de son siege à terre, & fut emporté ou mort ou muet, & le juge craignant d'eprouver aussi l'effet de la justice de Dieu, se jetta aux piez de Gregoire, & luy demanda pardon.

[Voilà ce que raportent ces deux Prestres. Il est difficile de douter que ce qu'ils disent n'ait quelque fondement veritable ;]
'& nous avons encore une réponse de Saint Eusebe de Verceil à Hil.fr.2.p.4.
Gregoire Evesque d'Espagne, (que l'on ne peut douter estre celui d'Elvire,) dans laquelle il se rejouit d'avoir appris par ses lettres qu'il avoit resisté au transgresseur Osius, comme un Evesque & un Prelat le devoit faire. [Aprés tout, quelque forcée que pust estre la faute d'Osius, elle meritoit bien au moins que Dieu la punist par une mort telle que celle-ci.

Mais quand on considere d'autre part qu'aucun autre auteur contemporain ne parle d'un evenement si memorable, qui devoit estre aussi connu qu'Osius ; & que ceux qui le raportent sont des Luciferiens de profession, qui s'estoient separez de l'Eglise plutost que de communiquer avec les Evesques qui estoient tombez par infirmité ; & qu'ils ne craignent pas pour ce sujet de condanner Saint Athanase mesme & S. Hilaire; on peut assez legitimement avoir pour suspectes les punitions qu'ils pretendent que Dieu a faites contre les Evesques tombez, ou contre ceux qui communiquoient avec eux, aussibien que les miracles qu'ils attribuent aux principaux défenseurs de leur dureté schismatique.

A ne considerer cette histoire qu'en elle mesme, on peut trouver

un peu étrange qu'un juge payen fist difficulté de bannir un Evesque sur l'ordre de l'Empereur en un temps où l'on en bannissoit tant d'autres; & on n'aura guere moins de peine à croire qu'Osius ait pretendu deposer un Evesque par sa seule autorité: car on ne
Conc.t.1.p.1056.c. dit point qu'il fust appuyé d'aucun autre.]'Il y a encore tres peu d'apparence qu'Osius se soit declaré denonciateur contre un
Ath.sol.p.840. Evesque devant un payen pour demander son exil,'luy qui avoit demandé si fortement à Constance un an ou deux auparavant, que les magistrats ni l'Empereur mesme ne se mélassent point des affaires de l'Eglise, & ne menaçassent point les Evesques du bannissement.

[Mais si nous voulons considerer cette narration par raport aux autres auteurs un peu plus croyables que Marcellin & Faustin, ce n'estoit pas un petit avantage à Saint Athanase, de faire voir que Osius aprés avoir abandonné la défense de la Consubstantialité, en avoit aussitost esté puni d'une maniere terrible; & neanmoins au lieu d'employer cette preuve pour la verité, il parle toujours
de fug.p.703.704|ap.2.p.807.a.c|sol.p.841.842. d'Osius avec grand honneur.]'C'est dans les endroits mesmes"où NOTE 5.
il parle de sa faute, qu'il en fait les plus grands eloges.[a]Et pour ce qui est de sa mort, le mesme Saint nous apprend qu'il ne ne-
a sol.p.841.d. gligea point la faute qu'il avoit faite, mais qu'estant pres de mourir, il protesta, comme par son testament, de la violence qu'il avoit soufferte, il anathematiza l'heresie des Ariens, & exhorta
fug.p.704.a|ap.2.p.807.a.b. tout le monde à la rejetter.'Aussi Saint Athanase assure diverses fois qu'il ne ceda que pour un temps,[ce que nous ne trouvons point qu'il dise ni de Libere, ni d'aucun autre.

S. Augustin peut aussi estre mis entre les défenseurs de sa me-
Aug.in Par.c.5.p.8.1 d|8.v.9.1.c. moire.]'Car outre qu'il le défend contre diverses calomnies des
b c.4.p.7.2.c. Donatistes, qu'il avoit combatus aussibien que les Ariens,[b]il reconnoist qu'il estoit mort dans la communion de l'Eglise:[mais ce qui est encore plus fort pour refuter l'histoire de Marcellin, & qui montre que moins de 50 ans aprés elle estoit encore entierement inconnue en Afrique & aux Catholiques & aux Donatistes, c'est ce que] Saint Augustin nous assure que par l'aveu mesme des Donatistes, qui vouloient noircir sa reputation, il estoit mort
p.8.1.a. dans la communion des Evesques d'Espagne:]'Car il dit que ces heretiques detestoient ces Evesques, parcequ'aprés avoir condanné Osius, ils avoient cedé au jugement de ceux de France
Menæa,p.293. qui l'avoient absous.'Les Grecs l'honorent mesme publiquement le 27 d'aoust comme un saint Confesseur, quoiqu'ils se trompent quand ils disent qu'il est mort dans son exil.

Baronius

'Baronius differe la mort d'Osius jusqu'en l'an 360, à cause de la lettre où Saint Eusebe de Verceil parle de la resistance que Gregoire luy avoit faite: & cette lettre n'a en effet esté écrite qu'en 360. [Mais il n'est pas difficile que Gregoire écrivant en 359 ou 360, à S. Eusebe, luy eust parlé par occasion de ce qu'il avoit fait deux ou trois ans auparavant contre Osius. Ce qui nous empesche de differer si longtemps sa mort, n'est pas tant l'autorité de Marcellin]'qui dit qu'elle arriva aussitost aprés son retour en Espagne, avant que la pluspart y eussent oui parler de sa faute, 'que de ce que S. Athanase parle de sa mort dans son ouvrage aux solitaires: ["& nous ne voyons pas moyen de mettre cet ouvrage plustard qu'au commencement de l'an 358: de sorte qu'il faut qu'Osius soit mort vers la fin de 357.]'Il avoit alors, comme nous avons dit, plus de cent ans,'quoique S. Phebade ne luy en donne qu'environ 90, jusqu'à sa chute; '& il en avoit passé 62 ou 63 dans l'episcopat. C'est ce qui nous a fait dire qu'il estoit né vers l'an 256, & qu'il avoit esté fait Evesque en 295.

Bar. 357. § 34. 37.
Mar. & F. p. 35. 39.
Ath. sol. p. 841. d.
V. la note 5.
c|Sulp. l. 2. p. 162.
Pheb. p. 180 a b.
Ath. sol. p. 837. c.

[Il ne nous reste de luy que]'son excellente lettre à Constance. 'On luy a attribué un livre de la louange de la virginité, adressé à sa sœur, fort bien écrit. 'Quelques manuscrits y ajoutent une explication des vétemens sacerdotaux du grand Pontife des Juifs, où il faisoit paroistre beaucoup d'esprit, & donnoit de tres beaux sens à l'Ecriture.

p. 838.
Bar. 357. § 37.
Conc. t. 1. p. 1054. e.

PERSECUTION DE L'EGLISE PAR JULIEN L'APOSTAT.

ARTICLE PREMIER.

Les pechez des Chrétiens attirent la persecution: Julien renonce à J. C, & efface son battesme par des sacrileges.

L'AN DE JESUS CHRIST 361.

[LA paix que la conversion de Constantin avoit donnée à l'Eglise, y produisit son effet ordinaire, qui fut le relaschement & la corruption des
Naz.or.3.p.62.a. mœurs.]'Comme il est fort difficile de bien user de la prosperité, les Chrétiens qui se trouvoient dans le comble du bonheur, des dignitez, & de la puissance, tomboient dans"l'insolence & les autres vices ὕβρεις.
p.69.b. qui sont des suites de cet état ;'& ils avoient besoin de quelque chastiment pour rabaisser leur orgueil.[Ils avoient irrité Dieu, mais non pas jusques à meriter qu'il les punist par ce silence qui est l'effet le plus terrible de sa colere, & qu'il les abandonnast à leurs pechez en les dissimulant & ne les chastiant pas. Il en avoit déja puni plusieurs par la persecution que Constance avoit faite aux Catholiques : mais cette persecution n'estoit presque que pour les Evesques ; & les laïques au moins y avoient assez peu de part. Il falloit un feu qui eprouvast pour ainsi dire toute la masse de l'Eglise, & ce fut ce qui arriva par la persecution de
p.61.d. Julien.]'Le grand nombre de pechez dont beaucoup de Chrétiens estoient coupables, fut cause que Dieu donna à ce prince la
p.75.b.c. puissance imperiale pour les punir ;'& sa malice fut comme une verge entre les mains de Dieu pour les corriger.

c. 'Il les livra donc pour quelque temps à la puissance des pecheurs, non pour les eprouver comme justes, & pour confondre le tentateur par une illustre victoire,(car c'est une grace qu'il n'accorde que rarement, & à un petit nombre de personnes,)

mais pour les punir comme des coupables que la justice met entre les mains des executeurs. Il ne les y livra neanmoins que pour leur faire misericorde ; parceque c'estoit un pere qui les chastioit par l'amour qu'il avoit pour eux, afin de les rendre plus sages par ce chastiment, & les obliger de se convertir à luy. Il les reprit, mais non dans sa fureur ; il les corrigea, mais non dans sa colere. Il fit eclater egalement sa bonté par la rigueur de ses reprehensions & par la douceur de son indulgence.

[Julien avoit esté elevé par le soin de l'Empereur Constance son cousin germain, dans la religion Chrétienne, dont il fit profession jusqu'à l'age de vingt ans. Il avoit mesme pris rang dans le clergé, & dans l'ordre saint des Lecteurs. Mais depuis cela le commerce qu'il eut avec Maxime, qui sous le titre de philosophe faisoit une veritable profession de magie, luy ayant fait esperer
vers l'an 351. de parvenir à l'Empire, il se rendit avec joie "le disciple de toutes ses impietez les plus detestables. Il cacha neanmoins quelque temps son changement, & par une hypocrisie que des payens sont autant obligez de condanner que des Chrétiens, il adoroit le demon en secret durant la nuit, & J.C. publiquement dans nos eglises. C'est ce qu'il fit encore à Vienne au commencement de l'an 361, plusieurs mois aprés avoir pris le titre d'Auguste. Il peut s'estre declaré contre JESUS CHRIST bientost aprés, & avant mesme que de sortir des Gaules.]'Mais il est certain au moins Lib.or.12.p.288. b.c|Juli.ad Ath. p.509.
V. Julien § 20. que "dans l'Illyrie où il fut ensuite, il sacrifioit publiquement aux idoles, ouvroit leurs temples, & exhortoit les autres à l'imiter ; à quoy les Atheniens & d'autres Grecs ne manquerent pas d'obeïr.'Il fit la mesme chose à Constantinople lorsqu'il y fut ar- Amm.l.22.p. 208.d.
NOTE 1. rivé aprés la mort de Constance, sur la fin de l'an 361, "& il publia des edits solennels pour faire ouvrir les temples, offrir des sacrifices, & rétablir le culte des dieux.

'Ce fut des le commencement ou de son regne, [ou de son apostasie,] que ce malheureux apostat s'efforça d'effacer par des Naz.or.3.p.70. b.
ceremonies execrables le battesme qu'il avoit receu, & le sacri-
1. fice non sanglant dont [1] ses mains avoient esté sanctifiées, par le sang impur de ses sacrifices. Il n'osa le faire que secrettement, [sans quoy on se porteroit aisément à croire qu'il l'avoit fait par] 'ces sacrifices que les payens appelloient *Tauroboles*, & ausquels Dale, p.157 162. 171-174.
ils donnoient le titre de regeneration, comme nous le donnons au battesme.'On raporte à ces Tauroboles la description horrible p.159-161|Prud. de M.10.p.135. 136.
summus sacerdos. que fait Prudence, d'un sacrifice où "le grand pontife recevoit le

1. On recevoit alors l'Eucaristie sur la main.

Bar.361.§ 4. sang d'un taureau que l'on immoloit audessus de luy,'ce que Baronius avoit entendu de la consecration du souverain pontife
Juli.ep.62.p. 237. de l'idolatrie Romaine;'& comme il est certain que Julien en a
a Bar.361.§ 4. pris le titre, & en a fait les fonctions,[a] il a cru qu'il avoit aussi voulu estre consacré par cette ceremonie. Quelque honteuse & quelque ridicule qu'elle fust, cela n'estoit pas pour empescher
Naz.or.4.p.127. b.c. Julien de l'observer;'luy qui vouloit bien"allumer & souffler le v. § 1.
feu des sacrifices avec les vieilles.[Mais nous ne pretendons point examiner qui a le mieux entendu Prudence, dont les termes sont assez favorables à Baronius. Il faudroit pour cela plus de connoissance que nous n'en avons de ces folies sacrileges que le nom
Dale,p.165.166. de J.C. a abolies.]'Il est bon neanmoins de remarquer que Prudence en marquant les idolatries ausquelles Julien se rabaissoit, ne parle point de celle-ci.

Naz.or.3.p.70. c.d. 'Beaucoup"de personnes disoient que dans un sacrifice que τὸ θρυλούμενον.
Julien offroit à ses demons, il avoit trouvé dans les entrailles de la victime une croix environnée d'une couronne;"ce qui effraya &c.
les assistans. S. Gregoire de Nazianze raporte ce fait, mais ne le
p.71.a. donne pas pour certain,'quoique Dieu n'ait pas jugé indigne de luy de faire rendre témoignage à la verité par Balaam, & quel-
p.70.c.d. quefois par les demons mesmes;'& quoiqu'il ait assez accoutumé de condanner les nouveaux crimes par quelque evenement extraordinaire.

p.71|Thdrt.l.3.c. 1.p.637.638. 'Une autre chose moins incroyable que celle là, & encore mieux attestée, c'est que Julien voulant une fois consulter les demons,"ils luy firent une extreme peur; ce qui l'obligea par une &c.
ancienne habitude qu'il n'avoit pas encore tout à fait perdue, de recourir au signe de la Croix; & aussitost les demons disparurent avec toutes leurs illusions. La mesme chose arriva deux fois de suite.

Thdrt.p.637. 638. 'Le maistre magicien qui conduisoit Julien dans cette occasion, [& qui pouvoit estre Maxime,]voulant couvrir la honte & la foiblesse de ses demons, qui ne pouvoient resister au simple signe de la Croix de J.C, dit à Julien que les demons s'estoient
Arn.in gent.l. 1.p.27. enfuis non par la crainte, mais par l'aversion de la Croix;'& c'est ce que les payens avoient accoutumé de répondre quand on leur objectoit cet empire que le nom de J.C. avoit sur leurs dieux.
Naz.p.71.d| Thdrt.p.638. 'Julien s'en satisfit;[& n'ayant pas profité de cet avertissement que Dieu luy donnoit,]il se precipita de plus en plus"dans l'abysme de la perdition. Theodoret raporte ceci au temps que Julien &c.
Naz.p.70.a.b| 72.a. estoit encore particulier,[avant l'an 356.]'S. Gregoire de Nazian-

ze paroist l'avoir voulu mettre dans le temps qu'il regnoit déja.

[Mais il exerçoit publiquement l'idolatrie,]'lorsqu'il luy arriva une chose presque semblable raportée par Prudence, qui vivoit en ce temps-ci, quoiqu'il fust encore enfant.'Car dans un sacrifice solennel qu'il faisoit à Proserpine pour consulter"les demons, la presence d'un seul Chrétien y dissipa tout cet appareil, fit fuïr les demons & Julien mesme, & obligea tous les autres à invoquer le nom & la puissance de J.C. Prud.apo.4.p.163. p.163.164. &c.

ARTICLE II.

Zele de Julien pour l'idolatrie: Il travaille à la rétablir.

'JULIEN ne se contenta pas d'estre souverain pontife des superstitions Romaines,[comme les autres Empereurs:] Il se fit encore prophete du temple d'Apollon Didyme.'Baronius dit qu'il se fit aussi grand pontife d'Eleusine.[Mais s'il eust bien consulté le grec d'Eunape qu'il cite,quelque obscur qu'il soit,je croy qu'il eust trouvé]'que cet auteur ne parle point de Julien en cet endroit; mais qu'il dit que celui qui estoit pontife d'Eleusine avant le regne de Julien, le fut presque jusqu'à la ruine de ces ceremonies sacrileges, laquelle apparemment n'arriva que[sous Theodose,]peu de temps avant les ravages d'Alaric;'& que c'est ce mesme pontife de la Grece que Julien avoit appellé dans les Gaules,'& qu'il renvoya en Grece aprés la mort de Constance, honoré comme un dieu, & chargé de magnifiques presens, avec ordre d'avoir soin de reparer les temples de cette province. Juli.ep.62.p.237. Bar.361.§5. Eun.c.5.p.74.75. p.76. p.77.

[Dans le dessein qu'avoit Julien de rétablir l'idolatrie, il vouloit donner le premier l'exemple du zele qu'il eust souhaité d'inspirer aux autres.]'Comme donc sa qualité & ses affaires ne luy permettoient point d'aller tous les jours sacrifier dans ses temples, il faisoit un temple de son jardin par les autels qu'il y dressoit à tous ses dieux;'& il avoit encore dans le palais mesme auprés de sa chambre une espece de chapelle ou un temple dedié au soleil,[dont il faisoit sa grande divinité.]'Sa premiere action des qu'il estoit levé,estoit de sacrifier à ses dieux dans son jardin. 'Il ne manquoit point aussi tous les jours d'offrir des victimes au soleil, lorsque cet astre se levoit & qu'il se couchoit; & durant la nuit il en offroit encore d'autres à ceux qu'il appelloit des demons nocturnes[& de tenebres.]'Il ne passoit aucune de leurs festes sans leur en aller offrir dans leurs temples.'On le voyoit Lib.or.10.p.245.d. or.12.p.292.a.b. a[10.p.245.d.] [illegible] p.41.c. p.245.d. Juli.mis.p.70. Prud.apo.p.163.

aux piez de toutes ſes idoles, ſans rougir de ſe proſterner*devant de la terre & du plaſtre, de baiſer les ſouliez de Junon, & de faire d'autres actions ſemblables. * &c.

Lib.or.10.p.245.b. | a p.246.a. | b or.10.p.24.6a. | Naz.or.4.p.121.b.c. | Amm.l.22.25.p.225.a b|294.b. | Lib.or.10.p.246.a.

'Il témoignoit aimer autant le titre de pontife que celui d'Auguſte.[a] Auſſi ne ſe contentoit-il pas d'aſſiſter aux ſacrifices:[b] Il vouloit honorer ſes demons non par les mains des autres, mais par les ſiennes propres. Il alloit, couroit, portoit le bois,'allumoit, & ſouffloit le feu avec des poſtures entierement indecentes, ce qui l'expoſoit à la raillerie des plus zelez d'entre les payens, à qui il s'imaginoit plaire par ces baſſeſſes. 'Nous le voyons encore"par la maniere dont Ammien[& le jeune Victor] en parlent. 'Il prenoit luy meſme le couteau pour egorger les victimes, & fouilloit de ſes mains dans leurs entrailles, s'imaginant y trouver la connoiſſance de l'avenir. &c.

or.12.p.289.d. | Socr.l.3.c.11.p.183.b.c. | c Soz.l.2.c.3.p.445.c|Aug.civ. | Soz.l.5.c.3.p.596.c|Lib.or.12.p.291.c.d. | Soz.p.596.d. | c.d.

'Il commença, dit Libanius, le culte de ſes dieux par ceux de la ville de Conſtantinople où il eſtoit, & il leur offroit publiquement des ſacrifices,[particulierement]'à la fortune de la ville, à laquelle il avoit fait dreſſer une ſtatue"dans le palais:[d] & ce fut en cette ſeule rencontre que la nouvelle Rome fut ſouillée par ces abominations deteſtables.[Il voulut, comme nous avons dit, qu'on fiſt la meſme choſe dans les autres villes;]'qu'on ouvriſt les temples partout; qu'on reparaſt ceux qui avoient eſté negligez; qu'on rétabliſt ceux qui avoient eſté demolis; qu'on relevaſt les autels,'qu'on renouvellaſt les coutumes, les ſuperſtitions, les ſacrifices particuliers établis autrefois en chaque lieu; que ceux qui ſelon les regles de leur fauſſe religion font profeſſion de chaſteté, s'abſtinſſent de toutes les viandes qui leur eſtoient interdites.[Pour animer le zele des payens,]'il aſſigna divers"revenus à leurs temples; il fit rentrer les preſtres, les ſacrificateurs,"les devins, & les miniſtres des idoles, dans les honneurs[dont Conſtantin & Conſtance les avoient privez:] Il confirma tous les privileges que les Princes[payens]leur avoient autrefois donnez, l'immunité des charges & des fonctions publiques, les diſtributions accordées"aux gardiens & aux officiers des temples. ἐν τῇ βασιλείᾳ. | φόρους. | ἱεροφάντας. | νεωκόροις.

Jul.ep.62.p.236. | p.237.

[Nous avons pluſieurs lettres qu'il écrit, ſoit à ſes pontifes pour leur apprendre leur devoir, de quoy nous parlerons dans la ſuite, ſoit à d'autres pour établir les reſpects qu'il vouloit qu'on leur rendiſt.]'Car il pretendoit que ceux de la premiere qualité leur cedaſſent le rang: & une perſonne de cette ſorte ayant battu un de ces preſtres, il luy en fait une reprimende tres ſevere,'où il le traite meſme de ſacrilege. Il luy défend en qualité de grand

pontife, de se méler durant trois mois de tout ce qui regarde les sacrifices; & qu'aprés cela, si le pontife de la ville luy rend un bon témoignage de luy, il consultera ses dieux pour voir s'il le recevra : [En quoy l'on voit que ce singe des Chrétiens s'efforçoit d'imiter la discipline de l'Eglise sur la penitence.]

'Au lieu que Constantin avoit ordonné de garder dans l'eglise d'Alexandrie, la toise dont on se servoit pour mesurer la hauteur de l'inondation du Nil, Julien la fit reporter dans le temple de Serapis, où elle avoit esté autrefois. Soz.l.5.c.3.p.597.a. 'Il marque dans une lettre à Ecdice Prefet d'Egypte, que la hauteur du debordement du Nil s'estoit trouvée de quinze coudées le 20 septembre [en 362.] Juli.ep.50.p.206 207.

'Il ne faut pas douter que beaucoup de personnes n'aient imité Julien dans son zele pour les idoles, ["& mesme dans son apostasie.] Soz.p.596.d. V.§ 4. 'Il taschoit d'en augmenter le nombre par ses persuasions, par la joie qu'il témoignoit à ceux qui avoient pour luy cette malheureuse complaisance, & par les honneurs qu'il leur faisoit. d|Lib.or.12.p.289.290. 'Quand il savoit qu'une ville avoit de l'inclination pour le paganisme, il s'offroit à luy accorder tout ce qu'elle demanderoit. Soz.p.597.a.

ARTICLE III.

Julien pour entretenir la division dans l'Eglise, rappelle ceux qui avoient esté bannis sous Constance.

[JULIEN ne pouvoit pas avoir tant de zele pour sa fausse religion, sans en avoir beaucoup 'contre la veritable qu'il avoit abandonnée. Aussi nous apprenons de l'antiquité que]'ce prince qui avoit changé en des sacrifices abominables la lecture des livres saints qu'il faisoit autrefois au peuple, Naz.or.3.p.512.a. '& qui rendoit au demon les actions de graces qu'il ne devoit qu'à J.C. pour la couronne qu'il se voyoit sur la teste, n'avoit point de plus grande ambition que de ruiner la religion Chrétienne. or.3.19.p.79 d| 307.c. Il negligeoit pour cela toutes les affaires de l'Etat, & la passion qu'il avoit de faire la guerre contre les Perses, n'estoit rien en comparaison de celle là. 'On eust dit que la honte d'avoir autrefois esté du nombre des or.3.32.p.70.a. b|512.a. Chrétiens, &"d'avoir esté sauvé par J.C, estoit ce qui l'animoit contre l'Eglise. V. Julien § 1.

[Le premier moyen dont il se servit pour la ruiner, s'il eust pu, fut d'entretenir & d'augmenter les divisions que les differentes sectes avoient allumées parmi les Chrétiens.]'Il faisoit venir dans son palais les Evesques & les peuples divisez sur leur reli- Amm.l.22.p.228.229.

gion, & les exhortoit fort de paroles à assoupir tous les differends qu'ils avoient entre eux, pour s'appliquer sans crainte & sans obstacle chacun à la religion qu'il voudroit. Mais le veritable dessein qu'il avoit en cela, comme Ammien le dit positivement, estoit de fomenter leurs divisions par la liberté entiere qu'il leur laissoit, pour se delivrer de la crainte que leur union luy eust pu donner; sachant par experience, ajoute Ammien, que les Chrétiens sont la plusspart plus cruels les uns aux autres, que les bestes les plus farouches ne le sont aux hommes. [Ammien & Julien qui avoient vu sous Constance les cruautez des Ariens contre les Catholiques, avoient quelque raison de parler ainsi.]

Soz. l. 5. c. 5. p. 601. a. 'Ce fut sans doute dans la mesme vue "qu'il rappella tous ceux que Constance avoit bannis pour les disputes de la religion, [& qui estoient pour la plusspart les plus saints Prelats d'entre les Orthodoxes: de sorte qu'ils furent en état de resister aux Ariens, qui avoient paru demeurer les maistres de l'Eglise dans les dernieres années de Constance. Le parti des Semiariens ou Macedoniens se trouva de mesme fortifié par le retour de ses principaux chefs: Comme les Eunomiens estoient beaucoup plus foibles que les autres, Julien ne se contenta pas de comprendre Aece, le maistre de leur impieté, dans le rappel qu'il avoit accordé aux exilez,] 'mais il luy écrivit en particulier comme à l'un de ses anciens amis, l'appella à la Cour, '& luy donna une terre pres de Mitylene dans l'isle de Lesbos.[a] Il écrivit de mesme à [l'heresiarque] Photin une lettre pleine d'eloges, dont le sujet est la doctrine impie qu'il enseignoit; & il s'y emporte au contraire contre Diodore [alors Prestre d'Antioche,] & depuis Evesque de Tarse, qui défendoit la foy Catholique plus fortement que cet apostat n'eust souhaité. [Nous verrons aussi qu'il soutint les Novatiens contre ceux qui les avoient opprimez sous l'autorité de Constance.]

V. les Ariens § 103.

Jul. ep. 31. p. 164. Philg. l. 9. c. 4. p. 121. a Fac. l. 4. c. 2. p. 163. 164.

Aug. lit. P. l. 2. c. 83. p. 114. 1. d| Opt. l. 2. p. 54. b Aug. c. 92. 57. p. 117. 1. c| 118. 2. b| 120. 121. &c.

'Ce fut par le mesme esprit de troubler la paix de l'Eglise, qu'il receut la requeste des Donatistes contre les Catholiques;[b] & il fut sans doute bien glorieux, lorsqu'il vit des Evesques qui faisoient profession d'adorer J. C, luy dire au nom de tout leur parti, que la Justice seule pouvoit quelque chose sur son esprit. Aussi il ne manqua pas de leur accorder tout ce qu'ils vouloient, qui estoit d'estre rappellez de l'exil auquel ils avoient esté condannez par Constantin & par ses enfans, & de rentrer dans la possession des eglises que Constantin ou plutost Constant leur avoit ostées: 'ensuite de quoy ils firent d'étranges ravages dans l'Afrique.

Aug. c. 83. p. 114. 1. d| Opt. p. 54. 55.

que.'Cet edit de Julien estoit si honteux pour les Donatistes, que pour les couvrir de confusion, l'Empereur Honoré ordonna depuis qu'on l'afficheroit partout. Bar.362.§ 282.

[Julien témoigna aussi de l'affection pour les Juifs, comme nous le dirons dans la suite ; & ce ne fut apparemment que dans le mesme dessein de les animer contre les Chrétiens.]

'Quand il savoit quelques personnes qui avoient esté punies de leurs crimes par les Prelats de l'Eglise, & deposées de leur dignité, il les rappelloit de quelque costé qu'ils fussent, [& leur donnoit une liberté entiere de poursuivre leurs pretentions.] Et par ce moyen ce prince malin & dangereux armoit tous les plus méchans contre l'Eglise, pour en renverser les loix, ou au moins pour y mettre la division & la guerre ; esperant de vaincre aisément les Chrétiens, quand ils se seroient consumez les uns les autres par leurs divisions domestiques. Chry.gent.t.1.p. 694.c.

'S. Chrysostome remarque particulierement qu'il fit remonter sur le siege episcopal un nommé Estienne, qui avoit esté deposé, tant pour sa méchante doctrine, que pour la corruption de ses mœurs. [Cet Estienne est selon toutes les apparences celui que les Ariens mesmes avoient esté "contraints de deposer du siege d'Antioche en 348, pour des raisons qui sont assez connues. Il n'est pas étonnant que Julien ait voulu prendre la protection d'un homme de cette sorte, pour former, s'il eust pu, un quatrieme ou cinquieme parti dans Antioche, ni que cela n'ait pas fait grand bruit dans l'Eglise, cette pretention s'estant bientost evanouie avec la vie de son auteur.] c.d. V. S. Athanase § 55.

ARTICLE IV.

Il fait tomber beaucoup de Chrétiens par une douceur apparente : Histoire d'Ecebole.

L'AN DE JESUS CHRIST 362.

'SI la haine de Julien contre l'Eglise estoit trop honteuse pour la decouvrir entierement, elle estoit aussi trop violente pour qu'il la tinst toujours cachée, & qu'il pust s'empescher de la faire paroistre dans les occasions qui s'en presentoient.'Il ne voulut pas neanmoins exciter contre eux une persecution toute ouverte, tant parceque cela pouvoit estre dangereux [dans la puissance qu'ils avoient alors, tous n'estant pas assez saints pour aimer mieux se laisser tuer que de se défendre ;] que parceque l'expe- Naz.or.3.p.80.a. p.72.b.c|Soz.l.5. c.4.p.599.b.c| Chry.t.1 or 40. p.486|Lib.or.12. p.290.

rience de ce qui estoit arrivé sous les autres Empereurs payens, luy faisoit juger que la violence ne faisoit qu'animer leur courage, & fortifier leur pieté, mais que l'artifice & une apparence de douceur seroit plus capable de les gagner que toute autre chose.

Soz.l.5.c.17.p. 621.a. 'Il craignoit aussi de se rendre odieux au peuple, & de passer pour tyran.

Naz.or.3.10.p. 72.d|167.a. a p.167.a. p.73.a. 'Mais il evitoit encore de les faire souffrir comme Chrétiens, parcequ'il leur envioit l'honneur & le titre de Martyrs,[a] voulant bien les tourmenter pour la foy, pourvu qu'on crust qu'ils fussent punis pour quelque autre crime,'comme si les Chrétiens eussent voulu souffrir pour la gloire, & non pas pour la verité. Cette vanité estoit bonne pour des philosophes, dit Saint Gregoire de Nazianze : mais les Chrétiens trouvent leur recompense dans les souffrances qu'ils endurent pour la pieté. Elles leur sont plus agreables, quand elles seroient inconnues à tous les hommes, que toute l'estime que les autres peuvent acquerir dans l'impieté. c. 'Nous nous mettons fort peu en peine de plaire aux hommes, ajoute le mesme Saint : tout nostre desir ne tend qu'à la gloire que nous attendons de Dieu : Et mesme ceux qui ont un amour plus pur de Dieu & de la veritable sagesse, s'elevent encore audessus de ce desir, & aiment le bien pour le bien mesme, sans songer à l'honneur & à la gloire qui en sont les suites.

or.10.p.166.167. or.3.p.72.c.d|74. a.b. b or.10.p.167.a. Lib.or.12.p.290. 'Ces raisons obligerent donc Julien à suivre la conduite du serpent, comme il en suivoit les impressions.'Il prit le parti de l'artifice & d'une fausse douceur,[b] afin que la faute de ceux qui tomberoient fust d'autant plus honteuse qu'elle paroistroit plus volontaire & moins forcée.'Il s'est attiré par là les louanges des payens, qui ont rendu cette raison de sa conduite, qu'on peut guerir les maux du corps contre la volonté mesme des malades, mais non ceux de l'ame ; que les violences en matiere de religion ne peuvent faire au plus que des hypocrites, qui condannent leur propre lascheté, & dont le malheur fait pitié aux autres.

Juli.ep.41.52.p. 196.215.216. p.216|Lib.or.12. p.250.d. 'Julien proteste luy mesme plusieurs fois, qu'il ne veut point qu'on fasse aucune violence aux Galiléens, (c'est le nom qu'il donnoit ordinairement aux Chrétiens,) qu'on les traine aux temples, ni qu'on leur fasse aucun mauvais traitement pour les forcer dans leurs sentimens.'Il veut qu'on tasche de les persuader par des raisons, qu'on ne les haïsse pas, mais qu'on les plaigne comme les plus miserables des hommes, puisqu'il n'y a point de plus grand bien que la vraie religion, ni de plus grand mal que la fausse.[C'estoit assez bien raisonner, s'il ne se fust pas

trompé dans son principe, & s'il ne fust pas tombé luy mesme dans ce qu'il reconnoissoit avec verité estre le comble des maux.]

'Cependant il réussit presque dans son dessein : Car en employant les recompenses, les honneurs, les caresses, & les persuasions, il pervertit peutestre plus de personnes, qu'il n'eust pu faire par toute la violence des tourmens ; les uns des la premiere parole, les autres par des sollicitations reïterées.'Il n'emporta neanmoins que ceux qui n'estoient pas affermis sur la pierre solide & immobile[qui est J.C,]mais qui ressembloient à la semence repandue sur une terre seche & sterile. Car ces personnes n'ayant embrassé la parole de Dieu que par une conversion toute superficielle & une foy sans force & sans vigueur, avoient germé en peu de temps, & fait paroistre audehors quelque commencement de pieté pour plaire aux autres : mais la premiere attaque de l'ennemi, & la plus foible chaleur de la tentation les secha & les fit perir. Quelques uns plus malheureux que les autres, n'attendirent pas seulement qu'on les attaquast. Ils eurent plus de lascheté qu'on n'en demandoit, & vendirent leur propre salut pour un gain temporel, ou pour quelque dignité vile & meprisable.

Ruf.l.10.c.32.p. 175.1|Lib.p.291. b.c|Anal.t.4.p. 127.

Naz.or.3.p.53. 54|Socr.l.3.c.13. p.184.c.d.

'On comprit donc alors la verité de ce que dit S. Paul, Que l'avarice est une idolatrie, & que l'amour de l'argent est la racine de tous les maux.'Car des que l'apostat eut quitté le masque de religion qu'il avoit porté si longtemps, & des qu'il eut proposé l'argent, les charges, & les dignitez du siecle, pour acheter les amis qu'il vouloit precipiter avec luy dans la mort, on vit"une foule de personnes sans faire aucune resistance, quitter J.C. pour un peu d'argent, & abandonner l'Eglise pour courir aux autels profanes.

Ast.or.3.p.56.c.

b.c.

πάνυ.

'L'histoire nous a conservé la honte d'Ecebole professeur en eloquence à Constantinople, &"qui l'avoit autrefois enseignée à Julien. Il fit voir par son inconstance qu'il avoit plus d'attache aux inclinations des Princes qu'à la loy de Dieu, & qu'il preferoit à la felicité du ciel les richesses & les honneurs de la terre. Car ayant paru l'un des plus zelez d'entre les Chrétiens sous le regne de Constance, il ne fit pas moins paroistre d'ardeur pour le paganisme durant celui de Julien. Mais quand ce tyran fut mort, il demanda à estre encore receu parmi les Chrétiens ; & se jettant
» par terre à la porte de l'eglise, Foulez moy aux piez, s'écrioit-il,
» moy qui suis un sel affadi & sans saveur.'Nous avons une lettre de badineries & de complimens que Julien écrit à ce sophiste.

Socr.l.3.c.13.p. 184.d.

V. Julien § 2,3.

Juli.ep.19.p. 136-138.

ARTICLE V.

De Maris de Calcedoine : Julien casse les officiers Chrétiens ; admire la generosité de Cesaire.

Juli.ep.43.p. 196.157. 'LA lettre 43[e] de Julien s'adresse à un Ecebole, mais qui paroist avoir esté quelqu'un des principaux habitans d'Edesse [en Mesopotamie, different du sophiste dont nous venons de parler,] & plus constant dans la pieté. [Car Julien ne trouva pas la mesme foiblesse dans tous les Chrétiens, comme nous le verrons dans la suite ;]' & il y eut mesme un Evesque qui ne pouvant l'aller trouver, parceque la vieillesse l'avoit rendu aveugle, se fit mener par la main dans le temple de la Fortune à Constantinople, où Julien sacrifioit aux demons ; & fut assez hardi pour le traiter devant tout le monde d'impie, d'athée, & d'apostat. Julien à son ordinaire tourna la chose en raillerie, en luy disant que son Dieu le Galiléen, (car c'est le nom qu'il donnoit à J.C, & à tous ceux qui l'adoroient,) ne le delivreroit pas de son aveuglement : Mais l'Evesque repartit encore avec plus de hardiesse qu'auparavant : Je remercie Dieu de m'avoir rendu aveugle, & « de m'avoir empesché de voir le visage d'un homme tombé dans « l'impieté comme vous. [Cette generosité eust sans doute merité « beaucoup de louanges, si elle fust venue de l'Esprit de Dieu.] Mais cet Evesque est Maris de Calcedoine, [l'un des plus obstinez des Ariens,]' qui peu de temps auparavant avoit ordonné Eunome l'heresiarque Evesque de Cyzic,[a] & qui aprés la mort de Julien estoit encore uni à Eudoxe chef des Ariens.

Socr.l.3.c 12.p. 183.c.d|Soz.l.5. c.4.p.599.c.d.

Phisg.l.5.c.3 p. 79.

a l.8.c.4.p.110.

Soz.p.599.d. 'Julien ne luy répondit rien pour lors, s'imaginant qu'il ne pouvoit mieux établir le paganisme, qu'en témoignant de la douceur & de la patience aux Chrétiens ;' mais il s'en vengea depuis bien severement, [quoiqu'on n'en sache pas la maniere.]' Car il ne garda pas toujours cette apparence de douceur, ne pouvant pas forcer entierement son naturel [porté à la cruauté,] ni reprimer la passion qu'il avoit contre les Chrétiens.' Son humanité mesme estoit inhumaine, & ses persuasions mélées de violence, puisqu'il n'usoit de douceur que pour avoir pretexte d'employer la cruauté, en disant que s'il se servoit de la rigueur contre les Chrétiens, c'estoit parceque les persuasions leur avoit esté inutiles.

Socr.p.183.d.

Naz.or.3.p.74. b.

c.

d. 'Il commença la persecution, comme les autres l'avoient toujours fait, par les officiers de la Cour.' Il en fit mourir quelques

p.75 a.

uns, & en chassa d'autres, non tant à cause de l'affection qu'ils avoient eue pour Constance, qu'à cause de l'obeïssance qu'ils rendoient à Dieu leur premier & souverain Roy. [Ainsi sa haine pour le Christianisme peut avoir eu quelque part]'à la condan- Amm.l.22.p. 205-208.
V.Julien § 10,11. nation"qu'il fit faire par ses Commissaires, des principales personnes de l'Empire, & au retranchement d'un tres grand nombre d'officiers, de quoy Ammien parle amplement, sans dire neanmoins que la religion y fust mélée.'Socrate ne le remarque Socr.l.3.c.1.p. 168.169.
point non plus, lorsqu'il parle du mesme retranchement.

V.S.Greg. de Naz.§ 22. ["Cesaire frere de Saint Gregoire de Nanzianze estoit alors à la Cour en qualité de medecin de l'Empereur. Il estoit tres ferme dans la foy, quoiqu'il ne fust pas encore battizé. Julien ne laissa pas de le conserver; mais il ne fut pas longtemps]'sans l'attaquer Naz.or.10.p. 167.
aussibien que beaucoup d'autres, pour tascher de perdre son ame; & S. Gregoire fait une belle description de ce combat, qui se passa à la vue d'un grand nombre de personnes.'Julien pen- p.168.a.
soit l'embarasser par ses discours artificieux; mais il luy répondit avec la mesme facilité qu'il eust fait à un enfant, & s'écria enfin qu'il estoit Chrétien, & qu'il vouloit toujours l'estre. Cela fit dire tout haut à Julien cette parole qui fut remarquée de tout le
» monde: Heureux pere [d'avoir de si genereux enfans;] mais mal-
» heureux enfans [de perdre leur fortune par leur obstination.]

'Il disoit cela de Cesaire, & de S. Gregoire qu'il joignoit à son a.
frere, parcequ'il avoit assez connu à Athenes l'immobilité de sa foy, aussibien que son erudition profonde:'D'où vient qu'il le or.4.p.132.c.d.
consideroit, & vouloit que les autres le considerassent comme un homme entierement opposé & ennemi de ses desseins. Il disoit la mesme chose de S. Basile; & il leur faisoit pour ce sujet à tous deux de grandes menaces, qui ne servoient qu'à les relever, & à animer davantage leur pieté. Il leur faisoit neanmoins l'honneur de les reserver pour les derniers, afin de les immoler aux
V.S.Basile §28. demons aprés qu'il auroit vaincu les Perses. ["Il avoit d'abord tenté S. Basile en l'appellant auprés de luy par une lettre obligeante, comme il y appelloit toutes les personnes de lettres: mais ce Saint s'en estoit moqué. Que s'il en usa de mesme à l'égard de S. Gregoire, il en receut sans doute une réponse aussi genereuse & aussi forte.]'Car on voit avec quel mepris il parle de luy dans or.1.p.35.c.d.
son apologetique, [qu'il fit apparemment vers le milieu de l'an 362, c'est à dire durant la plus grande ardeur de sa persecution.

'Ce n'estoit donc pas sans sujet que Julien le joignoit à Cesaire, dans lequel il trouvoit une si sainte & si vigoureuse resistance

or.10.p.268.a.b. à ses volontez.]'Il ne voulut pas neanmoins condanner Cesaire, parcequ'il eust esté bien aise d'avoir auprés de luy une personne si capable & si habile; & il remit à une seconde audience, qu'il differoit à cause qu'il estoit occupé à se preparer à la guerre de Perse.

ARTICLE VI.

Julien tasche de pervertir les soldats : Artifice dont il use pour cela : Generosité de Romain.

[CE prince non content d'avoir banni la pieté de sa Cour, la voulut aussi exiler de ses armées. Dans une lettre qui paroist écrite des la fin de l'an 361,]'il dit qu'il honoroit ses dieux par un culte tout public, qu'il leur avoit immolé plusieurs hecatombes, & que toutes les troupes qui estoient venues[des Gaules & d'Illyrie]avec luy, avoient embrassé la mesme pieté dont il faisoit profession.'Il gagna en effet une grande partie des soldats, soit par luy mesme, soit par les principaux officiers; & il y trouva d'autant plus de facilité, que les uns ayant beaucoup d'ambition, les autres n'avoient point d'autre loy que la volonté du Prince. 'Il ne se contenta pas d'y employer les persuasions, & il y joignit une loy expresse pour chasser de ses armées tous les Chrétiens, 's'ils ne vouloient abandonner leur foy, & sacrifier.

Juli.ep.38.p.182. — Naz.or.3.p.75.a.b. — Thdrt.l.3.c.4.p.645.b. — Socr.l.3.c.11.13.p.184.b.

[a]Il n'eut pas neanmoins la joie de les gagner tous; & JESUS CHRIST se reserva, selon l'expression de l'Ecriture, plus de sept mille personnes qui ne flechirent point le genou devant Baal, & n'adorerent point la statue d'or de Babylone.'Cette loy fut comme un creuset qui fit discerner les veritables Chrétiens de ceux qui ne l'estoient qu'en apparence. Car ceux qui avoient plus d'attache aux richesses & aux honneurs de la terre qu'à leur veritable felicité, cederent aussitost, & tomberent sans resistance. Mais les autres quitterent l'epée avec joie, & firent voir qu'ils estoient prests de tout souffrir plutost que de renoncer à J.C.

a Naz.p.75.b. — Socr.p.184.c.

[L'histoire nous a conservé un artifice dont Julien se servit pour corrompre son armée, & la faire tomber dans l'idolatrie.]'Saint Gregoire le décrit avec toute la force & toutes les beautez de son eloquence, & Theodoret en fait cet excellent abregé. Ayant à distribuer de l'argent à ses soldats, il s'assit à l'ordinaire sur son throne: mais ce qui ne fut pas ordinaire, c'est qu'il fit mettre auprés de luy un autel plein de feu, & de l'encens sur une autre

Naz.p.84-86| Soz.l.5.c.17.p.612|Thdrt.l.3.c.12.p.650.651.

table ; & il ordonna que ceux qui viendroient pour recevoir de l'or, prendroient chacun de l'encens & en jetteroient ſur le feu. On diſoit aux ſoldats que c'eſtoit ſimplement une ancienne coutume qu'on rétabliſſoit:[& il paroiſt qu'il n'y avoit point d'idoles ſur l'autel. Mais je ne ſçay s'il n'auroit point eſté environné de drapeaux & d'étendars, ou il y en pouvoit avoir, comme on le verra dans la ſuite.]Quelques ſoldats ayant ſceu comment la choſe ſe devoit paſſer, eviterent ce piege en feignant d'eſtre malades. Ceux qui ne l'avoient pas prevu y tomberent malheureuſement, ſoit en preferant l'or à leur ſalut, ſoit en trahiſſant leur religion par timidité & par foibleſſe.

Ce fut ainſi, dit Saint Gregoire,qu'un peu de feu,d'or, & d'encens, défirent en tres peu de temps une armée qui avoit vaincu tout l'univers; & que ces malheureux ſoldats baiſerent la main du boureau & du meurtrier de leurs ames, en baiſant celle de l'Empereur.'Cet artifice leur fut d'autant plus funeſte,que[la pluſpart]ſe trouvant une fois engagez dans le mal, crurent que la folie qu'ils avoient faite leur devoit eſtre une loy inviolable,[& aimerent mieux perir que de recourir à la honte ſalutaire de la penitence.] 'Sozomene dit qu'il y en eut qui reconnoiſſant le piege qu'on leur dreſſoit, eurent aſſez de generoſité pour refuſer de jetter de l'encens, & de recevoir l'argent du Prince.

Naz.p.85.a. a.b. Soz.p.612.b.

'Il y en eut d'autres qui firent ce qu'on exigea d'eux ſans en connoiſtre le mal. Eſtant donc retournez chez eux, & s'eſtant mis à table avec leurs compagnons,lorſqu'ils voulurent boire, ils firent à leur ordinaire le ſigne de la Croix ſur leur verre en levant les yeux vers le ciel, & en invoquant le ſaint nom de JESUS CHRIST. Quelqu'un de la compagnie témoigna en eſtre ſurpris, & leur demanda pourquoi ils invoquoient encore J.C. aprés l'avoir renoncé. Cette parole les étonna ſi fort,qu'ils en parurent à demi morts. Ils demanderent ce qu'on vouloir dire, & on leur répondit que c'eſtoit avoir renié J.C. que d'avoir mis de l'encens ſur cet autel. Alors tout tranſportez hors d'eux meſmes, & comme des hommes furieux & deſeſperez,ils ſortirent de table à l'inſtant pleins d'indignation & de zele ; & courant à la place publique, ils crierent à haute voix: Nous ſommes Chrétiens,oui nous le ſommes"de tout » notre cœur. Nous voulons bien que tout le monde ecoute la con- » feſſion que nous en faiſons, & que ſurtout le Dieu pour lequel nous » vivons & nous mourons, ait la bonté de l'entendre. JESUS » CHRIST noſtre Sauveur, nous ne vous avons pas renié. Nous » n'avons point abjuré la bienheureuſe confeſſion que nous avons

Naz.p.85.86| Thdrt.p.651.b.c. τῆς ψυχῆς

faite dans nostre battesme. Si nostre main a fait une faute, nostre « volonté n'y a pris aucune part. C'est l'artifice de l'Empereur qui « nous a trompez, sans que l'or ait esté capable de nous eblouir & « de nous blesser. Nous nous depouillons d'une si horrible impieté; « & nous sommes prests de l'expier & de la laver dans nostre sang. «

Ibid. 'La juste douleur de leur chute les porta encore plus loin. Car courant de toute leur force vers Julien, & jettant à ses piez par un genereux dedain l'or qu'ils avoient receu, ils luy dirent en s'écriant à haute voix : Ce n'est point un don, seigneur, que vous « nous avez fait," mais vous nous avez condannez à la mort. Gardez « &c. vos dons & vos liberalitez pour vos soldats, & immolez nous à J. C. « que nous voulons seul avoir pour Roy. Reservez vostre or pour « des personnes qui n'aient point regret de l'avoir receu: J. C. nous « suffit, & luy seul nous tient lieu de toutes choses. En mesme temps « ils exhortoient leurs compagnons à reconnoistre la fourberie qu'on leur avoit faite, à revenir à eux mesmes, & à reparer leur faute par l'effusion de leur sang.

Naz. p. 86. b. a Thdrt. p. 651. c. d. 'Leur constance irrita tellement Julien,[a] qu'il commanda qu'on leur allast trancher la teste. Ils furent conduits hors la ville, 'suivis de tout le peuple, qui admiroit leur courage, & le témoignage si glorieux qu'ils avoient rendu à la verité. Lorsqu'ils furent arrivez au lieu ordinaire de l'execution, celui qui estoit le plus agé pria le boureau de commencer par le plus jeune" nommé Note 2. Romain : car il craignoit que la vue du supplice des autres ne l'epouventast. Aussitost celui pour qui on demandoit cette grace se mit à genoux, & le boureau avoit déja l'épée tirée, lorsqu'on entendit de loin un homme qui ordonnoit de la part de l'Empereur de ne pas executer: p. 652. a. 'surquoi ce genereux soldat, affligé d'estre privé de l'avantage d'une si heureuse mort ; Helas, dit-il, « Romain n'estoit pas digne de porter le nom de Martyr de J. C. «

a|Naz. p. 86. b. 'C'est en effet cette gloire que Julien leur envioit, quoiqu'il ne leur pust oster le merite du martyre, auquel ils s'estoient trouvez preparez ; ce fut pour cela qu'il leur donna la vie. Mais en mesme temps il les relegua aux extremitez de l'Empire, & leur défendit d'entrer dans les villes: ce qui leur procura l'avantage de ne point voir ses impietez, & de n'estre plus exposez à ses artifices.

[Ces genereux soldats verifierent ainsi ces paroles de Saint Augustin, qui nous donne une excellente regle de la maniere Aug. ps. 124. p. 603. 2. c. dont nous devons obeïr aux Princes.] 'Il y a eu, dit ce Saint, un « Empereur infidele nommé Julien. C'estoit un idolatre, un mé- « chant, un apostat. Il avoit des soldats Chrétiens, & ces soldats « servoient

» servoient un prince infidele. Lorsqu'il s'agissoit de la cause de » Jesus Christ, ils ne reconnoissoient pour Roy que celui qui » est dans le ciel: Quand Julien vouloit qu'ils adorassent des idoles, » qu'ils leur offrissent de l'encens, ils preferoient Dieu à Julien. » Mais quand il leur disoit; Allez combatre, marchez contre une » telle nation; ils obeïssoient aussitost. Ils distinguoient fort bien » entre le Seigneur qui est eternel, & le seigneur qui est temporel; » & neanmoins ils demeuroient mesme soumis au seigneur tempo- » rel à cause de celui qui est eternel. Mais cela ne sera pas toujours » ainsi; les injustes ne commanderont pas toujours aux justes.

'Les simples soldats ne furent pas les seuls qui témoignerent peu de crainte pour Julien, parcequ'ils en avoient beaucoup pour Dieu: Plusieurs de ceux mesmes qui possedoient les premieres charges, & qui ne sembloient pas devoir resister à la tentation de l'esperance & de la crainte, eurent part à leur generosité & à leur gloire. 'L'histoire met au nombre de ces illustres Confesseurs "Jovien & Valentinien, à qui Dieu rendit des ce monde le centuple de ce qu'ils avoient perdu pour luy, en les honorant de la pourpre imperiale dont il avoit depouillé leur persecuteur. Socrate seul y joint Valens. La necessité des affaires obligea neanmoins Julien de les retenir, ou de les rappeller aprés les avoir bannis. Il est certain au moins qu'il mena Jovien à la guerre de Perse.

Naz. p. 75. b. c.
Thdrt. l. 4. c. 1. p. 660. c | Socr. l. 3. c. 22. p. 195. c | l. 4. c. 1. p. 211. a | Suid. c. p. 1244. | Nphr. l. 10. c. 38. p. 94. c.
V. leurs titres.

'Julien voulut abolir toutes les marques de la religion Chrétienne, pour ne rien laisser aux yeux des soldats qui pust les detourner de l'impieté qu'il leur avoit fait embrasser. 'C'est pourquoi il changea le principal étendar de l'armée appellé *Labarum*, fait en forme de croix. 'Constantin l'avoit fait ensuite de l'apparition celebre de la Croix qu'il avoit vue dans les Gaules: Julien le remit dans son ancienne forme; 'c'est à dire autant que l'on en peut juger par les medailles que raporte Baronius, 'qu'il osta la couronne qui estoit en haut, selon Eusebe, avec le chifre qu'elle enfermoit, & qui marquoit le nom de Christ, 'ou la Croix qui y estoit quelquefois en la mesme place; '& qu'au lieu du mesme chifre écrit en broderie sur le voile qui pendoit de la croix, [a]il mit ces lettres ordinaires de la republique Romaine, S. P. Q. R. 'Valentinien rétablit depuis le nom de J. C. sur cet étendar, [b]& Jovien mesme l'avoit déja fait, selon une medaille.

Soz. l. 5. c. 17. p. 621. a.
a | Naz. p. 75. c. d.
Soz. p. 621. a. b.
Bar. 312. § 26. 27.
Eus. v. Const. l. 1. c. 31. p. 423. b.
Bar. 312. § 27.
Prud. in Sym. l. 1. p. 220.
a Bar. 362. § 31.
364. § 10.
b 312. § 27.

V. Constantin § 23.

["Il y avoit plusieurs étendars de cette sorte, & un au moins pour chaque armée.] 'Quelques uns croient que mesme chaque legion & chaque cohorte avoit le sien, puisque S. Bonose & Saint

Act. M. p. 664.

Maximilien furent martyrizez à la fin de cette persecution, selon leurs actes [que nous examinerons en leur lieu,] pour n'avoir pas voulu changer le signe [de J.C.] qui estoit sur le Labarum des
p.665.1. Herculiens, '& y mettre le signe des idoles.

ARTICLE VII.

Julien chasse Eleuse de Cyzic; depouille les Ecclesiastiques & les vierges de leurs privileges; veut faire rebastir les temples; tourmente les moines.

Naz.or.3.p.76.2. 'JULIEN s'imaginant avoir bien affermi son autorité, & estre en état de ne rien craindre, parcequ'il avoit banni de sa Cour & de ses armées les adorateurs du vray Dieu, se resolut d'entre-
p.76-81. prendre quelque chose de plus grand, 'c'est à dire la ruine entiere du Christianisme, sans considerer que ce dessein n'estoit pas
Soz.l.5.c.15.p.616.a. moins impossible que criminel. 'Il conceut bien neanmoins que c'eust esté une trop grande imprudence d'employer la violence & de punir par les supplices ceux qui ne voudroient pas sacrifier, puisqu'ils estoient en si grand nombre que les magistrats eussent eu beaucoup de peine seulement à les conter.

a. 'Il n'osa pas non plus leur défendre de s'assembler, & de "faire l'office divin à l'ordinaire, jugeant bien que cela dependoit d'eux, & qu'ils le feroient toujours malgré luy quand ils voudroient. Mais il voulut les en empescher par une autre voie, qui fut de chasser des villes les Evesques & les autres Ecclesiastiques, εὔχεσθαι.
b. 'afin que les peuples n'ayant personne pour tenir les assemblées, ni pour les instruire, ni pour leur administrer les Mysteres, & ne pouvant faire aucun exercice de leur religion, l'oubliassent peu à peu. Mais il taschoit de couvrir ses mauvais desseins par quelque pretexte plus specieux, comme de dire que les Ecclesiastiques causoient des seditions dans les villes, quoique souvent il n'y eust ni sedition ni rien qui la pust faire craindre.

b. 'C'est ainsi qu'il traita l'Eglise de Cyzic gouvernée alors par Eleuse, [qui suivoit le parti des Semiariens & des Macedoniens.]
p.615.c. 'Ceux de cette ville luy avoient deputé sur quelques affaires, & aussi pour recevoir ses ordres touchant le rétablissement de leurs temples. Il les loua de l'affection qu'ils témoignoient pour sa religion; & aprés leur avoir accordé tout ce qu'ils demandoient, il y ajouta une défense à Eleuse d'entrer dans la ville, parcequ'il avoit ruiné les temples, profané les lieux consacrez, établi des

hospitaux pour entretenir les veuves, formé des compagnies de vierges sacrées, & porté les Gentils par ses discours à abandonner la religion de leurs ancestres. [V. les Ariens § 61, 66.] ["Qu'Eleuse seroit heureux si l'on n'avoit que des crimes de cette nature à luy reprocher!]'Julien [d.] fit la mesme défense d'entrer dans Cyzic à divers Chrétiens que Eleuse avoit avec luy, & qui n'estoient pas de la ville, (c'estoient peutestre des moines,) parce, disoit-il, qu'ils ne pouvoient s'empescher d'y faire du trouble pour leur religion, estant soutenus par ceux de la ville qui suivoient leur croyance tant parmi le simple peuple, que dans les deux compagnies de drapiers & des monnoyeurs qui y estoient tres puissantes.

'Il condanna encore le mesme Eleuse à une tres grosse amende, [c.5.p.601.c| Socr.l.2.c.38.p.141.b|3.c.11.p.183.b.] si dans deux mois il ne faisoit rebastir à Cyzic une eglise des Novatiens qu'il avoit fait ruiner sous Constance; [non que cet apostat favorisast plus les Novatiens que les Ariens ou les Catholiques, mais parcequ'il estoit bien aise de les armer les uns contre les autres,]'& qu'il cherchoit tous les moyens de décrier les actions [Socr.p.183.a.] & la memoire de Constance. [Ce fut sans doute par les mesmes principes,]'qu'il fit encore rendre aux Novatiens une place dans [l.2.c.38.p.143.144.] Constantinople, & qu'il leur permit d'y rebastir leur eglise que Macedone avoit fait demolir sous l'autorité de Constance. [L'histoire ne nous apprend point si Euleuse obeït au commandement injuste de Julien, ou s'il imita la generosité de Marc d'Arethuse dont nous parlerons "en un autre endroit. [V. § 22.]

Eleuse ne fut pas le seul banni de son siege par l'injustice de Julien.]'Il y a bien de l'apparence que la mesme chose arriva en [Soz.l.5.c.15.p.616.d.] beaucoup d'autres endroits, soit par les ordres exprés de Julien, soit par les mutineries des peuples qu'il soutenoit par sa dissimulation.'Sozomene marque en particulier la persecution de S. Tite [b.c.] de Bostres. [Mais nous en parlerons en son temps, aprés l'arrivée de Julien à Antioche.]

'Julien trouva encore une autre invention pour tourmenter les [c.5.p.600.b.] Ecclesiastiques, qui fut de casser toutes les loix que Constantin & Constance avoient faites en leur faveur; & ainsi il les priva de l'immunité, "des prerogatives, & de la distribution du blé dont ils jouissoient auparavant, & les soumit aux charges & aux fonctions publiques, [lorsqu'ils n'en estoient pas exemts par d'autres titres.] 'Nous avons encore un rescrit adressé à ceux de Constantinople, [Juli.ep.11.p.127.] où il soumet aux charges du Conseil tous ceux qui s'en estoient exemtez, soit comme Chrétiens, [c'est à dire comme Clercs,] soit sous quelque autre pretexte que ce fust.

Soz.p.600.b.c. 'Il cassa de mesme tous les privileges accordez aux vierges & aux veuves que leur pauvreté avoit fait mettre sur le role de l'Eglise. Non seulement il fit perdre aux uns & aux autres les grains que Constantin leur avoit assignez sur les tributs des villes par des loix expresses; il les obligea mesme encore de rendre ce qui leur avoit esté donné auparavant, & le fit exiger"avec une &c. rigueur & une cruauté incroyable.

d. 'Le mesme desir qu'il avoit de renverser l'Eglise, luy fit ordonner que ceux qui auroient demoli les temples sous Constantin & sous Chry.t.1.or.40. p.486.487. Constance,'renversé des autels, pris quelque don consacré aux idoles, ou fait quelque chose de cette nature,[a]seroient obligez de a Soz.p.600.d. rebastir ce qu'ils avoient ruiné, ou de fournir l'argent necessaire: Et comme ils ne pouvoient faire ni l'un ni l'autre, les Prelats, les Clercs, & beaucoup d'autres Chrétiens estoient mis dans les Chry.p.487.a. prisons, appliquez à des questions tres cruelles,'& mesme condannez à mort, non sur la conviction, mais sur la simple accusation de quelqu'une de ces choses.'Il faisoit aussi"payer ceux qui &c. Lib.or.12.p.291. c.d. s'estoient servis des pierres tirées des temples [que d'autres avoient demolis.]

Soz.p.600.d. 'On traitoit les Ecclesiastiques avec la mesme rigueur, pour les obliger de decouvrir les richesses de l'Eglise: Car Julien vouloit luy oster tout ce qu'elle avoit d'argent, d'offrandes, & mesme de Naz.or.3.p.86. 87. vases sacrez,'pour satisfaire autant son avarice que sa haine contre J.C: C'est ce que S. Gregoire de Nazianze décrit amplement; & il remarque que les colonnes estoient toutes rouges du sang des ministres de l'autel que l'on y avoit attachez pour les fouetter.

or.19.p.307.308. 'Les Gouverneurs venoient avec des archers se saisir des eglises pour s'en emparer ou les ruiner.

Jul.fr.p.509|or. 7.p.417. 'Julien se moque dans ses ouvrages de la profession toute sainte des solitaires qui abandonnoient les villes pour se retirer dans les deserts, & dont la pluspart se chargeoient de chaines & de colliers de fer: [Et certes haïssant l'Eglise comme il faisoit, il n'avoit pas Naz.or.3.p.77. 78. sujet d'aimer]'ceux qui en estoient un si illustre ornement,[b]& b p.78.b. dont les prieres le devoient bientost terrasser luy mesme avec or.4.p.122.123. tous ses demons.'S. Gregoire de Nazianze semble marquer ces railleries qu'il faisoit des personnes & des pratiques les plus saintes de l'Eglise, lorsqu'il luy adresse ces paroles: Voilà ce que nous « vous disons, nous qui nous amusons à chanter avec des vieilles, « qui nous dessechons par de longs jeûnes, jusqu'à paroistre com- « me des cadavres, qui passons les nuits sans dormir, quoique nous « n'ayons rien à faire, qui aimons mieux les employer à des baga- «

» telles & à des contes, qu'à reparer nos forces ; & qui avec cela ne » laiſſons pas de vous terraſſer. [Mais ſon averſion n'eſtoit pas pour ſe ſatisfaire par des railleries ; & c'eſtoit ſans doute par ſon ordre qu'on troubloit le repos de leur ſolitude en les faiſant enroler pour les mener à la guerre,]'comme nous le voyons dans l'hiſtoire de S. Apollone. Ruf.v.P.c.7.p. 460.2.

ARTICLE VIII.

Il exclud les Chrétiens des charges les tourmente en pluſieurs manieres ; maltraite diverſes villes.

[SI Julien tourmentoit le Clergé, les ſolitaires, & les vierges, tantoſt par des voies indirectes, tantoſt par une perſecution ouverte, il agiſſoit de la meſme maniere à l'égard de tous les Chrétiens en general.]'Il diſoit toujours à la verité qu'il ne vouloit pas qu'on les fiſt mourir, ni qu'on les maltraitaſt injuſtement, ni qu'on leur fiſt aucun tort.'Il n'ordonnoit pas auſſi qu'on les trainaſt par force aux autels des idoles pour ſacrifier. [Mais il trouvoit mille autres moyens de les tourmenter, ſoit par luy meſme, ſoit par ſes miniſtres, ſoit par les ſoulevemens des peuples.] 'Si l'on pouvoit donc dire que ſa perſecution eſtoit un peu moins cruelle pour les ſupplices que celle des Diocletiens & des Deces, elle eſtoit pour le reſte plus dure & plus faſcheuſe que toutes les autres.'Beaucoup de Fideles y ſoutinrent de grands combats à la vue des hommes & des Anges, & y ſouffrirent beaucoup dans leurs corps en meſme temps que leur ame demeuroit invincible par la force qu'elle recevoit de Dieu.'Les uns perdirent l'autorité & les dignitez qu'ils poſſedoient dans le ſiecle ; d'autres ſe virent avec joie ravir toutes leurs richeſſes : d'autres furent ſeparez par l'exil & de leurs patries & de toutes les perſonnes qui leur eſtoient les plus cheres.

Juli.ep.7.p.120. ep.43.p.195|Soz. l.5.c.5.p.600.a. Soz.p.601.a. Naz.or.3.p.52.c. c.d.

[C'euſt eſté peu de choſe s'il ſe fuſt contenté]'de dire qu'il leur falloit preferer ceux qui honoroient ſes dieux.[a] Ils n'euſſent pas eu beaucoup de peine à ſouffrir qu'il les appellaſt, & euſt ordonné aux autres de les appeller Galiléens au lieu de Chrétiens, puiſque ce n'eſtoit qu'un témoignage de la legereté de ſon eſprit, ou de la peur que luy & ſes demons avoient du nom de Chriſt ; '& quelque facilité qu'ils euſſent de donner auſſi à Julien quelque nom de raillerie & de mepris, ils euſſent mieux aimé ſouffrir cette petite injure, à l'exemple de leur maiſtre.

Juli.ep.7.p.120. Naz.or.3.p.81.a. b|Thdrt.l.3.c.16. p.655.a b|Chry. t.1.h.59.p.642. 643. Naz.p.81.82.

[Mais ceux d'entre eux qui estoient encore foibles, furent sans
Socr.l.3.c.12.p.184.b|Soz.l.5.c.18.p.623.b. doute plus sensibles]'à l'ordonnance qu'il fit, qu'aucun Chrétien ne pourroit posseder aucun office dans la Cour, ni avoir le gouvernement d'aucune province, dautant, disoit-il, que leur loy leur défendant l'usage du glaive, ils ne pouvoient pas punir les coupables qui auroient merité la mort. Sozomene ajoute qu'il les
priva encore[1] de tous les droits de citoyens, & de tout le secours 1.
qu'ils peuvent attendre des loix & de la justice,[comme avoit fait Diocletien par le premier edit de la persecution. Mais un fait de cette importance devroit estre encore attesté par d'autres.]

Socr.p.185.a.b. 'La guerre de Perse luy fournit encore une autre matiere de persecution. Car comme elle demandoit de tres grands apprests & des depenses excessives, il fit état de tirer des Chrétiens tout l'argent dont il avoit besoin ; & mit une taxe sur tous ceux qui refuseroient de sacrifier, laquelle il faisoit payer avec beaucoup de rigueur : & ainsi en peu de temps il se rendit extremement riche.[Mais comme il cherchoit encore moins à s'enrichir de
p.164.c. leurs biens qu'à perdre leurs ames,]'il ne craignoit pas,"comme V.54.
on a dit, d'employer les presens & les caresses pour faire des
Naz.or.10.p.167.a.b. apostats.'Il s'efforçoit de gagner les uns par de l'argent, les autres par des charges, d'autres par ses promesses, & d'autres par toutes sortes de civilitez & d'amitiez qu'il leur faisoit devant tout le monde, plutost avec une bassesse puerile, qu'avec la gravité d'un grand Empereur.

Soz.l.5.c.3.p.597.a. 'C'estoit pour ce sujet encore que, comme nous avons dit, lorsqu'une ville faisoit paroistre une inclination particuliere pour le paganisme, il luy écrivoit pour l'exhorter à luy demander toutes les graces dont elle avoit besoin : & au contraire il se declaroit ouvertement ennemi de celles qui demeuroient dans la religion Chrétienne : Il ne vouloit point aller dans ces villes, ni ecouter
b.c. ceux qu'elles luy deputoient pour leurs affaires.'Il traita ainsi ceux de Nisibe, qu'il menaça mesme de ne pas secourir si les Perses les venoient assieger, comme on le craignoit ; & cela parcequ'ils estoient tous Chrétiens, que personne n'entroit dans les
Genn.v.ill.c.1. temples, & qu'on ne les avoit pas seulement ouverts.'Il fit aussi
oster de leur ville le corps de"Saint Jacque leur protecteur, que V.son titre.
Constance y avoit fait enterrer.

Thdrt.l.3.c.21.p.658.1. 'Quand il alla en Perse, il laissa Edesse à gauche,[& ne voulut point y entrer,]à cause de la pieté qui y fleurissoit.[Il avoit des
Juli.ep.43.p.156. auparavant fort maltraité cette Eglise.]'Car les Ariens qui en

1. ἰσοπολιτείας, καὶ συλλόγων, καὶ ἀγορῶν.

possedoient les revenus, s'estant soulevez contre les Valentiniens de la mesme ville, & ayant fait quelque desordre, il ordonna qu'on prendroit toutes les richesses de cette Eglise pour les donner aux soldats, & que les terres qu'elle possedoit seroient confisquées à son domaine particulier. Il couronna son injustice par cette raillerie, que c'estoit afin que la pauvreté les rendist plus sages, & qu'ils pussent acquerir plus aisément le royaume des cieux, que l'Evangile promet aux pauvres.[Il y a apparence que la ville d'Edesse luy fit quelque remontrance sur ce sujet, & que ce fut sur cela qu'il répondit à Ecebole, qu'on peut croire avoir esté l'un des principaux de cette ville, & par luy à tout leur Conseil:]'Il luy mande donc que si les habitans d'Edesse ne cessent d'irriter sa clemence par leurs seditions & leurs querelles, il fera porter à ceux mesmes à qui il écrit la faute du public, & les punira par l'exil, par le fer, & par le feu.[L'illustre S. Barse estoit peutestre deslors Evesque de cette Eglise pour les Catholiques: & elle estoit soutenue par les prieres de beaucoup de saints solitaires, entre lesquels Saint Julien Sabas & S. Ephrem estoient sans contestation les plus celebres. p.196.197.

'Il mande au pontife payen de la Galacie, qu'il est tout prest de secourir la ville de Pessinonte, pourvu que ses habitans adressent tous ensemble leurs vœux à Cibele; & que s'ils negligent d'appaiser cette deesse, non seulement il ne pourra pas les assister, mais qu'il leur fera mesme ressentir les effets de son indignation. ep.49.p.206.

'Les villes de Maïume & de Gaza en Palestine estoient tres proches l'une de l'autre pour la distance des lieux, n'estant eloignées que d'environ une lieue, & la premiere servant de port à la seconde; mais elles estoient tres separées pour ce qui est de la religion.'Car du temps de Constantin"tous ceux de Maïume ayant abandonné le culte des demons ausquels ils avoient esté jusqu'alors extremement attachez, embrasserent avec beaucoup de zele & d'ardeur la religion Chrétienne. Constantin en fut ravi, & pour recompenser leur pieté, il donna à Maïume le titre de ville,(car ce n'estoit auparavant qu'un bourg dependant de Gaza,) & luy fit porter le nom de Constancie à cause de Constance qu'il aimoit pardessus tous ses enfans.'Ceux de Gaza au contraire demeurerent toujours fort obstinez dans le paganisme,'& dans le culte de l'idole de Marnas;[a] & l'on voit par la vie de S. Porphyre, que mesme sous Arcade il y avoit encore fort peu de Chrétiens dans cette ville, quoiqu'elle eust eu déja plusieurs

Soz.p.597.c.d. | V.Constantin § 56. | c|l.2.c.5.p.450.b.c. | l.5.c.5.p.597.c. | Hier.v.Hil.p.244.c|245.b. | Bol.26.feb.p.647.c|648.c.

ſaints Eveſques, comme [Silvain,] Aſclepas, & Irenion.

Naz.or.3.p.87. b.c. 'Ceux de Gaza ſecondant donc avec tant de ſoin l'ardeur que Julien avoit pour le paganiſme, ils ne manquerent pas d'eſtre eſtimez, honorez & cheris de luy. Hier.p.249.b. 'Auſſi il leur accorda la mort de S. Hilarion & d'Heſyque ſon diſciple, avec la deſtruction de ſon monaſtere, & des lettres pour chercher ce Saint par toute la terre; comme ils furent en effet le chercher juſqu'au monaſtere de Bruchium pres d'Alexandrie dont il eſtoit ſorti la veille. Soz.l.5.c.3.p.597.c.d. [Mais ce qui leur fut bien plus agreable,]'c'eſt que comme ils eurent intenté procés devant luy contre la ville de Maïume, ce juge equitable priva celle-ci des droits de ville, & du nom de Conſtancie, & la ſoumit à ceux de Gaza ſous le nom de la baſſe ville. Amm.l.22.p.221.d. [Ammien ignoroit ſans doute cette ſentence,]'lorſqu'en blaſmant ſon Julien de ce que dans le jugement des procés il s'informoit à contre temps de la religion des parties, il pretend que jamais neanmoins ni cette conſideration, ni aucune autre, ne luy a fait rendre un arreſt injuſte.

Soz.p.597.d. 'Depuis ce temps, Maïume & Gaza ne firent plus qu'un corps de ville pour le civil: mais pour l'eccleſiaſtique elles firent toujours deux villes, qui avoient chacune leur Eveſque, leur Clergé, leurs autels [ou leurs paroices,] leur dioceſe, les feſtes de leurs Martyrs, & les memoires de ceux qui avoient eſté leurs Eveſques. p.598.a. 'Un Eveſque de Maïume eſtant mort, celui de Gaza pretendit réunir cette Egliſe à ſa juriſdiction, comme ne faiſant qu'une meſme ville, & par conſequent ne devant avoir qu'un Eveſque ſelon les Canons. Mais le Concile de Paleſtine jugea que Maïume ayant acquis le titre de ville par ſa pieté, & ne l'ayant perdu que pour la meſme raiſon, par le jugement d'un prince payen, & en haine de la religion Chrétienne, elle n'en devoit point perdre ce droit dans l'Egliſe; & ainſi le Concile luy ordonna un Eveſque.

ARTICLE IX.

Julien défend aux Chrétiens d'enſeigner, & meſme d'étudier les lettres humaines.

[IL n'y a rien de plus celebre dans toute la perſecution de Julien,]'que la défenſe qu'il fit aux Chrétiens par une loy expreſſe 'dés le commencement de ſon regne,[a] d'apprendre les lettres humaines,[b] &"d'étudier les auteurs payens, voulant que l'on NOTE 3.

Naz.or.3.p.96.d. p.51.a. a p.51.a.|Aug.civ.l.18.c.52.p.239.1.c. b Ruf.l.10.c.32.p.17...

l'on ne receust dans les colleges que ceux qui adoreroient les idoles.

[Cette loy suivit apparemment]'celle qu'il publia pour défendre aux Chrétiens d'enseigner la rhetorique, la grammaire,[a] & mesme[1] la medecine;[b] & encore plus de faire la fonction de sophistes, qui estoient ceux qui formoient les jeunes gents pour les mœurs aussibien que pour l'eloquence, faisant profession d'enseigner une philosophie civile,[& de montrer comment on se doit conduire dans le monde.] Amm.l.22.p. 222.c. a Chry.t.1.or. 40.p.486.d. b Juli.epi.42.p. 193.

'Nous avons encore l'edit tout entier qu'il publia pour défendre aux Chrétiens d'enseigner les sciences.'Il y tasche tant qu'il peut de couvrir la veritable raison qui le luy fit faire, c'est à dire la crainte qu'il avoit que les professeurs Chrétiens ne fissent voir en expliquant les auteurs payens, combien leur religion estoit mal fondée:'Il couvre, dis-je, cette crainte sous le pretexte pitoyable qu'il ne falloit pas que ceux qui témoignoient honorer Homere & les autres auteurs semblables, en prenant la peine de les expliquer, se moquassent des dieux que ces auteurs avoient adorez, & traitassent d'impies ceux par le moyen desquels ils vivoient. 'Ainsi il leur donne le choix ou d'enseigner les poetes, s'ils croient qu'ils ont eu raison, & s'ils veulent adorer leurs divinitez, ou de s'en aller expliquer Saint Matthieu & Saint Luc dans les eglises, & de purifier par ce moyen leurs oreilles & leur langue, d'une doctrine qu'ils croyoient fausse & impie,[comme si c'estoit à un persecuteur des Chrétiens à leur prescrire ce qu'ils doivent faire pour pratiquer les regles de leur religion. Ce fut peutestre pour faire executer plus exactement cette loy,]'qu'il ordonna le 17 juin de l'année 362, que non seulement tous les professeurs des lettres seroient choisis par le Conseil & les principaux habitans des villes, mais encore que le decret de leur election luy seroit envoyé, afin qu'il y ajoutast son jugement. p.192-195. Bar.362.§ 303-307. Juli.p.194. p.194.195. Bar.362.§ 304.

'Orose assure qu'on tenoit que presque tous les professeurs aimerent mieux abandonner leur chaire que leur foy.'[c]Cela est certain de"Marius Victorinus qui professoit l'eloquence à Rome avec grand eclat. Car il aima mieux abandonner cette profession, que de manquer de fidelité à J.C. Et il me semble, dit Saint Augustin, que s'estant montré si genereux en cette rencontre, il n'avoit pas d'autre part esté moins heureux d'avoir trouvé une occasion si favorable"de ne travailler plus que pour Dieu seul. Oros.l.7.c.30.p. 218.2.a. c Aug.conf.l.8. c.2.5.p.59.60.1.d. V.S. Simplicien. vacandi tibi.

NOTE 4. 'Le sophiste"Proerese eut aussi assez de generosité pour renoncer Hier.chr|Eus. c.8.p.126.

1. Je pense qu'il défendoit mesme de l'exercer.

à la mesme profession, de laquelle il s'acquitoit à Athenes avec beaucoup de succés, quoique Julien luy accordast de la garder par une grace particuliere, [peutestre parcequ'il avoit pris ses leçons.]

Juli. ep. 42. p. 195. 'Dans l'edit où Julien défend aux Chrétiens d'enseigner les lettres humaines, il en permet l'étude à tous ceux qui le voudront, mais il ajoute aussitost que c'est parcequ'il ne falloit point fermer l'entrée des sciences aux jeunes gents qui ne sont point encore determinez à rien, ni les amener par force au culte de ses dieux; & qu'encore qu'il fust assez juste de les guerir mesme malgré eux, il falloit neanmoins instruire les fous plutost que de les punir. Il est difficile de juger du sens de ces paroles embarassées, & de voir s'il permet l'étude à ceux mesmes qui faisoient ouvertement profession du Christianisme, ou s'il se contente de ne pas obliger tous ceux qui vouloient étudier dans les ecoles, à Ruf. l. 10. c. 32. p. 256. faire une profession publique du paganisme, 'comme Rufin dit assez clairement qu'il fit.

[Mais s'il ne défend pas aux Chrétiens l'étude des lettres par cet edit, il la leur défendit bientost aprés par un autre, comme Amb. ep. 11. p. 195. c. nous venons de le dire,]'& semble leur vouloir interdire l'usage mesme de la parole. [Cet edit, ou le premier mesme, a paru honteux aux plus grands admirateurs de Julien, comme nous le Amm. l. 22. 25. p. 222. | 294. c. d. voyons par Ammien,]'qui l'accuse en plus d'un endroit d'une dureté excessive, & avoue qu'il n'est digne que d'un eternel oubli.

Naz. or. 3. p. 97. b. 'Le pretexte que Julien prit pour le faire, fut que des Chrétiens ne devoient point chercher d'autre science que la simplib. d | 51. a. b. cité de leur foy,'& laisser là les lettres humaines, qui estant alors appellées les lettres greques, n'appartenoient, disoit-il, qu'à ceux qui suivoient la religion greque, c'est à dire le paganisme; se p. 98. 99. jouant ainsi ridiculement sur une equivoque de mots.'Mais ce raisonnement si puerile, selon lequel il eust du interdire aux Chrétiens non seulement l'étude de l'eloquence, mais l'usage p. 52. b. entier de la langue greque,'& de tous les arts inventez par les p. 99. 100. Grecs;'& qui eust en mesme temps interdit aux payens tout ce p. 51. b. c. d. que les Grecs avoient receu des autres nations :'cette raison, dis-je, si frivole, estoit une preuve convaincante, que Julien reconnoissoit luy mesme la foiblesse du paganisme, & qu'il jugeoit qu'on ne le pouvoit soutenir qu'en ostant aux Chrétiens les armes & l'appui de l'eloquence. Mais on ne le pouvoit pas soutenir par cette voie, non plus que par aucune autre, puisque la force

des Chrétiens ne consiste pas dans cette vaine eloquence des paroles, pour laquelle ils ont plutost du mepris que de l'estime, mais dans la connoissance de la verité, & dans les raisonnemens que leur solidité rend invincibles.

'Theodoret raporte une raison presque semblable de cette défense; & il semble que Julien mesme l'avouoit; savoir que c'estoit parceque les Chrétiens tiroient de grands avantages contre les payens de leurs livres mesmes, & les combatoient par leurs propres armes. Thdrt.l.3.c.4.p. 645.b.

'Sozomene nous en apprend une troisieme, & dit que ce fut par la jalousie qu'il conceut de voir parmi les Chrétiens un grand nombre de personnes qui honoroient l'Eglise par leur science & leur eloquence, entre lesquels excelloient particulierement Apollinaire, S. Basile, & S. Gregoire de Nazianze, dont la reputation effaçoit l'eclat de tous les sophistes payens.'Mais son envie contre la gloire de ces personnes ne servit qu'à la rehausser davantage. Car Apollinaire voyant qu'on défendoit aux Chrétiens la lecture des auteurs payens, employa tout ce qu'il avoit de science & de naturel à reparer ce defaut'par un grand nombre d'ouvrages qu'il composa sur toutes sortes de matieres, tant en vers qu'en prose.'Le Prestre Gregoire dit que celui de Nazianze s'appliqua pour la mesme raison à la poesie.[Nous ne voyons neanmoins aucune de ses pieces qu'on puisse assurer avoir esté faite en ce temps-ci.]'Il semble qu'un laïque nommé Origene ait fait alors quelque écrit pour la religion, dont Saint Basile à qui il l'avoit envoyé, témoigne faire de l'estime. Soz.l.5.c.18.p. 625.a.b. d|Socr.l.3.c.16. p.187.b.c. V.les Apollinaristes§6. Naz.vit.p.12.b. Bas.ep.384.p. 377.

'Socrate forme ici une question considerable, savoir s'il n'eust point esté plus utile pour l'Eglise, que la défense que Julien avoit faite aux Chrétiens de lire les auteurs profanes, eust subsisté; & qu'on se fust contenté des Peres & des auteurs ecclesiastiques. Pour luy il croit que non, & remarque d'abord que J.C. & les Apostres considerant & le desavantage & l'avantage qu'on pouvoit retirer de cette étude, ne l'ont voulu ni approuver ni condanner, mais l'ont laissée à la discretion de chaque personne, parceque le bien, quelquepart qu'il soit, est toujours à la verité; que mesme S. Paul n'avoit pas negligé cette science; qu'elle est tres utile pour établir certaines veritez que les philosophes ont soutenues fort solidement; que d'ailleurs nous y apprenons les regles de l'eloquence & du raisonnement, necessaires pour défendre la verité contre ceux qui la combatent; & qu'enfin il n'y avoit pas de meilleur moyen de ruiner le paganisme, qu'en pro- Socr.p.187.188.

duisant ce que les payens en avoient écrit, & faisant rougir les défenseurs de l'idolatrie par la honte de leurs propres fables.

[Ces raisons estoient sans doute tres fortes dans les premiers siecles de l'Eglise. Elles le sont moins pour la pluspart au temps où nous sommes, où nous n'avons plus de payens à combatre, où tout ce que les philosophes ont jamais dit de plus beau & de plus solide, se trouve renfermé dans les écrits des Peres, où nous pouvons tres aisément nous passer des anciens pour ce qui regarde les regles du raisonnement: & mesme pour l'eloquence, nous en trouverions suffisamment, soit dans quelques anciens Peres, particulierement dans les Grecs, soit dans quelques modernes, qui cedent peu aux anciens. De sorte qu'il semble que la necessité d'étudier les auteurs payens, se reduit à apprendre la pureté de la langue latine, & à estre capable d'entendre ce que les Peres ont mélé dans leurs écrits, des fables des poetes, ce qui pourroit paroistre assez peu important à ceux qui n'aiment que la solidité & non l'eclat de la science, s'il n'estoit vray qu'en n'entendant pas avec facilité les ouvrages des Peres, on ne les liroit pas avec plaisir, on s'en degousteroit, & on viendroit peutestre jusqu'à les negliger, à les mepriser, & à les oublier entierement. Ainsi on abandonneroit la source de la tradition de l'Eglise, par laquelle on connoist la verité, & on se trouveroit reduit aux fausses lueurs de nos imaginations & du raisonnement humain, qu'on sçait par raison, aussibien que par experience, estre une source de toutes sortes d'egaremens dans la morale & dans la foy.]

ARTICLE X.

Julien veut faire honorer les demons avec luy: Il fait persecuter les Chrétiens par les Gouverneurs.

Chry.t.1.or.40. p.486.c. 'JULIEN ne faisoit encore qu'escarmoucher, pour me servir de ce terme, lorsqu'il interdisoit aux Chrétiens la profession des sciences. Car comme c'eust esté une grande honte aux professeurs Chrétiens, de quitter leur religion pour un peu de gain, aussi il n'y avoit pas beaucoup de gloire à perdre son emploi & son établissement plutost que sa foy. [Il eust bien voulu ne se pas contenter de cette persecution secrette & couverte.] Naz.or.3 p.81.d 'Mais si d'une part il n'avoit pas le moyen de persuader l'idolatrie par ses raisons, il craignoit de l'autre la honte d'estre accusé de tyrannie. Ainsi il chercha des adresses, ou plutost des malices, pour estre cruel sans cesser de paroistre doux.

'Il le fit en plusieurs autres manieres ;[a]mais une des plus celebres & des plus memorables, fut l'artifice dont il usa dans les images qu'il fit faire pour estre reverées des villes, des peuples, & des magistrats, selon la coutume qu'avoient alors les Romains. Car au lieu des ornemens simples & innocens qu'on avoit accoutumé d'y mettre, il fit peindre avec son portrait, les images des demons qu'il vouloit faire adorer.'Il y avoit dans quelques unes un Jupiter sortant des nuées, qui luy mettoit le diademe sur la teste, & le revétoit de la pourpre; avec un Mars & un Mercure qui le regardoient, pour dire qu'il excelloit egalement dans la science de la guerre & dans celle des belles lettres. d. [a] p.83. Soz.l.5.c.17.p. 621.b.

'Son dessein en cela estoit d'engager les peuples dans l'idolatrie sans qu'ils le sceussent, en leur faisant rendre aux demons l'honneur qu'ils rendoient à son image, ne doutant point qu'aprés avoir fait ce pas, il ne les portast aisément à des actions plus criminelles: ou d'avoir pretexte de punir ceux qui refuseroient de rendre cet honneur aux demons, non comme Chrétiens, mais comme criminels d'Etat. Peu de personnes eurent assez de pieté & d'intelligence pour echaper ce piege si artificieux ; & ceux là furent punis pour avoir esté trop éclairez & trop fideles à leur veritable Roy: Les autres qui estoient plus simples & moins spirituels, furent entrainez dans cette impieté, dont leur ignorance leur aura peutestre fait obtenir le pardon.'Nous trouvons encore quelques vestiges de cet artifice de Julien dans des medailles, où l'on voit son image gravée sous le nom de Serapis conjointement avec la figure d'Isis.'On dit que dans le mesme dessein, il fit mettre à Nicomedie"des statues de luy & de sa femme[Helene qui estoit morte,]sous les figures d'Apollon & de Diane ; ce qui fit tomber un grand nombre de personnes dans l'idolatrie. [Ce fut apparemment pour cela que]le grand Theodose fit abatre "quelques unes de ses statues, & décria ses monnoies. b.c|Naz.p.83.84. Bar.362.§ 281. Byz.fam. Cod.i.ori.C.p. 97.b. ἀγάλματα ξεν-σεγκγυστν. &c.

'Julien ne put pas demeurer toujours dans sa dissimulation, ni se contenter d'attirer les Chrétiens au paganisme par ses persuasions ou ses tromperies : Il falloit que le feu qu'il nourrissoit au dedans de luy, aprés avoir jetté tant de fumée & tant d'étincelles, vomist enfin quelques flammes, & parust à decouvert.'On en vit quelque chose dans les edits qu'il publia, comme nous avons dit, pour depouiller les eglises.[Nous en verrons encore de plus grands effets à Antioche. Naz.or.3.p.86. b.c.a. d|87.a.

Mais ce que nous ne pouvons differer à dire, c'est la maniere dont il se conduisoit à l'égard des Gouverneurs & des peuples.

Il estoit ravi que les Chrétiens fussent persecutez avec les cruautez les plus inhumaines ; mais il vouloit se decharger de la haine

p.74.a. de ces cruautez.]'C'est pourquoi il laissoit d'une part la tyrannie & la violence au peuple, dont la fureur est d'autant plus difficile à appaiser, qu'il se conduit moins par la raison que par un

or.4.p.120.b.c| Thdrt.l.3.c.3.p.641.a. a Naz.p.120.c. emportement aveugle ;'& de l'autre il donnoit ordinairement les charges tant civiles que militaires, aux personnes les plus inhumaines & les plus impies.[a]L'apostasie estoit un degré tres assuré pour arriver aux dignitez & aux plus grandes faveurs du Prince, quelque indigne qu'un homme en fust & par ses crimes & par sa mauvaise conduite.

Socr.l.3.c.14.p.186.b. 'Ainsi les Gouverneurs considerant l'amour du Prince pour le paganisme, comme une occasion favorable à leurs interests, encherissoient souvent sur ses ordres, tantost en augmentant les taxes qu'il faisoit payer aux Fideles, tantost en leur faisant endu-

Thdrt.l.3.c.3.p.641.a. rer divers supplices.'Il est vray qu'ils ne contraignoient pas ouvertement les Chrétiens de sacrifier : mais ils s'efforçoient de les y reduire par toutes sortes de mauvais traitemens qu'ils leur

Naz.or.3.p.92.a. faisoient[sous d'autres pretextes.]'Julien bien loin de les punir de cette injustice, les deposoit & les bannissoit lorsqu'ils ne té-

Socr.186.b. moignoient qu'une inhumanité mediocre :'& quand les Chrétiens luy venoient faire des plaintes des injustes violences de ses officiers, il leur répondoit que la loy de leur Evangile les obli-

Naz.p.74.a. geoit à souffrir les maux qu'on leur faisoit.'Il autorisoit de mesme les plus grandes violences des peuples, par une tolerance plus forte pour eux qu'une loy, parcequ'elle marquoit mieux quelle estoit sa vraie volonté.

ARTICLE XI.

De S. Jean & S. Paul, & de quelques autres qu'on dit avoir souffert à Rome & dans l'Italie sous Julien.

Soz.l.5.c.15.p.606.617. 'CE fut par ces divers artifices que sans qu'il y eust de persecution ouverte, ni d'edits publiez contre les Chrétiens, ils estoient neanmoins contraints de s'enfuir & de se cacher partout,[& qu'on voyoit mesme des martyrs en diverses provinces de l'Empire. Nous en marquerons ici les principaux, en commençant par Rome & par l'Occident, où il y a moins de choses à en dire.]

Amm.l.20.21.p.146.c|193.c. 'Tertulle fait Prefet de Rome par Constance, avoit encore

cette dignité lorsque Julien se rendit maistre de l'Italie, avant le milieu de l'an 361.'Maxime luy succeda des la fin de la mesme année;'&"Apronien qui receut la mesme dignité au commencement de 363,'la possedoit encore sous le regne de Valentinien. 'Le premier estoit certainement payen. [On peut sans crainte l'assurer des deux autres: & ainsi il n'est point étonnant qu'ils aient fait quelques martyrs. On en marque en effet plusieurs à Rome sous Julien, quoiqu'il n'y en ait point dont nous ayons des preuves bien assurées. Les plus celebres sont Saint Jean & S. Paul dont l'Eglise fait la feste le 26 de juin, & qu'elle honore tous les jours dans la celebration du Sacrifice.]'Saint Gregoire de Tours nous apprend qu'ils estoient freres, & qu'ils ont souffert à Rome: [& aussi ils sont celebres dans tous les monumens de l'Eglise Romaine.]'Leur feste est marquée dans le Sacramentaire de Saint Gregoire, avec une Preface qui porte aussi qu'ils estoient fréres. Quelques exemplaires y ajoutent une vigile,'qui est encore marquée dans le Missel de Thomasius, & dans d'autres monumens.ᵃLe calendrier du P. Fronto met seulement la feste de ces deux Saints:ᵇNous trouvons une eglise de leur nom que S. Leon fit, dit-on, bastir auprés de celle de Saint Pierre pour servir à un monastere:'Saint Gregoire le Grand dont le monastere en estoit proche, y prononça la 34ᵉ homelie sur les Evangiles, selon que le titre le porte.'Et dans un Concile tenu par le mesme Pape, Deusdedit & Jean s'intitulent Prestres de S. Jean & S. Paul.

[Leur veneration n'estoit pas renfermée dans cette ville de Rome.]'Ils sont marquez entre les martyrs de Rome dans les martyrologes qui portent le nom de Saint Jerome, dans ceux[de Bede][1]& du IX. siecle, & dans presque tous les autres Latins. 'Il y avoit dans le VI. siecle une celebre eglise de leur nom à Ravenne.ᶜLe Pape Pelage II. envoya de leurs reliques, & de celles de quelques autres martyrs, à S. Gregoire de Tours, qui raconte comment le vaisseau où estoient ces reliques fut sauvé d'un grand danger comme par miracle.[C'est peutestre ce qui les rendit encore plus celebres en France,]'où nous trouvons un office propre pour leur feste dans l'ancien Missel: & cet office marque encore qu'ils estoient freres. Mais elle y est mise[au mois de septembre,]entre la feste de S. Cyprien & celle de Saint Maurice. 'Jean Abbé de Casemare raporte à Saint Bernard une apparition de ces Saints sur le malheureux succés de la Croisade de Louis le jeune. C'estoient les patrons de son eglise.[Nous ne disons rien

1. Usuard, Adon, Raban, Notker, Vandelbert.

Marginal notes: Note 5. — l.21.p.195.b.c. — l.23.p.238.a. — l.26.p.313.c. — l.19.p.147.b. — Gr.T.gl M.c. 83.p.189 190. — Sacr.p.111.112| n.p.167. — Thomas.p.155. 156|Flor.p.626. 2. — a Front.cal.p. 97. — b Anas.c.46.p. 27. — Greg.in Ev.h. 19.34.p.1407.c| 1475. — l.4.ep.44.p.631. b. — Flor.p.626. — Fort.v.Mart.l.4. p.341. — c Gr.T.p.188-190. — Thomas.p.370. 371. — Bern.ep.386.p. 344.

de l'histoire de ces Saints, quoique nous en ayons des actes fort amples, parceque"nous ne voyons pas qu'on y puisse rien fonder avec quelque solidité. NOTE 6.

On marque, comme nous avons dit, la feste de S. Jean & S. Paul le 26 de juin: & le 23 du mesme mois, Usuard & Adon mettent à Rome Saint Jean Prestre & martyr, decapité par ordre de l'impie Julien, qu'ils supposent visiblement avoir esté alors à Rome. Mais aussi je ne sçay si rien nous oblige de l'entendre de Julien

Bar.362.§273|23. jun.b.

l'apostat,]'comme Baronius l'a mis dans ses Annales & dans le martyrologe Romain.["Il y en a qui croient que le chef qu'on garde à Rome dans l'eglise de Saint Silvestre du champ de Mars, comme le chef de S. Jean Battiste, est celui de ce saint Prestre.] V.S.Jean-Battiste note 24.

Boll.10.may,p. 551.§1.

'Les actes de S. Gordien mettent nettement son martyre sous Julien l'apostat:["Mais c'est une piece visiblement fausse. Ainsi il faut se contenter de savoir que Saint Gordien est un celebre NOTE 7.

§3.

Martyr de Rome; ce qu'il est aisé de juger]'par les plus anciens martyrologes, qui marquent sa feste à Rome le dixieme de may,

§4.

sur le chemin Latin & dans un cimetiere de son nom.'Ils sont

§2.

suivis par ceux du IX. siecle, & par les autres Latins.'Les Grecs l'honorent aussi le jour precedent, mais ne disent point sous qui

Sacr.p.88| Front.cal.p.77. a Boll.10.may, p.554.§1.

il souffrit.'Sa feste est encore marquée dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto.[a]On pretend que sous Adrien I. on rétablit une ancienne eglise de Saint Gordien. Des l'an 774, le corps de ce Saint fut transferé en Allemagne, & distribué[1] à divers monasteres de ce pays. 1.

Bar.30.sept.b.

'Le martyrologe Romain fait memoire le 30 de septembre de Saint Leopard, qu'il appelle domestique de Julien, & dont il dit que le corps a esté transporté à Aix la Chapelle. On ne le fonde que sur Molanus.[Pour Saint Pigmene, S. Flavien, & beaucoup d'autres qu'on dit avoir souffert avec eux sous Julien, nous avons cru qu'il y avoit plus de raison de les raporter à la persecution de Diocletien.

Le reste de l'Italie croit aussibien que Rome avoir eu quelques martyrs sous le regne de Julien. Le plus celebre est Saint Donat Evesque d'Arezzo en Toscane, dont on fait le 7 d'aoust. Usuard & Adon disent effectivement qu'il a esté couronné du martyre sous l'Empereur Julien."Cependant il y a bien sujet de croire qu'on ne luy doit point donner d'autre titre que celui de Confesseur. Bede, & ses actes, avec tous ceux qui les ont abregez, luy NOTE 8.

Greg.dial.l.1.c. 7.p.30.c. b Flor.p.736. 737.

attribuent]'ce que S. Gregoire le Grand dit qu'un S. Donat avoit autrefois refait par miracle un calice rompu en pieces.[b]Le nom

1. *Campidonensi, Vuengartensi, Prumiensi.*

de

de ce Saint se lit dans les plus anciens martyrologes,[& ensuite dans Bede, Usuard, Vandelbert, & les autres posterieurs.]'Sa feste est aussi marquée dans le Missel Romain de Thomasius.'On trouve une eglise de son nom au diocese de Luque dans un acte de l'an 766.'Des villes entieres se sont crues honorées de le porter; '& celle d'Arezzo le revere comme son patron. Thom.p.162. Flor.p.737.2. Fert.it.p.491. Ugh.t.1.p.451.a.

'On joint à son histoire celle de S.Hilarin, qu'on dit avoir esté moine d'Arezzo, & avoir esté aussi martyrizé au mesme lieu quelque temps avant S. Donat. On pretend que son corps a esté transporté à Ostie, ou Usuard & Adon marquent le 16 de juillet S.Hilarin moine martyrizé sous Julien.["Mais il y a des raisons de croire que ce sont deux Saints differens. Vandelbert met aussi S.Hilarin Martyr le 16 de juillet.] Ado,7.aug. NOTE 9.

NOTE 10. 'L'Eglise de Brinde celebre le 5 de decembre"Saint Pelin son Evesque, qu'elle croit avoir esté martyrizé sous Julien.'Un écrit fait aprés l'an 1124, en raporte divers miracles. Bar.5.dec.f. Ugh.t.9.p.32-39.

'On pretend que Saint Valentin Evesque de Terracine, & Saint Damien son Diacre, ont esté martyrizez sous Julien dans l'Abruzze citerieure vers Citta di Chieti, & que leurs corps sont aujourd'hui dans une ville de ces quartiers là qui porte le nom de S.Valentin. On fait de ces Saints le 16 de mars. Nous ne trouvons rien d'eux'que dans les actes qu'en donne Bollandus, divisez en douze leçons,'écrits depuis que les Normans se furent rendus maistres de ce pays,'c'est à dire dans l'onzieme siecle, ou depuis. [Il y a quantité de fautes contre l'histoire.] Boll.16.mars,p.428.a. p.428-431. p.431.d. f.

ARTICLE XII.

De S. Eliphe & de S. Emilien.

'BARONIUS croit que les Chrétiens des Gaules souffrirent beaucoup sous Julien par la cruauté de Saluste Prefet du Pretoire, & de Dioscore son Vicaire. ["Mais cela n'a pas de fondement.]'Il y en a davantage à raporter & aux Gaules & au temps de Julien la confession de"S. Victrice, depuis Evesque de Rouen, 'qui eust acquis la couronne du martyre, si Dieu ne luy eust conservé la vie par plusieurs miracles, comme nous l'apprenons de S. Paulin. Bar.362.§ 277. 280. NOTE 11. § 277. V.son titre. Paul.ep.28.p.251.252.

'On croit que Saint Eliphe fut alors martyrizé sur la riviere de Voire, au diocese de Toul en Lorraine. Il paroist par sa vie,["qui est fort nouvelle,] & par quelques autres pieces, que son corps a Sur.16.oct.p.249.§ 12. NOTE 12.

p.249.250. esté transferé en l'abbaye de Saint Martin à Cologne,'où il fut reconnu par l'Archevesque Herman l'an 1485.'Ce fut à la priere d'Alban Abbé de ce lieu, que Rupert Abbé de Duitz pres de Cologne composa l'histoire qu'il en a faite.'Il dit que Saint Eliphe eut un frere nommé Eucaire, qui fut Evesque & Martyr. [Il ne dit pas d'où il fut Evesque.] Il ajoute que de trois de ses sœurs qui demeurerent vierges, on savoit que Libarie & Susanne avoient acquis la couronne du martyre, & que l'on doutoit si Menne qui estoit l'aisnée n'avoit pas eu le mesme bonheur. Il marque la sepulture de Susanne en Champagne, & celle des deux autres en d'autres lieux aussi peu connus que le sont ces Martyres; [& il est difficile de juger si les ravages que les Gaules ont soufferts depuis ce temps là, ont aboli leurs veritables histoires, ou s'ils ont donné lieu à en inventer de fausses. Le nom de S. Eliphe seul a esté inseré dans le martyrologe Romain au 16 d'octobre, & ne se trouve point dans Adon ni dans Usuard.]'M

pr.p.246. p.246.5 1. Sauss.p.727.

[Nous ne trouvons point que la persecution de Julien ait fait des martyrs dans l'Espagne, ni dans l'Afrique, ni "dans la Grece & les autres provinces de l'Illyrie.]'Mais le triomphe de S. Emilien à Dorostole ou Dorostore ville considerable de la Thrace, dans la province de Mesie, a esté remarqué par Saint Jerome, aussibien que par Theodoret. Il fut brulé tout vif par ordre du Vicaire de Thrace, nommé Capitolin,'pour avoir renversé des autels, 'brisé des statues, &"jetté par terre tout l'appareil des sacrifices. Les Grecs disent qu'il fit cette action durant la nuit, & que comme on eut arresté sur cela diverses personnes, à qui on donnoit déja la question, il se vint presenter luy mesme, qu'on le battit avec des nerfs de bœufs, & qu'on le jetta dans une fournaise où il mourut sans que son corps fust brulé, [comme S. Polycarpe.] Ils assurent qu'il estoit esclave d'un payen.'Mais des auteurs plus anciens nous apprennent[1] qu'il avoit porté les armes.

NOTE 13. Thdrt.l.3.c.3.p.641.642|Hier.chr|Chr.Alex.p.690|Amm.l.27.p.340. Hier.chr. Men.18.jul.p.176.177. καὶ θυσίας ἀνετράπη. Chr.Al.p.690|Thphn.p.43.c.

'On croit avec toute sorte de sujet que c'est luy que marque S. Ambroise,'lorsque parlant de ceux qu'on vouloit punir pour avoir brulé un temple des Valentiniens, il dit que beaucoup de Chrétiens seroient ravis de souffrir pour une cause si juste; qu'on se souvenoit encore qu'un Fidele avoit remporté la couronne du martyre sous Julien, ayant esté condanné à mort pour avoir abatu un autel & troublé le sacrifice; & que le juge

Bar 362.5 87. Amb.ep.17.p.214.a.b.

1. Au lieu de ὑπὸ στρατιωτῶν, qu'on lit dans la chronique d'Alexandrie, mesme selon l'edition de M du Cange, p.297.b, il faut apparemment ἀπὸ στρ. comme on le lit dans Theophane.

au contraire qui l'avoit condanné, avoit toujours esté regardé, non comme un ministre de la justice, mais comme un persecuteur; que personne ne luy avoit jamais voulu parler, ne l'avoit jamais salué, & que Dieu l'avoit puni par la perte du fils qui devoit estre son heritier.

[L'Eglise a donc jugé devoir canonizer l'action de S. Emilien, quoiqu'elle soit hors des regles ordinaires.]'Aussi les Grecs honorent ce Saint le 18 de juillet, & en font leur grand office.'Les plus anciens martyrologes latins le marquent le mesme jour, en quoy ils sont suivis par Usuard & par divers autres.[Ainsi l'on est comme assuré que c'est le veritable jour de sa mort; & ce jour ne se rencontre sous Julien qu'en l'an 362.]'Les martyrologes de Saint Jerome luy joignent divers autres Martyrs,[& c'est une preuve qu'ils ont souffert au mesme jour & au mesme lieu; mais je ne sçay si l'on en peut conclure qu'ils aient aussi souffert dans le mesme temps.]'Il y a eu à Constantinople une eglise de Saint Emilien, qui donnoit mesme le nom à une porte de la ville qui en estoit proche. Elle a esté rebastie par Basile le Macedonien. [C'estoit d'un autre S. Emilien, si l'on s'en raporte à ce que disent les nouveaux Grecs,]que cette eglise estoit plus ancienne que Constantin mesme,"& qu'il l'augmenta encore.[Cependant selon le menologe de Canisius, ils n'honorent que Saint Emilien de Dorostole, & celui de Cyzic qui est encore beaucoup plus nouveau.]

Men p.173-178. Flor.p.669. Ibid. Codi.ori.C.p.51. d|Cang.de C.l. 4.p.119. &c.

'Il y en a qui mettent sous Julien le martyre que"S. Philippe Evesque d'Heraclée endura à Andrinople, avec quelques autres de son Eglise:[mais nous croyons qu'il appartient plutost à la persecution de Diocletien.]

V.son titre. Bar.362.§87.

ARTICLE XIII.

Des Martyrs d'Egypte.

[NOUS allons voir dans l'Orient bien d'autres effets de l'apostasie de Julien, arrivez en partie]'par les emotions & les soulevemens que les peuples payens y exciterent de tous costez. Car ceux qui estoient esclaves de l'erreur & de l'idolatrie ne se contentoient pas d'ouvrir les temples, de celebrer ces mysteres abominables qui meritoient d'estre ensevelis sous un eternel oubli, de souiller le feu par celui qu'ils allumoient sur les autels, la terre en la trempant du sang des victimes, & l'air

Thdrt.l.3.c.3.p. 640.c.d.

en le remplissant de la fumée & de l'odeur de tant d'animaux 362.
sacrifiez aux demons. Comme ils estoient agitez avec violence par ces dieux qu'ils adoroient, ils couroient avec fureur par les rues, offensoient les personnes de pieté par toutes sortes de railleries & d'outrages, & n'omettoient aucune des insultes qu'ils leur pouvoient faire. D'autre part les Chrétiens ne pouvant pas [toujours]souffrir leur insolence & leurs blasphesmes,"repoussoient leurs injures par les justes reproches que meritoient leurs egaremens, & faisoient voir la vanité insoutenable & ridicule de leur fausse religion. Les payens vivement piquez de ces reproches,'usoient de la licence que la protection du Prince leur donnoit, & en venoient jusques aux coups & aux meurtres: Et Julien au lieu de maintenir la paix entre les peuples[par la punition des coupables,]les excitoit les uns contre les autres, & dissimuloit toutes les violences que les plus furieux faisoient contre les plus moderez.

αἰτιολογοῦντες.

p.641.a.

[Saint Gregoire de Nazianze commence le recit abregé de ces tragedies, par ce qui arriva à Alexandrie. On verra"en un autre endroit tout ce qui regarde la mort de George usurpateur du siege d'Alexandrie, tué par les payens en 362 vers le mois d'aoust. Mais les Alexandrins ne s'en contenterent pas.]'Ce peuple n'aturellement porté à la fureur & au tumulte, abusa avec une extreme insolence de la facilité que le temps luy donnoit pour se satisfaire: & outre beaucoup d'autres emportemens, on tient qu'ils y ajouterent cette impieté, de remplir l'eglise du sang des animaux qu'ils immoloient au demon, & de celui des hommes qu'ils sacrifioient à leur cruauté. Ils avoient pour chef dans cette entreprise un philosophe de Cour qui ne s'est jamais fait connoistre que dans cette occasion.'Quelques manuscrits l'appellent Pythiodore;'& il paroist qu'Elie de Crete a lu ainsi.[a] Aprés ces profanations, les Juifs & les payens reduisirent en cendres cette eglise, qui estoit la principale de la ville,'& qu'on nommoit"la Cesarée.

V. S. Athanase § 93.
Naz.or.3.p.87.b.
n.t.1.p.18.b.
t 2.p.347.a.
a Amb.ep.17.p.215.f.
Epi.69.c.2.p.728.b.
Ibid.§ 68.

[Le reste de l'Egypte se sentit aussi de la violence des payens. Outre la persecution qu'on fit aux saints solitaires qui en estoient l'ornement, les actes de S. Jean & S. Paul portent que"S. Gallican qui estoit un homme de qualité, s'estant retiré dans cette province, y eut la teste tranchée par ordre de Julien. Sa feste est marquée le 25 de juin dans Usuard & les autres posterieurs.]

V. la note 6.

Men.p.81.

'Les Grecs font memoire le 9 de juillet de S. Patermuthe & S. Coprés solitaires d'Egypte, & de S. Alexandre soldat, qu'ils

disent avoir esté martyrizez ensemble par ordre de Julien ; & ils en raportent une histoire[qui seroit considerable, quoiqu'un peu Metaphrastique, si elle estoit mieux autorisée.]'Baronius les a imitez : & il dit qu'il avoit vu des actes de ces Saints dans un manuscrit de Rome, mais qui meritoient d'estre censurez & corrigez.[Les Grecs ne disent point où ils ont souffert ; & ils supposent que ce fut au lieu où estoit Julien.] Bar.9.jul.c.

ARTICLE XIV.

De S. Eusebe & ses compagnons Martyrs à Gaza, & de S. Zenon Evesque de Maiume.

'RIEN ne fit plus d'eclat dans la persecution de Julien que la fureur des habitans de Gaza dans la Palestine.[Ils ne se contenterent pas]'de la persecution qu'ils avoient faite à Saint Hilarion,[a]ni d'avoir brulé l'eglise que les Chrétiens avoient dans leur ville,[b]ni d'avoir contraint plusieurs Chrétiens de leur territoire à s'enfuir, entre lesquels se trouva le grandpere de Sozomene l'historien, que Saint Hilarion avoit converti, & plusieurs autres de ses parens :'Ils commirent encore des cruautez étranges contre trois freres, Eusebe, Nestabe, & Zenon, qui se tenant enfermez & cachez chez eux,'y furent pris, chargez de coups, & mis dans une prison. Aprés cela, les infideles assemblez dans leur theatre, commencerent à declamer contre eux, & à se plaindre que sous le regne de Constance ils avoient fait quelque tort à leurs temples, & avoient tasché de ruiner leur religion. En criant de la sorte, ils s'animerent si fort les uns les autres, qu'ils coururent en foule à la prison, en tirerent les Saints,'les trainerent par les rues, leur firent''tous les maux imaginables, ausquels les femmes mesmes voulurent prendre part, jusqu'à ce qu'enfin ils les mirent tout à fait en pieces :'& alors ils les allerent bruler hors de la ville ; & ce qui resta de leurs os, ils les mélerent parmi ceux des animaux qu'on avoit accoutumé d'aller jetter au mesme endroit, afin que les Chrétiens ne les pussent pas distinguer. Mais Dieu[qui se plaist à faire des miracles en ces rencontres,]les fit trouver bientost aprés à une femme Chrétienne.[On ne dit point en quelle maniere,]'sinon que Dieu luy commanda en songe de donner ces reliques''à Zenon cousin des Martyrs.

Naz.or.3.p.87.b. Hier.v.Hil.p.249.b. a Amb.ep.17.p.213.f. b Soz.l.5.c.15.p.617.a. c.9.p.605.c. d. p.606.a. b. b.c.

'Ce Zenon avoit esté pris avec ses cousins, ou pres d'estre pris c.

& d'estre martyrizé avec eux. Mais durant le tumulte il trouva moyen de s'echaper, & s'enfuit à Anthedon, ville maritime qui n'est"qu'environ à une lieue de Gaza, s'il n'y a point de faute dans Sozomene. 20 stades.
d. Mais comme cette ville n'estoit guere moins zelée pour les idoles que celle de Gaza,'il y fut decouvert & fouetté tres cruellement par les habitans, qui le chasserent ensuite. Il se retira donc à Maïume, où la femme qui avoit ramassé
b.c. les restes des corps de ses cousins, les luy vint apporter'suivant
d. l'ordre qu'elle en avoit receu de Dieu.'Il garda quelque temps
d|l.7.c.28.p.751. chez luy ces sacrées reliques;'& ayant depuis esté fait Evesque
d. de Maïume sous Theodose, il bastit une eglise auprés de la ville, sous l'autel de laquelle il mit les reliques des trois Martyrs ses cousins,auprés du tombeau de S. Nestor qui estoit mort chez luy.

l.5.c 9.p.606.d. 'Ce S. Nestor estoit,[comme luy,]cousin de S. Eusebe & de ses
p.607.a. freres : Il vivoit avec eux,'& fut aussi pris avec eux, emprisonné, battu, trainé comme eux. Mais durant qu'on le trainoit, quelques uns eurent pitié de luy.[On le retira,] & on l'alla porter ou jetter hors de la ville à demi mort. Quelques personnes l'enleverent, & le porterent chez S. Zenon, où il mourut des blessures qu'il avoit receues, quelque soin qu'on prist de le panser:[de sorte qu'il merite bien le nom de Martyr que luy donne le martyrologe Romain dans la memoire qu'il en fait le 8 de septembre, conjointement
p.606.d. avec les trois autres;]'quoique Sozomene se soit contenté de l'appeller Confesseur.

[Puisque nous avons commencé à parler de Saint Zenon de Maïume, nous ajouterons ici le reste de ce que nous en apprend
l.7.c.28.p.751.d. Sozomene,]'témoin oculaire de ses actions. Il renonça dés sa jeunesse & au mariage & à la vie seculiere, & s'appliqua avec grand soin"au ministere de Dieu, selon les termes de Sozomene, περὶ τὴν
[qui semblent pouvoir marquer qu'il faisoit la fonction de Diacre.]'Il"pratiquoit neaumoins la vie solitaire avec un frere qu'il θεῖον αν. ἐφιλοσόφει.
avoit nommé Ajax, mais dans Maïume, & non dans les deserts. Cet Ajax avoit esté marié : on pretend qu'il avoit eu trois enfans,
d. 'dont l'un fut marié, & deux embrasserent la continence, & une vie toute occupée de Dieu, selon l'education qu'ils avoient re-
c. ceue de leur pere.'Ajax aprés avoir eu ces trois enfans, avoit renoncé tout à fait à l'usage du mariage, & embrassé la vie monastique avec son frere. Ils avoient tous deux une foy tres pure ; & par la profession ouverte & genereuse qu'ils en faisoient, ils meriterent la haine des payens, qui les"battirent plusieurs fois avec une extreme inhumanité. αἰκισθῆναι.

'Ajax gouverna depuis ſous Theodoſe I. avec beaucoup de ſageſſe & de reputation l'Egliſe de Botolie. [Je ne ſçay ſi ce ſeroit quelque ville de la Paleſtine, qui n'eſt pas connue, ou ſeulement] 'la paroice de Bethelée au dioceſe de Gaza; [quoique les termes de Sozomene conviennent mieux à un Eveſque.] 'Pour S. Zenon il eſt certain qu'il fut fait Eveſque de Maïume ſous Theodoſe I, '& qu'il gouverna ſi longtemps cette Egliſe, qu'il devint le plus ancien Eveſque de la Paleſtine, 'ayant vécu au moins environ cent ans. A cet age meſme il ne manquoit jamais de ſe trouver à l'office du matin & du ſoir, 'à moins qu'il ne fuſt malade. Il continua toujours dans [les auſteritez de] la vie monaſtique; & quoique ſon Egliſe fuſt fort nombreuſe & fort riche, il ne ceſſa point tant qu'il vécut de faire de la toile, & de gagner par ce travail de quoy s'entretenir & de quoy donner encore l'aumoſne. [On peut juger par la durée de ſon epiſcopat qu'il n'eſt mort que ſous Theodoſe II, & aſſez avant dans le V. ſiecle. Le martyrologe Romain marque ſa feſte le 26 de decembre.]

c.d. | l.6.c.32.p.689.d. | l.5.c.9.p.636.d.|l.7.c.28.p.751.d. | p.752.a. | p.751.d. | p.752.a.

ARTICLE XV.

Ceux de Gaza autoriſez par Julien, font de nouvelles cruautez.

[POUR retourner à ce qui ſe paſſoit à Gaza ſous Julien, quand la premiere chaleur des payens qui avoient maſſacré ſi cruellement les Martyrs, fut un peu paſſée,] '& qu'ils vinrent à conſiderer à quels excés ils s'eſtoient laiſſé emporter, ils eurent peur que l'Empereur ne les laiſſaſt pas ſans chaſtiment. 'Il couroit meſme déja parmi eux un bruit, que le remords de leur conſcience leur faiſoit croire veritable, que Julien en eſtoit fort en colere, & qu'il vouloit decimer le peuple: '& le Gouverneur de la province en avoit fait arreſter quelques uns qu'on croyoit auteurs de la ſedition, pour les faire punir & juger ſelon les loix, 'ou bien, comme dit Saint Gregoire, il avoit fait executer pluſieurs Chrétiens, & chaſtier legerement quelques payens, pour arreſter la ſedition qui eſtoit preſte à s'augmenter, & tenir le milieu entre le temps & la juſtice, en ſatisfaiſant d'un coſté celui qui dominoit, & donnant de l'autre quelque choſe à l'autorité des loix.

Soz.l.5.c.9.p.607.a. | b. | c. | Naz.or.3.p.91.92.

'Mais Julien bien loin de chaſtier, comme il devoit, l'inſolence de ceux de Gaza, ne leur en fit pas ſeulement une reprimende par lettre, quoiqu'il l'euſt fait à ceux d'Alexandrie quand ils avoient tué George l'Eveſque des Ariens. 'Au contraire, il fit

Soz.p.607.b. | d|Naz.p.92.a.

venir le Gouverneur, luy osta sa charge, & l'envoya en exil, luy accordant seulement la vie comme par grace: & sur ce que ce gouverneur luy representoit qu'il n'avoit fait que ce que les loix luy commandoient, il luy fit cette réponse si digne d'un prince qui vouloit passer pour observateur des loix, & qui se vantoit de ne vouloir pas qu'on fist aucune injustice aux Chrétiens: Est-ce si « grande chose quand un Grec aura tué dix Galiléens? «

Naz. or. 3. p. 92. a. 'Rien ne fait mieux voir la veritable cruauté de Julien, [couverte sous une fausse douceur, & l'injustice de ce pretendu philosophe qui se faisoit un honneur de ne pas persecuter les Chrétiens, b. pendant qu'il les persecutoit effectivement.]'Car n'estoit-ce pas là, dit S. Gregoire, un edit de persecution encore plus exprés & plus pressant que ceux qu'on affiche & qu'on publie dans les villes? Quelle difference y a t-il, entre declarer les Chrétiens coupables de mort, & témoigner estre bien aise qu'on leur oste la vie, [mesme par des seditions qui ne se doivent jamais approuver,] jusqu'à faire un crime capital à ceux qui veulent donner quelques bornes à la persecution qu'on leur fait? La volonté du Prince est une loy, & une loy plus forte que les loix publiques, lorsqu'elles ne sont pas appuyées de l'autorité souveraine; [plus forte mesme que celles que le Prince auroit faites; puisque souvent les Rois ne se mettent pas en peine de faire executer leurs propres loix.

Aussi ceux de Gaza commirent de nouvelles cruautez bien or. 3. p. 87. 88 | Thdrt. l. 3. c. 3. p. 641. b. plus horribles que les premieres.]'Ils ouvrirent le ventre à des hommes honorez de la dignité du sacerdoce, & à des femmes venerables par la virginité inviolable qu'elles gardoient; & ayant mis à nud toutes leurs entrailles, ils les remplirent d'orge, pour se donner le divertissement de faire manger aux pourceaux l'un & l'autre ensemble, & les engraisser, [ou plutost se rassasier eux mesmes par le plaisir qu'ils prenoient à ce spectacle,] d'une nourriture qui n'est digne que des demons ou de ceux dont ils sont Thdrt. p. 641. b | Chr. Alex p. 686. a Amb. ep. 17. p. 213 b. b Men. p. 259 | Boll. mars, t. 1. p. 574. c. absolument maistres.'Theodoret & la chronique d'Alexandrie, attribuent la mesme cruauté à ceux d'Ascalon[a] qui brulerent aussi l'eglise des Chrétiens.[b] Les Grecs les suivent dans leurs Ménées, où ils honorent ces saintes vierges & ces dignes ministres de l'autel, le 29 de mars.

ART. XVI.

ARTICLE XVI.

Les payens deterrent & brulent les os de S. Jean Battiste & d'Elisée.

[PUISQUE nous sommes dans la Palestine, il faut voir une autre espece de crime que les payens y commirent dans la ville de Sebaste ou Samarie.]'Car comme le regne de Julien sembloit leur lascher entierement la bride, & leur permettre toutes sortes de violences; leur insolence se porta jusqu'à violer le tombeau du saint Precurseur, qui estoit à Sebaste, & à en jetter les os de costé & d'autre. Ils ramasserent ensuite ces mesmes os, les brulerent avec des os de bestes selon Philostorge, en mélerent les cendres avec la poussiere, & les repandirent ensuite en divers endroits de la campagne.'Dieu ne laissa pas d'en conserver une partie[pour la consolation de son Eglise.]Car il se rencontra là quelques moines de Jerusalem qui y estoient venus pour prier, & qui voyant commettre un crime si detestable, crurent se devoir exposer à la mort pour conserver au moins une partie de ces os sacrez. Ainsi se mélant parmi ceux qui les ramassoient pour les bruler, ils en ramasserent eux mesmes autant qu'ils purent,'& puis se retirerent, sans que les autres ou étonnez[de leur courage,]ou occupez à leurs folies, se missent en état de les arrester. Ils porterent donc ce thresor à leur Abbé nommé Philippe, qui ne se croyant pas digne de le garder luy mesme, l'envoya à S. Athanase par Julien alors Diacre & depuis Evesque dans la Palestine.[C'estoit dans le temps que Saint Athanase estoit à Alexandrie, où il ne revint qu'en 362 vers le mois d'aoust, & il fut obligé d'en sortir avant la fin de la mesme année.]Il receut[avec joie]les reliques que Philippe luy envoyoit, & il les mit en presence de peu de personnes dans la muraille d'une eglise que l'on avoit creusée, afin de les conserver pour un meilleur temps.[Divers autres lieux furent encore enrichis alors des reliques de Saint Jean Battiste; & il paroist"qu'il en demeura aussi quelques unes à Sebaste dans son tombeau.]

Ruf.l.11.c.28.p.190.1|Thdrt.l.3.c.3.p.641.c|Chr.Al.p.686|Phisg.l.7.c.4.p.89.

Ruf.p.190.1.

2.

V.S.Jean B. 58,9.

'Philostorge dit que les payens firent le mesme traitement aux reliques du Prophete Elisée,[a]dont le tombeau estoit aussi à Sebaste,[qu'à celles de S.Jean Battiste.

Phisg.l.7.c.4.p.89.

a Hier.ep.17.27.p.127.b|174.d.

Saint Gregoire de Nazianze paroist marquer ce que ceux de Sebaste avoient fait,]'lorsque parlant des crimes que le regne de Jovien empeschoit les payens de commettre, il dit qu'ils ne met-

Naz.or.4.p.126.b.c.

tront plus le feu aux tombeaux des Martyrs, dans l'imagination qu'en deshonorant ses soldats de J.C, ils empescheroient les autres d'entrer dans les mesmes combats; qu'ils ne consumeront plus par le feu les reliques des Saints mélées pour les faire mepriser avec des os "infames; & qu'ils ne les jetteront plus au vent, pour les priver de l'honneur qui leur est dû. ἀτιμοτάτοις.

Bar. 362. § 156. 'Ceux de Sebaste ne firent apparemment qu'executer les ordres de Julien, Juli. mis. p. 95. 'qui dit que les villes voisines d'Antioche avoient ruiné par son ordre tous les tombeaux des athées. [Cela peut marquer aussi les eglises, où estoient ordinairement ces tombeaux;] Amb. ep. 17. p. 213. '& en effet, la pluspart des eglises de ces quartiers là furent brulées. [a] Julien ajoute que les peuples s'estoient portez avec tant d'excés dans ces rencontres contre les Chrétiens, qu'ils en avoient encore plus fait qu'il ne vouloit. a Juli. p. 95.

[Les payens de la Palestine commirent encore la mesme inhumanité à Scythople, quoique dans un sujet bien different, puisque c'estoit contre Patrophile Evesque de la mesme ville, ce vieux & obstiné défenseur des Ariens,] Ath. de syn. p. 880. c|881. 'dont il avoit encore appuyé la plus noire impieté en l'an 359, dans le Concile de Seleucie qui le deposa. Chr. Al. p. 686| Nphr. l. 10. c. 13. p. 32. c. 'Les payens le deterrerent, jetterent ses os de costé & d'autre, & suspendirent sa teste par raillerie comme pour servir de lanterne.

Thphn. p. 41. d| Soz. l. 5. c. 21. p. 630. a. b. 'Theophane dit que Julien fit boucher une fontaine qui estoit à Nicople, ou Emmaüs comme l'appelle l'Evangile, parceque J.C. s'y estant une fois lavé les piez, à ce que tenoient ceux du pays, son eau guerissoit toutes sortes de maladies, soit des hommes, soit des bestes. [Mais si Julien fit boucher cette fontaine, on la deboucha aprés luy, & Dieu continua à y faire les mesmes miracles.] Car Sozomene en parle comme d'une chose qui se voyoit encore de son temps.

ARTICLE XVII.

De la statue de J. C. à Paneade.

[AVANT que de sortir de la Palestine, il faut voir une nouvelle impieté que Julien y commit.] Phot. c. 27. p. 1503. 'A l'extremité de cette province, [b] ou selon d'autres dans la Phenicie, [c] il y a une ville à qui ceux de la Tribu de Dan avoient autrefois donné leur nom au lieu de celui de Laïs qu'elle portoit auparavant. [d] On l'a aussi appellée Paneade, selon quelques uns, [e] & on a donné le mesme

b Soz. l. 5. c. 21. p. 629. b.
c Iudic. 18. v. 29.
d Philg. l. 7. c. 3. p. 89.
e n. 5. 231| Jos. b. J. l. 1. c. 8. p. 789. b.

nom à tout le pays d'alentour,'soit à cause de l'idole de Pan que les payens y adoroient,'soit à cause de la montagne voisine appellée Panion,[a]ou à cause de la fontaine de mesme nom dont sort le Jourdain,comme le décrit Joseph.[b]Saint Jerome distingue Dan reduite, dit-il, à un petit village qui gardoit ce nom, & Paneade, comme deux lieux differens, & eloignez"d'une lieue & demie. 'Philippe le Tetrarque fils d'Herode ayant"rebasti & orné cette ville de Paneade, la nomma Cesarée[c]de Philippe,[qui est le nom que l'Evangile luy donne;]& le jeune Agrippa l'ayant encore augmentée, la nomma Neroniade, à cause de Neron qui regnoit alors.'On croit que les Romains en ont fait peu aprés une colonie, & on le tire de ce qu'on en trouve diverses medailles latines. 'Elle y est appellée Cesarée"sous[le mont]Panion, ou Cesarée Paneade.'Les Pheniciens continuoient toujours à la nommer Paneade:[d]& c'est sous ce nom qu'elle est connue dans les Conciles, où elle est contée de la premiere Phenicie. On pretend que c'est celle qu'on appelloit Belinas au XIII. siecle.

Phisg.p.89. | Eus.l.7.c.17.p.264.c. | a Jos.bel.l.1.c.16.p.746.f.g|l.3.c.18.p.860.861. | b Hier.loc.h.p.280.c|287.a. | 4 milles. | κατασκευάσας. | Jos.ant.l.18.c.3.p.618.f. | c l.20.c.8.p.698.g. | Spanh.l.9.p.913.914. | &c. | p.895. | Eus.l.7.c.17.p.264.c. | d Geo.sac.p.304.

'C'estoit la tradition du 3[e] & du 4[e] siecle, que l'Hemorrhoïsse qui fut guerie en touchant la robe de nostre Seigneur, estoit de cette ville de Cesarée ou Paneade. L'on y montroit la maison où l'on tenoit qu'elle avoit demeuré,'& l'on y voyoit devant la porte de cette maison un trophée admirable & un monument illustre tant de la grace qu'elle avoit receue du Sauveur,'que de la reconnoissance qu'elle en avoit eue. Car pour témoigner sa gratitude & sa foy, d'une maniere qui ne luy parust pas indigne de la grace qu'il avoit faite,'elle fit faire une statue d'airain qui representoit une femme à genoux, les mains étendues en posture de suppliante, & vis à vis une autre statue aussi d'airain d'un homme tout debout, vestu d'une robe longue & majestueuse, qui tendoit la main à la femme. Ces deux figures'estoient dans la ville mesme, auprés d'une fontaine, entre plusieurs autres statues qui servoient d'embellissement à ce lieu.

Eus.l.7.c.18.p.265.a. | b. | Phot.p.1508| Phisg.p.87. | Eus.p.265.b. | Phisg.p.87.

'Au pié de la statuë du Sauveur, il naissoit une espece d'herbe toute particuliere,[e]inconnue aux medecins & aux plus curieux herbolistes,'qui s'elevoit jusques à la frange de la robe, & servoit de remede contre toutes sortes de maladies,'principalement contre"celles qui viennent de corruption.'Rufin dit positivement qu'elle n'avoit cette vertu que quand elle avoit atteint le bord de la robe.'D'autres croient qu'Eusebe dit qu'elle ne montoit jamais plus haut.'Rufin ajoute encore qu'elle gerissoit lorsqu'on buvoit l'eau où on l'avoit fait tremper.

p.87|Eus.p.265.b. | e Soz.p.629.d. | c|Eus.p.265.b.c. | Phisg.p.87. | τ φθινάδας. | H.p.274|Rus.l.7.c.14.p.121.1. | Eus.n.p.150.2.b. | Ruf.p.121.1.

Euf.p.265.b. a Philg.p.88. 'Cette ſtatue eſtoit poſée ſur un piédeſtal aſſez elevé, [a]où eſtoit, dit Philoſtorge,"une inſcription qui en marquoit toute l'hiſtoire. On pretend qu'elle fut tranſportée[ſur la fin de Conſtantin ou ſous Conſtance]dans"la ſacriſtie de l'egliſe, comme en un lieu plus honorable, & en meſme temps plus commode pour ceux qui la venoient voir.[Car beaucoup de perſonnes y venoient]pour montrer l'amour qu'ils avoient pour celui qu'elle repreſentoit. NOTE 14.

p 88. Soz.p.629.b. b Phot.c.271.p.1508. Philg.p.88. Ib|Soz.p.629.c. Soz.p.629.c. [Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain que]'cette celébre ſtatue"ſubſiſta juſques au regne de Julien,qui[b]voulant decharger ſur cette figure de J.C. la haine qu'il portoit à ſa perſonne, la fit enlever de la ville'par les payens du lieu. Ces payens l'ayant donc oſtée de ſa baſe, & luy ayant mis une corde aux piez,'la trainerent par les rues, & la briſerent en pieces.'Les Chrétiens en ayant ramaſſé les morceaux, les mirent dans l'egliſe, où ils furent conſervez. Philg.p.503. 'Philoſtorge dit ſeulement qu'on ſauva la teſte; & il aſſure qu'il l'avoit vue. Phot.p.1508. 'S. Aſtere ſe contente de dire qu'on enleva ſecrettement cette ſtatue;[ce qui n'empeſche pas qu'on n'ait fait enſuite le reſte."Et il paroiſt n'avoir pas eſté tout à fait informé de ce qui ſe paſſa alors.] NOTE 15. V. la note 15.

Soz.p.629.c| Thphn.p.41.d. 'Sozomene ajoute que Julien fit mettre ſa ſtatue à la place de celle de J.C, mais que le tonnerre eſtant tombé deſſus, avoit jetté par terre la teſte & la moitié de la poitrine, le reſte eſtant demeuré juſqu'au temps que cet auteur écrivoit, auquel on voyoit encore ce tronc tout noir du feu qui eſtoit tombé deſſus.[C'eſtoit Codi.ori.C.p.97. une image de ce qui arriva autrefois à Dagon.]'Les nouveaux Grecs diſent qu'il fit mettre non ſeulement ſa ſtatue à la place de celle de J.C, & de l'Hemorrhoïſſe qu'ils appellent Beronique, mais encore celles de Jupiter & de Venus, & qu'il y fit auſſi baſtir un temple de Jupiter. Ils ajoutent que Martyre Eveſque du lieu "ayant parlé ſur cela de Julien avec beaucoup de liberté, fut brulé auprés du temple.

ARTICLE XVIII.

Les egliſes brulées ou profanées dans la Phenicie: Cruauté de ceux d'Heliople contre S. Cyrille & contre les vierges.

[IL eſt temps de paſſer dans la Phenicie & dans la Syrie, où nous trouverons des ſpectacles auſſi barbares que ceux de la Paleſtine.]'Les Juifs brulerent deux baſiliques à Damas, dont Amb.ep.17.p.213.f.

l'une fut à peine rebaſtie aux depens de l'egliſe, & l'autre demeuroit encore dans ſes ruines ſous l'Empire de Theodoſe. L'egliſe de Beryte fut auſſi brulée 'par le Comte Magnus: mais ce Comte en penſa perdre la teſte ſous Jovien, & fut obligé de la rebaſtir à ſes depens. 'La grande egliſe d'Emeſe qui n'eſtoit baſtie que depuis peu,[ne fut pas brulée à la verité;]mais elle fut profanée par l'idole abominable de Bacchus que les payens y mirent, & auquel ils la conſacrerent.[On brula apparemment les autres egliſes où eſtoient les tombeaux des martyrs,]'puiſque Julien dit que ceux d'Emeſe avoient mis le feu aux ſepulcres des Galiléens. Thdrt.l.4.c.19. p.689.a.b. l.3.c.3.p.641.d| Chr.Al.p.686. Juli.miſ.p.90.

'L'egliſe d'Epiphanie en Syrie fut traitée de la meſme maniere que celle d'Emeſe. Elle avoit alors Euſtathe pour Eveſque,'qui avoit paru au Concile de Seleucie entre les plus purs Ariens. [C'eſt pourquoi il ſe faut défier des louanges que luy donne la chronique d'Alexandrie, faite ou alterée par un Arien,]'qui l'appelle le bienheureux Euſtathe, qui le loue comme un homme ſaint & religieux, & qui dit qu'ayant entendu le ſon des ſiſtres & des autres inſtrumens dont on avoit accoutumé d'accompagner la ſtatue de Bacchus, & ayant ſceu qu'ils jouoient dans l'egliſe, il expira à l'heure meſme; la ferveur de ſa pieté & de ſa foy luy ayant fait demander à Dieu la grace de mourir plutoſt que de voir cette abomination. Chr.Al.p.686. Epi.73.c.26.p. 874.b. Chr.Al.p.686. 688.

[S. Gregoire marque en general ces profanations des egliſes,
" lorſqu'il dit des payens aprés la mort de Julien;]'Ils ne regarde- Naz.or.4.p.126. a.b.
" ront plus nos maiſons ſacrées avec un œil de malignité[& de
" fureur pour les détruire;]ils ne ſouilleront plus avec un ſang de-
" teſtable des autels dediez à un ſacrifice parfaitement pur, & où
" l'on ne repand point de ſang.'Ils ne deshonoreront plus nos b.
" ſanctuaires par des autels ſacrileges: Ils ne pilleront plus & ne
" profaneront plus par une impieté mélée d'avarice des richeſſes
" conſacrées à Dieu. Ils ne feront plus d'outrage à la vieilleſſe ve-
σεμνότητι. " nerable des Preſtres, à"la ſainteté des Diacres, à la pudeur des
" vierges ſaintes.

'Mais qui ignore, dit le meſme Saint, ou qui pourroit raconter ſans larmes le crime de ceux d'Heliople, ville de la Phenicie au pié du mont Liban ?'Comme on y adoroit la deeſſe de l'impudicité, les femmes & les filles y en faiſoient une profeſſion toute publique.'Le crime eſtoit dans cette ville"un acte de religion autoriſé par les loix & par une coutume immemoriale.[a]Conſtantin avoit fait ce qu'il avoit pu pour en convertir les habitans,[b]& or.3.p.87.b| Thdrt.p.641.c. Euſ.v.Conſ.l.3. c.58.p.514.c. V.Conſtantin § 55. Soz.l.5.c.10.p. 608.c. a Euſ.p.514.d. b Soz.p.608.d.

il avoit fait abatre pour cela le celebre temple de Venus. [Cependant ses soins furent assez inutiles.]'Car du temps de Valens, ils estoient encore tous attachez à l'idolatrie, & personne dans cette ville ne pouvoit seulement souffrir d'entendre parler de Jesus Christ.

Thdrt.l.4.c.19. p.691.d.

[Il ne faut pas trop s'étonner que des idolatres vendus au peché comme estoient ceux-ci,]'aient fait sous Julien des inhumanitez capables de faire horreur mesme à des athées. 'Et neanmoins un historien dit qu'elles luy auroient paru incroyables, si elles n'estoient attestées par des personnes de ce temps là, [& d'une autorité aussi grande qu'est celle de Saint Gregoire de Nazianze.]'Ces miserables donc soit pour se venger de ce que Constantin avoit aboli leurs loix infames, [soit par d'autres raisons encore plus criminelles,]'se saisirent de quelques vierges Chrétiennes, si chastes qu'à peine un homme les avoit-il jamais vues. Cependant au lieu de respecter leur pureté, ils les exposerent toutes nues aux yeux de tout le monde; & aprés les avoir rasées ils les fendirent en deux: & quelques uns mesme voulurent assouvir leur cruauté en mangeant de leurs entrailles. Sozomene ajoute qu'on en fit manger le reste aux pourceaux avec de l'orge, [comme on avoit fait à Gaza & à Ascalon: mais j'ay peur que cela ne vienne de ce qu'il n'a pas bien entendu S. Gregoire.]

Naz.p.87.c. Soz.p.608.b. d. c|Naz.p.87.c.d.

'Ils traiterent avec la mesme barbarie le saint Diacre Cyrille, ministre de l'Eglise d'Heliople, qui animé du zele de Dieu, avoit brulé quantité de leurs idoles sous Constantin. Ils s'en ressouvinrent en ce temps-ci, & ne se contentant pas de luy oster la vie, ils luy ouvrirent le ventre pour se nourrir de son foie. La justice divine ne manqua pas de voir & de chastier une inhumanité si barbare.'Car tous ceux qui y prirent part perdirent les dents qui leur tomberent tout à la fois, perdirent la langue qui leur pourrit dans la bouche jusqu'à s'en aller par morceaux, & perdirent encore les yeux; publiant par tant de disgraces la grandeur de la religion qu'ils avoient si outrageusement persecutée. 'Quelques uns le disent particulierement de celui qui ouvrit le ventre du Saint pour en tirer le foie & le manger. On ajoute qu'il souffrit longtemps de violentes douleurs aux yeux, avant que de demeurer aveugle, & qu'il finit enfin miserablement sa vie parmi de cruels tourmens qu'il sentoit dans tout le corps. 'L'Eglise greque honore Saint Cyrille le 29 de mars; en quoy elle est suivie par le martyrologe Romain.

Thdrt.l.3.c.3.p. 641.c.d|Suid.κ. p.1554.c.d. Suid.κ.p.1554.d. Chr.Al.p.636| Thphn.p.40.c.d. Men.p.259|Boll. 29.mars,p.776. §.6.7.

[L'Eglise de Samosates dans la Syrie Euphratesienne, eprouva

aussi l'inhumanité de Julien ou de ses ministres en la personne du grand Saint Eusebe son Evesque,]'si c'est de luy que parle Saint Gregoire de Nazianze en un endroit que nous mettrons sur Saint Theodore d'Antioche,"auquel d'autres le raportent. Naz.or.4.p.133. b.c|n.p.481.d| 482.b|498.b.

V. la note 25.

ARTICLE XIX.

Cruautez commises contre Marc Evesque d'Arethuse.

'IL faudroit avoir, dit Theodoret, toute la sublimité & toute la force des plus celebres poetes tragiques, pour pouvoir representer la fureur des habitans d'Arethuse[petite ville de Syrie.] Ils avoient esté jusques alors inconnus. Mais ils se rendirent celebres dans toute la terre par les cruautez qu'ils exercerent contre Marc leur Evesque.'Il y avoit longtemps qu'ils haïssoient ce Prelat, dautant qu'il avoit converti beaucoup de payens, ou au moins les avoit persuadez ou forcez de prendre le nom de Chrétiens; & que sous le regne de Constance usant de la permission que les loix donnoient alors aux Chrétiens, il avoit demoli un temple des idoles, extremement riche, pour lequel ils avoient beaucoup de veneration;'& au lieu de ce temple il avoit basti une eglise. Thdrt.l.3.c.3.p. 642.a|Naz.or.3. p.87.c|88.a. Naz.p.88.b| Soz.l.5.c.10.p. 609.a. Thdrt.p.642.a.

'Aussitost donc qu'ils eurent appris l'inclination de Julien pour les idolatres,'leur fureur se deborda avec d'autant plus de violence, qu'ils l'avoient tenue plus resserrée,[& qu'ils se trouvoient tout à fait appuyez par Julien contre cet Evesque.]'Car Julien l'avoit condanné à faire rebastir le temple qu'il avoit demoli, ou à en payer le prix. Marc jugeant qu'il ne luy estoit ni permis ni possible d'obeïr à cet arrest;'& voyant combien le peuple estoit animé contre luy, crut estre obligé de se retirer, pour obeïr à l'Evangile qui nous le commande, & eviter, autant qu'il luy estoit possible, de contribuer au crime de ceux qui le poursuivoient.'Mais quand il eut appris que beaucoup de personnes estoient arrestées & mises en justice à cause de luy,'en danger d'eprouver toute la rigueur des gesnes & des tortures;'& que d'autres estoient en peril de perdre la foy par la violence de la persecution; il ne put souffrir d'exposer ses brebis pour se mettre en sureté, & prit un dessein aussi sage que genereux. Il revint du lieu où il s'estoit retiré: il se presenta au peuple, & se livra à tous les tourmens que sa cruauté luy voudroit faire endurer. a. Naz.p.88 b.c. Soz.p.609.a. Naz.p.88.c. d. Soz.p 609.b. Naz.p.88.d.

'Une action si heroïque au lieu de flechir les payens, les anima or.3.p.89.a|Soz. p.609.b.

davantage, parcequ'ils la prirent pour une marque de mepris qu'il faisoit d'eux. 'On se mit donc à trainer par le milieu de la ville un homme venerable par son age, par sa dignité, & encore plus, dit S. Gregoire, par sa sage conduite qui le faisoit respecter de tout le monde, hormis de ces furieux. Tout prit part à cette action indigne, hommes, femmes, enfans, les magistrats mesmes, & les personnes les plus qualifiées: tant un faux zele de religion fait perdre tout sentiment d'honneur & d'humanité! On le traine ainsi dans toutes les rues, [tantost par les piez,] & tantost par les cheveux. On le jette dans les cloaques. En un mot, on ne laisse aucun de ses membres à qui on ne fasse souffrir des tourmens aussi ignominieux que cruels. Les enfans se le jettoient les uns aux autres, & le recevoient sur les pointes de leurs stylets, se faisant un divertissement de leur cruauté. On luy serroit les cuisses [avec des cordes qui entroient] jusques aux os. On cherchoit les fils les plus forts & les plus deliez pour luy couper les oreilles. On l'eleva en haut envelopé dans un "filet, & tout couvert de miel & "de saumure, exposé à tous les aiguillons des mouches à miel & des guespes. Et l'on choisit pour cela l'heure de la plus grande ardeur du soleil, afin que sa chair fust plus sensible, & les piquures de ces animaux plus violentes. On tient qu'en cet état ce genereux vieillard aussi ferme dans le combat que s'il eust esté dans l'age le plus vigoureux, dit qu'il estoit bien aise de se voir ainsi audessus d'eux, & elevé vers le ciel, pendant qu'eux rampoient sur la terre, parole qui devint celebre. Et rien ne marquoit mieux la constance de son ame, qui bien loin de s'abatre, estoit si fort audessus de ses douleurs & de ceux qui les luy faisoient souffrir, qu'elle sembloit s'en divertir, & ne perdre pas mesme sa gayeté.

Naz. or. 3. p. 89 | Thdrt. l. 3. c. 3. p. 642 | Soz. p. 609.

σαργάνη. ζωμῷ.

'Ce qui est admirable, c'est qu'il pouvoit se delivrer de ces tourmens pour une piece d'or. Car tant qu'on l'avoit voulu obliger à payer le temple, qu'on faisoit monter à une somme excessive, 'on pouvoit croire qu'il le refusoit parceque cela luy estoit impossible. Mais sa constance l'emportant sur leur cruauté, ils diminuoient toujours peu à peu la somme qu'ils luy demandoient, & la reduisirent enfin à si peu de chose, qu'il luy eust esté aisé de la payer. Il ne manquoit pas mesme de personnes qui "touchées de compassion pour ses maux, & d'admiration pour son courage invincible, luy en offroient beaucoup davantage. Cependant si les persecuteurs s'opiniatroient à tirer de luy quelque chose, si peu que ce fust, pour se pouvoir vanter de l'avoir vaincu, il n'eut pas

Naz. p. 90. a. | b.

διὰ τῶν ἐπιστῆμαν.

pas moins de fermeté à ne vouloir jamais rien donner, 'montrant a.c.
ainsi qu'il ne souffroit pas pour de l'argent, mais pour ne pas violer les regles de la religion, 'qui défendent non seulement à un Soz.l.5.c.10.p.609.b.
Evesque, mais mesme à tout Chrétien, [de contribuer en quoy que ce soit à l'idolatrie, comme Saint Ambroise l'a soutenu si hautement contre Theodose, & l'a prouvé mesme par ce qui est dit des Juifs dans les Macabées. Il est seulement à craindre que comme le peuple se faisoit un point d'honneur de le vaincre, il ne s'en fist aussi un de vaincre le peuple, plutost par une obstination de philosophe, que par un courage de Martyr. Quoy qu'il en soit,] 'les payens furent vaincus par sa constance, & de ses Thdrt.l.3.c.3.p.642.d.
persecuteurs ils devinrent ses admirateurs. Ils le laisserent libre; &[dans la suite] ils devinrent mesme ses disciples & ses brebis, ayant embrassé la religion Chrétienne qu'il leur enseignoit.

[Tant de cruautez exercées en divers endroits par l'ordre ou avec le consentement de Julien, dementoient bien cette fausse douceur dont il faisoit profession.] 'Mais les souffrances de Marc Naz.p.90.c.d.
d'Arethuse luy estoient encore plus honteuses que toutes les autres, parceque ce vieillard mesme avoit esté un de ceux qui luy avoient sauvé la vie, en l'enlevant secrettement, dans le malheur qui fit perir presque toute sa maison [aprés la mort de Constantin.]

ἄγαθον. 'On tient que le Prefet du Pretoire qui estoit payen, "mais d|91.a|Soz.l.5.c.9.p.609.6.0.
homme d'honneur, eut autant d'admiration pour son courage, 'que d'horreur pour la maniere dont il sceut qu'on l'avoit traité ;
» de sorte qu'il dit librement à Julien mesme : Ne rougissons nous
» point, mon Prince, de nous voir tellement audessous des Chré-
» tiens, quels qu'ils soient, que nous n'ayons pas seulement pu sur-
» monter un vieillard, par tous les tourmens que nous luy avons
» fait souffrir? Ce ne seroit pas une grande gloire de l'avoir vaincu,
» mais quelle honte est-ce d'en avoir esté vaincus? On se moque
» de nous; & plus nous maltraitons les Chrétiens, plus on les
» estime. Il vouloit ainsi le faire rougir de ce dont il rougissoit luy mesme, pendant que Julien en faisoit sa vanité, [& l'empescher de s'obstiner à pretendre vaincre les Chrétiens par la violence.] S. Gregoire dit que ce Prefet payen de religion, n'estoit point dutout payen d'esprit & de mœurs, mais qu'il egaloit ceux qui ont esté les plus estimez dans l'antiquité. 'Aussi nous apprenons de Ruf.l.10.c.36.p.176.1.
l'histoire que c'estoit Saluste [Second, fort loué par Ammien,] & qui témoigna encore en d'autres rencontres quelque humanité pour les Chrétiens : 'de sorte que les payens moins moderez se Eun.c.5 p.85.86.
plaignent qu'il n'estoit pas aussi emporté qu'ils eussent voulu,

& ne laissent pas de reconnoistre qu'il faisoit honneur aux gran-
Soz.p.609.d. des dignitez qu'il possedoit.'Sa reputation estoit encore fort grande pres d'un siecle aprés.

[Voilà ce que Saint Gregoire de Nazianze, Theodoret, & Sozomene, nous apprennent de la generosité de Marc d'Arethuse. Le fait est trop appuyé pour en douter. Mais"ce n'est pas une petite difficulté de savoir si cette generosité estoit une vertu toute humaine comme celle des Regules, des Scevoles, & des au- NOTE 16.
Aug. tres heros du paganisme,]'qui n'estoit proprement qu'un effet de leur orgueil, & plutost une dureté qu'un vray courage;[ou si c'estoit une vertu Chrétienne, un don de la grace du Sauveur, & une operation de la charité qui fait les Saints. Car le fondement de la vraie vertu est la vraie foy, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu; comme il est impossible aussi que la vraie vertu ne luy plaise pas. Et l'histoire nous represente partout ce Prelat comme engagé dans la croyance, dans la faction, dans les intrigues des Ariens.]

ARTICLE XX.

Julien maltraite Cesarée en Cappadoce pour avoir abatu un temple: Martyre de S. Eupsyque.

[NOus ne disons rien ici des cruautez que Julien exerça en personne dans la Syrie, parceque nous en parlerons amplement dans la suite. Ainsi nous allons passer a ce qui arriva
Naz.ep.194.p. 893.a. dans la Cappadoce,]'dont nous trouvons que Candidien a esté gouverneur sous Julien; & Saint Gregoire de Nazianze le loue d'agir avec beaucoup de douceur, malgré la persecution que les autres exerçoient.[Il ne marque point s'il estoit gouverneur en 362, ou seulement en 363, & il vaut mieux croire le dernier, puisqu'on voit que la Cappadoce fut aussi maltraitée que les autres sous Julien.

S. Basile y paroissoit déja beaucoup, & il s'estoit attiré par sa generosité la haine de ce persecuteur, mais il n'estoit pas le seul. La haine de Julien s'étendoit aussi sur tous ses concitoyens, c'est
Soz.l.5.c.4.p. 598.c. à dire sur tous les habitans de Cesarée.]'Il effaça cette ville celebre & metropole de toute la Cappadoce, du catalogue des villes, & luy osta mesme le nom de Cesarée qu'elle portoit depuis le temps de Claude,[pour luy rendre apparemment]son ancien
d. nom de Mazaca.'Il obligea les eglises de la ville & de tout son

territoire, de donner une declaration des terres & de l'argent qui leur appartenoit, ayant mesme employé les gesnes & les tortures pour en avoir la connoissance : & aussitost il leur fit encore payer une taxe de 300 livres d'or pour le fisc. Il fit enroler tous les Ecclesiastiques comme soldats & archers de la police, qui estoit une milice de grande depense, & honteuse parmi les Romains ;'& p.599.a.
1. [1]mit à la taille tous les Chrétiens [de la ville,] avec leurs femmes & leurs enfans, comme s'ils eussent esté des paysans.

'La cause de cette haine implacable, estoit que toute la ville p.598.c. estoit Chrétienne,'hormis un fort petit nombre de payens,[a]& d. tres zelée pour la foy.[b]De trois temples qu'il y avoit eu dans a Naz.or.3.19.p.91.c|308.c. cette ville, les Chrétiens avoient abatu des auparavant ceux de b Soz.p.598.c. Jupiter & d'Apollon. Mais Julien estant venu à l'Empire, ils abatirent le seul qui restast, qui estoit celui de la Fortune. Julien qui les avoit toujours haïs à cause de la ruine des deux premiers, s'irrita encore bien davantage par cette derniere injure 'qu'ils Naz.p.91.d|309.d. avoient faite à sa Fortune infortunée, dans le temps qu'elle attendoit de luy sa plus heureuse fortune.'Ainsi il ne faut pas p.91.d. s'étonner s'il s'en vengea autant qu'il put : On doit donner quelque chose à l'injustice dominante, dit un Saint pour se moquer de sa colere.

'Il blasma fort le peu de payens qui restoient dans la ville, de Soz.p.598.d. n'avoir pas défendu leur deesse, & de ne s'estre pas exposez avec joie pour leur Fortune, quand mesme il y auroit eu quelque chose à craindre.'Mais il jura qu'il ne cesseroit point d'estre en colere p.599.a. contre la ville, de luy faire tout le mal qu'il pourroit, & de ne pas laisser la vie mesme aux Galiléens, s'ils ne se hastoient de faire rebastir ses temples, & il eust peutestre executé ces menaces, s'il ne fust pas mort dans le voyage de Perse.

[Il traita le reste du peuple comme nous avons dit.]'Mais pour c.11.p.611.b. ceux qui avoient eu part à la demolition du temple de sa Fortune, les uns furent executez à mort, & les autres bannis du pays.

'On croit que ce fut à cette occasion que S. Eupsyque souffrit b. le martyre. Il estoit d'une des meilleures maisons de la ville ; & ce qui rendit encore plus considerable le courage avec lequel il voulut mourir pour Jesus Christ, c'est qu'il n'estoit marié que depuis fort peu de temps. [C'est tout ce que les auteurs nous apprennent de sa vie & de sa mort.]

'Le menologe de Basile le fait auteur de la destruction du Boll.1.apr.g.p.4.d. temple de la Fortune. Car le zele de Dieu dont il estoit rempli,

1. ἀπογράψασθαι καὶ φόρους τελεῖν προσέταξε.

luy ayant fait concevoir une sainte indignation de voir les payens courir à ce temple pour y offrir des sacrifices au demon ; il prit avec luy quelques Chrétiens, s'en alla briser toutes les idoles qui y estoient, & renversa le temple mesme jusqu'aux fondemens: ce qui ayant esté sceu, il fut arresté, souffrit divers tourmens plutost que de renoncer à J.C, & eut enfin la teste tranchée par ordre de Julien.

[Son action n'est point sans doute dans l'ordre commun. Car les loix que Constantin & Constance avoient faites pour la demolition des temples, avoient esté revoquées par Julien ; & ainsi ne donnoient plus de droit de faire ce qui ne se doit point faire contre la disposition des loix. Mais ce n'est pas à nous à juger des mouvemens extraordinaires de l'Esprit de Dieu, ausquels il faut sans doute raporter cette action de S. Eupsyque, puisqu'il receut la grace de souffrir la mort pour J.C, & qu'il a esté reconnu de
9.apr.p.825.§6. l'Eglise pour un saint Martyr.]'On peut voir encore diverses choses de luy dans les eloges que luy donnent les Grecs le jour
§5. de sa feste,'& qu'on pretend avoir esté composez au IX. siecle par Saint Joseph frere de S. Theodore Studite.[Mais il s'y rencontre quelques circonstances assez difficiles à croire, & qu'un auteur du IX. siecle n'est pas capable d'autoriser.

Basil.ep.256.p.254.d. Saint Basile qui parle assez souvent de S. Eupsyque,]'& qui l'appelle le tres heureux Martyr,[le met ordinairement seul.]
ep.291.p.280.c. 'Il luy donne quelquefois pour compagnons, Saint Damas, & d'autres qu'il ne nomme point, & les qualifie les plus illustres d'entre les Martyrs.[C'estoient assez probablement les autres qui avoient esté executez à cause de la demolition du temple de la Fortune.]La ville de Cesarée & tout le pays d'alentour faisoit tous les ans la feste de ces Martyrs, qui avoient trouvé leur
ep.256.p.254.d. perfection dans leur genereuse patience.'S. Basile y invitoit les plus illustres des Prelats, tantost S. Eusebe Evesque de Samosates,
ep.394.p.404. 'tantost Saint Amphiloque,[a]tantost tous les Evesques du Pont.
a ep.291.p.280. b Naz.ep.26.p.789.c.d. [b]S. Gregoire parle aussi d'un sermon de S. Basile à la feste de S. Eupsyque Martyr.

Basil.ep.256.p.254.d. c ep.394.p.404.c. 'S. Basile met cette feste le 7 [c]ou le 5 de septembre.[Il est aisé d'inferer de là que c'estoit le jour de son martyre, qu'il faut par consequent mettre en l'an 362 ; n'y ayant pas d'autre mois de
Men.p.72-78. septembre sous le regne de Julien.'Les Grecs honorent aujourd'hui le 9 d'avril S. Eupsyque martyrizé sous Julien, & ils en font
Boll.p.824.§9. ce jour là leur grand office.'Quelques nouveaux Latins le mar-
Men.p.109. quent le mesme jour.'Les Grecs font encore le 7 de septembre

* Note 17. d'un S. Eupsyque Martyr à Cesarée en Cappadoce, [*qui peut bien estre le mesme,] quoiqu'ils le mettent sous Adrien.

ARTICLE XXI.

Des Martyrs de Mere, & de quelques autres de l'Asie Mineure.

'ON dit qu'un Chrétien nommé Busiris se signala à Ancyre en Galacie, par la generosité avec laquelle il fit profession de la foy. Le Gouverneur le fit arrester, "sur quelque insulte qu'on disoit qu'il avoit faite aux payens; & luy voulant faire donner la question, il commanda qu'on l'étendist sur le chevalet. Alors Busiris levant ses mains sur sa teste, & decouvrant ainsi ses costez, luy dit qu'il pouvoit epargner à ses officiers la peine de l'étendre sur le chevalet, parcequ'il se tiendroit bien luy mesme en état de souffrir les tourmens autant qu'il voudroit.'Le juge fut surpris de la promesse, & plus encore de l'execution. Car Busiris tint toujours ses mains levées & ses costez decouverts tout autant qu'il plut au juge de le faire dechirer avec des ongles de fer, sans témoigner que les tourmens luy fissent aucune peine. Il fut ensuite mené en prison & delivré peu de temps aprés sur la nouvelle de la mort de Julien, [ce qui peut porter à ne mettre sa confession qu'en 363.] Il vécut jusques au regne de Theodose;'& Dieu luy fit enfin la grace d'abandonner la secte des Encratites dont il faisoit profession sous Julien, pour entrer dans l'unité de l'Eglise Catholique.'Ainsi c'est avec quelque raison que quelques nouveaux martyrologes le mettent au nombre des saints Confesseurs le 21 de janvier.

Soz.l.5.c.11.p. 610.c.d. — ὡς ὑβρίσας (?) — p.611.a. — a|610.d. — Boll.21.jan.p. 364.

[La gloire que Basile acquit dans la mesme ville d'Ancyre dont il estoit Prestre, est encore plus pure & plus eclatante: mais nous le reservons pour la suite des voyages de Julien, aussibien que quelques autres Saints qui appartiennent encore à la ville d'Ancyre.]

'Les Grecs font le dixieme de juin memoire de S. Timothée Evesque de Pruse en Bithynie, qu'ils disent avoir esté celebre "par ses miracles, & avoir eu la teste tranchée sous Julien. Il y avoit à Constantinople une eglise de son nom dans un hospital.

Men.p.72. — &c.

'A Mere ville de la Phrygie Salutaire, nommée autrement Comople, il y avoit un vieux temple plein d'ordures, qu'Amaque gouverneur de la province fit ouvrir [selon les ordres de Julien,] pour le faire nettoyer, avec les idoles qui y estoient encore, [& y

Socr.l.3.c.15.p. 186.187|Soz.l.5. c.11.p.610.b.c|n. p.133.2.b|Suid.α. p.196.b.c.

offrir des sacrifices.]Cela fut extremement sensible aux Chrétiens, surtout à Macedone, Theodule, & Tatien, qui avoient un extreme zele pour la vertu, & pour l'honneur de J.C. Ces trois Chrétiens entrerent donc la nuit dans le temple, & en briserent les idoles, ce qui mit Amaque dans une extreme colere, & il fit prendre diverses personnes pour les punir comme coupables de cette action. Les trois Saints qui en eurent la nouvelle, vinrent aussitost se decouvrir, prests à mourir pour la verité, mais non pas à en voir d'autres mourir pour eux. Le Gouverneur leur offrit le pardon s'ils vouloient sacrifier : mais ils le refuserent genereusement : de sorte qu'Amaque leur fit souffrir divers tourmens, & enfin les fit étendre sur des grils sous lesquels on alluma du feu. En cet état, les Saints firent paroistre la grandeur de leur courage, par ces paroles qu'ils dirent au juge,[toutes semblables à celles de S. Laurent :]Si tu as envie de manger de la chair rostie, « tourne nous de l'autre costé, depeur que nostre chair à demi « grillée ne te degouste. C'est ainsi qu'ils consommerent leur vie « Men.p.175. [& leur holocauste.]'Les Grecs font memoire de ces Saints le 12 de septembre;[ce que le martyrologe Romain a suivi.]

ARTICLE XXII.

Des Martyrs que fit Julien depuis Constantinople jusqu'à Ancyre: Confession de S. Basile d'Ancyre.

[NOus avons ramassé jusques ici les differens evenemens de la persecution de Julien, qu'il estoit difficile de reduire dans l'ordre du temps; quoiqu'on doive presumer qu'ils se raportent presque tous à l'an 362, puisque Julien n'a regné qu'un mois en 361, & n'en a pas regné six en 363. Nous allons maintenant nous attacher à l'ordre du temps, en suivant Julien depuis Constantinople jusqu'à Antioche, & mesme jusques en Perse, où il Codi.ori.C.p. 25.d|95. finit sa persecution avec sa vie.]'Les nouveaux Grecs disent qu'il fit mourir beaucoup de Chrétiens à Constantinople comme coupables de divers crimes, & les fit jetter dans une fournaise qu'on appelloit le bœuf, parcequ'elle avoit quelque raport à la figure de cet animal.[Nous n'en trouvons rien dans les anciens.]
Amm.l.22.p. 219.b. a Sur.17.jun.p. 245.&c|Men.p. 129. 'Il partit de Constantinople [sur la fin du mois de may, & passa à Calcedoine,ᵃoù l'on pretend que,[soit en cette occasion, soit en quelque autre precedente,]il condanna à la mort trois Chrétiens de Perse, nommez Manuel, Sabel, & Ismael, qui estoient freres.

Mais on dit qu'ils furent decapitez 'ou brulez dans la Thrace Codi.ori.C.p. 12.c|61.a.
auprés de Conſtantinople, où leurs corps furent auſſi enterrez,
Note 18. & où Theodoſe I. leur fit enſuite baſtir une egliſe. ["C'eſt tout
ce que nous croyons ſe pouvoir recevoir entre beaucoup d'autres
choſes que les nouveaux Grecs en diſent.]'Ils en font une partie Men.p.124.
de leur grand office le 17 de juin, [auquel Baronius les a mis dans
le martyrologe Romain.]

'Julien interrompit un peu ſa marche vers Antioche, pour aller Amm.p.219.c| Lib.or.10.p.247.b.
voir à Peſſinonte le temple de ſa Cibele. [L'honneur qu'il rendoit
à cette pretendue mere des dieux, le rendant ſenſible à ſes injures;]'comme il eut appris qu'un Chrétien luy avoit fait affront, Naz.or.4 p.133.a.b.
& avoit renverſé ſon autel, il voulut le juger luy meſme. Ce
Chrétien fut amené devant luy comme un criminel, mais il
entra comme un victorieux. Il ſe moqua de ſa pourpre & de tous
ſes beaux diſcours, comme d'une badinerie & d'un jeu d'enfant;
& ſortit enſuite [pour aller ſans doute à la mort] avec un viſage
Note 19. plus libre & plus gay que s'il fuſt venu d'un grand feſtin. ["Ce
pouvoit bien eſtre un Chrétien de la ville meſme de Peſſinonte;]
'& il paroiſt aſſez que Julien n'eſtoit point dutout ſatisfait de la Juli.ep.49.p.206.
devotion des habitans de cette ville pour ſa deeſſe.

'De Peſſinonte Julien vint à Ancyre metropole de la Galacie, Amm.l.22.p.220.a.
'[a]où les preſtres du demon vinrent audevant de luy avec l'idole de a Boll.22.mars, g.p.16.e.
Proſerpine; & ils furent auſſitoſt recompenſez par l'argent que
Julien leur diſtribua.

'Des le lendemain on luy parla d'un ſaint Preſtre de J.C. nommé e.
Note 20. Baſile,"qui eſtoit alors dans les priſons.'C'eſtoit un Preſtre de Soz.l.5.c.11.p.611.b.
l'Egliſe meſme d'Ancyre,[b]qui ne s'eſtoit jamais ſouillé par les b Boll.p.16.§ 7.
ſacrifices des demons, [ayant toujours eſté elevé dans la pieté &
dans le Chriſtianiſme,]'qui menoit une vie ſainte & irreprocha- p.15.§ 2.
Note 21. ble devant Dieu, & qui ayant eu des Saints"pour maiſtres, eſtoit
tres pur & tres exact dans ſa foy.'Il n'avoit pas moins de zele que Soz.p.611.b.c.
de lumiere, & il s'eſtoit toujours oppoſé aux Ariens durant le
regne de Conſtance.'Dans le temps que la perſecution de ce Boll.p.15.§ 2.
σινιάζοντες. prince"eprouvoit & cribloit, ſelon l'expreſſion de l'Evangile,
tous les Chrétiens, il avoit conſervé dans une pureté toute entiere la tradition des Peres, & avoit toujours confeſſé genereuſement la verité. Il l'avoit ſoutenue avec beaucoup de conſtance
& de force dans la Paleſtine, & devant 230 Eveſques, [c'eſt à dire
apparemment dans le Concile de Jeruſalem en 335.] Sa generoſité le fit connoiſtre à la Cour de Conſtance; [quoiqu'une Cour
Arienne ne fuſt pas digne de connoiſtre & d'eſtimer ſon merite.

Aussi] on avertissoit tous les Gouverneurs de la Galacie de prendre garde à luy comme à un seditieux ; & ils l'obligeoient tous de leur venir rendre raison de sa conduite : mais plusieurs aprés
§ 2|Soz.p.611.c. l'avoir entendu estoient persuadez qu'il avoit raison.'Le Concile qu'Eudoxe & les autres Ariens tinrent à Constantinople, [l'an 360,] luy défendit de tenir aucune assemblée ecclesiastique.

Soz.p.611.c| Boll.p.15.§ 1.2. 'Lorsque Julien fut devenu maistre de l'Empire, Basile alloit tous les jours par toute la ville, où il exhortoit publiquement les Chrétiens à conserver le precieux thresor de leur foy, & à mepriser toutes les promesses de Julien, qui ne pouvoit leur donner que des biens fragiles & de tres peu de durée, & qui les leur feroit
Boll.p.15.§ 1.14. acheter par la perte de leur ame, & par des maux eternels.'Il les assuroit mesme que cette tempeste passeroit bientost, & qu'on
Soz.p.611.c. en verroit la fin dans peu de temps.'Son zele commença à le rendre
d. suspect & odieux aux payens :'& luy [au lieu de craindre leur haine,] les voyant un jour qu'ils sacrifioient, il jetta un profond
d|Boll.p.15.§ 3. soupir,'& pria Dieu de confondre ces ennemis de la verité,"sans &c. souffrir que ses serviteurs tombassent dans un piege si funeste.
Boll.p.15 § 4. 'Les payens l'entendirent, & entrerent en fureur contre luy. L'un d'eux nommé Macaire luy vint demander qui il estoit, pour renverser tout ce que l'Empereur avoit ordonné en faveur du culte des dieux : & le Saint luy répondit sans s'étonner ; Ce n'est pas « moy, mais c'est le Dieu du ciel qui renversera toute vostre fausse « religion. «

§ 5|Soz.p.611.d. 'Sur cela les payens se saisirent de luy, & le presenterent au
Boll.p.15.§ 5. Gouverneur Saturnin,'comme un homme qui renversoit toute la ville, qui abusoit bien du monde, qui avoit voulu abatre les autels, & qui parloit injurieusement contre l'Empereur. Saturnin luy reprocha que ce n'estoit pas là la conduite d'un Chrétien; surquoi Basile luy répondit qu'il avoit raison de vouloir qu'un Chrétien parust Chrétien dans toute sa conduite, & à la vue de tout le monde. Mais au lieu de faire des excuses de ce qu'il avoit dit, il soutint que Dieu pouvoit en un moment renverser toutes
§ 6. leurs loix, & faire finir leur injustice.'Saturnin luy demanda ce qu'il avoit à dire contre leur religion ; & Basile le satisfit par la fureur des Baccantes, [dont le sacrifice qui l'avoit fait gemir, estoit apparemment un exemple.] Saturnin n'ayant rien à répondre, luy dit qu'il falloit laisser les badineries, & obeïr à l'Empereur : Oui, luy répondit le Saint, il faut obeïr à l'Empereur, « mais à celui qui est dans le ciel, & entre les mains duquel celui « qui est sur la terre, & qui est homme [comme nous,] va tomber « dans un moment. «

[Saturnin

[Saturnin s'imagina que la majesté du Prince estoit blessée par ce discours.]'Il crut ne le devoir pas souffrir, fit suspendre le Saint § 7.
sur le chevalet, & ordonna de luy dechirer les costez. Le Saint en cet état remercia Dieu de ce qu'il le faisoit entrer par ces souffrances dans le chemin de la vie ; & comme Saturnin luy demanda si l'Empereur ne savoit pas bien chastier ceux qui luy desobeïssoient, & s'il ne vouloit pas enfin se soumettre ; il luy
» répondit en un mot : Ma confiance est au veritable Roy, & rien
» ne me sauroit faire changer. Quand les Boureaux furent las de le
&c. tourmenter,"on le dependit,'& on le mena en prison ; où durant § 8.
qu'on le conduisoit, un méchant homme nommé Felix voulut se méler de luy conseiller d'obeïr pour eviter les tourmens qu'il
» meritoit ; surquoi le Saint luy dit avec fermeté : Allez, miserable,
» [avec tous vos beaux conseils :] Vous estes dans les tenebres,
» incapable de voir la lumiere, & de voir mesme vos tenebres. Il entra ensuite [avec joie] dans la prison,'où il ne s'occupa jour & § 9.
nuit qu'à chanter & à glorifier Dieu.

ARTICLE XXIII.

Saint Basile d'Ancyre est martyrizé.

'SATURNIN crut devoir informer Julien, qui pouvoit estre Boll. 22. mars, g.
encore à Constantinople, de ce qui regardoit Basile. Julien p. 15 § 9.
en commit le soin à Elpide qualifié un docteur de perdition, & à
&c. Pegase, tous deux apostats,"qu'il envoya à Ancyre [pour cette affaire ; & peutestre encore pour quelques autres.]'Des qu'ils y § 10.
furent arrivez, Pegase vint à la prison voir le Saint, qui le receut
&c. avec"les justes reproches que meritoit son apostasie,'& puis se § 11.
mit en prieres pour glorifier Dieu, & le prier de conserver son ame contre toute la puissance des hommes & des demons. Pegase
&c. sortit de la prison tout en colere, & alla faire ses plaintes"à
Saturnin,'qui pour le satisfaire se fit amener Basile, afin de l'obli- § 12.
ger de sacrifier. Basile ayant esté presenté devant le tribunal,
» fit le signe de la Croix, & dit seulement ces mots : Faites tout ce
» qu'il vous plaira. On jugea bien de là qu'il ne falloit pas esperer de le gagner. On l'étendit [sur le chevalet] avec une extreme vio-
1. » lence ; [1] & dans ce tourment il repeta encore ; Faites tout ce que
» vous voudrez. Je ne vous crains point, parceque j'ay J.C. qui
» m'assiste. Saturnin n'en pouvant tirer autre chose, luy fit mettre

1. Les Ménées ajoutent, *22 mars, p. 191*, qu'il fut alors dechiré longtemps, & avec beaucoup de violence,

aux mains & au cou de grosses chaines pour estre gardé en cet état dans la prison, jusqu'à ce qu'on le pust presenter à l'Empereur.

§ 13. 'Julien arriva, comme nous avons dit, à Ancyre,[1] peu de jours 1.
aprés ceci : & des le lendemain de son arrivée, Elpide luy parla de Basile. Il se le fit aussitost amener ; & le Saint entra au palais avec un visage plein de joie. Julien luy ayant demandé son nom, il répondit que son premier nom estoit celui de Chrétien ; & que s'il estoit assez heureux pour le conserver sans tache, il esperoit recevoir de J.C, au jour de son jugement, une immortalité

§ 14. [bienheureuse.]'Julien voulut à son ordinaire blasphemer contre JESUS CHRIST : Surquoi le Saint luy reprocha nettement son apostasie, & son ingratitude, d'avoir abandonné celui dont les autels luy avoient conservé la vie dans son enfance, dont il avoit souvent annoncé les loix[au peuple,]qui luy avoit donné l'Empire, mais qui le luy osteroit bientost pour le punir, & qui luy feroit finir sa vie dans une douleur extreme :[& cela se verifia au bout d'un an.]

§ 15. 'Julien avoua qu'il se tenoit offensé de ces reproches, & mit le Saint entre les mains du Comte[2] Fromentin, avec ordre de 2.
luy lever tous les jours sept "morceaux de chair. Le Saint souffrit [illegible]
avec courage ce cruel supplice, & dit neanmoins au Comte qu'il eust bien voulu parler à l'Empereur. Le Comte s'imagina qu'il estoit prest de sacrifier, & l'alla aussitost dire avec joie à Julien,

§ 16. 'qui se fit amener le Saint dans le temple d'Esculape. Basile luy demanda d'abord si ses devins ne luy avoient point dit pourquoi il avoit souhaité de luy parler. Julien luy répondit qu'il le croyoit assez sage pour avoir reconnu son erreur, & s'estre resolu à venir adorer les dieux. Je n'ay garde, luy repartit Basile ; vos «
dieux ne sont que des "statues sourdes & aveugles : & en mesme « &c.
temps il prit un des morceaux de la chair qu'on luy avoit coupée, & la jetta au visage[3] de Julien, en luy disant que c'estoit là de 3.
quoy le nourrir ;"mais que pour luy J. C. estoit sa vie. [Cette action &c.
est assurément extraordinaire ; mais Dieu qui parle par ses martyrs, agit aussi par eux. Il peut leur inspirer, aussibien qu'à Saint Estienne, de traiter les persecuteurs comme ils le meritent ; & ce n'est point à nous à luy demander raison de ce qu'il fait.] L'histoire du Saint nous assure sur cela que les Chrétiens estime-

1. Le texte porte, *Peu de jours aprés, Julien alla en Orient ; & lorsqu'il fut arrivé à Ancyre &c.*

Boll. 22. mars, p. 10. d. — 2. Les Ménées l'appellent Flaventius. Les actes l'appellent [illegible]. 'Quoy qu'en dise Bollandus,[il faut visiblement [illegible], qui estoit une compagnie des gardes de l'Empereur,]'ou [illegible] selon

Act. M. p. 654. 2. — Mr du Cange.

Men. p. 192. — 3. 'Les Ménées disent *de Fromentin.*

362. rent beaucoup le courage que le Saint avoit fait paroistre dans sa confession.

[On ne dit point ce que Julien fit alors, sinon]'qu'on vit bien qu'il estoit fasché, & mesme contre Fromentin[qui luy avoit presenté Basile.]Fromentin qui s'en apperceut, sortit couvert de confusion, & plein de colere contre le Saint. Il se le fit amener ensuite, & le fit écorcher bien plus"cruellement que Julien n'avoit ordonné:'de sorte que tous les assistans en témoignoient de la compassion, & versoient mesme des larmes.'Le Saint cependant benissoit Dieu qui donne de la force aux foibles, & luy demandoit la grace d'achever sa course.'On le ramena le soir dans la prison; & le lendemain des le matin Julien partit pour continuer son voyage, sans avoir voulu voir Fromentin. Ce Comte dechargea sa mauvaise humeur sur Basile, & se le fit amener des le jour mesme en presence de tout le monde. L'on vit alors le Saint gueri de tout ce qu'il avoit souffert la veille, par un miracle que Dieu a fait[encore en faveur de plusieurs autres de ses Martyrs.]Le Comte luy demanda avec fureur s'il ne vouloit pas enfin sacrifier; à quoy le Saint répondit par le miracle que Dieu avoit fait en le guerissant, ajoutant que le Comte n'avoit "qu'à le mander à Julien. § 17. &c. § 18. § 17. § 18. &c.

&c. 'Fromentin"luy reprocha avec aigreur l'affront qu'il avoit fait à l'Empereur & à luy mesme; & pour l'en punir, disoit-il,'il ordonna qu'on fist rougir dans le feu des pointes de fer, & qu'on les luy enfonçast dans le dos.[1]Le Saint, couché sur le ventre durant ce supplice, eut recours à la misericorde de Dieu, luy rendit graces à haute voix de la faveur qu'il luy avoit faite de confesser son nom, le pria de la luy continuer jusques au bout; & aprés avoir achevé sa priere, il rendit l'esprit avec la mesme tranquillité que s'il se fust endormi. Il consomma ainsi son martyre le 29[e] jour[2] de juin;'quoique l'Eglise greque, suivie par le martyrologe Romain, marque sa feste le 22 de mars, peutestre à cause de quelque translation.'Les Grecs en font ce jour là leur grand office.'On croit que c'est celui que les Syriens & d'autres Orientaux honorent le 22 & le 28 de mars.'Il y avoit à Scythople dans la Palestine au V. siecle, une eglise"fort respectée, de Saint Basile Martyr:'mais on ne voit pas si c'est de celui-ci, ou de celui d'Amasée,[ou de quelque autre martyrizé peutestre dans le pays mesme.] § 19. § 20. 1. 2. 22.mars,p.380.§ 6. Men.p.179. Boll.p.380.§ 4. Anal.g.p.31.b. σεβάσμιος. Boll.20.jan.p.308.d.

1. Les Ménées *p.192*, amplifient ce supplice.

2. Bollandus *22.mars,p.380.c*, veut qu'on lise *de janvier*.[Mais cela ne se peut absolument accorder avec le voyage de Julien.]

ARTICLE XXIV.

De Philorome, du Duc Arteme, & de quelques autres.

[SAINT Basile ne fut pas le seul dont le courage confondit
Men.p.102| Julien à Ancyre.]'Les Grecs, & le martyrologe Romain
Ugh.t.6.p.1126. ensuite, marquent le 7 de novembre S. Melasippe, & Ste Casine
sa femme, qui souffrirent"beaucoup de tourmens, & furent cou- &c.
ronnez du martyre dans la mesme ville en presence de Julien.
Saint Antoine leur fils y fut aussi tourmenté avec eux, & puis
envoyé au Duc Agrippin, qui luy fit encore souffrir d'horribles
supplices, jusqu'à ce qu'enfin il eut, dit-on, la teste tranchée avec
quarante personnes que ses souffrances avoient converties. On
peut voir leur histoire plus étendue dans les livres de l'office des
Grecs, [à la foy desquels il s'en faut raporter, n'en ayant pas de
meilleurs memoires.]

Men.10.dec.p.171.172|Ugh.p.1156. 'On pretend que Saint Gemelle qui estoit de Paphlagonie, commença aussi son martyre à Ancyre lorsque Julien y estoit, mais il ne l'acheva qu'en une petite ville nommée Edesse où Julien fut ensuite, & où l'on pretend qu'il le fit clouer à une croix. Les Grecs en disent bien des choses qu'on peut voir dans leurs livres. Ils en font memoire le 10 de decembre.

Bar.362.§76. 'Baronius met en ce temps-ci, lorsque Julien estoit en Gala-
Lausc.c.113.p.1027.d.e. cie, la confession du bienheureux Philorome,'qui ayant parlé à cet apostat avec beaucoup de liberté, ce prince impie luy fit raser la teste, & le mit entre les mains de quelques enfans pour estre "souffleté & maltraité d'eux: Ce qu'il souffrit avec tant de gene- κρούσ. ἐπιτρας.
p.1028.b.c. rosité, que mesme il en remercia le tyran.'Il fut depuis"fort V.S.Basile
p.1027.d. cheri de S. Basile:'& Pallade qui demeura assez longtemps avec §55.
p.1027.1028. luy dans la Galacie,'en raconte de fort belles choses. Il estoit
p.1028.b.d. Prestre.'Il vivoit encore agé de 80 ans, lorsque Pallade écrivoit son histoire Lausiaque,[en 420.

Les femmes mesmes ne purent s'exemter, par la foiblesse de leur sexe, de la cruauté de Julien, s'il est vray qu'estant à Tarse où il passa dans son voyage d'Antioche, il y ait fait souffrir un cruel martyre à la sainte vierge Eustoquie, dont la feste est marquée par le martyrologe Romain le 2 de novembre; quoique
Bar.2.nov.g. Julien doive avoir passé à Tarse vers la mi-juillet.]'Mais Baronius ne fonde l'histoire de cette Sainte que sur Pierre des Noels,
P.de N.l.10.c.10.p.195.c. 'où on la peut voir plus amplement.

[Julien arriva enfin à Antioche sur la fin du mois de juillet : au"moins c'est l'opinion qui paroist la mieux appuyée.]'Une des premieres choses qu'il y fit, autant qu'on en peut juger par la suite de l'histoire d'Ammien,[& par la vie de Saint Athanase,] fut la condannation d'Arteme Duc d'Egypte.[Je ne sçay s'il est aisé de croire que ce soit le mesme]'qu'Arteme Vicaire de Rome ["en l'an 359,] & qui y exerça quelque temps en la mesme année la charge de Prefet de la ville.'Ce qui est certain, c'est qu'il succeda, sous Constance, à Sebastien dans la charge de Duc d'Egypte, c'est à dire de General des troupes de cette province. 'On assure qu'il exerça cette charge comme son predecesseur"à l'égard des Orthodoxes,[a] & qu'il ne laissa pas de témoigner un grand zele pour les eglises.'Il brisa beaucoup d'idoles.[b]On croit que c'est luy que Julien appelle par derision le roy d'Egypte ; & dont il dit qu'estant entré dans le temple du dieu[Serapis,]il en avoit enlevé les statues, les offrandes, & tous les ornemens qui y estoient, que les payens d'Alexandrie s'estant mutinez sur cela, & mis en état de défendre leur dieu, il avoit envoyé des soldats contre eux, estant obligé, dit Julien, d'user de ces voies tyranniques pour se conserver dans l'esprit de Constance, ou plutost de George[qui tenoit la place d'Evesque dans Alexandrie pour les Ariens.]

V.Julien note 6. — Amm.l.22.p.222.d. — l.17.p.103.d. — V.Constance § 50. — Boll.14.may,g. p.70.f|Thdrt.l.3.c.14.p.652.b. — &c. — Boll.p.48.c.d.e|70.f. — a Chr.Al.p.693. Thdrt.p.652.b. — b Amm.n.p.228| Jul.ep.10.p.124.

'Julien estant donc animé contre luy pour ce sujet, ne se contenta pas de confisquer tous ses biens, mais luy fit encore trancher la teste,[non]à Alexandrie, comme la chronique d'Alexandrie le semble dire ;'mais à Antioche, comme on le tire d'Ammien,'qui ajoute que peu de temps aprés, les Alexandrins ayant appris sa mort, & se voyant delivrez de la crainte qu'ils avoient eue qu'il ne revinst avec la mesme autorité, & ne punist ceux qui l'avoient offensé, comme il les en avoit menacez, se jetterent sur George & le massacrerent.

Chr.Al|Thdrt. p.652.b. — Amm.l.22.p.222. — p.223.a.c.d.

'Cet historien payen dit qu'il fut condanné à la poursuite des Alexandrins, qui l'accusoient d'un grand nombre de crimes atroces.[Mais comme il n'en exprime aucun, c'est une grande marque qu'Arteme n'avoit guere d'autre crime à l'égard de Julien, que son zele contre les idoles.]'Ses"actes[qui sont tirez en partie de Philostorge,]disent neanmoins que Julien le fit mourir comme coupable de la mort de Gallus son frere:[& il est certain que Julien cherchoit divers pretextes contre ceux mesmes qu'il persecutoit en haine de la religion Chrétienne.]

p.222.d. — Note 22. — Sur.20.oct.p.314 § 25.

'Les Grecs l'honorent solennellement le 20 d'octobre comme

Men.p.240.145| Ugh.p.1109.

Codi.ori.C.p. 46.b. a Men.p.246. un grand martyr; & ils luy attribuent divers miracles. Ils croient avoir son corps à Constantinople'dans une eglise qui a ensuite porté son nom :[a] Et il paroist qu'ils croient l'avoir eu des le temps que l'Afrique leur estoit encore soumise,[c'est à dire avant la fin du VII. siecle. Cette veneration que les Grecs ont eue pour luy, l'a fait aussi honorer depuis quelque temps par les Latins."Mais avec tout cela, il est à craindre qu'en pensant honorer un saint martyr de J.C, on n'honore un Arien, un persecuteur de l'Eglise, & un ennemi de la divinité de J.C. NOTE 23.

La nouvelle de la mort d'Arteme arrivée à Alexandrie, fut aussitost suivie, comme nous venons de voir, de la mort de George qui y faisoit la fonction d'Evesque pour les Ariens; & celle-ci du retour de Saint Athanase, que Julien en chassa peu de mois aprés, avant la fin de 362, comme on le verra en d'autres endroits. Tout cela confirme ce que nous avons dit, qu'Arteme mourut fort peu aprés que Julien fut arrivé à Antioche, c'est à dire au mois de juillet ou d'aoust.]

ARTICLE XXV.

De Tite Evesque de Bostres.

[L'AFFAIRE de Tite Evesque de Bostres doit avoir suivi de bien pres l'arrivée de Julien à Antioche aussibien que celle d'Arteme.]'Tite estoit l'un"des plus savants Prelats de son temps, comme les livres qu'il avoit écrits le témoignoient,[b] & l'un des plus excellens défenseurs de la verité,[c] habile dans les lettres humaines aussibien que dans la doctrine de l'Eglise.[d] Sozomene le met entre ceux qui fleurissoient des devant la mort de Constant[tué en 350. Bostres ou Bosra dont il estoit Evesque, estoit alors la metropole de l'Arabie. Elle est celebre dans l'Ecriture.]'Mais on pretend qu'elle se trouvoit reduite à l'état d'un simple chasteau lorsque l'Empereur Severe la fit rétablir; d'où vient qu'on l'en qualifie le fondateur.'On croit qu'Alexandre Severe y avoit mis une colonie.

Soz.l.3.c.14.p. 522.c. ἐλλόγιμοι. b Thdrt.h.l.1.c. 26.p.315.a. c Hier.ep.84.p. 327.b. d Soz.p.522.c. Phot.c.242.p. 1060.f. Spanh.l.9.p.776.

[Comme la vertu de Tite meritoit d'estre eprouvée par la tribulation & la patience, Dieu en tira l'occasion d'une chose qui ne paroissoit pas y devoir donner aucun lieu. Julien qui cherchoit sans doute quelque pretexte pour le persecuter, prenant peutestre occasion de quelque petite emotion arrivée dans Bostres,]'le menaça luy & son Clergé, que si le peuple excitoit

Soz.l.5.c.15.p. 616.c.

du trouble dans la ville, il s'en prendroit à eux meſmes. Sur cela Tite luy envoya'ou luy preſenta une requeſte au nom de luy & de ſes Eccleſiaſtiques, qui contenoit entre autres choſes, que quoique les Chrétiens ne cedaſſent point aux Grecs[en nombre & en forces dans Boſtres,]neanmoins les exhortations des Eccleſiaſtiques les retenoient dans le devoir, & empeſchoient qu'aucun ne troublaſt la paix de la ville. c|Juli.ep.52.p. 215.

[Il eſtoit difficile de rendre Tite criminel ſur ces paroles :]'Et neanmoins Julien voulant ſoulever le peuple contre luy,'écrivit une lettre à ceux de Boſtres, pour leur declarer que Tite eſtoit leur ennemi, qu'il ſe portoit pour leur accuſateur, qu'il pretendoit dire par ces paroles que la paix qu'ils entretenoient ne venoit pas de leur volonté, mais de ſes exhortations, & que c'eſtoit luy qui les retenoit malgré eux; qu'ainſi ils devoient eux meſmes le chaſſer volontairement de leur ville. Soz.p.616.c. b.c|Juli.p.215.

[Une ſi étrange extravagance dans un prince qui ſe piquoit de raiſon, pourroit paſſer pour incroyable, ſi nous n'avions encore la lettre entiere qu'il écrivit à ceux de Boſtres, où ſon injuſtice eſt d'autant plus ridicule,]'qu'il y fait les plus grandes proteſtations de vouloir garder l'equité envers les Chrétiens,[& d'empeſcher qu'on ne leur faſſe aucun tort.]'Il y accuſe en general tous les Eccleſiaſtiques de porter les peuples au ſoulevement & à la ſedition.'Cette lettre eſt datée d'Antioche le premier jour d'aouſt; [ce qui ne peut eſtre qu'en 362. Nous ne ſavons pas ce qui arriva de cette affaire.] Juli.p.215.216. p.213. p.216.

'L'année ſuivante, Tite ſe trouva au Concile que Saint Melece tint à Antioche pour l'établiſſement de la Conſubſtantialité.[a]Il mourut ſous Valens,[& ce fut ſous luy][b]qu'il compoſa ſon ouvrage contre les Manichéens, où il parle des tremblemens de terre arrivez depuis peu, lorſque[Julien]ce prince impie vouloit renouveller l'erreur de l'idolatrie.'Cet ouvrage a eſté celebre dans l'antiquité, & connu de Saint Epiphane,[c]qui écrivoit l'an 376; [d]de S. Jerome qui l'appelle des livres forts contre Manichée,[e]de Theodoret,[f]d'un Heraclien Eveſque de Calcedoine, & d'Eſtienne Gobar[heretique Eutychien.]Heraclien remarque que Tite croyant écrire contre Manichée meſme, écrivoit contre les livres d'Adda ſon diſciple.[g]Gobar, ou Photius en parlant de Gobar, cite un endroit du premier diſcours de Tite contre les Manichéens.'Gobar citoit encore quelques paſſages de Tite, dont il pretendoit tirer que J.C. dans ſon ſecond avenement, ne paroiſtra que dans ſa divinité ſans avoir de corps.'Nous avons en- Socr.l.3.c.25.p. 204.d. a Hier.v.ill.c. 102.p.298. b Tit.B.l.2.bib. P.t.4.2.p.911.a. b. Epi.66.c.21.p. 638.c. c 20.p.638.a. d Hier.v.ill.c. 102.p.298. e Thdrt.h.l.1.c. 26.p.215.a. f Phot.c 85.232. p.204.893.c. g p.893.c. p.896.b. Bib.P.t.4.2.p. 877.&c|Caniſ. t.5.

core cet ouvrage divisé en quatre livres, dont le dernier s'est perdu :'mais nous ne l'avons que traduit en latin par Turrien. [a]Il a écrit ses deux premiers pour detourner les payens des réveries de Manichée. C'est pourquoi il n'y emploie que le raisonnement, & non l'autorité des Ecritures.'D'autres ont ramassé ce qu'ils ont jugé de plus remarquable dans cet ouvrage,[b] & l'abregé de ce qu'il contient. On trouve que le style en est assez net pour une matiere embarassée d'elle mesme, & que les raisonnemens en sont solides aussibien que subtils.

Du Pin, t.2. p. 378. 379. a Tit. B. l.3. pr. p. 928. a. S. Van. t.2. p. 366. 367. b Du Pin, p. 379. 380.

[Les anciens ne marquent en particulier aucun autre écrit de Tite de Bostres:]'& le commentaire sur S. Luc qui porte son nom, "cite des Peres qui n'ont écrit qu'aprés sa mort.[c] Il cite mesme S. Denys l'Areopagite : de sorte qu'il ne peut avoir esté fait au plustost que vers le milieu du VI. siecle. On y remarque encore diverses choses que l'on croit estre du moyen age. Aussi l'on y trouve plusieurs endroits que l'on ne peut pas approuver.'Il y en a neanmoins plusieurs qui sont utiles.[d] Il renvoie souvent à un commentaire qu'il avoit fait auparavant sur S. Matthieu,[e] & que Bellarmin dit avoir esté imprimé avec l'autre à Ingolstad ; [de quoy M^r du Pin ne parle pas.]'Il y a plusieurs passages du commentaire sur S. Luc citez dans la Chaine des auteurs Grecs sur le mesme Evangeliste, aussibien que de ses autres ouvrages, dit Miræus.'Le P. Combefis croit qu'il y a eu dans les siecles suivans, un second Tite aussi Evesque de Bostres, auteur du commentaire sur S. Luc ; de quoy neanmoins il ne dit pas que nous ayons aucune preuve. &c.

Bell. p. 118. Du Pin, p. 381. c S. Van. t.2. p. 368-373. p. 373-377. Du Pin, t.2. p. 381. d S. Van. p. 377. e Bell. p. 118. Mir. n. Hier. p. 30. Auct. t.1. p. 651. b. c.

'Il dit que ce second Tite peut estre encore auteur d'une oraison sur les Rameaux, qu'il nous a donnée sous le nom de Tite de Bostres qu'elle porte dans les manuscrits. Il en fait beaucoup d'état.'M^r du Pin trouve neanmoins qu'elle n'a aucun raport au genie & au style soit des livres contre les Manichéens, soit du commentaire sur S. Luc.

c. 656. A. l. de Sun. p. 115. Du Pin, t.2. p. 382.

'Gobar a remarqué que Tite de Bostres témoignoit dans ses écrits, avoir de l'estime pour Origene & pour Theognoste.[f] Il semble mesme avoir suivi l'erreur dangereuse qu'on attribue à Origene, que les peines des dannez, & mesme celles des demons, ne seroient pas eternelles ;[& je ne voy pas comment on l'en peut justifier.]'Il semble aussi permettre le mensonge officieux.

Phot. c. 232. p. 904. f Tit. B. l.1. ar. Canif. t. 5. p. 62. c. p. 57. b.

'Bagade de Bostres qui ayant esté deposé par deux Evesques, poursuivit son rétablissement l'an 394, devant le Concile de Constantinople,[pouvoit estre le successeur de Tite connu par les anciens.]

Conc. t.2. p. 1151.

ART. XXVI.

ARTICLE XXVI.

Julien fait polluer les fontaines & les vivres à Antioche : S. Juventin & S. Maximin s'en plaignent, & confessent la foy publiquement.

'LEs Grecs, & les Latins à leur imitation, celebrent le cinquieme d'aoust la feste de S. Eusigne soldat agé de 110 ans, qui reprochant, disent-ils, à Julien "d'avoir abandonné la foy du grand Constantin, fut condanné par luy à avoir la teste tranchée à Antioche.'Bollandus promet de justifier par ses actes cette histoire remarquable,[qui accuse Julien d'une cruauté tout à fait basse, & indigne d'un philosophe.] Bar.362.§135. 143|Menæa,p.58. &c. Boll.3.mars,p. 236.e.f.

'Ce prince qui de jour en jour se declaroit plus ouvertement, ou plutost plus insolemment ennemi de la pieté, vouloit toujours neanmoins conserver dans sa haine une apparence de douceur; & il cherchoit à tuer les ames avec adresse, en leur tendant des pieges pour les surprendre. Il commença donc par les fontaines qui estoient dans la ville, & à Daphné[lieu celebre auprés d'Antioche,] & les souilla par ses sacrifices abominables,[dont il y faisoit jetter quelque partie,]afin que personne n'en pust prendre de l'eau, sans prendre part à l'idolatrie, en buvant d'une eau consacrée à ses fausses divinitez.'Il en fut bientost puni luy mesme. Car ces fontaines qui estoient aussi grosses & aussi fortes que des rivieres, & qu'on n'avoit jamais vu tarir, se secherent neanmoins & se perdirent en fort peu de temps, depuis qu'il les eut souillées par ses libations & ses sacrifices.'Aprés qu'il eut profané les eaux, il fit la mesme chose pour le pain, la viande, les fruits, les herbes, & tout ce qui sert à la nourriture, faisant jetter de l'eau consacrée aux demons sur tout ce qui se vendoit dans les marchez;[& ce fut peutestre en partie pour venger cette profanation, que Dieu "affligea tout l'Orient par la famine, & surtout la ville d'Antioche.] Thdrt.l.3.c.11.p. 649.a. Chry.t.5.or.45. p.510.c.d|gent. t.1.p.693.b. Thdrt.p.649.b. V. Julien § 17.

'Les Chrétiens voyoient ces choses avec douleur, & detestoient cette pollution des creatures de Dieu qu'on pretendoit consacrer à son ennemi. Ils ne laissoient pas neanmoins d'user des alimens qui leur estoient necessaires, selon la regle de S. Paul,'*Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie, sans vous informer d'où il vient par* [un scrupule de] *conscience*.C'est de quoy Theodoret nous assure: [& ce raport d'un auteur qu'on ne peut accuser de fausseté, ruine ce que dit Nicephore,]'que S. Theodore Martyr s'estant apparu à Euzoïus,[qui estoit l'Evesque des Ariens,] leur défendit de rien b. 1.Cor.10.v.15. Nphr.l.10.c.12. p.31.a.b.

acheter de ce qui se vendoit dans le marché : ["outre que cette narration n'est déja que trop suspecte par elle mesme.] 'Saint Augustin decide aussi qu'il est permis de se servir des fontaines qui sont dans les temples des payens, & où mesme ils ont jetté quelque chose de leurs sacrifices.

V. Theodore d'Heraclée.

Aug. ep. 154. p. 269. 1. a. b.

'Il y avoit alors à la Cour deux officiers,[a] nommez Juventin & Maximin ou Maxime,[b] qui y tenoient un rang assez considerable entre les gardes à pié nommez "Ecuyers.[c] Comme ils estoient un jour en festin avec d'autres officiers, ils vinrent à deplorer l'état où Julien mettoit la religion Chrétienne,[d] mesme par cette pollution des choses les plus necessaires & les plus communes ; & ils se servirent des paroles des trois jeunes hommes de Babylone : *Vous nous avez abandonnez à un prince apostat, plus ennemi de vos loix que tous les hommes de la terre.* 'Ces plaintes qui partoient d'une ame apostolique, faisoient bien voir avec quelle ardeur ils deploroient entre eux & dans leurs prieres les maux de l'Eglise, puisque le zele dont ils bruloient pour son honneur, & leur douleur de la perte de leurs freres, ne pouvoit se cacher mesme au milieu des festins.

Chry. t. 1. or. 40. p. 485. b. a Thdrt. p. 650. a | Boll. 25. jan. p. 618. 619. b Thdrt. p. 649. b | n. p. 28. 2. c. c Chry. p. 487. b. c. d Thdrt. p. 649. b. c. Chry. p. 487. c. d.

scutarii.

'Ce qu'ils avoient dit fut aussitost raporté à Julien par un des conviez, qui en voulut faire sa cour ;[e] & Julien qui ne demandoit qu'à repandre le sang des Chrétiens, pourvu qu'il eust quelque autre pretexte, afin de leur oster en mesme temps & la vie, & l'honneur du martyre, fut ravi d'avoir cette occasion de satisfaire sa cruauté, 'en les punissant [non comme Chrétiens, mais] pour avoir violé le respect qu'ils luy devoient.

c | Thdrt. l. 3. c. 11. p. 649. c. e Chry. p. 487. a. c. Thdrt. p. 650. a.

'Il commanda donc qu'on les luy amenast, & leur ayant demandé ce qu'ils avoient dit, leur zele s'anima de nouveau, & ils luy declarerent que ne trouvant rien à redire dans tout le reste du gouvernement, ils n'avoient pu & ne pouvoient encore s'empescher de deplorer l'état où ils voyoient la religion dans laquelle ils avoient esté nourris, aprés l'avoir vue si glorieusement autorisée par les loix saintes de Constantin & de ses enfans. Ils se plaignirent particulierement de la profanation qu'il avoit pretendu faire de tous les vivres. Ce prince si doux & si moderé, s'il en faut croire les compagnons de son impieté, leva neanmoins en cette rencontre le masque de sa bonté apparente, & decouvrit à nud son impieté. Car aprés avoir fait fouetter cruellement les deux Saints, 'il les fit mener en prison, & confisqua tous leurs biens, 'qui furent aussitost saisis & enlevez.[f] Les Saints s'en rejouirent au lieu de s'en affliger,[g] & crurent qu'en souffrant cette

p. 649. c. d. Chry. p. 487. c. p. 488. a. f p. 487. c. g p. 488. a. b.

perte de leurs biens, ils ne les envoyoient pas moins au ciel avant eux, que s'ils les eussent distribuez en aumosnes.

ARTICLE XXVII.

Saint Juventin & S. Maximin sont martyrizez.

'LEs deux Martyrs estoient en prison[comme des criminels;] & toute la ville y accouroit[pour les honorer comme des Saints,]'malgré les menaces terribles & les ordres effroyables qu'on avoit donnez pour empescher que personne ne les vist, ne leur parlast, n'eust aucune communication avec eux. Car la crainte de Dieu faisoit mepriser toutes ces choses; & S. Chrysostome dit que beaucoup de personnes acquirent à cause d'eux la couronne du martyre,'ayant preferé à leur vie mesme le bonheur d'estre avec ces Saints.[Mais je pense qu'il marque plutost la disposition de leur cœur, que non pas que Julien ait osé faire mourir personne pour ce sujet.] Comme donc la prison estoit toujours pleine de Chrétiens, on y chantoit sans cesse les louanges de Dieu, on y celebroit les veilles saintes de la nuit: on y faisoit des conferences pleines de pieté & d'edification. Ainsi pendant que l'eglise estoit fermée, la prison estoit devenue une eglise. Car la patience & la foy des deux Martyrs servit beaucoup aux[criminels]mesmes qui estoient avec eux dans la prison, pour leur faire embrasser une vie sainte & Chrétienne. Chry.t.1.or.40. p.488.b.c. c.

'La gloire des Saints estoit le tourment de Julien. Pour trouver donc quelque autre moyen de les faire succomber, & d'abatre leur courage, il envoya sous main des gents"sans honneur adroits à fourber, qui sous pretexte de leur tenir compagnie, ne manquoient pas lorsqu'ils les trouvoient seuls, de leur conseiller comme leurs amis, de quitter une religion[qui les exposoit à tant de maux;]qu'en le faisant ils gagneroient mesme les bonnes graces du Prince, & s'eleveroient à de plus grands honneurs, » comme ils le voyoient par l'exemple de leurs compagnons. Nos » compagnons? répondirent les Saints: C'est leur malheur qui nous » oblige à souffrir constamment[jusqu'à la mort mesme,] & à nous » offrir à Dieu comme des victimes pour[l'expiation de]leur faute. » Car nous avons un maistre qui est plein de misericorde; & un seul » sacrifice est capable de le reconcilier avec tout un monde. d.e. μιαρὺς.

'Julien apprit[avec douleur]leur resistance genereuse, & ne laissa pas de continuer à les tenter par les mesmes personnes. p.489.d.

[Mais tous ses artifices ne servirent qu'à augmenter sa honte & la
p.490.a. gloire des Martyrs,]'lorsqu'on eut connu cette machine secrette
qu'on avoit employée pour s'efforcer de les perdre. Enfin quand
aprés l'espace de beaucoup de jours, on vit qu'au lieu de s'affoiblir
par le temps, ils en devenoient plus genereux & s'attiroient
un plus grand nombre d'imitateurs, il les fit mener au milieu de
la nuit"dans une fosse,[c'estoit peutestre un cachot,]où on leur εἰς τὸ βάραθρον.
Thdrt.l.3.c.11.p.650.a. trancha la teste:'& on publia ensuite qu'ils avoient esté executez
pour avoir mal parlé de l'Empereur.

Chry.p.490.b.c. 'Les Chrétiens enleverent leurs corps, malgré le danger où ils
s'exposoient de perdre la vie s'ils eussent esté decouverts; d'où
vient que Saint Chrysostome leur attribue le nom & le merite de
martyrs. Ils témoignerent depuis, que lorsqu'ils eurent mis les
deux Saints l'un auprés de l'autre, avant que de les enterrer, ils
avoient paru si pleins de beauté & de majesté, qu'on ne les
pouvoit regarder sans estre touché de respect & d'une espece de
d. frayeur.'Ils furent mis dans un mesme tombeau,[a] que la ville
a Thdrt.p.650.a. d'Antioche orna avec beaucoup de magnificence[aprés la mort
de Julien;]& elle celebroit tous les ans une feste publique en
Chry.p.485.b.c. leur honneur,'aussitost aprés celle de S. Babylas,qui avoit souffert
longtemps auparavant[sous Dece.]

t.5.h.5.p.74.a. 'Saint Chrysostome estant Prestre d'Antioche, interrompit les
discours qu'il faisoit sur Lazare & le mauvais riche, pour prononcer
t.1.h.40.p.490.d. leur panegyrique.'Il les y appelle des colonnes, des rochers,
b c. des tours, & des astres.[b]Il exhorte le peuple à les aller souvent
visiter, & à embrasser avec foy leur tombeau pour en tirer quel-
p.491.a. que benediction;'assurez que ces Saints portant entre leurs mains,
& presentant à Dieu la teste qu'on leur avoit coupée à cause de
luy, ne pouvoient manquer d'obtenir tout ce qu'ils luy demanderoient.
[On croit que cette expression ou d'autres semblables, ont
donné lieu aux peintres de representer divers Martyrs avec leurs
testes entre les mains; & au peuple de prendre la fantaisie des
peintres pour une veritable histoire.]

Thdrt.p.650.a. 'La feste des Saints dont nous parlons,se faisoit encore du temps
Boll.25.jan.p.618.§1. de Theodoret,[vers l'an 450.]'C'est pourquoi il y a veritablement
lieu de s'étonner de ce que leur nom ne se trouve point dans les
§2. menologes des Grecs.'Les Latins ne les ont inserez que depuis peu
dans leurs martyrologes au 25 de janvier,["qui peut bien avoir esté NOTE 24.
le jour de leur mort en l'an 363, puisque les plus anciens martyrologes
latins marquent la veille la feste de Saint Babylas, quoique
les Grecs la fassent aujourd'hui le quatrieme de septembre.]

ARTICLE XXVIII.

Le temple de Daphné brulé : Julien surmonté par la constance du Confesseur Theodore.

[DE tout ce qui arriva à Antioche durant que Julien y estoit, rien n'est plus celebre que ce qui regarde le temple de Daphné, & les reliques de S. Babylas.]'Le lieu voisin de cette ville, qu'on appelle Daphné, estoit celebre"entre autres choses 'pour un temple dedié à Apollon, & pour la fontaine de Castalie, qu'on s'imaginoit avoir eu la vertu de prophetizer, aussibien qu'une autre de mesme nom qui estoit à Delphes.'Adrien avoit fait boucher cette fontaine, depeur que comme il y avoit appris, à ce qu'on pretend, qu'il deviendroit un jour maistre de l'Empire, d'autres n'y apprissent aussi la mesme chose.'Julien que sa curiosité portoit à tenter tout, se resolut de la deboucher ; & tant pour cette raison selon Ammien,[que pour recevoir quelque réponse de la statue d'Apollon,]il commanda aux Chrétiens d'oster de Daphné le corps[de Saint Babylas autrefois Evesque d'Antioche, & Martyr sous Dece, que Gallus y avoit fait apporter. Ainsi les Chrétiens le transporterent à Antioche.]

Soz.l.5.c.19.p. 625.b.c. — &c. — p.626.a.b. — b|Amm.l.22.p. 225.c. — Amm.p.225.c.

'Julien aprés avoir delivré son Apollon du méchant voisinage, (ce sont les termes de Libanius,) d'un mort qui l'importunoit,[& dont ce dieu sans force n'avoit pu se delivrer luy mesme,]aprés luy avoir baisé les piez,('car cette ceremonie luy estoit assez ordinaire,)[a]luy preparoit bien des moutons & bien des bœufs pour luy faire un grand sacrifice, & l'indemniser de toutes ses pertes. [Mais des que le corps de S. Babylas eut esté osté de Daphné,]'le feu[du ciel estant tombé sur le temple,] reduisit en cendres & l'idole & tout le reste,[hormis les murailles & les colonnes du temple. Nous ne touchons ceci qu'en un mot, parcequ'on en peut voir le détail"sur l'histoire de Saint Babylas.]'Cela arriva le 22 d'octobre un peu aprés minuit.

Lib.or.6.p.185. d. — Prud.apo.c.4.p. 163. — a Lib.p.185.d| 188.b. — Amm.p.225.d. — Memoires tome 3. — d|226.b.

'On croit que ce fut à l'occasion de ce temple & de l'eglise de S. Babylas, que Julien ayant appris qu'auprés du temple d'Apollon surnommé Didymée, qui estoit à Milet, il y avoit quelques chapelles de Martyrs, il écrivit au Gouverneur de Carie de mettre le feu à ces oratoires, s'ils estoient couverts, & qu'on y eust mis un autel, ou de les demolir entierement s'ils n'estoient pas encore achevez.'Il avoit pris le titre de prestre ou prophete de cet Apollon Didymée.

Soz.l.5.c.20.p. 628.629. — Juli.ep.62.p.237.

Ruf.l.10.c.35.p. 176.1.

'Julien eut un extreme depit,[tant de l'ambrasement du temple de Daphné,]que de ce que les Chrétiens en transportant comme en triomphe le corps de S. Babylas, n'avoient cessé de se moquer de ses dieux, & de chanter ce verset du pseaume 96, *Que tous ceux qui adorent des statues, & qui se glorifient en leurs idoles, rougissent de confusion & de honte.* Ainsi la colere dont il estoit animé, fit que dés le lendemain de cet accident, il commanda de prendre, d'emprisonner, de tourmenter tous les Chrétiens qu'on rencontreroit;

Amm.p.225.226. Thdrt.l.3.c.7.p. 644.d. a Socr.l.3.c.19. p.191.d.

'soit ceux qu'on vouloit faire croire avoir mis le feu au temple, 'soit ceux qui avoient esté les chefs des autres dans le triomphe de S. Babylas,[a] & qui les avoient animez à se moquer des idoles. Sa fureur l'eust emporté encore plus loin, & luy eust fait ordonner une persecution universelle, & telle que celle de Diocletien: mais la guerre des Perses ne le luy permettant pas pour lors, il se contenta d'ordonner qu'on punist les principaux.

d|Ruf.c.36.p. 176.1|Soz.l.5.c. 20.p.627.d. Thdrt.p.645.a. Socr.p.192.a| Soz.p.627.d. Socr|Soz|Ruf| Thdrt. b Thdrt.p.645.a. c Ruf.p.176.

'Le Prefet Saluste[Second]à qui il en donna l'ordre, quoiqu'il fust payen comme luy, ne put neanmoins approuver son dessein, '& mesme s'efforça de luy persuader de ne point donner aux Chrétiens cette occasion d'acquerir la gloire[du martyre,]laquelle ils desiroient si fort: mais voyant enfin qu'il ne pouvoit pas estre maistre de la colere du Prince,'ni s'opposer davantage a sa volonté, il fit prendre & mettre en prison plusieurs Chrétiens, & entre autres 'un jeune homme nommé Theodore,[b]plein de zele pour la religion,[c]qu'il rencontra le premier[d]se promenant dans la place;[e] & qui luy fut mis entre les mains par les Gentils.

d Thdrt.p.645.a. e Socr.p.192.a. f Thdrt.p.645.a. g Ruf.p.176. Thdrt.p.645.a. Ruf.p.176. Soz.p.628.a.

[f]Il le fit aussitost mettre sur le chevalet, & appliquer devant tout le monde à la question,[g]où les boureaux se succedant les uns aux autres, le tourmenterent si cruellement depuis le matin jusques à quatre heures du soir,'tantost en luy mettant le dos tout en pieces à coups de fouet, tantost luy dechirant les costez avec des ongles[de fer,'qu'on ne croyoit pas qu'il se fust jamais rien vu de semblable. Cependant au milieu de tous ces supplices, Theodore conservoit toujours un visage tranquille & gay, ne faisant autre chose que chanter le pseaume que tous les Fideles ensemble avoient chanté la veille[pour se moquer des idoles,] 'tout de mesme que s'il eust regardé tourmenter un autre sans rien souffrir: & il ne dit pas mesme une parole à Saluste pour le prier[de le delivrer.'Quelques"uns raportent à ceci ce que Saint Gregoire de Nazianze dit estre arrivé sous Julien, qu'un Chrétien estant tellement dechiré par les ongles de fer, qu'il sembloit estre pres de rendre l'esprit, fit bien voir neanmoins que rien

Naz.or 4 p.133. b.c|n.p.498.b. NOTE 25.

n'estoit capable d'abatre son cœur. Car voyant une de ses jambes où l'on n'avoit pas touché, il la montra aux boureaux, en leur reprochant qu'ils faisoient injure à un de ses membres de ne l'avoir pas consacré comme les autres par les souffrances.

'Enfin le Prefet voyant toute sa cruauté inutile, fit mener en prison Theodore,'chargé de chaines ;[a] & tout étonné de la constance de ce Confesseur,[b] il alla des le lendemain matin trouver Julien ;[c] à qui ayant raporté le succés du combat qu'il avoit eu contre Theodore, il l'assura que plus il pousseroit cette affaire, plus ils augmenteroit le triomphe des Chrétiens, & la honte des adorateurs des dieux:'de sorte que Julien se crut obligé de faire cesser cette poursuite, & de mettre hors de prison Theodore,'avec tous les autres qui avoient esté arrestez pour ce sujet. Ruf.p.176. Thdrt.p.645.a. a Soz.p.628.a. b Thdrt.p.645.a. c a|Ruf.p.176| Soz.p.628.a. Thdrt.p.645.b. Soz.p.628.a.

[Ce saint Confesseur vécut encore longtemps depuis ;]'& Rufin estant venu quelques années aprés à Antioche, eut le bonheur de l'y voir. Il luy demanda s'il avoit senti toute la violence des tourmens qu'on luy avoit fait endurer : à quoy il répondit qu'il en avoit bien senti quelque chose'au commencement:[d] Mais qu'un jeune homme qui estoit auprés de luy,[e] essuyoit toutes ses sueurs avec un linge tres blanc, & luy jettoit souvent de l'eau fraische [pour luy donner une nouvelle vigueur,]ce qui le remplissoit d'une telle joie, qu'il avoit esté fasché lorsqu'on l'eut fait oster du chevalet. Ruf.p.176. Thdrt.p.645.b. d Ruf.p.176.1. e 2.

[Saint Augustin marque visiblement ce Saint,]'lorsqu'il dit que Julien estoit pres de persecuter ouvertement les Chrétiens à Antioche, s'il n'eust esté effrayé par la constance d'un jeune homme aussi genereux que fidele; lequel ayant esté tourmenté le premier d'entre beaucoup de Chrétiens qui avoient esté pris pour estre mis à la question, souffrit tout un jour les supplices, avec tant de gayeté & de liberté d'esprit, qu'ils ne l'empeschoient pas de chanter : ce qui ayant surpris & étonné Julien, il eut peur d'augmenter encore sa confusion & sa honte, s'il faisoit tourmenter les autres. [Saint Chrysostome le marque peutestre encore,]'lorsqu'il dit que Julien considera comme un malheur insupportable de ce qu'un Chrétien ayant esté mis publiquement à la gesne, souffrit genereusement pour la verité jusques à la mort. Aug civ.l.18.c. 52.p.239.2.c. Chry.gent.p. 694.b.

ARTICLE XXIX.

Julien fait fermer & piller l'eglise d'Antioche: Du Comte Julien son oncle: Martyre de S. Theodoret.

Amm.l.22.p. 226.a. *a* Thdrt.l.3.c.8. p.646.a.b. *b* Chry.t.1.or. 40.p.488.c. *c* p.489.a. Hier.chr.

[JULIEN ne se contenta pas de decharger sa colere sur Theodore.]'Il fit aussi fermer la grande eglise d'Antioche,[a] & en fit clouer les portes pour empescher qu'on n'y entrast.[b] Saint Chrysostome dit que lorsque Saint Juventin & S. Maximin estoient en prison, l'eglise estoit fermée;[c] que les martyrs voyoient alors les autels demolis, les eglises fermées, les ministres du Seigneur chassez, tous les Fideles en fuite.'Saint Jerome nous apprend que l'eglise d'Antioche fut mesme fermée par deux fois durant cette persecution;[Julien l'ayant peutestre fait ouvrir lorsqu'il vint à Antioche, pour s'acquerir l'affection du peuple, aprés que le Comte d'Orient l'avoit fait fermer avec toutes les autres, comme nous le dirons dans la suite.]

Thdrt.p.646.a| Soz.l.5.c.8.p.604. d. Thdrt.p.646.b.

'Julien fit encore enlever tous les vases sacrez, & toutes les richesses de la grande eglise pour estre mises dans le thresor imperial;[& il traita sans doute de mesme tous les autres.]'Il chargea de cette commission le Comte Julien son oncle["maternel,]Felix Surintendant des finances, & Elpide thresorier de son domaine particulier; dont les deux derniers avoient, dit-on, esté Chrétiens, mais avoient renoncé la foy pour plaire à Julien.'Libanius le témoigne de Felix,[d] & les actes de S. Basile Prestre d'Ancyre, le disent d'un Elpide envoyé par Julien.[e] On l'assure aussi"du Comte Julien, qui aprés avoir abandonné JESUS CHRIST pour plaire à son neveu,[f] devint mesme extremement attaché au paganisme, & tres grand ennemi des Chrétiens, faisant ce qu'il pouvoit pour les persecuter jusques au sang, mesme contre la volonté de l'Empereur.'Il avoit esté Prefet d'Egypte,[g] & il estoit alors Comte[ou Gouverneur]de l'Orient.[h] Des qu'il eut receu cette dignité de son neveu, il avoit relevé les idoles;[i] & il pouvoit bien avoir fait fermer["des ce temps là]toutes les eglises à Antioche, quoique l'Empereur ne le luy eust point ordonné, sous pretexte ce semble d'estre maistre de leurs richesses en cas que l'Empereur en voulust disposer.'Il avoit aussi chassé tous les Clercs, qui s'estoient dispersez de costé & d'autre.

NOTE 26. NOTE 27. V. la note 0.

Amm.n.p.251| Lib.or.9.p.218.d. *d* Boll 22.mars, g.p 16.§ 9. *e* Phisg.l.7.c.10. p.96|Anal.t.4.p. 127.128. *f* Soz.l.5.c.7.p. 604.c. Jul.ep.10.p. 126. *g* Amm.l.23.p. 238.a|Thdrt.p. 645.b. *h* Anal.p.127. *i* p.127.132|Soz. l.5.c.8.p.604.d. Ib|Chry.p.489.a.

Thdrt.l.3.c.8.p. 646.a|Soz.p.604. b|Anal.p.132.

'L'Empereur ayant donc ordonné[aussitost]aprés le malheur de son Apollon, que l'on portast les richesses de l'eglise dans son thresor;

NOTE 28. thresor; ce Comte fit chercher"S. Theodoret Prestre d'Antioche, parcequ'il estoit thresorier des meubles sacrez,[non de la grande eglise d'Antioche,]'laquelle estoit alors entre les mains des Ariens,[mais de quelque autre qui servoit aux Orthodoxes de la communion de S. Melece, ou de celle des Eustathiens.]'Julien Comte d'Orient se chargea d'autant plus volontiers de prendre Theodoret, qu'il haïssoit son courage. Car lorsque les autres Ecclesiastiques s'estoient enfuis, il estoit demeuré seul dans la ville.'Il y rassemboit divers Chrétiens. Il offroit sans cesse à Dieu avec eux des prieres"& des sacrifices qui luy estoient agreables. 'Il animoit ses freres par son eloquence sainte, qu'il avoit apprise non à Athenes, ni dans les livres des orateurs, mais par l'étude de l'Ecriture, & dans l'ecole du Saint Esprit.

Thdrt.p.646.b. Anal.p.127.128. Soz.p.604.d. Anal.p.127. *collectam faciens.* p.128.

'Sozomene dit que le Comte le fit appliquer à une question tres rigoureuse; qu'il la souffrit avec une merveilleuse constance; & qu'il soutint toujours tres genereusement la foy qu'il avoit embrassée; ce qui obligéa le Comte à luy faire enfin trancher la teste.[C'est l'abregé des actes de ce Saint,]'qu'on nous a donnez NOTE 29. depuis peu,"écrits par des officiers mesmes du palais de Julien; [& on sera sans doute bien aise de voir ici quelque chose de ce qu'ils contiennent.]

Soz.p.604.605. Anal.t.4.p.133.

'Ce Saint s'estoit signalé des le temps de Constance par le zele avec lequel il avoit basti des eglises & des basiliques des martyrs, & détruit au contraire les idoles & les autels des demons, usant de la liberté que le Prince en donnoit alors, afin de delivrer les ames qui estoient dans l'egarement. Lors donc qu'on l'eut amené les mains liées derriere le dos, à l'audience du Comte Julien, ce Comte luy ayant voulu faire un crime de son zele, il l'avoua hautement, & reprocha luy mesme au Comte de ce qu'aprés avoir esté adorateur de J.C, il estoit devenu par une prevarication honteuse"le protecteur des demons. Le Comte irrité de sa liberté le fit battre sous la plante des piez & sur le visage, sans le pouvoir empescher de soutenir hautement la verité.'On l'étendit si fort avec des poulies sur le chevalet, qu'il sembloit avoir huit piez de long: mais au milieu de ce tourment il parut toujours plein de gayeté: & le Comte s'estant voulu moquer de ce qu'il s'arrestoit à un mort; il l'exhorta avec une voix forte & animée à reconnoistre luy mesme de nouveau la puissance de ce mort, mais de ce mort ressuscité, qu'il avoit adoré[peu auparavant] comme le Verbe, la Sagesse, & le Fils de celui qui a creé le ciel & la terre.

p.128. *vindex.* p.129.

p.129. 'Comme le Saint se mettoit fort peu en peine de tous les dieux des payens, le Comte voulut le presser par l'autorité de l Empereur, que le Saint ne craignit point d'appeller un tyran, & le plus miserable de tous les hommes, s'il ordonnoit d'adorer du bois & des pierres. Sur cela le Comte fit commencer la question[avec les ongles de fer,]qui firent couler beaucoup de sang du corps du Martyr, sans diminuer ni la gayeté de son visage, ni la liberté de ses paroles : & le Comte luy demandant[par insulte]si c'estoit qu'il ne sentist point de mal, il répondit qu'il n'en sentoit point, parceque Dieu estoit avec luy. p.130. 'Le Comte voulut traiter son courage de desespoir ; & supposant qu'il estoit redevable au fisc, [peutestre qu'on l'accusoit d'avoir caché quelques vaisseaux sacrez,]il dit que si c'estoit pour cela qu'il vouloit mourir, il demanderoit sa decharge à l'Empereur. Mais le Saint luy répondit: « Gardez vostre or & vostre argent pour vous à vostre malheur : Je « ne dois rien qu'à Dieu seul, à qui je tasche d'offrir une conscience « pure pour obtenir l'effet de ses promesses.

p.130. 'Le Comte le voulut encore traiter de fou, d'obeïr à un mort crucifié plutost qu'à un Empereur ; surquoi le Saint l'appella luy mesme un malheureux, & le fit souvenir que ce Crucifié le feroit un jour bruler dans l'enfer avec son tyran. Le Comte se tira de là par une cruelle raillerie. « Nous verrons, dit-il, alors ce qui en « sera ; cependant vous eprouverez le feu dont vous nous menacez. Et en effet, ne se contentant pas de l'avoir fait tourmenter à trois reprises[avec les ongles de fer,]il luy fit appliquer aux costez deux torches ardentes. Le Saint eut recours à Dieu, & le pria mesme de glorifier son nom en cette rencontre, pour faire voir sa bonté envers ceux qui le craignent, & faire apprehender aux apostats les supplices qu'il leur prepare. Il fut exaucé, & le Comte fut bien surpris de voir tomber les boureaux par terre. Il les fit relever, & leur dit de continuer la question : mais ils luy répondirent qu'ils ne le pouvoient, parceque ce qui les avoit fait tomber estoit qu'ils avoient vu quatre Anges habillez de blanc qui parloient au Saint. p.131. 'Le Comte plus irrité qu'étonné, ordonna qu'on les allast jetter dans l'eau : & comme on les emmenoit, Theodoret leur dit : « Allez, mes freres, allez avant moy trouver « le Seigneur ; je vous y suivrai quand j'aurai vaincu l'ennemi. Ado, 23. oct. 'Adon a inseré dans son martyrologe cet endroit des actes du Saint.

Anal. p.131. 'Le Comte voulut encore blasphemer contre J.C, surquoi le Saint expliqua en un mot le mystere de l'Incarnation, en decla-

rant qu'il ne le faisoit pas pour l'amour du Comte, indigne d'entendre la parole de Dieu, mais pour la consolation des Chrétiens qui estoient presens. Le Comte commença alors à le menacer de la mort; & le Saint au lieu de s'effrayer, luy dit qu'il ne souhaitoit rien tant que de consommer sa course. Mais il luy declara en mesme temps, que pour luy il mourroit dans son lit parmi de cruelles douleurs, & que son Empereur au lieu de remporter la victoire sur son ennemi, comme il se l'imaginoit, seroit tué dans leur pays sans qu'on sceust mesme qui l'auroit tué. Le Comte entendant ces menaces,'qui se trouverent de veritables propheties, p.133. 'craignit quelque chose de pis, & se hasta de prononcer la sentence par laquelle il le condanna à perdre la teste. p.131. 'Le Saint rendit graces à Dieu qui luy avoit donné "la patience jusques à la fin, & consomma ainsi son martyre. p.132. tolerantiæ finem. [*Il paroist que ce fut le 23[e] d'octobre, un jour seulement aprés l'embrasement du temple d'Apollon.] *Note 30. Usuard, Adon, & plusieurs autres marquent ce jour là sa feste.'Les martyrologes de Saint Jerome, [Florus, Vandelbert,] & beaucoup d'autres des plus anciens, la mettent le 23 de mars, [ce qui donne lieu de juger qu'il s'est fait ce jour là, peu aprés sa mort, quelque translation solennelle de son corps, ou qu'on y a dedié quelque eglise bastie sous son nom.] Flor.p.393.394| Boll.23.mars,p.442.d. 'Les Grecs en font memoire le 6 de may. Men.p.45.

ARTICLE XXX.

Crimes du Comte Julien, & sa mort funeste.

[NOUS avons dit que]'le Comte Julien, avec Felix Surintendant des finances, & Elpide thresorier du domaine, [tous trois apostats,] avoient eu ordre d'aller saisir les richesses de l'Eglise d'Antioche pour les porter au thresor imperial. Thdrt.l.3.c.8.p.646.a.b|Soz.l.5.c.8.p.604.d. 'Ils le firent le jour mesme du martyre de S. Theodoret, & dresserent un état de ce qu'ils y avoient trouvé. Anal.t.4.p.132. 'Mais le Comte Julien ne se contenta pas de ravir les vaisseaux sacrez de l'Eglise, & de les profaner par l'attouchement de ses mains impures : Car portant encore plus loin l'outrage qu'il faisoit à J.C, il les renversa, les mit à terre, & s'assit dessus d'une maniere criminelle, Soz.p.605.a| Philsg.l.7.c.10.p.98|Chry.in gent.p.681.d.e. Note 31. jusqu'à faire "des actions que l'on n'oseroit exprimer; 'y ajoutant toutes les railleries & tous les blasphemes dont il put s'aviser contre J.C, Soz.p.605.a. '& contre les Chrétiens qu'il disoit avoir esté abandonnez de Dieu. Euzoïus Evesque des Ariens qui estoient en- Thdrt.p.646.b.c.

core en possession de la grande eglise, s'estant voulu opposer à ses sacrileges, en receut un soufflet.

Chry.gent.p. 682.a|t.5.or.45. p.510.c.
a Thdrt.p.646.c.
Thphn.p.42.c.

'Felix le Surintendant s'y signala aussi par une autre impieté: [a]car considerant les riches & les magnifiques vases que les Empereurs Constantin & Constance avoient donnez à l'Eglise; Voyez, dit-il, dans quelle vaisselle on sert le Fils de Marie.'On pretend que le Comte Julien & luy faisoient des railleries de ce que Dieu les laissoit profaner son temple, sans les en empescher par des miracles visibles.

Thdrt.p.646.c.
d|Chry.gent.p. 681.e|502.p 605. a.
b Anal.p.132.
p.128.
p.132.

'Cependant leurs impietez ne demeurerent pas longtemps impunies;'& Julien n'eut pas plustost profané les vaisseaux sacrez en s'y asseyant, qu'il ressentit l'effet de la vengeance divine. [b]Il passa la nuit suivante avec beaucoup d'inquietude: & le lendemain aprés avoir presenté à l'Empereur le memoire de tout ce qu'on avoit saisi dans l'eglise, il luy dit ce qu'il avoit fait la veille à l'égard de S. Theodoret.'Il l'avoit fait dans la pensée de plaire à ce prince.'Mais l'Empereur luy témoigna nettement n'approuver point dutout qu'il eust fait mourir un Chrétien,[sans autre raison que celle de la religion, & dans le lieu mesme où il estoit, ce qui donnoit sujet de croire qu'il l'avoit fait par son ordre.]Il se plaignit qu'il eust donné occasion aux Galiléens d'écrire contre luy, comme ils avoient fait contre ses predecesseurs, & de traiter Theodoret comme un martyr. Il luy ordonna enfin de ne plus faire mourir aucun Chrétien, & d'empescher mesme les autres de le faire.

p.132.

'Le Comte qui s'attendoit si peu à cette réponse, demeura tout interdit & presque mort. L'Empereur pour le consoler luy dit de venir avec luy sacrifier afin d'obtenir le pardon de sa faute. Et les prestres des idoles luy ayant presenté des oiseaux & d'autres choses offertes au demon, il en mangea, & en donna à son oncle. Le respect, & la frayeur dont le Comte estoit saisi, ne luy permirent pas d'en manger beaucoup. Il se retira ensuite chez luy plein de chagrin d'avoir fait une action odieuse, & d'avoir encore mecontenté l'Empereur; de sorte qu'il ne voulut prendre aucune nourriture.

p.132.
Thdrt.l.3.c.9.p. 646.c|Philg.l.7. c.10.p.97.
c Thdrt.|Anal.p. 132.

'Cependant le peu qu'il avoit mangé ne se digeroit point; & des le soir il luy prit un mal de ventre qui luy causa d'extremes douleurs.'Il tomba dans une maladie fascheuse & inconnue, dont toutes ses entrailles ayant esté corrompues & pourries, [c]il jettoit son foie & ses excremens non par les conduits ordinaires, mais par sa malheureuse bouche qui avoit prononcé tant de blas-

phemes.'Ses parties secrettes & toutes les chairs d'alentour se corrompirent aussi de telle sorte, que les vers s'y mirent ;[a] & pour montrer que c'estoit une punition de Dieu, tout l'art des medecins ne luy put apporter de soulagement,'quoiqu'à cause de sa qualité d'oncle de l'Empereur, ils y employassent toutes sortes de remedes.'Ils tuoient un grand nombre d'oiseaux les plus rares & les plus gras, qu'ils mettoient auprés des endroits pourris, pour en attirer les vers sur ces oiseaux,'& sur leur graisse dont ils frotoient ces mesmes endroits :'mais les vers au lieu de sortir, se cachoient dans sa chair, rongeant sans cesse ce qui estoit pourri, & penetrant jusqu'au vif, sans qu'on les pust arrester.'Ils remontoient mesme par son estomac, & luy sortoient de temps en temps par la bouche; de quoy il avoit encore la douleur de voir que les payens luy faisoient des railleries.

Chry.gent.p. 681.e|Soz.p.605. a.
a Chry.p.681.e.
Soz.p.605.a.
Chry.p.681.e.
Soz.p.605.b.
b|Chry.p.682.a.
Act.M.p.667.a.

'Philostorge dit qu'il fut durant quarante jours sans parole & sans sentiment. Il revint un peu;'& sa femme, qui à ce que l'on tient estoit illustre par sa foy,'& qui l'avoit averti d'epargner au moins le sang des Chrétiens,[b] luy representa qu'il devoit reconnoistre & benir la misericorde de J.C, qui en le chastiant luy faisoit voir sa puissance; au lieu que s'il eust voulu le laisser sans le punir, & user de sa patience ordinaire, il n'eust jamais reconnu quel estoit celui à qui il avoit fait la guerre. Ce miserable pressé par ces remontrances de sa femme, & par le sentiment de sa douleur, reconnut quelle estoit la veritable cause de son mal : 'Il detesta luy mesme le crime dont il se voyoit puni si severement, & porta témoignage contre sa propre impieté.'Il invoquoit le Dieu des Chrétiens, le conjuroit d'avoir pitié de luy, ou au moins de le retirer promtement du monde, & pressoit sa femme d'aller prier pour luy à l'eglise,'& de demander les prieres des Chrétiens.[Mais avec cela il ne paroissoit pas plus converti qu'Antiochus.]'Il semble mesme que trois jours seulement avant sa mort il fit encore mourir plusieurs Chrétiens.'Aussi sa femme luy declaroit qu'elle n'osoit prier pour sa guerison, depeur d'attirer la colere de Dieu sur elle mesme.

Phisg.p.97.
Thdrt.p.646.d.
Act.M.p 667. 663.
b Thdrt.p.646. 647.
Phisg.p.97.
Act.M.p.668.a.
p.667.c.
p.667.668.
p.663.a.

'Il ne laissa pas de supplier l'Empereur de rendre aux Chrétiens les eglises qu'il leur avoit ostées, & de les faire ouvrir : mais il ne put pas mesme obtenir de luy cette grace,'& il n'en receut
» que cette réponse : Je ne les ay pas fait fermer,[hors la princi-
» pale,]mais aussi je ne les ferai pas ouvrir. Le Comte luy fit dire une autre fois que c'estoit à cause de luy,[& pour avoir à sa consideration quitté la religion Chrétienne,]qu'il souffroit de si

Thdrt.p.647.a|Anal.p.133.
Anal.p.133.

grandes douleurs, & qu'il perissoit malheureusement : & luy[au lieu de craindre la main de Dieu, ou de témoigner au moins quelque compassion pour une personne qui luy estoit si proche,]luy fit porter cette parole : Vous n'avez pas esté fidele aux dieux, & c'est « pour cela que vous souffrez vos tourmens. «

Phisg.p.97. a Chry.in Matt. l.4.p.35.e|t.5. or.45.p.510.c| Anal.p.133. b Act.M.p.667. c. c Chry.gent.p. 682.a|Soz.p.605. b. d Phisg.c.12.p. 99.100.

'Enfin les abcés dont tout son corps estoit rempli,[a] & les vers qui le rongeoient continuellement, le reduisirent à la derniere extremité.[b] Il en vomissoit sans cesse les trois derniers jours de sa vie, avec une puanteur qu'il ne pouvoit souffrir luy mesme. [c]Et il finit ainsi sa vie par une mort honteuse & malheureuse, qui le fit passer d'un supplice de beaucoup de jours à un supplice eternel.][d] Il mourut, s'il en faut croire Philostorge, durant qu'on luy lisoit diverses réponses que les oracles avoient rendues depuis peu, & qui promettoient toutes qu'il ne mourroit point de maladie.["Il mourut en l'an 363, aprés le 9 de janvier, mais apparemment bientost aprés. Julien son neveu le plaignit aussi peu aprés sa mort que durant sa vie ; & ne voulant pas encore rendre gloire à J.C:]'Il continua à dire que son malheur venoit de n'avoir pas esté fidele aux dieux.'Dans un écrit[fait vers la fin de fevrier,]il dit qu'il avoit gouverné la ville d'Antioche avec beaucoup de justice ; mais il ajoute aussitost, que ce n'avoit pas toujours esté avec assez de prudence. Il y parle de sa mort sans en oser dire aucune circonstance. NOTE 32.

Anal.p.133. Juli mis.p.103.

ARTICLE XXXI.

Punition de quelques autres payens sacrileges ou apostats.

Thdrt.l.3 c.9.p. 647 a. e Phisg.l.7.c.10. p.97. f Chry.gent.p. 682.a|t.5.or.45. p.510.c. g Phisg..p.97. h Thdrt.p.647. a.b. i Phisg.p.97. k Thdrt.p.647. b. l Amm.l.23.p. 238 a. m b. n a.

[LA maladie dont Dieu punit Felix le Surintendant, ne fut pas si longue :]'Car elle l'emporta en l'espace d'un jour,[e]ou moins encore.[f]Saint Chrysostome dit"qu'il creva tout d'un coup par le milieu du corps ;[par où il a peutestre voulu marquer ce que dit Philostorge,][g]qu'une de ses grosses veines s'estant rompue sans qu'il eust fait aucun effort, le sang luy sortit par la bouche [h]durant toute la nuit & tout le jour selon Theodoret :[i]De sorte que le soir son sang s'estant entierement ecoulé, il perdit la vie aussibien que le Comte Julien,[k] & tomba dans une mort eternelle. [l]Ammien s'accorde tout à fait à ceci, disant qu'il mourut tout d'un coup d'une perte de sang, un peu avant le Comte Julien, [m]mais"aprés le commencement de l'an 363. ἐλάκησε μέσος NOTE 33.

[n]Il y avoit ce semble un lieu public, où l'on mettoit les noms

de ceux qui estoient morts ;'& le peuple y lisant les noms de Felix, [titre que l'on donnoit ordinairement aux Empereurs,] & de Julien, y ajoutoit celui d'Auguste, comme si c'eust esté l'Empereur mesme qui fust mort : & on regarda cela comme un presage qu'il mourroit bientost. a.

'Elpide thresorier du domaine qui estoit venu enlever les thresors de l'Eglise avec Julien & Felix,[a] en fut puni aussibien qu'eux, quoiqu'un peu plustard : Car ayant esté convaincu d'avoir favorisé la revolte de Procope contre Valens [en 366.] Il fut depouillé de tous ses biens, & resserré dans des prisons, où aprés avoir vécu quelque temps, il mourut sans reputation & sans honneur, maudit de tout le monde, & avec le surnom d'Elpide le sacrificateur [ou l'apostat.] Thdrt.l.3.c.8.p. 646.b. a Philg.p.97.98.

'Un quatrieme, qui, selon Philostorge, avoit eu part au mesme sacrilege, & qui avoit profané honteusement l'autel sacré, fut puni sur le champ, [comme le Comte Julien,] par la corruption des mesmes parties dont il avoit abusé pour commettre son sacrilege, & par les vers qui s'y engendrerent & le firent perir miserablement. p.98.

'Dieu fit eclater sa justice contre les apostats par beaucoup d'autres punitions semblables ;[& il ne sera pas mauvais de ramasser ici ce qui s'en est conservé dans l'histoire.]'Un nommé Heron natif de Thebes en Egypte, & qui avoit esté fait Evesque 'de Thebes mesme, comme la chronique d'Alexandrie le semble dire, ayant renoncé volontairement la foy à Antioche, 'fut aussitost saisi d'une maladie qui luy pourrit tout le corps, & le rendit un spectacle hideux à voir à tout le monde, & un exemple terrible de la justice divine. On le voyoit couché dans les rues & dans les places publiques, privé de tout secours, & sans mesme faire compassion à personne. Les Chrétiens n'avoient que de l'horreur pour sa perfidie, & les payens ne se soucioient plus de luy depuis qu'ils l'avoient fait tomber dans leurs filets. Ainsi il mourut miserablement à la vue de tout le monde. [Cet Heron pouvoit bien estre un de ceux que les Meleciens avoient fourni aux Ariens pour deshonorer le titre d'Evesque.] p.98|Soz.l.5.c.8. p.605.b. Philg.l.7.c.13.p. 100. Chr.Al.p.688. p.688.690|Philg. p.100.

πεπιστευμένος 'Theotecne Prestre d'Antioche, "titulaire d'une eglise dans les fobourgs, tomba volontairement dans le mesme crime, trompé par les promesses qu'on luy faisoit ; & il en fut aussitost puni non moins severement qu'Heron.'Sa chair se corrompit toute en fort peu de temps, & devint pleine de vers ; qui luy firent mesme perdre les yeux. Enfin il tomba dans une rage dans laquelle il se Chr.Al.p.688| Thphn.p.43.a. Ib|Philg.p.100, 101.

mangeoit luy mesme la langue, & passa de ce supplice à un autre bien plus effroyable.

Chr.Al.p.630| Thphn.p.43.c.d. 'Nous ne devons pas aussi oublier la punition d'un Thalasse surnommé "le Manchot, homme renommé pour ses impuretez & ses debauches infames, jusques à avoir prostitué sa propre fille. Il mourut accablé sous les ruines de sa maison qui tomba sur luy. Theophane assure que sa femme & tous les siens qui faisoient profession de la religion Chrétienne, furent conservez dans ce malheur; & un enfant de sept ans à qui l'on demanda qui l'avoit sauvé, dit qu'il avoit esté porté par un Ange.'Ammien parle d'un "Thalasse, qui avoit esté officier sous Constance, & duquel Julien se tenoit offensé, parcequ'il avoit contribué à la mort de Gallus son frere. Et à cause de cela il ne voulut ni juger, ni laisser juger un procés qu'il avoit, qu'aprés s'estre reconcilié avec luy.'M[r] Valois dit qu'il rentra dans les bonnes graces de Julien en devenant apostat: [& cela peut estre; mais nous voudrions en avoir quelque autorité, aussibien que de ce que]'son frere ajoute, que c'est le mesme Thalasse dont nous avons raporté la fin malheureuse. [La chronique d'Alexandrie raconte ces morts de Theotecne, Heron, & Thalasse, en l'année 363: mais elle y méle la mort d'Arteme arrivée assurément en l'an 362.

ὁ κυλλόχειρος (?)

Amm l.22.p.221| n.p.184. — V. Julien § 15. — n.p.227. — n.f.p.325.

S. Gregoire de Nazianze marque en general les histoires que nous venons de raporter, & y ajoute mesme diverses particularitez, mais sans nommer les personnes:]'Qui pourroit, dit-il, « representer tant d'accidens tragiques; les maladies, les differentes plaies, & les divers fleaux dont la justice de Dieu a puni les impies, chacun d'une maniere proportionnée à son crime; les uns "crevez à la vue[de tout le monde,]les autres emportez par d'autres morts extraordinaires? Ils confessoient alors leurs crimes au milieu de leurs tourmens, & en témoignoient une douleur infructueuse & inutile. Les uns avoient des songes la nuit, d'autres des visions durant le jour,"où on leur faisoit sentir leur impieté. Qui pourroit, dis-je, raconter tant d'autres malheurs dont Dieu a puni visiblement la demolition des eglises, les injures faites à la sainte table, la profanation des vaisseaux qui servoient aux divins Mysteres, les cruautez commises contre la personne des serviteurs de J.C, tant d'autres crimes dont ils se sont rendu coupables? «

Naz.or.4.p.110. b.c. — ῥήξεις. — ἀπαιδεύσεις.

[Dieu fit encore alors paroistre sa colere par des feux, par des tremblemens, par des secheresses, & par d'autres evenemens extraordinaires, que nous omettons ici, parcequ'on les a pu voir sur

* V. Julien § 17. sur l'histoire*de Julien.]'Il suspendoit cependant & differoit les p.124.a.b.
effets de sa justice à l'égard de la personne de Julien. Il n'allumoit pas encore tout son zele, & se contentoit de tenir la main elevée contre l'impie. Il bandoit son arc & le tenoit prest à tirer; mais il se retenoit luy mesme par une espece de violence. Il attendoit que cette peste maligne crevast, s'il faut ainsi dire, & poussast audehors tout son venin, pour sauver le malade par la penitence, s'il estoit assez heureux pour l'embrasser, ou le punir par une justice plus visible & plus eclatante, s'il demeuroit dans son endurcissement.'Dieu laissa vivre quelques uns de ceux qui Ast.h.3.p.56.b.c.
luy avoient preferé un peu d'argent, mais pour prolonger leur
περινοστῶσι. honte;[& les faire servir d'exemple aux autres.]Car"on les voyoit errer de ville en ville,[meprisez &]haïs de tout le monde;
στιγματίαι. on les montroit au doit comme"des infames & comme des traitres; on ne les connoissoit que sous le titre d'apostats, ou de
τῦ παραβάτυ disciples"de l'apostat.'A peine Julien fut-il mort, que les peuples Naz.or.4.p.131.
& les villes crioient partout contre les persecuteurs, & leur re- d.
prochoient tous les maux qu'ils avoient faits. Ceux qui avoient pris part à la persecution prenoient part à ces reproches, & n'epargnoient pas leurs dieux mesmes, qu'ils accusoient hautement d'estre injustes & imposteurs.

ARTICLE XXXII.

De Sainte Publie: Le fils d'un prestre des idoles converti.

[PENDANT que Dieu faisoit admirer sa justice par la punition des apostats, & sa patience à l'égard de Julien, il glorifioit aussi sa misericorde par la constance qu'il donnoit à des femmes & à des enfans, & par le triomphe qu'il leur faisoit remporter sur l'idolatrie.]'Publie cette illustre veuve que l'Eglise Men.p.107|
greque,[& la latine à son exemple,]honorent au nombre des Ugh.p.1098.
Saintes le 9 d'octobre,[fit voir qu'un exercice continuel de vertu luy avoit acquis assez de force pour mepriser aussibien la cruauté que la majesté d'un Empereur idolatre, malgré mesme tous les interests de communauté.]'Elle avoit esté mariée, & ayant per- Thdrt.l.3.c.14.
du son mari, elle avoit vieilli dans la continence & dans toutes p.652.c.
sortes de bonnes œuvres.'Les Grecs disent que l'estime de sa pieté Ugh.p.1098.a.
luy fit donner le rang de Diaconisse.'Elle eut aussi la conduite Thdrt.p.652.d.
d'une compagnie de vierges, avec qui elle chantoit sans cesse les louanges de Dieu.

d.p.653.a. 'Julien passant donc un jour pres de leur petite maison, il les 362.
entendit qui chantoient à pleines voix ces paroles du pseaume; *Les idoles des nations ne sont que de l'or & de l'argent*, & le reste de ce qui suit. Il le trouva fort mauvais, & leur ordonna de se taire une autrefois quand il passeroit. Mais Publie au lieu de luy obeïr, inspira une nouvelle ardeur à ses filles; & sachant que Julien passoit encore, elle leur fit chanter ces autres paroles: *Que Dieu se leve, & que ses ennemis soient dissipez*. Julien fort en colere, se fit amener la Superieure, egalement venerable par son age & par sa vertu; ce qui ne l'empescha pas de la faire tellement battre par ses gardes sur le visage, qu'ils le luy mirent tout en sang. Publie
Men.9.oct.p.107. receut cet outrage comme le plus grand de tous les honneurs,'& il luy a fait donner le titre de Martyre par les Grecs.[a]Elle conti-
a Thdrt.p.653.a. nua à combatre Julien par ses chants sacrez, comme David avoit fait le demon dans Saül.

p.652.c. 'Cette Sainte avoit eu un fils nommé Jean, qui fut longtemps le premier des Prestres de l'Eglise d'Antioche. Sa vertu fit qu'on le voulut plusieurs fois faire Evesque["ou de cette Eglise ou de NOTE 34.
quelques autres;]& elle fut aussi cause qu'on ne le put jamais
Bar.362.§142. faire.'Baronius doute si ce n'est point le grand S. Jean Chrysostome: mais il reconnoist qu'il y a bien des choses qui combatent cette conjecture,[ou plutost qui la détruisent absolument.

Le mesme Theodoret qui raporte l'histoire de Ste Publie,]
Thdrt.l.3.c.10.p.647. 'nous apprend aussi celle de la conversion d'un jeune homme, fils d'un prestre des idoles,[& assez vraisemblablement du tem-
Bar.362.§131. ple de Daphné,]'comme l'a cru Baronius.[Il n'y en peut avoir ni de plus agreable, ni de plus edifiante, ni de plus assurée,]
Thdrt.p.648.c. 'puisque Theodoret l'avoit apprise de ce jeune homme mesme
p.647.b.c. alors devenu vieux.'Il avoit esté elevé dans l'idolatrie par son pere. Mais sa mere avoit une habitude particuliere avec une Diaconisse de grande pieté, qui en la venant voir, voyoit aussi son fils alors encore tout jeune, & en le caressant l'exhortoit à embrasser la veritable religion. La mere estant morte, le fils continua à honorer la Diaconisse. Il la visitoit & ecoutoit ses instructions; & elles firent une si forte impression dans son ame, qu'enfin il luy demanda par quel moyen il pourroit se delivrer
d. de la superstition où son pere l'avoit elevé.'Elle luy répondit qu'il devoit sortir de la maison de son pere, preferer à son pere le Dieu qui avoit creé & son pere & luy, se retirer en une autre ville, où il pust se cacher, & eviter de tomber entre les mains de l'Empereur. Elle luy promit de prendre le soin de l'execution de

» ce dessein. Il la remercia de sa bonté, & luy dit : Je viendrai donc
» chez vous, & je vous mettrai ma vie entre les mains.

Quelques jours aprés, Julien alla à Daphné pour y faire une feste & un festin. [C'estoit sans doute avant que le temple eust esté brulé.] Le pere du jeune homme ne manqua pas de s'y trouver avec Julien, tant parcequ'il estoit prestre de ses dieux, que parcequ'il le suivoit ordinairement [dans ses ceremonies sacrileges.] Il mena avec luy son fils dont nous parlons, & un autre qu'il avoit encore : Car ils estoient déja "consacrez au service des demons, & ils devoient jetter sur les viandes l'eau [destinée à les purifier ou plutost à les souiller.] 'Celui qui ne songeoit qu'à se convertir ne put encore s'exemter de faire cette fonction à la table de l'Empereur le premier jour de la feste. Mais aussitost aprés il s'enfuit tout en courant à Antioche chez la Diaconisse ;
» & il luy dit : Me voilà venu selon ma parole ; acquitez vous de la
» vostre, & mettez ma vie & mon salut en sureté. Elle le mena sans differer chez S. Melece [Evesque de la ville,] 'qui le mit en haut dans une chambre, en attendant [qu'on eust trouvé quelque autre lieu pour le cacher.]

νεωκόρω. — p. 648. a. — b.

'Le pere cependant couroit tout Daphné pour chercher son fils ; & ne l'y trouvant point, il le vint chercher à Antioche, où de la rue il l'apperceut qui regardoit [comme un enfant] par les bareaux de la fenestre. Il entra dans la maison, le prit, l'emmena, luy donna plusieurs coups, luy piqua les piez, les mains, & le dos avec de petites pointes de fer rouge, 'l'enferma dans une chambre qu'il baricada par dehors, & retourna à Daphné [pour achever la feste] 'qui devoit durer sept jours.

b. — c. — a.

'Durant son absence, l'enfant animé de l'Esprit de Dieu, & rempli de sa grace, brisa toutes les idoles qu'avoit son pere [dans le lieu où il l'avoit enfermé,] en se moquant de ces dieux qui ne se pouvoient défendre. Mais venant ensuite à considerer ce qu'il avoit fait, & combien son pere seroit en colere ; il pria J.C. de l'assister, & de luy ouvrir la porte, puisqu'il n'avoit rien fait, & ne souffroit rien que pour luy. Lorsqu'il achevoit ces paroles, les portes s'ouvrirent tout d'un coup, & les baricades se rompirent. 'Il courut aussitost chez la Diaconisse, qui luy fit prendre un habit de fille, & le mena avec elle dans sa littiere chez Saint Melece. Ce Saint le mit entre les mains de S. Cyrille de Jérusalem [qui estoit alors à Antioche,] & qui partit [bientost] aprés durant la nuit pour l'emmener dans la Palestine. [Il evita ainsi la fureur de son pere, & de Julien,] aprés la mort duquel il convertit mesme son pere.

c. — d.

ARTICLE XXXIII.

Le peuple d'Antioche ferme dans la foy: Julien écrit contre les Chretiens.

Thdrt.l.3.c.22. p.659 c.d| Juli. mis.p.88.89.95. [NON seulement quelques particuliers,]'mais generalement tout le peuple d'Antioche, qui se souvenoit d'avoir receu la foy des deux grands Apostres S. Pierre & S. Paul, & qui la conservoit toujours avec beaucoup de soin & d'ardeur, témoignoit de l'horreur pour l'idolatrie de Julien. Ce prince le reconnoist Juli.mis.p.71. 90. assez luy mesme:'& il avoue avec regret que la plusspart, ou plutost tous ceux d'Antioche, estoient ennemis de ses dieux,[a] & aimoient mieux avoir J.C. pour patron & pour protecteur de leur ville, que ni son Jupiter, ni son Apollon, ni toutes ses Muses.'Il ne les voyoit guere aller dans les temples des idoles, à moins que ce ne fust pour l'y accompagner, & luy faire honneur,[sans participer à ses sacrifices.]Pour les femmes elles alloient bien plutost prier aux tombeaux des Martyrs, & y demander d'estre delivrées de sa persecution. Au moins c'est ce qu'il en croyoit luy mesme.

a p.89.

p.67.

p.98.99. 'Il ne leur pouvoit persuader d'offrir seulement un bœuf à son Apollon de Daphné, pendant que les dames tiroient de grandes sommes de leurs maris pour les distribuer aux pauvres, & honoroient par leur charité la religion Chrétienne.

p.96.97. 'Il estoit allé vers le mois d'aoust à un temple de Jupiter Cassien, Amm.n.p.234. 'qui estoit sur la montagne auprés d'Antioche;[b] & comme il eut appris que l'on devoit bientost celebrer la feste d'Appollon à Daphné, il y vint en diligence, s'imaginant, dit-il, trouver là toute la magnificence de la ville, des victimes sans nombre, des parfums, & tout le reste. Cependant quand il fut arrivé, il n'y trouva quoy que ce soit, sinon que le prestre luy dit qu'il avoit apporté de chez luy un oison pour sacrifier, mais que la ville p.97-100. n'avoit encore rien preparé.'Il en fit de grands reproches au p.100. Conseil de ville,'& fut reduit neanmoins à s'en aller se prosterner aux piez de sa statue, suivi de fort peu d'habitans.

b Juli.p.96.97.

p.95. 'Les villes d'alentour relevoient, s'il l'en faut croire, les temples de ses dieux, & ruinoient les tombeaux des athées,[c'est à dire des Martyrs;]& ceux d'Antioche au contraire demolissoient les nouveaux autels qu'il avoit dressez.[Il ne faut pas douter que Naz.or.3.p.91.c. cela n'ait fait des martyrs:]'& Saint Gregoire de Nazianze assure que"son palais à Antioche cachoit un fort grand nombre de V. Julien § 16.

morts qu'il avoit fait tuer secrettement, les uns pour ses sacrifices magiques, les autres à cause de leur zele pour la pieté. [Ce sont sans doute aussi des Chrétiens]'qu'il faisoit jetter ou noyer la nuit dans l'Oronte, selon le mesme Pere, en sorte que l'eau avoit peine à y couler.'Theodoret dit que plusieurs personnes de qualité, & de ceux qui estoient dans les charges, ayant imité la genereuse liberté de S. Juventin & Saint Maximin, receurent aussi la mesme couronne. [Mais nous n'avons pas de connoissance particuliere de tout cela.]'Julien dit seulement que sa douceur avoit à peine appris au peuple d'Antioche à demeurer en repos. b. Thdrt.l.3.c.11.p. 650. Juli.mis.p.96.

[Ceux de cette ville avoient encore d'autres sujets de ne pas aimer Julien."Ils le témoignerent par des railleries assez piquantes qu'ils en firent, ausquelles Julien répondit par une satyre sanglante qu'il fit contre la ville. Il dechargea aussi la haine qu'il avoit contre les Chrétiens en particulier par un ouvrage qu'il fit exprés. Car non content de les persecuter durant le jour par ses actions, & par les ordres qu'il donnoit contre eux;]'il y employoit encore la plume & les longues nuits de l'hiver, durant lesquelles il écrivit quelques livres contre l'Evangile pour combatre la divinité de J. C,'ou plutost pour se percer luy mesme de ses propres armes. Saint Jerome dit qu'il les composa dans son expedition contre les Perses; [ce qui est fort difficile à croire, si par cette expedition nous n'entendons le temps qu'il mit à s'y preparer dans Antioche.] Ce Pere dit que son ouvrage contenoit sept livres,'& il cite un endroit du settieme.[a] Saint Cyrille d'Alexandrie qui les refuta amplement environ cinquante ans aprés, n'en conte que trois; ce qui vient, à ce qu'on croit, de ce qu'on les divisoit differemment. V. Julien § 18, 19. Socr.l.3.c.23.p. 196.c.d. Hier.ep.84.p. 327.a. in Os.11.t.6.p. 41.d. a Bar.363.§ 36| Cyr.in Jul.pr.p. 3.c.

'Socrate raporte quelques lignes du troisieme de ces livres, & nous apprend qu'il n'attaquoit la divinité de J.C. que par les passages qui regardent son humanité,'montrant assez qu'il ne pretendoit pas persuader les personnes intelligentes & exercées dans la lecture des Ecritures, mais abuser de la simplicité des ignorans;'& qu'il songeoit moins à refuter ces livres sacrez, qu'à y trouver des sujets de divertissement & de raillerie.'Il pretendoit trouver de la contradiction dans ce que les Evangelistes disent de la resurrection de J.C, parcequ'il ne les entendoit pas.'Mais quelque foibles que fussent ces livres, cependant comme Julien écrivoit d'une maniere elegante, [gaie & agreable,] ils firent tort à beaucoup d'esprits foibles & legers; & ils embarassoient mesme quelquefois ceux qui avoient plus de solidité. Car on s'imaginoit Socr.l.3.c.23.p. 199.d. c.d. p.197.b.c. Chry.S.t.5.h.115. p.745.c. Cyr.in Jul.p.3.4.

qu'il savoit bien l'Ecriture,[& qu'il la combatoit avec quelque force,]parcequ'il en entassoit beaucoup de passages sans jugement. Aussi les payens les objectoient sans cesse, surtout parceque l'on avoit negligé de les refuter. Et ce fut ce qui obligea S. Cyrille d'y répondre, comme beaucoup de personnes l'en avoient prié.

❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧

ARTICLE XXXIV.

Martyre de S. Bonose & de S. Maximilien.

L'AN DE JESUS CHRIST 363.

[NOus commençons l'an 363 par le martyre de S. Bonose & de S.[1]Maximilien,*parcequ'il y a lieu de juger qu'ils ne 1. * Note 35.
Bar.21.aug.f. souffrirent que trois jours avant la mort du Comte Julien.]'Nous avions à peine connu jusqu'ici les noms de ces Saints dans quel-
Act.M.p.664. ques martyrologes qui les mettent le 21 d'aoust:'mais le P. Ruinart nous en a donné une histoire["citée par Usuard, qui est assez lon- Note 36.
gue, & qui paroist neanmoins n'estre qu'un abregé d'une autre plus ample tout à fait originale; ce qui fait qu'il y a quelques endroits un peu obscurs: & il est mesme à craindre qu'on n'y ait ajouté quelques miracles, dont nous ne parlerons point ici.]

p.664.a. 'Bonose & Maximilien estoient soldats ou officiers dans le corps
Miscel.t.2.p.462. des Herculiens,'formé par Maximien Hercule.[a]Il paroist qu'ils
a Act.M.p.664. estoient chargez d'en garder le"principal étendar,[b]orné du signe Labarum.
b p.667.b. des Chrétiens,[c'est à dire sans doute de la Croix, ou"du caractere
du nom de CHRIST.]Ils eurent ordre de changer ce signe pour
p.664.b. y mettre celui des idoles:'mais ils estoient Chrétiens, & instruits dans la pieté par leurs peres. Ainsi non seulement ils refuserent
p.665. d'obeïr,'mais ils animerent mesme tous leurs compagnons à ne rien faire contre ce qu'ils devoient à Dieu.[Il semble que leur corps n'estoit arrivé que depuis peu à Antioche, & que c'est pour cela qu'on les pressa si tard d'executer un ordre que Julien avoit sans doute donné plusieurs mois auparavant.

Julien souhaitoit surtout que les soldats embrassassent l'idolatrie. Ainsi soit par cette raison, soit par un effet de sa legereté
p.661. ordinaire:]'ce prince qui avoit trouvé si mauvais que le Comte
p.664.b. Julien eust fait mourir S. Theodoret,'voulut bien qu'il usast des
p.667.b. dernieres rigueurs contre les deux Saints,'& contre quelques autres prisonniers,[qui pouvoient estre des soldats du mesme
a. corps.]'Et le Comte nonobstant les maux dont Dieu le punissoit

1. Usuard 21. aug. l'appelle Maximien.

[depuis deux mois, trouva encore assez de force pour executer cette commission si conforme à son genie.]

'Ayant donc fait venir les deux Saints devant son tribunal, il tenta inutilement de les obliger par ses menaces à changer leur étendar, & à adorer des dieux faits par des hommes. Irrité de leur courage, il fit donner à Bonose plus de trois-cents coups"de lanieres plombées, sans que ce Saint fist autre chose que sourire, ne daignant pas mesme luy répondre. Il s'adressa donc à Maximilien, 'qui le fit ressouvenir de ce qu'il avoit appris[estant Chrétien,] que Dieu nous défend d'adorer des idoles muettes, luy promettant d'adorer ses dieux quand ils luy auroient parlé. p.664. *plumbatis* p.665.c.

'Il fit battre une seconde fois Bonose & Maximilien avec luy:"& ils ne témoignerent pas mesme sentir ce tourment,'soit que Dieu leur en ostast par miracle le sentiment[comme à Theodore,]soit que leur cœur elevé en luy, meprisast tout ce que la chair souffroit.'Mais ce fut par un miracle visible, qu'ayant esté plongez dans de la poix toute bouillante, cette poix se trouva froide pour eux, & ne leur causa aucune douleur, mais seulement"quelques ampoulles pour servir de preuve à la verité de ce miracle, dont on assure que le Prefet Second"voulut luy mesme estre témoin. *nec sentirent* a.b. n.b. p.665.b.c. *tormentorum nota.* &c.

'Le Comte plein de confusion les fit mener en prison, où il y avoit encore d'autres Chrétiens. Il leur y envoyoit du pain où il avoit fait imprimer quelque marque d'idolatrie. Aussi les Saints n'en voulurent point manger, & se contenterent de la nourriture que Dieu leur donnoit,[soit par sa seule grace, comme toute la suite le semble marquer, soit par quelques uns de ses serviteurs,] malgré"les ordres & les precautions du Comte. Au bout de sept jours le Comte les fit encore venir pour les interroger avec le Prefet Second,"& fut obligé de les renvoyer dans la prison, dont il [se] fit apporter les clefs dans le palais, & on ne la vint ouvrir qu'au bout de douze jours,[s'il n'y a faute dans les actes.] On crut que dans l'extreme faim qu'on s'imaginoit qu'ils souffroient, ils mangeroient des pains offerts aux idoles, qu'on leur presenta. Mais eux qui s'estoient remplis du S. Esprit, rejetterent ces pains impurs. On les laissa encore dans la prison,'où"le Prince Hormisda que nous apprenons par cet endroit avoir esté Chrétien, les vint visiter, son autorité luy en ayant fait ouvrir les portes. Il les y trouva pleins de vigueur & de joie, occupez à rendre graces à Dieu & à J.C; & il les conjura de prier pour son salut. c.666. *carcere clauso.* &c. p.666.b. V.Constantiu § 51.

'Le Comte estoit confus de se voir vaincu par la puissance du Seigneur, & s'irritoit neanmoins de plus en plus contre ses servi- c.

p.667.a. teurs. Il ſe les fit amener[en une troiſieme audience,]'à laquelle le Prefet Second ſe trouva encore. On y amena auſſi pluſieurs b. autres Chrétiens, & peuteſtre tous ceux du meſme corps.'On ne nomme entre eux que Jovien & Herculien, qui avoient ce ſemble ſervi dés le temps de Conſtantin, & qui eſtoient auſſi chargez de la garde de l'étendar.'Dans cette audience le Comte menaça a|666.c. Bonoſe & Maximilien tantoſt des beſtes, tantoſt du feu; & ils répondirent toujours que Dieu pouvoit les delivrer de ſes mains s'il le vouloit, mais qu'ils eſtoient preſts de tout ſouffrir pour ſon p.667.a. nom,'puiſqu'ils avoient[en eux] Dieu le Pere, JESUS CHRIST ſon Fils, & le Saint Eſprit par lequel ils ſurmontoient tout. [C'eſtoit faire une profeſſion bien claire de la divinité du Saint Eſprit, & condanner par conſequent les blaſphemes des Ariens c. & des Macedoniens.]'Auſſi ils furent aſſiſtez dans leur martyre par S. Melece Eveſque[du principal corps des Orthodoxes dans Antioche.]

a. 'Il y avoit là, comme nous avons dit, pluſieurs autres Chrétiens, [entre leſquels]tous ceux qui avoient eſté choiſis[pour la vie eternelle,]declarerent qu'ils n'adoroient que le ſeul Dieu qui ſignaloit ſa puiſſance par les deux Martyrs leurs freres, & qu'ils n'obeïroient qu'à luy ſeul.[Le Comte vouloit apparemment en venir encore aux tourmens.]Mais Second luy declara que pour luy il ne pouvoit pas s'y reſoudre: Et je ne pretens pas, ajouta t-il, « vomir les vers comme vous. Il ſe recommanda meſme avec reſpect « aux prieres de Bonoſe,[& apparemment ſe retira.]

b. 'Le Comte s'adreſſant à Jovien & Herculien, voulut les preſſer d'oſter la croix de leur étendar; mais ils luy répondirent conſtamment qu'ils eſtoient Chrétiens, & qu'ils ne violeroient point le ſerment que Conſtantin leur avoit fait prêter lorſqu'il receut[1] le batteſme à la fin de ſa vie, de ne faire jamais rien contre ſes enfans r. c. & contre l'Egliſe.'Le Comte vaincu par ſa colere, condanna enfin Bonoſe & Maximilien à perdre la teſte, & avec eux tous ceux qui eſtoient enfermez dans la priſon, diſent les actes,[ſans s'expliquer davantage, & ſans nous dire ſi Jovien & Herculien eſtoient de ce nombre, comme il y a bien de l'apparence.]Ces heureux criminels allerent au lieu du ſupplice pleins d'une joie divine, à laquelle toute la ville prenoit part; & ils furent accompagnez dans leur triomphe par Saint Melece & par pluſieurs autres Eveſques. Trois jours aprés, le Comte Julien commença à vomir

1 *teſmoin: m.* Ils marquent viſiblement le batteſme, mais d'une maniere obſcure pour conſerver le reſpect dû aux Sacremens.

des

des vers non par intervalles, mais sans discontinuation,'& expira p.668.
dans ce supplice.

ARTICLE XXXV.

Julien favorise les Juifs, & leur persuade de rebastir le Temple.

[IL faut enfin quitter Antioche, & repasser en Palestine, où nous verrons l'artifice dont Julien s'avisa pour persecuter l'Eglise d'une maniere toute nouvelle.]'Car sa fureur s'enflammant toujours de plus en plus, comme on voit quelquefois les vagues s'enfler & s'elever les unes audessus des autres;'aprés avoir epuisé toutes les malices que son esprit, fertile en ces sortes de productions, luy avoit pu suggerer; enfin il se resolut d'armer les Juifs contre l'Eglise, & de faire servir à sa haine celle que cette nation legere a toujours eue contre les adorateurs de J.C. Naz.or.4.p.110.d. p.111.a.

[Nous avons encore une lettre qu'il leur écrivit, & ce semble,
1. au commencement de son regne:]'Sozomene[1] en parle.[a]Il la fit [pour les attacher à son parti,]en les assurant qu'il avoit arresté un nouvel impost dont Constance avoit voulu les charger, qu'il en avoit brulé tous les memoires, & fait perir ceux qui en avoient donné l'avis.'Il ajoute à cela qu'il avoit fort exhorté son frere Soz.l.5.c.22.p.631.b. a Juli.ep.25.p.152.153. p.153.
2. [2] Jule leur reverendissime Patriarche, à abolir ceux qu'ils appelloient"Apostres[ou Envoyez,]afin qu'on cessast d'exiger d'eux les tributs qu'on tiroit par cette voie.'Il finit en leur promettant que s'il revenoit de la guerre de Perse, il rebastiroit la sainte cité de Jerusalem, comme ils le souhaitoient depuis si longtemps; qu'il iroit y demeurer, & qu'il y celebreroit avec eux la gloire du Toutpuissant. V. le Comte Joseph. p.154.

[C'est ainsi que Julien se moquoit sans scrupule de Dieu & des hommes.]'Car il n'estoit pas moins ennemi de la religion des Juifs que de celle des Chrétiens,'comme on le voit par la maniere injurieuse dont il parle des Prophetes.[b]Mais il s'efforçoit de ruiner les Chrétiens par les Juifs, esperant qu'il luy seroit aisé de reduire les Juifs quand il n'auroit plus qu'eux à combatre.[Les Juifs le servirent en effet fort fidelement.]'Car ce furent eux qui brulerent la grande eglise d'Alexandrie, deux à Damas, & beaucoup d'autres en divers lieux. Soz.p.631.b. Juli.fr.p.541.542. b Soz.p.631.b.c. Amb.ep.17.p.215.c.

1. Ainsi il ne faut pas s'arrester'à ce qu'on trouve à la teste, εἰ γνήσιος, comme s'il y avoit sujet de douter qu'elle fust vraie.'Le P. Petau paroist la recevoir comme une piece indubitable. Juli ep.25.p.152. p.321
2. Ἰούλον. Ne faudroit-il point Ἴλλον pour Hillel, nom celebre parmi les Juifs?

Soz.p.631.c| Chry.gent.p.693.d|in Jud.3.7.1.p.435.d|Ruf.l.10.c.37.p.176. a Ruf.p.170. b Chry.p.435.d|693.c. c p.435.d. d Juli.ep.63.p.240.

'Mais Julien ne se contentant pas de cela, il en fit assembler les principaux, pour leur dire qu'ils devoient immoler des victimes, [a]& qu'il s'étonnoit de ce qu'ils ne le faisoient plus; [b]vu, leur disoit-il, que vostre Loy & vos ancestres vous ont appris à adorer Dieu de cette maniere. [c]Saint Chrysostome semble dire qu'il leur vouloit persuader de sacrifier aux idoles. [Et cela pourroit ne paroistre pas incroyable,] [d]puisqu'il pretendoit, aussibien que quelques autres, que le Dieu des Juifs estoit celui mesme que les payens adoroient sous d'autres noms: d'ou vient qu'il l'appelle un Dieu tres puissant, & tres bon, qui gouverne le monde sensible; 'fr.p.541.' & il fait profession de l'honorer comme un grand Dieu. [Il pouvoit donc bien sous ce pretexte vouloir persuader aux Juifs d'adorer les idoles, & de leur offrir des sacrifices. Mais neanmoins il est plus probable que Saint Chrysostome a voulu dire seulement] 'Chry.p.436.b.c.' que c'estoit à quoy il tendoit par la proposition qu'il leur faisoit de rétablir les sacrifices de la Loy ancienne, comme il le dit positivement dans la suite.

p.435.b.c|693.c. p.693.c|Ruf.p.176. e Chry.p.435.c.

'Les Juifs ne purent faire autre chose sur cette proposition, que de luy avouer malgré eux qu'il ne leur estoit pas permis de sacrifier hors de leur pays & de leur metropole, 'ni sans leur Temple de Jerusalem qui avoit esté ruiné. [e]Si vous voulez donc, « luy dirent-ils, que nous offrions des sacrifices, rendez nous la ville « de Jerusalem, rétablissez nostre Temple, relevez nostre Autel, « faites nous revoir le Saint des Saints; & alors nous sacrifierons « [avec autant de zele] que nous avons fait autrefois. «

Juli.fr.p.541. Amm.l.23.p.237.b. Chry.p.436.c| Thdrt.l.3.c.15.p.653.c. Chry.p.436.b.c.

[C'estoit apparemment le dessein de Julien de leur faire demander ce qu'il vouloit leur faire faire.] 'Il témoigne dans un de ses écrits qu'il vouloit rebastir le Temple des Juifs en l'honneur du Dieu à qui il avoit esté dedié. 'Il songeoit encore davantage, selon la pensée d'Ammien, à laisser à la posterité un monument illustre & memorable de son regne. 'Mais sa veritable raison estoit qu'il s'imaginoit pouvoir rendre vaine la sentence que J.C. avoit prononcée, que ce Temple ne se rebastiroit jamais. 'Il croyoit encore que par ce moyen les Juifs se porteroient peu à peu à immoler des victimes, & tomberoient aisément ensuite dans l'idolatrie.

Naz.or.4.p.111.b. Chry.gent.p.693.c|Thdrt.p.653.d. Amm.p.237.

[Pour les encourager donc à cette entreprise,] 'il leur fit croire qu'il avoit trouvé dans leurs livres sacrez & secrets, que c'estoit alors le temps qu'ils devoient retourner en leur patrie, rebatir le Temple, & remettre leur Loy en son ancienne vigueur. 'Il ajouta à cela un ordre à ses thresoriers de fournir l'argent & les autres choses necessaires pour ce bastiment, 'qui devoit aller à des frais

immenses ; & au Gouverneur de la province d'y contribuer de ses soins & de son autorité. 'Il fit venir de tous costez des ouvriers, & commit pour avoir soin de l'ouvrage, des personnes de la plus haute qualité, 'dignes d'estre ministres de cette entreprise impie, 'c'est à dire le Comte[a] Alype d'Antioche, qui avoit esté Vicaire du Pretoire dans l'Angleterre,[b] & qui estoit l'un de ses plus intimes confidens, comme on le voit par les deux lettres qu'il luy adresse. 'Ce fut alors, selon quelques uns, que fut accomplie cette » prediction de Daniel ; Lorsqu'ils seront tombez, ils seront un » peu relevez par un petit secours ; & beaucoup se joindront à eux » avec de mauvais desseins : ce que S. Jerome éclaircit davantage dans son explication.

Chry.p.436.b. Thdrt.p.653.d. Ruf.p.176. a Amm.p.237. b Juli.ep.29.30. p.162-164. Hier.in Dan.4. p.602.d.

ARTICLE XXXVI.

Dieu arreste le dessein de Julien & des Juifs par des feux & des tremblemens de terre.

[SI Julien témoignoit beaucoup d'empressement pour le rétablissement du Temple,] 'les Juifs n'y agirent pas de leur part avec moins d'ardeur.[c] Ils firent savoir par toute la terre à ceux de leur nation, l'ordre qu'ils avoient :[d] & aussitost on les vit accourir de toutes les parties du monde, pour contribuer à ce bastiment de toutes leurs richesses, aussibien que de tout leur cœur. 'On dit que les femmes non contentes de donner avec joie leurs parures & leurs ornemens, portoient elles mesmes la terre, sans se soucier ni de leurs riches habits, ni de la delicatesse de leurs corps, croyant faire une action de pieté. 'On dit encore qu'ils avoient fait des besches, des hoyaux, des panniers d'argent.

Naz.or.4.p.111.b. c Thdrt.l.3.c.15. p.653.d. d Ruf.l.10.c. 37.p.176. Naz.p.111.b.c. Thdrt.p.653.d.

'Ils estoient si glorieux, qu'il sembloit, dit Rufin, qu'ils eussent encore parmi eux quelqu'un des anciens Prophetes. 'Ils insultoient aux Chrétiens, ils les menaçoient 'de les traiter de la mesme maniere qu'ils avoient eux mesmes esté traitez par les Romains ; 'comme s'ils eussent déja esté rétablis dans leur ancienne autorité : Ils ne parloient que de sang & de carnage, & faisoient paroistre en toutes rencontres une vanité & une fierté insupportable.

Ruf.p.176. Socr.l.3.c.20.p.193.a. Ruf.p.176.

'S. Cyrille qui estoit alors Evesque de Jerusalem, [ne laissoit pas de se moquer de leur entreprise,] & comme il avoit examiné avec soin ce que le Prophete Daniel, & J.C. mesme dans l'Evangile, ont dit de la destruction du Temple, il soutint toujours qu'il

Ibid.

estoit impossible que les Juifs elevassent seulement une pierre sur une autre. [L'evenement fit bientost voir qu'il avoit raison.]

p.176. 'Les Juifs commencerent à travailler dans le mesme endroit où le Temple avoit esté autrefois. Thdrt.p.654.a. 'Ils demolirent ce qui en restoit encore, afin de faire un ouvrage tout neuf; [& ainsi verifierent de plus en plus ce que J.C. avoit predit, qu'il n'en resteroit pas pierre sur pierre:] Cyr.cat.15.p.165.a. 'Car cela n'estoit pas encore entierement accompli en l'an 347, lorsque S. Cyrille faisoit ses Catecheses, où il semble predire cet evenement. Thdrt.p.653.654. 'Ils commencerent ensuite à creuser la terre [pour faire de nouveaux fondemens.] Mais aprés qu'une infinité de personnes y avoient travaillé durant tout le jour, la terre retomboit la nuit dans ce qu'ils avoient creusé. p.654.a. 'Ils avoient amassé une quantité prodigieuse de plastre & de chaux: mais une tempeste qui s'eleva tout d'un coup avec des vents tres violens & des tourbillons impetueux, dissipa tout en un moment.

a. 'Leur obstination ne cedant pas encore, & la patience de Dieu ne les faisant point rentrer en eux mesmes; Chry.in Jud.5.p.436.c.d. 'lorsqu'aprés avoir creusé les fondemens, ils estoient prests à bastir, [a] & la nuit mesme aprés laquelle ils devoient commencer, [b] il se fit un grand tremblement de terre, capable d'epouventer ceux qui avoient le moins de sentiment de Dieu, [c] qui non seulement jetta bien loin de là toutes les pierres [destinées] pour les fondemens, mais fit tomber presque tous les edifices d'alentour. Il abatit entre autres la mesme nuit divers portiques publics, où couchoient un grand nombre de Juifs de ceux qui travailloient au Temple; & ils furent tous accablez sous les ruines. Thdrt.p.654.b. 'Theodoret ne met qu'un portique, & dit que cela arriva la nuit suivante.

a Ruf.c.38.p.177. b Ib|Thdrt.p.654.a.b|Naz.p.111.c. c Ruf.p.177.

b. 'Les Juifs ne perdant point courage pour cet accident, [d] & poussez tant par leur propre ardeur qui les aveugloit, que par les ordres pressans de Julien, recommencerent à travailler dés que le tremblement cessa. Thdrt.p.654.b. 'Mais durant qu'ils creusoient encore [les endroits que le tremblement avoit remplis,] b|Chry.p.436.d|in Matt.h.4.p.55.c|div.Ch.p.755.a|gent.p.694.a|Soz.p.632.c. 'le feu sortit des fondemens, [e] & s'elançant sur ceux qui travailloient, * il brula un grand nombre de personnes, [f] le reste s'estant sauvé à la fuite.

d Soz.l.5.c.22.p.632.b.c. e Chry.t.5.or.45.p.510.b. f Thdrt.p.654.b.

[g] Ceux qui s'enfuirent pour eviter [ou ce feu,] ou le tremblement, voulurent s'en aller dans une eglise voisine, les uns pour prier, les autres parcequ'ils ne trouvoient pas de retraite plus proche, & quelques uns emportez par la foule de ceux qui alloient devant. Il y en a qui disent que cette eglise ne les voulut

g Naz.p.111.c.

* Chry.in Jud.h.5 p.436.d|in gent.t.1.p.694.a|t.5.or.45.p.510.a b|Amb.ep.17.p.215.c|Thdrt.hist.l.5.c.15.p.654.b.

point recevoir, & que les portes estant ouvertes, ils les trouverent fermées par une puissance invisible. Mais tout le monde assure, & croit comme une chose tres veritable, que comme ils se poussoient & faisoient des efforts pour entrer dans l'eglise, il en sortit une flamme qui brula & consuma entierement les uns,'& fit perdre divers membres aux autres, afin qu'ils fussent des images vivantes de la justice de Dieu sur les pecheurs. p.112.a.

[Cela n'arriva pas en ce seul endroit.]'Il y avoit dans le bas de l'ancien Temple, une cave entre deux des portiques qui estoient tombez la nuit precedente; & c'estoit en ce lieu que les Juifs serroient leurs fers & les autres outils dont ils se servoient pour travailler.'Comme donc ils estoient accourus des le point du jour pour voir les corps de ceux qui avoient esté accablez sous ces portiques,'un globe de feu sortant de la cave, & courant de costé & d'autre dans la place, en tua & brula un grand nombre; & la mesme chose arriva non une & deux fois, mais tres souvent dans tout ce jour:'De sorte que tous ceux qui estoient presens, saisis de frayeur, furent contraints de confesser malgré eux, que J. C. estoit le seul veritable Dieu.'Socrate ajoute que le feu descendit du ciel, & consuma tous leurs instrumens. Ruf.c.38.39.p.177. c.38.p.177. c.39.p.177. p.177|Naz.p.115.b. Socr.p.193.c.

[Un evenement si considerable en luy mesme, & si important pour la gloire de J.C, n'est pas seulement attesté par tous les historiens ecclesiastiques, comme Rufin & Theodoret Catholiques, Socrate & Sozomene qu'on accuse d'estre Novatiens, & Philostorge attaché à la secte d'Eunome; ni par les principaux des Peres de ce temps là, comme S. Gregoire de Nazianze dans la Cappadoce, S. Ambroise dans l'Italie, & S. Chrysostome dans la Syrie, qui sont trois auteurs originaux,]'en sorte que le moins ancien en parloit publiquement 20[ou 25]ans aprés devant un grand nombre d'auditeurs, dont les plus jeunes, comme il dit, l'avoient pu voir de leurs yeux. [Il a encore pour témoins les ennemis mesmes du Christianisme,]'puisqu'Ammien reconnoist avec les autres, qu'Alype commis par Julien pour avoir soin de ce bastiment, s'y employant avec beaucoup d'ardeur, on fut neanmoins contraint de l'abandonner, parcequ'il sortit plusieurs fois des fondemens des globes de flammes qui bruloient les ouvriers, & rendoient ce lieu inaccessible.'Sozomene dit que lorsqu'il écrivoit, il y avoit encore plusieurs personnes qui avoient appris ce miracle de ceux qui l'avoient vu de leurs yeux; & qu'aprés tout, il n'en falloit point d'autre preuve que les restes de cette entreprise abandonnée qu'on voyoit encore alors à Jerusa- Chry.in Jud.5.p.435.c.d. Amm.l.23.p.237. Soz.p.633.b.

Chrys.p.436.d.e. a iv.Ch.t.5 p. 733.c. lem;'comme S. Chrysostome le témoigne aussi de son temps.[a] On y voyoit les fondemens qu'ils avoient creusez, encore tout ouverts, afin qu'on ne pust douter de ce qu'ils avoient voulu faire; "& de ce que Dieu avoit empesché. &c.

ARTICLE XXXVII.

Apparition de la Croix en l'air & sur les habits.

Ruf.l.10.c.39.p. 177. 'Mais afin qu'on ne pust pas dire que ces prodiges estoient un effet du hazard[plutost que de la puissance de J.C;]

Il|Thdrt.l.3.c. 15.p.654.b|Socr. l.3.c.20.p.193.d. b Thdrt.p.654.a. c Naz.or.4 p. 112.a. 'des la nuit qui suivit ces prodiges des globes de feu,[b] & le jour d'aprés, on vit paroistre dans l'air la figure d'une croix toute eclatante de lumiere,[c] environnée d'un cercle semblable; & ce fut comme un trophée de la victoire que J.C. venoit de remporter sur les impies.

Thphn.p.44.a.b. 'Theophane dit que cette croix brilloit beaucoup plus que celle qui estoit apparue sous Constance[en 351.] Il ajoute qu'elle s'étendoit depuis le Calvaire jusques à la montagne des Olives.

Ruf.p.177|Socr. p.193 d. d Thdrt.p.654. b|Thphn.p.44. b. [Pour augmenter la gloire de ce trophée,]'tous les habits se trouverent la mesme nuit marquez du signe de la Croix,[d] imprimé d'une couleur tantost plus claire, tantost plus sombre. Theodoret qui ne parle que des Juifs, dit que leurs habits en furent tous semez.

Naz.p.113.a. 'Mais de plus, des que des personnes s'entretenoient de ces merveilles, soit Chrétiens, soit autres, ils voyoient aussitost leurs habits, ou ceux des personnes à qui ils parloient, remplis de ces croix, dont il n'y avoit point de broderie qui pust egaler la beauté.

Ruf.p.177|Socr. p.193.d. 'Quelques uns furent assez infideles pour tascher de les effacer en lavant leurs habits; mais toute leur peine fut inutile;

Naz.p.113.a. '& Saint Gregoire qui cite ces habits mesmes pour preuve de ce miracle, témoigne assez qu'ils demeurerent toujours marquez du signe de la Croix.

Bar.362.§296. [Ce miracle refutoit bien]'toutes les railleries que faisoit Julien de ce que les Chrétiens adoroient le bois de la Croix, en imprimoient le signe sur leur front, & en peignoient l'image sur leurs maisons.

Thphn.p.44.b. 'Theophane dit qu'il n'arriva pas seulement à Jerusalem, mais encore à Antioche & en d'autres villes, & que les livres, les vestemens des eglises, & tout "ce qui couvroit les autels, s'y trouverent marquez du seau de la Croix. ἀπλώματα.

Ruf.p.177. 'Tant de prodiges obligerent enfin les Juifs & les payens d'abandonner leur dessein:

Thdrt.p.654.c. '& Julien en ayant appris la nouvelle,

[car la renommée la porta auſſitoſt partout,]'quelque paſſion qu'il eust de le voir executé, il aima mieux ſe confeſſer vaincu avec toute la nation des Juifs, de peur d'attirer les foudres de Dieu ſur ſa propre teſte.'Il ne put neanmoins ſecouer le joug des demons, à la tyrannie deſquels il s'eſtoit une fois aſſujetti,'& demeura endurci comme un nouveau Pharaon. *Chry. in Jud. 3. p. 4, 6. d. — gent. p. 694. a. — Thdrt. p. 654. c.*

'Les Juifs demeurerent auſſi [pour la pluſpart] dans leur premier aveuglement,[a] & ne purent ſe ſoumettre à la volonté de celui dont ils reconnoiſſoient malgré eux la divinité.'Il y en eut neanmoins beaucoup qui ne ſe contentant pas de faire cette confeſſion de bouche comme tous les autres, s'allerent auſſitoſt jetter aux piez des Preſtres, pour leur demander avec inſtance d'eſtre faits membres de l'Egliſe, & de recevoir la grace du ſaint batteſme. Ils obtinrent ce qu'ils demanderent, & la crainte [qui leur avoit fait enfanter le ſalut,] les mit en état de ne rien craindre à l'avenir.'Ainſi"ils ne ſongerent plus qu'à attirer ſur eux de plus en plus, par des prieres mélées de cantiques, la miſericorde [& la grace] de J.C, qu'ils avoient irrité dans le temps de leur infidelité.'Mais comme entre les Platoniciens ceux que leur orgueil empeſchoit de ſe ſoumettre à la Croix de J.C, tomboient par le meſme orgueil dans les ſacrileges de la magie,'auſſi il y eut ſous Julien beaucoup de Juifs, qui par un effet de l'abandonnement & de la malediction de Dieu, ſe joignirent aux Gentils &"embraſſerent leur idolatrie, [ſurtout ſans doute aprés qu'ils eurent perdu l'eſperance de voir rétablir l'exercice de la Loy. *Chry. t. 5 or. 45. p 510. b. — a Socr. p. 193. d. — Naz. p. 113. b. c. — ἱλάσκοντο. — Soz. p. 633. b. — Aug. — Chry. in Matt. h. 44. p. 491. b. c. — τὰ ἐκείνων ἐθεράπευον.*

Alype qui avoit voulu ſervir d'inſtrument à leur paſſion & à celle de Julien, receut dix ou douze ans aprés la punition qu'il meritoit.'Car lorſqu'il ne ſongeoit qu'à vivre dans la douceur & le repos qu'il aimoit, il ſe vit banni ſur une fauſſe accuſation de ſortilege, ſes biens confiſquez, & ſon fils Hierocle condanné à la mort, dont il fut neanmoins ſauvé. *Amm. l. 29. p. 390. b. c.*

'S. Chryſoſtome en parlant de ce qui arriva aux Juifs, dit que Dieu ſe plaiſoit alors à ſignaler ſa puiſſance"par divers prodiges pour s'oppoſer à l'impieté de Julien;'ayant accoutumé d'en uſer ainſi lorſqu'il voit croiſtre les pechez; & que les méchans enflez d'orgueil s'elevent avec inſolence contre ceux qui ſont à luy. *Chry. in Matt. h. 4. p. 35. c. — &c. — p. 36. a.*

'Ammien aſſure que ce grand evenement arriva au commencement de l'an 363, ["& nous ne voyons rien qui nous empeſche de le ſuivre.] *Amm. l. 23. p. 237. — Note 37.*

ARTICLE XXXVIII.

Julien tasche de transferer au paganisme les pratiques de l'Eglise: Regles qu'il donne a ses pontifes.

[COMME le principal desir de Julien estoit de ruiner l'Eglise par quelque voie que ce fust, il crut en avoir trouvé une aussi facile qu'honorable pour le paganisme, qui fut de prendre contre J.C. les armes de J.C. mesme,]'& d'imiter cet ancien ennemi du peuple de Dieu, qui pour gagner par la douceur & par l'artifice ceux qu'il ne pouvoit vaincre par la force, se servit du langage des Hebreux au lieu du syriaque.'Il voyoit que nostre foy n'estoit pas seulement appuyée sur la majesté de ses dogmes & sur les oracles des Prophetes qui l'avoient predite si longtemps auparavant;'mais que ce qui la rendoit encore plus venerable & plus celebre, estoient des regles admirables qu'elle avoit receues, & qu'elle pratiquoit avec soin dans sa discipline.

Naz.or.3.p.101.c.d. — b. — c|Soz.l.5.c.16.p.618.b.

'Voulant donc nous dresser aussi une attaque de ce costé là mesme,'il prit la resolution d'instituer"des ecoles dans chaque ville, dit S. Gregoire de Nazianze, d'y faire faire"une estrade où il y auroit des sieges les uns plus elevez, les autres plus bas, d'y établir des lectures des livres payens,'& des instructions ou l'on expliqueroit ce qui concerne soit le reglement des mœurs, soit leurs mysteres sacrileges.'Sozomene dit qu'il pretendoit établir tout cela dans ses temples, les rendre semblables à nos eglises, y mettre des predicateurs & des lecteurs.'Il vouloit prescrire une formule de prieres qu'on chanteroit à deux chœurs, selon les temps & les jours; regler, comme faisoit l'Eglise, les peines qu'on devoit imposer à proportion des fautes volontaires & involontaires, dit Sozomene; ce qu'il faudroit faire avant & aprés qu'on seroit admis aux mysteres; enfin tout ce bel ordre qui se pratiquoit dans la discipline de l'Eglise. Il avoit aussi dessein de fonder des"hospitaux pour les étrangers & les pauvres, de bastir des monasteres d'hommes & de vierges, d'établir les aumosnes & le soin des pauvres; & entre autres moyens de les soulager, d'introduire les lettres[de recommandation & de communion]que les Evesques donnoient, avec lesquelles on alloit alors de pays en pays sans manquer de rien, parcequ'on estoit receu partout comme un ami & comme un frere. Car entre les differentes pratiques des Chrétiens, c'estoient là celles que Julien admiroit le plus.

Ibid. — Naz.p.101.d. — p.102.a. — Soz.p.618.b.c. — c|Naz.p.102.a.

Marginal Greek: διδασκαλεῖα. — βήματα. — καταγώγια.

Nous

'Nous avons encore deux endroits de Julien mesme,*qui sont une preuve illustre de la pretention qu'il avoit de faire observer aux payens les vertus, dont la vue des Chrétiens & la lecture des livres sacrez luy avoit donné la connoissance. Le premier de ces endroits n'est qu'un fragment: mais long & considerable,'d'une fameuse lettre qu'il écrit à un pontife idolatre, pour luy marquer les devoirs de la charge pontificale.'Il veut que sa premiere & sa principale qualité soit la douceur & l'humanité, qu'il témoignera d'une part en punissant avec moderation ceux qui auront failli, dans le dessein de les corriger, & de l'autre en prenant le soin de soulager ceux qui sont dans le besoin,'& le faisant"avec joie, autant que sa pauvreté le luy permettra, s'il manque de richesses;'depeur que leur misere ne retombe, dit-il, sur les dieux mesmes qui les ont fait pauvres.'Il veut que ces aumosnes soient pour toutes sortes de personnes, mais qu'elles se repandent abondamment sur ceux qui ont de la probité & de la vertu, qu'elles comprennent aussi les prisonniers, & qu'elles s'étendent mesme jusqu'aux ennemis.

Aum.t.1.p.80-100. Juli.fr.p.545. p.530. εὐχόλως. p.557. p.531. p.533.

[Il fonde tout cela sur des raisons partie payennes, partie humaines:]'mais il avoue enfin que ce qui l'oblige à recommander si fort aux pontifes cette partie de leur ministere, c'est pour apporter quelque remede à la decadence du paganisme. Car à » cause, dit cet impie, qu'il est arrivé que les pontifes n'avoient » aucun soin d'assister les pauvres; les abominables Galiléens qui » ont reconnu ce defaut, se sont attachez aux exercices de la cha- » rité, & ont établi & fortifié leur erreur pernicieuse par ces té- » moignages specieux d'une bonté apparente. C'est ce qui a » donné lieu à leurs agapes, à leurs banquets d'hospitalité, & à » leurs tables des pauvres: car ces choses sont ordinaires parmi eux. » C'est par là qu'ils ont commencé, & c'est par là qu'ils continuent » encore à porter les fideles au mepris des dieux, & à les engager à » l'impieté.

p.557-558.

'La seconde qualité qu'il demande dans celui qu'on choisira pour estre pontife, c'est l'amour pour les choses de la religion: 'ce que l'on connoistra, dit-il, s'il imprime ce mesme amour dans tous ceux qui luy appartiennent.'Il luy demande encore la pureté du corps,'& pour cela il veut qu'il bannisse toutes les railleries & tous les entretiens sales & honteux, qu'il ne lise point les anciens poetes qui tombent dans ces defauts,'qu'il rejette entierement les romans & tous les discours d'amour, parceque les paroles forment dans nostre ame la mesme disposition qu'elles si-

p.536.557. p.557. p.536. p.549. p.550.

gnifient: Ainsi les mauvaises enflamment peu à peu nos mauvais desirs, & produisent enfin en un moment une flamme tres dangereuse.

p.555.556. 'Il ne veut pas aussi qu'un prestre aille jamais au theatre, ni
p.549.550. au cirque, ni aux combats des bestes ou des gladiateurs.'Il luy défend encore la lecture des poetes & des philosophes qui ruinent la divinité, ou font paroître les dieux comme des hommes; ce qui fait, dit-il, mepriser nos poetes, comme le contraire fait admirer par les Galiléens les Prophetes des Juifs. [Il avoit encore
p.543.544. pris de la discipline de l'Eglise,]'ce qu'il dit, que si un prestre est indigne de sa charge, il faut le deposer; mais que tant qu'il exerce son ministere, il faut le respecter & l'honorer tel qu'il soit, à cause
p.551.552. de celui à qui il est consacré.'Il veut qu'il prie souvent & en
p.554. particulier & en public.'Il ne veut pas qu'il use d'habits riches & magnifiques hors de ses fonctions, n'estant pas raisonnable que nous abusions pour nostre vanité & nostre faste, de ce qui a esté donné pour honorer la divinité.

ep.49.p.201-206. 'L'autre endroit de Julien qui nous marque le dessein qu'il avoit de regler le paganisme sur le modele de l'Eglise, est sa lettre à Arsace pontife de Galacie, laquelle merite bien d'estre traduite ici
Soz.l.5.c.16.p.619.620. presque toute entiere,'de mesme que Sozomene l'a inserée sur ce sujet dans son histoire.

Juli.ep.49.p.202. "'Le culte des dieux, dit-il, n'a point encore le succés que nous voudrions, & cela par la faute de nous autres qui en faisons
p.203. profession.'Personne n'eust osé esperer de voir un changement aussi grand & aussi promt que celui que nous voyons; mais croyons-nous que tout soit fait? Que ne considerons-nous que ce qui a donné le plus de cours à l'impieté[de nos adversaires,]c'est leur bonté pour les étrangers, leur sollicitude pour enterrer les morts, & cette affectation de gravité qu'on voit dans toute leur vie? Voilà ce que je croy que nous devons pratiquer par un amour sincere de la vertu.

Ibid. "'Obligez donc tous les prestres de la Galacie, soit par vos prieres, soit par vos raisons, à pratiquer la vertu, ou deposez-les des fonctions du sacerdoce, s'ils ne s'appliquent au culte des dieux, & si leurs femmes, leurs enfans, & leurs domestiques, ne
p.204. le font de mesme.'Exhortez-les à n'aller ni dans les cabarets, ni aux theatres, & à n'exercer aucun emploi, ni aucun métier honteux & indigne de leur état. Honorez ceux qui vous obeïront, chassez les autres.

p.204. "'Etablissez plusieurs maisons dans chaque ville pour recevoir

» les étrangers & les pauvres, afin que tous ceux qui ſont dans le » beſoin ſe ſentent de noſtre bonté. Et afin que vous en ayez le » moyen, voici ce que j'ay pu faire pour le preſent. J'ay ordonné » qu'on fourniſt pour la Galacie trente mille meſures de blé, & » ſoixante mille de vin, dont la cinquieme partie ſera pour les » pauvres qui ſervent les preſtres, & le reſte ſera diſtribué par vous » aux étrangers & aux mendians. Car il eſt honteux de voir que » nul ne mendie parmi les Juifs; que les impies Galiléens nourriſ- » ſent non ſeulement leurs pauvres, mais auſſi les noſtres, & que » nous ſeuls n'ayons pas ſoin de ceux de noſtre religion.'Apprenez p.205. » aux Grecs à contribuer à ces ſortes de depenſes, & que leurs » villages offrent les premices de leurs fruits aux dieux. Accoutu- » mez-les à ces ſortes de bonnes œuvres, en leur apprenant que » nous les avons pratiquées avant tous les autres. Ne ſouffrons » pas que ces nouveaux venus, en imitant des vertus dont nous » avons parmi nous l'original & le modele, couvrent d'opprobre & » d'infamie noſtre negligence & noſtre inhumanité; ou plutoſt ne » trahiſſons pas nous meſmes noſtre religion & le culte de nos dieux. » Si je puis apprendre que vous pratiquiez toutes ces choſes, je vous » aſſure que j'en aurai une extreme joie.

» 'Allez rarement voir chez eux les Gouverneurs des provinces, p.205. » & contentez vous pour l'ordinaire de leur écrire. Qu'aucun des » preſtres n'aille audevant d'eux quand ils feront leur entrée dans » une ville, mais qu'on les reçoive ſeulement dans les veſtibules » des temples quand ils y viendront. Qu'ils ne ſe faſſent point alors » preceder par des ſoldats,'& que ceux qui les voudront accompa- p.206. » gner aillent aprés eux. Car dés qu'ils entrent dans le temple ils » ne ſont que particuliers. C'eſt vous qui eſtes là le maiſtre, puiſque » les dieux l'ordonnent ainſi. Ceux qui obeïront ſincerement à » cette loy, ſont veritablement religieux. Les autres qui ne peuvent » quitter leur faſte & leur grandeur, ne peuvent paſſer que pour » des hommes vains & ſuperbes.

'On peut voir dans un excellent ouvrage touchant l'Aumoſne, Aum.t.1.p.89-100. diverſes reflexions ſur cette lettre, & ſur le deſir qu'avoit eu Julien, de joindre la morale & la diſcipline de l'Egliſe avec le culte des demons.'Dieu ne permit pas qu'il vécuſt aſſez pour Naz.or.3.p.102.b. executer ſon projet; & il eſt difficile de dire ſi ce fut l'avantage de l'Egliſe. Car ſi d'un coſté ſa promte mort la delivra des maux qu'il luy faiſoit ſouffrir, de l'autre on euſt eu le plaiſir de voir la difference qu'il y euſt eu entre la vertu ſolide & toute divine des Chrétiens, & cette image trompeuſe & forcée qu'il en vouloit

faire, c'est à dire selon l'expression de Saint Gregoire, entre les mouvemens naturels des hommes & cette imitation ridicule qu'en font quelquefois les singes.

ARTICLE XXXIX.

Desseins furieux de Julien contre l'Eglise, qui ne se défend que par les prieres.

Naz.or.3.p.93.b. 'SI Julien a témoigné beaucoup d'emportement & de fureur contre les Chrétiens, ce n'estoit rien neanmoins encore au prix de ce qu'il avoit envie de faire. b.c. 'Car ses desseins, ses menaces, sa cruauté, alloient toujours en augmentant: ce qui fait que Saint Gregoire de Nazianze le compare à un dragon qui commençant à s'elancer, herisse déja ses premieres écailles, & met celles d'aprés en mouvement, pendant que les dernieres sont encore dans le repos, mais prestes à suivre les autres. Il le compare aussi à un feu qui s'avançant toujours, [& s'augmentant à mesure qu'il s'avance,] consume ce qu'il rencontre, seche & noircit ce qu'il n'a pas encore atteint, [& fait trembler pour ce qui en paroist mesme bien eloigné.]

d. 'Il pretendoit faire ce que ni Diocletien, ni Maximien [Galere,] ni Maximin le plus cruel d'eux tous, n'avoient jamais fait. Car on a sceu par ceux qui avoient part à ses secrets, p.94.a|Soz.l.5.c.18.p.623.b. 'qu'il vouloit priver les Chrétiens de toute sorte de liberté & de commerce, & leur interdire les assemblées, les places publiques, les marchez, Naz.p.94.a. 'les tribunaux mesme de la justice, par un edit public qui défendroit l'usage de toutes ces choses à quiconque n'auroit pas auparavant offert de l'encens sur les autels: b. 'De sorte que les Chrétiens se fussent trouvez exposez à toutes sortes de violences, tant en leurs biens qu'en leur corps mesme, sans pouvoir esperer aucun secours de l'autorité des loix. Ce n'est pas que ce traitement ne leur eust acquis beaucoup d'honneur [devant les hommes,] & beaucoup de confiance devant Dieu; mais ceux qui en estoient les auteurs, ne pouvoient rien faire ni de plus injuste, ni de plus honteux pour eux mesmes.

c.d. 'Cependant Julien n'avoit point de honte d'ajouter une raillerie impie à sa cruauté, & de dire que les Chrétiens ne devoient pas trouver cela étrange, puisque c'estoit seulement les obliger de pratiquer les regles de l'Evangile; Juli.ep.43.p.106. 'ce qu'il n'a pas rougi d'écrire dans une lettre dont nous avons déja parlé: a Naz.p.94.95. [a] comme si

le mesme Evangile ne menaçoit pas de l'enfer les méchans & les apostats.'Il devoit aussi ajouter que ses dieux luy avoient commandé d'estre le plus méchant homme de la terre, & que comme la vertu & la patience estoient le partage des Chrétiens, les crimes & la violence estoient celui des idolatres. p.95.a.b.

[Ce n'estoit pas encore là le dernier terme de sa cruauté :]'Et il ne pretendoit pas moins, s'il fust revenu victorieux des Perses, que de faire un holocauste agreable à ses demons de tout ce qu'il y avoit de Chrétiens dans son empire,'& de placer dans les eglises l'idole de son infame Venus.[a] Il avoit déja marqué un jour pour détruire le Christianisme, & en abolir mesme le nom.[b] Il avoit voué le sang des Fideles à ses demons; & s'il en faut croire Orose, il avoit commandé de faire un amphitheatre dans Jerusalem, pour y exposer aux bestes à son retour les Evesques, les moines, & tous les Saints de ce quartier là, & se donner le plaisir de les voir dechirer par ces animaux, dont il agaceroit encore la fureur naturelle par ses artifices.'Baronius veut que cet amphitheatre ait esté basti des pierres qu'on avoit destinées pour le Temple. [Mais Orose ne le dit pas,] comme il le suppose.'S. Optat dit que quand il mourut, il estoit sur le point d'envoyer en Afrique un edit de persecution; & il doute s'il ne l'avoit point déja fait. or.4.p.114.c|124.a. Thdrt.l.3.c.16.p.655.c. a Naz.or.4.p.123.b. b Orof.l.7.c.30.p.218.2.b. Bar.363.§ 19. Opt.l.2.p.54.b.

'Il n'eust pas attendu si tard à faire paroistre sa cruauté, s'il n'eust esté contraint de songer à se preparer pour la guerre de Perse;'ce qui l'obligeoit de dissimuler bien des choses:[c] mais il disoit par une cruelle raillerie, que comme celle-ci luy estoit moins importante que l'autre, il vouloit vistement s'en debarasser, pour n'avoir plus à songer qu'à la ruine des Chrétiens. Socr.l.3.c.19.p.191.d. Amm.l.22.p.226.d. c Chry.gent.p.694.e.

'L'Eglise cependant destituée de tous les secours humains, n'avoit point d'autres armes pour se défendre, que l'esperance en son divin protecteur, & les larmes que ses enfans versoient continuellement en sa presence,'dans l'accablement où les mettoit la douleur des maux presens, & dans la crainte de ceux dont ils se voyoient menacez.'Ils employoient nuit & jour les jeûnes, les gemissemens, & les supplications les plus humbles, pour flechir la misericorde divine.'Ils ne demandoient pas seulement à Dieu qu'il les secourust dans un si extreme danger, mais ils le prioient encore de faire paroistre l'épée de sa justice & tous les fleaux dont il avoit autrefois puni les Egyptiens. Naz.or.3.4.p.94.a|123.124. or.4.p.124.b. or.3.p.52.b.c. or.4.p.124.b.c.d.

[Les femmes alloient aussi avec ardeur prier pour ce sujet aux tombeaux des Martyrs; ce que Julien marque luy mesme avec ses bouffonneries ordinaires,]'lorsqu'il dit que ceux d'Antioche Juli.mis.p.66.67.

estant bien las de le souffrir, le piquoient par leurs railleries, pendant qu'ils laissoient à leurs vieilles le soin de se rouler devant les tombeaux, pour demander d'estre delivrées de luy de quelque maniere que ce fust.

Thdrt.l.3.c.19. p.657.a.b|v.Pat. c.2.p.779.b.c.

'Le grand Julien Sabbas ayant appris les menaces qu'il faisoit de détruire le Christianisme, employa le repos de sa solitude, & la ferveur de ses prieres & de ses larmes, à demander à Dieu la delivrance de l'Eglise.

ARTICLE XL.

Martyre de S. Domice.

[L'Ecriture qui nous assure que Dieu ne rejette point la priere des humbles, que la patience des pauvres ne peut demeurer sans effet, & que ceux qui mettent leur esperance en luy ne sont jamais confondus, se trouva veritable en cette rencontre; & la guerre de Perse qui devoit estre la ruine de l'Eglise, en fut l'affermissement. Nous n'en raporterons point ici l'histoire, ni mesme celle de la mort de Julien, qui en fut l'effet, parceque tout cela se peut voir sur le titre de ce prince. Nous le suivrons seulement jusques en Perse, pour remarquer quelques evenemens qui appartiennent encore à la persecution. Nous avons déja marqué "autrepart] 'le zele qu'il trouva pour J.C. à Berée dans tout le Conseil, & particulierement dans celui qui en estoit le chef.

Juli.ep.27.p. 157|Thdrt.l.3.c. 17.p.655.656.

V.Julien § 22.

[Pour aller de Berée à Hieraple, "où il arriva le neuvieme de mars de l'an 363, il passa sans doute par le territoire de Cyr.] 'Car on raconte que traversant ce pays pour aller faire la guerre [aux Perses,] il vit beaucoup de monde assemblé devant une caverne. Il demanda ce que c'estoit; & comme on luy eut dit qu'un solitaire nommé Domice demeuroit dans cette caverne, & que tout le monde le venoit trouver pour recevoir sa benediction, & estre gueri par luy de divers maux; il luy fit dire par un Referendaire Chrétien, comme porte la chronique d'Alexandrie, que s'il s'estoit retiré dans cette caverne pour plaire à son Dieu, il ne devoit pas chercher de plaire aux hommes, mais "demeurer dans sa retraite. Le Saint répondit qu'il y avoit longtemps qu'ayant consacré à Dieu son corps & son ame, il s'estoit renfermé en ce lieu; mais qu'il ne pouvoit pas chasser ceux que leur foy faisoit venir vers luy. [Il n'y avoit rien de plus simple ni de plus humble que cette réponse: Mais Julien au lieu de s'en satisfaire,] fit bou-

Ibid. § 23.

Chr.Al.p.690. 692.

ἰδιάζειν.

cher l'entrée de la caverne, & le Saint qui y demeura enfermé, consomma sa vie par un illustre martyre.[L'autorité de la chronique d'Alexandrie, & la conformité qu'a cette histoire avec la maniere d'agir de Julien, semblent des preuves suffisantes pour nous assurer de la verité de ce recit, quoique nous n'en trouvions rien dans Theodoret ni dans les autres auteurs de ce temps là.]

'S. Gregoire de Tours parle de Saint Domice Martyr de Syrie, qui faisoit beaucoup de miracles, surtout pour guerir de la goutte dont on disoit qu'il avoit esté incommodé durant sa vie.'Il raconte particulierement la guerison d'un Juif, suivie de celle de plusieurs Chrétiens; & cette derniere a quelque chose de surprenant.[Je ne sçay pourquoi]'Baronius dit qu'il croit que ce Saint est different de celui qu'Usuard, Adon,[& Vandelbert,]mettent le 5 de juillet,[en des termes qu'ils ont empruntez visiblement de Saint Gregoire de Tours. Celui dont parle la chronique d'Alexandrie doit avoir souffert au commencement de mars: ce qui n'empesche point que ce ne soit le mesme Saint.

Gr.T.gl.M.c. 100.p.223.

p.223-225.

Bar.5.jul.b.

Je ne voy rien encore qui nous empesche de croire que c'est]
NOTE 38. 'S. Domice"moine Persan dont les Grecs font leur grand office le 7 d'aoust; & Baronius l'a mis ce jour là dans le martyrologe Romain: Les Grecs en font une assez longue histoire,[dans laquelle nous ne voyons rien de mauvais: mais nous nous contentons de ce que nous en trouvons de plus ancien.]

Men.p.86.

'Les Grecs mettent encore le 23 de mars un S. Domice originaire de Phrygie, decapité sous Julien, à qui il avoit reproché dans une assemblée publique, le crime de son apostasie, en luy prononçant des anathemes.

Boll.23.mars,p. 459.460.c.1.p. 871.f.

MUCE,
ABBÉ EN THEBAÏDE,
ET DIVERS AUTRES DU MESME QUARTIER.

[PETRONE au nom duquel Rufin écrit les vies
Ruf.v.Pat.c.7. p.460.1. des Peres,]'ayant visité le monastere de Saint
Apollon pres d'Hermopole en Thebaïde,[en
c.8.p.465.1. l'an 394,]'& continuant à marcher vers le midi,
c.9.p.466. 'y rencontra l'Abbé Coprés agé d'environ 80
ans, qui luy raporta l'histoire de quelques soli-
p.469.470. taires plus anciens que luy, savoir"de Muce ou Patermuce,'Syr, NOTE 1
Isaïe, Paul, Anuph, & Helene,[qu'on peut juger par là estre tous
morts avant l'an 394.

p.466.2. 'Muce fut d'abord payen, chef de voleurs, & couvert de toutes
sortes de crimes, au milieu desquels, & lorsqu'il travailloit actuel-
lement à voler une vierge consacrée à J.C,[Dieu changeant son
cœur comme à un autre Paul,]luy ordonna dans une vision d'em-
brasser la vertu,"& la vie monastique, luy promettant dessors de &c.
le faire le guide & le conducteur des autres. Aprés cela il ne
chercha plus que l'Eglise où il fut conduit & presenté aux Prestres
par la mesme vierge qu'il estoit venu voler. On eut peine d'abord
à se persuader de la verité de sa conversion,[aussibien que de celle
p.467.1. de Saint Paul:]mais enfin sa perseverance leva tous les doutes.'Il
fut admis aux Sacremens de l'Eglise, & pour la conduite de ses
mœurs on luy donna pour regle trois versets du premier pseaume.
Il ne luy en fallut pas davantage; & au bout de trois jours il les
alla pratiquer dans le desert, où son occupation fut de prier & de
verser des larmes le jour & la nuit, & sa nourriture des racines
d'herbes.

2. 'Au bout de quelque temps il vint trouver les Prestres, qui furent
surpris de voir une vertu si parfaite dés son commencement. Ils
l'instruisirent plus à fond de la doctrine des Ecritures, mais ne
purent le retenir que sept jours. Il s'en retourna aussitost dans
p.466.2. le desert,'& fut le premier habitant de celui où Petrone trouva
p.467.1. ensuite l'Abbé Coprés.'Il y passa sept ans dans une tres étroite
abstinence.

abstinence,'jeûnant[quelquefois]des semaines entieres;ce qui luy estant arrivé une fois dans les premiers temps de sa conversion, au bout de la semaine il rencontra un homme qui luy presenta des pains & de l'eau, & l'exhorta à recevoir cette nourriture qui luy estoit envoyée du ciel.'Aprés ces sept années il se trouva rempli d'une grace extraordinaire. Il savoit par cœur presque toute l'Ecriture sainte, & il n'avoit point d'autre nourriture que celle qu'il recevoit du ciel. Car tous les dimanches au sortir de la priere, il trouvoit devant luy un pain qu'aucun homme n'avoit apporté; & aprés qu'il l'avoit mangé, cela luy suffisoit jusqu'au dimanche suivant. p.468.1. p.467.1.

'Longtemps aprés, il quitta encore[un peu] sa solitude; & l'exemple de sa vie ayant porté plusieurs personnes à l'imiter,[il les mena dans son desert,]'où il ouvrit ainsi le chemin de la vie à Coprés & à beaucoup d'autres.'Il les revétoit de l'habit monastique, qui estoit, dit Rufin,"une tunique de gros lin, un capuce,& un"manteau de peau de chevre, & leur donnoit les instructions dont ils avoient besoin.'Il avoit aussi des disciples dans les villages voisins, & il les alloit visiter de temps en temps. On remarque de luy, qu'il avoit une devotion particuliere à ensevelir ses disciples ou d'autres Chrétiens, & à revétir leurs corps avec le plus d'ornement qu'il pouvoit.[Car on ne se contentoit pas alors de les enveloper dans un drap.]'Le demon, à ce qu'on pretend, luy montra un jour de grands thresors cachez sous terre, qu'il disoit y avoir esté mis par un Pharaon: & il se moqua de luy, en luy disant, Que ton argent perisse avec toy. 1. p.466.2. p.467.1. lobitam melotem &c. 2. p.468.2.

'On raporte de luy qu'il a fait parler plusieurs morts, & operé beaucoup d'autres miracles tout à fait extraordinaires,[qu'il n'est pas necessaire de specifier ici. Mais nous ne pouvons pas taire ce qu'on assure,]'qu'allant voir un de ses disciples qui se mouroit, "il fit arrester durant plusieurs heures le soleil déja à moitié couché, afin de pouvoir arriver de jour; & ce miracle convertit un grand nombre de personnes qui se rendirent imitateurs de sa pieté. 1|467. p.467.2. &c.

'On raporte un miracle semblable"de Saint Besarion en Sceté. [Pour savoir comment cela se peut accorder avec les observations astronomiques faites avant ce temps là, c'est ce que nous n'entreprenons point d'examiner.] V.son titre. Cotel.g.t.1.p. 404.a.

'Muce allant visiter un autre de ses disciples, le trouva extremement malade, & fort tourmenté, parcequ'il ne se sentoit pas encore prest à aller rendre conte à Dieu; ce qui l'obligea de prier Muce de luy obtenir un peu de temps pour se corriger de ses Ruf.v.Pat.p. 468.1.

fautes. Il luy dit"qu'il estoit bien tard d'y songer. Il ne laissa pas &c.
de prier pour luy, & luy declara ensuite que Dieu luy accordoit trois années de vie, à condition qu'il se convertiroit de tout son cœur, & qu'il embrasseroit serieusement la penitence. Il luy prit la main, comme pour le tirer du lit ; & le malade se levant aussitost, le suivit dans le desert. Quand les trois années furent accomplies, il le ramena au mesme lieu, mais tellement changé, qu'on ne pouvoit assez admirer une si grande conversion. Muce en prit sujet de faire un long discours sur la penitence à diverses personnes qui s'y estoient assemblées, & durant qu'il parloit, ce frere ayant un peu fermé les yeux comme pour dormir, s'endormit effectivement du sommeil des justes.

p.470.1|Lauf.c. 58.p.990.b.
'ANUPH, ou Anub comme on lit dans la traduction greque de Rufin, & dont Coprés raportoit aussi l'histoire, avoit confessé JESUS CHRIST dans la persecution [de Diocletien :] & depuis cela, il avoit toujours eu un extreme soin de ne souiller ni sa bouche, ni son cœur, par l'amour d'aucune chose de la terre. On assure que Dieu luy avoit accordé"de grandes revelations, &c.
beaucoup de faveurs extraordinaires, & generalement tout ce

Soz.l.3.c.14.p. 518.d.
qu'il luy avoit demandé.'Sozomene le met par conjecture sous Constance ou Constant. [Il peut avoir esté plus loin. Il ne le faut pas confondre avec"Anub ou Anuph frere de Saint V.S.Pemen.
Pemen, qui n'a paru qu'à la fin du IV. siecle dans la basse Egypte.]

Ruf.v.Pat.p.469. 2.
'SYR, ISAÏE, & PAUL, estoient des hommes justes, d'une vie tres austere, & d'une pieté tres accomplie. Ils se rencontrerent un jour sur le bord du Nil dans le mesme dessein d'aller visiter le Confesseur Anuph, qui demeuroit à trois journées audessus. Il ne se trouva point là de bateau [où ils se pussent mettre pour ce voyage.] Mais Syr qui estoit ce semble le plus avancé [dans la pieté,] s'estant prosterné le visage contre terre, & les autres avec luy ; en se relevant aprés leur priere, ils virent aborder un bateau ; [& par un second miracle,] ils se trouverent en une heure, en remontant le fleuve, pres de la demeure d'Anuph. Ayant mis pié à terre, Isaïe dit que Dieu luy avoit fait voir qu'Anuph venoit audevant d'eux, & Paul ajouta : Le Seigneur «
m'a fait voir aussi que dans trois jours il le retirera du monde. «

p.470.1.
Cela arriva de la sorte :'& aprés qu'Anuph les eut entretenus durant trois jours, & leur eut dit, comme ils l'en presserent, une partie des graces que Dieu luy avoit faites, il rendit l'esprit en leur presence. Dans le mesme moment ils virent les Anges enlever son ame, & la porter dans le ciel, & ils entendirent les cantiques de louanges qu'elle chantoit à Dieu avec eux.

'Helene a encore esté un Saint tout de miracles & de prodiges, [qu'il n'est pas necessaire de raporter, quoiqu'ils soient d'autant moins incroyables,] qu'il avoit toujours vécu dans le service de Dieu, dans une pureté & une chasteté parfaite.'Ayant une fois"souhaité de manger du miel, il se punit de ce desir en passant trois ou quatre semaines sans manger."Il donnoit une partie de son temps à aller visiter les freres qui estoient malades, & à leur porter"tout ce qui leur estoit necessaire.'Se rencontrant le dimanche dans un monastere, & voyant qu'on n'y celebroit point ce saint jour [par l'oblation du Sacrifice,] dautant que le Prestre qui demeuroit de l'autre costé du Nil, n'osoit le passer par la crainte d'un crocodile qui estoit en cet endroit; il passa & repassa le Nil sur le dos mesme de ce crocodile pour l'aller querir: mais on ne voit pas bien si le Prestre osa faire la mesme chose. Le crocodile expira ensuite par l'ordre d'Helene. Le Saint demeura trois jours dans ce monastere à instruire les Religieux; & ce qui leur servit beaucoup, c'est qu'ils virent tous qu'il connoissoit les vices ausquels chacun d'eux estoit sujet, ou les vertus que Dieu leur avoit données.

c.11.p.470.471.
p.470.2.
&c.
&c.
&c.
p.471.1.

'Copre's qui raportoit, [à Petrone en 394,] les vertus de tous ces Saints dont il estoit le successeur,'estoit Prestre alors, & agé, comme nous avons dit, d'environ 80 ans, selon le texte latin de Rufin,'ou mesme de 90 selon la traduction greque, qui le fait aussi Superieur de cinquante moines.[a]Il se regardoit comme beaucoup inferieur à ceux dont nous avons parlé,[b]& ne contoit pour rien de guerir, comme il faisoit, les aveugles & les boiteux. 'Il chassoit aussi les demons, & faisoit un grand nombre d'autres merveilles.

c.9.p.466.2.
1.
Lauf.c.54.p.987.d.
a Ruf.p.466.2.
b p.468.2.
p.466.1.

'Il ne demeuroit pas loin des pays habitez, mais habitez jusques à luy par des payens, à qui il apprit enfin à croire en J.C. Leur pays estoit fort sterile: & neanmoins ayant eu recours à ses prieres aprés qu'ils eurent esté convertis,'& l'ayant obligé de donner sa benediction à du sable qu'ils prenoient sous ses piez, & qu'ils méloient ensuite avec leur semence, ou qu'ils repandoient sur leurs terres, ils recueillirent des moissons tres abondantes. Cela leur fit prendre la coutume de venir deux fois l'année luy apporter du sable à benir: & il prioit Dieu d'exaucer la foy qu'ils avoient en son nom.'La foy de ces paysans le porta, disoit-il, à faire un petit jardin où il planta des palmiers, divers arbres fruitiers,'& des herbes pour donner à ceux qui le venoient visiter. Un payen y vint une fois voler des herbes; mais

p.468.2.
p.469.1|471.2
c.11.p.471.2.
c.9.p.469.2.

ne pouvant les faire cuire,'il les raporta en avouant sa faute, & se &c.
1.2. fit Chrétien.'Coprés en convertit beaucoup d'autres, à qui Dieu ouvrit les yeux de l'esprit par un discours qu'il leur fit en passant devant un de leurs temples, & leur representant la folie des sacrifices qu'ils y offroient actuellement.

1. 'Il raportoit luy mesme en ces termes un autre avantage que l'Eglise avoit remporté par sa foy sur l'heresie. Estant un jour allé à la ville, & y ayant trouvé un docteur des Manichéens qui seduisoit les habitans, j'entrai en dispute avec luy. Et parcequ'il estoit si artificieux, qu'il s'echapoit de tout ce que je luy pouvois dire de plus convaincant; la crainte que j'eus qu'une grande multitude de gents qui nous ecoutoient ne se retirassent, dans la croyance que l'avantage de la parole luy fust demeuré, ce qui leur auroit beaucoup nui, je dis tout haut : Allumez un grand feu au milieu de cette place, dans lequel nous entrerons tous deux : & s'il arrive que l'un de nous n'en soit point brulé, que la foy qu'il professe soit tenue pour estre la foy veritable. Ces paroles plurent extremement à ce peuple, & on alluma aussitost un fort grand feu. Alors je pris le Manichéen par la main pour l'y entrainer avec moy: mais il dit que cela ne se devoit pas passer de la sorte; qu'il falloit que chacun de nous y entrast separément, & que j'y devois entrer le premier, puisque c'estoit moy qui en avoit fait la proposition. Soudain faisant le signe de la Croix, & invoquant le nom de J.C. nostre Sauveur, je me jettai au travers des flammes, qui s'écarterent à l'instant de costé & d'autre, & s'enfuirent tout à fait de moy. Je demeurai ainsi au milieu de ce feu durant l'espace d'environ une demie heure; & le nom du Sauveur auquel j'avois mis ma confiance, fit que je n'en receus pas le moindre dommage. Le peuple vit ce miracle avec une merveilleuse admiration, jetta de grands cris, & dit en benissant Dieu : Le Seigneur est admirable en ses Saints. Ils presserent ensuite le Manichéen d'entrer dans le feu, & voyant qu'il ne pouvoit s'y resoudre, mais taschoit à s'echaper, ils le prirent & le pousserent dedans, où estant à l'heure mesme environné de la flamme, il en sortit à demi brulé. Ils le chasserent aprés de la ville avec infamie, & en criant; Que cet affronteur soit brulé vif. Quant à moy ils me mirent au milieu d'eux, & en benissant nostre Seigneur, me menerent à l'eglise.

p.476.2. [Petrone]'& ceux qui l'accompagnoient, l'estant donc venu voir, il les salua en leur donnant le baiser de paix, fit la priere, leur lava les piez, & puis s'entretint avec eux. Pendant qu'il leur

racontoit l'hiſtoire de Muce & des autres, l'un d'eux s'ennuyant de ce diſcours auquel il n'ajoutoit pas une foy entiere, s'endormit un peu; & l'on aſſure qu'il vit en ſonge entre les mains de ce ſaint homme, un livre écrit en lettres d'or, où tout ce qu'il avoit raporté eſtoit de ſuite, & auprés de luy un vieillard tres venerable dont le regard étinceloit de lumiere, qui luy dit en le
» menaçant: Pourquoi n'ecoutes tu pas attentivement ce que l'on
» vient de te raconter, & pourquoi t'endors tu par le degouſt que
» ton incredulité t'en donne? A ces paroles il s'eveilla tout troublé, & raconta en latin à ceux de ſa compagnie ce qu'il avoit vu & entendu.

'Coprés les mena auſſi en ſon petit jardin,[a] & fit devant eux divers miracles, [que Rufin n'a pas ſpecifiez.][b] Sozomene qui parle de Coprés, & d'Helene qu'il appelle Hellés, les met entre ceux qui fleuriſſoient du temps de Valentinien & de Valens. p.471.2. a p.466.1. b Soz.l.6.c.28. p.678.b.c.

'On parle d'un Coprés ou Copris qui demeuroit à Sceté; [& ainſi il eſtoit different de celui de Thebaïde. Il eſtoit au moins auſſi ancien que S. Pemen,]'qui eſtimoit beaucoup ſa vertu, dont il donnoit pour preuve qu'eſtant malade, & reduit à garder le lit, il rendoit graces à Dieu [de ſon état,] & ne ſongeoit qu'à rompre ſa volonté propre.'Les [principaux] Peres de Sceté eſtant un jour aſſemblez, examinerent diverſes queſtions ſur Melchiſedec. On avoit oublié d'abord d'appeller Coprés à cette aſſemblée. On le pria enſuite d'y venir, & de dire ſon ſentiment ſur les meſmes difficultez. Mais au lieu de leur répondre, il frapa trois fois ſur ſes Cotel.g.t.1.p. 519.a. p.518.c. p.519.a.
» levres, & dit enſuite: Malheur à toy, Coprés, qui negliges de
» faire ce que Dieu t'ordonne, & oſes t'enquerir des choſes qu'il ne
» t'oblige point de ſavoir. Tous les freres l'entendant parler de la ſorte, s'enfuirent dans leurs cellules.

[Il faut auſſi diſtinguer Muce, dont nous venons de parler,
V.Muthués de "Moce ou Motoïs, qui de ſolitaire fut elevé à l'epiſcopat; & de MUCE dont parle Caſſien; les hiſtoires de ces trois perſonnes eſtant entierement differentes l'une de l'autre.

Celle du dernier eſt tout à fait extraordinaire.]'Car on raporte qu'ayant demandé à eſtre receu dans un monaſtere, (c'eſtoit ſans doute en Egypte,) avec ſon fils agé ſeulement de huit ans, il ne l'obtint qu'avec une extreme difficulté, parceque c'eſtoit une choſe extremement oppoſée à la pratique des monaſteres, [quoique non ſans exemple, d'y recevoir des enfans ſi jeunes, & ſurtout avec leur pere.] Mais des qu'il fut receu, on Caſſ.inſ.l.4.c. 27.p.83.
&c. le ſepara de ſon fils, qu'on negligeoit exprés, "& qu'on maltrai-

toit mesme souvent, pour mieux eprouver le pere. Comme on eut vu par beaucoup d'epreuves la solidité de sa patience & de son détachement, enfin l'Abbé pour s'en assurer entierement, luy commanda un jour à luy mesme d'aller jetter son fils dans la riviere; & il fut obeï à l'instant: mais d'autres freres qu'il avoit envoyez pour cela, retinrent l'enfant au moment qu'il le jettoit.
c.28.p.84. 'L'Abbé apprit aussitost dans une revelation, que Muce avoit "egalé par son obeïssance celle d'Abraham, & peu de temps aprés *implesse.* se voyant pres de mourir, il le choisit pour luy succeder, comme le plus capable de gouverner les autres, puisqu'il savoit si bien obeïr.

[Je ne sçay si Syr & Paul qui vinrent voir Anuph avec Isaïe, selon Rufin, & qui demeuroient à trois journées au moins au-dessous de luy de l'autre costé du Nil, seroient les mesmes que]
Ruf.l.11.c.8.p.181.2. 'SCYRION & PAUL que Rufin dit avoir vus [vers l'an 374,] en un lieu inconnu qu'il nomme Apeliote, & qu'il met entre les
Cotel.g.t.1.p.519|Vit.P.l.5.c.5.§5.p.574. plus illustres Peres des solitaires de l'Egypte.'On raporte quelques paroles de l'Abbé CYR ou SYR d'Alexandrie, dites pour
a Cotel.p.509|Vit.P.l.3.c.197.p.529|l.6.c.1.§14.p.645. la consolation d'un frere tenté par des pensées d'impureté;[a] & d'autres d'un SQUIRION sur la decadence de la piete parmi les moines dans les derniers temps; en sorte neanmoins que lors mesme que leur vertu seroit tout à fait abatue, il y en auroit quelques uns qui surmonteroient "toutes les tentations de ces temps *&c.* malheureux, & s'eleveroient à une vertu encore plus excellente
Boll.14.may,g.p.37.a.b|56.§17. que celle mesme des plus anciens solitaires.'Dieu revela la mesme chose à "Saint Pacome.[b] Ce Squirion est aussi nommé Cyrion & V.son titre, §11.
b Cotel.p.509|Vit.P.p.646. Isquirion; & quelques uns le mettent entre les principaux Peres de Sceté: [Ainsi il le faudra distinguer de Syr.]
Boll.14 may,g.p.71.c. 'Pour Isaïe il y en avoit un celebre dés devant la mort de S. Athanase, mais c'estoit aussi en Sceté. ["Isaïe frere de Paese V.S.Pambon. pouvoit estre aussi ancien que celui là, quoiqu'on ne puisse pas
Cotel.g.t.1.p.596.a. dire que ce soit le mesme.]'Celui qui interrogeoit Saint Pemen comme son maistre, [estoit assurément beaucoup posterieur. Ce
p.358.b.c. pourroit estre cet]'Isaïe de Sceté dont on parle comme d'une
p.445.a.b. personne qui estoit encore peu avancée dans la vertu.'Nous avons "diverses paroles d'un ISAÏE dont plusieurs regardent les *&c.*
p.446.c. novices. Il vouloit qu'on les exerçast beaucoup à la penitence.'Il disoit quelquefois, que quand Dieu veut faire misericorde à une ame qui resiste [à sa volonté,] pour suivre la sienne propre, il la laisse tomber dans ce qu'elle abhorre le plus, afin qu'elle soit obligée de rechercher son secours. Comme on luy demanda ce

» que c'estoit que l'avarice, il répondit : C'est n'avoir point de
» confiance en Dieu ; c'est ne pas croire qu'il prendra soin de vous ;
φιλοπλα-πίνιθαι. » 'c'est desesperer des promesses de Dieu ; c'est"desirer d'estre au p.447.a.
» large[dans les commoditez de la terre.]'Il paroist qu'il estoit fort p.446.b.
austere dans son manger, & des lentilles à demi cuites estoient pour luy un festin delicieux.

'Voulant apprendre[à un laboureur]qu'il ne faut point attendre de recompense de Dieu si l'on ne travaille, il s'en alla trouver ce laboureur aprés la moisson, & luy demanda du blé. L'au- a.
» tre luy dit, Mais mon Pere, avez vous travaillé à la moisson ?
» Non, luy dit le vieillard : Et comment donc, ajouta l'autre, de-
» mandez vous du blé ? Isaïe luy répondit, C'est donc qu'on n'a
» point de blé si on n'a fait la moisson ? Et il se retira ensuite.

'Il raportoit qu'en une agape qu'on donnoit dans l'eglise de Peluse à des moines, comme ils s'y entretenoient ensemble[avec p.445.c.
» assez de liberté,]un Prestre du lieu leur dit, Gardez le silence,
» mes freres : car j'en voy un qui mange avec vous, & qui boit
» comme vous ; mais dont la priere s'eleve devant Dieu comme
» une flamme.

'Nous avons vingt-huit homelies ou discours dans la bibliotheque des Peres, [a]& une regle dans le recueil de Saint Benoist d'Agnane, sous le nom de l'Abbé Isaïe. [b]Bellarmin dit que ces 28 discours, parmi lesquels il y a une instruction en forme de lettre à l'Abbé Pierre son disciple, sont tres utiles, surtout pour les moines qui aspirent à la perfection ; mais qu'il ne sçait en quel temps vivoit cet Isaïe.'Quelques uns semblent croire que c'est celui qui visita Anuph vers le milieu du IV. siecle :["& sa regle, qui est proprement un recueil de divers preceptes ou conseils de morale, fait, selon le titre, pour ceux qui entrent dans la vie solitaire, est digne des temps les plus anciens.]'M[r] Bulteau croit que c'est celui dont nous avons raporté diverses paroles, & qui sans doute vivoit en Egypte[au milieu du V. siecle au plustard.] 'On veut que le mesme Isaïe soit encore auteur d'un autre opuscule de morale,'que le P. Possin nous a donné depuis peu.

Bib.P.t.2.p.181-247.
a Cod.reg.t.1.p.7.
b Bell.p.239.
Du Pin,t.2.p.212.
Note 2.
Bult.ori.p.131.
Du Pin,p.212.
Poss.asc.14.p.315|pr.p.24.

SAINT HILAIRE, EVESQUE DE POITIERS, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Grands eloges donnez à ce Saint.

[DURANT que toute l'Eglise combatoit pour la divinité de J.C. par les croix & par les souffrances ; que Saint Athanase estoit reduit à se cacher dans les deserts avec beaucoup d'autres Evesques d'Egypte ; que l'Orient estoit depouillé de presque tout ce qu'il avoit d'Evesques saints & genereux ; que l'Italie gemissoit de voir le Pape Libere, S. Denys de Milan, S. Eusebe de Verceil, & Lucifer de Cagliari, bannis aux extremitez de l'Empire ; que l'Espagne se voyoit arracher plusieurs de ses Prelats, & le grand Osius son plus illustre ornement ; l'Eglise Gallicane n'avoit garde de manquer de prendre part à ces saints combats. Elle en avoit mesme donné l'exemple à tout l'Occident, par la generosité de S. Paulin de Treves, qui avoit resisté le premier à la tyrannie des Ariens, & qui avoit preferé l'exil à une lasche complaisance pour un prince tout puissant. Mais elle fournit encore un plus illustre exemple de courage en la personne de S. Hilaire,]qu'elle a qualifié de son vivant, dans le Concile de Paris, un predicateur fidele du nom du Seigneur.

Hil.fr.2.p.3.

[Mais si elle a esté la premiere à louer ce Saint, elle n'a pas esté la seule.]S. Jerome l'appelle la trompette des Latins contre l'Arianisme,[a] le grand soutien de l'Eglise dans les plus horribles tempestes,[b] le torrent de l'eloquence latine.[c] Il le consideroit si fort, qu'il n'osoit pas le reprendre dans les choses mesmes qu'il n'approuvoit pas.[d] Il décrivit de sa main ses plus longs ouvrages:

Hier.in Ruf.l. 2.p.221.b.
a in ps.57.p.83. b.
b in Gal.l.2.pr. p.173.a.
c ep.141 p.114.c.
d ep.6.p.53.b.

'Il conseille aux vierges de lire ses livres, sans crainte d'y rien trouver qui les blesse;'& il dit de luy qu'il s'estoit rendu celebre partout où alloit le nom Romain, soit par le merite de sa confession, soit "par la sagesse de sa conduite, soit par l'eclat de son eloquence:'S. Augustin dit que ce Saint n'avoit pas une autorité mediocre dans l'explication de l'Ecriture & dans la défense de la foy;'que personne ne pouvoit ignorer cet Evesque si venerable, & ce défenseur si invincible de l'Eglise Catholique contre l'heresie, ce Prelat si relevé entre tous les autres par ses merites, si connu & si illustre dans tout le monde,'cet insigne docteur des Eglises.'Il l'appelle autrepart un homme docte, & luy attribue les paroles les plus tendres de la charité de S. Paul.

ep.7.p.58.c. ep.141.p.114.c. vita indesfessa. Aug.de Trin.l. 6.c.10.p.126.1.c. in Juli.l.1.c.3.p. 366.2.c. l.2.c.8.p.383.2.b. ep.48.p.69.2.a.

[Le témoignage de ces deux Peres suffit pour nous assurer du respect que l'on a eu pour luy dans l'Orient & dans l'Occident. Nous y ajouterons neanmoins encore un excellent passage de
» Cassien:]'Hilaire, dit-il, a possedé toutes les vertus, avec tout ce
» qui peut relever le merite d'un grand homme. Il a esté illustre
» par son eloquence aussibien que par sa vie: Comme il estoit l'E-
» vesque & le Docteur des Eglises, il a ajouté aux fruits de sa pro-
» pre justice, ceux que ses instructions & ses écrits ont produit
» dans les autres. Il a esté si ferme & si immobile parmi les tem-
» pestes des persecutions, que la force de sa foy toujours invinci-
» ble, luy a fait acquerir la dignité de Confesseur,[pendant que
» tant d'autres ne meritoient que le titre de lasches ou d'apostats.]

Cass.de Inc.l.7. c.24.p.1053.1054.

'On peut voir l'estime que Rufin & Sozomene font de ses ouvrages.

Ruf.l.1.c.31.p. 249|Soz.l.5.c.13. p.614.a.

'Rufin loue en luy non seulement son erudition, mais encore un don particulier qu'il avoit de persuader; & un naturel doux & paisible:[ce qui parut en effet par les condescendances dans lesquelles il entra avant & aprés le Concile de Rimini: Et cette douceur qu'il avoit ne sert pas peu à nous faire comprendre, que ce zele tout de feu qui paroist dans ses écrits, n'estoit point un effet de la chaleur de son naturel, mais de l'ardeur de sa charité.]

Ruf.p.249.

'L'Empereur Marcien le mettoit entre les plus illustres Peres qu'il prenoit pour les regles de sa foy.ᵃUn Evesque fait la mesme chose dans le Concile de Calcedoine, comme au nom de tout le Concile.

Conc.t.4.p.325. d. a p.359.c.

'S. Fulgence le met avec S. Athanase, S. Augustin, & quelques autres, entre ceux qui ont gouverné les Eglises de Dieu avec une extreme vigilance; entre ceux qui ayant en eux la force du Saint Esprit, s'estoient opposez aux heresies ou naissantes, ou déja

Fulg.de grat.l. 2.§ 42.p.478.

nées ; entre ceux qui n'avoient point souffert ni que les anciens loups se glissassent dans le troupeau de J.C, ni que les nouveaux y demeurassent cachez pour dechirer les brebis ; entre ceux dont personne ne peut douter qu'ils n'aient esté des vases de misericorde que Dieu a preparez pour la gloire.

Fac.in Moc.p.566.c. a ad Just.l.1.c.4.p.28.b.c. b l.10.c.6.p.450.a. in Moc.p.568.c.

'Facundus l'appelle un excellent Docteur des Eglises,[a] un Evesque tres docte, un tres genereux Confesseur.[b] Il a loué, non seulement la constance avec laquelle ce Saint a confessé la foy Catholique[au milieu des persecutions,]la force &"la vigueur avec laquelle il a terrassé les Ariens,'mais encore la prudence & la moderation dont il a usé dans le gouvernement de l'Eglise. *acerrimus.*

Cassd.inst.c.18.p.550.

'Cassiodore dit que cette brillante étoile de l'Eglise, ce Docteur subtil & profond, cet interprete sage & discret des Ecritures, en sonde avec respect les divins abysmes, en develope par le secours de Dieu les paraboles & les enigmes, & y rend clair à ceux dont l'esprit est éclairé[par la foy,]ce qu'elles ont d'obscur & de caché.

in ps.pr.c.12.p.5.2.

'Il dit en un autre endroit, que ce Saint penetre dans les choses divines avec beaucoup de lumiere & de profondeur.

Arn.ser.p.548.d. c Fort.l.6.c.7.p.151|l.8 c.1.p.183| v.Mart.l.1.p.283.

'Arnobe releve la vivacité & la penetration de son esprit.[c] Venance Fortunat dit qu'il estoit connu & reveré depuis l'Angleterre jusqu'aux Indes, & qu'il animoit à la pieté tous les peuples, mesme les plus barbares, par le feu de ses ouvrages. Il luy donne encore d'autres grands eloges.

ARTICLE II.

De l'ancienne histoire de S. Hilaire : Sa science & son eloquence.

[CE Saint est donc trop considerable à toute l'Eglise, & principalement à celle de France dont il a esté membre, pour ne pas remarquer avec un soin particulier tout ce que nous trouvons de luy.]

Boll.13.jan.p.790.§2. d Gr.T.gl.C.c.2.p.319. Boll.13.jan.p.792.§1.

'On pretend que Saint Jerome n'avoit osé entreprendre d'écrire sa vie.[d] S. Gregoire de Tours témoigne qu'elle avoit esté écrite avant luy, mais sans en marquer l'auteur.[C'est sans doute celle que nous avons encore, écrite]'par un Fortunat["vers l'an 565,]à la priere de Pascence alors Evesque de Poitiers.[Ce n'est pas neanmoins apparemment le celebre Venance Fortunat, qui fut luy mesme Evesque de Poitiers sur la fin du mesme siecle, mais un autre Evesque un peu plus ancien qui a aussi écrit la vie de S. Marcel de Paris, & qui est luy mesme honoré comme un Saint le 5 de may, & le 18 de juin. NOTE 1.

Pour tirer donc tant de cet auteur que des autres plus anciens, ce qui regarde Saint Hilaire,]'nous trouvons que ce Saint estoit Gaulois d'origine,[a]né à Poitiers,[b]d'une des meilleures familles des Gaules, selon sa vie.[c]Du Bouchet dit que l'on a trouvé en 1500 le tombeau de son pere & de sa mere dans l'eglise d'un village de Clesse pres de Mortagne en Poitou, & que son pere s'appelloit Francaire:[mais il n'y a pas d'apparence de faire grand fond sur toutes ces decouvertes.]'Les Benedictins citent la mesme chose d'un manuscrit qui n'est pas fort ancien.[d]Il se maria & eut une fille,[e]nommée Apre,[dont nous parlerons davantage dans la suite. Sa femme & sa fille le precederent ou le suivirent dans la foy. Car pour nous servir de l'expression de Tertullien, S."Hilaire ne naquit pas Chrétien, mais le devint.] NOTE 2.

Hier.in Gal.pr. p.71.a. a a]Fort.l.2.c.16. p.63|l.8.c.1.p. 183|l.6.c.7.p.151. b Boll.13.jan.§ 3.p.790. c p.785.§ 22. Hil.vit.B.p.83. b. d Boll.p.790.§ 2. e p.791.§ 7.

'Estant encore payen il s'enrichit extremement de toutes les richesses des Egyptiens, c'est à dire de tout ce que les auteurs payens avoient de bon, soit pour la connoissance de Dieu, soit pour les regles de la morale, soit pour l'art de la parole, soit pour les autres sciences qui peuvent contribuer à la societé humaine: '& il parut dans le siecle comme un des plus hauts cedres du Liban, selon l'expression de l'Ecriture.

Aug.doct.chr.l. 2.c.40.p.19.2.b. c. Hier.in Is.60.p. 229.b.

'Il s'est fait particulierement remarquer par son eloquence, que Saint Jerome loue souvent, en l'appellant un homme tres eloquent.'Il dit qu'il a principalement imité le style de Quintilien. 'Il reconnoist neanmoins qu'il est un peu trop enflé, & que les longues periodes qu'il méle avec les beautez de la Grece, embarassent son discours, & le rendent peu intelligible à ceux qui n'ont qu'une erudition mediocre;[outre qu'il est tres serré.]'Saint Sidoine luy attribue"l'elevation comme son caractere propre. *attollit.r.*

in Ruf.l.2.p.221. | ep.141.p.114.c. & alibi. ep.84.p.328.c. ep.13.p.104.d. Sid.l.4.ep.3.p. 90.

[Il se rendit encore celebre par la poesie;]'& Saint Jerome nous apprend qu'il avoit publié, depuis qu'il fut Chrétien, un livre d'hymnes,'dont on en a chanté quelques unes dans l'Eglise, comme nous l'apprenons du IV. Concile de Tolede en 633. Il y en a qui disent que *Ut queant laxis*, & *Pange lingua gloriosi prælium certaminis*, sont de ce Saint.[On attribue neanmoins la derniere"à d'autres.]'Il étudia encore la langue greque, mais*ne s'y rendit pas habile,[f]& lorsqu'il voulut traduire quelque chose d'Origene, il se servit pour cela d'un de ses amis nommé Heliodore, qui estoit Prestre. V. S. Mamert. *NOTE 3.

Hier.v.ill.c.100. p.298.d. Boll.13.jan.p. 788.a.b. Hier ep.141.p. 114.c. f ex Ruf.l.2.p. 229.a.

'Il transfera enfin à la construction de l'Arche,[g]& à l'edification de l'Eglise, toutes ces richesses qu'il avoit amassées dans l'Egypte, comme avoient fait avant luy S. Cyprien,[h]& d'autres

Aug.doct.chr.l. 2.c.40.p.19.2.b.c. g Hier.in Is.60. p.229.b. h Aug doct.chr. l.2.c.40.p.19.2.c.

grands perſonnages qui avoient honoré & défendu l'Egliſe par les ſciences meſmes qu'ils avoient appriſes dans le paganiſme.

ARTICLE III.

Converſion de S. Hilaire.

Hil. de Trin. l. 1. p. 1. 'LE premier pas de la converſion de ce Saint, ſelon qu'il en parle luy meſme, fut de reconnoiſtre que l'abondance & le repos enſemble, qui ſont les choſes les plus deſirables ſelon les ſens, ne pouvoient neanmoins faire le bonheur des hommes, puiſqu'elles ne convenoient pas moins aux beſtes qu'à eux: Qu'ainſi n'y ayant aucun bonheur corporel qui fuſt veritable, il en falloit neceſſairement chercher un plus relevé & plus ſolide, qui ne pouvoit eſtre que la pratique de la vertu & la connoiſſance de la verité: Et que cette vie n'eſtant qu'une ſuite continuelle d'afflictions & de miſeres, il falloit que Dieu nous l'euſt donnée pour y exercer la patience, la continence, la douceur, & pour meriter par là une autre vie qui fuſt eternelle; parcequ'il n'y avoit point d'apparence que Dieu qui eſt ſi bon, ne nous euſt donné la vie que pour nous rendre plus miſerables en nous l'oſtant.

p. 1. 2. a. b. Quelque raiſonnables que ces ſentimens puſſent paroiſtre, ils ne ſatisfaiſoient pas encore noſtre Saint, dont le cœur ne ſe pouvoit contenter que par la connoiſſance de Dieu meſme, comme il l'exprime d'une maniere tres belle & tres touchante: Et c'eſt à quoy il aſpiroit avec des deſirs tres ardens. (c. d.) 'Il connut d'abord l'abſurdité de tout ce que les payens enſeignoient ſur ce ſujet, (p. 2. 1. a.) '& vit avec une entiere certitude, qu'il ne pouvoit y avoir qu'un ſeul Dieu, un ſeul Eternel, un ſeul Toutpuiſſant, toujours ſemblable à luy meſme, & qui comprenoit tout ce qu'il y avoit de plus excellent.

p. 2. 1. a. 'Il eſtoit dans ces penſées & dans d'autres ſemblables, lorſqu'il rencontra les livres de Moyſe & des Prophetes. (l. 6. p. 39. 1. b.) 'Ce fut dans ces livres ſacrez qu'il trouva la veritable ſcience. (l. 1. p. 2. 1. 2. c.) 'Il y lut avec admiration ces paroles de Dieu à Moyſe; *Je ſuis celui qui ſuis*; '& ces autres dans Iſaïe; *Il tient le ciel dans ſa main, & y renferme la terre*; & dans le meſme: *Le ciel eſt mon throne, & la terre eſt l'eſcabeau de mes piez.* (1. c | 2. d.) 'Il peſoit le ſens & la force de ces paroles, & ſon eſprit s'en nourriſſoit avec joie. (l. 6. p. 39. 1. b.) 'Il n'y connut pas ſeulement la grandeur & l'immenſité d'un ſeul Dieu, mais auſſi qu'il avoit un Fils Dieu comme luy, ſans ceſſer d'eſtre un ſeul Dieu.

'Il souhaitoit encore quelque chose outre l'adoration du vray l.1.p.2.2.d.e.
Dieu : Car il eust bien voulu que cette pieté & une vie sainte
luy pussent faire meriter une beatitude eternelle : La raison d'un
costé luy faisoit voir que cela estoit juste, & l'infirmité de son
ame & de son corps luy donnoit de l'autre de l'inquietude & de
la crainte.'Mais tous ses doutes s'evanouirent quand il eut lu les p.3.1.a.
écrits des Evangelistes & des Apostres ;'& il trouva dans le com- c.
mencement de l'Evangile de S. Jean, plus qu'il n'eust osé esperer;
'parcequ'y ayant appris l'Incarnation, il y connut que la chair c.
avoit esté elevée jusqu'à estre unie au Verbe, puisque le Verbe
s'estoit fait chair.'Ce fut là encore qu'il apprit,[a] ou qu'il se confir- c.d.
ma dans la connoissance d'un Dieu Fils unique de Dieu, coeternel a l.6.p.39.1.c.
& consubstantiel à son Pere'Ainsi il apprit la doctrine de la Con- de syn.p.138.1.a.
substantialité, non du symbole de Nicée, dont il n'entendit parler
que quand on l'envoya en exil, mais de l'Evangile & des Apostres.
'Il embrassa cette foy avec beaucoup de joie, & ce fut dans cette a|de Trin.l.1.p.
croyance qu'il receut une nouvelle naissance[par le battesme.] 3.2 a|l.6.p.39.2.c.
'Pour les difficultez que la prudence du siecle luy pouvoit encore l.1.p.3.2.b.
suggerer, il les ruina par l'avis que donne l'Apostre, de ne nous
pas laisser surprendre par toutes les fausses lumieres de la philo-
sophie & de la raison humaine.

ARTICLE IV.

Saint Hilaire est fait Evesque : S. Martin le vient trouver.

'IL se passa depuis le battesme de S. Hilaire jusqu'à son episco- Hil. de syn.p.
pat, un assez long espace de temps,[dont il ne nous a rien ap- 158.1.a.
pris.]'Il estoit si plein de Dieu, dit Fortunat, & il avoit tant de Boll.13.jan.p.
soin de former ses mœurs sur les regles de l'Eglise, qu'il sembloit 790.§ 3.
estant laïque & marié, posseder déja la grace du sacerdoce. Il veil-
loit deslors avec tant d'attention sur ses actions & sur sa conduite,
qu'il estoit aisé de juger que Dieu le preparoit pour estre un mi-
nistre irreprehensible dans son Eglise.'Bien loin de vouloir jamais § 4.
manger avec des Juifs ou des heretiques, il ne leur rendoit pas
mesme en passant les civilitez communes ; ce qu'il ne faisoit que
par le zele qu'il avoit pour la foy :'car, comme nous avons dit, il Ruf.l.1.c.31.p.
estoit naturellement doux & paisible.[b] Son zele le portoit encore 249. b Boll.13.jan.§
à semer partout les paroles de la verité : Tantost il instruisoit les 4.p.791.
uns de la veritable croyance touchant la Trinité : Tantost il ani-
moit les autres par les promesses du royaume des cieux ; & sa foy
en recueilloit une abondante moisson.

§ 5.p.791. 'La lumiere que Dieu avoit mise dans son ame, se repandant ainsi audehors, tout le peuple d'un commun accord, ou plutost l'Esprit de Dieu qui parloit par eux, l'eleva à la dignité du sacerdoce à laquelle il estoit destiné depuis si longtemps. Hil.de syn.p. 158.1.a. 'Il semble dire qu'il passa de l'état laïque à la prelature : mais il dit clairement que ce fut peu d'années avant son exil ; [c'est à dire avant l'an 356.] Boll.13.jan.p. 781.§ 4|Sur.29. may.p 323.§ 2. 'Il peut avoir succedé à Maxence, qu'on pretend avoir esté frere de S. Maximin de Treves.

Hil.de Trin.l.1. p.4.1.b.c. 'Lorsqu'il fut obligé par sa charge de s'appliquer au salut des autres, il prescha publiquement les veritez dont il se nourrissoit auparavant dans le secret. Boll.13.jan.p. 791.§ 5. 'Ce fut par ce moyen qu'il repandit sa reputation audelà des Gaules, & mesme dans toute la terre. Sulp.v.Mart.l. 4.p.187.188. 'Les preuves qu'il donnoit de sa foy & de son zele pour le service de Dieu, attirerent auprés de luy le grand S. Martin, [qui devoit estre aprés luy la gloire & l'ornement de l'Eglise de France.] p.188. 'S. Hilaire pour le lier davantage auprés de luy, le fit Exorciste, aprés avoir tenté plusieurs fois inutilement de luy faire accepter le diaconat. S. Martin voulut aller quelque temps aprés en Pannonie travailler à la conversion de ses parens qui estoient payens. Mais S. Hilaire ne luy en accorda la permission qu'aprés l'avoir obligé par ses prieres, & mesme par ses larmes, de luy promettre qu'il le reviendroit trouver. p.190. 'En effet, aprés que Saint Martin eut passé quelque temps dans l'Illyrie, il vint en Italie, [dans le dessein de retourner à Poitiers.] 'Mais comme il apprit que l'Eglise des Gaules estoit alors en trouble à cause de l'exil de S. Hilaire, il s'arresta à Milan. [On peut donc juger par là, qu'il y eut bien quatre ou cinq ans entre son ordination & son exil. Ainsi il ne peut pas avoir esté fait Evesque beaucoup plustard qu'en l'an 350.]

ARTICLE V.

Saint Hilaire entreprend la défense de la verité, adresse une requeste à Constance.

[PUISQUE tous ceux qui veulent vivre avec pieté en J.C, doivent estre persecutez, il ne falloit pas que la vertu de S. Hilaire manquast d'estre eprouvée par le feu des tribulations. Sa generosité en fut la matiere.] Hil.fr.1.p.3. 'Il pouvoit, aussibien que beaucoup d'autres, paroistre avec eclat dans le siecle, jouir chez luy de la tranquillité la plus douce, avoir en abondance toutes sortes de

commoditez, s'elever par la familiarité & la faveur du Prince, & sous un faux nom d'Evesque dominer dans l'Eglise, & se rendre la terreur de tout le monde;'s'il eust voulu alterer la verité evangelique par quelque fausseté; étoufer les remords de sa conscience en se flatant d'une ignorance volontaire; excuser ce qu'un jugement corrompu luy eust fait faire par[l'obligation] de se soumettre à la volonté d'autrui; passer pour Catholique, parceque les personnes peu éclairées eussent eu peine à discerner la vraie foy de l'heresie dont il auroit souillé son ame; se faire mesme honneur d'une probité apparente, sous pretexte de la difficulté que le peuple avoit de concevoir les mauvais desseins des heretiques. p.4.

'Mais la charité de J.C. qui vivoit en luy par la foy & l'esperance, ne put souffrir ce deguisement. Il avoit appris de l'Apostre que nous n'avons pas receu un esprit de crainte, & de J.C. quel est le bonheur de ceux qui sont persecutez pour luy. Il ne put donc se resoudre à entendre continuellement les reproches que sa conscience luy eust faits, d'avoir mieux aimé ceder honteusement que de confesser J.C. Et il ne voulut pas couvrir son peché par un silence affecté pour favoriser son ambition. p.4.

'Il commença à se declarer, selon Baronius, des l'an 355, aprés le Concile de Milan, par une requeste qu'il envoya à Constance, 'pour le conjurer autant par ses larmes que par ses paroles, d'arrester les persecutions insupportables dont les Eglises Catholiques estoient affligées par des Evesques; de défendre aux juges seculiers de se méler des affaires de l'Eglise,'qui ne doivent pas estre gouvernées par la terreur;'ou de donner aucun support aux Ariens. Il le supplie encore de permettre aux Fideles d'ecouter la parole de Dieu, & de celebrer les Mysteres avec les pasteurs qu'ils choisiroient,'& de rappeller les Evesques exilez, ou qui avoient esté obligez de s'enfuir dans les deserts. Il s'étend ensuite à faire voir la tyrannie des Ariens, & les violences qu'ils faisoient souffrir à toute l'Eglise, [''si neanmoins cette suite appartient à la mesme piece. Bar.355.§72. Hil.ad Const. 2.p.118.1.c. 1.c. 2.a. b.c. V.la note 4.

Il parle dans cette requeste au nom de plusieurs: & il pouvoit bien avoir porté plusieurs Evesques de France à la signer ou à la presenter avec luy, afin qu'elle eust plus de force. Il estoit digne de S. Hilaire de s'opposer comme un mur pour la maison d'Israel, & de ne pas attendre qu'on le vinst attaquer, mais de prevenir l'ennemi, & de s'exposer luy mesme au peril pour tascher d'en tirer les autres, se considerant en qualité d'Evesque comme pere

de toute l'Eglise, sinon par jurisdiction, au moins par charité, puisqu'il n'y a qu'un episcopat dans tous les Evesques. Nous ne savons ni les circonstances de cette requeste, ni les suites qu'elle NOTE 4.
put avoir."Nous n'osons pas mesme assurer absolument qu'elle ait esté presentée dés l'an 355, quoiqu'il y ait tout lieu de le croire. Mais si S. Hilaire se declara dessors si fortement pour la verité, il est certain neanmoins qu'il fit particulierement paroistre sa generosité en l'an 356, dans le Concile de Beziers, dont voici l'occasion.]

ARTICLE VI.

Histoire du Concile de Beziers.

Hil. de syn. p. 133. 2. b. c. 'L'EGLISE Gallicane se conservoit encore en ce temps là dans le bonheur & dans la gloire d'avoir la veritable foy écrite sur le cœur dans toute sa pureté, sans se mettre en peine des confessions de foy écrites sur le papier. Les Prelats n'avoient pas besoin de cette lettre, parcequ'ils en possedoient l'esprit, & qu'ils confessoient hautement de bouche pour le salut, ce qu'ils croyoient dans le cœur pour la justice. Ils n'avoient que faire de lire estant Evesques, ce qu'ils avoient sceu lorsqu'ils n'estoient
p. 124. 1. b. encore que neophytes.'Toutes les persecutions des Ariens ne les empescherent point de demeurer fideles à J.C.

[Saturnin Evesque d'Arles ternissoit neanmoins la gloire de
fr. 2. p. 4 | Sulp. l. 2. p. 169. cette Eglise, & en troubloit toute la paix.]'C'estoit un tres méchant homme, d'un esprit entierement corrompu, & qui outre l'infamie de l'heresie Arienne, s'estoit rendu coupable de beau-
Sulp. l. 2. p. 161. coup de crimes tout à fait enormes.'Cet Evesque emporté &
Hil. de syn. p. 124. 1. b. factieux, tyrannizoit alors les Gaules,'par les menaces, par la terreur des magistrats, & par les violences. Mais les Prelats de
in Const. l. 1. p. 112. 2. d. cette province, bien loin de ceder à sa fureur,'ne furent pas mesme intimidez par le bannissement de S. Paulin, de S. Eusebe,
p. 113. 1. a. de Lucifer, & de S. Denys.'Ils se separerent avec S. Hilaire, qui fut ce semble auteur de cette resolution, de la communion de Saturnin, & de celle d'Ursace & de Valens[chefs de l'Arianisme dans l'Illyrie.]Mais ils accorderent aux autres qui estoient entrez dans le parti de ces Ariens, le pardon de leurs fautes, s'ils vouloient s'en corriger; pourvu neanmoins que cette indulgence fust autorisée par le jugement des Confesseurs.[Ce fut apparem-
fr. 2. p. 4. ment ici l'une]'des deux occasions, où les Evesques des Gaules dirent

dirent qu'ils avoient publié par leurs lettres l'excommunication
de Saturnin.

'Ces faux Apostres[ne pouvant souffrir de se voir fletris par ce in Conf.l.1.p.
decret,]obligerent les Evesques de se trouver au synode assemblé 113.1.a.
à Beziers[en Languedoc,'où Saturnin voulut estre present avec Hier.chr.
d'autres Evesques Ariens.'Paterne Evesque de Perigueux pouvoit Sulp.p.169.
estre de ce nombre.'Il y a apparence que Saturnin y presidoit. Hil.in Aux.p.

[Les actes de ce conciliabule ne sont pas venus jusques à nous. 122.1.c.
Ainsi nous sommes reduits à nous contenter du peu que nous en
trouvons dans S.Hilaire.]'Ce Saint s'opposa alors ouvertement de syn.p.124.1.d.
aux blasphemes des heretiques. Car, comme il nous l'apprend
luy mesme, il s'y rendit denonciateur devant les Evesques des
Gaules, contre ceux qu'il croyoit estre les propagateurs de l'A-
rianisme. Il presenta des témoins contre eux.'Il s'offrit de justi- in Conf.l.1.p.
fier comment ils estoient heretiques:[a]ce qui regardoit principa- 113.1.a.
lement Saturnin.[b]Il representa que sous le nom de S. Athanase, *a* de syn.p.123.2.c.
[dont Constance vouloit que tous les Evesques signassent la con- *b* fr.1.p.5.
dannation,]on ne pretendoit pas moins que de condanner la
verité de la foy. Il fit voir que l'on corrompoit l'Evangile, que l'on
ruinoit la foy, & que par une fausse confession du nom de J.C, on
introduisoit le blaspheme dans l'Eglise.

'Mais le peu de liberté qu'on luy donnoit ne luy permit pas de p.6.
representer ces choses avec l'étendue, l'ordre, & la netteté que
elles demandoient. Plus il pressoit qu'on luy donnast audience,
plus les ennemis de la verité s'obstinoient à la luy faire refuser.
'Comme ils craignoient de se voir confondus à la lumiere du in Conf.p.113.a.
public, ils ne voulurent point ecouter ce que ce Saint avoit envie b.
de leur dire. Ils s'imaginoient tromper J.C, & paroistre devant
luy comme innocens, s'ils refusoient d'apprendre d'un autre ce
qu'ils estoient prests de faire eux mesmes.

'Ils deposerent mesme le Saint, s'il en faut croire Auxence Eves- in Aux.p.122.1.
que Arien de Milan.[c]Non contens de leurs violences propres, d|123.2.b.
ils tromperent Julien Cesar,[d]venu en France l'an 355, à la fin de *c* ad Conf.l.3.p.19.2.c.
decembre.[Ils l'engagerent, ce semble, à donner quelque ordre *d* Amm.l.15.p.50
contre S.Hilaire,]'quoiqu'il eust esté témoin de l'injustice avec Hil.ad Conf.l.
laquelle on l'avoit traité: & on fit en cela une tres grande injure 3.p.119.2.c.
à ce prince mesme.'Saturnin trompa aussi l'Empereur Constance c|de syn.p.123.2.c.
[qui pouvoit estre alors à Milan,]'à quoy Ursace & Valens eurent Bol.13.jan.§ 6.
quelque part.[e]Car on envoya une fausse relation à ce prince au p.791.
nom du Concile, pour procurer l'exil du Saint; ce qui se justifioit *e* Hil.ad Conf.l.
par les lettres mesmes de Constance,[qui ordonnoient cet exil.] 3.p.119.2.c.

ARTICLE VII.

Bannissement de Saint Hilaire & de Rhodane de Toulouse: Les autres Evesques de France continuent à soutenir la foy: Conduite de S. Hilaire dans son exil.

Hil.in Const.l. 1.p.115.1.b|Hier. v.ill.c.100.p. 298.c. a Hier.v.ill.c. 100.p.298.c. b chr. c Hil.de syn.p. 135.2.c.

'SAINT Hilaire fut donc banni au sortir du Concile de Beziers, [a] par la faction de Saturnin, [b] & des autres Ariens qui estoient avec luy, ["en l'an 356, avant le mois de juin.] [c] Il se resolut fort volontiers à l'exil, plutost que de ceder à ceux qui le vouloient contraindre de consentir à l'impieté. Il eust mesme esté fort content de demeurer toujours banni, pourvu qu'il pust contribuer à l'éclaircissement de la verité. NOTE 5.

Sulp.l.2.p.160.

'Il eut pour associé dans son exil"Rhodane Evesque de Toulouse. NOTE 6. Ce Prelat qui estoit d'un naturel plus doux[& plus facile à emporter,] resista aux ennemis de la foy, plutost, dit Sulpice Severe, par l'union qu'il avoit avec S. Hilaire, que par son propre courage.'Il remporta neanmoins une couronne qui approchoit plus de celle des martyrs que S. Hilaire mesme. [d] Car il mourut dans la Phrygie, [e] où il avoit esté relegué aussibien que S. Hilaire. [f] Selon ce qu'on trouve des anciens Evesques de Toulouse, Rhodane peut avoir succedé à un S. Hilaire honoré le premier jour de juin. [g] Cet Hilaire decouvrit & honora le premier le tombeau de S. Saturnin. Il y fit une voute & une petite eglise, sans oser transporter ses reliques. [h] Le corps de ce S. Hilaire fut trouvé auprés de celui de Saint Saturnin, le 7 octobre 1265. [Nous donnerions encore plus volontiers à Rhodane le titre de Saint, mais nous ne trouvons point qu'il soit honoré par son Eglise ni par aucune autre. Que si cela est arrivé, comme il y a bien de l'apparence, parcequ'il est mort loin de son peuple, qui a esté ainsi privé de ses reliques, on peut assurer que sa sainteté est d'autant plus honorée dans le ciel, qu'elle est moins connue sur la terre."Silvie peut avoir esté son successeur.

Amb.ep.25.p. 247.b. d Sulp.p.169. 170. e Hier.chr|v.ill. c.100.p.298.c. f Gall.chr.t.1.p. 673.2.a. g Sur.29.nov.p. 650.§ 5. h Du Ch.t.5.p. 783.c.

v. Saint Exupere.

Constance non content d'avoir privé l'Eglise de Toulouse de son pasteur,]'y exerça sa fureur par d'étranges violences. Les Clercs furent battus à coups de bastons; les Diacres eurent tout le corps meurtri avec des fouets armez de plomb; & les sacrileges porterent leurs mains jusque sur J. C. mesme.

Hil.in Const.l. 1.p.114.2.b.

'Neanmoins rien ne fut capable d'ebranler la fermeté des Prelats de France. Quelque violence que Saturnin pust faire,

de syn.p.124.1. 2.b.

'ils ne voulurent jamais le recevoir dans leur communion.[a] Ils p.123.2.e.
demeurerent au contraire tres fermes & dans la foy & dans la a p.123.2.c.&c|
communion de Saint Hilaire.[b] Ils prirent à ſon exil la part qu'y ad Conſ.l.3.p.
doivent prendre des freres,[& ils ne ſouffrirent point que l'on 119.2.b.
miſt un autre Eveſque en ſa place,][c] puiſque ce Saint témoigne à b de ſyn.p.123.2.
Conſtance en l'an 360, qu'il diſtribuoit tous les jours la commu- c.
nion à ſon Egliſe par ſes Preſtres. c ad Conſ.l.3.p. 119.2.c.

'Le Saint de ſa part prit le ſoin de leur écrire ſouvent de divers de ſyn.p.123.2.c.
endroits, pour les informer des deſſeins qu'il prenoit avec les d.
bons Eveſques d'Orient pour la défenſe de la foy; & combien
parmi tous ces troubles, le diable faiſoit produire d'impietez &
de blaſphemes.'Il en receut auſſi des réponſes dignes de ces grands 2.c.
Prelats, quoiqu'elles vinſſent plus rarement & pluſtard qu'il ne
ſouhaitoit, à cauſe de l'eloignement des lieux'& de la difficulté b.c.
qu'il y avoit de le trouver dans le ſecret de ſa retraite.

[L'eloignement où S. Hilaire eſtoit de ſon Egliſe & de tous ſes
amis, ne luy eſtoit pas ſi ſenſible, que l'état deplorable des pro-
V.les Ariens vinces où on l'avoit relegué, comme nous l'avons marqué"autre-
§ 61. ment.]'Car il ne trouvoit preſque pas un Eveſque qui connuſt p.133.1.e|2.a.
Dieu, & qui conſervaſt quelque reſte de la vraie foy.'Ce qu'il in Conſ.l.1.p.
obſerva dans cette confuſion, fut de ſe tenir tres ferme dans la 113.1.b.
confeſſion de J.C, & neanmoins de ne rejetter aucun accommo-
dement, ni aucun moyen de pacifier les choſes, qui fuſt honneſte
& raiſonnable.'Dans les premieres années de ſon exil il ne voulut b.
rien dire ni rien écrire de bien fort, ni qui fuſt digne de l'impieté
des Ariens,'afin qu'on ne puſt pas dire que ſa force venoit plutoſt 1.c.
du reſſentiment de l'injure qu'on luy avoit faite, que de ſon
amour pour la verité.'Il crut auſſi qu'on pouvoit ſans crime par- b.c.
ler avec ces heretiques, & meſme prier avec eux dans les egliſes,
1. &'[1] leur donner le ſalut & la paix, ſans neanmoins s'unir avec eux
par la communion[des myſteres,]afin de les faire retourner de
l'Antechriſt à JESUS CHRIST, & leur faire obtenir le pardon
de leur erreur par la penitence.[Voilà la premiere preuve que
l'hiſtoire nous donne de cet eſprit de douceur & de bonté que
Rufin a remarqué dans noſtre Saint : mais ce ne ſera pas la der-
niere.]

'Il y en a qui croient qu'il a pu écrire ſes commentaires ſur Job Hil.B.vit.p.97.
durant le temps de ſon exil. Et leur raiſon eſt qu'entre les livres 98.
de l'Ecriture ſainte, il n'y en a pas dont la meditation ſoit plus
utile & plus propre à inſpirer du courage au milieu des peines &
des travaux de l'exil.

1. *pacis optandæ ſperare ſuſpenſâ licet communionis ſocietate.*

ARTICLE VIII.

Les Evesques des Gaules écrivent à Saint Hilaire : Il fait pour eux son livre des Synodes.

[CE fut"à la fin de l'an 357, ou fort peu aprés, que S. Hilaire receut les nouvelles de l'amour genereux que les Evesques des Gaules conservoient pour luy & pour la foy:]'Car ils luy manderent en mesme temps qu'ils avoient rejetté la profession de foy que les Ariens avoient faite la mesme année à Sirmich.'Quelques uns d'entre eux le prierent aussi de leur expliquer ce que pretendoient les Orientaux avec toutes leurs differentes confessions de foy, & de leur faire connoistre quel sentiment il avoit de toutes ces pieces.'Ces lettres estoient envoyées par les Evesques de la Germanie, de la Belgique, de l'Aquitaine, de la Lionnoise, par l'Eglise de Toulouse, & mesme par les Evesques d'Angleterre, comme on le juge par le titre du livre des Synodes,[qu'il fit pour répondre à ces Prelats. Ainsi c'est proprement aux Evesques de ces provinces, qu'il faut raporter ce que nous avons dit en general de la conduite de ceux des Gaules à l'égard de S. Hilaire & des Ariens. Car nous n'avons pas de preuve que ceux de la Narbonoise & de la Viennoise, qui estoient plus pres des craintes & des esperances de la Cour, aient témoigné le mesme courage, hors l'Eglise de Toulouse. NOTE 7. Hil.de syn.p. 123.2.c. p.124.1.c. p.123.2.c.

Comme ce fut la premiere fois que les Evesques de France trouverent occasion d'écrire à S. Hilaire, ce fut peutestre aussi alors qu'il receut des nouvelles de sa famille, & la lettre que sa fille luy écrivoit, comme nous verrons en parlant de la réponse qu'il luy fit.]

p.124.1.b. 'Le bruit de la fermeté des Evesques des Gaules se repandit dans l'Orient, & y ranima la vigueur de ceux qui n'estoient pas encore entierement corrompus par le poison de l'Arianisme. ["Basile d'Ancyre, & quelques autres de ceux qui passent dans l'histoire pour Semiariens, tinrent un Concile à Ancyre l'an 358, un peu avant Pasque. Ils y condannerent les blasphemes les plus grossiers de l'Arianisme. Mais ils y firent aussi un anatheme contre la Consubstantialité. Ils le supprimerent neanmoins aussitost aprés. Ils deputerent ensuite à Constance, en obtinrent la suppression de la seconde confession de Sirmich, & l'exil des principaux & des plus impies des Ariens. V.les Ariens § 73.

Il est aisé de presumer que S. Hilaire eut quelque part à ce qui se fit alors en faveur de la verité, quoiqu'il ne nous en ait rien voulu marquer dans ses livres.]'On y voit seulement la joie qu'il ressentit de recevoir les lettres de ses confreres. Elle fut d'autant plus grande, que leur ayant écrit plusieurs fois, il n'en avoit encore receu aucune réponse. Ce silence luy faisoit craindre, qu'ils ne se ressentissent de la foiblesse & de la lascheté presque universelle des Evesques, & l'avoit fait resoudre à ne leur pas écrire davantage. Mais quand il eut sceu ce qu'ils avoient fait, il se crut obligé de leur écrire comme à des Evesques, liez comme luy avec J. C, par le nœu sacré de la communion ecclesiastique. p.123.2.c.d.e.

Note 8. 'Ce fut pour cela qu'il leur écrivit son livre des Synodes, ["vers la fin de l'an 358.]'Il voulut satisfaire par ce traité à la priere que quelques uns de ces Prelats luy avoient faite, de leur mander quel estoit le dessein des Orientaux dans tant de diverses professions de foy qu'ils avoient faites, & quel estoit son sentiment sur ces professions:'ce qu'il ne put refuser à leur charité, quoiqu'il s'estimast plus ignorant que personne,'& qu'il trouvast beaucoup de difficulté dans ce sujet. p.124.2.d. 1.e. e. 2.a.

'Mais ce qui le porta principalement à l'écrire, fut pour éclaircir les differens soupçons que les Evesques de France & ceux d'Orient avoient les uns contre les autres: [Car ceux d'Orient estoient coupables ou suspects d'Arianisme;]'& les Ariens accusoient ceux de France d'estre dans les sentimens des Sabelliens.'S. Hilaire voulut donc éclaircir ces difficultez, & instruire à fond les Evesques de France, afin que dans les Conciles qui se devoient bientost tenir, ils sceussent de quelle maniere ils se devoient conduire avec les autres, & connoistre le veritable sens de tous les termes, pour y défendre la verité sans ambiguité & sans foiblesse. 2.e. Sulp.l.2.p.164. Hil.de syn.p. 124.2.e.

ARTICLE IX.

Contenu du livre des Synodes.

[COMME ce traité n'est pas pour soutenir la foy contre les heretiques, mais pour en éclaircir les difficultez, il y fait paroistre toute la moderation & la douceur d'esprit que l'histoire luy attribue. Il excuse tout ce qui se peut excuser. Il donne un bon sens à tout ce qui en peut recevoir. Il justifie tout ce qui n'est pas absolument mauvais, tant pour ne pas aigrir les Orien-

Bar.358.§ 17. taux,]'& les pouvoir porter d'un état qui luy sembloit tolerable, mais dangereux, à un autre qui fust entierement parfait,[que pour empescher les Evesques de France, de rompre sans necessité
Hil.de syn.p.135.2.a. avec des personnes qui pouvoient servir la verité.]'Car il paroist les croire veritablement orthodoxes; en quoy il a esté suivi par
Ath.de syn.p.915 916. Theodoret,'& par Saint Athanase mesme;[& peutestre que Silvain de Tarse & quelques autres l'estoient effectivement.

Mais comme d'autre part, il ne trouvoit pas que leurs expressions, quoique bonnes, fussent suffisantes, il a soin de marquer souvent ce doute, depeur qu'on ne se laissast aller à leurs façons de parler, en abandonnant la confession de Nicée & le terme de
Hil.de syn.p.124.2.a|134.1.a. Consubstantiel.]'C'est pourquoi il recommande plus d'une fois qu'on ne juge point de son sentiment que par la fin de son livre, où il se declare tout à fait pour la Consubstantialité.

p.124.2.c|133.1.c. 'Il soumet aux Prelats à qui il écrit, les confessions de foy qu'il défend, & leur laisse à juger si elles sont Catholiques ou hereti-
p.124.2.c. tiques.'Il declare que s'il y a des fautes, il ne pretend point en
p.128.2.c|132.1.b. répondre, parcequ'il ne fait que raporter ce qui s'est passé;'& il reconnoist mesme en quelques endroits qu'il y avoit des choses
p.125.1.c. difficiles à bien expliquer.'Il dit que les Orientaux se sont opposez à l'impieté de Sirmich"selon la portée de leur intelligence *secundum intelligentiæ suæ sensum.*
p.137.2.c. & de leur lumiere.'Mais il ne peut souffrir dutout qu'ils eussent prononcé anatheme contre la Consubstantialité, sous pretexte des mauvais sens qu'ils luy donnoient. Il dit que c'est une impieté, & une entreprise intolerable, & son zele s'anime là dessus, avec une chaleur egalement admirable pour sa vehemence & pour sa douceur.[Aussi la condescendance dont il use dans cet
in Conf.l.1.p.116.1.2. ouvrage,]'ne l'a pas empesché dans un ouvrage qu'il fit depuis, de joindre le Concile d'Ancyre aux autres assemblées des Ariens.

de syn.p.133.2.c. 'Il témoigne avoir beaucoup prié Dieu pour faire ce livre.
p.123.124. 'Il y releve extremement la generosité des Evesques de France;
p.124.2. '& aprés leur avoir expliqué les causes & le dessein de son ou-
p.125.1.b.c. vrage,'il y raporte, quoique malgré luy, le blaspheme, c'est à dire la seconde confession de Sirmich, afin qu'on puisse mieux
p.125-128. entendre les anathematismes du Concile d'Ancyre,'qu'il ra-
p.128-133. porte & qu'il explique ensuite.'Il raporte de mesme & explique le formulaire du Concile d'Antioche en 341, celui du faux Concile de Sardique en 347, & celui du Concile de Sirmich contre
p.133. Photin en 351.'Il tasche d'excuser cette multiplicité de formulaires, mais c'est en louant le bonheur de la France, qui s'estoit

toujours contentée de la ſimplicité de la foy.

'Le reſte de ſon traité eſt ſur la Conſubſtantialité, dont il montre l'abus qu'on peut faire, & rejette les mauvais ſens qu'on luy peut donner, pour oſter tout pretexte de ſoupçonner la foy des Gaulois, & les avertir auſſi de ne ſe pas contenter de ce terme, 'qu'on ne peut, dit-il, recevoir avec pieté, lorſqu'on ne l'a pas éclairci auparavant, ni rejetter qu'avec impieté, lorſque ce qui precede l'a ſuffiſamment éclairci. p.134.135. p.134.2.b.

'Il adreſſe enſuite ſon diſcours aux Orientaux, & aprés les avoir louez de s'eſtre oppoſez à l'impieté de Sirmich, & d'avoir obligé ceux qui en eſtoient auteurs à ſe retracter, il leur fait voir qu'on ne peut en aucune maniere rejetter la Conſubſtantialité, ſous pretexte de quelques mauvais ſens que ce fuſt, puiſque le ſymbole de Nicée qu'il raporte, les excluoit ſuffiſamment. Cette derniere partie de ſon traité eſt la plus belle. p.135-138.

'Il emploie les dernieres lignes à demander pardon à ſes confreres, d'avoir entrepris une matiere ſi relevée & ſi difficile. Il dit que c'eſt ſon amour pour eux qui l'y a contraint, & qu'il n'a pu refuſer à l'Egliſe ce devoir, auquel le ſervice qu'il luy avoit voué, l'engageoit, ni ce témoignage que ſa qualité d'Eveſque l'obligeoit de rendre à la verité; aprés lequel il doute, s'il ne luy ſeroit point encore plus avantageux de mourir, qu'il ne luy ſeroit agreable de retourner avec eux. Il les prie de ſe ſouvenir de ſon exil dans leurs prieres, & les exhorte à conſerver toujours leur foy inviolable & ſans tache, comme ils avoient fait juſques alors. p.138.

'Saint Jerome appelle ce traité des Synodes, un livre tres long, & neanmoins il ne laiſſa pas de le copier de ſa main à Treves. 'C'eſt dans ce livre que S. Hilaire parle du mauvais état des dix provinces d'Aſie, [a]qui eſt l'endroit que Vincent le Rogatiſte alleguoit contre l'Egliſe. [b]Facundus en cite pluſieurs paſſages, & approuve la condeſcendance dont ce Saint y uſe pour taſcher de diminuer le nombre des ennemis de la verité. Hier.ep.6.p.53.b. Hil.de ſyn.p.133.2.a. a Aug.ep.48.p.67.2.c|69.2.l. b Fac.l.10.c.6.p.450-453|l.11.c.3.p.543.

'Il y en eut au contraire qui condannerent cette conduite charitable: & le Saint ſe crut obligé d'en faire l'apologie par"de petites notes marginales qu'il mit aux endroits que ces perſonnes blaſmoient. [Il leur répond avec le meſme eſprit de paix & de douceur qui l'avoit porté à menager les Orientaux:]'il leur montre qu'ils n'ont pas aſſez bien compris ce qu'ils blaſment; 'que s'il taſche d'excuſer certaines expreſſions des Orientaux, il fait aſſez voir qu'elles ne ſuffiſent pas pour exprimer la verité de la foy, puiſqu'elles ont beſoin d'eſtre juſtifiées, comme eſtant Hil.B.pr.ſyn.p.1146.1147. NOTE 9. reſp.apo.p.1205.c|1207.a. p.1206.c.

p.1207.b. naturellement susceptibles d'un mauvais sens;'qu'en priant les Orientaux de bien recevoir ce qu'il leur dit, il donne assez à
p.1208.b. entendre qu'il ne les approuve pas;'qu'il témoigne assez dans son ouvrage qu'il ne les veut pas louer, puisqu'il dit expressément
p.1207.a. qu'il les epargne;'qu'il leur declare assez ouvertement qu'ils ne sont point encore dans la vraie foy, lorsqu'il dit, qu'ils donnent une grande esperance de la rétablir; que s'il ne s'eleve pas partout avec vehemence contre eux, ce n'est point par foiblesse ni par lascheté, & qu'il le marque assez en quelques endroits, où raportant des erreurs inexcusables de leurs professions de foy, il les combat avec toute la force possible, & en inspire une extreme
p.1206.c|1207.c. me horreur.'Il s'y adresse quelquefois à un Lucifer qu'il appelle son seigneur & son frere:[ce qui marque que c'estoit un Evesque:]
pr.p.1146.§ 9. 'Et il n'y a pas lieu de douter que ce ne soit l'Evesque de
Mar.& F.p.29. Cagliari[que sa dureté rendit schismatique.]'Aussi Marcellin & Faustin Prestres Luciferiens, ne font pas de difficulté d'appeller S.Hilaire, le fauteur des heretiques.

ARTICLE X.

S. Hilaire écrit à sa fille: Compose les livres de la Trinité.

[NOUS pouvons "mettre en ce mesme temps la lettre qu'il NOTE 10.
Boll.13.jan.p. 791.§ 7. écrivit à sa fille nommée Apre.]'Il avoit appris par une revelation, selon Fortunat auteur de sa vie, [ou plus probablement par une lettre de sa femme,]qu'il avoit laissée à Poitiers avec sa fille, qu'un jeune homme de condition, fort riche & fort bien
Hil.ad fil.p.22. a. fait, recherchoit sa fille en mariage,'& il avoit aussi receu une lettre de cette fille unique, comme il l'appelle, qui luy témoignoit estre bien faschée de ne le point voir depuis si longtemps.
Boll.13.jan.p. 791.§ 7. [Elle n'avoit apparemment alors que 12 ou 13 ans.]'Le Saint luy souhaitoit par des prieres continuelles, la grace de n'avoir que J.C. pour epoux.[Ainsi prenant l'occasion qui se presentoit pour la porter en la maniere dont son age estoit capable, à n'aimer que luy,]il le luy depeint sous la figure d'une robe & d'une pierrerie, dont il luy dit des merveilles, & qu'on luy avoit, dit-il, promises pour elle, pourvu qu'elle meprisast & qu'elle rejettast tous les autres habits magnifiques, & toutes les pierreries qu'on luy voudroit donner; surquoi il luy demande sa réponse, mais il veut qu'elle la fasse elle mesme, sans rien demander à personne. Il luy envoie aussi deux hymnes, l'une pour le matin, & l'autre pour le

soir,

ſoir.'Car S. Jerome nous apprend qu'il a composé diverſes poeſies. Hier.v.ill.c.100, p.298.
Nous n'avons que l'hymne du matin, dont la derniere ſtrophe
a bien pu eſtre ajoutée depuis. Il dit encore à ſa fille, que s'il y a
quelque choſe dans les hymnes ou dans la lettre qu'elle n'enten-
de pas, elle le demande à ſa mere, dont il parle avec eſtime.

'Fortunat aſſure que cette lettre ſe gardoit encore à Poitiers Boll.13.jan.p.791.§7.
comme un threſor, [deux-cents ans aprés.][a] Il ajoute que quand
S. Hilaire fut revenu à Poitiers [en 360,] il demanda à ſa fille, ſi a §17.
elle vouloit bien un mari qu'il luy avoit trouvé; à quoy ayant
répondu qu'elle eſtoit toute preſte, il obtint par ſes prieres, que
Dieu la retiraſt à luy ſans douleur & ſans maladie.'On l'honore p.791.d|Sauſſ.p.1002.
1. comme une ſainte vierge le 13 de decembre.

'Les douze livres de la Trinité furent un fruit de l'exil de S. Hil.de Trin.l.10.p.83.1.b.
Hilaire, [quoique nous n'en puiſſions pas marquer l'année.][b] Il y b l.1.p.7.2.c.
a neanmoins apparence que ce fut ſeulement depuis que Mace-
done eut commencé à dogmatizer contre le S. Eſprit, dont Saint
Hilaire fut obligé de ſoutenir la divinité dans ſon dernier livre.
'Les ſeules raiſons qui le porterent à compoſer cet ouvrage, fut l.6.p.35.2.a.b.
l'obligation de preſcher la verité que l'Egliſe luy avoit impoſée
en l'elevant à l'epiſcopat; & le deſir de ſervir au ſalut de pluſieurs
ames, dans la confuſion où l'hereſie, qui dominoit preſque par-
tout, avoit mis l'Egliſe.'Il témoigne s'eſtre entierement conſa- l.1.p.7.8.
cré à cet emploi; mais qu'il n'y pouvoit réuſſir que par la grace
& la miſericorde de Dieu, laquelle il demande par une fort belle
priere.'Il marque que c'eſt avec regret & par la ſeule neceſſité de l.2.p.8.c.
reſiſter aux heretiques, qu'il entreprend en tremblant de traiter
d'une matiere ſi difficile & ſi relevée, & de défendre des veritez
qui ne devroient eſtre l'objet que d'une humble foy & d'une
profonde adoration. Il ſemble avoir fait cet ouvrage à deux fois.
'Car il dit que ſon quatrieme livre eſt fait longtemps aprés les l.4.p.19.c.d.
autres;'& il parle du cinquieme comme s'il eſtoit le ſecond.[c] Il l.5.p.28.1.c.
refute particulierement dans ces douze livres, la lettre qu'Arius c l.4.p.21.2|l.6.p.36.1.
écrivit de Nicomedie à S. Alexandre ſon Eveſque, des le commen-
cement de ſon hereſie.

'Saint Jerome intitule ces livres, *Contre les Ariens*.[d] Il dit qu'ils Hier.v.ill.c.100.p.298.c.
imitent le ſtyle auſſibien que le nombre de ceux de Quintilien. d ep.84.t.2.p.328.c.
[e] Il marque particulierement le ſujet de l'onzieme livre.[f] Saint
2. Auguſtin cite & approuve la maniere dont il explique [2] ces e ep.147.t.3.p.135.b.
paroles celebres, Que le Fils de l'homme ne ſçait pas le jour du f Aug.ep.260.p.364.2.a.

1. Je ne la trouve ni dans le martyrologe Romain, ni dans celui de Ferrarius.
2. dans le neuvieme livre, *p.79.2.*

Cassi.de Inc.l.7. c.24.p.1054. a Leo,ep.134.p. 704-707. jugement.'Cassien en cite divers passages contre Nestorius, & les appelle les livres De la foy.[a] Saint Leon en cite aussi plusieurs, tirez du deuxieme & du neuvieme livre sur la foy, contre les Cassi.inst.c.16. p.549.2. Nestoriens & les Eutychiens.'Cassiodore met ces livres sur la Trinité, à la teste de tous ceux qu'il faut lire, pour confirmer la foy de l'Eglise sur ce mystere, & eviter les pieges des heretiques. Il dit qu'ils sont écrits avec beaucoup d'eloquence & de profondeur, s'il faut user de ce terme; mais je ne sçay pourquoi il en Vig.in Eut.l.5. § 22.23.p.79. conte 13 au lieu de 12.'Vigile de Tapse cite aussi son neuvieme livre, pour défendre contre les Eutychiens la celebre epistre de S. Fac.l.1.c.4.p. 28.2. Leon.'Facundus allegue un endroit du troisieme.

[Divers Grecs ont aussi cité les livres de S. Hilaire sur la Tri-Leont.in Nest. & Eut.l.1.t.4.2. p.576.d.e|Phot. c.229.p.808.a. nité, comme]'Leonce de Byzance & S. Ephrem d'Antioche, qui les intitulent Sur la foy. Le dernier donne à S. Hilaire le titre de Confesseur.

ARTICLE XI.

S. Hilaire assiste au Concile de Seleucie; va ensuite à Constantinople.

[ON tint en 359 les Conciles dont on avoit parlé l'année precedente. Les Occidentaux s'assemblerent à Rimini,"où V.les Ariens § 78-81. S. Phebade d'Agen & S. Servais de Tongres, témoignerent plus de fermeté & de lumiere que tous les autres, & neanmoins ils tomberent enfin eux mesmes dans le piege que les Ariens leur avoient tendu, & autoriserent, sans y penser, par leur signature, les blasphemes de l'Arianisme.

Le Concile des Orientaux fut assemblé"sur la fin de septem- Ibid.§ 85. Hil.in Const.l.1. p.114.2.c. c Sulp.l.2.p.164. bre à Seleucie en Isaurie.]'Saint Hilaire y fut envoyé avec les autres.[c] Ce n'est pas que l'Empereur eust rien ordonné de luy en particulier: mais comme les ordres de la convocation du Concile comprenoient tous les Evesques, le Vicaire du Prefet, & le Gouverneur de Phrygie où il estoit depuis quatre ans, l'obligerent d'y aller comme les autres, & luy fournirent pour cela les commoditez publiques.[Neanmoins nous ne trouvons point que les autres Evesques, qui avoient esté bannis comme luy dans la mesme province, ou aux environs, y aient esté appellez. On peut croire de quelques uns d'eux qu'ils estoient déja morts. Mais S. Eusebe de Verceil, & Lucifer, ont survécu de beaucoup; & ils n'y paroissent point non plus que ceux-ci. Il seroit peutestre difficile de dire, qu'ils peuvent y avoir assisté, quoique les histo-

riens ne le marquent pas.]'Les Benedictins croient que Baſile Hil. vit.B.p.103.
d'Ancyre peut avoir contribué à y faire venir S. Hilaire, dont il a.
pouvoit eſperer d'eſtre appuyé, parceque ce Saint l'avoit loué
peu auparavant.'Mais S. Sulpice Severe n'en donne point d'au- Sulp.p.164.
tre raiſon que la convocation generale des Eveſques. Ce fut une
conduite bien particuliere de la providence, de faire venir en ce
lieu où l'on devoit traiter des matieres de la foy, un homme auſſi
éclairé ſur cela que S. Hilaire.

'On raporte qu'eſtant entré un dimanche dans l'egliſe d'un Boll.13.jan.p.
bourg qui ſe rencontroit ſur le chemin, une fille payenne nom- 792.§ 9.
mée Florence, fendit la preſſe du peuple, criant à haute voix,
que le ſerviteur de Dieu eſtoit là ; & que proſternée à ſes piez, elle
le pria inſtamment de faire le ſigne de la Croix ſur elle,[pour la
faire catecumene.]Florent ſon pere & toute ſa famille, imiterent
& receurent tous enſemble le ſaint batteſme. Depuis ce temps là
Florence ne voulut plus quitter le Saint. Elle abandonna ſon pere
& tous ſes parens, & le ſuivit juſqu'à Poitiers,'où l'on dit qu'on p.792.c.
l'honore aujourd'hui comme une Sainte le premier de decembre.
1. Ferrarius[1] met le 17 de juillet une Sainte Florence diſciple de S.
Hilaire Eveſque.

'Saint Hilaire fut receu tres favorablement de tout le monde à Sulp.p.164.
Seleucie, & s'y acquit une affection & une eſtime univerſelle :
de ſorte que tout banni qu'il eſtoit, on le mit au rang de ceux qui
devoient opiner dans le Concile. Ce fut là qu'il rendit un té-
moignage authentique à la pureté de la foy des Occidentaux, en
proteſtant qu'ils n'avoient point d'autre doctrine que celle du
V. les Ariens § 86, 87. Concile de Nicée :'Mais"il eut la douleur d'y entendre proferer Hil.in Conſ.l.1.
des blaſphemes qui luy firent une extreme horreur.[Ainſi il ſe p.114.2.d,e.
retira bientoſt de ces aſſemblées, où tout bleſſoit ſa ſageſſe & ſa
pieté, & où il pouvoit craindre de ſe voir engagé à des choſes qui
euſſent pu meſme bleſſer ſa conſcience. On ne dit point que par-
mi tant d'ennemis de la verité, il ait jamais caché ſa foy.]'Mais p.115.1.a.b.
il cachoit quelquefois ſa ſcience pour faire parler les heretiques,
& voir juſqu'où pouvoit aller leur impieté.

'Aprés que le Concile fut fini, & eut envoyé des deputez à Sulp.l.2.p.163.
Conſtance, S. Hilaire alla avec ces deputez à Conſtantinople,
pour ſavoir ce que l'Empereur ordonneroit de luy, & s'il le vou-
loit renvoyer en ſon exil[de Phrygie. Il y vit la verité entiere-
ment opprimée par le credit des purs Ariens, qui dominoient
abſolument à la Cour.]'Les deputez meſme du Concile de Ri- Hil.fr.1.p.53.54.

1. Il la met *in Dania*. Je ne ſçay ce qu'il veut dire. Il cite Caniſius.

mini"se joignirent à eux, & ils s'eleverent mesme avec de grands Ib.§91.
cris contre S. Hilaire, lorsque malgré la violence de ce torrent
qui emportoit tout le monde, il eut la hardiesse de soutenir publiquement la divinité de J.C.["Le Concile tenu à Constanti- Ib.§92.
nople l'an 360, au mois de janvier, augmenta encore les maux
de l'Eglise, en deposant & faisant bannir divers Evesques de
l'Orient, qui estoient moins impies que les autres.

ARTICLE XII.

S. Hilaire demande audience pour défendre la foy opprimée: On le renvoie à son Eglise.

Hil. ad Consl. l. 3. p. 120. 2. c|121. 1. 2. a Hier. v. ill. c. 100. p. 298. c| Sulp. l. 2. p. 168. b Hil. ad Consl. l. 3. p. 119. 2. c. d.

[AU milieu de ce feu, &]'lorsque le Concile de Constantinople se tenoit encore,[a] S. Hilaire voyant l'extreme peril où estoit la verité, presenta luy mesme publiquement à Constance "une requeste celebre dans l'antiquité,[& qu'il a plu à Dieu de conserver jusques à nous.][b] Le Saint y demande premierement de conferer avec l'auteur de son exil, (c'estoit Saturnin d'Arles,) qui estoit alors dans la mesme ville[de Constantinople.] Il laisse à l'Empereur le choix du lieu, & de la maniere que se devroit faire cette conference.'Il se promet d'obliger son adversaire à avouer les faussetez qu'il avoit commises contre luy, & s'engage, non à demander par grace la conservation de son evesché, mais de vieillir dans la penitence au rang des laïques, si on pouvoit prouver qu'il eust commis quelque chose d'indigne ou de la sainteté d'un Evesque, ou de la pieté d'un laïque. NOTE 11. d.

d|120. 2. c. 'Il declare ensuite qu'il ne s'arreste pas beaucoup à cette demande; mais que voyant l'état deplorable où la religion estoit reduite,'il supplie l'Empereur de luy accorder une audience, dans laquelle il pust traiter la matiere de la foy selon les Ecritures, en presence tant de luy que de tout le Concile,'& mesme à la vue de tout le monde:'Il demande cette grace pour les Eglises & pour l'Empereur mesme, n'en ayant nul besoin pour luy, parcequ'il n'avoit rien changé de la foy qu'il avoit receue de Dieu,'en sorte qu'il n'avoit rien à apprendre de nouveau sur ce sujet.'Il promet qu'ayant à parler en une affaire si celebre, à la vue de tout le public, & en la presence d'un synode où l'on estoit encore divisé sur cette matiere, il ne dira rien qui ne soit pour l'honneur de l'Empereur, pour le maintien de la foy, & pour l'union & la paix de l'Orient & de l'Occident. p. 120. 2. c. p. 121. 1. 2. p. 120. 2. d. p. 121. 1. b. 2.

'Il y parle de luy mesme avec beaucoup d'humilité, mais il se releve en mesme temps en Dieu d'une maniere tout à fait digne d'un Saint & d'un Pere de l'Eglise.'Il y décrit aussi admirablement le desordre de tant de symboles & de formulaires, qu'on avoit faits depuis le Concile de Nicée,'particulierement, dit-il, l'année precedente, où l'on en avoit vu quatre differens,[dont le premier paroist estre celui de Sirmich, daté du 22 may, le second celui d'Antioche renouvellé par les Semiariens à Seleucie, le troisieme celui de Nicé ou de Rimini, le quatrieme celui des Acaciens à Seleucie.] p.120.2.c.d. r. r.c.

'Sulpice Severe nous apprend que les Ariens rejetterent bien loin la proposition de Saint Hilaire, & qu'ils aimerent mieux se resoudre à le renvoyer en France, comme un homme qui semoit partout la discorde, & qui troubloit la paix de l'Orient. Il dit qu'on le renvoya en France sans le relascher de son exil.[On luy laissa peutestre toujours quelque garde, ou quelque autre marque d'exilé. Car il est difficile]'de croire avec quelques modernes, que cela se puisse expliquer simplement par ce que dit Fortunat, que ce Saint regarda son retour en France, comme un joug plus dur que son exil, parceque les disputes n'estant pas finies, il laissoit encore l'Eglise dans le trouble. Sulp.l.2.p.168. Hil.vit.B.p.111.d.

ARTICLE XIII.

S. Hilaire écrit contre Constance, Ursace, & Valens.

NOTE 12. 'AVANT"que la colere des Ariens fist accorder à S. Hilaire son retour en France, voyant, comme l'on croit, que sa requeste, & toute la moderation dont il avoit usé jusques alors, avoient esté inutiles, il crut ne devoir plus rien menager, & écrivit le livre, ou plutost l'invective contre Constance, que nous avons encore;[dont le style qui n'est propre qu'à un homme qui a le martyre dans le cœur, offenseroit ceux qui ont plus d'amour pour leur repos, que de zele pour la verité, & qui mesurent la sainteté par les regles d'une prudence, que les Saints eussent peutestre appellé une lasche timidité.] Bar.360.§8.

'Il rend luy mesme admirablement raison de cette force si extraordinaire, & dont il n'avoit point encore usé jusques alors: Hil.in Const.l.1. p.112.113.
'& il finit cette apologie de son zele, en disant que si les faits qu'il avançoit estoient faux, il vouloit bien passer pour un infame medisant; mais que s'il n'avançoit rien que de veritable, il ne passoit p.113.2.a.b.

pas aussi les bornes de la liberté & de la modestie apostolique, dans la maniere dont il reprenoit des desordres, sur lesquels il
2.b-114.2.c. s'estoit tû si longtemps.'Il se défend particulierement sur le titre d'Antechrist qu'il donne à Constance, & il le prouve fort bien, en décrivant la persecution qu'il avoit excitée contre l'Eglise.

p.114.c-115.1.c. 'Il raporte ensuite ce qui s'estoit passé au Concile de Seleucie,
p.115.d-2.c. 'd'où il prend sujet de traiter divers points de la foy, commençant par le faux principe de Constance, qui vouloit rejetter tous
2.c-116.1.c. les termes qui n'estoient pas de l'Ecriture.'Il refute le terme de semblable que Constance vouloit seulement que l'on accordast à
p.116.c-2.c. J.C.'Il montre la confusion & l'indignité de tant de formulai-
p.117.118. res que l'on faisoit & que l'on abolissoit tous les ans,'& passe à la défense de celui de Nicée. Il finit par là cet écrit qui a paru im-
Hil.B.in Consl pr.p.1256.§ 15. parfait à plusieurs personnes.'Les Benedictins au contraire, montrent que ce sont des additions tirées des livres de la Trini-
p.1258-1260. té, mais mal ajustées, qui le font paroistre imparfait:'& ils citent
Arn.ser.p.548.d. les endroits d'où ces passages sont tirez.'Arnobe dans sa dispute avec Serapion, cite ce que S. Hilaire avoit écrit contre Constance. Mais il en raporte un passage[que je ne trouve point dans cet ouvrage de S. Hilaire. Et il est plus digne d'un ouvrage supposé, que d'un veritable de ce Pere.

Hier.v.ill.c. 100.p.298.d. Ce fut peutestre aussi en ce mesme temps,]'que Saint Hilaire écrivit son livre contre Ursace & Valens, où il faisoit l'histoire des Conciles de Rimini & de Seleucie.[Et c'est apparemment
Ruf.de Ori.p. 196.d. ce livre que marque Rufin,]'lorsqu'il dit que S. Hilaire avoit fait un livre plein d'une instruction tres ample, pour corriger ceux qui estoient tombez dans le Concile de Rimini. Il en raconte
Hier.in Ruf.l. 2.t.2.p.221.b. une histoire assez celebre,'que Saint Jerome soutient estre fausse; [& tout le monde suit son sentiment: ce qui nous dispense de la raporter. S'il y avoit quelque lieu de la soutenir, il semble qu'on la pourroit mettre dans la conference de Milan en 364. Mais cela mesme a peu ou point de probabilité.]

Hil.fr.pr.p.4.1. fr.1.p.1. 'On croit que c'est ce livre contre Ursace & Valens, dont on nous a donné des fragmens en 1598,'dautant que le titre du manuscrit porte, que c'est le livre de S. Hilaire de Poitiers, qui explique exactement comment, pour quelles raisons, & à l'instance de qui on a assemblé le Concile de Rimini contre le symbole de
fr.1.p.4.5.27| Blond.prim.p. 480. Nicée.'On voit par la preface & par d'autres endroits de cet ouvrage, qu'il a esté écrit lorsque la persecution de l'Eglise du-
Hil.fr.1.p.6. roit encore,[& par consequent du vivant de Constance.]'Il contenoit beaucoup de lettres & d'actes de Conciles, & com-

mençoit par 'l'histoire du Concile d'Arles, dont il y est parlé comme d'une chose fort recente.'Il devoit contenir la justification entiere de S. Athanase.'Il y est aussi parlé de ce qui se passa à Constantinople aprés les Conciles de Rimini & de Seleucie. p.23. p.51.&c.

[Ce qui nous en reste aujourd'hui, consiste principalement en diverses lettres dont la pluspart ne se trouvent nulle autre part; & en quelques discours mélez de costé & d'autre,]'sans qu'on y voie presque aucune suite;'quoique le style & le genie de Saint Hilaire s'y remarque assez, pour ne pouvoir douter que cet ouvrage ne soit de luy.'Blondel croit que la fin[1]en est tirée de quelque autre ouvrage, fait plusieurs années depuis par Saint Hilaire, & qui contenoit, comme on le voit par la fin, les suites des Conciles de Rimini & de Seleucie:'ce qu'il juge par quelques lettres qui y sont, écrites en 363, & mesme en 366. pr.a. p.3|Blond.prim. p.479. Blond.prim.p. 479. Hil.fr.1.p.37.41.

'Ensuite de ces fragmens il y a comme un nouveau livre qui contient aussi diverses pieces du mesme temps, & qu'on attribue, comme le precedent, à S. Hilaire.'Blondel ne croit pas neanmoins qu'il soit de luy, parceque les paroles qui en lient quelquefois les pieces, sont indignes du style de ce saint Docteur.'Les deux autres raisons qu'il en allegue, aprés le Cardinal du Perron, ne le prouvent point dutout.[Mais cela ne diminue pas l'autorité des pieces de ce recueil, qui se défendent assez d'elles mesmes: & nous ne laissons pas de citer ce recueil comme la seconde partie des fragmens de S. Hilaire.] fr.2. Blond.prim.p. 486. p.485.

ARTICLE XIV.

Quelques miracles de S. Hilaire dans les Gaules: Il y rétablit l'Eglise & la foy: Concile de Paris.

NOTE 13. [POUR reprendre l'histoire de Saint Hilaire, il faut, selon ce que nous avons dit, qu'il soit revenu à Poitiers"des l'an 360, & on le peut encore montrer par divers témoignages de l'antiquité. On peut juger quelle joie toute l'Eglise de France, & celle de Poitiers en particulier, eut du retour de ce saint Confesseur.] 'Les peuples qui se regardoient comme exilez par la privation de leur pasteur, crurent recevoir la liberté de revoir leur patrie, lorsqu'ils virent revenir ce grand Evesque.'S. Martin qui estoit alors retiré dans l'isle Gallinaire[pres d'Arbenga sur la coste de Genes,]ayant appris qu'il avoit eu permission de revenir à son Boll.13.jan.p. 792.§15. Sulp.v.Mart.c. 4.p.190.

1. depuis la page 37 de la premiere impression.

c.5 p.190.191. Eglise, voulut aller à Rome audevant de luy:'mais ayant trouvé qu'il estoit déja passé, il le suivit par le chemin qu'il savoit que ce Saint devoit tenir. Il fut receu de S. Hilaire avec beaucoup de joie, & bastit un monastere auprés de la ville[de Poitiers.]

Boll.13.jan.p. 792.§16. 'Ce fut peu de temps aprés ceci, que Saint Hilaire ressuscita un enfant mort sans battesme, comme il est porté dans sa vie.[a] a Gr.T.h.Fr.l.1. c.39.p.29. Saint Gregoire de Tours témoigne qu'on lisoit que ce Saint avoit Boll.13.jan.p. 792.793 §17.18. ressuscité des morts.'Fortunat parle ensuite de la mort de sa fille & de sa femme,[& il faut avouer que ce qu'il en dit n'est pas tout p.792 §14. à fait aisé à croire.]'Il raporte aussi qu'y ayant"une isle inhabita- Note 14. ble à cause des serpens dont elle estoit pleine, le Saint y alla, & y planta un baston, audelà duquel les serpens n'oserent jamais passer depuis.

S. Hilaire que Dieu par un miracle tout extraordinaire avoit rétabli dans son Eglise au mesme temps qu'on en chassoit les autres, n'eut pas sans doute de desir plus pressant que de reparer Hier.chr. les ruines que le Concile de Rimini avoit faites à l'Eglise.]'Saint Jerome dit qu'en cette année là mesme, qui est l'an 360, la France condanna par son moyen les fourberies de ce Concile:[& assurément la revolte de Julien, qui prit le titre d'Auguste dans les Gaules l'an 360, put bien faciliter cette condannation, & donner moyen à la France de se rendre en cela l'exemple de toute l'Eglise. Mais quoy qu'il en soit pour le temps, voici ce que Sulpice Severe nous apprend sur ce sujet des travaux de S. Hilaire.]

Sulp.l.2.p.169. 'Aprés avoir, dit-il, parcouru presque toute la terre, infectée par la contagion de l'heresie, il ne savoit à quoy se resoudre, & se trouvoit accablé de mille inquietudes. La pluspart estoient d'avis de n'admettre point dutout à la communion ceux qui avoient approuvé le Concile de Rimini. Mais pour luy, il jugea plus à propos de rappeller tout le monde à la penitence & à la correction de leur faute. Il assembla pour ce sujet divers Conciles dans les Gaules; & là presque tous les Evesques ayant reconnu l'erreur où ils estoient tombez,[1]il fit condanner ce qui s'estoit 1. fait à Rimini, & rétablir la foy de l'Eglise en l'état où elle estoit auparavant.

Ib|Hil.fr.2.p.4. 'Saturnin Evesque d'Arles, qui estoit certainement un tres méchant homme, & un esprit tres dereglé & tres corrompu, s'opposoit à un dessein si salutaire. Mais ayant esté convaincu de

Hil.vit.B.p.113.c. 1. *condemnant, reformant.*'Les Benedictins assurent qu'il faut lire *condemnavit*, *reformavit*, [sans dire s'ils l'ont trouvé ainsi dans quelques manuscrits. Mais la construction du texte de S. Sulpice le demande, & le sens y est tout à fait conforme.]

plusieurs

plusieurs crimes abominables que l'on dissimuloit depuis longtemps, outre la tache infame de son heresie, dont ses propres
1. écrits le convainquoient, il fut chassé de l'Eglise'par tous les Evesques de France:[d'où vient sans doute que]'son nom ne se trouve point dans une ancienne liste des Evesques d'Arles, tirée, comme on croit, des diptyques de cette Eglise, comme on n'y trouve point non plus celui de Marcien[qui s'estoit joint à Novatien cent ans auparavant.]'On croit que Saint Concorde qui assista l'an 374 au Concile de Valence, fut son successeur. Anal.t.3.p.432. Gall.chr.t.1.p.33.2.b.

'Ainsi les forces du parti des Ariens se trouverent abatues, par la perte de celui qui en estoit le chef[en France.]Paterne de Perigueux qui n'avoit pas moins de fureur que luy, & qui faisoit une profession ouverte de l'heresie,fut aussi deposé de l'episcopat; & on pardonna à tous les autres. Mais tout le monde a reconnu comme une verité constante, que nostre France fut redevable à S. Hilaire seul du bonheur qu'elle eut d'estre delivrée du crime de l'heresie. Sulp.l.2.p.169.

'Baronius croit que l'un des Conciles qui furent alors tenus en France, est celui de Paris dont nous avons la lettre dans les fragmens de Saint Hilaire.["On ne convient pas tout à fait de l'année où on le doit raporter: mais il y a assez d'apparence qu'il le faut mettre des l'année 360, quelque temps aprés que Julien eut esté declaré Auguste, & que S. Hilaire fut revenu dans les Gaules, ou au plustard en 361.] Bar.362.§ 245.246. NOTE 15.

'La lettre que nous avons de ce Concile est comme la réponse à une autre que les Evesques d'Orient deposez & bannis[au commencement de l'an 360,]avoient écrite à Saint Hilaire,'par laquelle ils approuvoient le terme de substance,'demandoient que l'on tinst pour excommuniez Auxence, Ursace, Valens, Caius, Megase, & Justin; qu'on rejettast aussi tous les Evesques apostats mis à la place de ceux qu'on avoit chassez, & que l'on condannast quelques propositions qu'ils avoient attachées à leur lettre. Hil.fr.2.p.1. p.2. p.3.

'Les Prelats de France écrivant à ces Evesques d'Orient en general, aprés avoir rendu graces à Dieu de les avoir delivrez eux mesmes de l'heresie,'& de leur avoir fait connoistre les veritables sentimens des Orientaux, font une profession ouverte, & une explication tres claire de la Consubstantialité,'renoncent & se retractent de tout ce qui s'estoit fait par ignorance contre leur fr.1.p.1. p.2. p.3.

1.'Je ne sçay pourquoi quelques nouveaux auteurs mettent cette deposition dans un Concile de Beziers, [dont les anciens ne parlent point.] Hil.vit.B.p.119.e.

devoir[à Rimini,]promettent d'executer tout ce que les Orientaux demandoient d'eux 'sur peine de deposition & d'excommunication contre ceux qui y contreviendroient dans les Gaules, 'particulierement touchant l'excommunication d'Auxence & des autres; parceque S. Hilaire qu'ils appellent un fidele predicateur du nom de Dieu, avoit declaré qu'il ne pourroit avoir de paix avec ceux qui suivroient leurs erreurs.'Ils leur font savoir aussi que Saturnin avoit esté excommunié par tous les Evesques de France qui en avoient déja écrit deux lettres, tant à cause de ses anciens crimes, qu'à cause de son heresie.

p.4.
p.5.
p.4.

ARTICLE XV.

S. Hilaire & S. Eusebe travaillent pour l'Eglise en Italie.

[SAINT Hilaire ayant donc affermi l'état de la religion dans les Gaules, passa en Italie,]'où il travailloit pour le mesme sujet lorsque S. Eusebe de Verceil y arriva;[ce qui selon la suite de l'histoire, ne sauroit se mettre avant l'an 363. Ces deux grands Saints s'unirent donc ensemble pour rétablir & pacifier toutes choses:]'C'estoient comme deux grandes lumieres de l'univers, qui éclairerent par la splendeur de leurs rayons, l'Illyrie, l'Italie, & les Gaules, & qui bannirent des lieux mesmes les plus reculez & les plus secrets, les tenebres de l'heresie.'Mais Rufin, quoique Italien, reconnoist que Saint Hilaire agissoit avec encore plus d'application & de succés; tant à cause de la douceur & de la moderation de son naturel qui luy faisoit aimer la paix, que pour la reputation de sa doctrine, & l'adresse avec laquelle il savoit persuader les autres.

Ruf.l.1.c.30.p.249.
c.31.p.249.
c.31.p.249.

'S. Hilaire dit qu'il avoit cherché tous les moyens possibles pour établir la paix dans les lieux d'où elle avoit esté bannie, pour la faire fleurir où il la trouvoit troublée, & pour la rendre inebranlable où il l'avoit trouvée établie; mais que les pechez des hommes & la malice des precurseurs de l'Antechrist, ne luy avoient pas permis d'estre l'auteur ou le ministre d'un si grand bien. [C'est ce qu'il dit à l'égard de l'Eglise de Milan, dont il n'avoit pu empescher qu'Auxence ne troublast encore le repos; mais cela n'empesche pas qu'il n'ait réussi à l'égard de plusieurs autres.]

Hil.in Aux.p.121.1.

'Zosime intrus par les Ariens dans l'Eglise de Naple,"fut un de ceux qui se réunirent à l'Eglise; & il fut receu comme Evesque.

Mar.& F.p.54
V.les Ariens 560.

[Ce fut peutestre en ce temps-ci que le Pape Libere écrivit à

tous les Evesques Catholiques de l'Italie la lettre qui nous a esté conservée dans les fragmens de S. Hilaire.]'Il y declare que ceux que leur ignorance fait tomber dans les pieges des heretiques, peuvent s'en relever par la confession du symbole de Nicée, & rentrer par ce moyen dans leur premier état, conformément au sentiment de tous ceux de l'Egypte & de l'Acaïe; quoique, dit-il, quelques uns trouvent cette conduite foible & lasche, & taschent de s'y opposer par une censure trop rigoureuse ;[par où il semble taxer Lucifer.]Il exhorte ceux envers qui l'on usoit de cette indulgence, à témoigner d'autant plus de zele contre les auteurs des maux de l'Eglise, qu'ils auront plus de douleur de la faute où ces heretiques les ont fait tomber, & qu'ils les doivent regarder comme les homicides de leur ame. Hil.fr.1.p.37.38.

[Nous avons encore dans S. Hilaire une lettre des Evesques d'Italie à ceux d'Illyrie, par où S. Eusebe de Verceil venoit de passer.]'Ils y témoignent leur joie de ce que Dieu avoit aussi regardé l'Illyrie d'un œil favorable, de ce que cette province commençoit à rejetter l'infidelité sous le joug de laquelle elle avoit gemi, & de ce qu'elle entroit enfin dans les sentimens de la veritable foy. Ils les assurent que pour eux, ayant reconnu le malheur où ils estoient tombez à Rimini, ils avoient cassé par un consentement de toutes leurs provinces les decrets de ce Concile, & estoient revenus à la foy de leurs peres, c'est à dire à celle de Nicée. Ils les prient de faire la mesme chose, ou de le faire faire aux autres qui ne s'estoient pas encore acquitez de ce devoir; parceque sans cela ils ne peuvent avoir la paix ni la communion avec personne. Ils ajoutent qu'il y a longtemps qu'ils savent que Ursace, Valens, & leurs associez, s'estoient declarez dans l'Illyrie chefs des Ariens & des Aeciens, & qu'ils avoient esté condannez: [d'où l'on peut tirer avec assez de vraisemblance, que les Prelats d'Illyrie avoient écrit les premiers à ceux d'Italie, & leur avoient parlé de l'heresie d'Ursace & des autres.] p.39.

ARTICLE XVI.

Saint Hilaire reduit Auxence à confesser de bouche la divinité de J.C. dans la Conference de Milan.

NOTE 16. [SAINT Hilaire estoit encore en Italie, lorsque Valentinien, fait Empereur le 26 fevrier de l'an 364, vint en Italie"la mesme année. Il arriva à Milan vers le mois de novembre, & y

ayant ſans doute trouvé le peuple Catholique qui ne s'aſſembloit point dans les egliſes pour ne pas communiquer avec Auxence, il fut d'autant plus faſché de cette diviſion, que voulant faire quelque ſejour à Milan, il eſtoit contraint d'y prendre part luy meſme, de ſe declarer pour l'un des deux partis, & meſme de s'aſſembler hors de l'egliſe contre l'honneur & la dignité imperiale, ou d'oſter l'egliſe à Auxence, ce qui eſtoit contre la volonté qu'il avoit de ne faire aucune violence à perſonne ſur le ſujet de la religion. Il ne faut pas douter d'ailleurs qu'Auxence ne renonçaſt en apparence à l'Arianiſme, & que par quelques termes ambigus, il ne s'efforçaſt de tromper des perſonnes inſtruites de ces choſes, comme le peuvent eſtre un Empereur & des gents de Cour. A cela il faut joindre un defaut aſſez ordinaire aux gents de bien qui ſont dans le monde, d'aimer beaucoup la paix & l'unité qui eſt toujours fort commode, & d'avoir plus de chaleur pour elle que pour la verité, lorſqu'on ne peut la défendre ſans quelque petite peine de corps ou d'eſprit.

La ſuite naturelle de ces principes dans l'état où eſtoit alors Valentinien, eſtoit de réunir l'Egliſe de Milan, & d'obliger tout le monde à ſe ſoumettre à Auxence. C'eſt en effet ce qu'il voulut
Hil.in Aux.p. 122.1.b.c. faire:]'& ce ſaint Roy, dit S. Hilaire, troubla l'Egliſe de Milan qui ſoutenoit la Conſubſtantialité, par un edit tres faſcheux, co-
p.123.1.c|2.b. loré du pretexte & de l'amour de l'unité.'S. Hilaire & S. Euſebe ne le purent ſouffrir. Ils exciterent le peuple Catholique,[qui re-
p.122.1.c. fuſa apparemment d'y obeïr, &] traita Auxence d'heretique.'S. Hilaire[ne ſe contenta pas de cela;] & ſans crainte de paſſer pour importun, il preſenta une requeſte[à Valentinien,] par laquelle il declaroit qu'Auxence eſtoit un blaſphemateur, qu'il le falloit tenir pour entierement ennemi de Jesus Christ, & qu'il n'eſtoit point dutout dans la foy où le Prince & tous les autres le croyoient.

c. 'L'Empereur touché de cette declaration, ordonna qu'Hilaire & Auxence confereroient enſemble avec environ dix autres
p.123.1.c. Eveſques,'au nombre deſquels eſtoit apparemment S. Euſebe,ᵃen
a p.122.1.c. preſence du Queſteur & du Grand-maiſtre du Palais. Auxence commença par des formalitez du bareau, diſant qu'Hilaire qui avoit eſté depoſé par Saturnin, ne devoit pas paroiſtre là comme
p.123.1.c. Eveſque,'& qu'il ne pouvoit tenir rang ni d'accuſateur, ni de
p.122.1.c.d. juge.'Saint Hilaire ne s'arreſte pas à raporter ce qu'il répondit à cela; car on jugea qu'il ne falloit pas s'amuſer à ces circonſtances,
d. mais traiter de la foy comme l'Empereur l'avoit ordonné.'Ce fut

où Auxence se trouva fort embarassé; & voyant le danger qu'il y avoit à se declarer contre la foy Catholique, il aima mieux dire qu'il croyoit que le Fils estoit vray Dieu, & avoit la mesme substance & la mesme divinité que le Pere. On fit écrire cette confession, & depeur que la memoire ne s'en perdist, Saint Hilaire presenta aussitost à Valentinien, par le moyen du Questeur, une relation de ce qui s'estoit passé. Il avoit joint cette relation au livre qu'il fit depuis contre Auxence ;[mais elle ne s'y trouve plus.]

ARTICLE XVII.

Auxence fourbe, fait chasser Saint Hilaire de Milan : Le Saint écrit contre luy.

'TOUTE l'assemblée fut aussi d'avis que comme Auxence avoit esté obligé d'écrire luy mesme cette declaration, il en fist une profession publique:mais aprés avoir longtemps deliberé, il trompa le Prince par une subtilité digne de l'esprit qui le possedoit.[Car au lieu de se servir des termes dont on estoit convenu,] il donna un écrit, composé, dit S. Hilaire, dans le style de l'Antechrist,'& de satan,[a]où il declaroit d'abord qu'il tenoit pour saint & pour veritable ce qui s'estoit fait à Nicée en Thrace:[b]Il disoit qu'il ne connoissoit point Arius, luy qui avoit esté fait Prestre d'Alexandrie par Gregoire dans l'Eglise Arienne ; & il y approuvoit le Concile de Rimini.'Pour ce qui est de la foy, la construction de son discours signifioit egalement ou que le Fils estoit veritablement Dieu, comme on estoit convenu qu'il diroit, ou qu'il estoit veritablement Fils, ce que les Ariens accordoient sans peine.'Il y confessoit aussi une seule divinité, mais dans le Pere seul, comme toute la suite de son discours le montroit, & non dans le Pere & dans le Fils, comme il avoit promis de le dire.

Hil.in Aux.p. 122.1.c.d. | 2.b. | a 1.d.e. | b e. | 1.e. | 2.

'S. Hilaire avoit mis cet écrit avec le precedent,[c]& nous avons en effet une lettre d'Auxence écrite à Valentinien & Valens, ensuite de cette conference.["On n'y trouve pas tout ce que S. Hilaire cite de sa declaration ; & cela n'empesche pas neanmoins] 'que Baronius ne croie que c'est la mesme chose.[d]Mais on y voit beaucoup d'aigreur & de venin contre S. Hilaire & contre Saint Eusebe. Auxence les accuse de causer partout des divisions & des schismes. Il dit aussi qu'il envoie à l'Empereur les actes du Concile de Rimini.

2.b. | c p.123. | NOTE 17. | Bar.369.§ 15. | d Hil.in Aux.p. 123.2.a.b.

[Une lettre si visiblement Arienne, devoit bien faire connoistre

& abhorrer celui qui l'avoit écrite : cependant il arriva tout le
p.122.2.a. contraire.]'Le bruit se repandit partout qu'Auxence avoit reconnu par écrit que J.C. estoit vray Dieu, de la mesme substance & de la mesme divinité que le Pere, & qu'il estoit tout à fait d'accord avec S. Hilaire sur tous les points de la foy : & enfin l'Empereur qui en jugeoit par la sincerité de sa foy, se joignit à sa communion.

a.b. 'Ce mystere d'iniquité demeura quelque temps caché, mais il ne le put estre toujours. S. Hilaire[s'en apperceut des premiers, &]ne manqua pas de crier que ce n'estoit qu'une fiction & qu'un deguisement, qu'on renioit la foy, qu'on se jouoit de Dieu & des hommes.[La chose estoit assez importante pour s'en éclaircir, & on l'eust fait si on n'eust aimé que la verité. Cependant comme Saint Hilaire troubloit la paix dont on estoit bien aise de jouir; au lieu de l'ecouter,]on luy donna bientost ordre de quitter Milan, où il ne pouvoit plus demeurer, parceque l'Empereur ne le vouloit pas.

p.121.1.c. [Ne pouvant donc plus parler à ce prince,]'il adressa sa voix à tous les Evesques & à tous les peuples Catholiques, pour leur apprendre ce qui s'estoit passé en cette rencontre, pour les exhorter à ne pas rechercher la protection des Rois de la terre, puisque l'Eglise ne s'estoit accrue qu'au milieu de leurs persecutions & de
p.122.123. leurs haines ;'& pour les conjurer de ne pas mettre la paix dans des bastimens de bois & de pierre, depeur de tomber dans l'heresie en s'attachant avec excés à ces eglises materielles ou l'Ante-
p.123.1.a. christ doit s'asseoir un jour.'Il les conjure de s'abstenir de la communion d'Auxence, qu'il appelle un ange de satan, & qu'il ne considerera jamais, dit-il, que comme un demon, parcequ'il est Arien, sans se mettre en peine ni qu'il assemblast contre luy tant de synodes qu'il voudroit, ni qu'il le traitast publiquement d'he-
p.122.2.d. retique comme il avoit fait souvent,'quoiqu'il n'en eust jamais
p.123.1.a. pu alleguer de preuve;'ni qu'il excitast contre luy la haine & la
Hier.v.ill.c. 100.p.298.d. persecution des puissances.'S. Jerome appelle cette lettre contre
a Spi.l.t.3.p. 118. Auxence"un écrit fort beau & fort bien fait.ᵃFacundus la cite *elegantem libellum.* aussi ; mais il se trompe de la raporter au temps de Constance.

[Auxence demeura encore quelque temps dans son siege, sans estre excommunié par les Prelats, comme nous le verrons"en un v. S. Ambroise 57-9. autre endroit, & il n'en put estre entierement depouillé que par la mort, en l'an 374.]

ARTICLE XVIII.

Mort de S. Hilaire : De ses reliques, de ses miracles.

[NOUS ne trouvons plus rien de ce qu'a fait Saint Hilaire jusqu'à sa mort, dont le temps n'est pas tout à fait certain :
NOTE 18. & neanmoins "on la peut mettre avec assez de probabilité le 13 de janvier 368. Mais en quelque jour & en quelque année que soit mort ce Saint,] 'il mourut à Poitiers[a] dans sa patrie,[b] plein de sainteté & de foy, aprés avoir fait partout beaucoup de miracles. [c]Quelques manuscrits de sa vie par Fortunat, marquent que dans le moment de sa mort, il entra dans sa chambre une lumiere si brillante, qu'on n'en pouvoit supporter l'eclat. [Nous avons quel-
NOTE 19. ques particularitez de sa mort "dans un écrit qui ne nous a pas paru assez autorisé pour nous en servir.]

Hier. chr | Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 39. p. 29. a Sulp. l. 2. p. 170. b Gr. T. p. 29. c Hil. vit. B. p. 134. c.

'On pretend que sous le regne de Clovis, aprés l'an 507, il se fit une celebre translation du corps de S. Hilaire dans une eglise qu'on avoit bastie de nouveau dans la ville. On raporte sur cela un sermon de Pierre Damien, où on aura peine à croire ce qui y est dit, que le corps du Saint fut transporté par les Anges. 'On lit la mesme chose dans un écrit fait vers le milieu du IX. siecle, 'qui ajoute que depuis cette translation personne n'avoit osé toucher au corps du Saint, ni le transferer, ni en prendre quoy que ce fust : ce qui faisoit qu'on n'avoit point de ses reliques, à moins que ce ne fust de ses habits pontificaux, ou de la poussiere qu'on ramassoit de dessus & d'auprés de son tombeau, qui estoit couvert d'argent.

Boll. 13. jan. p. 798-801. MS. p. 45. p. 44.

'Il paroist [par cet endroit,] & par d'autres encore, qu'on croyoit à Poitiers au IX. & au X. siecle avoir le corps de S. Hilaire :[d] & on écrit en effet qu'il y a esté brulé en 1562, par les Calvinistes. 'D'autres veulent neanmoins qu'il ait esté apporté par Dagobert
NOTE 20. à S. Denys pres de Paris. ["Mais il est certain au moins que cette translation est tres peu fondée.] 'On croit qu'il y a quelque relique de luy en un village du Hainaut, nommé Wallers, dont l'eglise est dediée sous son nom, & honorée par un grand concours de tous les peuples circonvoisins. 'La vie de Saint Hirier porte que ce Saint voulant ressusciter un enfant, le fit porter devant les reliques de S. Hilaire. [On peut mettre encore entre les reliques de ce Saint,] 'le livre des Evangiles qu'il avoit écrit de sa main, & que S. Perpetue Evesque de Tours, legue par testament en 474,

Boll. 13. jan. p. 801. § 1. d § 6. § 5. p. 803. § 16. 17. Anal. t. 4. p. 219. Spic. t. 5. p. 106.

à Saint Euphrone d'Autun, avec une chasse de reliques[1]. 1.

[Les martyrologes appellez de Saint Jerome, Bede, Florus, & generalement tous les Latins, marquent la feste de Saint Hilaire le 13 de janvier, quoique la pluspart des Eglises n'en fassent que le 14, à cause que le treizieme est employé à honorer l'octave de l'Epiphanie, & le mystere du Batteme de JESUS CHRIST. On en fait encore quelque memoire le 26 de juin & le premier de novembre, & on pretend que c'est en memoire de la translation

Thom. p. 418-420.

de son corps faite sous Clovis.]'On a encore aujourd'hui les prieres qui se disoient en France au saint Sacrifice le jour de sa feste,

Bona, lit. l. 2. c. 12. p. 457.

avant Charlemagne.'Diverses Eglises ont mis son nom dans le Canon de la Messe.

[La veneration qu'on a eue pour sa memoire à cause des grands services qu'il a rendus à l'Eglise, a esté entretenue par les miracles qui se sont faits à son tombeau.]

Boll. 13. jan. p. 793-795.

'Fortunat qui a fait un livre de sa vie dans le VI. siecle, y en a ajouté un second des miracles

Gr. T. gl. C. c. 2. p. 338-341.

qu'il avoit faits aprés sa mort.'S. Gregoire de Tours en raporte un, fait en Givaudan, que Fortunat n'a pas mis.

a Boll. 13. jan. p. 796.

[a]Flodoard en marque quelques uns faits depuis à Reims dans deux eglises de

p. 796-798 | Vinc. B. l. 14. c. 51. p. 160 | MS. p. 35-46.

son nom.'Du Bouchet dans ses annales d'Aquitaine, y en ajoute beaucoup d'autres, dont quelques uns se lisent dans Vincent de Beauvais, & dans une relation manuscrite qui peut estre du

Conc. t. 5. p. 835.

milieu du IX. siecle.'Enfin, ils estoient si frequens & si connus du temps de S. Nicet Evesque de Treves, qu'il s'en sert pour prouver contre les Ariens, la verité de la foy que ce saint Confesseur avoit soutenue contre eux durant sa vie.

[Nous n'avons pas cru qu'il fust besoin de raporter toutes ces choses en particulier. Mais nous ne pouvons pas oublier, que]

Gr. T. h. Fr. l. 2. c. 37. p. 93 | Boll. 13. jan. p. 794. d. e | 795. d.

'Clovis marchant contre Alaric Roy des Gots, & Arien, receut dans l'eglise de Saint Hilaire de Poitiers, un presage de la victoire qu'il devoit bientost remporter pres de cette ville ; & c'est pourquoi il défendit à son armée de prendre quoy que ce soit en ce pays là.

1. On croit garder encore ce livre à S. Gatien de Tours : Mais une personne qui l'a vu, asseure qu'on reconnoist par la derniere page, qu'il est écrit par Holcundus, & non pas par S. Hilaire.

ART. XIX.

ARTICLE XIX.

Des écrits de S. Hilaire.

[SAINT Hilaire n'a pas seulement esté utile à l'Eglise durant
qu'il a esté sur la terre, par ses lumieres, par sa sagesse, & par
son courage. Il l'a encore servie aprés sa mort par ses écrits, qui le
font honorer comme l'un des plus illustres d'entre ses Docteurs
& ses Peres. Nous avons déja parlé d'une partie de ses ouvrages,
V.58,10,13, 17. "comme de celui des Synodes, des douze livres de la Trinité, des
trois qu'il adressa à Constance, de celui des Conciles de Rimini
& de Seleucie, & de celui qu'il publia contre Auxence.]'Saint Hier.ep.84.p.
Jerome nous apprend, qu'il avoit particulierement montré jus- 328.c.
ques où alloit son erudition & son eloquence, dans un petit livre
qu'il avoit fait contre le medecin Dioscore,'& contre le Prefet v.ill c.100.p.
Sallufte, ou adressé à ce Prefet[qui gouverna les Gaules en cette 298.d.
qualité durant tout le regne de Julien l'apostat.]'Baronius a cru Bar.362.§287.
que ce livre, qui n'est pas venu jusques à nous, estoit fait contre
les violences que Sallufte exerçoit dans les Gaules à l'égard des
Chrétiens, & que Dioscore estoit son Vicaire ou Lieutenant de la
V.la pers.de Julien note 11. Prefecture.["Mais cette conjecture n'est pas fondée.]
'S. Hilaire a fait aussi divers commentaires sur l'Ecriture, com- Hier.v.ill.c.100.
me sur une partie des Pseaumes, sur Saint Matthieu, & sur Job. Il p.298.c.d.
les avoit tirez d'Origene, au moins pour les pseaumes & Job,'se ep.14[illegible].p.114 c.d.
servant pour cela du Prestre Heliodore, sur qui S. Jerome rejette
quelques fautes qu'il trouvoit dans ces commentaires:'car il y c.d|ep.14[illegible].p.123.
en remarque quelques unes; [ce qui n'empeschoit pas qu'il ne les a|qu.heb.in Gen.
estimast beaucoup, comme on le voit][a]par le soin qu'il a de de- p.201.b.
mander qu'on luy envoie son interpretation sur les Pseaumes. a ep.6.p.53.b.
'Il loue particulierement sa maniere de traduire, en ce que ne ep.101.p.367.b.
s'attachant pas servilement & bassement à la lettre, il se rendoit
comme le maistre de son auteur, & traduisoit son sens par les
expressions qui luy sembloient les meilleures.'Saint Jerome dit ep.65.p.192.c.
mesme qu'il avoit traduit les discours d'Origene, non avec la
contrainte & l'exactitude d'un interprete; mais avec la liberté
d'un auteur qui compose de luy mesme,'qu'il y ajoutoit ce qu'il v.ill.c.100.p.
jugeoit à propos,[b]& y retranchoit ce qu'il y trouvoit de mauvais. 298.c.
Il paroist seulement qu'il avoit aussi traduit quelques homelies b ep.75.t.2.p.
d'Origene sous le nom d'Origene mesme,'puisque S. Jerome dit, 315.a. Ruf.l.3.p.257.a.
qu'il les avoit traduites en sorte que le bien ou le mal qui s'y

trouvoit, ne pouvoit pas estre attribué à l'interprete, mais à l'auteur.

in Luc.ap.Ori. t.2.p.208. — Casd.inst.c.7. — a Cassn.de Inc.l.7.c.24.p.1054. — Vinc.L.c.24.p.354.Hil.p.185.2.d. — Boll.13.jan.p.787.f. — Hil.ps.59.p.221.c. — b Aug.de nat.& gr.c.62.p.322.2.2. — c 2.b|in Jul.l.1.c.3.p.366.2.c|l.2.c.8.p.383.1 b.c. — d in Jul.l.2.c.8.p.383.2.a. — e c. — f p.383. — g p.383.2.c. — h b. — i Casd.ps.6.p.27.1.

[Nous avons encore les commentaires]'que cet homme si eloquent, dit S. Jerome, a écrits sur S. Matthieu par la grace du S. Esprit.'Cassiodore le marque;[a] & Cassien cite quelques endroits de la preface sur ce commentaire,[laquelle nous n'avons pas.] 'Vincent de Lerins a remarqué la maniere dont ce bienheureux Confesseur y parle de Tertullien dans son Canon ou chapitre cinquieme.[Nous avons aussi ce qu'il a fait sur les Pseaumes,]'& mesme sur quelques pseaumes que Saint Jerome ne marque point. 'Il cite son commentaire sur le 44[e], que nous n'avons point:[de sorte qu'il avoit apparemment expliqué tout le pseautier.][b]Pelage citoit un passage de S. Hilaire sur S. Matthieu;[c]& S. Augustin luy en objecte un du commentaire de ce Saint sur le pseaume 118.[d]Il cite encore contre Julien son commentaire sur le premier pseaume,[e]& sur le 51[e].[f]Il cite en ce mesme endroit plusieurs passages de ses commentaires sur les Pseaumes,[g]pour refuter les Pelagiens par les paroles de cet homme de Dieu,[h]& de cet illustre Docteur des Eglises.[i]Cassiodore cite ce qui est dit sur le nombre de huit dans la preface.

k Aug.in Jul.l.2.c.8.p.383. — l de nat.& gr.c.62.p.322.2.a. — m Casd.inst.c.6. — Mabi.it.It.p.208.

[Nous avons perdu ce qu'il avoit fait sur Job.][k]S. Augustin en cite un passage, tiré, dit-il, d'une homelie sur ce Prophete.[C'est sans doute de son commentaire sur Job, que][l]Pelage avoit tiré un passage de ce Saint qu'il citoit.[m]Cassiodore parle d'un livre anonyme sur Job, qu'il jugeoit par le style pouvoir estre de Saint Hilaire.'Le P. Mabillon a trouvé dans un monastere pres de Mantoue, un manuscrit qui contient trois livres sur Job tirez d'Origene, avec une preface. Et il y est marqué que ces livres ont esté traduits par l'Evesque Hilaire.[C'est sans doute nostre Saint Hilaire qu'on veut designer.]Mais le P. Mabillon ne juge pas que ce soit son style: & il nous assure qu'on n'y trouve point le passage cité par S. Augustin.

Hier.v.ill.c.100.p.298.d. — n d.

'Quelques uns ont attribué à S. Hilaire un ouvrage sur les Cantiques, que S. Jerome n'a point connu.[n]Il avoit aussi écrit un livre intitulé des Mysteres, & quelques lettres;[mais il ne nous reste rien de tout cela que sa lettre à sa fille.]

Aug.op.imp.l.6.c.33.p.311.1.b.c|in Jul.l 1.c.3.p.366.2.c|not.

'On ne trouve point dans ce que nous avons aujourd'hui de S. Hilaire, un passage que S. Augustin en cite deux fois contre les Pelagiens, ajoutant qu'il luy estoit glorieux de souffrir les injures de ces heretiques avec ce Saint, que personne n'osoit dire avoir esté Manichéen.

'Saint Ephrem d'Antioche appuie la foy des deux natures par le livre d'Hilaire le Confesseur Evesque "des Gaules, sur l'Union. [Je ne sçay s'il entend le livre des Synodes, qui est fait pour la réunion des Eglises.] Phot.c.229.p. 808.a.

Γαβαλων pour Γαλλιων.

'Alcuin & plusieurs autres qui l'ont suivi, font S. Hilaire auteur de l'hymne *Gloria in excelsis* que nous chantons à la Messe. Mais on ne voit point surquoi Alcuin a pu se fonder; & il semble que cette hymne soit encore plus ancienne que Saint Hilaire, puisqu'elle est dans les Constitutions apostoliques. Elle se trouve aussi dans le livre de la Virginité, attribué à S. Athanase, [quoiqu'il puisse estre d'un autre auteur.] Mab.lit.l.3.c.4. p.341.

'On a ajouté dans les dernieres editions de S. Hilaire, un livre sur l'Essence & un autre sur l'Unité du Pere & du Fils, "qui ne sont presque que des extraits de ses livres sur la Trinité. [Pour les lettres à S. Augustin, chacun demeure d'accord qu'elles sont d'un autre Hilaire.] 'S. Jerome semble aussi attribuer à S. Hilaire un livre Du martyre à Fortunat: [" mais il y a peu ou point de lieu de douter qu'il ne soit de S. Cyprien.] Lab.scri.t.1.p. 457. Hier.ep.50.p. 110.c.

&c.

V. S. Cypr. note 46.

'Rufin parlant en general des écrits de S. Hilaire, dit qu'il avoit publié des ouvrages écrits d'une maniere tres belle & tres noble, où il a representé avec beaucoup de soin les ruses des heretiques, "la surprise des nostres, & l'excés de leur simplicité trop credule; & qu'il instruit tres parfaitement par ces livres, ceux qui ne pouvoient pas l'entendre parler de vive voix. 'Sozomene mesme loue diverses fois ses écrits contre les heretiques, comme egalement remplis d'eloquence & de force, [a] & il dit que ce Saint n'estoit pas moins admirable pour son eloquence que pour sa vie; [quoiqu'il soit peu ordinaire aux Grecs de trouver de l'eloquence dans les Latins. Ruf.l.1.c.31.p. 249. Soz.l.3.c.14.p. 522.c|l.5.c.13.p. 614.a. a l.3.c.14.p.523. c.

deceptiones.

Nous avons vu ci-dessus entre les eloges qu'on a donnez à S. Hilaire,] 'que Saint Jerome exhorte les femmes mesmes à lire ses écrits, sans craindre d'y rien trouver qui les blesse. [Ce n'est pas que ce Pere mesme n'y ait reconnu quelques fautes, & qu'on n'ait pretendu y en trouver encore d'autres: mais elles sont couvertes & commes effacées par la splendeur de tant de veritez qui y eclatent de toutes parts.] 'Elles sont abolies, dit un ancien auteur, par la gloire de ses souffrances; & tout ce qu'on peut reprendre en luy, ne dimiuue rien de son merite. 'Il n'empesche pas mesme qu'on ne soutienne encore qu'on peut lire tous ses ouvrages sans craindre de s'egarer, parceque les fautes qu'on reprend en luy, ou ne sont point des fautes, ou ne regardent au- Hier.ep.7.p.58. c. M.Claud.sta. ani.l.2.c.9.bib. P.t.4.1.p.637.2. Alex.t.7.p.517.

p.527-528. cun point considerable de la foy.'C'est ce que le Pere Alexandre, & les Benedictins dans la preface de leur nouvelle edition de S. Hilaire, ont entrepris de montrer, [& ce que nous laissons à examiner à d'autres.

Le Prestre Heliodore dont S. Hilaire se servoit pour les livres grecs, ne peut pas estre le celebre Heliodore Evesque d'Altino, "qui n'estoit pas encore Clerc en 373, plusieurs années aprés la mort de S. Hilaire : mais je ne sçay si ce ne seroit point le mesme] V.S.Jerome

Genn.c.6. 'Heliodore Prestre, à qui Gennade attribue un livre des Principes, pour montrer que Dieu est le seul auteur de tous les estres, & neanmoins ne l'est pas du mal.

ARTICLE XX.

De quelques Saints qu'on dit avoir esté disciples de S. Hilaire.

Bouchet, l.1.c.10.p.15.1. 'ON a pretendu avoir à Poitiers dans le thresor de S. Hilaire le grand, une histoire de ce Saint écrite par S. Just son disciple, c.14.p.19.2. a p.20.2. 'qu'il avoit envoyé en Perigord.[a] On cite une histoire de sa vie, qui porte qu'il mourut en ce pays là, & qu'il fut enterré à quatre lieues de Limoges. Saussay, p.930. 'Mr du Saussay qui a mis sa feste le 25 de novembre, dit qu'il fut fait Prestre par Saint Hilaire, & en raporte beaucoup d'autres choses, [dont l'autorité depend des pieces qu'il a vues & & que nous n'avons point. Mais pour l'histoire de Saint Hilaire qu'on luy attribue, "on en raporte des choses trop étranges, pour avoir aucun égard à tout ce qu'on en peut citer : car nous ne l'avons pas non plus.] V. la note 18.

Boll.1.feb.p.91.92|Hil.vit.B.p.134.c. 'On parle d'un S. Leonie ou Lienne Prestre, qu'on dit avoir esté le compagnon de tous les travaux de S. Hilaire, & avoir assisté à sa mort avec S. Just. Il est celebre à Poitiers le premier de fevrier, & l'on en raporte diverses choses ; mais on n'en voit rien dans aucun auteur avant Vincent de Beauvais.

Gr.T.gl.C.c.54.p.437. 'S. Gregoire de Tours marque un autre disciple de S. Hilaire, nommé Lupien, qui ayant receu de luy le battesme, mourut aussitost, & fut enterré dans le pays de Retz, "où Dieu fit plusieurs miracles à son tombeau. &c. Boll.13.jan.p.798.c. 'On honore dans quelques Eglises un S. Lupien le premier de juillet,[1] & on marque sa translation à Clermont le 17 de fevrier, [quoiqu'il ne soit pas marqué dans les Saints d'Auvergne.] Bollandus doute si c'est le mesme. 1.

Bouchet, l.1.c.17.p.9.1|Saussl.p.517. 'Du Bouchet parle fort d'une sainte vierge nommée "Triaise, *Troj cis.*

1. Je ne le trouve plus dans Mr du Saussay que le 17 de fevrier, *p.113*, & point dutout dans Ferrarius.

qui abandonna ses parens & ses richesses, pour venir à Poitiers se faire instruire par S. Hilaire; ensuite de quoy elle s'enferma dans une cellule auprés de Poitiers, & n'en sortit point jusques à sa mort. Il y a aujourd'hui une eglise paroiciale de son nom, au lieu où l'on croit qu'elle a terminé saintement sa vie, & on fait sa feste dans le diocese de Poitiers le 16 d'aoust. Quelques uns pretendent que c'est cette vierge 'que S. Martin louoit si fort, parcequ'elle s'estoit excusée de le voir. [Mais on ne raporte aucun fondement de cette opinion, & Mr du Saussay ne l'a osé suivre.] Sulp. dial. 2. c. 13. p. 299. 300.

'On cite une histoire de S. Lucain, qui porte que ce Saint vint d'Orient à Poitiers, attiré par la reputation de S. Hilaire, qui l'instruisit & le battiza. ["Je ne sçay si ce seroit celui que l'Eglise de Paris honore comme un Martyr le 30 d'octobre. Bouchet, l. 1. c. 13. p. 18. 2. — V. S. Denys de Paris § 5.

Mais si nous voulons honorer le maistre par ses disciples, il suffit de nous ressouvenir que S. Martin a esté instruit & formé par S. Hilaire.]

S. THEODORE,
ABBÉ DE LA CONGREGATION DE TABENNE.

ARTICLE PREMIER.

S. Theodore se retire à Tabenne, est suivi de sa mere & de ses freres.

[ON peut dire que S. Theodore a esté la gloire de Saint Pacome, & le plus grand ornement de la Congregation de Tabenne.]'Les Grecs luy donnent dans leur office le titre de *Sanctifié*, comme son titre propre & ordinaire, [peutestre parcequ'il a paru saint & consacré à Dieu des l'enfance.]'Il estoit né d'une famille Chrétienne, riche, & illustre, apparemment dans le diocese de Latople [en la haute Thebaïde. On ne parle jamais de son pere dans son histoire, mais seulement de sa mere, qui apparemment estoit veuve.]'Il avoit deux freres, Vit. P. n. p. 143. 1|Men. 16. may, p. 136. Boll. 14. may,* g. 31. § 23. g. 36. a|67. c.

Ce *g* marque ici, comme dans Saint Pacome, les pages de ce que Bollandus donne en grec à la fin du volume, & le *p* ce qui est en latin.

qui furent aussi Religieux de Tabenne, Macaire & Paphnuce.
Macaire estoit plus agé que luy, mais estoit d'un autre pere.
g.31.b.c. 'La splendeur mesme de la maison de Theodore contribua à luy
faire mepriser toute la grandeur du monde, dans la crainte que la
jouissance des vaines joies du siecle ne luy fist perdre celles du ciel;
parcequ'il jugeoit bien qu'il estoit impossible de jouir des unes &
des autres."Il fut particulierement touché de cette pensée en une &c.
feste qu'on celebroit le sixieme jour de janvier,[c'est à dire en cel-
le"de l'Epiphanie. Il n'avoit encore que 11 ou 12 ans;]& il prit NOTE 1.
Dieu à témoin qu'il n'avoit jamais preferé quoy que ce soit à son
amour. Il commença deslors à s'abstenir de toutes les viandes de-
licates, & à passer des journées entieres sans manger, & souvent
mesme deux de suite.
c. 'Il vécut ainsi durant deux ans avec sa mere,[a]allant à l'ecole
a Vit.P.l.1.c. 29.p.125.1. apprendre les lettres;[b]jusqu'à ce qu'on luy permit de se retirer
b Boll.g.31.c. avec quelques solitaires du diocese de Latople,[c]lorsqu'il n'avoit
c c|65.b. encore que 13 ou 14 ans.[d]Il y entendit [bientost] parler avec esti-
d g.31.c.d. me de S. Pacome & des moines de Tabenne, dans une conferen-
d.c|65.b. ce que ces solitaires tenoient le soir selon leur coutume:'de sorte
que Pecuse l'un des plus excellens disciples de ce Saint, ayant
esté envoyé par luy quelques jours aprés à Latople pour quelque
affaire de charité, & estant venu au monastere où estoit Theo-
g.65.b. dore, celui-ci le pria de le mener avec luy chez Saint Pacome.'Le
jour qu'il y devoit arriver, S. Pacome dit à ses disciples, que Pe-
cuse luy amenoit un enfant de treize[à quatorze] ans, mais qui
estoit un vase d'election rempli de l'Esprit de Dieu.["C'estoit ap- NOTE 2.
paremment en l'an 328; S. Theodore pouvant estre né vers l'an
314, en mesme temps que Saint Pacome s'estoit retiré dans la
solitude.]
b|29.d|31.d.c. 'Il fut"receu avec beaucoup de bonté par ce Saint, qui l'aima &c.
g.58.b. & l'eleva comme son vray fils'& son cher disciple.[c]Theodore
c g.31.c. de son costé bruloit d'ardeur, pour imiter le bien qu'il voyoit
dans ses freres. Il les egaloit tous dans la mortification, & dans
g.40.b. l'assiduité à la priere.'Souvent dans le grand chaud lorsqu'il
estoit le plus pressé de la soif, il se contentoit de boire quelques
g.31.c. gouttes d'eau.'Mais il travailloit particulierement à purifier son
cœur, à ne rien dire qui ne fust dans l'ordre"& pour l'edifica- ἕνεκα χάριν.
c|40.b. tion, & à obeïr sans discernement jusques à la mort.'Quelque
jeune qu'il fust, il estoit sage & prudent. L'Esprit de Dieu qui
souffle où il veut, luy avoit mesme accordé un don particulier,
pour consoler ceux qui estoient dans quelque peine, & pour cor-

riger ceux qui estoient plus agez que luy,'par des remontrances humbles & charitables.[a]S. Pacome voyoit avec joie ce progrés extraordinaire, & regardoit déja Theodore comme devant estre un jour son successeur dans le soin des ames. Vit.P.c.130.p. 125.2. a Boll.g.31.c.

'La mere de Theodore ayant appris qu'il estoit à Tabenne, y vint avec des lettres des Evesques, pour demander qu'on luy rendist son fils. S. Pacome dit à Theodore de luy aller parler. Mais Theodore luy ayant demandé si Dieu en son jugement ne luy feroit point rendre conte de cette visite, & du scandale qu'elle causeroit aux freres,"jugea par sa réponse que le Saint ne luy avoit dit que par condescendance d'aller voir sa mere, & refusa d'y aller.'Cette dureté apparente, produite par l'amour de J.C, & non par la vanité,[fut imitée depuis par Saint Fulgence & par d'autres Saints: & Dieu fit voir par l'heureux succés qu'il y donna, qu'elle venoit de son Esprit.]'Car l'esperance qu'eut la mere de Theodore de voir quelquefois son fils avec les autres Religieux, jointe au desir de sauver elle mesme son ame, la fit resoudre à demeurer dans le monastere des vierges[que Saint Pacome avoit établi auprés du sien.]'Quelques uns disent la mesme chose de la sœur du Saint, venue avant sa mere pour le voir.'Mais il est à craindre qu'on n'ait attribué à la sœur de S. Theodore,'ce qui est dit de la sœur de S. Pacome. d.e|Vit.P.l.3.c. 34.p.505.1. &c. Vit.p.l.1.c.31.p. 126.1. Boll.g.32.a. Vit.P.p.505.1. Boll.p.306.e. g.30.e.f.

[Theodore croissant en age croissoit aussi en vertu.]'Il avoit une grande crainte de Dieu, & le servoit de tout son cœur.'Il se nourrissoit avec joie de la plus pure parole de ses Ecritures, se fortifioit de jour en jour par[la grace]du Saint Esprit,'suivoit la verité avec un cœur humble & docile,'ne pensoit qu'à imiter la vertu de S. Pacome, & à luy obeïr comme à Dieu mesme. Quand ce Saint le reprenoit, au lieu de se justifier lors mesme qu'il estoit innocent, il ne songeoit"qu'à s'humilier devant Dieu, qu'il regardoit comme auteur ou de l'oubli du Saint,"ou des ordres contraires qu'il en recevoit en quelques rencontres; croyant que tout cela se faisoit à cause de ses defauts, & afin de l'en corriger. On luy donnoit quelquefois le soin de preparer la table pour le repas des Religieux,'&"de donner à manger aux survenans.[b]Saint Pacome le menoit avec luy dans la visite de ses monasteres, & se servoit"des choses qu'il rencontroit en chemin, pour luy donner diverses instructions.'Il trouvoit bon qu'en le servant il luy demandast pourquoi il faisoit certaines choses; & il luy en donnoit la raison. g.50.e. g.33.f. g.36.e. g.33.f. &c. &c. &c. g.37.b. b g.35.e.f. &c. g.36.a.

'Theodore eut la consolation de voir Paphnuce son frere se a.

retirer avec luy. Pour luy, comme il estoit déja depouillé du vieil
g.31.f. homme,'& qu'il avoit appris de S. Pacome que nous devons aimer nos proches, non comme nos proches, mais comme les membres
g.36.a. de J. C, de mesme que les autres fideles,'il n'agissoit avec ce frere que comme avec les autres Religieux; jusqu'à ce que S. Pacome voyant que cela faisoit tort à Paphnuce qui estoit encore foible,
g.38.b|42.f. luy dit d'en user avec plus de condescendance.'On trouve"un Paphnuce mis entre les principaux & les plus parfaits disciples V.S. Pacome § 26.
g.44.d|46.a. S. Pacome,'qu'on appelle mesme le grand Paphnuce, qui estoit grand œconome de ses monasteres, & qui mourut avec luy[en 348. Mais je douterois que ce fust le mesme.]

ARTICLE II.

S. Pacome emploie beaucoup S. Theodore, mesme à prescher.

Boll.14.may,g.36.b.c. 'ON loue particulierement la prudence & l'adresse de Theodore, & l'on en raporte divers exemples[où il sembloit un peu manquer de sincerité: la charité couvroit sans doute avantageusement ce defaut.]
b. 'Un frere estant resolu de quitter le monastere, parcequ'il ne pouvoit plus souffrir la sainte severité des reprimendes de S. Pacome, Theodore fit semblant d'estre dans la mesme disposition que luy, & qu'il vouloit seulement tenter encore une fois s'ils ne pourroient point se rendre leur Abbé plus favorable."Il avertit en mesme temps S. Pacome de son dessein, &c. & puis le vint trouver avec l'autre. Il commença à l'entreprendre sur diverses choses: & quoique S. Pacome ne luy répondist que par
c. des paroles d'humilité & de douceur,'il continua toujours jusqu'à ce que l'autre luy fit signe de cesser, parcequ'il estoit entierement satisfait & resolu de demeurer.

c.d. 'Une autre fois Saint Pacome l'ayant donné pour compagnon à un ancien Religieux trop attaché à ses parens, qui avoit demandé à les aller voir[assez pres de là,]comme il faisoit assez souvent, & ce frere ayant voulu manger chez eux, quoique l'ordre fust de ne point manger chez les seculiers; Theodore par condescendance mangea aussi un peu avec luy, depeur de ne pouvoir pas le ramener au monastere: & quand il y fut retourné, il dit à Saint Pacome ce qui s'estoit passé. Ce Saint n'improuva point sa conduite,[& luy ordonna peutestre ce qu'il fit ensuite.]Car Saint Pacome ayant demandé à l'ancien, comment il entendoit ce qu'ordonne l'Evangile, de haïr son son pere & sa mere; & luy qui se

sentoit coupable, ayant répondu que l'Evangile demandoit de grandes choses afin qu'on en fist une partie; Theodore se leva & demanda si c'estoit là la foy de ceux de Tabenne, & que puisqu'on y corrompoit ainsi l'Evangile, il s'en alloit autrepart. Il se cacha en effet, afin que Saint Pacome l'envoyast chercher par l'autre frere; qui l'ayant bientost trouvé, & l'exhortant à revenir:
» Je ne le puis, luy répondit Theodore, si vous ne me promettez
» devant tous les freres de suivre la regle de l'Evangile. Il le fit; & depuis ce temps là il ne songea plus à aller voir ses parens.

V. S. Pacome § 16. * &c. 'Saint Pacome l'employa encore pour guerir"un autre Religieux tenté*par le demon de la vanité, qui s'estoit emparé de son corps aussibien que de son ame: de sorte qu'il voulut mesme une fois assommer Theodore. Mais ce Saint arresta sa fureur par l'autorité du nom de J.C. qu'il luy opposa; & il se servit du malheureux état de cet homme, pour comprendre avec quel soin nous devons veiller sur nous mesmes, afin de n'estre pas surpris par les differentes ruses du demon. e.f.

'Il n'avoit encore que vingt ans, selon quelques uns, lorsque S. Pacome"l'obligea de faire l'instruction qu'il avoit accoutumé de faire luy mesme le soir aux freres; & il ne luy donna pas mesme le loisir de s'y preparer. Theodore la fit neanmoins selon ce que Dieu luy donna: Et lorsqu'aprés la priere il se fut assis, Saint Pacome declara qu'il avoit trouvé beaucoup à profiter dans son discours,"& reprit fort severement quelques anciens qui s'estoient retirez, n'ayant que faire, disoient-ils, d'estre instruits par un enfant. g.37.f|51.f|Sur. 14.may, p.205.§ 53. V. S. Pacome note 23. &c.

&c. 'Peu de jours auparavant, Theodore avoit fait paroistre"sa charité envers un ancien, qui avoit fait"une faute considerable. Boll.g.37.f.

V. S. Pacome § 21. &c. † Ibid. § 23. 'Il avoit 22 ans[en l'an 336,[lorsqu'il fut present à une priere ardente"que fit S. Pacome† pour attirer la misericorde de Dieu sur toute l'Eglise, & qui fut accompagnée d'un tremblement de terre.'Sept jours aprés il apprit de quelques personnes qui estoient venues d'Alexandrie, les blasphemes que les Ariens proferoient alors contre le Fils de Dieu,[avec d'autant plus de liberté, que Saint Athanase ayant esté relegué à Treves, & Arius receu dans la communion par le Concile de Jerusalem, ils sembloient estre en état de triompher de toute l'Eglise.]Theodore se mit alors en prieres, pour demander à Dieu qu'il delivrast les hommes d'une impieté si dangereuse,[& l'on peut croire que cette priere contribua à la mort honteuse d'Arius.]Dieu le favorisa en mesme temps"d'une vision, pour luy donner une image de g.165.§ 5. § 6. &c.

la parfaite egalité des trois personnes divines. Il estoit alors dans un des monasteres de l'Ordre nommé Bau[ou Pabau,]où Saint Pacome luy avoit donné quelque chose à faire pendant qu'il alloit visiter les autres maisons.[Quand il fut revenu,]Theodore luy raporta la vision qu'il avoit eue: & S.Pacome[pour le tenir dans les bornes de l'humilité,]luy dit que Dieu luy avoit fait connoistre la verité en la maniere dont il estoit capable de la concevoir. Il luy raporta aussi quelques visions qu'il avoit eues luy mesme, & qui l'avoient assuré de la verité défendue par Saint Athanase.

57. 'Quelque temps aprés, Theodore estant à Tabęnne avec Saint Pacome, il y eut"une nouvelle vision, qui le remplit d'une ex- &c.
treme joie. Il se hasta d'en aller faire part à Saint Pacome, qui se contenta de luy dire: Celui qui receut deux talens en raporta « quatre, & celui qui en receut cinq en raporta dix: c'est pourquoi « songez à travailler pour reconnoistre par de dignes fruits la « grace que vous avez receue. Ces paroles changerent la joie de « Theodore en gemissemens, & le firent entrer dans des sentimens de componction & d'humilité. Depuis ce jour là Dieu ne cessoit point d'éclairer son ame par de nouvelles faveurs.

ARTICLE III.

Saint Theodore visites les monasteres S. Pacome; est fait Superieur de Tabenne.

Boll.14.may.g.40.a|41.c.f. [THEODORE n'avoit environ que 25 ans, lorsque]'Saint Pacome, neuf ans avant sa mort,[c'est à dire en 339,]commença à l'employer dans ses monasteres, pour les visiter, pour y consoler les freres, pour y regler toutes choses comme il eust pu faire luy mesme; en sorte qu'il estoit déja comme le premier aprés luy, sans que neanmoins il fist jamais la moindre reflexion sur ce

g.50.c. rang elevé où il se voyoit[dans un age si peu avancé.]'Il estoit

g.31.525.50.58.78.83. plein de bonté pour tout le monde;'& il apportoit la consolation & la joie partout où il alloit, selon le don particulier qu'il en avoit receu de Dieu. Il n'effrayoit pas tant que Saint Pacome, qui parloit toujours de l'enfer; & cela contribuoit à le faire

g.46.f. aimer.'Mais il ne laissoit pas d'avoir une grande fermeté pour soutenir la discipline malgré toute la contradiction des méchans.

g.54.f. 'Il visitoit aussi quelquefois un des freres que Saint Pacome avoit mis en penitence, parceque le desir presomptueux du martyre

l'avoit fait tomber dans le crime de l'apostasie.

'Lorsqu'il eut environ trente ans, [vers l'an 344,] Saint Pacome qui demeuroit ordinairement à Pabau, le fit œconome [& Superieur] de Tabenne, 'sans le dispenser d'aller visiter les autres maisons, 'jugeant qu'il avoit une assez grande plenitude de l'Esprit saint. Et en effet, il estoit tout enflammé de la parole de Dieu, & tres ferme dans l'amour & dans le goust des choses du Ciel. Toute son application estoit à aimer Dieu de tout son cœur, à s'avancer luy mesme dans la vertu, & à y faire avancer les autres par ses exhortations, ausquelles [Dieu donnoit] une grace & une force particuliere. 'Il se rabaissoit en mesme temps jusqu'à montrer à des enfans à faire des nattes. g.38.b. g.40.a|42.f. g.38.b. g.39.c.

'Au reste il sembloit estre Superieur sans l'estre, n'ayant aucune volonté propre. 'Sa coutume estoit d'aller tous les jours sur le soir à Pabau pour y assister à l'exhortation de Saint Pacome, qu'il venoit ensuite raporter à ceux de Tabenne avant l'heure du coucher. 'On remarque qu'estant venu ainsi un soir à Pabau, & ne trouvant point Saint Pacome qui s'estoit retiré "dans l'eglise pour prier, il s'occupa de son costé à mediter; & que comme Saint Pacome eut cette nuit là des visions qui l'effrayerent beaucoup, aussi Saint Theodore "se trouva saisi d'un tremblement & d'une frayeur extraordinaire. 'Quand S. Pacome venoit à Tabenne, il y faisoit les instructions, "& y donnoit les ordres qu'il jugeoit necessaires, Theodore prenant soin de les faire executer. g.38.b. g.39.d. c. [left margin: ἐν τῇ συνάξει; &c.; &c.] f|40.f.

'S. Pacome le mena avec luy lorsqu'il alla fonder le monastere de Pane. Un philosophe y vint demander Saint Pacome, pretendant l'embarasser par ses questions. S. Pacome luy envoya Theodore, qui n'y alla qu'en tremblant, se croyant bien moins habile que Corneille, qui avoit esté employé dans une occasion semblable: & neanmoins "il satisfit si facilement à toutes les questions qu'on luy fit, 'que le philosophe s'en retourna tout surpris de la vivacité de son genie. g.38.c.f. [left margin: &c.] Vit.P.l.1.c.42.p.131.1|Sur.14.may,p.208.§66.

'S. Pacome en allant à Pane, fut appellé à Chenobosque, pour donner la derniere benediction à un frere qui se mouroit. Il y courut aussitost: mais lorsqu'il n'en estoit plus qu'environ à une lieue, luy & Theodore entendirent des voix en l'air qui chantoient; d'où S. Pacome jugea que le Religieux qu'ils alloient visiter, venoit de mourir. Les autres freres qui l'accompagnoient n'entendirent rien. Rosv.c.40.p.130.1|Sur.§94|Boll.g.40.c|55.b.

'Une autre fois estant deux presens à la mort d'un frere, ils connurent par une lumiere divine l'état du mourant, & virent Boll.g.40.c.

quelques Saints qui se rendirent presens à sa mort. Mais ils ne decouvrirent rien de ces mysteres qu'autant qu'ils furent obligez d'en dire pour satisfaire quelques uns des principaux Religieux qui s'estoient apperceus que les deux Saints voyoient quelque chose de particulier. Ils decouvroient ainsi quelques unes de ces faveurs extraordinaires, quand ils le jugeoient utile pour l'avancement des autres : mais hors cela ils les conservoient dans le secret.

g.47.f. 'La peine qu'on fit sur cela à S. Pacome dans le Concile de Latople [en 348,] fit encore connoistre davantage à Theodore combien il est utile de cacher ces sortes de choses: & il disoit quelquefois que ce n'estoit pas un grand avantage de recevoir [ces dons extraordinaires] du Saint Esprit, puisque c'est la foy & l'observation des commandemens de Dieu qui nous rendent son temple ;

g.48.a. 'Qu'il ne faut point s'étonner qu'un homme de Dieu ait des visions ; mais qu'il est aisé d'y estre trompé par l'illusion de l'ennemi, si on n'a un grand esprit de discernement ; Qu'on est bien en danger de les desirer par vanité, & de se croire estre quelque chose [quand on les a ;] Qu'ainsi nous ne devons demander que l'humilité, & d'estre delivrez de l'enfer.

Sur.p.211.§81| Vit.P.c.49.p. 135.1. 'Il accompagnoit S. Pacome lorsque le demon leur apparut la nuit sous la forme d'une femme ; & Theodore en fut d'abord fort effrayé jusqu'à changer de visage : mais S. Pacome le rassura, "& ils se mirent tous deux en priere. &c.

Boll.g.58.§25. 'S. Theodore parla ensuite avec S. Pacome à ce demon, qui avoua qu'il avoit receu le pouvoir de les tenter l'un & l'autre, mais qu'il ne pouvoit en approcher, parceque tous ses efforts leur profitoient au lieu de leur nuire. Il en fit encore d'autres grands eloges, [soit pour leur donner de la vanité, soit que la verité le fist parler malgré luy.]

g.40.a.§58. 'Theodore pria un jour S. Pacome de le guerir d'un grand mal de teste qu'il souffroit. Mais le Saint aima mieux "l'exhorter à recevoir avec joie cette epreuve que Dieu luy envoyoit: & il sceut profiter de cette leçon. &c.

g.40.g. [Il pouvoit estre Superieur de Tabenne,] 'lorsqu'on luy amena un Religieux soupçonné d'avoir fait un vol, parceque c'estoit "un esprit un peu leger ; & on demandoit qu'il le chassast du monastere. Il ne voulut pas en user avec cette rigueur : & en effet l'accusé estoit innocent du vol. Cette douceur fit esperer grace au veritable voleur, qui estoit un autre Religieux qu'on n'eust jamais supçonné d'une telle faute ; & il avoua en particulier à Theodore ce qu'il avoit fait. Le Saint luy dit qu'il purgeoit sa faute en dechargeant l'innocent : & ayant appellé celui que l'on croyoit χαῦνος τὶς.

coupable, il luy dit qu'il ſavoit ſon innocence, mais qu'il eſtoit redevable à Dieu pour d'autres fautes, & qu'il ſongeaſt à ſatisfaire à ſa juſtice. Il parla [enſuite] à tous les freres, & leur dit que Dieu vouloit qu'ils pardonnaſſent au coupable, & qu'ils oubliaſſent ſa faute, puiſqu'ils avoient tous beſoin de miſericorde.

'S. Pacome ayant dit un jour en preſence de tous les Religieux, qu'il y en avoit un entre eux qui ſurpaſſoit tous ceux qu'il avoit jamais vu parmi les moines; pluſieurs crurent qu'il parloit de Theodore. Theodore [qui vouloit peuteſtre eloigner cette penſée,] le pria de dire de qui il parloit. Il le refuſa d'abord: mais tous les principaux s'eſtant joints à Theodore pour l'en preſſer, & Theodore luy demandant ſi celui dont il parloit eſtoit plus grand que Petrone & que Corneille; le Saint luy dit: Il eſt plus grand que vous meſme. Il declara auſſi qu'il parloit d'un Religieux tres humble nommé Silvain. g.42.d.c[52.f.

* * *

ARTICLE IV.

Saint Pacome ſanctifie S. Theodore en l'humiliant.

[ON peut juger que Saint Pacome qui elevoit Theodore aux premiers emplois dans un age tres peu avancé, avoit de grandes preuves de toutes ſes vertus, & particulierement de ſon humilité. Neanmoins Dieu voulant confirmer encore davantage S. Theodore dans cette vertu qui luy eſtoit ſi importante, permit qu'il fuſt tenté une fois par le demon de l'orgueil.] 'C'eſtoit deux ans avant la mort de S. Pacome, [& ainſi en 346.] [a] S. Pacome eſtoit alors malade à Pabau; & les principaux de ſes diſciples s'eſtoient aſſemblez auprés de luy pleins de douleur & d'inquietude, dans la crainte qu'ils avoient de s'en voir privez. Cela leur faiſant examiner qui pourroit luy ſucceder dans ſa charge, comme ils eſtoient perſuadez que perſonne ne poſſedoit mieux ſon eſprit & ſa conduite que Theodore, ils le preſſerent de leur promettre qu'il ne les abandonneroit point, & qu'il accepteroit cette charge afin de les maintenir dans l'union. Il le refuſa pluſieurs fois, & enfin neanmoins il ſe laiſſa vaincre. 'Les plus éclairez d'entre les autres ne trouvoient point de faute en cela: 'Mais S. Pacome y en vit; & Theodore meſme ſe ſentit auſſitoſt attaqué par des penſées de vanité dont il avoit eſté exemt juſques alors. Boll.14.may,g.43.a. a c[42.e.f. g.43.a. c[42.f.

'S. Pacome voulant donc rendre ſa vertu parfaite, & le guerir des moindres ſentimens d'ambition, 'l'envoya querir avec tous g.43.a. g.42.f.

les autres Superieurs, & il les exhorta à avouer chacun les fautes dont ils se sentoient coupables. Il leur en donna le premier l'exemple, & puis demanda a Theodore s'il n'avoit rien aussi qui luy fist peine. Theodore luy avoua les pensées de vanité qui le
g.43.a. tourmentoient ;'& le Saint luy faisant une forte reprimende, luy dit que[pour le delivrer de ces mauvaises pensées,]il le dechargeoit tout à fait du soin des autres ; qu'il n'avoit qu'a vivre dans la retraite, & à demander pardon à Dieu. Theodore sortit plein
c. de sentimens d'une tres vive douleur,'non d'avoir esté repris,[ou de ne plus estre dans les charges,]mais d'avoir donné entrée dans
a. son cœur à de mauvaises pensées,'d'avoir offensé Dieu dans la personne de son serviteur, & d'avoir sujet de craindre qu'il ne le rejettast entierement.

a. 'Avant que d'entrer dans la retraite, il demanda permission d'aller faire un tour à Moncose pour quelque affaire: & il ren-
b.c. contra en chemin deux vieillars,'qui luy"firent esperer qu'il seroit &c.
heritier de la vertu de Saint Pacome, s'il demeuroit parfaitement
c. soumis à ses ordres & à ceux de Dieu ;'ce qui le consola d'autant plus, qu'il eut quelque sujet de croire que c'estoient des Anges:
a. & Saint Pacome en jugea ainsi.'Il demeura deux ans dans cette penitence,[c'est à dire au moins jusques à la mort de S. Pacome:]
d|46.b. '& elle fut telle, que S. Pacome ne craignoit pas de dire, lorsqu'il estoit absent,que Dieu l'avoit rendu par la faute qu'il avoit faite,
g.43.d. "beaucoup plus saint qu'il n'estoit auparavant.'Il agissoit en tout sept fois
comme un novice, ne faisant paroistre que de l'humilité & de la douceur, & versant une si grande abondance de larmes, qu'on craignit mesme que sa vue n'en fust offensée.[C'est ainsi qu'il
g.46.a. profita]'de l'epreuve où Dieu l'avoit mis par S. Pacome, pour le rendre un veritable vaisseau d'election.

[Sur la fin de l'an 347,"Zachée procureur de la Congregation, V.S. Paco-
g.43.d. qui estoit]'un homme de Dieu, demanda permission à S. Pacome me § 17.
de l'emmener à Alexandrie. Saint Pacome l'agrea ; & dans ce
g.44.c|47.f. voyage il edifia tout le monde par sa pieté.'Il en revint aprés"le Ibid.§ 26.
g.44.b. Concile de Latople,'& alla trouver S. Pacome à Pacnum,où il luy fit part de ce qu'il avoit appris de l'état de l'Eglise à Alexandrie, & sceut de luy ce qui s'estoit passé à Latople.

d. 'Saint Pacome tomba[bientost aprés]dans la maladie, dont il mourut le neuvieme may[348,]& dans laquelle il fut assisté par
e.f. Theodore.'S. Pacome luy témoigna en cette occasion beaucoup de tendresse. Il le pria par trois fois de ne point laisser ses os où on les auroit cachez, par où Theodore crut qu'il luy ordonnoit

de tranſporter ſon corps lorſqu'il ſeroit enterré, pour le mettre ſecrettement en un autre endroit : & il le fit effectivement avec trois autres.'Mais S. Pacome vouloit par là luy recommander de prendre ſoin de ſes freres qui s'écarteroient de la loy de Dieu, comme il le luy dit ce ſemble enſuite plus clairement ; & par là il l'établiſſoit en quelque ſorte pour eſtre un jour Abbé aprés luy. [Il ne voulut pas neanmoins le choiſir pour ſon ſucceſſeur immediat, afin de luy donner plus de temps pour s'affermir dans l'humilité:]'& il nomma pour cela Petrone. Celui-ci ne luy ayant ſurvécu que[treize jours,]juſques au 22 de may, nomma en ſa place Orſiſe,[dont nous ferons ici l'hiſtoire, parcequ'elle eſt preſque toujours jointe avec celle de S. Theodore.]

e[47.a.

g.44.c.f.

ARTICLE V.

Orſiſe eſt fait Abbé de Tabenne ; eſtimé de S. Antoine & de S. Athanaſe : Il emploie S. Theodore.

'ORSISE que l'on appelle auſſi Orceſe, Orſieſe, & Orieſe, [n'eſt point mis entre les premiers ſolitaires de Tabenne, & il n'eſt preſque point parlé de luy juſqu'à la mort de S. Pacome.] 'Il paroiſt en effet qu'il eſtoit encore alors aſſez jeune ou d'age ou de profeſſion."Il avoit neanmoins eſté longtemps avec Saint Pacome, qui l'avoit meſme fait Superieur de Chenoboſque : & comme quelques uns en murmuroient parcequ'il n'eſtoit pas"des plus anciens ;'Saint Pacome dit que s'avançant comme il faiſoit, il eſtoit une lampe d'or dans la maiſon de Dieu.'Il marqua meſme & en cette occaſion & en une autre, que Dieu le deſtinoit pour eſtre un jour ſon ſucceſſeur.'Il paſſoit pour l'un des plus ſaints & des plus parfaits diſciples de S. Pacome,'dont l'hiſtorien l'appelle un homme puiſſant en foy, tres humble, plein de bonté,'& tres zelé pour le ſalut de ſes freres.[Auſſi]'S. Antoine vouloit qu'on luy donnaſt par honneur le nom d'Iſraelite.

Vit.P.n.p.144.a.
Boll.14.may,g. 45.b.
κατέλαβεν αὐτὸν χρόνον τῶν ἀρχαίων.
c.
a.c.
g.52.f.
g.44.d.f.
g.50.c.
g.45.d.

'S. Pacome eſtant pres de mourir, l'envoya aux freres pour ſavoir qui ils ſouhaitoient d'avoir pour Abbé aprés luy.'Il fut témoin des dernieres paroles que ce Saint dit à Theodore.[Mais il fut bien ſurpris]'lorſque tous les freres ayant prié Petrone de choiſir luy meſme celui qui luy devoit ſucceder, il s'entendit nommer pour cette charge. Il proteſta en pleurant qu'il n'avoit point aſſez de force pour cela.[Et veritablement il pouvoit n'avoir pas aſſez de vigueur & d'autorité pour reprimer les méchans.]

g.44.d.
g.47.a.
g.44.f[40.c.

g.44.45. 'Il imita avec zele S. Pacome dans sa conduite,[& dans l'exercice
de sa charge.] Il visitoit comme luy avec grand soin tous les mo-
nasteres, pour y instruire les Religieux. Il n'avoit pas encore re-
ceu de Dieu la mesme lumiere que S. Pacome, mais il se servoit de
comparaisons & de paraboles, qui le faisoient ecouter avec plaisir,
& imprimoient la verité dans les esprits : de sorte que ses instruc-
g 45.b. tions estoient fort utiles aux freres.'Il les faisoit le soir aprés le
d|45.b. travail & le repas,'& les finissoit par la priere,[a]sachant que
a g 45 a. c'estoit Dieu qui y donnoit toute la force.[b]On raporte une ou
b a.b|46.c. deux de ses paraboles.'C'est ainsi qu'il nourrissoit ses freres selon
g.45.c. la grace que Dieu luy avoit donnée, & qu'il luy augmenta[par
l'usage qu'il en fit,]pour la consolation de ceux dont il l'avoit
chargé. Il ne les instruisoit pas simplement par des paraboles;
mais leur expliquoit encore"les endroits les plus difficiles de τῶν ῥητῶν
l'Ecriture, en les comparant les uns aux autres pour les éclaircir. συγκεχυμ.
Il leur recommandoit l'observation des regles que Saint Pacome
avoit établies, & de tous les ordres que leur donnoient leurs Su-
g.46.b.c. perieurs.'Il"s'elevoit surtout avec force contre la presomption de &c.
ceux qui souhaitoient d'estre employez & mis dans les charges;
car quelques uns avoient déja cette ambition.

b. 'Pendant qu'il parloit, Theodore l'ecoutoit assis comme les
autres, avec l'humilité & la simplicité d'un enfant, croyant avoir
perdu toute sa lumiere, depuis qu'il avoit, disoit-il,"attristé Dieu λυπήσας.
en offensant Saint Pacome. Quand les freres luy demandoient
quelque instruction, comme cela arrivoit souvent, sur les choses
spirituelles & sur les visions de S. Pacome, il les renvoyoit à Orsise
comme à leur pere, disant que c'estoit à luy à les instruire.

g.44.c. 'Comme il estoit mort plus de cent Religieux avec S. Pacome, &
g.46.a. des principaux,[Orsise eut bien des charges à remplir.]'Il donna
celle de grand œconome à Psarphin, ancien Religieux qui estoit
infatigable au travail, & qui s'acquitoit de cet emploi avec la
gayeté d'esprit[que Saint Paul demande de ceux qui exercent les
g.48.c. œuvres de misericorde.]'Il estoit encore dans cette charge vers
l'an 360.

g.45.c.d. 'Lorsque S. Athanase eut esté rétabli glorieusement dans son
siege[l'an 349,]Orsise envoya à Alexandrie quelques Religieux,
dont l'un estoit Zachée procureur de l'Ordre. Ils allerent en
passant visiter Saint Antoine,"qui les receut avec beaucoup de &c.
d. bonté, & leur fit l'eloge de Saint Pacome & d'Orsise.'Il écrivit en
leur faveur à Saint Athanase, qui à sa consideration leur donna
toutes les marques possibles d'affection.

Aprés

'Aprés cela, dit l'historien, Orsise donna à Theodore l'inten- e.
τῶν τεχνιτῶν dance"des ouvriers de Pabau. Il fut bientost envoyé de là à Pacnum [au diocese de Latople,] Macaire Superieur de ce lieu l'ayant de-
Note 3. mandé comme"pour y faire la boulangerie, mais en effet pour y estre la consolation de ses freres. [Il y alla l'an 350,] un peu aprés Pasque, dans un batteau où il se rencontra un autre moine qui ne le connoissoit pas. Ce moine le voyant toujours recueilli en silence dans une posture fort humble, le prit pour un novice, & luy donna quelques leçons que le Saint receut aussi comme un novice. Mais il fut bien confus lorsqu'il vit ensuite tous les Religieux venir audevant de Theodore, & le recevoir avec l'honneur qu'il meritoit.

ARTICLE VI.

Orsise oblige S. Theodore d'accepter en sa place la charge d'Abbé.

'La Congregation de Tabenne persevera quelque temps, Boll. 14. may, g. 46. a. sous Orsise, dans la charité, dans la pieté, & dans l'union où Saint Pacome l'avoit laissée, se trouvant soutenue par les anciens disciples de ce Saint, dont la pluspart vivoient encore.'Le nombre d|50. a. des Religieux s'augmenta mesme beaucoup. Mais cette multiplication y multipliant aussi le soin des choses temporelles, & les engageant à acquerir des terres & d'autres choses qui sembloient necessaires pour les faire subsister; la vigueur de la discipline commença à se relascher un peu :'& au lieu que selon l'institution g. 46. d. de Saint Pacome, la Congregation ne devoit rien avoir qu'en commun, Apollone Superieur de Moncose voulut faire quelques acquisitions particulieres, dont mesme il n'avoit pas besoin. Orsise en ayant esté informé, le reprit de cette faute; mais Apollone en colere, entreprit de se separer du reste de la Congregation, & ne trouva que trop de correspondance dans la pluspart de ses Reli-
κε, gieux; ce qui causa"beaucoup de desordre dans les autres monasteres. Orsise fit ce qu'il put pour remedier à ce mal; mais Apollone demeura toujours opiniatre.

'Enfin Orsise aprés avoir souffert quelque temps, voyant que e. sa patience estoit inutile, & se jugeant incapable de soutenir seul un si grand fardeau, il resolut de s'associer une personne qui pust l'aider. Il eut recours à la priere pour faire un choix si important, '& il vit la nuit en songe deux lits tous deux fort beaux, mais f. l'un vieil, & l'autre neuf, & il entendit une voix qui luy disoit,

Reposez vous sur le neuf. Il jugea aussitost que ce lit neuf estoit «
Theodore, dont il connoissoit & aimoit la vertu : & sur cela il se
g.47.b. resolut, [non de l'associer à sa charge,]'mais de la luy remettre
g.46.f. entierement.'Il fit donc aussitost assembler tous les Superieurs,
leur representa l'état fascheux où la Congregation se trouvoit ;
que pour luy il se voyoit trop foible pour la soutenir ; qu'ainsi on
ne devoit point trouver mauvais qu'il se retirast, & qu'il mist en sa
place Theodore qui avoit déja exercé les fonctions de Superieur
[sous S. Pacome.] Cet avis fut receu de tous avec joie; l'on envoya
querir Theodore qui n'avoit pas esté appellé à l'assemblée, [&
durant qu'on l'attendoit,] Orsise se retira la nuit à Chenobosque,
où il vouloit demeurer.

f. 'Theodore estant arrivé, fut receu avec joie de tout le monde.
g.47.a. [Mais ayant appris ce qu'on pretendoit faire,]'il protesta qu'il
n'y consentiroit point, & qu'il demeureroit plutost sans boire &
sans manger, jusqu'à ce qu'il eust parlé à Orsise. [On ne vouloit pas
le laisser aller à Chenobosque, depeur qu'il ne s'echapast : Orsise
de son costé avoit peine à revenir à l'assemblée :] de sorte que
Theodore passa effectivement trois jours sans prendre aucune
nourriture. Orsise vint enfin, & declara à Theodore devant toute
l'assemblée, qu'on ne faisoit qu'executer ce que S. Pacome avoit
ordonné, en luy recommandant de ne point laisser ses os enterrez.
Theodore ceda enfin, & fut établi Abbé de toute la Congrega-
tion de Tabenne ; ce qui causa une joie generale à tous les Reli-
g.65.a. gieux, surtout à ceux qui l'avoient vu agir sous S. Pacome.'Cela
g.47.b. arriva"dans les premiers mois de l'an 352,'lorsqu'il n'y avoit pas NOTE
encore cinq ans que Saint Pacome estoit mort : ["& Theodore ne NOTE
pouvoit avoir que 38 ans.]

a g.50.a. 'Orsise se retira à Chenobosque, & [ensuite] à Moncose.ᵃMais
a g.47.b. quoique Chenobosque fust assez loin [de Pabau,]ᵇ& Moncose
b g.45.a. encore plus,'Theodore ne laissoit pas d'aller prendre son avis
g.47.b. sur tous les ordres qu'il avoit à donner, voulant luy obeïr en tout,
& ne se regardant que comme son second & son ministre. De
sorte qu'Orsise disoit que selon la vision qu'il avoit eue, il se repo-
soit veritablement sur Theodore, & qu'il gouvernoit plus par
luy, que quand il gouvernoit luy mesme. Theodore estoit de
mesme la joie & le repos de tous les autres. Quoiqu'il travaillast
nuit & jour pour le salut de ses freres, jamais il ne se regarda
g.48.b. comme leur Superieur & leur pere ;'estant persuadé qu'il n'y a
proprement que J.C. qui soit le vray pasteur des ames, & dont
g.47.b. tous les hommes doivent se tenir heureux d'estre les brebis.'Il-

faisoit voir par là que la reprimende de S. Pacome avoit deraciné de son cœur l'esprit d'ambition, d'orgueil, & d'empire; qu'il avoit appris de Dieu[à estre doux & humble de cœur;] & que sa grace l'avoit elevé à la perfection[de la vertu.

Ses Religieux avoient en luy une telle confiance,]'qu'ils luy decouvroient dans le particulier toutes les dispositions de leur cœur. Aussi il les encourageoit[& tous ensemble, &]chacun en particulier, les consoloit, les animoit, traitoit leurs plaies comme un homme experimenté en cet art [des arts.]Que si quelques uns meprisoient ses avis & leur salut propre, il les supportoit avec patience, mais"sans negliger aucun des moyens propres pour les guerir, comme estant responsable de leurs ames, & de celles mesmes que leur mauvais exemple pourroit corrompre. Alors il avoit recours à Dieu, devant qui il s'humilioit dans la priere pour obtenir son secours.'On pretend que sa voix imprimoit des mouvemens de joie, de tristesse, & de crainte, dans ceux mesmes qui n'entendoient pas le sens de ses paroles, ou pour estre trop eloignez,'ou pour ne savoir pas l'egyptien qu'il parloit.

c.d. — &c. — g.65.a|66.e. — g.64.c.

[Son humilité]'luy donnoit un grand respect pour les Evesques, qu'il consideroit comme ses peres, que J.C. a établi ses successeurs en la personne"de ses Apostres."Elle luy faisoit aussi cacher autant qu'il pouvoit ses revelations & les autres graces extraordinaires que Dieu luy faisoit.'Quand on le supplioit de prier pour quelque possedé ou d'autres malades, il s'en défendoit autant qu'il pouvoit; & quand il ne pouvoit plus s'excuser,[il imitoit ce qu'il avoit vu"pratiquer à Saint Pacome, &]prioit Dieu de faire ce qu'il luy plairoit, & ce qui seroit le plus utile: Et Dieu, dit l'historien, les guerissoit.

g.48.b.|| — &c. — g.47.48. — g.47.e. — V. S. Pacome § 18.

ARTICLE VII.

Respect de S. Theodore pour S. Pacome: Il réunit la Congregation, predit la persecution des Ariens.

[ON voit que Theodore dans ce qu'il disoit & ce qu'il faisoit, s'autorisoit presque toujours de Saint Pacome, comme s'il n'eust rien sceu de ce qu'il avoit appris de luy.]'Gennade dit qu'il écrivit quelques lettres à ses monasteres, du style qu'il avoit puisé dans les saintes Ecritures, qu'il y faisoit souvent mention de S. Pacome son maistre, sous la discipline duquel il avoit esté elevé; qu'il y proposoit les exemples de sa vie & de sa doctri-

Genn.c.8.

ne, & les preceptes que ce Saint avoit receus de Dieu par le mi-
Boll.14.may,g. 48.c. niſtere d'un Ange.'Il n'apprit ce ſemble qu'aprés ſa promotion à la ſuperiorité, la maniere dont S. Antoine avoit receu [en l'an 349] les moines de Tabenne. Il ſceut en meſme temps que Saint Athanaſe n'avoit pas moins d'affection pour eux deux [Orſiſe & luy,] qu'il en avoit eu pour S. Pacome : [& auſſitoſt ſans s'arreſter à ce qui le regardoit, il ſe mit à parler des eloges que S. Pacome avoit autrefois donnez à S. Athanaſe & à S. Antoine. [Il avoit particulierement eſté fait Abbé pour rétablir la paix dans la
g.47.b.c. Congregation.]'Auſſi des la premiere fois qu'il aſſembla les freres pour leur parler, il leur repreſenta "l'état heureux où ils &c.
s'eſtoient vus ſous S. Pacome, pour les conjurer de reprendre le meſme eſprit d'union & de charité, & le leur faire eſperer de la
c. miſericorde de Dieu.'Il anima ſon diſcours par ſes larmes, qui furent ſuivies de celles de tous ceux qui l'ecoutoient ; & on finit enfin par la priere. Il alla auſſitoſt aprés viſiter les monaſteres, accompagné de quelques Religieux ; & enfin avec bien des peines & toutes les adreſſes que l'Eſprit de Dieu luy inſpira, il reduiſit Apollone Superieur de Moncoſe, à rentrer dans l'ordre & dans la paix : de ſorte que l'ennemi [de la paix] ſe trouva vaincu & confondu.

Genn.c.8. [Ce fut ſans doute au ſujet d'Apollone,]'que Theodore écrivit les trois lettres dont parle Gennade. Car il les écrivit ſur ce que quelques uns des ſolitaires s'eſtoient ſeparez de l'union des autres, & avoient fait une eſpece de ſchiſme aprés la mort de l'Abbé [S. Pacome.] Il les exhortoit de rentrer dans l'union & dans la concorde qu'ils avoient abandonnée, pour n'avoir plus à l'avenir qu'un meſme eſprit & un meſme cœur. [Je ne ſçay ſi l'on doit conter parmi ces trois lettres la ſeule qui nous reſte aujourd'hui de S. Theodore, traduite en latin par Saint Jerome en l'an
Cod.reg.t.1.p. 66. 404.]'Cette lettre eſt pour exhorter tous les ſolitaires de l'Ordre, à venir celebrer tous enſemble la ſolennité de Paſque [au grand monaſtere de Pabau,] ſelon la regle que Saint Pacome leur en avoit laiſſée. Il y parle comme Superieur des monaſteres de Tabenne. Il les exhorte de s'aſſembler en paix & en union ; mais il n'y donne point d'autre marque qu'il y euſt aucune diviſion dans l'Ordre. Il témoigne qu'il y avoit des catecumenes dans ſes monaſteres.

Boll.g.63 64. [Des que Theodore fut établi Abbé,]'il envoya deux Religieux, Theophile & Coprés, à Saint Athanaſe, à qui il écrivit par
g.65.a. eux. En s'en revenant ils amenerent d'Alexandrie,'vers le mi-

lieu de l'an 352,'un jeune homme de 17 ans nommé Ammon, qui g.63.f.
aprés s'estre fait Chrétien, s'estoit resolu à embrasser la vie solitaire, sur les eloges que S. Athanase en avoit faits dans un sermon. Il s'estoit d'abord voulu mettre avec un moine de Thebaïde qui estoit alors à Alexandrie. Mais un Curé de la ville à qui il demanda conseil, luy dit que ce moine estoit heretique, & le porta à aller trouver Theodore.'S. Theodore vint luy mesme le g.64.a.
recevoir à la porte du monastere de Bau[ou Pabau,]luy parla, luy fit changer d'habit, l'amena au lieu où les freres estoient assemblez au nombre d'environ six-cents, & le fit asseoir auprés de luy sous un palmier.

'Ammon vit alors plusieurs des Religieux qui se levoient l'un a.b.c.
aprés l'autre, pour le venir prier de leur dire devant tous les autres, quels estoient leurs defauts."Il leur disoit une parole de l'E- &c.
criture, & y ajoutoit un mot pour la leur appliquer davantage. Il y en avoit qui s'en retournoient s'asseoir en pleurant, & beaucoup d'autres pleuroient avec eux.'Il dit d'un nommé Patelloli, c.
que c'estoit un homme terrible aux demons. Il parloit en egyptien; mais un autre"Theodore autrefois Lecteur à Alexandrie, V. S. Pacome § 30.
expliquoit en grec ce qu'il avoit dit.

'Un des freres venoit encore prier l'Abbé de luy faire connoistre d.
ses fautes, lorsqu'aprés avoir elevé les yeux au Ciel, il se leva &
» commença à dire; Je sçay que si les gents charnels apprennent ce-
1. » ci, ils s'en scandalizeront encore:[1] mais je parlerai neanmoins,
» puisque l'Esprit de Dieu me l'ordonne. Il dit ensuite que la persecution que les Ariens faisoient alors à l'Eglise, s'augmenteroit beaucoup, qu'au milieu de ce trouble un prince payen s'eleveroit,
&c. "& feroit ses efforts pour abolir le Christianisme, mais qu'il seroit confondu; qu'il falloit donc crier vers Dieu, afin qu'il fist misericorde à l'Eglise pour empescher la perte de beaucoup d'ames.
&c. Ammon"excité par un des solitaires nommé Elurion, prit la liberté de luy demander quand cela arriveroit. Le Saint l'ecouta avec bonté comme un novice, & luy dit que cela seroit bientost, comme il le verroit luy mesme; mais que Dieu auroit enfin pitié de son Eglise, & qu'aprés que la persecution des payens seroit cessée, celle des Ariens cesseroit aussi.

1. Il faisoit peutestre allusion au Concile de Latople. *V. S. Pacome § 26.*

ARTICLE VIII.

Saint Theodore predit l'episcopat d'Ammon, & d'autres choses : Dieu l'autorise par divers miracles.

Boll.14.may,g.64.f. 'APRES que l'assemblée eut esté terminée par la priere, Theodore mit Ammon entre les mains de l'autre Theodore d'Alexandrie, chef d'un logement où demeuroient environ vingt solitaires Grecs. Ausone en estoit le second : & le saint Abbé luy recommanda de se haster d'instruire Ammon dans les divines Ecritures : Car il ne nous demeurera pas longtemps, dit-il « [par esprit de prophetie,] & il entrera dans le Clergé pour servir « l'Eglise. C'est Ammon mesme qui nous raporte ceci dans une « lettre qu'il écrivit estant Evesque, à Theophile d'Alexandrie. Il ajoute que ce Theodore & Ausone l'ayant mené dans leur logement, ils y demanderent à chacun de ceux qui y estoient avec eux, ce qu'ils avoient retenu du discours de l'Abbé :g.65.a. '& ainsi Ammon n'eut pas de peine à le retenir, & à le mettre ensuite par écrit.

g.66.c. 'Il eut d'abord quelque difficulté à se persuader que Dieu revelast à Theodore le secret des cœurs. e. 'Mais estant sorti une nuit pour quelque besoin, Theodore l'appella "& le fit venir auprés de luy ; puis s'adressant à un de ses Religieux, il le reprit fort severement de diverses pensées qu'il entretenoit dans son esprit : f '& le Religieux s'estant jetté à ses piez, luy avoua que tout cela estoit veritable. Le Saint l'exhorta à la penitence, le menaçant de la colere de Dieu s'il ne le faisoit : & quatre mois aprés, ce Religieux quitta la maison & se jetta dans les troupes. Mais il tomba dans une hydropisie, qui aprés l'avoir longtemps fait languir, l'emporta au bout de l'an, [en 354.] e. 'Car ce fut au mois de janvier [l'an 353,] que Theodore le menaça de ce funeste evenement. Il paroist qu'il luy parla en thebéen [ou egyptien,] & qu'Ammon qui ne savoit pas cette langue, ne laissoit pas de l'entendre.

&c.

g.67.a.b.c. 'Ammon estant allé à Tabenne avec Saint Theodore, y fut témoin d'un grand miracle qu'il fit, en guerissant une jeune femme mariée de la veille, & qui se mouroit dans un village voisin. Les circonstances de ce miracle sont considerables : mais on les peut voir dans la lettre d'Ammon mesme. c. 'Un Arien d'Alexandrie nommé Silvain en fut témoin aussibien qu'Ammon, & il en glorifia Dieu : [mais on ne dit pas s'il se convertit.]

'Quelque temps aprés, le Saint estant retourné à Pabau, s'en c.
alla avec environ 120 de ses Religieux dans une isle voisine, pour
y amasser des joncs dont on se servoit à faire des nattes.'Il y § 11.12.c.f.
demeura environ quinze jours, [durant lesquels le travail ne
l'empeschoit pas de faire des exhortations à ses Religieux.]'Un c.
mécredi durant qu'il parloit, deux petites viperes se mirent autour
de ses piez : & il se contenta de mettre le pié dessus, & de les
tenir ainsi enfermées, jusqu'à ce qu'il eust achevé son discours,
depeur de troubler ceux qui l'ecoutoient. Et quand il eut cessé
de parler, il leva son pié de dessus ces viperes, & les fit tuer.'S. Nil.or.108.p.
1. Nil a marqué cet evenement,[1]qu'il cite des vies des moines de 505.
Tabenne.

S. Theodore ajouta ensuite qu'un Ange luy estoit apparu, & Boll.g.67.c.
qu'il luy avoit nommé quelques uns des freres qui ne prenoient
point assez soin de leur salut, & un entre autres contre lequel
Dieu avoit prononcé la sentence, & ordonné qu'il seroit chassé
du monastere. L'un de ceux qui l'ecoutoient estoit Silvain'chef c.
λινοῦφων. d'une compagnie de 22 Religieux"destinez à faire les toiles ; &
le second de cette compagnie estoit Macaire frere du Saint.'Ce c.
Silvain enflé, ce semble, d'avoir audessous de luy le frere de
l'Abbé, se moqua en luy mesme de ce que le Saint avoit dit, comme
d'une vanité & d'une folie. Mais en mesme temps il apper-
„ ceut un homme d'un regard terrible, qui luy dit ces paroles : Est-
„ ce ainsi que vous meprisez Dieu dans son serviteur?'& qui luy don- f.
na un soufflet. Aussitost il tomba dans une apoplexie'qui luy osta d.
la parole & toute connoissance. On le mit sur un lit, & on le raporta
à Pabau. Pecuse & les autres qui y estoient demeurez, du
nombre desquels estoit Ammon, se mirent en prieres pour luy.
„ Enfin au bout de six jours il revint, & dit ces paroles : Beni soit
„ Dieu qui m'a chastié, & qui m'a fait misericorde. [Le lendemain]
au matin il fit assembler tous les Religieux, & leur raporta ce que
nous venons de dire. Ammon de qui nous l'avons appris, estoit
tout auprés de luy, & l'entendit de sa bouche.

'Peu de jours aprés S. Theodore revint [de l'isle,] & aprés avoir f.
parlé aux freres, il sortit, & pria les freres d'attendre qu'il fust
revenu. Il s'en alla cependant avec deux autres au refectoire, où
il arresta un jeune Religieux qui en sortoit : & c'estoit celui
mesme que l'Ange luy avoit dit de chasser. Il le tira à part, luy
&c. ordonna de luy avouer les fautes dont il estoit coupable :"& comme
il le refusoit, il commença à les luy dire luy mesme. L'autre

1. Le texte grec ne nomme point l'Abbé, mais le nom de Theodore est dans toutes les traductions.

g.68.a. ne le laissa pas achever, & aima mieux qu'on le chassast,'avouant
publiquement qu'il meritoit bien cette punition : surquoi le Saint
fit une grande exhortation à toute la communauté.

a. 'La nuit suivante il alla trouver les autres que l'Ange luy avoit
marquez, & leur dit à chacun les fautes où ils estoient tombez
depuis leur battesme. Ils se reconnurent, benirent Dieu qui leur
donnoit le temps de faire penitence, & offrirent mesme de con-
fesser leurs fautes publiquement. Mais le Saint eut peur que cela
ne fist tort à beaucoup d'ames encore foibles;"& se contenta &c.
qu'ils allassent, chacun en particulier, avouer à Pecuse & à
Psentaese, [qui estoient tous deux des premiers disciples de Saint
Pacome,] les choses dont ils se reconnoissoient coupables, & leur
§ 13.a. demander leurs prieres.'Tout cela se passa durant le Caresme [de
l'an 353.]

ARTICLE IX.

Dieu decouvre à S. Theodore l'état de ses Religieux.

Boll.14.may,g.68.b.c. 'LE mardi de Pasque, [c'est à dire de la semaine sainte, qui en
353 estoit le 6 d'avril,] tous les Religieux"des dix monaste- V. S. Pacome note 24.
res qui composoient alors la Congregation, estant assemblez à
Pabau au nombre de plus de deux mille, pour celebrer ensemble
ces saints jours selon leur coutume; Theodore leur expliqua les
difficultez que chacun voulut luy proposer sur l'Ecriture; & puis
il leur fit un discours, où il conseilla à ceux qui estoient les plus
foibles, de manger tous les jours [de cette semaine] au soir, & de
n'en passer aucun sans manger, excepté le vendredi. Il ajouta
que la nuit precedente, lorsque l'on estoit à table, il avoit remar-
qué un des freres à qui le demon avoit persuadé de prendre quel-
ques pains pour les manger en cachette,"& faire semblant de ὡς ὑπερθέ-
passer des journées entieres sans manger comme les autres. Le μενος.
coupable vint aussitost se jetter à ses piez, & Theodore au con-
traire luy couvrit le visage, afin qu'il ne fust pas reconnu, disant
"qu'il epargnoit sa foiblesse propre en epargnant celle de ce Re- *Quis infir-*
ligieux. *matur &c.*

c. 'Il alla un jour avec 40 Religieux sur la montagne couper du
bois dont il avoit besoin"pour bastir, & en envoya 40 autres pour ἐργασίμων.
le mesme sujet à une journée de là. Le soir du premier jour, lors-
qu'il se mettoit à genoux pour faire la douzieme priere de Ves-
d. pres,'Dieu luy fit connoistre que quatre de l'autre compagnie,
qui

qui eſtoient d'ailleurs fort reglez, s'eſtoient un peu amuſez à rire & à railler enſemble. Sur cela il quitta le travail qu'il avoit entrepris, pour s'en retourner à Pabau ; & envoya dire aux autres de s'y rendre en meſme temps. Quand on fut arrivé,'il fit une d.e.f.
exhortation ſur la maniere dont doivent vivre des Religieux, repreſenta fortement par beaucoup de paſſages de l'Ecriture la faute de ceux qui avoient contriſté le S. Eſprit, & les exhorta à recourir aux larmes de la penitence.'Il parloit encore lorſque f|69.a.
les quatre coupables ſe proſternerent à terre avec de grands gemiſſemens, en conjurant leurs freres de prier pour eux. Tous les autres ſe mirent auſſi à pleurer ; & l'aſſemblée finit ainſi. Mais depuis ce temps là ces quatre Religieux firent un tel progrés dans la vertu, qu'ils ſervoient d'exemple à tous les autres.

'Une autre fois que quelques freres eſtoient allez dans l'iſle g.69.a.
λαψάνας. ramaſſer"des herbes qu'on avoit accoutumé de ſaler pour la proviſion ; au bout de cinq jours Theodore envoya querir l'un deux nommé Moyſe. Il dit qu'il viendroit avec les autres quand on auroit achevé. On l'amena neanmoins malgré luy au ſaint Abbé, qu'il trouva accompagné de deux des plus ſaints de la maiſon, Pſentaeſe & Iſidore, mais fondant en larmes à ſon ſujet.'Il luy b.
reprocha ſa negligence à ſe corriger de ſes mauvaiſes penſées,
&c. dont il l'avoit"ſouvent repris, l'eſtant allé chercher pour cela nuit & jour dans ſa cellule. Moyſe voulut s'excuſer, & dire comme il avoit déja fait d'autres fois, que ce n'eſtoit que des ſuggeſtions du demon: ſurquoi le Saint luy declara que juſques alors les demons n'avoient point encore eu la permiſſion de l'attaquer; mais que puiſqu'il meritoit de leur eſtre abandonné, il avoit receu ordre de le chaſſer. Il dit en meſme temps à quatre Religieux bien forts de le prendre & de le mener à un village aſſez proche dont il eſtoit : & des qu'il fut à la porte du monaſtere, il fut poſſedé du demon.'Il paroiſt que Theodore avoit eu revelation de d.
la perte de cette ame.

V. S. Pacome § 28. ["Pſentaeſe que Theodore voulut avoir en cette occaſion pour témoin de ſa conduite,]'eſtoit le plus ancien de tous les diſciples g.29.c.
de Saint Pacome.'Iſidore auſſi eſtoit aſſez agreable à Dieu pour en g.67.d.
obtenir des graces extraordinaires.'Il eſtoit encore rempli de g.68.c.
la prudence de Dieu, & d'une extreme douceur, de ſorte que Theodore luy confioit quelquefois le ſoin des autres.

'Une autre fois S. Theodore eſtant le ſoir avec ſes Religieux à g.69.c.
Pabau, il parut tout d'un coup plein de joie :[& comme on luy en demanda le ſujet,]il dit qu'un Religieux d'un monaſtere qu'il

avoit établi pres de Ptolemaïde, venoit d'entrer dans le ciel,
d. 'parcequ'il avoit toujours esté fort pur dans sa foy, qu'il avoit
c. conservé son corps dans une chasteté toute entiere;'& que pour
d. les defauts qu'on avoit"remarquez en luy,'Dieu les avoit puri- &c.
c. fiez par diverses maladies qu'il luy avoit envoyées.'Ce moine se nommoit Parour.

d.c. 'Dieu luy decouvrit de mesme qu'un nommé Patquelfe Religieux de Pabau où il avoit un fils, enseignoit à ce fils & à un autre jeune Religieux, une doctrine contraire à celle de la Resurrection."Il l'en convainquit publiquement, & luy fit recon- &c. noistre la verité par l'autorité des Ecritures. Patquelfe non seulement convaincu, mais converti, se jetta en pleurant aux piez de ses freres, en les conjurant de demander à Dieu qu'il luy pardonnast cette faute avec les autres dont il estoit coupable;
f. '& tous l'ayant aussitost fait avec joie, il accompagna leurs prieres de ses larmes,"rendant en mesme temps gloire à Dieu,[qui ἐξωμολογεῖτο l'avoit tiré de son erreur.]

ARTICLE X.

S. Theodore & S. Antoine promettent l'indulgence de Dieu aux penitens: Le premier predit la paix de l'Eglise.

Boll.14.may,g.70.a. a g.69.f. 'AU mois de novembre[de l'année 353, ou 354,][a] Theodore ayant encore mené divers Religieux dans une isle, afin d'y amasser du bois pour bruler; l'un d'eux nommé Patrice y fut piqué d'un grand aspic qui luy avoit tellement enfoncé les dents dans le pié, qu'un autre moine ne put l'en arracher qu'avec beaucoup de peine,
g.70.a. b g.69.f. '& de danger pour luy mesme.[c] Tout le monde crut que Patrice alloit tomber mort: mais Theodore y estant accouru, fit le signe de la Croix sur la plaie, & dit à Patrice qui pleuroit,(car il estoit encore fort jeune,)qu'il ne craignist point, parceque J.C. l'avoit gueri: & cela se trouva veritable, quoique plusieurs des Religieux eussent eu peine à l'esperer.
g.70.a. Ammon qui raporte ce miracle y estoit luy mesme present;'& il y ajoute une autre chose[encore plus difficile à croire,]dont il assure avoir aussi esté témoin.[C'est pourquoi nous raporterons ce qu'il en dit, laissant aux personnes de pieté, éclairées dans l'esprit & la discipline de l'Eglise, à en juger, & à y faire les reflexions qu'ils trouveront à propos.]

a. 'Le"22 du mesme mois de novembre, Theodore fit assembler 26 d'Athyr

auprés de luy tous les Religieux qui estoient venus dans l'isle au nombre de cent, & il leur dit qu'il y avoit longtemps que Dieu luy avoit revelé une chose, & qu'il venoit de luy ordonner encore de la leur dire : c'est que presque dans tous les lieux où le nom de J.C. estoit adoré, ceux qui gardoient comme eux la foy apostolique, avoient repandu des larmes pour leurs pechez, & que Dieu
» agreant leur penitence sincere, avoit effacé leurs offenses. Vous
» donc, ajouta t-il, qui avez pleuré veritablement jusques aujour-
» d'hui les fautes que vous avez commises depuis le battesme, sa-
» chez tous que vous en avez obtenu le pardon.'Que chacun de b.
&c. » vous"loue donc la misericorde du Seigneur.

'Deux heures aprés, il dit à quatre des freres d'aller à la pointe b.
de l'isle attendre Theophile & Coprés qu'il avoit [encore] envoyez à Alexandrie. Ces quatre ayant obeï, apperceurent bientost le bateau où estoient les deux autres, & leur firent signe d'aborder dans l'isle parceque Theodore y estoit. Ils s'embrasserent tous avec un extreme étonnement, [de ce que Dieu reveloit si precisément toutes choses à leur saint Abbé. Et leur admiration s'augmenta encore dans la suite.]'Car Theodore dit à ceux qui c.
venoient d'arriver, qu'ils avoient vu Saint Antoine ; & ils luy en apportoient mesme une lettre écrite en egyptien. Elle contenoit la mesme chose que ce que le Saint venoit de dire, savoir que Dieu luy avoit ordonné de luy mander ce qu'il luy avoit revelé longtemps auparavant, que beaucoup de ceux qui adoroient J.C. avec une vraie [foy,] ayant gemi & pleuré presque dans toute la terre pour les pechez qu'ils avoient commis depuis leur battesme, Dieu avoit accepté leurs gemissemens & leurs larmes, & avoit effacé les pechez de tous ces vrais penitens commis jusqu'au jour que sa lettre luy seroit rendue.

'Theodore aprés avoir lu cette lettre, la fit lire devant tous les c.
freres,'qui se jetterent le visage contre terre, & pleurerent en la d.
presence de Dieu jusqu'à ce que le Prestre qui estoit present finit la priere: aprés quoy Theodore ajouta, que tous les esprits celestes s'estoient rejouis de leurs pleurs ; que Dieu avoit ecouté leurs prieres, & avoit effacé les pechez que quelques uns d'eux avoient commis, mais qu'ils avoient lavé par ces larmes sorties du fond de
οὕτως ἐλάλησεν. leurs cœurs ; & que c'estoit en leur faveur que Dieu"avoit accordé le pardon que S. Antoine & luy venoient de leur declarer de sa part. Ces paroles causerent une grande joie parmi tous ceux qui
1. les entendirent : & Theodore[1] ordonna en mesme temps à Am-

1. ou luy predit qu'il le feroit, s'il faut λαλήσεις au lieu de λαλήσῃς, comme il y a assez d'apparence.

mon de publier un jour ce qu'il avoit vu & entendu parmi eux, soit en cette occasion, soit dans les autres.

d|63.f|71.c. 'Aprés qu'Ammon eut demeuré trois ans avec Saint Theodore, g.70.d. 'il apprit par hasard des nouvelles de son pere & de sa mere, qui c. ne pouvoient se consoler de ne savoir ce qu'il estoit devenu.'Il pria S. Theodore de luy donner deux Religieux pour aller consoler sa mere, & revenir; & Theodore luy dit que sa mere estoit devenue Chrétienne, [ce qui luy rendoit cette consolation moins necessaire;] mais qu'il falloit qu'il s'approchast d'Alexandrie, & qu'ainsi il luy conseilloit d'aller demeurer à Nitrie avec les Saints de ce quartier là. Ainsi Ammon l'ayant embrassé le conjura avec beaucoup de larmes de prier pour luy, & s'en alla voir ses parens; aprés quoy il se retira à Nitrie [vers le mois d'aoust de l'an 355.]

e. 'Six mois aprés, Saint Athanase fut chassé d'Alexandrie"par les le 9 Fevrier Ariens, qui exercerent ensuite*une horrible persecution contre 356. *&c. f. tous les Catholiques:'& cela donna occasion à Ammon de raporter à ceux de Nitrie ce que Theodore avoit predit [en 353,] de la g.71.a. violence & de la fin de cette persecution.'Saint Theodore écrivit aussi luy mesme aux Prestres, aux Diacres & aux moines de Nitrie, pour les assurer"que Dieu abatroit enfin l'orgueil des Ariens, & &c. auroit pitié de son Eglise, & qu'ainsi il falloit souffrir sans perdre courage, en attendant que les iniquitez des Ariens fussent con- g.70.f. sommées.'Il envoya cette lettre par quatre de ses freres, qui avoient ordre de la rendre à Ammon. Ammon la montra aux Prestres, & par leur ordre la lut le dimanche devant tous les g.71.a.b. solitaires,'qui en glorifierent Dieu: & l'un d'eux l'alla porter à Draconce Evesque d'Hermopole [& de Nitrie,] que les Ariens avoient fait bannir.

[Voilà en abregé ce qu'Ammon mesme raporte dans sa lettre à b.c|63.c.f. Theophile d'Alexandrie,]'qui l'avoit prié de luy mander ce qu'il g.71.c. savoit de Theodore.'Il en avoit déja dit une partie à S. Athanase, qui selon la connoissance qu'il avoit par luy mesme de la vertu de ce Saint, [comme nous le verrons bientost,] n'y trouva rien d'in- f. croyable:'& Theophile en le remerciant de ce qu'il luy avoit envoyé, assure qu'il avoit déja souvent oui raporter les mesmes choses. [Mais quelques grandes que soient les merveilles qu'Ammon c. a mises par écrit,]'il en a supprimé beaucoup d'autres qu'il avoit vues aussi, mais qu'il a cru estre audessus des personnes foibles, entre les mains desquelles son écrit pourroit tomber.

ARTICLE XI.

Saint Theodore fonde cinq nouveaux monasteres ; apprend de Dieu la mort de Julien : Arteme vient chercher S. Athanase à Pabau.

[POUR continuer maintenant ce que nous trouvons ailleurs sur Saint Theodore, nous pouvons commencer]'par les monasteres qu'il a ajoutez aux neuf dont la Congregation de Tabenne estoit composée à la mort de Saint Pacome.'Nous en avons vu un dixieme formé des devant Pasque de l'an 353,[c'est à dire des la premiere année de S. Theodore. Ce peut estre celui]'qu'il avoit basti [avant 355,]fort loin de Pabau, auprés de Ptolemaïde ville de la[haute]Thebaïde,'dont on la fait metropole.ᵃOn en marque[encore]trois[autres,]l'un au territoire d'Hermothis [ou Hermonthis entre la grande Diospolis & Latople,]& deux nommez Caïs & Obi vers[la grande]Hermopole[à l'extremité septentrionale de la basse Thebaïde.]Il y établit"la mesme discipline que dans les autres monasteres:[Le premier pouvoit estre entre Hermothis & Ptolemaïde.]On remarque particulierement des deux derniers, qu'il les fonda par l'avis d'Orsise,[peutestre parcequ'ils estoient dans une autre province que les autres. Il fonda aussi un monastere de filles à Bechré,"à une petite demi-lieue de Pabau, & les sœurs de ce monastere avec celles de celui de Men fondé par Saint Pacome, faisoient les étofes de lin & de laine dont les Religieux avoient besoin,¹suivant l'ordre du grand œconome, qu'elles recevoient de Pierre établi leur Superieur[par S. Pacome,]& d'Eponyque son successeur.

Boll.14.may,g. 44.a|47.c. — g.68.b. — g.69.c. — Geo.sac.p.283. — a Boll.g.47.c.f. — &c. — à un mille. — 1.

'Theodore alloit visiter les monasteres de Caïs & d'Obi,[en l'an 361 au plustard,]lorsqu'il rencontra, sur le Nil pres de Cais, Arteme Duc d'Egypte, qui s'en alloit chercher S. Athanase à Pabau parmi les moines de Tabenne, les Ariens s'estant persuadez que comme il aimoit beaucoup ces saints moines, il pouvoit s'estre caché parmi eux. Dieu revela à Theodore ce qu'il venoit faire, & Theodore le dit à ceux qui l'accompagnoient.'Ils vouloient retourner aussitost à Pabau, pour ne pas laisser les freres dans les troubles où les recherches d'Arteme les alloient mettre. Mais Theodore voulut continuer ses visites, esperant que Dieu auroit soin du reste:[& Dieu pouvoit luy avoir revelé ce qui arriva.]

g.48.c. — d.

1. πέμποντος ἔργα. Je ne sçay si ce ne seroit point qu'il leur fournissoit la laine & le lin.

d.c. 'Car Arteme ayant fait ranger ses soldats en armes durant la nuit autour du monastere, y entra avec des archers, & y causa d'abord quelque frayeur, que Pecuse appaisa bientost. Il demanda celui qui gouvernoit,"& Psarphin grand œconome s'estant &c. presenté, il luy dit l'ordre qu'il avoit de l'Empereur de chercher Athanase, qu'on disoit estre chez eux. Psarphin luy répondit qu'Athanase estoit veritablement leur Pere, mais qu'il ne l'avoit jamais vu; Arteme ne laissa pas de le chercher inutilement dans le monastere; aprés quoy il demanda que les Religieux vinssent à l'eglise prier pour luy: mais ils répondirent que l'Abbé [Theodore, ou S. Pacome,] leur avoit défendu de prier avec ceux du parti des Ariens; & Arteme avoit avec luy un Evesque de cette secte. Ainsi ils se retirerent, & Arteme alla faire tout seul sa priere dans l'eglise, dont il sortit ensuite tout effrayé, en disant qu'il estoit presque mort dans une vision qu'il avoit eue. Il quitta aussitost le monastere, où Theodore estant revenu, & ayant appris ce qui estoit arrivé, il en glorifia Dieu.

g.64.d.c. 'Ce que Theodore avoit dit en l'an 352, de la persecution qu'un
g.71.b. prince payen devoit bientost faire à l'Eglise,'se verifia dans Julien, [qui aprés s'estre revolté dans les Gaules contre Constance en 360, se trouva maistre de tout l'Empire au mois de novembre 361,] cinq ans & neuf mois depuis que S. Athanase eut esté chassé d'Alexandrie, [l'an 356 au mois de fevrier.] Il ne put persecuter l'Eglise que jusqu'au [26 juin 363,] qu'il fut tué dans la guerre de
c. Perse.'S. Athanase chassé d'Alexandrie par Julien, estoit alors à Antinoé [dans la basse Thebaïde,] où S. Theodore & un autre saint Abbé nommé Pammon, le vinrent trouver tous deux en un mesme jour. Comme Julien avoit envoyé des ordres pour oster la vie mesme à S. Athanase, il se mit avec Pammon dans le bateau de Theodore qui estoit couvert, pour aller dans ses monasteres
d. [vers Hermopole,]'& les moines de Theodore se mirent à terre pour tirer le bateau. Au bout de quelque temps Saint Athanase remarquant que Theodore & Pammon sourioient"entre eux, il &c. en demanda le sujet: Ils se prierent l'un l'autre de le dire; & enfin Theodore l'assura que Julien venoit d'estre tué; qu'il auroit pour successeur un homme excellent, qui le rétabliroit dans son Eglise,
c. mais qui vivroit peu: & tout cela se verifia [dans Jovien.]'C'est ce qu'Ammon dit avoir appris de la bouche mesme de S. Athanase peu aprés la mort de S. Theodore.

g.49.d. 'Lorsque l'Eglise jouissoit de la paix aprés la mort de Julien, [a] la
a g.48.c. mortalité se mit parmi les moines de Tabenne, en sorte qu'il n'y

avoit point de jour qu'il n'en mourust un ou deux. C'estoit[vers le mois de juin,]lorsque le Nil commençoit à inonder les terres; de sorte que les Religieux avoient peine à gagner la montagne où ils avoient accoutumé d'aller enterrer leurs morts. Comme les eaux croissoient toujours, ils demanderent à Theodore ce qu'ils feroient pour le premier qui mourroit, parcequ'il n'y avoit plus moyen de le porter à la montagne.'Theodore leur répondit que f.
Dieu leur epargneroit cette peine: Et en effet, il ne mourut plus personne jusqu'à ce que les eaux fussent retirées.

'Au milieu de tant de merveilles que faisoit Theodore, il ne f.
songeoit qu'à la guerre que le demon luy faisoit sans cesse; & il ne rougissoit point d'avouer à ses disciples qu'il craignoit mesme d'y succomber & d'estre rejetté de Dieu, se considerant comme
&c. dans un chemin fort étroit bordé de deux precipices,"de toutes les mauvaises inclinations de la chair à gauche, & à droit des tentations de la vanité.'Ainsi les plus grandes consolations qu'il pust g 49.b.c.
recevoir, estoient les humiliations & les traverses. Il vouloit qu'on les receust comme autant de perles, afin d'estre toujours disposé à en recevoir de nouvelles & à aimer ceux qui nous les causent comme les auteurs de nostre bonheur; au lieu que quand on les souffre avec patience, mais avec peine, il est difficile de conserver la charité pour ceux qui nous font souffrir; & il est à craindre que nostre peine s'augmentant par la continuation des afflictions, nostre patience ne diminue & ne succombe enfin tout à fait.

ARTICLE XII.

Saint Theodore reçoit S. Athanase; & demande à Dieu de mourir.

NOTE 6.'VERS le commencement de l'an["365,]Theodore ayant Boll.14.may,g.
appris que S. Athanase venoit en Thebaïde par le Nil, il 49.d.f.
prit la mesme voie pour aller audevant de luy avec ses principaux Religieux. Ils le rencontrerent audessous du diocese d'Hermopole; & quand le Saint les vit approcher, il dit d'eux ces paroles
» du Prophete: Qui sont ceux-ci qui volent comme des nuées, &
selon les » qui viennent"à moy comme des colombes avec leurs petits?
Septante. Theodore le fit saluer d'abord par les plus anciens des freres, aprés lesquels il le salua aussi: & le Saint sachant que c'estoit luy, luy prit la main, & luy demanda des nouvelles de sa Congregation. Les moines[de Tabenne]qui estoient environ cent, commencerent ensuite à chanter & à glorifier Dieu.

[S. Athanase s'estant mis à terre pour arriver en quelque ville,]
c. 'Theodore prit la bride de l'asne sur lequel il estoit monté, durant que les freres continuoient à chanter ; & marcha toujours ainsi auprés de luy, au milieu d'une foule innombrable de personnes, & de quantité de flambeaux, (car c'estoit ce semble la nuit,) avec un courage & une humilité que"S. Athanase ne pouvoit se lasser &c. d'admirer & de faire admirer aux autres. Aprés qu'il eut employé quelques jours à visiter les villes d'Antinoé & d'Hermopole, il vint aux monasteres [de Caïs & d'Obi,] où il fut fort satisfait de l'affection sincere qu'il vit que tous les freres avoient pour luy: & il en glorifia le Seigneur. Il voulut voir l'eglise, le refectoire, les cellules, & tout ce qui estoit dans la maison; & il fut extremement edifié de tout ; de sorte qu'il dit ces paroles à Theodore :
f. Vous faites une grande œuvre d'assister ainsi les ames : 'J'ay « souvent oui parler de vos reglemens ; & tout y est parfaitement « bien : Je croy voir JESUS CHRIST en vous voyant.

f. 'Il passa quelques jours dans ces monasteres: & comme la feste de Pasque estoit proche, il exhorta Theodore à s'en retourner pour la celebrer [à Pabau] avec tous ses freres, selon la coutume de leur Ordre : & lorsque Theodore le pria, en le quittant, de se souvenir de luy, il luy répondit par les paroles du pseaume ; Si je « vous oublie, Jerusalem, je consens que ma main droite soit mise « en oubli."Il écrivit par luy à Orsise & à tous les freres, pour leur « &c. témoigner la joie qu'il avoit eue de voir Theodore, & de voir en luy le Seigneur & le Dieu de Saint Pacome. Theodore luy laissa son bateau avec les moines qui le conduisoient, à qui il ordonna d'obeïr au Saint comme à celui qui estoit le maistre de leurs corps mesme.

f. 'L'histoire ajoute ensuite, que Theodore faisoit ce qu'il pouvoit pour consoler Orsise, & luy faire oublier les peines qui l'avoient
g 50.a. obligé de quitter la conduite des moines.'Il le tira enfin peu à peu de sa retraite de Moncose, & le fit venir à Pabau pour y visiter les freres comme leur veritable Abbé. Il vint au devant de luy avec tous ceux de la maison pour le recevoir, & l'obligea de faire
a|51.a. l'instruction, laquelle il ecouta comme son disciple.'Depuis cela ils furent encore plus unis qu'ils n'avoient jamais esté,"n'estant &c. veritablement qu'un cœur & qu'une ame selon la grace qu'ils
g.50.a. avoient receue du Seigneur.'Theodore ne vouloit paroistre en tout que comme second, ne faisant rien qu'il n'en eust pris avis d'Orsise. Ils alloient l'un aprés l'autre visiter les monasteres.

[Tous leurs soins ne purent neanmoins empescher que]'la multiplication

tiplication des terres, des bateaux,[& des autres commoditez,] n'augmentast dans la Congregation le soin des choses temporelles, & ne diminuast celui des spirituelles.'Theodore en estoit percé de douleur. Il repandoit des larmes, faisoit des jeûnes & des veilles extraordinaires, se revétoit d'un cilice durant la nuit. Il alloit souvent prier à trois milles du monastere, sur la montagne où estoient tous les tombeaux des freres; & un Religieux l'y ayant une fois suivi de loin, entendit une longue priere qu'il fit sur le tombeau de Saint Pacome, où il demandoit à Dieu qu'il le retirast de ce monde, puisque l'on n'avoit plus soin d'y faire du bien; & qu'il n'abandonnast pas neanmoins ses serviteurs, mais qu'il leur inspirast la crainte des supplices eternels, & la volonté de ne point sortir de sa voie. b.

'La feste de Pasque estant venue, un des Religieux nommé Heron, qui estoit de la ville[d'Alexandrie,]se trouva extremement malade; de sorte que le samedi saint au soir, Theodore ayant quitté l'office pour le venir voir, eut à peine le loisir de luy dire quelques paroles avant qu'il expirast. Il luy ferma les yeux, & dit aux assistans que cette mort seroit suivie d'une autre à laquelle on ne s'attendoit pas. Les freres passerent la nuit à veiller & à lire auprés du corps: & le lendemain au matin qui estoit le dimanche de la joie, selon l'expression de l'historien, on l'enterra en chantant[des pseaumes.] c.

ARTICLE XIII.

Mort de S. Theodore: Il est honoré par les Saints & par l'Eglise.

[APRES que les festes furent passées,]'Theodore parla à tous les freres qui estoient venus de tous les monasteres les celebrer avec luy, les exhorta à la vertu avec d'autant plus d'ardeur, qu'il savoit que sa fin estoit plus proche, & les renvoya chacun chez eux. Il tomba malade ensuite, & Orsise qui l'assistoit avec les principaux des freres, voyant que sa maladie augmentoit, fit assembler tous les Religieux, & se prosternant en terre avec eux, il demanda à Dieu autant par ses cris que par ses paroles, qu'il luy plust de l'oster du monde, & d'y conserver Theodore; puisque nul n'estoit si capable de conduire les autres, de les encourager, & de les corriger de leurs defauts. Ils passerent trois jours de la sorte,[mais ne purent retenir sur la terre celui que Dieu se hastoit de couronner dans le ciel.] Boll. 14. may, g. 50. c.

d. 'Ainſi Theodore arriva à ſa derniere heure, & pria Orſiſe de luy
dire s'il l'avoit bleſſé en quelque choſe. La douleur & les larmes
empeſcherent Orſiſe de luy répondre, & Theodore ajouta: Ma «
conſcience ne me reproche point d'avoir jamais offenſé ni vous «
ni aucun des freres: car Dieu m'eſt témoin qu'autant qu'il m'a «
eſté poſſible, je n'ay jamais negligé mon ſalut ni celui des autres: «
& cela ne m'eſt pas venu de moy,"mais de la miſericorde de Dieu. « &c.
En achevant ces paroles il rendit l'eſprit, le"27[e] jour d'avril[en 2 de Paco
l'an 367,"autant que l'on en peut juger par diverſes circonſtances Note
c. de l'hiſtoire, & ainſi n'eſtant encore agé que d'environ 53 ans.]'Il
fut porté avec le chant des pſeaumes ſur la montagne, & enterré
au lieu où l'on avoit accoutumé d'enterrer les freres: mais quel-
ques uns des principaux le transfererent de là, & le mirent auprés
du corps de S. Pacome.

d.c. 'On ne ſauroit exprimer quelle fut la douleur que ſes Religieux
eurent de le perdre. Des qu'il fut expiré, leurs pleurs & leurs
gemiſſemens ſe firent entendre juſque de l'autre coſté du Nil: &
ils demeurerent pluſieurs jours comme accablez d'une profonde
triſteſſe: outre qu'ils aimoient ſa vertu, ils voyoient qu'ils eſtoient
eux meſmes privez d'un ſi grand bien, & que c'eſtoient leurs fau-
tes qui l'avoient obligé de demander à Dieu de mourir. Saint
Athanaſe meſme n'apprit ſa mort qu'avec beaucoup de douleur;
f. '& il la témoigna dans une lettre qu'il écrivit à Orſiſe & à tous les
Religieux:"mais il les exhorta en meſme temps à ſe conſoler par &c.
g.51.a. la vue de la beatitude dont ce bienheureux jouiſſoit,'& à ſonger
moins à pleurer la mort d'un ſi grand homme, qu'à imiter ſa vertu
g.71.c.e. pour arriver à une mort auſſi heureuſe que la ſienne.'Il témoigna
peu aprés en preſence de quelques Eveſques & de tout ſon Clergé,
une veneration extraordinaire pour ſon merite, juſqu'à ſembler
c. l'egaler à Saint Antoine, quoiqu'il euſt moins eclaté.'Il prenoit
plaiſir à ſe faire entretenir de ce qu'il avoit fait de plus grand,
dans tout ce qu'on luy en diſoit, il ne trouvoit rien qui ne luy
paruſt croyable, ni qui fuſt audeſſus de l'idée qu'il en avoit con-
ceue lorſqu'il l'avoit vu.

g.63.c.f. 'Theophile d'Alexandrie le regardoit comme un homme ad-
mirable, ſur ce qu'il en avoit oui dire à differentes perſonnes; &
pour s'en aſſurer davantage; il obligea Ammon de mettre par
écrit ce qu'il avoit ſceu de luy dans les trois ans qu'il avoit paſſez
Genn.c.8. dans ſon monaſtere.'Gennade dit qu'il a eſté auſſibien le ſucceſ-
ſeur de la grace que de l'autorité de S. Pacome. Il luy donne le
Boll.p.292.b. titre de Preſtre,'quoique les hiſtoires originales de ſa vie ne diſent

point qu'il l'ait eu.'Il est au moins assez clair qu'il ne l'avoit pas à la fin de l'an 353.[Nous avons déja parlé]'de trois lettres que cet auteur dit qu'il écrivit à ses Religieux,'& dont l'une s'est conservée jusques à nous.[Elle peut avoir esté mise en latin par Saint Jerome,]'puisqu'il dit qu'on l'avoit prié de traduire quelques écrits pour des Religieux de la Thebaïde, qui n'entendant pas le grec ni l'egyptien, ne pouvoient profiter des preceptes de Pacome, de Theodore, & d'Orsise, écrits en ces langues. g.70.d. Genn.c.8. Cod.reg.t.1.p.66. p.35.

V.Theodore de Phermé. ["Quelques uns raportent à ce Saint les eloges que Cassien donne à un Theodore qu'il avoit vu : Mais il parle d'un solitaire des Cellules, & non d'un Abbé de Tabenne.]'Quoique celui-ci soit mort le 27 d'avril, neanmoins les Grecs en font la feste le 16 de may, comme pour la joindre à celle de S. Pacome dont ils font la veille. On trouve le mesme jour dans un calendrier des Cophtes la memoire de Saint Theodore fils de S. Pacome : [& c'est un titre que nostre Saint a bien merité.]'Les Grecs en font leur grand office, où ils luy donnent des eloges fort magnifiques.[a]On ne sçait pourquoi Baronius l'a mis le 28 de decembre dans le martyrologe Romain. Boll.14.may,p.289.c. Menæa,p.135-136. a Boll.p.289.c.

ARTICLE XIV.

Orsise reprend la conduite de ceux de Tabenne : Leur état à la fin du IV. siecle : Monastere de la Penitence à Canope.

'SAINT Athanase dans la lettre qu'il écrivit aux moines de Tabenne aprés la mort de S. Theodore, prie extremement Orsise de remplir sa place, & de se charger du soin des freres.[Il luy eust esté difficile de s'en excuser,]'& ainsi il s'en acquita avec toute la fidelité qui luy fut possible. Dieu luy donna une nouvelle force pour cela, avec une plus grande intelligence des Ecritures, [& luy fit la grace]de gouverner longtemps toute la Congregation dans une heureuse tranquillité.'Il peut estre mort le 15 de juin, auquel quelques offices manuscrits des Grecs marquent un S. Orsise. Boll.14.may,g.51.a. g.50.e. p.334.b.

'Gennade dit que ce saint [successeur &]collegue de S. Pacome & de Saint Theodore, estant parfaitement instruit des saintes Ecritures, composa un ouvrage assaisonné d'une sagesse divine, où l'on trouvoit tout ce qui estoit necessaire pour la perfection de la discipline monastique, & où presque tout l'ancien & le nouveau Testament estoit expliqué d'une maniere fort abregée, Genn.c.9.

& propre au besoin que des moines en peuvent avoir. Il donna,
dit-on, cet ouvrage à ses freres un peu avant que de mourir, com-
Cod.reg.t.1.p.35. me son testament. [Ce sont apparemment ces]'preceptes d'Orsise
que S. Jerome témoigne avoir traduits en latin, avec ceux de S.
Pacome & de S. Theodore: ["& nous ne voyons point non plus de NOTE 8.
p.67|Bib.P.t.5.p.671. difficulté à croire que c'est]'l'ouvrage intitulé *La doctrine d'Orsise*,
que nous avons aujourd'hui tant dans la bibliotheque des Peres,
que dans le recueil des regles faites il y a plus de 800 ans par S.
Benoist d'Agnane, qui en a aussi inseré diverses choses dans sa
Concorde des regles. Cet écrit est une exhortation à la vie & à la
Cod.reg.p.69.57. vertu monastique,'adressée particulierement aux Superieurs.[a] Il
a §5.&c.' y cite souvent les instructions de leur saint Pere, [c'est à dire de S.
§21.&c. Pacome,]'qu'il y nomme en divers endroits avec ce titre.[b] Il estoit
b §56. alors, ou au moins il croyoit estre, pres de consommer son sacrifice,
& il proteste à ses freres que depuis que Dieu luy avoit confié le
soin de leur conduite, il n'avoit point cessé, [non plus que Saint
Paul,] de les animer tous en particulier & par ses paroles & par
ses larmes, à s'acquiter de leur devoir.

[Orsise peut avoir eu pour successeur un nommé Ammon. Car
Rufin, ou S. Petrone dont il décrit les voyages faits vers l'an 394,]
Vit.P.l.2.c.3.p.458. 'dit qu'il avoit vu dans la Thebaïde Ammon Pere d'environ trois
mille solitaires de Tabenne. [Il l'avoit vu sans doute dans les mo-
c.34.p.485.1. nasteres d'auprés d'Hermopole:]'Car Petrone n'alla point jusque
dans la haute Thebaïde, & ne passa point ce semble la ville de
Lyque, [qui est un peu audessus d'Hermopole.]

Lauf.pr.p.897 b. 'Pallade auteur de l'histoire Lausiaque, qui avoit penetré jus-
c.39.p 957.b. qu'au pays de ceux de Tabenne,'& qui avoit entré dans le mo-
nastere qu'ils avoient à Pane, dit qu'il y avoit dans cette maison
c.38.39.p.956.957. 300 Religieux, qui s'occupoient à toutes sortes de métiers.'Il
ajoute qu'il y avoit bien sept mille solitaires de cet Ordre, repan-
dus en diverses maisons de deux ou trois-cents Religieux chacu-
ne, que dans le grand monastere [de Pabau] il y en avoit treize ou
c.20.p.918.d. quatorze-cents,'& que ce nombre qui avoit commencé du temps
de Saint Pacome, s'y estoit toujours entretenu depuis jusques au
Soz.l.3.c.14.p.518.b. temps qu'il écrivoit, [c'est à dire jusques en 420.]'Sozomene l'a
suivi en cela, disant que le grand monastere de Tabenne, [ou
plutost de Pabau,] estoit composé d'environ 1300 Religieux, &
toute la Congregation ensemble de sept mille. [Ils encherissent
tous deux beaucoup audessus de Rufin: & neanmoins ils ont en-
Cassi.inst.l.4.c.1.p.61. core beaucoup affoibli la verité, si l'on suit]'ce que dit Cassien,
que dans le monastere de Tabenne il y avoit plus de cinq mille

Religieux sous un seul Abbé ;[ou ce que dit S. Jerome en l'an 404, & qui est encore plus exprés,]'qu'il s'y en rassembloit pres de cinquante mille pour celebrer la feste de la Passion & de la Resurrection de nostre Seigneur,'& que chaque monastere"avoit environ douze ou seize-cents Religieux. [Mais Pallade qui écrivoit vers le mesme temps que Cassien, & seize ans aprés Saint Jerome, paroist avoir esté mieux informé de ce qu'il dit.]'Car outre qu'il avoit esté luy mesme dans le monastere de Pane, 'Aphthone qui tenoit le second rang dans le grand monastere [de Pabau,]estoit son ami particulier.'Ammon n'en conte qu'un peu plus de deux mille assemblez à Pabau en 353 pour celebrer la feste de Pasque. Cod.reg.p.34.§ 7. V. S. Pacome note 9. p.33. Lauf.c.39.p.957. b. a. Boll.14.may,g. 68.c.

'La traduction que fit S. Jerome en l'an 404, des ouvrages de S. Pacome, de Saint Theodore, & d'Orsise, paroist avoir esté faite particulierement pour les moines du monastere de la Penitence, fondé en un lieu appellé Canobe. [Ainsi on ne fera pas sans doute difficulté de croire que ce monastere estoit de l'Ordre de Tabenne, & que c'est celui mesme]'qu'Eunape dit avoir esté établi par Theophile à Canope auprés d'Alexandrie,"lorsque l'on y eut ruiné l'idolatrie par ordre de Theodose.'Cela se confirme tout à fait par ce qui est dit dans la III. action du Concile de Calcedoine, que le fobourg d'Alexandrie nommé autrefois Canope s'appelloit alors la Penitence, & que c'estoit un lieu d'asyle & de refuge, parcequ'il estoit tout entier sous la protection du saint monastere des Religieux de Tabenne. Cod.reg.p.33. Eun.c.4.p.64.65. V. Theodose I. § 56 note 4?. Soz.n.p.117.118. Conc.t.4.p.407. c.

'Gazæus croit que c'est ce mesme monastere des Penitens appellé la Prison,'dont S. Jean Climaque dit des choses aussi extraordinaires qu'edifiantes :[a]& on n'a point fait difficulté de suivre ce sentiment dans la justification du cinquieme degré de ce Saint. On y ajoute seulement qu'il se peut faire que depuis S. Jerome ce lieu ayant esté uni au grand monastere dont parle Saint Jean Climaque, il ait esté destiné particulierement aux Religieux tombez dans le crime, qui avoient besoin de penitence. Il se peut faire aussi que ce grand monastere soit celui mesme que S. Jerome appelle la Penitence, & que celui-ci ait formé celui de la Prison pour ceux qui estoient tombez dans de grands pechez.]'On croit mesme que tout le lieu de Canope autrefois infame pour les delices & les debauches, & toute l'isle où il estoit, portoit le nom de la Penitence.'Il est certain au moins que le grand monastere n'estoit pas fort loin d'Alexandrie,[non plus que Canope:][b]& celui des Penitens n'estoit qu'à un mille de l'autre. Cass.n.p.1070.1. Jo.cl.c.5.p.115. &c. a fr.pr.p.86. Soz.n.p.117.118. Jo.cl.fr.c.4.§ 31. p.62. b c.4.p.66.

[Comme le monastere de Canope estoit pres d'Alexandrie, bien loin des autres monasteres de l'Ordre de Tabenne, il pouvoit bien suivre les mesmes regles que les autres ; mais il est difficile de croire qu'il eust la mesme union avec eux, & la mesme dependance du grand monastere de Pabau.]

Isi.P.l.1.ep.93.p. 23.c. 'Nous avons une lettre de Saint Isidore de Peluse adressée aux Religieux du monastere de Tabenne, où il les exhorte par l'autorité de S. Jacque, à se garder de l'ambition qui fait que plusieurs veulent estre maistres. [On voit par là, aussibien que par ce que nous avons dit de l'election & de la mort de S. Theodore, que la discipline s'estoit un peu relaschée & la pieté affoiblie parmi les Religieux de Tabenne. Cependant cet affoiblissement n'empesche pas] Vit.P.l.2.c.5.p. 458.2. 'que Rufin ne parle avec eloge de leur mortification & de leur silence, qu'il ne dise que c'estoient des hommes d'une c.34.p.485.1. abstinence "incroyable, *ingentis.* '& qu'il ne reconnoisse qu'ils passoient pour estre audessus de presque tous ceux dont il parle, [c'est à dire de ce qu'il y a eu de plus eminent entre tous les solitaires de Cassn.inst.l.4.c. 30.p.85. l'Egypte. Ce fut vers la fin du IV. siecle,] 'que S. Pinufe Prestre quitta un grand monastere qu'il gouvernoit auprés de Panephyse dans la basse Egypte, pour venir aux extremitez de la Thebaïde demander avec instance d'estre receu au monastere de Tabenne, en partie parcequ'il savoit qu'il estoit plus austere qu'aucun des autres.

Cod.reg.p.33.34. 'Saint Jerome dans la preface de leurs regles qu'il a traduites, paroist supposer que c'est ce qu'ils observoient alors : & il raporte encore quelques particularitez de leur abstinence, qu'il avoit Laus.c.38.p.955. &c. apprises d'ailleurs. 'Pallade non seulement loue beaucoup Saint a c.39.p.957. Pacome, [a] mais represente encore avec estime la discipline qu'il avoit vu observée dans le monastere de Pane. Il avoit connu particulierement, comme on a dit, Aphthone serviteur de Dieu, qui vers l'an 420 estoit le second du grand monastere [de Pabau, c'est à dire peutestre le grand œconome.] On l'envoyoit à Alexandrie comme un homme irreprochable, pour vendre les ouvrages des Religieux, & acheter leurs besoins.

[Cassien est celui qui parle plus avantageusement de ceux de Cassn.1.inst.l.4. c.6.30.p.61.85. Tabenne.] 'Il assure qu'il n'y avoit rien de plus austere qu'eux dans l'Egypte ; & il releve neanmoins encore davantage leur obeïssance. Il compose presque tout le quatrieme livre de ses Institutions, de leurs reglemens, & des vertus qu'ils pratiquoient. Soz.l.3.c.14.p. 516.518. 'La maniere dont Sozomene en parle, [donne lieu de croire qu'ils honoroient encore beaucoup l'Eglise de Dieu vers l'an 440.]

'On croit qu'il faut entendre de ceux de Tabenne ce que Saint Cyrille d'Alexandrie dit dans une lettre,'que les Superieurs des monasteres de la Thebaïde estant venus à Alexandrie, l'avoient averti de quelques desordres dont on se plaignoit dans le Clergé. Il dit que c'estoient des personnes saintes, dont la conduite pouvoit justement estre admirée.

Bult.ori.p.101.
Cyr.ep 60.t.5.2. p.211.d.

'Il y avoit un monastere à Constantinople au XII. siecle, appellé du Philanthrope, composé de plus de 500 moines, qui observoient la regle de S. Pacome.'Il avoit esté fondé par Alexis Comnene qui y estoit enterré.

Bult.p.104.
Cang.de C.l.4. p.81.

MARCEL,
EVESQUE D'ANCYRE, ACCUSÉ D'HERESIE.

'LE nom de Marcel se trouve dans l'histoire des le Concile tenu vers l'an 314 à Ancyre capitale de la Galacie, où Marcel assista en qualité de Evesque de la mesme ville.'On marque en effet qu'il estoit déja vieux en 336,'& Evesque depuis longtemps.[a]Il se trouva[en l'an 325]au Concile de Nicée, & il s'y opposa fortement à l'heresie d'Arius. Il montra que ceux qui le vouloient défendre estoient eux mesmes dans de mauvais sentimens : desorte que les legats de S. Silvestre rendirent à Rome un témoignage avantageux à son zele, & à la pureté de sa foy.'On voit son ardeur contre l'heresie Arienne dans la confession de sa foy qu'il donna au Pape Jule[en l'an 341.]

Conc.t.1.p. 1475.d.
Ath.sol.p.813.a.
Eus.in Marc.l.2. c.1.p.33.d|56.a| 140.b.c.
a Ath.apol.2.p. 741.d|750.c|Epi. 72.c.2.p.834.d.
Epi.72.c.2.p.834. 835.

'Astere qualifié l'avocat des Ariens, ayant fait un ouvrage pour défendre les impietez de sa secte,[b]Marcel se crut obligé de le refuter; & composa pour ce sujet un ouvrage,[c]intitulé selon S. Hilaire, *De la soumission de J.C. nostre Seigneur*,[d]& il paroist qu'il y expliquoit cet endroit de la premiere aux Corinthiens;[e]*Lorsque J.C. aura remis son royaume à Dieu son Pere &c.*[f]C'estoit[vers l'an 335,]assez longtemps aprés la mort de Paulin de Tyr qui fut fait Evesque d'Antioche[en l'an 331.][g]Cet ouvrage estoit le premier que Marcel eust publié jusqu'alors.[h]Il y faisoit divers eloges de Constantin, à qui il vint luy mesme presenter son livre.[i]Il y ra-

Ath.in Ari.or.2. p.357.c.
b Socr.l.1.c.36.p. 72 a|Soz.l.2.c. 33 p.485.a.b.
c Hil.fr.1.p.27.
d p.28.
e 1.Cor.15.v.24-28.
f Eus.in Marc.l.1. c.4.p.19.a
g c.1 p.1.a.
h l.2.c.4.p.55.d| 56.a.
i l.3 pr.p.59.60.

maſſoit un grand nombre de paſſages de l'Ecriture pour établir ſes ſentimens.'Quoique l'ouvrage fuſt fort long, il ne l'avoit pas neanmoins diviſé par livres, voulant, diſoit-il, que ſon unité fuſt une image de l'unité de Dieu qu'il y défendoit.

p.57.a.c|l.1.c.1.p.2.b.

[Les Ariens n'avoient garde de manquer à combatre cet ouvrage qui eſtoit composé contre eux.]Nous avons encore les trois,[ou plutoſt les cinq]livres'qu'Euſebe de Ceſarée fit exprés pour ce ſujet,[a]où il force les expreſſions de ſon adverſaire pour y trouver des erreurs.[b]C'eſt dans cet ouvrage qu'Euſebe s'explique plus clairement qu'en aucun endroit en faveur de l'Arianiſme, & où il ſoutient les erreurs d'Aſtere comme les plus grandes veritez. 'Aſtere meſme écrivit contre Marcel, & l'accuſa d'eſtre Sabellien; [c]& Saint Epiphane nous a conſervé quelques fragmens d'un livre d'Acace de Ceſarée en Paleſtine, ſur ce ſujet meſme.

Socr.l.1.c.36.p.72.c|l.2.c.20.p.103.a.
a Ath.vit.p.28.1.c.
b c.
Hier.v.ill.c.86.p.195.b.
c Epi.72.c.6-10.

[Il ne faut pas s'étonner que les Ariens ſe ſoient fort échaufez contre cet ouvrage de Marcel. Car par ce qu'Euſebe nous en a conſervé en le refutant, on voit qu'il y parloit avec une extreme force contre leurs dogmes,]'& contre leurs perſonnes meſmes, ſans epargner ceux qu'ils reveroient le plus, & qu'ils vouloient faire paſſer pour des gents eminens en pieté & en ſcience.'Il attaquoit nommément Paulin de Tyr déja mort, Narciſſe de Neroniade, Euſebe[de Ceſarée,]'& meſme leur grand Euſebe [de Nicomedie,]ſans parler d'Aſtere:'Il ſe plaignoit de quelques diſcours qu'Euſebe avoit faits dans l'egliſe à Laodicée & à Ancyre.'C'eſtoit apparemment Euſebe de Ceſarée.[d]Il s'y declaroit auſſi ennemi d'Origene.

Euſ.l.1.c.1.p.1.2.
p.2.a|c.4.p.19.25.
p.18.d.
p.26.a.d.
p.25.d.
d p.21.22.

[Cet ouvrage de Marcel a fait beaucoup de bruit dans l'Egliſe, & non ſeulement les Ariens ſes ennemis, mais encore beaucoup de Catholiques, ont cru qu'en combatant Aſtere, il eſtoit tombé dans une extremité oppoſée.]'Car on luy a attribué de nier avec Sabellius la trinité des perſonnes divines, & de dire que le Verbe Dieu eſtoit une extenſion de la divinité du Pere, par laquelle il parloit & agiſſoit audehors, & qu'il retiroit enſuite en luy meſme, ſans qu'elle euſt aucune exiſtence propre & reelle; Que le S. Eſprit de meſme n'eſtoit qu'une ſurextenſion de cette extenſion qui avoit eſté donnée aux Apoſtres; & qu'enfin la Trinité s'étendoit ainſi, & ſe reſſerroit ſelon les differentes occaſions: Que la premiere extenſion, qu'il appelloit le Verbe, s'eſtoit repanduë ſur J. C, s'eſtoit unie à luy, & avoit agi en luy pour operer le myſtere de la redemption des hommes; mais qu'il ne s'eſtoit pas fait homme, & une meſme perſonne avec luy;'qu'il s'eſtoit contenté

Pet.dog.t.2.l.1.c.13.p.73|Thdrt.hær.l.2.c.10.p.224.
Victor.l.2.lib.P.t.4.c.p.219.d.

contenté de le gouverner sans s'en estre revétu;'& qu'ainsi J.C. estoit un pur homme: ce qui estoit renouveller l'erreur de Paul de Samosates,[pour eviter celle des Patripassiens, qui vouloient que le Pere eust souffert la croix & la mort:]'Que cette union mesme du Verbe avec J.C, ne dureroit qu'autant que ce monde, aprés la fin duquel le Verbe le quitteroit, & rentreroit dans le Pere; Qu'ainsi le regne de J.C. finiroit alors;'Que neanmoins sa chair demeureroit immortelle, sans qu'on puisse rien dire sur l'état auquel elle seroit;'Que le Verbe n'estoit devenu image de Dieu & fils de Dieu que par l'Incarnation, avant laquelle il n'estoit que Verbe.

Eus.in Mar.l.1. p.7.b|Pet.ut sup. — Eus.p.6.d|l.2.c. 1.p.32,c|44.a|50-52. — l.2.c.4.p.52.53. — l.3.c.18.p.81.82| Epi.72.c.6.p. 828.c.d.

[Voilà les principales choses qu'on a imputées à Marcel, & qui font la matiere des divers evenemens dont sa vie a esté agitée depuis l'an 335, jusqu'en l'an 372 auquel il mourut, comme nous le dirons dans la suite. Nous allons marquer sa condannation par les Ariens, aprés quoy nous verrons de quelle maniere il a esté traité par les Catholiques.]

'Les Ariens ne le haïssoient pas seulement pour les avoir traitez d'impies[dans son livre;]ce qui leur estoit un grand engagement pour l'accuser d'estre heretique;[ou parcequ'il s'estoit toujours declaré contre eux autant que personne: Mais outre tout cela.]'Il n'avoit pu consentir à tout ce qu'ils avoient ordonné[l'an 335, soit à Tyr contre S. Athanase,]soit à Jerusalem touchant Arius. Et mesme il n'avoit point voulu prendre part à la dedicace qu'ils venoient de faire de l'eglise de Jerusalem, parcequ'il evitoit d'avoir aucune communion avec eux.'Cela les ayant extraordinairement irritez contre luy,'ils le citerent dans le Concile qu'ils tinrent alors à Jerusalem, pour rendre raison de la doctrine de son livre.[Ils devoient traiter Astere de la mesme maniere:]'mais ils l'en dispenserent sous pretexte que ce n'estoit qu'un laïque.

Ath.sol.p.813.a. — Soz.l.2.c.33.p. 494.495. — p.494.d. — Socr.l.1.c.36.p. 72.a.b. — b.

'Socrate dit que Marcel fut convaincu de tenir la doctrine de Paul de Samosates; de sorte que les Evesques luy ordonnerent de changer de sentiment; & qu'en effet il promit de bruler son livre.'Baronius croit que tout cela n'est tiré que de quelques faux memoires des Ariens:[parceque ce fait ne pouvant manquer d'estre public, l'Eglise n'eust plus eu lieu de défendre Marcel comme innocent, s'il se fust condanné de sa propre bouche. Les Ariens mesmes n'en disent rien ni par la plume d'Eusebe, ni dans leur faux Concile de Sardique,]'où l'on voit combien ils haïssoient Marcel, par la maniere violente dont ils invectivent

b. — Bar.336.§34. — Hil.fr.2.p.7.11.

contre luy & contre son livre.[Ils n'y disent pas mesme qu'on ait rien fait contre luy à Jerusalem. Eusebe ne le dit point non plus. Ainsi on ne peut au plus que l'y avoir cité, & y avoir commencé

Socr.l.1.c.36.p.72.b. l'examen de sa cause.]'Il est certain au moins par Socrate mesme, qu'elle ne fut terminée qu'à Constantinople.

a b. [a]Car Constantin ayant mandé"à une partie des Evesques qui estoient au Concile de Jerusalem, de le venir trouver en diligence, cette assemblée se separa aussitost. (v. S. Athanase § 28.)

b. 'Les Eusebiens tinrent ensuite un nouveau Concile à Constantinople,[soit dès la fin de la mesme année 335, soit en la suivante;

c. à quoy il y a plus d'apparence.]'Socrate dit qu'on y reprit l'affaire de Marcel, parcequ'il refusoit de bruler son livre comme il l'avoit promis à Jerusalem.[Que si nous voulons n'avoir point d'égard à ce que Socrate dit s'estre fait alors, il y a assez d'apparence que tout ce que les Eusebiens firent à Jerusalem contre

Soz.l.2.c.33.p.493.a. Marcel,]'fut d'aigrir Constantin contre luy, en luy écrivant qu'il luy avoit fait injure de n'assister pas à la dedicace de l'eglise

Eus.in Mar.l.2.c.4.p.56.a.b. de Jerusalem.'Marcel[alla ensuite à Constantinople,]presenta à Constantin son livre qui n'avoit pas encore paru, & le pria de le lire, pour luy faire voir combien les deux Eusebes & les autres dont il y parloit tres fortement, estoient dignes[non de la croyance qu'il avoit en eux, mais]d'estre punis[comme heretiques; & pour se justifier luy mesme du refus qu'il faisoit de communiquer

p.55.c.d. avec eux.]'Cependant il ne fut pas difficile aux Eusebiens ou de faire remarquer à Constantin les veritables erreurs de ce livre,

Soz.l.2.c.33.p.494.d. 'ou de luy faire croire qu'il y affirmoit les mauvais sentimens qu'il

b d|Eus.p.55.d. y proposoit comme des doutes & des questions,[b]de l'irriter ainsi contre luy,[& de le condanner ensuite dans le Concile dont nous parlons.]

Bar.347.§ 82. 'Les Ariens"semblent dire que Constantin mesme se trouva à ce Concile. Ils ajoutent qu'ils employerent longtemps pour convertir Marcel, non seulement les reprehensions & les corrections severes, mais aussi les prieres les plus charitables; qu'ils l'avertirent non une ou deux fois, mais souvent, sans avoir pu (sub praesentia.)

§ 81|Socr.l.1.c.36.p.72.c. rien gagner sur cet esprit obstiné & incorrigible.'Quoy qu'il en soit, il est constant qu'ils le deposerent.[c]Ils l'anathematizerent

c Bar.347.§ 96|Eus.in Mar.l.1.c.1.p.60.d. mesme, le separerent de leur communion,[d]le chasserent de l'E-

d Soz.l.2.c.33.p.494.c. glise,[e]le firent bannir sans considerer au moins son age,[f]& mirent en sa place un Basile qu'ils envoyerent à Ancyre.

e Ath.sol.p.813.a. f Socr.p.72.c|Soz.p.494.c. g Soz.l.2.c.33.p.494.d. [g] Ils écrivirent en mesme temps aux Eglises de Galacie, de faire recherche de son livre,"d'en bruler les copies, & d'obliger ceux (ἐξαφανίσαι)

qui se trouveroient tenir sa doctrine, à rentrer dans la veritable foy.'Ils insererent aussi dans leurs lettres un extrait de son livre, pour faire voir quelles estoient ses opinions ;'ajoutant qu'ils n'y avoient pas mis le livre entier, parcequ'il estoit trop long. 'Ils mirent cette lettre dans les archives de l'Eglise.[a] Les Ariens assurent que Protogene de Sardique & l'Evesque de Syracuses avoient signé cette lettre & la condannation de Marcel jusqu'à quatre fois :'& comme Protogene ne laissa pas depuis cela de communiquer avec luy, ils en prirent le pretexte de le deposer & de l'excommunier.

f|Bar.347.§83.
Soz.l.2.c.33.p.494.d.
Bar.347.§82.
a § 83.92.96.
Bar.347.§101.

[Quelque pouvoir qu'eussent les Eusebiens,]'il y eut plusieurs personnes"& ce semble mesme entre les Evesques, qui témoignerent croire qu'ils avoient prononcé un jugement injuste contre Marcel.[Et les plaintes qu'on en fit, furent sans doute assez publiques,]puisqu'Eusebe n'a osé les dissimuler.'Il dit que les autres Evesques[de sa faction]l'obligerent[sur cela]de prendre la plume pour défendre leur Concile.'Il composa donc d'abord deux livres, où il pretendit refuter suffisamment celui de Marcel par la seule exposition de ses dogmes.[Nous en avons sans doute perdu la preface ; car ce que nous en avons commence d'une maniere trop promte & trop precipitée, pour ne pas juger qu'il y manque quelque chose.]

ἀδελφῶν.
Eus.in Mar.l.2.c.4.p.56.a|l.3.c.19.p.82.d.
l.2.c.4.p.55.d.
p.57.b.

'Il crut bien neanmoins que des personnes pourroient n'estre pas persuadées par ces deux livres de la fausseté de la doctrine de Marcel.'C'est ce qui fit qu'il y en ajouta ensuite trois autres pour la refuter, & pour établir sa propre theologie,[c'est à dire l'Arianisme deguisé ou mitigé.]C'est pourquoi ceux qui distinguent ces trois livres des deux autres, les intitulent De la theologie ecclesiastique.[Nous aimons mieux considerer tous les cinq comme un mesme corps d'ouvrage contre Marcel : & le P. Petau les cite quelquefois ainsi.]Eusebe adressa les trois derniers,[& apparemment aussi les deux autres,]à l'Evesque Flacille[ou Placille: C'est sans doute celui d'Antioche, qu'on peut juger par là avoir assisté ou mesme presidé au Concile de Constantinople.] 'Socrate marque seulement ces trois derniers livres.

l.3.pr.p.59.60.
p.57.b.c|60.a.
Socr.l.1.c.36.p.72.c.

[b] Le P. Petau qui croit qu'Eusebe avoit raison de combatre l'ouvrage de Marcel, dequoy nous parlerons dans la suite, dit qu'il s'y amuse neanmoins beaucoup à chicaner sur des bagatelles, & qu'il y condanne mesme des choses innocentes & catholiques. [Il y paroist beaucoup de chaleur, & des l'entrée mesme, sans que la qualité de l'auteur nous puisse donner lieu de dire que c'est

b Pet.dog.t.2.l.1.c.13.§2.p.72.

la chaleur de l'Esprit de Dieu, & le zele de la verité.

La mort de Constantin arrivée en l'an 337, changea l'état des choses à l'égard de Marcel, aussibien que des autres Prelats deposez par les Eusebiens."Car ils furent tous rétablis en 338, & rentrerent dans leurs Eglises. Marcel ne put neanmoins estre paisible dans la sienne, à cause de Basile qui avoit occupé sa place.]

V. les Ariens § 44 | Saint Athanase § 54.

Ath. ap. 2 p. 751. c. d | Epi. 72. c. 2. p. 834.

'Les Ariens firent souffrir de tres grands maux à ceux d'Ancyre qui voulurent s'unir à luy, comme on le voit par le témoignage tant de Marcel que de divers autres;

Ath. ap. 2. p. 751. c. d.

'& le Pape Jule les compare à ceux que Gregoire avoit fait souffrir à l'Eglise d'Alexandrie en 341. [On en peut voir quelque échantillon dans les plaintes qu'ils firent depuis eux mesmes contre Marcel, accusant les autres à leur ordinaire, des crimes dont ils estoient seuls coupables.]

Bar. 347. § 89.

'Ils disent donc que son retour à Ancyre y causa l'embrasement de diverses maisons, & toutes sortes de divisions & de guerres: qu'on le vit luy mesme trainer des Prestres tout nuds à la place publique; qu'il profana le corps sacré du Seigneur suspendu au cou des Prestres; qu'il arrachoit les habits aux vierges saintes, consacrées à Dieu & à J. C, & les exposoit toutes nues d'une maniere honteuse au milieu de la ville, à la vue du peuple qui accouroit de toutes parts.

Socr. l. 2. c. 15 p. 91. b. c.
a Ath ap. 2. p. 761. c | 762. a | Thdrt. l. 2. c. 6 p. 589. b | Epi. 72. c. 2. p. 834. d.
b Socr. l. 2. c. 15. p. 91. c.
c Bar. 347. § 83.

'Enfin il fut [une seconde fois] chassé d'Ancyre par les violences des Eusebiens,[a] qui publierent partout, & jusques à Rome, diverses calomnies contre luy.[b] Il ne laissa pas de s'en aller à Rome, où le Pape Jule songeoit à examiner tout ce que les Eusebiens avoient fait dans l'Orient. [C'est sans doute ce voyage que les Eusebiens veulent décrier,][c] lorsqu'ils disent que Marcel voyant qu'on le tenoit dans sa province pour heretique, s'en alla dans les pays étrangers, afin d'y tromper les simples & ceux qui ne connoissoient ni luy ni ses livres.

Ath. ap. 2. p. 750. c.
d Epi. 72. c. 2. p. 835. a.

'Estant arrivé à Rome, il protesta que tout ce que l'on avoit publié contre luy estoit faux;[d] & il pria le Pape de mander ses adversaires, afin de les pouvoir convaincre en sa presence qu'ils estoient des imposteurs dans ce qu'ils luy avoient imputé, qu'ils continuoient eux mesmes dans leur ancienne heresie, & qu'ils avoient commis des excés punissables, tant contre luy que contre les Eglises que Dieu luy avoit confiées. Le Pape manda effectivement ses accusateurs par les Prestres qu'il leur envoya, [pour appeller les Orientaux au Concile qui se devoit tenir à Rome en l'an 341.] Mais ils ne comparurent point :'de sorte que Marcel aprés les avoir attendus durant 15 mois, se resolut avant

que d'en partir, de donner au Pape[dans le Concile dont nous venons de parler,]une declaration écrite de sa main, de la foy qu'il tenoit & qu'il avoit toujours tenue,'satisfaisant en cela tres volontiers à la demande que le Pape luy en avoit faite. Ath.ap.2.p.750. b|sol.p.813.a.b.

'S.Epiphane la raporte:[Car toutes les circonstances font voir que c'est celle dont parle le Pape Jule:]Et pour l'omission du mot de Consubstantiel, laquelle'Baronius dit que le Pape n'eust pas pu souffrir,[elle n'est nullement considerable. Personne n'accusoit Marcel de ne pas croire la Consubstantialité qu'il avoit signée & défendue à Nicée; mais de tomber dans l'erreur contraire, qui estoit celle de Sabellius & de Paul de Samosates.] Epi.72.c.2.3.p. 834-836. Bar.341.§ 50.

'On voit dans cette declaration de Marcel, un genie plein de feu & de liberté.[a]Il y expose non seulement sa foy, mais aussi l'heresie dont il accusoit ses adversaires.[b]Il témoigne qu'il en avoit gardé une copie, & prie le Pape de l'inserer dans sa lettre aux Evesques, afin que tout le monde pust connoistre ses sentimens. Epi.72.c.2.p. 836. a p.835.b.c.d. b c.3.p.836.d.

'Le P.Petau pretend qu'elle ne justifie pas Marcel, & n'exclud pas assez les erreurs dont son livre avoit donné lieu de l'accuser. [c]S.Epiphane paroist aussi n'en estre pas entierement satisfait; mais il aime mieux en laisser le jugement à de plus habiles.[d]Ce qui est certain, c'est que le Pape fut tout à fait persuadé par cette declaration, que Marcel estoit & avoit toujours esté entierement orthodoxe:'à quoy il fut d'autant plus porté, que les legats qui avoient esté au Concile de Nicée, luy en rendirent un témoignage tres avantageux.'Ainsi il se crut obligé avec le Concile de le recevoir dans la communion, comme un Evesque tres Catholique,'selon que les regles de la justice & des Canons l'y obligeoient. Pet.dog.t.2.l.1. c.13.§ 4.p 74|t.5. l.12.c.18.§ 6.p. 254. c Epi.72.c.4.p. 837.a. d Ath.ap.2.p.750. b.c. c. d|745.d. p.75.2.d.

'Marcel songeoit, comme nous avons dit, à quitter Rome aprés y avoir passé 15 mois:[mais nous ne voyons point où il pretendoit aller, ni où il alla effectivement jusqu'en l'an 347. Car quoiqu'il souhaitast sans doute de retourner à Ancyre, il n'y a pas neanmoins d'apparence qu'il l'ait pu faire dans l'autorité que ses ennemis s'estoient acquise en Orient par la protection de Constance. En mesme temps que le Pape le recevoit comme orthodoxe,] 'ils anathematizoient tous ceux qui estoient dans ses sentimens, ou qui communiquoient avec luy.[d]Dans le formulaire qu'ils firent en 345, ils condannent & anathematizent"les sectateurs de Marcel, & les dogmes qu'ils luy attribuoient, lesquels ils raportent fort au long. Epi.72.c.2.p. 835.a. Ath.de syn.p. 893.c d p.897.898. οἱ ἀπὸ Μαρκέλλου.

[Il vint donc se presenter en l'an 347,"au Concile de Sardique V. S. Athanase § 44.

assemblé pour juger de nouveau les procedures des Eusebiens.]
Hil.fr.2.p.16. 'Il y fut receu tout d'abord entre les Evesques, avec une liberté
p.15|Ath.ap.2. entiere de celebrer les divins mysteres :'& quand les Eusebiens
p.765.a. furent arrivez à Sardique, il les pressa avec S. Athanase, de venir dire dans le Concile tout ce qu'ils avoient à leur reprocher. Les Eusebiens n'oserent jamais se presenter : de sorte que Marcel
Hil.fr.2.p.8.10. n'eut plus qu'à se justifier devant le Concile.'Ceux qui l'avoient
p.17. condanné, renfermoient tous ses crimes dans son livre,'qui ne demandoit point, disoient-ils, d'autre accusateur que luy mesme, tant les heresies en estoient palpables & manifestes.[Il
fr.1.p.26. ne fallut donc qu'examiner son livre.]'Il fut lu en effet :[a] Et le
a Ath.ap.2.p.764.c.d. Concile declara qu'ayant lu ce qui precedoit & ce qui suivoit les endroits que les Eusebiens accusoient, il a trouvé que les accusateurs prenoient malicieusement pour les sentimens de Marcel, ce qu'il ne disoit que comme par question & pour chercher la verité :"& que ses veritables sentimens estoient tout à fait con- &c.
Hil.fr.1.p.26. traires aux heresies qu'on luy imputoit.'Saint Hilaire dit mesme assez clairement"que son livre fut lu tout entier dans le Concile. *post recitationem libri.*
& quoiqu'il se declare contre Marcel, quoiqu'il dise que Saint Athanase se separa de sa communion à cause de son heresie, il
p.17. soutient neanmoins que ce ne fut point à cause de son livre,'lequel, dit-il, est au contraire un témoignage de l'injustice que les
Ath.sol.p.813.b. Eusebiens ont fait en le condannant.'Le Concile approuva aussi la confession de foy que Marcel avoit donnée à Rome au Pape
ap.2.p.766.a.b. Jule.'Ainsi il le declara innocent, legitime & unique Evesque d'Ancyre. Il écrivit à son Eglise afin qu'elle le receust sans difficulté, & excommunia Basile qu'on en avoit fait Evesque, comme un loup qui avoit pris la place du veritable pasteur.
Hil.fr.1.p.26.27. 'Voilà quel fut le dernier jugement rendu sur l'affaire de Marcel,[& on peut dire que jusqu'ici tout luy a esté favorable.
fr.2.p.7-11. Car sa condannation par les Eusebiens,]'& les injures qu'ils luy dirent encore en l'an 347, dans la lettre de leur faux Concile de Sardique,[peuvent passer pour sa justification & son eloge. On regardoit tout cela comme une suite du zele qu'il avoit fait pa-
Sulp.l.2.p.155. roistre contre leur erreur,]'& plus leur passion contre luy paroissoit grande, plus elle rendoit sa cause favorable[aux Orthodoxes.] Mais les choses changerent aussitost aprés, soit que Marcel croyant n'avoir plus de precaution à prendre aprés la declara-
Hil.fr.2.p.26. tion du Concile[de Sardique en sa faveur,]'decouvrist dans ses discours des erreurs qu'il avoit jusqu'alors tasché de cacher;[soit que l'heresie manifeste de Photin qui parut en ce temps là, com-

me nous le dirons ailleurs,]'fiſt juger que le maiſtre d'un diſci- Sulp.l.2.p.155.
ple ſi criminel, ne pouvoit pas eſtre innocent.'Car Photin avoit Hil.fr.1.p.25.27.
eſté diſciple & Diacre de Marcel.[Des l'an 347 ou à peu pres,]
'S. Cyrille de Jeruſalem refute les erreurs nées depuis peu dans Cyr.cat.15.p.172.
la Galacie;[& ce ſont celles meſmes dont Marcel eſtoit accuſé. c.d.

On pourroit dire que S. Cyrille ſuivoit la mauvaiſe impreſſion
qu'en donnoient les declamations des Euſebiens, laquelle ſe
pouvoit aiſément repandre dans l'Orient juſqu'aux Orthodoxes;
mais dans l'Occident meſme.]'Saint Paulin de Treves conſentit Sulp.l.2.p.157.
ſans difficulté à la condannation de Marcel dans le Concile
d'Arles[en 353. Peu d'années aprés,]'S. Hilaire dit que pluſieurs Hil.de Tri.l.7.
avoient eſté inſtruits dans la Galacie à ne reconnoiſtre qu'un p.46.2.d.
Dieu unique[en perſonne:]'ce que ſa ſuite & Saint Jerome nous Hier.v.ill.c.86.
font entendre de Marcel.[a] Il dit encore plus clairement en un p.295.b.
autre endroit, que Marcel ne connoiſſoit pas le Verbe de Dieu. a Hil.in Conſ.l.
'Il le condanne encore plus fortement dans ſon ouvrage du Con- 3.p.120.2.d.
cile de Rimini, mais non ſur ſon livre qu'il avoit neanmoins. fr.1.p.26.27.
'Marius Victorinus le joint avec Photin ſon diſciple. Vict.l.1.Lib.P.t.

[b]Saint Athanaſe continua neanmoins encore quelque temps à le 4.1.p.194.c|198.
mettre parmi ceux que les Ariens ne perſecutoient que par- d|2.p.219.d.
cequ'ils eſtoient ennemis de leur hereſie. C'eſt ce qu'il fait dans b Ath.fug.p.103.
le traité de ſa fuite,[écrit au pluſtoſt en 356,]& dans celui qu'il a|ſol.p.8.3.a.b.
adreſſe aux ſolitaires,[qui peut eſtre de l'année ſuivante.]'C'eſt Hier.v.ill.c.86.
pourquoi Marcel ſe défendoit par la communion qu'il avoit avec p.295.b.
le Pape Jule,[mort en 353,]& avec S. Athanaſe.[Mais Saint Atha-
naſe changea de ſentiment à ſon égard.]'Car Saint Epiphane luy Epi.72.c.4.p.837.
ayant un jour demandé ce qu'il croyoit de cet Eveſque, il ne le
défendit point, ni auſſi ne l'accuſa pas beaucoup; mais luy dit
ſeulement qu'il n'eſtoit pas eloigné de l'hereſie, mais qu'il le re-
gardoit comme un homme qui s'en eſtoit défendu.'Il alla nean- Hil.fr.1.p.26|
NOTE. moins"juſqu'à ſe ſeparer de ſa communion, ſelon S. Hilaire & S. Sulp.l.2.p.157.
Sulpice Severe.'Et en effet il eſt difficile de ne le pas juger par la Baſ.ep.52.t.3.p.
maniere dont S. Baſile qui ſe declaroit abſolument contre luy, en 80.d.e.
écrit à ce Saint meſme.'S. Athanaſe ne le condanna pas ſur ſon Hil.fr.1.p.26.
livre, mais ſur des diſcours qu'il avoit faits depuis le Concile de
Sardique, & par leſquels le Saint jugea qu'il tenoit les ſentimens
de Photin.

'S. Hilaire & S. Sulpice Severe aſſurent que Marcel ſe voyant p.27.28|Sulp.l.2.
condanné par un ſi grand homme, ceda volontairement par le p.156.
reſpect qu'il luy portoit,'& s'abſtint d'entrer dans l'egliſe:[ce Hil.fr.1.p.28.
qui pourroit maaquer qu'il ſe ſoumit à l'excommunication ſans

troubler l'Eglise pour ce sujet, attendant en paix qu'il plust à Dieu de faire paroistre son innocence: & ce seroit là une preuve d'un cœur vraiement Catholique, & bien opposé à l'orgueil qui fait les heretiques, quand mesme l'esprit auroit esté prevenu de quelque fausse opinion.

C'est tout ce qu'on sçait de luy jusques à sa mort,]'qui arriva deux ans seulement ou environ avant que Saint Epiphane parlast de luy dans son ouvrage contre les heresies,[commencé en 374 ou 375, mais fini vers l'an 395. Ainsi on ne peut mettre la mort de Marcel qu'en 372 au plustost; & il faut qu'il ait esté pour le moins environ 60 ans Evesque,]'& qu'il ait vécu bien pres d'un siecle,[a]puisqu'il estoit déja vieux, comme nous avons dit, lorsque les Eusebiens le bannirent[en l'an 336:]& mesme il estoit avancé dans la vieillesse, selon que S. Athanase en parle.[b]Il n'avoit encore écrit alors que son ouvrage contre Astere,[c]mais il y en ajouta depuis plusieurs autres sur divers sujets.[d]Il eut pour disciples, non seulement l'heresiarque Photin Evesque de Sirmich,[e]dont l'impieté manifeste nuisit beaucoup à la reputation de son maistre;[f]mais encore deux autres Photins avec quelques autres Ecclesiastiques; dont l'un nommé Cyriaque prend la qualité de "défenseur de l'Eglise d'Ancyre. Ces personnes estant allé visiter quelques saints Evesques condannez aux mines à Diocesarée en Palestine, ces Confesseurs leur demanderent une declaration de leur foy. Ils la leur donnerent, avec des lettres de communion qu'ils disoient avoir receues de S. Athanase;'& ces Saints les admirent à la communion de l'Eglise.[g]S. Basile le trouva mauvais, & manda aux Confesseurs qu'ils ne devoient pas les recevoir, à moins qu'ils n'eussent anathematizé les heresies de Marcel;'& qu'aprés tout, ils n'avoient dû rien faire en cela qu'avec l'avis des Evesques Catholiques, tant de l'Orient que de l'Occident.'Il les prie de luy envoyer les articles sur lesquels ils avoient receu ces personnes.'S. Epiphane nous les a conservez; & il est difficile de rien voir de plus formel & de plus precis contre les erreurs dont Marcel est accusé.]'Aussi le P. Petau assure qu'ils sont tout à fait orthodoxes, & directement opposez à l'heresie dont on accusoit Marcel.[La diversité d'opinions qu'on avoit eue sur Marcel durant sa vie, continua encore aprés sa mort.]'Apollinaire fit des livres contre luy, où il le joignoit avec Photin son disciple. Diodore de Tarse a aussi écrit contre luy. 'S. Basile le condanne, & le veut faire condanner aux autres.[h]Il declare mesme qu'il estoit sorti de l'Eglise à cause de ses dogmes criminels;

Epi.72.c.1.p.833.d.

Pet.dog.t.2.l.1.c.13.§ 2.p.72.73.

a Ath.sol.p.813.|Eus.in Mar.l.4.c.22.p.140.b.c.

b Eus.in Mar.l.1.c.1.p.1.a.

c Hier.v.ill.c.86.p.295.b.

d Sulp.p.155|Socr.l.2.c.18.p.96.d|Hil.fr.1.p.23.27.

e Sulp.l.2.p.155.

f Epi.72.c.11.12.p.842.844.

" ἐκδίκης.

Bas.ep.293.p.285.d.

g c.

c.

p.286.b.

Epi.72.c.11.12.p.842.844.

Per.dog.t.2.l.1.c.13.§ 4.p.74.

Hier.v.ill.c.86.p.295.b.

Bas.ep.52.p.80.d e.

h ep.293.p.285.c.

criminels.'Il les décrit à peu pres de la mesme maniere que nous les avons raportez ci-dessus,[a] & que Theodoret les a décrits aprés luy.[b] Il dit qu'ils ruinent toute l'esperance des Chrétiens, & que ce n'est qu'un Judaïsme deguisé:[c] & il ajoute que ces sentimens paroissoient dans les livres de son heresie qu'il avoit chez luy.[d] S. Chrysostome & S. Cyrille d'Alexandrie le condannent aussi & le traitent d'heretique.[e] Theodoret le met plusieurs fois dans ce rang.[f] Le Concile mesme de Calcedoine dans sa lettre à l'Empereur Marcien, l'accuse d'avoir nié aussibien que Photin, l'existence du Fils & du S. Esprit, en n'admettant point d'autre distinction entre les personnes divines, que celles des noms: Et il dit que c'est ce qui a obligé les Peres à luy opposer le dogme des trois hypostases.[Je croy que depuis cela tous les Grecs uniformement sont entrez dans la mesme pensée.]

Bas.ep.52.p.80. c|74.p.126.c.
a Thdrt.hær.l.2. c.10.p.224.
b Bas.ep.74.p. 126.c.
c ep.52.p.80.c.
d Bar.347.§ 66| Conc.t.3.p.52.a.
e Thdrt.in Phil. 2.p.330.d.&c.
f Conc.t.4.p. 822.c.

'Il ne manqua pas aussi de personnes qui défendirent aprés sa mort & la sainteté de sa vie, & la pureté de ses dogmes.[g] L'Eglise Romaine ne le condannoit en aucune sorte, comme S. Basile s'en plaint;'quoiqu'on pretende que Libere l'a condanné:[h] Et Paulin d'Antioche communiquoit aussi indifferemment avec ses disciples:[Nous avons vu que les Evesques bannis à Diocesarée, les avoient admis aussi à leur communion.]'S. Jerome de mesme semble luy estre plutost favorable que contraire.[i] S. Epiphane fait un titre des Marcelliens, & penche à le condanner: il n'en parle neanmoins qu'avec doute. Et S. Augustin dans son livre des heresies, l'a osté tout à fait luy & ses disciples du nombre des heretiques. 'Sozomene luy est aussi assez favorable.[k] S. Jerome ne met point les Marcelliens entre les sectes qui divisoient la ville d'Ancyre, [soit qu'il ne le regardast pas comme heretiques,"soit qu'ils eussent esté réunis à l'Eglise par les soins de S. Basile.

Epi.72.c.1.p.834. a.
g Bas.ep.52.p.80. d.e.
Lup.t.1.p.210. 211.
h Bas.ep.74.p. 126.b.
Hier.v.ill.c.86. p.295.b.
i Epi.72.p.833.d.
Soz.l.2.c.33.p. 494.495.
k Hier.in Gal.l. 2.pr.p.174.
V. S. Basile § 141.

Au contraire entre les Latins mesmes,]'S. Sulpice Severe le condanne comme sectateur de Sabellius.[l] Gennade le met aussi entre les heretiques qui ont dit que J.C. n'avoit commencé à estre Dieu qu'en commençant à estre homme.[Je pense que les modernes suivent plus les Grecs que les Latins, & vont plutost à le condanner qu'à l'absoudre.]

Sulp.l.2.p.156. 157.
l Gen.dog.c.3.p. 380.2.a.

'Le P. Petau le traite absolument d'heretique, & il croit mesme que ce que l'on voit de son livre dans la refutation qu'en a faite Eusebe, suffit pour nous persuader qu'il a beaucoup de sentimens contraires à la regle de la foy, sans qu'on le puisse excuser. 'Bullus dit aussi qu'Eusebe prouve que Marcel a enseigné le pur Sabellianisme.[Pour nous, nous ne sommes pas assez hardis pour

Pet.dog.t.2.l.1. c.13.p.73.§ 2|t.4. l.1.c.3.§ 10.p.12.
Bull.l.2.c.1.p.53.

condanner un homme ſur des extraits faits par un ennemi, ni pour nous oppoſer à un Concile auſſi conſiderable que celui de Sardique, qui aprés avoir examiné les extraits avec ce qui les precedoit & les ſuivoit, a declaré l'auteur orthodoxe; ni pour

Hil.fr.1.p.26. dementir Saint Hilaire,]'qui ayant le livre entier entre ſes mains, ſoutient non ſeulement que ce n'eſt point ſur cela que S. Athanaſe

p.27. a condanné Marcel;'mais qu'il faut meſme l'abſoudre comme innocent ſi on ne regarde que ſon livre, & que les Ariens ne l'ont pu condanner ſur ce qu'il avoit écrit, que par un jugement faux

Euſ.in Mar.l.1.c.4.p.53.a. & injuſte.'Euſebe en le combatant, reconnoiſt qu'il avançoit beaucoup de choſes qu'il ne vouloit point aſſurer, & ſur leſquelles

l.3.c.1.15.p.60.c|76.b. il avouoit qu'il n'avoit pas aſſez de lumiere.'Il eſt certain auſſi qu'il condannoit Sabellius.

LUCIFER, EVESQUE DE CAGLIARI.

ARTICLE PREMIER.

Quel eſtoit Lucifer: Il défend la foy à Milan, & eſt banni.

[LUCIFER a rendu ſon nom celebre dans l'Egliſe par ſon courage, & encore plus par ſa chute. Il nous a appris ce qu'on doit craindre d'un grand zele qui n'eſt pas ſoutenu par une auſſi grande humilité, & par cette charité lumineuſe auſſi condeſcendante que forte, qui ſçait ſe rabaiſſer pour l'utilité des autres. En un mot, c'eſt un exemple terrible de cette verité importante, Que celui qui eſt debout doit toujours craindre de tomber.]

Ath.ſol.p.831.c. a fug.p.703.d. 'Il eſtoit Eveſque de Cagliari metropole de la Sardaigne,[a] & des iſles d'alentour.[Nous laiſſons à d'autres à examiner ſi elle avoit auſſi la dignité de metropole dans l'Egliſe, ou ſi elle eſtoit

Boll.20.may,p.217.c. immediatement ſoumiſe à celle de Rome.]'Il eſt certain qu'en 681, ſous le Pape Agathon, elle eſtoit déja metropole eccleſiaſti-

Bar.353.§ 10. que.'Lucifer eſtoit un homme fervent dans la foy,[comme on

le voit assez par ses ouvrages :]'& il s'estoit rendu illustre dans l'Eglise par le mepris qu'il faisoit du siecle, par son amour pour les lettres saintes, par la pureté de sa vie, par la constance de sa foy, & par la grace divine qui eclatoit dans ses actions.'S. Athanase le met au nombre des bons Evesques & des predicateurs de la verité.'Pour les conjectures qu'un auteur moderne fait sur sa naissance & d'autres choses semblables, ceux qui les aiment pourront les voir dans Bollandus. Mar.& F.p.28. Ath.fug.p.703.d. Boll.20.may,p. 193.§ 2.

[Nous ne dirons rien ici de ce qu'il y a de plus grand & de plus honorable pour luy dans toute sa vie, qui est sa confession & son exil. Nous en ferons l'histoire en faisant celle de Saint Eusebe de Verceil. Nous dirons donc seulement en un mot, qu'ayant accepté la legation du Pape Libere pour solliciter un Concile auprés de Constance, & le Concile ayant esté assemblé à Milan en l'an 355, il y soutint avec toute la vigueur qu'on se peut imaginer, la verité de la foy, l'honneur de l'Eglise, & l'innocence de S. Athanase. Ce fut par là qu'il merita la peine de l'exil qui luy acquit le titre de Confesseur.]'On changea quatre fois le lieu de son exil.[a] Constance l'envoya à Germanicie [en Syrie,] entre les mains[1] d'Eudoxe qui en estoit alors Evesque, & l'un des plus méchans des Ariens. [Eudoxe ayant quitté Germanicie au commencement de l'an 358, pour s'emparer du siege d'Antioche, cette raison ou quelque autre que nous ignorons, fit que]'Constance relegua Lucifer en Palestine,[a] dans la ville d'Eleutherople.[b] Il se trouva relegué dans la Thebaïde à la mort de Constance, [en l'an 361. Ainsi ce fut son quatrieme & dernier exil.] Mar.& F.p.73. a Lucif.de Ath. l.1.p.960.b. Hier.v.ill.c.95. p.297.a. a Mar.& F.p.89. b Thdrt.l.3.c.2.p. 639.b.

'Lorsqu'il fut banni à Eleutherople, [qu'on croit estre l'ancienne Hebron, Eutyque en estoit Evesque.]'Nous avons vu[a] autrepart qu'Eutyque estoit Catholique de croyance : mais par interest il estoit Arien, & l'un des plus méchans des Ariens.'Aussi il fit extremement souffrir Lucifer, qui défendoit la foy avec sa liberté ordinaire, & il persecuta de mesme tous ceux qui communiquoient avec luy. Il rompit une fois une porte à coups de hache, & se jettant sur Lucifer, il renversa mesme les saints Sacremens, il battit tous ceux qu'il trouva là assemblez, & emporta les vases sacrez & les saints livres de l'Eglise. Mar.& F.p.89. V. les Ariens § 85. Epi.73.c.23.p. 871.a.b. Mar.& F.p.89.

1. Il l'appelle par mepris Adoxe, c'est à dire *sans honneur*.

ARTICLE II.

Ecrits de Lucifer louez par Saint Athanase : Lucifer les envoie à Constance.

Hier.v.ill.c.95. p.297.2. 'SAINT Jerome semble dire que Lucifer estoit dans la Palestine lorsqu'il écrivit ;["& il paroist que ce fut en 360.]Ce Saint marque seulement un livre contre Constance que Lucifer luy envoya à luy mesme.[Il est difficile de savoir de quel ouvrage il parle en particulier, ou s'il regarde tous les ouvrages de Lucifer comme un seul livre ; puisque ce qu'il en dit convient à tous les écrits de cet auteur.] NOTE I.

Bib.P.t.9.p.955. 'Ceux que nous en avons aujourd'hui, sont les deux livres pour S. Athanase, celui des rois apostats, un qui montre qu'il ne faut point avoir de communion avec les heretiques, un autre intitulé, Qu'il ne faut point epargner ceux qui pechent contre Dieu; & le dernier, Qu'il faut mourir pour le Fils de Dieu.'Ce dernier cite celui des rois apostats,[a] & parle d'Eudoxe transferé à Constantinople [au commencement de l'an 360.]'Lucifer reconnoist luy mesme dans ses écrits qu'il estoit pauvre,[b] & qu'il écrivoit sans art & sans eloquence,[c] & le Prestre Marcellin son disciple remarque aussi avec sujet qu'il n'avoit pas eu dessein d'y acquerir de la gloire, & d'y faire paroistre beaucoup d'esprit, mais de fortifier son discours par beaucoup de passages de l'Ecriture.

Lucif.mori.p.1109.c. a p.1107.c. nonparc.p.1074. b|1091.c. b p.1083.c. c Mar.& F.p.71.

[Il n'y a peutestre point d'ouvrage dans la tradition ecclesiastique où il paroisse plus de feu & de vehemence que dans ceux-ci, non seulement contre les heretiques, mais contre Constance mesme, à qui Lucifer s'adresse presque toujours. Saint Jerome a remarqué cette vehemence ; & au lieu de la blasmer comme un emportement,]'il la loue comme l'exemple d'une constance admirable, & comme la marque d'une ame toute preparée au martyre.[Saint Athanase en parle encore plus avantageusement.]'Il n'avoit point encore vu ces écrits, & il ne les connoissoit que par le raport des autres, lorsqu'il témoigna admirer le courage de Lucifer, qui habitant, dit-il, au milieu des scorpions, ne laissoit pas de faire paroistre un esprit si libre & si genereux, & ne cessoit pas d'avertir, d'instruire, & de corriger les autres pour les amener à la lumiere de la verité.'Il luy envoya mesme un Diacre nommé Eutyche pour savoir de ses nouvelles, & luy porter une lettre de sa part,'où aprés avoir témoigné l'obligation que toute

Hier.v.ill.c.95. p.297.2. Lucif.ep.p.1113.d. c. c.d.

l'Eglise avoit à luy & aux autres Confesseurs,'il le prie tant au nom p.1114.a.
de ces Confesseurs mesmes qu'au sien propre, de luy envoyer une copie de ses ouvrages. Nous avons cette lettre de S. Athanase à la fin des livres de Lucifer, mais seulement en latin.[Lucifer l'ayant receue, satisfit à ce que le Saint desiroit de luy, & luy envoya ses ouvrages,]'S. Athanase luy récrivit une seconde lettre toute plei- d.
ne d'eloges,'où il reconnoist particulierement qu'il n'auroit pu p.1115.b.
parler de la sorte, si le S. Esprit n'eust esté en luy.'Il dit aussi que a.
les Catholiques qui l'avoient toujours aimé, le nommoient alors avec raison l'Elie de leur temps.

[Ainsi quoique la trop grande dureté que Lucifer a fait paroistre depuis, donne quelque lieu de douter s'il a merité tant d'eloges, neanmoins ce jugement de deux des plus illustres Peres du IV. siecle, nous suffit pour voir que cette hardiesse qui est dans les écrits de Lucifer, quelque extraordinaire qu'elle soit, & quelque peu proportionnée qu'elle paroisse à nostre delicatesse, peut estre tres legitime & tres louable, & qu'elle est bien aussi digne des mouvemens du Saint Esprit, que]'des noires fumées d'une me- Blond.prim.p.
lancolie échaufée ausquelles il plaist à Blondel de les attribuer. 1208.
Car pour ce qui est de revoquer en doute la lettre de S. Athanase, c'est une chose sans apparence, vu que le Prestre Marcellin qui vivoit dans le mesme temps,]'la cite tres clairement. Il ajoute Mar.&F.p.72.
mesme que S. Athanase traduisit en grec les livres de Lucifer.'Le Lucif.ep.p.1115.
Saint marque particulierement dans sa lettre le premier de ces b.
ouvrages fait pour sa propre défense, & le dernier intitulé,'Qu'il a.
faut mourir pour le Fils de Dieu.

'La generosité de Lucifer alla jusqu'à envoyer à Constance mes- Hier.v.ill.c.95.
me les écrits tout de feu qu'il avoit faits contre luy;[a]& il trouva p.297.a.
une personne qui voulut bien se charger de les porter & de les [a] Lucif.ep.p.
presenter en son nom.[Il ne faut pas s'étonner si Constance ac- 1113.a.
coutumé à n'entendre que des eloges ou plutost des flateries, eut peine à croire que des écrits vinssent d'un homme qu'il tenoit en exil comme un criminel, & à qui d'un trait de plume il pouvoit
Magister officiorum. oster la vie.]'Il ordonna à Florent[a]Grand-maistre du palais,[b]dont a.
Ammien Marcellin parle plusieurs fois,[c]d'envoyer ce livre à Lu- [b] Amm.l.22.p.
cifer pour savoir s'il venoit effectivement de luy, & de luy mander 206.
de le renvoyer. Nous avons le billet que Florent en écrivit à Luci- [c] Lucif.ep.p.
fer,'avec la réponse de cet Evesque qui avoua le livre & celui qui 1113.a. a.b.
l'avoit presenté, & le donna à un Bonose pour le reporter à la Cour, ajoutant à Florent, qu'il le prioit de le défendre, & de croire qu'il estoit prest de souffrir mesme la mort avec joie, ne

rabatant rien de cette generosité qui paroist dans ses écrits. [Nous ne trouvons pas ce qui arriva ensuite, ni si ce fut pour punir la
Thdrt.l.3.c.2.p. 639.b. liberté de ses reprehensions que]'Constance le bannit dans la Thebaïde, où nous avons dit qu'il estoit relegué, lorsque Constance mourut le troisieme de novembre 361, & alla eprouver la verité des menaces qu'il luy avoit faites de la colere de Dieu.

[Nous avons vu sur Saint Hilaire, que Lucifer avoit blasmé ce Saint sur son livre des Synodes, comme s'il eust porté trop loin la condescendance pour les heretiques; & de quelle maniere Saint Hilaire se justifia de ces reproches.]

ARTICLE III.

Etat de l'Eglise d'Antioche sous Julien.

Thdrt.l.3.c.2.p. 639.a.b. 'JULIEN qui succeda à Constance, ayant rappellé les Evesques de leur exil, Lucifer revint de la Thebaïde avec S. Eusebe de
b.d. Verceil qui y avoit aussi esté banni.'Ils convinrent aisément ensemble qu'il falloit avant toutes choses travailler à guerir les maux de l'Eglise, dont l'un des principaux estoit la division de l'Eglise d'Antioche. [Nous en avons parlé en plusieurs endroits; mais il faut necessairement repeter ici, qu'aprés que les Ariens eurent deposé S. Eustathe d'Antioche en 331, & eurent établi à sa place des personnes infectées de leurs erreurs, une partie des Orthodoxes de cette ville refusa de se soumettre à ces Evesques intrus & heretiques, & forma une Eglise particuliere qu'on nomma des Eustathiens, avec laquelle Saint Athanase communiqua comme avec la veritable & legitime Eglise d'Antioche. La plus grande partie des Orthodoxes n'embrassa pas neanmoins ce parti, & ils aimerent mieux reconnoistre Paulin, Euphrone, & les autres qu'on donna pour successeurs à Saint Eustathe. Ainsi ils conserverent la pureté de la foy sous des Evesques Ariens.

Cela dura jusqu'au commencement de l'an 361, auquel Saint Melece fut fait Evesque par le consentement unanime tant des Ariens que des Orthodoxes qui estoient dans leur communion. Il fut chassé aussitost par Constance, parcequ'il se declara pour la veritable foy, & Euzoïus l'un des premiers disciples d'Arius, anathematizé avec luy par le Concile de Nicée, fut mis en sa place.

L'intrusion visiblement illegitime d'un homme tout à fait odieux, obligea tous les Orthodoxes qui avoient esté jusqu'alors

unis de communion avec les Ariens, à s'en separer entierement, pour s'attacher à S. Melece ; & ils prirent pour s'assembler une eglise que l'on appelloit la Palée ou l'Ancienne.

La foy de S. Melece & de ceux de sa communion estoit la mesme que celle des Eustathiens, tres pure & tres orthodoxe. L'inthronization de S. Melece ne se pouvoit accuser d'intrusion, puisque S. Eustathe estoit mort alors. [Ainsi il semble que les Eustathiens pouvoient sans scrupule & devoient mesme se réunir sous luy avec les autres Orthodoxes. Cependant ils ne le vouloient pas ; & pretendoient mesme ne le devoir pas, parceque Saint Melece avoit esté ordonnné & inthronizé par des Ariens aussibien que par des Orthodoxes, & avoit esté quelque temps dans la communion des heretiques. Ainsi outre les Ariens qui possedoient encore les eglises,]'il y avoit dans Antioche deux corps d'Orthodoxes qui n'a- d.
voient point de societé & d'union l'un avec l'autre :[& c'est à ce mal que S. Eusebe & Lucifer souhaitoient de remedier.]

'Saint Eusebe estoit d'avis qu'ils allassent d'abord à Alexandrie prendre le conseil de S. Athanase, & des autres Confesseurs : & il en pressa fort Lucifer ; mais celui-ci voulut aller droit à Antioche, & laissa seulement à S. Eusebe un de ses Diacres pour aller avec luy à Alexandrie,'& consentir en son nom à tout ce qui s'y ordonneroit, promettant de ne rien faire cependant [au prejudice d'aucun des partis.

Ruf. l. 1. c. 27. p. 173. 2 | Thdrt. l. 3. c. 2. p. 639. d.

Ruf. l. 1. c. 30. p. 174. 2 | Socr. l. 3. c. 6. p. 174. a.

V. son titre 595. S."Athanase & S. Eusebe tinrent donc à Alexandrie l'an 362, un tres celebre Concile, où l'on ne voulut pas regler precisément ce qui regardoit l'Eglise d'Antioche, mais on pria S. Eusebe & S. Astere de Petra en Arabie, qui estoit aussi un Confesseur, de vouloir aller regler toutes choses sur les Lieux, conjointement avec Lucifer, Cymace de Palte aussi Confesseur, & Anatole de Berée, qui estoient alors à Antioche. Le Concile marqua neanmoins assez de quelle maniere il jugeoit que se devoient terminer les choses.]'Car dans une lettre qu'il adressa à Saint Eusebe, à Lucifer, & aux autres qui devoient travailler à la pacification de l'Eglise d'Antioche, il declare que les Eustathiens ne devoient demander autre chose à ceux de la Palée [& de la communion de Melece,] que la signature du symbole de Nicée. [Ainsi il levoit le seul obstacle legitime qui pust empescher les Eustathiens de se joindre à la communion des Meleciens, & de recevoir S. Melece pour leur legitime Evesque.]'Le mesme Concile avoit fait un decret general loué de toute l'Eglise, pour recevoir à la communion de l'Eglise tous les Evesques qui avoient esté engagez dans

Ath. de Ant. p. 575. c. d.

Ruf. l. 1. c. 28. p. 173. 2.

c.30.p.174.2. le mesme parti des Ariens ;'& ce decret fut signé au nom de Lucifer par son Diacre qui accompagnoit S. Eusebe, [ou mesme par] Ath.de Ant.p. 580.2. 'deux de ses Diacres, Erennie & Agapet, qui avoient signé la lettre du Concile sur l'Eglise d'Antioche.

ARTICLE IV.

Lucifer ordonne Paulin Evesque des Eustathiens d'Antioche.

[SAINT Eusebe s'en alla donc à Antioche au nom de Saint Athanase & de tout le Concile d'Alexandrie, pour rétablir la paix & l'union dans cette illustre Eglise, & sans doute avec de grandes esperances de réussir dans un dessein si saint & si importRuf.l.1.c.30.p. 174|Socr.l.3.c.9. p.180.d. tant à tous les Fideles.]'Mais il fut bien étonné en y arrivant, de trouver que toutes les voyes d'accord avoient esté rompues par Thdrt.l.3.c.2.p. 640.a. l'ordination de Paulin.'Car Lucifer estant venu à Antioche, comme nous l'avons dit, tascha d'y pacifier toutes choses par les disRuf.l.1.c.27.p. 173. cours qu'il fit à tous les deux partis.'Et on ne perdoit pas l'esperance de les voir tous deux réunis ensemble, pourvu, dit Rufin, qu'on eust choisi un Evesque agreable aux uns & aux autres. Mais Thdrt.p.640.a. Lucifer gasta toutes choses par sa precipitation.'Car comme il vit que les Eustathiens s'opposoient le plus à la paix,"il leur ordonna NOTE 2. Hier.chr. pour Evesque le Prestre Paulin qui estoit leur chef.'S. Jerome dit n.p.256.b. qu'il fut assisté en cette occasion par deux autres Confesseurs,'que quelques manuscrits nomment Gorgone de Germanicie, & Cy-Ath.de Ant.p. 580.a. mace de Gabales'ou peutestre de Palte, qui assurément estoit alors à Antioche.

Hier.chr. 'Ce Paulin qu'il ordonna avoit esté fait Prestre par S. Eustathe, & ne s'estoit jamais souillé par la communion des heretiques. Ruf.l.1.c.27.p. 173. 'C'estoit un homme saint,"& tout à fait digne du sacerdoce, mais V.S.Melece § 12. non pas tel que tous les deux partis le voulussent pour Evesque. [Lucifer l'avoit peutestre ordonné dans l'esperance que les Meleciens qui témoignoient beaucoup d'inclination pour l'union, pourroient se resoudre à le reconnoistre. Mais cela n'arriva pas de Thdrt.l.3.c.2.p. 640.a. la sorte ;]'& cette ordination au lieu de rendre la paix à l'Eglise, y augmenta au contraire la division, & la fit durer"85 ans, [depuis NOTE 3. la deposition de Saint Eustathe en l'an 331, jusques à l'an 415,] qu'Alexandre Evesque d'Antioche réunit les Eustathiens au corps de l'Eglise avec beaucoup de travaux.

Ruf.l.1.c.30.p. 174|Thrt.l.3.c. 2.p.640.b. 'S. Eusebe trouvant donc à son arrivée à Antioche, que la precipitation de Lucifer, & le mauvais remede qu'il avoit apporté

aux maux de cette Eglise, les avoit rendu presque incurables; la confusion & la douleur qu'il en conceut, le fit retirer aussitost, 'sans avoir communiqué avec aucun des deux partis,[a] & sans avoir neanmoins voulu blasmer ouvertement Lucifer, à cause du respect qu'il avoit pour luy. Socrate & Sozomene ajoutent qu'il promit de corriger dans un Concile ce qui avoit esté fait:[mais cela ne vient que d'avoir mal entendu Rufin, qui est embrouillé en cet endroit.

Ruf.p.174.
a Socr.l.3.c.9.p.180.d|Soz.l.5.c.13.p.613.b.

ARTICLE V.

Lucifer se separe de S. Eusebe de Verceil, & de l'Eglise Catholique.

'LUCIFER qui estoit demeuré jusques alors à Antioche,[b] se trouva fort offensé de ce que S. Eusebe n'avoit pas approuvé l'ordination de Paulin,[c] & il rompit mesme la communion avec luy.[d] Il vouloit aussi rejetter les decrets du Concile d'Alexandrie: mais il estoit lié par son legat qui les avoit signez en son nom. Il ne pouvoit deposer ce Diacre qui n'avoit rien fait que selon le pouvoir qu'il luy en avoit donné, & il ne pouvoit aussi le recevoir sans ruiner tout son dessein. Enfin, aprés avoir bien deliberé sur cet embaras où il se trouvoit, il se resolut, dit Rufin, de recevoir son Diacre, & de garder envers les autres une conduite contraire, mais qui luy plaisoit.

Thdrt.l.3.c.2.p.640.b.
b Ruf.l.1.c.30.p.174|Socr.l.3.c.9.p.181.a|Soz.l.5.c.13.p.613.c.
c Socr.p.181.b|Soz.p.613.c.
d Ruf.p.174.

[Je ne voy pas qu'on puisse donner d'autres sens à ces paroles
NOTE 4. de Rufin, sinon que"Lucifer se separa de la communion de ceux qui suivoient le Concile d'Alexandrie; & par consequent de toute l'Eglise, qui receut & observa les decrets de ce Concile.] 'Neanmoins Socrate & Sozomene écrivent qu'il demeura toujours dans les sentimens de l'Eglise, à cause de la signature de son Diacre, mais que ceux que son mecontentement avoit separez de l'Eglise, en demeurerent toujours separez, & formerent le schisme des Luciferiens.[Ce raport de ces deux historiens est fort favorable à Lucifer; mais il y a tout lieu de croire qu'ils ont cru le tirer de Rufin: & cet auteur dont l'autorité est bien plus considerable que la leur, y est tout à fait contraire. Que si Lucifer est toujours demeuré dans la communion de Saint Athanase, & dans les sentimens du Concile d'Alexandrie, il seroit difficile que son mecontentement passager eust fait sortir de l'Eglise ceux qu'on avoue s'en estre separez à cause de luy: & tout le monde reconnoist qu'il y a eu une secte schismatique de Luciferiens, comme nous le dirons dans la suite.

Socr.l.3.c.9.p.181.b.c|Soz.l.5.c.13.p.613.c.d.

Sulp.l.2.p.169. Aussi Rufin est clairement appuyé par Sulpice Severe,]'qui dit que Lucifer suivit à Antioche un sentiment tout contraire à celui de S.Hilaire, & qu'il condanna tellement ceux qui avoient esté à Rimini, qu'il se separa mesme de la communion de ceux qui les recevoient aprés la satisfaction de leur faute.'S.Ambroise dit aussi que Lucifer s'estoit separé de nostre communion.[a] Saint Augustin assure qu'il avoit perdu les lumieres de la charité, & estoit tombé dans les tenebres du schisme.'Le Pape Innocent dit que son obstination seule l'a separé de l'union de ceux qui avoient renoncé à l'Arianisme,'& Saint Jerome qui[comme Prestre de Paulin]l'excuse autant qu'il luy est possible, est neanmoins contraint par la verité, de reconnoistre qu'il a abandonné le troupeau de JESUS CHRIST, & en a separé quelques brebis.

Amb.de saty.p.316. a Aug.ep.50.p.57.2.b. Conc.t.2.p.1280.2. Hier.in Lucif.c.7.p.144.d.

[Il doit donc demeurer pour constant que Lucifer s'est veritablement separé de l'Eglise, & a fait la faute]'que S.Gregoire reprend dans ceux qui voyant que l'Eglise, conduite par la charité, fait quelque breche à sa discipline, condannent legerement sa condescendance, & se perdent comme Oza en voulant soutenir l'arche. [Ainsi c'est avec raison que]'les Catholiques donnoient à ses disciples le nom de Luciferiens, quoiqu'ils refusassent de le prendre.

Greg.in Job,l.5.c.10.p.119.f. Mar.& F.p.70.71.75.

ARTICLE VI.

Qu'il n'y a point d'apparence que Lucifer soit revenu à l'Eglise.

[IL y en a qui ont dit que Lucifer n'estoit pas demeuré dans son schisme jusqu'à la mort, & qu'il estoit enfin rentré dans l'unité de l'Eglise. Il seroit à souhaiter qu'ils eussent raison de le dire. Mais quand on voit que tant d'illustres Peres le condannent comme schismatique aprés sa mort, & qu'on ne trouve pas un seul passage qui parle de sa penitence, je ne sçay sur quelle raison on peut l'appuyer, je ne dis pas solidement: mais avec quelque ombre de verité. Nous avons mesme encore quelque chose de plus, puisque]'Rufin[qui pouvoit l'avoir vu,]assure qu'il est mort dans le schisme.[Et Saint Jerome le confirme tres clairement,] 'lorsque parlant de sa mort qu'il met en l'an 370, il dit que luy & deux autres[de son schisme,]ne se mélerent jamais dans la corruption des heretiques:'ce qui assurément ne peut signifier autre chose, sinon qu'il n'avoit jamais communiqué avec ceux qui estoient une fois tombez dans l'heresie, ou mesme avec ceux qui les recevoient à leur communion.

Ruf.l.1.c.30.p.170. Hier.chr. Bar.371.§132.

[Les preuves donc que l'on allegue de sa penitence & de son retour à l'Eglise, c'est que]'S. Jerome le qualifie bienheureux. Hier.in Lucif. p.144.c. [Mais quelque raison qu'ait eu Saint Jerome pour luy donner ce titre, s'il pouvoit marquer qu'il a abandonné son schisme, il l'auroit dit fort clairement en cet endroit mesme, puisque c'eust esté la condannation des Luciferiens contre lesquels il parloit, la justification de la doctrine de l'Eglise qu'il défendoit, & l'absolution de ce Prelat qu'il releve autant qu'il luy est possible. Cependant tout ce qu'il peut faire pour son honneur, c'est d'excuser ses intentions, & de dire que ce qu'il en a fait, n'a pas esté par l'amour de la gloire & par le desir de faire passer son nom à la posterité, ni aussi à cause de la dispute qu'il avoit eue avec Saint Eusebe touchant les divisions d'Antioche: S. Jerome dit qu'il ne veut rien croire de cela, & que ce sont des medisans qui le publient. Il avoue neanmoins qu'ils assuroient ces choses comme bien certaines: [& nous n'avons pas cru devoir faire difficulté de mettre la derniere comme une cause de son schisme, sur l'autorité des écrivains ecclesiastiques, qu'on ne peut pas mettre au nombre des ennemis de Lucifer. Car pour ne parler que de Rufin, bien loin de donner aucune marque d'animosité contre luy, il en parle mesme trop favorablement,]'lorsqu'il doute s'il a eu une Ruf.l.1.c.30.p. 174. volonté arrestée dans son sentiment, ou si c'est qu'ayant esté prevenu par la mort, il n'ait pas eu loisir de changer, & de corriger avec le temps, comme il arrive quelquefois, ce qu'il avoit commencé par une chaleur temeraire. [Cette derniere partie qui n'est mise que pour excuser Lucifer, se trouve fausse par S. Jerome mesme,]'qui nous apprend qu'il n'est mort qu'en 370, Hier.chr. [huit ans depuis qu'il eut fait schisme.]

'Il mourut apparemment à Cagliari en Sardaigne, où il se retira au sortir d'Antioche,[a] & où Theodoret dit qu'il innova quelque chose dans la doctrine de l'Eglise.[b] Il ne faut pas oublier qu'en retournant d'Orient, il vint d'abord à Rome, & passa en chemin par Naple, où l'on raporte que Zosime qui avoit esté intrus en la place de S. Maxime Evesque de cette ville, banni sous Constance, l'estant venu voir, comme ayant quitté l'impieté Arienne, Lucifer ne le voulut point recevoir, & le menaça que Dieu le priveroit de son evesché, & executeroit la sentence que S. Maxime avoit prononcée contre luy; ce qui arriva en effet quelque temps aprés, comme le Prestre Marcellin le raconte. [Quoy qu'il en soit de cette histoire que nous avons"raportée autrepart, elle peut servir à prouver la dureté schismatique

Ruf.l.1.c.30.p. 174|Hier.v.ill.c. 95.p.297.
a Thdrt.l.3.c.2. p.640.b.
b Mar.& F.p.54-55.
[...]. les Ariens 60.

de Lucifer, & ne peut servir à l'excuser.]

Boll 20. may, p. 207. b. c.
a p. 210. c|218. a.
p. 211. a|216. f.

'L'Eglise de Cagliari qui depuis quelques années fait la feste de Lucifer, l'a mise le 20 de may,[a] qui est marqué pour le jour de sa mort dans une epitaphe qu'on pretend estre de luy;'& neanmoins on croit devoir tirer d'une autre epitaphe, qu'il est plutost mort entre le 13 & le 15 de may.

ARTICLE VII.

Des Luciferiens, & de la requeste de Marcellin & Faustin.

Boll. 10. may, p. 205. c.
Amb. de saty. p. 316. g.
b Ruf. l. 1. c. 30. p. 174.
c Hier. in Luci. t. 2. p. 135. &c.
d Socr. l. 3. c. 9. p. 181. b|Soz. l. 5. c. 13 p. 613. d.
e Prof. pro. l. 2. c. 6. p. 64.
f Præd. p. 73. 74.

POUR ce qui est des Luciferiens, leur crime est encore plus indubitable que celui de leur chef, puisque je ne croy pas que personne veuille aujourd'hui les excuser.'S. Ambroise les condanne tres fortement.[b]Rufin qualifie leur parti de schisme. [c]Saint Jerome a fait un traité exprés contre eux.[d]Socrate & Sozomene qui excusent Lucifer, condannent neanmoins les Luciferiens, & reconnoissent qu'ils s'estoient separez de l'Eglise. [e]L'auteur du livre des Promesses les met au nombre des schismatiques.[f]Le Prædestinatus en fait la secte 81[e], & dit que quoiqu'ils conservassent entierement la foy de l'Eglise, neanmoins l'Eglise les avoit exclus de sa foy & eux & Lucifer leur chef, parcequ'ils avoient abandonné sa charité.

Aug. ago. p. 292.
g ps. 67. p. 291. 2. d.
h hær. 81. c. 13. p. 2. d.
i b.
k c.
Genn. dog. c. 14. p. 381. 1. c.
l Thdrt. l. 3. c. 2. p. 640. b.

'S. Augustin en parle en divers endroits,[g]& mesme dans ses sermons au peuple, comme de personnes declarées manifestement contre l'Eglise,[h]& qui estoient celebres.[i]Il croit que si S. Epiphane & Saint Philastre ne les ont pas mis au rang des heretiques, c'est parce qu'ils les ont cru simplement schismatiques.[k]Il dit que quelques uns leur attribuoient de croire que l'ame estoit engendrée par transfusion, qu'elle estoit née de la chair, & estoit d'une substance charnelle; de quoy il ne veut rien assurer. 'Gennade leur attribue à peu pres les mesmes choses.[l]Ce sont peutestre là les nouveaux dogmes que Theodoret reprend dans Lucifer & ses sectateur: Car il en fait aussi une secte particuliere.

Mar. & F. p. 13.
p. 44. 61.

[Mais il ne faut point d'autre preuve contre eux que leurs écrits propres, c'est à dire]'la requeste que Marcellin & Faustin, tous deux Prestres de cette secte, presenterent aux Empereurs Theodose, Valentinien, & Arcade,[entre 383 & 388.]'On y voit en plusieurs endroits comment ils font profession de ne point communiquer non seulement avec ceux qui avoient consenti à l'heresie, mais encore avec ceux mesmes qui communiquoient

avec eux.'C'est pourquoi ils avouent qu'ils sont en petit nombre, & qu'ils evitent la plusspart du monde,'Ils y font paroistre leur fiel non seulement contre le Pape Damase & divers autres Evesques de la communion Catholique,'mais encore contre Saint Hilaire, qu'ils accusent d'avoir interrompu le cours de ses victoires pour favoriser les prevaricateurs, & mesme les heretiques, contre lesquels il avoit employé si glorieusement les forces de son eloquence:'contre Saint Athanase mesme, dont ils disent "qu'il avoit suivi autrefois la verité toute pure,'& generalement contre les saints Confesseurs, qui s'estant, comme ils le pretendent, lassez de combatre, avoient ruiné ce qu'ils avoient eux mesmes établi sur l'autorité des Apostres & des Prophetes, & avoient abandonné la verité divine, la doctrine de l'Evangile, & les regles des Apostres.[On voit donc dans cette requeste, qu'ils avoient entrepris une chose aussi inexcusable qu'insupportable;]'qui estoit d'avoir établi un Evesque à Rome nommé Ephese ou Eurese, par les mains de Taorge l'un de leurs Evesques.

P.32. p.65. P.29. p.72. p.43. p.69.84|Cod.Th. t.6.p.147.2.

cum per omnia ex integro ageret.

V. Saint Ambroise § 17.

["Il ne faut pas s'étonner aprés cela si Satyre frere de Saint Ambroise ne voulut point recevoir le battesme de leurs mains; & si les Catholiques les poursuivoient partout comme heretiques;]'ce que l'on voit par diverses histoires arrivées dans l'Andalousie,[a] à Treves, à Rome où Damase les persecutoit beaucoup,'à Oxyrinque en Egypte, & à Eleutherople en Palestine, 'où le pretendu Pape Ephese avoit établi Marcellin & Faustin, auteurs de cette requeste. Ce sont eux qui raportent ces histoires,[ausquelles il ne faut pas douter qu'ils n'aient ajouté beaucoup de circonstances odieuses. On peut voir par là où s'étendoit le schisme des Luciferiens.]'Il y en avoit aussi en Afrique, 'en divers endroits de l'Italie,[b]& à Antioche.[c]On voit neanmoins par S.Jerome, qu'ils estoient principalement en Sardaigne,[d]& en Espagne. Il y ajoute l'Ethiopie.[Je ne sçay s'il veut dire l'Egypte, à cause d'Heraclide d'Oxyrinque.]

Mar.& F.p.61. 64. a p.65-70. p.75-88. p.87. p.87. p.75. b Socr.l.5.c.5.p. 262.b|Soz.l.7.c. 3.p.707.a. c Hier.in Lucif. p.141.b. d p.142.c.

[e]Les deux Prestres Marcellin & Faustin, adresserent, comme nous avons dit, leur requeste aux Empereurs Valentinien II, Theodose, & Arcade'qui ne fut fait Empereur que le 16 ou 19 janvier 383. Ils ne nomment point Gratien, qui avoit esté tué le 25 aoust de la mesme année. Que si le Pape Damase vivoit encore, comme il y a assez d'apparence, c'estoit avant la fin de 384.] 'Cette requeste tend à faire cesser la persecution que leur faisoient les Catholiques.'Elle fut presentée à Constantinople,]"& ainsi à Theodose.]'Et ce prince leur accorda un rescrit par le-

e Mar.& F.p.13. Bar.383.§ 24. Ibid. Mar.& F.p.18. p.102.

NOTE 5.

quel il traite de Catholiques, & accorde le libre exercice de la religion à ceux qui communiquoient avec les saints & louables Evesques Gregoire d'Espagne, & Heraclide d'Orient, (c'est à dire d'Oxyrinque;) '& au contraire il appelle des méchans & des heretiques ceux qui les persecutoient. 'Il adresse son rescrit à Cynege, ["qui fut fait Prefet du Pretoire au commencement de 384, & qui mourut en 388.] 'Gennade parle de cette requeste de Faustin & de Marcellin, [qui a esté donnée au public en 1650 par le P. Sirmond.]

p.105. p.100. V. Theodose I. § 15. Genn.c.16.

'Arcade fils de Theodose, declara par sa loy du 3 septembre 395, qu'il falloit traiter comme des heretiques, tous ceux qui s'écartoient, quelque peu que ce fust, de la doctrine Catholique, & nommément un pretendu Evesque nommé Eurese. 'C'est assurément le faux Pape des Luciferiens. [Il estoit alors en Asie,] 'puisque la loy est adressée au Proconsul de cette province.

Cod.Th.16.t.5. l.28.p.144. p.147. p.144.

ARTICLE VIII.

D'un livre de Faustin: De Gregoire d'Elvire & des autres Luciferiens.

'LE mesme Faustin a écrit contre les Ariens, sept livres adressez à l'Imperatrice Flaccille 'premiere femme de Theodose, morte en l'an 385. 'Il les luy adressa par une lettre dont il ne nous reste plus que la fin. Mais l'ouvrage se voit encore. ᵃFaustin pretend ne l'avoir écrit que sur la priere que la princesse à qui il s'adresse, luy en avoit faite, & qu'elle mesme luy avoit envoyé les objections des Ariens pour y répondre. [Cet écrit est divisé en sept chapitres, qui peuvent faire les sept livres dont Gennade dit qu'il estoit composé. 'Bellarmin y trouve une assez grande erudition. 'La fin montre qu'il est indubitablement d'un Luciferien. ["Cela n'empescheroit pas qu'il ne fust de Gregoire d'Elvire NOTE 6. à qui d'autres l'attribuent,] '& qui a fait, selon Saint Jerome, un assez beau livre de la foy. Car ce Gregoire estoit aussi de la secte des Luciferiens, comme nous l'avons remarqué. [Mais son ouvrage paroist plutost celui que S. Augustin mesme cite comme de "S. Gregoire de Nazianze, & que l'on met encore parmi les V. S. Greg. ouvrages de S. Ambroise. de Naz. § 110.

Genn.c.16. Bar.385.§.32. Faust.c.1.p.663. a.b. a a. Bell.p.116.134. Faust.c.7.p.692. b.c. Hier.v.ill.c.105. p.259.a|chr.

Non seulement Gregoire d'Elvire a esté engagé dans le schisme des Luciferiens, mais il semble mesme qu'il en fust comme le heros; puisque Marcellin & Faustin, quelque estime qu'ils eussent

pour Lucifer,]'disent qu'on peut juger quel il estoit, puisque Mar.& F.p.75.
Gregoire l'est venu voir & l'a admiré, luy qui estoit admiré de tout le monde.'Aussi ils en font comme le centre de leur communion. p.65. 'Ils luy attribuent le don des miracles,[a] & ils disent que p.73. luy seul de ceux qui défendoient l'integrité de la foy, n'avoit esté a p.40. ni chassé ni banni, parcequ'on craignoit de s'attirer quelque chastiment de Dieu en l'attaquant,'comme ils pretendent qu'il p.38.39. estoit arrivé à Osius.

'Il estoit Evesque d'Eliberis dans la Betique, comme le grec p.34. de Sophrone porte expressément,'& Saint Jerome l'appelle Gre- Hier.v.ill.c.105. goire de Betique. [Ainsi ce n'est pas d'Illiberis ou Collioure en p.299. Roussillon, qui estoit alors dans la France aussibien qu'aujourd'hui,]'mais d'une ville celebre en ce temps là, située sur une Lab.scri.t.1.p. montagne pres de Grenade dans l'Andalousie, qui fait partie 357|Boll.24.apr. V.Osius §2. de l'ancienne Betique. C'est où"on croit qu'a esté tenu le Concile p.269.c. d'Elvire.]

'Il paroist qu'il n'estoit Evesque que depuis peu, lorsque la Mar.& F.p.35. Ibid. chute d'Osius arriva[en 357.]Nous avons remarqué"autrepart 36. ce qu'on pretend qu'il fit alors, & la lettre que Saint Eusebe de Verceil luy écrivit aprés le Concile de Rimini.'Il vivoit encore Hier.v.ill.c. lorsque S. Jerome en parloit[en 392,] & outre le traité de la foy 105.p.299.a. que nous venons de marquer, il écrivit divers ouvrages d'un style Note 7. mediocre.'Baronius croit qu'il se réunit enfin à l'Eglise:["mais Bar.371.§136. c'est une pretention qui n'est nullement fondée. Quelques uns veulent que Serene qui assista l'an 400 au Concile de Tolede, fust Evesque d'Elvire.]

'S. Jerome dit de ce Gregoire & de Philon Evesque de Libye, Hier.chr. qu'ils ne se sont jamais mélez dans la corruption de l'heresie; 'ce que Baronius mesme explique du schisme de Lucifer.] Je ne Bar.371.§132. V. S. Athanase §79. sçay si ce Philon est le mesme que"l'Evesque Philon banni en 356 135. à Babylone en Egypte, où il fut visité par S. Hilarion.'On trouve Mar.& F.p.61. encore dans Marcellin les noms de plusieurs autres Luciferiens, comme de Vincent Prestre d'Espagne,'persecuté par les Eves- p.63. Note 8. ques Luciose & Hygin,'de"Bonose Prestre de Treves,[b]d'Aurele p.65. Evesque, & de Macaire Prestre à Rome, dont le dernier fut b p.65-68. chassé par Damase,'d'Heraclide Evesque d'Oxyrinque, qu'il releve p.77. extremement,'d'Hermione vierge & Abbesse à Eleutherople, p.83. '& du Tribun Severe dans la mesme ville.[c]Saint Jerome appelle p.85. Hellade celui avec lequel il parle dans le traité contre les Luci- c Hier.in Luci- feriens. p.135.b.

'Cette secte n'avoit déja que fort peu de partisans, lorsque Ruf.l.1.c.30.p. 174.

Thdrt l.3.c.2.p. 640.b. Rufin écrivoit l'histoire ecclesiastique ;'& elle estoit tout à fait éteinte lorsque Theodoret composoit la sienne.

ARTICLE IX.

Schisme d'Hilaire Diacre de Rome.

Hier.in Lucif.p. 147 a. a Ath.sol.p.836. d. 'Le malheur de Lucifer fut surpassé par celui d'Hilaire Diacre de l'Eglise Romaine,[a] qui avoit esté le collegue de sa legation en 355,"& s'estoit rendu glorieux par les tourmens qu'il avoit endurez pour la foy, & par l'exil auquel il avoit ensuite esté condanné. V.S.Eusebe de Verceil § 3. Hier.in Lucif. p.147.a. 'Mais depuis, non content de se separer de l'Eglise avec quelques autres personnes peu considerables,[b] b p.145.a. il soutint qu'il falloit rebattizer les Ariens, p.146.147. '& generalement tous les heretiques. C'est pourquoi S. Jerome l'appelle le Deucalion de l'univers ; p.135.b|144.d| Aug.ago.p.291. 1.b. 'au lieu que Lucifer & les siens reconnoissoient qu'on ne les devoit point rebattizer.[c] c Hier.in Lucif. p.147.a. Hilaire écrivit sur ce sujet contre l'Eglise quelques ouvrages, où il estoit contraint d'avouer que Jule, Marc, Silvestre, & les Papes plus anciens, ne rebattizoient point les heretiques. p.145.a. 'Il n'avoit avec luy ni Prestres, ni Evesques, & parcequ'estant seulement Diacre, il ne pouvoit ordonner aucun Clerc, sa secte finit avec sa vie, ceux qui resterent aprés luy n'estant que simples laïques. a. 'Il estoit mort avant que Saint Jerome écrivist contre les Luciferiens. [Et on ne voit point qu'aucun autre en ait parlé depuis.]

Pet.dog.t.1.l.10. c.4.§ 5.p.680. 'Quelques uns attribuent à cet Hilaire"les commentaires sur Saint Paul qui sont dans S. Ambroise, [& qui sont reconnus pour n'estre pas de ce Saint ; ce qui fait qu'on leur donne le nom d'Ambrosiaster.] NOTE 9. Pears.t.2.p.188. 'Il paroist"du genie dans cet ouvrage :[d] d Aug.ad Bon.l. 4.c.4.n.L.p. 69. e. mais il est certain que l'auteur est peu exact dans ses sentimens, y ayant diverses choses fort opposées aux meilleurs auteurs ; [& il y a assez d'apparence qu'il est d'un Hilaire Ecclesiastique de Rome, qui écrivoit sous le Pape Damase vers l'an 370, mais il n'est pas tout à fait certain que cet Hilaire soit le mesme que le schismatique. *[illegible] acutus.*

"On croit que l'auteur de ce commentaire peut aussi estre l'auteur des Questions sur l'ancien & le nouveau Testament, que quelques uns ont attribuées à S. Augustin, & qui se lisent encore dans l'appendix de ses œuvres, mais qui n'ont ni son style, ni sa doctrine. Il y a mesme quantité de sentimens ou extraordinaires, ou tout à fait faux, ce qui n'empesche pas qu'on n'y trouve NOTE 10.

aussi

aussi plusieurs choses utiles pour la connoissance du temps où elles ont esté faites, qui peut estre le milieu du IV. siecle, ou un peu aprés.]'Il cite Tertullien avec honneur,[a] & il le suit mesme dans des pensées peu justes & peu solides.[b] Il refute un Eusebe grand homme d'ailleurs & fort habile, mais qui avoit dit dans un écrit, que le S. Esprit mesme ne connoist pas le mystere de la naissance de JESUS : & neanmoins il reconnoissoit qu'il est consubstantiel au Pere, & qu'il a la mesme divinité. [Ainsi cet Eusebe n'est pas celui de Cesarée, ni celui d'Emese.] Aut.q.44.p.58.c. a q.106.p.103.c.d. b q.125.p.135.b.c.

SAINT EUSEBE, EVESQUE DE VERCEIL, ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

S. Eusebe est elevé à l'episcopat : Sa vie sainte & austere.

[SAINT Eusebe est un de ceux qui a eu le plus de part au triomphe que l'Eglise a remporté sur l'Arianisme par la croix & par les souffrances. C'est pourquoi nous ramasserons avec soin ce qui s'en trouve, non dans la vie qu'on a de luy, NOTE 1. laquelle est assez nouvelle, & mélée de diverses fables, mais dans les pieces les plus anciennes & les plus originales. Nous joindrons à son histoire presque toute celle du Concile de Milan, qui fait une partie considerable de l'histoire de l'Arianisme, parcequ'il y a eu beaucoup de part ; & celle de Saint Denys de Milan, qui est toute mélée avec la sienne.]

'Ce Saint estoit de Sardaigne, comme Saint Jerome nous l'apprend ;[& c'est peutestre à cause de cela,]'[c]qu'il avoit une union particuliere avec Lucifer Evesque de Cagliari[metropole de cette isle.]'On trouve dans la vie de Saint Eusebe, s'il est permis d'en tirer quelque chose, qu'il estoit d'une famille considerable en Sardaigne,'que son pere qui estoit Chrétien, fut pris en Afrique durant la persecution de Diocletien, & mourut comme on Hier.v.ill.c.96. p.297.a. c Bar.353.§ 20. Ugh.t.4.p.1031.b. a.

h.c. le conduisoit à Rome ; que sa mere nommée Restitute,'qui accompagnoit son mari avec ses enfans, ne laissa pas de continuer son voyage à Rome, où elle fut battizée avec le Saint par le Pape Eusébe,[qui gouverna quelques mois en l'an 310. Ce qui Amb.ep.25.p.246.f. est certain par S. Ambroise,]'c'est qu'il quitta son pays & sa famille, & qu'il aima mieux habiter dans une terre étrangere, Hil.ad Const.l.2.p.119.c.c. que jouir du repos qu'il pouvoit trouver chez luy.'S. Hilaire luy donne cet eloge, d'avoir servi Dieu toute sa vie.[Il ne fut pas apparemment instruit dans la langue greque, puisqu'aprés avoir Ath.de Ant.p.580.c. passé plusieurs années banni dans l'Orient,]'il signa en latin au Concile d'Alexandrie[l'an 362.]

Hier.v.ill.c.96.p.207.a.b. a Ugh.t.4.p.1033.d. b p.1023.c|1049.b. p.1049.b. 'Il fut fait Lecteur de l'Eglise Romaine, & ensuite Evesque de Verceil,[a]par le Pape Jule, selon sa vie.[On ne dit point quel fut son predecesseur ;][b]car on ne connoitt aucun Evesque de cette Eglise avant luy. Et les modernes croient mesme qu'il n'y en avoit point eu dutout,'ce qui se trouve autorisé par une epigramme sur Saint Honorat fait Evesque de Verceil par S. Ambroise. [Il pourroit bien avoir esté Evesque non seulement de Verceil, mais"encore de Tortone, d'Yvrée, & de Novare : car il est aisé NOTE 2. que toutes ces villes peu eloignées l'une de l'autre, n'eussent Amb.ep.25.p.237.e.f|Ferr.de Eus.p.166. alors qu'un seul Evesque.]'Il n'estoit pas connu auparavant à Verceil. Mais y estant venu comme"étranger,(on ne dit point advena. par quelle occasion,)il n'y fut pas plustost vu, qu'il y fut estimé digne de l'episcopat, & qu'il y fut elevé par un consentement commun de toute l'Eglise, qui le prefera a tous les Ecclesiastiques de la ville.'Cette union de tous les cœurs fut une marque Amb.ep.25.p.237.f. qu'il estoit veritablement choisi de Dieu, & fut encore un presage de ce qu'il devoit estre un jour.

Bar.354.§6. 353.§20. c 354.§6. d Ugh.t.4.p.1030.a. p.1029.d. 'Il parut en effet rempli de la ferveur de l'Esprit de Dieu, 'd'une foy pleine de zele & d'ardeur,[c]& d'un courage invincible pour executer avec fidelité ce que Dieu demandoit de luy.[d]Il ne se lassoit jamais de défendre la foy, d'en combatre les ennemis, & de dompter tous les méchans :'& son zele estoit accompagné "d'une paix & d'une lumiere qui luy faisoit discerner la verité Jubilave parmi les mensonges dont on s'efforçoit de l'obscurcir. Il n'ex- [illegible] celloit pas moins dans la douceur, dans l'affabilité, & dans une egalité qui marquoit à tout le monde la sainteté & la serenité de son ame. S'il y avoit quelque excés en luy, c'estoit dans sa pa- Amb.de sanct.35.p.147.i. e Ugh.t.4.p.1030.a. f p.1029. tience.'Il mettoit sa gloire dans la mortification.[e]Il entreprenoit avec joie les plus longs jeûnes : Il ne se desalteroit qu'avec de l'eau pure. Il ne se couvroit que des habits les plus vils:[f]Enfin

il faiſoit paroiſtre en tout, ſon amour pour la pauvreté, 'fouloit le monde aux piez [avec ſes plaiſirs & ſes honneurs,] par une force toute divine ;'& n'avoit que du mepris pour tous les attraits du ſiecle. p.1030.a. Bar.354.§8.

ARTICLE II.

Saint Euſebe met la regularité dans ſon Clergé.

'SAINT Euſebe preſchoit ainſi par ſes actions, & appelloit les peuples à la vertu par ſon exemple :[a]Mais il ne negligeoit pas pour cela le miniſtere de la parole : Il animoit tout le monde à la vertu par ſes exhortations,'& il elevoit ſa voix avec force contre les vices. Ugh.t.4.p 1030. b. a a. p.1019.d.

'Auſſi ſa vertu fut comme une vive ſource qui ſe repandit ſur tout ſon peuple. Il excelloit dans l'amour de la chaſteté, & il établit la virginité dans ſon'Egliſe. Les charmes de ſa douceur & de ſa charité inſpirerent à toute la ville les flammes de l'amour divin. Comme il pratiquoit admirablement les regles de la conduite epiſcopale, il fit de ſes diſciples un grand nombre de ſaints Prelats,'que les autres Egliſes venoient demander avec empreſſement.[b]Il fut le premier dans l'Occident, qui joignit l'état monaſtique avec la demeure des villes, la temperance des ſolitaires avec la ſolitude epiſcopale, la grace du ſacerdoce avec le jeûne & l'abſtinence.'Il introduiſit dans ſon dioceſe la vie ſi auſtere des moines.[c]Il apprit aux jeunes gents à moderer les impetuoſitez de leur age, par l'amour de l'abſtinence & par les regles de la chaſteté ; & il enſeigna à tous les Fideles à ſe ſeparer de l'uſage & du commerce des villes, ſans les faire ſortir des villes. Amb.de ſanc.15. p.147.i.k. ep.25.p.237.c| Ferr.de Euſ.p. 167. b Amb.ep.25.p. 246.d. de ſanc.15.p.147. i. c ep.25.p.246.d.

'Mais il n'y eut rien de plus admirable que de voir ſon Clergé embraſſer" la vie monaſtique. Il renferma tous les Eccleſiaſtiques de Verceil avec luy dans une meſme maiſon, où ils ne s'exerçoient pas moins dans la chaſteté & dans l'abſtinence, que dans les fonctions du ſacerdoce. Ils avoient le mepris de toutes les choſes du monde qu'ont les ſolitaires, & la vigilance que doivent avoir les miniſtres de l'Egliſe. A voir les petits lits de leurs monaſteres, on croyoit eſtre dans les ſolitudes de l'Orient : & à conſiderer la devotion & le zele de ces ſaints Eccleſiaſtiques dans leurs fonctions, on ſentoit la meſme joie que ſi l'on euſt vu les ordres & les jerarchies des Anges.'Auſſi l'on ne ſortoit point de ſanc.15.p.147. k|Ferr.de Euſ. p.163.167. &c.

Amb.ep.25.p. 248.1. de ce Clergé que pour estre Evesque ou Martyr.'Saint Ambroise décrit en ces termes la vie des disciples de S. Eusebe. C'est, dit-il, « une milice toute celeste & toute angelique d'estre continuellement occupé des louanges de Dieu ; & c'est celle où ils s'exercent le jour & la nuit. Ils n'ont point d'autre ambition que de se « rendre sa misericorde favorable, & d'appaiser sa colere par des « prieres ferventes & continuelles. Leur esprit est toujours appliqué à la lecture ou au travail. Separez de la conversation des « femmes, ils se servent de sauvegarde les uns aux autres. Y a-t-il « rien de plus admirable que cette vie, dans laquelle il n'y a rien « dutout à craindre, & beaucoup à imiter ; où la peine & l'austerité du jeûne est recompensée par la tranquillité de l'esprit, adoucie par l'accoutumance, soutenue par le repos, ou trompée par « une occupation sainte ; qui n'est ni chargée de l'embaras des « choses du monde, ni engagée dans les affaires d'autrui, ni troublée par une multitude de soins qui obligent à aller souvent par « la ville. «

[Si l'on veut donc rechercher la plus ancienne origine des Chanoines reguliers, il faut remonter jusques à S. Eusebe. Il y auroit lieu de croire qu'il avoit pris le modele de cet établissement dans les monasteres qu'il avoit vus en Egypte & en Orient durant son exil : Mais Saint Ambroise nous apprend que ce fut avant son bannissement qu'il fit un monastere de son Eglise.]'Le monastere, dit-il, fut à ce saint Evesque une ecole de patience.[a] La vie si austere qu'il y mena, dans ses jeûnes, dans ses veilles, dans son coucher, "luy apprit à supporter toutes sortes de travaux, & à mepriser &c. toutes les peines que les Ariens luy firent souffrir depuis dans son exil.'Ainsi il demeura victorieux au milieu de mille tourmens. Son exil ne servit qu'à faire admirer la solidité de sa vertu, & dans toutes les epreuves où il fut mis, il garda à Dieu une fidelité toute entiere.

Amb.ep.25.p. 247.1.
a i|Ferr.de Eus. p.164.167.
Ugh.t.4.p.1029. c.d.

ARTICLE III.

Le Pape Libere travaille à obtenir le Concile de Milan par le moyen de Lucifer son legat, & de S. Eusebe.

[LE courage de Saint Eusebe commença particulierement à paroistre l'an 355, dans le Concile de Milan,' dont voici l'histoire. Constance maistre absolu de l'Empire, ne songeoit qu'à desarmer S. Athanase, en le privant de l'union qu'il avoit avec ses

confreres, pour l'accabler avec plus de facilité; ou plutost il ne pensoit qu'à desarmer l'Eglise & la foy, en la privant du secours que Dieu luy donnoit par S. Athanase, pour faire regner l'Aria-
V. les Ariens 55. nisme avec une liberté entiere."Le Pape Libere esperoit remedier à ce mal par un Concile où l'on pust examiner les choses selon les regles de la justice, & il avoit envoyé Vincent de Capoue avec quelques autres, pour demander ce Concile à Constance: mais ces legats avoient manqué de courage, & avoient eux mesmes signé la condannation de Saint Athanase, avec tous ceux qui s'estoient trouvez à Arles, hormis S. Paulin de Treves qui fut banni. Cela arriva vers la fin de 353.]

'Dans l'extreme affliction que ce malheur causa à Libere, il fut particulierement consolé par la foy invincible de S. Eusebe, qui suivant les regles de l'Evangile, ne voulut jamais abandonner le siege apostolique. [Dieu le donna alors à Libere pour le fortifier & l'aider dans la défense de l'Eglise, & pour y perseverer jusques au bout, mesme aprés la chute de ce Pape. Il envoya encore pour cela à Libere un autre Evesque, savoir Lucifer de Cagliari,] qui avoit une union particuliere avec S. Eusebe; [& qui n'ayant pas témoigné moins de generosité que luy durant la tempeste, n'eut pas assez de moderation & de douceur dans le calme & dans la paix.] Cet Evesque connoissant tous les desseins des Ariens, & sachant que sous le nom d'Athanase ils vouloient condanner la verité, vint à Rome en ce temps-ci, & s'offrit d'aller trouver l'Empereur, pour luy parler de toutes choses selon la verité, & obtenir de luy que toutes les difficultez qui estoient alors en question fussent examinées dans un Concile d'Evesques. 'Libere receut volontiers cette offre; mais pour faire que ses sollicitations fussent plus efficaces, il l'adressa à S. Eusebe, qu'il pria de se joindre à luy pour cet effet, & d'exciter avec luy tous ceux qu'il pourroit à la défense de l'Eglise. 'Baronius raporte la lettre qu'il écrivit sur cela à Saint Eusebe. 'Il fit la mesme priere à Fortunatien [d'Aquilée.]

[Margin: Bar. 353. § 20. — § 20 | 354. § 8 | Hil. fr. 2. p. 43. — Bar. 353. § 20. — 354. § 8.]

'Il joignit à la legation de Lucifer, Pancrace Prestre,[a] que Saint Athanase appelle Eutrope,[b] & Hilaire Diacre de Rome, qui avec un courage genereux & une force toute divine, resolurent d'aller combatre pour l'Eglise, & attaquer ses ennemis.

[Margin: 354. § 8. & alii. — a Ath. sol. p. 846. c. — b c | Bar. 354. § 6.]

NOTE 3. 'Il leur donna une lettre pour Constance,"que nous avons encore [avec les œuvres de Lucifer, &] parmi les fragmens de Saint Hilaire. Dans cette lettre qui allie parfaitement la generosité d'un Pape & d'un Evesque, avec le respect qu'un sujet doit à son

[Margin: Hil. fr. 2. p. 39-43.]

Prince, Libere tasche d'adoucir l'esprit de Constance, justifie sa conduite dans la défense de S. Athanase, & fait voir l'imposture des ennemis de ce Saint. Il luy declare ensuite nettement que l'Eglise ne peut avoir la paix tant que la foy de Nicée ne sera pas receue de tout le monde, & que les Orientaux refuseront de condanner l'heresie d'Arius, & ne cesseront pas de communiquer avec ses disciples: Il le supplie enfin d'accorder le Concile, qui estoit le seul moyen de remedier à tant de maux & de rendre la paix à toutes les Eglises Catholiques, & pour lequel il luy avoit deputé Lucifer, qu'il qualifie un homme saint, avec Pancrace &
Ath.sol.p.837.d. Hilaire.'Il semble qu'Hilaire ait particulierement esté chargé
Hil.fr.1.p.42. de la lettre.'Elle fut écrite peu aprés que Libere eut receu les
Bar.354.§ 1. nouvelles du Concile d'Arles par Vincent de Capoue,'& ainsi vers le commencement de l'an 354.

§ 6. 'Les deputez estant partis, Libere écrivit par un nommé Calepode à S. Eusebe pour les luy recommander, & pour le prier de se joindre à eux, afin qu'ils pussent agir tous ensemble pour la défense de l'Eglise, de la foy, & d'un Evesque qu'on vouloit condanner en son absence contre l'ordre de toutes les loix.

355.§ 8. 'Les legats arriverent à Verceil,[pour aller apparemment trou-
Amm.l.14.p.8. ver Constance]'à Arles, où il avoit passé l'hiver, ou à Valence,"où V.Constance § 31.
d|23.d. il s'arresta ensuite quelque temps avant que d'aller vers Basle
Bar.354.§ 8. faire la guerre[aux Allemans.]'S. Eusebe les receut fort bien, &
355.§ 8. ne put leur refuser de se joindre à eux:'& eux aussi conceurent
354 § 8. pour luy une estime & une affection toute particuliere.'S. Eusebe écrivit au Pape ce qui s'estoit passé en cette rencontre; & le Pape luy témoigne par sa réponse qu'il en avoit receu beaucoup de joie, & qu'il esperoit que l'affaire auroit un heureux succés par son entremise.

ARTICLE IV.

Le Concile de Milan est dominé par les Eusebiens: S. Eusebe s'y trouve malgré luy.

Bar.354.§ 7. 'LIBERE qui avoit cru que ses deputez obtiendroient un
Sulp.l.2.p.159.160. Concile, ne se trompa pas en cela;'& on tint effectivement le Concile à Milan l'an 355,["apparemment dés les premiers mois NOTE 4.
de l'année.

Mais ce qu'il avoit procuré comme le remede de tous les maux de l'Eglise, les augmenta extremement: & en effet, il n'y avoit

pas d'apparence qu'un Concile puſt jamais eſtre libre ſous un prince abſolu comme Conſtance, qui ne cherchoit pas la verité avec ſoumiſſion, mais qui vouloit eſtre obeï, & qui pretendoit que ſa volonté duſt paſſer pour un canon & une loy inviolable.]
'Ce fut dans l'eſperance que le Concile réuſſiroit de la ſorte, que les Ariens en demanderent la convocation, [auſſibien que le Pape.] Ils pretendoient y contraindre les Eveſques de confirmer ce qu'ils avoient fait à Tyr contre S. Athanaſe; & que quand ils auroient chaſſé ce Saint de l'Egliſe, il leur ſeroit facile de faire un nouveau formulaire de foy.'Lucifer attribue encore à Conſtance le deſſein de faire confirmer par le Concile l'intruſion de George à la place d'Athanaſe: [ce que neanmoins l'ordre des temps ne permet pas de dire.] Thdrt.l.2.c.12.p.605.a|Soz.l.4.c.8.p.546.d. Lucif.de Ath.l.1.p.960.

'Il ne s'y trouva que peu d'Eveſques d'Orient, parceque la vieilleſſe, la maladie, & la longueur du chemin, retint les autres. Mais s'il en faut croire Socrate & Sozomene, il y eut plus de 300 Eveſques d'Occident,'mandez par les lettres de l'Empereur: [Et cela n'eſt pas incroyable,] [a] puiſque Conſtance avoit employé toute la puiſſance imperiale pour aſſembler ce Concile, dans l'eſperance d'y ruiner entierement la verité. Socr.l.2.c.36.p.130.d|Soz.l.4.c.9.p.546.547. Thdrt.l.2.c.12.p.605.a. a Luci.de hær.p.1050.c.

[On vit d'abord dans la maniere d'agir de ces Eveſques, tant de violence, & un ſi grand mepris de l'equité naturelle & de toutes les regles de l'Egliſe, que S. Euſebe meſme qui avoit procuré ce Concile, ne put ſe reſoudre d'y aſſiſter.]'Le Concile en corps luy deputa Euſtome, [c'eſt apparemment Eudoxe de Germanicie,] & Germine [de Sirmich,] pour luy declarer tout ce qui ſe paſſoit, '& le prier de venir à Milan. Bar.355.§6. §7.

'Il luy écrivit auſſi une lettre que nous avons encore, par laquelle ces Eveſques l'exhortent à ſe joindre au jugement que preſque toute la terre avoit fait touchant les heretiques Marcel & Photin, & touchant le ſacrilege Athanaſe; (ce ſont leurs termes.) Ils ajoutent que s'il eſtoit d'un autre avis, ils ſeroient contraints d'agir ſelon les regles de la diſcipline de l'Egliſe, [c'eſt à dire de le depoſer:] & qu'il ne pourroit ſe plaindre aprés cela que de luy meſme.'Baronius témoigne que cette lettre eſtoit ſouſcrite de trente Eveſques dans le manuſcrit dont il l'a tirée, marquez ſeulement par leurs noms. On y trouve les noms de pluſieurs heretiques, comme de Valens [de Murſe,] Urſace [de Singidon,] Saturnin [d'Arles,] Caius [de Pannonie,] Germine [de Sirmich,] Epictete [de Civitta-Vecchia,] Leonce [d'Antioche,] Acace [de Ceſarée,] Stratophile [ou Patrophile de Scythople."] §6. §22. NOTE 5.

Hil.ad Consl. 2.p.119.1.d. a Bar.355.§ 7. 'Constance appuya la lettre du Concile par le commandement qu'il fit à S. Eusebe de se trouver à Milan,[a] & par une lettre qu'il luy écrivit, où il sembloit ne respirer que la paix & l'union de
§ 17. l'Eglise.'C'est assez vraisemblablement"celle que Baronius raporte dans la suite, & qu'il croit avoir esté écrite dans une autre occasion. NOTE 6.

[Les ennemis de la verité souhaitoient la presence de S. Eusebe au Concile, pour le rendre, s'ils pouvoient, participant de leur crime, ou au moins pour avoir la satisfaction de se venger de
§ 8. sa generosité.]'Mais les legats du Pape ne l'y souhaitoient pas moins, dans l'esperance que sa presence dissiperoit toutes les machines des Ariens, & chasseroit Valens[qui se faisoit alors le chef de leur faction.]C'est pourquoi ils luy écrivirent pour le presser de venir en diligence.[Ainsi quoique la lettre du Concile luy fist assez juger ce que l'on en pouvoit attendre, il se resolut
§ 7. neanmoins de ceder à tant d'instances,]'&"récrivit à l'Empereur qu'il iroit à Milan; mais il luy promit en mesme temps qu'il y feroit tout ce qu'il jugeroit estre juste & agreable à Dieu. NOTE 7.

ARTICLE V.

Saint Eusebe propose le symbole de Nicée, qui est receu par Saint Denys de Milan, & par son peuple, mais rejetté par les Ariens: Lucifer est retenu dans le palais.

Hil.ad Consl. 2.p.119.1.d. 'LORSQUE S. Eusebe fut arrivé à Milan, on luy défendit durant dix jours d'entrer dans l'eglise[où se tenoit le Concile.] Les Ariens qui le composoient, employerent ce temps à mediter tous les artifices que leur malignité leur pouvoit suggerer contre
1.c. ce saint homme. Enfin toutes leurs resolutions estant prises,'& la sentence qu'ils prononcerent depuis contre luy estant déja toute
d. dressée,'ils le manderent quand bon leur sembla, & il vint accompagné des Ecclesiastiques de Rome,[Pancrace & Hilaire,]& de Lucifer de Sardaigne. On le pressa de signer la condannation de S. Athanase: mais il dit qu'il falloit auparavant s'assurer de la foy & de la religion des Evesques, parcequ'il y en avoit quelques uns dans l'assemblée qu'il savoit assurément estre coupables d'heresie. Il mit en mesme temps sur le bureau le symbole de Nicée, promettant que si on le vouloit signer, il feroit tout ce qu'on sou-
Ugh.l.t.4.p. 10,9.d. haiteroit de luy:'& il pouvoit bien l'avoir déja signé le premier.
b Luci de Ath. p.1008 c|Ath. [b]Denys estoit alors Evesque de Milan,[c]& non d'Albe, comme ont

sol.p.831.c|Amb.div.1.p.101.c|Hil.ad Consl.2.p.119.1.c. c Socr.l.2 c.36.p.131.2|n.p.31.2.b.

ont dit Socrate & Sozomene;'& l'on croit qu'il avoit ſuccedé à Protais,'qui tenoit ce ſiege au temps du Concile de Sardique, & qui y aſſiſta.'S. Athanaſe appelle Milan metropole d'Italie;[ſoit comme eſtant ſeulement l'une des metropoles, ſoit"plutoſt comme l'unique metropole de ce qu'on appelloit alors le Departement & le Vicariat d'Italie, qui comprenoit à peu pres ce que nous appellons autrement la Gaule Ciſalpine & la Lombardie.] 'Ce Denys eſtoit un homme de bien,[a]un bon Eveſque,[b]& un predicateur de la verité.[c]On pretend qu'il avoit eſté diſciple de S. Euſebe,[d]qui en effet l'appelloit ſon fils.

Bar.346.§ 4. Hil.fr.1.p.20. Ath.ſol.p.831.c. V. S. Ambroiſe § 6. p.861.a. a p.831.b. b fug.p.703.c.d. c Ugh.t.4.p. 1038.a|1040.a. d Amb.de ſanc. 15.p.147.l|Boll. 25.may,p.40.§ 7. e Hil.ad Conſ.l. 2.p.119.1.c.

[e]Cet Eveſque ayant donc entendu la propoſition de S. Euſebe, prit le premier le ſymbole de Nicée pour le ſigner; mais lorſqu'il commençoit à le faire, Valens luy arracha par force le papier & la plume d'entre les mains, & cria à haute voix qu'on ne feroit jamais rien par cette voie. Cette conteſtation ſe paſſa avec tant d'eclat & tant de bruit, que le peuple en eut connoiſſance.'Car pendant que les Eveſques Ariens & Catholiques eſtoient dans [le haut de]l'egliſe,'enfermez du voile[qui ſeparoit le chœur de la nef,]'le peuple Catholique s'eſtoit aſſemblé en foule[dans le reſte de l'egliſe.]Tout ce peuple, & les femmes auſſibien que les hommes, eſtoient tres fortement attachez à la vraie foy.'De ſorte que quand on eut ſceu ce qui ſe paſſoit entre les Eveſques, tous témoignerent avoir une extreme douleur de voir la foy attaquée par les Prelats meſmes.'S. Denys alla neanmoins les prier de faire ſilence, afin qu'on puſt terminer ce qui regardoit la foy. Mais les Catholiques le prierent eux meſmes avec un grand zele de ne point ſouffrir qu'on parlaſt de rien qu'on n'euſt chaſſé les Ariens de l'egliſe; & un hiſtorien aſſure qu'ils en furent effectivement chaſſez.[Cela s'entend ſans doute de ceux qui avoient eſté condannez nommément par les Conciles, comme Urſace & Valens,] 'avec leſquels les Catholiques ne vouloient point de communion; [ou de quelques Ariens declarez qui s'eſtoient mélez parmi le peuple.]'Saint Denys fit enſuite une petite exhortation aux Catholiques, pour les animer de plus en plus à l'amour de la vraie foy, leur promettant meſme"qu'ils la verroient bientoſt regner glorieuſement.[Mais il falloit auparavant que luy & les autres fuſſent eprouvez par le feu des tribulations.]

Boll.25.may,p. 46.§ 9. § 11. § 9. Hil.ad Conſ.l. 2.p.119.1.c. Boll.25.may,p. 46.§ 10. § 24. § 10. &c.

'Lorſque S. Denys fut"rentré dans le chœur pour rendre conte aux Eveſques de ce qu'il venoit de faire, on entendit tout d'un coup un grand bruit, venu de ce que les Comtes avoient arreſté une perſonne, & l'enlevoient de l'egliſe. S. Denys ſortit encore

intra velum § 11.

pour le défendre, prest à exposer sa vie pour une des brebis que Dieu luy avoit commises: Et le peuple estoit prest "d'en venir *faire.*
mesme à la violence. Mais le Saint[voyant qu'il eust fallu aller jusqu'à la sedition & au sang,]aima mieux appaiser le peuple, en luy apprenant qu'il ne faut point défendre la religion de Dieu par les armes. S'il n'estoit marqué que celui qu'on arresta alors estoit du troupeau de Saint Denys,[nous croirions aisément que
§ 9. c'estoit Lucifer,]'qui estoit à cette seance,[a]mais qui ne put pas se
a § 12. trouver à une autre que l'on tint encore ensuite dans l'eglise, ayant esté retenu par les Ariens, & enfermé dans le palais, où ils pretendoient inutilement le faire tomber dans leurs pieges quand il seroit seul.

ARTICLE VI.

Les Ariens demandent encore la condannation de S. Athanase: Le peuple les chasse de l'eglise.

Boll. 25. may, p. 46. § 12. 'DANS l'autre seance les chefs des Ariens ne voyant rien à esperer du costé de S. Denys, tournerent tous leurs efforts contre S. Eusebe, & le presserent[de nouveau]de signer la condannation de Saint Athanase. Mais un Saint qui n'avoit rien de commun ni avec le siecle, ni avec l'iniquité, & qui estoit prest à tout souffrir pour la justice,[n'estoit pas pour se laisser vaincre à leurs menaces.]Nous sommes dans l'eglise, leur dit-il, pour traiter «
de la foy. Si donc ceux qui s'en sont eloignez, veulent retourner «
à la lumiere de la verité,[nous pourrons alors songer à Athanase,] «
& nous en aller où il est. Que s'il se trouve coupable, je signe le «
premier sa condannation. Mais les Ariens vouloient qu'il con- «
dannast Athanase sans delai, ou le condanner luy mesme: Surquoi il leur dit; Vous ne voulez pas signer l'approbation de la foy, «
& vous pretendez que je signe la condannation de mon frere «
sans savoir s'il est coupable? Cette vive reprehension de leur «
injustice ne fit qu'irriter de plus en plus leur fureur: & ils ne songerent plus qu'à condanner le Saint,"& à le livrer entre les V. la note 7
mains des ministres de l'Empereur.

513. 'Au contraire, le peuple qui estoit dans l'eglise crioit à haute voix, Que les heretiques sortent, Que les Ariens sortent, Que les «
auteurs des dogmes corrompus s'en aillent:"Vive Denys,"vive « *pax.*
Eusebe, par qui l'Eglise est sauvée. Aprés que le bruit fut cessé, «
on apporta le symbole de Nicée. S. Denys & S. Eusebe le souscri-

virent: Germine[de Sirmich]protesta qu'il estoit aussi dans la mesme foy; mais quand on le pressa d'attester sa croyance par sa signature, il dit que c'estoit assez qu'il l'eust témoignée de vive voix:[& on ne voit pas mesme ce qui le porta à faire ce pas vers la verité.

On ne sçait rien non plus de ce qui peut s'estre encore fait dans cette seance, où l'on peut finir tout ce qui se passa avec quelque apparence de Concile & de regularité: & c'est peutestre en ce sens qu'il faut entendre ce que dit Socrate,]'que le Concile de Milan se separa sans rien faire, à cause de la genereuse resistance que firent S. Eusebe & S. Denys à la condannation de S. Athanase. Socr.l.2.c.36.p. 131.b.

[S. Sulpice Severe parlant ce semble du Concile de Milan,]'dit que les défenseurs de la verité estoient prests de suspendre Saint Athanase de la communion, pourvu que l'on agitast la question de la foy; mais que les Ariens aimerent mieux faire sortir du combat des hommes capables de les porter tous par terre.[Cela paroist difficile a accorder avec la maniere si forte dont nous verrons qu'ils soutinrent ce Saint, lorsque Constance les pressa de consentir à sa condannation. Il n'est peutestre pas neanmoins hors d'apparence, qu'ils firent cette proposition pour mettre davantage les Eusebiens dans leur tort, sachant bien qu'ils ne l'accepteroient pas. Et il faut ajouter que le mot de *suspendre*, peut ne se pas prendre ici pour retrancher de la communion, comme on l'entend souvent dans l'usage de l'Eglise, mais dans le sens simple qu'il porte à la lettre. Ainsi peutestre que les Evesques promettoient de ne faire aucun acte de communion avec luy, jusqu'à ce qu'on eust examiné son affaire; ce qu'ils pouvoient avoir demandé en mesme temps, comme il est certain qu'ils le demanderent dans le Concile. Sulp.l.2.p.160.

[Aprés la fin de la seance,]'Saint Eusebe & S. Denys parurent dans l'eglise: Le peuple demanda à voir aussi Lucifer. S. Denys dit qu'il estoit retenu dans le palais; mais qu'on ne pouvoit pas empescher JESUS CHRIST d'y estre avec luy. Il monta ensuite sur le throne episcopal pour prescher. Mais comme on remarqua plusieurs Ariens mélez parmi le peuple, & mesme quelques uns de leurs Evesques montez dans la tribune[auprés de l'autel,]il aima mieux descendre, pour n'estre pas avec eux, jusqu'à ce qu'enfin les cris du peuple les contraignirent"de se retirer & de sortir de l'eglise: aprés quoy les portes ayant esté fermées à la clef, S. Denys, à la priere du peuple, celebra la Messe:'& elle fut suivie d'une action de graces"que le peuple rendit à J. C, de la protection qu'il avoit donnée à ses adorateurs. Boll.25.may, p. 46.§ 14. &c. §15. &c.

ARTICLE VII.

Le peuple veille dans l'eglise, obtient la liberté de Lucifer : Les Ariens transferent le Concile dans le palais, proposent sous le nom de Constance un écrit heretique, qui est rejetté des Confesseurs & du peuple.

Boll.25.may, p. 46.§15. 'ON craignoit cependant qu'il ne se fist quelque violence durant la nuit : C'est pourquoi le peuple se resolut à la passer toute entiere dans l'eglise, en [chantant] des hymnes & des cantiques à Dieu. Des le point du jour Germine vint accompagné d'un eunuque, pour dire quelque chose en faveur des Ariens : & il estoit déja assis dans la tribune, lorsque le peuple s'animant de
§16. zele, le chassa de l'eglise luy & son eunuque.'On apporta ensuite à S. Denys & à Eusebe une lettre que Lucifer écrivoit du palais, où Constance le retenoit toujours. Le peuple demanda d'en entendre la lecture, & un Notaire se mit en devoir de la lire : mais les Ariens firent tant de bruit pour l'empescher, se doutant bien qu'elle ne leur seroit pas favorable, comme Saint Denys le fit remarquer au peuple, qu'on ne le put faire que la nuit, aprés que les Ariens eurent encore esté chassez.

§18. 'On passa aussi cette seconde nuit dans l'eglise,[a] dont l'entrée fut
a §17. saisie le lendemain par divers officiers de la Cour. S. Denys sortit pour leur representer qu'une chose si extraordinaire"n'estoit &c. propre qu'à exciter une sedition. [Cela les fit retirer ;] & les Ariens se retirerent aussi. Peu aprés, trois eunuques vinrent demander à Saint Denys & aux autres Evesques [Orthodoxes,] ce qu'ils souhaitoient de l'Empereur. Ils répondirent qu'ils ne souhaitoient que la liberté de traiter de la foy avec les heretiques,
§18. & la joie de revoir Lucifer avec eux.'On leur accorda enfin le dernier, de quoy le peuple rendit de grandes actions de graces à Dieu. Mais aucun Arien n'eut ni la hardiesse de paroistre pour soutenir son dogme, ni l'humilité de l'abandonner.

Sulp.l.2.p.159. 160; Hil.ad Const.l.2.p.119. 1.c. [Ces heretiques avoient bien d'autres desseins :]'& craignant le jugement du peuple, devant lequel ils n'osoient faire une profession si ouverte de leur impieté, ils passerent de l'eglise dans
Ath.sol.p.861. c.d. le palais'par ordre de l'Empereur, qui vouloit presider [avec
b p.862.b.c. plus de bienseance] à ce jugement tout ecclesiastique.[b] Car il paroist qu'il n'avoit pas laissé d'y presider dans l'eglise mesme, & de verifier par là ce qui est dit, que l'abomination de la desolation

sera dans le lieu saint.[En mesme temps]'on vint commander de la part de l'Empereur, à S. Eusebe, à Lucifer, & à Florent, de se transporter au palais.'Ce Florent peut estre[a] l'Evesque de Meride [metropole de la Lusitanie]en Espagne, qui avoit assisté au Concile de Sardique,'mais qu'on pretend avoir esté puni de Dieu pour avoir seulement communiqué avec Osius & Potame "aprés qu'ils eurent abandonné la verité[en 357.]'On laissa pour lors S. Denys nourrir son peuple de la parole de Dieu. On le manda neanmoins aussi[bientost aprés:]'mais il refusa d'y aller. Il protesta qu'il ne pouvoit pas quitter son peuple qui demeuroit toujours dans l'eglise,"& representa que ceux qui estoient déja au palais, estoient assez capables de défendre la foy contre l'impieté des Ariens.

Boll.25.may,p.47.§18. p.48.e. a Hil.fr.1.p.18. Mar.& F.p.41.42. &c. Boll.p.47.§18. §19. &c.

'Lorsque le Concile fut donc assemblé dans le palais, les Ariens y proposerent une lettre ou un edit sous le nom de Constance, 'qui contenoit le venin de toute l'impieté Arienne.[b]Il estoit fort bien écrit.[c]Constance qui y faisoit parade de sa science,([d]car il vouloit passer pour habile,)[e]pretendoit par là porter la lumiere dans les tenebres de ces disputes:[f]Et mesme il se vantoit d'avoir receu ordre en songe comme un prophete, de faire ce qu'il faisoit. [g]Il semble que cet edit continst, comme le formulaire de Sirmich, que l'on ne pouvoit pas egaler le Fils au Pere,[h]& que le Fils avoit un commencement.

Sulp.l.2.p.160. p.160|Lucif.de hær.p.1053.d| mor.p.1098.b. b Lucif.de hær. p.1051.d. c mori.p.1098.b. d de Ath.l.2.p. 1013.d. e mori.p.1098.b. f non parc.p. 1062.c. g mori.p.1106.d. c. i p.1100.d.

[Constance vouloit obliger les Evesques à recevoir cet edit:] [i]& pour cet effet il leur fit parler par des officiers, en un lieu où il n'y avoit que"la tapisserie entre luy & eux.'Il alleguoit pour ses raisons, qu'il vouloit établir la paix dans ses Etats, & ne plus souffrir la division des Evesques;'qu'il ne faisoit rien en cela que pour plaire à Dieu;'& que si sa foy, que Lucifer traitoit d'Arianisme, n'estoit veritablement Catholique, Dieu ne l'auroit pas rendu possesseur de tout l'Empire Romain:'c'est une raison qu'il alleguoit fort souvent.

velum. de hær.p.1049. a|1051.a.b. p.1049.a. de Ath.l.1.p. 962.c. reg.apo.p.1031. a.

'Mais les legats du Pape luy répondirent, que la foy de Nicée avoit toujours esté la foy de l'Eglise,'& Lucifer declara que quand Constance, qui les entendoit, armeroit contre eux toutes les forces de son Empire, il ne pourroit pas les empescher de mepriser son edit sacrilege, & d'avoir ses blasphemes en execration:'que tous les serviteurs de Dieu estoient unis en ce point, d'esprit, de volonté, d'affection, de force, de voix, & qu'ils fouloient aux piez toute son autorité ridicule.'Luy & les autres legats presserent fort Constance afin que la secte d'Arius fust

mori.p.1101.a. p.1100.d. p.1097.c. de Ath.l.2.p. 1011.c.d.

condannée; & comme il osa soutenir qu'elle estoit Catholique, ils le traiterent de precurseur de l'Antechrist. 'Et il y a assez d'apparence que Lucifer, Pancrace, & Hilaire le traiterent positivement d'heretique.

reg.apo.p.1037. a.

'Enfin Constance voyant que les serviteurs de Dieu le surmontoient en toutes manieres, n'eut point d'autre réponse à faire, sinon qu'on luy disoit des injures, contre la défense des livres sacrez, 'que Lucifer estoit un insolent, [a] qu'il ne les avoit pas pris pour ses conseillers, & que ce n'estoit pas à eux à l'empescher de suivre Arius, s'il le vouloit. 'Et neanmoins se confessant vaincu, il fut reduit à les prier de changer de sentiment. Mais leur foy fut à l'epreuve de tous les traits qu'il lança contre eux, [de ses menaces & de ses prieres.

non parc.p.1061. b.

p.1067.a.

a p.1066.a.

Amb.ep.25.p. 247.a.

Les Ariens voyant donc qu'ils ne pouvoient faire recevoir leur edit par les saints Evesques, s'aviserent d'un autre moyen.] 'Ils envoyerent [dans l'eglise] la declaration qu'ils avoient faite de leur heresie sous le nom de Constance, pour estre communiquée au peuple. Ils vouloient par là sonder les esprits, afin que si cet edit estoit bien receu du peuple, ils pussent produire ouvertement leur doctrine, & l'appuyer de l'autorité publique; & que si au contraire il estoit mal receu, toute la faute en retombast sur l'Empereur, en qui elle pourroit paroistre excusable, parcequ'estant encore catecumene, il n'estoit pas étrange qu'il ignorast les mysteres de la foy. [Ils furent reduits à ce dernier parti:] Car l'edit ayant esté lu publiquement dans l'eglise, le peuple en témoigna une extreme aversion.

Sulp.l.2.p.160.

ARTICLE VIII.

Etranges emportemens de Constance: Saint Eusebe & Lucifer luy resistent genereusement, & sont arrestez.

[CONSTANCE cependant ne pressoit rien tant dans le palais que la condannation d'Athanase.] 'Il n'avoit convoqué le Concile que pour egorger un Evesque: [b] & comme s'il se fust diverti à repandre le sang des Prelats, il les vouloit obliger à punir comme criminel celui dont ils ignoroient le crime. 'Il vouloit que tout le monde rejettast sa communion, parce, disoit-il, qu'il avoit peché, '& peché contre Dieu, [c] qu'il avoit commis un sacrilege, [d] qu'il meritoit la mort, [e] & qu'il ne vouloit le condanner que pour plaire à Dieu.

Lucif.de Ath.l. 1.p.959.d.

b b.

l.2.p.1017.b.

p.1007.c.

c p.1009.c.

d p.1001.a.

e p.1007.a.

'Les saints Evesques répondoient à cela qu'il n'estoit pas permis de le condanner en son absence;'que d'agir comme il faisoit, c'estoit autoriser l'injustice, & persecuter la justice.'Ils offrirent de se transporter à Alexandrie à leurs depens, pour l'ecouter & examiner son affaire au milieu du peuple sur lequel Dieu l'avoit établi, pourvu seulement qu'il fust accusé par des Catholiques, comme il estoit necessaire;'puisque des Ariens ne pouvoient pas servir de témoins contre un Evesque Catholique.'Mais Constance comme s'il eust parlé à des gladiateurs, & non à des Evesques, ne vouloit rien ecouter, & ne demandoit autre chose, sinon qu'on repandist ce sang dont il estoit alteré depuis si longtemps. p.1009.c. p.1011.c. p.1012.c. p.1017.b. p.1012.c.d.

'Lucifer & Eusebe se servoient fort avantageusement de la retractation d'Ursace & de Valens, pour prouver l'innocence de S. Athanase, & comme ils reduisoient par là ses accusateurs à ne savoir que répondre, Constance se leva aussitost pour leur dire » ces étranges paroles: C'est moy maintenant qui suis l'accusa- » teur d'Athanase. Croyez à cause de moy tout ce qu'ils vous di- » sent.'Mais les Saints repartoient à cela, qu'il n'importoit pas qu'il fust l'accusateur ou non, puisque l'accusé n'estant pas present, il ne pouvoit pas estre jugé; Qu'il ne s'agissoit pas là d'une affaire civile où l'Empereur dust estre cru à cause de sa qualité; mais du jugement d'un Evesque où il falloit garder une entiere egalité entre l'accusateur & l'accusé: Qu'aprés tout, sa Majesté ne pouvoit prendre la qualité d'accusateur contre une personne qui estoit fort loin de luy, dans le temps où l'on pretendoit qu'il avoit commis les choses dont on l'accusoit; que s'il parloit seulement sur le rapport des autres, il ne devoit pas moins de croyance à Athanase qu'à ses ennemis: mais que s'il vouloit deferer aux adversaires d'Athanase plutost qu'à luy,[il se declaroit son ennemi particulier,] & par consequent donnoit lieu de croire que les autres mesmes n'accusoient Athanase que pour luy plaire. 'Constance au lieu d'estre satisfait d'une réponse si sage, la prit pour une injure qu'on luy faisoit. Ath.sol.p.861.d. p.862.a. b.

S. Athanase joint en ceci Saint Denys à S. Eusebe & à Lucifer: [Il estoit assurément dans les mesmes sentimens, & il le témoigna assez en d'autres rencontres, & sans doute encore lorsqu'il vint peu aprés au palais: Mais pour cette occasion, nous avons vu qu'on avoit esté obligé de le laisser dans l'eglise avec son peuple. p.861.d.

Saint Athanase raporte encore un autre emportement de Constance.]'Il fit, dit-il, appeller les mesmes Evesques, & leur ordonna de condanner Athanase, & de communiquer avec les p.831.c.

heretiques. Ils trouverent ce commandement un peu étrange, & luy representerent que ce n'estoit pas là ce que la loy & les
c.d. Canons de l'Eglise ordonnoient :'mais il repliqua aussitost ; Ma « volonté doit passer pour un canon ; car ceux que vous appellez « les Evesques de Syrie, souffrent que je parle de la sorte. C'est « pourquoi ou m'obeïssez, ou vous serez bannis comme les autres. «

[Quoiqu'il soit assez ordinaire à S. Athanase de faire parler les personnes plutost selon leur cœur que selon leur bouche, il est neanmoins aisé de croire que c'estoient là les paroles d'un prin-
Amm.l.15.p.33. ce]'qui ne faisoit pas de difficulté de dicter à ses secretaires, *Mon eternité*, & qui en écrivant de sa propre main, se qualifioit *Seigneur de tout le monde*.[Aprés tout, cela convient fort bien à
Lucif.non par. p.1109.c. la vanité dont les Evesques Ariens enfloient son cœur,]'en l'appellant l'Evesque des Evesques.[Et S. Athanase témoigne assez, qu'il n'ajoute rien à ses paroles ; car voici comme il continue son discours.]

Ath.fol.p.831.d. 'Les Evesques furent étrangement surpris de l'entendre parler de la sorte. Ils eleverent leurs mains à Dieu, & répondirent à ce prince avec une liberté genereuse. Ils luy apprirent que l'Empire n'estoit pas à luy, mais à Dieu, qui le luy avoit donné ; & ils l'exhorterent à craindre cette majesté supreme qui luy pouvoit oster la couronne en un moment. Ils le menacerent du jour du jugement, & le prierent de ne pas corrompre les loix de l'Eglise, de ne pas confondre la puissance imperiale avec le gouvernement de l'Eglise, & de ne pas faire entrer dans l'Eglise de Dieu l'heresie de l'Arianisme.

d|832.a. 'Constance avoit l'oreille bouchée à ces remontrances. Il défendit aux Prelats d'en dire davantage, & ne leur répondit que par des menaces. Il tira mesme l'épée contre eux, & commanda qu'on en menast quelques uns au supplice ; mais il changea aussi-
p.857 a. tost d'avis,'selon la legereté qui luy estoit ordinaire,[a] & les con-
a p.862.a. b p.831.b.c|851.d. danna au bannissement.[b]Saint Eusebe & Lucifer furent certainement compris dans cette condannation glorieuse, qui leur acqueroit le titre de Confesseurs.[Elle ne s'executa pas neanmoins
Boll.25.may,p.47.§19. c§20. sur le champ.]'Eusebe, Lucifer, & Florent, eurent la liberté de retourner encore à l'eglise avec le peuple fidele.[c]Mais le bruit devint bientost tout public qu'on les devoit enlever la nuit suivante pour les mener en exil. Cela ne les empescha pas "de louer &c. & de glorifier la misericorde du Seigneur : & c'est à quoy ils estoient occupez lorsque l'eunuque Eusebe[grand Chambellan,] estant entré avec violence, se saisit de 147 personnes, Evesques,

Ecclesiastiques,

Ecclesiastiques, & laïques. Les autres furent enfermez dans les Thermes de [Maximien] Hercule : mais les Evesques Lucifer & Florent furent donnez en garde au Tribun Caius, & S. Eusebe à un autre Tribun nommé Galbion.

ARTICLE IX.

Retractation de S. Denys qui avoit signé contre S. Athanase : Il defend la verité dans le palais, d'où son peuple le retire : Luy & les autres sont bannis.

'SAINT Denys demeuroit cependant encore dans l'eglise avec son peuple. Mais comme il n'estoit pas moins criminel que les autres dans l'esprit des Ariens, ni moins saint devant Dieu, il eut bientost part à leur couronne.]'La fidelité & le zele que les Milanois avoient fait paroistre pour la veritable foy en rejettant l'edit de Constance, [& en tant d'autres manieres, estoit la preuve de la bonne nourriture qu'ils recevoient de leur Evesque ;] & fut aussi la cause de sa persecution. [Sa generosité est d'autant plus à estimer,]'qu'il estoit fort bien dans l'esprit & dans la faveur de Constance. Mais depuis qu'on luy eut fait voir que ce prince soutenoit les heretiques, il rejetta son amitié de-peur de perdre celle de J. C, & il choisit volontiers d'estre envoyé en exil, plutost que d'estre separé de la compagnie des Saints. Boll. 25. may, p. 47. § 21. Sulp. l. 2. p. 160. Mar. & F. p. 28. 29.

[Les Eusebiéns estoient encore irritez contre luy en particulier, pour un autre sujet, qui regarde aussi S. Eusebe.]'S. Denys trompé par les mensonges de Constance, [a]s'estoit laissé aller à signer la condannation de S. Athanase, [b]ajoutant neanmoins que c'estoit à condition que l'on examineroit le point de foy : [c]Ce qui s'estoit fait, selon Baronius, avant que Saint Eusebe fust arrivé à Milan.'S. Eusebe, qui, comme nous avons dit, l'appelloit son fils, voulant le degager de cette faute, où il estoit tombé par simplicité, fit semblant d'estre heretique parmi les heretiques, dit un ancien auteur,'c'est à dire de n'avoir pas une entiere repugnance à condanner aussi S. Athanase.'Mais il dit qu'il trouvoit fort étrange qu'ils luy eussent preferé son fils Denys, eux surtout qui ne vouloient pas que le Fils fust egal à son Pere.'Ils voulurent bien luy donner cette satisfaction, [& comme ils se tenoient assurez de S. Denys,] ils effacerent sans difficulté sa signature, afin que Saint Eusebe pust signer le premier : Et alors ce Saint se moquant d'eux, leur dit qu'il ne vouloit ni se souiller en prenant Lucif. de Ath. l. 2. p. 1008. d. a d|Sulp. l. 2. p. 159. b Sulp. p. 159. c Bar. 355. § 18. Amb. de sanc. 15. p. 147. l. Bar. 355. § 21. Amb. p. 147. l. m.

part à leurs crimes, ni souffrir que son fils eust aucune societé avec eux.

h. 'Cette histoire est raportée par un Evesque aussi ancien que S. Ambroise, mais qui avoue qu'il ne savoit presque rien des actions
ep.25.p.247.i. de Saint Eusebe.'Elle peut estre favorisée par ce que S. Ambroise dit, que S. Eusebe avoit levé l'étendar de la confession avant S.
Ath.sol.p.831.c| 861.d|ap.1.p.692.a. Denys;'& S. Athanase met plusieurs fois Saint Denys entre ceux qui avoient esté bannis pour la défense de son innocence.[a] D'ail-
a Lucif.de Ath. l.2.p.1008.d. leurs Lucifer dit aussi qu'il fut banni pour n'avoir pas voulu estre Arien, quoiqu'il eust signé contre Athanase.

Boll.25.may,p. 47.§ 21. 'Aprés donc que les trois autres Evesques eurent esté arrestez, des[Evesques]Ariens accompagnez de plusieurs Comtes, entrerent dans l'eglise, pretendant persuader à Denys de prononcer contre ces saints Prelats une sentence[de deposition.]Mais luy appuyé du secours de Dieu, leur declara que bien loin de commettre un si grand crime, il se tiendroit heureux d'estre luy mesme traité"comme ces défenseurs de la foy.[Les Evesques &c.
Ariens]prononcerent eux mesmes aussitost contre luy une sen-
§ 22. tence de condannation;'& l'un d'eux nommé Cecilien, monta dans la tribune pour parler au peuple: mais on ne le put souffrir, & on le chassa de l'eglise avec tous les autres de sa secte.[Tout ceci se passa la nuit,]& le jour suivant les plus anciens & les plus rusez des Ariens revinrent encore, chargez d'objections & d'argumens par lesquels ils pretendoient embarasser le Saint. Mais ils furent encore vaincus dans cette attaque, & laisserent à Denys le loisir d'animer son peuple à défendre la verité & par la priere & par leur courage, sans craindre un homme qui ne pouvoit tuer que leur corps.

§ 23. 'Il receut bientost aprés un ordre par Datien"officier du palais, *decurio*
d'aller trouver l'Empereur. Il s'en défendit: mais le lendemain *castrensis*
de grand matin divers seigneurs vinrent l'y emmener de force. Ainsi il sortit de l'eglise en exhortant son peuple de graver dans leurs cœurs les veritez qu'ils avoient apprises de la parole de Dieu. Quand il fut au palais, Valens & les autres Ariens se mirent à disputer en foule contre luy, & cela dura fort longtemps; de sorte que les Catholiques qui estoient demeurez dans l'eglise, n'apprenant point de ses nouvelles, s'en vinrent hommes & femmes au palais pour y défendre la foy avec leur pasteur: & les femmes,[comme moins exposées à la violence de Constance,] commencerent à crier: Que les Ariens s'en aillent; Qu'on chasse «
ces malheureux qui meprisent la loy de Dieu. «

'Cela dura longtemps, & juſqu'à ce que Saint Denys ayant eu enfin la liberté de ſortir du palais, dit à ce peuple que l'Empereur avoit deſſein de faire tenir une nouvelle aſſemblée dans quelques jours pour y traiter de la foy. Tout le monde témoigna accepter cette propoſition, à condition neanmoins qu'Urſace & Valens demeureroient[toujours]ſuſpendus de la communion.[Il ſemble qu'on devoit auſſi demander la liberté des trois Eveſques & des autres priſonniers: mais l'hiſtoire n'en dit rien. S. Denys retourna enſuite à l'egliſe[avec ſon peuple,]y monta ſur le throne epiſcopal [pour preſcher;]on fit les lectures ordinaires de la parole de Dieu, aprés quoy on celebra les ſaints Myſteres, où tous participerent au ſacrement du Corps & du Sang de JESUS CHRIST. §24.

'Mais il avoit trop bien combatu contre l'erreur,[pour n'eſtre pas traité comme ſes confreres, &]pour demeurer davantage dans Milan.'Des qu'il eut congedié le peuple, & que l'on fut ſorti de l'egliſe,"on le vint enlever pour l'enfermer dans la maiſon d'un officier, & la nuit ſuivante il partit plein de courage[& de joie] pour le lieu où on le releguoit.'S. Euſebe & Lucifer furent auſſi menez en exil,[& peuteſtre en meſme temps. Nous ne trouvons rien de Florent: & meſme]'ſi c'eſt celui de Meride, on pretend qu'il jouiſſoit encore de ſon ſiege en 357, communiquant avec ceux qui avoient abandonné la verité. Des auteurs[bien croyables ſur ce ſujet,]aſſurent qu'il n'avoit point ſouſcrit à l'impieté: [mais il pouvoit avoir ſouſcrit à la condannation de S. Athanaſe, & merité par là]le chaſtiment dont on pretend que Dieu le punit.

Sulp.l.2.p.160. — Boll.25.may.p.48.§24. — V.la note 7. — Ath.ſol.p.831.b.c|861.d. — Mar.& F.p.41.42.

'Le Preſtre Pancrace & le Diacre Hilaire, qui eſtoient les collegues de la legation de Lucifer, furent auſſi les compagnons de ſon banniſſement.'Mais avant que de les bannir, Urſace & Valens, avec les eunuques qui les aſſiſtoient, firent depouiller Hilaire, & luy dechirerent le dos à coups de fouet. Durant ce ſupplice, le Diacre beniſſoit le Seigneur, & ſe fortifioit par ſon exemple; & eux au contraire ſe railloient de luy, & luy demandoient pourquoi il ne s'eſtoit pas oppoſé à Libere, & comment il s'eſtoit chargé de ſes lettres.

Hier.chr|Ath.ſol.p.836.c.d. — Ath.ſol.p.836.d.

ARTICLE X.

Generoſité & gloire des Confeſſeurs : Libere leur écrit.

'LEs Confeſſeurs furent donc bannis ſans avoir commis d'autre crime que de n'avoir pu conſentir à l'établiſſement de

Ath.ſol.p.842.b|ſug.p.705.d.

Hil.fr.1.p.5. l'Arianiſme & à la condannation de S. Athanaſe.'L'un & l'autre point eſtoit aſſez conſiderable[pour leur faire meriter le titre de Confeſſeurs,]quoique le premier le fuſt encore bien davantage, Vinc.L.c.8.p. 310. '& il les a fait conſiderer comme les chefs & les princes des Confeſſeurs.[a]Mais les Ariens qui ne vouloient pas qu'on diſt qu'ils ſouffroient pour Dieu,[b]leur trouverent à chacun des crimes qu'ils leur imputerent;[quoiqu'avec ſi peu de vraiſemblance & par une calomnie ſi viſible,]'que S. Athanaſe ne craint point de dire qu'on n'avoit jamais pu donner aucune atteinte, quelque fauſſe qu'elle puſt eſtre, à la reputation de ces Prelats.

a Lucif.de Ath. l.2.p.1009.2. b a/Ath.sol.p. 835.2. Ath.sol.p.842.b.

p.832.2. 'Ainſi ils partirent pour leur exil en ſecouant la pouſſiere de leurs piez, & en elevant leurs yeux à Dieu, avec la conſolation de n'avoir craint ni les menaces d'un Empereur, ni les épées tirées contre eux,'& d'avoir au contraire conſervé leur foy pure & ſans tache.[c]Les armes dont ils ſe voyoient environnez, & ces ſoldats qui les arrachoient de l'egliſe, n'eſtoient que les ornemens de leur triomphe.'Car S. Hilaire nous apprend que les Colonels ſe firent un chemin au milieu du peuple par toute ſorte de cruauté, & entrerent juſque dans le Sanctuaire, pour tirer par force du ſaint autel''les Eveſques qui y eſtoient. *Sacerdotes.*

Amb.ep.25.p. 247.2. c p.246.f. Hil.inConſ.l.1. p.114.2.b.

Ath.sol.p.832.2. 'Ces Saints firent meſme de leur exil une fonction de leur ſacerdoce. Car les liens dont ils eſtoient chargez, ne les empeſchoient pas de porter partout l'Evangile.'En quelque lieu & en quelque ville qu'ils paſſaſſent, ils y preſchoient la foy orthodoxe, ils y anathematizoient l'hereſie Arienne, & ils y publioient l'infamie d'Urſace & de Valens, qui accuſoient encore S. Athanaſe aprés 2. s'eſtre retractez publiquement.'Ainſi les ennemis de la verité voyoient leur malice tourner contre eux meſmes. Car plus ils avoient banni ces ſaints loin de leur pays, & plus leur voyage eſtoit long, plus la haine de leur violence s'augmentoit, & plus l'impieté de leur doctrine ſe rendoit viſible.

b. 'Tous ceux qui furent témoins de leurs ſouffrances, furent auſſi les admirateurs de leur courage; & on les recevoit partout comme de veritables Confeſſeurs perſecutez non par des Chrétiens, mais par des ennemis de J.C.'On les vit en effet reverez par toute la terre: On leur apportoit de tous coſtez en abondance l'argent dont ils avoient beſoin; & il n'y eut preſque point de provinces d'ou les peuples Catholiques ne leur envoyaſſent des deputez pour les honorer.

Sulp.l.2.p.160. 161.

Hil.fr.3.p.45. d p.45.46. e p.45. 'Le Pape Libere qui n'eſtoit pas encore banni,[d]mais qui en eſtoit déja menacé,[e]ayant ſceu qu'ils l'avoient prevenu dans ce

martyre si glorieux, dont il eust souhaité de leur donner l'exemple, 'leur écrivit aussitost une lettre[que nous avons dans les Bar.355.§ 36.
fragmens de S. Hilaire,]'& qui se trouve encore autrepart.[a]Elle § 38.
s'adresse à S. Eusebe, S. Denys, & Lucifer,[b]& leur fut envoyée a § 38|Hil.fr.1.p.45.
à chacun en particulier.[c]Libere leur y témoigne la joie qu'il b Bar.355.§ 38.
avoit de leur generosité, & sa douleur de n'estre pas encore dans c Hil.p.45.
leur compagnie. 'Il les prie neanmoins de le regarder comme p.46.
present & uni à eux dans leur exil,'& de croire qu'il a esté banni p.45.
avec eux;[non qu'il fust encore banni, mais parcequ'il s'estimoit banni en leur personne.]'Il les assure que leur gloire estoit d'autant p.46.
plus grande, qu'ils avoient eu à combatre non l'épée sanglante d'un persecuteur, mais la perfidie des faux freres.'Il leur p.46.
demande leurs prieres pour pouvoir supporter"avec courage les maux dont on le menaçoit. Il les prie aussi de rediger par écrit tout ce qui s'estoit passé dans leur combat, & de le luy envoyer. &c.

ARTICLE XI.

Cruauté des Eusebiens contre les Confesseurs : S. Denys meurt dans l'exil.

[MAIS si les Catholiques s'efforçoient d'assister les saints Confesseurs, & de soulager leurs peines, il est aisé au contraire de juger que les heretiques taschoient de multiplier leurs douleurs, & d'ajouter de nouveaux tourmens aux travaux de l'exil.]'La vie de S. Eusebe porte qu'il fut conduit à Scythople, Ugh.t.4.p.1042.a.b.
enfermé dans"une cage de fer:[ce que nous ne marquerions pas in cavea.
si cela n'avoit quelque raport à ce que nous trouvons dans des auteurs plus anciens,]'qu'il fut enfermé quelque temps dans un Ferr.de Euf.p.163.164.171.176.
cachot si bas & si étroit, qu'il ne pouvoit y demeurer ni debout, ni couché de son long. Ils ne marquent point quand il fut traité de la sorte. Nous verrons dans la suite comment il fut traité à Scythople par la cruauté de Patrophile:'& voici ce que dit Lucifer Lucif.de hær.p.1050.c.d.
tant de luy mesme que de ses compagnons, qui n'avoient point voulu avoir de part aux decrets du Concile de Milan;
» Parce, dit-il à Constance, que nous avons en execration vostre
» assemblée d'iniquité, parceque nous nous sommes separez de
» vostre Concile, & de vostre malheureuse conjuration, c'est pour
» cela que nous sommes dans l'exil, qu'on nous fait languir dans
» une prison, qu'on nous prive de la vue du soleil, qu'on nous garde
» avec tres grand soin dans les tenebres, qu'on ne laisse entrer
» personne pour nous visiter.

[Dieu qui les avoit engagez dans ces souffrances pour la défense de sa verité, repandit sur eux de plus en plus ses benedictions & ses graces, à proportion que les Ariens s'efforçoient de multiplier leurs douleurs.]'Ils estoient errans par tout le monde, dit Saint Ambroise. Ils sembloient manquer de tout, & possedoient tout. Ils regardoient comme un sejour de delices tous les lieux où ils estoient envoyez. Remplis des richesses de la foy, ils ne manquoient de rien, & ils enrichissoient mesme les autres, parcequ'ils estoient aussi riches des dons de la grace, qu'ils estoient pauvres des biens exterieurs. Ils estoient eprouvez par les jeûnes, par les fatigues, par les prisons, par les veilles; mais ils y trouvoient plutost la vie que la mort. Leur foiblesse les rendoit forts. Rassasiez par leur faim mesme, ils ne se mettoient pas en peine des plaisirs & des delices du corps. Ils ne sentoient point les ardeurs brulantes de l'été, parcequ'ils trouvoient un doux rafraichissement dans l'esperance de la gloire eternelle. Les glaces des aspres climats[où ils estoient releguez,]n'avoient pas la force de les abatre, parceque la ferveur dont leur esprit estoit embrasé, & la joie de se consacrer à Dieu, leur faisoit trouver la douceur du primtemps dans les hivers les plus rudes. Ils ne craignoient pas les chaines dont les hommes serroient leurs corps, parceque J.C. avoit mis leurs ames en liberté. Ils n'avoient nul desir d'estre delivrez de la mort, parcequ'ils estoient assurez d'estre ressuscitez par J.C.

Amb.ep.25.p. 247.g.h.

'Ils furent tous bannis separément en differens lieux:[a]ce qui estoit une nouvelle cruauté que Constance ajoutoit à celle de Maximien, dans l'esperance d'affoiblir les Prelats par cette separation, & il ne songeoit pas qu'en dispersant ainsi ces Saints, il publioit par toute la terre la honte & le crime de sa secte,'aussibien que l'innocence de S. Athanase; car rien n'estoit plus capable de le justifier, que de voir tant de personnes illustres aimer mieux souffrir les tourmens les plus rudes, que de consentir à sa condannation.'Lucifer fut envoyé à Germanicie[en Syrie,] dont Eudoxe estoit Evesque.[b]S. Eusebe fut envoyé à Scythople en Palestine, entre les mains de Patrophile.[Nous ne savons pas ce que devinrent Pancrace & Hilaire, mais nous savons que le dernier ayant survécu Constance,"tomba malheureusement dans le schisme de Lucifer, & mesme dans l'heresie.]

Hier.chr. a Ath.sol.p.835. p.840.a.b. Lucif.de Ath.l. 1.p.960.b. b Hier.v.ill.c. 96.p.297.b. V. Lucifer § 9.

'Pour Saint Denys, quelques uns disent qu'il fut mené en Armenie, & enfermé dans une prison tres étroite: ce qui n'empescha pas sa reputation de se repandre dans tous les environs par les

Boll.25.may, p. 48.§25.

grands miracles qu'il faisoit en faveur de tous ceux qui avoient recours à luy.'Nous apprenons de Saint Ambroise qu'il obtint de Dieu par de ferventes prieres, la grace de mourir dans son exil, & ainsi il approcha plus pres du titre & de la gloire des Martyrs, que Saint Eusebe mesme qui l'avoit precedé dans l'honneur de la confession,[mais qui enfin mourut en paix dans son Eglise.] 'C'est pourquoi S. Ambroise met S. Denys entre ses plus illustres predecesseurs, de la generosité desquels il fait gloire d'estre successeur.'Le sujet qu'il eut de vouloir mourir dans son exil, fut la crainte de trouver à son retour les mœurs du Clergé & du peuple fort corrompues par la doctrine & le commerce des infideles, [c'est à dire des Ariens: en quoy certes il avoit raison. Car outre que Constance tint assez longtemps sa Cour à Milan,]'& qu'il y troubla le peuple de cette ville, que S. Hilaire appelle un peuple tres saint, par l'effroi & l'epouvente que sa fureur y causa ;'Saint Denys ne fut pas sitost deposé, que l'on mit en sa place pour Evesque,[Auxence"l'un des plus méchans des Ariens.

Amb.ep.25.p.247.h.i. div.1.p.101.e. ep.25.p.247.h. Hil.in Const.l.1.p.114.2.b. Sulp.l.2.p.160. V.les Ariens § 51.

Puisque S. Denys mourut dans son exil,*il faut qu'il soit mort avant l'an 362, auquel Julien rappella tous les Evesques bannis par Constance. Il peut estre mort à Cesarée en Cappadoce, selon les martyrologes d'Usuard & d'Adon, qui disent que son corps reposa quelque temps dans la Cappadoce, & que S. Basile Evesque de la mesme ville l'envoya à Saint Ambroise, qui mit en terre ces saintes reliques avec l'honneur qui leur estoit dû.]'On cite des monumens de l'Eglise de Milan, que S. Ambroise le mit dans la ville de Cassano[dans le Milanois,]sur la riviere d'Adda, & que depuis il a esté transporté à Milan dans une eglise de son nom,'ou sont les Servites. Il fut transporté vers l'an 1540, dans la Cathedrale, où S. Charle le plaça dans l'eglise basse en 1576.'Sa feste est marquée le 25 de may dans les martyrologes de S. Jerome qui la mettent à Milan, dans Notker & les autres posterieurs. 'Nous avons un eloge de ce Saint dans une hymne qu'en a faite Ennode. Il le traite de Martyr, & Constance de tyran.

*Note 8. Boll.25.may,p.42.43. p.44.§14.25. Florent.p.549. Enn.hy.12.p.597.

ARTICLE XII.

Traitement barbare que les Ariens font à Saint Eusebe: Il ne veut point recevoir d'eux à manger.

[POUR retourner à S. Eusebe, nous avons dit qu'il avoit esté relegué à Scythople dans la Palestine.]'On voit qu'il y avoit avec luy plusieurs Prestres, Diacres, & autres Chrétiens, qui y

Bar.356.§93.

§ 93. estoient aussi bannis par la foy.'On nomme entre ceux là le
Amb. de sanc. 15 p. 147. h. Prestre Tegrin qui eut part à ses souffrances.'On dit la mesme
chose d'Exuperance disciple du Saint, & depuis Evesque[de
Ugh. t. 4. p. 1049. a. Tortone ;]'& de Saint Honorat["que S. Ambroise fit Evesque de V. S. Ambroise § 91.
a Boll. 22. jan. p. 419. § 6. 7. Verceil vers l'an 396.][a]On pretend aussi que S. Gaudence, depuis
Evesque de Novare, accompagna volontairement S. Eusebe dans
son exil ["mais il y a de la difficulté ; & il se peut bien faire qu'il le Ibid. § 92.
soit venu trouver au bout de quelque temps.

S. Eusebe nous apprend luy mesme par une lettre que Baronius a inserée dans ses Annales, de quelle maniere il fut traité à
Epi. 30. c. 5. p. 129. a. Scythople.]'Il y estoit logé chez le Comte Joseph, [dont Saint Epiphane raconte des choses tout à fait extraordinaires qu'il avoit apprises de sa bouche. On les peut voir dans son histoire ; ce qui nous dispense d'en parler ici plus amplement : & il nous
b. c. suffit de savoir]'qu'il n'usoit de l'autorité que sa qualité de Comte luy donnoit, que pour maintenir dans Scythople quelque étincel-
a. le de la foy Catholique contre les Ariens.'Ce fut là que Saint Epiphane le vint visiter comme faisoient aussi beaucoup d'autres. [Mais il semble qu'il n'ait guere joui de cette consolation, & que
Dieu ait retiré à luy le Comte Joseph"dans ce temps-ci mesme, NOTE 9.
où sa protection paroissoit plus necessaire à l'Eglise. Dieu voulut faire voir que la verité n'a pas besoin des hommes, & qu'elle triomphe encore plus glorieusement dans l'oppression de ceux qui la défendent, que lorsqu'ils sont ou dans le repos ou mesme
Bar. 356. § 95. dans l'autorité.]'S. Eusebe fut donc mis dans une[autre]maison, [où il y estoit comme prisonnier,]puisqu'elle luy avoit esté assignée de la part de l'Empereur par Patrophile, & qu'il n'en sortit jamais que lorsqu'il en fut tiré par la violence qu'on luy fit,
§ 92. comme nous le dirons en son lieu.'Il ne laissoit pas neanmoins d'y recevoir l'assistance & les visites de quantité de personnes de divers pays.

§ 92. 'Mais quelque consolation qu'il receust de tant de Fideles qui le venoient voir, il s'attristoit encore davantage & repandoit mesmes des larmes, parcequ'il fut assez longtemps sans recevoir aucune lettre de son peuple, & qu'il craignoit que la malice du diable, ou la violence des hommes, ne l'eust fait ceder aux infideles, [c'est à dire aux Ariens.] Dieu le consola enfin par l'arrivée du Diacre Syr, & de Victorin Exorciste, qui luy apporterent des let-
§ 93. tres,'& des aumosnes[b]de l'Eglise de Verceil, & encore de celles
b § 92. c § 100. de Novare,[1]d'Yvrée, & de Tortone :[c]ensuite de quoy le Diacre 1.

1. *Hipporegienses* pour *Eporedienses*.

Syr

Syr alla visiter les saints lieux.'Saint Eusebe fut ravi d'apprendre § 93.
par ce moyen la foy invincible, la charité, & les bonnes œuvres
de ces peuples, dont il semble se dire egalement l'Evesque & le
pere, & il en versa des larmes de joie.'Il fit part de leurs aumosnes § 93.
non seulement aux Prestres, aux Diacres, & aux autres Fideles
'bannis pour la foy,[a]mais il en faisoit tous les jours des largesses § 95.
aux pauvres. a § 93.

'Les Ariens qui voyoient ces liberalitez avec regret, & qui § 94.
gemissoient encore de ne pouvoir pervertir ces saints Confesseurs, se resolurent par l'instigation du diable, de faire un dernier effort contre eux.'Ils tirerent par force le Saint de son § 95.
logis, tantost en le trainant par terre, tantost en le portant la
supinum nudato corpore. teste en bas,"en sorte que son corps demeuroit tout decouvert,
& le mirent dans une autre maison, où ils l'enfermerent en une
cludunt. petite chambre.'Ils"joignirent à cela diverses insultes, & beau- § 94.
coup de paroles insolentes, en se glorifiant qu'ils avoient eu pouvoir de l'Empereur de le traiter comme ils faisoient: mais le Saint pour leur montrer combien toute leur puissance estoit foible, demeura toujours dans le silence, se contentant de leur livrer son corps comme à des boureaux. Ils le garderent quatre jours de cette sorte, durant lesquels ils luy venoient faire quantité d'exhortations & de menaces, sans que le Saint leur dist un seul mot.

'Ils voulurent empescher les Prestres & les Diacres de le visi- Ibid.
ter, & menacerent de défendre encore l'entrée aux autres; surquoi le Saint qui ne vouloit pas recevoir sa nourriture des mains de ces prevaricateurs, leur envoya un acte dont le titre mesme
est remarquable.'*Eusebe serviteur de Dieu, & les autres serviteurs* § 95.
de Dieu qui sont maltraitez avec moy à cause de la foy, à Patrophile
le geolier & aux siens.'C'estoit l'Evesque de Scythople. Il fait Ibid.
ensuite un petit narré des violences qu'on venoit de luy faire; & proteste aux heretiques, qu'il ne mangera & ne boira quoy que ce soit, jusqu'à ce qu'ils aient tous promis & signé qu'ils laisseront entrer les Confesseurs, pour luy apporter à manger de chez
eux, & tous ceux qui demanderont à luy parler:'A quoy il ajoute § 96.
qu'il leur fait cette protestation publique, afin que s'ils aiment mieux le laisser mourir de faim que de permettre à ses freres de le venir assister, chacun sache que ce sont des homicides, & qu'on ne puisse point l'accuser d'avoir voulu mourir pour eviter la confusion [de l'état où il se trouvoit,] plutost que pour obeïr à Dieu:
'Et que s'ils ne se rendent pas à sa protestation, il écrira durant § 97.

le peu qui luy reste à vivre, à toutes les Eglises qu'il pourra, afin que toute la terre sache ce que la foy souffre par la cruauté des
§ 98. Ariens.'Aprés avoir signé cet acte, il conjure par le nom de Dieu tous ceux qui le liront, de le faire lire aux autres.

Ibid. 'Les Ariens cederent enfin à cette protestation si extraordinaire, & aprés l'avoir laissé quatre jours sans manger, ils le renvoyerent en son hospice; où le peuple le conduisit à leur vue avec une telle joie, qu'il entoura toute la maison de flambeaux & de lanternes; & luy de son costé recommença à distribuer aux pauvres les aumosnes qu'on luy avoit apportées.

ARTICLE XIII.

Suite des souffrances de S. Eusebe: Il écrit à son peuple, & fait d'autres ouvrages.

Bar. 356. § 98. 'LES Ariens ayant à peine pu endurer durant 25 jours, cette espece de liberté qu'ils avoient rendue à S. Eusebe, ils s'en vinrent de nouveau à l'hospice du Saint, armez de bastons, avec une grande troupe de gents perdus; & estant entrez de force par un autre logis qu'ils rompirent, ils emmenerent le Saint & l'enfermerent tout seul avec un Prestre nommé Tegrin. Les autres Prestres & Diacres furent aussi enlevez & enfermez[en un autre lieu:] & trois jours aprés, les Ariens les releguerent de leur auto-
§ 98. rité privée en divers endroits.'Ils mirent dans la prison publique diverses personnes qui estoient venues visiter le Saint, & les y tin-
§ 100. rent plusieurs jours.'Ils y mirent encore les serviteurs du Saint,
§ 99. & mesme des vierges religieuses,'& empeschoient par leurs menaces que les Fideles ne vinssent visiter le Saint, & n'approchassent mesme de la prison.

§ 98. 'Ils revinrent ensuite au logis où le Saint avoit demeuré, & pillerent tout ce qui y estoit preparé ou pour la subsistance des Confesseurs, ou pour les pauvres: mais afin d'appaiser le peuple qui murmuroit universellement contre une violence si publique, ils rendirent au Saint quelques hardes de peu de consequence, pour dire qu'ils leur avoient rendu ce qui leur appartenoit, & retinrent tout"l'argent pour eux. *sumptus.*

Ibid. 'Ils vouloient encore faire mourir le Saint, en empeschant qu'aucun des siens ne luy vinst apporter à manger, & le laisserent en effet six jours en cet état,[sans qu'il prist rien:]mais enfin ne pouvant resister au bruit que beaucoup de personnes en fai-

soient, ils laisserent venir un des siens le sixieme jour avec des vivres, lorsque le Saint estoit déja presque reduit à l'extremité.

'Voilà l'état auquel le Diacre Syr trouva Saint Eusebe à son retour de Jerusalem, & lorsque le Saint écrivit par luy aux Eglises de Verceil, de Novare, d'Yvrée, & de Tortone, tant pour leur apprendre ce qui luy estoit arrivé, que pour les exhorter à demeurer fermes dans la foy & dans la pieté.'Il écrivit cette lettre dans une apprehension continuelle que ses gardes ne le surprissent; & il dit qu'il prioit toujours Dieu de les empescher d'entrer jusques à ce qu'elle fust achevée.'Il y fait de grandes excuses aux Fideles, de ce que la necessité le contraint de les saluer seulement en general, & non chacun en particulier. 'Il y témoigne son amour pour eux, en les assurant qu'il souhaitoit non seulement de leur rendre tous les services dont son corps estoit capable, mais mesme de donner son ame pour leur salut.

§ 100.101.

&c.

§ 100.

§ 102.

§ 93.

[C'est de cette lettre que nous avons tiré les particularitez si remarquables que nous venons de rapporter; & je ne pense pas que personne puisse seulement douter qu'elle ne soit tres certainement de luy.]'Elle est citée assez clairement par un sermon fait sur sa feste, qui paroist estre tres ancien.[Elle nous doit estre d'autant plus chere, que c'est le seul monument qui nous reste d'un si grand Saint,]'avec le petit billet qu'il écrivit à Constance avant que de venir à Milan; '& une lettre à Gregoire d'Elvire, dont nous parlerons dans la suite.'Il avoit traduit en latin les commentaires d'Eusebe de Cesarée sur les pseaumes,[a]qui estoient pleins d'erudition;[b]mais d'un heretique: C'est pourquoi il eut soin de ne traduire que ce qu'il y avoit de meilleur, & de retrancher le reste.

Ferr. de Euf. p. 164.

Bar. 355. § 7.

Hil. fr. 2. p. 5.

Hier. v. ill. c. 96. p. 297. b.

a c. 81. p. 294. d.

b ep. 75. p. 313. a.

[Ce travail qui n'est pas venu jusques à nous, fut apparemment un des fruits de son exil,]'puisque Saint Jerome dit qu'il le publia lorsqu'il fut revenu en Italie sous Julien.

v. ill. c. 96. p. 297. b.

'Sa vie porte qu'il écrivit à l'Eglise de Milan aussibien qu'à celle de Verceil, pour exhorter les Fideles à persister dans la foy qu'ils avoient receue de S. Denys leur Evesque.

Ugh. t. 4. p. 1044. a.

ARTICLE XIV.

Nouvelles souffrances de S. Eusebe: On change trois fois son exil: Son amour pour la verité presque abandonnée.

'CE que nous venons de rapporter de Saint Eusebe, ne fut pas encore tout ce qu'il souffrit à Scythople. Car ce fut assez

Bar. 356. § 103.

vraiſemblablement auſſitoſt aprés ceci, qu'arriva ce que rapporte un auteur auſſi ancien que S. Ambroiſe, en ces termes.

Amb. de ſanc. 15. p. 147. g. 'Entre les ſupplices qu'on luy fit endurer en Orient, on dit que les Ariens aprés luy avoir demandé s'il vouloit communiquer avec eux, & qu'il leur eut répondu qu'il ne le feroit jamais, le firent deſcendre du haut d'une échelle la teſte en bas juſque ſur la terre; & l'ayant remonté en haut, ils luy firent la meſme demande, & aprés une ſemblable réponſe, renouvellerent le meſme ſupplice. Ce qu'ils firent ſi ſouvent, que ſa teſte en fut toute froiſſée, ſon corps tout meurtri, & ſes membres tout briſez, ſans que la force invincible de ſon eſprit en receuſt la moindre atteinte. g.h. 'Cet auteur ſemble dire qu'il mourut de ce ſupplice; [mais il eſt certain que cela n'eſt pas; & nous le verrons ſurvivre encore pluſieurs années pour la gloire & pour l'utilité de l'Egliſe. Certes ces cruautez de Patrophile ſuffiſoient ſeules pour verifier ce que Amm. l. 22. p. 209. diſoit un payen;] 'Qu'il n'y avoit point de beſtes ſi cruelles aux hommes, que la pluſpart des Chrétiens le ſont l'un à l'autre.

Hier. v. ill. c. 96. p. 297. b. 'S. Euſebe ne demeura pas toujours à Scythople; on l'envoya de cette ville en Cappadoce. [a] Ruf. l. 1 c. 27. p. 173. [a] Et il fut encore depuis relegué vers l'Egypte, dit Rufin, [b] Thdrt. l. 3. c. 2. p. 693. b | Socr. l. 3. c. 5. p. 173. d | Soz. l. 5. c. 12. p. 612. a. [b] c'eſt à dire dans la haute Thebaïde, ſelon Theodoret, Socrate, & Sozomene: [c] Hil. fr. 2. p. 5. [c] d'où vient qu'il marque dans une lettre qu'il l'écrivoit de ſon troiſieme exil.

[d] p. 4. 5. [d] Cette lettre eſt celle qu'il écrivit, comme nous avons dit, à Gregoire Eveſque d'Elvire en Eſpagne. Cet Eveſque luy avoit écrit en l'an 359 ou 360, ſur la reſiſtance qu'il avoit faite à Oſius aprés ſa chute, & à ceux qui eſtoient tombez dans le Concile de Rimini. S. Euſebe approuve en cela la generoſité de Gregoire, qui n'avoit point voulu avoir de communion avec les hypocrites, & il l'exhorte à continuer, ſans craindre toute la puiſſance des Rois du ſiecle, ni celle des Ariens, qui mettoient leur eſperance en l'homme, au lieu que noſtre force eſt dans le nom du Seigneur, parceque celui qui eſt dans nous eſt plus grand que celui qui eſt dans le monde. Il ajoute que c'eſt dans cette eſperance qu'il ſouhaite luy meſme de perſiſter juſques au bout dans ſes ſouffrances, pour eſtre glorifié dans le royaume de Dieu. Il l'aſſure de ſa communion, le prie de luy mander qui ſont ceux qui perſiſtent encore dans leur devoir, ou qu'il y aura fait rentrer, & il le ſalue de la part de tous ceux qui eſtoient avec luy, particulierement du Diacre. [On voit dans cette lettre toute la force & la vigueur d'un Martyr: mais ſon zele eſtoit plein de condeſcendance & de charité, comme nous l'allons bientoſt voir.

Il faut aussi rapporter à l'an 360, ce qu'on lit dans la vie de S. Gaudence premier Evesque de Novare, écrite sur la fin du VIII. siecle.]'Cette vie porte que le demon avoit excité du trouble & de la division dans l'Eglise de Verceil en l'absence de S. Eusebe; mais que ce Saint y envoya S. Gaudence qui y remit l'ordre & la paix, & qui gouverna cette Eglise avec beaucoup de courage & de pieté, jusqu'à ce qu'il l'eut remise entre les mains de son veritable pasteur, qui revint au bout de trois ans, [en 363, comme nous verrons dans la suite.] Boll. 12. jan. p. 419. § 8.

ARTICLE XV.

Saint Eusebe rappellé par Julien, travaille beaucoup pour l'Eglise en Orient & en Italie.

'JULIEN qui succeda à Constance à la fin de l'an 361, ayant rappellé tous les Evesques, Saint Eusebe revint du fond de la Thebaïde. [Mais au lieu d'aller aussitost jouir du repos qu'il eust trouvé à Verceil,]il ne songea qu'à procurer le repos de toute l'Eglise, & s'en alla à Alexandrie pour deliberer avec S. Athanase Ruf. l. 1. c. 27. p. 173|Thdrt. l. 3. c. 2. p. 639. a. b.

V. S. Athanase § 94. sur"les moyens de remedier à la division qui partageoit alors les Orthodoxes d'Antioche, & aux autres maux que les troubles passez avoient causez. Il tascha d'y emmener aussi Lucifer; [ce qui eust epargné bien des maux à l'Eglise.]Mais Lucifer voulut aller à Anthioche, & envoya seulement son Diacre.

'Saint Eusebe travailla avec un grand zele aussibien que Saint Athanase, à assembler[en 362]le Concile d'Alexandrie, [l'un des Socr. l. 3. c. 7. p. 174. c.

Ib. § 95-97. plus importans qui se soient jamais tenus dans l'Eglise,"puisqu'on y établit la divinité du Saint Esprit, le mystere de l'Incarnation, la condescendance dont on devoit user envers les Evesques qui estoient tombez dans l'Arianisme, & plusieurs autres choses utiles à la paix de l'Eglise.]'S. Eusebe signa en latin les decrets de ce Concile, à la teste de tous les autres Evesques, aprés Saint Athanase.'Comme l'affaire d'Antioche ne se pouvoit regler que Ath. de Ant. p. 580. b. c. p. 575. b. c.

Ibid. § 96. sur"les lieux, le Concile pria S. Eusebe d'y aller de sa part, avec S. Astere de Petra l'un des Confesseurs.'L'on ajoute qu'il chargea Astere avec quelques autres, du soin de l'Orient, & S. Eusebe de celui de l'Occident, [pour y faire executer le decret fait sur la reception des Evesques qui avoient signé.]'Ces deux Saints accepterent avec joie la commission que le Concile leur avoit donnée, & la prefererent au desir qu'ils avoient de retourner à leurs Ruf. l. 1. c. 29. p. 174. b. Ath. p. 575. c.

Eglises; de quoy S. Athanase & les autres Peres du Concile les remercierent.

Ruf.l.1.c.30.p. 174.2. 'S. Eusebe alla effectivement à Antioche, mais il trouva que Lucifer y avoit rompu toutes les voies d'accord en ordonnant Paulin pour Evesque. Il en eut une extreme douleur, & beaucoup de

Socr.l.3.c.9.p. 180.d. confusion[à cause de Lucifer,]'pour lequel il avoit un fort grand respect: de sorte qu'il n'osa pas mesme blasmer ouvertement ce

Ruf.l.1.c.30.p. 174.2. qu'il avoit fait;'mais neanmoins il ne voulut communiquer ni avec Paulin qu'il avoit ordonné, ni avec les Orthodoxes de l'autre parti, qui estoient les Meleciens. Il se hasta de sortir d'Antioche [pour s'eloigner au moins d'un mal où il ne voyoit pas de remede, & qui en produisit encore un nouveau.] Car''Lucifer s'offensant V.Lucifer § 5. de ce qu'il n'avoit pas voulu approuver l'ordination de Paulin, rompit la communion avec luy, [& avec tous ceux qui recevoient les Evesques tombez dans l'Arianisme, c'est à dire avec Saint

Bas.ep.8.p.51.c. Athanase & avec toute l'Eglise.'Saint Eusebe emmena avec luy d'Antioche le Prestre Evagre, [''qui succeda depuis à Paulin.] Note 10.

Ruf.l.1.c.30.p. 175.1|Socr.l.3.c.9. p.181.c. 'Il parcourut ensuite l'Orient, où il fit tout ensemble les fonctions d'Evesque & de Medecin. [a]Il secourut ceux dont la

a Socr.l.3.c.9.p. 181.c. foy estoit foible & malade: Il les instruisit & les conduisit dans

b Ruf.p.175.1. la doctrine de l'Eglise. [b]Il rappella toutes les Eglises à la veritable foy, & leur fit abjurer l'infidelité. [Il ne faut pas douter qu'il n'ait visité particulierement l'Eglise de Cesarée en Cappadoce; & on croit que c'est luy que marque S. Gregoire de Nazianze, lorsque parlant du differend qui arriva entre Eusebe Archevesque de cette Eglise, & S. Basile qui y exerçoit alors la fonction de Prestre,

Naz.or.20.p.337. a.b. il y dit qu'en ce temps là]'il y avoit quelques Evesques d'Occident qui entrainoient tout ce qu'il y avoit d'Orthodoxes dans la ville. Il les met entre les défenseurs de l'innocence de S. Basile.

Socr.p.181.c| Ruf.p.175.1. 'S. Eusebe passa d'Orient en Illyrie, & ensuite en Italie, &

c Hier.in Luci.p. 143.b. rendit partout les mesmes services à l'Eglise. [c]S. Jerome dit que l'Italie quitta ses habits de deuil pour la joie qu'elle ressentit de

Ruf.p.175.1. son retour. [On ne le peut pas mettre plustost qu'en l'an 363.]'Il y trouva S. Hilaire qui y travailloit de son costé avec le mesme zele au rétablissement des Eglises & de la foy Catholique. [Ces deux Saints s'unirent donc ensemble pour rétablir & pacifier toutes choses,] & comme deux grandes lumieres de l'univers, ils éclairerent par la splendeur de leurs rayons, l'Illyrie, l'Italie & les Gaules, & bannirent des lieux mesmes les plus reculez & les

Hil.in Aux.p. 323.1|2.b. plus secrets les tenebres de l'heresie.'Ils''combatirent ensemble V.S.Hilaire [sur la fin de l'an 364,] contre Auxence qui tenoit encore le siege § 16.

de Milan, & furent tous deux honorez par les injures de cet heretique.

ARTICLE XVI.

Dernieres actions de S. Eusebe, sa mort, ses disciples.

[CE fut apparemment sous Valentinien, que Saint Eusebe ordonna S. Marcellin premier Evesque d'Embrun, comme nous le dirons dans la suite.]

'La vie de S. Gaudence de Novare porte que quand S. Eusebe fut revenu de son exil, il trouva son Eglise en tres bon état, par le soin qu'en avoit pris Saint Gaudence qu'il y avoit envoyé trois ans auparavant. C'est pourquoi il traita toujours depuis ce saint Prestre avec beaucoup de respect, comme son collegue, & ils gouvernerent ensemble les Eglises de Verceil & de Novare, [mais l'un comme Evesque, & l'autre comme Prestre.

Boll. 22. jan. p. 419. a.

C'est tout ce que nous trouvons des actions de S. Eusebe depuis son retour en Italie jusques à sa mort,]'que Saint Jerome nous apprend estre arrivée"en l'an 370,'sous le regne de Valentinien & de Valens.[a] Il mourut le mesme jour qu'on celebre le martyre des Macabées,[b] c'est à dire le premier d'aoust,[c] auquel sa feste est marquée dans les plus anciens martyrologes de l'Eglise latine, & ensuite dans Bede, Usuard, & les autres posterieurs.[d] On dit que quelque temps avant sa mort, il avoit vu dans une revelation qu'il montoit d'une montagne sur l'autre en ce mesme jour, & qu'il avoit predit deslors que ce seroit celui de sa mort. Les deux sermons sur ce Saint qui sont dans Saint Ambroise, le qualifient Martyr,'ce que l'on trouve encore dans son epitaphe,[e] & il peut meriter ce nom, selon l'ancien usage de l'Eglise. [Bede a eu aussi quelque raison de dire][f] qu'il avoit souffert le martyre sous Constance, [quoiqu'il ne soit mort que longtemps depuis."Mais pour ceux qui ont cru qu'il avoit merité le titre de Martyr, parcequ'il estoit mort dans les tourmens, ils sont combatus par toute l'antiquité, qui ne l'honore que du titre de Confesseur, & particulierement par S. Ambroise, qui, parmi les grands eloges qu'il luy donne,]'nous assure neanmoins que Saint Denys de Milan avoit approché plus pres que luy de la couronne du martyre, parcequ'il estoit mort dans son exil.

Note 11. Note 11.

Hier. chr. v. ill. c. 96. p. 297. d. a Amb. de sanc. 15. p. 148. h. b 16. p. 148. k. c Flor. p. 693. d Amb. p. 148. h. Ugh. t. 4. p. 1030. a. e Bar. 371. § 125-130. f Boll. mars, t. 2. p. 27. b. Amb. ep. 25. p. 247. l.

[Je pense qu'on peut ne pas mepriser ce que dit sa vie,]'qu'avant que de mourir"il conjura ses disciples de mettre dans son tombeau

adjuravit.

Ugh. t. 4. p. 1048. a b.

ses habits, son linge, & tout ce qui estoit pour sa personne, & de ne point souffrir qu'on luy coupast ni les cheveux ni la barbe[pour les conserver par respect:]d'où vient, dit l'auteur, qu'on trouve
Mabi it.It.p.9.5 25. tres peu de reliques de luy.'On conserve encore aujourd'hui dans l'eglise cathedrale de Verceil, un ancien manuscrit qui contient les Evangiles de S. Matthieu & de S. Marc, que l'on tient estre écrits de sa main. Le P. Mabillon qui l'a vu, y trouve quelques lettres d'un caractere different de celui des Romains, & toutes les autres assez semblables. Ce manuscrit estoit déja presque tout usé par son antiquité il y a pres de 800 ans, lorsque l'Empereur Berenger le fit recouvrir d'argent.

Ugh.p.1047.c.d. 'L'auteur de la vie de S. Eusebe dit que son corps fut mis dans l'eglise qu'il avoit fait bastir sur le tombeau & sous le nom de S.
p.1024.c.d. Theogniste Martyr.'C'est aujourd'hui la Cathedrale : mais elle
p.1025.a|1029.c. porte le nom de S. Eusebe,'dont le corps y a esté trouvé il n'y a pas
Ferr.p.718. fort longtemps, & s'y conserve encore.'On y a aussi trouvé en 1585, le corps de S. Theogniste ou Theoneste, qu'on pretend estre un soldat"de la legion Thebéenne, martyrizé à Verceil,[c'est à &c. dire qu'on n'en sçait rien.]On l'honore à Verceil le vintieme de novembre,[& il n'est pas connu ailleurs.]

Ugh.p.1047. 1048. 'On assure qu'il se faisoit beaucoup de miracles au tombeau de
a Gr.T.gl.C.c.3. p.341.342. b p.342.343. S. Eusebe,[a]particulierement"le jour de sa feste.[b]S. Gregoire de &c. Tours en rapporte un arrivé chez sa propre mere, qu'il attribue aux merites de ce Saint, dont elle avoit des reliques chez elle dans son oratoire.

Amb.ep.25.p.237. c|de sanc.15.p. 147.i.k. 'Nous avons vu que l'ecole de S. Eusebe avoit fourni à l'Eglise divers saints Evesques,[& que S. Denys de Milan estoit apparem-
Ugh.p.1029.a. ment de ce nombre.]'On y ajoute Limene & Saint Honorat ses successeurs, & S. Gaudence Evesque de Novare.[Nous ne disons rien ici de ces trois Saints, parceque nous aurons lieu d'en parler sur S. Ambroise.

Amb.de sanc.15 p.147.h. 'L'histoire nous a aussi conservé la memoire d'Exuperance, qui ayant esté le ministre de S. Eusebe dans son sacerdoce, l'accompagna encore dans son martyre, eut part à ses travaux, & acquit aussi-bien que luy la qualité de Confesseur. Il fut depuis fait Evesque
Ugh.t.4.p.853.d. 'de l'Eglise de Tortone, qu'il gouverna, selon les modernes,
Amb.ep.1.p.180. k.l. duraut quarante ans.'Il se trouve avoir assisté en cette qualité
c de sanc.15 p. 147.h. au Concile d'Aquilée, [l'an 381.][c]Son visage estoit comme un tableau de celui de son pere, & un miroir de la bonté & de la douceur de ce grand Saint : Et il estoit aisé de connoistre quel avoit esté le maistre qui avoit formé un disciple si accompli.

ART. XVII.

ARTICLE XVII.

De S. Marcellin Evesque d'Embrun : De S. Domnin & de S. Vincent de Digne.

[ON peut mettre encore entre les disciples de S. Eusebe, S. Marcellin premier Evesque d'Embrun, puisque sa vocation à l'episcopat est un des fruits que l'Eglise a tirez de la pieté & du ministere de ce Saint. C'est ce que nous apprenons de la vie de S. Marcellin,]'que des personnes habiles croient estre du sixieme siecle,]"& je ne sçay si elle ne seroit pas mesme plus ancienne.] Mabi.dipl.l.2. p.172.c. NOTE 13.

'On y lit que S. Marcellin estoit d'Afrique, où aprés avoir esté elevé dans la pieté des sa jeunesse, il fut inspiré de Dieu de venir prescher la foy dans les Gaules, parcequ'elles estoient encore pleines de payens. Il s'embarqua dans ce dessein,'avec deux personnes nommées Vincent & Domnin, aborda à Nice, prescha en divers endroits des Alpes, où il convertit beaucoup de monde par ses miracles, & par l'admiration de sa patience. Il s'arresta enfin à Embrun, & y bastit une chapelle auprés de la ville, où il passoit les jours & les nuits avec Vincent[& Domnin,]'occupé à la priere, au jeûne, & à la predication; ce qui toucha beaucoup de personnes, & leur fit embrasser le Christianisme. Boll.20.apr.p. 751.b. b.c. d.

'Le Saint qui vouloit faire consacrer son oratoire par un Evesque, s'adressa à S. Eusebe de Verceil, qui connoissant sa vertu par la reputation qu'il s'estoit déja acquise, l'ordonna Evesque, assisté par S. Emilien de Valence qu'il avoit mandé pour cela,[& peut-estre encore par quelques autres.]'Cet Emilien n'est pas connu d'ailleurs;[a]mais on croit que ce peut estre un Evesque du mesme nom qui signa dans le Concile de Valence en 374.["Car il y a bien de l'apparence que S. Eusebe n'ordonna S. Marcellin que dans ses dernieres années, aprés estre revenu de son exil.] d.e. Gall.chr.t.3.p. 1022.b. a Boll.20.apr.p. 752.d|Conc.t.2. p.906.a.d. NOTE 14.

'La vie de S. Marcellin marque ensuite divers miracles par lesquels le Saint convertit la ville d'Embrun,'qu'il avoit trouvé pleine de payens, & qu'il laissa toute Chrétienne.'S. Gregoire de Tours marque aussi que ce Saint avoit fait beaucoup de miracles. Il ajoute qu'il avoit fait un battistere qui se remplissoit d'eau miraculeusement à Noel & le jeudi-saint, & qu'on prenoit de cette eau pour mettre dans un autre battistere où l'on avoit accoutumé de battizer.'La vie du Saint dit qu'estant Evesque il Boll.p.752.753. p.752.a|753.c. Gr.T.gl.C.c. 69.p.463. Boll.p.753.b.c.

bastit une nouvelle eglise proportionnée à la multitude du peuple, avec un petit battistere où il y avoit une source d'eau, qui ne montant tout le reste de l'année qu'à une certaine hauteur, grossissoit lorsque le peuple s'assembloit pour celebrer la nuit de Pasque, & se rabaissoit huit jours aprés à sa hauteur ordinaire. L'auteur assure que ce miracle continuoit encore de son temps.

p.752.c|753.a. 'Il raporte deux histoires qui font voir que ce Saint n'avoit rien dans son exterieur qui le distinguast des personnes les plus meprisables; ce qui luy donna occasion d'exercer son humilité & sa patience, & de faire voir en mesme temps combien dans cette bassesse exterieure il estoit grand devant Dieu.

22.jan.p.392.b. c.d. 'L'histoire des saints Martyrs Vincent, Orence, & Victor, porte que comme on vouloit transporter leurs corps de Catalogne en Italie, les animaux qui les portoient s'arresterent auprés d'Embrun, sans qu'on les pust faire avancer; de sorte qu'on fut obligé de les remettre entre les mains de l'Evesque S. Marcellin, qui eclatoit alors par un grand nombre de miracles;"& ce Saint les &c. mit en terre dans une grote fort bien ornée.

Gall.chr.t.1.p. 271.1.b. a Conc.t.2.p. 906.a.d. Boll.20.apr.p. 753 f. p.754.b. Gall.chr.t.1 p. 271.1.a. b Boll.p.754.b. p.755.d.e. p.750.f. p.751.a. c Gr.T.gl.C.c. 69 p.463. Boll.p.750.b.c. e.

'Il faudra mettre sa mort dés devant l'an 374, si nous voulons qu'Arteme qu'on luy donne pour successeur, soit celui[a] qui assista au Concile de Valence: [de quoy neanmoins nous ne voyons pas qu'on donne de preuve.] 'Il mourut le 13 d'avril, & ne fut enterré que le 20, parcequ'il fallut aller assez loin querir des Evesques pour luy rendre les honneurs de la sepulture. 'Il fut mis dans une eglise de hors la ville, 'qui a subsisté en qualité d'eglise paroiciale jusques aux Huguenots qui l'ont ruinée.[b] Il s'y faisoit un grand nombre de miracles par l'intercession du Saint, & l'auteur de sa vie en raporte quelques uns fort bien attestez: 'Le dernier se fit presque à ses yeux, dans le temps qu'il relisoit son ouvrage, pour y mettre la derniere main, au mois de mars que l'on contoit alors pour le premier de l'année. 'Il paroist que cet auteur faisoit sa devotion de faire passer à la posterité ce qui se conservoit par tradition des actions des Saints. Il s'en informoit avec grand soin, '& les écrivoit avec beaucoup d'humilité.[c] S. Gregoire de Tours parle en general des divers miracles qui se faisoient par l'huile de la lampe qui bruloit devant le tombeau de ce Saint; & il nous assure que l'Eglise d'Embrun l'honoroit comme son patron. 'Sa feste est marquée le 20 d'avril par Usuard, qui l'appelle Marcel; & par[1] plusieurs autres. 'On marque que son chef est aujourd'hui 1. honoré à Digne [en Provence, dont nous allons voir qu'il a fondé

1. Adon, Notker, Vandelbert &c.

l'Eglise par ses disciples.]'Il y a une ville de Saint Marcellin en Daufiné sur l'Isere[au diocese de Vienne.] d.

'Nous avons dit que S. Marcellin avoit amené d'Afrique deux compagnons, Vincent & Domnin. Ils l'accompagnerent jusqu'à Embrun, où aprés qu'ils eurent passé quelque temps avec luy, il les envoya prescher à Digne en Provence. Ils y sauverent beaucoup d'ames par leur predication & par leur exemple, & Dieu operoit encore longtemps aprés beaucoup de miracles à leurs tombeaux. C'est ce que nous apprenons de la vie de S. Marcellin. p.751.b.c.f.

recueillis par Gassendi. &c. 'La tradition & les monumens"de l'Eglise de Digne, ajoutent qu'ayant fait bastir une eglise qui porta[depuis]le nom de la S^te^ Vierge,"S. Marcellin vint la dedier, & en mesme temps consacra S. Domnin premier Evesque du lieu. Son Eglise en fait la feste le 13 de fevrier. Gassend.de Din. p.43-45.

'S. Vincent qui avoit esté longtemps Diacre, luy succeda. On remarque qu'il se retiroit souvent dans la solitude pour s'appliquer tout entier à la priere. Il travailla beaucoup pour garantir son Eglise & celle d'Embrun des embusches des Ariens. Et ces heretiques s'estant une fois saisis de luy, le battirent tellement qu'il pensa mourir entre leurs mains.["Cela peut estre arrivé au commencement du V. siecle, dans les ravages que les barbares, presque tous Ariens, firent dans les Gaules, ou lorsque les Romains en cederent une partie aux Gots & aux Bourguignons.] L'Eglise de Digne fait la feste de ce Saint le 22 de janvier.'Usuard, Adon, & Vandelbert, parlent de luy & de S. Domnin le vintieme d'avril, & les joignent à S. Marcellin. p.44.45. NOTE 15. Boll.20.apr.p. 750.b.c.

SAINT HILARION,

ABBÉ EN PALESTINE,

PUIS ANACORETE EN CYPRE.

NOUS n'entreprenons pas de faire ici l'hiſtoire de S. Hilarion, aprés celle que S. Jerome en a écrite; mais ſimplement d'en marquer la ſuite & la chronologie, & d'y ajouter ce que nous trouvons de ce Saint en divers endroits, principalement dans Sozomene qui a preſque fait l'abregé
Soz.l.5.c.15.p.617.b. de ce qu'en dit S. Jerome,]'& qui parle fort honorablement de luy, comme d'un Saint aux miracles duquel il ſemble qu'il devoit la converſion de ſon grand-pere & de toute ſa famille.

l.5.c.14.p.519.a| Hier.v.Hil.p.241.b. 'S. Hilarion naquit en un village nommé Thabath, environ à deux lieues de Gaza en Paleſtine vers le midi,[a]en un lieu où un
a Soz p.519.a. torrent, à qui ceux du pays donnent le meſme nom de Thabath,
Hier.p.241.b. ſe decharge dans la mer.'Il naquit["l'an 291 ou environ,]d'une fa- NOTE I
mille payenne.[Mais Dieu le prevint bientoſt de ſes benedictions d'une maniere qui ne nous eſt pas connue,]puiſqu'il eſtoit Chrétien de profeſſion & de mœurs dés devant l'age de quinze ans.
p.252.c. 'Lorſqu'il mourut agé de 80 ans, il dit qu'il y en avoit prés de 70 qu'il ſervoit JESUS CHRIST;[c'eſt à dire que dés l'age de dix ou douze ans il avoit commencé à le ſervir. La fureur de la perſecution de Diocletien où l'on eſtoit alors, ne fit point de tort à
p.241.b. ſa foy,]'quoiqu'il fuſt dans Alexandrie environ à l'age de quinze
p.246.c. ans,[c'eſt à dire en l'an 306.]Il y étudioit les lettres humaines.'Et en effet, il paroiſt par la ſuite qu'il ſavoit le grec auſſibien que le ſyriaque,[ce qui luy facilita ſans doute beaucoup les divers voya-
p.250.c. ges qu'il fit à la fin de ſa vie.]'Il écrivit dés ſa premiere jeuneſſe
p.252.c. un livre des Evangiles,'qu'il garda juſques à la mort.

p.241.242. 'Il n'avoit encore que quinze ans, lorſqu'ayant oui parler de S. Antoine, dont le nom eſtoit déja celebre dans l'Egypte, il s'en alla le trouver, & paſſa deux mois auprés de luy, durant leſquels
Boll.17.jan.p.103 § 6.16. il quitta ſon ancien habit,[& prit celui de ſolitaire.]'S. Antoine demeuroit encore alors vers Heraclée,"& il ne pouvoit y avoir V.S.Antoine § 2,3.

qu'environ un an qu'il estoit sorti d'un vieux chasteau où il s'estoit renfermé depuis 20 ans, & qu'il commençoit à avoir des disciples. Ainsi S. Hilarion fut l'un des premiers fruits de son ecole, [& par consequent l'un des plus anciens de ceux que nous savons avoir embrassé la vie solitaire. Mais il en fut mesme l'un des plus illustres Pere, en ayant esté l'instituteur dans une partie du monde.]

'Car ne pouvant souffrir le grand nombre de personnes qui accouroient de toutes parts vers S. Antoine, il se retira en son pays avec quelques moines, dit S. Jerome, pour y vivre en solitude. 'On n'avoit point encore vu de solitaires dans la Palestine ni dans la Syrie. Hilarion fut le premier qui pratiqua la vie monastique dans ces provinces, & qui en donna les instructions aux autres. [Ce fut par luy que] 'la Palestine apprit de l'Egypte cette nouvelle philosophie; [a]& les premiers monasteres qu'on y vit, furent ceux qu'Hilarion y établit, [b]22 ans au moins depuis qu'il se fut retiré dans la solitude, [c'est à dire en 328.] 'Car il revint en Palestine agé seulement de quinze ans, [& ainsi en 306.] Hier.p.242.c| Soz.l.3.c.14.p. 519.b. Hier.p.244.c. Soz.l.3.c.14.p. 519.a. a Hier.p.244.c. b p.243.b. p.242.c.

'Comme son pere & sa mere estoient déja morts, il distribua son bien partie à ses freres, partie aux pauvres, sans se reserver quoy que ce soit, ne songeant qu'à se depouiller de toutes choses pour se revétir de J.C, avec qui il demeuroit dans la vaste solitude qui est entre Gaza & l'Egypte, sans craindre les voleurs dont elle estoit pleine, 'parcequ'il estoit toujours prest à mourir dans le corps, '& qu'il ne songeoit qu'à ne point mourir dans l'ame. Il n'eut point de lieu arresté dans cette solitude pour y demeurer [durant la premiere année.] 'Depuis l'age de 16 ans jusqu'à 20, il se contenta d'une cabane couverte de joncs & d'épines; & ensuite il bastit une petite cellule qui subsistoit encore du temps de S. Jerome. [C'est apparemment] 'celle que décrit Sozomene, bastie de brique, de boue, & de tuilles cassées, quoiqu'il dise qu'elle estoit plus basse & plus courte que le corps du Saint, 'au lieu que S. Jerome dit qu'elle estoit un peu plus longue, & qu'ainsi elle ressembloit à un sepulchre plutost qu'à une maison. 'Elle estoit sur le bord de la mer, environ à un lieue de son village. c. p.243.b. p.242.c. p.243.a. Soz.l.3.c.14.p. 519.c. Hier.p.243.a. Soz.p.519.c.

'S. Jerome décrit amplement la maniere dont il vécut dans sa solitude, & particulierement comment il regla sa nourriture depuis l'age de 21 an jusqu'à 80, 'c'est à dire jusqu'à la fin de sa vie. 'Sozomene en parle de cette sorte. Il s'accoutumoit en toutes choses à supporter le travail, '& à surmonter l'inclination qu'ont Hier.p.242.243. p.252.c. Soz.l.3.c.14.p. 519.c.d.

les hommes à l'oisiveté & à la molesse. Il ne cedoit à personne pour les travaux de l'abstinence, au moins pour ceux qui sont approuvez[des Saints,] & qui eclatent moins aux yeux des hommes. Il combatoit contre la faim, contre la soif, contre le froid, contre le chaud, & contre toutes les autres choses que la delicatesse du corps & de l'esprit nous fait regarder comme des maux. Il estoit grave dans sa conduite, serieux dans ses discours, & il étudioit avec soin le sens des divines Ecritures.'Jamais il ne mangeoit qu'aprés le soleil couché, ni les jours de festes, ni lors mesme qu'il estoit malade.

Hier.p.242.c| 243.b.

'Dans tout le temps qu'il demeura en Palestine,[qui fut de cinquante ans,]il ne fut jamais qu'un seul jour à Jerusalem. Il y alla une fois, depeur qu'on ne crust qu'il meprisoit les saints lieux, s'il ne les visitoit point en estant si proche, & il n'y alla qu'une fois,[tant pour garder sa solitude,]qu'afin qu'il ne semblast pas renfermer Dieu dans un lieu particulier.[Il n'y alla apparemment qu'aprés l'an 328,]'puisque jusques alors il n'avoit point accoutumé d'entrer dans les villes, ni mesme dans les moindres villages.

ep.13.p.102.d.
v.Hil.p.244.c.

[Ce fut apparemment aussi durant son sejour dans la Palestine,] 'qu'il eut une familiarité particuliere avec S. Epiphane, [a]qui estoit né[assez pres de Gaza]dans le territoire d'Eleuterople, où il gouverna mesme un monastere;'quoique pour ce que les Vies des Peres raportent de l'entretien qu'ils eurent une fois ensemble,[cela paroisse estre arrivé en Cypre dans les dernieres années de S.Hilarion, & depuis que S.Epiphane fut Evesque.] 'S.Hilarion"alla une fois de Palestine visiter S.Antoine*sur sa montagne.

p.241.d.
a Soz.l.6.c.32.p. 689.b.
Vit.P.l.5.c.4.§ 15.p.568.
c.17.§ 4.p.632.
Note 2.
*&c. V. S. Antoine § 3.

'Il passa 22 ans dans sa solitude,[jusques à l'an 328,]sans estre connu de personne que par sa reputation. Il commença alors de faire des miracles;'& l'un des plus celebres, fut la guerison des trois enfans d'Aristenette femme d'Elpide, qui fut depuis Prefet du Pretoire'd'Orient en l'an 361,["ou peutestre des 359, avant le 14 de mars.][b]Il n'y avoit point encore alors de monasteres dans la Palestine; mais ce miracle fit que quantité de personnes vinrent d'Egypte & de Syrie embrasser la foy de J.C, & faire profession de la vie monastique sous Hilarion.'Il falloit qu'ils fussent en grand nombre,[puisque]'quand il alloit faire la visite des cellules des moines, il s'en rassembloit autour de luy jusqu'à deux & trois mille.'A son exemple on vit bientost toute la Palestine remplie d'un nombre infini de monasteres.

Hier.v.Hil.p. 243.b.
b|244.c.
Amm.l.21.p. 185.b.
b Hier.p.244.c.
V.Constance note 50.
c|248.c.
p.247.a.
a|246.d.

'Il fut 'peuteſtre encore le premier Apoſtre des Sarrazins,[a]qui receurent les premieres lumieres de la foy un peu avant l'empire de Valens,par la communication qu'ils eurent avec les Preſtres & les ſolitaires d'alentour:'& il eſt marqué de S.Hilarion, qu'en ayant delivré pluſieurs des demons qui les poſſedoient,"il en convertit un grand nombre dans la ville d'Eluſe, dont ils ne luy permirent point de ſortir qu'aprés qu'il leur eut tracé la place d'une egliſe.'On établit peu de temps aprés un Eveſque en cette ville, comme on le voit par l'hiſtoire de Saint Nil,[& par les Conciles.

[Bar.372.§ 103. a Soz.l.6.c.38.p. 701.c.d. — Hier.v.Hil.p. 247.a. — V.S.Moyſe Eveſque. — Boll.14.jan.p. 964.§ 52.61.]

Les Sarrazins ne furent pas les ſeuls infideles qu'Hilarion acquit à J.C.par ſes miracles.]'Il y avoit un bourg dependant de Gaza nommé Bethelie, fort peuplé, mais fort attaché au paganiſme, principalement à cauſe qu'il y avoit un temple d'idoles tres ancien & tres magnifique, nommé le Pantheon. Il eſtoit ſur une hauteur que l'on avoit fait de terres raportées, & l'on croit que ce temple pour lequel les peuples avoient beaucoup de veneration, a fait donner à ce bourg le nom de Bethelie, qui[en hebreu &]en ſyriaque ſignifie maiſon de Dieu. Il n'y avoit en ce lieu aucun Chrétien, lorſqu'un des habitans nommé Alaphion fut poſſedé du demon. Les payens & les Juifs employerent longtemps leurs enchantemens & les curioſitez[de la magie]ſans le pouvoir jamais guerir.Mais Hilarion en invoquant ſeulement le nom de J.C,chaſſa le demon, & convertit Alaphion au Chriſtianiſme. On croit qu'il convertit avec luy tous ceux de ſa famille, & un autre habitant du meſme bourg qui ſe convertit auſſi avec ſa maiſon, malgré la reſiſtance de ſon pere qui demeura dans le paganiſme.

[Soz.l.5.c.15.p. 617.a.b.]

'Tous ces nouveaux convertis qui furent les premiers Chrétiens de Bethelie, témoignerent la ſolidité de leur converſion ſous Julien,aimant mieux abandonner leurs maiſons,que de faire tort à leur foy,[& ils meriterent ainſi le titre de Confeſſeurs.]'Ceux de la famille d'Alaphion, dont Sozomene dit qu'il en avoit vu quelques uns, furent eminens en pieté. Ce furent les premiers qui baſtirent des egliſes & fonderent des monaſteres en ces quartiers là, & qui ajouterent à cette gloire, celle qu'ils acquirent par la ſainteté de leur vie, & par le ſoin qu'ils prenoient des pauvres & des étrangers.'On croit que les quatre freres Salaman, Phyſcon, Malaquion, & Criſpion, dont nous parlerons dans la ſuite, pouvoient eſtre de ce nombre.

[b.c. — c.d. — Ier.n.10.]

[C'eſt ſans doute ce meſme Alaphion]'que Sozomene met

[Soz.l.3.c.14.p. 520.a.]

autrepart avec"Aurele d'Anthedon & Alexion de Bethagathon, entre ceux que l'on honore, dit-il, dans la Palestine par des festes publiques que le peuple en fait tous les ans, parceque ces trois personnes qui vivoient du temps de Constance, 'sous Julien l'apostat, & sous Valens, 'ont beaucoup contribué par leur pieté, & par l'ardeur avec laquelle ils ont embrassé la divine philosophie, [il semble marquer l'état monastique,] à avancer le Christianisme dans leur pays, où le peuple estoit extremement attaché à l'idolatrie. Sozomene donne à cet Alaphion le surnom d'Asalée, [peutestre parcequ'il avoit quitté Bethelie pour aller achever ses jours en quelque lieu ou quelque solitude que l'on appelloit ainsi.]

ou Abrille dans Christophorson.

l.6.c.32.p.659.c.

l.3.p.520.b.

'L'autre habitant de Bethelie qui se convertit avec Alaphion, est le grand-pere de Sozomene, 'qui le loue comme une personne d'esprit, & qui avoit, dit-il, étudié jusqu'à n'ignorer pas mesme l'arithmetique; de sorte qu'il réussissoit beaucoup dans l'explication des Ecritures; ce qui le faisoit extremement aimer des Chrétiens d'Ascalon, de Gaza, & des lieux circonvoisins, comme un homme necessaire à la religion, & qui resolvoit avec facilité les difficultez qui se rencontroient dans l'Ecriture.

l.5.c.15.p.617.a.

b.c.

'Entre plusieurs miracles que S. Jerome raporte de S. Hilarion, faits avant qu'il quittast la Palestine [en 356,] 'il y en a un extraordinaire qu'il fit en faveur d'Italique officier Chrétien de Gaza, qui estant obligé par sa charge de donner au peuple des jeux du cirque, & ses chevaux ne pouvant courir, parceque son adversaire qui estoit payen, les avoit ensorcelez, "S. Hilarion luy donna de l'eau dans le pot de terre dont il se servoit d'ordinaire: & Italique ayant jetté de cette eau sur l'écurie, les chevaux, les cochers, le chariot, & les barrieres du cirque, il remporta si hautement la victoire, que les payens mesmes s'écrierent, que Marnas [qui estoit leur dieu,] estoit vaincu par J. C. Cela en convertit un grand nombre, [& leur conversion fit voir que la condescendance par laquelle le Saint s'estoit rendu à prendre part à une chose qui sembloit si indigne de luy, estoit un mouvement de cette sagesse infinie de l'Esprit de Dieu, dont la simplicité se diversifie en mille manieres.

Hier. v. Hil. p. 244-247.

a p.245.

NOTE 3.

L'an 354,] 'S. Hilarion agé de 63 ans, se lassant d'estre accablé par cette foule de monde que sa reputation luy attiroit, cherchoit déja le moyen de s'échaper pour rentrer dans cette vie secrette & inconnue aux hommes qu'il avoit menée autrefois: mais il estoit trop bien gardé par ses freres. Il vécut deux ans de cette

p.245.c.

sorte,

ſorte; au bout deſquels Ariſtenete femme d'Elpide l'eſtant venu voir, dans le deſſein d'aller de là viſiter S. Antoine, il luy apprit que ce grand Saint eſtoit mort deux jours auparavant,[le 17 de janvier 356. Et c'eſt particulierement cet article qui fixe toute la chronologie de la vie de S. Hilarion.]

'Il continua toujours depuis dans le deſſein qu'il avoit de s'en aller, & il l'executa enfin[ſur la fin de la meſme année 356, comme nous croyons :]'car d'autres le mettent deux ans aprés ;[ce qui n'eſt pas de grande conſequence. Il quitta ſon monaſtere le premier janvier 357, ſi nous voulons qu'il ſoit arrivé à la montagne de S. Antoine la veille du jour de ſa mort, & qu'il n'ait employé à ce voyage que'les ſeize jours marquez par S. Jerome ; à quoy il n'eſt pas neceſſaire de s'aſtreindre. Car il peut s'eſtre arreſté quelques jours]'chez les Eveſques Draconce & Philon, qu'il viſita en paſſant à Theubate & à Babylone, où Conſtance les avoit bannis[en 356,]parcequ'ils ne vouloient pas eſtre Ariens. c.d. Boll.17.jan.p.117.§57. Hier.p.248.d. d.

'Il paſſa ſur la montagne de Saint Antoine le jour de la mort de ce Saint ;[ce qu'il eſt fort naturel d'entendre du bout de l'an de ſa mort :]'comme Baronius ſemble faire.[a] Au retour il ſe retira en un deſert pres d'Aphrodite, où ſa ſainteté fut connue par ceux du pays,[ſoit auſſitoſt aprés ſon arrivée, s'il n'a eſté à la montagne de Saint Antoine que trois ans aprés ſa mort, ſoit par la ſuite de deux années, ſelon le ſentiment que nous ſuivons.[Les peuples connoiſſant donc ſon merite, recoururent à luy pour leur obtenir de la pluie, parcequ'il n'avoit point plu depuis trois ans ; ce qui faiſoit dire que les elemens regrettoient la mort de Saint Antoine.[C'eſtoit donc trois ans aprés la mort de ce Saint, à la fin de 358, ou en 359.] S. Hilarion ne put pas refuſer de prier pour eux, & ſes prieres furent bientoſt exaucées. Les pluies produiſirent un grand nombre de ſerpens : mais l'huile benie par le Saint, gueriſſoit tous ceux qui en avoient eſté piquez. d. Bar.358.§23. a Hier.p.249.a.

'Les honneurs que S. Hilarion recevoit à Aphrodite, le firent reſoudre d'aller à Alexandrie, pour paſſer au deſert d'Oaſis. S. Jerome le raporte comme une ſuite immediate des miracles precedens :[& neanmoins on ne le peut mettre que trois ans aprés, en l'an 362, s'il eſt vray que S. Antoine ſoit mort dés 356, comme nous le ſuppoſons avec tout le monde ſur l'autorité de S. Jerome, meſme dans ſa chronique.]'Car Hilarion eſtant arrivé à Bruchium auprés d'Alexandrie, il en partit le meſme jour,"parceque Dieu luy avoit revelé que ceux de Gaza ayant obtenu de[1] Julien a.b. b. NOTE 4.

1. qui ne regna en Orient qu'aprés le 3 novembre 361.

l'apostat permission de le faire mourir, avoient envoyé le cher-
Soz.l.5.10.p. 608.b. cher, & que leurs gents devoient venir le lendemain.'Il eust
acquis en cette rencontre la qualité de Martyr, s'il ne se fust pas
retiré. Mais c'est la regle de l'Evangile, de fuir quand on nous
persecute, & d'attendre à témoigner nostre courage, que nous
soyons tombez entre les mains des persecuteurs.

Hier.v.Hil.p. 249.b. 'Il se retira donc dans le desert d'Oasis, où il demeura environ
un an, jusqu'à ce que Jovien eust succedé à Julien[tué en Perse le
b|250.c|Soz.l.5. c.10.p.607.d. 26 juin 363.]'Il passa de là en Sicile, où[quoiqu'il eust 72 ans,]il
vivoit des fagots qu'il ramassoit dans les montagnes, & qu'il
portoit vendre dans les lieux voisins. Il y fut bientost decouvert
Hier.p.250.c. par un possedé,'qui vint exprés de Rome pour estre delivré par
d|251.a|Soz.p. 607.608. ses prieres;'& ne pouvant souffrir de demeurer parmi ceux qui
le louoient, il s'en alla à Epidaure en Dalmacie, taschant par
ces changemens de lieux de demeurer inconnu, & de dissiper la
reputation que ses miracles luy avoient acquise. Mais ses mira-
cles le decouvrirent en Dalmacie aussibien qu'en Sicile, surtout
celui par lequel il arresta un furieux debordement de mer dont
Hier.p.250.d. Epidaure estoit menacée,'dans ce tremblement general, dit Saint
Idat|Amm.l.26. Jerome, qui ebranla toute la terre aprés la mort de Julien.'Les
p.331.332|Socr.l. 4.c.3.p.212.d| termes par lesquels il le décrit, font voir que c'est"ce tremble- V.Valens
Bar.365.§ 40. ment celebre marqué par les auteurs le 21 juillet de l'an 365.[a]Il § 2.
a Hier.chr. ne le met qu'en 366:["mais cela est contraire à la supputation NOTE 5
mesme que nous allons faire aprés luy, des dernieres années de S.
Hilarion.]

Bar.365.§ 40. 'Ce Saint qui craignoit davantage les flots des louanges hu-
Hier.v.Hil.p. maines que les vagues les plus impetueuses des mers,'quitta la
251.a.b|Soz.p. 608.a. Dalmacie aussitost aprés ce miracle, & s'en vint à Paphos en
b Hier.p.251.b. Cypre,[b]où il demeura deux ans,[jusques en 367.]Il vouloit s'en
aller en Egypte; mais Hesyque son disciple le porta à demeu-
Soz.l.5.c.10.p. rer en Cypre,'& il s'y arresta a la priere de l'Evesque de Cypre,
608.a. [c'est à dire sans doute de S."Epiphane, qui peut avoir esté fait V.son titr
en la mesme année Evesque de Salamine metropole de toute § 3, 6.
l'isle.]Il y vécut solitaire en un lieu nommé Carburin.[C'est sans
Hier.p.251.252. doute]'ce petit jardin que décrit Saint Jerome, où il entra vers
l'été[de l'an 367,]& où il passa les cinq dernieres années de sa vie.

Vit.P.l.5.c.4.§ 15.p.568. [Nous raportons à ce temps là]'ce qu'on lit dans les vies des
Peres, que S. Epiphane Evesque de Cypre, envoya un jour prier
l'Abbé Hilarion de le venir voir, afin de s'entretenir ensemble
avant que la mort les separast. Saint Hilarion estant venu, comme
ils estoient à table, on leur presenta quelques oiseaux; & Saint

» Epiphane en ayant servi à S. Hilarion, ce Saint luy dit : Excusez
» moy, mon Pere ; depuis que je porte l'habit de solitaire, je n'ay
» rien mangé qui ait eu vie. S. Epiphane repartit ; Et moy, depuis
» que je porte le mesme habit, je n'ay jamais souffert que personne
» s'endormist ayant quelque chose sur le cœur contre moy, comme
» je ne me suis aussi jamais endormi ayant quelque chose à dé-
» méler contre un autre. Pardonnez moy, mon Pere, repartit
» Hilarion ; la regle que vous observez est plus excellente que la
» mienne.

NOTE 6. 'Il mourut enfin dans sa 80e année, [sur" la fin de l'an 371, & apparemment le 21 d'octobre, auquel sa feste est marquée dans Bede, dans[1] les martyrologes du IX. siecle, & dans les autres Latins, aussibien que dans Basile & les autres menologes.]'Les Grecs qui luy donnent le titre de Grand, [& plusieurs Eglises latines,] en font ce jour là leur principal office.'Il dit à la mort qu'il y avoit pres de 70 ans qu'il servoit JESUS CHRIST, [& il y en avoit toujours 65 qu'il avoit embrassé la vie monastique.]'Saint Jean l'Aumosnier repetoit avec admiration ses dernieres paroles, par lesquelles il témoignoit quelque apprehension de la mort. Hier.p.243.a| 252.c. Menæa,p.250. 256. Hier.p.252.c. Boll.23.jan.p. 513.514.

'Hesyque" le plus estimé de tous ses disciples, [a] qui avoit pour luy un amour & un respect incroyable, [b] comme aussi le Saint l'aimoit avec une extreme tendresse ; [c] qui avoit eu l'honneur d'estre proscrit avec luy par Julien, à la priere des payens de Gaza, [d] qui l'estoient venu trouver en Sicile aprés l'avoir cherché par toute la terre ; qui l'avoit mené en Dalmacie,'que le Saint avoit envoyé de Cypre en Palestine [l'an 366,] pour saluer ses freres, & visiter les cendres de son monastere, qui estant revenu le primtemps suivant, avoit persuadé au Saint de ne point sortir de Cypre, & luy avoit trouvé ce lieu si delicieux pour luy, où il finit ses jours,'& où il l'alloit souvent visiter ; & enfin à qui le saint vieillard écrivit en Palestine peu de jours avant sa mort, pour le faire heritier de tout ce qu'il laissoit sur la terre :'Hesyque, dis-je, ayant appris sa mort, s'en vint en diligence en Cypre,'d'où il transporta secrettement son corps à Maïume en Palestine, environ dix mois aprés, & de Maïume en son monastere, où il l'enterra ;'il y passa luy mesme le reste de ses jours, & y laissa [en mourant] une grande estime de sa pieté ; en sorte que Sozomene le met avec S. Epiphane, comme les solitaires qui estoient les plus illustres par leur vertu dans la Palestine du temps de Valens.'L'Eglise Romaine l'honore comme un Saint le 3 d'octobre. ὠδικιμώτατος. Soz.l.3.c.14.p. 519.d. a Hier.p.248.e. b p.247.b. c p.249.b. d p.250.d. p.251.b. p.252.c. d. d|Soz.l.3.c.14.p. 519.520. Soz.l.6.c.32.p. 689.b. Bar.3.oct.c.

1. Usuard, Adon, Vadelbert &c.

l.3.c.14.p.599.d| Hier.v.Hil.p. 252.d. 'Les miracles que Dieu faisoit par S. Hilarion durant sa vie, continuerent aprés sa mort, tant dans son jardin de Cypre, où il avoit esté enterré, que dans son monastere de Palestine où on l'avoit transporté depuis; Ferr.p.252.d. 'mais principalement dans le premier. Soz.p.520.a. 'Comme ceux de Cypre avoient rendu de grands honneurs à son corps tant qu'ils l'avoient possedé, aussi ceux de Palestine celebrerent tous les ans sa feste avec grande solennité.

Hier.p.241.b. 'Saint Epiphane écrivit une lettre assez courte sur ses louanges, & elle devint celebre dans l'Eglise. Mais comme il n'y faisoit qu'un eloge de sa vertu sans particulariser les choses, S. Jerome pour achever ce que ce Saint avoit commencé, en fit une histoire entiere, Vit.P.p.75.1|86.1. 'qu'il dedia, selon quelques editions, à Sainte Aselle vierge [de Rome;] a Hier.v.ill.c.134.p.303.b. [a]& Sophrone son ami particulier la traduisit en grec avant l'an 392. C'est de là sans doute que Sozomene a pris ce qu'il dit de ce Saint, puisqu'on voit qu'il suit exactement Saint Jerome.

Vit.P.p.86.1. 'Il y a une vie de S. Hilarion parmi celles qui porte le nom de Metaphraste, & Rosweide croit que c'est celle de Sophrone, parcequ'elle s'accorde en beaucoup de choses avec S. Jerome. Il reconnoist neanmoins qu'il y a des endroits differens de ce Saint, & d'autres qui y sont ajoutez; [& les deux que nous avons remarquez aprés luy, sont assez considerables pour craindre que d'autres que Sophrone n'y aient mis la main.] Sur.21.may, p.153.§ 9.20.25.30.32.33. 'Nous trouvons encore diverses choses de Saint Hilarion dans la vie de S. Epiphane, b § 11|Ugh.t.6.p.1110.a. [b]& entre autres qu'il estoit Prestre; ce qui se trouve aussi dans le menologe de Basile. [Mais cette circonstance, trop considerable pour croire que Saint Jerome l'ait pu omettre, n'est qu'une nouvelle preuve qu'on peut joindre à un grand nombre d'autres, pour montrer que cette vie est une piece incapable de faire aucune autorité. C'est pourquoi nous ne mettons point dans ce recit ce qu'on y lit de S. Hilarion. Sozomene, ni mesme les Ménées, ne disent point qu'il ait eu aucun degré dans le Clergé.] Fulg.præd.l.2.c.22.p.479. 'S. Fulgence le nomme entre les plus illustres des solitaires.

Hier.v.Hil.p.247.b. 'Pour ce qui est des disciples de S. Hilarion, outre Hesyque, Saint Jerome loue la liberalité de Sabbas. c p.249.250. [c]Gazan suivit le Saint d'Oasis en Sicile; d p.252.c. [d]& c'est luy, ce semble, dont il est dit que celui qui servoit le Saint estoit mort peu de jours avant luy. [On l'a mis expressément dans la traduction françoise. Ce peut estre encore le mesme] p.245.a. 'Gazan de Maïume, que le Saint avoit gueri d'une paralysie ou il estoit tombé en tirant des pierres sur le bord de la mer auprés de son monastere; [& cette faveur pourroit bien

luy avoir servi pour se rendre son disciple.]'Rosweide soutient qu'au lieu de Gazan, il faut toujours lire Zanane. Vit.P.n.p.87.2.

'Sozomene nomme encore entre les disciples de S. Hilarion, Salaman, Physcon, Malaquion, & Crispion freres, qui estoient des premiers habitans de Bethelie, & qui se rendirent solitaires dans le lieu mesme de leur naissance. 'Des personnes habiles croient qu'ils pouvoient estre de la famille d'Alaphion dont nous avons parlé ci-dessus. 'On remarque que comme ils retournoient une fois chez eux aprés avoir esté voir S. Hilarion, Malaquion fut comme enlevé de leur compagnie, & ne parut plus; & qu'aprés cela on le revit tout d'un coup qui marchoit avec ses freres. Il mourut peu de temps aprés, encore jeune d'age, mais aussi avancé dans la vertu & l'amour de Dieu, que ceux qui avoient vieilli dans les exercices de la pieté. [Il mourut selon cela avant que S. Hilarion quittast la Palestine, c'est à dire avant l'an 357.]'Les autres vivoient encore du temps de Valens. 'Saint Epiphane prit Crispion pour demeurer avec luy, & le fit son Archidiacre. Il accompagna ce Saint au voyage qu'il fit à Constantinople [au commencement de l'an 403,] & il y mourut. Soz.l.6.c.32.p. 689.d. prol.p.10. l.6.c.32.p.689. 690. p.689.d. l.8.c.15.p.777.d.

'Un nommé Ammone vivoit aussi sous Valens à une demie lieue de Bethelie, dans un autre bourg du territoire de Gaza, dont il estoit originaire. On dit de luy qu'il pratiqua les exercices de la vertu avec une exactitude & une ardeur toute particuliere. [Mais on ne marque pas qu'il ait esté particulierement disciple de Saint Hilarion.] l.6.c.32.p.690.a.

LES SAINTS ANACORETES
PAUL, ISAIE, SABBAS,
ET LES AUTRES TUEZ PAR LES BARBARES DANS LES SOLITUDES DE SINAI ET DE RAITHE.

LES Grecs & les Latins celebrent le 14 de janvier, comme martyrs, divers saints ermites & religieux tuez par les barbares dans les solitudes de Sinaï & de Raïthe; [qui sont pres de la mer Rouge,]'à deux journées l'une de l'autre. 'Nous avions déja dans Bollandus une histoire fort exacte de ceux qui furent tuez dans le V. siecle au desert de Men.p.265-267| Ugh.t.6.p.1185. 1186|Boll.14.jan. p.936. Combf.act.p.96. Boll.14.jan.p. 961.

Sinaï, écrite par S. Nil : mais pour les autres, tout ce que les menologes & les martyrologes neus en apprenoient, estoit peu considerable, peu assuré, & fort obscur. Tout ce que nous en pouvons dire avec assurance, c'est que Saint Nil nous apprend, p.960. que le 14 de janvier, 'auquel ceux dont il parle furent tuez dans le V. siecle, on celebroit solennellement la memoire de quelques autres qui avoient esté tuez longtemps auparavant.

Combf. act. p. 88. 132. 'Mais le P. Combefis a fait imprimer depuis peu une ancienne histoire écrite par un solitaire nommé Ammone, qui avoit esté luy mesme témoin oculaire d'une partie de ce qu'il raporte, & qui apprit le reste d'un ermite echapé du massacre des solitaires de Raïthe, aprés avoir vu tout ce qui s'estoit passé en cette rencontre, & avoir aidé luy mesme à les enterrer : Ammone écrit cette histoire d'un style si saint, si edifiant, & si grave, "qu'il merite NOTE 1. Typ. p. 37. 2. sans difficulté toute sorte de respect & de croyance. 'Le Typique de Saint Sabbas marque qu'on lisoit son ouvrage à table le jour de la feste de ces Saints : [& les Grecs le copient dans leurs menologes.]

Combf. p. 88. 'Cet Ammone estoit un solitaire qui demeuroit à Canope, lieu [assez celebre, environ à six lieues] pres d'Alexandrie. La douleur qu'il eut de la persecution que les [Ariens] faisoient à Pierre ["qui avoit succedé en 373 à S. Athanase,] & aux autres Catho- NOTE 2. liques, le porta à quitter sa cellule pour aller visiter les saints p. 88. 89. lieux de Jerusalem, '& ensuite la montagne sainte de Sinaï. Il alla [de Jerusalem] à Sinaï en 18 jours, avec d'autres Chrétiens p. 90. qui faisoient le mesme pelerinage. 'Il y trouva divers solitaires p. 91. qui y vivoient dans une grande pieté, sous un Superieur 'nommé Dulas qui excelloit surtout en patience & en douceur ; de sorte que la pluspart luy donnoient le nom de Moyse : [& nous voudrions avoir des preuves "que c'est ce mesme Moyse qui deux ou &c. p. 90. trois ans aprés fut fait le premier Evesque des Sarrazins.] 'Ces solitaires de Sinaï ne vivoient que de dattes ou d'autres fruits semblables, sans vin, sans huile, & mesme sans pain, n'en ayant que pour les hostes. Ils passoient toute la semaine dans le repos de leurs cellules, jusqu'au soir du samedi qu'ils venoient tous à l'eglise, où ils faisoient tous ensemble les prieres de la nuit. Le matin ils recevoient les sacrez mysteres de J. C, & puis s'en retournoient à leurs cellules.

p. 91 | Soz. l. 6. c. 38. p. 659. b. c. ["Valens avoit traité en 372, avec les Sarrazins :] 'Mais leur V. son titre prince estant mort [sur la fin de l'année suivante,] & sa mort § 13. Combf. p. 91. 93. ayant rompu la paix, 'ils vinrent tout d'un coup le 28 de decem-

bre se jetter sur les solitaires, & tuerent ceux qui estoient plus eloignez d'une tour qu'on avoit bastie en ces quartiers là, & où Dulas se retira avec Ammone, qui n'estoit arrivé que depuis peu de jours, & avec les autres qui en estoient proches. Mais les Sarrazins les eussent bientost pris & tuez comme les autres,'si Dieu n'eust fait paroistre le haut de la montagne tout en feu; ce qui les effraya tellement, qu'ils abandonnerent mesme leurs armes & leurs chameaux pour s'enfuir:[& c'est peutestre en partie pour ce qui arriva alors, que]'les Sarrazins n'osoient monter sur cette montagne sainte. p.92. Nil.de The.p.52.

'Aprés qu'ils se furent retirez, ceux qui estoient dans la tour ayant rendu graces à Dieu de leur delivrance, allerent chercher leurs freres,'dont ils en trouverent 38 de morts dans"le monastere de Gethrabbi à Cobar ou Coreb, & à Codar, & deux fort blessez, nommez Isaïe, & Sabbas:[les noms des autres ne sont pas marquez.]'On eut grand soin d'enterrer les morts & de panser les blessez; ce qui n'empescha pas qu'Isaïe ne mourust le lendemain au soir.'On esperoit que Sabbas gueriroit: & en mesme temps qu'il rendoit graces à Dieu de ce qu'il avoit souffert, il se plaignoit en pleurant de ce qu'ayant servi Dieu dés l'enfance, cependant il ne s'estoit pas trouvé digne d'aller à luy en la compagnie de ses saints freres, & d'entrer dans le port dont il s'estoit vu si proche. Mais il ne laissoit pas de le prier d'avoir pitié de luy, & de ne pas souffrir qu'il manquast rien au nombre[sacré]de 40. Sa priere fut exaucée, & il mourut le 4^e jour d'aprés les autres, [qui estoit le dernier jour de l'année.] Combf.p.92. μονῆ &c. p.91.93.137. p.93.94. p.94.95.

'Ce qui arriva à Sinaï, arriva le jour mesme à Raïthe, qui en est eloigné de deux journées.'C'est le lieu que l'Ecriture appelle Elim, & l'on y voyoit encore les douze fontaines qu'elle marque, mais le nombre des 70 palmiers estoit beaucoup augmenté.'La plaine qui s'étendoit le long de la mer Rouge, & qui avoit 4 ou 5 lieues de large, estoit bornée à l'Orient d'une coste de montagnes dont les chemins estoient tres difficiles:'& c'est là qu'il y avoit 43 solitaires qui demeuroient separément dans des cavernes,'sous la conduite du saint Abbé Paul, qui estoit de Petra, '& dont on loue particulierement l'extreme douceur.[On ne nomme entre les autres, que Psoés, Salatiel, Sergius, Jeremie, André, Orion,]'& Domnus qui estoit Romain, dit Ammone;[ce qui donne sujet de croire que les autres ne l'estoient pas,]'mais Pharanites & Sarrazins comme ceux du pays. p.95.96.124. p.96.97.138. p.97. p.98.107. p.111. p.117. p.128. p.109.

[Leur demeure peut faire juger quelle estoit leur vertu,]'& p.98.121.128.

ils avoient tant de mepris pour leur propre corps, qu'on n'a pas craint de les egaler aux Anges.

p.100. 'Quelques uns d'entre eux seulement mangeoient du pain que ceux du pays leur apportoient du blé qu'ils faisoient venir d'Egypte, & ces Saints de leur costé leur donnoient des dattes
p.98. &[des corbeilles, ou d'autres choses]qu'ils avoient faites.'Ils
p.109. avoient une eglise au pié de la montagne,'enfermée dans l'enceinte d'une muraille de brique, de dix ou douze piez de haut,
p.110. 'à qui on donnoit le nom de chasteau.[a] Ils y recevoient aussi tous
a p.105. les dimanches les mysteres de J.C.[b] Il y avoit des solitaires en ce
b p.99. lieu depuis 73 ans au moins.

p.107.108. 'Pendant donc que ces Saints ne songeoient qu'à vivre dans la priere & la penitence, connus de Dieu seul, & inconnus[autant qu'ils pouvoient]à tous les hommes, deux personnes qui avoient passé la mer Rouge dans des bateaux faits d'un seul arbre, vinrent d'Ethiopie les avertir que 300 Blemmyes se mettoient en mer, pour aborder apparemment à leur coste, & qu'ils feroient bien de se sauver. Ils mirent donc quelques personnes en sentinelle; & cependant ils eurent recours à la priere, en demandant à Dieu qu'il leur donnast ce qui estoit le plus utile pour leurs ames.

p.108.109. 'Le soir du jour suivant on apperceut les barbares qui abordoient, & aussitost les Saints se refugierent dans l'eglise, où le lendemain les barbares, aprés avoir défait les habitans de la vallée qui voulurent s'opposer à eux, ne manquerent point d'accourir, s'imaginant y trouver de grandes richesses. Les Saints estoient les uns dans la joie, les autres dans la consternation, tous dans les larmes & en prieres. Paul leur Superieur leur fit un discours pour les animer à recevoir avec joie cette occasion que Dieu leur presentoit de finir leurs travaux pour jouir de luy, & mesme pour avoir part à la gloire des Martyrs, dont ils avoient si souvent loué & souhaité le bonheur; & comme ils eurent tous répondu qu'ils estoient prests à boire le calice du salut, il se tourna vers l'Orient, & les mains étendues au Ciel, il pria J.C. de les fortifier, & de recevoir le sacrifice qu'ils estoient prests de luy
p.114. offrir.'Ammone assure qu'aprés que tous eurent répondu *Amen*, ils entendirent ces paroles qui sortoient comme de l'autel: Venez « à moy vous tous qui estes fatiguez & qui estes chargez, & je vous « soulagerai. Cela les saisit de frayeur, & ils virent bien qu'ils ne « devoient plus songer qu'au Ciel.

p.115. 'En effet, les barbares ayant escaladé la muraille[qui environnoit

noit l'eglise,]& ouvert la porte, ils se saisirent de Jeremie qu'ils trouverent assis à l'entrée de l'eglise, & l'un d'eux qui savoit la langue du pays, luy demanda où estoit leur chef. Il leur répondit resolument qu'il ne le leur montreroit pas, & qu'il ne les craignoit point dutout. Cette hardiesse les surprit, mais au lieu de l'estimer comme ils devoient,'ils lierent les piez & les mains au Saint, & le p.116.
firent servir de but à leurs fleches, dont ils le couvrirent. Paul voyant la maniere dont ils le traitoient à cause de luy, sortit promtement, & leur dit qu'il estoit celui qu'ils cherchoient : & comme ils luy demanderent où estoit son argent,'il leur répondit p.117.
avec douceur qu'il ne possedoit rien autre chose que les méchans habits qu'ils voyoient sur luy. Cela ne les empescha pas de luy faire mille maux durant une heure, pour tirer de luy ce qu'il n'avoit pas, & enfin ils luy fendirent la teste en deux.

'Ils entrerent ensuite dans l'eglise sur les trois heures du soir, p.118.119.121.
où ils firent un horrible carnage de tout ce qu'ils y trouverent, 129.
hormis d'un des solitaires qui s'estant caché en un coin, derriere un tas de branches de palmier, echapa à leur fureur ; & c'est par luy qu'on a sceu le detail de cette histoire.'Ils voulurent sauver p.119-121.
Sergius & l'emmener avec eux, parceque c'estoit un jeune homme bien fait qui n'avoit encore que quinze ans. Mais luy qui des l'enfance avoit esté elevé dans la pieté par Salatiel son parent, considerant la grandeur du danger où son age le mettroit parmi ces barbares, il se mit d'abord à pleurer, & puis animé d'un esprit[elevé audessus des regles communes,]il arrache l'épée à un des barbares, en frape un autre, & les oblige ainsi malgré eux à mettre son salut en sureté en le dechirant en pieces, durant
» qu'il disoit avec joie : Beni soit le Seigneur, qui ne m'a point
» abandonné entre les mains des pecheurs.

'Les barbares se mirent ensuite à fouiller partout pour chercher p.122.
les richesses de ces Saints, qui estoient toutes avec eux dans le Ciel ;'& Dieu permit que quand ils vinrent au tas de feuilles de p.121.125.
palmier, derriere lesquelles le solitaire estoit caché, ils les laisserent des qu'ils virent que ce n'estoit que des feuilles, sans se mettre en peine de chercher derriere.'Ils retournerent ensuite p.123.
au rivage, où ils furent bien étonnez de trouver leurs vaisseaux brisez par un accident qui seroit trop long à raporter ;'& aussitost p.124.125.
aprés, six-cents Sarrazins accourus de Pharan au bruit de ce qui se passoit, les taillerent tous en pieces sans qu'il en restast un seul.

'Aprés qu'ils se furent retirez de l'eglise, le solitaire qui s'estoit p.125.126.
caché vint visiter les corps des Saints, & les trouva tous morts à

la reserve de Domnus qui mourut peu aprés de ses blessures, d'André qui en guerit, & d'Orion qui ayant receu un coup qui n'avoit fait qu'entamer ses habits, s'estoit jetté par terre comme
p.128. mort.'Ainsi des quarante-trois solitaires, il n'y en eut que trois qui
p.116. rechaperent.'Les Sarrazins retournez de la défaite des Blemmyes,
p.99.101. & qui apparemment estoient tous Chrétiens]'aussibien qu'Obe-
p.127. dien leur chef,'vinrent aider Orion & son compagnon à rendre
p.128.129. les derniers honneurs aux Martyrs.'Les principales personnes de Pharan y vinrent aussi, & apporterent de riches habits dans lesquels on les ensevelit. On les porta ainsi solennellement au lieu de leur sepulture en chantant des pseaumes, & avec de grands témoignages de respect & de veneration, chacun ayant à la main une branche de palme. On les enterra"auprés de leur κατ' ἀντικρὺς
eglise, tous dans un mesme tombeau, hors Domnus qui vivoit τοῦ κάστρου.
encore alors. Il mourut le soir mesme, & on l'enterra dans un lieu à part auprés des autres, mais non avec eux depeur d'estre obligé d'ouvrir leur tombeau, & de troubler en quelque sorte leur repos.

p.129.130. 'Le solitaire qui s'estoit caché, ne put se resoudre à demeurer davantage en un lieu qui luy estoit devenu si triste, quelque
p.97. instance que luy en fist Obedien,'& quoiqu'il y eust déja passé
p.96. environ vingt ans;'& il se retira à Sinaï, où l'Abbé Dulas le
p.95.96. receut avec beaucoup d'affection.'On y avoit déja appris de diverses personnes la mort des solitaires de Raïthe; mais ce fut luy qui en raconta tout le particulier: Ammone l'apprit de sa bouche, & le mit ensuite par écrit.

p.130. 'Tout le monde admira cet ordre de la providence, qui en un mesme jour & par un accident semblable, avoit voulu glorifier en deux lieux differens un mesme nombre de Saints & de Martyrs.
p.121.128. 'Car on ne doutoit pas qu'ils n'eussent remporté la couronne du martyre par une vie si sainte & si penitente, terminée à une mort cruelle[qu'ils avoient receue genereusement dans la paix & dans la joie, de la main des ennemis de J.C, qui haïssoient en eux la
p.111.112. pauvreté mesme que leur pieté leur avoit fait embrasser.]'Ils ne se trouverent mesme exposez à ce danger que parceque le desir de fuir la corruption du monde, & de porter le joug de J.C, les avoit rassemblez en cette solitude;[& il semble qu'ils auroient pu se sauver en se dispersant dans les montagnes lorsqu'ils virent arriver les barbares, s'ils n'eussent eu peur de manquer à l'ordre de Dieu en se separant les uns des autres, & en quittant le lieu où il les avoit placez.

Aussi l'Eglise qui a accoutumé d'honorer comme Martyrs ceux qui ont terminé une vie sainte par la violence injuste des méchans, n'a eu garde de refuser cet honneur à ceux dont nous avons raporté l'histoire.]'On croit que dés devant le V. siecle Nil.de Th.p.60.
les solitaires de Sinaï en honoroient tous les ans la memoire, [au moins de ceux qui estoient morts chez eux ;] & un grand nombre de personnes venoient de fort loin pour se trouver à cette feste. [On la faisoit sans doute le 28 de decembre.] Mais du temps de Saint Nil, [c'est à dire vers le commencement ou le milieu du V. siecle,] quelques autres ayant aussi esté tuez par les barbares à Sinaï le 14 de janvier, on transfera à ce jour là la feste des anciens Martyrs en faveur de ceux qui vouloient honorer les uns & les autres, & qui ne pouvoient pas faire deux voyages en si peu de temps.'On transfera de mesme à ce jour là la feste de ceux de Combf.act.p.
Raïthe, [pour ne pas separer ceux que Dieu avoit uni en tant de 129.
manieres. C'est pourquoi la feste des uns & des autres est marquée le 14 de janvier dans les Ménées & les menologes des Grecs, & ensuite dans le martyrologe Romain,]'quoiqu'avec diverses fautes. p.134-136.

Ammone raporte encore l'histoire de deux solitaires de Raïthe, [morts sans doute avant l'arrivée des barbares ;]'& cela est au p.106.
moins certain de l'un d'eux nommé Joseph ;'qui estoit un homme p.103.
λόγιος καὶ διακριτικός. "savant, & d'un grand discernement dans les choses de l'esprit.'Il p.103.106.
en raporte des choses tout à fait extraordinaires.

'L'autre solitaire nommé Moyse estoit du pays mesme, & de p.99.
Pharan. Il avoit embrassé la solitude dés l'enfance, & y vécut 73 ans,'sans manger jamais de pain, sans autre nourriture que de p.100.
l'eau & des dattes, & sans autre habit que des feuilles de palmier tissues ensemble. Il ne dormoit qu'aprés l'office de la nuit.'Il p.100.101.
tenoit toujours sa porte fermée durant le Caresme, sans y avoir aucune nourriture qu'une chopine d'eau & vingt dattes, qui souvent se trouvoient encore entieres lorsqu'il ouvroit sa porte à Pasque. [Cela pourroit paroistre incroyable si nous n'avions l'exemple de S. Simeon Stylite.]'Hors le Caresme, l'amour tout p.100.
particulier qu'il avoit pour le silence, n'empeschoit pas qu'il ne receust avec joie & avec beaucoup de bonté ceux qui venoient luy demander quelques avis.

[Il n'est point étonnant qu'un homme d'une vertu si eminente,] 'fist un grand nombre de miracles, guerist beaucoup de malades, p.99.
delivrast beaucoup de possedez, & obtinst generalement de Dieu comme Elie, tout ce qu'il luy demandoit.'Obedien dont nous p.101.
avons parlé fut un de ceux qu'il delivra du demon. Mais ce qui

fut de plus remarquable, c'est que comme on l'amenoit au Saint durant le Caresme, [qui est le temps où il ne voyoit personne,] le demon le jetta par terre à une stade de la cellule du Saint, & le quitta aprés avoir proferé ces paroles; Quelle violence! Je n'ay « pas pu obliger ce vieillard de violer sa regle une seule heure. « Obedien s'en retourna gueri sans avoir vu seulement le Saint, mais resolu aussibien que beaucoup d'autres d'embrasser la foy
p.128.130. Chrétienne; [ce qu'il executa avec tant de pieté,]'qu'il merita le
p.99. titre d'amateur de JESUS CHRIST.'Presque tous les Sarrazins de ces frontieres du costé de Pharan, se firent aussi Chrétiens, touchez des miracles du Saint, & entrerent par le battesme dans le sein de l'Eglise Catholique.

p.102. 'Psoés originaire de Thebaïde, l'un de ceux qui furent tuez par les Blemmyes, estoit le disciple de ce Moyse, & une image fidele tant de ses austeritez que de ses autres vertus. De sorte que celui qui raportoit tout ceci à Ammone, avoue qu'ayant voulu d'abord demeurer avec luy, il avoit esté obligé de le quitter, parcequ'une vie si dure & si austere surpassoit ses forces. Il ajoutoit qu'il auroit pu dire d'aussi grandes choses, & mesme de plus grandes de chacun de ces solitaires qui demeuroient à Raïthe. [Cette solitude se repeupla depuis, & a mesme donné de grands hommes à l'Eglise, comme on le voit dans l'histoire.]

p.131. 'Ammone retourna depuis en Egypte, où laissant son ancienne demeure de Canope, il se retira auprés de Memphis dans une cellule fort petite, où il écrivit l'histoire dont nous avons fait labregé, & il la relisoit sans cesse pour s'animer par l'exemple
p.132. des souffrances & des combats de ces saints Martyrs.'Il l'écrivit en egyptien: & un Prestre nommé Jean l'ayant vue chez un anacorete d'Egypte, la traduisit en grec, en demandant à tous ceux qui la liroient, de prier pour luy. [Nous avons plusieurs Ammones Egyptiens du mesme temps que celui-ci: mais nous n'en voyons point dont nous puissions dire avec quelque fonde-
p.133. ment que ce soit le mesme.]'Ainsi il vaut mieux avouer que nous ne le connoissons que par cet ouvrage.

S. JULIEN SABBAS,

ABBÉ DANS LA MESOPOTAMIE.

'SAINT Julien n'a pas ſeulement eſté l'un des plus celebres ſolitaires du territoire d'Edeſſe en Meſopotamie.[a] Saint Jerome le met comme le premier Pere & le plus illuſtre modele de l'état monaſtique aprés les Pauls & les Antoines.[b] Et S. Chryſoſtome voulant donner à tout le peuple d'Antioche l'idée d'un vray philoſophe & d'un parfait Chrétien, le choiſit ſeul entre tant de grands hommes qu'il avoit vus, ou qui pouvoient vivre encore. Tout le monde eut pour luy un reſpect extraordinaire ;'& le ſurnom de Sabbas ou "venerable vieillard, que les peuples de la Meſopotamie luy donnerent, en eſt encore une marque.

Soz.l.3.c.14.p.520.b|l.6.c.34.p.691 c|Lauſ.c.102.p.1022.a.
a Hier.ep.13.p.103.a.
b Chry.in Eph.h.21.p.1056.d.e.
πρεσβύτης.
Thdrt.v.Pat.c.2.p.772.d.

'Ce reſpect venoit uniquement de ſa vertu. Car c'eſtoit un homme de la campagne, dont la naiſſance n'avoit rien que de bas & de mepriſable. Il n'avoit aucune teinture des lettres : mais il eſtoit parfaitement habile dans la ſcience du ſalut.'Il choiſit pour ſa demeure une petite caverne fort humide, à l'entrée des deſerts de l'Oſrhoene[dans la Meſopotamie, où il peut s'eſtre retiré vers l'an 330,]'puiſqu'on diſoit de luy vers 372, qu'il y avoit plus de quarante ans qu'il vivoit dans la ſolitude, ſans avoir ce ſemble jamais vu ni un village ni une femme.

Chry p.1056.d.
Thdrt.p.773.a|774.b.
p.781.d.

'Là il imitoit dans un corps mortel la vie des Anges, [ou plutoſt] [c]il vivoit dans une auſterité ſi extraordinaire, qu'il ſembloit n'avoir point de corps.[d] Theodoret qui nous a donné une longue hiſtoire de ſa vie ſur ce qu'il en avoit appris d'Acace de Berée, qui en eſtoit tres bien informé ;[e] cet illuſtre Eveſque, dis-je, nous aſſure qu'il mangeoit ſeulement une fois la ſemaine, & ne mangeoit que du pain de millet où eſtoit encore le ſon, avec du ſel & un peu d'eau. [Cette vie ſi auſtere]'le deſſecha tellement, que ſon corps n'eſtoit qu'une peau collée ſur ſes os. [Dans la ſuite neanmoins]'il mangeoit quelques figues ſeches : mais deux "boiſſeaux faiſoient toute ſa proviſion pour une année.

hiſ.l.3.c.19.p.657.a.
c Soz.l.3.c.14.p.520.b.
d Thdrt.v.P.p.784.a.
e p.773.a.b.
Lauſ.c.1022.p.1022.a.
μέδιμνοι.
Thdrt.v.Pat.c.2.p.708.a.

'Toute "ſa joie eſtoit d'eſtre avec Dieu, dont l'amour rem-

&c.
p.773.b.c.

plissoit entierement son cœur, & de chanter les pseaumes de David en entrant dans les mouvemens de ce Prophete, qui ne les
p.782.d. a composez que pour enflammer nos cœurs de l'amour divin.'Sa coutume estoit de prier à genoux, mais prosterné, & le visage
p.781.a|773.d. contre terre.'Il songeoit uniquement à plaire à Dieu, & à luy offrir son ame comme une hostie pure & sans tache. Il negligeoit pour cela tout le reste. Son esprit elevé au ciel ne voyoit rien de toutes les choses de la terre, & il souffroit avec joie tous les travaux d'une vie si dure. [Ainsi comme il estoit toujours recueilli
p.774.d. en Dieu,]'son exterieur paroissoit plutost triste [& grave,] que gay
p.775.a|778.d. [& ouvert:]'ce qui n'empeschoit pas qu'il n'eust beaucoup de condescendance & d'indulgence pour les autres.

Lauf.c.102.p.1022.a. 'Dieu recompensa sa vertu en luy donnant jusques à la mort le don de guerir les maladies,[a] & de chasser les demons par ses
a Soz.l.3.c.14.p.520.b.c. prieres.[b] La reputation de sa vertu luy attira plusieurs disciples,
b Thdrt.p.773.d. mesme des pays eloignez: ["& ce fut apparemment assez peu NOTE.
p.774.a. aprés qu'il se fut retiré dans la solitude.]'Il n'en eut que dix durant quelque temps, mais leur nombre augmenta ensuite jusques à cent; [& entre ceux là il y en eut de tres celebres, comme Astere, Agrippa, & Jacque de Perse: son monastere fut mesme une source qui en produisit plusieurs autres par le moyen d'Astere.]
a.b. 'Il apprenoit à ses disciples à "aimer son austerité, quoiqu'il ne la &c.
a|775. leur fist pas pratiquer avec la mesme rigueur.'Ils passoient la nuit tous ensemble dans la caverne qui luy servoit de demeure; & le jour ils s'en alloient dans le desert deux à deux. L'un des deux prosterné à genoux adoroit Dieu, pendant que l'autre chantoit debout quinze pseaumes: aprés quoy celui-ci se mettoit à genoux, & l'autre se levoit pour chanter. Ils continuoient ainsi tour à tour depuis le matin jusqu'au soir, qu'ils se reposoient un peu, & puis ils revenoient tous à la caverne pour y chanter Vespres.

p.774.c.d|776.d. 'Pour le Saint, il s'eloignoit quelquefois de quatre ou cinq lieues, & passoit jusqu'à huit ou dix jours de suite entierement eloigné de tous les hommes, pour jouir avec plus de liberté de la vue de
p.775.b.c. Dieu.'D'autres fois neanmoins il prenoit avec luy quelqu'un de ses principaux disciples, mais dont il ne vouloit estre suivi que de loin, pour ne pas interrompre sa contemplation. C'estoit ordi-
d|776. nairement Jacque de Perse,'qui ayant un jour rencontré un grand dragon mort, força le Saint de luy avouer que c'estoit luy qui l'avoit tué par le signe de la Croix: mais le Saint luy défendit
p.776.777. d'en parler a qui que ce fust tant qu'il vivroit.'Une autre fois ses larmes firent sortir du sable un fontaine pour "conserver la vie à &c.

Aſtere, qui eſtant encore jeune, & ayant plus de courage que de forces, l'avoit voulu ſuivre, quoyqu'il luy puſt dire, dans une de ſes grandes retraites, durant les chaleur de l'été:'& cette fontaine continua toujours depuis à couler. p.777.b.

'Ses miracles euſſent pu luy cauſer quelque enflure, comme il le craignoit effectivement, [s'il n'euſt eſté fermement établi dans l'humilité :]'mais quelque grande & quelque honorée que fuſt ſa vertu, il ſe croyoit indigne des moindres marques d'eſtime, & les rejettoit autant qu'il luy eſtoit poſſible.'Aſtere ſon diſciple qui avoit fondé un monaſtere en Syrie,'d'où il le venoit voir deux ou trois fois tous les ans, faiſoit apporter la charge de trois ou quatre chevaux de figues ſeches pour les freres qui demeuroient avec le Saint. Mais il en apportoit luy meſme deux"boiſſeaux, qui eſtoit ce que le Saint en pouvoit manger en un an. Julien l'ayant vu une fois arriver avec cette charge ſur ſes epaules, il fut ſi touché de la peine qu'il prenoit pour l'amour de luy, qu'il luy proteſta qu'il n'en mangeroit point, ne voulant pas ſe nourrir de ſes ſueurs. Mais Aſtere proteſta de ſon coſté qu'il ne ſe dechargeroit point de ce fardeau s'il ne luy promettoit d'en manger; &"l'extreme tendreſſe qu'il avoit pour Aſtere, fit qu'il ſe haſta de le luy promettre, afin de le decharger plus promtement.

[Margin: p.776.b. — d. — p.777.c. — p.778.a. — μεδίμνους. — &c.]

'Le deſir de fuir la gloire, & d'eviter le concours de tant de perſonnes que ſa reputation attiroit à luy, luy fit entreprendre d'aller au mont Sinaï avec quelques uns de ſes diſciples, qui portoient tout ce qu'il leur falloit pour vivre. Il fit ce chemin qui eſtoit de beaucoup de journées, ſans entrer ſeulement dans aucun village. Ayant trouvé ſur cette montagne une ſolitude telle qu'il deſiroit, il y baſtit une egliſe, dit Theodoret, dont il ſanctifia [par ſes prieres] l'autel ſacré; & aprés y avoir demeuré fort longtemps, il s'en retourna à ſa retraite ordinaire. p.778.779.

[Nous ne repetons point ce que nous avons marqué"autrepart,] 'que Dieu luy fit connoiſtre la mort de Julien l'apoſtat dans le meſme temps que ce prince fut tué à plus de vingt"journées de ſon monaſtere. ["On a vu auſſi ſur l'hiſtoire des Ariens,]'que ces heretiques qui oſoient tout ſous la protection de l'Empereur Valens, ayant publié que le grand Julien eſtoit dans leurs ſentimens, les Catholiques envoyerent Acace de Berée, mais qui n'eſtoit pas encore alors Eveſque, le prier de venir à Antioche, [vers l'an 372,] pour détruire le menſonge & confondre les heretiques, comme Saint Antoine eſtoit venu autrefois à Alexandrie pour un ſemblable ſujet. Sa charité pour l'Egliſe fit alors violence

[Margin: V. Julien l'apoſtat § 32. — σταθμῶν. — V. les Ariens § 118. — p.779.780|hiſt.l.3.c.19.p.657. — hiſt.l.4.c.24.p.993|v.Pat.c.2.p.780.781.]

à son humilité & à son amour pour la solitude. Il entra dans les
v.P.c.2.p.781.d. villes;'ce qu'il n'avoit point fait depuis plus de quarante ans,[a] &
[a] Chry.in Eph. h.21.p.1056.d.e. il y fut receu avec une plus grande affluence de peuples que[ni
[b] Thdrt.v.P.c.2. les Generaux d'armées, ni]les Princes mesmes.[b] Des le premier
p.781.782. lieu habité où il logea, il preserva de la mort le fils unique d'une
sainte femme,"qui l'avoit voulu avoir pour hoste. &c.

p.782.c. 'En arrivant à Antioche, il fut accablé d'une foule de personnes
qui accouroient de toutes parts pour le voir, & pour estre soulagez
dans leurs maux par ses prieres. Cependant Dieu permit qu'il fut
attaqué luy mesme par une violente fievre. Mais comme les Ca-
tholiques craignoient que le peuple n'en fust troublé, il demanda
d. à Dieu que si sa santé estoit de quelque utilité pour l'Eglise,'il luy
plust de la luy rendre. Il luy vint aussitost une grande sueur qui
emporta la fievre; & aprés avoir obtenu de Dieu sa guerison, il
en obtint encore celle d'un grand nombre d'autres malades.[Il
c. ne s'estoit pas logé dans la ville, mais]'dans quelques cavernes au
pié de la moutagne, où l'on tenoit que S. Paul s'estoit autrefois
d. caché;'& de là il alla à l'assemblée des Orthodoxes,[c] où le desir
[c] p.783.a|hist.l4. c.24.p.694.c. de le voir fit que toute la ville se trouva, & d'autant plus,[d] qu'en y
[d] v.P.c.2.p.783. a.b. allant il avoit fait"un miracle insigne à la porte du palais. Il guerit &c.
[e] a. encore ensuite le Comte d'Orient,[e] & fit plusieurs autres mira-
[f] hist.p.699.c. cles,[f] ausquels les heretiques mesmes estoient contraints de ren-
dre un témoignage authentique.

v.P.c.2.p.783.a. b.c.d. 'Aprés avoir rendu à l'Eglise & à la verité le service qu'on avoit
attendu de luy, il ne songea plus qu'à s'en retourner à sa caverne.
Il passa en chemin par la ville de Cyr, où ayant exhorté le peuple
de recourir à Dieu par le jeûne, par la penitence, & par la priere,
il"en obtint la mort d'un heretique tres dangereux, capable de V.les Arien
p.784.a. faire de grands maux à cette Eglise.'Il se rejoignit enfin à ses § 118.
disciples, avec lesquels il vécut encore assez longtemps: Et puis
il passa avec joie à une vie plus heureuse.

Chry.in Eph.h.21.p.1056.c. 'Sa memoire estoit encore tres celebre & tres honorée à Antio-
[g] c|1057.a. che lorsque Saint Chrysostome y preschoit;[g] & ce Saint se sert de
la gloire qu'il y avoit acquise, pour montrer quelle sera celle que
Dieu donnera dans le ciel à ses serviteurs, puisqu'il leur en donne
une si grande sur la terre mesme, où il ne leur a promis que des
Bar.14.jan.g. afflictions & des peines.'Baronius a mis sa feste le 14 de janvier
dans le martyrologe Romain, & il semble croire l'avoir fait sur
Vit.P.p.851.b. l'autorité des Grecs.'On n'en trouve rien neanmoins[ce jour là]
Menæi,p.225-227. dans leurs livres;'mais ils en font memoire le 18 d'octobre avec
une longue leçon tirée de Theodoret;[dont ils n'ont pas nean-
moins

moins pris ce qu'ils disent,]'que la caverne du Saint estoit au bord p.225.
de l'Euphrate:[& je ne sçay mesme si sa narration souffre qu'on
V. Saint Ephrem note 7. le dise.]'Sozomene dit que S. Ephrem a écrit sa vie:["mais c'est Soz.l.3.c.14.p.
qu'il le confond avec un autre S. Julien.] 520.b.

'Jacque, qui, comme nous avons dit, suivoit ordinairement S. Thdrt.v.P.c.2.
Julien, estoit un Persan d'une taille grande & avantageuse, mais p.775.b.c.
dont les qualitez de l'ame surpassoient encore beaucoup celles du corps; & il eclata par toutes sortes de vertus tant durant la vie du Saint, que depuis sa mort.'Luy & Agrippa estoient regardez c.4.p.798.c.
comme les chefs de son troupeau: & on les obligea d'en estre les conducteurs, lorsque S. Julien eut quitté le monde, ou au moins on vouloit les y obliger. Mais aimant mieux obeïr que commander, ils vinrent se rendre disciples de Saint Eusebe,'qui avoit un p.794.795.
grand monastere à Teledan dans le diocese d'Antioche.

'S. Eusebe en mourant,[vers l'an 402,]établit Jacque pour son p.798.d.
successeur; mais jamais on ne put l'y faire resoudre: Et comme on ne vouloit pas aussi ceder à son humilité, il se retira en un autre endroit. Et il acheva ainsi sa vie, qui fut fort longue, avec la gloire d'avoir toujours preferé l'avantage de se laisser conduire, aux dangers qui se rencontrent dans la conduite des autres.'On tient c.2.p.775.c.
qu'il mourut agé de 104 ans, aprés avoir rendu sa vertu celebre dans les monasteres de Syrie où il mourut, aussibien que dans ceux de la Mesopotamie.'Theodoret dit que le grand Jacque luy c.6.p.806.b.
avoit appris un miracle d'un autre Saint, l'ayant appris luy mesme chez S. Maron solitaire du diocese de Cyr.[Mais c'est sans doute S. Jacque de Cyr disciple de S. Maron, quoiqu'il soit tres possible que celui de Perse ait vécu jusqu'à l'an 423, auquel Theodoret fut fait Evesque de Cyr.]

'Jacque ayant mieux aimé se retirer du monastere de Teledan c.4.p.798.799.
que d'en accepter la conduite, on en chargea Agrippa son compagnon, qui s'en acquita selon toutes les regles[de la pieté,] & qui mourut dans cette charge aprés l'avoir longtemps exercée. Il avoit beaucoup d'excellentes qualitez, mais particulierement une grande pureté de cœur, qui le rendant capable de contempler les beautez & les perfections de Dieu, l'embrasoit de telle sorte de son amour, que son visage estoit toujours trempé de
V. la note sur S. Eusebe de Teledan. larmes.'Il paroist qu'il est mort["vers l'an 430, peu]avant que p.799.c.
Theodoret passast de la vie solitaire à l'episcopat.

'Astere pour qui S. Julien fit naistre une fontaine dans le desert, c.2.p.777.a.b.
'estoit d'une naissance illustre, & elevé delicatement, ce qui luy p.776.c.
rendit le corps assez foible: mais son cœur estoit grand & gene-

c.d. reux. Il eſtoit encore fort jeune,'lorſqu'il"força Saint Julien de le &c.
laiſſer venir avec luy dans le deſert, où il penſa mourir de ſoif.
p.777.b. 'Et le Saint aprés avoir fait un miracle pour le deſalterer, l'obligea, [pour l'humilier,] de s'en retourner au monaſtere.

c. 'Longtemps aprés, [& peuteſtre vers l'an 355,] il établit un monaſtere pres du bourg de Gindare"au dioceſe d'Antioche. [On V. la note.
ne dit point par quelle occaſion, mais ſeulement] que ce fut par la vocation de la grace, pour inſtruire comme il fit un grand
c.d. nombre de perſonnes dans la pieté.'Acace depuis Eveſque de
Berée, dont le nom n'eſt["que trop] connu dans l'Egliſe, fut le V. ſon titre.
p.780.d. plus celebre de ſes diſciples:'& lorſqu'il fut envoyé [vers l'an 372,] prier S. Julien de venir à Antioche, on luy recommanda de mener
p.781.a. Aſtere avec luy:'& il le fit. [Il avoit apparemment formé luy meſme des ce temps là"un nouveau monaſtere vers Berée & Calcide.] Ibid.
p.778.a. 'Celui de Gindare eſtoit à ſept journées de la caverne de S. Julien; ce qui n'empeſchoit pas, comme nous avons dit, qu'Aſtere n'allaſt viſiter ce Saint ſouvent deux & trois fois par an,"& ne luy &c.
s.c.d. portaſt luy meſme ſa proviſion de figues,'tant il avoit d'amour & de reſpect pour luy, & de courage [pour ſurmonter la foibleſſe
p.776.d|777.c| 780.d|781.a. de ſon propre corps.]'Theodoret nous le repreſente toujours comme un homme tres parfait, & tres celebre par ſa pieté.

S. ABRAHAM, SOLITAIRE, PRESTRE, ET CONFESSEUR: ET Ste MARIE PENITENTE, SA NIECE.

[LE Saint dont nous parlons, eſt"diſtingué de pluſieurs autres Saints, qui ont porté comme luy le nom du Patriarche & du pere de tous les Fideles, par l'honneur particulier qu'il a eu d'avoir pour NOTE 1.
Boll. 16. mars, p. 742. § 1. hiſtorien"le grand S. Ephrem d'Edeſſe,]'qui non NOTE 2.
ſeulement vivoit dans le meſme temps que luy,
§ 25. 37. 38. [c'eſt à dire durant le quatrieme ſiecle de l'Egliſe,]'mais qui ſe

repreſente comme ſon ami particulier, qui le viſitoit quelquefois, qui prenoit part à ſes afflictions[& à ſes joies,]qui uniſſoit ſes larmes avec les ſiennes.

[C'eſt aſſez pour nous faire comprendre le merite de Saint Abraham, & ce n'eſt rien neanmoins en comparaiſon de l'idée que nous en donne ſon hiſtoire, l'une des plus belles pieces de ſon auteur, qui ſemble avoir pris plaiſir à y repandre toutes les lumieres de ſon eſprit eminent, & tout le feu de ſa pieté. Il faut donc que ceux qui voudront connoiſtre noſtre Saint, aillent
1. conſulter cette hiſtoire, qui n'a pas eſté moins eſtimée [1] en noſtre langue, que dans les autres par leſquelles elle a paſſé : & comme elle eſt fort connue, nous nous contenterons d'en marquer ici la ſuite en abregé.

L'union de ce Saint avec S. Ephrem, nous fait croire qu'ils ont vécu dans le meſme pays, c'eſt à dire autour d'Edeſſe capitale de l'Oſrhoene dans la Meſopotamie. Il naquit au pluſtard vers l'an 300, autant qu'on le peut juger par ce que nous dirons de la ſuite de ſa vie.]'Il eut pour pere & pour mere des perſonnes fort riches § 2.
qui l'aimoient extraordinairement, mais qui ne ſongeoient qu'à l'avancer dans le ſiecle, pendant qu'il ne penſoit qu'à s'approcher de Dieu en frequentant l'egliſe, en meditant ce qu'il y avoit entendu de l'Ecriture, & par d'autres exercices de pieté. Le reſpect de ſes parens le força de ceder enfin aux frequentes inſtances qu'ils luy firent pour epouſer une fille à qui ils l'avoient accordé dés qu'il n'eſtoit qu'un enfant. Mais le ſettieme jour des noces, ayant ſenti dans ſon cœur un vif rayon de la grace, il quitta ſon epouſe & la maiſon de ſon pere, & alla ſe cacher plein de joie
[d]eux milles dans une cabane qu'il trouva vide à "une petite lieue de la ville.
'On pretend que ſelon la coutume de ce temps là, les mariages ne p.437.f.
s'accompliſſoient qu'aprés ſept jours de ſolennité & de feſtins : deſorte que S. Abraham peut avoir conſervé ſa virginité entiere, & celle de ſon epouſe.

'Ses parens le trouverent dans ſa cabane 17 jours aprés: &[Dieu p.742.§3.
luy donna la force]de les faire conſentir à l'y laiſſer en repos pleurer ſes pechez. Il en mura meſme la porte, n'y laiſſant qu'une petite feneſtre pour recevoir ce qu'on luy apportoit pour manger.[Il avoit 20 ans lorſqu'il ſe retira ainſi dans la ſolitude,]'& il y perſe- p.743.§35.41.
2. vera[2] durant cinquante ans, c'eſt à dire juſqu'à ce que la mort l'en retira à l'age de 70,'cinq ans au moins avant [l'an 378,]auquel §43.

1. Dans les Vies des Peres de Mr d'Andilli, *t.1.p.313.525.*
2. en y comprenant ſans doute les quatre qu'il paſſa dans un bourg pour le convertir.

S. Ephrem mourut : [& c'eſt ce qui nous a fait mettre ſa naiſſance vers l'an 300.]

§ 1.24. 'Il y vécut"dans une grande auſterité, [a]ne mangeant pas meſ- &c.
a § 35. me de pain, [b]dans les veilles, dans les larmes, dans l'humilité,
b § 3.24. dans une charité, [c]& une douceur egale envers tout le monde,
c § 4.41.
§ 5.24.41. 'ſans jamais changer durant tant d'années, ſans ſe relaſcher, ſans s'ennuyer, ou plutoſt ſans ſe raſſaſier jamais de la douceur de la penitence ; regardant chaque jour comme celui de ſa mort.
§ 24. 'Il ne paſſa jamais un ſeul jour ſans verſer des larmes : & jamais au contraire on ne le vit ſe laiſſer aller meſme à un ſouris. Au milieu d'une vie ſi dure & ſi auſtere, il conſerva toujours un viſage frais, un air agreable, & un corps qui ne manquoit point de force ni de vigueur, parceque la grace de Dieu qui le ſoutenoit, ſuppleoit au defaut de la nourriture. Il ſemble qu'il y ait eu auſſi quelque eſpece de miracle dans la durée de ſes habits.

§ 3. 'Dieu recompenſa [plus avantageuſement] ſa pieté par la lumiere, la ſageſſe, & l'intelligence que la grace luy donna ; de
§ 3.4. ſorte que ſa reputation ſe repandant de toutes parts,'on accou-
§ 4. roit à luy de tous coſtez pour profiter de ſes diſcours.'Toutes ſes richeſſes conſiſtoient en"un manteau, une tunique de poil de σάγιον.
p.437.f. chevre, un petit plat pour manger,'& une natte de jonc pour ſe
p.742.§ 4. coucher.'Car il ne travailloit à rien tant qu'à degager ſon cœur & ſon eſprit de toutes les choſes temporelles, pour l'appliquer à
§ 6.7. la priere,'& à pleurer ſes pechez. [d]C'eſt pourquoi ſon pere & ſa
d § 4. mere eſtant morts,"dix ans aprés qu'il les eut quittez, il pria un vers l'an
ami de diſtribuer aux pauvres les grands biens qu'ils luy avoient 350.
laiſſez, ſans s'en embaraſſer davantage.

§ 8. 'Il reſtoit encore quelque choſe de cette diſtribution, lorſque l'obeïſſance l'obligea de quitter ſa retraite pour aller travailler
§ 5. à la converſion'd'un grand village du dioceſe ou il vivoit, dont tous les habitans eſtoient payens, & ſi attachez à leurs ſuperſti-
p.437.f. tions, que jamais ils n'avoient voulu ecouter ni divers'Preſtres
p.742.§ 5. & Diacres que l'Eveſque y avoit établis,'ni un grand nombre de ſolitaires qui avoient entrepris pluſieurs fois d'y travailler. Ils perſecutoient meſme ſi cruellement ceux qui leur venoient preſcher la foy, qu'ils avoient toujours eſté obligez de ſe retirer ſans
§ 6. rien faire : 'L'Eveſque [d'Edeſſe] extremement affligé de leur dureté, propoſa d'y envoyer Abraham, comme le plus grand ſerviteur de Dieu qu'il connuſt, & le plus capable de les convertir par ſa charité & par ſa patience. Tous ſes Eccleſiaſtiques entrerent dans ſon ſentiment. Ils vinrent tous enſemble à la cellule

&c. du Saint,'& aprés"une longue resistance, ils forcerent enfin son humilité,'l'emmenerent à la ville, où l'Evesque avec bien de la joie l'ordonna["Prestre,] & l'envoya travailler à l'ouvrage du Seigneur. § 6.7. § 7. Note 3.

'Il le fit[autant]en priant Dieu pour ce peuple, dont la dureté mesme le touchoit de compassion,[qu'en leur preschant la verité.] Il employa ce qui luy restoit de son bien à y bastir promtement une eglise,'fort belle & fort ornée; de sorte que les habitans venoient tous les jours la voir par curiosité:'& aprés qu'elle fut achevée, il l'offrit à Dieu par ses prieres, en le conjurant d'y vouloir bientost rassembler ces infideles,[qui apparemment n'avoient osé l'empescher de la bastir, parcequ'il estoit appuyé de l'autorité des magistrats, & peutestre par un rescrit de l'Empereur mesme, obtenu par l'Evesque. Car selon la suite de son histoire, il paroist qu'il fut envoyé à ce village sous le regne de Constantin, entre l'an 330 & l'an 334.] § 8. § 9. § 8|p.437.f.

'Jusque là il avoit souvent passé au milieu des idoles,[dont le village estoit plein,]en se contentant de gemir & de pleurer devant Dieu, sans dire mesme une parole.[Mais alors animé d'un nouveau zele,]'en sortant de l'eglise, il alla briser[toutes]les idoles du bourg, & renverser leurs autels,[autorisé par le mouvement de l'Esprit de Dieu, autant que par"les loix que le grand Constantin avoit déja publiées.]Ces peuples furieux se jetterent sur luy, le fouetterent, & le chasserent de leur bourg.'Il y revint aussitost,"& s'en alla prier & pleurer pour eux à l'eglise. Ils furent tout étonnez de l'y trouver le lendemain, & il prit cette occasion pour leur parler; mais au lieu de l'ecouter, ils le battirent cruellement,'&[1] le trainerent par les piez avec une corde jusque hors du bourg, où aprés l'avoir accablé de coups de pierres, & le croyant expiré, ils le laisserent quasi sans vie.'Ainsi ils furent étrangement surpris,"lorsque le lendemain ils le virent encore dans l'eglise, qui chantoit les louanges de Dieu tout debout: & cependant leur étonnement se changeant en fureur, ils le traiterent encore comme ils avoient fait la veille. p.437.f. p.743.§ 8. V.Constantin § 53,54. § 9. &c. p.437.f. p.743.f.§ 10. &c.

'Il passa trois ans de la sorte, dans une suite perpetuelle de souffrances & de douleurs. Mais quoiqu'on le battist, qu'on l'outrageast, qu'on le trainast par les piez, qu'on luy fist endurer la faim & la soif; au milieu de tant de maux, il paroissoit comme un diamant, sans s'ebranler jamais, sans avoir aucun mouvement de colere ou d'aversion pour ceux qui luy faisoient tant de maux. § 11.

1. Cela n'est point dans le grec, mais il y doit estre, comme on le voit par la fin du § 10, p.743.c.

Au contraire, plus ils le maltraitoient, plus il les aimoit: au milieu de leurs railleries & de leurs insultes, il ne cessoit point de les exhorter & de les instruire avec toutes les marques de la charité la plus tendre.

[Enfin Dieu exauça ses prieres & ses souffrances ; & le jour de
§ 12. sa misericorde estant arrivé,]'ces infideles amassez tous ensemble [par quelque occasion,]commencerent à se témoigner les uns aux autres l'admiration où ils estoient de la patience & de la charité du Saint ; & qu'assurément il falloit que ce qu'il leur preschoit fust bien veritable ;"& qu'ils ne pouvoient mieux faire que &c.
d'obeïr à Dieu qui leur parloit par sa bouche. Sur cela, ils s'en
§ 13. allerent en foule à l'eglise,'où le Saint voyant qu'ils venoient pour renoncer à leur erreur, les receut avec toute la joie dont son ame estoit capable. Il les instruisit sur"le mystere de la Trinité con- &c.
substantielle,[& sur les autres points de la foy,] & les battiza ensuite jusqu'au nombre de mille personnes.

§ 14. 'Il passa encore un an entier avec eux,"les instruisant jour & &c.
§ 15. nuit pour les fortifier dans la pieté.'Mais quelque amour qu'il eust pour eux, la crainte d'estre obligé de changer sa maniere de
§ 17. vie,'ce qu'il n'avoit point fait au milieu de tous les maux qu'il
§ 15. avoit soufferts,'& de se trouver embarassé dans les soins de la terre, fit que les jugeant assez affermis dans la foy & la charité, il se retira la nuit, aprés les avoir encore recommandez à Dieu par une priere tres ardente, & avoir beni le village par trois si-
§ 16. gnes de Croix.'On peut juger de la douleur où fut ce peuple, lorsqu'on ne le vit plus le lendemain, & que ceux qui l'allerent chercher partout, ne purent avoir de ses nouvelles. Ils eurent recours à l'Evesque, qui l'ayant aussi fait chercher inutilement, vint avec tout son Clergé consoler ces nouveaux Fideles, & il en
§ 17. choisit quelques uns qu'il fit Lecteurs, Diacres, & Prestres.'Le Saint quand il le sceut, en benit Dieu, & s'en retourna alors à son ancienne demeure, où il s'enferma comme auparavant : & ses brebis y venoient pour recevoir de luy les paroles de la vie.

§ 18-23. 'Le diable irrité des avantages qu'il venoit de remporter sur luy,"l'attaqua plusieurs fois visiblement : mais il fut toujours re- &c.
poussé par l'humilité & la confiance qu'Abraham avoit en Dieu,
§ 23. 'sans avoir pu seulement luy faire peur : & le Saint sans s'amuser à luy, ne songeoit qu'à s'avancer de plus en plus dans la vertu. Quand il apprenoit que quelqu'un marchoit avec ardeur dans le chemin de la pieté, ou qu'un autre offensoit Dieu par ses crimes, il ne manquoit point de demander dans ses prieres la perseve-

rance pour l'un, & la grace du ſalut pour l'autre.

vers 338. [Il eſtoit aſſurément rentré dans la ſolitude "en la 38[e] année de
ſon age,]'lorſqu'on luy amena Marie ſa niece, que ſon frere en § 25.30.
mourant avoit laiſſé orfeline. Elle n'avoit encore que ſept ans;
& neanmoins le Saint fit auſſitoſt diſtribuer aux pauvres les
grands biens que ſon pere luy avoit laiſſez, & la fit mettre dans
une cellule proche de la ſienne, où il y avoit une feneſtre par
laquelle il l'inſtruiſoit.'Elle profita tellement ſous ſa conduite, § 25.26.37|p.441.e.
qu'elle devint parfaite imitatrice de ſa vertu;[a]à quoy S. Ephrem
contribua auſſi par les exhortations qu'il luy faiſoit,[lorſqu'il a p.746.§ 28.
vers 358. venoit voir Saint Abraham.]'Cependant"au bout[1]de 20 ans,[b]elle § 26|p.434.b.
1. ſe laiſſa malheureuſement tromper par un faux moine, qui l'a- b p.441.t|746.§ 27.
voit vue par ſa feneſtre en venant ſouvent voir le Saint.[c]Ce cri- c p.746.§ 27.28.
me la jetta dans le deſeſpoir;'& au lieu d'avouer ſa faute à ſon § 37.
oncle, pour ſe relever & embraſſer la penitence,'elle ne ſongea § 28.
qu'à le fuir, & s'en alla dans une ville, où elle s'abandonna en-
tierement au peché'durant deux ans. § 31.

'Le Saint ayant remarqué que depuis deux jours il ne l'enten- § 30.
doit point chanter des pſeaumes,'comme elle avoit accoutumé § 25.
de faire avec luy,'il l'appella pour luy en"demander la cauſe: & § 30.
comme elle ne répondit point, il jugea auſſitoſt que le dragon
l'avoit engloutie,'ſelon un ſonge qu'il en avoit eu.[d]Il pleura & § 29.
vers 360. pria ſans ceſſe pour elle.[e]Mais"au bout de deux ans, ayant ſceu d § 30.31.
le lieu & l'état deplorable où elle eſtoit, il prit un cheval, & un e § 31.
habit de ſoldat, avec un grand chapeau qui luy couvroit le viſa-
ge,'& il s'en alla à l'hoſtellerie où elle logeoit. Il dit qu'il venoit § 32.
exprés pour elle, ſe fit appreſter un grand ſouper: & lorſqu'enfin
il ſe trouva ſeul avec ſa niece, il ſe fit connoiſtre à elle.'Elle ſe § 38.
trouva dans une ſurpriſe & une confuſion étrange.'Mais le Saint § 37.38|p.443.f.
luy témoigna tant de bonté, & l'aſſura tellement de la miſeri-
corde de Dieu, à qui il luy promit de ſatisfaire pour elle avec S.
Ephrem,'qu'enfin elle reprit courage, & ſe reſolut de s'en revenir § 39.
avec luy, pour achever le reſte de ſes jours dans la penitence. Il
luy fit laiſſer là tout ce qu'elle avoit d'argent & de hardes, comme
le tenant du demon qui l'avoit trompée; & la fit monter ſur ſon
cheval, qu'il conduiſoit à pié.

[Nous ne touchons qu'en un mot]'une hiſtoire ſi edifiante & § 25.
ſi admirable,'qu'on peut dire eſtre l'action la plus ſainte & la p.443.f.
plus grande que S. Abraham ait jamais faite.[Il faut eſtre un S.

1.'On pourroit auſſi l'entendre de ſon age, comme font les menologes des Grecs:[En ce cas, on ne l'aura Boll.p.434.a|Mén.
amenée à S.Abraham que vers l'an 345, & le Saint pourra n'eſtre rentré qu'alors dans ſa ſolitude.] 29.oct.p.369.

Ephrem pour en marquer le detail, & y faire les reflexions
p.747.§40.43. qu'elle merite, aussibien que pour representer]'avec quelle ar-
deur cette heureuse pecheresse embrassa la penitence, & la pra-
§ 41.43. tiqua'durant les 15 ans qu'elle vécut encore"depuis, dix ans jusque vers
§ 40. avec son oncle, & cinq depuis la mort de ce Saint.'Dieu voulut 375.
mesme luy accorder une marque qu'il agreoit sa penitence, en
Vit.P.l.1.p.372. luy donnant la grace de guerir les maladies,'au bout"de trois Note 4.
1. ans qu'elle y fut entrée : Et tout le peuple venoit avec foy luy de-
2. mander ses prieres.'On assure qu'à l'heure de sa mort, il parut
sur son visage une splendeur qui fit glorifier le Seigneur à tous
ceux qui estoient presens.

Boll.16.mars,p.746.§ 41. 'S. Abraham passa ces dix dernieres années de sa vie, en glori-
fiant Dieu de luy avoir donné cette consolation dans sa vieillesse.
§ 42. Il mourut enfin"agé de 70 ans,'sortant de ce monde comme un vers 370.
chrevreuil qui s'echape des pieges qu'on luy a tendus, avec un
§ 24. visage si plein de joie & de beauté,'qu'il paroissoit bien que les
p.444.2. Anges estoient venus recevoir son ame.'Presque toute la ville
[d'Edesse]voulut estre presente à son enterrement; chacun se
pressa avec devotion pour s'approcher de ce corps si chaste[& si
saint,]& pour emporter ce qu'il pouvoit de ses habits, comme la
benediction de sa maison : & on assure que tous les malades qui le
toucherent furent gueris à l'heure mesme.

p.434.§ 4. 'Les Grecs font la feste de S. Abraham & de Ste Marie sa niece,
Men.p.362-369. le 29 d'octobre,'auquel ils en font leur principal office, conjoin-
Boll.16.mars,p.434.§ 6.7. tement avec celui de Ste Anastasie:[a] & l'on croit que cet office a
esté composé par un Saint Joseph qui vivoit au IX. siecle.[b] Les
a § 6. Cophtes font aussi de S. Abraham le dernier du mois Babai[ou
§ 1.2. Pauphi, c'est à dire vers le 27 d'octobre.]'Les Latins ne l'honorent
que depuis peu, tantost le 29 d'octobre avec les Grecs, tantost le
16 de mars, auquel Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain.
§ 2.3. 'Et eux & les Grecs le nomment quelquefois seul, & quelquefois
avec sa niece.

[Quoique S. Ephrem nous donne une si grande idée des vertus
p.745.§ 2. de S. Abraham dans l'histoire de sa vie,]'il avoit neanmoins fait
un ouvrage exprés pour nous les representer.[Mais nous ne l'a-
vons point aujourd'hui.]

S. MOYSE,

SAINT MOYSE, SOLITAIRE, ET PREMIER EVESQUE DES SARRAZINS.

[L'OBLIGATION de faire entendre l'histoire de S. Moyse, nous engage à parler de la conversion des Sarrazins. Nous y joindrons aussi une partie de ceque les anciens disent de plus memorable de ces peuples devenus si celebres depuis le VII. siecle par la superstition de Mahomet, qu'ils embrasserent alors les premiers, & par les grandes conquestes qu'ils ont faites dans l'Orient & dans l'Occident.]

'Les Sarrazins habitoient dans le IV. siecle en divers endroits de l'Arabie,[a] qu'Ammien semble leur attribuer toute entiere: [b]& on voit en effet que ce nom qui d'abord estoit propre à une seule nation d'entre les Arabes, s'est ensuite étendu à toutes les autres, qui ne laissoient pas de conserver encore chacune leur nom particulier. [On voit ce me semble par les anciens historiens, qu'ils s'étendoient encore beaucoup dans les deserts de la Mesopotamie & de la Syrie.]'Ammien remarque qu'on les avoit autrefois appellez Scenites, [peutestre][c] parceque courant toujours la campagne, ils n'avoient point d'autre demeure que "leurs tentes.'Ce sont les mesmes qu'on appelle aussi Ismaelites, du nom d'Ismael fils d'Abraham & d'Agar dont ils tiroient leur origine:'d'où vient qu'on les appelloit aussi Agareniens, comme on le voit dans les pseaumes.[d] Joseph dit aussi que les Arabes sont descendus d'Ismael.[e] Divers anciens disent qu'ayant honte de cette origine, & voulant faire croire qu'ils ne descendoient pas de la servante, mais de Sara, qu'ils prirent le nom de Sarrazins.[f] Neanmoins les savans de ces derniers temps, aiment mieux croire qu'on leur a donné ce nom, parceque Sarak en arabe signifie voleur.

Boll. 7. feb. p. 43. b.
a Amm. l. 14. p. 8.
b n. p. 12.
Amm. l. 22. p. 228 | 23. p. 250.
c Boll. 7. feb. § 1. p. 43.
" τὰς σκηνάς.
Soz. l. 6. c. 38. p. 7○0. d.
Hier. in Ez. 25. p. 464. d.
d Jos. ant. l. 1. c. 13.
e Hier. in Is. 21. p. 67. b | in Ez. 26. p. 464. d | Soz. l. 6. c. 38. p. 700. 701.
f Soz. n. p. 148. c.

'Ils le portoient dés le temps de Pline & de Ptolemée qui les ont connus sous ce nom.[g] Ils firent parler d'eux du temps de M. Aurele, & ils battirent les Romains sous luy ou sous Commode

Boll. § 1. p. 43 | Amm. n. p. 12.
g Eus. n. p. 32. 1. b | Amm. l. 14. p. 8. b | Spart. v. Nig. p. 77. a.

Euf.l.6.c.41.p. 241.a.
a Cyr.cat.6.p. 57.a.

son fils.'S. Denys d'Alexandrie parle des courses que les Sarrazins faisoient vers l'an 250.[a] Scythien le premier auteur des folies des Manichéens, estoit Sarrazin. [Ils estoient divisez en plusieurs nations : chacune avoit son prince, à qui on donne ordinairement le titre de Phylarque, comme qui diroit chef de nation ou de tribu ; & ils se donnoient les uns aux Romains, les autres aux Perses, selon qu'on leur faisoit un meilleur parti.]'Nous ne parlons point de leurs mœurs plus que barbares, dont on peut voir la description dans Ammien.

Amm.l.14.p.8.

Soz.l.6.c.38.p. 701.a b.

'Pour leur religion, la longueur du temps & le commerce des nations voisines, leur fit peu à peu oublier & leur origine & les traditions qu'ils avoient receues d'Abraham. Ils adorerent les idoles aussibien que les autres peuples.'Ils estoient principalement attachez au culte de l'étoile de Venus. Hors cette superstition,'on pouvoit dire qu'ils n'avoient point de religion, ni de sentiment pour quelque divinité que ce fust,[b] d'où vient que Saint Cyrille de Jerusalem dit que Scythien n'avoit rien de commun ni avec les Chrétiens, ni avec les Juifs.'Ils conserverent neanmoins la circoncision,[c] l'usage de ne point manger de cochon, ('ce que Saint Jerome semble attribuer à la rareté de cet animal en leur pays,)[d] & beaucoup d'autres choses qui leur estoient communes avec les Juifs.[e] La frequentation qu'ils eurent avec eux dans la suite des temps, & qui leur fit reconnoistre qu'ils venoient tous d'Abraham, estoit cause que plusieurs d'entre eux, observoient les ceremonies Judaïques.

Hier.v.Hil.p. 247.a.
Bol'.7.feb.53.p. 43.
b Cyr.cat.6.p. 57.a.
Hier.in Hier.9. p.287.d.
c Soz.p.701.a.
Hier.in Jov.l.2. p.74.d.
d Soz.p.701.a.
e b.

c.

'Il y en eut aussi qui par la communication qu'ils avoient avec les Prestres & les solitaires d'alentour, & touchez par la sainteté de leur vie, & par leurs miracles, embrasserent la religion Chrétienne peu de temps avant l'empire de Valens.'Saint Hilarion qui avoit formé un monastere auprés de Gaza, fut un de ceux qui y contribua de cette sorte. Il en guerit plusieurs qui estoient possedez ; & il en convertit un grand nombre dans une ville nommée Eluse, dont ils ne luy permirent point de sortir qu'aprés qu'il leur eut tracé la place d'une eglise.'Sozomene raporte la conversion d'un de leurs princes nommé Zocome, qui fut suivie de celle de tous ses sujets, parcequ'un saint moine luy avoit obtenu de Dieu un enfant.

Hier.v.Hil.p. 247.a.

Soz.p.701.d.

Combf.act.p 99.

'Un solitaire de Raïthe nommé Moyse, fit aussi par ses miracles, que presque tous les habitans du canton qui borne le desert de Pharan, habité par les Ismaelites ou Sarrazins,'embrasserent la foy Chrétienne.[f] Il convertit mesme le Prince des Ismaelites

Hier.loc h.t.3.p. 281.d.
f Combf.act.p. 124.127.128.

de Pharan nommé Obedien, en le delivrant du demon; '& ce p.101.
prince se fit battizer avec beaucoup d'autres de sa nation.

'Ils n'eurent neanmoins aucun Evesque avant S. Moyse dont Soz.p.700.a.
nous parlons ici, que Mavie ou Mauvie demanda pour terminer
la guerre qu'elle avoit avec les Romains. 'Elle estoit femme d'un p.699.c.
prince allié de l'Empire, [& ce peut estre] 'celui qui avoit traité Themi.or.11.p.
NOTE. avec Valens en 372.[a] La mort de ce prince ["qui arriva apparem- 149.150.
ment dés 373,] rompit le traité, forma une guerre,[b] dont Rufin, a Soz.p.699.c. b Ruf.l.2.c.6.p.
Theodoret, & Socrate, parlent.[c] Mais Sozomene la particularise 180|Thdrt.l.4.c.
plus que les autres. Il nous suffit de dire que Mavie la soutint 2?.p.694.695|
avec beaucoup de cœur, & mesme avec tant d'avantage,[d] que Socr.l.4.c.36.p. 253.
les Romains furent obligez de demander la paix, [soit à cause c Soz.l.6.c.38.p.
de la guerre qu'ils craignoient toujours du costé des Perses, soit 699.700.
à cause de la revolte des Gots & des ravages qu'ils firent dans la d Ruf.p.180| Soz.p.700.
V. la note. Thrace en 377. Car "la guerre des Sarrazins finit au plustard cette
année là.]

'Mavie leur reine avoit déja receu la lumiere de la connois- Thdrt.l.4.c.20.
sance de Dieu.[e] Quelques uns pretendent qu'elle estoit Romaine p.695.a.
d'origine aussibien que Chrétienne; mais qu'ayant esté prise dans e Thphn.p.55.a.
la guerre, le Roy des Sarrazins l'avoit epousée à cause de ses ex-
cellentes qualitez. 'Elle consentit donc à la paix que Valens luy Ruf.p.180|Soz.
demandoit, pourvu qu'on luy accordast Moyse pour Evesque de p.700.a|Socr.p.
sa nation.[f] C'estoit un solitaire Sarrazin de naissance,[g] qui de- 253.c.
meuroit dans les deserts voisins des pays de cette reine,[h] entre f Socr.p.253.b.
l'Egypte & la Palestine,[i] où ses merites, ses vertus, sa foy, & les g Ruf.p.180.1.
miracles extraordinaires que Dieu operoit par luy, l'avoient h Thdrt p.695.a.
rendu tres celebre.[k] On pourroit croire que c'est celui, qui, com- i Soz.p.700.a| Ruf.p.180| Socr.
me nous avons dit, avoit converti Obedien, qui avoit passé 73 ans p.253.b.
dans la solitude d'Elim ou Raïthe, & dont on rapporte des choses k Combf.act.p.
merveilleuses. [Mais il paroist ou qu'il fut tué avec les autres so- 99-101.
litaires vers 373, ou qu'il estoit mort dés auparavant.]

'Les Generaux Romains n'eurent pas de peine à accepter la Socr.p.253.c.
condition que Mavie leur demandoit. 'Et Valens à qui ils en Soz.p.700.b.
donnerent avis, 'leur commanda de l'executer promtement,[l] & Ruf.p.180.
de mener Moyse à Alexandrie,[m] selon la coutume,[n] parceque l Thdrt.p.695.a.
c'estoit la ville la plus proche pour y recevoir l'ordination epis- m Ruf.p.180.a.
copale. 'Il fut donc pris & amené à Alexandrie, pour y estre sa- n Thdrt.p.695.a.
V. les Ariens cré par Luce, ["qui s'y estoit emparé du throne episcopal en 373, Ruf.p.180.
§ 123-126. aprés la mort de Saint Athanase, & qui y commettoit d'horribles
cruautez contre tous ceux qui ne vouloient pas estre Ariens
comme luy.]

Ruf.p.180| Thdrt.p.695.a. 'Aussitost donc que Moyse le vit venir pour faire la ceremonie, il luy dit en presence de tout le peuple & des Generaux qui hastoient cette ordination : J'avoue que je suis indigne d'un mi- « nistere si sublime ; mais si l'ordre de la providence veut que j'y « sois appellé, quelque indigne que j'en sois, je prens le Dieu du « ciel & de la terre à témoin, que Luce ne mettra point sur moy « Thdrt.p.695.b. des mains teintes & souillées du sang des Saints.'Les prieres d'un « tel homme sont incapables d'attirer la grace du S. Esprit. «

Ruf.l.2.c.6.p.180. 'Luce ne put souffrir un affront si grand & si public. Il dit à Moyse qu'il ne devoit pas condanner si facilement une personne dont il ignoroit la croyance : Que si on luy en avoit fait de mauvais raports, il estoit prest de luy faire à l'heure mesme une declaration de sa foy, & qu'assurément il s'en fieroit plutost à ce qu'il auroit entendu luy mesme, qu'à ce que d'autres luy en auroient dit. Mais le Saint sans l'ecouter davantage : Cessez, Luce, « luy repartit-il, cessez de pretendre me tromper comme les autres « par tous vos deguisemens. Je sçay fort bien quelle est vostre « croyance. Les serviteurs de Dieu condannez aux mines, les « Evesques exilez, les Prestres, les Diacres, ou releguez en des « lieux où l'on ne connoist point J.C, ou exposez aux bestes, ou « consumez par le feu, en sont des preuves manifestes. Croirons- « nous plutost à des paroles, qu'à ce que nous voyons de nos yeux ? « Pour moy je suis assuré que ceux qui croient, comme ils doivent, « Thdrt.l.4.c.20. p.695.b|Socr.l.4. c.36.p.253.c.d. en J.C, ne commettent point ces cruautez.'Theodoret & Socrate « raportent le mesme discours, mais changé dans les termes & dans la maniere.

Thdrt.l.4.c.20. p.695.c. 'Luce l'entendit avec un étrange depit ; & sa fureur l'eust aisément porté à tuer le Saint, si l'on n'eust eu peur de rallumer la Ruf.l.2.c.6.p.180. guerre des Sarrazins.'De sorte qu'il fut forcé avec une extreme honte par la necessité des affaires de l'Etat, de consentir qu'il Thdrt.p.695.c. fust sacré par les Evesques que luy mesme avoit exilez,'comme Socr.l.4.c.36.p.254.a. Moyse l'avoit demandé :'Les officiers Romains le menerent pour cela à la montagne, dit Socrate.[Je ne sçay si c'est la ville de Diocesarée en Palestine, où Luce avoit fait bannir onze Evesques d'Egypte, ou quelque lieu plus proche où l'on en eust relegué d'autres.]

Ruf.p.180. 'Aprés avoir ainsi esté sacré[par les Confesseurs,]on l'envoya Soz.p.700.d| Thphn.p.55.a. aux Sarrazins qui l'avoient demandé.'Il ne trouva parmi eux que fort peu de Chrétiens : mais il en convertit un grand nombre, Thdrt.l.4.c.20. p.695.c. 'qu'il amenoit à la connoissance de la verité par ses instructions & ses miracles. Il conserva toujours la pureté de la foy & de la

communion Catholique. Il maintint cette nation farouche en paix avec les Romains.'Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres anciens martyrologes, marquent ſa feſte le ſettieme de fevrier. Boll.7.feb.p.45. § 13.

'On trouve un Euſtathe Eveſque des Sarrazins dans la ſeconde Phenicie, qui aſſiſta au Concile de Calcedoine, & qui ſouſcrivit l'epiſtre ſynodique que les Prelats de ſa province écrivirent en 458 à l'Empereur Leon, pour la défenſe de ce Concile.[Je ne ſçay s'il auroit eſté l'un des ſucceſſeurs de Saint Moyſe. Car pour Pierre, Auxilaüs, & Jean, auſſi Eveſques des Sarrazins de Parembole,]'& dont le dernier aſſiſta auſſi au Concile de Calcedoine, [ils eſtoient Eveſques d'une autre colonie de Sarrazins, convertis par S. Euthyme, qui leur fit ordonner Pierre leur premier Eveſque,]'comme on le peut voir amplement dans la vie de ce Saint. [a]Mavie demeura toujours unie avec les Romains, depuis qu'elle en eut obtenu un Eveſque;'& elle envoya du ſecours à Valens contre les Gots[en 378,]'dont il ſe ſervit tres avantageuſement. 'Elle maria meſme ſa fille à Victor General des Romains,["illuſtre par ſon zele pour la foy Catholique, auſſibien que pour ſes grandes dignitez.

§ 1|Conc.t.4.p. 92.c|923.a. — Conc.p.84. — Cotel.g.t.2.p. 230. — a Socr.p.524.a. l.5.c.1.p.260.a. — Zoſ.l.4.p.748. — Socr.l.4.c.36.p. 254.a. — V. Valens § 8.

Nous aurions pu joindre à l'hiſtoire du premier Eveſque des Sarrazins, un abregé de celle de quelques Martyrs,"dont la pluſpart eſtoient apparemment de cette nation, & qui paroiſſent avoir eſté tuez dans la guerre meſme que Mavie fit à Valens vers l'an 373, ſoit qu'elle ne fuſt pas encore Chrétienne, ſoit qu'elle ne puſt pas empeſcher les deſordres de ſes gents qui ne l'eſtoient pas, ſoit que d'autres Sarrazins fuſſent joints avec ſes ſujets dans la meſme guerre. Mais nous avons cru qu'il valoit mieux faire un titre particulier de ces Saints, pour traiter avec plus de liberté & d'étendue ce qui les regarde.]

V. les Saints Paul, Iſaie &c.

S. HOR OU OR, SOLITAIRE DE NITRIE.

Lauſ.c.9.p.911. Vit.P.l.6.c.3.§ 7.p.653.2 a Cotel.g.t.1.p. 672.b.

'ENTRE les anciens ſolitaires de Nitrie, Pallade parle avantageuſement de l'Abbé Or'ou Hor. [a]Mais il avoit demeuré en Sceté avant l'an 356, [& avoit deſlors ſans doute beaucoup de reputation,]puiſqu'on s'étonnoit comment Siſoï avoit quitté Sceté où il vivoit avec luy, pour aller demeurer ſur la montagne de S. Antoine.

Lauſ.c.9.p.911.

'Pallade le qualifie ſimplement Aſcete, mais il dit que c'eſtoit un homme admirable,

p.912.a. a|Vit.P.l.6.c.3. § 7.p.653.2.

'& qui ſelon le témoignage de tous les freres, avoit beaucoup de vertu.'On aſſuroit particulierement qu'il n'avoit jamais dit un menſonge, jamais fait un ſerment, jamais prononcé une malediction contre perſonne, & meſme n'avoit jamais parlé ſans neceſſité.

Cotel.g.p.709.b.

'Et il diſoit quelquefois à ſon diſciple Paul, Prenez garde de « n'apporter jamais en cette cellule aucune parole de dehors. «

p.710.711.

'On remarque de luy & d'un autre ſolitaire nommé Theodore, que leur vertu eſtoit établie ſur des fondemens tres ſolides; & que quoy qu'il arrivaſt, ils en rendoient graces à Dieu.

p.709.a.b|825.a| Vit.P.app.§ 47. p.998.

'Travaillant enſemble à faire une[nouvelle]cellule, dont ils couvroient déja le toit avec du mortier, ils ſe dirent l'un à l'autre; Mais ſi « Dieu nous viſitoit preſentement,[& nous appelloit à luy, que « ferions nous? Sur cela ils ſe mirent tous deux à pleurer, & ſe re- « tirerent dans leurs cellules, ſans achever ſeulement l'ouvrage qu'ils avoient commencé.

Cotel.g.t.1.p. 642.b. b p.711.a.

'Entre toutes les vertus de l'Abbé Hor, on marque particulierement qu'il excelloit en humilité.[b]Auſſi il avoit pour principe que la couronne d'un moine eſt l'humilité, & que pour la con-

b.

ſerver lorſque nous nous ſentons tentez par la vanité,'nous n'avons qu'à ſonder le fond de noſtre conſcience, & nous demander ſi nous avons accompli tous les commandemens, ſi nous aimons nos ennemis, en ſorte que nous ſentions de la douleur des pertes qui leur arrivent, ſi nous nous regardons comme des ſerviteurs inutiles, & plus grands pecheurs que tous les autres.[Il faut peu de lumiere & d'humilité, pour reconnoiſtre que nous ne ſommes pas arrivez à cette vertu:]& ſi nous croyons y eſtre arri-

» vez, assurons nous, disoit-il, que cette pensée est capable de ruiner
» entierement nostre salut.

'Il n'avoit garde aussi d'approuver qu'on pust s'elever audessus c.
» d'un autre, comme plus sobre ou plus austere. Mettez vous, disoit-
» il, audessous de luy, par la grace de JESUS CHRIST, dans un
» esprit de pauvreté & d'une charité sincere, depeur que vous ne
» succombiez à l'esprit de vanité, & que vous ne perdiez tous vos
» travaux. Que celui qui paroist debout craigne de tomber, & soyez
» toujours assaisonné en J.C, du sel [d'une sagesse prudente & hum-
» ble.]'L'Abbé Sisoï [qui devint depuis fort celebre par sa pieté,] p.710.c.
» le priant de luy dire un mot [d'instruction:] il luy répondit ; Avez
» vous quelque croyance en moy ? Assurément, dit Sisoï : Allez
» donc, repartit le Saint, & faites ce que vous m'avez vu faire.
Sisoï le pria de s'expliquer un peu davantage : & alors il luy dit ;
» Vous voyez que selon le jugement que je fais de moy, je suis
» audessous de tous les hommes.

'Comme il savoit qu'on perd beaucoup quand on est loué & p.711.c.
honoré plus qu'on ne merite, & qu'au contraire celui dont la
vertu n'aura point esté honorée des hommes, sera honoré de
Dieu, [il fuyoit tout ce qui pouvoit le relever aux yeux des hom-
mes.]'Le Comte Longin celebre par sa pieté & par ses grandes p.710.a.b.
aumosnes, se rencontrant dans le quartier où Hor demeuroit, il
souhaita de le voir, & pria un autre solitaire de l'y mener. Celui-ci
en parla au Saint, luy relevant la vertu du Comte : Surquoi Hor
καλὸς. » répondit ; Assurément il est "homme de bien ; mais qu'il ne pre-
» tende pas passer ce torrent, ni me venir voir.

[Il pratiquoit peutestre encore en cela une autre de ses maximes,
qui est]'qu'il faut fuir absolument les hommes, ou se jouer d'eux p.712.a.
en voulant bien leur paroistre fou [& deraisonnable] en quantité
1. de rencontres : [C'est à peu pres ce que S. Paulin a dit [1] depuis.]

'Dans toutes les peines [qu'on peut avoir les uns à l'égard des p.711.b.c.
autres,] il ne vouloit point qu'on en accusast jamais d'autres que
» soy mesme & ses pechez :'Et quand nous croyons, disoit-il, que p.710.a.
» nostre frere a tort, ne doutons pas qu'il ne croie la mesme chose
» de nous. [Ainsi ne pretendons pas nous accorder en nous justi-
fiant, mais en nous condannant chacun de nostre costé.]'Pour la p.712.
medisance, il la regardoit comme la mort de l'ame. C'est pour-
quoi s'il arrivoit qu'on dist quelque parole contre un autre, il
vouloit que des que le remors de nostre conscience nous en avoit

1. .... *stultus diversa sequentibus esse*
Nil moror.

avertis, nous allassions aussitost luy avouer nostre faute, luy en demander pardon, & luy donner des assurances de ne nous plus laisser tromper aux illusions[du demon.

Pour luy il estoit bien eloigné de blesser en quoy que ce fust la charité du prochain, comme on le peut voir par cette histoire.]
p.709.c. 'Paul son disciple alla une fois pour luy acheter des branches de palmier, & n'en trouva point que d'autres n'eussent retenues en donnant des arrhes, ce que pour luy il ne faisoit jamais; & quand il avoit affaire de quelque chose, il envoyoit l'argent pour l'acheter & le payer en mesme temps. Paul fut donc en un autre endroit, où le jardinier luy dit qu'un autre luy avoit donné des arrhes il y avoit déja longtemps, mais qu'il n'estoit point encore venu querir ce qu'il avoit retenu, & qu'ainsi il pouvoit le prendre. Paul s'en revint donc avec ces palmes; mais quand il eut dit à Hor ce qu'il
p.710.a. avoit fait,'le Saint en frapant des mains, protesta qu'il ne travailleroit point d'un an,[plutost que de se servir de ces branches;]& il obligea Paul de les reporter.

p.642.a. 'Sisoï dont nous avons parlé ci-dessus, le vint voir un jour qu'il estoit malade depuis dixhuit ans, & il avoit alors avec luy un
b. disciple nommé Athré, qui estoit d'un autre pays que luy:'ce qui ne les empescha pas de demeurer tout à fait unis ensemble tant qu'ils vécurent, Athré excellant dans la vertu d'obeïssance,
a. comme Hor dans celle de l'humilité.'Sisoï demandant quelque instruction, Hor luy dit; Quelle regle vous puis-je donner? Imitez «
tout ce que vous voyez[de plus parfait.]Car Dieu"assiste celui qui « ἰσχύϊ ἰσι.
se force à faire plus qu'il ne peut, & qui se fait violence en toutes «
choses. «

b. 'Sisoï passa quelques jours avec eux pour connoistre davantage leur vertu, & il vit une epreuve admirable de celle d'Athré. On luy avoit apporté un petit poisson, qu'il accommodoit pour l'Abbé Hor. Comme il le fendoit avec un couteau, il entendit Hor qui l'appelloit; & aussitost, sans prier le vieillard d'attendre
c. qu'il eust fait,'il laisse le couteau dans le poisson à demi coupé, & court pour voir ce qu'il vouloit. Sisoï admira cette obeïssance si promte.

Lau[s].c.9.p.912.a. 'Melanie qui vint à Nitrie[en l'an 367,]y trouva encore S. Hor, mais il estoit mort lorsque Pallade y arriva[en l'an 391.]

Vit.P.l.2.c.2.p.457.458. 'Rosweide paroist l'avoir confondu avec l'Abbé Hor ou Or, que Petrone vit, agé de 90 ans,[vers l'an 394,]comme il nous
l 8. .9.p.7.4.715. l'apprend par la plume de Rufin.'Et en effet, l'histoire de ces deux solitaires est mélée dans le latin de Pallade:[Mais dans le grec

grec il n'y a rien de ce que dit Rufin, non plus que dans l'ancienne traduction, ni dans le paradis d'Heraclide. Et aussi quoiqu'ils aient vécu dans le mesme temps, il y a bien de la difference entre un solitaire particulier de Nitrie, (car il ne paroist pas que celui dont parle Pallade fust autre chose,) & un Abbé superieur d'un fort grand nombre de moines dans la Thebaïde.] 'Rufin parle amplement de cet Abbé, & avec des eloges magnifiques.[a] Sozomene en dit quelque chose aprés luy: [c] Mais au lieu que Rufin dit que n'ayant point appris à lire, Dieu luy en donna la science par miracle; [c] Sozomene qui a sans doute mal pris son sens, dit que n'oubliant rien de ce qu'il avoit une fois appris, il n'avoit que faire de livres.' S. Jerome met Or dont parle Rufin, au nombre de ceux qu'on ne doutoit point avoir esté Origenistes, & condannez comme tels par les Evesques. [Nous n'avons point les actes ni les particularitez de cette condannation pour savoir ce que c'estoit: & Theophile, qui sans doute en a esté l'auteur, n'est pas d'une integrité si reconnue dans l'Eglise, que tous ceux qu'il a condannez, doivent aussitost passer pour coupables.]

l.2.c.2.p.457. 458.
a Soz.l.6.c.28.p. 677.678.
b Vit.P.c.2.p. 457.2.
c Soz.p.678.a.
Hier.in Cte.p. 252.c.

'Les Grecs honorent au nombre des Saints le 7 d'aoust, un S. Hor mort en paix: [& c'est apparemment celui qu'ils ont connu par Pallade.] 'Quelques Latins en mettent aussi un le douzieme de novembre; [qui est plutost celui de Rufin:] d'où Rosweide tire que vraisemblablement il n'est pas mort dans l'heresie, [quand mesme on auroit des preuves qu'il y eust jamais esté.] 'Saint Sidoine met Or au nombre des plus illustres d'entre les saints Peres des deserts: [& cela se doit sans doute raporter à celui de Thebaïde.]

Menæa, p.86| Bult.ori.p.114.
Vit.P.n.p.487.1.
Sid.car.17.p.160.

LES APOLLINARISTES.

ARTICLE PREMIER.

Heresie des Apollinaristes sur l'ame de J.C.

Epi.77.c.1.p.995.996|Nil.l.1.ep.257.p.96.97.

L'ENVIE que le demon porte aux hommes, ne luy permet pas de laisser jamais l'Eglise en repos. Il luy suscite de temps en temps de nouveaux ennemis pour tascher de la détruire. Il emploie mesme assez souvent pour la combatre les plus considerables de ses enfans, & ceux pour la vertu & les grandes qualitez desquels elle avoit plus d'estime & de respect. Ce fut en cette maniere que [voyant les Ariens prests à succomber sous la force de la verité, qu'ils sembloient avoir vaincue par la protection de Constance,] il inspira un nouveau venin aux Appollinaristes, dont les premiers auteurs avoient esté dans une admiration generale, & relevez jusques au ciel par les eloges que les Orthodoxes leur avoient donnez. [Avant que de raporter leur histoire, nous tascherons d'exposer avec exactitude ce qui regarde leur dogme.

Saint Epiphane, qui n'avoit vu que le commencement de cette heresie lorsqu'il en parloit, les appelle plus rarement Apollinaristes. Il leur donne pour l'ordinaire le nom de Dimœrites ou partagez, peutestre parcequ'ils ne croyoient qu'une partie de l'Incarnation.] Car ils pretendoient, comme les Ariens, que JESUS CHRIST avoit eu seulement une chair humaine, & non point une ame; & que la divinité luy en tenoit lieu. Neanmoins convaincus par les passages formels des saints Evangiles, ils abandonnerent en partie cette opinion; [a] & distinguant, suivant le sentiment de quelques philosophes, l'ame qui nous fait vivre, de l'intelligence par laquelle nous raisonnons, ils n'accordoient à J.C. que la premiere, & soutenoient qu'il n'avoit point eu l'autre, mais que la divinité en faisoit les fonctions. [b] Ainsi, dit Saint

NOTE 1.

Ruf.l.2.c.20.p.260|Aug.hær.55.p.11.d|in ps.29.p.60.2.d|in Jo.h.47 p.142 2.a|Nil.l.1.ep.257.p.97|Bib.P.t.4.2.p.1111.a.

a Ruf.p.260|Aug.in ps.29.p.60.2.b.c|hær.55.p.11.2.d|Epi.77.c.23.p.1016 1017|Thdrt.hær.4.c.8.p.240.241|Ath.de Inc.p.615.b.c|Nem.l.1.p 710.b|Naz.or.46.p.722.b.c.

b Aug.in Jo.h.47.p.142.2.a.b|Naz.or.41.p.740.d.

Augustin, ils luy accordoient l'ame des bestes, & luy refusoient celle de l'homme.

'Par ce moyen ils pretendoient pouvoir dire que J. C. estoit homme parfait, puisqu'il estoit composé de la chair, de l'ame animale, & de la divinité.'Mais ils n'osoient, disoient-ils, le reconnoistre homme parfait comme nous sommes, parcequ'il eust aussi esté pecheur ;'parceque deux choses parfaites n'en peuvent pas faire une seule ;[a]parceque la divinité n'eust esté qu'une partie d'un tout ; parcequ'il eust fallu necessairement reconnoistre deux Fils & deux Christs. C'est sur ces pensées de l'esprit humain, [& sur ces inconveniens imaginaires, qui ne se rencontroient pas moins dans leur opinion,]qu'ils fondoient leur nouveau dogme.'Ils ne se mettoient pas en peine s'ils abandonnoient la foy ancienne & la tradition que l'Eglise a receue des Apostres, [contre laquelle il ne faut point ecouter tous nos raisonnemens. Ils ne consideroient pas que l'homme ne peut pretendre, sans une étrange temerité, d'approfondir & de decider par ses foibles lumieres ce qui est audessus de nostre raison & de nostre intelligence.]

[Epi.77.c.23.p. 1016.1017. | Ath.de Inc.p. 615.c. | c|Naz.or.41.p. 741.a|car.146.p. 247.d|Cyr.Al. dial.8.p.689.a.b. | a Conc.t.3.p.68. c.d.e. | a.e.]

'Nous avons suivi ce que dit Rufin, qu'aprés avoir soutenu d'abord que J. C. n'avoit dutout pris que le corps, ils se reduisirent enfin à accorder qu'il avoit aussi pris l'ame animale.'S. Epiphane paroist dire la mesme chose.[b]Marius Mercator le dit tres expressément en combatant les anathemes de Nestorius.[c]S. Augustin dit quelquefois au contraire, qu'ils avoient soutenu d'abord que le Verbe avoit pris l'ame animale avec le corps ; & que depuis, quelques uns d'eux tombant de tenebres en tenebres, n'avoient plus voulu dire qu'il eust pris aucune ame, mais le seul corps.'Il attribue plus ordinairement ces deux differentes opinions à deux differentes sectes d'Apollinaristes ;[d]en quoy il a esté suivi par S. Leon.

[Ruf.l.2.c.20.p. 260. | Epi.anc.p.149.c. d|Pet.dog.t.4.l. 1.c.6.p.27. | b Merc.t.2.p. 129.§ 25.27. | c Aug.oct.q.80. t.4.p.260.2.c. | in ps.29.2.p.60.2| in Jo.h.47.p. 142.2.a|pers.c.24. p.572.1.a. | d Leo.ep.46.c.5. p.520.]

[Mais d'une maniere ou d'un autre,][e]cette heresie nous ostoit toute esperance de salut, s'il estoit vray que J. C. ne se fust pas uni à ce qu'il y a de plus considerable en nous :'& de plus, elle rendoit la divinité passible, comme ces heretiques l'avouoient bien clairement : ce qui faisoit condanner en eux cette expression, que Dieu a souffert par la chair, [quoiqu'elle eust un sens veritable, selon lequel elle a depuis esté receue par l'Eglise.]'Apollinaire rejette neanmoins & anathematize, [soit dans la verité, soit par l'inconstance qu'on luy a reprochée,]l'opinion qui tenoit la passibilité de la nature divine.

[e Naz.or.41.p. 940.b.c.& alii. | Ath.sal.adv.p. 643.644.a|647. | Leon.ano.p. 1033.b.]

'La raison qu'ils alleguoient de leur doctrine, estoit la crainte

[Naz.or.52.p. 749.a.b.]

de reconnoistre en J.C. deux natures opposées l'une à l'autre & separées, "sans avoir d'union ni de dependance entre elles, ἀπηρτημένας. comme ils pretendoient que faisoient les Catholiques.'Mais en craignant de diviser J.C. ils le ruinoient entierement.[a] Ils pretendoient que les Catholiques, [qui reconnoissoient en J.C. la nature humaine entiere & parfaite,] soumettoient les Anges à un homme.'Ils appelloient les Catholiques Anthropolatres, c'est à dire adorateurs de l'homme, comme s'il eust esté plus dangereux d'adorer l'homme entier uni à la divinité, que d'adorer la chair sans ame. C'est pourquoi Saint Gregoire de Nazianze les appelle Sarcolatres, ou adorateurs de la chair.

Ath.sal.adv.p. 636.c.
a Nyss.in Apo.t. 2.p.47.b.
Naz.car.146.p. 247.c|or.51.p. 742.c.

'C'estoit par une suite de leur erreur, qu'ils écrivoient sur le frontispice de leurs maisons, comme une verité fort sublime & fort importante; Qu'il faut adorer non un homme qui porte un Dieu, mais un Dieu qui porte une chair. Ceux qui leur rendoient visite estoient receus avec les questions & les disputes dans lesquelles cette inscription donnoit aussitost lieu d'entrer. Mais S. Gregoire de Nazianze se moque d'autant plus de cette belle pointe, par laquelle ils vouloient surprendre les simples, qu'il estoit facile de la retourner contre eux, & de dire selon la doctrine Catholique; Qu'il faut adorer non une chair qui porte un Dieu, mais un Dieu qui porte un homme.

or.52.p.748.b.c.

ARTICLE II.

Les Apollinaristes nient la verité du corps de J.C.

[LEs inconveniens que les Apollinaristes trouvoient à admettre dans J.C. un homme parfait, se rencontroient presque les mesmes en y admettant un corps humain de mesme nature que les nostres: Et ce fut apparemment ce qui les engagea dans une autre erreur, dont les consequences sont encore plus visiblement impies que celle de leur erreur contre l'ame de J.C.]'Car ne voulant pas reconnoistre qu'il y eust deux substances & deux natures en J.C, l'une divine & l'autre humaine, [ou bien l'une de Dieu, & l'autre de la chair, non seulement]'ils soutenoient, aprés les Ariens, qu'il avoit une seule nature mixte & composée de la divine & de l'humaine;'mais ils se reduisoient à dire, que sa chair estoit consubstantielle à sa divinité, qu'une partie du Verbe avoit esté changée en chair, en os, en cheveux, en un mot en un corps & en une nature toute differente de la sienne;'que ce n'avoit pas

Vinc.L.c.17.p. 341.342.
Bib.P.t.4.2.p. 1109.1110.
Ath.ad Epi.p. 582.d|Aug.pers. c.14.p.572.2.a| Vinc.L.p.341.
Ath.ad Epi.p. 582.d.

esté un corps comme le nostre, qu'il en avoit seulement la forme & l'apparence exterieure,'mais qu'il estoit coeternel à la nature divine, formé de la substance mesme de la sagesse eternelle,'& de celle du Verbe changée en un corps passible: Qu'ainsi c'estoit la substance mesme de la sagesse, qui avoit creé le monde, & la divinité du Fils consubstantielle au Pere, qui avoit esté circoncise & attachée à la croix; & non un corps [terrestre comme le nostre.]

'Ils ajoutoient, [par une consequence bien naturelle de ce faux principe,] que la substance de son corps n'estoit pas prise de Marie, [a]mais avoit seulement passé par elle comme par un canal: d'où vient qu'ils luy refusoient le titre de Mere de Dieu,[b]& qu'ils pretendoient qu'on ne pouvoit dire que le corps de J.C. fust tiré d'elle, sans mettre une quaternité en Dieu au lieu de la Trinité; [c]de sorte qu'il est visible que, selon eux, le corps de J.C. estoit compris dans la Trinité.[d] Ils disoient aussi que ce corps avoit esté avant Marie, & que J.C. l'avoit toujours eu,[e]ayant toujours esté fils de l'homme,[f]qu'il l'avoit pris"du ciel,[g]qu'il n'avoit eu qu'à descendre en terre avec son corps qui luy estoit uni substantiellement;[h]qu'ainsi ce corps estoit non seulement consubstantiel à la divinité, mais aussi celeste & increé.

[Il s'ensuivoit de là que le corps de J.C. estoit impassible & immortel,][i]comme ils l'avouoient quelquefois;[k]& qu'ainsi ou la naissance, la passion, la sepulture, la resurrection de J.C. n'avoient rien de veritable, & n'estoient qu'une illusion & une imagination toute pure,[l]ou que le Verbe avoit esté muable [& passible,] ce qu'ils ne rougissoient pas d'avouer.[m] Car ils reconnoissoient que Dieu le Fils unique du Pere, estoit mortel, selon eux; qu'il avoit souffert dans sa divinité propre; que sa divinité avoit esté morte durant trois jours avec son corps, & avoit esté ressuscitée de la mort par le Pere.'C'est pour cela que l'on renferme leur dogme à tenir un Verbe charnel, un fils de l'homme Createur des siecles, & une divinité mortelle.

'S. Augustin & S. Leon n'accusent de ces blasphemes sur la chair de J.C, qu'un troisieme parti des Apollinaristes: [Et en effet, cette opinion revient à celle][n]que Theodoret attribue proprement aux Polemiens, dont il faisoit une secte particuliere, mais née des écrits d'Apollinaire,[o]dont Polemon [ou Poleme leur chef] avoit esté disciple.[p]Car il dit qu'ils enseignoient"un mélange de la divinité & du corps de J.C:[q]d'où vient que les Apollinaristes estoient aussi appellez Sunousiastes: [& c'est peutestre à cause de cette confusion,][r]qu'ils"donnoient au Sauveur*un nom qui

p.585.b.
a.
a|Aug.hær.55.p.11.2.d|Thdrt.l.5.c.3.p.707.a|Liber.c.3.p.8.
a Naz.or.51.p.738.d.
b Ath.ad Epi.p.583.a|Nyss.in Apo.p.47.l.
c Ath.ad Epi.p.583.b.
d p.588.b|Naz.or.46.p.722.a.
e Naz.p.722.b.
f Nil.l.1.ep.257.p.96.
g Naz.p.722.b|or.41.p.740.a|Thdrt.l.5.c.3.p.707.a.
h Ath.de Inc.p.615.b.
i ad Epi.p.588.b.
k de Inc.p.615.b|Naz.or.14.p.221.c.d.
l Ath.de Inc.p.615.b.
m Naz.or.46.p.722.c.
Nyss.ad Theo.t.3.p.261.a.
Aug.in ps.29.2.p.60.2|in Jo.h.47.p.142.2.a|pers.c.24.p.572.2.a|Leo,ep.46.c.5.p.520.
n Thdrt.hær.4.c.9.p.241.b.
o Fac.n.p. 50.
p Thdrt.p.241.b.
q Fac.l.8 c.4.p.337.& alibi.
r Naz.or.51.p.738.c.

ἄνωθεν.
συνουσίωσιν καὶ κρᾶσιν.
NOTE 2.
* ὁ κυριακός, le seigneurial.

Genn.dog.c.2.p. 380.1.c.d.

paroist la pouvoir marquer dans la langue greque, mais qu'il seroit difficile d'exprimer dans la nostre.'Gennade attribue aux Timothéens, [qui estoit une secte descendue d'Apollinaire,] de croire que les deux natures sont mélées & confondues en J.C, & aux Apollinaristes de dire que la nature humaine avoit esté changée en la nature divine.

Thdrt.hær.4.c. 9.p.241.b.
a Leon.sup.p. 1033.b.
p.1037.c.d|1038. a.c.
b p.1042.

[Mais comme les heretiques sont sujets ou à changer de sentiment par la legereté de leur esprit, qui est leur unique regle, ou à les deguiser lorsqu'ils sont trop vivement pressez par la lumiere de la verité, il ne faut pas s'étonner si]'Apollinaire a suivi dans ses écrits des opinions toutes differentes;[a] & si l'on y trouve des passages où il desavoue & anathematize mesme l'opinion qu'on luy attribuoit, que la chair de J.C. fust consubstantielle à Dieu, 'on en trouvoit d'autres où il établissoit la mesme opinion, quoiqu'en taschant d'y donner une interpretation plus favorable.[b] Et aprés tout, S. Gregoire de Nazianze cite d'un de ses livres, des impietez encore plus grandes, qui ne sont que des conclusions de ce principe.

Naz.or.52.p. 746.c.d.

'Voilà les mysteres que les Apollinaristes decouvroient à leurs disciples dans leurs instructions secrettes, accordant à peine que J.C. eust une chair. Car dans les autres rencontres, comme ils se voyoient pressez par les notions communes que l'Ecriture nous donne de l'Incarnation, ils parloient comme les autres, mais ils s'expliquoient en leur maniere.

ARTICLE III.

Erreurs des Apollinaristes hors le mystere de l'Incarnation: Des Antidicomarianites.

Naz.or.51.p. 744.c|Thdrt. hær.4 c.8.p.240.c.
c Vinc.L.c.17.p. 341.
d Thdrt.l.5.c.3. p.706.d|hær.p. 240.c|Naz.or.51. p.744.c|Car.145. p.246.a.
e Cotel.g.t.2.p. 88.89|551.b|555.b| 5?.c.
f Thdrt.hær.p. 240.d.

[OUTRE ces erreurs sur l'Incarnation, qui sont le capital de l'heresie des Apollinaristes, ils en avoient encore quelques autres.]'Car quoiqu'ils se vantassent de suivre la foy de Nicée, & qu'en effet ils reconnussent quelquefois une seule essence & trois hypostases,[c] leur foy n'estoit pas neanmoins tout à fait saine sur cet article.[d] Ils admettoient quelquefois differens degrez dans la Trinité, & disoient que le Saint Esprit estoit grand, le Fils plus grand, & le Pere tres grand.[e] On en voit des marques dans une lettre qui peut estre d'un disciple d'Apollinaire, si elle n'est pas de luy mesme.[f] D'autres fois au contraire ils confondoient les proprietez des personnes; ce qui les faisoit accuser de Sabellia-

nisme ;[i]comme Saint Basile les en accuse sur les ouvrages mesme d'Apollinaire.

[a]Cette inconstance[ou plutost ces contrarietez]qu'on remarque dans la doctrine des Apollinaristes,[b]venoit de ce qu'Apollinaire parlant quelquefois fort differemment dans ses livres,[c]ses disciples en tiroient des opinions toutes contraires ;[d]outre que luy mesme ayant une fois quitté la regle inebranlable de la verité, ne savoit à quoy se fixer, & estoit agité tantost d'un costé, tantost d'un autre par ses differentes pensées.

[i]Ils tenoient aussi l'opinion des Millenaires[e]admettoient trois resurrections, disoient que Jerusalem seroit rebastie,[f]pretendoient qu'il y auroit un renouvellement de Judaïsme, de la circoncision, des sacrifices legaux,[g]& de toutes les ceremonies de la loy.[h]Enfin ils vouloient presque une revolution generale de tout ce qui s'est passé depuis le commencement du monde ;[i]ce qui estoit un vray Judaïsme, ou mesme, s'il faut ainsi dire, un avorton des folies du paganisme.[k]S. Epiphane n'a pu se persuader ce qu'on disoit d'Appollinaire sur cet article.[Mais S. Basile, S. Gregoire de Nazianze, S. Gregoire de Nysse,][l]& particulierement Saint Jerome, nous assurent trop fortement & par des preuves trop certaines pour nous permettre d'en douter.[m]Les Orientaux en combatant le troisieme anathematisme de Saint Cyrille, parlent aussi de la revolution & des mille ans fabuleux du malheureux Apollinaire.

[n]Philostorge attribue aux Apollinaristes d'avoir nié la resurrection des corps.[o]Ils ont suivi aussi l'opinion de Tertullien, qui croyoit que les ames se produisoient par propagation, comme les corps naissent des corps.

[p]On leur a encore attribué de dire, que la Vierge avoit esté unie à S. Joseph par l'usage du mariage aprés la naissance de J. C,[q]& on a dit que la secte des Antidicomarianites, ou adversaires de Marie, qui ont embrassé cette erreur, a tiré d'eux son origine ; de quoy l'on a pretendu qu'Apollinaire mesme estoit coupable.[Il n'est pas en effet fort incroyable que ceux qui ostoient à la Vierge la qualité de Mere de Dieu, en ne voulant point que le corps de Jesus Christ eust esté pris d'elle, mais eust seulement passé par elle, luy ostassent encore la gloire de sa virginité,]soit par un simple eblouissement d'esprit, soit que le peu de respect qu'ils avoient pour elle les portast à la rabaisser, soit qu'ils voulussent, [ou que le demon voulust par eux,]souiller la pureté de nos pensées [par des idées si fascheuses,][r]& par leurs paroles de blasphemes.

Bas. ep. 293. p. 284. b| ep. 59. p. 87| Cotel. g. t. 3. p. 395. c.
a Cotel. g. t. 2. p. 556. b.
b Thdrt. hær. 4. c. 8. p. 240. c. d.
c c. 9. p. 241. b. c.
d Vinc. L. c. 17. p. 341.
Naz. or. 52. p. 747. c| car. 145. p. 246. b.
e Nys. ad Eust. p. 650. b.
f Naz. or. 51. p. 744. b.
g Bas. ep. 293. p. 284. 285| ep. 74. p. 126 a.
h Naz. or. 51. p. 744. b| or. 52. p. 747. c.
i car. 145. p. 246. b.
k Epi. 77. c. 36. p. 1031. a. b.
l Hier. v. ill. c. 18. p. 274. d| in Ez. 36. p. 507. b| in Is. l. 18. pr. p. 242. b.
m Merc. t. 2. p. 139. 140.
n Phisg. l. 8. c. 12. p. 116.
o Hier. ep. 82. p. 318. d| Nem. l. 2. c. 2. p. 730. d. e.
p Epi. 77. c. 36. p. 1030. d.
q 78. c. 1. p. 1033. d.
c. 24. p. 1076. b.

c. 'Ce qui est certain, c'est que diverses personnes, particulierement en Arabie, pretendoient qu'aprés la naissance du Sauveur, sa sainte Mere estoit entrée dans l'usage du mariage,'& avoit eu des enfans de S. Joseph,'savoir ceux qui sont appellez les freres de J.C. dans l'Evangile.'Quelques personnes de pieté ayant averti Saint Epiphane Evesque[de Salamine en Cypre depuis l'an 367,] qu'on repandoit cette nouvelle erreur dans le pays,'il en écrivit une longue lettre à tous les Chrétiens de l'Arabie pour tascher d'en arrester le cours.[Il est aisé de voir par ce que nous avons dit, que c'estoit aprés la naissance de l'Apollinarisme.]'Aussi il y recommande fort de reconnoistre la verité de l'Incarnation,'& de croire que le Verbe a pris l'homme entier, le corps tiré de Marie, l'ame & l'esprit.[C'estoit neanmoins avant que d'écrire son grand ouvrage contre les heresies,]'puisqu'il y insere cette grande epistre.

c.7.p.1038.c.d. | c.1.p.1033.d. | c.9.p.1041. | c.1.p.1033.d. | c.2.p.1034.a. | c.24.p.1065.b. | p.1057.a. | 78.c.2-24.

'Un nouveau Protestant pretend que les preuves alleguées par S. Epiphane sont tres foibles.[On ne répondra neanmoins jamais raisonnablement à ce que dit ce Saint, que]'J.C. ne luy eust pas donné pour fils S. Jean, si elle en eust eu d'autres;[a]& que toutes les fois qu'on a parlé de Marie, on y a toujours joint le titre de Vierge, quand on a voulu faire connoistre quelle elle estoit.[Et l'Eglise mesme l'a mis dans tous ses symboles. Quoy qu'il en soit, il nous suffit que,]'comme dit Saint Basile, les oreilles des Fideles n'ont jamais pu souffrir qu'on dist que la Mere du Sauveur a cessé d'estre vierge,[& que tous ceux qui l'ont osé faire, ont esté mis par l'Eglise au nombre des heretiques,]'comme ceux-ci mesmes dont nous parlons, & comme Helvide"qui voulut soutenir dans Rome le mesme blaspheme peu d'années aprés.

Basn.p.59. | Epi.78.c.10.p.1042.c. | a c.6.p.1038.a. | Bas.div.25.p.509.c. | Epi.77.c.36.p.1031.a.b|79.c.1.p.1057.c|993.c.d| Aug.hær.56.p.11.a.d. | V.S.Jerome § 34.

[Nous trouvons"qu'il y avoit du trouble en l'an 379 dans l'Eglise d'Arabie; ce qui obligea le Concile d'Antioche de prier Saint Gregoire de Nysse d'aller pacifier cette province: & il y alla l'année suivante. On peut presumer que c'estoit à cause des Antidicomarianites, mais non l'assurer.]

V. S. Greg. de Nysse § 6.

'S. Epiphane témoigne avoir peine à croire que les Appollinaristes contestassent la virginité à la sainte Mere de Dieu:[b]& il ajoute neanmoins qu'il n'est point étrange que ceux qui ont une fois abandonné en un point la regle de la foy & de la tradition, tombent ensuite en une infinité d'erreurs grossieres & ridicules.

Epi.77.c.36.p.1030.d. | b c.37.p.1031.c.d.

[Mais nous laissons à de plus habiles à examiner quelles sont les erreurs dont les Apollinaristes sont certainement coupables, ou celles dont on les peut excuser; quelles sont celles qui viennent

d'Apollinaire

d'Apollinaire meſme,]'ou celles que ſes diſciples y ont ajoutées ; quel égard il faut avoir'aux deſaveux qu'Apollinaire a faits de quelques dogmes, comme nous le verrons dans la ſuite, s'il ne les a jamais tenus, s'il les a quittez, s'il y eſt tombé aprés les avoir deteſtez, s'il ſe ſauvoit par quelques diſtinctions, ou s'il deſavouoit de bouche ce qu'il avoit dans le cœur:[nous laiſſons, dis-je, toutes ces diſcuſſions à ceux qui auront plus étudié que nous des matieres ſi épineuſes ; & nous avons cru qu'il nous ſuffiſoit de marquer ce que les Peres en ont dit.]

Leo,n.p.854.1.
Baſn.p.44.

ARTICLE IV.

Hiſtoire des premieres années d'Apollinaire.

'APOLLINAIRE qui eſtoit le pere & l'auteur de cette ſecte, eſtoit fils d'un autre Apollinaire Alexandrin de naiſſance ; mais qui aprés avoir enſeigné quelque temps la grammaire à Beryte, eſtoit venu à Laodicée en Syrie, où il s'eſtoit marié, & avoit eu le jeune Apollinaire.'Il fut fait Preſtre,[a] & ſon fils Lecteur. Ils profeſſerent tous deux, le pere la grammaire, & le fils la rhetorique, dit Socrate:'Saint Jerome dit que le fils eſtant jeune, s'eſtoit particulierement exercé à la grammaire:[Mais il ſemble entendre en general des lettres humaines.]

Socr.l.2.c.46.p. 160.c.d.
c|Hier.v.ill.c. 104.p.299.a.
a Socr.p.160.c.
Hier.v.ill.c.104. p.299.a.

&c.

'Ce jeune Apollinaire avoit un eſprit admirable,"& une ſcience extraordinaire.[b]Il apprit en perfection la dialectique, l'eloquence, & toutes les ſciences des Grecs,[c]& il ſe rendit encore tres habile dans la philoſophie. Il apprit meſme la langue hebraïque.[d]Il avoit une extreme facilité à écrire ſur toutes ſortes de matieres.[e]Il profeſſoit la rhetorique dés le temps que Theodote eſtoit encore Eveſque de Laodicée,[& ainſi avant l'an 335.]

Vinc.L.c.16.p. 340.
b Epi.77.c.24.p. 1018.b.
c Suid.α.t.1.p. 273.c.
d Baſ.ep.74.p. 125.a.
e Socr.l.2.c.46. p.160.d. d.

'Il y avoit alors dans la meſme ville un ſophiſte payen, nommé Epiphane:'Je ne ſçay ſi ce ſeroit cet Epiphane le Syrien qui fut compagnon de Proereſe dans l'étude & la profeſſion de l'eloquence, & qui l'enſeigna à Athenes avec beaucoup de reputation,[aprés l'avoir peuteſtre enſeignée à Laodicée.]Il eſtoit mort aſſez longtemps avant l'an 363.'Les deux Apollinaires avoient lié amitié avec celui qui enſeignoit à Laodicée, & ils le hantoient familierement.'Le jeune Apollinaire étudioit meſme ſous luy,[ou y avoit étudié auparavant.][f]Theodote craignit que cette frequentation n'apportaſt du prejudice à leur foy, & leur défendit de voir Epiphane: mais l'amitié de ce ſophiſte leur fit

Eun.c.7.9 p.95. 121.127.
Socr.l.2.c.46.p. 160.d.
Soz.l.6.c.25.p. 672.a.
f Socr.p.160.d.

Soz.p.672. mepriser l'obeïssance qu'ils devoient à leur Evesque.'Epiphane declamant un jour une hymne qu'il avoit faite sur Bacchus, & dés le commencement ayant ordonné, selon la coutume de ces sortes de pieces, de faire sortir tous les profanes, & ceux qui n'estoient pas initiez à ses mysteres; ni les deux Apollinaires, ni aucun autre Chrétien ne sortit. Theodote, [qui, quoiqu'Arien, pouvoit avoir du zele,] l'apprit avec beaucoup de douleur. Il pardonna neanmoins assez aisément aux autres qui estoient laïques, & se contenta d'une legere reprimende; mais il reprit publiquement les deux Apollinaires, & les separa de l'Eglise. Ils témoignerent par leurs larmes & leurs jeûnes, le regret qu'ils avoient de cette faute; ce qui obligea Theodote de les rétablir quelque temps aprés.

Socr.l.2.c.46.p.160.161. 'Socrate dit neanmoins qu'ils continuerent toujours à hanter Epiphane, & que George qui avoit succedé à Theodote, [en 335 au plustard,] voyant qu'il ne pouvoit les retirer de cette familiarité, & que tous les moyens dont il s'estoit servi pour les porter à la rompre, avoient esté inutiles, il les priva tous deux de la communion: & que le depit de cet affront, joint à la confiance que luy donnoit son eloquence, porta le jeune Apollinaire à inventer l'heresie à laquelle il a donné le nom.

p.161.a.b. 'Il ajoute que d'autres disoient qu'ils s'estoient separez de George, & ce semble aprés le Concile de Seleucie, [tenu en 359,] à cause de l'heresie que cet Evesque Arien tenoit, tantost d'une façon, tantost d'une autre;"ou qu'au moins c'estoit ce qui leur &c. avoit servi de pretexte; mais que voyant qu'ils n'estoient suivis de personne, ils avoient cherché le moyen de se faire un parti, en inventant un nouveau dogme; car Socrate attribue l'heresie au
Soz.l.6.c.25.p.672.a. pere aussibien qu'au fils.'Sozomene dit qu'un des sujets de l'excommunication du jeune Apollinaire, fut la faute qu'il avoit
p.671.d|672.c. faite longtemps auparavant sous Theodote;'mais qu'on y ajouta qu'il avoit violé les Canons en communiquant avec S. Athanase. Car ce Saint, dit-il, passant par Laodicée lorsqu'il revint en Egypte sous Constance [en l'an 349,] Apollinaire lia avec luy une amitié tres étroite, ce qui fit que George le chassa honteusement
p.672.c. de l'Eglise.'Il ajoute qu'Apollinaire témoigna se repentir, (il ne
a. dit pas si c'estoit d'avoir communiqué avec S. Athanase,)'& demanda plusieurs fois à George de rentrer dans sa communion; mais que n'ayant pu rien obtenir, le depit le porta à former un nouveau parti. [Voilà ce que nous raportent ces historiens, dont on voit que le recit est assez embarassé.]

ARTICLE V.

Reputation d'Apollinaire dans l'Eglise : Il est fait Evesque.

[LEs auteurs originaux & les Saints sont plus favorables au jeune Apollinaire : car ils ne parlent que peu ou point du pere.] 'Ils nous assurent qu'il avoit paru au commencement estre dans le parti des Catholiques,[a] & l'on esperoit mesme de le voir l'un des défenseurs de la verité.[b] Philostorge le joint en cela à S. Basile & à S. Gregoire de Nazianze, qu'il eleve sans comparaison audessus de tous les autres défenseurs de la Consubstantialité, & donne mesme quelque avantage à Apollinaire. 'Il avoit soutenu avec beaucoup de force la Consubstantialité du Saint Esprit. 'Il s'estoit couvert quelque temps, dit Theodoret, du masque de la pieté, & avoit passé pour un défenseur des dogmes apostoliques. 'Il avoit mesme souffert la persecution & l'exil, plutost que de s'accorder avec les Ariens :[c] & d'ailleurs toute sa vie fut toujours tres ediflante.

[d] Aussi il estoit cheri de tous les Orthodoxes, 'comme l'un des premiers d'entre eux, particulierement par S. Athanase, & Saint Epiphane : '& il se glorifioit d'avoir receu un nombre infini de lettres de S. Athanase, de S. Serapion [de Thmuis,] & de tous les autres grands hommes qui brilloient dans l'Eglise comme des astres, & qui estoient les principaux défenseurs de la verité. 'Nous avons encore quelques fragmens d'une lettre qu'il écrit à un Serapion. 'S. Basile témoigne qu'il le reveroit pour diverses choses. Il luy écrivit [vers 356,] un compliment d'amitié, de quoy ses
1. ennemis voulurent depuis tirer [1] avantage. 'Il dit qu'on n'avoit pas encore alors le moindre soupçon qu'Apollinaire voulust rien innover contre la doctrine de l'Eglise. 'S. Gregoire de Nazianze recevoit aussi les Apollinaristes comme freres.[e] Apollinaire eut mesme S. Jerome pour disciple à Antioche dans l'interpretation des Ecritures, [vers 373.]

Note 3. *Note 4. 'Il fut fait "Evesque[f] de Laodicée en Syrie ; [*c'est à dire, selon toutes les apparences, de celle mesme où il estoit né, & où il avoit toujours vécu. C'estoit la plus celebre des villes de ce nom, & qui le disputoit mesme depuis plusieurs siecles à Antioche, dont elle estoit assez proche, sur le bord de la mer.][g] On marque

Baf.ep.293.p.283.c. | *a* p.284.a. | *b* Suid.α.p.373.d.e. | Soz.l.6.c.22.p.665.a. | Thdrt.l.5.c.3.p.706 c.d. | Epi.77 c 24.p.1018.c|Nil.l. .ep.257.p.96. | *c* Ibid|Suid.α.p.373.374. | *d* Epi.p.1018.c|2.p.996.c. | Leon.in Eut l.3.p.1010.b|sup.p.1040.b.c. | sup.p.1031.c. | Baf.ep.82.p.150.e. | ep.73.p.122.e. | Naz.or.51.p.738 a. | *e* Hier.ep.65.p.189.b. | Ruf.l.2.c.20.p.260|Philsg.l.8.c.15.p.117. | *f* Hier.v.ill.c.104.p.290.a|Nem.l.1.p.710.b|Suid.α.p.374.b. | *g* Steph.p.416. | *a* Cotel.g.t.2.p.84.

1. *Nous avons depuis vu deux lettres de S. Basile à Apollinaire avec leurs réponses. Mais on croit que ce sont des pieces supposées par quelque Apollinariste. *V. S. Basile note 10.*

Baud.p 407.1. qu'elle avoit autrefois "esté appellée Ramithe,'& qu'aujourd'hui &c. on l'applle Liche,[d'un nom corrompu de celui de Laodicée,] mais qu'elle est fort ruinée, & se ruine de plus en plus.[Apollinaire en fut fait Evesque des l'année 362 au plustard,]'puisqu'il Ath. le Ant.p. 550.a. deputa en qualité d'Evesque au Concile d'Alexandrie:[de sorte qu'on ne peut douter qu'il n'eust receu cette dignité dans l'Eglise Catholique.]

ARTICLE VI.

Apollinaire travaille pour les études & pour l'Eglise sous Julien

[APOLLINAIRE se rendit recommandable dans le mesme temps, par les travaux qu'il entreprit pour les Chrétiens.] Socr.l.3.c.16.p. 107.b.c. 'Car Julien l'apostat leur ayant défendu l'étude des auteurs payens, les deux Apollinaires pere & fils, s'efforcerent, dit Socrate, de suppléer au defaut de ces auteurs, par les ouvrages qu'ils composerent. Le pere s'appliqua particulierement à ce qui regardoit la profession de la grammaire & des belles lettres, & mit en vers heroïques les livres de Moyse. Il travailla de mesme sur toutes les histoires de l'ancien Testament, dont il mit les unes en vers hexametres, ou en d'autres mesures de toutes sortes; & des autres il en fit des tragedies ou des comedies, ne voulant point qu'il manquast rien à l'instruction des Chrétiens de tout ce que d. les payens avoient inventé.'Le fils de son costé fit des dialogues à l'imitation de Platon, où il renferma l'Evangile & les preceptes des Apostres. Ainsi ils surmonterent par leurs travaux l'adresse malicieuse de Julien.

Soz.l 5.c.18.p. 623.c.d. 'Sozomene attribue tout au fils, sans parler du pere, & il dit qu'il fit toute l'histoire des Juifs jusques à Saül, en 24 poemes, donnant à chacun le nom d'une lettre greque comme Homere; qu'il imita Menandre pour les comedies, Euripide pour les tragedies, & Pindare pour les vers lyriques, tirant toujours de l'Ecriture le p.624.a. sujet de ses poemes:'Et, s'il en faut croire cet historien, ses pieces egaloient celles des anciens, qui estoient mesme, dit-il, inferieurs à Apollinaire, en ce que n'ayant réussi chacun qu'en un genre Socr.l.3.c.16.p. 187.d. d'écrire, il excelloit luy seul en tous.'Mais la loy de Julien ayant bientost esté abolie, tout ce que les deux Apollinaires avoient fait demeura inutile, & on n'y pensa non plus que s'il n'eust jamais esté écrit.

[La tragedie intitulée Le Christ souffrant, qui est parmi les

V. S. Greg. de Nazianze § 110. œuvres de S. Gregoire de Nazianze, "peut estre un reste de ce travail, si elle est veritablement d'Apollinaire,] 'à qui Baronius & quelques autres l'attribuent. Bar. 34. § 125 | Du Pin, p. 372. [Mais je ne sçay si elle répond assez à la haute idée que Sozomene nous veut donner de son auteur.] 'L'on y remarque quelques defauts. Baillet, t. 6. p. 455. Nous avons dans le XIV^e tome de la Bibliotheque des Peres, une paraphrase sur les Pseaumes, en vers hexametres, qui porte le nom d'Apollinaire: '& c'est le seul ouvrage entier que nous ayons de luy. Du Pin, p. 371. C'est une traduction
1. fidele, exacte, & noble de tous les pseaumes.[1] Les plus habiles en parlent avec estime.

'Il s'attira par l'agrément de ses poesies un grand nombre de sectateurs, à qui il faisoit chanter ses vers au lieu des hymnes sacrées dont les Catholiques avoient accoutumé d'user. Soz. l. 6. c. 25. p. 671. b. c. Les hommes en buvant ou en travaillant, & les femmes en filant, avoient toujours ses airs à la bouche : car il avoit composé des odes & des chansons de toutes sortes, les unes serieuses, d'autres pour le divertissement, d'autres pour les jours de festes : enfin il y en avoit pour toutes sortes de temps & de sujets ; mais elles tendoient toutes à benir & à louer Dieu.

[Ce sont ces poesies que marque S. Gregoire de Nazianze,] 'lorsqu'il parle de leurs grands discours, de leurs nouveaux pseaumes opposez ou substituez à ceux de David, de ces vers si agreables dont on faisoit un troisieme Testament, qui estoit autant une invention de l'esprit de l'homme, qu'une inspiration de Dieu. Naz. or. 52. p. 745. b. c. 'Et c.
Ibid. § 97. il paroist "qu'une des raisons qui porta ce Saint à s'occuper à la poesie, fut pour s'opposer aux progrés qu'Apollinaire faisoit par ses vers.

'Outre ce que nous avons déja dit des ouvrages d'Apollinaire sous Julien, il fit encore alors un discours intitulé Pour la verité, Soz. l. 5. c. 18. p. 624. b. adressé à Julien mesme, & aux philosophes payens, pour leur montrer [par la raison seule,] & sans se servir de l'autorité des Ecritures, combien ils se trompoient dans les sentimens qu'ils avoient de Dieu : mais Julien ne s'en fit que railler.

ARTICLE VII.

L'Apollinarisme est condanné, mais non Apollinaire qui se cache quelque temps.

[IL est difficile de dire quand Apollinaire a commencé à semer son heresie. Saint Gregoire de Nazianze dans une lettre écrite,

1. Baillet, t. 6. p. 453. 455 | Vossius, poet. gr. c. 9. p. 76.

selon Elie de Crete, lorsqu'il gouvernoit l'Eglise de Constanti-
Naz.or.52.p.748.c. nople, & ainsi vers 380, ou plutost deux ans aprés,]'dit qu'elle commençoit depuis 30 ans; [mais si cela est, il faut dire qu'Apollinaire ne la repandoit que d'une maniere extremement secrette,]
Bas.ep.73.p.122.c. 'puisque S. Basile dit qu'on ne l'en soupçonnoit encore aucunement vers 356.

Ath.de Ant.p.587.a. a p.578. 'Dans le Concile d'Alexandrie tenu en 362, on receut quelques moines au nom de l'Evesque Apollinaire.ᵃOn y examina aussi le point de l'Incarnation, dont il est marqué qu'on disputoit alors, & on y établit tres fortement la verité Catholique, tant contre l'erreur pour laquelle Apollinaire se declara enfin, que contre ceux qui par une heresie opposée, disoient que le Verbe estoit seulement descendu sur J.C, comme sur les anciens Prophetes. [Mais quelque claires & expresses que fussent les paroles par lesquelles on y exprima la foy, elles n'estoient pas telles que les Apollinaristes ne s'en pussent tirer avec les subtilitez ordinaires aux heretiques.]
p.578.d. 'Ainsi quoique tout le monde ait alors receu cette definition, [il n'en faut pas conclure qu'Apollinaire n'avoit pas encore semé son heresie, mais qu'il s'efforçoit encore de la cacher.

S. Athanase qui l'avoit condannée le premier dans ce Concile, "fut obligé de la combatre vers l'an 369, par divers écrits, & principalement par une grande lettre qu'il en écrivit à Epictete Evesque de Corinthe, sur quelque dispute qui s'estoit elevée dans son Eglise. Il écrivit sur le mesme sujet à Eupsyque Prestre de Cesarée en Cappadoce, & une lettre celebre à l'Eglise d'Antioche, que l'on fit ensuite signer à ceux qui quittoient l'erreur d'Apollinaire. V. S. Athanase § 112, 113.

On voit donc que dés devant la mort de S. Athanase, que nous mettons en 373, cette nouvelle doctrine s'estoit déja fort repandue, & faisoit beaucoup de bruit dans l'Eglise. Cependant l'auteur n'en paroissoit point encore. Car bien loin qu'Apollinaire
Leon.sup.p.1031.c. se declarast alors contre l'Eglise,]'nous avons une lettre de luy sur l'Incarnation adressée à Serapion, où il dit qu'il avoit extremement approuvé la lettre de "Monseigneur envoyée à Corinthe, & qu'il condanne la folie de ceux qui disent que la chair est domini mei.
inEut.l.3.p.1010.b. consubstantielle à Dieu.'Comme il avoit habitude avec le grand Serapion [de Thmuis,] il y a assez d'apparence qu'il parle de la lettre de S. Athanase à Epictete Evesque de Corinthe, écrite vers 369, qui combat en effet cette impieté, & dont S. Serapion
sup.p.1032.a.b. pouvoit luy avoir envoyé une copie.]'Dans une autre lettre au

mesme Serapion, il proteste qu'il regarde comme une chose constante, que le corps de J.C. est de la Vierge, & a esté formé de son sein ;'& que le Verbe a pris une chair de la mesme substance que la nostre.'Il proteste dans une autre lettre, qu'il a toujours dit dans ses écrits, que la chair de J.C. ne vient point du ciel, & n'est point de la mesme substance que Dieu. p.1035.c. p.1032.a.

Aussi S. Athanase ne dit jamais rien contre la personne d'Apollinaire, & ne le nomme jamais dans tous les écrits qu'il fait contre son erreur.]'Il recommanda mesme au Pape Damase, comme orthodoxe, Timothée l'un de ses principaux disciples, & Damase le receut aussi comme un homme tres Catholique, '& qui combatoit contre les Ariens. Ce fourbe apporta mesme des lettres des Occidentaux,"envoyées, dit Leonce, comme à un Evesque :[c'est à dire, autant que nous en pouvons juger, adressées à Apollinaire comme à un Prelat de la communion catholique. Fac.l.7.c.3.p.277. Leon.sup.p.1042.c. *tanquam ad Episcopum misas.*

✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲

ARTICLE VIII.

L'heresie d'Apollinaire se decouvre peu à peu : Rome la condanne, sans toucher à sa personne.

en l'an 373. [LA mesme année"que S. Athanase mourut,]'S. Basile presenta à signer une confession de foy à Eustathe Evesque de Sebaste; & il n'y mit rien sur l'Incarnation ;[d'où il semble qu'on puisse tirer que les erreurs d'Apollinaire ne faisoient pas alors d'eclats considerable dans le Pont. Neanmoins Eustathe qui se separa aussitost aprés de Saint Basile,"n'eut presque rien de plus considerable à luy reprocher, sinon qu'il estoit uni avec Apollinaire; ce qu'il prouvoit par la lettre que ce Saint luy avoit écrite des l'an 356 au plustard, ou il avoit ajouté une demande supposée d'un livre d'Apollinaire sur le S. Esprit :]'& en mesme temps il publia un extrait tout à fait impie d'un ouvrage qui portoit le nom du mesme Apollinaire ; & il paroist qu'Eustathe & ceux de son parti, ne craignoient pas de le traiter ouvertement d'heretique. Bas.ep.78.p.137. V.S.Basile § 91-93. ep.59.293.p.87.b.c|284.c.

'S. Basile proteste deslors qu'il n'a point de part à ces impietez,'& qu'il ne communique point avec Apollinaire :[a]Et trois ans aprés il dit qu'on ne sauroit montrer qu'il eust aucune communion avec luy, qu'il n'avoit jamais receu de luy aucune lettre de communion, qu'il ne luy avoit jamais envoyé aucun Eccle- ep.382.p.374.c.d. a ep.345.p.338.c.

siastique, & qu'il n'avoit jamais receu aucun des siens à communiquer ni à prier avec luy. 'Saint Melece eut peine à se persuader que ce qu'on publioit contre Apollinaire en 373, fust veritablement de luy. Neanmoins S. Basile l'assura qu'il n'y avoit pas d'apparence d'en douter. Il l'appelle un esprit capable de tout dire, & témoigne qu'il avoit esté obligé de parler de luy comme d'un homme qui approchoit de l'impieté de Sabellius.

ep.59.p.87.a.c.d.

'Dans la lettre 79[e], [écrite en 376,] S. Basile semble douter s'il estoit veritablement coupable des erreurs dont on l'accusoit.

ep.79.p.141.2.c.

'Dans la 82[e] qui est du mesme temps, il dit qu'il ne l'avoit jamais regardé comme un ennemi, qu'il le reveroit mesme en certaines choses; mais que jamais il ne s'estoit lié à luy, en sorte qu'il dust estre coupable de ses fautes; 'qu'il trouvoit mesme des choses à reprendre dans quelques ouvrages qu'il avoit lus de luy, son peu de santé & de loisir ne luy ayant jamais permis d'en lire beaucoup.

ep.82.p.150.c. | p.151.a.

[C'est dans le mesme temps]'qu'il dit qu'il n'avoit jamais eu de communion avec luy.

ep.345.p.338.c.

'Mais dans la 74[e] & la 293[e], écrites en 377, il le traite ouvertement d'heretique, & en parle amplement & avec chaleur. Il se plaint mesme dans la derniere, qu'il divisoit toutes les Eglises, & s'efforçoit de s'y former un parti.

ep.293.p.284.a.b.

'S. Epiphane, vers l'an 377, met nettement les Dimœrites au nombre des heretiques.[a] Il les combat amplement dans son Ancorat,[b] & mesme il dit positivement que ces Dimœrites sont les Apollinaristes, si l'on ne veut dire, comme cela n'est pas improbable, que c'est une glose qui s'est glissée de la marge dans le texte. ["Nous avons quelques fragmens d'un Concile de Rome, tenu vers les mesmes années 374 ou 375, qui condanne aussi les heresies d'Apollinaire, mais sans les les attribuer à personne.

Epi.anc.c.13.p.19.a|hær.pr.p.3.4.
a anc.c.36.p.40.41|63.p.66.c|77.p.82.83.
b anc.c.13.p.19.a|hær.pr.p.3.4.
V.S.Basile § 125,127.

Ainsi l'on voit à peu pres la suite de l'histoire des Apollinaristes. Leur doctrine qui avoit toujours esté condannée par la verité que l'Eglise avoit receue des Apostres, avoit esté rejettée expressément par le Concile d'Alexandrie des l'an 362, & on ne voit point qu'il y ait eu sur cet article aucune difficulté dans l'Eglise. Pour la personne d'Apollinaire, il fut suspect des l'an 373: mais on ne trouve point que l'on se soit declaré absolument contre luy dans l'Eglise jusques à l'an 377, auquel les Apollinaristes firent ouvertement un parti schismatique, comme nous l'allons voir plus en detail. 'Son heresie se fortifioit toujours durant ce temps là, avec d'autant plus de liberté, que l'Eglise estoit toute occupée à se défendre contre les Ariens, dont les coups

Leon.in Eut.l.3.p.10.i.

coups

coups luy estoient plus mortels & plus sensibles : C'est pourquoi on l'a comparée à la rate, qui n'est jamais plus forte & plus grande, que quand le reste du corps est plus malade.

'Le malheur d'Apollinaire fit voir combien l'état des hommes est peu assuré jusques au dernier moment de leur vie, & combien il est aisé de passer de la plus haute vertu jusqu'à l'abysme le plus profond du peché ;'parceque le plus grand bonheur est le plus exposé à la jalousie & aux embusches du demon.'Plus il estoit aimé & honoré des Catholiques, plus sa chute leur causa d'affliction,[a] & plus mesme elle leur paroissoit incroyable. Et lorsque des personnes instruites par luy commencerent à en parler, on aimoit mieux croire que ces personnes se trompoient, & ne comprenoient pas les pensées sublimes de ce grand homme : à quoy l'on penchoit d'autant plus, que ceux qui pretendoient savoir le mieux ses sentimens, en raportoient des choses tres differentes. 'S. Epiphane qui écrivant en 376 contre les Manichéens, pouvoit écrire la mesme année ou la suivante contre les Apollinaristes ;'quoiqu'il fasse Apollinaire auteur de cette secte, & qu'il écrive depuis qu'il eut fait schisme,'parle neanmoins toujours de luy avec beaucoup de respect & de reserve.[b] Il doute encore si on ne luy impose pas beaucoup de choses,[c] & prend de grandes precautions pour montrer que ce qu'il dit est une verité, & non une calomnie ni un effet de quelque aversion particuliere :[d] De sorte que quand il dit que les Dimœrites avoient esté anathematizez par un Concile, [il veut dire apparemment que leurs erreurs y avoient esté anathematizées plutost que leurs personnes, comme cela s'estoit fait vers l'an 375 dans le Concile de Rome, & des l'an 362 dans celui d'Alexandrie : & en effet il raporte aussitost aprés la lettre de Saint Athanase à Epictete, qui ne condanne que les erreurs, & ne nomme pas seulement Apollinaire.]

Nil.l.1.ep.257. p.96.
p.97.
Bas.ep.293.p. 283.c|Epi.77.c. 24.p.1017.d.
a Epi.77.c.2.p. 996.c.d.
66.c.20.p.637.d.
77.c.2.p.996.c. c.d|c.19.20.p. 1013.1014.
b c.19.p.1014.a. b.
c c.14.p.1007.d| 19.p.1013.d.
d c.2.p.997.a.

ARTICLE IX.

Vital surprend le Pape Damase.

[L'EGLISE ne traita plus les Apollinaristes avec la mesme condescendance, depuis que Vital eut commencé le schisme à Antioche. Ce Vital le plus celebre des disciples d'Apollinaire,]'estoit un homme d'une vie tres sainte & tres exemplaire, nourri dans la doctrine apostolique,[e] & tres respecté du peuple. [f] Les Ariens l'accusent d'avoir toujours esté un imposteur ;[& la

Epi.77.c.20.p. 1014.c|Thdrt.l. 5.c.4.p.708.d| Soz.l.6.c.25.p. 670.d.
f Chr.Al.p.688.
e Thdrt.p.708.d.

suite de sa vie donna enfin sujet de le croire.] Il semble qu'il ait d'abord esté uni aux Ariens, [comme beaucoup d'autres Orthodoxes d'Antioche.] Il s'unit à Saint Melece en 362, [ou des 361,] n'estant encore que laïque: [& ce fut sans doute ce Saint qui le
Soz.p.670.d. mit dans le Clergé:]'car il fut Prestre d'Antioche dans sa com-
p.671.a. munion.'Mais depuis voyant, à ce qu'on pretend, qu'il estoit moins estimé de son Prelat, que Flavien alors Prestre & depuis
a|Chr.Al.p.688. successeur de Saint Melece,'il se separa de sa communion, &
Soz.p.671.a. se joignit à Apollinaire.'Il entraina par son autorité un grand
a|Chr.Al.p|688. nombre de personnes,'qui prirent mesme le nom de Vitaliens,[a] &
a Thdrt.l.5.c.4. p.708.d. dont Apollinaire le fit Evesque[quelque temps aprés, ajoutant un quatrieme parti aux Ariens, Pauliniens, & Meleciens, qui des auparavant divisoient l'Eglise d'Antioche.

Mais on voit que Vital avant que de tomber dans ce dernier excés, & se porter pour Evesque des Apollinaristes dans Antio-
Coll.R.t.1.p. 181.187. che,]'tascha d'entrer avec ceux qui l'avoient suivi, dans la com-
b p.180. munion de Paulin d'Antioche & du Pape Damase;[b] & qu'il fit pour cela un voyage à Rome[en l'an 375,"comme nous croyons.] V.S.Basile § 125.
Naz.or.52.p. 746.c. 'Damase luy ayant demandé une confession de sa foy,[c] parcequ'il
c p.748.a. estoit accusé d'avoir soutenu des auparavant le dogme d'Apolli-
d p.746.c. naire,[d] il luy en donna une par écrit,[e] qu'on croit[1] estre ce dis- 1.
e Du P.p.574| Conc.t.3.p.120. cours de l'Evesque Vital sur la foy, dont nous avons un endroit cité par Saint Cyrille dans son écrit aux Imperatrices.[Et c'est
Conc.t.3.p.426. c. peutestre à cause de cette piece, que]'Basile & les autres moines de Constantinople, dans leur requeste à Theodose II,[mettent
Naz.or.52.p. 748.a. un Vital Evesque entre ceux qui ont enseigné la vraie foy.]'Ce
f p.748.a|747.d. Pape approuva la confession de Vital comme orthodoxe,[f] parcequ'en effet les termes dont elle estoit composée, recevoient un fort bon sens, quoique ces heretiques eussent eu la subtilité d'y
p.746.c. cacher le venin de leur heresie.'Saint Gregoire de Nazianze l'ap-
or.51.p.738. prouva pour ce sujet, aussibien que Damase,]'& receut les Apollinaristes comme freres & non pas comme ennemis;[lors peutestre que Vital au retour de Rome passa par Nazianze ou par Seleucie, où Saint Gregoire se retira en 375, ou dans quelque autre rencontre.

Neanmoins le Pape ne voulut pas encore conclure cette affai-
Coll.R.p.180. re,]'& il écrivit à Paulin par Vital mesme, qu'il la remettroit absolument à sa volonté & à sa sagesse. Il luy en écrivit encore un billet par Petrone Prestre, sur quelque nouveau doute qui luy vint en l'esprit sur ce sujet, lorsque Vital estoit déja sur son de-

1. Le P. Petau ne veut neanmoins rien determiner sur cela, *dogm.t.4.l.1.c.6.§ 18.p.33.*

Note 5. part.'Il"luy écrivit encore depuis, & luy envoya une confession p.181.
de foy, pour recevoir, en la signant, ceux qui voudront, dit-il, se
réunir à vous, c'est à dire à nous par vous.'Cette troisieme lettre p.180-189.
de Damase a esté mise toute entiere par Holstenius dans sa Col-
lection Romaine.'Theodoret en a inseré la confession de foy Thdrt.l.5.c.11.
dans son histoire,[a]avec des differences considerables, mais dont p.720-722.
quelques unes peuvent avoir esté faites depuis Theodoret, puis- a Blond.prim.p.212.
que la traduction d'Epiphane ne les a pas,'comme ce qui est dit Thdrt.l.5.c.11.
dans le texte grec, que la Trinité est un seul Dieu en trois hy- 722.a.
postases.'Theodoret cite aussi autrepart le sens d'un des ana- ep.144.p.1020.d.
themes de cette lettre: car les termes ne sont pas tout à fait les
mesmes.

'Theodoret nous apprend que cette confession avoit esté reso- l.5.c.10.p.719.d.
lue dans un Concile de Rome. Elle établit particulierement la
divinité du S. Esprit & la verité combatue par Apollinaire, que
J.C. a pris l'homme entier, le corps, l'ame sensitive & l'ame rai-
sonnable; défendant sous peine d'anatheme, de dire que la divi-
nité luy tenoit lieu de la derniere. Ainsi elle condanne absolu-
ment les Apollinaristes, mais sans les nommer,'comme fait Coll.R.p.169-
encore la lettre écrite aux Orientaux par un Concile de Rome, 175.
[qui peut estre celui où la confession adressée à Paulin avoit esté
resolue. Et mesme Damase parle de leur heresie dans sa lettre à
Paulin, comme d'une chose encore douteuse:]'Il faut, dit-il, de- p.187.
raciner l'heresie, qu'on dit s'estre elevée depuis dans l'Orient.
'Il y a un Canon contre les Evesques qui quittent leurs Eglises p.183.
pour en prendre d'autres:[par où il semble qu'on attaque Saint
Melece.]

'Damase veut donc qu'on reçoive Vital & les siens, & tout p.187.189.
autre qui voudra se réunir à l'Eglise, pourvu qu'ils signent cette
confession avec celle de Nicée, & les Canons ecclesiastiques que
vous savez, dit-il, à Paulin:[par où il semble dire qu'il faut aban-
donner S. Melece.]'Il conclut en disant qu'il ne luy écrit pas ces p.189.
choses dans la croyance qu'il ne les eust pas pu proposer luy mes-
me à ceux qui vouloient se convertir pour les recevoir, mais afin
qu'il eust plus de liberté en cela, voyant qu'il estoit appuyé de
son consentement.

[Le Concile de Calcedoine indique assurément cette piece,]
'lorsqu'il loue Damase d'avoir marqué les veritables regles qu'il Conc.t.4.p.826.b.
faut suivre sur le mystere de l'Incarnation, dans ses lettres à Pau-
lin, afin que ceux qui voudroient entrer dans sa communion,
souscrivissent à ces decisions si sages & si judicieuses.

ARTICLE X.

Vital & Apollinaire font schisme: Les Confesseurs d'Egypte se declarent contre eux.

[L'ECRIT de Damase excluoit trop formellement tous les subterfuges des Apollinaristes, pour croire que Vital l'ait jamais pu signer. Ainsi il y a apparence que Paulin ne l'ayant pu
Thdrt.l.5.c 4.p. 708.d|Soz.l.6.c. 25.p.671.a|Fac.l. 4.c.2.p.150. recevoir, il se separa absolument de luy,]'& accepta la charge & le nom d'Evesque des Apollinaristes dans Antioche, qu'Apollinaire luy donna.[On ne dit point si Apollinaire avoit seduit quelques autres Evesques, pour faire avec luy cette ordination
Blond.p.219. illegitime & schismatique.]'Blondel croit que ceci arriva vers l'an 376,"& cela s'accorde assez bien avec la suite des lettres de V.S.Basile
S.Basile. §138.

Epi.77.c.20.21. p.1014.1015. 'S.Epiphane,[qui écrivoit vers la mesme année ou la suivante,] s'efforça de réunir Vital avec Paulin; & estant venu à Antioche, il s'abstint de communiquer tout à fait[dans le sacrifice]avec Paulin,[dans la communion duquel il estoit,]jusqu'à ce qu'il se fust purgé par écrit de la tache de Sabellianisme dont Vital l'accusoit. Paulin s'en justifia aisément, en produisant un acte signé de sa main qu'il avoit autrefois donné a S. Athanase, de la main mesme duquel il estoit écrit: & cet acte condanne egalement les erreurs de Sabellius & celles d'Apollinaire, sans nom-
c.22.24.p.1016. 1017. mer ni l'un ni l'autre.'Mais quand S.Epiphane voulut connoistre les sentimens de Vital, il trouva qu'il consentoit à tout,"hormis &c.
à dire que J.C.avoit pris l'entendement de l'homme; ce qu'il ne voulut jamais reconnoistre, quoy qu'on luy pust dire. Ainsi Saint Epiphane s'en retourna sans avoir pu faire l'accord qu'il souhai-
Fac l.4 c.2.p. 150. c0. a Bas ep 325 p. 319 320. toit,'& sa charité ne luy servit qu'a meriter les anathemes d'Apollinaire & de Timothée son disciple.[a] Il semble qu'il ait tasché d'engager Saint Basile à travailler"aprés luy pour accorder Vital V. S. Basil
avec Paulin: mais ce Saint qui rejettoit la communion de l'un & §141.
de l'autre, ne voulut point se méler de leurs affaires.

Fac.p.160.a.b. [Immediatement avant que le schisme fust declaré,]'Apollinaire tira de plusieurs saints Evesques d'Egypte, bannis pour la foy à Diocesarée, en general, & de deux d'entre eux en particulier, savoir d'Adelphe & d'Isidore, des lettres favorables à ses desirs, [& qui apparemment luy donnoient des eloges qu'il ne meritoit nullement. Lors donc qu'ensuite il eut fait schisme, il s'autorisa

ce ſemble du témoignage de ces Saints dans]une lettre qu'il écrivit contre Paulin d'Antioche. Cette lettre ayant eſté envoyée aux Confeſſeurs, d'abord ils en furent ebranlez, & commencerent à craindre que Paulin ne fuſt effectivement tombé dans le ſchiſme ou dans l'hereſie; de ſorte qu'ils furent ſouvent dans le deſſein de luy en écrire.

'Mais lorſqu'ils eſtoient dans ce doute, on leur montra quelques écrits qu'Apollinaire avoit faits ſur la foy, tous conformes à ce que beaucoup de perſonnes leur avoient déja raporté de luy, & qui détruiſoient le myſtere de l'Incarnation. On leur montra encore une autre lettre, où Apollinaire declamoit contre Saint Epiphane; & une troiſieme où il pretendoit depoſer Diodore de Tarſe,["ou plutoſt de Tyr,]s'il ne ſe ſeparoit de la communion de ce Saint, & de celle de Paulin. *b.c.* *V. S. Athanaſe notes 97, 98.*

[Ces emportemens d'Apollinaire bleſſerent avec raiſon les ſaints Confeſſeurs.]'Le grand nombre de ſes écrits, ni l'artifice de ſes raiſonnemens, ne les eblouirent pas. Ils reconnurent fort bien ceux qui ruinoient par leurs nouveautez la foy de l'Egliſe, & ne purent diſſimuler le tort que ces perſonnes faiſoient à la verité;'mais ils écrivirent une lettre contre Apollinaire, dont Facundus nous a conſervé un fragment,[1]& qui eſtoit apparemment adreſſée aux ſolitaires de Nitrie,[dont Saint Iſidore l'un d'entre eux eſtoit Eveſque.] *Baſ.ep.293.p.283.d.* *Fac.p.160.a.* *1.*

'Saint Baſile leur écrivit[des 377,]pour les remercier de cette action, comme d'un ſervice important qu'ils avoient rendu à l'Egliſe.'Et il les exhorta en meſme temps à travailler avec ſoin & avec douceur pour ramener Apollinaire à l'ordre & à la verité. 'Mais bien loin qu'Apollinaire ſongeaſt à ſe réunir, Timothée l'un de ſes principaux diſciples qui prenoit le nom d'Eveſque [qu'il avoit receu de ſon maiſtre,]s'emportoit juſqu'à anathematizer Saint Baſile meſme, & avec luy Pierre d'Alexandrie, auſſibien que Paulin d'Antioche, Saint Epiphane, & Diodore[de Tyr,]ne voulant avoir de communion qu'avec Vital. *Baſ.ep.293.p.282-285.* *p.285.b.* *Fac.p.150.*

[Ce fut peuteſtre au ſujet de la declaration des Confeſſeurs,] 'qu'Apollinaire leur écrivit une grande lettre, à laquelle ils ne firent point de réponſe. Il leur en écrivit"enſuite une petite que nous avons encore, pour juſtifier ſa foy ſur l'Incarnation, à cauſe des troubles que d'autres que luy, à ce qu'il dit, avoient excitez ſur cette matiere. Il y pretend ſuivre tous les ſentimens de Saint Athanaſe qu'il appelle ſon maiſtre; mais il y renonce à la com- *Leon.ſup.p.10,0.b.c.d.* *Note 6.*

1. *Scriberunt monachi in Nitrio constituti.* Je penſe qu'il faudroit *monachi.....conſtitutis.*

munion de ceux qui ne croient pas avec luy que J.C. n'a point pris"la raison humaine & muable, qui est entrainée par les mauvaises pensées; mais la raison celeste & immuable, & qu'il est parfait en tant que Dieu & non en tant qu'homme. *mentem*

ARTICLE XI.

Apollinaire & quelques autres sont deposez par le Concile de Rome, à la priere de S.Basile & des autres Orientaux.

Bas.ep.293.p.284.a.b. [L'Eglise d'Antioche ne fut pas seule demembrée par l'Evesque schismatique qu'y établit Apollinaire.]'Toutes les autres encore, & particulierement celles qui estoient gouvernées par des Orthodoxes, se trouvoient divisées par ceux qu'il y envoyoit pour y mettre le schisme, & y former une malheureuse societé de ses partisans. On voyoit courir en divers endroits des gents qui prenoient le nom d'Evesques sans avoir ni Clergé ni peuple; & qui bien loin de servir au progrés de l'Evangile de la paix & du salut, rendoient par ce scandale le mystere de la pieté & la religion ridicules:[Et dans les villes où Dieu permettoit que Soz.l.6.c.25.p.671.b. leur malice eust plus de succés,]'ils s'y assembloient à part sous des Evesques particuliers, observoient des pratiques toutes differentes de celles de l'Eglise Catholique; & au lieu des hymnes sacrées dont les Fideles ont accoutumé d'user, ils en chantoient de nouvelles qu'Apollinaire avoit composées.[Ce fut apparemment en cette maniere]'que Timothée prit le nom d'Evesque Leon.sup.p.1035.d.c. de Beryte[en Phenicie.]

Bas.ep.293.p.284.c.d. 'Les questions embarassées & obscures que luy & ses emissaires agitoient sur l'Incarnation, embrouilloient tellement les esprits, ep.74.p.126.b. que beaucoup doutoient absolument de ce grand mystere:'d'autres se perdoient dans les difficultez où ils se jettoient eux mesmes, en mettant leur gloire à chercher de nouveaux termes, aussibien que de nouveaux sentimens, dont l'unique fruit estoit des contentions & des disputes; & peu de ceux qui avoient lu leurs livres se contentoient de la simple & ancienne doctrine de l'Eglise.

ep.293.p.284.c. 'Les choses estoient en cet état[dés l'an 377,]lorsque S.Basile p.285.c. écrivit sa lettre aux Confesseurs:'C'est pourquoi il y parle nommément & fortement contre Apollinaire:[& ne se contentant pas de cela,]il écrivit"en mesme temps avec les Orientaux aux Prelats d'Occident, pour leur demander instamment la condan- V.S.Basile §140.

nation d'Apollinaire. [Ainsi on peut dire encore plus veritablement de cette lettre que]'du second Concile œcumenique, que les Orientaux ayant decouvert la doctrine si dangereuse d'Apollinaire, firent connoistre à ceux de l'Occident le jugement qu'ils en portoient. Conc.t.4.p.825.c.

'Ils en obtinrent ce qu'ils souhaitoient, selon Baronius qui croit que ce fut sur les lettres de S. Basile que Damase convoqua un Concile à Rome l'année suivante, [que nous contons 378. Et en effet, comme la lettre de Saint Basile qui demandoit aux Occidentaux en l'an 377, la condannation d'Apollinaire, ne nous permet pas de dire qu'elle fust déja faite;]'aussi Pierre d'Alexandrie, qui se trouva, selon les historiens, au Concile de Rome où elle se fit, [estant revenu d'Egypte dés le milieu de l'an 378, on ne peut mettre le Concile qu'au commencement de la mesme année ou à la fin de la precedente.] Bar.373.§1. Ruf.l.2.c.20.p.260|Thdrt.l.5.c.10.p.719.c.

'Damase tint donc un Concile à Rome, où luy & Pierre d'Alexandrie"condannerent les sentimens d'Apollinaire, & decernerent que J.C. estoit vray homme aussibien que vray Dieu; & que quiconque diroit qu'il manquoit quelque chose soit à sa divinité, soit à son humanité, devoit estre jugé ennemi de l'Eglise. 'On y deposa mesme Apollinaire avec Timothée son disciple, [a]qu'Apollinaire avoit envoyé une seconde fois à Rome: mais au lieu d'y estre receu comme il l'avoit esté du vivant de Saint Athanase, il y fut deposé avec celui qui l'envoyoit. [b]On parle d'un Magnus anathematizé avec Apollinaire. [c]C'est sans doute ce Concile des Occidentaux que S. Gregoire de Nazianze dit avoir condanné les Apollinaristes, [d]& deposé leurs Evesques. NOTE 7. Ruf.p.260|Soz.l.6.c.25.p.671.c. Thdrt.p.719.c|Conc.t.3.p.741.d. a Leon.sup.p.1042.c. b Phot.c.231.p.888.f. c Naz.or.51.p.738.a.b. d ep.77.p.831.c.

[Il faut aussi raporter au mesme Concile]'la condannation de Vital faite par Damase. [e]Vital, comme nous avons dit, avoit fait approuver à Damase une confession de foy, où il avoit caché son heresie sous des termes equivoques qui paroissoient orthodoxes. Mais lorsqu'on eut fait connoistre sa fourberie à Damase, & que ce Pape eut appris qu'il perseveroit toujours dans son ancienne doctrine, [à laquelle il avoit encore ajouté le schisme,]il l'excommunia, luy & ses sectateurs, & condanna leur confession de foy avec anatheme. Il s'eleva contre eux avec d'autant plus de force, qu'il estoit fasché de ce qu'ils avoient abusé de sa simplicité & de sa candeur. Conc.t.3.p.741.d. e Naz.or.52.p.747.748.

'Nous lisons dans une lettre écrite vers l'an 433, qu'Acace [fait Evesque de Berée en 378 ou 379,]fut present à une dispute qui se fit à Rome en presence du Pape Damase, où les Orthodoxes Lup.ep.57.p.136.137.

soutenant qu'il falloit reconnoistre deux natures en J. C, puisque sans cela on seroit obligé d'attribuer ses souffrances à la divinité; les Apollinaristes contre qui on disputoit, objecterent que c'estoit reconnoistre deux fils. [Nous ne voyons pas moyen de dire que Acace ait assisté au Concile de Rome en l'an 382, où l'on parle encore des Apollinaristes: mais rien n'empesche qu'il n'ait esté deputé à Rome en ce temps-ci par l'Eglise d'Antioche, soit contre
Cod.Th.ap.p. 76. Apollinaire,]'soit contre Paulin.
a Bar.373.§ 13. ᵃBaronius a pretendu qu'en condannant Apollinaire, le Concile avoit aussi condanné toutes les erreurs qu'il avoit tenues, d'où il infere qu'il a condanné l'opinion des Millenaires. [Mais on peut dire que cette conclusion qui n'a aucun fondement dans l'histoire, en a peu aussi dans la raison. S. Jerome qui parle si souvent des Millenaires à l'occasion mesme d'Apollinaire, ne dit jamais, non plus que Saint Augustin, que leurs opinions aient esté condannées par aucun jugement ecclesiastique. S. Sulpice Severe, & d'autres encore en assez grand nombre, les ont tenues depuis le Concile de Rome, & n'ont jamais esté traitez comme heretiques pour ce sujet.

"Ce fut peutestre ce mesme Concile de Rome qui condanna V.S.Damase § 14.
l'Evesque de Parme ou de Porto.]

ARTICLE XII.

Les Apollinaristes resistent à l'autorité de l'Eglise: Timothée l'un d'eux est banni.

Ruf.l.2.c.10.p. 260. 'LA sentence rendue par le Concile contre Apollinaire, fut depuis confirmée à Alexandrie[aprés le retour de Pierre en 378;]à Constantinople[par le decret du Concile œcumenique en l'an 381; & apparemment encore par"le Concile d'Antioche en V.S.Melece § 15.
Cod.Th.ap.p. 99. 379.]'Et neanmoins comme Apollinaire n'avoit point esté oui & convaincu en presence de ses parties, il demeura encore quelque temps caché sous une profession generale de la foy[de Nicée,]& conservoit encore en 382 le nom & les fonctions de l'episcopat.

Fac.l.4.c.2.p. 150. 'Timothée de mesme,[au lieu de ceder à sa condannation,] pretendoit mesme anathematizer Pierre d'Alexandrie, S. Basile de Cesarée, Paulin[d'Antioche,]S. Epiphane, Diodore[de Tyr,]
Thdr.l.5.c.10. p.719. & n'avoir de communion qu'avec Vital.'Les Orientaux furent obligez de recourir encore une fois au siege apostolique, pour luy demander sa deposition: Et ce fut sur cela que Damase"leur NOTE 8.
écrivit

écrivit la lettre que raporte Theodoret, où il les assure que ce profane disciple de l'heretique Apollinaire, avoit esté condanné avec sa doctrine impie, & deposé aussibien que son maistre par le saint Siege il y avoit déja longtemps :[Ce qui marque que cette lettre peut avoir esté écrite sur la fin du pontificat de Damase, vers l'an 383. Damase l'écrivit apparemment au nom d'un Concile,] 'puisqu'elle est appellée synodique dans le titre de Theodoret. p.718.c.

'Timothée fut depuis banni à Bize en Bithynie, selon une addi- Aug.hær.55.c.89. tion faite au livre de Saint Augustin sur les heresies, & qu'on peut p.15.2.b. juger par cet article estre bien ancienne, puisqu'elle parle de Timothée comme estant encore vivant. [Il y a neanmoins apparence que le lieu de son bannissement est Bizye en Thrace, lieu celebre pour les exils.] La mesme addition ajoute que Timothée trompoit beaucoup de monde par une fausse image de pieté & de continence.

'Ce fut au plustard en la mesme année 378, & vers le temps du Fac.l.4.c.2.p. Concile de Rome, que Pierre d'Alexandrie qui avoit déja écrit 150. une premiere lettre aux Evesques & aux autres Confesseurs [d'Egypte] bannis [à Diocesarée,] & apparemment sur le sujet des Apollinaristes, leur en écrivit une seconde, où il se plaint des emportemens de Timothée contre luy & contre les principaux Evesques de l'Orient.'Saint Basile écrivoit vers le mesme temps à Bas.ep.65.p.103. l'Eglise de Sozople en Pisidie, pour la preserver contre le venin 104. des Apollinaristes, qui commençoit à se repandre en ces quartiers là.

V. son titre 25. [″Saint Ephrem d'Edesse, si celebre entre les Diacres & les solitaires, mourut, à ce qu'on croit vers le mesme temps que Saint Basile, sur la fin de l'an 378, ou peu aprés.]'Il voulut témoigner Ephr.test.p.603. dans son testament l'horreur qu'il avoit des diverses sectes d'here- 1.d. tiques, & entre celles là il marqua nommément les Vitaliens.'On Nys.in Ephr.t. parle d'une dispute qu'il avoit eue quelque temps auparavant 3.p.608-610. ibid. avec Apollinaire ;[″mais cette histoire quoiqu'assez autorisée, est embarassée de diverses difficultez. Ainsi il vaut mieux se contenter de ce que dit S. Gregoire de Nysse,]'qu'il avoit une extreme p.599.d. aversion pour son dogme impie, & qu'il employa tous ses soins pour le bannir du cœur de tous les Chrétiens.

'Cette heresie ne laissa pas de penetrer bientost jusques à Naz.car.1.p.10. V. S. Greg. de Nazianze § 45. Constantinople,″où les Evesques de ce parti se preparoient à c. tenir une assemblée pour y établir leur heresie, lorsque Saint Gregoire de Nazianze vint prendre le soin de cette Eglise au ibid. § 77. commencement de 379 :[″& ils y mirent peutestre pour Evesque

Phot.c.231.p. 838.f. de leur secte un nommé Magnus,]'qu'on trouve avoir esté anathematizé avec Apollinaire.[a] On a mesme écrit,[quoiqu'avec a Naz.vit.p.18. 19. assez peu d'apparence,]que les Apollinaristes y firent beaucoup de peine à S. Gregoire, & exciterent contre luy la persecution des Ariens.[Que si cela est veritable, il en faut d'autant plus or.14.p.221.c.d. estimer la douceur de ce Pere, qui en condannant leurs erreurs, les traite neanmoins de freres;[soit par l'inclination qu'il avoit à convertir les cœurs des heretiques par un traitement favorable, plutost qu'à les aigrir par une dure severité; soit qu'ayant à combatre les Ariens qui ruinoient le principe de la foy, il considerast l'heresie des Apollinaristes comme beaucoup moins dangereuse & moins importante.

ARTICLE XIII.

Le Concile œcumenique & divers autres condannent les Apollinaristes: Mort d'Apollinaire.

[LE Concile"d'Antioche de pres de 150 Evesques de l'Orient, V.S.Melece § 14. tenu, comme nous croyons, au mois de septembre ou d'octo- Præd.c.55.p.50. bre de la mesme année 379,]'condanna aussi l'heresie d'Apollinaire:[mais on ne voit pas s'il toucha à sa personne & à son nom.]

Nyss.ad Eust.p. 656-660. 'S."Gregoire de Nysse alla l'année suivante à Jerusalem, pour y V. son titre § 13. appaiser les troubles que les disputes sur l'Incarnation y avoient excitez depuis longtemps: mais le schisme y estoit trop formé, & les esprits trop obstinez, pour ceder aux remontrances de ce grand Saint.

Thdrt.l.5.c.3.p. 707.c. 'Il est assez étrange"qu'Apollinaire ait pretendu[au commen- V.S.Melece § 15. cement de l'an 381,]que les Eglises d'Antioche, que le General Sapor avoit ordre de remettre entre les mains des Catholiques, devoient appartenir à ceux de sa secte;[mais ce que dit Theodoret c.4.p.708.d. est remarquable,]'que n'ayant pu réussir dans cette pretention, il publia deslors ouvertement la doctrine qu'il avoit inventée, & c.3.p.707.c. s'en declara hautement le chef.'Car jusque là il avoit encore un d. peu tasché de cacher & de deguiser son impieté,'quoiqu'il la decouvrist assez pour qu'on n'en pust pas douter.

Ruf.l.2.c.20.p. 263. 'Le second Concile œcumenique assemblé à Constantinople[peu de mois aprés,]confirma par son decret la sentence du Concile de Conc.t.2.p.946. Rome contre Apollinaire'& ses sectateurs: Car il nomme fort distinctement les Apollinaristes dans son VII. Canon, les mettant au nombre de ceux qui devoient estre receus dans l'Eglise par

l'onction du saint Chresme & le seau du S. Esprit. 'Le Concile de Calcedoine semble mesme luy attribuer leur premiere condannation, & dit qu'il écrivit contre eux aux Occidentaux. 'Aussi S. Gregoire de Nazianze dit que les Evesques de cette secte avoient esté deposez par tout le Concile de l'Orient & de l'Occident. 'On trouve qu'un nommé Magnus fut anathematizé avec Apollinaire, [& sans doute par ce Concile,][a]que Justinien dit mesme avoir esté assemblé nommément contre Magnus l'Apollinariste: [ce qui donne grand lieu de croire qu'il estoit Evesque de cette secte à Constantinople.]

t.4.p.826.c. | Naz.ep.77.p.851.c. | Phot.c.231.p.883.f. | a Per.dog.t.4.l.1.c.6.§19.p.33.

'Les Evesques qui se rassemblerent l'année suivante, de tout l'Orient, en la mesme ville, firent aussi une profession expresse de la doctrine Catholique opposée à celle d'Apollinaire, mais sans nommer personne.

Thdrt.l.5.c.10.p.727.a.

'Sur la fin de l'année precedente 381, les Occidentaux avoient demandé qu'on tinst à Rome un Concile œcumenique; & c'estoit en partie à cause de l'heresie attribuée à Apollinaire. On souhaitoit de traiter cette affaire en presence des parties,[c'est à dire d'Apollinaire mesme,]afin que quand on l'auroit convaincu de son erreur, il ne pust plus se cacher sous le nom general de la foy, mais qu'il perdist aussitost le nom & l'office d'Evesque, que la corruption de sa doctrine luy auroit déja fait perdre.'Il paroist en effet qu'il fut parlé des Apollinaristes dans le Concile"qui se tint à Rome sur la fin de 382, & qu'il y en avoit quelques uns de presens pour traiter de leur réunion à l'Eglise.[b]Ils y soutinrent que reconnoistre deux natures en J.C, c'estoit en faire deux fils & deux personnes.

Cod.Th.ap.p.99. | Hier.in Ruf.l.2.c.5.6.t.2.p.221.222|Ruf.de Ori.p.197.a|Bar.373.§22.23. | b Lup.ep.57.p.136.137. | V.S. Jerome § 22.

[On voit par ce que nous venons de dire, qu'Apollinaire vivoit encore en 381, & mesme apparemment en 382.]'Il est certain qu'il mourut sous Theodose avant l'an 392.[c]Il mourut dans un age assez avancé.[Des l'an 377 ou environ,][d]S. Epiphane le qualifioit le vieillard.[e]Il semble avoir toujours conservé l'exterieur d'une vie sainte & exemplaire;[f]de quoy neanmoins Saint Gregoire de Nysse paroist n'avoir pas esté bien persuadé.[g]Mais il conserva aussi toujours son impieté, & mourut dans l'heresie: de sorte qu'on ne peut esperer d'autre sort pour luy que la condannation & l'enfer.

Hier.v.ill.c.104.p.299.a. | c Nil.l.1.ep.257.p.96. | d Epi.77.c.2.p.996.c. | e c|Nil.p.96. | f Nys.in Ephr.t.3.p.609.a. | g Conc.t.3.p.713.c.

[Voilà quel a esté enfin le sort funeste]'de ce grand homme, qui avoit receu des talens si extraordinaires de la nature, & de grands dons de la grace, qui avoit combatu avec tant de courage & tant de gloire pour la vraie foy contre ceux qui en estoient les

Vinc.L.c.16.p.340|Nil.l.1.ep.257.p.96.97|Cyr.Al.ep.13.p.63.c.

ennemis. Mais parcequ'il mit sa confiance en sa sagesse; parcequ'il voulut resoudre des difficultez que la foiblesse humaine ne peut éclaircir; parcequ'il se laissa aller à la "demangeaison d'une curiosité profane; parcequ'il voulut trouver des routes nouvelles dans la pureté & la simplicité de la foy; tous les avantages qu'il avoit luy devinrent inutiles, & il merita d'estre regardé de toute l'Eglise comme un schismatique & comme un heresiarque. *libidine.*

ARTICLE XIV.

Les Apollinaristes condannez par les Empereurs & par les Peres: Leur secte s'éteint, mais non leur doctrine.

[POUR continuer l'histoire de la secte d'Apollinaire, Saint Gregoire de Nazianze "estant revenu de Constantinople en son pays l'an 381, trouva l'Eglise de Nazianze infectée par les Apollinaristes. Il tascha d'abord de les gagner par la douceur: mais au lieu d'en profiter, ils firent un schisme tout ouvert dans son Eglise: & enfin ils se firent ordonner un Evesque en l'an 382, par des gents que tout le Concile d'Orient & d'Occident avoit deposez, & contre tous les ordres de l'Empereur: Ce qui obligea S. Gregoire non seulement d'écrire à Cledone deux excellentes lettres contre eux pour établir la foy Catholique & refuter les calomnies dont ils le chargeoient; mais encore de porter ses plaintes à Olympe gouverneur de la province, & de luy demander la punition de cet attentat.]'Ces heretiques pretendoient alors que le Concile d'Occident qui les avoit condannez, les avoit depuis absous: mais ils n'en apportoient aucune preuve.[Nous ne croyons pas mesme qu'ils pussent déja se prevaloir de l'indulgence que le Concile de Rome pouvoit avoir accordée à ceux qui voudroient se convertir, "y ayant assez d'apparence que S. Gregoire de Nazianze écrivit à Cledone avant ce Concile, ou dans le temps mesme qu'il se tenoit.]

V. son titre § 83.

Naz.or.51.p.738. a.b.

V. S. Greg. le Nazianze § 83|n. 55.

Bar.383.§ 36.

'Ils furent compris nommément dans la loy du 3 de septembre 383, avec les autres heretiques ausquels il estoit défendu de tenir aucune assemblée, "soit dedans, soit dehors les villes, ni d'établir aucun Evesque.'Le 21 de janvier de l'année suivante, Theodose ordonna que tous les Evesques & les Ecclesiastiques de leur secte seroient chassez de Constantinople, aussibien que les Ariens. &c.

Cod.Th.16.t.5.l. 13.p.129.

Naz.or.46.p. 721-723.

'Depuis cela neanmoins ils obtinrent de Theodose la permission de s'assembler avec autant de liberté que les Catholiques; ce qui

ayant percé le cœur de S. Gregoire de Nazianze, il en écrivit vers
l'an 385, une lettre tres forte à Nectaire de Constantinople, pour le
presser d'obtenir de Theodose la revocation de cette permission,
à laquelle il eust dû s'opposer d'abord. [Il obtint ce qu'il souhai-
toit.] 'Car nous avons encore une loy du dixieme de mars 388, qui Cod.Th.16.t.5.l.
ne nommant que les seuls Apollinaristes, leur défend, aussibien 14.p.130.
qu'aux autres heretiques, de tenir aucune assemblée, d'avoir des
Ecclesiastiques & des Evesques, & de demeurer mesme dans les
villes, voulant qu'on les envoie dans les deserts. 'Sozomene dit Soz.l.6.c.26.p.
que Theodose fit executer ce dernier article à l'égard des chefs 674.d.
des Apollinaristes, & qu'il arresta [ainsi] le progrés de cette secte.
'Il ne voulut pas seulement souffrir qu'ils eussent la liberté de ve- Cod.Th.p.130.
nir à la Cour, & de luy presenter des requestes. [Nous ne parlons
point des autres loix qui sont contre les heretiques en general.

Une grande partie de ce qui nous reste des écrits de Saint
Amphiloque, paroist estre faite contre la mesme impieté:] 'Saint Per.dog.t.4.l.1.
Ambroise la combat dans son livre de l'Incarnation, à peu pres c.6.§10.p.29.
comme avoit fait S. Athanase, & sans nommer personne non plus
que luy. Saint Gregoire de Nysse l'attaque encore en divers en-
droits.] 'Il la combatoit particulierement dans un écrit qui est §9.
perdu. 'Et comme les Apollinaristes accusoient les Catholiques de Nyss.ad Th.p.
separer les deux natures en J. C, (ce qu'on pretend que Theodore 262.
de Mopsueste faisoit effectivement,) ce Saint écrit une grande
lettre à Theophile d'Alexandrie, où il le prie de condanner
solennellement cette erreur, afin d'oster ce pretexte aux Apol-
linaristes.

[Il faut mettre aussi S. Chrysostome au nombre des Peres qui
V.S.Chrysostome §130. ont combatu les Apollinaristes, "s'il est veritablement auteur de
la lettre à Cesaire, qu'on nous a donnée depuis peu d'années.]
1. 'Ce Cesaire avoit embrassé la vie solitaire dés l'enfance, & 'avoit Chrys.ad Cæs.p.
toujours vécu dans une tres exacte pieté. [a] Cependant ayant lu un 15.
ouvrage d'Apollinaire [b] que des heretiques luy montrerent, [c] & a p.16,17. b p.18.
qui est apparemment l'ouvrage contre Diodore que S. Ambroise c p.16.
avoit vu & refuté, comme nous le dirons dans la suite, 'il s'imagina p.16.
y avoir trouvé des veritez qui luy avoient esté inconnues jusques
alors, & avoir passé de l'egarement à la vraie foy. 'Comme il estoit p 18.
de la connoissance de Saint Chrysostome, & avoit ce semble vécu
quelque temps avec luy, 'il luy manda avec joie la decouverte p.15.
qu'il s'imaginoit avoir faite. Ce Saint au contraire eut une ex-

1. *ou bien*, avoit toujours suivi la vraie foy dans toute sa pureté.

treme douleur de son egarement, jusqu'à en verser des larmes, &
p.28-30. luy écrivit la lettre dont nous parlons,'où il refute tres solidement
non seulement la confusion des deux natures, soutenue par Apollinaire & ses sectateurs, mais encore l'erreur opposée des deux
p.14.31. personnes, que Nestorius a pretendu établir depuis. 'On marque
qu'il écrivit cette lettre de son second exil[de Cucuse, & ainsi vers
l'an 405.]

Nyss.ad Th.p. 261.c. 'Nous apprenons de S. Gregoire de Nysse, que ceux que l'heresie
d'Apollinaire avoit arrachez à J.C, vouloient bien renoncer au
nom de Chrétiens, & prenoient avec joie ceux des auteurs de
leur secte;[c'est à dire qu'ils se nommoient Apollinaristes & Vi-
Soz.l.6.c.25.p. 671.a. taliens:]'& ils gardoient encore le nom de Vitaliens à Antioche,
a l.1.pr.p.397.a. lorsque Sozomene écrivoit[a] en 439,[quoique leur secte & leur
b Aug.in ps.29.2. c.36.p.60.1.d. opinion n'y subsistast presque plus.][b]Saint Augustin doute s'il y
c in Jo.h.47.p. 124.2.a. avoit encore des Apollinaristes de son temps:[c]Et neanmoins il
reconnoist autrepart qu'ils ne cessoient point de dresser des em-
op.imp.l.4.c.47. p.183.1.d. busches au troupeau de J.C.'Julien suppose aussi que leur secte
duroit encore lorsqu'il écrivoit contre la grace[aprés l'an 420.

Mais ce qu'en dit Theodoret est plus particularisé & plus cer-
Thdrt.l.5.c.3.p. 707.b|c.37.p.731. a.b. tain.]'Car il nous apprend que durant l'episcopat de Theodote,
qui gouverna l'Eglise d'Antioche[depuis 416 jusqu'en 428,]les
Apollinaristes se voyant reduits à un tres petit nombre, demanderent à estre receus dans la communion Catholique; à quoy
Theodote consentit aprés beaucoup de prieres, & les receut
presque tous. Mais il y en eut beaucoup qui en quittant leur secte,
c.3 p.707.b. n'en quitterent pas les sentimens,'& qui les inspirerent mesme
à ceux dont la foy avoit jusques alors esté pure. C'est de là, dit
Theodoret, que sont venus ceux qui disent que la divinité & la
chair de J.C. n'ont qu'une mesme nature, qui attribuent les
souffrances de la Passion à la divinité du Verbe, & qui ont soutenu
es autres opinions qui ont causé tant de guerres parmi les peuples
& les Ecclesiastiques.

[Je ne sçay s'il veut marquer les disputes qu'il eut luy mesme
avec S. Cyrille d'Alexandrie, qu'il accusoit de suivre les erreurs
d'Apollinaire, ou s'il écrivoit depuis la naissance des Eutychiens.]
Leo,ep.134.c.2. p.699. Pet.dog.t. 4.p.24.§1. 'Car cette heresie avec toutes les branches qui en sont sorties,[&
celle mesme des Monothelites qui vint depuis,]ne sont que des
rejettons d'Apollinaire:[de sorte que depuis ce temps là on n'a
plus guere entendu parler des Apollinaristes comme d'une secte
à part; le peu qui en resta s'estant apparemment joint aux Euty-
Conc.t.4.p.886. 887. chiens. Cela se voit clairement]'par l'edit de Marcien en 455, où

il declare que les Eutychiens sont Apollinaristes, & les soumet à toutes rigueurs ordonnées contre les autres, se servant ensuite indifferemment de l'un & de l'autre nom. On voit dans cette loy diverses peines decernées contre les Apollinaristes, par les loix faites[ou contre eux en particulier, ou contre les heretiques en general.]

ARTICLE XV.

De la secte des Polemiens: Ecrits de Timothée.

[LEs Apollinaristes ne se ruinerent pas seulement par la réunion d'une partie de leurs sectateurs avec l'Eglise, mais encore par la division qui se mit entre eux.]'Les écrits mesmes Thdrt.hær.4.c.
d'Apollinaire en furent la cause, parcequ'ils contenoient souvent 9.p.241.b.
des opinions tres differentes. [Nous avons déja pu remarquer] 'que S. Augustin, & S. Leon qui le copie, mettent trois differentes Aug.perf.c.14.p.
sectes d'Apollinaristes, ceux qui ne donnent point dutout d'ame 572.1.a.b|Leo,ep.
à J.C, ceux qui luy ostent seulement l'ame raisonnable, & ceux 46.c.5.p.521.
qui disent que sa chair est une partie de la divinité qui a changé de nature.

'Theodoret parlant de leurs differentes opinions sur le corps Thdrt.p.241.b.
de J.C, dit que quelques uns s'attacherent à soutenir qu'il estoit descendu du ciel: mais que Poleme[ou Polemon,] & ceux qui le suivirent sous le nom de Polemiens, se fondant aussibien que les autres sur les écrits d'Apollinaire, soutinrent que la divinité & le
κϱᾶσιν καὶ corps"s'estoient mélez dans luy & unis en une mesme substance,
συνεσιῶσιν. '& que la chair de J.C, aprés avoir esté unie à la divinité, luy estoit Leon.sup.p.
devenue consubstantielle & toute divine, & ne nous estoit plus 1035.c.
consubstantielle;'qu'elle estoit une mesme chose avec le Verbe p.1033.c.
de Dieu, qu'elle devoit estre adorée comme le Verbe,'& mesme p.1035.d.
qu'elle estoit eternelle & descendue du ciel.

'Valentin aussi disciple d'Apollinaire, s'eleva contre ce sen- p.1031.b.
timent,'qu'il soutint estre aussi impossible[a] qu'il estoit impie. p.1034.a.
[b]Poleme fit quelques livres pour défendre son erreur.[c]Nous en a p.1035.b.
b Bib.P.t.4.2.p.
avons un passage, où il dit que tenir l'opinion des deux natures, 1110.d.
c'est suivre les nouveautez des Cappadociens & des deux Gre- c Phot.c.230.p.
849.
δῆνσις. goires,"les imaginations d'Athanase, & le faste des Italiens.[d]Il se d Conc.t.6.p.
moque en un autre endroit de ce que dit Gregoire de Cappadoce; 314.315.
& on cite son ouvrage sous le titre de refutation des saints Peres.

'Il fut suivi de beaucoup de monde,[e]surtout de Timothée son Leon.sup.p.
1034.c.
e p.1033.d.

Fac.n.p.150. premier disciple,'& en mesme temps son condisciple,[a]puisqu'il
a Thdrt.l.5.c.10. p.719.a. estoit, comme nous avons vu, disciple d'Apollinaire.[b]Ce Timo-
b Leon.sup.p. 1042.c. thée, à qui apparemment Apollinaire avoit communiqué plus
qu'à personne le secret de son impieté,[c]écrivit un tome sur l'In-
c p.1035.c. carnation, extrait de divers livres de l'Evesque Apollinaire son tres heureux maistre, comme il dit, & principalement de sa lettre à Serapion.

[Comme ce livre où il enseignoit son impieté, faisoit du bruit,]
c. 'un nommé Agape de sa secte, le pria de luy en donner une partie
p.1036.a. signée de sa main: Il le fit,'& Agape ayant porté cet écrit à Ho-
p.1035.c. mone,'qui estoit un autre Evesque Apollinariste,[d]Homone donna
d p.1036.a. à Agape un billet signé de luy, où il protestoit qu'il anathematizoit tous ceux qui diroient que la chair de J.C. est consubstan-
a.b.&c. tielle à Dieu, en quelque sens qu'ils le dissent.'Timothée ayant receu ce billet, y répondit par un écrit adressé à Homone, que nous avons encore, au moins en partie, où il soutient que son sentiment est celui d'Apollinaire, & il en allegue un grand
p.1033.d. nombre de passages pour le prouver.'Il écrivit sur le mesme sujet à Cataphrone son compagnon, qui en écrivit aussi à Paregoire, Urane, Diodore, & Jove qui estoient dans les mesmes sentimens.

p.1037.b. 'Valentin écrivit aussi de son costé une apologie, contre ceux qui accusoient les Apollinaristes de dire que le corps fust consubstantiel à Dieu. Il se sert principalement de deux professions de foy, l'une d'Apollinaire, & l'autre d'un Jove Evesque.[Je ne sçay si c'est celui dont nous venons de parler, qui n'auroit pas eu plus
p.1033.b. de fermeté dans ses sentimens que son maistre.]'Apollinaire finit la sienne en prononçant anatheme à ceux qui ne croient pas que la chair de J.C. est de Marie, ou qui disent qu'elle est consubstantielle à Dieu & d'une nature increée, ou qui disent que la divinité
c.d. est passible, & luy attribuent les passions de l'ame.'Jove rejette aussi, comme contraires à la tradition ancienne & à la paix de l'Eglise, ceux qui disent que la chair unie inseparablement au Verbe, est consubstantielle à Dieu.[Il est remarquable que Va-
p.1035.a. lentin n'allegue pas seulement l'autorité d'Apollinaire,]'qu'il appelle son tres heureux pere & maistre, un homme saint & divin,
p.1032.b.c. 'mais encore celle de Saint Basile,[e]& celle de S. Athanase,[f]qu'il
e p.1031.b.c. qualifie nostre tres saint Evesque.
f p.1032.c.
g in Nest.&Eut. l.3.p.1030.b. [g]Timothée dont nous venons de parler, a aussi écrit une histoire ecclesiastique, dans le dessein de faire estimer Apollinaire, qu'il relevoit principalement par le grand nombre de lettres qu'il avoit écrites aux plus grands hommes de l'Eglise, ou qu'il en avoit receues.

receues.[C'est apparemment dans cette histoire]'qu'il avoit fait une table des livres & des discours d'Apollinaire.[a]Leonce de Byzance pretend que la lettre citée dans le Concile d'Ephese sous le nom du Pape Jule, est de Timothée l'Apollinariste;[b]comme on le voyoit, dit-il, par beaucoup d'exemplaires;[c]& neanmoins elle est encore citée sous le nom de Jule, dans un autre écrit attribué au mesme Leonce.[d]Elle ne contenoit rien de contraire
NOTE 9. à la foy".

Bib.P.t.4.2.p.1110.a.
a Leon.sect.8.t.11.p.526.e|Fac.n.p.40.
b Leon.sect.8.p.526.e.
c in Nest.& Eu.l.1.p.576.c.
d lect.8.p.527.a.

ARTICLE XVI.

Des écrits d'Apollinaire, & premierement de ceux qu'il a faits pour la vraie foy.

[IL ne nous reste plus qu'à parler ici des écrits d'Apollinaire, car quoiqu'il ne soit pas possible d'en faire le denombrement, à moins que d'avoir la liste que Timothée son disciple en avoit faite, nous pouvons neanmoins rechercher ceux dont les anciens ont fait mention; & nous nous dispenserions mesme assez volontiers de ce travail, si nous n'estions obligez de remarquer ceux que ses disciples mesmes, ou les Eutychiens aprés eux, ont attribuez aux Peres, pour leur donner plus d'autorité.]

'Nous avons remarqué qu'il avoit une fort grande facilité à écrire.[e]Aussi ses disciples se glorifioient de la multitude de ses livres, & Saint Gregoire de Nazianze dit qu'ils en faisoient un troisieme Testament.'S. Basile dit qu'il passoit pour le plus grand causeur de tous les écrivains de son temps.[f]Il travailloit sans cesse en vers[& en prose.][g]Il estoit impossible, selon ce que dit l'Ecriture, qu'il n'y eust du peché dans un si grand nombre de paroles; & cela estoit d'autant plus impossible à l'égard d'Apollinaire, qu'il fondoit sa theologie non sur les preuves tirées des livres sacrez, mais sur des raisonnemens humains,'& sur de pretendues demonstrations geometriques:[h]ce qui engage presque infailliblement dans l'erreur.[i]Rufin témoigne en effet qu'il se perdit par l'amour de la dispute, & que se plaisant à refuter tout ce que les autres disoient, pour faire paroistre la force de son esprit, il tomba malheureusement dans l'heresie.'Ses travaux aussi inutiles qu'ils estoient grands, luy enflerent le cœur: son esprit s'evapora dans ses vers; & la vaine satisfaction qu'il en tiroit, augmentoit encore son mal, comme l'eau que boit un hydropique.

Bas.ep.74.p.125.a.
e Naz.or.51.p.745.b.
Bas.ep.82.p.151.a.
f Nil.l.2.ep.49.p.141.
g Bas.ep.74.p.125.c.
Naz.or.51.p.743.a.
h Du Pin,t.2.p.375.
i Ruf.l.2.c.20.p.260.
Nil.l.2.ep.49.p.141.

V.§6. [Nous avons déja parlé"de sa paraphrase sur les Pseaumes, &

des autres ouvrages qu'il fit du temps de Julien l'apostat, afin que les Chrétiens pussent se passer des auteurs payens.]'Il écrivit encore pour la religion contre le philosophe Porphyre, un grand ouvrage qui a esté consideré comme son chefd'œuvre & le plus excellent de tous ses écrits.[a] Il estoit divisé en trente livres. [b]Philostorge dit qu'il a beaucoup surpassé Eusebe de Cesarée, & mesme S. Methode, qui avoient tous deux traité cette matiere avant luy; [& il peut estre assez croyable à l'égard d'Eusebe qui estoit Arien aussibien que luy.][c]S. Jerome parle en particulier du 26[e] livre, qui estoit fort grand, & employé à répondre aux objections de Porphyre contre le Prophete Daniel.[d] Il en raporte un passage qu'il n'approuve pas, & que la suite des temps a fait voir estre faux.

Hier.ep.65.p. 189.b|191.b|ep. 50.p.105.b|v.ill. c.104.p.299.a| Vinc.L.c.16.p. 340.
a Hier.ep.84.p. 327.a.v.i.l.c.104. p.299.a|Vinc.L. c.16 p 340.
b Philg.l.8.c.14. p.117.
c Hier.in Dan. pr.p.567.a|in Matt.24.p.71.d.
d in Dan.9.p. 594.c.d.

Vinc.L.c.16.p. 340|Th.Al.pas. 1.p.84.c.

[Apollinaire n'a pas seulement écrit contre les payens:]'il a encore accablé beaucoup d'heresies par un grand nombre de volumes, & a refuté beaucoup d'erreurs opposées à la veritable foy, comme entre autres celles des Eunomiens & des Ariens. [Je ne sçay si ce seroit de son ouvrage contre les Ariens,]'que Sozomene cite un passage de luy sur l'election de S. Athanase, qui est tres avantageux à ce Saint.'Philostorge luy attribue, aussibien qu'à S. Basile, une refutation de l'apologie d'Eunome. [Il semble qu'il ait écrit contre les Macedoniens,]'puisqu'on pretendoit que S. Basile luy avoit demandé un livre sur le Saint Esprit; ce que neanmoins ce Saint n'avoit point fait.'Il écrivit aussi contre Marcel d'Ancyre, qu'il accusoit d'estre Sabellien.[e] Il avoit écrit contre les Manichéens des devant l'an 376.[f] Theophile d'Alexandrie dit qu'il a aussi renversé Origene par ses ouvrages.

Soz.l.2.c.17.p. 465.d.
Ph lg.l.8.c.12.p. 116.
Bas.ep.82.p.151. a.
Hier.v.ill.c.85. p.295.b.
e Epi.66.c.21.p. 638.c.
f Th.Al.pas.1.p. 84.c.

ARTICLE XVII.

Ouvrages d'Apollinaire sur l'Ecriture, & sur divers sujets.

'APOLLINAIRE composa des livres innombrables sur l'Ecriture.[g] S. Jerome semble dire qu'il avoit voulu joindre en une seule suite tout ce que les differens interpretes ajoutent les uns aux autres; en quoy il loue son dessein: mais il le blasme de n'avoir pas agi selon la science, & d'avoir fait une suite des paroles de l'Ecriture plutost selon son jugement que selon la regle de la verité.'Le mesme Pere le blasme d'avoir suivi la version de Symmaque sur un endroit de l'Ecclesiaste: [d'où l'on peut peutestre tirer qu'il a écrit sur ce livre.]

Hier.v.ill.c. 104.p.299.a.
g in Ruf.l.2.c.2. p.228.c.
in Eccl.12.p.99. a.

'Il fit dans sa jeunesse de petits commentaires sur les Prophetes, où il touchoit plutost les sens qu'on leur pouvoit donner, qu'il ne les expliquoit.'C'est pourquoi Saint Jerome parlant de ceux qui avoient commenté Isaïe, dit qu'Apollinaire expliquoit tout[ce Prophete]à son ordinaire, qu'il ne faisoit que le parcourir, qu'il en passoit beaucoup d'endroits qui auroient merité de longues explications, & dont il ne faisoit proprement que des extraits: en sorte qu'en lisant son ouvrage, on croyoit voir des titres de chapitres plutost qu'un commentaire.'Apollinaire fit depuis une nouvelle explication d'Osée, que Saint Jerome trouvoit encore trop courte. Ce Pere dit dans la preface de son commentaire sur Daniel, qu'Apollinaire rejettoit l'histoire de Susanne.

in Os.pr.t.6.p.4.d.
in Is.l.1.pr.p.4.
in Os.pr.p.4.d.

'Il a fait quelques ouvrages sur l'Evangile de S. Matthieu.[a]Il a expliqué fort amplement la premiere epistre aux Corinthiens, '& a faits de petits commentaires sur celle aux Ephesiens, dont S. Jerome a tiré diverses choses.

in Matt.pr.p.12.
a ep.52.p.117.b.
in Ruf.l.1.p.204.d.

[Nous avons peine à trouver d'autre ordre pour ses autres ouvrages, que celui des auteurs qui en ont parlé.]'Saint Basile raporte des paroles d'un livre qu'on attribuoit à Apollinaire, pour lesquelles il avoit esté obligé de le traiter de Sabellien. 'S. Gregoire de Nazianze avoit entre les mains un ouvrage du mesme auteur, dont il raporte des choses tout à fait impies sur l'Incarnation.'Saint Jerome remarque qu'il écrivit deux volumes pour défendre l'erreur des Millenaires contre Saint Denys d'Alexandrie qui les avoit refutez.

Bas.ep.59.p.87.b.c.
Naz.or.46.p.272.
Hier.in Is.18.p.242.b.

κτ̃ κεφάλαιον

'Theodoret cite de luy des passages d'un livre qu'il appelle"par abregez,[b]d'un écrit semblable à celui-ci,[c]d'un petit discours sur l'Incarnation,[d]& de deux expositions de la foy,[differentes de celle][e]qui est raportée entiere par Valentin l'Apollinariste,[f]aussibien que des fragmens d'une autre, citez par Leonce, où son heresie paroist davantage.[g]S. Euloge d'Alexandrie raporte ces paroles de son traité de l'Incarnation; Que Dieu & la chair ont fait une seule nature.

Thdrt.dial.1.p.45.46|dial.2.p.112.113|dial.3.p.170.
b p.170.171.
c p.171.b|dial.2.p.113.114|Bib.P.t.4.2.p.1109.c|1110.d.
d Thdrt.dial.1.p.46.a.b|dial.3.p.17 .b.
e Leon.sup.p.1033.2.b.
f p.1040.1041.
g Phot.c.230.p.849.m.

[Celui qui raporte plus de passages d'Apollinaire, est Leonce de Byzance dans l'extrait qu'il fait du livre de Timothée dont nous avons parlé. Il ne leur donne point ordinairement de titre, mais les marque par les mots qui les commencent: La deduction en seroit ici trop ennuyeuse: & nous aimons mieux en faire"une note. On peut seulement remarquer ici]'les deux livres adressez à Heracle contre Diodore,[qui est sans doute"celui de Tyr.] 'Car Apollinaire arma contre luy sa langue & sa plume, parce-

NOTE 10.
V. S. Athanase not.28.
Leon.sup.p.1038.1039.Bib.P.p.1109.c.
Fac.l.8.c.5.p.339.d.e.

Leon.sup.p. 1039.d. qu'il l'avoit repris de son impieté. 'Parmi ces passages d'Apollinaire citez par Leonce,[a] on trouve celui que Saint Ambroise raporte d'un auteur qu'il aime mieux faire connoistre par ses paroles que par son nom. 'Il est tiré d'un ouvrage contre Diodore ou contre Theodore [de Mopsueste;] car on lit differemment: [Et quoique Theodore n'ait apparemment esté Evesque qu'aprés la mort d'Apollinaire, il pouvoit avoir écrit contre luy sans estre Evesque.]

a Amb. de Inc. c. 6. p.

Conc. t. 6. p. 314. c.

c. 'Le Concile de Latran sous S. Martin Pape, cite ce passage avec quelques autres tirez des traitez d'Apollinaire, Contre ceux qui sous pretexte du terme de Consubstantiel combatent la divine Incarnation du Verbe; 'De la divine Incarnation, ou simplement Sur l'Incarnation, dont on cite le chapitre treizieme; '& Sur l'apparition de Dieu en la chair. [D'autres pourront examiner si ces passages ne sont point citez autrepart d'une autre maniere.

d|315.d.

p.314.d.

Nous avons déja parlé des lettres qu'Apollinaire écrivit vers le commencement de son schisme,] 'dont nous en avons encore une entiere adressée aux Confesseurs d'Egypte.[b] Nous avons encore des fragmens d'une autre lettre adressée à Pierre,[c] & d'une autre à Flavien, [peutestre pour tascher de se justifier, si nous voulons que ce soient Pierre d'Alexandrie & Flavien depuis Evesque d'Antioche. Nous avons aussi parlé de] 'celle à Serapion, où il approuve, comme nous croyons, l'epistre de S. Athanase à Epictete.

Leon.sup.p. 1040.b.c.d.

b Bib. P. t. 4. 2. p. 1109. c.

c Leon. sup. p. 1038. b. c.

p. 1031. c. d.

ARTICLE XVIII.

Ecrits d'Apollinaire attribuez à divers Peres.

'APOLLINAIRE écrivit deux epistres à Denys Evesque de Corinthe,[d] ou plutost seulement Prestre.[e] Mais la seconde dont nous avons divers endroits, a fait beaucoup de bruit dans l'Eglise, parceque les Eutychiens l'attribuoient au Pape Jule.[f] Gennade mesme a cru qu'elle estoit de ce Pape, & il l'excuse en disant qu'elle avoit paru utile en son temps contre ceux qui mettoient deux personnes en J. C, mais que depuis elle avoit esté reconnue pernicieuse, parcequ'elle favorisoit l'impieté d'Eutyche & de Timothée.

Leon. sup. p. 1031. c|1032. a| sect. 8. p. 526. b.

d Bib. P. t. 4. 2. p. 1110. c|Pet. dog. t. 4. p. 331. § 10.

e Bib. P. t. 4. 2. p. 1110. b. c. d|Leon. sup. p. 1032. a. b| sect. 8. p. 526. c.

f Genn. c. 2.

'S. Euloge d'Alexandrie tasche de donner un bon sens à cette epistre, supposé qu'elle soit de Jule; mais il croit qu'il y a grand lieu d'en douter; 'vu que S. Cyrille ne s'en est point servi, quoiqu'elle soit beaucoup plus forte contre Nestorius, que celle qu'il a citée

Phot. c. 230. p. 852.

p. 855.

dans le Concile d'Epheſe.'Facundus raiſonne de la meſme ſorte. Fac.l.1.c.5.p.40.
[a]Mais Leonce de Byzance ſoutient abſolument qu'elle eſt d'A- 41.
NOTE 11. pollinaire, & non de Jule,"par des raiſons auſquelles nous ne a Leon.ſect.8.p.
voyons pas qu'on puiſſe donner de réponſe.'Hypace Eveſque 526.c.
d'Epheſe avoit ſoutenu des auparavant la meſme choſe. Fac.n.p.40| Conc.t.4.p.1767.c.

[b]Leonce pretend que non ſeulement celle à Denys, mais ſept b Leon.ſect.8.p.
autres encore que l'on attribuoit au Pape Jule, eſtoient veritable- 526.c.
ment d'Apollinaire.'L'Empereur Marcien aſſure que Dioſcore Conc.t.4 p.855.
d'Alexandrie, ſucceſſeur de S. Cyrille, & quelques autres[Apol- c.
linariſtes ou Eutychiens,]avoient eu la hardieſſe de repandre
parmi le peuple, ſous le nom de quelques uns des ſaints Peres,
divers ouvrages d'Apollinaire, pour ſeduire par ce menſonge les
eſprits des ſimples.

'Leonce a fait un traité exprés pour montrer en particulier que Leon.ſup.p.
les Eutychiens avoient ſuppoſé diverſes epiſtres à Jule, & d'autres 1031.a.
traitez d'Apollinaire à Saint Gregoire Thaumaturge & à Saint
Athanaſe.'Il le prouve premierement par Valentin & Timothée b|1039.c.
diſciples d'Apollinaire, qui avoient cité ces traitez ſous le nom
de leur maiſtre;'& ſecondement par la conformité qu'ils avoient p.1040.a.
avec ceux que tout le monde reconnoiſſoit eſtre d'Apollinaire.
'Nous avons la premiere partie de ce traité dans le quatrieme p.1031-1040.
tome de la bibliotheque des Peres; & ce qui la ſuit peut eſtre un
fragment de la ſeconde.

ἡ κατὰ μέρος πίστις. 'Il marque particulierement le traité intitulé"La foy en detail, p.1031.a|ſect.8.
attribué à S. Gregoire Thaumaturge.[c]Il marque encore divers p.257.a.
diſcours ou expoſitions ſur l'Incarnation, auſquelles on faiſoit c ſup.p.1031.a.
porter à faux le nom de S. Athanaſe, & en particulier une petite
expoſition ſur la foy,'que nous avons encore parmi les œuvres Ath.t.2.p.30.
V. S. Athanaſe note 101. de ce Saint.["On a encore bien des raiſons de le croire d'une
lettre à l'Empereur Jovien, differente de celle qui eſt raportée p.34.
par Theodoret.]'Nous avons auſſi dans Saint Athanaſe un aſſez t.1.p.595.
long traité contre les Ariens, intitulé De l'apparition du Verbe
Ib.note 100. incarné.["Le nom d'Apollinaire ajouté à ce titre, & quelques
expreſſions, pourroient faire douter ſi cet ouvrage n'eſt point de
cet heretique, lorſqu'il conſervoit encore ou tout à fait ou en par-
tie la foy Catholique.]'Mais nous aimons mieux croire avec les t.1.B.p.870.
Benedictins, que cet ouvrage eſt veritablement de S. Athanaſe.

[Voilà donc tout ce que nous pouvons dire avoir de reſte des
ouvrages d'Apollinaire, avec un grand nombre de fragmens,
quelques petites lettres, & ſa paraphraſe ſur les Pſeaumes, qui eſt
l'unique ouvrage qui luy puiſſe faire de l'honneur.]

LIll iij

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS
SUR LE SETTIEME VOLUME DES MEMOIRES pour servir à l'histoire ecclesiastique.

NOTES SUR SAINTE HELENE.

Pour la page 1. § 1.

NOTE I.

Du lieu & de la qualité de sa naissance.

Usser. r. Bri. p. 175-195 | Marl. c. 1. p. 400. 401.

'LES auteurs sont fort partagez sur le lieu de la naissance & sur la qualité de S^te^ Helene. Usserius en parle amplement, & tout ce qu'on en peut tirer pour le premier point, c'est qu'aucun auteur original n'en dit rien; que les autres la font tantost d'York, tantost de Londres, tantost de Colchestre, tantost de Treves, tantost de Drepane en Bithynie; [& qu'au bout de toutes leurs disputes on n'en sçait rien. La derniere opinion semble neanmoins un peu plus autorisée que les autres,] 'puisqu'on voit par Procope que c'estoit la croyance du temps de Justinien: 'Et Constantin a donné à ce bourg le nom d'Helenople à cause d'elle en en faisant une ville.

Proc. ædi. l. 5. c. 2. p. 96. b.

Hier. an. 327. &c.

'Pour sa qualité, Eutrope témoigne assez qu'elle estoit d'une naissance peu considerable. 'S. Ambroise fait voir que c'estoit l'opinion commune, & mesme qu'on la tenoit pour la fille d'un hostelier: [Et ni Eusebe, ni les autres anciens historiens qui la relevent extremement, ne parlant jamais de sa naissance, font assez juger qu'ils n'y trouvoient point de matiere pour la louer, & confirment ainsi] 'l'Anonyme de M^r^ Valois, qui l'appelle une personne tres vile.

Eutr. p. 587. c | Bar. 306. § 20.

Amb. div. 3. p. 123. h.

Amm. an. p. 47. b.

[Nous avons montré sur Constantin *note 1*, qu'il y a peu ou point de lieu de douter qu'elle n'ait esté femme legitime de Constance Chlore.]

Pour la page 3. § 2.

NOTE II.

Qu'on ne peut revoquer en doute la decouverte de la Croix par S^te^ Helene.

'La plus grande difficulté qui se rencontre dans l'histoire de l'Invention de la sainte Croix, est le silence d'Eusebe, qui parle de la venue de S^te^ Helene dans la Palestine, & de la decouverte du saint Sepulcre, sans dire un seul mot de la Croix, trouvée avec le sepulcre. 'Il marque fort bien que S^te^ Helene fit bastir les eglises de Bethléem & de la montagne des Olives, 'ou que Constantin les fit bastir en son nom, [mais il ne luy donne aucune part à l'eglise de la resurrection,] 'que Saint Paulin & Rufin disent qu'elle fit aussi bastir: [& mesme il ne parle du voyage d'Helene en la Palestine, qu'aprés avoir mis tout ce qu'il avoit à dire touchant cette eglise.] 'Nous laissons à d'autres à voir si l'on peut rendre quelque raison solide du silence d'Eusebe.

Bar. 326. § 42.

Eus. v. Const. l. 3. c. 43. p. 504.

c. 41. p. 504. a.

Ruf. l. 10. c. 8. p. 163 | Paul. ep. 11. p. 136.

Boll. 3. may. p. 362. § 5.

[Mais quand on n'en pourroit trouver aucune, cette histoire est trop bien établie par des témoignages positifs, pour la revoquer en doute sur des argumens negatifs, quelque forts qu'ils puissent paroistre. On ne trouve jamais avant Constantin, que personne soit venu à Jerusalem pour voir la Croix:

& depuis Constantin rien n'est plus celebre.] Rivet,l.3.c.8. p.283. 'On en voit plusieurs passages dans Saint Cyrille de Jerusalem, qui écrivoit peu d'années aprés. Cyr.ad C.p. 247.b.c. 'Et dans sa lettre à Constance, il dit positivement que la Croix avoit esté trouvée du temps de Constantin son pere. Riv.c.8.11.p. 283-296. 'Aussi Rivet qui veut que l'Invention de la Croix soit une fable, est reduit à accuser de faux & cette lettre à Constance, & les passages qui marquent que l'on reveroit alors la vraie Croix. Alex.t.7.p. 479-491. 'Mais il le fait de sa pure autorité, sans en alleguer aucune preuve qui soit tant soit peu raisonnable. Boll.3.may,p. 362.§ 5. 'Bollandus croit que Constantin mesme parle de la Croix, Eus.v.Cons.l. 3.c.30.p.499. d. 'lorsqu'il se rejouit de ce que Dieu avoit fait eclater de son temps le monument qui nous fait connoistre la passion du Sauveur, τὸ γνώρισμα, aprés qu'il avoit esté si longtemps caché sous la terre. [Et assurément cette expression convient parfaitement à la Croix. Car le sepulcre estoit plutost le monument de la resurrection que de la passion de J.C.

Pour ce qu'Eusebe ne parle de la venue de S[te] Helene dans la Palestine, qu'aprés avoir décrit le bastiment de l'eglise de la Resurrection, ce n'est point une raison de croire qu'elle n'y soit venue que depuis. Il se peut faire aussi qu'elle ait moins contribué à cette eglise, qu'à celles de Bethléem & de la montagne des Olives, & que cela ait porté Eusebe à ne luy attribuer que les deux dernieres; Constantin ayant peut-estre voulu faire toute la depense de l'autre, qui ne fut achevée que plusieurs années aprés la mort de S[te] Helene.]

NOTE III.

Pour la page 6.§ 3.

De Jude Cyriaque qu'on pretend avoir trouvé la vraie Croix,

Paul.ep.11.p. 157. 'Ce que dit S. Paulin qu'Helene fit venir plusieurs Juifs à Jerusalem pour savoir où estoit le Calvaire & le lieu de la mort de J.C, [a esté bien augmenté par d'autres.] Soz.l.2.c.1.p. 441.a. 'Sozomene dit que quelques uns pretendoient que ce lieu avoit esté decouvert par un Juif d'Orient, qui l'avoit appris d'un écrit fait par quelqu'un de ses ancestres. Il rejette cette narration, [qui a quelque raport avec l'histoire que nous avons aujourd'hui,] Boll.4.may, p.447.c. 'écrite, si elle est vraie, par un témoin oculaire, [a] & qui porte qu'un Juif nommé Judas trouva la Croix, fut ensuite battizé sous le nom de Cyriaque, fut fait Evesque de Jerusalem, & fut enfin martyrizé sous Julien l'apostat. a p.445-450. b. Gr.T.h.Fr.l.1. c.36.p.28. 'Il paroist que tout cela se disoit du temps de S. Gregoire de Tours. b Bar.326.§ 42. [b] On ne doute pas non plus que cette histoire ne soit celle dont il est parlé dans le decret du Pape Gelase. Boll.3.4.may, p.363.439. 'On voit aussi qu'elle a esté suivie par les martyrologes les plus anciens, qui portent le nom de S. Jerome.

[Mais quoique cette piece puisse avoir esté celebre dès le V. siecle,] 3.may,p.362.f. 'on ne peut pas la lire avec quelque connoissance de l'antiquité sans reconnoistre qu'elle est toute pleine de faussetez. Bar.326.§ 42. 'Aussi le Pape Gelase s'est bien gardé de l'autoriser, & l'appelle mesme une piece nouvelle, 3.may,a. 'témoignant assez ne l'approuver pas. Boll.3.may,p. 362.f. 'Bollandus croit qu'elle vient originairement des Grecs, & il en a trouvé un manuscrit grec dans le Vatican, dont il ne s'est pas mis en peine d'avoir copie; [& avec raison.] p.361.b.c. 'Il montre neanmoins par Theophane, que jusques au IX. siecle les Grecs qui avoient un peu d'erudition s'en sont moquez. p.366. 'Le moine Alexandre qui a fait un discours sur l'Invention de la Croix dans ces derniers siecles, selon l'opinion de Bollandus, ne veut point que l'on s'arreste à tout ce que l'on en disoit, hors ce qu'il en rapotte tiré de Theophane. p.364.a.b. 'On en trouve quelque chose dans un discours attribué à André de Crete par Gretzer & par le P. Combefis. Bollandus soutient qu'il ne peut estre de cet André.

[Les Latins au contraire on receu generalement ces fables jusques à ces derniers siecles, où elles sont rejettées
Bar.326.§ 42. aussi generalement.]'Baronius n'en a rien voulu inserer dans ses Annales, disant que ce sont des choses d'une verité peu solide, qui se sont glissées de-
3.may,2. puis longtemps,'& que les histoires qu'on en fait ont besoin de quelque
Boll.4.may, p.441.c. correction.'Bollandus trouve cette censure bien moderée, ou plutost bien foible pour une si méchante piece, [qu'il refute non avec plus de severité, mais avec plus d'étendue qu'elle ne merite. Et je ne pense pas que personne se hasarde à la vouloir soutenir contre
sup.p.574.f. luy.]'Des le XIII. siecle le moine de Saint Marien d'Auxerre, l'avoit condannée comme une fiction, s'étonnant qu'on lust dans l'Eglise une narration si visiblement contraire à l'histoire,
p.575.b. '& en laquelle on ne trouvoit aucun vestige de verité. Que si quelqu'un, dit-il, veut la soutenir, parcequ'on s'en sert depuis longtemps dans l'Eglise, qu'il sache que quand la raison se trouve contraire à l'usage, il faut que
c. l'usage cede à la raison.'Papebrok dit que l'on ne sauroit trop repeter cette excellente regle, à ceux qui trouvent mauvais qu'on accuse de fausseté diverses choses qui se sont introduites dans l'Eglise par l'ignorance de l'histoire; & que quand on a de bonnes preuves contre ces narrations fabuleuses, il ne faut point s'arrester à l'obstination, soit du menu peuple, soit de ceux qui trouvent leur interest à soutenir ces erreurs communes.

4.may,p.439.440. 'Ce qui embarasse ici, c'est que beaucoup d'Eglises ont honoré ce Jude Cyriaque ou Quiriace, pretendu Evesque de Jerusalem; & quelques unes l'honorent encore aujourd'hui. Son nom se trouve, comme nous avons dit, dans presque tous les martyrologes, au premier may dans les plus anciens, & au 4 depuis Usuard; ce que les breviaires ont
suivi.'Les Grecs en font aussi quelque p.440.§ 8| Flor.p.490.1.
memoire le 18 d'octobre.[Il est indubitable qu'on ne peut rien fonder du tout sur l'histoire qu'on en fait. Cela n'empesche pas qu'il ne puisse y avoir eu un S. Cyriaque martyrizé à Jerusalem, & Evesque de quelque autre lieu, dont les reliques auront esté portées à
Ancone en Italie.]'Car on l'y honore Boll.p.440.441.
aujourd'hui comme le patron de la ville, soit que l'Imperatrice Placidie l'y ait fait apporter de Jerusalem, comme on le pretend, soit qu'elles y soient
venues par quelque autre voie.'L'Egli- p.140.§ 7|sup.p.574.
se d'Orleans a pretendu en avoir le chef, dont elle a honoré autrefois la translation au mois d'avril; (car aujourd'hui elle n'en fait plus de men-
tion;)'& celle de Sens pretend en avoir 4.may,p.792.d.
le corps tout entier, sans en pouvoir
donner de preuve.'Bollandus croit que p.443.444.
ce peut estre Jude qui estoit Evesque de Jerusalem sous Adrien, & qui peut avoir esté Martyr.[Nous embrasserons sa conjecture avec joie quand nous en verrons quelque fondement.

Ce qui fait voir qu'on a pu confondre un veritable S. Cyriaque avec le
faux Jude Cyriaque,]'c'est qu'il y a eu p.440.§ 9.
à Rome un monastere de ce nom, où on a pretendu aussi avoir les reliques du faux Evesque de Jerusalem. Et neanmoins il est certain que Saint Cyriaque patron de ce monastere, & dont il y avoit des reliques, est un Martyr de Rome.[On pretend qu'il y avoit autrefois à Rome une autre eglise de S. Cyriaque, où l'on prenoit pour patron le faux Evesque de Jerusalem; mais que les Papes ont voulu qu'au lieu de ce Cyriaque, on prist S. Cyrique ou Cyr enfant, fils de S^te^ Julitte, que l'on y honore aujourd'hui.]

NOTE IV. Pour la page 11.§ 5.

Quelques difficultez sur l'eglise du saint Sepulcre.

[Comme l'eglise du saint Sepulcre que

que Constantin fit bastir à Jerusalem, contenoit la chapelle du saint Sepulcre, la grande eglise, & plusieurs autres bastimens, on ne voit pas bien si c'est toute cette enceinte en general, ou si c'est la grande eglise en particulier,] 'qui est appellée tantost le martyre, [ou le lieu de la Passion,][a]le grand martyre,[b]le martyre & le monument [de la mort &]de la resurrection de J. C;[c]& tantost l'eglise de la sainte Croix,[d]en l'honneur de laquelle Eusebe témoigne qu'estoit bastie la grande eglise, οἶκος εὐκτήριος, νεὼς ἅγιος.[e]S. Cyrille de Jerusalem donne ordinairement à cette eglise le nom de Golgotha.[f]Theodoret distingue l'eglise de la Croix, & la Resurrection,[ou la chapelle du saint Sepulcre;]& aussitost aprés, il paroist ne faire de l'une & de l'autre qu'un mesme temple.

Eus.v.Cons.l.4.c.40.p.545.d|Hier.an.337.
a Soz.l.2.c.26.p.483.a.
b Eus.v.Cons.l.3.c.40.p.503.c|Cyr.cat.14.p.141.d.
c Chr.Al.p.666.
d Eus.tri.c.9.p.630.a.
e Cyr.cat.4.13.p.27.b|134.b.
f Thdrt.in Ez.48.p.538.c.d.

'S. Cyrille de Jerusalem témoigne plusieurs fois qu'il preschoit ou à Golgotha mesme,'ou au moins fort pres, & à la vue de ce lieu consacré par la mort de J.C.'S. Paulin & Rufin disent aussi que l'eglise bastie à cause de la Croix, fut mise au lieu de la Passion. 'S. Cyrille dit mesme que le lieu de la Resurrection & de Golgotha n'estoit qu'une seule eglise.[On ne peut donc douter que la basilique, c'est à dire le grand espace qui comprenoit l'eglise & tous les bastimens qui l'accompagnoient, ne continst dans son enceinte l'un & l'autre lieu, celui de la resurrection & du sepulcre, & celui du crucifiement & de la mort de J.C.] 'Aussi il n'y avoit que 80 pas ou un jet de pierre de l'un à l'autre,[g]& tous les auteurs ne marquent ordinairement qu'une basilique bastie par Constantin, pour honorer ces deux grands mysteres.

Cyr.cat.4.p.27.b.
cat.10.13.p.91.c|122.123.
Paul.ep.11.p.138|Ruf.l.10.c.8.p.163.2.
Cyr.cat.14.p.143.d.
Eus.n.p.306.1.b|It.Bur.p.43.2.
g Eus.n.p.304.2.c.

'Eusebe appelle cette basilique la nouvelle Jerusalem:[h]& Socrate dit que S^te^ Helene luy avoit effectivement donné ce nom.'Mais M^r^ Valois soutient que dans Eusebe ce n'est qu'une allusion à ce que l'Ecriture dit de la nouvelle Jerusalem,[& de toute l'Eglise,] Pour ceux qui croient sur cela que Constantin bastit une nouvelle ville autour de l'eglise,[cela n'est nullement fondé.]'Eusebe parle visiblement de ce qui se fit en execution de la lettre de Constantin à S. Macaire:[& cette lettre n'ordonne point dutout de bastir une nouvelle ville.]

v.Cons.l.3.c.33.p.501.c.
h Socr.l.1.c.17.p.47.b.
n.p.12.1.b.
Eus.p.501.b.c.

NOTE V.

Pour la page 12.§6.

Que cette eglise n'a esté dediée en 335 qu'au mois d'octobre.

'La dedicace de l'eglise de la Resurrection à Jerusalem, se fit certainement en la 30^e^ année de Constantin, [commencée le 25 juillet 335, & il est aisé de juger tant par le temps du Concile de Tyr qui la preceda immediatement, que par la suite de l'histoire de S. Athanase, qu'elle se fit sur la fin de l'an 335.]'M^r^ Valois dit que ce fut le 13 de septembre, fondé sur Nicephore, & sur ce que divers Grecs marquent qu'on celebroit ce jour là la dedicace de cette eglise. La chronique d'Alexandrie dit positivement, *p. 666*, qu'elle fut dediée le 17 de septembre. Et il est aisé de croire qu'il faut lire le 13 au lieu du 17,'puisqu'elle dit que la feste de la Croix, ἡ σταυροφάνεια, commença depuis ce temps là.[Car on demeure d'accord que la feste de la Croix se celebroit à Jerusalem le 14 de septembre.

Eus.v.Cons.l.4.c.45.p.549.d.
n.p.248.1.b.c.
Boll.2.may.p.201.b.

Il paroist donc que l'on y celebroit en mesme temps la feste de la Croix & celle de la dedicace; & que c'est pourquoi]'Sozomene dit que celle-ci estoit extremement solennelle, que l'on y accouroit de toutes parts, qu'elle duroit huit jours, & que mesme l'on y donnoit le battesme, μυήσεις τελεῖσθαι.[Mais je ne sçay si c'est une assez grande preuve que l'eglise eust esté dediée en ce jour là.]'Car durant que Theognis & les

Soz.l.2.c.20.p.483.c.
Ath.ap.2.p.794.795.

autres informoient contre S. Athanase à Mareote dans la Libye, de la part du Concile de Tyr, les Ecclesiastiques de ce canton firent un acte daté du 10 de Thot,[c'est à dire du 8 de septembre. Il faut que Theognis ait achevé son information, qu'il soit revenu à Tyr, qu'on ait ensuite prononcé contre S. Athanase, & que les Evesques soient venus à Jerusalem, avant que de celebrer la dedicace; ce qui assurément ne s'est pas fait en six jours.

Pour sauver cet inconvenient, il faudroit dire que S. Athanase auroit esté condanné à Jerusalem, & non pas à Tyr, ou que les Evesques seroient retournez de Jerusalem à Tyr, pour y achever l'affaire de S. Athanase qu'ils avoient commencée: le dernier est hors de toute apparence, n'y ayant aucune raison qui empeschast les Eusebiens de faire à Jerusalem ce qu'ils avoient envie de faire, comme ils y receurent Arius à la communion.]'Bollandus a soutenu le premier, pour pouvoir mettre la dedicace le 13 de septembre,'& sur le peu d'apparence qu'il y a, dit-il, que S. Maxime de Jerusalem soit venu à Tyr durant qu'il avoit à preparer la dedicace de son eglise.

Boll.2.may, p.201.b.c.

p.201.a.

[Mais ce sentiment est combatu par S. Epiphane, Rufin, Socrate, & Sozomene, qui disent expressément que S. Athanase fut condanné à Tyr.]'Le Concile d'Alexandrie fait suivre les crimes imputez au Saint à Tyr par son exil dans les Gaules.'Les Eusebiens dans leur faux Concile de Sardique, où ils rassemblent toutes les procedures faites contre luy, n'en marquent aucune faite à Jerusalem, mais disent que ce fut à Tyr qu'on prononça la sentence par laquelle il fut condanné, & qu'à cause de cela il s'enfuit de Tyr.[Philostorge marque aussi sa condannation à Tyr:]'Cependant le Concile de Jerusalem estoit encore plus nombreux & plus solennel que celui de Tyr, comme on le voit par Eusebe:[& ainsi leur interest les portoit à ne point oublier d'en parler.]'Constantin sur les plaintes de Saint Athanase, manda tous les Evesques qui avoient composé le Concile de Tyr, pour luy venir rendre conte de leur jugement.[Il devoit assurément mander aussi ceux qui avoient esté dans celui de Jerusalem, si c'est là que le jugement avoit esté prononcé.] 'S. Athanase marque aussi fort clairement, qu'ils avoient accompli leur iniquité contre luy avant que de sortir de Tyr pour aller à Jerusalem.'Les Prestres de la Mareote qui avoient fait une protestation contre les commissaires Eusebiens, la vintent apporter non pas à Jerusalem qui estoit plus proche, mais à Tyr, & ils y trouverent encore le Concile assemblé.[Les commissaires peuvent les avoir suivis de quelques jours.

'Ath.ap.2.p. 729.d.

Sat.147.§ 87.

Ruf.v.Conf.l. 4.c.43.p.548. a.b.

Ath.ap.2.p. 803.c|804.b. c.

p.801.a;

p.735.c.d|791. d.

Que si l'on veut dire que les Evesques retournerent de Jerusalem à Tyr, (car quelque peu d'apparence qu'il y ait de le croire, Bollandus paroist n'estre pas fort eloigné de ce sentiment,) il faudra dire necessairement que la reception d'Arius qui se fit à Jerusalem, preceda la condannation de S. Athanase:]'& S. Athanase mesme dit formellement qu'elle la suivit.

p.801.a|802. a|sol.p.810.b. c|de syn.p. 891.c.

[L'objection que Bollandus fait sur S. Maxime de Jerusalem, n'est rien. Les preparatifs de la dedicace de son eglise le regardoient moins que Constantin qui y avoit envoyé Marien pour en prendre soin.

Nous ne voyons donc pas moyen de douter que S. Athanase n'ait esté condanné à Tyr aprés le 8 de septembre: & si cela est vray, il n'y a pas non plus moyen de dire que l'eglise de Jerusalem ait esté dediée le 13 du mesme mois. Ainsi il peut estre assez vraisemblable que la feste de la Croix se faisant le 14 de septembre, soit parceque c'est le jour où elle a esté trouvée, soit pour

quelque autre raison, on a voulu que la veille en fust celebre, en y mettant la solennité de la dedicace, quoiqu'elle Flor.p.495.1. se fust faite en un autre jour.]'Gretzer pretend que la Croix a esté effectivement trouvée le 14 de septembre. 21Boll.3.may. p.365.§ 22. 'Les Grecs font neanmoins la feste de l'Invention de la Croix & des cloux le 6 de mars, mais avec peu de solennité. Boll.p.365. 'L'Eglise latine la fait plus solennellement le 3 de may, & elle est marquée ce jour là dans les plus anciens martyrologes, [où elle peut neanmoins avoir esté ajoutée, comme beaucoup d'au- p.363.§ 33. tres choses:]'& Bollandus paroist le croire. Le Pontifical qu'on croit estre du VI. siecle, dit, positivement qu'elle fut trouvée ce jour là. [Ce qui infirme beaucoup tous ces témoignages, c'est qu'ils marquent la pluspart, que la Croix fut trouvée 233 ans aprés la Passion, ou y ajoutent d'autres circonstances qui donnent lieu de croire qu'ils suivent la fausse histoire de Jude Cy- 4.may,p.448.a. riaque,]'dans laquelle on lit aussi qu'elle fut trouvée le 3 de may.

[Ce ne laisse pas neanmoins d'estre une preuve que l'Eglise latine honoroit ce jour là l'Invention de la Croix des le V. ou VI. siecle, & elle ne l'a pas fait sans quelque raison. On pourroit Front.cal.p.49.64. peutestre croire]'que l'eglise de sainte Croix à Rome, qu'on pretend avoir esté des le temps de Constantin, ou au moins cent ans aprés sous Sixte III, [auroit esté dediée ce jour là; ce qui y auroit fait honorer la Croix, premierement dans cette eglise, & puis dans les autres. Mais il y a quelque sujet de douter que cette feste vienne de l'E- p.76. glise Romaine,]'où il semble qu'elle n'estoit pas encore établie au commencement du huittieme siecle. [Car quoiquon la lise aujourd'hui dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le missel Romain de Thomasius, *p. 151*,]elle n'est pas neanmoins dans le calendrier Romain du P. Fronto.

NOTE VI. Pour la page 16.§ 8.

Que S^te Helene a esté enterrée à Rome; mais n'y est pas morte.

'Eusebe dit que Constantin fit trans- Eus.v.Const.l.3.c.47.p.506.c. porter le coprs de S^te Helene à la ville regnante,'ce que Socrate explique de la Socr.l.1.c.17.p.48.a. nouvelle Rome, [c'est à dire de Constantinople.]'Theophane, [& d'autres Thphn.p.21.c. Grecs,]disent aussi qu'elle y fut enterrée.'Mais Baronius, approuvé par M^r Bar.326.§ 62/ Eus.n.p.231.2.b.c. Valois, soutient que la ville regnante dans Eusebe, est toujours l'ancienne Rome.'Suidas voulant ce semble sui- Suid.s.p.1056.b. vre Eusebe, dit nettement qu'elle fut enterrée à Rome. [Et certainement, Constantinople n'estoit pas encore la ville regnante en l'an 328,]'puisqu'on Chr.Al.p.662; ne commença à la bastir qu'en la mesme année selon la chronique d'Alexandrie: [& ce ne fut peutestre mesme qu'à la fin de la suivante. *V. Constantin note 60.* Au moins elle ne fut dediée qu'en 330, sous le nom de Constantinople & de la nouvelle Rome. On n'avoit garde d'y trouver encore]'ces Eus.p.505.c. monumens imperiaux dans lesquels elle fut enterrée selon Eusebe.

'Puisqu'Eusebe dit que Constantin fit e. transporter son corps à Rome, [il est certain qu'elle n'y est pas morte,] 'comme le dit Nicephore.[a]On voit la Nphr.l.8.c.31.p.599.c. mesme faute dans ses actes, dont Arin- a Aring.l.4.c.9.§4.p.17. ghus nous donne un fragment: [& cela nous suffit pour ne pas regretter de n'avoir pas cette piece,]avec ce qu'elle ajoute que S^te Helene avoit plus de 80 ans,'au lieu qu'Eusebe dit qu'elle Eus.c.46.p.506.a. mourut agée presque d'environ 80 ans, [ce qui marque assez qu'elle ne les avoit pas encore.]'On voit en effet, Aring.p.21.§16. que ces actes ne sont faits que depuis Innocent II. & Anastase IV.

NOTE VII. Pour la page 18.§ 8.

De ce qu'on dit des diverses translations du corps de S^te Helene.

'Nicephore dit que S^te Helene fut Nphr.l.8.c.31.p.599.c.

enterrée à Rome : mais que deux ans aprés elle fut transportée à Constantinople, avec le tombeau de porphyre où elle estoit, & mise la premiere dans le mausolée des Empereurs que Constantin y faisoit faire auprés de l'eglise des Apostres.

Thphn.p.21. c|Cedr.

'Plusieurs autres ont écrit avant luy qu'elle estoit enterrée dans cette eglise :

Cang.de C.l. 4.p.109.c.

'& l'on pretendoit y avoir son corps dans le mesme tombeau que celui de Constantin. [Cela pourroit estre favorisé par la faute de Socrate, dont on vient de parler dans la note 6, & excuser cette mesme faute.]

p.147.

'On trouve dans une chronique, qu'en l'an 1212, Aicard Chanoine regulier de Venise, enleva adroitement le corps de S^te^ Helene d'un monastere de Constantinople, qui portoit le nom de la Sainte, & le mit à Venise dans le monastere dont il estoit Religieux,

Ating.l.4.c. 9.§ 15.p.21.

'& auquel Pierre des Noels dit que l'on a aussi donné son nom.

Bar.849.§ 29.

'Les Venitiens croient encore aujourd'hui l'avoir chez eux, & l'honorent avec respect.

[Cependant outre que ce transport de son corps à Constantinople, n'a point d'auteur plus ancien que Theophane,]

Eus.v.Cons.l. 4.c.60.p.556. b.

'Eusebe nous donne tout lieu de croire, que Constantin ne fit qu'à l'extremité de sa vie, le mausolée où il fut mis, [& où on pretend que S^te^ Helene avoit esté mise avant luy.] L'on ne sceut que fort tard qu'il destinoit ce lieu pour son tombeau. [Ainsi il y a peu d'apparence qu'il y ait fait mettre le corps de S^te^ Helene, ni deux ans aprés qu'elle fut morte, qui seroit en 330 ou 331, lorsque l'eglise des Apostres n'estoit peutestre pas encore commencée, ni mesme depuis : & s'il ne l'a pas fait, il y a peu d'apparence que d'autres l'aient fait aprés luy : mais au moins il n'y en a aucune preuve.]

Cang.de C.l. 4.p.108.2.

'M^r^ du Cange ne veut point répondre de tout ce qu'on dit sur cela.

[Il est certain que les Occidentaux n'estoient point persuadez que le corps de S^te^ Helene fust à Constantinople.]

MS.p.257.258.

'Car on pretend qu'en l'an 840, Theogise [ou Tetgise] Prestre du diocese de Reims, estant allé à Rome, y enleva la nuit secrettement le corps de S^te^ Helene mere de Constantin, de l'eglise où il estoit

p.264.

'dans un tombeau de porphyre,

p.259.

'& l'apporta à l'abbaye de Hautvilliers, [pres de la Marne, au diocese de Reims,]

Ben.s.4.2.p. 154.§ 4. a Boll.8.feb. p.152.2.

'dont on assure qu'il estoit moine.^a^ Quelques martyrologes font memoire de cette translation le 7 & le 8 de fevrier.

MS.p.253.262.

'Nous en avons une histoire faite [apparemment par un moine du mesme lieu,] pour estre lue le jour de la feste de la Sainte.

Gal.chr.t.4.p. 34.1.b|Anal.t. 2.p.95|Marl. t.1.p.402.b.

'C'est sans doute par Alman ou Altman moine de Hautvilliers, qu'on marque en avoir fait une histoire vers l'an 868, à la priere de sa communauté, & d'Hincmar Archevesque de Reims. [Cet auteur a bien plus de paroles que de faits, & il raporte les choses sans presque aucune circonstance.]

MS.p.257.258.

'Il ne dit point quelle estoit l'eglise d'où Tetgise enleva le corps de la Sainte.

Flod.l.2.c.8. p.203.

'Flodoard qui parle amplement de cette translation, ne la nomme point non plus.

Marl.t.1.p. 406.

'Une lamme de plomb bien posterieure à Alman, & faite peutestre en 1410, marque qu'il fut apporté l'an 849, de l'eglise de S. Marcellin & S. Pierre pres de Rome.

Bar.849.§ 29.

'Baronius suppose que Sigebert le dit aussi :

Sig.an.849.p. 109.

'mais il dit seulement que c'est le lieu où Sainte Helene avoit esté enterrée, [comme il l'avoit lu dans Anastase.]

Flod.p.202-207.

'Flodoard raconte divers miracles arrivez durant que Tetgise apportoit le corps, [qui prouveroient au moins que c'estoient de vraies reliques. Mais je ne sçay pourquoi il n'y en a pas un mot dans Alman,]

MS.p.261| Marl.p.405.

'qui n'oublie pas un evenement bien moins miraculeux, arrivé plusieurs années depuis.

Marl.p.404.

'Ce moine dit que comme beaucoup de personnes doutoient de la verité des reliques de Sainte Helene, on en fut

p.406|Ben.s.4.2.p.154.§4. assuré par un examen judiciaire ;'Tetgise mesme, dit Nocher Abbé de Hautvilliers en 1095, s'estant mis dans de l'eau bouillante, selon la coutume de ce temps là, en presence du Roy Charle le chauve & d'Hincmar, & n'en ayant receu aucun dommage &c. Marl.p.404. 'Alman avoue que cela ne leva pas tous les doutes; de sorte que pour s'assurer d'avantage de la verité, toute la province de Reims envoya à Rome deux Prestres, mais moines de Hautvilliers, lesquels, dit-on, s'assurerent secrettement de toutes choses :[on ne dit point comment.] Alman joint à cela le miracle dont nous avons parlé,[si c'est un miracle,]arrivé à la feste de la Sainte, où l'on devoit lire pour la premiere fois le discours d'Alman.

Ben.p.154-156. 'Les François doutoient encore de la verité de ces reliques, lorsqu'en l'an 1095, Nocher Abbé de Hautvilliers, les fit transferer solennellement de l'ancienne chasse en une nouvelle le 28 d'octobre &c. On trouva dans l'ancienne chasse un billet qui portoit que c'estoit le corps de Sainte Helene mere de Constantin, hors la teste qui n'y estoit point.[Mais on ne dit point si ce billet estoit plus ancien que Tetgise.] On ajoute que la nuit precedente on vit tomber du ciel un globe de feu sur l'eglise où estoient les reliques, & sur un lieu où l'on devoit les porter le lendemain pour faire la ceremonie &c. Nocher mesme a écrit toute cette histoire, p.156. 'en y ajoutant plusieurs miracles, que le P. Mabillon n'a pas jugé necessaire de raporter.[Je ne sçay si c'est qu'il ne les ait pas trouvé assez authentiques. Cependant hors les miracles, on ne voit point quelle preuve a eu Tetgise, pour croire & pour faire croire aux autres, que le corps qu'il apportoit estoit celui de S^te^ Helene, & de la mere de Constantin.] Marl.p.406. 'On vient encore aujourd'hui l'honorer à Hautvilliers, & on ajoute qu'il s'y fait toujours beaucoup de miracles &c.

p.401. 'Ce qu'on dit de sa translation en ce lieu des l'an 840, n'a pas empesché qu'on n'ait cru avoir encore ses reliques à Rome en 1140. Boll.may,t.1.p.27.1|Mabi.it.1t.p.135. 'Et on croit jusquà present les y posseder dans un tombeau de porphyre, qu'on voit dans l'eglise appellée *Ara-cœli*. Arin.l.4.c.9.§16.p.21. 'On cite en effet de ses actes dont nous avons parlé dans la note 6, que sous Innocent II. on y apporta de l'eglise de Saint Marcellin son chef & ses principaux ossemens, le reste ayant esté distribué à diverses eglises, & son tombeau de porphyre porté au Vatican par ordre d'Anastase IV. Bar.849.§29. 'Baronius ne veut rien decider sur le differend qui est entre les Latins & les Grecs touchant le tombeau de Sainte Helene. 326.§62. 'Il oppose cependant aux Grecs ce que dit Sigebert de sa translation en France,[& à Hautvilliers,] 18.aug.g. 'à quoy il semble mesme se tenir en un endroit. 849.§29. 'Dans celui où il ne veut point juger entre les Latins & les Grecs, il paroist neanmoins pencher beaucoup pour la mesme opinion. Il y parle aussi de la pretention des Venitiens.[Mais jamais il ne dit qu'on crust l'avoir encore à Rome. Il faut donc ou qu'il jugeast faux & insoutenable ce qu'on dit de l'*Ara-cœli*, ou qu'il l'ignorast, ce qui n'a aucune apparence. C'est à ceux qui sont à Rome à examiner ce point, & à voir depuis quand on parle du corps de S^te^ Helene à l'*Ara-cœli*.] Arin.p.21.§16. 'Aringhus veut au moins concilier cette eglise avec celle de Hautvilliers, en leur donnant à chacune une partie du corps.[Cela se pourroit si celle d'*Ara-cœli* se contentoit d'avoir le chef.] Boll.may,t.1.p.27.1. 'Bollandus aime mieux avouer la contradiction, sans se declarer pour aucun parti.

NOTE VIII.

Pour la page 19.§9.

Combien Zabdas & Hermon ont gouverné l'Eglise de Jerusalem.

[La chronique de Nicephore, Theo-

phane *p. 6. a,* & Eutyque *p. 424,* donnent dix ans d'episcopat à Zabdas Evesque de Jerusalem, qu'Eutyque appelle Zebedée. Cependant si Hymenée son predecesseur n'est mort, comme nous croyons, qu'en 298, *v. Paul de Samosates § 4,* Zabdas n'a pu gouverner que quatre ou cinq ans,] Euf.l.7.c.32. p.289.c. 'estant certain par Eusebe, qu'il est mort avant la persecution, [c'est à dire avant 303. Aussi la chronique d'Eusebe le fait commencer en 298, & mourir en 302, ce qui ne luy laisse au plus que quatre ans & quelques mois : & d. cela s'accorde]'avec ce que dit Eusebe, qu'il ne gouverna que peu de temps.

[Nicephore, Theophane *p.10.b,* & Eutyque *p. 432*, s'accordent mesme à ne donner que neuf ans à Hermon, ou Ason comme l'appelle Eutyque, successeur de Zabdas. Ainsi il sera mort en 311. La chronique d'Eusebe ne fait neanmoins commencer Saint Macaire son successeur, qu'en l'an 313. Mais elle est extremement brouillée en cet endroit. Les 20 ans d'episcopat que Nicephore, & Theophane *p. 12. b,* donnent à S. Macaire, reduits à 19 par Eutyque *p. 432,* ne nous éclaircissent pas beaucoup, puisque tout ce qu'on sçait de sa mort, c'est qu'il la faut mettre aprés 330, & avant 335.]

NOTES SUR SAINT EUSTATHE.

Pour la page 21.

NOTE I.

Qu'il a esté fait Evesque d'Antioche en 324 ou 325, aprés un Paulin different de Paulin de Tyr, qui ne passa à l'evesché d'Antioche qu'aprés la deposition de S. Eustathe.

[IL y a de grandes difficultez sur l'entrée de S. Eustathe dans l'episcopat d'Antioche.] Soz.l.1.c.2.p.403.a. 'Selon Sozomene, cette Eglise estoit vacante en 324 par la mort de Romain : & S. Eustathe alors Evesque de Berée y fut transferé [en 325] par le Concile de Nicée. [Mais il n'y a aucune apparence que le Concile de Nicée qui a condanné tous ces changemens d'eveschez par son XV. Canon, les eust voulu autoriser luy mesme par un exemple si signalé. Theodoret l'auroit sceu plutost que Sozomene, & n'auroit pas manqué de dire une chose si glorieuse à un Saint, que l'on voit qu'il aimoit beaucoup. Aussi nous ne croyons pas que personne voulust aujourd'hui suivre Sozomene en ce point ; non plus que sur l'Evesque Romain qu'il met avant S. Eustathe, quoiqu'il se trouve appuyé en cela par quelques Grecs.] 'Car ce Romain est marqué par Nicetas, & par un catalogue manuscrit des Evesques d'Antioche. Mais il est inconnu à S. Jerome, à Theodoret, à Nicephore, [à Theophane, & à Eutyque.] Nicetas dit qu'il souffrit le martyre durant la persecution : & cela donne lieu à M[r] Valois de croire que c'est le grand S. Romain Martyr à Antioche, dont on aura fait un Evesque, quoiqu'il ne fust que Diacre; [& qu'il soit mort dés l'an 303. n.p.99.1.2.

Il y a bien plus de difficulté pour sçavoir si S. Eustathe succeda immediatement à S. Philogone, ou s'il faut mettre Paulin entre deux.] 'Theodoret est formel pour le premier sentiment : & S. Jerome qui dans sa chronique ne l'est pas moins pour le second, est suivi par la chronique de Nicephore qui l'appelle Paul, par Theophane *p. 11,* par Eutyque qui l'appelle Apolline *p. 431,*'& par Nicetas qui le fait successeur de Saint Philogone, & predecesseur de Romain. [Theodoret nourri dans l'Eglise d'Antioche, & appuyé par Philostorge, comme nous le dirons Thdrt.l.1.c.6. p.541.c. Soz.n.p.99.a. 2.

dans la ſuite, pourroit bien l'emporter & ſur S. Jerome, qui n'eſt pas tout à fait exact, & ſur les autres qui ſont tous beaucoup poſterieurs, ſi luy meſme n'affoibliſſoit beaucoup ſon autorité, en ne mettant point du tout Paulin au nombre des Eveſques d'Antioche, ni
Euſ.n.p.189.190. avant S. Euſtathe, ni aprés.]'Car nous ne pouvons pas douter que Paulin Ev. de Tyr, n'ait eſté transferé de ce ſiege à celui d'Antioche. Il ſeroit fort difficile
Euſ.in Marc.l.1.c.4.p.19.2. d'expliquer autrement'ce qu'Euſebe de Ceſarée dit de luy, que l'Egliſe d'Antioche, dont il avoit eſté Preſtre avant que d'eſtre Eveſque de Tyr, l'avoit retiré, μεταπεινθῆναι αὐτῶ, comme un
Phiſg.l.3.c.15.p.48. bien qui luy appartenoit.'Philoſtorge dit clairement auſſi, que Paulin paſſa de l'eveſché de Tyr à celui d'Antioche.[Ainſi la ſeule difficulté qui puiſſe reſter, eſt de ſavoir s'il a precedé ou ſuivi Saint Euſtathe: Et cette difficulté n'eſt plus entre Saint Jerome & Theodoret; mais entre Saint Jerome & Philoſtorge. Car ce dernier met bien nettement
p.49. Paulin aprés S. Euſtathe,]'puiſqu'il le fait preceder immediatement Eulale, [que l'on convient n'avoir eſté fait Eveſque d'Antioche qu'aprés Saint
n.p.156. Euſtathe,]'ſans donner aucun lieu à l'explication de Godefroy. On cite la meſme choſe de Suidas que de Philoſtorge:[mais Suidas l'a viſiblement pris de l'autre.

Le ſentiment de S. Jerome eſt bien plus favorable & par la qualité de ſon auteur, & par le nombre des Grecs qui l'ont ſuivi, ou qui ont ſuivi quelque ancien Grec qui l'aura dit comme luy. D'ailleurs ſi Paulin a eſté transferé de Tyr à Antioche, aprés la depoſition de S. Euſtathe, c'eſt à dire en 331, c'eſtoit bientoſt violer ouvertement le Concile de Nicée, qui défend ces ſortes de changemens. Au contraire, en diſant que ç'a eſté avant S. Euſtathe & avant le Concile de Nicée, cela ſemble donner moyen d'expliquer S. Epiphane,]

'qui paroiſt dire que Saint Alexandre écrivit contre Arius à Zenon Eveſque Epi.69.c.4.p.730.b.
de Tyr:[ce qui ſans cela eſt fort embaraſſant;]'La harangue d'Euſebe ſur la Euſ.l.10.c.4.p.376.d|385.b.
dedicace de l'Egliſe de Tyr baſtie par Paulin, ne nous permettant pas de douter qu'il n'ait eſté Eveſque de Tyr aſſez longtemps avant la perſecution de Licinius, & avant le commencement de l'Arianiſme, [c'eſt à dire dans le temps que Zenon vivoit encore. Et en effet]'Zenon de Tyr eſt marqué dans Conc.B.t.1.p.348.
les ſouſcriptions du Concile de Nicée.

[Ces raiſons peuvent paroiſtre extremement fortes: mais il y en a auſſi de l'autre coſté qui ne ſont pas à negliger. L'autorité de Philoſtorge eſt conſiderable dans les faits qui ne vont point à favoriſer les Ariens:]'& non Phiſg.l.3.c.15.p.49.
ſeulement il fait Paulin predeceſſeur immediat d'Eulale,'mais en un autre app.p.177.
endroit, il le met entre les Eveſques qui aſſiſterent au Concile de Nicée.'On Thdrt.l.1.c.6.p.542.b.
tire la meſme choſe de Theodoret, qui marquant les Ariens qui s'eſtoient trouvez à ce Concile, dit que c'eſtoit premierement ceux dont il avoit parlé auparavant;'& entre ceux là eſt c.4.p.538.a.
Paulin Eveſque de Tyr.'Sozomene Soz.l.1.c.19.p.469.a.b.
dit auſſi que le veritable ſujet de la depoſition de S. Euſtathe, fut qu'il combatoit ouvertement Paulin de Tyr & les autres chefs de la faction Arienne: [de ſorte qu'au moins il n'y a point d'apparence à dire que cet hiſtorien a voulu parler de ce Paulin,]'lorſqu'il a l.1.c.2.p.403.b.
dit que S. Euſtathe avoit ſuccedé à Romain,'comme quelques uns l'ont pre- Phiſg.n.p.156.
tendu.[Tout ce qu'on peut répondre à cela, c'eſt que Paulin ayant eſté l'un des premiers & des plus ardens défenſeurs d'Arius, Theodoret & Sozomene ont continué à le mettre entre les chefs de ce parti, ſans ſonger s'il eſtoit encore vivant ou non.

Mais il faut conſiderer encore, que ſi Paulin a precedé Saint Euſtathe, il eſt mort conſtamment au pluſtard au

commencement de 325. Et cependant c'est ce qui paroist absolument impossible.]'Car Eusebe a dedié le dixieme livre de son histoire ecclesiastique à Paulin :[& on ne peut pas douter que ce ne soit à celui de Tyr,]'puisqu'il luy dedie encore d'autres livres,'puisqu'il en fait des eloges extraordinaires aprés sa mort,[puisque ce dixieme livre ne contient presque autre chose que le discours que fit Eusebe à la dedicace de l'eglise de Tyr bastie par Paulin : Or il n'a écrit son histoire qu'aprés sa chronique, qu'il y cite en divers endroits : & sa chronique allant jusques en l'an 326, comme S. Jerome nous en assure dans la sienne, il faut que son histoire n'ait esté écrite que dans les années suivantes, & que Paulin ait vécu jusqu'à ce temps là.

Eus.l.10.c.1. p.369.a.

n.p.189.d.

in Marc.l.1.c. 4.p.19.a.

Cette preuve seroit absolument indubitable, si l'on ne disoit qu'Eusebe peut avoir amplifié sa chronique de quelques années aprés la premiere composition. Et en effet, nous pourrons montrer autrepart que son histoire a esté achevée avant la mort de Crispe, c'est à dire avant le milieu de 326. Mais cela ne satisfait pas encore,]'car l'histoire va jusqu'aprés la défaite de Licinius, & remarque la joie & la tranquillité universelle qui la suivit, la publication de diverses loix qui repandoient de toutes parts la bonté, la pieté, & la magnificence de Constantin. Il dit que la felicité dont on jouissoit, avoit fait oublier les maux passez. [Toutes ces choses ne se font pas en un mot ou deux. Et encore Eusebe nous les raporte, non comme presentes, mais comme passées. Et cependant Licinius n'a esté défait qu'à la fin de l'an 323. Il n'y a donc point d'apparence à dire qu'Eusebe ait achevé son histoire plutost qu'en 325, lorsque Paulin estoit deja mort. Mais au moins il estoit déja transferé à Antioche; & Eusebe en s'adressant à luy dans son dernier livre, n'auroit pu manquer de marquer ce changement, & d'y trouver la matiere d'un faux eloge, comme il fait dans ses livres contre Marcel.

hist.l.10.c.9.p. 399.

Je ne sçay si pour défendre S. Jerome, il n'y en aura point qui diront que les deux derniers chapitres d'Eusebe où il est parlé de Licinius, ont esté ajoutez aprés les autres. Mais je ne voy rien qui nous doive obliger à cela. Quand S. Jerome se sera trompé en ce point, ce ne sera pas la premiere ni la derniere fois, comme tout le monde est obligé de l'avouer. Le XV. Canon de Nicée, qui défend les changemens d'evesché, n'est pas non plus une raison bien considerable. Car il est certain que les Eusebiens firent voir aussitost aprés combien cette défense leur estoit peu considerable, en voulant faire monter Eusebe de Cesarée sur le mesme throne d'Antioche : & c'est à eux aussi qu'il faut attribuer la translation de Paulin, si elle s'est faite aprés la deposition de S. Eustathe.

Zenon de Tyr embarasse davantage; mais il embarasse en quelque opinion que l'on soit touchant la translation de Paulin. Car il est difficile de mettre la mort de S. Philogone avant le 23 de decembre 323. Ainsi quand Paulin luy auroit succedé, il sera toujours demeuré Evesque de Tyr jusqu'à la fin de l'an 323, c'est à dire aprés le temps auquel Saint Alexandre écrivoit à Zenon de Tyr, selon S. Epiphane. Il est difficile aussi de mettre cette lettre ni beaucoup avant, ni beaucoup aprés]'celle d'Arius à Eusebe de Nicomedie, où il est parlé de S. Philogone encore vivant, '& de Paulin alors Evesque de Tyr, dit Theodoret;[& c'est depuis ce temps là, selon l'histoire de l'Arianisme,]'qu'Eusebe écrivit à Paulin de Tyr.[Il semble donc necessaire d'expliquer S. Epiphane en ce sens, Que S. Alexandre écrivit à Zenon qui estoit un ancien Evesque de la Phenicie, à l'Evesque de Tyr

Thdrt l.1.c.4. p.537.b.c.

p.538.a.

c.5.p.538.b.

Tyr&c. en mettant une virgule avant
Bar.318.§17. ἐν Τύρῳ.]ʹC'eſt le ſens de Baronius, qui a ſuivi la traduction de Cornare, *p.215.*
Epi.69.c.4.p.730.b. ʹLe P. Petau ſemble l'avoir voulu ſuivre auſſi : mais il auroit dû mettre *ad Tyri Epiſcopum.* [Cette ſolution ſatiſfait à S. Epiphane,]
Conc.t.2.p.51.c. ʹmais non aux ſouſcriptions du Concile de Nicée, où nous trouvons Zenon de Tyr à la teſte des Eveſques de la Phenicie. [Cela nous oblige de propoſer encore une autre ſolution, qui eſt que Zenon eſtoit effectivement ancien Eveſque de Tyr, comme le dit S. Epiphane, ἀρχαῖος, c'eſt à dire qu'il avoit eſté Eveſque de Tyr avant Paulin, & qu'il l'avoit pris pour ſon Coadjuteur, ou plutoſt pour ſon ſucceſſeur, en ſe conſervant l'honneur de l'epiſcopat, comme S. Narciſſe de Jeruſalem avoit fait à l'égard de Saint Alexandre. Ainſi il ne faudra pas s'étonner qu'il ait toujours eſté conſideré comme Eveſque de Tyr, & qu'il ait eu rang en cette qualité dans le Concile de Nicée. Il y a neanmoins à cela une grande difficulté. Car on ne voit pas que Zenon ait pu quitter les fonctions de l'epiſcopat, en en gardant l'honneur qu'à cauſe de ſa vieilleſſe, comme Saint Narciſſe : & s'il eſtoit ſi agé lorſque Paulin fut fait Eveſque de Tyr,]
Euſ.l.10.c.4.p.376.d. ʹc'eſt à dire apparemment des aſſez longtemps avant l'an 319, *v. les Ariens § 15,* [aura t-il eſté en état en 325 de faire le voyage de Nicée, auquel on peut dire qu'il n'eſtoit point obligé? Aſſurément le moyen le plus court pour ſe tirer de cet embaras, & peuteſtre le plus veritable, eſt de dire que les ſouſcriptions du Concile de Nicée ne ſont pas d'une grande autorité dans l'hiſtoire, *v. ce Concile note 3;* S. Epiphane meſme y en a aſſez peu, ſurtout en ce qui regarde l'hiſtoire de l'Arianiſme.

Voilà ce que nous pouvons dire ſur la tranſlation de Paulin de Tyr, en ſuppoſant qu'il n'y a eu en ce temps-ci qu'un ſeul Paulin Eveſque d'Antioche, avant ou aprés S. Euſtathe. Car nous ne voyons point en effet qu'aucun ancien auteur en ait mis deux : Et c'eſt toujours une choſe difficile à croire, qu'il y ait eu dans une Egliſe deux Eveſques d'un meſme nom preſque en meſme temps. Cependant M^r Valois paroiſt l'avoir cru :]ʹCar il ſoutient en Euſ.n.p.189.190.
un endroit, que Paulin de Tyr n'a eſté Eveſque d'Antioche qu'aprés la depoſition de S. Euſtathe :ʹ& dans un au- Soz.n.p.116.1 c.
tre il met un Paulin ſucceſſeur de Saint Philogone, & predeceſſeur de Saint Euſtathe, ſuivant la chronique de S. Jerome ;ʹ& il en allegue une raiſon b.c.
tres conſiderable. Car les Euſebiens dans leur lettre écrite de Philippople en 347, font un crime à Oſius d'avoir eſté tres uni à un Paulin autrefois Eveſque d'Antioche, qui vivoit encore alors, qui eſtoit accuſé de ſortilege, juſqu'à en avoir écrit des livres, & qui menoit une vie extremement dereglée. [Il eſt indubitable que ce Paulin n'eſt point celui de Tyr, que les Euſebiens n'auroient jamais noirci de tant d'accuſations atroces, puiſqu'il eſtoit un des chefs de leur cabale, qui par la meſme raiſon n'a jamais pu eſtre fort uni à Oſius,]ʹ& qui eſtoit mort depuis Euſ.in Marc.l.1.c.4.p.19.a.
aſſez longtemps, lorſqu'Euſebe, [qui eſt mort vers l'an 340,] écrivoit contre Marcel.

[Voilà donc un Paulin Eveſque d'Antioche, tres clairement different de celui de Tyr, que nous ne pouvons pas non plus douter avoir eſté Eveſque d'Antioche. Car quand on voudroit dire que les termes d'Euſebe, ὡς περιποθηθῆναι αὐτὸν, pourroient ſignifier ſimplement que l'Egliſe d'Antioche l'avoit demandé pour Eveſque, mais non pas qu'elle l'ait obtenu; l'autorité de Philoſtorge ſuffit ce me ſemble pour oſter le peu d'ambiguité qu'il y a dans l'expreſſion d'Euſebe. Mais quoy qu'il en ſoit pour ce point, il nous ſuffit de trouver un Paulin que nous puiſſions

mettre entre S. Philogone & S. Eustathe, & de suivre ainsi S. Jerome & les chronologistes Grecs, sans faire aucun embaras dans l'histoire, hors ce qui regarde le pretendu Zenon de Tyr.

Il faut neanmoins remarquer que quoique Mr Valois lise dans le texte de la lettre des Eusebiens, *Paulino quondam Episcopo Antiochiæ*; au lieu *d'Antiochiæ* il y a *Daciæ* dans l'edition de Mr le Fevre en 1598, *p.26*, qui est, comme je croy l'original, & on a mis de mesme dans la derniere edition des Conciles *t. 2. p. 709. d.* Je voudrois que Mr Valois nous eust marqué si c'est sur l'autorité de quelque manuscrit, ou sur quelque edition qu'il a fait cette correction importante, qui sans cela est hardie, puisqu'on ne doit point changer des textes par conjecture, sans en avertir & en dire la raison ;'comme Mr Valois le soutient luy mesme, en se plaignant sur cela de la liberté du Pere Sirmond. [Et cette reserve est encore plus necessaire quand on fonde tout son raisonnement sur cette correction : Quand mesme on corrige des imprimez par des manuscrits, il est toujours bon de le dire. Mais quand cette correction ne seroit pas autorisée par des manuscrits, elle l'est par Sozomene,]'qui dit que les Eusebiens deposerent Osius pour avoir esté ami de Paulin & d'Eustathe autrefois Evesques d'Antioche ;[& je croy que cela vaut mieux que des manuscrits. Nous pouvons ajouter à cela, qu'il ne faut pas s'étonner si Theodoret n'a pas connu ce Paulin, puisqu'ayant app. esté deposé, il faut dire en mesme temps que son nom avoit esté osté des diptyques & de la liste des Evesques.]

Thdrt.n.p.13. 2.d.

Soz.l.3.c.11.p. 2.b.c.

NOTE II.

Pour la page 22.

Qu'il n'y a point eu de troubles dans Antioche à l'election de S. Eustathe, mais à sa deposition.

Eus.v.Cons.l. 3.c.59.p.515.

'Les troubles qu'Eusebe de Cesarée raporte s'estre elevez à Antioche sous Constantin, ne peuvent estre arrivez qu'à cause de S. Eustathe, selon mesme le titre d'un des chapitres.'Tout le monde en convient ; mais Baronius veut qu'ils soient arrivez à son election, & non à sa deposition, quoiqu'il reconnoisse qu'il a contre luy Theodoret, Socrate, & Sozomene. [Il y faut ajouter S. Jerome dans sa chronique, puisqu'il met Eusebe au nombre des heretiques qui furent intrus dans l'Eglise d'Antioche à la place de Saint Eustathe.]'Car c'est aussitost aprés ces troubles qu'Eusebe mesme met le dessein qu'on avoit eu de le faire Evesque d'Antioche:[& Baronius ne manque pas de raporter cela à l'an 324, aussibien que le reste. Baronius doit reconnoistre qu'il a encore Eusebe mesme contre luy,]puisqu'Eusebe met tous ces troubles aprés avoir parlé du Concile de Nicée, des eglises basties à Jerusalem par Constantin & par Ste Helene, de la mort de cette princesse,'& de la fondation de Constantinople :aEt il passe de là à la guerre des Gots & des Sarmates, [arrivée en 332. Or il est aisé de voir que quoiqu'il semble suivre plutost sa matiere que l'ordre du temps, il le suit neanmoins fort bien partout; de sorte qu'il n'y a aucune apparence qu'il ait placé aprés les evenemens de l'an 330, une chose arrivée en l'an 324, & encore une chose qu'il ne dit pas en passant, mais sur laquelle il s'étend beaucoup, parcequ'elle flatoit sa vanité.

Bar.324.§ 144.

Eus.v.Cons.l. 3.c.59.p.515. 516.

c.48.49.p. 507.508.
a l.4.c.5.6.p. 528.529.

'Baronius veut que ce soit pour cela mesme qu'il a renversé l'ordre des temps, afin, dit-il, de faire oublier la tache qu'il avoit receue dans le Concile de Nicée. [Mais les lettres honorables que Constantin luy écrivit en d'autres occasions, suffisoient assez pour cela, si l'estime de Constantin estoit capable de le purger : & cette raison ne l'a point empesché de mettre

Bar.324.§ 145.

Euf.v.Conf.l. 2.c.46.p.465. a Bar.321.§ 144. avant le Concile,/la lettre de ce prince pour rebaftir des eglifes.ᵃBaronius dit qu'il a fuivi l'ordre des pays, & qu'il a voulu joindre l'hiftoire d'Antioche en Syrie, à celle d'Heliople en Phenicie.[Il auroit dû plutoft transporter celle-ci qui n'a qu'un chapitre, à caufe de celle d'Antioche qui en a quatre. Mais quoy qu'il en foit, celle d'Heliople eft donc en fon rang, & de l'an 330 au pluftoft, puifqu'elle eft mife aprés celle d'Aphaque,]/arrivée lorfque Constantin avoit déja fon fiege en fa ville,[c'eft à dire à Conftantinople.]/Or Eufebe dit qu'on fe rejouiffoit de l'affaire d'Heliople & des autres precedentes, lorfque les troubles d'Antioche arriverent. On ne peut donc pas les mettre au pluftoft qu'en l'an 330.]

Euf.v.Conf.l. 3.c.55.p.522.a. — c.59.p.525.

c.61.p.528.d. /L'averfion que Conftantin témoigna en cette occafion, de voir paffer les Evefques d'un fiege en un autre, ce qu'il dit eftre contraire aux regles apoftoliques & aux Canons de l'Eglife, [fait bien voir qu'il écrivoit aprés le Concile de Nicée, qui avoit fait un Canon exprés fur ce fujet. Au moins il eft certain qu'Eufebe de Nicomedie ne luy infpiroit pas cette averfion.

Mais quelle apparence y a t-il qu'aprés cette declaration de Conftantin, les Evefques aient efté choifir, non pas Euphrone ou George,]/que Conftantin leur avoit indiquez,[mais Saint Euftathe déja Evefque de Berée? Nous favons d'ailleurs qu'Euphrone fut fait Evefque d'Antioche peu aprés la depofition de S. Euftathe: de forte qu'il faudroit des preuves tres fortes pour ne pas croire que c'eft luy qui fut elu en cette occafion fur cette recommandation mefme de Conftantin, comme tous les hiftoriens le difent. Et en effet S. Jerome le fait fucceffeur d'Eufebe.]

c.62.p.529.d.

b. /Il faut remarquer encore que ces Evefques qui favorifoient Eufebe de Cefarée, & qui avoient pour chefs Theodote[de Laodicée,]Narciffe[de Neroniade,]& Acce[de Lydde; ces Evefques, dis-je, eftoient vifiblement les plus grands amis des Ariens. Quelle apparence y a t-il donc qu'ils allaffent choifir Saint Euftathe l'un de leurs plus grands adverfaires, & qu'il falloit faire paffer du fiege de Berée à celui d'Antioche, contre le fentiment de Conftantin?]

/Enfin Theodoret nous affure que l'election de ce Saint s'eftoit faite par le commun fuffrage des Evefques, du Clergé, & de tout le peuple Chrétien: [& felon Baronius, il faut dire qu'elle fe fit avec des troubles qui penferent mettre toute la ville en fang. Thdrt.l.1.c.6. p.541.c.

Tout le monde avouera fans doute que ces preuves font plus que fuffifantes pour rejetter le fentiment de Baronius; & nous craignons feulement qu'on ne dife que nous nous fommes donnez inutilement la peine de le refuter.]/Car de toutes les raifons que nous avons alleguées, ne s'eftant objecté que le confentement des hiftoriens qui s'accordent à raporter les troubles d'Antioche à la depofition de S. Euftathe, il dit que ce feroit une folie de ne pas ceder à ce confentement, s'il n'avoit des témoins encore plus anciens & plus authentiques, & des demonftrations invincibles, pour montrer que S. Euftathe n'a point efté depofé fous Conftantin, mais fous Conftance. Or nous efperons faire voir dans la note fuivante, par les témoins les plus authentiques, & par des demonftrations invincibles, qu'il a veritablement efté depofé fous Conftantin & non fous Conftance. Bar.324.§ 144.

NOTE III.

Pour la page 24.

Du temps de la depofition de Saint Euftathe,

[Quelques uns s'étonneront peut-eftre de ce que nous avons mis la depo-

ſition de S. Euſtathe en 331; au lieu que Baronius ne la met qu'en 340. Mais nous eſperons qu'on ceſſera de s'en étonner, lorſque nous aurons examiné
Bar.340.§ 21. les raiſons de ce Cardinal.]'Il ſe fonde ſur ce que S. Euſtathe fut banni parcequ'il ſoutenoit la foy du Concile de Nicée, contre lequel les Ariens n'oſoient pas ouvrir la bouche du vivant de Conſtantin. [Tout cela eſt veritable : mais par le meſme raiſonnement, on prouveroit auſſi que S. Athanaſe n'a pas eſté banni ſous Conſtantin. Il faut bien diſtinger entre le veritable ſujet des perſecutions des Saints, & les pretextes dont on les couvre. L'un eſt fort ſouvent caché, parcequ'il ſeroit honteux aux perſecuteurs; & les autres ſont preſque toujours de veritables crimes, mais mal attribuez à ceux que l'on hait pour leur vertu.]

Bar.340.§ 21. Thdrt.l.1.c.20.p.568. 'Baronius allegue encore que Theodoret dit que S. Euſtathe fut depoſé depuis qu'Euſebe ſe fut emparé de l'Egliſe de Conſtantinople, ce qui n'arriva ſelon ce Cardinal, que ſous Conſtance en 340, ou plutoſt en 339. Mais comme Theodoret dit en meſme temps que toutes ces choſes ſe ſont paſſées ſous Conſtantin, & non ſous Conſtance, & avant le Concile de Tyr tenu en 335, Baronius ne peut rien conclure ſur ſon témoignage.

Ath.ſol.p.812.b. 'Auſſi il s'appuie principalement ſur S. Athanaſe, & ſur S. Jerome; dans le premier deſquels nous trouvons effectivement que S. Euſtathe fut banni ſur des crimes dont on l'accuſa devant
Hier.v.ill.c.85.p.295.b. Conſtance;'& dans S. Jerome il y a nettement qu'il fut banni ſous ce prince.
Blond.p.1182. 'Blondel croit que l'on peut expliquer l'un & l'autre en mettant deux banniſſemens de S. Euſtathe, l'un ſous Conſtantin, l'autre ſous Conſtance. [On pourroit dire en particulier ſur le paſſage de S. Athanaſe, que les Ariens avoient d'abord voulu irriter Conſtance contre Saint Euſtathe, afin d'obtenir par ſon moyen que Conſtantin le banniſt.]'Mais il eſt plus court, & apparemment plus veritable, de dire avec Eus.n.p.235.2.b.
Mr Valois, qu'au lieu de *Conſtantio*, il faut lire *Conſtantino*. [C'eſt un changement tres aiſé & tres ordinaire : Et il eſt encore plus croyable dans S. Jerome;]'puiſqu'il y a pluſieurs anciennes p.236.1.2.
editions qui liſent *Conſtantino*.

[En effet, il n'y a aucun lieu de douter que S. Euſtathe n'ait eſté depoſé des le temps de Conſtantin.]'Blondel en a Blond.p.1176-1198.
fait un fort long diſcours, que l'on peu reduire en ce peu de mots. 1°, Les hiſtoriens comme Theodoret, Socrate, Sozomene, & Philoſtorge, conviennent tous en ce point. 2°,'S. Athanaſe Ath.ſol.p.812.
commence par S. Euſtathe le recit des perſecutions que les Ariens firent aux Catholiques:'& Philoſtorge met ſon Phiſg.l.2.c.7.p.14.
banniſſement, comme ayant ſuivi de fort pres le rappel d'Euſebe & de Theognis. 3°, S. Chryſoſtome dit, que les Egliſes avoient eu la paix un peu avant la depoſition de ce Saint;'au lieu que Blond.p.1177.
ç'auroit eſté 15 ou 16 ans auparavant, ſi Saint Euſtathe n'a eſté depoſé qu'en l'an 340. [4°, Je croy que l'on aura eſté convaincu par les preuves que nous avons alleguées dans la note precedente, que les troubles arrivez, ſelon Euſebe, à cauſe de S. Euſtathe, regardent non ſon election, mais ſa depoſition. Et ſi ce fait demeure conſtant, il n'y a plus moyen de raporter ſa depoſition au temps de Conſtance.

Nous en avons neanmoins encore pluſieurs preuves plus indubitables meſme que celles là.]'Car George de Ath.ſol.p.812.c.
Laodicée fut, ſelon S. Athanaſe, un de ceux que S. Euſtathe n'avoit pas voulu recevoir dans ſon Clergé, & qui aprés ſa depoſition non ſeulement y furent admis, mais furent encore elevez à l'epiſcopat par les Ariens:'& ce ap.1.p.728.c.
George aſſiſta comme Eveſque au Concile de Tyr ſous Conſtantin, l'an 335.
'On tire le meſme raiſonnement de p.797.d.799.a.

Placille qui assista au mesme Concile, Thdrt.l.1.c.21.p.569.c.d| Hier.chr. Blond.p.1176.1177. '& qui n'estoit que le troisieme ou quatrieme Evesque d'Antioche, depuis la deposition de S. Eustathe:'Et quand on voudroit dire, contre toute sorte d'apparence, que Placille du Concile de Tyr n'est pas celui d'Antioche, il suffiroit de voir que celui-ci a assisté au Concile d'Antioche en 341, qu'il avoit écrit dés auparavant en qualité d'Evesque au Pape Jule en 339, & qu'Eusebe de Cesarée qui est mort en 340, luy avoit dedié des livres depuis son episcopat.

Ath.sol.p.812.c.d. 'S. Athanase dit tres nettement que S. Eutrope d'Andrinople fut deposé aprés S. Eustathe, & qu'il le fut par le credit de Basiline. [Cette Basiline assurément n'est autre que la mere de Julien l'apostat:] Juli.miso.p.80.81. '& il est certain que cette princesse est morte en 331 ou 332.

Eus.n.p.235.2.c. 'Mr Valois met l'exil de S. Eustathe ou en 329, suivant Philostorge, [selon lequel Eusebe & Theognis ne furent rappellez, comme nous avons dit, que vers le commencement de l'an 329,] ou plutost en 330, Thdrt.l.2.c.27.p.635.c.d. 'puisque Theodoret dit que S. Melece fut fait Evesque d'Antioche 30 ans aprés l'expulsion de S. Eustathe. Eus.n.p.235.2.c. 'Or il est certain que Saint Melece fut établi en 360, [ou plutost au commencement de 361. Ainsi cette raison iroit à differer l'expulsion de S. Eustathe jusques en 331. Et nous avons vu en effet qu'Eusebe met bien des choses entre la fondation de Constantinople, dediée en 330, & les troubles d'Antioche; & il en met peu au contraire entre ces troubles & les guerres des Gots & des Sarmates, commencées en 332, & finies en 334. La deposition d'Asclepas de Gaza, faite apparemment avec celle de Saint Eustathe, doit aussi estre arrivée en 330 ou 331. *V. les Ariens § 14|note 11.* Toutes ces raisons nous ont determiné à choisir l'an 331.]

Blond.p.1192. 'Pour Blondel qui met la deposition de S. Eustathe en 328 ou 329 au plustard, il ne paroist l'appuyer que sur le temps que la chronique de Nicephore donne aux successeurs de S. Eustathe; ce qui n'est nullement considerable. [Peutestre qu'il se fonde aussi sur ce que la chronique de S. Jerome parle de cette deposition en 328, c'est à dire en 327. Mais on n'en peut rien conclure non plus, puisque S. Jerome ramasse en cet endroit tout ce qui regarde l'Eglise d'Antioche, depuis l'entrée de Vital jusques à la mort de Melece. Ainsi cela ne nous doit pas empescher de suivre les raisons que nous avons marquées.]

NOTE IV.

Pour la page 29.

Qu'il a esté exilé & est mort à Philippes en Macedoine.

'S. Jerome dit que Saint Eustathe fut relegué à Trajanople dans la Thrace, Hier.v.ill.c.85.p.295.b. & que son corps y estoit encore de son temps. 'Saint Chrysostome témoigne Chry.or.52.p.575.a.c|574.b. aussi par diverses fois que son corps estoit dans la Thrace. 'Theodoret au Thdrt.l.1.c.20.p.569.b. contraire, dit que ce Saint passa seulement par la Thrace, & fut mené en une ville d'Illyrie: '& Theodore le Thdt.L.l.2.c.1.p.547.d. Lecteur dit qu'il fut relegué à Philippes en Macedoine: 'en quoy il Blond.p.1196. est suivi par le menologe des Grecs. 'Theophane dit seulement *à Philippes*, Thphn.p.114.d. a& tous ces trois disent que Calandion, a Blond.p.1196. qui fut fait Evesque d'Antioche en l'an 482, fit raporter son corps de Philippes à Antioche. C'est ce qui fortifie extremement ce dernier sentiment; n'estant nullement croyable qu'un Evesque qui veut faire raporter à son Eglise le corps d'un illustre Saint, ait manqué de soin pour s'informer du lieu où il estoit, & ait pris, comme on pretend, un Eustathe pour un autre.

'On convient que Theodoret s'ac- p.1196. corde aisément à cette opinion, [puisque la Macedoine se comprenoit sous

le diocese d'Illyrie, & il n'est pas plus difficile d'y faire venir S. Chrysostome, puisque la Macedoine se peut confondre assez aisement avec la Thrace, surtout pour la ville de Philippes, qui est sur les confins de l'une & de l'autre province. S. Jerome seul ne s'y peut accorder : mais il n'est pas plus difficile de croire de luy que d'un autre, qu'il a confondu les deux Eustathes, celui d'Antioche, & un autre qui fut banni sous Valens. Il se peut faire aussi que S. Eustathe d'Antioche ait esté quelque temps à Trajanople, avant que d'aller à Philippes. Victor de Tunes dit sur l'an 490, que son corps fut raporté à Antioche, *ex Philippis populi Macedoniæ*. Il semble avoir voulu marquer la ville de Philippopolis, mais elle est dans la Thrace sur l'Hebre, & non pas dans la Macedoine. [Ainsi il vaut mieux le joindre à ceux qui mettent la mort de S. Eustathe à Philippes.]

Pour la page 29.

NOTE V.

Qu'il est mort vers l'an 337.

[Le temps de la mort de S. Eustathe, n'est pas moins contesté que le lieu de son exil.] Socr.l.4.c.14. p.226.a|Soz.l. 6.c.13.p.655.b. 'Socrate & Sozomene disent qu'il fut rappellé sous Jovien, le font vivre bien avant sous l'empire de Valens, & luy font encore ordonner un Evesque à Constantinople en l'an 370, Thdrt.l.3.c.2. p.639.c. 'contre ce que Theodoret nous assure, qu'il estoit mort lorsque S. Melece fut fait Evesque, [au commencement de 361.] Blond.p.1196| Socr.n.p.53.1. 'C'est pourquoi Blondel a raison de croire qu'ils se trompent en cela ; & qu'ils confondent le grand Eustathe ou avec Eustathe Prestre de Constantinople, qui selon la chronique de S. Jerome, eut soin sous Constantin du bastiment de l'eglise de Jerusalem, [ou avec quelque autre personne de mesme nom.]

Blond.p.1195. 'Mais Blondel se pourroit bien tromper luy mesme, lorsqu'il fait vivre l'Evesque d'Antioche jusqu'en 360. [Car Theodoret qui dit qu'il estoit mort alors ne dit point si c'estoit depuis peu ou non.] p.1196|Chry.t. 1.or.52.p.579. a. 'Le passage de S. Chrysostome, sur lequel seul il se fonde, a tout un autre sens, & ne se raporte point à S. Eustathe, mais à Flavien, comme il est aisé de juger en reprenant le discours du Saint une page avant cet endroit.

Le temps de sa mort n'estant donc point determiné par les anciens, nous ne croyons pas qu'on la doive differer de beaucoup d'années aprés son exil, puisque dans toutes les revolutions & les affaires qui se sont passées depuis, il n'est jamais parlé de luy. Il ne revint point en 338, aprés la mort de Constantin, avec les autres Prelats deposez. Il ne parut ni dans le Concile de Rome en 341, ni dans celui de Sardique en 347, où tous les autres Prelats venoient se plaindre des violences qu'on leur avoit faites. On ne voit point que personne y ait parlé pour luy, ni ait representé ses raisons. Enfin il ne paroist chose quelconque qui marque qu'il vivoit encore ; & il n'y a point aussi d'auteur qui le dise.] Hil.fr.2.p.261| Soz.l.3.c.11.p. 512.c. 'Au contraire la lettre du Concile de Philippople [en l'an 347,] marque expressément que Paulin son predecesseur vivoit encore, & ne le dit point de luy, quoiqu'elle en parle au mesme endroit. L'expression mesme de cette lettre, *Osius ei adhærebat pessimè & carus fuit*, porte plutost à croire qu'il ne vivoit plus : car il n'eust pas cessé d'aimer Osius & d'en estre aimé. Il semble donc qu'il n'y a pas de difficulté à mettre sa mort avant celle de Constantin en l'an 337, ou au moins avant le retour des Confesseurs en 338.] Eust.hex.p.15. 16. 'Si l'ouvrage des six jours est de luy, il est constant qu'il vivoit encore en 335.

Blond.p.1196. 'Nous ne pouvons pas marquer le jour qu'il mourut, dautant que sa feste est mise par les Latins le 16 de juillet, & par les Grecs le 21 de fevrier, & le

5 de juin : [ce qui vient, comme l'on croit, de la confusion des deux Eustathes.] Blondel y ajoute encore le 15 de juin, [auquel je ne la trouve ni dans les Ménées, ni dans Canisius, ni dans le Typique de S. Sabas. S. Chrysostome semble la mettre vers le milieu du mois de novembre,] 'puisqu'il dit qu'il avoit fait son eloge immediatement avant celui de Saint Romain, [qui est mort le 17 de ce mois.]

Chry.t.3.p. 790.b.

Pour la page 30.

NOTE VI.

Que la translation de ses reliques se fit en l'an 482.

Socr.n.p.55.1. a.

'Mr Valois veut qu'on mette la translation de S. Eustathe en l'an 490, sur l'autorité de Victor de Tunes. [Mais Calandion qui fit cette translation, estoit deposé des l'an 485 : & mesme des l'an 482, auquel il fut fait Evesque, il s'estoit déja brouillé avec Acace de Constantinople ; & par consequent avec l'Empereur Zenon. Ainsi cette translation pour laquelle il eut besoin d'une permission particuliere de ce prince, ne se peut mettre qu'en l'an 482, dans les premiers mois de son episcopat.]

Pour la page 31.

NOTE VII.

Qu'il n'est point auteur de l'ouvrage sur les six jours, que nous avons sous son nom.

Eust.hex.p.55. 56.

[L'auteur du traité sur l'Hexaemeron que Leo Allatius nous a donné comme de Saint Eustathe,] 'fait une espece de chronologie qu'il termine à la 30e année de Constantin, qu'il dit estre la 269e depuis la Passion, & que nous contons pour la 335e depuis la naissance du Sauveur. C'est sur cela, & sur l'inscription de cet ouvrage dans les manuscrits, que Leo Allatius nous l'a donné comme de S. Eustathe. [Mais nonobstant ces deux raisons, des personnes tres judicieuses ont peine à se persuader que cet ouvrage soit veritablement de ce Saint, à qui il n'est pas capable de faire beaucoup d'honneur. Et assurément il y a diverses choses, particulierement sur la Ste Vierge & sur Moyse, qui ne paroissent pas trop bien fondées, ou plutost qui sont absolument insoutenables.] 'Le P. Petau dit qu'on trouve dans les anciennes bibliotheques un ouvrage de S. Eustathe sur les six jours ; mais il l'appelle une homelie ; [ce qui n'a aucun raport à l'ouvrage qu'Allatius nous a donné.] 'Le P. Alexandre en parlant des ouvrages de S. Eustathe, n'en dit rien du tout. Allatius luy mesme ne veut pas assurer qu'il soit de Saint Eustathe, *autorem nostrum, quisquis ille fuerit*, dit-il dans ses notes *p.1.* Il soutient, *p.12*, qu'un Saint qui y est cité, ne peut estre que Eusebe de Cesarée : [& il n'y a aucun moyen de croire que S. Eustathe eust jamais voulu citer comme un Saint] 'un homme qu'il accusoit hautement de violer la foy de Nicée, & qui de son costé l'accusoit d'estre Sabellien. Ils se traitoient ainsi l'un l'autre avant qu'Eusebe eust contribué à faire deposer S. Eustathe [en 331 : & on veut que S. Eustathe l'ait traité de Saint aprés l'an 335, c'est à dire aprés qu'il avoit encore condanné S. Athanase.]

Fac.l.11.p. 462|not.

Alex.t.7.p. 473.

Socr.l.1.c.23. p.58.c.d.

Allatius remarque encore dans ses notes, *p.1*, que l'on trouve dans son écrit divers endroits tout conformes à l'Hexaemeron de S. Basile, soit pour le sens, soit pour les termes : & il reconnoist en mesme temps qu'il n'y a point d'apparence qu'un homme aussi eloquent que S. Basile, ait esté emprunter les pensées, les tours, & les paroles d'un autre. Il dit que cela luy a longtemps fait de la peine, [& il ne dit pas comment il s'est tiré de cette difficulté qui n'est pas petite. Car si S. Basile n'a rien emprunté de cet auteur, il faut que cet auteur ait emprunté de S. Basile, & par consequent qu'il soit bien poste-

rieur à S. Euſtathe, malgré la date de la 30ᵉ année de Conſtantin, qui peut avoir eſté miſe ou à deſſein de tromper les lecteurs, ou pour quelque autre raiſon qui ne nous eſt pas connue.] Eſtr.p.233.2.c.d. 'Mʳ Valois veut meſme que cet écrit ait eſté fait avant l'an 333, Euſt.hex.p.77. 'parcequ'on y voit que l'autel profane baſti auprés du terebinthe d'Abraham, ſubſiſtoit encore, [& Conſtantin le fit abatre cette année là au pluſtard, comme on le peut juger par l'Itineraire de Bordeaux. *V. Conſtantin § 72.* Cette remarque ne nous peut ſervir qu'à ſoupçonner de plus en plus cet ouvrage d'impoſture; puiſqu'il ne peut pas eſtre écrit & avant l'an 333, & en la 30ᵉ année de Conſtantin qui commence en l'an 335.

Allatius ne cite aucun auteur qui attribue à S. Euſtathe un ouvrage ſur l'Hexaemeron.] Euſt.p.136. 'Il raporte un endroit de S. Anaſtaſe Sinaïte, où ſont citées quelques paroles de S. Euſtathe, qui ont du raport à la meſme matiere; mais S. Anaſtaſe ne dit point qu'elles fuſſent dans un écrit fait exprés ſur cela, & Allatius ne remarque point qu'elles ſe trouvent dans l'ouvrage qu'il nous a donné, ce qu'il n'auroit pas dû manquer de dire dans ſa preface ou dans ſa premiere note. [Aſſurément c'eſt faire tort à la gravité qui paroiſt avoir eſté le caractere de S. Euſtathe, que de luy attribuer la pluſpart des choſes qui ſont dans cet ouvrage; les unes eſtant ſans fondement & les autres ſans vraiſemblance, ou meſme certainement fauſſes.]

NOTES SUR SAINT ALEXANDRE DE CONSTANTINOPLE.

Pour la page 32.

NOTE I.

Qu'il a eſté fait Eveſque en l'an 313 ou 314.

[C'Eſt une opinion fort commune parmi les nouveaux Grecs, que S. Metrophane eſtoit Eveſque de Byzance dans le temps du Concile de Nicée.] Conc.t.2.p.84.2. 'On la trouve dans le Synodique, & meſme dans Gelaſe de Cyzic *lib.2.c.5.p.68.c*, qui nous le donne comme ſi c'eſtoit du texte d'Euſebe. Thphn.p.26. 'Theophane & la chronique de Nicephore s'en éloignent peu, lorſqu'ils diſent qu'il vivoit encore quand Conſtantin ſe rendit maiſtre de Byzance, [c'eſt à dire à la fin de 323. Theophane veut neanmoins qu'il ſoit mort avant le Concile de Nicée,] p.16.c. 'auquel il dit que Saint Alexandre, [reconnu univerſellement pour ſucceſſeur de Metrophane,] envoya ſes deputez. Conc.t.2.p.100.1. 'Photius dit auſſi que S. Alexandre aſſiſta à ce Concile: & il l'y fait meſme preſider. [Il eſt indubitable qu'il eſtoit Eveſque avant l'an 325,] Thdrt.l.1.c.3.p.531.a. 'puiſque nous avons encore la lettre que S. Alexandre d'Alexandrie luy écrivit dans les premiers mouvemens de l'Arianiſme.

[Mais pour trouver quelque choſe de plus fixe,] Socr.l.2.c.6.p.81.c Soz l.3.c.3.p.500.a. 'il faut remarquer que S. Alexandre a gouverné 23 ans, ſelon Socrate & Sozomene, qui ſont ſuivis en cela par la chronique de Nicephore, & par Theophane *p.27.a*, dont le dernier ſe fonde ſur cela comme ſur un principe indubitable. [Ainſi ſi nous trouvons la fin de ſon epiſcopat, nous en aurons auſſi le commencement. Or nous montrerons dans la note 3, qu'il faut mettre ſa mort en l'an 336. Ainſi il faut qu'il ait eſté fait Eveſque dés l'an 313 ou 314; & on ne peut pas mettre pluſtard la mort de S. Metrophane, quoy qu'en puiſſe dire Gelaſe avec tous les nouveaux Grecs.]

NOTE II.

NOTE II.

Pour la page 32.

Que l'histoire de S. Metrophane & de S. Alexandre n'a pas d'autorité.

Phot.c.256.p.1405.

'Nous avons dans Photius l'abregé d'une histoire de S. Metrophane & de Saint Alexandre son successeur. Il y a bien des choses veritables qu'il ne seroit pas difficile de trouver mot à mot dans les anciens historiens, (Boll.may,t.1.p.29.2.) '& bien d'autres qui sont fausses & insoutenables, comme ce qu'elle dit, (Phot.p.1412.1413.) 'que le Concile de Nicée dura 3 ans & demi; que Constantinople estoit déja bastie; que Saint Metrophane en estoit alors Evesque &c. Il est aisé de juger par là quelle est l'autorité de cette piece. (Pearſ.in Ign.t.2.p.120.) 'Pearson dit que Combefis nous a donné depuis peu ces actes plus amples qu'ils ne sont dans Photius. [Je ne sçay ce que c'est.]

Nphr.l.8.c.6.p.189.c.

'Pour ce qu'on dit que S. Metrophane estoit neveu ou petit-fils de l'Empereur Probe, nous en avons parlé dans la note premiere sur la persecution de Licinius.

NOTE III.

Pour la page 37.

Sur le temps de la mort de Saint Alexandre.

Socr.n.p.184.2.a.

'Mr Valois croit que S. Alexandre de Constantinople est mort des l'an 331, (p.182.2.a.) '& que Saint Paul son successeur assista en qualité d'Evesque au Concile de Tyr en 335. (Hil.fr.2.p.16.) 'Son unique fondement est ce que disent les Eusebiens dans la lettre du faux Concile de Sardique, que S. Paul avoit assisté à la deposition de S. Athanase, & l'avoit condanné de sa main avec les autres. (Socr.n.p.182.2.a.) 'Plusieurs personnes répondent qu'il avoit pu faire tout cela en qualité de simple Prestre, [s'estant peutestre trouvé à Tyr par rencontre; & quand il l'auroit fait comme deputé de S. Alexandre, les Eusebiens auroient toujours eu droit de le luy reprocher, sans parler de S. Alexandre dont il ne s'agissoit pas alors, & qui estoit mort. Il pourroit aussi avoir signé la condannation de S. Athanase depuis qu'il fut Evesque, en quelque autre assemblée que celle de Tyr, où on auroit renouvellé la condannation & la deposition du Saint. Il est mesme fort dangereux de se fier à ce que les ennemis de la verité publient contre l'honneur de ses défenseurs.]

p.182.183|Ath.sol.p.813.b.c.

'Mr Valois semble vouloir encore prouver son opinion par un endroit, où S. Athanase dit, selon luy, qu'il estoit present lorsque Macedone accusa S. Paul. Il est certain que cela se fit sous Constantin; & comme Saint Athanase ne peut point avoir esté à Constantinople sous ce prince depuis la fin de 335, il en faut conclure que S. Paul en estoit Evesque des ce temps là. [Le sens que Mr Valois donne au passage de Saint Athanase, s'y trouve effectivement, comme nous le lisons: mais il n'y est plus, si au lieu de κατὰ τὴν κατηγορίαν, nous lisons μετὰ &c. qui est une correction tres aisée & qui paroist necessaire. Car sans cela je ne voy pas pourquoi S. Athanase marque qu'il avoit esté present. Il ne falloit point de grande preuve pour montrer que Macedone avoit accusé S. Paul; personne n'en disconvenoit, puisque c'estoit sur cela que S. Paul avoit esté banni. Au lieu que le raisonnement de S. Athanase sera tres juste, s'il dit que S. Paul avoit esté banni sur une accusation si fausse, que Macedone mesme qui en estoit l'auteur, avoit depuis communiqué avec Saint Paul, de quoy il avoit luy mesme esté témoin. C'est cette communion de Macedone avec S. Paul, posterieure à son accusation, qu'il falloit prouver, parceque c'est le fond du raisonnement de S. Athanase: & en lisant κατὰ, elle n'est point du tout appuyée, & mesme on peut dire qu'elle n'est point dutout marquée. Que si l'on demande quand Saint Atha-

naſe a pu voir Macedone communiquer avec S. Paul aprés l'an 335; il eſt aiſé de répondre que ç'a eſté en retournant des Gaules en Egypte aprés la mort de Conſtantin ; car le chemin ordinaire de ce temps là pour faire ce voyage, eſtoit de paſſer par l'Illyrie & par Conſtantinople, comme on le voit par l'Itineraire de Bordeaux, & par pluſieurs endroits de l'hiſtoire :] 'Ath.ap.1.p.670.a.' & nous ſavons meſme que Saint Athanaſe avoit paſſé à Viminac dans l'Illyrie.

[Il ne faut pas diſſimuler que j'ay enfin reconnu comment Mr Valois fait raiſonner S. Athanaſe en liſant πὲ, ce que je n'avois pas compri d'abord.] Socr.n.p.114.1.d.184.2.b. 'C'eſt qu'il pretend que Macedone communiquoit avec S. Paul, & ſervoit de Preſtre ſous luy, en meſme temps qu'il ſe rendoit ſon denonciateur, & que c'eſt ce que S. Athanaſe autoriſe par ſon témoignage, pour montrer, dit Mr Valois, que Macedone n'accuſoit S. Paul que d'une choſe tres legere. Ath.ſol.p.815.b. 'Le mot de περίςασις ἐπῆλθεν, dont ſe ſert S. Athanaſe, [marque aſſurément beaucoup mieux une accuſation fauſſe qu'une legere. Le moyen le plus naturel pour montrer qu'elle eſtoit legere, eſtoit de dire quelle elle eſtoit, ce que S. Athanaſe ne fait pas.] Soz.l.3.c.3.p.500.b. 'Sozomene nous donne lieu de juger qu'elle regardoit les mœurs; [en quoy il n'y a rien de leger pour un Eveſque : Et il n'y a point d'apparence que Conſtantin ſe fuſt porté à le bannir ſur une choſe de neant : Car les menſonges des Euſebiens pouvoient luy faire prendre pour vray ce qui eſtoit faux, mais non pas luy faire croire qu'une choſe de neant fuſt un grand crime. Quelle que fuſt cette accuſation, grande ou petite, c'euſt eſté une conduite aſſez extraordinaire & à S. Paul & à Macedone, de communiquer enſemble dans les ſaints myſteres, pendant que l'un ſe rendoit publiquement denonciateur contre l'autre. Et ce n'eſt pas une choſe aiſée à perſuader à ceux qui ont quelque connoiſſance de la maniere dont on agiſſoit en ce temps là.

Ainſi on peut toujours dire que la lettre du faux Concile de Sardique eſt l'unique paſſage ſur lequel Mr Valois ſe puiſſe appuyer, pour mettre la mort de S. Alexandre avant le Concile de Tyr ; & quand ce témoignage ſeroit encore plus fort qu'il n'eſt, il ſeroit bien difficile qu'il le fuſt aſſez pour ruiner les preuves par leſquelles nous montrons qu'Arius fut receu à la communion dans le Concile de Jeruſalem aprés celui de Tyr. Nous en avons parlé dans la note 16 ſur les Ariens : Et ſi ces preuves ſubſiſtent, il eſt indubitable que S. Alexandre qui a ſurvécu, Arius, vivoit encore en 336. Nous croyons donc pouvoir ſuppoſer ce point comme conſtant ; & il reſte à voir ſi Saint Alexandre eſt mort dans la meſme année 336, ou ſi ç'a eſté depuis.]

'Socrate & Sozomene diſent qu'il eſt mort ſous Conſtance, vers le meſme temps que mourut le jeune Conſtantin, c'eſt à dire vers l'an 340. Socr.l.2.c.5.6.p.81.b.c| Soz.l.3.c.2.3.p.499.c.d. 'Theodoret au contraire, & Philoſtorge, mettent ſa mort dés le temps de Conſtantin, [& meſme avant l'an 330 ſelon Theodoret,] puiſqu'il dit que Byzance retenoit encore ſon ancien nom. Thdrt.l.1.c.8.p.555.b.c| Phi.g.l.2.c.10.p.5. [Il faut neceſſairement l'abandonner pour cette derniere partie. Mais nous avons une grande preuve que Saint Alexandre eſt mort ſous Conſtantin auſſitoſt aprés Arius, & dés l'an 336,] Ath.ſol.p.815.c. 'puiſque Saint Athanaſe nous apprend que S. Paul ſon ſucceſſeur fut banni dans le Pont par Conſtantin, ſur les pourſuites d'Euſebe de Nicomedie, qui deſiroit s'emparer du ſiege de Conſtantinople : [& il eſt indubitable qu'on ne peut pas lire Conſtance en cet endroit au lieu de Conſtantin.

Tout ce qu'on peut, ce me ſemble, répondre à cela, c'eſt que peuteſtre S.

Athanase ramasse, ou plutost confond toutes les persecutions qu'on avoit faites à S. Paul sur divers sujets; ou bien qu'on bannit S. Paul, non qu'il fust encore Evesque, mais pour empescher qu'il ne le fust quand Saint Alexandre seroit mort. Mais toutes ces solutions sont étrangement violentes. La seconde est visiblement sans apparence : & Saint Athanase qui distingue fort bien toutes choses, ne donne aucun lieu à la premiere. D'ailleurs l'autorité de Socrate & de Sozomene n'est pas si grande, qu'elle nous doive obliger de faire violence au texte des auteurs. Et leur témoignage est d'autant plus foible en cette rencontre, qu'il en faut necessairement abandonner au moins une partie.] 'Car Baronius qui les suit, 'ne fait point de difficulté de reconnoistre que le Concile d'Alexandrie a esté tenu l'an 339.' Or il est certain que du temps de ce Concile, Eusebe avoit passé de Nicomedie à un troisieme siege plus relevé, [qui ne peut estre que celui de Constantinople,] 'où il ne monta, selon S. Athanase, [& par l'aveu de tout le monde,] qu'aprés que S. Paul eut esté mis à la place de Saint Alexandre. [Ainsi il faudra toujours que S. Alexandre soit mort au plustard au commencement de l'an 339.]

Bar. 340. § 15. — 339. § 2-3. — Ath. ap. 2. p. 727. a. — sol. p. 813. c.

c. 'Saint Athanase assure, comme nous venons de dire, que Macedone a communiqué en sa presence avec S. Paul, aprés s'estre declaré son accusateur. 'Cet endroit marque assurément que S. Paul estoit alors Evesque, surtout en y joignant ce qui suit, que Macedone estoit Prestre sous S. Paul. [Et si cela est, il faut necessairement, malgré Socrate & Sozomene, mettre l'entrée de Saint Paul en 338 au plustard, avant le retour de S. Athanase, puisque hors cela, je ne voy point que ce Saint ait jamais pu se trouver avec S. Paul & Macedone ensemble.

Socr. n. p. 183. 1. b.

Je ne sçay si l'equivoque des deux Constantins n'auroit point trompé Socrate, & ne luy auroit point fait joindre à la mort du fils ce qui estoit arrivé peu avant la mort du pere.]

NOTE IV.

Pour la page 38.

Sur Saint Zotique.

'Codin donne à Saint Zotique la qualité de Patrice, [qui n'estoit nullement commune sous Constantin : Et Ammien n'en parle jamais sous Constance.] Il y ajoute celle de Protovestiaire ou grand-maistre de la garderobe, [dont on ne parle jamais sous Constantin ni longtemps aprés. C'estoit l'emploi de quelque eunuque, comme on le voit par la lettre de Theonas à Lucien, & non pas d'un Patrice elevé audessus de tous les magistrats.]

Codi. ori. C. p. 46. a.

NOTES SUR EUSEBE DE CESARÉE.

NOTE I.

Pour la page 50. § 5.

S'il avoit mis les Consuls dans sa chronique.

[C'Est une question plus celebre qu'importante, si Eusebe avoit mis les Consuls dans sa chronique : Et c'est la mesme difficulté pour Saint Jerome, qui selon toutes les apparences ne les auroit ni ajoutez ni retranchez dans sa traduction d'Eusebe.] 'Ils ne sont point dans les plus anciens manuscrits de cette traduction: [car le grec d'Eusebe ne se trouve plus :] Et cela n'empesche pas Scaliger de soutenir qu'Eusebe les avoit mis. C'en est une grande preuve 'de ce qu'Eusebe mesme promet de les y mettre. 'Il est difficile aussi de croire que si S. Jerome n'eust pas accoutumé de les mettre, il

Eus. chr. n. p. 9. |ζ§. p. 425. 2. — chr. p. 5. b. — n. p. 9. 2.

eust marqué sur l'an 375, que les Consuls de 374 continuerent cette année là à cause des ravages des barbares. Tous ceux qui ont fait des chroniques aprés luy, & qui n'ont guere esté que ses imitateurs & ses copistes, n'ont point manqué de les mettre. On trouve dans les manuscrits à la teste de chaque page le titre & l'espace des Consuls, distingué des Empereurs. pt.P.p.19.c. /Mr de Pontac répond que cela signifie le temps que les Consuls ont gouverné entre les Rois & les Empereurs.[Cela ne devroit donc plus continuer depuis les Empereurs. Et quand Eusebe promet non le temps des Consuls, mais les Consuls ordinaires, il nous donne assurément tout sujet de croire que ces Consuls estoient nommez. Il promet les temps des Dictateurs, les temps des Cesars, qu'il ne laisse pas cependant de nommer. Il devoit donc aussi promettre seulement les temps des Consuls, non les Consuls mesmes: *tempora Dictatorum cum Consulibus ordinariis,* p.1708. *necnon & tempora Imperatorum.*/Dans tout ce que Mr de Pontac allegue contre le sentiment de Scaliger, soutenu avant luy par Cuspinien, il ne m'y paroist rien de considerable que ce que S. Jerome marque par exemple sous le Consulat de Pompée & de Crassus, que Virgile est né *Pompeio & Crasso Conss.*[Mais quoiqu'il soit difficile de voir pourquoi luy ou ses copistes ont marqué ainsi deux ou trois endroits, qui ne sont point dutout les plus importans de l'histoire, soit en y mettant les Consuls, soit en les ostant; cette difficulté ne paroist pas assez grande pour l'emporter sur les raisons de Scaliger.]

Pour la page 1958.

NOTE II.

Que le discours sur le saint Sepulcre prononcé devant Constantin, est apparemment l'eloge de sa 30e année.

Euf.v.Conf.l.4.c.33.p.542.a. /Eusebe parlant d'un de ses discours que Constantin voulut entendre debout, dit que c'estoit un discours sur le saint Sepulcre:/& il a fait un ouvrage en 335 sur l'eglise du saint Sepulcre c.46.p.549. & de la Croix, que Constantin avoit fait bastir & dedier depuis peu./Mais p.550.a. parlant en mesme temps de cet écrit & du panegyrique qu'il fit de Constantin pour la 30e année de son regne, il ne dit que de ce dernier seul qu'il l'ait recité ou prononcé en presence de Constantin. Il ajoute mesme que c'estoit pour la seconde fois qu'il avoit glorifié Dieu dans le palais de l'Empereur.[Or nous ne voyons pas moyen de douter qu'il n'ait recité aussi dans le palais]/le panegyrique qu'il fit pour l.1.c.1.p.405.a. Constantin en 325.[On ne doutera pas non plus qu'il n'ait glorifié Dieu dans celui-ci, comme cela est certain de l'autre que nous avons encore.]/Ainsi le l.4.c.33.p.542.b.c. discours sur le saint Sepulcre prononcé aussi dans le palais, où il parloit beaucoup de Dieu,[doit estre l'un de ces deux panegyriques; & on ne peut dire que ce soit le premier, puisque le saint Sepulcre n'estoit pas encore decouvert en 325.]/Le discours que Con- b. stantin entendit debout estoit fort long: [& le panegyrique de 335 a de quoy lasser la patience de bien des gents par sa longueur, aussibien que par son air triste & ennuyeux.

Ce qu'on peut objecter contre cela, c'est qu'encore que le panegyrique de 335 parle du saint Sepulcre, on ne peut pas dire neanmoins que c'en soit le principal sujet; & d'ailleurs Eusebe parle de celui que Constantin entendit debout parmi les évenemens de l'an 333 ou 334. On peut répondre sur le premier, que le saint Sepulcre ne paroist guere non plus avoir esté le principal sujet de celui que Constantin entendit debout.]/Au moins il est cer- b. tain qu'il s'étendoit beaucoup sur le dogme,[comme le panegyrique de l'an 335. Pour ce que l'on dit de l'ordre du

temps, il semble qu'Eusebe depuis le 15ᵉ chapitre du 4ᵉ livre de la vie de Constantin, jusques au 33ᵉ, ramasse beaucoup de choses qui regardent en general la pieté de Constantin, sans aucun raport à la suite de son histoire, ni à l'année 332 ou 333, en laquelle il paroist qu'il faut mettre la lettre à Sapor. Si l'on n'est pas neanmoins satisfait de ces solutions, & qu'on croie que les objections soient assez fortes pour nous empescher de raporter le chapitre 33 au panegyrique de l'an 335; en ce cas il faudra dire que le discours sur le saint Sepulcre, est un ouvrage dont il n'est point parlé ailleurs, & different de la description de l'eglise du saint Sepulcre & de la Resurrection, qu'Eusebe fit en l'an 335. Mais il faudra necessairement dire encore que Eusebe, par le palais de l'Empereur, entend precisément celui de Constantinople, à l'exception de celui de Nicée]
l.3.c.10.p. 488.a. 'qu'il avoit neanmoins aussi appellé un palais, [& de tous les autres où l'Empereur pouvoit loger hors de sa capitale; ce qui seroit un peu étrange.]

Pour la page 73.§ 12.

NOTE III.

Sur quelques endroits de Bullus pour justifier Eusebe de l'Arianisme.

Bul.l.3.c.9.§ 11.p.392. 'Bullus qui ne veut pas qu'Eusebe fust Arien, s'objecte le passage de son panegyrique sur Constantin en 335, *c. 11. p. 635. 636*, repeté de son 4ᵉ livre de la Demonstration, *c. 6. p. 154. b. c|155. a. b*, où Eusebe nous represente le Fils comme une lumiere & une divinité proportionnée à la foiblesse des creatures, qui ne peuvent supporter celle du Pere; [où il est aisé de voir qu'il fait le Fils d'une nature inferieure au Pere, moyenne entre luy & les creatures.] Bullus ne le veut pas, & pretend que Eusebe parle seulement d'une condescendance par laquelle le Verbe se rabaisse pour se proportionner aux creatures. [Se paye qui voudra de cette solution : mais pour moy j'avoue que je ne la saurois voir dans Eusebe, qui marque clairement une difference naturelle & essentielle du Pere & du Fils.]

M^r Valois pretend qu'il attribue une nature moyenne au Fils, parceque c'est par luy que le Pere fait toutes choses. Eus.n.p.281.d.
'Et peutestre est-ce le sens d'un passage difficile qu'il cite de la lettre de Saint Alexandre. [Mais pour Eusebe ce n'est point assurément ce qu'il veut dire.] Thdrt.v.l.1.c. 4.p.17.a|n.p. 7.2.c.
'Et M^r Valois conclut en avouant que S. Athanase refute fort bien cette nature moyenne dans sa 3ᵉ oraison contre les Ariens, *p. 397*. Eus.n.p.281.c. d.

'Bullus pretend trouver dans un autre endroit d'Eusebe, que la nature des trois Personnes est egale, *& pariter increata, ortusque omnis expers*. Cela est en quelque sorte dans la traduction, *quæ cum in natura ortus ac principii carente consistat &c.* [Mais c'est rendre Eusebe trop opposé aux Ariens, que de luy faire dire que le Fils & le Saint Esprit sont sans principe, & ne sont point nez, ἡ τῆ ἀνάρχε καὶ ἀγεννήτε φύσεως ἀξιωμένη. Aussi le sens est que la Trinité a pour principe la nature [du Pere] qui est sans naissance & sans principe. tric.c.7.p.618.d|Bul.p.393.a.

'Bullus fait fort encore sur un endroit où Eusebe appelle le Fils αὐτόθεον. Et il semble en entendre de mesme un autre où on lit καὶ αὐτῆ θεῦ λόγου &c. M^r Valois dit que le premier suffit pour rejetter toutes les calomnies de ceux qui accusent Eusebe d'Arianisme. [C'est cependant cinq ans au moins avant le Concile de Nicée, du temps où M^r Valois semble n'oser entreprendre de justifier Eusebe. J'ay bien de la peine à ne pas croire qu'il faut lire αὐτὸν θεὸν dans ce premier passage, & que le sens est qu'on adore Jesus Christ comme Fils du Dieu supreme, & comme estant luy mesme Dieu. J'aimerois bien mieux lire αὐτοθεῦ dans le second. Mais quoy qu'il en soit, [Bullus mesme soutient qu'αὐτόθεος dit du Fils, Bul.l.4.c.7. §10.p.442| Eus.l.10.c.4. p.375.b|376.a.

ne signifie autre chose que vraiment Dieu; [ce qu'Eusebe a toujours avoué dans un faux sens, en mesme temps qu'il le nioit dans le veritable.]

NOTES SUR SAINT SIMEON DE PERSE.

Pour la page 78. § 1.

NOTE I.

Pourquoi nous commençons la persecution de Sapor en l'an 344.

Thdrt. l. 1. c. 25. p. 573. a. b | Soz. l. 2. c. 15. p. 463. b. c.

'THEODORET & Sozomene disent que ce fut à l'occasion de la persecution des Chrétiens, que Constantin écrivit pour eux à Sapor. [Ces auteurs sont favorisez]'par les actes de S. Jonas & S. Barachise, qui portent que Sapor a excité cette persecution en la 18e année de son regne, [c'est à dire en 327 ou 328, selon le conte du P. Petau.]'Theophane la met en la 23e année du mesme prince, qu'il conte pour la 21e de Constantin; [& ainsi ce seroit en l'an 325 ou 326.]'Baronius & Bollandus montrent assez bien que la premiere raison ne conclud pas, puisque la lettre de Constantin ne parle point de persecution, & marque mesme plutost le contraire en parlant de la douceur & de la pieté de Sapor. Aussi Eusebe ne témoigne point que ce fust aucune persecution qui eust obligé Constantin de l'écrire. [La chronique de Theophane n'est pas non plus une grande autorité.]'Pour les actes de S. Jonas, quoiqu'ils portent le nom d'Isaïe chevalier de Sapor, & témoin oculaire de ce qu'il dit, [& quoiqu'ils ne contiennent rien qui demente absolument ce titre, neanmoins nous n'osons pas les produire comme une autorité decisive dans une matiere contestée,]'surtout lorsqu'il s'agit de chifres qui sont tres aisez à changer. [Les Grecs les confirment]'en mettant ces Saints sous Constantin: [Mais ils peuvent bien se tromper en cela,] aussibien qu'en ce qu'ils disent, qu'ils s'en allerent en Perse, [comme s'ils eussent esté Romains:]'Et il est visible que celui qui a traduit en latin le menologe de Basile, l'a cru ainsi.'Cependant leurs actes portent qu'ils estoient de Perse, [& leurs noms qui ne sont point Romains, le marquent assez.]

Boll. 29. mars, p. 771. § 1. — Thphn. p. 19. d. — Bar. 325. § 21 | 343. § 10 | Boll. 20. feb. p. 1?5. § 2 | Act. M. p. 632. 633. — Boll. 29. mars, p. 774. d. — Act. M. p. 633. — Boll. ?. mars, p. ?4. a. — 29. mars, p. ?70. f. — p. 771. c.

'Baronius, Mr Valois, [Bollandus dans son mois de fevrier,]le P. Pagi, & d'autres personnes habiles, aiment donc mieux suivre la chronique de S. Jerome, qui marque sur la 7e année de Constance, de J. C. 345, & la 4e de la 280e Olympiade, (c'est à dire en l'an 344 de l'ere commune,) que Sapor persecutoit alors les Chrétiens.'Bollandus a changé depuis pour suivre Theophane:'mais il est enfin revenu à S. Jerome. [a]Il allegue encore pour ce sentiment, que S. Simeon qui ressentit les premiers effets de cette persecution, fut accusé d'estre ami de l'Empereur Romain, & de luy decouvrir l'état des Perses; [d'où il tire que c'estoit du temps de Constance, & non pas de Constantin, qui n'eut point de guerre contre les Perses, au moins jusques à la derniere année de son regne.]'Plusieurs Martyrs de cette persecution estoient des prisonniers faits sur les Romains. [Ainsi il est certain que la persecution a au moins continué sous Constance.

Bar. 343. § ? | S ?. n. p. ? | Pagi ?. § ? | Act. M. p. ?. — Boll. 29. mars, p. 770. — 21. apr. p. 844. b. — a 20. f. b. p. 1?5. § ? | feb. p. ? | Soz. l. 2. c. 9. p. 455. b. — Soz. n. p. 10?.

On ne peut pas dire qu'aucune de toutes ces raisons soit absolument concluante de part ni d'autre: mais s'il faut choisir, nous aimons mieux nous tenir, avec les plus habiles, à S. Jerome comme au plus ancien, & mettre le

commencement de la persecution en l'an 344.]

Pour la page 83.§ 4.

NOTE II.

Que le jour & l'année du martyre de S. Simeon sont incertains.

Soz.l.2.c.10. p.458.a. 'S. Simeon ayant souffert le Vendredi saint,[ç'a esté le 13 d'avril, si son martyre est arrivé en 344, comme nous le pouvons supposer sur la chronique de S. Jerome.] Boll.1.apr.g. p.5. 'Le menologe de Basile qui le met le 14,[ne s'en eloigne que d'un jour. Le 14 se rencontre au Vendredi saint en 355, en 366, & en 377.] 21.apr.p.845. b. 'Les Ménées imprimées[en l'an 1525, le Typique *p. 48. a*,] & d'autres, font de S. Simeon le 17 d'avril,[qui tombe au Vendredi saint en 330, en 341, & en 352.] d. 'Un ancien martyrologe latin met le 20 d'avril S. Simeon martyr. p.844.f. 'Les autres Latins, comme Usuard, Adon, Notker,[Vandelbert,] mettent celui de Seleucie le 21 du mesme mois; b.c. '& sur cela, Bollandus veut qu'il ait souffert en 349. C'est une preuve bien legere. Car Usuard, & les autres du IX. siecle, n'ont point apparemment eu d'autre lumiere sur ce Saint que ce qu'ils en ont trouvé dans l'histoire Tripartite, tirée de Sozomene. Ainsi l'on peut juger qu'ils luy ont donné un jour sans raison particuliere, comme à beaucoup d'autres, puisqu'on ne le trouve point dans Bede, ni dans les martyrologes de S. Jerome.]

Pour la page 84.§ 5.

NOTE III.

Differens noms qu'on donne à Ste Tarbule.

Soz.l.2.c.12. p.460.a. 'La sœur de Saint Simeon qui estoit vierge, est nommée Tarbule par Sozomene, Boll.22.apr. p.22.b|23.a. '& Pherbuthe ou Pherbus dans les actes que Bollandus nous en a donnez. Sur.5.apr.p. 62.63. 'Selon les mesmes actes donnez par Surius, elle se nommoit Thermé, & sa sœur[qui estoit veuve, selon Sozomene,]est appellée Pherbuthe dans le titre.[Bollandus ni Sozomene ne luy donnent point de nom.] Men.4.apr.p. 35. 'Les Grecs dans leurs Ménées, & dans le menologe de Basile, paroissent suivre les actes de Bollandus : Boll.22.apr. p.20.a. '& peutestre que les noms de Tarbule & de Pherbuthe sont pris l'un de l'autre par corruption.

Pour la page 89.§ 7.

NOTE IV.

De S. Dadas & ses compagnons.

Menæa,p.386. 'Les Grecs celebrent le 29 de septembre non seulement Ste Gudelie, mais encore Saint Dadas parent de Sapor, Casdoé fille, & Gobdelaas fils du mesme Roy. p.386-392. 'Ils en ont une fort longue histoire dans leurs Ménées. [Elle paroist venir des Perses. Mais je ne voy aucun moyen de croire que Sapor, & encore moins un de ses officiers, ait traité un fils de Roy, comme on prétend que l'a esté Gobdelaas. Sozomene n'auroit pu ignorer ni oublier le martyre du fils & de la fille de Sapor. Il n'y a rien de ces Saints dans le menologe d'Ughellus, ni dans le Typique, au moins au 29 de septembre. D'ailleurs cette histoire n'est qu'une suite continuelle de miracles Metaphrastiques.] p.391.392. 'Il semble que l'on employast alors l'huile autant & plus que l'eau pour le battesme parmi les Perses.[Si l'on trouvoit que cela eust esté en un certain temps, on verroit quand ces actes ont pu estre composez.] Canis.t.2.p. 877. 'Dans le menologe de Canisius on ne sçait si Saint Gabdelas, comme il l'appelle, est fils de Sapor, ou si c'est de Saint Dadas. Bar.29.sept. d. 'Baronius paroist avoir suivi le dernier sens dans son martyrologe, & a ajouté du sien, que Sainte Casdoé estoit femme de Saint Dadas.

Pour la page 91.§ 8.

NOTE V.

Sur S. Mille Evesque, & sur Milese Abbé en Perse.

Men.10.nov. p.151. 'Ce que portent les Ménées des Grecs, que S. Mille Evesque de Perse vint de

Jerusalem trouver Ammone disciple de S. Antoine, & passa deux ans avec luy,[donne sujet de croire qu'il ne fut à Jerusalem & en Egypte qu'aprés la mort de S. Antoine, en 356 au plustost. Ainsi ce ne sera point]'cet Evesque de Perse, qu'Eusebe dit avoir assisté en 335 au Concile de Jerusalem,'comme l'a cru Baronius.'Et en effet, les Ménées disent que Saint Mille fut consacré par Gennade Confesseur, & depuis Martyr. [Ce fut donc durant la persecution, qui apparemment n'a commencé qu'aprés l'an 335.

Eus.v.Const.l.4.c.43.p.548.b. Bar.335.§42. Men.p.151.

Si le sentiment de Baronius avoit d'autre fondement qu'une simple conjecture, tirée de ce que Saint Mille est venu à Jerusalem, on pourroit appeller de l'autorité fort mediocre des Ménées. Et neanmoins estant certain par Sozomene]'qu'il y a eu une vie originale de ce Saint,]nous avons tout sujet de croire que ce qu'ils disent de Saint Mille en est tiré, surtout ces sortes de faits qui n'ont rien de Metaphrastique. Car pour les miracles qu'ils raportent, il y a plus de sujet de craindre qu'on n'ait ajouté à l'original.

Soz.l.2.c.14.p.462.d.

Ce qu'ils disent de sa mort peut encore paroistre suspect : Car c'est visiblement la mesme histoire, quoique raportée un peu autrement,]'que celle qu'on lit dans les Vies des Peres, de S. Milide ou Milese, à qui on ne donne pas d'autre titre que celui d'Abbé, & qu'on depeint en effet comme vivant dans la solitude avec deux disciples: [de sorte que je ne voy point d'apparence à croire que ce soit le mesme que l'Evesque Mile. Nous suivons les Vies des Peres dans l'histoire de sa mort, comme plus anciennes & plus autorisées que les Ménées.

Vit.P.l.5.c.7.§12.p.585.| Cotel.3.t...p.165.

Il ne faut pas oublier que les Ménées, *p.451*, donnent à l'Evesque le nom de Nil, Νεῖλος, au lieu que Sozomene l'appelle Mille, Μιλλης. Le menologe de Canisius, *p.907*, a *Milus*. On lit de mesme dans Maxime de Cythere, *p.84.2*, & mesme dans la page 153 des Ménées.]

NOTE VI.

Pour la page 95.§8.

Sur le commencement & la fin de Sapor.

'Les Grecs disent que Sapor prit Bezabde dans la 53^e année de son regne ; [& il est certain par Ammien que ce fut en l'an 360. Ainsi il faut qu'il ait commencé à regner en 307 ou 308,] 'à quoy le calcul de Scaliger s'accorde assez aisément. [Cependant on ne le peut faire commencer qu'en 309 ou 310, s'il est vray qu'Hormisda II. son pere ait regné sept ans & cinq mois, comme on le lit dans Agathias & dans Eutyque, *v. Constantin § 51*,]'& c'est ce qu'a suivi le P. Petau. [Que s'il a eu raison en cela, il faut que la 53^e année de Sapor se soit raportée dans l'original non à la prise de Bezabde, mais au martyre de Saint Dausas, dont il est question en cet endroit, & qui peut aisément n'estre arrivé qu'en 363. C'est apparemment ce qu'il faut suivre : Car Scaliger convenant avec le P. Petau, que les regnes de Sapor & de ses trois successeurs font ensemble 90 ans,]'& estant certain par Claudien qu'il y eut un Roy de Perse tué en 399, [il faut dire que Sapor a commencé en 309 ou 310. Ainsi au lieu que]'nous lisons dans Agathias, que Jovien ceda Nisibe aux Perses en la 24^e année de Sapor, [il faut assurément lire en la 54^e, estant certain que ce fut sur la fin de 363.]

Men.9.apr.p.76.|Cell.ib.8.p.4.. Scal.isag.p.141. Pet.rat.t.1.l.4.c.7.p.97. Claud in Eut.l.2.p.120. Agath.l.4.p.135.d.

NOTE VII.

Pour la page 97.§10.

Que Coqué peut bien estre la mesme ville que Seleucie.

[Comme il n'y avoit presque que le Tigre entre Seleucie & Ctesiphon,]'& que S. Gregoire de Nazianze dit que vis à vis de Ctesiphon, il y avoit de l'autre costé du Tigre un chasteau tres fort appellé Coqué; [il est assez naturel de

Naz.or.4.p.113.b.

de croire que Seleucie avoit esté bastie en un lieu appellé Coqué, comme je l'ay lu quelquepart, & que ce nom s'estoit conservé dans le pays aussibien que celui de Seleucie. Cela arrive presque toujours: & Nisibe appellée Antioche par les Grecs, n'est guere
Amm.l.24.p.276.b. connue que par celui de Nisibe.]'On lit expressément dans quelques editions d'Ammien, que Coqué est ce que l'on appelle Seleucie: [& comme tout cet endroit est fort defectueux, je ne
n.p.289. voy point que]'la suite de cet historien nous oblige à dire que ce soit une fau-
l.24.p.276.c. te, ni que Seleucie soit'la ville qu'il dit
l.23.p.251.d. avoir alors esté deserte,'luy qui met Seleucie comme la seconde ville des
Hier.in Is.13.p.54.a. Perses. 'S. Jerome suppose aussi que c'estoit de son temps une ville illustre,
Soz.l.2.c.9.p.455.b|Boll.20.feb.p.175.f. *inclita*.'Sozomene l'appelle encore depuis la ville royale de cet Etat, ce qu'on lit dans les actes de S. Sadoth.[a]Zosime
a Zos.l.3.p.724.d. dit qu'elle a eu autrefois le nom de Zocase, [qui peut bien estre une corruption de celui de Coqué.

Tout ce qui peut faire hesiter sur cela,]
Steph.p.725. 'c'est qu'Arrien cité par Estienne, parle d'un Roy qui s'en alla de Seleucie en un bourg voisin nommé Choqué. Le commentateur doute si Choqué est le Coqué des autres. [Et n'est-il pas encore aisé qu'Arrien ait mal pris le sens de l'auteur dont il a tiré ce fait? Hors cela, je ne croy point que personne parle de Coqué & de Seleucie comme de deux lieux differens. Au contraire il paroist qu'on les prenoit pour un mesme
Eutr.p.585.c. lieu.]'Car Eutrope dit de Carus, *Seleuciam & Ctesiphontem urbes nobilissimas*
Fest.p.553.c. *cepit*;'& Feste, *Cochen & Ctesiphontem*
Naz.p.115.a. *urbes Persarum nobilissimas cepit*.'Saint Gregoire de Nazianze ne parle de Coqué que comme d'un chasteau: mais il parle de mesme de Ctesiphon:
b. '& aussitost aprés il en fait deux villes. Que s'il semble les mettre l'une devant l'autre, [il est aisé qu'un orateur qui n'estoit jamais venu sur les lieux, ait ignoré ou negligé une lieue de distance que Pline met entre Ctesiphon & Seleucie, & qui pouvoit estre encore diminuée en 300 ans par les bastimens faits entre l'une & l'autre.]

NOTE VIII.

Pour la page 97.§10.

A combien Seleucie estoit de Babylone.

'Pline dit que Seleucus bastit Seleucie à 36 lieues de Babylone, *intra nonagesimum lapidem*, afin que ces deux villes estant voisines, la nouvelle desertast l'ancienne, comme cela arriva en effet, *exhausta vicinitate Seleuciæ*. [Deux villes eloignées de 36 lieues se peuvent-elles dire proches, & assez proches pour se ruiner l'une l'autre par cette proximité? Il faut sans doute suivre Strabon,]'qui dit la mesme chose, mais qui aussi n'eloigne ces deux villes que d'environ 300 stades, [qui font 15 lieues.]'On ne met en effet qu'une bonne journée entre Babylone, & Bagdad [qu'on croit estre Seleucie, ou n'en estre eloignée que de quatre ou cinq lieues. Il me semble qu'on suit communément Strabon sur ce point plutost que Pline:]'& il y en a qui pour les accorder, croient qu'il faut lire *quadragesimum* dans Pline, au lieu de *nonagesimum*.

Plin.l.6.c.26.p.127.f. — Strab.l.16.p.522.d|738.d. — Steph.p.149.2. — Plin.p.127.f.

NOTE IX.

Pour la page 99.§10.

Si l'Evesque de Seleucie gouvernoit toute la Perse.

'Saumaise veut qu'on distingue le Catholique ou Patriarche de la Perse, de celui de Seleucie, dont il borne la jurisdiction aux pays d'entre le Tigre & l'Euphrate, [presque tous soumis aux Romains, & ainsi independans de Seleucie. Il est certain aussi que l'Evesque de Seleucie estoit Evesque de Ctesiphon audelà du Tigre.] Bagdad où Saumaise veut quelquefois que la jurisdiction de Seleucie ait esté trans-

Sal.pri.p.219.c|221.a. — p.220.c.

p.221.b. ferée, ('car d'autres fois il veut que ce soit à Mosul,) [est selon luy audelà du Tigre.] 2. 'Il cite le 33, 34, & 35^e^ des Canons Arabiques du Concile de Nicée, où, quoy qu'il puisse dire, [je ne voy rien qui le favorise.] Conc.t.2.p.301.d.e. 'Ce grand rang d'honneur que le 34^e^ attribue à l'Evesque de Seleucie; ce droit d'ordonner les Archevesques, qui luy est accordé par le 33^e^, [tout cela convient fort bien à un Patriarche de toute la Perse. On devroit donner les mesmes choses à celui-ci, s'il est different de l'Evesque de Seleucie, assurément s'il y avoit un chef de toutes les Eglises de Perse dans le IV. & V. siecle, cela ne peut guere convenir]'qu'à celui que Sozomene qualifie Archevesque de Seleucie & Ctesiphon les deux villes royales de cet empire. Soz.l.2.c.9.p.455.d. [Cela pouvoit estre changé au XII. siecle du temps de Jacque de Vitri.]

NOTES SUR SAINT ANTOINE.

NOTE I.

Pour la page 106.§ 2.

Qu'il savoit lire.

Ath.v.Ant.p.452.a. 'SAINT Athanase dit que S. Antoine ne voulut point apprendre les lettres, μαθεῖν γράμματα, Socr.l.4.c.23.p.235.c|Vit.P.l.6.c.4.§ 16.p.639.2|Nil.l.4.ep.60.p.490. '& Evagre raportoit de luy, qu'un philosophe luy ayant demandé comment il pouvoit faire, estant privé de la consolation que les autres trouvent dans la lecture, il répondit que la nature luy servoit de livre. Boll.17.jan.p.118.§ 63. 'Il semble donc, selon ces passages & quelques autres semblables, qu'il n'eust pas seulement appris à lire; & il est certain que S. Augustin l'a entendu de la sorte. Aug.doct.chr.pr.p.3.2.b. 'Antoine, dit-il, » moine Egyptien, qui estoit un hom- » me saint & parfait, a appris par cœur, » à ce qu'on tient, toutes les divines » Ecritures sans savoir les lettres, en les » entendant lire aux autres, & en a com- » pris le sens en les meditant sans cesse. » Et neanmoins ceux qui ont appris à » lire ne voudroient pas que ce saint » homme leur insultast, & leur repro- » chast qu'ils ont pris une peine inutile.

Boll.17.jan.p.119.§ 64. 'Il y a neanmoins bien de l'apparence que Saint Athanase a voulu seulement marquer qu'il n'avoit pas appris la langue & les sciences des Grecs, & ce qu'on appelle les belles lettres. Ath.v.Ant.p.452.a.b|453.c. 'Au moins il dit qu'estant encore chez son pere, & depuis lorsqu'il commença à vivre seul, il estoit tres appliqué à la lecture. [Car de pretendre que c'est à la lecture que d'autres luy faisoient, c'est une explication qui ne paroist point dutout naturelle, surtout estant difficile de voir par qui il se pouvoit faire lire chez son pere, & lorsqu'il demeuroit seul.] p.453.d. 'Il est dit mesme qu'entre les vertus qu'il remarquoit dans les autres pour les imiter, il observoit les veilles de l'un, l'amour de l'étude & de la lecture dans un autre &c. φιλολογοῦντι προσεῖχεν. [Saint Augustin ou ceux qui luy avoient parlé de S. Antoine, peuvent n'avoir pas compris assez exactement ce qu'on leur en avoit raporté.

Nous ne parlons point ici de la réverie de quelques heretiques, qui l'ont voulu confondre avec un avocat payen, dont parle Suidas. *V. Saint Athanase note 91.*]

NOTE II.

Pour la page 108.§ 2.

Deux villes & deux canaux d'Arsinoé, l'un à l'orient du Nil, l'autre à l'occident.

Boll.17.jan.p.108.§ 5.8. 'Bollandus croit que les montagnes où Saint Antoine passa 20 ans dans un vieux chasteau, estoient à l'orient du Nil, du costé de l'Arabie & de la mer Rouge. Ath.v.Ant.p.461.b. 'Neanmoins il est dit dans la suite que pour aller visiter ses freres, il fut obligé de passer le canal d'Arsinoé,

[Or Arsinoé est à l'occident du Nil du costé de la Libye, selon Sanson;] Boll.p.124.f. '& le canal d'Arsinoé est du mesme costé selon que Bollandus le raporte Strab.l.17.p. 809.b. de Strabon.'Car cet auteur parlant de l'isle où est Heraclée, dit qu'à droite [en remontant]il en sort un canal qui tire du costé de la Libye, vers le canton d'Arsinoé.[Je voudrois que Bollandus eust expliqué ces endroits, qui semblent formellement contraires à son sentiment.

Ils n'y sont neanmoins contraires b. qu'en apparence.]'Car Strabon en parlant du canal d'Arsinoé qui estoit à l'occident du Nil, ajoute que ce canal avoit deux embouchures separées par le bout de l'isle, [c'est à dire selon ce qu'il avoit marqué audessus, que vis à vis de ce canal qui tiroit vers la p.804.b.c. Libye & l'Occident,]'il en sortoit un [autre du costé de l'Orient,]poussé vers la mer Rouge & le golfe d'Arabie,& vers la ville d'Arsinoé que quel- a. quesuns appelloient'Cleopatride. Car pour luy il en fait deux villes differentes, mettant Cleopatride pres d'Arsinoé en un coin du golfe d'Arabie.[Il faut donc distinguer deux canaux opposez,& qui neanmoins sortoient d'un mesme endroit du Nil, & pouvoient tous deux estre appellez d'Arsinoé, à cause de deux villes de ce nom, l'une Steph.urb.p. 115. pres du golfe d'Arabie,]'qu'on croit estre celle qu'Estienne le geographe met, ἐπὶ τῷ Δέλτα; & l'autre qui estoit vers la Libye, où Estienne en met mesme deux. On trouve aussi dans Pline qu'il y avoit deux cantons, νόμοι, ou, s'il faut ainsi dire, deux prevostez d'Arsinoé.

NOTE III.

Pour la page 115.§ 5.

S'il y avoit quelque village pres de la derniere retraite de S. Antoine.

Cot.l.g.t.1.p. 347.a. [Bollandus fondé]'sur ce que Saint Antoine ordonna à un homme d'aller acheter de la viande dans un village, '& à S. Paul le Simple d'aller travail- Lauf.c.28.p. 942.b. ler dans le village &c.ᵃpretend qu'il a Boll.17.jan. y avoit un village assez pres de la mon- p.109.§ 8.9. tagne la plus reculée où S. Antoine demeuroit ordinairement: & il croit que ce village est celui que Strabon appelle Troie, parceque quelques Troyens s'y estoient autrefois habituez, ou bien la ville d'Angire ou Ancyre marquée par les anciens en ces quartiers là, & qui apparemment estoit alors ruinée.[Neanmoins pour ce qui est dit dans l'histoire de S. Paul le Simple, surquoi Bollandus se fonde, Saint Antoine pouvoit parler d'un village en general, sans qu'on en puisse tirer qu'il y en eust un là auprés, & il vouloit dire apparemment que S. Paul n'avoit qu'à s'en retourner en son village.]'Pour l'autre endroit,[on ne voit Vit.P.l.3.§68. pas si Saint Antoine estoit alors sur sa p.511.l.5.c.6. § 1.p.581. montagne la plus reculée, ou sur celle où il venoit de temps en temps voir ses disciples,& qui estoit sans doute moins eloignée des pays habitez. Car pour l'autre, toute l'histoire du Saint porte à croire qu'elle estoit dans un desert separé de tout commerce.]

NOTE IV.

Pour la page 116.§ 6.

Qu'il faut distinguer le monastere de Pispir de ceux du dehors.

'Bollandus entend du monastere de Boll.17.jan.p. 109.§ 10. Pispir tout ce que dit S. Athanase de la montagne *du dehors* ou *moins reculée*, & il semble le citer de Pallade *c. 25. p. 937*, où il est bien parlé de Pispir,[mais non de la montagne exterieure. Et il y a en effet des choses qui rendent ce sentiment de Bollandus difficile à croire.]'Car S. Athanase mar- Ath.v.Ant.p. 497.d. que son retour d'une montagne à l'autre comme un voyage assez grand,[& qui ne luy estoit pas ordinaire,]puis- p.459.a.b.c. qu'il falloit de grandes sollicitations pour le luy faire entreprendre;'au lieu Lauf.c.25.p. 937.c.d. qu'il venoit à Pispir au bout de vingt

jours au plustard, & quelquefois au bout de cinq. Boll. 14. mai. g. p. 45. c. 'La vie de Saint Pacome marque aussi qu'on sceut qu'il estoit à la montagne de dehors, [comme une chose qui n'estoit pas tout à fait commune. Il semble encore assez peu probable,] Ath. v. Ant. p. 499. b. 'que des magistrats l'allassent chercher avec toute leur suite jusqu'à Pispir, & qu'aprés cela il leur fut impossible d'aller jusqu'à sa montagne, [qui apparemment n'en estoit qu'à 12 lieues.] p. 501. c. 'De plus, estant venu, selon la coutume, visiter ses freres en cette montagne de dehors, il leur dit que c'estoit pour la derniere fois, & qu'ils ne le reverroient plus, parcequ'il estoit proche de sa mort: p. 502. d. '& neanmoins il vécut encore quelques mois depuis; [de sorte qu'il devoit les avoir encore visitez plusieurs fois depuis ce temps là.] p. 488. 2. 'Il paroist aussi que pour y aller, S. Antoine se mettoit sur le Nil, [au lieu que selon toutes les apparences, Pispir où il venoit si souvent, estoit à l'endroit du Nil le plus proche de sa demeure ordinaire. Il semble donc plus probable que cette montagne de dehors est celle où il s'estoit retiré d'abord, & où il avoit établi ses premiers monasteres,] a|483.b. 'qui sont appellez par la mesme expression, les monasteres de dehors, & qu'il visita plus d'une fois.

Pour la page 121. § 8.

NOTE V.

En quel temps S. Antoine a écrit à Constantin.

Ath. v. Ant. p. 497. c. d. 'S. Athanase dit que S. Antoine aprés avoir répondu à Constantin, s'en retourna sur la montagne la plus reculée. [Il semble donc vouloir dire que cela arriva en mesme temps] p. 492-497. 'que les visites des philosophes dont il avoit parlé auparavant, p. 492. c. '& que le Saint receut sur la montagne de dehors. [De sorte que si nous pouvions mettre sous Constantin] p. 491. 492. 'le voyage qu'il fit à Alexandrie, raporté par S. Athanase immediatement avant ces visites, de quoy nous parlerons dans la note 8, nous mettrions toutes ces choses à son retour.] 'Car pour ce que dit S. Athanase, p. 492. c. qu'en sortant d'Alexandrie il s'en retourna sur sa montagne, [cela ne nous empescheroit pas de croire qu'il s'arresta quelque temps dans ses premiers monasteres, & sur sa montagne de dehors; & on pourroit mesme croire que c'est cette montagne que marque S. Athanase. Il y a toujours bien de l'apparence que Constantin luy écrivit avant que de se declarer contre S. Athanase, comme il fit sur la fin de 335;] Soz. l. 2. c. 31. p. 491. 492. 'ce qui obligea S. Antoine de luy écrire plusieurs fois en faveur de ce grand Evesque, & mesme inutilement.

Pour la page 122. § 8.

NOTE VI.

Sur l'année de la naissance & de la mort de S. Paul ermite.

Hier. v. Pau. p. 237. b. 'S. Jerome dit assez nettement que Saint Paul ermite n'avoit qu'environ quinze ans lorsqu'il se retira dans la solitude durant la persecution de Dece & de Valerien, comme il parle: p. 238. c. '& dit qu'il mourut agé de 113 ans, lorsque S. Antoine en avoit 90. [Cependant ces deux epoques ne se peuvent pas accorder.] Car selon sa propre chronique, chr. 'Saint Antoine est né l'an 3 de la 257^e^ Olympiade, [de J.C. 251,] de sorte que sa 90^e^ année tombe en 341. Si donc S. Paul avoit 113 ans en 341, il est né en 228: & ainsi il avoit 22 ans en 250, qui est la premiere année de la persecution de Dece.] Bar. 253. § 115. 'On ne peut pas dire aussi qu'il se soit retiré à 15 ans avant la persecution de Dece, puisqu'outre que cela seroit contraire à S. Jerome, sa 15^e^ année tombe en 243, qui estoit la sixieme de Gordien, sous lequel il n'y eut point de persecution, non plus que sous Philippe son successeur. C'est ce qui a obligé Baronius d'expliquer cette 15^e^ année, non du temps auquel S. Paul se retira dans le desert, mais de

celui qu'il perdit son pere ;[& nous ne voyons rien qui nous empesche de croire que cela soit, mais il seroit bien difficile de donner ce sens à S. Jerome. Pet.rat.l.6. c.11.p.257. Quoy qu'il en soit,]'le P. Petau n'a point fait difficulté de mettre la naissance de S. Paul en 227 ou 228, & de dire qu'il avoit vécu environ 90 ans dans la solitude;[où par consequent il ne s'estoit retiré qu'à l'age de 23 ans ou Boll.10.jan.p. 603.§8. environ.]'C'est encore le sentiment de Rosweide, & Bollandus paroist l'avoir suivi d'abord.

p.1108.c|17. jan.p.140.e.f. 'Mais depuis il a cru pouvoir montrer que S. Paul se retira à l'age de 15 ans, & que S. Antoine en avoit 97 quand il alla le visiter, quoique Saint Jerome ne luy en donne que 90 par un Hier.v.Pau.p. 240.c. conte rond. Sa preuve est'que quand S. Antoine vint querir le manteau de S. Athanase pour ensevelir Saint Paul, deux de ses disciples qui le servoient depuis longtemps, coururent audevant de luy, dit S. Jerome.[Il est assez probable que ces deux disciples sont] Ath.v.Ant.p. 502.d. 'les deux qui le servoient à cause de sa vieillesse selon S. Athanase. Et comme S. Athanase semble dire qu'ils n'eurent cet emploi que les quinze dernieres Boll.ut sup. années de la vie de S. Antoine,'c'est à dire depuis qu'il fut arrivé à l'age de 90 ans, Bollandus en conclut qu'il avoit plus de 90 ans quand il visita Saint Paul, puisqu'il y avoit déja longtemps que ces deux disciples le servoient.

[Mais toutes ces raisons peuvent paroistre foibles, si l'on considere que l'inclination de tous les hommes, & particulierement de S. Jerome, va plutost à augmenter les miracles qu'à les diminuer. S'il estoit donc vray que S. Antoine eust fait un voyage si penible à 97 ans, il n'y a aucune apparence que S. Jerome luy en eust donné 90, & non 100, qui estoit un nombre & plus rond, & plus approchant de la verité. La sincerité nous oblige mesme de reconnoistre que l'exactitude n'est pas le caractere de S. Jerome. Ainsi il ne se faudra pas étonner quand il aura pris pour un longtemps sept ou huit mois que ces deux disciples pouvoient avoir déja servi S. Antoine, ou quand il n'aura pas sceu depuis quel temps ils le servoient, ou que sachant qu'ils l'avoient servi 15 ans, il n'ait pas examiné si c'est peu ou beaucoup avant la mort de S. Paul.

D'ailleurs quelque probabilité qu'il y ait à dire que ces disciples qui vinrent audevant de S. Antoine, sont ceux mesmes qui l'ont servi dans les 15 dernieres années de sa vie, il n'y en a pas neanmoins de certitude. Car il y auroit peu d'apparence de vouloir prouver par le passage de S. Athanase, que S. Antoine n'avoit jamais eu personne qui le servist avant l'age de 90 ans. Il est encore plus naturel & plus simple de dire que ceux qui le servirent quinze ans en demeurant avec luy, sont ceux]'qui le servoient des auparavant, Ath.v.Ant.p. 481.d. οἱ διακονοῦντες αὐτῷ, dit S. Athanase, & qui luy apportoient tous les mois de l'huile, des legumes &c.

La difficulté d'accorder S. Jerome avec luy mesme, seroit encore bien plus grande s'il falloit prendre à la lettre ce qu'il dit,]'que S. Paul mena Hier.v.Pau.p. 238.c. sur la terre une vie celeste durant 113 ans. 'Car il faudroit l'entendre du Pet.rat.p.257. temps de sa solitude, & ainsi ne mettre sa mort qu'en 363, lorsque S. Antoine mesme estoit mort.

[Un manuscrit de S. Michel à Beauvais, lit *sexdecim* dans S. Jerome, au lieu de *quindecim*: & on lit de mesme dans les martyrologes de Bede & d'Adon. Mais cela ne leve pas la difficulté.]

NOTE VII.

Pour la page 122.§8.

Autorité de la vie de ce Saint écrite par S. Jerome.

'S. Jerome s'avoue luy mesme auteur Hier.an.366. v.ill.c.135.

de la vie de Saint Paul ermite & dans sa chronique, & dans ses hommes illustres,/ Ep.21.p.133.b. & dans son epistre 21, où en l'envoyant à un autre Paul, il témoigne qu'il y avoit rabaissé son style autant qu'il avoit pu, en faveur des personnes simples./ Boll.10.jan.p. 603.§ 7. Il en parle encore en divers autres endroits.[a] a p.602.§ 4. Il seroit donc ridicule ou de pretendre[qu'elle ne fust pas de luy, ce que nous ne savons point que personne ait jamais fait, ou]de dire comme quelques uns ont eu la hardiesse de faire, qu'une piece dont il se fait si souvent honneur, & qu'il a écrite pour l'edification des plus simples, n'est qu'un jeu d'esprit, & non une veritable histoire.[Il est visible au moins qu'elle n'a pas esté prise de cette sorte par l'Eglise Romaine qui l'a approuvée dans le Concile de Rome sous Gelase, ou plutost par toute l'Eglise greque & latine qui l'emploie dans son office, en honorant celui dont elle fait l'histoire, comme un miracle reel de la puissance de J.C,[ni par divers auteurs]/ Amb.vit.p. 7.a. qui l'ont citée, comme Paulin dans la vie de Saint Ambroise,[b] b Cass.col.18. c.5.6.p.682. 684. ni par Cassien qui parle de l'histoire de Saint Paul comme d'une chose tres veritable,/ Sulp.dial.1.c. 11.p.263. ni par S. Sulpice Severe, dans lequel nous lisons que Postumien son ami, avoit esté visiter le lieu où le tres heureux Paul premier ermite avoit demeuré,/ Sid.car.16.p. 384. ni par S. Sidoine qui parle de la tunique de feuilles de palmier que le maistre de Saint Antoine avoit tissue,/ Fulg.præd.l. 2.c.22.p.478. 479. ni par S. Fulgence qui met Paul à la teste des saints solitaires illustres par la pureté de leur foy & l'integrité de leur vie.

Boll.10.jan.p. 603.§ 6. /Bollandus nous donne une autre vie de S. Paul traduite du grec, & tirée selon Rosweide de celle de S. Jerome, à laquelle elle est toute conforme. Bollandus croit au contraire qu'elle est plus ancienne, & écrite par quelqu'un des disciples de S. Antoine, parceque l'auteur témoigne qu'il en avoit appris quelque chose de la bouche de Saint Antoine. Mais tout son argument est fondé sur un μοι,[qu'il est fort aisé d'ajouter & de retrancher: & ainsi il y a peu d'apparence de l'opposer]/ Hier.v.Pa.ul. p.237.a. à ce que dit S. Jerome, que cette vie n'avoit point encore esté écrite: *quia res omissa fuit*.

NOTE VIII.

Pour la page 129.§ 12.

Pourquoi on ne met qu'en 355 le voyage de S. Antoine à Alexandrie.

Boll.17.jan.p. 1 0.§ 17. /Bollandus croit que ce fut vers l'an 330, que S. Antoine vint à Alexandrie à la priere de S. Athanase.[Il le faut dire en effet si nous voulons que Saint Athanase ait suivi l'ordre des temps dans sa narration,]/ Ath.v.Ant.p. 491.c|497.a. puisque c'est ensuite de ce voyage du Saint, qu'il met que Constantin luy écrivit:[& cet ordre sembleroit fort naturel.]/ Thd.r.l.4.c. 24.p.699.c. Theodoret dit neanmoins que ce fut sous Constance.[Mais nous ne prefererions peutestre pas son sentiment à celui de Bollandus, si nous ne voyions]/ Bar.372.§ 60. que S. Jerome qui n'est né qu'en 342 ou 343, selon Baronius, *v. son titre note 3*,/ Hier.ep.33.p. 205.a. dit que cela arriva durant son enfance;[& si nous ne considerions que Didyme estoit encore bien jeune en 335, qui est la derniere année que S. Athanase ait esté à Alexandrie sous Constantin,] pour estre déja fort celebre, & meriter que S. Antoine témoignast tant d'estime & tant de respect pour luy. Car/ v.ill.c.109.p. 300.c. s'il avoit 83 ans passez lorsque Saint Jerome écrivit le traité des hommes illustres,/ c.135.p.303.b. c'est à dire en 392,[il faut qu'il soit né vers 309; & il ne pouvoit avoir qu'environ 26 ans en 335.]/ Laus.c.1.p. 901.a. Que si Pallade qui ne vint à Alexandrie que sous le second Consulat de Theodose,[c'est à dire en 388,]/ c.4.p.904.c. l'a encore vu durant dix ans,[c'est à dire jusqu'en l'an 398,]& qu'il soit mort agé seulement de 85 ans, comme il le dit;[il n'est né qu'en l'an 313, & n'avoit que 22 ans en 335. Ainsi à moins que de dire que S.

Athanase fit venir deux fois S. Antoine, il semble qu'il vaut mieux reculer son voyage autant qu'il se peut, c'est à dire jusqu'à l'an 355, auquel S. Jerome avoit 12 ou 13 ans, & Didyme estoit agé de 42 ans selon Pallade, ou de 46 selon S. Jerome.]

Pour la page 153.§ 15.

NOTE IX.

Des reliques de S. Antoine dont parle Ennode.

[Au lieu que nous ne mettons la decouverte du corps de S. Antoine que du temps de Justinien, Ennode qui vivoit environ 50 ans auparavant,] 'marque qu'il y avoit dans une eglise des reliques d'un Antoine, qu'il appelle un heros des anciens siecles. [Ce pouvoit estre un morceau des habits de S. Antoine, ou quelque autre relique de cette nature. Il peut aussi y avoir eu un Martyr de ce nom;] '& mesme le P. Sirmond dans ses notes, met Antonin en cet endroit au lieu d'Antoine.

Enn.dict.4.p. 477.

n.p.76.

Pour la page 147.

NOTE SUR S. PAUL LE SIMPLE.

Sur une histoire brouillée, & ajoutée à Pallade.

Lausi.c.28.p. 944.a.b.

'ON lit dans Pallade que Saint Antoine ordonna une fois à S. Paul le Simple de s'en aller dans le desert, & de revenir au bout de trois jours. Quand il fut revenu, il se vint presenter devant S. Antoine en attendant ce qu'il luy diroit de faire: & comme quelques solitaires estoient alors venus visiter le Saint, il luy dit de les servir sans rien dire, & d'attendre à manger qu'ils fussent partis. Il observa si rigoureusement cet ordre, qu'il demeura trois semaines entieres, sans prendre aucune nourriture, *μὴ βεβρωχότος*, (ou plutost, *βεβρωκότος*) τοῦ Παύλου. Les freres surpris de ce long silence luy en demanderent la cause, & comme il ne leur répondoit pas, S.
» Antoine luy dit luy mesme, D'où
» vient que vous ne parlez point? Entre-
» tenez vous avec les autres: Et alors il recommença à parler.

[Il y a visiblement faute dans cette narration, qui ne suit point. Le plus court est de lire *μὴ λαλοῦντος*, ou quelque chose de semblable: au lieu de *μὴ βεβρωκότος*, ou au moins d'ajouter *λοιπὸν λαλοῦντος*. Il est mesme à craindre que cet endroit de Pallade ne soit brouillé, car il y a toute apparence que ces paroles, *ἀπὸ μεσονυκτίου ἕως ἡμέρας*, *p.944. l.3*, doivent estre immediatement suivies de celle-ci, *l.23*, *ὡς οὖν ἴδε τὸν γέροντα ὁ μέγας Ἀντώνιος &c.* Le sens le demande, puisque les dernieres semblent raporter ce qui arriva le lendemain du jour dont les autres finissent l'histoire,] '& la traduction du paradis d'Heraclide joint en effet ces deux endroits. [Elle omet entierement ce qui est entre deux, qu'on peut mesme juger par là n'estre pas de Pallade, mais tiré de quelque autre écrit, & peutestre en partie de la traduction de Rufin, aussibien que beaucoup d'autres choses qui sont dans le grec de Pallade, & qui ne sont pas dans Heraclide. Nous avons cru neanmoins nous pouvoir servir de ce qui est en cet endroit, n'y voyant rien de mauvais, hormis de l'histoire que nous venons de marquer, à cause qu'elle est brouillée, & qu'elle est assez semblable à une autre que nous tirons de Rufin.]

Vit.P.ap.c.10. p.962.1.

NOTES SUR S. AMON DE NITRIE.

Pour la page 151.§ 1.

NOTE I.

Sur son nom.

[LE saint fondateur de Nitrie est appellé Ἀμοῦν dans S. Athanase *v. Ant. p. 456. 487,*] Boll. 14. may, g. p. 26. a|70. c. 'dans la vie de S. Pacome, dans la lettre de l'Evesque Ammon à Theophile, dans l'histoire Lausiaque de Pallade *c. 8. p. 909,* dans Sozomene *lib. 1. c. 14. p. 423,* dans Mr Cotelier *mon. gr. t. 1. p. 351. c| t. 3. p. 158,* dans le menologe de Basile *apud Ughel. t. 6. p. 1094. a.* On lit Ἀμμοῦν dans Socrate *l. 4. c. 23. p. 231,* dans un endroit de Mr Cotelier *t. 1. p. 392. a,* dans les Ménées des Grecs au 4 d'octobre *p. 44,* & Ammon dans les vies des Peres par Rufin, *c. 30. p. 482. 2:* dans Suidas qui fait un abregé de son histoire tiré de Socrate, il est appellé Ἀμοῦς, *p. 205,* comme on lit aussi dans Sozomene *p. 424. c,* & dans le Dion de Synese *p. 48. d|51. b,* si c'est de nostre Saint qu'il parle. *V. la note 5.* Nous l'aurions volontiers appellé Amous pour le distinguer de beaucoup d'autres solitaires qui ont des noms approchans, s'il n'estoit trop connu en françois sous le nom d'Amon ou Ammon.] Plut. de Iside, p. 631. 'Plutarque remarque que ces deux noms sont la mesme chose, Ἀμοῦς ou Ἀμοῦν selon les Egyptiens, & Ἄμμων selon les Grecs.

Pour la page 154.§ 1.

NOTE II.

S'il a quitté le monde aussitost aprés son mariage.

Socr. l. 4. c. 23. p. 232. b. c. 'Socrate dit que dés le commencement de leur mariage, S. Amon & sa femme resolurent de renoncer à la vie du monde, & se retirerent sur la montagne de Nitrie, où ils vécurent quelque peu de temps dans une mesme cabane, pratiquant ensemble les exercices de la pieté. [Mais je ne voy pas comment on peut accorder ce recit avec les autres historiens, qui nous portent à croire qu'ils demeurerent 18 ans dans leur maison ordinaire, jusqu'à leur separation & leur entiere retraite.

NOTE III. Pour la page 158.§ 3.

Fausse histoire sur sa mort.

'Le texte latin de Pallade porte que Lauf. c. 8. p. 911. a.
S. Antoine ayant eu revelation que la mort d'Amon estoit proche, il l'envoya querir, afin de pouvoir encore jouir de son entretien, & qu'ils priassent l'un pour l'autre. Amon estant donc venu, S. Antoine luy declara ce que Dieu luy avoit revelé, & puis le mit dans un lieu separé, d'où il l'exhorta de ne point sortir, jusqu'à ce que Dieu l'appellast à luy. [Cette narration n'est point dans le grec de Pallade, ni dans le paradis d'Heraclide,] 'qui comprend aussi l'histoire de Saint Vit. P. p. 940.
Amon. 'Mr Cotelier en a trouvé un Cotel. g. t. 3. p. 159.
texte grec, [mais si barbare que je ne voy point d'apparence de croire qu'il soit de Pallade:] '& il est certain par S. Ath. v. Ant. p. 485. c|487. b.
Athanase qu'Amon mourut à Nitrie.

NOTE IV. Pour la page 158.§ 3.

Qu'il peut estre mort vers l'an 345.

'Ammon Religieux de Tabenne, ra- Boll. 14. may, g. p. 70. c.
porte qu'estant obligé d'en sortir en 355, S. Theodore qui en estoit Abbé luy conseilla d'aller à Nitrie, parcequ'il y avoit là beaucoup de Saints: & il marquoit par là, dit Ammon, Theodore compagnon de S. Amon, (car il vivoit encore alors,) Elurion, Amone &c. [Il est certain par ce passage que S. Amon estoit mort en 355. Mais cette remarque

remarque que Theodore son compagnon vivoit encore, fait mesme voir qu'il y avoit un temps assez considerable qu'il estoit mort. Cela s'accorde fort bien avec Sozomene,] Soz.l.1.c.14.p.425.b. /qui le met entre ceux qui fleurissoient du temps de Constantin des devant le Concile de Nicée: d|Lauf.c.8.p.910.d. /Car n'ayant passé que 22 ans à Nitrie,[il ne pourra y avoir vécu que jusque vers 345. D'autre part, si c'est l'Abbé Ammon à qui S. Athanase écrit avec une autorité qui ne semble guere convenir qu'à un Evesque déja ancien, il est certain que ce Saint n'a esté fait Evesque que vers le commencement de 326. Et ainsi si on ne veut pas differer la mort de S. Amon jusques aprés l'an 349, que S. Athanase revint à Alexandrie, il faudra au moins ne la pas mettre avant l'an 341, auquel la persecution des Ariens obligea ce Saint de se retirer en Occident.]

Ugh.t.5.p.1094.a. /Le menologe de Basile porte qu'il se retira des le temps de Maximin,[mort en 313: ce qui obligeroit de mettre sa mort en 335 au plustard, sous Constantin, ou de dire que ce menologe suit l'erreur de Socrate, qui veut que Saint Amon se soit retiré aussitost aprés son mariage. Le plus certain, c'est que ce menologe, fait sur la fin du IX. siecle, n'est pas d'une grande autorité. Si S. Amon estoit mort des 335, il seroit assez difficile de soutenir que le monastere de Tabenne, fondé vers 325, seroit le plus ancien de tous, *v. S. Pacome note 7,* ou il faudroit dire que les solitaires de Nitrie estoient anacoretes, & ne formoient point de communauté.]

NOTE V.

Pour la page 159.§3.

Si c'est de luy que parle Synese.

Synes.n.p.17. /Une annotation qui est à la marge de l'endroit où Synese parle d'Amon l'Egyptien, dit pour l'expliquer, qu'une personne luy demandant si l'étude des livres estoit necessaire, il répondit, « Lorsque l'esprit est pur & sain, quel « besoin a-t-on de livres? /Saint Athanase raporte presque la mesme réponse de S. Antoine; Ath.v.Ant.p.493.a. /d'où vient que quelques uns ont cru que Synese prenoit l'un pour l'autre. Vit.P.p.69.1. /Mr Cotelier croit que le Scoliaste a pu estre dans cette pensée, Cotel.g.t.3.p.564.b.c. ce qui ne l'empesche pas de la rejetter comme fausse. Il ne croit point non plus que cet Amon soit celui de Nitrie, mais un ancien payen dont Plutarque & Iamblique ont parlé. Neanmoins il ne veut rien assurer sur cela: /& en effet, Syn.Dio,p.51.b. puisque dans la suite Synese repetant ce qu'il avoit dit d'Amon, y ajoute un Antoine,[sans que Mr Cotelier trouve aucun ancien Antoine dont cela se puisse entendre, paroissant au contraire le raporter au Pere des solitaires, je ne voy pas pourquoi nous ne voudrions pas croire qu'Amon qu'il releve si fort, est aussi celui de Nitrie,] /comme l'a cru le Pere Petau. n.p.17. [Nitrie n'estoit pas mesme loin de la Libye où vivoit Synese. Car pour ce qu'il met Amon devant Zoroastre & Hermés, & Antoine aprés eux, c'est une foible raison pour croire qu'il fust le plus ancien de tous.] /Philon de Byblos, Eus.præp.l.1.c.9.p.32.b. cité par Eusebe dans sa Preparation evangelique, allegue τ' ἀμμυνέων χράμματα, /ce que Mr Cotelier semble prendre Cotel.p.564.c. pour l'écrit de quelque Ammon.[Ne seroit-ce point des memoires conservez dans le temple de Jupiter Ammon en Libye? Ce sens paroist bien convenir à l'endroit.]

NOTE VI.

Pour la page 160.§4.

Que Nitrie n'avoit point d'Evesque, mais reconnoissoit celui d'Hermopole.

Lauf.c.7.p.909.a. /L'histoire Lausiaque dit que l'Eglise de Nitrie estoit conduite par huit Prestres, dont le premier faisoit seul les fonctions sacerdotales.[Il pourroit sembler que ce premier Prestre a eu depuis le titre d'Evesque,] /puisque Pall.v.Chry.c.5.p.47.

Dioscore l'un des grands freres si celebres par les persecutions de Theophile, est appellé Evesque de la montagne de Nitrie; & que Theophile voulant attaquer ces solitaires, commanda qu'on le fist descendre de son siege episcopal. Neanmoins il est marqué aussitost, que Dioscore estoit Evesque d'une ville, πόλεως, & que depuis J.C. cette ville avoit toujours eu son territoire. /Sozomene dit en effet, que Theophile l'avoit fait Evesque d'Hermopole: /& on sçait d'ailleurs qu'il succeda à Saint Isidore Evesque de la petite Hermopole. [Ainsi il y a apparence qu'Hermopole estant proche de Nitrie, les solitaires de ce lieu en reconnoissoient l'Evesque comme l'Evesque de leur montagne, & que Theophile y fut en passant avant que d'arriver à Nitrie.] /S. Jerome remarque aussi de S^te^ Paule, & Pallade de Melanie, qu'elles trouverent à Nitrie le saint Evesque Isidore Confesseur, /qui estoit Evesque d'Hermopole. *V. Saint Athanase § 67.* [Ainsi c'est sans fondement que la Geographie ecclesiastique a conclu du passage de S. Jerome, que Nitrie estoit un evesché.]

Soz.l.8.c.12. p.772.b.

Boll.14.may, § p.71.b.

Hier.ep.27.p. 175.a Laus.c. 117.p.1031.c.

Laus.p.1031.c| Boll.p.71.b.

NOTE VII.

Pour la page 165.§ 6.

Que l'Arsise de Pallade peut estre l'Arsene de Socrate.

/Le P. Menard qui écrit dans son commentaire sur la Concorde de S. Benoist d'Agnane, qu'Orcese ou Orsise troisieme Abbé de Tabenne, est le mesme qu'Arsise /dont parle Pallade, [n'a pas sans doute assez consideré que Pallade parle d'un solitaire de Nitrie, qui est à bien des journées de Tabenne, & à l'autre extremité de l'Egypte. Mais il a plus de fondement d'attribuer à Arsise de Nitrie] /ce que Socrate dit d'un Arsene solitaire, /& qui ne peut neanmoins convenir à Saint Arsene, qui est le seul solitaire que nous sachions avoir porté ce nom. Car S. Arsene n'a embrassé la vie solitaire que vers l'an 390; au lieu que Socrate ne parle que des plus anciens solitaires qui avoient fleuri jusque sous Valens, mort en l'an 378. Et l'occasion des SS. Macaires l'ayant porté à parler d'Evagre qui est plus nouveau,] /il finit son chapitre par ces mots: Mais pour Evagre, il fleurissoit un peu plustard.

Conc.reg.p. 54.

Laus.c.7.p. 909.b.

Socr.l.4.c.23. p.235.b.

p.235.c.d.

NOTES SUR SAINT PACOME.

NOTE I.

Pour la page 170.§ 1.

Que la seconde histoire du Saint n'est pas du mesme auteur que la premiere: Que la troisieme a esté faite vers 395.

[IL nous paroist difficile] /de dire avec Bollandus, que le second historien de S. Pacome soit le mesme que le premier, [non parceque la preface du second, qui peut convenir à un auteur qui repasse sur ce qu'il a fait, ne convient guere moins à un second auteur qui travaille sur la mesme matiere qu'un autre avoit déja traitée; mais parceque dans les six premiers articles, il redit, quoique plus amplement, des choses qui sont deja assez bien dans l'autre; & ce qui est plus, il y méle des circonstances qu'il est assez difficile d'accorder avec le premier, comme on le verra dans la note 22. Il paroist mesme d'un caractere different, plus diffus & plus orné, mais marquant moins les circonstances des personnes, des temps, & des lieux: de sorte que l'on pourroit avoir quelque peine à le croire tout à fait original, sans ce qu'il dit, § 50, de la mort de S. Jonas.

Boll.14.may, p.287.f.

Pour Ammon il n'écrivit pas avant l'an 385,] /puisque ce fut à la priere de Theophile déja Ev. d'Alexandrie. [Il

§ 65.f.

ne le fit pas mesme avant l'an 391,]
g.71.b. 'puisqu'il y parle de Dioscore Evesque
Lausf.c.13.p. 9.5.c. d'Hermopole,'qui n'estoit encore que
Prestre lorsque Pallade vint à Nitrie,
[c'est à dire au plustost à la fin de l'an
390. Comme il parle avec honneur de
ce Dioscore, c'estoit assurément avant
l'an 401, auquel Theophile persecuta
cet Evesque, & le traita comme chacun sçait.]

Pour la page 171.§ 2.

NOTE II.

Qu'il peut estre né en 292, avoir esté enrolé en 312 par Maximin, avoir esté battizé & solitaire en 314.

[Quelque excellente que soit la vie
de Saint Pacome, elle est neanmoins
écrite par un homme capable de faillir
Boll.14.may, p.291.b. & de se brouiller :]'& nous sommes
obligez d'avouer que cela luy est arrivé
dans une epoque importante de la
vie du Saint,[aussibien qu'à S. Sulpice
Severe quand il fait porter les armes à
S. Martin sous Julien l'apostat.]

g.26.§ 2. 'Nous lisons donc dans la vie de S.
Pacome, qu'il fut enrolé dans la Thebaïde
à l'age d'environ vingt ans, par
ordre de Constantin qui faisoit la guerre
§ 3. re contre un tyran;'& que Constantin
estant demeuré victorieux de ses ennemis,
& ayant congedié les nouvelles
recrues, Pacome qui y estoit compris,
eut la liberté d'aller recevoir le battesme
§ 4. tesme à Chenobosque en Thebaïde,'&
de se retirer ensuite dans le desert auprés
de S. Palemon.

[Constantin a fait la guerre en 312
contre Maxence; en 314 & en 323 contre
Licinius, & en 335 contre Calocere
qui brouilloit en Cypre. *V. Constantin
§ 75.* Si nous voulons donc nous tenir
à la lettre de la vie de Saint Pacome, il
faut dire que ce fut contre Calocere
que ce Saint porta les armes, puisque
Constantin n'a esté maistre de la Thebaïde,
& en état d'y lever du monde,
que par la defaite de Licinius en 323.
Ainsi S. Pacome sera né en 315, & se
sera retiré en l'an 335 ou 336. Mais c'est
ce qu'il est impossible de soutenir,]
'puisqu'il estoit déja battizé & retiré g.65.§ 6.
dans la solitude avant la mort de Saint
Alexandre,[& ainsi avant l'an 326,]&
mesme visiblement avant le commencement
de l'Arianisme,[c'est à dire
avant l'an 320.

Toute la suite de sa vie oblige encore
à mettre sa retraite longtemps avant
335. Car il avoit sans doute passé un
temps considerable sous S. Palemon,]
'lorsqu'un Ange luy vint ordonner de g.27.§ 7.
fonder le monastere de Tabenne, dont
il prit dessors le dessein. S. Palemon
vécut encore quelque temps aprés cette
vision.'Peu de temps aprés, Jean Sur.14.may, p. 198.§ 14 16.
frere aisné de S. Pacome, vint demeurer
avec luy jusqu'à ce qu'il y mourut.
'Les demons commencerent ensuite à § 18.19.
attaquer S. Pacome par divers combats,
dans lesquels Dieu le soutint par
les exhortations d'un solitaire nommé
Hieracapollon, qui, quoiqu'il fust fort
agé, ἀρχαῖος, luy parloit neanmoins
comme à un homme qui servoit d'exemple
& à luy & aux autres solitaires
d'alentour.'Ce fut encore aprés tout § 21.
cela que l'Ange luy commanda de recevoir
ceux qui viendroient prendre sa
conduite.

[Il est donc visible que S. Pacome
avoit vécu assez longtemps dans la retraite
lorsqu'il commença à avoir des
disciples. Il faut qu'il ait encore vécu
longtemps depuis pour les instruire,
former plusieurs monasteres, & les
mettre en la perfection où l'on voit
qu'ils se trouvoient avant sa mort. Et
cependant nous verrons qu'il est mort
en 348, treize ans seulement aprés la
guerre de Calocere, & n'ayant encore
que 33 ans, s'il n'en avoit que vingt en
l'an 335. Il seroit aisé de trouver bien
d'autres raisons pour combatre ce sentiment,
si quelqu'un le vouloit soutenir;
ce que nous ne savons point que
personne ait encore fait. Il y en a qui

mettent la revolte de Calocere des l'an 326. Mais ce sera toujours aprés la naissance de l'Arianisme, & mesme aprés la mort de S. Alexandre.

Il peut estre assez probable que l'auteur avoit sceu que S. Pacome avoit esté enrolé dans le temps que Constantin regnoit, & faisoit la guerre à un tyran; & que comme il est difficile de demeurer dans les termes precis de la verité, il aura ajouté de luy mesme qu'il avoit esté enrolé par son ordre; en quoy il pouvoit se tromper d'autant plus aisément, que l'ordre portoit sans doute son nom aussibien que ceux des autres Empereurs qui regnoient alors, selon la pratique ordinaire des Romains. Car Maximin ne se declaroit point alors ennemi de Constantin.

Puisque nous ne pouvons donc point dire que S. Pacome ait esté enrolé par ordre de Constantin, & qu'il faut eloigner sa conversion autant qu'il nous est possible de l'année de sa mort, il semble qu'on peut s'arrester à ce que]
Vit.P.l.1.p. 114.§4|n.p. 139.2. 'Rosweide a mis dans son edition, sur l'autorité d'un manuscrit, que Saint Pacome fut enrolé lorsque Constantin faisoit la guerre à Maxence, c'est à dire en 312. [Cela ne s'eloigne pas de ce que
Boll.14.may, g.26.§2. dit la vie,]'que c'estoit aprés la persecution: [car elle finit tout à fait avec la mesme année 312; ce qui s'accordera fort bien avec ce que nous avons dit,]
g.65.§6. 'qu'il se retira durant l'episcopat de S. Alexandre, [qui succeda à Achillas en 312;] & avant qu'on parlast de l'heresie d'Arius.

[Il sera donc né vers l'an 292, & sera mort agé d'environ 56 ans, ce qui paroist peu pour les grandes choses qu'il a faites: mais nous ne voyons pas moyen de luy en donner davantage. Il aura esté enrolé par ordre de Maximin qui possedoit l'Egypte: & comme ce prince s'engagea l'année suivante dans une grande guerre contre Licinius, où il perit vers le mois d'aoust, on peut juger que ce fut Licinius qui donna congé à Saint Pacome sur la fin de 313, en son nom & au nom de Constantin son beaufrere, avec lequel il paroissoit alors estre fort uni.]'Pour ce que Vit.P.n.p.139. 2|.140.2.
Rosweide pretend que les nouvelles levées, *tirones*, dans lesquelles Saint Pacome fut toujours, ne portoient ce nom que la premiere année, [ce ne seroit pas un grand argument pour prouver qu'il n'a esté qu'un an à la guerre.]

'Bollandus veut que le Saint ait esté Boll.14.may, p.291.c.
enrolé par ordre de Constantin, dans le temps qu'il vint en Egypte à la suite de Diocletien pour faire la guerre au tyran Achillée, c'est à dire en l'an 296, *v. Diocletien § 15*, & qu'ainsi l'auteur de la vie ne se trompe qu'en disant que Constantin regnoit déja. [Mais il se tromperoit encore en disant que c'estoit aprés la persecution, puisque ce seroit six ou sept ans avant qu'elle commençast. Je douterois fort aussi qu'on donnast alors le pouvoir de lever des troupes à Constantin, qui ne pouvoit guere avoir que vingt ans. Je douterois encore davantage que ni Constantin, ni Diocletien mesme, eussent alors le pouvoir de lever des troupes dans la Thebaïde, dont il paroist par l'histoire qu'Achillée fut maistre jusqu'à sa défaite. Enfin ce qui nous arreste encore davantage,]'c'est g.65.e.
la vision raportée dans la lettre d'Ammon. Car Saint Pacome l'eut dés qu'il embrassa la vie solitaire,'avant mesme f.
que de se retirer avec Saint Palemon:
'& neanmoins c'estoit aprés le schisme c.
des Meleciens, [qu'on ne fait commencer qu'en 306, ou au plustost en 301.]
'C'estoit lorsque S. Alexandre avoit f.
déja esté fait Evesque d'Alexandrie; & il ne sauroit l'avoir esté qu'en l'an 312.
Je sçay bien]'que Bollandus prend p.350.a.
cette vision tout d'une autre maniere, & la raporte à S. Theodore: [mais il n'a pas assurément assez consulté son texte.]

Pour la page 171.§ 2.

NOTE III.

Que S. Pacome peut estre né dans la haute Thebaïde audessus de Thebes.

Sur.14.may, p.196.§ 6. 'S. Pacome ayant esté enrolé avec d'autres, on les mit sur des vaisseaux, & ils aborderent le soir à une ville de Thebes, dit la version de Surius, où ils furent fort bien traitez par les Chrétiens &c.'Baronius a fort bien vu que cette ville de Thebes marquoit une ville de Thebaïde. Il a cru que ce lieu où les Chrétiens faisoient paroistre une si grande charité, devoit estre la ville d'Oxyrinque, à cause des merveilles qu'Evagre('ou plutost Rufin) dit de la pieté des habitans de cette ville.[a] Neanmoins Rosweide soutient que cela ne peut estre, parcequ'Oxyrinque n'est ni sur la mer, ni sur le Nil;'& il aime mieux croire que c'est quelque ville de Thebes hors de l'Egypte, selon la version de Denys, qui met que S. Pacome avoit esté mené hors de son pays, *ad peregrina transvectus*, sans parler de Thebes ni de Thebaïde. [Mais cet *ad peregrina transvectus* n'est point dans le grec,]'dont les termes εἰς πόλιν τῶν Θηβαίων, marquent naturellement la celebre ville de Thebes ou Diospolis, qui a donné le nom à la Thebaïde.

Bar.316.§ 29. 30. — Ruf.v.Pat.c. 5.p.459.1. — a Vit.P.n.p. 140.1. — 2. — Boll.14.may, p.299.2. — 2.

'Comme cette ville estoit dans la haute Thebaïde, Bollandus en conclud que S. Pacome n'estoit point originaire de la basse, comme le disent les Grecs dans leurs Ménées, mais de la haute, audessus de Thebes mesme; [sans doute parcequ'on n'eust pas levé des gents à cause d'une guerre qui se faisoit vers le septentrion, pour les mener au midi. On eust pu neanmoins mettre ces nouvelles troupes dans les garnisons vers l'Ethiopie, pour en tirer les vieilles, & les mener à la guerre.]'Neanmoins le mot de κατάπλεῖν employé en cet endroit, [favorise le sens de Bollandus, puisqu'il signifie naturellement descendre une riviere. Et il me semble que tout s'y accorde assez bien.]

g.26.e.

NOTE IV.

Pour la page 171.§ 2.

Qu'on ignore le lieu de sa naissance.

[Il semble que nous ayons quelque sujet de croire que S. Pacome estoit du bourg de Chenobosque en la haute Thebaïde,]'puisqu'aprés avoir esté congedié de l'armée, ce fut là qu'il vint recevoir le battesme, [sans qu'on en rende aucune raison particuliere. Et il seroit difficile de dire qu'il y estoit demeuré en garnison;]puisqu'au sortir de Thebes, *v. la note 3*, il fut mené avec les troupes en diverses villes. Il est mesme dit qu'aprés avoir quitté les armes il s'en alla en la haute Thebaïde, & vint à Chenobosque. [Ainsi il n'y estoit pas demeuré, & il est naturel de croire qu'il y vint parceque c'estoit son pays.

Boll.14.may, g.26.d.

Mais si cela est,]'Thebes où il fut mené au sortir de son pays, [ne doit pas estre]'la grande Thebes ou Diospolis comme le croit Bollandus,'puisqu'elle estoit beaucoup audessus de Chenobosque: [& il faudra l'entendre]de la petite Diospolis qui estoit audessous, '& qui s'appelloit aussi Thebes, si l'on en croit Bollandus. [Mais il ne cite rien pour cela, & je ne le trouve ni dans Ptolemée, ni dans Estienne le geographe, ni dans l'Itineraire d'Antonin, ni dans Baudrand. Je ne croy point non plus qu'on trouve qu'il y eust deux villes de Thebes en Egypte.

e. — p.299.2. — Ptol.l.4.c.5. p.122. — Boll.14.may, p.299.2.

Ce qui nous empesche encore davantage de croire que S. Pacome soit né ni à Chenobosque, ni aux environs,]'c'est que depuis qu'il fut revenu de l'armée jusques à ce que Jean son frere vint se retirer avec luy à Tabenne, il n'avoit jamais esté chez ses proches: [ce qui marque mesme visiblement qu'il n'en avoit vu aucun, comme Denys le Petit l'a exprimé, *c. 14. p. 117. 2.*]'Il paroist aussi que Tabenne, & le desert où il

g.27.f. — p.299.c.

avoit demeuré avec Saint Palemon, n'estoient point fort eloignez de Chenobosque. [Il vaut donc mieux laisser
a.b. à Bollandus] 'la liberté entiere de mettre le lieu de sa naissance au dessus de Thebes, [& avouer que nous ne savons point pourquoi il fut battizé à Chenobosque. Il se peut faire qu'en s'en retournant en son pays il ait esté arresté en ce lieu par quelque maladie, qui l'ait pressé de demander le battesme.]

Pour la page 175.§3.

NOTE V.

Que Tabenne n'estoit point une isle.

Lauf.pr.p. 896.b. 'Pallade semble dire que Tabenne estoit de la jurisdiction de Syene, [qui est à l'extremité de l'Egypte du costé de l'Ethiopie sous la ligne du tropique;
Sur.14.may, p.200.§25.26. & par consequent assez eloignée] 'du diocese de Tentyre dont ce lieu estoit
Boll.14.may, p.289.f. neanmoins.'Aussi on croit que par la jurisdiction de Syene, Pallade entend toute la haute Thebaïde.

e. 'Beaucoup de modernes croient que Tabenne estoit une isle: [ce qui paroist
Soz.l.3.c.14. p.518.b. fondé clairement sur Sozomene,] 'qui dit que S. Pacome demeuroit ἐν Ταβέννῃ νήσῳ τῆς Θηβαΐδος;
Boll.p.290.a. '& il est souvent parlé d'une isle dans l'histoire de S. Pacome.
a.b. 'Mais on pretend que cette isle est clairement distinguée du monastere de Tabenne: & de la maniere dont la vie de S. Pacome parle la premiere fois de Tabenne, il n'y a guere lieu de croire
Soz.n.p.[illegible] 2. que ce fust une isle.'Aussi quoique Nicephore ait lu comme nous dans Sozomene, ἐν Ταβέννῃ νήσῳ, neanmoins
a.b.h.a. un manuscrit lit ἐν Ταβεννήσῳ,'& les plus habiles croient que c'est ainsi
Boll.14.may, g.[illegible] Lauf c.38.p.955.c. qu'il faut lire,'estant certain par la vie de S. Pacome, & par Pallade, que Tabenne s'appelloit aussi Tabennese.

Pour la page 175.§1.

NOTE VI.

Sur la mort d'Hieracapollon.

Vit P.l.1.c.18. p.[illegible] Sur. 14.may, p.199. §19.20. 'Les versions de Denys le Petit & de Surius, portent qu'Hieracapollon venoit souvent visiter S. Pacome, & qu'y estant venu une fois, il tomba malade, mourut, & fut enterré par le Saint. [Le texte grec non seulement ne dit rien de
Boll.14.may, g.28.§15. cela,] 'sinon que ce solitaire mourut quelque temps aprés avoir visité & consolé Saint Pacome; mais mesme il ajoute qu'il mourut ἐν τῇ κοινωνίᾳ, [ce qui ne paroist signifier autre chose sinon qu'il mourut dans la Communauté du Saint, comme s'il en eust esté membre. Ce qui embarasse bien da-
g.46.§79. vantage, c'est que] 'marquant dans la suite l'état où se trouvoient les Religieux de Tabenne aprés la mort de S. Pacome, il dit qu'ils estoient soutenus dans la pieté par les anciens disciples du Saint qui vivoient encore; & entre ceux là il nomme ce mesme Hieracapollon, sans qu'on puisse dire que c'en soit un autre. [Je ne voy pas qu'il soit aisé de resoudre cette difficulté. L'unique chose qu'on pourroit dire, c'est que l'auteur auroit voulu marquer en cet endroit les anciens disciples de Saint Pacome, & ceux mesmes qui estoient morts, à l'occasion de ceux qui restoient encore en vie. Mais cela est dur, & d'autant plus, que Sur, Psaïs, & d'autres des premiers disciples de S. Pacome, ne se lisent point dans ce denombrement. Cependant je ne voy rien autre chose pour accorder deux narrations, dont je n'oserois rejetter
p.301.a§127.a. ni l'une ni l'autre.] 'Bollandus les met toutes deux dans son texte latin: [mais il ne travaille point à les accorder.]

Pour la page 177.§4.

NOTE VII.

Que Saint Pacome est le premier instituteur des cœnobites.

[Ce que nous disons que la vie des cœnobites a eu Saint Pacome pour auteur, paroist difficile à soutenir,]
Cass.n.col.18.c. 5.p.681. 'puisque Cassien pretend que les cœnobites sont plus anciens que les anacoretes, qu'ils ont commencé avant

S. Paul ermite & S. Antoine, & mesme qu'ils ont toujours esté dans l'Eglise depuis les Apostres. [Mais c'est à Cassien à justifier cette pretention; & cela ne seroit pas aisé, *v. S. Antoine § 1*,] Bult.ori.p.37. ꞌpuisqu'on ne voit aucun vestige de ces cœnobites dans les auteurs des trois Ath.v.Ant.p.455.a. premiers siecles.ꞌCar si Saint Athanase témoigne qu'il y avoit déja quelques monasteres dans l'Egypte lorsque S. Antoine se retira, [c'est à dire vers l'an p.461.b.c|477.d. 270,]ꞌ& que S. Antoine en augmenta beaucoup le nombre] des l'an 305; il est aisé de répondre que dans ces endroits le terme de monastere ne marque pas une congregation de Religieux qui vivent ensemble; mais seulement une demeure d'un petit nombre de solitaires, souvent mesme d'un seul, comme on le voit par les auteurs de ce temps Boll.14.may, g.45.d. là.]ꞌEt c'est S. Antoine mesme qui fait S. Pacome instituteur des cœnobites.

[Ce qui peut paroistre plus fort, non pour Cassien, mais contre ce que nous disons de S. Pacome, c'est ce que dit Ruf.v.P.c.21.p.477.2. Rufin,]ꞌque sur la montagne de Nitrie il y avoit cinq mille solitaires divisez en 50 habitations. [Quand ces habitations eussent esté egalement remplies, il falloit qu'il y eust cent personnes a. dans chaque:]ꞌ& puisqu'il n'y avoit quelquefois qu'un solitaire dans une, [il y en avoit sans doute bien pres de deux-cents dans d'autres, qui par consequent pouvoient passer pour des monasteres considerables. Mais quoiqu'il y eust quelque sorte de communauté parmi ceux de Nitrie, c'estoient neanmoins plutost des ermites que des cœnobites. Il est certain d'ailleurs que S. Amon a demeuré le premier à Nitrie, ou au moins qu'il a le premier rendu celebre ce desert: & il n'y a point de preuve considerable qu'il s'y soit retiré avant l'an 328, auquel le monastere de Tabenne estoit déja tout formé, ou au moins qu'il y eust déja formé des monasteres.]

ꞌS. Pinufe avoit quitté un fort grand Cassi.inst.l.4.c.30.p.85|col.20.c.1.p.716. monastere, *cœnobium*, dit Cassien, dont il estoit depuis longtemps Prestre & Superieur, auprés de Panephyse en la basse Egypte, pour se retirer à Tabenne. [Mais il n'est point dit que ce fust du vivant de S. Pacome; & il seroit mesme aisé de montrer que ce fut longtemps depuis.]

ꞌIsidore qui renfermoit mille solitaires Ruf.v.P.c.17.p.475|Lauf.c.71.p.100.d. dans une enceinte de muraille, dont il ne leur estoit pas permis de sortir, [leur faisoit sans doute mener une vie cœnobitique. Il reste à prouver que ce monastere ait commencé avant celui de Tabenne; & c'est ce que personne ne dit.]ꞌPour les monasteres de Che- Boll.14.may, g.34.d. noboſque & de Moncose qui se soumirent à la regle & à la conduite de S. Pacome, [c'estoient sans doute]ꞌde ces g.44.a. monasteres de huit ou dix Religieux, qui se voyoient avant S. Pacome, & qui estoient moins des cœnobites que des ermites; [ce qui n'empesche pas qu'ils n'eussent quelquefois un Superieur,]ꞌcomme on le dit de ceux de g.34.d. Chenobosque.

[Nous n'avons donc aucune raison tant soit peu forte, qui nous empesche de reconnoistre Saint Pacome pour l'auteur des cœnobites; & ce titre luy appartient par des autoritez si considerables, comme on l'a marqué dans le texte, qu'il faudroit des preuves absolument sans réponse pour le luy pouvoir contester.]

NOTE VIII.

Pour la page 179.§ 5.

Si S. Pacome a receu sa regle d'un Ange.

ꞌLa vie de S. Pacome dans Denys le Vit.Pat.l.1.c.12.1 p.126.a|120.1|Sur.14.may,p.197.§ 12. Petit & dans Surius, porte que lorsque ce Saint demeuroit encore avec Saint Palemon, un Ange luy apparut, & luy apporta une table, dans laquelle estoit ecrite la forme de vie qu'il devoit enseigner à ceux qui se mettroient sous sa

conduite, & qu'ils garderent en effet avec un grand soin. Lauf.c.38.p.955.d. 'Pallade dit à peu pres la mesme chose, & remarque que c'estoit une table d'airain. P.955-958. 'Il raporte ce que contenoit cette table. Soz.l.3.c.14.p.517.518. 'Sozomene fait la mesme chose aprés luy. [Et je croy que c'est de ces auteurs que Vit.P.p.120. Denys le Petit a tiré]'la mesme regle qu'il a inserée dans la vie de S. Pacome, [plutost que d'aucun texte grec de cette vie, puisqu'il n'y en a rien ni dans celui que nous avons, ni dans la traduction qui est dans Surius. En effet, l'auteur original de la vie de S. Pacome, qui vraisemblablement estoit luy mesme Religieux de Tabenne, n'auroit pas dû se servir] de cette expression qu'on P.121.2. lit dans Denys, '*On dit qu'il estoit écrit dans cette table*. [Et on ne peut pas objecter contre cela, que Denys omet quelques articles qui sont dans Pallade & dans Sozomene, puisqu'il est ordinaire d'abreger ce qu'on prend d'un autre.

Au lieu que ces auteurs disent que l'Ange apporta une regle toute écrite,] Gean.c.7. 'Gennade dit que S. Pacome écrivit sa regle sur ce que l'Ange luy avoit appris & dicté; [ce qui n'est pas une difference fort considerable. On peut aussi ne se pas arrester beaucoup à Pallade,] Lauf.p.955.c.d. 'qui dit que S. Pacome receut sa regle dans une caverne, d'où l'Ange luy dit de sortir pour travailler au salut des autres, parcequ'il n'estoit plus temps qu'il y demeurast. [Cela donne sujet de croire qu'il la receut dans le lieu où il demeuroit avec S. Palemon, au lieu que selon Denys & Surius, ce fut à Tabenne où il estoit allé par occasion. Mais on se trompe tous les jours dans les circonstances des faits les plus veritables & les plus certains. L'Ange peut luy avoir dit de quitter la caverne où il faisoit sa demeure ordinaire avec S. Palemon: & Pallade aura ajouté de luy mesme, qu'il y estoit alors actuellement.

Ce qui nous embarasse donc davantage, c'est que le texte grec ne dit point dutout que S. Pacome ait receu aucune regle de l'Ange qui luy parla à Tabenne, & je ne croy point qu'on trouve un seul mot de cela dans toutes les pieces originales de sa vie ou de celle de S. Theodore, ni dans leurs lettres.] 'La Doctrine d'Orsise [qui cite sans Cod.reg.§ 28.46.p.78.85. cesse l'autorité de S. Pacome & de sa regle,] dit bien en general que ses ordonnances venoient de Dieu, & que c'estoit la loy qu'il avoit receue de Dieu pour donner à ses disciples, [comme on le peut dire de toutes les regles des Saints: mais il ne dit jamais qu'il y eust rien en cela de particulier. De sorte qu'on a sujet de craindre que sur ce qu'on savoit que S. Pacome avoit receu d'un Ange l'ordre de fonder un monastere, on n'ait ensuite ajouté qu'il avoit receu de cet Ange la regle qu'il faisoit observer, & qu'il avoit fait écrire. Pallade peut aisément avoir pris en ce sens ce qu'on luy avoit dit dans le monastere de Pane; Sozomene l'a visiblement suivi: Et il n'est pas impossible qu'on en ait ajouté ensuite quelque chose à la marge de quelque texte grec de la vie du Saint, d'où il aura esté aisé de le faire passer dans le texte mesme des autres copies. ['S. Jerome dit bien P.54. qu'un Ange avoit donné à S. Pacome, à Corneille, & à Syr, une maniere mystique de s'exprimer par les lettres de l'alphabet grec. Mais il ne le donne que pour un bruit commun: [& en traduisant la regle de ce Saint, il ne dit point dutout qu'elle ait esté donnée par un Ange. Cette regle qu'il a traduite est mesme fort differente de celle qui est raportée par Pallade. Cassien qui releve extremement la vie & les instituts de ceux de Tabenne, ne dit neanmoins jamais que leurs pratiques aient eu un Ange pour auteur.

Tous ces argumens ne sont que negatifs; mais on avouera sans doute qu'ils ne

ne laissent pas d'estre embarassans. On peut répondre encore sur le texte grec de la vie de S. Pacome, qu'il paroist defectueux en quelques endroits; & je ne sçay neanmoins si cette réponse satisfera les personnes judicieuses. Il Boll.g.29.d. y a plus mesme:]'Car le texte grec porte que S. Pacome composa & tira des Ecritures les reglemens qu'il donna à ses premiers disciples, *συντάξας ἀπὸ* Sur.p.199.§22. *&c.* Le latin mesme de Surius le fait auteur de ses regles: *Describit itaque eis quasdam regulas.*[Denys le Petit qui avoit mis au long ces regles comme apportées du ciel par un Ange, & qui traduisoit avec plus de jugement; s'est bien gardé de s'exprimer de mesme:] Vit.P.l.1.c.24.p.121.2. '*Regulas eis*, dit-il, *quas accepera tradidit.*

Entre les articles les plus distinctement ordonnez par l'Ange, Pallade *c.38.p.955.e,* & Sozomene *p.517.c.d,* mettent celui-ci, Que les Religieux dormiront accotez dans des chaises. Boll.14.may, g.27.§9. 'Et cependant selon le texte grec de la vie du Saint, les principaux d'entre eux voulurent d'abord dormir sur des bancs sans estre accotez, comme Saint g.59.§29.30. Pacome avoit fait durant 15 ans.'Saint Jonas l'un d'entre eux le pratiqua jusg.27.§9. ques à la mort.'Mais les autres n'ayant pas eu assez de force, ils se firent, dit l'auteur, de ces sortes de sieges.[Cela permet-il de croire que l'Ange les eust ordonnez?]

Lausc.c.38.p.956.c. 'Une des choses écrites dans cette table apportée par l'Ange, estoit, dit Pallade, que les moines d'un autre institut ne mangeroient point avec ceux de Tabenne, & n'entreroient pas dans leur monastere.[Ce dernier article est omis par Sozomene & par Denys le Boll.g.32.c; Cod.reg.p.39.§51. Petit:]'& il est certain que les hostes venoient prier à l'eglise avec les freres. [Mais ce qui est plus remarquable,] Boll.g.32.b.c. 'c'est qu'un saint Prestre, Confesseur, & ami intime de S. Pacome, trouvant mauvais de ce qu'il ne faisoit point manger les hostes au refectoire, le Saint ne luy dit jamais que c'estoit un Ange qui l'avoit ainsi ordonné.[A qui l'a t-il dit, s'il ne l'a pas dit à un tel ami?] Il luy dit que c'estoit parcequ'il avoit souvent vu des novices peu formez &c.[C'estoit donc une regle que l'experience luy avoit fait établir, & non une loy qu'il eust receue du ciel avant que d'avoir aucun disciple.

Nous n'osons donc ni rejetter absolument une chose appuyée par des auteurs considerables, ni moins encore la donner comme certaine, ne la trouvant point dans les auteurs originaux, ni dans les endroits où elle devroit estre le plus naturellement, & y trouvant au contraire des choses qui, pour ne rien dire de plus, ne s'y accordent pas aisément. De sorte qu'au moins il semble necessaire d'avouer, que s'il est vray que Saint Pacome ait receu une regle de l'Ange, Pallade dans le raport qu'il fait de cette regle, y a fait entrer non ce qui y estoit, mais ce qu'il voyoit se pratiquer dans l'Ordre comme une regle inviolable.]'Car si Sozomene Soz.l.3.c.14.p.517.b. dit que l'écrit apporté par l'Ange se gardoit encore à Tabenne,[je ne voy pas que d'autres le disent, quoiqu'assurément on ait eu un grand soin de le conserver, s'il y en a jamais eu un.

Outre cette regle raportée par Pallade,]'nous en avons une autre traduite, Cod.reg.t.1.p.34. comme on croit, par S. Jerome sur la traduction qui en avoit déja esté faite de l'egyptien en grec.[On pourroit croire aisément que cette regle est celle qui fut apportée par l'Ange, en cas qu'il en ait apporté quelqu'une, & que celle de Pallade en est un abregé, si nous ne voyions que quoiqu'elle soit beaucoup plus longue, il y a neanmoins divers articles dans celle de Pallade qui ne s'y trouvent point: Outre qu'il y a peu d'apparence qu'un Ange ait apporté du ciel une regle si étendue, & remplie de beaucoup de

petites choses, que la pieté trouve aisément, sans qu'il soit besoin qu'un Ange les vienne apprendre du ciel. Il seroit bien plus aisé de croire que ce sont des Constitutions que Saint Pacome auroit cru devoir ajouter à ce qu'il avoit appris de l'Ange, pour former plus en detail l'esprit de sa Congregation.]

NOTE IX.

Pour la page 180.§5.

De ce que S. Jerome dit du nombre des Religieux dans les monasteres de S. Pacome.

Cod.reg.t.1. p.33.§2. 'S. Jerome dit que dans les monasteres de Tabenne on unissoit ensemble trois ou quatre familles, ce qui formoit une tribu : [de quoy je ne voy pas de marque dans les auteurs originaux :]

p.36.§15.16. 'mais la regle en parle.

p.31.§2. 'Il ajoute que dans chaque monastere il y avoit trente ou quarante familles selon que le monastere estoit plus ou moins nombreux ; & que chaque famille estoit composée d'environ 40 personnes : [de sorte que les moindres monasteres auroient eu environ 1200 Religieux, & les treize monasteres qui estoient du temps de S. Theodore, en auroient fait seize mille & davantage.]

Poll.14.may, g.64.§4. 'Mais à Pabau qui estoit le grand monastere, la famille des Grecs n'avoit qu'environ vingt Religieux en 352, & celle des tisserans, λινυφῶν, que 22. [Pallade qui n'écrivoit que vers 420, seize ans aprés S. Jerome,]

Laus.c.39.p. 957.b. 'ne conte que 300 Religieux dans le monastere de Pane où il avoit esté. Il y marque divers métiers, les uns de quatre Religieux, les plus hauts de quinze. [Et c'estoient apparemment autant de familles.]

NOTE X.

Pour la page 181.§6.

Fautes ou brouilleries dans Cassien sur les moines de Tabenne.

Cass.inst.l.4. c.1.p.61. [Il faut remarquer que] 'quand Cassien parle de la reception des novices, il joint ensemble ce qui se pratiquoit à Tabenne & dans les autres monasteres de l'Egypte, sans le distinguer. [Ainsi il ne faut pas s'étonner si on y trouve des choses contraires à ce que nous apprenons d'ailleurs de ceux de Tabenne,]

c.3.4.p.62.64. 'comme ce qu'il dit qu'on ne recevoit rien dutout de ce qu'apportoient les novices,

Boll.14.may, g.38.d. 'au lieu que Saint Pacome receut une famille entiere avec tout son bien.

§12.b. 'Il voulut envoyer vendre pour avoir du blé, τρία στρώματα, qu'un Religieux avoit apportez en quittant le monde.

g.65.§17. 'La regle de ce Saint porte qu'on depouille le novice de ses habits, ἢ ἄλλο τι εἶδος, [ce qui paroist marquer tout ce qu'il pouvoit avoir apporté avec luy, [& que tout cela demeure sous la disposition de l'Abbé.

Cod.reg.t.1.p. 38.§49. 'Selon la mesme regle, le novice prenoit l'habit avant que de paroistre dans la Communauté,

Boll.g.64.a. '& S. Theodore le pratiqua ainsi à l'égard d'Ammon,

Cass.l.4.c.5. p.65. 'au lieu que selon Cassien, il le recevoit au milieu de l'assemblée de tous les freres.

c.7.p.66. 'Les Doyens ou chefs de dix Religieux, [ne sont point connus dans les vies & les regles des Peres de Tabenne. Ainsi ou ce qu'en dit Cassien ne regarde point cet Ordre, où il aura pris les familles pour des compagnies composées reglément de dix personnes ; en quoy il se sera trompé certainement. Et c'est neanmoins ce qui paroist le plus probable.]

NOTE XI.

Pour la page 181.§6.

Que la regle de S. Pacome ne défend point aux novices de lire l'Ecriture sainte.

Vit.P l.1.c. 22.p.120.2. 'Ce qui est porté par la regle de Saint Pacome dans Denys le Petit, Que ceux qui entroient dans le monastere de Tabenne pour y demeurer, ne pourroient s'appliquer durant les trois premieres années aux études plus sacrées,

à studiis sacratioribus arceretur, mais s'occuperoient seulement avec simplicité aux travaux qui leur seroient ordonnez ; & que ce temps estant passé, ils entreroient dans la carriere des combats spirituels ; [cet article, dis-je, peut signifier que ces novices ne s'occupoient pas à examiner les difficultez de l'Ecriture: & il faut peutestre mesme changer *sacratioribus* en *secretioribus*,]
Lauf.c.38.p. 956.c. 'puisque Pallade a εἰς ἀγῶνα ἀδύτων. [Cet endroit pourroit aussi marquer, selon Pallade, qu'ils n'estoient pas admis dans la compagnie & dans les
Soz.l.3.c.14.p. 517.c. exercices ordinaires des autres.]'C'est ainsi que Sozomene paroist l'avoir pris, & c'est apparemment le sens
Vit.p.ap.p. 957.1. qu'il faut donner]'à la traduction de Pallade dans le paradis d'Heraclide, *in loca monasterii secretiora non recipies.* [On le pratique en divers endroits.]
Cassn.inst.l.4.c.7.p.66. 'Cassien témoigne aussi que ceux qui estoient receus dans les monasteres d'Egypte, n'estoient pas aussitost admis dans la compagnie & aux exercices des autres, quoiqu'il ne donne qu'un an à cette espece de noviciat.

[Mais quoy qu'il en soit, on ne peut pas tirer de cet endroit, que S. Pacome empeschast les novices de lire l'Ecriture pour leur instruction, & pour le
Boll.g.25.b.c. reglement de leurs mœurs,]'puisqu'il donnoit pour regle à ceux qui estoient venus depuis peu, & qui n'estoient point encore fort avancez dans la vertu, de mediter les pseaumes, les regles qui sont enseignées dans les autres livres [sacrez,] & principalement le
Cod.reg.1.p. 38.§ 49.139. saint Evangile.'Avant mesme que de leur donner l'habit, on leur faisoit apprendre quelques pseaumes & d'autres endroits de l'Ecriture.

Pour la page 183.§ 7.

NOTE XII.

Quelques difficultez sur les prieres que ceux de Tabenne faisoient à None & à Vespres.

Lauf.c.38.p. 956.d. 'La regle donnée par l'Ange à Saint Pacome, selon Pallade, portoit que les freres feroient douze oraisons dans tout le jour, douze à Vespres, douze durant les veilles de la nuit, & trois à la neuvieme heure; ὅτε ἂν δοκεῖ τὸ πλῆθος ἐσθίειν, ἑκάστῳ τάγματι καθ' ἑκάστην εὐχὴν ψαλμὸν προσᾴδειν ἐτύπωσεν. [Je n'entens point cette fin. Car le sens simple]'qui seroit que lorsqu'on mangeoit, chaque ordre devoit chanter un Soz.l.3.c.14.p. 517.d.
pseaume avant chaque priere; ce sens, dis-je, que Sozomene a suivi *l.3.c.14.p.517.d*, [suppose que l'Ange avoit ordonné plusieurs prieres pour le repas ; & il n'en avoit ordonné aucune. C'est peutestre ce qui a fait que Denys le Petit a omis toute cette fin, & mesme les trois prieres de None,]'qui forment en effet une difficulté particuliere, comme M^r Valois l'a remarqué. n.p.117.1.d.
[Je ne sçay s'il ne faudroit point lire, ἢ ὅτε ἐδόκει τὸ πλῆθος ἐσθίειν ἑκάστῳ τάγματι. καὶ καθ' &c; ce qui feroit ce sens, Qu'à l'heure de None, ou à telle autre que chaque famille auroit prise pour le repas, elle feroit trois prieres.]'Car Lauf.c.39.p. 957.d.e.
Pallade mesme dit que chaque lettre, c'est à dire chaque famille, avoit son heure reglée pour manger:'& on alloit Boll.14.may, g.56.2.
manger au sortir de la priere, [καὶ καθ' ἑκάστην &c. sera une nouvelle regle, que chaque priere commencera par un pseaume.

'M^r Valois forme une autre difficulté sur les douze prieres ordonnées pour Soz.n.p.117.1.d.
Vespres, parceque la regle de Saint Pacome § *24,121,155,186*, ne parle que de six.'La vie mesme de S. Pacome parle des *six prieres* qui se faisoient Boll.14.may, g.35.b.c.
vers le soir. [Je ne sçay si ces douze prieres de Vesprees marquées par Pallade &c. ne comprendroient point celles de Vespres & celles de Complies.]'Car aprés les six prieres marquées par la vie de Saint Pacome, les c.
Religieux faisoient une conference. 'La regle aprés avoir parlé des six Cod.reg.p.
oraisons de Vespres, parle aussitost de 44.§ 121.122.

§ 123-125. cette conference ;'aprés quoy elle fait quelques reglemens qui paroissent regarder ce qu'on faisoit le soir pour se preparer à l'ouvrage du lendemain :
§ 126. '& enfin elle ajoute qu'aprés les six prieres, lorsque tous seront separez pour aller dormir, il ne sera plus permis de sortir de sa cellule.[Il paroist donc qu'outre les six prieres de Vespres, il y en avoit encore six autres qui precedoient immediatement le sommeil.]

Pour la page 186. § 8.

NOTE XIII.

Que dans la Congregation de Tabenne les Religieux n'usoient point de vin.

Boll. 14. may, g. 54. f. 'S. Pacome mettant en penitence un Religieux qui avoit fait une grande faute, luy ordonne entre autres choses de ne boire toute sa vie que de l'eau. [Il semble donc que dans l'ordinaire on donnoit quelque autre chose que de l'eau pour boire aux moines de Ta-
g. 38. § 50. c. benne :]'& en effet quelques uns d'eux sont louez de n'avoir point voulu boire de vin ni sains ni malades, quoiqu'a-
Cod. reg. p. 38. § 45. gez de 70 ans.'D'autre part cependant la regle de S. Pacome porte que personne ne touchera au vin hors de l'in-
§ 54. firmerie ;'& que ceux qui seront obligez de manger dehors, ne prendront neanmoins ni vin, ni aucune des autres choses dont on n'a point accou-
§ 64. tumé d'user dans le monstere.'Lorsqu'ils alloient travailler dehors, on ne leur portoit que de l'eau.[Cela paroist obliger necessairement à dire que ceux de Tabenne n'usoient point de vin que dans la vieillesse ou la maladie, & expliquer en ce sens les deux premiers passages qui semblent contraires. On pourroit dire sur le premier, qu'ils avoient quelque boisson differente du
§ 45. 54. vin & de l'eau.]'Mais nous n'en connoissons point d'autre que celle qui est
Boll. g. 65. § 10. appellée *liquamen*,'dont ils n'usoient que comme du vin.

NOTE XIV. Pour la page 189. § 9.

En quels lieux ils pouvoient manger hors de chez eux.

'Le texte grec de la regle de Saint Boll. 14. may, g. 65. § 19.
Pacome, porte que les Religieux ne mangeront point dans une maison spirituelle, mais plutost dans un monastere, ἢ ἐν κυριακῷ. Bollandus explique P. 347. c.
comme il peut cette maison spirituelle; [mais je doute fort que personne reçoive son explication. Il y a faute sans doute dans le mot de πνευματικῷ, & il faut πατρικῷ, ou quelque autre mot semblable qui revienne à ce que dit le latin,]'que lorsqu'ils estoient obligez de Cod. reg. p. 39. § 54.
manger hors de chez eux, il ne leur estoit point permis de le faire chez leurs parens.

'Bollandus explique aussi ἐν κυριακῷ, Boll. p. 347. c.
des hostelleries publiques qui appartenoient, dit-il, au Prince. [D'autres penseront ce qu'ils voudront de cette conjecture : mais assurément il vaut mieux entendre ces κυριακὰ des maisons des Ecclesiastiques, qui d'ordinaire estoient jointes aux eglises, κυριακοῖς & en estoient considerées comme des parties & des membres.]'Car les g. 56. c.
Religieux de Tabenne ne mangeoient point chez tous les seculiers, ἐν κοσμικῇ οἰκίᾳ.

NOTE XV. Pour la page 193. § 12.

Quelques remarques sur la regle de S. Pacome traduite par S. Jerome.

'La preface qui est au commence- Cod. reg. p. 32.
ment de la traduction des regles & des epistres de S. Pacome, porte le nom de Saint Jerome, aussibien dans l'edition d'Holstenius[que dans les autres ; & nous avons cru pouvoir supposer,] 'qu'elle estoit effectivement de ce Pere, Bar. 404. § 126.
aprés que Baronius,[le P. Menard, Mr le Maistre, & beaucoup d'autres,] l'ont receue comme telle,[quoiqu'elle ne se trouve point dans le corps des ouvrages de Saint Jerome, & qu'on y

puisse peutestre remarquer quelque chose, aussibien que dans les traductions qui en dependent, qui ne répond pas entierement à la noblesse & à l'elegance du style ordinaire de ce Pere; de quoy nous laissons à d'autres l'examen & le jugement.] Cassi.n.p. 1058.1. 'Gazæus disant que la regle de S. Pacome avoit esté traduite par S. Jerome, y ajoute, *ut creditur.*

[Mais nous ne pouvons nous dispenser d'avertir,] Cod.reg.p.46. 48.50. 'que les 194 articles, dont la regle de S. Pacome est composée dans l'edition d'Holstenius, sont interrompus en trois endroits depuis le 142^e^, par de nouveaux titres, & des argumens differens; [ce qui seul peut donner sujet de croire que ce sont differentes pieces detachées les unes des autres, qui ayant esté trouvées en divers endroits, ont esté mises de suite par S. Benoist d'Agnane. De sorte que nous ne sommes point obligez de croire qu'elles soient toutes de la regle de S. Pacome traduite par S. Jerome. On y peut mesme remarquer quelques articles dans les dernieres parties, qui ont quelque chose de contraire à la premiere. Car le 156^e^ ordonne que le Prevost fera deux instructions par semaine; & le 21^e^ dit qu'il en doit faire trois. Le 182^e^ dit que si le Prevost est absent, son second fera toutes choses au lieu de luy; & le 115^e^ dit qu'en ce cas ce sera le Prevost d'une autre famille qui tiendra sa place. Cette diversité peut mesme donner sujet de croire que ces reglemens ont esté composez en differens temps: & en ce cas les derniers pourroient bien estre plus anciens que les autres. Car dans ces deux articles ils ont plus de raport à ce que nous lisons dans la vie de S. Pacome. Il faut avouer neanmoins, que mesme dans les 142 articles qui sont de suite, il y a encore des choses qui ne s'accordent pas. Car au lieu que le 21^e^ veut que le Prevost fasse trois instructions, le 115^e^ semble les reduire à deux. Le 139^e^ n'est guere qu'une repetition du 49^e^, & neanmoins au lieu que celui-ci ordonne qu'on fera apprendre au postulant autant de pseaumes qu'il en pourra retenir, le 139^e^ marque precisément vingt pseaumes, & deux epistres de S. Paul.

Aprés l'article 194, il y a quelques articles de S. Pacome, où l'on trouve tout de suite, *Odiamus ergo mundum & omnia quæ in eo sunt; odiamus etiam omnem requiem corporalem.* S. Jerome eust-il parlé d'une maniere si peu latine? & n'auroit-il pas plutost mis *oderimus?*

L'edition d'Holstenius attribue tous les 194 articles à S. Pacome seul, & on n'y trouve point] 'ce qui est au commencement dans les autres editions, Cassi.n.p. 1058.1. *Ce sont ici les preceptes de vie donnez par les trois anciens.* 'Le P. Menard Conc.reg.p. 54. l'avoit attribuée à cause de cela à S. Pacome, à S. Theodore, & à Orsise: ce qu'il avoit pris sans doute de ce que S. Jerome dit qu'on luy avoit demandé cette traduction, parceque beaucoup de personnes ignoroient les langues greque & egyptienne, dans lesquelles les preceptes de ces trois Peres estoient écrits. [Mais il faut raporter cela à diverses autres pieces que Saint Jerome traduisit en mesme temps, comme nous le pourrons dire dans la note 16, & non à la seule regle, que rien par consequent ne nous oblige d'attribuer à d'autres qu'à S. Pacome.

Il faut mesme dire que tous ces reglemens que nous avons de S. Pacome ne sont pas encore les seuls qu'il eust faits.] 'Car il est dit dans sa vie, que la Boll.14.may, g.60.d. regle ordonnoit que chaque frere feroit une natte par jour; [de quoy on ne trouve rien dans sa regle, non plus que] 'des deux assemblées generales de Cenn.c.71 Cod.reg.p.34. 61. tous les solitaires de son institut, qui se devoient faire tous les ans dans le grand monastere à la feste de Pasque,

& le 20 du mois Mesor, qui est le [13] d'aoust. *Voyez dans le texte § 4.*

Pour la page 196. § 12.

NOTE XVI.

Que S. Jerome a encore traduit ce que nous avons de S. Pacome, de S. Theodore, & d'Orsise.

Cod. reg. p. 32. 33. 'S. Jerome dans la preface de la regle de Saint Pacome, dit que Silvain l'avoit prié de traduire les livres qu'il luy envoyoit, en faveur de ceux qui ne sachant que le latin, ne pouvoient profiter des preceptes de S. Pacome, de Theodore, & d'Orsise, écrits en egyptien & traduits en grec; & qu'il avoit pris la plume pour le satisfaire. [Il paroist donc qu'il a traduit autre chose que la regle de S. Pacome; & ainsi nous ne croyons pas qu'on puisse faire difficulté de croire que c'est luy qui a traduit les diverses pieces qui sont jointes à la regle de S. Pacome dans le recueil de S. Benoist d'Agnane, c'est à dire les lettres de S. Pacome, celle de S. Theodore, & l'ouvrage d'Orsise appellé sa Doctrine.]
Genn. c. 7-9. 'On voit au moins que toutes ces pieces estoient connues par les Latins du temps de Gennade qui les met tout de suite aprés la regle de S. Pacome.
Cod. reg. p. 34. 'Saint Jerome mesme dit qu'il avoit traduit des epistres embarassées de divers caracteres, qu'il avoit laissez comme il les avoit trouvez, [ce qui ne se rencontre point dans la regle de S. Pacome, mais dans ses lettres;] & il ajoute expressément qu'il avoit traduit divers traitez de plusieurs Saints, écrits originairement en egyptien.

Pour la page 197. § 13.

NOTE XVII.

Le monastere de Men fondé par Saint Pacome pour des filles, different de Men ou Tismen qui estoit pour des hommes.

[Ce qui nous fait dire que le monastere établi par Saint Pacome pour sa sœur, estoit à Men,] 'c'est que la vie de ce Saint, parlant du monastere de filles établi à Bechré par Theodore, ajoute que Saint Pacome en avoit établi un autre à Men, & que ces monasteres estoient gouvernez par Eponyque qui avoit succedé à Pierre &c. Boll. 14. may, p. 47. § 85. &c. [Il est donc visible que Men estoit un monastere de filles, & que Saint Pacome n'en avoit point établi d'autre que celui là, qui par consequent estoit celui de sa sœur.]
'Il est certain en effet que celui de sa sœur estoit gouverné par Pierre. § 22.
'La vie de Saint Pacome dit en un endroit, que Tithoés celebre entre les disciples du Saint, a esté pere des vierges. § 50.
[Mais ç'a pu estre aprés Eponyque.]
'Au moins on voit qu'il estoit grand infirmier à Pabau sous Saint Pacome, [s'il n'y a eu deux Tithoés. § 53.

Au reste il faut prendre garde à ne pas confondre ce monastere de Men avec celui] 'qui est aussi appellé Men, & qui est qualifié le monastere de Petrone, [ce qui suffit pour montrer que c'estoit un monastere d'hommes;] outre qu'il estoit autour de Pane; [au lieu que celui de la sœur de S. Pacome estoit auprés de Tabenne, & ainsi sur les confins des dioceses de Tentyre & de la grande Diospolis, beaucoup au-dessus de Pane. Il faut mesme remarquer qu'il n'y a point de construction] dans ces paroles ἐν τῇ μονῇ αὐτοῦ τῷ Μὴν λεγομένῃ. [Ainsi au lieu de τῷ Μὴν, il faut apparemment Τισμὴν; & ce sera] § 74.
'le monastere de Τισμηνίων mis autrepart entre ceux que S. Pacome avoit fondez pour des hommes. § 52.
'Mr Bulteau prend en effet Tismen & Men pour un mesme monastere d'hommes. Bult. occ. p. 8.

Pour la page 20. § 16.

NOTE XVIII.

Sur Athenodore nommé aussi Zachée: Qu'il estoit lepreux.

[Je ne sçay pourquoi] 'celui qui est Boll. 14. may, p. 61. § 56.

nommé Athenodore dans nostre texte grec, [est appellé Zachée dans Denys le Petit *c. 52. p. 136*, & dans Surius *§ 87. p. 213*. Nous suivons le grec, afin qu'on ne le confonde pas avec Zachée procureur dans les dernieres années de S. Pacome, & jusques aprés sa mort, *v. n. 19*, lorsque l'autre estoit travaillé d'une maladie, qui certainement ne permettoit pas qu'on luy donnast cet emploi.]

g.60.e. 'Cette maladie est exprimée dans le grec par le mot de κελεφὸς, [que je ne trouve point dans Pollux, dans Hesychius, dans Meursius, ni dans Constantin. Denys le Petit traduit *regio morbo correptus*, ce qui marque ordinairement la lepre.] Cang.g.κ.p.629. 'Mr du Cange dit en effet que κελεφὸς signifie un lepreux : Boll.p.346.b. '& cela convient fort bien à toute l'histoire d'Athenodore, [comme à la longueur de son mal qui paroist avoir duré plusieurs années,] g.60.c. '& à ce qu'on voit qu'il avoit une cellule separée des autres. Car pour ce qui est dit, οὐκ ἀπελείφθη ποτὲ τῆς συνάξεως τῶν ἀδελφῶν, [je pense que cela peut signifier qu'il ne manquoit point de prier dans sa cellule toutes les fois que les freres s'assembloient pour cela.] p.346.b. 'Κέλεφος est traduit dans Surius par *mutilatus* : Mais cela ne paroist point dans l'histoire, g.60.e. 'où l'on voit au contraire qu'il travailloit, g.61.a. '& qu'il marchoit.

Pour la page 205. § 17.

NOTE XIX.

Quelques fautes dans l'histoire de celui qui vendit les sandales de ceux de Tabenne.

Boll.14.may, g.58.a. 'Le texte grec des Paralipomenes sur la vie de S. Pacome, porte que le procureur deposé pour avoir acheté du blé à trop bon marché, est le mesme qui fut deposé pour avoir vendu trop cher des sandales : [& on le lit aussi dans Surius *p. 210. § 75*,] p.343.d. 'dont le traducteur n'a pas compris que σκυτεὺς signifioit un cordonnier. g.57.f. 'Cependant il est dit que celui qui acheta le blé ne sortit plus depuis du monastere pour faire la fonction de procureur ; g.58.b. 'que celui qui avoit vendu les sandales, fut aussi deposé, & que Zachée fut fait procureur. [il n'y a aucune apparence qu'on ait osté Zachée, pour remettre à sa place celui qui avoit trop vendu les sandales.] On fait mesme un grand eloge de Zachée ; [ce qui fait voir que S. Pacome fut toujours content de sa conduite, & le laissa par consequent dans sa fonction.] g.45.e. 'Aussi l'on voit que Zachée fut envoyé à Alexandrie par Orsise, [ce qui marque qu'il exerça sa charge jusqu'aprés la mort de Saint Pacome. Il y a donc apparence] g.58.a. 'que le ὁ αὐτὸς ἀδελφὸς, qui se lit au commencement de l'article 23, [signifioit dans l'original le frere qui avoit la mesme charge.

Il faut encore apparemment attribuer à la faute du traducteur] a. 'ce qui est dit dans le grec, [& dans le latin de Surius *p. 210. § 75*,] que ce frere avoit vendu ses sandales trois fois autant qu'on luy avoit dit : τριπλοῦν τὸ ἀργύριον, τριπλῆν τὴν τιμήν. [Cela est exorbitant. On a pris sans doute le triple pour le tiers.

Le latin de Surius a quelque chose de plus en cet endroit que le grec de Bollandus : & ainsi il y a eu plusieurs textes grecs de ces Paralipomenes, comme cela est clair de la premiere partie de la vie de S. Pacome.]

Pour la page 213. § 20.

NOTE XX.

Que le monastere de Pabau ou Proou estoit le chef de l'Ordre de Tabenne.

Laus.c.38.p.957.a. 'Pallade dit que le premier monastere de Saint Pacome qui avoit produit les autres, estoit celui où le saint faisoit sa residence ; & il l'appelle le grand monastere. p.955.c. 'Il entend visiblement celui de Tabenne, [dont en effet les autres estoient sortis.] Soz.l.3.c.14.p.518.b. 'Sozomene dit aussi que S. Pacome demeuroit à Tabenne,

r. '& que les autres monasteres de sa regle repandus dans la Thebaïde & dans le reste de l'Egypte, regardoient toujours comme leur mere la compagnie des moines qui demeuroient en ce lieu; & ceux qui en estoient les chefs, comme leurs peres & leurs conducteurs.
Cod.reg.t.1.p.59.60. 'Nous trouvons que S. Pacome ordonna que tous ses Religieux viendroient faire Pasque dans le grand monastere
Genn.c.7. où il demeuroit, appellé Baum 'en egyptien; & qui selon Gennade estoit l'ancien monastere, *antiquius*.[On pourroit croire que le nom de Baum marquoit sa superiorité en la langue du pays, ou que c'estoit le nom propre du lieu où il estoit fondé, pour le distinguer du reste du canton de Tabenne. Ainsi cela n'empesche point de croire que le grand monastere ne soit celui de
Boll.14.may, g.58.b. Tabenne.]'Mais le texte grec de la vie de Saint Pacome, porte qu'il mit à Tabenne S. Theodore pour œconome, & que pour luy il demeuroit au grand monastere de Proou, où se faisoit l'œconomie de tous les autres monasteres,
g.34.c. '& qui avoit esté tiré le premier de celui de Tabenne.[Le nom de Baum donné au grand monastere s'accorde
p.312.e. fort bien à cela.]'Car le mesme qui est nommé Proou dans le texte grec de Bollandus, est nommé Pabi dans quelques manuscrits latins, & Pabau dans
g.58.f. d'autres.'Dans ceux mesmes qui d'abord ont Proou, on trouve ensuite que le grand monastere estoit celui de Pabau, que l'œconome general de tous les monasteres y estoit, que S. Pacome
g.38.a. y demeuroit, '& que l'on s'y assem-
g.64.a. bloit pour faire Pasque avec luy.'On trouve aussi que S. Theodore depuis qu'il fut Abbé, estoit dans le monastere appellé Bau:[& ce nom est le mesme que celui de Pabau, comme le monastere de Pachnum est aussi appelé
r. 2... Chnum.]'Ainsi il paroist hors de doute que ce monastere appellé Proou, Pabau, Bau[ou Baum,]estoit effectivement le grand monastere de l'Ordre de Tabenne, & comme le chef des autres, quoiqu'il ne fust que le second dans l'ordre de la fondation.[Que si Pallade & Sozomene en parlent d'une autre maniere, c'est sans doute qu'ils n'estoient pas assez instruits, & qu'ils confondoient le monastere de Tabenne avec celui de Religieux de Tabenne, le regardant comme le grand monastere, parceque c'estoit le plus ancien, & celui dont on donnoit le nom à toute la Congregation.]

NOTE XXI.

Pour la page 217.§ 22.

Que Silvain n'avoit que 20 ans quand il se convertit entierement.

Poll.14.may, g.52.b. L'auteur des Paralipomenes de la vie de S. Pacome, semble dire que Silvain le comedien estoit moine depuis vingt ans, lorsque Saint Pacome luy voulut oster l'habit: ἦν ποτέ πς.....εἰκοσαετῆ χρόνον ἐν τῷ σχήματι τοῦ μοναχοῦ.'Il vécut g.53.a.
ensuite huit ans dans la penitence, selon le mesme auteur, & mourut neanmoins avant S. Pacome,[c'est à dire avant le 9 may 348. Ainsi il estoit dans le monastere dés l'an 320.]'Saint g.42.e.
Theodore & plusieurs autres y estoient venus assez longtemps avant luy pour estre ses peres.[Il faudra donc que le monastere de Tabenne ait commencé au moins dés l'an 310, contre ce que nous avons dit dans la note 3, que S. Pacome ne quitta les armes qu'en 313, & que S. Theodore ne vint à Tabenne que vers l'an 328, lorsqu'il n'y avoit pas encore longtemps que ce monastere estoit commencé. Cependant comme nous croyons ces deux derniers points assez bien établis, & le premier surtout, cela suffit apparemment pour croire que ces paroles, ἦν ποτέ πς &c. doivent signifier selon l'original egyptien, non que Silvain estoit alors moine depuis 20 ans, comme on le lit dans Surius *p. 206.§ 59*, mais qu'il y avoit un

un moine nommé Silvain, agé de 20 g.42.c.d. ans.]'Et en effet, le premier historien de Saint Pacome l'appelle toujours un enfant, παιδίον, τὸν παῖδα, [ce qui se peut dire d'un jeune homme de 20 ans, mais non pas d'un homme qui auroit eu 20 g.52.b.c. ans de religion,]'& qui ayant auparavant monté sur le theatre, n'auroit pu avoir moins de 35 ou 40 ans d'age.

NOTE XXII.

Pour la page 217.§ 22.

Sur Psenamon à qui S. Pacome confia Silvain.

Boll.14.may, g.52.d. 'Le second historien de S. Pacome dit que ce Saint demandant à Silvain s'il avoit quelqu'un qui répondist de la sincerité de son changement, Πετρωνίου δὲ τινὸς ἀναδεξαμένου αὐτὸν ἐφ' οἷς ὑπισχνεῖτο, συνεχώρησεν αὐτῷ ὁ μέγας. [Cela semble signifier que Petrone répondit pour luy, qu'il s'en chargea, & que S. Pacome le luy remit entre les mains.] g.42.c. 'Et cependant le premier historien dit qu'il le mit entre les mains d'un nommé Psenamon. [Pour accorder ces deux endroits nous avons expliqué le premier en ce sens, que Petrone ayant répondu de Silvain, S. Pacome en sa faveur pardonna à Silvain, & le mit entre les mains de Psenamon. Mais nous sommes obligez d'avouer que cela ne nous satisfait pas tout à fait. Car Petrone ayant répondu pour luy, pourquoi le mettre entre les mains d. d'un autre ?]'Et mesme selon le premier historien, S. Pacome en chargea Psenamon, parceque ses autres occupations l'empeschoient de s'en charger luy mesme. [Mais pourquoi n'en chargeoit-il pas Petrone? Pourroit-on dire qu'un copiste auroit changé le nom de Psenamon en celui de Petrone qu'il connoissoit mieux ? Et τινὸς, *un certain*, semble peu convenir à Petrone l'un des plus celebres disciples du Saint, & son premier successeur. Ou bien dirons nous que le second historien a voulu corriger le premier en cet article ? Tout cela est difficile, & il nous paroist plus aisé de prendre le premier sens, en ajoutant que Saint Pacome, qui ne pouvoit pas se charger de Silvain à cause de ses autres occupations, ne voulut pas non plus que Petrone en fust tout à fait chargé, quoique l'historien ne l'ait point dit, parcequ'il estoit peutestre luy mesme Superieur de Tismen. Le plus court seroit de dire que Psenamon estoit le mesme que Petrone, qui avoit un nom egyptien & un nom Romain, comme cela n'est pas rare, & que τινὸς, qui ne convient point au grand Petrone, est du traducteur ; ou bien que ce Petrone Psenamon est different de Petrone qui succeda à S. Pacome.] Mais cet auteur parle de mesme du grand Theodore, Θεοδώρῳ τινὶ.

NOTE XXIII.

Pour la page 219.§ 23.

Que S. Theodore peut avoir presché à l'age de vingt ans.

'S. Theodore n'estoit agé que de vingt Sur.14.may, ans, selon la version de Surius, lorsque p.205.§ 53. S. Pacome luy fit faire son premier discours :'& le texte grec porte qu'il Boll.ib.g.51.f. estoit alors dans la maison depuis 20 ans. [Il paroist difficile de croire que Saint Pacome ait fait parler un jeune homme de 20 ans : Mais il est encore plus difficile de soutenir que Theodore n'ait commencé à parler qu'au bout de 20 ans qu'il demeuroit à Tabenne. Les anciens n'auroient guere eu sujet de se blesser comme ils firent, de voir parler un homme qui avoit vingt ans de religion, quelque jeune qu'il pust estre. Il auroit dû avoir alors 34 ans. *V. son titre § 2.*]'Et neanmoins le grec g.52.a. mesme dans l'endroit où il luy attribue ces vingt ans, l'appelle un enfant. 'Les anciens l'y appellent un com- g.51.f. mençant & un novice, ἀρχαῖον. [Enfin Theodore n'a eu 34 ans d'age, & vingt

ans de profession à Tabenne, qu'en l'an 348, c'est à dire à la mort de S. Pacome :]' & dés l'an 337, Theodore alloit faire la visite dans tous les monasteres, où il est certain qu'il parloit aux freres.'Il est dit encore expressément qu'il fit son premier discours avant que d'estre Superieur de Tabenne ; & il le fut à l'age de trente ans, [c'est à dire en 341. C'estoit toujours en 344 au plustard.]

g.42.f.

g.58.a.b.

a.b. 'Le texte grec aprés avoir parlé de son premier sermon, dit aussitost qu'il fut fait Superieur de Tabenne à l'age de trente ans. [Mais on n'en peut pas conclure qu'il n'eust commencé que peu auparavant à prescher. Car il seroit bien difficile de pretendre que ni le grec, ni le latin, suivent toujours l'ordre du temps. Il est certain au moins qu'ils suivent un ordre different en beaucoup d'endroits :]' & Surius met plusieurs choses entre le premier discours de S. Theodore, & son elevation à la superiorité.

Sur.p.205.§ 55.57.

NOTE XXIV.

Pour la page 220.§ 23.

Que S. Pacome a établi neuf monasteres d'hommes, & un seul de filles.

Boll.14. may, g.34.c.d|,3.f. 'La vie de S. Pacome marque neuf monasteres qu'il avoit fondez, [sans conter celui des vierges conduit par sa sœur ;] & le Saint dans l'extremité de sa vie, n'en conte aussi que neuf, [ne voulant sans doute parler que de ceux des hommes.'Cependant Ammon dit que les dix monasteres qui estoient sous Saint Theodore, s'assemblerent à Pabau pour Pasque ;'& c'estoit apparemment en 353, [lorsqu'il n'y avoit qu'environ un an que Theodore estoit Abbé. Mais cela n'empesche pas qu'il n'eust déja fondé l'un]'des trois monasteres dont on luy attribue l'établissement ;'& il est certain que peu aprés il en avoit établi un auprés de Ptolemaïde.'Orsise sous qui le nombre des Religieux s'augmenta beaucoup, [peut aussi en avoir fondé quelqu'un, quoique cela ne soit pas marqué.

g.44.a.

g.68.b.

g.63.a.

g.47.c.f.

g.69.c.

g.46.d.

Le monastere de filles fondé à Men, *v. la note 17*, n'est point compris dans les neuf dont les noms sont marquez dans la vie de Saint Pacome : & il est visible en effet que quand]'S. Pacome representoit aux Evesques, qu'au lieu qu'à peine voyoit-on avant luy huit ou dix solitaires vivre ensemble, il en avoit rassemblé un fort grand nombre dans neuf monasteres ; [il est visible, dis-je, que tous ces neuf monasteres estoient pour des hommes & non pour des filles, qui formoient déja des compagnies & des monasteres lorsque S. Antoine se retira en l'an 272. Les dix monasteres de Saint Theodore, qui s'assembloient à Pabau pour Pasque, estoient sans doute aussi des monasteres d'hommes. g.44.a.

Je ne sçay pourquoi]'au lieu d'*ἐννέα*, *neuf*, qui est dans le texte grec de l'endroit où Saint Pacome parle de ses monasteres,'celui dont Papebrok s'est servi pour traduire cette piece, a mis *septem*.'Et Papebrok s'arrestant à cette faute au lieu de consulter son original, ne conte que sept monasteres d'hommes fondez par Saint Pacome ; ce qui l'oblige de confondre celui de Tismen ou Men au diocese de Pane, avec celui qui estoit auprés de la mesme ville, & qu'on appelloit le monastere de Pane; 'quoique la vie de S. Pacome en fasse clairement deux differens monasteres; [& d'oublier celui de Tase, ou de le prendre pour le mesme que celui de Thebeu qu'il appelle Thebe,] quoique son auteur les distingue bien nettement mettant mesme l'un avant la fondation de celui de Pane, & l'autre aprés.'Il a depuis reconnu que les actes de Saint Pacome obligeoient de dire qu'il a fondé neuf monasteres.

a.

p.324.a.

p.325.d.

g.58.f.

p.684.c.

'Mr Bulteau a suivi Papebrok dans cette faute, & y en a ajouté une nou- Bult.ccc.p.8.

le. Car au lieu qu'il diminue le nombre des monasteres d'hommes, il dit que S. Pacome en a fondé *quelques uns* pour des filles, [comme s'il y en avoit eu plusieurs, quoiqu'il ne montre point dutout qu'il y en ait eu d'autre que celui de sa sœur, & qu'il y ait mesme quelque preuve que jamais le Saint n'en a établi davantage. Nous avons marqué cette preuve dans la note 17, où l'on voit aussi qu'il ne faut point apparemment donner le nom de Men au monastere de Tismen.]

Pour la page 227. § 26.

NOTE XXV.

Qu'il est mort le neuvieme may 348.

Boll. 14. may, g. 44. b. c.

'La vie de S. Pacome aprés avoir raporté que ce Saint avoit receu des nouvelles d'Alexandrie, & de l'état où y estoit l'Eglise, ajoute qu'il témoigna une extreme douleur de la voir tyrannizée par Gregoire, & privée depuis si longtemps du grand Athanase son Evesque; mais quil esperoit que Dieu vengeroit bientost sa verité. Cela arriva de la sorte, dit l'historien, Athanase ayant bientost esté rétabli glorieusement dans son Eglise. c.d. 'L'auteur met ensuite immediatement, qu'aprés Pasque la maladie se mit parmi les moines de Tabenne, dont beaucoup moururent, e.f. '& Saint Pacome entre autres le 14 du mois Pacon, [c'est à dire le 9 de may,] & le 40^{e} jour de sa maladie. [Il mourut donc vers le temps que S. Athanase fut rétabli; & il le fut en l'an 349.] p. 290. c|291. e. 'C'est pourquoi Bollandus fixe sa mort en la mesme année 349.

[Nous le suivrions volontiers pour prolonger d'autant plus la vie du Saint. Mais l'auteur de sa vie ne dit point dutout qu'il ne soit mort qu'aprés le rétablissement de S. Athanase, ni mesme dans le temps qu'il fut rétabli. Au contraire elle nous donne tout sujet de croire que Gregoire vivoit encore peu avant Pasque l'année que le Saint mourut: & il fut tué dés le mois de janvier ou fevrier 349. *V. S. Athanase note 61.* Dés devant sa mort, & aussitost aprés Pasque de l'an 348, Constance avoit défendu de persecuter les Catholiques d'Alexandrie, & avoit mesme déja écrit pour faire revenir S. Athanase. *Ibid.* § *56.* Ainsi l'état de l'Eglise d'Alexandrie en 349, donnoit plutost sujet aux Orthodoxes de se consoler que de s'affliger: & par consequent il paroist plus naturel de mettre la mort de Saint Pacome dés l'an 348. Ce qui appuie beaucoup ce sentiment,] p. 291. e. f|g. 47. b. 'c'est qu'il y avoit pres de cinq ans que Saint Pacome estoit mort lorsque S. Theodore fut fait Abbé: g. 64. '& il l'estoit déja lorsqu'Ammon vint à Pabau, g. 65. a. 'un peu plus d'un an aprés l'elevation de Gallus Cesar, [c'est à dire vers le milieu de 352.] b. 'Quelques uns contoient mesme déja six ans depuis la mort de Saint Pacome lorsqu'Ammon vint à Pabau; [ce qui obligeroit de mettre sa mort dés l'an 347, si cela ne nous eloignoit trop du rétablissement de S. Athanase, qui suivit bientost, ταχέως, la promesse que S. Pacome en avoit faite.

L'epoque de l'année 348, s'accorde mesme plus aisément que celle de 349 ou de 347, avec les quarante jours de la maladie du Saint. Car il semble n'estre tombé malade qu'aprés Pasque, qui en 347 estoit le 12 d'avril, & le 23 en 349 selon Bucherius. Il est vray qu'en 348 mesme il tomboit au 3 d'avril, d'où il n'y a que 37 jours jusqu'au 9 de may.] g. 44. e. 'Mais la vie de Saint Pacome dit seulement qu'il y avoit *environ* 40 jours qu'il estoit malade. [On trouveroit les quarante jours entiers selon la version de Surius,] Sur. 14 may, p. 213. § 88. 'qui ne met la mort de S. Pacome que le 14 de may, a 10 l. 1b. p. 289. § 7. [a] auquel Bede & les autres martyrologes latins en marquent la feste; & divers Grecs la font le quinzieme. Vit. P. l. 1. c. 53, p. 38. 'Mais la version de Denys le Petit, porte [aussibien que le grec,] qu'il mourut le 14 du mois

egyptien appellé Pacon, & que cela revient au 9 de may selon les Romains, [parcequ'en effet le mois Pacon commence le 26 d'avril. Il faut donc dire qu'il est mort effectivement le 9, & que ceux qui l'ont mis le 14, ont cru que le mois Pacon répondoit justement à celui de may, ce qui n'est pas. On peut d'autant moins s'arrester au jour où

Boll. p. 289. § 7.

les Grecs en font la feste,]'qu'on la trouve marquée dans les livres de leur office le 6, le 7, le 13, & le 15 de may.

[On pourroit se porter assez naturellement à croire que dans l'histoire du Saint, au lieu de Gregoire il faut lire George; ce qui donneroit lieu d'allonger sa vie de quatorze ans, & de ne mettre sa mort qu'en 362. Mais toute la suite de l'histoire y est contraire. Et pour n'en donner qu'une seule preuve,]

g. 45. c.

'il est certain qu'il mourut avant S. Antoine, [dont personne ne met la mort plustard qu'en 356.]

Pour la page 227. § 26.

NOTE XXVI.

Sur la fausse histoire qu'on fait d'un Postume.

Vit. Pat. n. p. 358. 1.

'Rosweide a douté si un nommé Postume ou Pastume, dont il raporte l'histoire [pleine de narrations improbables,] n'estoit point le mesme que

Boll. 27. jan. p. 311. § 22.

S. Pacome.'Mais c'est une chose que Bollandus mesme son confrere ne peut

14. may, p. 357. f.

approuver.'Papebrok a depuis donné la mesme histoire aprés celle de Saint Pacome, & encore plus ample que celle de Rosweide, comme il l'a trouvée dans des manuscrits, où elle est intitulée, *Vita Sancti Pachomii hominis Dei à Sancto Hieronymo edita.*

p. [illegible]8. b.

'Mais il ne le fait que pour la faire condanner par la difference qu'il y a entre les veritables histoires & les pieces fausses,

p. 357. f.

'ne doutant guere que celle-ci ne soit une fable forgée par quelque Latin sur la veritable histoire de Saint Pacome:

p. [illegible]8. 359.

'Il prouve cette censure par des raisons ausquelles les plus grands amateurs des contes auroient bien de la peine à répondre,

p. 359. b.

'& il ne se met pas en peine si ces vieilles fables ont plu depuis longtemps à des Grecs, qui les ont mises dans leurs Ménées & dans les autres livres de leur office.

Pour la page 230. § 29.

NOTE XXVII.

Pourquoi l'on fait Petrone Superieur de Tismen.

Vit. P. l. 1. p. [illegible] | Sur. 14. may, p. 213. § 88.

'Les versions de Denys le Petit & de Surius, portent que Petrone estoit dans le monastere de Chenobosque quand S. Pacome mourut.

Boll. 14. may, g. 44. c.

'Mais on lit dans le texte grec, qu'il estoit dans son monastere de Men ou Tismen, au diocese de Pane, [ce que nous avons cru devoir suivre. Ce terme *dans son monastere*, nous a paru aussi un juste sujet de croire qu'il en estoit Superieur: & il est difficile qu'une personne de son merite y eust une autre qualité. Ainsi cela combat encore la leçon de Denys le Petit & de Surius, puisqu'il y a tout sujet de croire qu'Orsise estoit alors Superieur de Chenobosque. *V. S. Theodore* § 5.]

Pour la page 234. § 30.

NOTE XXVIII.

S'il faut distinguer deux Tithoés.

Boll. 14. may, g. 39. b.

'L'auteur de la vie de Saint Pacome semble vouloir dire que Tithoés l'infirmier mourut le second jour qu'il vouloit passer sans manger. [Et si c'est le sens, comme nous ne voyons pas moyen de douter que cela ne soit arrivé du temps de S. Pacome, il faudra distinguer ce Tithoés de celui dont parlent les articles 50 & 79, ce dernier ayant survécu à Saint Pacome, & apparemment de beaucoup d'années.]

p. 116. b.

'Bollandus les distingue: [mais il n'y a neanmoins aucune necessité de le faire; estant aisé d'expliquer ce qui est dit de sa mort, sans l'obliger à avouer qu'il s'est laissé mourir de faim; ce qu'il seroit mesme difficile de justifier.]

NOTE SUR SAINT ACEPSIME.

Pour la Page 257.

Quelques petites differences entre ses actes & Sozomene.

Boll.22.apr.g. p.3.§6.8. 'AU lieu que les actes de Saint Acepsime portent que lorsque ce Saint estoit dans la prison, on y amena Joseph Prestre, & Aïthale Diacre. Soz.l.2.c.13.p. 461.b. 'Sozomene donne à Aïthale la qualité de Prestre, & met un Jacque au lieu de Joseph. Il semble dire que Saint Acepsime les trouva dans la prison : mais il ne le dit que d'une maniere qu'on peut accorder avec les actes. Men.3.nov.p. 30.37.40. 'Aïthale est toujours marqué aprés Joseph dans les Ménées, [ou presque toujours: & quand il y seroit quelquefois nommé avant Joseph, l'on n'en pourroit rien conclure,] puisqu'on y voit Joseph mis avant Saint Acepsime [qui estoit Evesque.] 'Le menologe d'Ughellus nomme aussi S. Aïthale le dernier, & mesme il luy donne positivement la qualité de Diacre. Ugh.t.6.p. 1112.b. Ce menologe s'accorde avec les Ménées à donner le nom de Joseph au compagnon de S. Aïthale. 'Nicephore mesme qui suit mot à mot Sozomene, dit neanmoins qu'un des Prestres s'appelloit Joseph; Nph.l.8.c.37. p.215.c. [de sorte que le nom de Jacque pourroit bien s'estre glissé dans Sozomene par erreur.]

NOTES SUR SAINT SPIRIDION.

Pour la page 242.

NOTE I.

Sur ses actes.

[LA vie de S. Spiridion que nous avons dans Surius, contient plusieurs choses qui sont certainement fausses, comme] Sur.12.dec.p. 235.§12. 'ce qui y est dit de Metrophane Evesque de Constantinople au temps du Concile de Nicée, §35. 'du renversement de toutes les idoles d'Alexandrie par la priere du Patriarche, (qui ne peut estre que S. Athanase,) §23. '& que Constance a le premier fait une loy pour exemter les Ecclesiastiques des subsides; Soz.l.1.c.9.p. 431.d. 'ce que Constantin son pere avoit déja fait. [Il y a encore un assez grand nombre d'autres faits qui ont peu d'apparence de verité; & l'on peut mettre en ce rang ce qui y est dit fort au long de la guerison de Constance.]

Boll.may,t.1. p.55.2. 'Bollandus dit qu'il y a deux vies greques de ce Saint, dont il ne paroist pas fort content, puisqu'il en cherche encore une troisieme, qui pourra, dit-il, estre preferable à ces deux là: c'est celle 'que Leo Allatius dit avoir esté écrite par Theodore Evesque de Paphos:] All.de Sim.p. 89. Ils ne parlent ni l'un ni l'autre de celle que Suidas t.1.p. 947.f. dit avoir esté écrite par Saint Triphylle.] 'Les Grecs disent bien des choses de S. Spiridion dans leurs menologes: Men.12.dec. p.196.198| Ugh.t.6.p. 1157. [mais ce n'est qu'un abregé des actes.]

Pour la page 241.

NOTE II.

Que selon Rufin il a confessé J.C.

'Rufin aprés avoir dit que Saint Paphnuce estoit du nombre des Confesseurs &c. & en avoir raporté quelques autres choses, Ruf.l.10.c.4. p.160.2. 'ajoute aussitost, c.5. *ex eorum numero Spiridion &c.* [Cela donne tout sujet de croire qu'il l'a voulu mettre du nombre des Confesseurs: & les Latins l'ont entendu de cette sorte, comme on le voit par les martyrologes d'Usuard & d'Adon, & par le Romain] 'aussibien que par Baronius. Bar.325.§ 80. Ce dernier assure que les Grecs disent la mesme

choſe dans leur menologe.[Je ne le trouve neanmoins ni dans Caniſius, que Baronius ſuit d'ordinaire, ni dans Ughellus, ni dans les Ménées.] Nphr.l.8.c. 14.p.560.c. 'Neanmoins Nicephore dit expreſſément, que luy & Saint Jacque de Niſibe portoient ſur leurs corps les marques de ce qu'ils avoient ſouffert pour avoir confeſſé J.C,[quoiqu'il y ait encore plus ſujet d'en douter pour S. Jacque que pour S. Spiridion. Ce qui donne lieu d'en douter pour le dernier, c'eſt que ni Socrate, ni Sozomene, ni la vie meſme du Saint, ne diſent rien de ſa confeſſion.

L'endroit de Rufin qui peut ſignifier qu'il eſtoit du nombre des Confeſſeurs, peut auſſi marquer ſeulement qu'il eſtoit de celui des Eveſques qui ſe trouverent au Concile de Nicée. Mais il faut pour cela faire violence à ſon texte:] Ruf.l.10.c.5. p.160.2. '& puiſqu'aprés avoir dit *ex corum numero*, il ajoute auſſitoſt, *& ſi quid adhuc eminentius*,[il eſt aſſez clair qu'il a voulu le relever audeſſus de tous les autres dont il venoit de parler; entre leſquels les Confeſſeurs eſtant & les plus conſiderables, & ceux dont il avoit parlé immediatement auparavant, la ſuite naturelle nous oblige ce ſemble à leur raporter *ex eorum numero.*]

NOTE III.

Pour la page 245.

Si les Grecs font de Saint Triphylle.

Bar.13.jun.f. 'Baronius dit que les Grecs font de S. Triphylle de Ledres le 13 de juin. [Je ne le trouve point dutout dans le menologe de Caniſius. Les Ménées *p. 92*, & Maxime de Cythere *p.296.1*, marquent le 12 un Saint Tryphele ou Tryphole Eveſque, mais ſans en rien dire davantage.]

NOTES SUR SAINT MAXIMIN.

NOTE I.

Pour la page 247.

Sur les vies que nous en avons.

Sur.29.may, p.323.§ 1. 'LOUP auteur de la vie de Saint Maximin de Treves, que nous avons dans Surius, avoue luy meſme qu'il l'a écrite ſur des memoires tels quels, où il y avoit des choſes aſſez fabuleuſes qu'il a retranchées, depeur qu'elles n'oſtaſſent la croyance au reſte. Lup.p.481. 'Et neanmoins il en a encore laiſſé pluſieurs que l'on ne croira pas aiſément, comme le remarque Mr Baluze, Sur.29.may, p.324.§ 7. a § 3.4. ' particulierement dans l'hiſtoire de la tranſlation de ſon corps. a Il fait encore diverſes fautes pour n'avoir pas ſceu l'hiſtoire de ce ſiecle, comme en ce qu'il tire de la chronique de S. Jerome, que Saint Maximin avoit eſté perſecuté pour la foy. § 6. 'Il le fait auſſi contemporain de Saint Martin, qu'il ſemble meſme dire avoir alors eſté Eveſque; [quoique S. Maximin ſoit mort pluſieurs années avant l'epiſcopat de S. Martin, & meſme avant ſa converſion, ſi elle eſt arrivée lorſque Julien eſtoit Ceſar, comme on le croit communément.]

Boll.6.mars, p.425.§ 3. 'Bollandus cite quelques autres vies manuſcrites de S. Maximin, [mais il ne paroiſt pas qu'elles valent mieux:] 29.may, p.20. § 4. '& c'eſt ce qu'il reconnoiſt luy meſme de celle dont il croit que Loup s'eſt ſervi, & qu'il juge avoir eſté écrite ſous Pepin ſur la fin du VIII. ſiecle. Il nous l'a donnée dans ſon mois de may comme eſtant au moins l'original de l'autre, & plus ancienne d'environ un ſiecle.

NOTE II.

Pour la page 248.

Sur le temps & la durée de ſon epiſcopat.

Boll.29.may, p.21.d § 3.4. 'La premiere vie de S. Maximin, porte qu'il fut fait Eveſque aprés la

mort de S. Agrece en la 24e année de Constantin, [qui commence le 25 de juillet 329. Si le 13 de janvier auquel on marque la feste de S. Agrece est le jour de sa mort, comme le dit Loup dans la vie de S. Maximin, il la faudra mettre en l'an 330, & l'election de Saint Maximin avant le 25 juillet de la mesme année.] Mais Bollandus qui reconnoist que son manuscrit porte *anno XXIIII. Constantini*, pretend que c'est une faute, & qu'il faut lire *XXVII*, & l'a mis ainsi dans son texte. [Il ne rend aucune raison de ce changement; & neanmoins il paroist que ce qui l'a obligé de le faire, c'est
p.22.2. que]'la vie de S. Maximin porte aussi qu'il fut Evesque 17 ans & 30 jours, [qui commençant au mois de juillet 330, finiront au mois d'aoust 347, c'est à dire dans le temps mesme que Saint Maximin estoit au Concile de Sardique, où personne ne dit qu'il soit mort: & aprés ce Concile les Eusebiens l'excommunierent comme vivant.

On peut dire que le temps du Concile n'est pas si determiné, qu'on ne le puisse faire finir au mois de juillet, en sorte que S. Maximin en s'en retournant, aura pu aller visiter sa famille en Poitou, & y mourir au mois d'aoust. Mais comme cela est bien serré, & que dans ces sortes de choses où nous ne saurions rien trouver d'assuré, & qui sont peu importantes, nous aimons mieux suivre les conjectures des autres que nous peiner à en établir de nouvelles, nous mettons avec Bollandus,
p.23.c. l'entrée de S. Maximin en 332,]'& sa mort en 349. Il veut qu'il soit mort le
p.20.f. 12 de septembre,'à cause que des martyrologes de Treves & d'autres nouveaux ont ce jour là *Depositio sancti Maximini Episcopi Trevirensis*. [Ainsi il aura esté elu le treizieme aoust 332, au commencement de la 27e année de Constantin. Mais en ce cas il sera difficile de soutenir que Saint Agrece soit mort le 13 de janvier; car il faudroit qu'aprés sa mort le siege eust vaqué sept mois. Ce que l'on peut dire estre certain, c'est que S. Maximin estoit Evesque lorsque Saint Athanase vint à Treves au commencement de 336, *v. S. Athanase note 32*, & que Saint Paulin tenoit déja son siege en 349, comme on le verra dans la note 3.]

NOTE III. Pour la page 249.

Pourquoi on fait commencer l'episcopat de S. Paulin dés l'an 349: Qu'il n'y a point eu de Valentin Evesque de Treves entre luy & S. Maximin.

[La preuve que nous avons pour dire que S. Paulin estoit Evesque de Treves dés 349, c'est qu'on ne peut pas mettre plustard la retractation d'Ursace & de Valens, comme on le peut voir dans l'histoire de S. Athanase *note 63*:]'& Ath.ap.2.p.775.d. l'acte de cette retractation fut envoyé à S. Athanase παρὰ Παυλίνου ἐπισκόπου Τιβέρων, comme on lit dans l'edition de Paris en 1627, & sans doute aussi dans d'autres,'puisque Baronius l'ap- Bar.350.§20. pelle *Tiburis Episcopum*, [de Tivoli.] 'Le traducteur de S. Athanase dans Ath.p.775.d. l'edition de Paris, a mis *Trevirensi*, soit qu'il ait trouvé Τειβέρων dans les manuscrits, soit qu'il ait jugé qu'il y devoit estre, estant certain que Saint Paulin de Treves estoit celebre en ce temps là.'Et en effet, dans un autre Sol.p.825.b. endroit de S. Athanase, on lit que le mesme acte luy fut envoyé παρὰ Παύλου ἐπισκόπου Τειβέρων, où l'on voit la correction du premier endroit, & une faute qu'il faut corriger par le premier.

'Les Benedictins qui avoient fait B.t.1.p.176.a. imprimer Τειβέρων dans leur nouvelle edition, l'ont corrigé à la plume, pour y laisser Τιβέρων; [sans doute par la raison qu'ils en apportent en un autre endroit, où]'ils disent qu'il se trouve p.300.f. ainsi écrit dans tous les manuscrits & dans toutes les editions de S. Athanase.

p.176 a. 'Ils ont neanmoins laissé dans leur traduction *Episcopum Trevirorum*, quoique dans leur vie de S. Athanase *p. 47. 2. e*, ils disent qu'il est visible qu'on doit traduire *Episcopum Tiburensem*. p.300.f. 'Dans une note sur l'apologie de Saint Athanase à Constance, ils pretendent qu'il est beaucoup plus vraisemblable qu'un Evesque de Tivoli ait fait tenir à Saint Athanase des lettres adressées au Pape, que non pas qu'elles aient esté envoyées par un Evesque de Treves. [Mais cette vraisemblance n'est pas extremement forte: Et puisqu'il y a certainement faute dans l'un de ces deux endroits, (car les Benedictins mettent eux mesmes Τειβέρων dans le dernier,) il semble que l'on peut aussibien le supposer dans le premier que dans le dernier. Il est mesme bien plus vraisemblable que S. Athanase auroit mis en grec au singulier le nom de Tivoli, comme les Latins; & qu'il ne s'est servi d'un pluriel que pour se conformer à l'usage des Latins, qui appelloient d'un nom pluriel la ville dont il vouloit parler.

Baronius n'avoit garde de croire que ce Paulin fust celui de Treves,] Bar.350.§ 18. 'puisqu'il croit que l'Evesque Maxime envoyé par Magnence en Orient l'an 350, est S. Maximin de Treves predecesseur de S. Paulin. [Mais il ne paroist pas en avoir eu d'autre fondement que la conformité des noms: & quand on pourroit douter que Saint Paulin ait esté Evesque de Treves dès l'an 349, il est indubitable au moins qu'il l'estoit avant 355,] Ath.ar.1.p. 679.a 'auquel Saint Athanase prie Constance de s'informer de Maxime ambassadeur, s'il luy avoit apporté quelque lettre de Magnence. Ce Maxime est nommé aprés S. Servais; & S. Athanase n'auroit pas manqué sans doute à mettre S. Maximin de Treves le premier.

Bar.16.jul.e. 'Baronius fait succeder à S. Maximin un Valentin que quelques martyrologes mettent le 16 de juillet, & qu'ils qualifient Evesque de Treves & Martyr. [Mais puisque le peu de temps qu'il y a entre l'an 347, auquel Saint Maximin estoit au Concile de Sardique, & l'an 349 auquel S. Paulin estoit déja Evesque de Treves, ne permet guere que l'on mette aucun Evesque entre eux deux; & que le regne de Constant fournissoit peu d'occasions du martyre à un Evesque de Treves; nous aimons mieux avouer que nous ne connoissons point ce S. Valentin dont les anciens n'ont pas parlé;] 'Vand.p.409. & dont Brower mesme ne dit rien dans sas Annales de l'Eglise de Treves. 'Brov.l.4.§ 67. 71.p.235.236. Il fait succeder immediatement S. Paulin à S. Maximin. La vie de S. Maximin telle qu'elle soit, suffit pour montrer que ç'a esté aussi la croyance de l'Eglise de Treves. 'Ath.in Ari.or. 1.p.291.d. Saint Athanase met le successeur de Saint Maximin entre les hommes apostoliques; [& cela convient parfaitement à S. Paulin.] 'Gal.chr.t.1.p. 715. M^rs de Sainte-Marthe mettent ce Valentin entre un autre Maximin & S. Agrece qui assista en 314 au Concile d'Arles; mais ils reconnoissent avec raison que tout ce que l'on dit de ces premiers Evesques de Treves, est extremement obscur & incertain.

Saust.16.jul. p.437. 'M^r du Saussay veut que S. Valentin ait souffert durant les ravages des Vandales, en mesme temps, dit-il, que S. Nicaise de Reims; Vand.p.409. 'c'est à dire sous Honoré, [en l'an 407 au plustost. Mais il ne donne aucun garant de ce fait, & ne dit point comment cela se peut accorder avec ce qu'il suppose, aussibien que Baronius, que Valentin fut successeur de Saint Maximin. Car outre qu'un episcopat de soixante ans n'est pas aisé à croire, il est certain que S. Paulin, Bricton, & Felix, ont esté Evesques de Treves aprés S. Maximin avant l'an 407.]

NOTES

NOTES SUR SAINT PAUL DE CONSTANTINOPLE.

NOTE I.

Pour la page 254.

Qu'il fut deposé, & Eusebe intrus en sa place à la fin de 338, ou au commencement de 339.

Socr.l.2.c.5.7. p.85.b|84.b| Soz l.3.c 2.3. p.499.c.d. SOCRATE & Sozomene mettent la deposition de S. Paul aprés la mort du jeune Constantin, [c'est à dire en 340.] Ath.ap.2.p. 727.a. Mais il est certain qu'Eusebe avoit usurpé le siege de Constantinople des devant le Concile d'Alexandrie, [que personne ne met plustard qu'en 339. Ainsi nous ne voyons point de temps où nous puissions mettre la deposition de S. Paul qu'à la fin de 338, ou au commencement de 339: & nous ne croyons pas mesme pouvoir la differer jusqu'au mois d'aoust 339,] Cod.Th.chr. p.40. quoiqu'on raporte à ce temps là une loy datée de Constantinople.

NOTE II.

Pour la page 255.

Sur les differentes expulsions de Saint Paul.

Soz.l.3.c.7.p. 506. Sozomene dit que Constance extremement irrité du massacre du General Hermogene, fut neanmoins flechi par les larmes du peuple de Constantinople &c: mais qu'il tourna toute sa colere contre Saint Paul, & qu'il le fit chasser de la ville [en l'an 342.] Socr.l.2.c.13. p.90.c. Socrate ne dit point non plus qu'il luy ait fait de plus mauvais traitement. [Ce n'estoit pas là neanmoins une grande marque de la colere d'un prince accoutumé à chasser les Evesques Catholiques.] B.p.186.2.c.d. Et c'est ce qui a porté M[r] Valois à mettre en ce temps-ci ce que dit S. Athanase, Ath.sol.p.833. c. que Saint Paul fut envoyé chargé de chaines à Singere (ou Singare) en Mesopotamie, & ensuite à Emese. [Neanmoins comme nous le verrons encore rétabli l'année suivante, j'aimerois autant croire qu'il s'estoit retiré sur le bruit de la venue de Constance.]

Socr.l.2.c.15. p.91|Soz.l.3.c. 8.p.507. S. Paul [sorti ou] chassé de Constantinople, s'en alla en Italie, disent Socrate & Sozomene; & ayant imploré le secours du Pape Jule, il en receut des lettres pour son rétablissement; sur l'autorité desquelles il rentra dans son Eglise. [Mais comme il semble necessaire de reconnoistre que tout ce que disent ces historiens en cet endroit, se raporte au Concile de Rome tenu un an avant ceci, nous ne croyons point qu'on doive avoir aucun égard au raport de ces auteurs peu exacts & peu fideles.

S'il faut donc deviner la cause de ce troisieme rétablissement de Saint Paul, qu'on attribue au Pape, mais avec des circonstances trop suspectes, il semble qu'on ne le puisse mieux raporter qu'à S. Maximin de Treves.] Hil.fr.2.p.26. 27. Car il est constant par l'aveu des Ariens, que ce fut luy qui communiqua le premier avec S. Paul, & qui fut cause qu'il fut rappellé à Constantinople. C'est pourquoi ils luy imputent les homicides qui suivirent ce rétablissement; [& il peut l'avoir menagé par l'autorité de l'Empereur Constant. Cette opinion semble encore estre favorisée par ce que] Socr.l.2.c 18. p.95.c.d|Soz.l. 3.c.10.p.510.c. Socrate & Sozomene disent que Constant s'interessa nommément pour S. Paul aussibien que pour S. Athanase, quoiqu'ils mélent à cela des circonstances que nous ne voyons pas moyen de soutenir.

[D'ailleurs neanmoins si nous disons que S. Paul a esté rétabli à la priere de Constant, il faut dire que ç'a esté avec le consentement & l'autorité de Constance, qui par consequent ne l'aura

point chassé aussitost, & pour ne pas offenser son frere, & pour ne se pas condanner luy mesme de legereté : C'est la conduite qu'il a tenue à l'égard de S. Athanase, mesme aprés la mort de Constant, quoiqu'apparemment il eust encore plus d'aversion pour luy que pour S. Paul. Et cependant on voit qu'il n'a jamais souffert ce dernier. On peut objecter qu'au moins en l'an 338, il avoit esté rétabli par l'autorité de Constance & de ses freres. Mais c'estoit un rétablissement general de tous les Evesques bannis, qui lioit moins Constance à l'égard de chacun d'eux en particulier. Et Constance ne chassa mesme alors S. Athanase & S. Paul, que sur l'autorité d'un nouveau Concile.

Je ne sçay s'il ne vaudroit donc point mieux dire que Constant n'eut point de part à aucun rétablissement de S. Paul, quoiqu'il ait pu écrire pour
Hil.fr.2.p.26. luy ;]'que Saint Maximin en eut quelqu'une, en communiquant le premier avec luy,[non aprés sa premiere expulsion sous Constantin, puisqu'il fut alors banni dans le Pont, mais peutestre aprés la seconde en 339. Car S. Paul deposé par un Concile en 339, ne peut guere manquer d'avoir eu recours au Concile de Rome en 341, comme le disent Socrate & Sozomene, & neanmoins c'est Saint Maximin qui l'a
P.25. receu le premier.]'Aussi les Ariens ne disent pas que Jule, Osius, Protogene, & Gaudence, aient esté auteurs de sa communion, comme de celle de Marcel & d'Athanase, mais qu'ils ont communiqué à ses crimes,[en le recevant dans leur communion, à l'exemple de S. Maximin. Il ne se seroit pas aisément rétabli en 342, ayant un jugement contre luy, s'il n'eust eu pour luy le jugement des Occidentaux.

Il n'est peutestre point necessaire de chercher la cause de son troisieme rétablissement avant son expulsion par Philippe, surtout s'il s'estoit retiré de luy mesme avant l'arrivée de Constance.]'Car Constance n'ayant laissé à Socr.l.2.c.13; p.90.d|Soz.l.3.c.7.p.505.d.
Macedone que la seule eglise dont il s'estoit rendu maistre ;[les autres demeuroient ce semble sous la conduite des Prestres de la communion de Saint Paul. Ainsi ce Saint n'a eu besoin d'aucune autorité pour se rétablir dans la possession de sa dignité, dont il n'avoit point proprement esté depossedé,]'surtout ayant pour luy l'affection du peuple. Soz.l.3.c.3.p.500.c.
[Voilà ce qui nous paroist de plus probable sur une histoire fort embrouillée.]

NOTE III Pour la page 256.

Sur le temps de sa troisieme expulsion.

'Il faut dire, selon Socrate & Sozomene, que S. Paul fut chassé de Constantinople par Philippe, & Macedone Socr.n.p.187.2.c.
mis en possession des eglises peu aprés la mort d'Hermogene, c'est à dire dés l'an 342.'Baronius croit neanmoins Bar.342.§4-7|351.§36.38.
que ce ne fut qu'en l'an 351, aprés le Concile de Sardique,'& son sentiment Socr.n.p.187.2.
est embrassé par M[r] Valois.[Selon le raisonnement de Baronius, il faudroit le mettre en 350. Mais ce n'est pas ce qui fait la difficulté.]'L'unique raison Bar.351.§36.
sur laquelle il fonde son sentiment, c'est que cette expulsion de S. Paul par Philippe, a esté la derniere de toutes : 'Socrate & Sozomene qui la mettent Socr.l.2.c.16.p.92.93|Soz.l.3.c.9.p.508.509.
vers l'an 343,[ne le disent neanmoins point dutout.

Ce qui pourroit le favoriser davantage, c'est ce qu'allegue M[r] Valois, que ce mesme Philippe qui martyriza S. Paul, estant Prefet du Pretoire, avoit cette charge, selon Socrate & Sozomene, lorsqu'il le chassa de Constantinople. Mais je ne sçay pas pourquoi on assure qu'il n'estoit point Prefet en 342.'On luy donne cette qualité dans Cod.Th.chr.p.41.
une loy du 9 de juin 340, & on ne voit point qu'il y en ait eu d'autre jusqu'en 343. Car pour la loy du 11 may 342,

adressée à Leonce, elle ne luy donne point de qualité.[Ainsi je ne voy rien qui empesche de dire que Philippe a esté Prefet en 340, 341, & 342, Leonce en 343 & 344, & Philippe une seconde fois depuis 345 jusqu'en 351.

Quand mesme on voudroit dire qu'il y a faute dans la loy du 9 juin 340, & que Philippe n'a esté qu'une fois Prefet d'Orient, je ne voy rien qui nous empeschast absolument de differer la derniere expulsion de S. Paul jusqu'en 345 ou 346. Car cela n'empescheroit pas qu'on n'eust pu dire, quoiqu'avec moins d'exactitude, que les Ariens ont eu les eglises durant 40 ans. Constance pourroit bien avoir souffert durant deux ou trois ans que S. Paul gouvernast son Eglise ou par luy mesme, ou par ses Prestres.

Aprés tout, quand il seroit certain que Philippe n'estoit point Prefet en 342 ni en 346, cette faute d'historiens peu exacts, n'empescheroit pas que le reste de leur recit ne pust estre veritable, & que nous ne pussions les suivre dans les points où l'on ne voit pas qu'ils se trompent, & où ils sont mesme autorisez par d'autres. Car ils le sont dans le point dont nous parlons,]

H.l.fr.2.p.20.21. ʼpar la lettre des Orientaux du faux Concile de Sardique, qui parle des meurtres commis à l'occasion de Saint Paul au milieu de l'eglise, & dont les autels mesmes furent ensanglantez.

Socr.l.2.c.16.p.93.94. ʼC'est ce que l'histoire marque estre arrivé lorsque Philippe inthroniza Macedone, immediatement aprés avoir chassé S. Paul;[& ce que personne ne dit estre arrivé ni dans la mort d'Hermogene en 342, ni dans aucune occasion precedente.

Socrate & Sozomene sont encore appuyez par la chronique de Saint Jerome. Car ce Pere met l'année d'aprés la mort d'Hermogene, l'intrusion de Macedone en la place de S. Paul. Il y ajoute mesme la mort de S. Paul: ce qui estant certainement faux, on ne peut mieux excuser S. Jerome, qu'en disant qu'il a confondu l'expulsion de Saint Paul par Philippe avec sa mort, dont le mesme Philippe a esté l'auteur.

ʼQue si nous voulons reculer l'inthronization de Macedone jusques en 351, comme fait Baronius, Bar.351.§38. [il faudra dire que les eglises de Constantinople sont demeurées entre les mains des Catholiques depuis 342 jusqu'en 351, ce qui ne s'accorde pas bien avec ce que remarque Socrate & la chronique de Marcellin,]ʼque lorsque Theodose les Socr.l.5.c.7.p.264.a|Mar.chr.p.3.4. leur rendit sur la fin de l'an 380, il y avoit environ 40 ans que les Ariens les possedoient.[Une interruption de neuf ans est quelque chose sur ce conte, au lieu qu'en mettant l'inthronization de Macedone en 342, elle n'a duré en cette occasion qu'un an ou deux au plus avant la derniere expulsion de S. Paul en 350.]

NOTE IV.

Pour la page 257.

Sur la suite de son histoire.

[Il n'est pas aisé de dire ce que devint S. Paul depuis qu'il eut esté chassé par Philippe en 342.]ʼSi nous en croyons Socr.l.2.c.16.p.93.b. Socrate, il fut mené à Thessalonique, & aprés y avoir esté quelque temps, il passa en Italie, & alla trouver Constant, c.17.p.95.b.c. ʼqui ayant écrit à son frere de c.18.p.95.c.d. luy envoyer trois Evesques, pour luy rendre raison de la deposition de Saint Paul & de S. Athanase, on luy envoya Narcisse, Thedodore, Maris, & Marc, qui apporterent le troisieme formulaire.[Sans s'arrester à savoir si cette demande de Constant est bien probable, nous avons montré que Narcisse & les autres furent envoyez dés l'an 342. *V. les Ariens* § 36|*note* 34.]

ʼAu bout de quelque temps, continue c.20.p.101.b.c. Socrate, S. Paul & S. Athanase voyant que Constant avoit écrit de nouveau inutilement pour les rétablir, luy demanderent le Concile de Sardique,

p.102.b.d. 'auquel ils assisterent en 347, malgré l'opposition des Ariens :'ils furent rétablis dans leur dignité, τόπον, c.22.23.p.106.d. 107.1.2.3. '& ensuite remis actuellement en possession de leurs eglises sur la lettre de Constant à son frere, c.26.p.117.a. 'jusqu'à ce que Constant estant mort, S. Paul fut banni à Cucuse. Voilà la suite que Socrate donne aux dernieres années de S. Paul.

[Mais il est fort difficile de croire que ce Saint ait esté au Concile de Sardique, puisque tous les monumens de ce temps là n'en parlent point.] Hil.fr.2.p.16. 'Les Eusebiens se plaignent de ce que Saint Athanase & Marcel y avoient seance: [& ils ne le disent point de S. Paul.] Thdrt l.2.c.4.p.187.a.b. 'Theodoret dit mesme formellement que le peuple de Constantinople ne voulut point l'y laisser aller. [Ils supposoient donc qu'il estoit en possession de son Eglise. On ne voit pas aussi quelle raison le faux Concile de Sardique a eue] Hil.fr.2.p.2. 'de condanner tous ceux qui communiquoient avec S. Paul par le moyen d'Asclepas ;[& pourquoi il n'a pas dit simplement, tous ceux qui communiquoient avec Paul, si S. Paul estoit au Concile de Sardique aussibien qu'Asclepas.

D'autre part il n'y a pas plus d'apparence à dire avec Theodoret, que S. Paul jouissoit alors paisiblement de l'episcopat de Constantinople, si l'on considere la maniere dont en parlent les mesmes Ariens du faux Concile de Sardique. Car non seulement] p.21.23. 'ils veulent qu'on le reconnoisse pour un excommunié avec lequel il n'estoit pas permis d'avoir aucun commerce, [ce qu'ils n'eussent pas ce semble osé faire, s'il eust alors gouverné son Eglise au vu & au sceu de Constance :] p.13. 'mais mesme ils ne luy donnent point d'autre qualité que d'avoir esté autrefois Evesque de Constantinople. p.25.27. 'Ils ne le deposent point non plus, comme Jule, Osius, & les autres qui estoient en possession de leurs Eglises, mais le joignent plutost à ceux qui en estoient alors depouillez, comme S. Athanase & Marcel.

[Nous ne voyons pas aussi comment cela se pourroit accorder avec ce que nous avons vu ci-dessus, que les Ariens estoient demeurez durant 40 ans en possession des eglises de Constantinople jusques en 380. Et ce que nous venons de dire d'Asclepas le prouve encore, puisque les Ariens auroient condanné simplement ceux qui communiquoient avec Paul, sans dire ceux qui communiquoient avec luy par Asclepas, s'il eust esté en état qu'on eust pu communiquer avec luy, c'est à dire s'il eust esté dans son Eglise, ou mesme, s'il eust esté libre quoique deposé, comme Asclepas.

Il paroist donc assez vraisemblable qu'aprés avoir esté chassé de Constantinople par Philippe en 342, il ne fut point relegué à Thessalonique, qui obeïssoit à Constant,] 'mais qu'il fut Ath.sol.p.813.c. transporté chargé de chaines à Singere (ou Singare) en Mesopotamie, & de là à Emese. [Comme ces deux exils de Singare & d'Emese sont tres constans, puisqu'ils sont fondez sur l'autorité de S. Athanase, & que neanmoins il n'y en a pas un mot dans Socrate & dans Sozomene, ce qui montre la defectuosité de leur recit, nous avons quelque droit de les placer où nous jugeons qu'ils conviennent le mieux.

Voilà ce que nous avons cru pouvoir dire sur un point aussi embarassé & aussi obscur qu'est la suite de la vie de ce saint Evesque, dont les auteurs originaux n'ayant parlé que par occasion, nous ont bien marqué quelques unes de ses souffrances, mais ne nous donnent que fort peu de lumiere pour l'ordre de ses actions. Pour ce qui est de l'abregé de sa vie que nous avons dans Photius, on voit que ce n'est qu'un extrait de Socrate & de Sozomene,] 'qui par les nouvelles fautes qui s'y Socr.n.p.152.1.b. sont glissées, merite encore moins de

croyance que ces deux historiens.

Pour la page 257.

NOTE V.

Sur son rétablissement accordé à l'Empereur Constant.

Socr.l.2 c.22. p.106.d.

'Socrate raporte une lettre de Constant, par laquelle il demande à son frere aprés le Concile de Sardique, le rétablissement de S. Paul & de Saint Athanase, le menaçant s'il ne l'accorde, de les aller rétablir luy mesme. [Nous verrons autrepart qu'il est assez difficile de soutenir cette lettre: mais je ne voudrois pas pour cela nier ce que dit Socrate,]'que Constance accorda alors à son frere le rétablissement de Saint Paul aussibien que celui de S. Athanase. Car il en dit des particularitez qui ne paroissent point inventées par une tradition populaire ou par un defaut d'exactitude.'Et de plus, S. Athanase nous apprend que les Ariens firent mourir S. Paul l'ayant poursuivi & l'ayant trouvé: [ce qui nous oblige d'avouer au moins qu'aprés avoir esté chargé de chaines, il jouit encore une fois de la liberté. Nous ne voyons pas toutefois moyen de suivre Socrate,] 'quand il dit que ce fut Constant qui l'envoya à Constantinople. [Il y a toute apparence qu'il estoit plutost à Emese qu'en Occident; & quand il eust esté à la Cour de Constant, il devoit d'abord aller trouver Constance, qui l'avoit mandé, comme le dit Socrate, pour estre renvoyé par luy à Constantinople: c'est ce que fit S. Athanase. Il est vray que supposé qu'il fust auprés de Constant, c'estoit son chemin naturel de passer par Constantinople, pour aller trouver Constance en Orient. Mais quand mesme il n'auroit pu s'exempter d'y passer, & d'y estre receu comme Evesque, il semble que Constant ne pouvoit pas luy donner deux Evesques & des lettres pour l'y faire recevoir, comme Socrate dit qu'il fit, sans faire injure à son frere. Socrate devoit dire sans doute de Constance ce qu'il dit de Constant, mais neanmoins nous avons voulu exprimer ce fait d'une maniere qui ne fust contraire ni à Socrate, ni à ce que nous croyons le plus veritable.]

(Marges : c.20.23.p.107. b|112.a. — Ath.de fug.p. 70,.b. — Socr.l.2.c.23. p.107.b.)

Pour la page 259.

NOTE VI.

Sur le temps de sa mort.

[Quoique S. Jerome mette la mort de S. Paul dés l'an 342 ou 343, neanmoins]'il vivoit encore tres assurément en 347, du temps du Concile de Sardique, & mesme en 350.'Car Saint Athanase nous assure que Philippe fut disgracié & banni un an au plus depuis qu'il eut fait mourir S. Paul.'Or nous voyons qu'il estoit encore en grand credit jusques à la bataille de Murse, donnée le 28 de septembre 351. *V. Constance § 23.*'Godefroy veut qu'il fust encore Prefet du Pretoire le 3 de novembre 353, & raporte à ce temps là une loy qui luy est adressée. Mais il y a bien de l'embaras dans la date de cette loy;'& je ne voy pas moyen de douter que Thalasse ne fust alors Prefet d'Orient, [qui est la Prefecture qu'avoit eue Philippe.]'Libanius parle d'un voyage que le Prefet Philippe fit à Nicomedie [vers l'an 350,]'& un peu aprés, il dit avoir esté obligé par le Prefet d'aller à Constantinople, [ce qui ne peut guere avoir esté qu'en 352. *V. Julien § 36.* Et je ne voy rien qui nous empeschast de differer la mort de S. Paul jusqu'en 351. Mais Libanius ne nomme point le Prefet qui l'envoya à Constantinople.]

(Marges : Hil.fr.2.p.?3 — Ath.sol.p.814. b. — Zos.l.2.p.696. 698. — Cod.Th.chr. p.5? — Amm.l.14.p. 5.c. — Lib.vit.p.25? b|26 a.d. — p.27.b.c.)

'Mr Valois trouve mesme de la difficulté à accorder S. Athanase, qui dit que Philippe fut depouillé de sa charge & de ses biens un an au plus aprés avoir fait mourir S. Paul, avec ce que dit Zosime, qu'il estoit encore dans les plus grandes dignitez, peu avant la bataille de Murse en 351.'Et cette contradiction paroist si grande à Gode-

(Marges : Amm.n.p. 171.172. — Cod.Th.t.6.p. 378.1.)

froy, qu'il voudroit qu'on lust Philagre dans S. Athanase au lieu de Philippe. [Mais n'ayant point de preuve que S. Paul soit mort avant 350 ou 351, je ne voy pas quelle contradiction on peut trouver entre S. Athanase & Zosime. Au reste Godefroy qui veut qu'on attribue la mort de S. Paul à Philagre, n'avoit pas assez examiné l'endroit 'de S. Athanase qu'il veut corriger, & ne se souvient pas d'un autre endroit,] 'où ce Saint dit que Philagre mesme avoit decouvert le secret de cette mort.

Ath.fi g.p. 703.b.

Sol.p.813.814.

NOTE SUR S. JACQUE DE NISIBE.

Pour la page 264.

Qu'il peut estre mort à la fin de l'an 350.

Chr.Alex.p. 675.

'LA chronique d'Alexandrie aprés avoir raporté le siege de Nisibe de l'an 350, dit qu'on peut voir le detail de cette histoire dans la lettre que Vologese Evesque de cette ville en avoit écrite. [Or comme nous ne pouvons pas dire, contre l'autorité de Theodoret & de Philostorge, que Vologese ait esté Evesque durant le siege, il peut aussi estre assez vraisemblable qu'il l'a esté peu de temps aprés, puisqu'il en a écrit l'histoire; & qu'ainsi Saint Jacque est mort sur la fin de la mesme année 350, peutestre le dernier d'octobre, auquel les Grecs en font la feste.] 'Mr Valois a voulu tirer de cette lettre de Vologese, que S. Jacque estoit mort des devant le siege de 350. [Mais il n'y a ni necessité, ni apparence à le dire. *V. Constance note 17.*]

Thdrt.n.p.26. l.2.

NOTES SUR SAINT JULE PAPE.

NOTE I.

Pour la page 267.§ 1.

Sur le jour de la mort de S. Silvestre.

Buch.p.273.

'LE Pontifical de Bucherius [sur lequel nous reglons la chronologie de S. Silvestre & des autres Papes de ce temps là,] finit la vie de S. Silvestre au premier janvier 335. 'Mais il est visible qu'au lieu de *usque in diem calendarum,* il faut lire *in diem pridie calendarum*, comme il y a immediatement auparavant, *ex die pridie calendas.* [C'est ce qui se justifie par tous les autres Pontificaux & par les martyrologes, qui mettent la mort de S. Silvestre le 31 de decembre: & on le lit de mesme dans le catalogue de la mort des Papes joint au Pontifical de Bucherius *p.267.* Sans ce *pridie*, S. Silvestre n'aura pas gouverné 21 an, comme porte ce Pontifical, mais 20 seulement; & le siege aura vaqué plus d'un an aprés sa mort: ce qui ne convient nullement à la paix dont l'Eglise jouissoit alors.]

Boll.apr.t.1. p.302.

NOTE II.

Pour la page 269.§ 3.

Sur le Concile qu'on met à Rome en 337.

'Baronius met des le commencement du pontificat de Jule, un celebre Concile de Rome composé de 116 Evesques, entre autres de ceux d'Aquilée, de Carthage, de Ravenne & de Milan. Il faut remarquer que ce Concile est daté de trois manieres. 'Le Consulat de Felicien appartient à l'an 337. Celui de Maximien ou Maxime qu'on luy donne pour collegue est faux. L'année des Empereurs revient à l'an 340, & l'indiction marque l'an 347. 'Cela embarasse Baronius; il emploie beaucoup de paroles sur cette difficulté; & il la coupe enfin en disant que le texte est corrompu, parcequ'il est impossible de la resoudre. [Il pouvoit neanmoins se tirer fort aisément de cet embaras, & de beaucoup d'autres qui se

Bar.337.§67.

Conc.t.2.p. 527.b.c|529.b. c.d.

Bar.337.§67.

Du Pin, t.1.p. 580.1. suivent,]'en disant en un mot que ce Concile est une piece supposée,[a] comme Blondel l'a soutenu depuis dans son livre des Decretales.[Je ne voy point que le Pere Alexandre en parle jamais.]'On a mis dans la derniere edition des Conciles, que quelques uns l'appellent un mélange informe, *farraginem*, de divers endroits de la Tripartite & d'autres auteurs, dont Isidore a fait un Concile.

a Blond.decr. p.451.

Conc.t.2.p. 527.c.

[La difficulté de la date n'est pas la seule preuve de la supposition de cette piece. Le corps du Concile en fournit une bien plus forte. Il ne consiste qu'en un discours du Pape Jule sur l'heresie d'Arius, qui ne contient rien de digne de la grandeur de genie qui paroist dans la lettre de ce Pape aux Orientaux, & rien au contraire qui ne soit digne de la barbarie de l'imposteur Isidore. Ce discours est d'abord adressé aux Peres du Concile, & puis il degenere en une lettre écrite aux Evesques absens, pour les prier de souscrire ce Concile, qui ne définit quoy que ce soit. Il ne faut pas aussi oublier que le tiers de ce discours, depuis *Eos enim qui dividunt &c.* jusqu'à *sed habet antè sæcula*, est pris mot à mot & tout de suite]'de la lettre circulaire du Concile de Sardique, telle qu'elle est dans l'histoire Tripartite, comprenant la fin de la veritable lettre du Concile, & le commencement du discours que Theodoret y joint.

Trip.l.4.c. 24.p.49.a.b.

[Cela peut suffire: & nous y ajouterons neanmoins encore qu'il est étrange que dans ce Concile, qui ne paroist pas avoir eu rien d'extraordinaire, il se soit trouvé 116 Evesques; & que dans celui que Jule fit assembler en 340, pour juger solennellement l'affaire de Saint Athanase & de Marcel, où il s'agissoit du repos de toute l'Eglise, il ne s'en soit trouvé que 50. On peut encore s'étonner que l'Ev. de Carthage y soit nommé aprés celui d'Aquilée, & que celui de Milan soit encore mis aprés celui de Ravenne son suffragant. Ce n'est pas là le rang que ces Evesque tenoient dans le IV. siecle. Il est bon aussi de remarquer que les plus habiles d'Italie]'qui ont fait la liste des principaux Evesques de cette province, mettent Agapet de Ravenne qui est nommé dans ce Concile, aprés Severe qui assista au Concile de Sardique en 347,'& ne parlent point dutout de Jule de Milan qui y est aussi nommé.

Bar.337.§ 69-71.

§ 74.|Mabi. mus.t.1.p.110.

'Sur cette omission de Jule, Baronius croit qu'on peut dire que c'est le mesme que S. Materne Evesque de Milan, qui avoit beaucoup souffert pour J.C. sous Diocletien, & dont les martyrologes font la feste le 18 de juillet; & il conjecture de plus, que c'est luy qui se nommoit Julius Firmicus Maternus, & qui a adressé vers l'an 343, un écrit que nous avons encore à Constantin, (ou plutost à Constance) & à Constant, pour les exhorter à achever de ruiner le paganisme, dont il fait voir la vanité. Baronius demeure d'accord que ce ne sont que de pures conjectures; [& il faudra avouer qu'elles sont tres fausses, si l'on accorde que Saint Materne estoit Evesque de Milan durant la persecution, comme le martyrologe, &]'Baronius mesme, le disent; puisque si cela est, il estoit mort dés l'an 313, auquel Merocle de Milan assista au Concile de Rome, selon S. Optat, longtemps avant que Firmicus Maternus écrivist son livre. Mais ce n'est pas sur cela que nous voudrions nous fonder, y ayant peutestre autant de raison de croire que S. Materne n'a esté Evesque de Milan qu'aprés S. Merocle. *V. S. Nabor.*]

Bar.§ 74.

303.§ 121.

NOTE III.

Pour la page 271.§ 4.

Si Saint Jule a laissé au choix de Saint Athanase le lieu du Concile demandé par les Eusebiens.

'S. Athanase dit dans son écrit aux

Ath.sol.p.815. b.

ſo[n]traires, que le Pape Jule luy remit le choix du lieu où il voudroit tenir le Concile que les Euſebiens avoient demandé : [illegible] σύνοδον ἔνθα ἂν ἴδῃ ἡ [illegible] [Il paroiſt difficile de croire qu'il ait donné cet avantage à une pa[r]tie : Et quand on diroit que ἐθελήσομεν en cet endroit, comprend S. Athanaſe & ſes parties, cela ne leve pas la difficulté, puiſque les Euſebiens y auroient trouvé moyen d'empeſcher le Concile en chicanant ſur le lieu ; & ſurtout n'auroient jamais conſenti

Ath.ap.2.p. 720.b. qu'il ſe fiſt à Rome,]'où il eſt certain qu'il fut tenu : [Il faut meſme remarquer que Saint Athanaſe dans tout ce traité, parle preſque toujours de luy en troiſieme perſonne : ce qui donne plus lieu de craindre que l'endroit ne ſoit corrompu.

Peuteſtre neanmoins que c'eſtoit une lettre ſecrette pour S. Athanaſe ſeul, dans laquelle il pouvoit remettre à ſon choix le lieu du Concile, & qu'il ne le convoqua à Rome qu'aprés que Saint Athanaſe y fut arrivé. C'eſtoit une faveur, ou plutoſt un honneur qu'il croyoit pouvoir accorder à un Saint dont il connoiſſoit déja le merite & l'innocence, eſtant bien perſuadé qu'il ne demanderoit point un lieu qui puſt eſtre raiſonnablement ſuſpect à ſes adverſaires. Nous en marquons encore une autre raiſon dans le texte. Que s'il écrivit alors aux Euſebiens, ce qui n'eſt pas certain, il pouvoit ſimplement témoigner qu'il acceptoit la propoſition du Concile que leurs deputez luy avoient faite, & ſe reſerver à leur en marquer une autrefois le temps & le lieu. Cela eſt favoriſé par ce que Saint

p.739.b. Athanaſe dit,]'qu'eſtant arrivé à Rome, Jule écrivit aux Euſebiens, &

ſol.p.816.a. leur envoya des deputez'pour leur declarer le jour aſſigné. [Nous diſons qu'il n'eſt pas certain que Jule ait écrit au[x] Euſebiens avant l'arrivée de Saint Athanaſe à Rome, parceque nous trouvons]'qu'il leur écrivit lorſque ce ap.2.p.739.b.

Saint y fut arrivé, [& que nous n'avons pas de marque qu'il leur ait écrit plus d'une fois avant le Concile. Ainſi il y a aſſez d'apparence qu'il s'eſtoit contenté auparavant, de leur faire mander ou dire de bouche par leurs deputez, qu'il feroit aſſembler le Concile &c.

NOTE IV.

Pour la page 272. § 4.

Que le Concile de Rome s'eſt tenu au mois de juin 341.

'Le Concile de Rome qui a declaré Ath.orth.p. 950.a. S. Athanaſe innocent, fut prevenu par les troubles que les Euſebiens exciterent pour perdre ce Saint, [c'eſt à dire viſiblement par l'intruſion de Gregoire à Alexandrie, qui ſe fit, comme on en convient, dans le Concile d'Antioche appellé de la Dedicace.]'Le Pape ap.2.p.748.d. Jule marque encore qu'on avoit prevenu le Concile de Rome par cette intruſion.'La ſuite de l'hiſtoire montre Socr.n.p.176. auſſi que le Concile d'Antioche a precedé celui de Rome. [On convient que]'celui d'Antioche fut tenu l'an Ath de ſyn.p. 894.d. 341, [avant le mois de ſeptembre,] puiſque ce fut dans l'indiction 14, [commencée au mois de ſeptembre 340. Ainſi c'eſt une faute certaine à Bollandus,]'d'avoir mis le Concile de Boll.12.apr.p. 84.§6. Rome en 340.ᵃ Mais il l'a depuis cor- a 2.m. y.p. 211.d.e. rigée, & differé le Concile juſqu'au mois de juin 341, ſuivant ce que nous allons dire. [Gregoire fut fait Eveſque dés le commencement du Concile d'Antioche, *v. les Ariens § 31*, & doit eſtre parti bientoſt aprés pour Alexandrie,]'puiſqu'on y apprit qu'il venoit Ath.de ſyn.p. 944.b|945.a. avant qu'on y euſt entendu parler de ſon ordinati[on]. [Il y vint aſſurément durant le Careſme ; & par conſequent il faut mettre ſon ordination, ſon entrée à Alexandrie, & le Concile d'Antioche, avant Paſque de l'an 341.]'S. orth.p.947.b. c. Athanaſe eſtoit alors à Alexandrie, & il paroiſt qu'il y eſtoit encore le jour de

de Pasque,[qui en 341 estoit le 19 d'avril. Ainsi le Concile de Rome auquel il est certain qu'il assista, ne peut avoir esté tenu que vers le mois de juin 341.

ap.2.p.744.c. Il y a aussi apparence qu'il ne se tint pas beaucoup plustard :]/Car une des raisons que les Eusebiens alleguerent pour n'y pas venir, fut qu'on leur avoit p.748.d. donné un terme trop court./Cependant le Pape leur avoit écrit pour ce Concile, avant qu'ils tinssent le leur à Antioche: οὐκ ἔδει χαλεπαίνειν ἡμῶν συνόδου γενέσθαι, προλαβεῖν τινὰς τὴν ἐκ τῆς p.739.b|757.b| fol.p.816.a. συνόδου κρίσιν:/Il écrivit par les Prestres Elpide & Philoxene,[qui estoient sans doute en Orient avant la fin de 340: car les mois de decembre, janvier, & fevrier, n'estoient pas propres pour un voyage de cette nature, & S. Athanase dans un écrit fait vers le mois d'avril orth.p.950.a. 341,]/dit que les freres de Rome avoient écrit l'année de devant, qu'il falloit tenir un Concile pour punir les fautes qui s'estoient faites. Il ajoute mesme que sur la crainte de ce Concile, les Eusebiens prirent la resolution de troubler l'Eglise par l'intrusion de Gregoire.[Il paroist donc qu'ils ne penserent à tenir le Concile d'Antioche au commencement de 341, que fol p.816.a. sur]/les lettres apportées par Elpide & Philoxene, pour leur marquer le temps du Concile de Rome, & les presser d'y venir.[Que si les Eusebiens qui se plaignoient que le terme du Concile estoit trop court, en ont sceu l'indiction des devant la fin de 340, il y a peu d'apparence qu'il ait esté indiqué pour plus de 7 ou 8 mois aprés.

Que si nous avons trouvé le temps pour lequel il avoit esté indiqué, nous avons aussi trouvé celui auquel il s'est ap.2.p.745.c. tenu,]/puisque Jule assure positivement que les Evesques s'assemblerent au temps qui avoit esté marqué.

[Il se rencontre neanmoins en cela fol.p.816.b. une difficulté.]/Car Saint Athanase se plaint que les Eusebiens avoient retenu les Prestres de Jule audelà mesme du terme marqué pour le Concile, καὶ μετὰ τὴν προθεσμίαν,[ce qui peut assez montrer que c'estoit fort peu aprés le terme :]/& dans un autre endroit, Jule ap.2.p.744.d| Conc.t.2.p.502.a. dit qu'au lieu de venir eux mesmes, ils avoient retenu ses propres legats, ἕως αὐτοῦ τοῦ ἰανουαρίου. Car c'est ainsi qu'on lit dans le Saint Athanase de Paris en 1627, & dans la derniere edition des Conciles.[Il paroist visiblement que ce mois est celui auquel le Concile se devoit tenir : & on est porté naturellement à croire qu'il faut lire ἰανουαρίου, & mettre le Concile au mois de janvier. Mais on peut lire aussi ἰουνίου, & alors ce passage s'accordera parfaitement avec ce que nous avons dit jusques ici.

Quand mesme d'autres editions ou les manuscrits liroient expressément janvier,comme on l'a mis dans les traductions, nous croirions avoir encore lieu de dire qu'il faut l'entendre du mois de juin.]/Car on remarque que Boll.22.mars, p.380.§6. c'est une chose fort aisée & fort ordinaire de confondre les mois de janvier & de juin dans les manuscrits;[& toutes choses,comme nous avons dit,s'accordent fort bien à mettre le Concile au mois de juin, au lieu que nous ne voyons pas moyen de le mettre au mois de janvier. Nous avons montré qu'on ne le pouvoit mettre en janvier 341, puisque c'eust esté au commencement, ou plutost avant le Concile d'Antioche & l'election de Gregoire : Mais on ne peut pas aussi le differer jusqu'au mois de janvier 342,puisqu'il faudroit dire, contre toute sorte d'apparence, que le Concile d'Antioche a duré jusqu'à ce temps là, c'est à dire une année entiere.]/Car les Prestres de Jule apporterent avec eux les lettres que les Evesques du Concile écrivoient au Pape. Ath.ap.2.p.739.d. [Quand mesme on pourroit dire que le Concile d'Antioche estoit fini plusieurs mois auparavant; le mois de jan-

vier n'estoit nullement un temps propre à renvoyer les legats d'Orient à Rome. Il est encore moins probable que le Concile de Rome où il devoit venir des Evesques des extremitez de l'Orient, & sans doute aussi de l'Occident, ait esté indiqué pour janvier ou pour decembre, c'est à dire pour le milieu de l'hiver. Les Orientaux, qui sur le bruit de ce Concile s'estoient assemblez à Antioche des devant Pasque de l'an 341, n'auroient eu garde de dire qu'on leur avoit donné un terme trop court pour venir au Concile de Rome qui ne se devoit tenir qu'un an aprés.

Cette derniere raison suffit encore pour répondre à Schelstrat,] Schel.de Ant. p.17. 'qui ne met ce Concile qu'au mois d'octobre 342.

Socr.n.p.175. 176. 'Mr Valois apporte plusieurs raisons pour soutenir que le Concile de Rome ne s'est pu tenir avant l'an 342. Ath.B.t.1.p. 119.120. 'Les Benedictins qui ont embrassé son sentiment dans leur nouvelle edition de S. Athanase, y en ajoutent de nouvelles. [Mais nous esperons que si on compare les unes & les autres avec celles que nous avons alleguées, on en verra bientost la foiblesse, sans qu'il soit necessaire que nous nous arrestions à y répondre, comme cela ne seroit pas difficile.] Boll.2.may,p. 211.d.e. 'Bollandus a suivi tout ce que nous avons tasché d'établir dans cette note, [comme Mr Hermant avoit déja fait avant luy.

Nous avons supposé que la lettre de S. Athanase aux Orthodoxes, regarde l'entrée de Gregoire & non celle de George ; & nous esperons que cela se trouvera suffisamment établi dans la note 41 sur S. Athanase.]

NOTE V.

Pour la page 273.§5.

Si Viton assembla le Concile, ou s'il se tint dans l'eglise de Viton.

Ath.ap.2.p. 739.c. 'Saint Athanase dit que les Evesques s'assemblerent pour le Concile de Rome, ἔνθα Βίτων ὁ πρεσβύτερος συνῆγε, Socr.n.p.176. a. 'ce qui peut signifier ou que le Concile se tenoit dans l'eglise dont Viton estoit Curé, & où il assembloit le peuple; Ath.ap.2.p. 731.b. 'car S. Athanase se sert autrepart en ce sens du mesme mot συνάγειν: [ou bien que Viton avoit le soin de faire assembler les Evesques. Le premier sens paroist plus vraisemblable. Si l'on veut suivre le dernier, il faut dire que Saint Athanase oppose ici la maniere dont ce Concile se tint, à la conduite que l'on garda dans celui de Tyr,] p.728.c.d. 'où les Evesques furent introduits par des officiers de justice : ce qui estoit [proprement] de la fonction des Diacres. [Il y a toute apparence que c'est le legat de S. Silvestre au Concile de Nicée, qui est appellé dans les auteurs, Viton, Vit, & Victor. C'est sans doute pour cela que S. Athanase le nomme.]

NOTE VI.

Pour la page 278.§8.

Que la lettre de Jule est écrite dans le mesme Concile.

[Comme il paroist que la lettre que nous avons de Jule aux Eusebiens, a esté écrite dans un Concile,] Bar.342.§23. 'Baronius qui ne la met qu'un an aprés le Concile des 50 Evesques où l'on avoit examiné la cause de S. Athanase, a esté obligé par là de dire qu'il s'en estoit tenu depuis un second où l'on avoit lu la lettre des Eusebiens, & où l'on avoit prié le Pape d'y répondre. Ath.ap.2.p. 739.b.c. 'Mais il est clair que S. Athanase attribue l'un & l'autre à un mesme Concile. p.740.c|Socr.n.p.177.2.b. 'La lettre mesme de Jule marque la mesme chose, quoique moins expressément. [Il faut donc dire que ce Concile dura environ quatre mois. Car il commença vers le mesme temps que les legats du Pape partirent d'Orient pour revenir à Rome ; & Jule garda quelque temps la lettre des Orientaux que ses legats avoient apportée, avant que de la montrer & d'y répondre, pour voir si les

Orientaux ne luy envoyeroient point cependant quelques deputez. Mais il n'est pas necessaire que les cinquante Evesques soient demeurez à Rome tout ce temps là. Aprés avoir jugé la cause de Saint Athanase, & des autres Evesques deposez, ils peuvent avoir laissé des deputez auprés du Pape pour agir avec luy en leur nom jusqu'à ce que l'affaire fust terminée. Les Evesques d'Egypte en usoient à peu pres ainsi, & nous voyons expressément la mesme chose dans quelques Conciles d'Afrique du temps de S. Augustin.]

Pour la page 282.§ 9.

NOTE VII.

Sur les lettres attribuées à ce Pape.

Leont.sect.8. p.526.c.

'Leonce de Byzance parle de sept epistres qu'on attribuoit au Pape Jule à la fin du sixieme siecle. Conc.B.t.2.p. 268.c|454.c. 'Il y a dans le Concile d'Ephese un passage cité d'une lettre de ce Pape à un nommé Doce : Vinc.L.c.42. p.375. '& Vincent de Lerins témoigne que l'on avoit confirmé la foy de l'Eglise dans ce Concile par le témoignage de ce saint Pape. Phot.c.229.p. 809. 'S. Ephrem d'Antioche allegue aussi la mesme lettre, Fac.l.1.c.5.p. 40. 'aprés Facundus, selon lequel celui à qui elle s'adressoit s'appelloit Prosdoce. Leont.in N.& Eut.p.976.c. a sect.8.p.526. c. 'Elle est encore citée dans un écrit attribué à Leonce de Byzance.ᵃ Neanmoins le mesme Leonce assure que cette lettre n'est point du Pape Jule, mais de Timothée [disciple d'Apollinaire,] comme on le prouvoit par quantité d'exemplaires. p.527.a. 'Il ajoute seulement qu'elle n'estoit point contraire à la foy, & qu'ainsi il importoit peu de qui elle fust. Fac.l.1.c.5.p. 40|not. 'On croit que cette lettre est la mesme que celle à Acace, dont on trouve un passage cité dans les extraits du Prestre Anastase.

p.41. 'Facundus conteste ou la verité ou l'autorité de tout ce qu'on citoit du Pape Jule, hors ce qu'on en trouve dans le Concile d'Ephese. Leont.sect.8. p.526.c. 'Leonce de Byzance va plus loin, & assure generalement que l'on n'avoit rien de son temps des écrits du Pape Jule, [à l'exception de ce qui estoit dans Saint Athanase,] & que les sept epistres que l'on publioit sous son nom n'estoient point de luy, mais d'Apollinaire. Evag.l.3.c.31. p.361.a. 'Et les moines de Palestine assurent sous l'Empereur Anastase, que les Eutychiens avoient accoutumé de tromper les peuples & les engager dans leur heresie, en attribuant aux Peres, comme à Saint Athanase, à Saint Gregoire Thaumaturge, & à Jule, divers ouvrages d'Apollinaire.

Leont.sect.8. p.526.b. 'Leonce le soutient & le prouve particulierement d'une lettre adressée à Denys Evesque (ou Prestre) de Corinthe, dont les heretiques se servoient sous le nom de Jule, & dont il raporte un passage. Gennade qui parle de cette lettre, *cap.2*, l'attribue à Jule, mais il dit qu'ayant paru utile en son temps contre ceux qui vouloient mettre deux personnes en J.C, elle estoit devenue pernicieuse depuis l'heresie d'Eutyche & de Timothée qu'elle favorisoit beaucoup. [Nous en parlerons plus amplement sur le titre des Apollinaristes *note 11*,] Pet.dog.t.4.l. 4.c.6.§ 9.10.p. 331. 'où nous verrons que les preuves qu'on allegue pour montrer qu'elle n'est pas de Jule, Phot.c.230.p. 845|Leont.p. 526.c. 'ne reçoivent point de réponse. [Il la faut distinguer de la lettre à Doce ou Prosdoce.]

Pour la page 283.§ 10.

NOTE VIII.

Sur la vie de S. Amais de Tiano.

[Bollandus nous a donné la vie de S. Amais Evesque de Tiano. Le style fait assez voir qu'elle n'est pas ancienne. Mais outre cela] Boll.23.jan.p. 484.§ 3. 'elle porte que la ville de Sore estoit infectée de l'Arianisme sous le pontificat de Jule ; [ce qui n'est nullement croyable : & on peut encore moins soutenir] § 5. 'ce qu'elle ajoute, que les habitans de la mesme ville voulurent alors chasser le Saint à cause des loix imperiales pour l'Arianisme ; & le

chasserent effectivement aprés l'avoir presque massacré.[Ces loix n'eurent jamais de force en Italie tant que Jule vécut, parceque Constance n'en estoit pas alors le maistre.]

Pour la page 285.§ 10.

NOTE IX.

Sur diverses histoires de la vie de S. Severe de Ravenne.

Boll.1.feb.p. 80.§ 7. 'Nous avons diverses histoires de la vie de Saint Severe de Ravenne, dont celle que l'on croit estre la plus ancienne, est écrite dans le neuvieme siecle par Luidolphe Prestre, sur ce qu'il en avoit appris d'ans l'abbaye de Saint Severe pres de Ravenne.§ 5. 'L'autre qui est sans nom d'auteur paroist écrite par un moine du mesme lieu, dans le X.ou XI.siecle. Le temps de ces auteurs rend leur recit assez peu considerable; & d'ailleurs ils ne raportent presque que des miracles qu'on auroit peine à croire dans les auteurs les plus assurez. Pierre Damien, dont on a deux sermons sur Saint Severe, est aussi trop nouveau pour faire une autorité considerable.

[Dieu a fait quelquefois connoistre par des colombes ceux qu'il vouloit elever à la dignité de l'episcopat, comme Eusebe le raporte de Saint Fabien Pape. p.85.§ 6. 'Mais pour ce que pretend la vie anonyme de S. Severe, que ce miracle avoit accoutumé d'arriver dans l'election des Evesques de Ravenne; [ce n'est pas une chose aisée à croire, mesme avec l'autorité de S. Pierre de Damien] p.84.b. 'qu'on cite pour cela, & des peintures de Ravenne où l'on voit que S. Severe qui en estoit le 12^e Evesque, estoit aussi le douzieme elu en cette maniere. Ughellus dit le treizieme: Ugh.t.2.p. 329.c.d. '& il ajoute qu'il avertit le peuple de ne se plus attendre que ce miracle arrivast aprés luy.

Boll.1.feb.p. 85.§ 12. 'Sa vie anonyme luy fait faire un miracle à la mort de sa fille, qui n'est nullement croyable. § 13.§ 9.§ 10.11. 'L'histoire de la mort du Saint est aussi toute extraordinaire & sans apparence, soit dans l'Anonyme, soit encore plus dans Luidolphe: & l'exemple de celle de S. Jean l'Evangeliste, à laquelle on la compare, donne lieu de croire que ces deux histoires sont du mesme genre, c'est à dire qu'elles sont toutes deux fausses & supposées.

p.89.§ 5. 'Il paroist que Luidolphe avoit cru que S. Severe estoit martyr, avant que de s'en estre informé à Ravenne, p.79.§ 4. '& quelques martyrologes luy donnent encore ce titre; § 4. 'ce qui vient peutestre de ce qu'on l'a confondu avec un autre Saint Severe martyr à Ravenne sous Maximien, 1.jan.p.20.21 Florent. 'dont on fait le premier de janvier, & dont on ne sçait rien autre chose: c'est une difficulté dans laquelle nous n'entrons pas. On en fait le premier de fevrier.

Pour la page 285.§ 10.

NOTE X.

Sur S. Agapet & S. Marcellin de Ravenne.

Boll.1.feb.p. 85.§ 6. 'L'auteur anonyme de la vie de S. Severe dit qu'il succeda à S. Marcellin; p.80.§ 10. '& il paroist que c'est une chose assez bien établie par les monumens de l'Eglise de Ravenne. Ugh.t.2.p. 328.329. 'Ughellus veut cependant que S. Marcellin soit mort dés l'an 233, ayant succedé à un Agapet. Il ne met qu'un seul Evesque entre luy & S. Severe, nommé encore Agapet: & il donne un troisieme Agapet pour successeur à Saint Severe. Il ne donne aucune preuve de ces trois Agapets, [que l'on ne peut neanmoins recevoir que sur des preuves invincibles.] Boll.1.feb.p. 80.§ 10.12. 'Bollandus paroist ne reconnoistre qu'un Agapet, qu'il place avant Marcellin, & mort neanmoins aprés l'an 337, § 11|Bar.337.§ 67-74. 'parcequ'il met en cette année là, aprés Baronius, un Concile de Rome auquel on pretend qu'Agapet de Ravenne a assisté.[Mais nous croyons avoir montré dans la note 2, que ce pretendu

Boll.16.mars, p.426.427. Concile n'a aucun fondement.]ʹAgapet & Marcellin dont nous ne savons rien autre chose, sont honorez par l'Eglise au nombre des Saints, Agapet le seizieme de mars, & Marcellin le cinquieme d'octobre.

Pour la page 284.§ 10.

NOTE XI.

Pourquoi on dit que S. Severe a pu vivre jusque vers l'an 390.

Boll.1.feb.p. 84.§ 9.10. ʹLa vie anonyme de S. Severe, dit que ce Saint estant un jour à l'autel, & s'estant un peu endormi, il fut vu en mesme temps à Modene assister au service de Saint Geminien Evesque de cette ville.ʹLa vie de S. Geminien dit (31.jan.p.1099. § 15.) la mesme chose,ᵃmais c'est une piece (ᵃ Bar.31.jan.) qui a grand besoin de correction: [Et elle ne sauroit estre d'une grande autorité.]ʹElle n'est écrite au plustost que (Boll.31.jan.p. 1096.§ 3.) dans le huittieme siecle, [d'un air plus digne de Metaphraste que d'une veritable histoire; outre qu'elle tombe dans une contradiction visible, voulant]ʹque ce Saint ait esté Evesque du (p.1097.§ 6.) temps de Jovien, [en l'an 363,]ʹqu'il ait (p.1100.§ 17.) eu pour successeur un disciple de Saint Ambroise,ʹqu'il soit mort avant Saint (p.1099.§ 15.) Severe, qu'elle reconnoist avoir assisté au Concile de Sardique [en l'an 347;]ʹ& en mesme temps, qu'il ait (§ 13.) encore esté en vie lorsqu'Attila ravageoit l'Italie [en 452,]ʹce qui fait dire (Bar.458.§ 12.) à Baronius que ce peut estre l'Evesque Geminienʹenvoyé par Saint Leon à (Leo,ep.133.138. p.694.721.) Constantinople en 458, & qui y estoit encore en 460.ʹCette difficulté oblige (Boll.31.jan.p. 1096.§ 4.5.) Bollandus à dire ou qu'il y a eu deux Geminiens Evesques de Modene, l'un du temps de S. Ambroise, l'autre en 452 dont parle Saint Leon;ʹou qu'on a (1.feb.p.80.§ 10.) pris l'irruption de quelques barbares, (ce qu'on ne trouve pas neanmoins avant la mort de Theodose) pour celle des Huns sous Attila; ou (ce qui a plus d'apparence) qu'il est mort dans le IV. siecle, & qu'on a attribué à sa vie la protection qu'il a obtenue à son peuple aprés sa mort.ʹUghellus paroist (Ugh.t.2.p.91. b.c.) embrasser ce sentiment.ᵃOn voit qu'il (ᵃ Amb.ep.7. p.187.1.) y avoit un Geminien Evesque qui écrit au Pape Sirice, avec S. Ambroise & d'autres Prelats, contre Jovinien: ʹd'où Bollandus conclud qu'il n'est (Boll.1.feb.p. 80.§ 9.) mort qu'aprés l'an 385, & qu'ainsi S. Severe a du vivre jusque vers l'an 390. ʹL'Eglise honore la memoire de Saint (31.jan.p.105.) Geminien le 31 de janvier. Didier Roy des Lombars (vers l'an 790) bastit une ville de son nom,ʹqui se voit encore (§ 7.p.1095.) aujourd'hui dans le Florentin devers Sienne.

NOTES SUR SAINT FRUMENCE.

Pour la page 284.

NOTE I.

Qu'il a esté en Ethiopie vers l'an 300, & en a esté fait Evesque vers 330.

Ruf.l.10.c.9. p.165.1. ʹRufin dit que Saint Athanase n'estoit Evesque que depuis peu lorsqu'il ordonna S. Frumence, & qu'il l'envoya prescher [dans l'Ethiopie.] C'est pourquoi il met la conversion de ce pays sous Constantin;ʹ& il est suivi (Socr.n.p.13.1. b.) en cela par tous les historiens. Mr Valois soutient au contraire qu'il la faut mettre sous Constance, & que Saint Frumence n'a esté ordonné Evesque que vers l'an 341.ʹSa raison est que (p.12.13.) Merope qui mena S. Frumence, encore enfant, dans les Indes, fit ce voyage selon Rufin & les autres, à l'imitation du philosophe Metrodore qui en avoit fait un pareil. Or on trouve que Metrodore au retour des Indes, vint apporter à Constantin divers presens de la part des Rois d'Orient: ce qui ne peut avoir esté avant l'an 325, Constantin n'ayant esté maistre de l'Orient, ni par consequent connu de ces princes qu'à la fin

de 323. Et il faut assûrément mettre un temps considerable entre le voyage de Merope & l'ordination de Saint Frumence.

[Mais ces presens apportez des Indes à Constantin, est un fait assez embarassé: *v. Constantin note 61:* & on n'en a pas de meilleur auteur que Cedrene.]

Amm. l. 25. p. 295. a. 'Ammien qui pourroit le favoriser un peu, met ce qu'il en dit sous Constance, [c'est à dire en 337 au plustost. Que si nous ne mettons qu'en ce temps là le voyage de Metrodore dans les Indes, S. Frumence ne pourra avoir esté fait Evesque que vers l'an 370, comme il est aisé de le conclure des principes mesmes de M^r Valois. Car selon que les historiens en parlent, il ne pouvoit guere avoir que dix ou douze ans quand il alla aux Indes aprés le retour de Metrodore, & ainsi vers l'an 340. Il falloit qu'il eust au moins pres de trente ans lorsque le Roy d'Auxume luy confioit ses thresors. Aprés la mort de ce prince, il gouverna le royaume durant dix ans au moins, selon M^r Valois: ainsi il ne pouvoit avoir moins de 40 ans quand il fut fait Evesque; & il faudra dire par consequent que ç'a esté vers 370. Et cependant il l'estoit constamment des l'année 356. Il faut dire à peu pres la mesme chose selon Cedrene, puisqu'il veut que le raport que Metrodore fit à Constantin à son retour des Indes, ait causé la guerre de ce prince contre les Perses: & la guerre ne commença qu'en l'an 336. Mettant mesme le voyage de Metrodore en l'an 325, M^r Valois en a dû conclure que S. Frumence n'a esté ordonné qu'en 355 au plustost: & Constance parle de son ordination en 356, comme d'une

Ath. ap. 1. p. 696. c. chose déja ancienne.] 'Vous savez assûrément, dit-il aux Princes d'Auxume, » & vous vous souvenez que Frumence » a esté établi dans l'episcopat par Athanase coupable de mille crimes.

[Il vaut donc mieux laisser là l'histoire de Cedrene, & dire que Metrodore qui avoit fait le voyage des Indes vers l'an 300, en entretenoit Constance 37 ans aprés, & l'animoit à la guerre de Perse par la fausse relation qu'il luy faisoit des pays orientaux: car c'est à peu pres ce que dit Ammien. Que s'il y a trop loin de l'an 300 au regne de Constance, il faudra ou distinguer deux Metrodores qui ont fait le voyage des Indes, ou avouer que Rufin a joint ensemble deux faits incompatibles, & ainsi qu'il s'est assûrément trompé, soit en disant que le voyage de Merope a suivi celui de Metrodore, soit en mettant l'ordination de S. Frumence au commencement de l'episcopat de S. Athanase. En ce cas, nous aurons la liberté de rejetter celui que nous voudrons de ces deux points, & nous rejetterons le premier parcequ'il est plus difficile à accorder avec la lettre de Constance en l'an 356.]

NOTE II.

Pour la page 285.

Qu'il a esté Evesque d'Auxume, & Apostre de l'Ethiopie.

Ruf. l. 10. c. 9. p. 164. 1. 'Rufin voulant marquer le pays, où S. Frumence a porté la foy, l'appelle l'Inde ulterieure, & dit que c'estoit entre la Parthe, & l'Inde citerieure jointe à l'Ethiopie, mais beaucoup audelà. [Ainsi il place ce pays ou dans l'Arabie, ou plutost audessous vers le Midi, c'est à dire dans la mer d'Ethiopie. Et certes de la maniere dont il parle, il ne paroist pas qu'il ait eu grande connoissance de tous ces pays, qui estoient hors l'Empire Romain, non plus que la pluspart des anciens, à qui le nom des Indes signifioit tous les pays qu'ils ne connoissoient pas vers le Midi & l'Orient. Ainsi nous avons peu d'obligation de nous arrester à ce qu'il en dit, & beaucoup de liberte pour suivre les autres lumieres que nous pourrons avoir sur ce sujet.

Nous en trouverons apparemment de meilleures dans Saint Athanase,] Ath.ap.1.p. 695.c.d|696.a. 'qui raporte une lettre de Constance à Aïzan & Sazan princes, ou, comme S. Athanase les appelle, tyrans d'Auxume, Philg.n.p.119. 120. 'qui est une ville considerable dans l'Ethiopie, [au 10^e ou 11^e degré selon Sanson:] Ath.ap.1.p. 695.d|696.697. '& dans cette lettre Constance parle d'un Frumence consacré par Saint Athanase, lié avec luy d'amitié, Evesque d'Auxume en un pays fort eloigné de l'Empire. Ce Frumence ne pouvoit manquer d'estre un homme fort celebre, puisque Constance le connoissoit de si loin : & plus Constance paroist douter de la pureté de sa foy, plus on peut s'assurer qu'elle estoit tres pure & tres orthodoxe.

Toutes ces circonstances semblent trop claires pour ne nous pas persuader que] Holst.mart.p. 323.324. 'ce Frumence est celui mesme que Rufin dit avoir esté consacré Evesque par S. Athanase, pour aller établir la foy dans les Indes, qui est le nom que les modernes donnent quelquefois à l'Ethiopie, [& les anciens encore plus ordinairement :] Ainsi l'on ne doit pas faire difficulté de dire que le veritable lieu de son apostolat a esté Auxume dans l'Ethiopie. Holstenius le confirme dans ses notes sur le martyrologe Romain, par le témoignage de quelques Prestres Ethiopiens ou Abissins qui estoient à Rome, lesquels reconnoissoient S. Frumence pour leur Apostre, & en solennisoient la memoire. Socr.n.p.15.2. c.d. 'M^r Valois assure aussi, comme une chose sans difficulté, que Saint Frumence d'Auxume est celui mesme que les historiens font Apostre des Indes. 'Pearson le prouve amplement. Pears.in Ign. t.1.p.184-186.

NOTE III.

Pour la page 285.

Qu'il a gouverné l'Ethiopie sous les Princes Aïzan & Sazan.

'Rufin dit que le Roy [d'Auxume] laissa un fils, sous qui S. Frumence eut la conduite des affaires. Ruf.l.10.c.9. p.164.2. 'Cependant la lettre de Constance marque deux Princes d'Auxume, Aïzan & Sazan. Ath.ap.1.p. 696. [Comme nous supposons que Saint Frumence fut ordonné Evesque vers l'an 330, il se pourroit bien faire que le prince dont parle Rufin, & sous qui S. Frumence avoit gouverné, seroit mort avant l'an 356, & auroit eu ses deux fils Aïzan & Sazan pour successeurs. Mais il est aisé encore que le Roy sous lequel S. Frumence fut pris, ait eu ces deux princes pour enfans, & que neanmoins Rufin n'ait parlé que d'un, soit qu'il ignorast cette particularité, soit qu'il l'ait voulu negliger pour moins embarasser sa narration. Nous avons cru devoir preferer ce dernier sentiment comme le plus simple;] p.696.c. 'outre que Constance disant qu'Aïzan & Sazan pouvoient se souvenir de l'ordination de S. Frumence, [c'est une marque qu'ils regnoient dés le temps qu'elle fut faite, & par consequent que c'estoit durant leur minorité que le Saint avoit gouverné leur Etat.]

NOTES SUR OSIUS.

NOTE I.

Pour la page 302.§ 2.

Sur le Concile d'Elvire.

Conc.t.1.p. 1035.1036| Alex.t.6.p. 677|t.5.p.367. 368. 'LE Concile d'Elvire estoit celebre au IX. siecle, comme on le voit par les auteurs, & mesme par les Conciles de ce temps là qui le citent plusieurs fois. [On ne voit pas que jusque là il ait esté beaucoup connu : ce qui pourroit peutestre donner lieu à quelques uns de croire que c'est une piece supposée par quelque imposteur semblable à celui qui nous a inventé vers le IX. siecle les Decretales des anciens

Papes. Mais nous ne voyons rien dans ce qui nous reste de ce Concile qui donne lieu d'y soupçonner de la fiction. Tout y convient au temps que l'Eglise estoit encore dans la persecution, ou ne faisoit que d'en sortir. La severité de ses Canons ne sent nullement la nouveauté ni l'imposture; & il seroit difficile de dire quel avantage les menteurs, ou les demons leurs peres, auroient pretendu tirer de cette supposition. On ne peut douter qu'il ne se soit fait ainsi divers reglemens dans beaucoup de provinces, qui n'ont point passé à la posterité.] Conc.t.2.p.1325.d. /Abondance d'Adrumet cite dans le Concile de Carthage sous Gratus, le decret fait dans le Concile de la Byzacene contre l'usure. [Il n'y a rien de plus ordinaire que de voir des Conciles citez dont il ne nous reste rien: & les conjectures de ceux qui sont les plus habiles à deviner, ne sauroient nous rendre aucune raison apparente pourquoi les uns se sont conservez jusques à nous plutost que les autres. On ne peut pas dire mesme absolument que le Concile d'Elvire ait esté inconnu jusqu'au IX. siecle:] p.637. /Car dans celui de Sardique, Osius dit que l'on avoit autrefois ordonné de separer de la communion un laïque qui estant dans une ville auroit passé trois dimanches sans se trouver à l'assemblée de l'Eglise. t.1.p.773.b. /C'est mot à mot le 21[e] Canon d'Elvire, [qui est l'unique endroit de l'antiquité où cette ordonnance se trouve.] p.1036.b. Alex. t.6.p.676. /On marque aussi que S. Martin de Brague, & S. Isidore de Seville, ont cité le Concile d'Elvire [au VI. siecle.]

Conc t 1.p.1009.10.0. /Je croy que chacun convient assez maintenant que le lieu veritable du Concile n'est pas *Illiberis*, aujourd'hui Collioure dans le Roussillon, ruinée dés le temps de Pline, & rétablie seulement vers l'an 980, mais *Illiberris* dans l'Andalousie, dont les restes se conservent encore aujourd'hui sur la montagne d'Elbire pres de Grenade, comme Mendoza le soutient amplement dans l'ouvrage qu'il a fait sur ce Concile. Et ce qu'il dit que presque tous les Evesques que nous savons s'y estre trouvez, estoient de la Betique ou des pays les plus proches, en est une grande preuve. Je croy mesme qu'il seroit aisé de justifier que Collioure estoit alors censée des Gaules, & de la province Narbonoise. Nous avons accoutumé de dire Elvire en françois, au lieu d'Elbire qui approcheroit plus du latin.

Il y a bien plus de difficulté sur le temps de ce Concile.] Mor.pœn.l.9.c.19.p.671.672. /Le P. Morin croit qu'il le faut mettre un peu avant l'an 250, & la persecution de Dece, aprés laquelle S. Cyprien, S. Corneille, & generalement tous les Evesques, convinrent qu'il falloit accorder la communion & l'Eucaristie à ceux qui estoient tombez dans l'idolatrie, pourvu qu'ils eussent fait penitence. Et les Novatiens ayant voulu soutenir une discipline contraire, ils furent rejettez de toute l'Eglise. Ainsi, dit le P. Morin, on ne peut pas presumer que les Peres d'Elvire, qui par leur premier Canon excluent de la communion, mesme à la mort, ceux qui auront idolatré, soient posterieurs à ce temps là, puisqu'ils se seroient declarez pour les Novatiens contre l'Eglise.

[Cette raison est assurément considerable, & paroist d'autant plus forte, que les diverses solutions que l'on y apporte paroissent assez foibles.] Conc t.1.p.587.c. /M[r] de l'Aubespine dit que le Canon d'Elvire regarde ceux qui non seulement avoient renoncé la foy, & estoient tombez dans l'apostasie, mais avoient encore sacrifié. [Et n'obligeoit-on pas à sacrifier tous ceux à qui on avoit fait renoncer la foy ? Peut-on aussi pretendre que ces personnes n'aient pas esté admises à la communion par Saint Cyprien ? Il faudroit donc au moins

ajouter

ajouter que le Canon parle de ceux qui avoient apostasié d'eux mesmes, sans qu'on leur fist aucune violence : car les termes du Canon, *ad templum idololatraturus accesserit*, semblent marquer une chose toute volontaire. Je ne sçay si ce n'est point ce que Mr de l'Aubespine entend par le crime d'apostasie, mais je voudrois qu'il se fust expliqué plus nettement.]

Alex.t.6.p. 667.671. 'Le Pere Alexandre pretend que le Canon ne refuse pas l'absolution aux idolatres, mais seulement l'Eucaristie; & qu'ainsi il ne tombe point dans la dureté de Novatien. [Mais il ne s'accorderoit pas pour cela avec le decret de S. Cyprien & des autres Evesques de son temps. Car on ne peut douter que ce decret n'accordast l'Eucaristie aussibien que l'absolution. D'ailleurs je ne croy point qu'on puisse montrer qu'on ait refusé l'Eucaristie dans l'antiquité à ceux à qui l'on accordoit l'absolution, dont l'Eucaristie estoit regardée comme le seau & l'accomplissement.]

t.5.p.348. 'Le P. Alexandre avoue au moins que ces deux choses ne se separoient jamais du temps de Saint Cyprien. p.365-368. 'Il s'étend beaucoup pour prouver que la communion dans le Concile d'Elvire est l'Eucaristie : [mais il ne dit rien pour montrer que l'on accordast l'absolution à ceux à qui on refusoit l'Eucaristie.]

t.6.p.671.698. 'Je ne sçay si le plus court n'est point d'avouer avec luy, que mesme aprés le decret par lequel on avoit accordé la paix & la communion aux Tombez, les Evesques d'Espagne ont pu juger plus à propos d'en traiter quelques uns avec plus de severité, parcequ'ils croyoient qu'elle estoit plus utile à leurs Eglises, Cyp.ox.ep.55. p.110. 'usant de la liberté qu'ont les Evesques de regler les choses de la discipline, selon qu'ils le trouvent plus avantageux au salut des ames que Dieu leur a confiées ; & dont ils doivent rendre conte au souverain juge & au Prince des pasteurs. 'Ils peuvent, dit Baronius, Fat.305.§ 43. avoir eu de justes raisons d'employer des medicamens plus forts : Car tout ce qui se passoit alors n'est pas venu à nostre connoissance ; & qui accusera les Elus de Dieu ? [Quand mesme ils se seront trompez en cela comme hommes, il est certain que ne condannant pas le sentiment de ceux qui croyoient en devoir user d'une autre maniere, & ne rompant point le lien de la paix, & comme dit S. Cyprien, le sacrement de l'unité Catholique, on ne pourroit pas les accuser d'estre tombez dans l'heresie des Novatiens.] 'Baronius a § 45. cru qu'ils avoient eu une severité extraordinaire, & qu'ils avoient effectivement refusé la communion aux Tombez, sans restriction. Mais au lieu de les blasmer, il soutient que personne ne doit estre assez hardi pour le faire, & il se retracte de ce qu'il avoit parlé un peu librement de ces tres saints Peres, comme il les appelle.

[Nous cherchons des solutions à l'argument du Pere Morin, au lieu de nous y rendre, parceque nous ne voyons point que personne ait osé suivre son sentiment. Comme on lit dans le Concile d'Elvire le nom de Valere de Çaragoce, si celebre dans l'histoire de S. Vincent sous Diocletien, & celui d'Osius de Cordoue fait Evesque vers 295, cela paroist à tout le monde, une preuve convaincante, que ce Concile s'est tenu vers la fin du troisieme siecle, quoy que le P. Morin ait pu dire pour affoiblir la force de cette raison.] 'On pretend aussi que Conc.t.1.p. 1022.d. Sabin de Seville & Melanthe de Tolede, marquez entre les Peres de ce Concile, vivoient durant la persecution de Diocletien. 'Libere de Meride p.969.e|1430. c. est nommé dans ce Concile, & dans celui d'Arles en l'an 314. 'Le Cardinal Bona,lit.l.1. c.14.§ 5.p.112. Bona mesme en relevant la force des preuves du P. Morin, comme s'il eust voulu le suivre, met neanmoins le

Concile pres de la fin du III. siecle. Conc.t.1.p.1027.c. 'C'est le sentiment de Mendoza, qui le place en l'an 300 ou 301:[& le P. Alexandre le suit.] p.1026.et 1022.1023. 'Ils se fondent sur ce qu'il est certain que Saint Valere est mort banni dans la persecution de Diocletien, bien loin de l'Andalousie. Boll.28.jan. p.835.§9. 'Mais toute leur certitude est fondée sur des relations que Bollandus regarde comme tres peu certaines, Bar.305.§40. '& que Baronius a ignorées, ou meprisées. [Ainsi elles ne peuvent nous empescher de croire, si nous voulons, que S. Valere a survécu à la persecution, que l'on peut croire avoir fini en l'an 305 pour l'Espagne, & s'est ensuite trouvé à Elvire, soit qu'il fust banni vers ces quartiers là, soit en retournant de son exil à Çaragoce, soit par quelque autre occasion que nous ignorons. Mais ce qui fait plus pour Mendoza, & ce qu'il n'allegue pas neanmoins,] §4|Florent.p.277. 'c'est que beaucoup d'anciens martyrologes traitent S. Valere de Martyr: Prud.de M.4. p.89. '& cela se peut appuyer mesme par Prudence. [De sorte qu'à moins de dire qu'on luy a attribué le titre de Martyr en un sens impropre, au lieu de celui de Confesseur, il vaut mieux reconnoistre qu'il est mort dans la persecution, & qu'ainsi le Concile d'Elvire doit estre mis avant l'an 303. Car y ayant déja deux Valeres Evesques de Çaragoce, on n'en peut admettre un troisieme que sur des preuves convaincantes.

Du reste, je ne voy rien qui empesche de mettre le Concile vers l'an 300. Il paroist fait en un temps où les Chrétiens avoient assez de liberté, puisqu'ils estoient admis aux magistratures des villes, *c. 55. 56*, puisqu'il y avoit des eglises, *c. 36*, & dans un temps neanmoins où le paganisme regnoit, où il y avoit des Confesseurs, *c. 25*, où il n'y avoit point de loy imperiale pour abatre les idoles, *c. 60*. Tout cela convient assez egalement au temps de Diocletien avant la persecution, & aux premieres années de Constantin, mesme depuis l'an 312 qu'il se fit Chrétien. Il semble mesme que si ç'avoit esté aussitost aprés la persecution, il y auroit davantage de Canons pour regler la penitence des Tombez, comme dans les Conciles d'Ancyre & de Neocesarée. Ainsi il me semble que l'opinion de Mendoza est plus probable que celle de Baronius qui met le Concile d'Elvire en 305. Et je ne voy pas qu'elle nous embarasse dans aucune difficulté. On peut seulement s'étonner qu'Osius fait Evesque depuis peu d'années, & non encore Confesseur,] 'y soit nommé le second. Conc.t.1.p.969. [Mais on convient ce me semble, qu'il ne faut nullement s'arrester à l'ordre que les manuscrits donnent aux Evesques dans les souscriptions des Conciles.] 'Il y en a où Osius n'est mis que l'onzieme. p.1031.b.

'Il faut neanmoins remarquer que le Concile de Soissons en l'an 853, dit que celui d'Elvire a esté tenu sous Constantin; t.8.p.89.c.d. 'ce qui s'accorde avec deux manuscrits qui portent que ce fut l'an 362 de l'ere d'Espagne, c'est à dire l'an 324 de J.C. t.1.p.1018.1019. Mendoza pretend que cela est impossible, parcequ'Osius estoit alors à la Cour de Constantin depuis plusieurs années. [Mais quelque confiance que Constantin eust en luy, il ne seroit nullement raisonnable de pretendre qu'il demeurast toujours à sa Cour, sans retourner à son troupeau. Ce qui est plus difficile, c'est qu'il estoit certainement en Orient l'an 324. Il peut neanmoins avoir esté au Concile d'Elvire le 15 de may, auquel on marque qu'il se tint, estre allé de là trouver Constantin, & avoir aussitost esté envoyé par luy en Egypte vers le mois d'aoust. Ainsi il n'y a point d'impossibilité que le Concile d'Elvire ait esté tenu en l'an 324. La difference mesme que l'on remarque entre la discipline établie par ce Concile, & ce qui a esté reglé par celui de Nicée,

n'empesche point qu'Osius n'ait assisté à l'un & à l'autre en un an de temps. Il ne sera nullement étrange qu'il ait fait ceder ce qu'il avoit ordonné avec les autres Evesques d'Espagne, aux raisons & à l'autorité des Evesques d'Orient.

La difficulté est de savoir si cette epoque est assez établie sur deux ma-
p.1024.b. nuscrits]'qu'on dit estre du IX. & du X. siecle. On ajoute que quelques autres portent qu'il est du mesme temps
a. que le Concile de Nicée.'Et cela est encore moins fort, estant certain que cette date ne vient point de l'original. [L'autorité du Concile de Soissons peut paroistre aussi n'estre pas bien considerable à cause de l'éloignement
p.1023.c. du temps.]'Je pense mesme qu'on peut dire que depuis que Constantin se fut declaré Chrétien, en 311 ou 312, les magistrats & les pontifes des provinces qui estoient Chrétiens, n'avoient plus rien qui les portast à sacrifier & à faire des depenses pour les idoles. [Ainsi il semble qu'on peut conclure que l'epoque de l'an 300 ou environ, est la plus probable à ne regarder que le Concile en luy mesme; & que celle de 324 est plus autorisée, mais non assez pour faire foy, & nous obliger d'étendre jusque là l'episcopat de S. Valere.

Le P. Morin qui pretend qu'Osius n'a point assisté au Concile d'Elvire,
t.2.p.637.a. auroit pu se prevaloir]'de ce qu'Osius citant le 21^e^ Canon de ce Concile à Sardique, dit selon le grec, *Vous vous souvenez de ce que nos Peres ont reglé au temps passé*. [Mais dans deux anciens textes latins qui peuvent mesme
p.649.a|656.c. estre le texte original,]'il y a, *Je me souviens que nos freres ont ordonné il y a quelque temps*, SUPERIORI CONCILIO. [Et ces termes portent assez à croire qu'Osius avoit luy mesme assisté à ce Concile.]

p.1018.d| Alex.t.6.p.662. 'On assure que quelques heretiques de ces derniers temps font le Concile d'Elvire posterieur à Constantin de plusieurs siecles. [Mais il faut pour cela n'avoir jamais lu ce Concile, ou n'avoir aucune connoissance de l'histoire ecclesiastique.]

NOTE II.

Pour la page 316. § 7.

En quel temps Constance manda Osius à Sirmich.

'Saint Athanase dit que Constance manda Osius, & le retint un an entier à Sirmich. [Cette année se termine assurément à la chute d'Osius,]comme il est aisé de le juger par la suite de S. Athanase; [& on verra qu'il tomba en 357. Ainsi Constance le fit venir à Sirmich en 356. L'expression de Saint Athanase que Constance le manda, μεταπέμπτω, & le retint à Sirmich, donne tout lieu de croire qu'il estoit luy mesme en cette ville, ou au moins lorsqu'Osius arriva à sa Cour. Cependant on n'a point de marques qu'il y ait esté en 356, & les loix en cette année là sont datées de Milan. Mais nous n'en avons point depuis le 11 d'avril jusques au 29 d'octobre, & il est aisé qu'il ait passé à Sirmich une partie de ce temps là. Car si Ammien ne le dit pas, son histoire est fort imparfaite en cet endroit. *V. Constance* § 40.] Ath. fol. p. 841. c.

'Socrate dit que Constance avoit banni Osius, & qu'il le fit venir ensuite à Sirmich; [ce qui feroit croire qu'il avoit esté banni autre part qu'à Sirmich, mais nous ne voyons pas que Socrate soit autorisé ni suivi de personne, ni qu'on le puisse accorder avec S. Athanase. Socr. l. 2. c. 31. p. 126. d.

NOTE III.

Pour la page 317. § 8.

Qu'Osius a signé la seconde confession de Sirmich.

'S. Athanase dit seulement qu'Osius consentit à communiquer avec Ursace & Valens, [sans marquer jamais qu'il eust rien signé contre la foy.]'Mais il Ath. fol. p. 841. c. Phæb. p. 180. a. b.

est certain que les Ariens se servoient du nom d'Osius pour autoriser leur heresie: Et S. Phebade qui regarde cette raison comme la plus specieuse qu'ils alleguassent, avoue le fait, & ne dit point qu'ils imposassent à cet homme si celebre qui avoit toujours esté le
Hil.de syn.p. 124.1.c. défenseur de la vraie foy.'S. Hilaire parlant du second formulaire de Sir-
p.125.1.c. mich, l'appelle *sententiam Osii*, 'le
p.133.2.a. blaspheme écrit par Osius;'la nouvelle impieté, *quæ per Osium proruperat*.
in Const.l.1.p. 116.1,2. 'Il cite autrepart, *deliramenta Osii*. [Peut-on douter aprés cela qu'il ne l'eust au moins signée?]

Vigil.in Euty. l.5.§3.p.58. 'Vigile de Tapse le joint aussi à Ursace & aux autres impies qui avoient écrit le formulaire sacrilege de Sirmich.
Socr.l.2.c.31. p.127.a. 'Socrate assure formellement qu'il signa les formulaires de Sirmich, car il
Soz.l.4.c.12. p.554.a.b. ne s'explique pas davantage.'Sozomene dit qu'il consentit à la suppression de l'ὁμοούσιον & de l'ὁμοιούσιον, [c'est à dire à la seconde confession de Sirmich,] sans parler de Marcellin & de Faustin Luciferiens, qui disent, *p. 34*, qu'il donna les mains à l'impieté, & qu'il devint prevaricateur de la foy.
Hil.fr.2.p.4. 'S. Eusebe de Verceil loue Gregoire d'Elvire d'avoir resisté au transgresseur Osius. [C'en est assez ce me semble pour nous assurer qu'il a effectivement signé la seconde confession de Sirmich la plus méchante de toutes, & qu'on ne peut point dire que ce soit une calomnie repandue par les Ariens pour tromper le monde.]

Pour la page 318.§9.

NOTE IV.

Sur l'histoire de la mort tragique d'Osius.

Bar.359.§29. 30. 'Baronius rejette ce qu'on lit de la mort d'Osius dans le traité de Saint Isidore de Seville sur les hommes illustres; parce, dit il, que c'est un faux
Conc.t.1.p. 1054.c.d. Isidore.'Mendoza veut que l'ouvrage soit de S. Isidore, mais corrompu par Theodisque l'un de ses successeurs; & il soutient que toute la longue histoire de la mort d'Osius est de Theodisque, parcequ'elle ne se trouve pas dans les manuscrits,'où on lit seulement sur ce e.
sujet, *cujus quidem vitam, ut meruit confestim exitus crudelis finivit.*'Men- p.1056.e.
doza explique cet endroit comme il peut. [Mais pour nous, comme nous aimons la verité plus qu'Osius, nous nous croyons obligez d'avouer que ces paroles marquent fort clairement toute l'histoire raportée ensuite dans les imprimez; & qu'ainsi si elles sont de S. Isidore, ce que nous n'examinons pas ici, ce Saint a cru qu'Osius estoit mort dans son peché.]'Pour ce qui est Bar.359.§30.
du fond, comme il paroist assez visible que Saint Isidore, ou celui qui porte son nom, a suivi en cela Marcellin & Faustin, son témoignage n'est autre que celui de ces Luciferiens, & n'a que la mesme autorité.

Pour la page 320.§9.

NOTE V.

Sur les eloges que S. Athanase donne à Osius.

[Quelques uns croient que le traité de S. Athanase sur sa retraite, sa seconde apologie, & son epistre aux solitaires, ont esté écrits dés l'an 356, avant la chute d'Osius & de Libere, & qu'ainsi ce qu'on y lit de cet evenement y a esté ajouté depuis S. Athanase mesme, *V. S. Athanase notes 77 & 80*: si cela est, les eloges qu'il y donne à Osius, ne marquent le jugement favorable qu'il a fait de luy depuis sa chute, que parcequ'il a cru les y devoir laisser. Nous verrons sur S. Athanase qu'il y a en effet quelque lieu de croire que ce qui est dit des fautes d'Osius & de Libere dans la seconde apologie, y a esté ajouté. Mais nous ne voyons pas qu'il y ait autant de fondement de le dire des deux autres écrits. C'est ce qui nous fera mettre encore la mort d'Osius dés l'an 357, sans quoy on la pourroit differer.]

NOTES SUR LA PERSECUTION DE JULIEN L'APOSTAT.

NOTE I.

Pour la page 323. § 1.

Qu'il a publié dés l'an 361 ses edits pour rétablir l'idolatrie.

[IL semble necessaire de dire que Julien n'osa pas publier d'abord qu'il fut Empereur, les edits par lesquels il ordonna de sacrifier aux idoles, mais qu'il attendit jusqu'au mois de mars ou d'avril de l'an 362,]'puisque la vie de S. Basile Prestre d'Ancyre porte que cet edit du rétablissement du paganisme, subsista dans la Galacie un an & trois mois, [qui apparemment se terminent avec la vie de Julien au mois de juin 363, ou lorsqu'on apprit sa mort quelque temps aprés.

Boll. 22. mars, g. p. 15. c.

Mais d'autre part estant certain qu'il se declaroit payen des devant la mort de Constance, & Libanius nous assurant que les temples estoient ouverts des ce temps là dans la Grece &c. *V. Julien note 4.* Il y a peu d'apparence qu'il ait attendu quatre mois aprés la mort de Constance à les faire ouvrir dans le reste de l'Empire.]'Ammien marque en effet cet ordre comme l'une des premieres choses qu'il fit lorsqu'il se vit absolu, & en état de le faire. [Il n'est pas impossible qu'on ait publié un peu plustard ces edits dans la Galacie, ou qu'il y ait quelque faute de chifre dans les actes de S. Basile.]

Amm. l. 22. p. 208. c. d.

NOTE II.

Pour la page 336. § 6.

Si Romain le Confesseur estoit Tribun.

'Ammien raporte que Romain Tribun de la premiere compagnie de ceux qu'on appelloit *Scutarii*, fut envoyé en exil par Julien sur la fin de 362, *agitasse convictus quædam suis viribus altiora*, [c'est à dire d'avoir aspiré à l'Empire.]'Mr Valois dans ses notes sur Theodoret, croit que ce peut estre le mesme que Romain, dont cet historien & S. Gregoire de Nazianze raportent l'histoire, & qui fut banni comme Chrétien &c. [Il semble plutost que ce dernier Romain, qui estoit encore jeune, ne fust qu'un simple soldat. Neanmoins on comprend assez souvent tous les gents d'épée, officiers & autres, sous le simple nom de soldats: & il est certain encore que Julien estoit bien aise d'attribuer des crimes d'Etat à ceux qu'il ne maltraitoit que parcequ'ils estoient Chrétiens. Mais il estoit si visible que le Confesseur Romain avoit irrité sa colere par la confession genereuse qu'il avoit faite du nom de J. C, qu'il n'y a point d'apparence qu'on luy ait pu imputer autre chose; & son histoire ne donne aucune ombre d'un homme accusé d'avoir aspiré à l'Empire.]'Le mesme Mr Valois raporte l'histoire du Tribun Romain à celle de S. Juventin & S. Maximin, [qui n'a aucun raport à celle de Romain le Confesseur.]

Amm. l. 22. p. 222. 223.

Thdrt. n. p. 29. 1. 2.

Amm. n. p. 229.

NOTE III.

Pour la page 344. § 9.

Que Julien a défendu aux Chrétiens & d'enseigner & d'apprendre les humanitez.

[On ne voit pas bien si l'edit qui fait la lettre 42 de Julien, défend aux Chrétiens l'étude des lettres.]'Car cet edit est obscur. [a] Baronius suppose qu'il ne la leur défend pas. [Mais il est assez étrange]que luy, & Mr Valois ensuite, en aient conclu que Julien n'a point fait dutout ce qu'il n'a pas fait par cet

Dio, v. n. p. 119. a p. 119|Bar. 362. § 301.

edit,[comme s'il n'avoit pas pu le faire depuis par un autre:]'Et en effet ce que S. Gregoire de Nazianze & Theodoret raportent comme tiré de l'edit, qui défendoit aux Chrétiens l'étude des lettre,[ne se trouve pas dans celui-ci.

Naz.or.3.p.51.a.b|97.b| Thd.t.l.3.c.4.p.643.b.

Baronius eust pu se fonder avec plus de raison sur Ammien,]'qui marque par deux fois cette défense faite aux Chrétiens, de professer, & n'ajoute point celle d'étudier.'Au moins c'est ce que suppose Mr Valois, & ce qu'il allegue de plus fort pour son sentiment,[ses autres raisons estant bien foibles. Cependant je ne voy pas que le silence d'Ammien, qui peut avoir voulu diminuer un peu la honte de son Julien, doive l'emporter sur le témoignage positif de S. Gregoire de Nazianze & de S. Augustin, sans parler des autres; & nous faire condanner ces deux Peres, & tous les historiens ecclesiastiques, d'une erreur certaine.

Amm.l.22.25.p.222.c| 294.c.d.

Dio,v.n.p.119.

Mais je ne sçay pas mesme s'il faut avouer qu'Ammien ne dise que ce que Mr Valois luy fait dire. Au moins cela n'est pas sans difficulté. Car les termes de cet auteur, *docere vetuit magistros rhetoricos.....Christianos*, peuvent signifier *vetuit ne magistri rhetorici docerent Christianos*. Ceux de la page 294, peuvent se prendre de mesme: & je ne sçay si ce sens doit paroistre moins naturel que l'autre. Mais quand il le seroit moins, il est d'autre part bien plus conforme à la censure severe qu'Ammien fait de cette ordonnance. Car il est difficile de croire qu'un payen ait trouvé si étrangé qu'on ait défendu aux Chrétiens de tenir ecole, ce qui ne se pouvoit faire qu'au préjudice du paganisme: & aucun Catholique ne pourroit approuver aujourd'hui qu'on permist aux Calvinistes d'enseigner publiquement les enfans des Catholiques dans quelque science que ce fust, bien loin de condanner la défense qu'on leur en fait, comme digne d'estre ensevelie dans un eternel oubli. De sorte que l'on peut juger qu'Ammien a voulu marquer la défense d'étudier, quoiqu'il ait peutestre affecté de l'exprimer en des termes obscurs & ambigus, pour epargner un peu la memoire de son heros, quoiqu'il luy soit ordinaire de s'exprimer assez mal, parcequ'il n'estoit pas latin, mais grec.]

Bar.362.§310. Amb.ep.11.p.193.c.

'Baronius allegue encore S. Ambroise & S. Jerome,'dont le premier dit que les payens avoient osté aux Chrétiens par la loy de Julien, le droit acquis à tout le monde de parler & d'enseigner;[comme si le mot de *parler* ne pouvoit pas marquer l'étude de l'eloquence & de l'art de la parole, qui est ce que Julien envioit proprement aux Chrétiens. Il n'est pas plus difficile de répondre à S. Jerome, & à Eunape *c. 8. p. 126*,'que Mr Valois y ajoute;[puisque l'un & l'autre ne parlant de l'edit de Julien qu'à l'occasion de Proerese, il leur a suffi de parler de la défense d'enseigner,]'de mesme qu'a fait Saint Augustin en parlant de Victorin. Que si de l'omission de S. Jerome & d'Eunape, l'on veut conclure que selon ces auteurs, Julien n'avoit pas défendu d'étudier, il faudra attribuer la mesme chose à S. Augustin,]'qui neanmoins exprime positivement en un autre endroit ce qu'il n'avoit pas dit dans celui-ci.

Dio,v.n.p.119.

Aug.conf.l.8.c.5.p.60.1.d.

civ.l.18.c.5.p.239.2.c.

[Il y a plus de sujet de dire qu'Orose n'a sceu que la défense d'enseigner,]'puisqu'il ne marque que celle là,[peutestre parcequ'il n'avoit pas lu l'autre dans la chronique de S. Jerome: mais cela n'empesche pas qu'elle n'ait esté, si on la trouve bien prouvée d'ailleurs.

Oros.l.7.c.30.p.238.2.a.

'Cependant c'est sur ces fondemens qu'on accuse d'une erreur certaine non seulement Theodoret, Socrate, Sozomene, & d'autres qui les ont suivis, lesquels reconnoissent tous for-

Bar.362.§308.310|Dio,v.n.p.119.

mellement que Julien défendit aux Chrétiens l'étude des lettres; mais encore Rufin & S. Augustin qui ne parloient que de ce qu'ils avoient vu, pour ne rien dire des actes d'Arteme, [que Baronius cite toujours comme une piece fort authentique, & qui peuvent venir de Philostorge. Il n'ose pas accuser encore de la mesme erreur Saint Gregoire de Nazianze, qui cependant n'est pas moins formel que les autres,] Naz.or.4.p.126.c|132.c. 'puisqu'il dit que les payens avoient fait une loy qui excluoit les Chrétiens des sciences humaines. [Mais comme dans les endroits où il en parle particulierement, il s'exprime non en un mot comme les historiens, mais en orateur, & par une grande étendue de paroles; il peut donner davantage de lieu à douter de son sens lorsqu'on ne considere pas assez à quoy tendent toutes ses preuves & toutes ses invectives. Car elles seroient certainement mal employées, si elles n'avoient eu pour fondement la défense d'étudier les lettres aussibien que de les enseigner aux autres. Cela seroit trop long à prouver en particulier:] or.3.p.51.52.55.&c. 'il suffit de renvoyer aux endroits mesmes où il en parle,] n.p.247.c| vit.p.11.d|12.b. '& d'ajouter que le Prestre Gregoire & l'Abbé de Billi l'ont entendu de cette maniere. Fleu.l.15.c.7.p.16. 'Mr Fleuri n'hesite point à dire que Julien défendit aux Chrétiens non seulement d'enseigner les lettres humaines, mais encore de les apprendre.

NOTE IV.

Pour la page 345.§ 9.

Que Proerese a quitté sa chaire, parcequ'il estoit Chrétien.

Bar.362.§ 315| Eun.c.8.p.126. 'Baronius cite d'Eunape, que Musone qui enseignoit la rhetorique fut obligé de quitter sa chaire, parcequ'il passoit pour Chrétien: [& il est certain qu'Eunape est assez embarassé en cet endroit aussibien qu'en beaucoup d'autres, pour donner lieu de douter s'il parle de Musone ou de Proerese.] Neanmoins on voit bien par la suite qu'aprés avoir dit un mot de Musone en passant, il revient aussitost à Proerese qui estoit son principal sujet, [& que c'est de luy que cet endroit se doit entendre:] Bar.362.§ 3.5. 'outre qu'il est certain d'ailleurs par la chronique de S. Jerome, que Proerese fit ce qu'Eunape dit en ce lieu. Baronius le prouve fort bien: [& il n'y a pas moyen d'en douter, quand mesme il n'y auroit point de faute dans ce que porte cette chronique, que Julien permit à Proerese, *ut Christianos doceret*. Mais selon toutes les apparences, il faut lire *ut Christianus doceret*.] Hier.chr.n.P.p.732.733. 'C'est ce que montre Mr de Pontac & par la suite de l'endroit, & par l'autorité des manuscrits.

NOTE V.

Pour la page 351.§ 11.

Les poursuites d'Apronien contre les sortileges, ne regardent point les Chrétiens.

Amm.l.23.p.238.a. 'Ammien témoigne qu'Apronien fait Prefet de Rome par Julien en 363, l.26.p.313.314. 'y fit une enqueste fort rigoureuse contre ceux qui usoient de sortileges & de poison pour nuire aux autres: [mais je ne voy pas que Baronius ait eu assez de fondement pour dire] Bar.362.§ 275| 363.§ 4. 'que cet auteur marque par là la persecution des Chrétiens, parcequ'on les avoit autrefois accusez de faire des miracles par magie. [Ce pretexte estoit sans doute bien evanoui en ce temps là; & Apronien n'estant parti de Syrie qu'en l'an 363, les quatre ou cinq mois que Julien regna depuis qu'il fut arrivé à Rome, ne luy donnerent pas lieu de faire de grandes executions. Aussi Ammien marque la poursuite des sorciers comme arrivée particulierement sous Jovien & sous Valentinien.]

NOTE VI.

Pour la page 352.§ 11.

Les actes de Saint Jean & Saint Paul insoutenables.

[Nous avons des actes de S. Jean &

S. Paul qui sont assez celebres, & qu'on voit par le martyrologe de Bede avoir Flor.p.626.2. esté écrits avant le VIII. siecle.]'Ils sont suivis par les martyrologes du Anal.t.1.p. 402. IX. siecle,'& par le poeme que Florus Diacre de Lion a fait sur ces Saints. [Ils peuvent mesme paroistre d'abord Sur.26.jun.p. 334.§ 2. fort indubitables,]'puisqu'ils semblent écrits par un auteur contemporain, § 8. '& de la main propre de Terentien, qui avoit, dit-il, osté la vie à ces Saints.

Bar.362.§ 271. 'Mais Baronius a bien vu qu'on ne pouvoit pas défendre cette pretention; & y ayant trouvé diverses choses qui ne se peuvent pas accorder avec les auteurs du temps, il declare qu'il ne veut point dutout soutenir que cette piece soit celle qui avoit esté écrite par Terentien, mais qu'on a pris quelque chose de ces actes originaux, [dont neanmoins nous n'avons point d'autre témoignage,] & qu'on y a ajouté divers 330.§ 11. autres faits,'selon la fantaisie de ceux qui ont mieux aimé paraphraser les histoires des Saints, que se contenter de la simplicité avec laquelle elles estoient écrites.

[Ainsi tout ce que nous pouvons tirer de ces actes, c'est qu'on a cru que S. Jean & S. Paul avoient esté martyrizez sous Julien l'apostat; ce qui peut estre, surtout la chose s'estant faite secrettement comme le portent ces actes; & ce qui peut favoriser cette opinion, c'est que ces Saints, qui paroissent avoir esté fort celebres à Rome, ne se lisent point dans le calendrier Romain de Bucherius fait en 354. Il faut neanmoins avouer que cette preuve n'est pas bien forte; parceque ce calendrier ne contient qu'un tres petit nombre de martyrs. Il est d'ailleurs assez difficile de croire que Julien ait fait tous les martyrs que les martyrologes mettent sous luy, surtout dans l'Occident, puisqu'il evitoit à dessein de repandre le sang des Chrétiens, & que la pluspart des histoires qu'on en fait supposent sa presence; au lieu que depuis la mort de Constance, avant laquelle il n'avoit garde de persecuter les Chrétiens, il a toujours esté dans l'Orient.

Pour justifier davantage le jugement que Baronius fait de ces actes, sans s'arrester au peu d'apparence qu'il y a dans la pluspart des narrations, ni examiner s'il est fort probable]'qu'un parti- Sur.26.jun.p. 335.§ 1. culier comme Gallican ait esté demander la fille de Constantin en mariage, & que Constantin n'ait osé la refuser; 'ni si la maniere dont on pretend qu'il § 3. a vaincu les Scythes, n'a point plus de raport à un songe qu'à une histoire;'ni § 3. si la discipline militaire permettoit que des capitaines & des soldats qui avoient abandonné leur General pour se rendre aux ennemis, ne fussent punis aprés la victoire que par la privation de leurs charges, ou qu'ils fussent mesme elevez à de plus grandes, pourvu qu'ils se fissent Chrétiens: [sans, dis-je, considerer toutes ces choses, nous pouvons remarquer]'que la victoire rem- § 1. portée, à ce qu'on pretend, par Gallican sur les Perses qui couroient la Syrie, [est une chose entierement contraire à l'histoire. Car les auteurs nous apprennent que les Perses furent toujours en paix avec les Romains depuis la défaite de Narse par Maximien Galere, jusqu'à la fin du regne de Constantin, qu'ils la troublerent par quelques courses; & Constantin mourut sur le point qu'il marchoit contre eux. *V. Constantin § 76.* Aussi ni Eusebe, ni aucun autre ne remarque point qu'il ait jamais remporté aucun avantage sur cette nation. Quand on voudroit dire que Gallican les auroit battus en quelque petite rencontre, ç'auroit esté sur la fin du regne de Constantin, aprés l'an 330, c'est à dire aprés le Consulat de Gallican, n'y ayant point de Consul de ce nom sous Constantin aprés cette année là, & c'est ce qui est absolument contre les actes de S. Jean & S. Paul.]

Aprés

§ 12. 'Aprés la victoire sur les Perses, di-
sent ces actes, un nombre infini de Scy-
thes ayant occupé la Thrace, Gallican
demanda la fille de Constantin en ma-
riage, & on la luy promit avec le Con-
sulat, pourvu qu'il allast vaincre ces
§ 3. barbares.'Il y alla, & se trouva d'a-
bord assiegé par eux dans Philippople,
& presque reduit à la derniere extre-
mité. Il en vint neanmoins à bout, &
les obligea de demander la paix & de
se soumettre à l'Empire.[On ne voit
rien dans l'histoire qui ait quelque ra-
Zos.l.2.p.687.c. port à ceci,]'que l'irruption des Taï-
fales dans la Thrace, dont parle Zo-
sime. Elle n'estoit que de 500 chevaux,
[ce qui n'estoit pas pour assieger Phi-
lippople. On a mesme assez de peine
a ajuster le raport de Zosime avec les
meilleurs historiens: *V. Constantin §
70.* Mais le supposant pour vray,]
c. 'cette irruption est arrivée, comme il
le dit expressément, depuis la fonda-
tion de Constantinople, [qui fut com-
mencée en 329, & dediée en 330, c'est
à dire l'année mesme du Consulat de
Gallican, avant lequel neanmoins
cela doit estre arrivé, selon ces actes.
On voit par d'autres auteurs que l'ir-
ruption des Taïfales ne se doit point
mettre avant l'an 332. Il est visible
aussi que, selon ces actes, Constantin
estoit à Rome devant & aprés cette
c. guerre:]'& au contraire il estoit à Con-
stantinople, selon Zosime.

Sur.26.jun.p.334.§ 3. 'Il faut encore, selon les actes, que S^te^
a Thdrt.l.1.c.17.p.564.a. Helene ait vécu jusqu'en 330:[a] & cela
ne s'accorde pas avec Theodoret, qui
dit qu'elle mourut peu aprés le voyage
qu'elle avoit fait dans la Palestine
[vers l'an 327. On ne peut differer sa
mort jusqu'en 330, sans embrouiller
beaucoup l'histoire de l'Eglise, puisque
le rappel d'Arius qui preceda toutes les
persecutions de S. Athanase, suivit la
mort de Constantine sœur de Constan-
Ruf.l.10.c.11.p.166.2. tin,]'laquelle ne mourut que quelque
temps aprés S^te^ Helene.

[Il est encore plus ridicule de pre-
tendre]'que Gallican a le premier fait Sur.§ 3.
bastir une eglise dans Ostie, comme ces
actes le disent.]Mais ils se trahissent
eux mesmes, puisque parlant d'une
eglise de Saint Laurent que Gallican fit
aussi bastir, ils disent que la porte de
la ville qui en estoit proche, s'appelle
encore aujourd'hui la porte de Saint
Laurent. Cette phrase n'est pas assuré-
ment d'un auteur contemporain.]

'Ils portent que Julien defendit aux § 4.
Chrétiens de rien posseder dans le
monde, [ce que personne n'a jamais
dit, ni pu dire.]'Ils ajoutent que Julien § 8.
estant mort, & Jovien qu'ils appellent
Jovinien, luy ayant succedé, les eglises
furent ouvertes, [comme si elles eussent
esté fermées auparavant: ce qui ne se
peut dire, surtout dans l'Occident: &
pour l'Orient mesme, nous n'en trou-
vons rien dutout, hormis des eglises
d'Antioche.]

'Pour ce qui est de S. Gallican que ces § 4.
actes disent avoir esté tué en Egypte
sous Julien à cause de la foy, [nous
n'en trouvons rien autrepart, si ce n'est
dans les martyrologes du IX. siecle,
posterieurs à ces actes. Nous ne pre-
tendons pas pour cela qu'il n'y ait
point eu de S. Gallican martyr; mais
nous croyons pouvoir douter avec rai-
son de ce que nous ne lisons que dans
une piece si peu assurée. Il seroit assu-
rément bien étrange que le martyre
d'une personne de cette qualité n'eust
esté remarqué par aucun historien ni
ecclesiastique, ni profane.]'Anastase Anas.c.34.p.18.a.
parle des liberalitez qu'un Gallican fit
à des eglises de Rome & d'Ostie.

'Les mesmes actes parlent fort am- Sur.26.jun.p.333.§ 1.
plement d'une Constancie ou Constan-
tine fille de Constantin, qui avoit con-
sacré à Dieu sa virginité &c.[Et cela
seul suffit pour les faire rejetter par les
personnes les plus habiles & les plus
judicieuses, puisque cette Constancie
est entierement inconnue à tous les au-

ciens historiens. *V. Constantin note 18.*]

Pour la page 352. § 11.

NOTE VII.

Que les actes de S. Gordien sont faux.

Boll. 10. may, p. 552. d. § 3. 2. 'Les actes de S. Gordien supposent qu'il souffrit lorsque Julien estoit à Rome, [où il ne vint jamais. Aussi cela les fait rejetter comme faux par une p. 551. b. personne tres habile;] '& oblige Bollandus à avouer qu'ils n'ont esté écrits que longtemps aprés Julien. Il croit qu'on peut ajouter plus de foy à ce qui y est raporté des entretiens de S. Gordien, tiré peutestre des actes originaux. [Mais ce *peutestre* n'a aucun fondement. Il n'y a rien dans tous ces entretiens qui ait aucun caractere d'antiquité & de verité; on y en pourroit bien plus aisément trouver de contraires. Tout y marque une persecution ouverte & generale, & un temps different Aring. l. 3. c. 22. p. 357. c. de celui de Julien.] 'On a trouvé à Rome dans le cimetiere de S^te^ Agnés, l'epitaphe d'un Gordien deputé des Gaules, & tué pour la foy avec tous ses domestiques. *V. S. Cassien note 2.*

Pour la page 352. § 11.

NOTE VIII.

Que Saint Donat d'Arezzo doit estre regardé comme Confesseur, & ses actes comme faux.

Bar. 7. aug. a l 16. jul. d. 'Baronius dit qu'on croit que les actes de S. Donat d'Arezzo, qui sont dans Mombritius, ont esté écrits par Severin, qui fut le quatrieme Evesque d'Arezzo aprés luy. Mais il reconnoist que [s'ils ont esté écrits par ce Severin,] on y a ajouté & corrompu beaucoup de choses, & qu'en l'état que nous les avons, ils sont tout à fait insoutenables. Il croit qu'on les pourroit défendre en mettant au commencement le nom de Diocletien au lieu de celui de Julien: [mais outre qu'il faudroit avoir autorité pour faire cet correction, il est difficile de croire qu'elle remediast à toutes les faussetez de cette piece.] 'Nous avons un abregé des actes de Saint Donat dans Vincent de Beauvais. Vinc. B. l. 14. c. 35. 36. p. 554. 'Adon décrit assez amplement son histoire; & il est visible qu'il l'a tirée de la mesme source. Ado, 7. aug. Il nous apprend, si on l'en veut croire, que Julien a esté Soudiacre.

[Tous ces auteurs, & Bede avant eux, donnent à S. Donat la qualité de martyr.] 'Cependant les martyrologes Flor. p. 736. de Saint Jerome luy donnent positivement celle de Confesseur, 'aussibien Thom. p. 1624 que les quatre oraisons marquées pour sa feste dans le missel Romain de Thomasius, '& qu'un autre ancien martyrologe cité par Florentinius. Flor. p. 737. 1. 2. 'On trouve aussi qu'en l'an 766, il y avoit dans le pays de Luque une eglise de Saint Donat Evesque & Confesseur; & il y a bien de l'apparence que c'est de l'Evesque d'Arezzo. 'Florentinius veut 1. que ce titre de Confesseur vienne de ce qu'on l'a confondu, dit-il, avec Saint Donat d'Evorée en Epire, parceque Pierre des Noels les a mis tous deux le 7 d'aoust. [Mais on ne voit pas que d'autres aient mis ce jour là celui d'Epire; & il n'y a aucun lieu d'accuser de cette confusion tant de monumens anciens, où celui d'Arezzo est qualifié Confesseur.] 'Ses actes mesmes portent qu'aprés avoir esté mis en prison Vinc. B. l. 14. c. 16. p. 554. sous Julien par Quadratien, il fut elargi ensuite, & fit divers miracles: mais pour le faire martyr, ils pretendent que Quadratien le fit reprendre quelque temps aprés, & luy fit trancher la teste.

[S'il faut mesme s'arrester à ces actes, il y a sujet de croire qu'il n'a vécu qu'au commencement du V. siecle.] 'Car ils luy font ressusciter la femme c. 35. p. 554 / Ado, 7. aug. d'Eustase receveur des tailles en Toscane, pour trouver l'argent du fisc qu'elle avoit caché à cause d'une course des ennemis, & d'une guerre qui troubloit alors la province. [Or

nous ne voyons point dans l'histoire, qu'il y ait eu de guerre en Toscane durant tout le IV. siecle, & jusques à la descente de Radagaise en 406. Car on ne trouve pas mesme que les guerres civiles de Constantin contre Maxence, de Nepotien, & de Constance contre Magnence, aient troublé la Toscane. Et je pense que dans ces sortes de guerres, l'argent du public estoit assez en sureté contre les ravages des soldats.]

Ugh.t.1.p. 451-454. 'Ughellus nous donne un grand acte, par lequel un Zenobe Tribun battizé par S. Donat, donne à ce Saint quantité de terres & d'eglises. p.454.2. 'Mais il le raporte comme un exemple des pieces supposées, par lesquelles l'ambition ou l'avarice des uns, se jouoit de la simplicité des autres, [sans craindre le jugement de la verité.]

Pour la page 353.§ 11.

NOTE IX.

Embaras dans l'histoire de S. Hilarin: Qu'il peut y en avoir eu deux.

Vinc.B.l.14.c. 35.p.554.1. 'L'histoire de Saint Donat fait Saint Hilarin moine & martyr à Arezzo; c.36.p.554.2. 'Vincent de Beauvais dit qu'il fut enterré auprés de la mesme ville. [Mais Adon *7. aug.* dit que ses os sont gardez à Ostie, où luy & Usuard mettent le 16 de juillet un S. Hilarin tué sous Julien l'apostat à coups de bastons, qui est aussi ce qu'on dit du moine d'Arezzo; & Usuard qualifie moine celui du 16 de juillet. [Il est bien aisé de croire que S. Hilarin enterré d'abord à Arezzo a depuis esté transferé à Ostie. Mais on voit que ceux d'Ostie ont pretendu avoir eu chez eux un S. Hilarin vivant & mort.] Sur.26.jun.p. 334.§ 3. 'Car les actes de S. Jean & S. Paul, qui valent à peu pres autant que ceux de S. Donat, disent que Saint Gallican se retira à Ostie sous Constantin dans la maison de S. Hilarin, § 4. dont il fit un hospital, '& que Julien ayant commandé à Saint Gallican de § 5. sortir d'Ostie, 'fit aussi martyrizer S. Hilarin qui fut tué à coups de bastons, & enterré à Ostie. Pet.de N.l.6. c.105.p.110.3. 'Pierre des Noels veut qu'il ait demeuré d'abord à Arezzo, & puis à Ostie où il fut martyrizé. Ferr.it.p.439. 'Ferrarius aime mieux commencer par Ostie, & finir par Arezzo: [mais tout cela ne s'accorde point avec leurs auteurs: de sorte qu'il peut bien y avoir eu deux Hilarins, l'un à Arezzo, l'autre à Ostie. Pour croire qu'ils aient souffert sous Julien, c'est de quoy nous voudrions avoir d'autres preuves que celles que l'on nous donne.]

Pour la page 353.§ 11.

NOTE X,

Sur la méchante histoire de S. Pelin.

Bar.5.dec.f. 'Baronius cite une histoire de Saint Pelin, conservée dans l'Eglise de Brinde dont il estoit Evesque, & qu'on luy avoit envoyée de là: mais il nous assure qu'elle est tres corrompue. [Il est aisé de le juger par l'abregé qu'en a fait Ferrarius *p.753*, & encore mieux par l'histoire entiere qu'Ughellus nous en a donnée dans son Italie sacrée, *t.9.p.14-31*,] Ugh.t.9.p.14. a. 'quoiqu'il y ait moins de fautes que dans la copie qu'en a eue Ferrarius. Elle est faite dans le temps qu'on méloit partout des bouts de vers: je pense que c'estoit vers le X. siecle. Si elle est du mesme auteur que l'histoire des miracles du Saint qui y est jointe, *p.32-39*,] p.39.c. 'elle n'a esté écrite qu'aprés l'an 1124.

Pour la page 353.§ 12.

NOTE XI.

Qu'il n'est point certain que Saluste Prefet des Gaules ait persecuté.

Bar.362.§ 28. 'Ce qui porte Baronius à croire que Saluste Prefet des Gaules, & Dioscore son Vicaire, ont persecuté les Chrétiens, Hier.v.ill.c. 100.p.298.d| ep.84.p.328.c. 'c'est que S. Hilaire a fait, selon S. Jerome, un écrit contre ce Prefet, ou contre un medecin nommé Dioscore. [Cette preuve est foible: car la qualité de medecin n'a guere de rapport

avec celle de Vicaire : S. Hilaire pouvoit avoir d'autres sujets de plaintes contre Saluste ; & on ne voit guere que les Chrétiens aient fait des écrits contre les magistrats payens qui persecutoient. Mais d'ailleurs au lieu que dans quelques editions on lit que S. Hilaire a écrit, *adversùs Præfectum Salustium sivè contra Dioscorum*, Miræus lit, *p.30, ad Præfectum*. Et en effet, S. Jerome eust dû dire naturellement *adversùs Salustium & Dioscorum.*]

p.298.d. 'La traduction greque distingue aussi πρὸς Σαλλούστιον, ἤτοι κατὰ Διοσκόρου, [ce qui confirme tout à fait la leçon de Miræus.]

p.218.e. 'Saint Jerome citant cet ouvrage en un autre endroit, dit qu'il estoit écrit contre Dioscore, sans parler du Prefet Saluste.

NOTE XII.

Pour la page 363.§ 12.

Que la vie de Saint Eliphe ne peut faire d'autorité.

Sur.16.oct.p.246. 'Nous n'avons la vie de S. Eliphe écrite que par Rupert Abbé de Duitz, [pres de Cologne,] qui est mort selon Miræus *p.130*, l'an 1137. Il composa cette histoire sur une premiere qui avoit esté faite longtemps auparavant, en un style fort simple & sans ornement.

p.248.§ 10. 'Mais il paroist que cette premiere tomboit, aussibien que celle de Rupert, dans la faute de quelques autres actes, en supposant que Julien persecutoit l'Eglise lorsqu'il estoit dans l'Occident.

Bar.16.oct.d. 'Baronius dans son martyrologe veut l'excuser, en disant que Julien se declara contre l'Eglise aussitost qu'il eut esté proclamé Auguste ; [ce qui estant supposé, on pourroit mettre le martyre de S. Eliphe dans le voyage que fit Julien en Allemagne l'an 360.]

Amm.l.21.p.180.181. 'Mais il est certain qu'il faisoit encore exterieurement profession du Christianisme au commencement de 361,

Bar.362.§ 276. '& Baronius le reconnoist dans ses Annales à l'occasion de ce Saint mesme.

NOTE XIII.

Pour la page 364.§ 12.

Saint Alexandre martyr à Corinthe, confondu avec Saint Theodore d'Antioche.

Bar.24.nov.d. 'Le martyrologe Romain marque le 24 novembre un Martyr sous Julien dans l'Illyrie, savoir Saint Alexandre martyrizé à Corinthe, *Salustio præside*. Baronius cite pour cela l'autorité des Grecs, [c'est à dire le menologe de Canisius, où cela se trouve effectivement *p.919.*]

Men.p.389. 'Mais dans le grec il n'est rien dit de Saint Alexandre, sinon qu'il a souffert à Corinthe. L'histoire qui suit, [& dont on ne trouve qu'une ligne dans Canisius,] est de Saint Theodore d'Antioche qui souffrit effectivement sous Julien & sous le Prefet Saluste, appellé Salustin dans les Ménées, [dont l'autorité ne s'étendoit point sur la Grece, Mamertin estant alors Prefet d'Illyrie. Ainsi il y a quelques lignes d'oubliées dans Canisius par la bévue des copistes.]

NOTE XIV.

Pour la page 364.§ 17.

Difficultez dans Philostorge sur la statue de Paneade.

Philost.l.7.c.3.p.87. 'Philostorge parlant de la statue de J.C. qui estoit à Paneade, dit que comme elle estoit à l'air & à decouvert, le limon que les pluies amenoient couvrit peu à peu la base sur laquelle elle estoit posée, & qui en portoit l'inscription, & couvrit mesme une partie de la statue ; de sorte qu'on perdit la connoissance de celui qu'elle representoit, jusqu'à ce que les miracles qui se faisoient par l'herbe qui croissoit au pié, ayant donné la curiosité de connoistre ce que c'estoit que cette statue,

p.88. 'on osta la terre qui s'y estoit amassée, & on trouva l'inscription gravée sur la base : mais l'herbe qui y croissoit auparavant, cessa de pousser. Pour la statue, on la transporta dans la sacristie de l'eglise, afin de l'honorer comme elle

meritoit, ἐπιπρέπον, non en luy rendant aucun culte, ni aucune adoration, puisqu'il n'est pas permis d'adorer ni de l'airain, ni quelque autre matiere que ce soit ; mais en la plaçant en un lieu plus honorable, & en donnant moyen de la venir voir avec plus de commodité, ce que beaucoup de personnes faisoient, pour montrer l'amour qu'ils avoient pour celui qu'elle representoit.

[Ce recit de Philostorge peut assez legitimement paroistre suspect : Car il faut que ce qu'il dit soit arrivé avant Constantin, n'y ayant point d'apparence que depuis luy jusqu'au regne de Julien, on eust oublié ce que c'estoit que cette statue, surtout depuis qu'Eusebe en avoit parlé vers l'an 325, 35 ans seulement avant Julien.] 'Or Eusebe qui l'avoit vue luy mesme, témoigne qu'elle estoit à la porte d'une maison, & non dans une sacristie : & bien loin de dire que depuis qu'on eut decouvert sa base, l'herbe medicinale avoit cessé d'y venir,] 'il dit aussibien que Sozomene, que cette herbe sortoit de la base mesme.

Euf.l.7.c.18. p.265.b.c. | b Soz.l.5.c.21. p.629.c.

'On pretend aussi qu'il ne pouvoit pas y avoir d'inscription qui marquast que c'estoit la statue de J.C, puisqu'Eusebe ne le dit point, & parle mesme de cela comme d'un bruit incertain, fondé sur un *on dit*. [Neanmoins on peut dire qu'Eusebe doutoit non si cette statue estoit dressée en l'honneur de J.C, mais si c'estoit la representation veritable & naturelle de son corps ; ce qu'on ne met guerre dans les inscriptions: & en second lieu, on peut remarquer que les auteurs se servent quelquefois de la mesme façon de parler, *on dit*, dans les choses qu'ils écrivent non comme douteuses, mais comme certaines: Et l'on voit qu'en effet Eusebe s'en sert dans tout ce recit, quoiqu'il y ait des choses dont il estoit témoin oculaire. De sorte que c'est sans raison] 'qu'on veut contester sur cela la verité d'une histoire, autorisée par la tradition d'une Eglise, & receue pour veritable par Eusebe au commencement du IV. siecle, 'par Saint Astere d'Amasée au commencement du V^e^, dont Photius nous a conservé les paroles; par Sozomene & par Philostorge au milieu du mesme siecle, sans parler de Rufin & de tant d'autres qui ont receu l'histoire d'Eusebe, ou qui mesme ont allegué cette histoire en particulier.

Phi.g.n.p.275. | p.2493 | p.2693

[Pour le jugement que fait Philostorge de l'honneur qu'on doit aux images & aux statues, s'il ne s'accorde pas tout à fait avec le sentiment de l'Eglise, ce que nous n'examinons pas ici, il ne faut pas beaucoup s'en mettre en peine, puisqu'il estoit de la secte d'Eunome,] 'qui se moquoit des reliques des Saints, & dont tous les disciples ne vouloient point entrer dans les basiliques des Apostres & des Martyrs.

Hier.in Vig.c. 3.p.123.b|Ait. b.:9.p.196.b| 208.a.

NOTE XV.

Pour la page 364.§17.

Si cette statue a esté ostée par Maximin ou par Julien.

[Nous ne voyons aucun moyen de soutenir] 'ce que dit S. Astere, que la statue de nostre Seigneur qui estoit à Paneade, avoit esté enlevée des le temps de Maximin. [Car Eusebe qui écrivoit aprés la mort de Maximin, non seulement ne le dit pas,] 'mais il dit mesme expressément que ce trophée de J.C. subsistoit encore, παραμένειν. Et il entend mesme visiblement qu'il subsistoit à Paneade devant la maison de l'Hemorrhoïsse. [Je ne sçay si l'on pourroit dire que Maximin l'avoit fait enlever & cacher en quelque endroit ; où ayant ensuite esté retrouvée, on l'avoit reportée à Paneade. Il se pourroit faire qu'Eusebe l'eust vue avant la persecution, & n'eust pas sceu ce que Maximin en avoit fait ; ou plutost qu'il eust negligé d'en parler, parceque cela n'avoit pas eu de lieu. Mais

Phot.c.271.p. 1508. | Euf.l.7.c.18. p.265.b.

quoy qu'on puisse dire, je ne voy pas moyen d'accorder S. Astere avec Sozomene & les autres, selon lesquels la statue a esté vue de tout le monde jusqu'à Julien, au lieu qu'il est clair que S. Astere a cru qu'on ne l'avoit point vue depuis Maximin. Il est donc ce me semble absolument contraire à Eusebe. Il l'est encore plus visiblement à Sozomene, sans parler de Philostorge & des autres; & je ne croy pas qu'on puisse presumer que Sozomene qui estoit de Palestine, se trompe]

Soz.l.5.c.21. p.629.b.c.

'lorsqu'il dit que Julien fit oster la statue de J.C, & mettre la sienne en sa place &c. [Ainsi je pense qu'il faut avouer que S. Astere un peu plus ancien que Sozomene, mais qui vivoit dans le Pont, bien plus loin de Paneade, avoit esté mal informé de ce qui y estoit arrivé.]

Pour la page 570. § 19.

NOTE XVI.

Comment il faut juger de Marc d'Arethuse.

[Ce qui fait la difficulté sur le jugement qu'on doit porter de Marc d'Arethuse, n'est pas tant sa generosité en elle mesme; ce sont les eloges que S. Gregoire de Nazianze & Theodoret luy ont donnez. Car ces deux Peres, dont l'autorité est tres considerable en ce point, ne se contentent pas de relever son action, comme on peut louer les vertus exterieures des infideles & des heretiques,]

Naz.or.3.p. 88.a.
a p.80.c.
p.88.b| Thdrt. l.3.c.3.p.642. a.

'mais ils l'appellent luy mesme un homme admirable,[a] & son corps un corps bienheureux.'Ils disent qu'il avoit converti & amené au salut beaucoup de payens, autant par l'exemple & par l'eclat de sa vie, que par la force de sa parole.

Naz.p.89.a.
p.90.b.
Thdrt.p.642. b.d.

'Ils relevent, τὸ φιλόσοφον, sa sagesse,'& la pieté de son ame.'Ils le representent comme un amateur ardent de la vertu, comme un maistre dans la veritable religion,

Naz.p.89.a.

'& comme un homme encore plus venerable à tout le monde par sa conduite que par sa vieillesse. [En un mot il est visible qu'ils n'ont point pretendu se separer de sa communion, ni le rejetter comme un Arien. C'est sans doute sur cela que]

Men.29.mars. p.[illegible] Boll.ib.p.7[illegible]6. f.

'l'Eglise greque l'honore comme un Saint, & mesme comme un martyr le 29 de mars, à la teste de tous les autres dont elle fait ce jour là:

Boll.p.7[illegible]7.al 778.d.

'Quelques Latins des derniers temps ont cru la pouvoir imiter.

Bar.ib.b.

'Baronius n'a pas cru le devoir faire, voyant que ce Prelat avoit toujours paru jusques alors dans le parti des Ariens.

Ath.de syn.p. 894.d.

'Il avoit apporté en France dés l'an 342, un de leurs formulaires pour le faire approuver de Constant. *V. les Ariens § 56.*

Hil.fr.2.p.29.
fr.1.p.48.49.

'Il signa la lettre de leur conciliabule de Philippople en 347, '& se trouva à celui de Sirmich en 351. [Mais ce qui est encore plus fascheux, c'est qu'il composa la troisieme confession de Sirmich datée du 22 may 358, qui est à peu prés la mesme que celle qu'on fit signer à Rimini & à presque tous les Evesques. *V. les Ariens § 77.* Ainsi on ne peut douter que Baronius n'ait eu des raisons considerables pour ne le point mettre dans le martyrologe Romain. Quelque autorité qu'ait S. Gregoire de Nazianze, il pouvoit n'estre pas encore assez instruit en l'année 363, de ce qui s'estoit passé sous Constance, & du jugement qu'il en falloit faire. On le voit par la maniere dont il parloit alors de ce prince mesme, assez difficile à justifier, & assez differente de celle dont il en a parlé depuis. Il pouvoit bien ne connoistre Marc que parcequ'il avoit souffert; & en ce cas il en a dû parler comme il a fait. Il ne faut point s'étonner qu'il ait entrainé Theodoret, qu'on ne voit point avoir sceu les fautes de Marc, & que sa pieté portoit plus à louer qu'à blasmer. Il est certain qu'il aimoit à excuser les fautes de ceux qui avoient quelque chose de bon, comme on le voit par la maniere dont il parle des ennemis de Saint Chrysostome.]

Bar.362.§164. 'Baronius dans ses Annales, croit que Marc pouvoit avoir enfin quitté les Ariens, & s'estre réuni aux Catholiques. 29.mars,b. 'Dans son martyrologe, il dit que cela a peu d'apparence, & il en raporte une raison considerable, qui est que Marc ne se trouva point dans le Concile que Saint Melece fit tenir à Antioche sur la fin de 363, quoiqu'il fust de la mesme province, & qu'app. il ne fust pas encore mort, Thdrt.l.3.c.3. p.642.d. 'puisqu'il eut le loisir d'instruire dans la foy ceux qui l'avoient si maltraité. [Ce n'est pas neanmoins que cet argument soit tout à fait convaincant, puisque sa vieillesse, les tourmens qu'il avoit endurez, ou quelque accident particulier, pouvoient l'avoir empesché de se trouver à cette assemblée.] Boll.p.797.e. 'Bollandus répond à cette objection d'une autre maniere [que nous ne raportons pas, parcequ'elle nous paroist peu solide. Le meilleur en ceci est peutestre de ne point juger avant le temps, & d'attendre le jour du Seigneur qui portera la lumiere dans ces tenebres, & auquel chacun recevra de Dieu la louange ou la confusion qui luy sera due.

Nous aurions un moyen facile de sortir de cette difficulté, si nous voulions dire] Thphn.p.40.c. 'que ce Marc traité si cruellement par les payens, estoit un moine d'Arethuse, comme on le lit dans Theophane, [different de l'Evesque du lieu. Mais nous ne voyons pas que S. Gregoire de Nazianze nous permette de suivre en cela cet auteur.] Naz.p.88.b. 'Tout ce qu'il en dit nous porte à le regarder comme un Evesque, p.89.a. '& il luy donne en un endroit la qualité de Pontife, ἱερέα. Thdrt.p.642.a|Soz.l.5.c.10.p.608.d. 'Theodoret & Sozomene disent nettement que c'estoit l'Evesque d'Arethuse.

NOTE XVII.

Pour la page 375.§20.

Qu'il n'y a eu qu'un Saint Eupsyque martyrizé à Cesarée.

[Les martyrologes grecs & latins marquent le 9 d'avril Saint Eupsyque martyr à Cesarée en Cappadoce sous Julien, & le 7 de septembre ils mettent encore un S. Eupsyque martyrizé aussi à Cesarée en Cappadoce, mais sous l'empire d'Adrien. Je ne pense pas que personne doute que celui qui est si celebre dans S. Basile, ne soit celui qui souffrit sous Julien.] Bar.9.apr.d. 'Baronius semble le reconnoistre, en raportant à celui-ci un endroit de S. Gregoire de Nazianze où il est parlé de la feste de S. Eupsyque à Cesarée. Boll.9.apr.p.823.e. 'Bollandus y raporte & cet endroit, & un autre semblable de l'epistre 291 de Saint Basile, *p.280.e.* Bas.ep.256.394.p.254.d|404.e. 'Cependant S. Basile met la feste de S. Eupsyque non au mois d'avril, mais le 5 de septembre, ou le 7, [auquel on met celui qu'on pretend avoir souffert du temps d'Adrien. Cela donne quelque sujet de croire que c'est un mesme S. Eupsyque, dont on faisoit deux festes, comme cela est assez ordinaire: & dans le martyre duquel, quelque officier nommé Adrien aura eu part. Ce doute est confirmé par ce que S. Basile qui parle si souvent de la feste de Saint Eupsyque, ne dit jamais duquel des deux il parloit, & ne dit quoy que ce soit pour marquer qu'il y en eust deux, Celui qu'on met sous Adrien n'a point de plus grande autorité] Ugh.t.6.p.1065. 'que le menologe attribué à Basile. En conferant ce qui en est dit dans les Ménées *7. sept. p.109,* Boll.p.823.§6. 'avec l'office de celui dont on fait le 9 d'avril, on y voit les mesmes circonstances.

NOTE XVIII.

Pour la page 375.§22.

Sur l'histoire des Saints Manuel, Sabel, & Ismael.

Zon.p.22.23|Nphr.l.10.c.11.p.30.a. 'Zonare, Nicephore, [& les autres] qui parlent des SS. Manuel, Sabel, & Ismael, disent tous que c'estoient des ambassadeurs envoyez par le Roy de Perse à Julien, qui ne laissa pas de les faire mourir avant que de partir de

Calcedoine, parcequ'ils estoient Chrétiens. [Une cruauté si honteuse qui est peu croyable par elle mesme, l'est encore moins lorsqu'on considere que ni S. Gregoire de Nazianze, ni aucun autre ancien auteur, n'en a jamais accusé Julien.] Amm.l.22.p.221. 'Ammien qui marque diverses ambassades envoyées à Julien par des princes étrangers, [ne dit rien de celle de Perse, qui eust esté beaucoup plus considerable & plus importante que toutes les autres.] Socr.l.3.c.19.p.192.c. 'Socrate dit bien qu'il vint des ambassadeurs de Perse, mais lorsque Julien estoit déja à Antioche; & il ajoute que Julien les renvoya, [& non pas qu'il les fit mourir en violant le droit des gents. Il y a mesme bien de l'apparence que cette ambassade] Lib.or.10.p.244.d. 'n'estoit qu'une simple lettre apportée peutestre par des officiers Romains,] pour demander la liberté d'envoyer des ambassadeurs. *V. Julien § 20.* On ne voit guere trois freres, (car on pretend que ces trois Saints l'estoient,) envoyez ensemble en ambassade; & Sapor ennemi des Chrétiens, n'estoit pas pour se servir d'eux dans cet emploi, surtout à l'égard de Julien. Il y avoit assez de Perses dans l'Empire, soit chez le prince Hormisda, soit en d'autres endroits.] or.3.p.123.124. 'Constance en avoit transporté dans la Thrace une ville entiere.

Sur.17.jun.p.246.§ 12.15.17. 'Pour les actes de ces Saints, qui augmentent la difficulté, en disant, aussibien que les Ménées *17.jun.p.129,* que Julien leur fit souffrir d'horribles supplices, § 4. '& en voulant que ce fust la seconde ambassade envoyée de Perse à Julien. Bar.362.§ 46. 'Baronius avoue qu'on ne les peut soutenir, lorsqu'ils disent qu'Alamondare regnoit alors dans la Perse. Sur.17.jun.p.247.§ 18. 'Le miracle qu'ils racontent estre arrivé aprés la mort des Saints, [n'a nulle apparence. Du reste, ils ont tout à fait l'air de Metaphraste,] Bar.17.jun.d 'à qui Baronius & Surius les attribuent. All.de Sim.p.98. 'Allatius en cite d'autres, faits, dit-il, sur des memoires originaux: Mais le premier mot de ces memoires mesmes, [est une fausseté, le Roy de Perse s'appellant alors aussi peu Baltan qu'Alamondare, quoique les Ménées *p.128,* le nomment aussi Baltan.]

NOTE XIX. Pour la page 375.§ 22.

Sur celui qui avoit renversé l'autel de Cibele.

Naz.or.p.48.c.2. 'Elie de Crete dit que le Chrétien qui avoit renversé l'autel de Cibele, est Marc d'Arethuse. [Il ne paroist pas en avoir eu d'autre fondement, que parceque Marc avoit abatu un autel. Encore on voit que c'estoit un temple entier qu'il avoit demoli, non sous Julien, comme on peut juger que celui-ci avoit fait, mais sous Constance; outre qu'il ne paroist point que Marc ait comparu devant Julien. Nous avons remarqué que S. Emilien à Dorostole, quelques autres à Mere en Phrygie, & S. Eupsyque à Cesarée en Cappadoce, avoient fait des actions semblables; mais il paroist qu'ils ont esté jugez par d'autres que par Julien; si l'on ne veut dire que Julien aprés les avoir condannez, ait commis à ses Prefets le soin de les faire executer. Cela recevroit encore d'autres difficultez; & il est bien plus court de croire que c'estoit un Chrétien de Pessinonte mesme, qui n'est point connu d'ailleurs.]

NOTE XX. Pour la page 375.§ 22.

Sur les actes de S. Basile d'Ancyre.

[Les actes de Saint Basile Prestre d'Ancyre, sont assez mal composez. Le texte en est souvent fort obscur par la faute ou de l'auteur qui parloit mal la langue greque, ou de ses copistes. Les harangues en sont assez longues, & bien pleines d'injures. Mais parmi tout cela, il y a un certain caractere d'antiquité & de verité, qui fait que

non

Boll.22.mars, p.380.b. non seulement]'Bollandus,[mais encore d'autres personnes tres judicieuses,] les croient entierement legitimes, & écrits par un auteur contemporain. [Ils s'accordent fort bien avec l'histoire du temps, & avec Sozomene qui parle assez amplement de ce Saint, quoiqu'il ne dise rien de ce qui se passa selon les actes, entre l'Empereur & luy. La longueur des discours se peut excuser sur ce que le Saint estoit accoutumé à parler. Mais je pense qu'il vaut mieux avouer qu'ils sont de l'auteur des actes, qui aura mis en sa maniere ce qu'il avoit entendu dire au Saint. Car il y en a plusieurs qui n'ont point assurément esté écrits sur le champ.]

g.p.17.§ 14. 'S. Basile y predit à Julien que son corps ne seroit point enterré, γῆς οὐ μὴ τύχῃ. [Cela paroist contraire à ce que nous trouvons dans l'histoire, qu'il fut Naz.or.21.p.394.a. enterré à Tarse.]'Mais S. Gregoire de Nazianze dit avoir appris d'une personne, que la terre l'avoit rejetté du tombeau; [& ainsi la prophetie du Saint aura esté accomplie.]

Boll.22.mars, p.380.§ 5. 'Bollandus a eu d'autres actes de S. Basile, amplifiez sur ceux-ci, où on rapoite qu'il endura beaucoup de tourmens à Ancyre, puis à Constantinople, & enfin à Cesarée en Cappadoce, où ces actes disent qu'il fut dechiré par une lionne sous le juge Saturnin. Il croit qu'il a brouillé dans cette histoire S. Basile Prestre d'Ancyre avec un autre Saint de mesme nom dont les Grecs Men.p.3 1 Ugh.t.6.p.1177. font le deuxieme de janvier,'& dont ils disent les mesmes choses qu'on voit dans ces actes. [Je pense qu'on pourroit bien croire aussi que ce n'est qu'un mesme Saint qu'on a mis à Cesarée parcequ'il y avoit peutestre quelques parties de ses reliques, & que le reste est une addition des Grecs. Deux Basiles tous deux d'Ancyre, pris & tourmentez de mesme dans cette ville, morts dans un mesme temps, tous deux sous un Gouverneur nommé Saturnin, quoique la Galacie & la Cappadoce eussent chacune leur Gouverneur; tout cela forme une idée assez bizarre, & où il est aisé de presumer de la fausseté.]

NOTE XXI.

Pour la page 375.§ 22.

Que ce Saint peut avoir esté de la communion de Marcel d'Ancyre.

[Comme l'Eglise d'Ancyre estoit extremement brouillée sous Julien, par les differentes communions de Marcel, de Basile, & d'Athanase, qui s'en pretendoient tous Evesques, il ne paroist pas aisé de dire de quelle communion estoit S. Basile Prestre de cette Eglise.]'Si le Concile de 230 Evesques Boll.22.mars, g p.15.§ 2. devant lequel il a défendu la verité, & qui paroist avoir esté tenu dans la Palestine, [est celui de Jerusalem en l'an 335, il y a bien de l'apparence qu'il estoit Prestre de Marcel, & qu'il n'a jamais abandonné sa communion. On peut objecter que les Orientaux ayant separé Marcel de leur communion des l'an 336, ils n'avoient que faire de défendre en l'an 360, à nostre Saint son disciple, de tenir des assemblées,] 'comme son histoire porte qu'ils firent: & Sozomene le confirme. [Mais Ibid Soz.l.5.c.11.p.611.c. tout leur credit n'empeschant pas que Marcel n'eust toujours ses partisans, il est bien aisé de croire qu'ils tenoient aussi des assemblées. Et comme Saint Basile pouvoit se signaler en cela, il ne sera point étrange que le Concile de Constantinople en 360, luy en ait fait des défenses particulieres.]'L'auteur Boll.p.15.§ 2. des actes dit que le Saint avoit toujours passé pour un seditieux dans le temps de celui qui avoit comme criblé toute ame Chrétienne;]c'est à dire sous Constance. Cela marque parfaitement bien un disciple de Marcel. Cette condannation mesme que l'auteur des actes fait de Constance, ne convient guere à un disciple de l'Evesque Basile qui avoit presque toujours esté soutenu par Constance, ni à une personne de la

communion d'Athanase qui avoit esté fait Evesque par l'autorité de ce prince. Il faut ajouter pour l'autorité des actes, que l'auteur en ne condannant Constance que de cette maniere obscure, nous donne un grand sujet de croire qu'il écrivoit dans le temps que le nom de ce prince n'estoit point tout à fait odieux, c'est à dire ou sous Julien, ou fort peu aprés. Si Basile qui ne voulut pas entrer en dispute contre Aece, *v. les Ariens § 90*, estoit nostre Saint, il faudroit necessairement dire qu'il estoit de la communion de l'Evesque Basile: mais il y a bien plus d'apparence que c'est le grand S. Basile de Cesarée.

Au reste, nous ne croyons point faire tort à nostre Saint, de montrer qu'il peut avoir esté disciple de Marcel accusé d'heresie durant sa vie & aprés sa mort. Car on peut voir sur le titre de cet Evesque qu'il a eu ses défenseurs aussibien que ses ennemis, & que s'il y a des raisons pour le justifier, il y en a encore de plus fortes pour justifier ses disciples.]

Pour la page 382. § 24.

NOTE XXII.

Fautes dans les actes d'Arteme: Des SS. Eugene & Macaire.

All. de Sim. p. 110. 'Nous apprenons de Leo Allatius, qu'un moine nommé Jean a fait l'histoire d'Arteme Duc d'Egypte, en la tirant de Philostorge & de quelques autres. [Cette histoire n'est pas imprimée;] Boll. may. t. 1. p. 46. 2. '& Bollandus ne l'a pas encore pu recouvrer. [Mais c'est apparemment sur cette piece qu'est faite] Sur. 20. oct. p. 310. 'la vie du mesme Arteme que nous avons aujourd'hui dans Surius, All. de Sim. p. 127. 'composée par Metaphraste. [Ce qui y est raporté de l'histoire Romaine, est assez exact, quoiqu'il y ait des fautes, & est principalement conforme aux extraits qui nous restent de Philostorge. Pour ce qui regarde la personne d'Arteme, il est difficile de croire que ou Metaphraste, ou quelque autre, n'ait pas ajouté beaucoup de choses à la verité. C'estoit une assez grande cruauté à Julien de faire mourir un homme de cette qualité, & Theodoret ne manque point de le luy reprocher. Mais il n'est nullement probable] 'qu'il luy ait fait souffrir tous les supplices raportez par ces actes; Sur. 20. oct. p. 314. § 25. 41. '& il l'est encore moins, que sa sentence n'ait porté autre chose, sinon qu'il estoit Chrétien, sans parler § 43. 'ni de la mort de Gallus, dont Julien selon ces actes mesmes l'avoit accusé d'estre complice, § 25. 'ni du pillage du temple de Serapis, & des violences exercées, à ce qu'on pretendoit contre les Alexandrins, Amm. l. 22. p. 222. 223 | Jul. ep. 10. p. 124. dont il n'est rien dit dans ces actes, non plus que des poursuites des mesmes Alexandrins contre luy. 'Ce qui y est dit aussi qu'il fut executé le 20 d'octobre, Sur. p. 317. § 37. 44. aprés tout ce qui arriva touchant les reliques de Saint Babylas & l'embrasement du temple de Daphné, [ne se peut aucunement soutenir, comme on le voit par l'histoire de Saint Athanase.] 'Mr Valois veut Amm. s. a. p. 124. 2. que nous regardions ces actes comme excellens & tres utiles. 'Baronius aussi Bar. 362. § 11. les allegue souvent, & les veut faire passer pour sinceres & legitimes. Il est neanmoins obligé de reconnoistre qu'il y a des choses à corriger.

Sur. p. 312. § 13. 21. 24. 'Ils parlent amplement d'Eugene & Macaire Prestres d'Antioche, qu'ils disent avoir esté presentez à Julien des le premier jour qu'il arriva à Antioche, bannis à Oasis, & decapitez le vintieme de decembre, [auquel leur feste est marquée dans le martyrologe Romain à l'imitation des menologes des Grecs. Mais ils se trompent de mettre Oasis en Arabie, puisqu'il est entre l'Egypte & la Libye. Aussi le martyrologe qui met ces Saints en Arabie, ne parle point d'Oasis. Je ne pense pas non plus qu'on accorde] § 24. 'ce que portent ces actes, que tous ceux qu'on envoyoit à Oasis, y mouroient en moins d'un an, à cause de l'intem-

perie de l'air.[Il faut remarquer encore que ce que ces actes disent de S. Eugene & S. Macaire, est tout different de ce qui s'en lit dans les menologes.] Men.20.dec. p.342|Ugh.t.6.p.1115. 'Car ils portent qu'ils furent bannis en une ville de Mauritanie nommée Autidon, qu'ils convertirent à la foy, & où ils moururent en paix &c,[selon quoy il faut plutost leur donner la qualité de Confesseurs que celle de Martyrs qui leur est neanmoins attribuée dans les titres de ces menologes. Le martyrologe Romain suit les actes d'Arteme.] Bar.20.dec.e. 'Baronius dit avoir vu leur histoire dans des actes manuscrits de Patermute; ce qu'il n'explique point.

Pour la page 582.§24.

NOTE XXIII.

S'il faut regarder Arteme comme un Arien ou comme un Martyr.

[Ce n'est pas un petit embaras dans l'histoire de la persecution de Julien, de savoir comment on doit juger de diverses personnes que l'on trouve y avoir témoigné quelque zele pour le nom de J.C, & y avoir mesme enduré la mort. Car il y a un courage humain qui peut souffrir les flammes, & qui cependant n'est rien devant Dieu lorsqu'il n'est point fondé dans la charité, & cette divine vertu ne se trouve point hors de la vraie foy & de l'Eglise Catholique. Or l'Arianisme estoit tellement repandu en ce temps là, qu'on a bien de la peine à discerner ceux qui estoient dans la croyance orthodoxe, de ceux qui estoient engagez dans cette heresie, laquelle en niant la divinité de J.C, ruinoit le principal article de nostre foy. Dans cette difficulté, la pieté nous porte sans doute à ne point former de soupçon contre ceux que l'Eglise honore, lorsque l'histoire ne nous apprend rien qui soit à leur desavantage. Mais pour ceux qu'on voit avoir esté certainement engagez dans l'heresie, il semble que les principes de la foy ne nous permettent point de les regarder comme des martyrs. C'est pourquoi toute la generosité que l'on attribue à Maris de Calcedoine, ne peut passer pour un effet de la grace dans cet ancien chef de l'Arianisme: & Baronius a eu sans doute raison de ne vouloir point donner place à Marc d'Arethuse dans le martyrologe Romain, quoiqu'il ait esté loué par S. Gregoire de Nazianze, & par Theodoret; & qu'il soit honoré comme un Saint par l'Eglise greque.

Je ne sçay s'il n'en auroit point usé de mesme à l'égard d'Arteme Duc d'Egypte, s'il avoit eu sur ce sujet les lumieres que nous en avons presentement. Nous allons exposer ce qu'on peut dire sur cela, au jugement des lecteurs, ou plutost à celui de l'Eglise, sans pretendre la prevenir ni rien determiner sur une difficulté de cette importance.]

'Il semble que la principale raison qui fit condanner cet Arteme par Julien, fut le zele qu'il avoit témoigné contre les idoles. Thdrt.l.3.c.14.p.652.b. Aussi Theodoret reproche sa mort à Julien: 'La chronique d'Alexandrie parle de luy avec honneur: Chr.Alex.p.650. 'l'Eglise greque l'honore comme un martyr le 20 d'octobre, & mesme avec le titre de grand Martyr: elle en fait solennellement l'office, Men.p.240. '& elle y lit plusieurs miracles faits par son intercession; P.245. 'd'où l'on apprend que c'est luy dont elle croit posseder le corps à Constantinople, P.246. 'dans une eglise qui porte son nom. Codi.ori.C.p.46.b. [Elle garde aussi ses actes écrits par Metaphraste. Sa veneration s'est enfin étendue jusque dans l'Eglise latine, & Baronius, sur l'autorité des Grecs, l'a mis dans le martyrologe Romain.]

'D'autre part cependant on voit qu'il estoit tout à fait uni avec George [usurpateur du siege d'Alexandrie sur Saint Athanase; & ainsi on ne peut douter qu'il ne communiquast au moins avec les Ariens.] Juli.ep.10.p.114. 'Estant un jour venu à Ta- Boll.14.may.g.p.48.c.

benne, & demandant aux Religieux qu'ils voulussent prier avec luy, ils le refuserent à cause d'un Arien qui estoit en sa compagnie, & qui paroissoit estre un Evesque, disant qu'ils ne pouvoient pas prier avec les Ariens.[Mais ce qui p.71.f. est de plus fascheux,]'c'est qu'Ammon Evesque d'Egypte du temps de Theo- p.70.f. phile,'& qui voyoit tout ce qui se passoit en Egypte du temps de Constance, dit nettement qu'Arteme succeda à Sebastien Duc d'Egypte dans la persecution des Evesques, des moines, des vierges, & des autres Catholiques. Il parle en mesmes termes de ces deux officiers:[& l'on sçait ce que c'est que le Duc Sebastien dans l'histoire de p.48.e. l'Eglise.]'On voit encore dans l'ancienne vie de S. Pacome, que le Duc Arteme alloit fouiller partout pour d.e. chercher S. Athanase.'Il fut pour cela à Tabenne avec des troupes, & n'y fit pas neanmoins le mal qu'on avoit apprehendé. Mais estant allé prier seul dans l'Eglise, parceque aucun des Religieux n'y voulut estre avec luy, & s'y estant endormi, il se réveilla tout en trouble en saignant du nez; & il dit ensuite qu'il avoit eu bien de la peine à eviter la mort dans une vision qu'il Ath.vit.p.77.e.f. avoit eue.[Je ne sçay comment]'les Benedictins peuvent fonder là dessus sa sainteté:[car ils ne donnent aucune preuve qu'il se soit repenti des maux qu'il a faits aux Catholiques, ni qu'il se soit separé des Ariens. Ces heretiques ne s'eloignoient pas tant de prier avec les Catholiques, que les Catholiques evitoient de prier avec eux: & tous ceux qui sont chastiez en ce monde, ne le sont pas dans la misericorde de Dieu.]

in indice. 'Bollandus qualifie nettement Arteme All.de Sim.p.110. un Arien.'Aussi c'est particulierement de Philostorge l'historien des Ariens, qu'estoit tirée la vie que le moine Jean en écrivit,[& de laquelle vient sans doute celle que nous en avons aujourd'hui, qui en effet est fort conforme aux extraits qui nous restent de Philostorge.

Il faut mesme remarquer,]'que Theodoret en parle sans luy donner aucun eloge,[& peutestre seulement] pour montrer que Julien n'avoit point toute la douceur dont on le louoit.'Il parle bien d'une autre maniere de Marc d'Arethuse,[qui a encore pour luy les eloges de S. Gregoire de Nazianze; & neanmoins Baronius n'a point cru qu'on dust avoir égard à tout cela. Tout ce qu'en peut dire la chronique d'Alexandrie, n'est rien, y ayant diverses choses qui viennent des Ariens. On ne sçait quelle autorité a ce que les Grecs disent de ses miracles. Ils sont tous sur une matiere assez fascheuse, & mélez de circonstances qui le sont encore plus. Qui nous assurera que les Grecs n'ont pas eu à Constantinople le corps de quelque Arteme qu'ils ont pris pour le Duc d'Egypte? La veneration de l'Eglise latine n'est rien non plus, puisqu'elle se reduit à Baronius & à quelques autres modernes qui ont suivi les Grecs, ne voyant rien qui les en dust empescher, parceque la lettre d'Ammon n'estoit pas encore imprimée. Thdrt.l.3.c.14.p.652.b. c.3.p.642.

Toute la difficulté consiste donc dans la veneration de l'Eglise greque, dont nous ne voyons ni l'origine, ni l'antiquité. Peutestre qu'estant accoutumez depuis longtemps à honorer à Constantinople le corps d'un S. Arteme, & le moine Jean trouvant dans Philostorge un Arteme decapité comme Chrétien, il en aura fait une histoire tirée de cet auteur & de quelques autres, comme on le lit dans Allatius, c'est à dire peutestre de ce qu'on disoit d'ailleurs du S. Arteme de Constantinople, & qu'on aura formé sur cela ce qu'on en lit auj. dans l'office de l'Eglise greque. Il se peut faire mesme qu'il y ait eu une tradition dans l'Orient pour honorer le Duc Arteme, mais venue originairement des Ariens, & passée d'eux insensiblement aux Catholiques, comme on

a vu longtemps dans les martyrologes latins le nom de Priscillien heresiarque; & l'on y voit encore celui de Dictine d'Astorga, qui n'y est venu, selon toutes les apparences, que de la tradition des Priscillianistes.]
Foll.14.may, g.p.48.c.d.e| 71.f. /De la maniere dont Ammon & la vie de S. Pacome en parlent, il est visible qu'on ne le regardoit dans l'Egypte que comme un ennemi des Orthodoxes :[de sorte qu'il est fort difficile de croire que les Catholiques, soit de Syrie, soit de Constantinople, l'honorassent comme un Martyr. Nous laissons à d'autres la decision de cette difficulté : mais nous esperons qu'on nous pardonnera si nous ne pouvons nous resoudre à donner le titre de Saint & de Martyr à un homme qui selon des monumens tres authentiques, a esté un cruel persecuteur des Orthodoxes & de la divinité de Jesus Christ. Voilà l'idée que l'Eglise Catholique d'Egypte en a eue durant tout le siecle où il est mort.]

Pour la page 388.§ 27.

NOTE XXIV.

Que S. Juventin & S. Maximin ont souffert le 25 janvier 363. S'ils ont esté accusez de conspiration contre Julien.

[Nous serions assurez du temps que Saint Juventin & S. Maximin ont esté martyrizez, si nous savions en quel jour S. Babylas est mort,]
Chry.t.1.h.40.p.485.b| t.5.h.5.p.74.a. /puisque leur feste se celebroit à Antioche le lendemain de celle de ce saint Evesque, ou fort peu aprés, τρώ[illegible]. [Mais il y a quelque difficulté pour savoir quand on faisoit alors celle de S. Babylas,]
Boll.24.jan.p.569.§ 1. /les Grecs la faisant aujourd'hui le 4 de septembre, & les Latins les plus anciens la marquant le 24 de janvier. [Il y a bien de l'apparence que Julien pollua les fontaines peu aprés qu'il fut arrivé à Antioche,]
Chry.t.5.h.45.p.510.c.d. /puisqu'aprés cela elles se secherent,[apparemment vers le mois de septembre.]
Thdrt.l.3.c.11.p.649.b.d. /Si donc la pollution des vivres, au sujet de laquelle S. Juventin fut arresté,[arriva bientost aprés celle des fontaines, il est assez naturel de mettre son martyre le 5 de septembre.]
a.b. /Mais il n'est point marqué si ces deux pollutions se suivirent de bien pres. [Les Saints peuvent n'en avoir parlé que quelque temps aprés qu'elle fut arrivée :]
Chry.t.1.p.490.a. /Ils furent assez longtemps en prison :[Et ainsi rien n'empesche de differer leur mort jusqu'au 25 janvier 363. Cela suivra davantage l'ordre de Theodoret, qui n'en parle qu'aprés l'embrasement du temple de Daphné,]
Amm.l.22.p.225.d. /arrivé le 22 d'octobre 362, [quoiqu'on voie bien que Theodoret s'est peu attaché à l'ordre du temps, au moins dans ce qu'il raporte aprés avoir parlé de S. Juventin & S. Maximin.

On peut encore alleguer pour le 25 de janvier]
Chry.t.1.p.488.c|489.a. /ce que dit S. Chrysostome, que durant qu'ils estoient en prison les eglises estoient fermées.
Amm.p.225.226. /Car Ammien remarque que Julien fit fermer la grande eglise d'Antioche aprés l'embrasement de l'idole de Daphné, c'est à dire aprés le 22 d'octobre. [Cela n'est pas neanmoins bien fort, parceque]
Hier.chr. /S. Jerome nous apprend que cette eglise fut fermée deux fois. [Et de plus, il ne seroit pas étrange que S. Chrysostome eust usé de la liberté d'un orateur, en ne suivant pas si exactement l'ordre des temps, comme il semble qu'il ait fait en d'autres rencontres.

Ce qui est plus fort que tout cela, c'est la suite des homelies de S. Chrysostome.]
Chry.t.5.h.2.p.18.c.d. /Car sa premiere homelie sur Lazare est faite le deuxieme de janvier ;
h.5.p.73.74. /& aprés avoir encore presché deux autres fois pour continuer la mesme matiere, il l'interrompit pour faire l'eloge de Saint Babylas, & de deux Martyrs qui le suivoient,
t.1.h.40.p.485.b. /c'est à dire indubitablement de S. Juventin & S. Maximin. [Ainsi il est visible que leur feste ne se faisoit point le cinquieme de septembre, mais au mois de janvier.

L'ordre de Libanius nous portera

encore à differer leur martyre jusqu'en l'an 363, si nous recevons l'opinion de Mr Valois,] Amm.n.p.22. Lib.or.12.p.307.c.d. 'qui veut que ces Saints soient de ces dix gardes que Libanius dit avoir conspiré contre Julien, qu'ils haïssoient à cause du rétablissement de l'idolatrie, & avoir resolu de le tuer en un certain jour; mais qui decouvrirent leur entreprise dans la chaleur du vin. Mr Valois ajoute qu'ils furent punis avec beaucoup de moderation, c'est à dire par l'exil, Amm.l.22.p.222.223. 'auquel Ammien dit que Romain & Vincent capitaines des deux premieres compagnies des Ecuyers, *Scutariorum*, [du nombre desquels les deux Saints estoient,] furent condannez, ayant esté convaincus d'avoir formé des desseins audessus de leurs forces. Lib.p.307.b.c. 'Libanius paroist mettre cette conspiration des dix gardes, aprés le Misopogon de Julien, Juli.miso.p.65. 'fait au plustost à la fin de janvier 363.

[Il ne seroit point étrange que les payens eussent porté leurs calomnies contre les Martyrs jusqu'à les vouloir faire passer pour parricides de leur Prince. Neanmoins puisque S. Chrysostome & Theodoret n'en disent rien en parlant de Saint Juventin, tout ce qu'allegue Mr Valois ne nous peut pas obliger de nous embarasser dans cette question.] Amm.n.p.219. 'Il l'embrouille encore davantage, en voulant qu'on raporte à la conspiration des dix gardes ce que Libanius dit dans son oraison consulaire, *p.246.c.d*, de ceux qui ayant conspiré contre Julien pour usurper l'Empire, en furent punis avec beaucoup de douceur, & par de simples reprimendes: au lieu que S. Juventin & S. Maximin, furent [non pas] envoyez en exil, comme le dit Mr Valois, [mais decapitez. D'ailleurs cette oraison consulaire de Libanius estant faite pour le premier jour de l'an 363, ce qui y est dit appartient à l'an 362, & cela peut regarder l'affaire de Romain & Vincent,] [illegible]p.222.223. 'qui autant qu'on en peut juger par la suite d'Ammien, furent bannis entre la mort du Duc Arteme, & celle de George d'Alexandrie, qui suivit l'autre de bien pres, [c'est à dire des le mois de juillet ou d'aoust en l'an 362.]

NOTE XXV.

Pour la page 390.§28.

Quel est le Confesseur qui voulut souffrir dans tous ses membres.

Naz.or.4.p.133.b.c|n.p.481.d|482.b. 'Elie de Crete entend de S. Eusebe de Samosates ce que Saint Gregoire de Nazianze dit d'un Confesseur qui se plaignit qu'on n'avoit pas dechiré une de ses jambes comme tout le reste de son corps. n.p.458.b. 'L'Abbé de Billi rejette ce sentiment, parce, dit-il, que l'histoire nous apprend seulement que S. Eusebe fut banni. [Cette objection auroit quelque force, si l'histoire mettoit son bannissement sous Julien; ce qui n'est pas. Mais avec cela il ne faut pas croire sans de grandes preuves, que les Evesques aient esté traitez sous Julien comme le fut ce Confesseur. Et si cela estoit arrivé à une personne aussi eclatante que S. Eusebe, il seroit difficile qu'on n'en trouvast pas quelque preuve dans tant d'endroits de l'histoire où il est parlé de luy.] L'Abbé de Billi aime donc mieux croire que Saint Gregoire parle de Theodore que Julien fit tourmenter à Antioche le 22 octobre 362. [Ce sentiment a sans doute plus de probabilité.] Bar.362.§78. 'Et neanmoins Baronius ne le trouve pas assez fondé, dautant que les historiens qui raportent assez particulierement l'histoire de Theodore, ne parlent point de ce que Saint Gregoire remarque. [On peut ajouter que la narration de ce Saint porte à croire que celui dont il parle est mort dans les tourmens; [ce qui est faux de Theodore.] Naz.p.133.b. 'Il dit au moins qu'il ne respiroit presque plus: [& il semble que cela ne se peut pas dire de Theodore, selon ce qu'en raconte Rufin. Avec cela, comme le sentiment de l'Abbé de Billi n'a point de certitude,

aussi il ne semble pas qu'il y ait aucune raison assez forte pour le rejetter absolument.]

NOTE XXVI.

(Pour la page 392. § 29.)

Que le Comte Julien estoit oncle maternel de l'Empereur.

(Chry.gen.t.1.p.681.d.) 'S. Chrysostome dit que le Comte Julien estoit oncle paternel de l'Empereur de mesme nom.[Mais comme il ne se trouve pas de Julien parmi les freres de Constantin, & que s'il l'eust esté, il n'eust pas esté plus epargné par Constance que ceux qui avoient cette qualité; il faut dire qu'il estoit frere de Basiline femme de Jule Constance & mere de Julien l'apostat;] (Philsg.l.7.c.10.p.96| Anal.t.4.p.127. Amm.l.23.p.258.a. a Bar.362.§110. b Amm.n.p.251.) 'c'est à dire qu'il estoit oncle maternel de ce prince, '*avunculus*, comme l'appelle Ammien :[a] ce qui est embrassé par Baronius,[b] & par M[r] Valois. Ainsi il portoit le nom de son pere Julien Prefet du Pretoire, beaupere de Jule Constance, & ayeul de Julien l'apostat.

NOTE XXVII.

(Pour la page 392. § 29.)

Qu'il estoit apostat comme son neveu.

[Si les actes de S. Theodoret sont authentiques, comme nous esperons le montrer dans la note 29, il est indubitable que Julien oncle de l'apostat avoit esté Chrétien :] (Anal.t.4.p.127-129.) 'car cela y est repeté plusieurs fois. On lit la mesme chose dans Philostorge *l.7.c.10.p.96*, (Bar.362.§110.) '& dans les actes du Duc Arteme tirez en partie de cet historien ; & Baronius l'avoit mis dans ses Annales sur cette derniere autorité.[Cela nous avoit neanmoins paru peu appuyé,] (Thdrt.l.3.c.8.p.646.b.) 'parceque Theodoret parlant conjointement de ce Julien, d'Elpide, & de Felix, dit qu'on tenoit que les deux derniers avoient renoncé à la foy, sans rien ajouter de Julien. (Soz.l.5.c.7.p.604.c.) 'Sozomene dit aussi qu'il estoit extremement ennemi des Chrétiens, sans marquer qu'il eust esté Chrétien.[Le silence de ces deux auteurs nous avoit, dis-je, paru plus fort que l'autorité de Philostorge, quelque positive qu'elle fust. Mais Philostorge estant appuyé par une piece que nous avons tout sujet de croire bonne, & qui roule toute sur cela ; nous sommes ce me semble obligez d'avouer que Theodoret & Sozomene n'ont point marqué l'apostasie du Comte Julien, parcequ'ils l'ont ignorée.]

NOTE XXVIII.

(Pour la page 393. § 29.)

Differens noms qu'on donne à Saint Theodoret.

[Nous ne trouvons que Sozomene entre les anciens qui parle de S. Theodoret. Il l'appelle Θεοδώρειον selon l'edition de Geneve *p. 341. e*, Θεοδώρειτον selon la marge de Christophorson & selon la Tripartite de l'edition de Paris en 1562, *p.79.e*, Θεόδωρον selon l'edition de M[r] Valois *p.604.d.* Il est appellé Θεοδώρειτος dans Nicephore *l.10. c.7.p.22.a*, & dans ses actes que nous allons examiner.] (Boll.mars,t.2.p.15.b.) 'Florus *23. mars*, l'appelle Theodoric. On lit aussi Theodoric dans l'Usuard de Molanus, & Theodoret dans l'Adon d'Anvers en 1612. (Flor.p.393, 394.) 'Si c'est luy que les plus anciens martyrologes marquent le 23 de mars, ils l'appellent ordinairement Theodore, (Boll.23.mars, p.442.d.) 'quelquefois Theodorit ou Theodoret. [On voit donc que le nom de Theodorit ou Theodoret, comme nous avons accoutumé de le prononcer, est le plus autorisé; & il nous sert encore à distinguer ce Martyr du Confesseur Theodore,] (Soz.l.5.c.10. p.627.d.) 'dont Sozomene parle aussi:[& qu'ainsi on ne peut pas dire estre le mesme.]

NOTE XXIX.

(Pour la page 393. § 29.)

Que les actes de Saint Theodoret sont legitimes.

(Anal.t.4.p.127.) 'Le P. Mabillon dans le quatrieme tome de ses Analectes, nous a donné des actes de Saint Theodoret Prestre d'Antioche sous Julien, [qui sont citez par Molanus sur Usuard *23. oct.* & dont

Adon a tiré quelques endroits. Molanus dans sa premiere edition, dit qu'ils estoient dans la Chartreuse d'Amstredam.] P.135. 'La fin de ces actes porte qu'ils ont esté écrits par des personnes qui estoient à Antioche dans le palais [de Julien,] & qui furent avec luy en Perse, *in Persida*, comme on lit dans le P. Mabillon: [& dans les deux editions de Molanus en 1568 & 1583,] Bar.362.§ 110. 'quoique dans Baronius on ait mis *in perfidia*.

[Nous ne voyons rien qui nous empesche de recevoir cette declaration, & de regarder ces actes comme une piece authentique & originale, hors quelques fautes que les copistes y ont faites, comme dans la date que nous allons examiner,] Anal.t.4.p.127. '& dans ce qui y est dit d'abord de Julien, *confugiens ad Ecclesiam Antiochensem Lectoris fungebatur officio*. [Le mot d'*Antiochensem* ne se peut soutenir: mais quelqu'un qui aura vu que tout le reste se raporte à Antioche, l'aura pu mettre à la marge, & un autre dans le texte.] Act.M.p.658. 'Le P. Ruinart croit qu'il faut lire *Nicomediensem*. Il y faut aussi changer deux ou trois fois *Constantinus* en *Constantius*; & le P. Ruinart l'a corrigé dans son edition sur un manuscrit. [Hors cela tout y est conforme aux meilleurs historiens, & à ce que] Soz.l.5.c.8.p.604.d. 'Sozomene nous apprend du Saint; en sorte que cet historien semble en avoir mesme copié le commencement. Toutes choses y sont fort particularisées; la narration en est simple. Il n'y a qu'un seul miracle *p.130*, marqué par Adon *23.oct.* & le reste de la piece paroist assez bon pour autoriser cet endroit, aussibien que quelques paroles un peu dures qui s'y rencontrent, *diabolo patri tuo &c.*

d'Anal.t.4.p.131. Il y a quelque lieu de s'étonner] 'que S. Theodoret ayant esté pris, au moins en partie, au sujet des vases sacrez, comme on le voit par Sozomene & par un endroit de ses actes, [on ne trouve pas cependant qu'on luy en ait dit un mot dans son interrogatoire, si l'on n'y veut raporter] 'l'endroit où il est dit qu'il estoit redevable au fisc. Anal.t.4.p.130. Mais l'ayant nié, on ne le presse point sur cela. [Est-ce qu'il y avoit eu auparavant quelque interrogatoire secret où ce point avoit esté éclairci? Est-ce que l'auteur des actes n'a point voulu méler ce qui regardoit un argent sacré, mais perissable, avec la cause de la foy? Je voudrois avoir quelque chose de meilleur, mais je ne voudrois pas sur cela rejetter les actes. Nous avons vu, & nous allons voir encore quelques difficultez qu'on y peut remarquer, mais ausquelles il n'est pas difficile de satisfaire.]
'Ils disent des particularitez de la mort de Julien l'apostat, [que nous ne lisons point autrepart.] P.131.

NOTE XXX.

Pour la page 395.§ 29.

Qu'il peut avoir souffert le 23 octobre 362: Des eglises fermées à Antioche.

'Les actes de S. Theodoret finissent par ces mots: *Hæc quæ gesta sunt circà famulum Dei Theodoritum decima kalendas aprilis vera conscripsimus &c.* Anal.t.4.p.135. [Molanus *23.oct.* cite cet endroit, mais il lit *die 10. kal. novem.* Cette date se peut raporter au temps que les actes ont esté écrits, & en ce cas elle ne fait point de difficulté. Mais il est bien plus naturel de l'entendre du martyre du Saint: & en effet Usuard & Adon le mettent le 23 d'octobre, conformément à ce qu'a lu Molanus:] '& le 23 de mars on trouve dans les martyrologes de S. Jerome un S. Theodore Prestre à Antioche. Flor.p.393.394. 'Florus qui l'appelle Theodoric, ajoute le mesme jour, qu'il eut la teste tranchée sous Julien: Boll.mars,t.2.p.15.b. [& ainsi il faut l'entendre de celui dont nous avons les actes.] 'Divers autres martyrologes disent aussi que celui du 23 de mars souffrit sous Julien. 23.mars,p.442.d. [Les martyrologes de Saint Jerome pourroient s'entendre de Theodore le Confesseur, qui n'estoit pas Prestre du temps

temps de Julien, mais qui peut l'avoir esté depuis: & cela se pourroit d'autant plus presumer, qu'Usuard qui met S. Theodoret le 23 d'octobre, met le 23 de mars *S. Theodore Prestre à Antioche.* Neanmoins Rufin auteur de tout ce que l'on sçait de S. Theodore, ne dit point qu'il ait esté Prestre; & selon le style ordinaire des martyrologes de S. Jerome, ce Theodore Prestre doit estre plutost un Martyr qu'un Confesseur.

Selon Sozomene, S. Theodoret peut avoir esté martyrizé le 23 de mars 362: mais cela ne se peut selon ses actes, ni selon Theodoret.]'Car selon ses actes il fut pris lorsque l'on cherchoit les richesses de l'eglise d'Antioche;'& Theodoret assure que cette recherche se fit aprés l'embrasement du temple de Daphné, [brulé le 22 octobre 362. Les actes ne parlent point de cet embrasement:]'mais ils marquent que l'Empereur Julien estoit à Antioche, [où il ne vint qu'au mois de juillet.] Ils disent encore que le lendemain du martyre du Saint, le Comte Julien tomba dans la maladie dont il mourut; [ce qui s'accorde avec S. Chrysostome, Theodoret, & Sozomene,]'qui conviennent que cette maladie suivit aussitost la profanation qu'il avoit faite des vases sacrez. [Personne ne dit qu'il ait esté malade durant un an; & il est certain neanmoins qu'il ne mourut qu'en 363. Il faut donc dire que la feste de S. Theodoret marquée le 23 de mars, n'est point le jour de sa mort, mais de sa translation ou de quelque autre solennité pareille.]'Dans un manuscrit des actes il n'y a aucun jour marqué. [Les mesmes raisons nous empeschent encore de nous arrester au 6 de may,]'auquel les Grecs font memoire d'un S. Theodoret d'Antioche; '& Bollandus l'entend de celui-ci.

Anal. t. 4. p. 132. — Thdrt. l. 3. c. 8. p. 646. a. — Anal. t. 4. p. 132. — Chry. gent. p. 681. c| Thdrt. p. 646. d| Soz. l. 5. c. 8. p. 605. a. — Act. M. p. 662. — Men. p. 45. — Boll. 6. may, p. 98. d.

[Il n'est pas difficile de mettre le martyre de S. Theodoret le 23 d'octobre:] 'car le temple de Daphné fut brulé le 22; [ce qui se doit entendre de la nuit du 21 au 22,] puisque le feu commença à minuit ou un peu aprés, *medietate noctis emensâ.* [Ainsi le Comte Julien aura pu chercher les vases sacrez des le 22, arrester le mesme jour S. Theodoret, & le faire mourir le lendemain. Cela se pourroit mesme encore en ne mettant l'embrasement du temple que la nuit du 22 au 23. Et ce qui justifie que c'est mesme le vray temps du martyre du Saint,]'c'est que le Comte Julien ne rendit conte à l'Empereur des richesses trouvées dans l'eglise que le jour d'aprés qu'il l'eust fait mourir. 'Il est vray que le Prefet Saluste aprés avoir fait tourmenter Theodore tout le 22, obtint de l'Empereur qu'on cessast les poursuites contre les Chrétiens, & qu'on delivrast ceux qui estoient en prison. [Mais cet ordre peut ne s'estre pas donné ou ne s'estre pas executé si viste, que le Comte Julien plus cruel envers les Chrétiens que ne vouloit l'Empereur mesme, n'ait pu en faire mourir un le 23.

Amm. l. 22. p. 225. 226. — Anal. p. 132. — Soz. l. 5. c. 20. p. 627. 628.

Il se rencontre neanmoins ici une difficulté;]'car Ammien dit que l'Empereur en colere de voir son temple brulé, fit fermer la grande eglise:'& les actes disent que le Comte Julien ayant fermé l'eglise de Dieu, & chassé les Clercs qui se disperserent de costé & d'autre, S. Theodoret ne sortit point de la ville, *sed congregans sibi quosdam fratres, sine cessatione collectam faciens, acceptabiles Deo fundebat orationes. Audiens verò Julianus hunc facere collectam .... eum sibi jussit exhiberi.* [Il semble donc qu'il y ait eu au moins quelques jours entre l'ordre de fermer l'eglise & le martyre du Saint. Je ne sçay cependant s'il est necessaire de le dire. Car l'eglise ayant esté fermée le 22, Saint Theodoret peut avoir tenu l'assemblée des le jour mesme, & avoir esté aussitost deferé & arresté.

Amm. l. 22. p. 225. 226. — Anal. p. 127. 128.

Mais je pense qu'on pourroit aussi

distinguer les choses d'une autre maniere, en disant que des devant l'embrasement du temple, & peutestre avant que l'Empereur fust venu à Antioche, le Comte Julien son oncle avoit fait fermer l'eglise, ou plutost] les eglises, comme il est porté 'dans la suite des actes, & dans Sozomene; [que l'Empereur accorda ensuite aux Chrétiens, ou plutost aux Ariens, d'ouvrir la grande eglise, en laissant les autres fermées ou toutes ou en partie; & qu'il la fit refermer aprés l'embrasement, comme nous l'apprenons d'Ammien & de Theodoret. Cela expliquera ce que nous lisons dans la chronique de S. Jerome, que l'eglise fut fermée deux fois à Antioche. Cela expliquera encore] 'ce que disent les actes de Saint Theodoret, que le Comte Julien malade, ayant prié son neveu de faire ouvrir les eglises, il répondit: Ce n'est point moy qui les ait fait fermer, & je ne les ferai point ouvrir. [Ce n'est point là un fait qui paroisse inventé; & cependant je ne voy point d'autre moyen de l'accorder avec Ammien & Theodoret.

p.135. Soz.l.5.c.8.p.604.d.

Anal.p.135.

Nous trouvons encore un autre avantage à prendre les choses de cette maniere. Car si S. Theodoret estoit Prestre & Thresorier de la grande eglise d'Antioche, puisqu'il semble, selon Sozomene, qu'il eust la garde des vaisseaux sacrez; il estoit sans doute dans la communion d'Euzoïus & des Ariens, qui tenoient alors la pluspart des eglises de la ville, comme toute l'histoire nous en assure.] 'Et Theodoret le dit expressément de la grande eglise. [Il ne sera donc plus ni Saint ni Martyr: & c'est ce que nous ne pouvons dire, puisque son nom se lit dans les plus anciens martyrologes attribuez à S. Jerome, où je ne croy pas qu'on trouve aucun de ceux dont on peut contester raisonnablement la catholicité & la sainteté.] 'Baronius pour se tirer de cette difficulté importante, dit qu'il avoit peutestre esté Thresorier lorsque l'eglise servoit aux Catholiques, [avant qu'ils se separassent des Ariens en l'an 361, à cause de l'exil de S. Melece & l'intrusion d'Euzoïus;] ou qu'il quitta l'heresie dans son martyre mesme. [Le dernier n'est pas aussi commun que le pretend Baronius; & je ne sçay s'il seroit aisé d'accorder l'autre avec Sozomene. Mais supposant que toutes les eglises furent fermées, rien ne nous empesche de dire que S. Theodoret estoit Thresorier & Prestre non de la grande eglise, mais de celle des Meleciens ou des Eustathiens, qui estoient Orthodoxes; n'estant pas hors d'apparence que Julien voulust depouiller les Catholiques aussibien que les Ariens.]

Thdrt.l.3.c.8. p.645.b

Bar. 362.§110.

NOTE XXXI.

Pour la page 595.§30.

Sur les impietez du Comte Julien.

'La maniere dont S. Chrysostome & Sozomene raportent ce que le Comte Julien fit dans l'eglise d'Antioche, [donne lieu de croire qu'il profana les vases sacrez par ses excremens;] '& Theodoret dit expressément qu'il urina contre la table sacrée. 'Philostorge attribue ce sacrilege à un quatrieme qui estoit venu avec Julien, Elpide, & Felix, & qu'il ne nomme pas.

Chry.gent.p. 681.d.e|Soz.l.5.c.8.p.605.a.

Thdrt l.3.c.8. p.646.b.

Philostg.l.7.c. 10.p.98.

NOTE XXXII.

Pour la page 598.§30

Que ce Comte n'est mort qu'en l'an 363, & apparemment en janvier.

'S. Chrysostome semble dire en un endroit, que Julien Comte d'Orient estoit mort avant le transport des reliques de S. Babylas. 'Mais en un autre il dit que ce fut aprés la réponse d'Apollon, & aprés l'embrasement de son temple, [qui suivit certainement ce transport. Aussi il faut necessairement le dire,] selon les historiens ecclesiastiques:] '& nous avons encore plusieurs

Chry.gent.p. 651.c.d.

t.5.or.45.p. 510.b.c.

Philostg.n.p. 238.

loix que Julien luy adresse depuis cet embrasement, soit que sa maladie ne l'empeschast pas encore absolument d'agir, comme il le faut dire si l'on reçoit les actes de S. Bonose, [soit que ce fust l'ordre de luy adresser les ordonnances qui devoient estre executées par ses officiers.] Il y a une de ces loix datée de 363,[a] & on voit en effet par Ammien qu'il ne mourut qu'aprés le premier janvier de cette année là, [une maladie comme la sienne pouvant aisément avoir duré plus de deux mois. Il faudra mesme ne mettre sa mort] qu'aprés le 9 mars 363, si nous voulons nous arrester à la date d'une loy qui luy est adressée ce jour là dans le Code de Justinien. [Mais la faute de cette date est visible,] puisque la loy est donnée à Antioche, [d'où Julien estoit parti le 5 du mesme mois.] Godefroy veut qu'au lieu de *7. idus mart.* on lise *7. kal. mart.* [Mais puisqu'il faut corriger,] il vaut mieux mettre *7. idus februarias*; comme veut le Cardinal Noris, [ou *januarias*.] Car Julien qui fit son Misopogon au mois [de janvier ou] de fevrier, y marque bien clairement que Julien son oncle n'estoit plus au monde. Il paroist aussi par la suite d'Ammien, que Julien estoit encore à Antioche lorsqu'il fit Aradius Rufinus Comte d'Orient à la place de son oncle Julien mort depuis peu.

Act. M. p. 667. — Cod. Th. chr. p. 66. — a Amm. l. 23. p. 258. a. b. — Cod. Th. chr. p. 66. — Nor. epo. p. 205. a. — Juli. miso. p. 105. — Amm. p. 258. a|259.

NOTE XXXIII.

Pour la page 398. § 31.

Sur la mort de Felix Surintendant.

Saint Chrysostome dit que [Felix] le Surintendant mourut avant que d'avoir passé la porte du palais: Et il semble vouloir dire qu'il mourut avant que d'avoir pu aller trouver Julien, pour luy rendre conte du pillage de l'eglise.] Ammien marque en effet, qu'il fut emporté tout d'un coup avant le Comte Julien; mais il semble que ç'ait esté fort peu avant luy, & seulement au mois de janvier 363. [Ainsi le sens de S. Chrysostome pourroit bien estre, que le mal ayant pris à Felix dans le palais, il n'eut pas le loisir d'en sortir; ou qu'il mourut aussitost aprés quelque nouvel outrage contre l'eglise: Car S. Chrysostome ne marque point ce qu'il avoit fait.]

Chry. gent. p. 682. a. — Amm. l. 23. p. 258. a.

NOTE XXXIV.

Pour la page 402. § 32.

Que les Grecs ne font point Ste Publie mere de S. Chrysostome.

Theodoret dit que Jean fils de Ste Publie, fut souvent nommé pour estre elevé à la dignité apostolique. [Quelques uns l'ont entendu de l'episcopat d'Antioche où Jean estoit Prestre, & qui estoit proprement une eglise apostolique. Mais tous les Evesques estant les successeurs des Apostres, leur dignité est partout apostolique. D'ailleurs Ste Publie qui n'avoit vécu que fort peu dans le mariage, estoit fort agée du temps de Julien. Ainsi son fils devoit déja avoir quelque age, & n'aura par consequent pu voir beaucoup de vacances du siege d'Antioche. Car on n'a pu vraisemblablement songer à l'elire pour la premiere fois qu'aprés la mort de Flavien arrivée en 405, & selon ce qu'en dit Pallade, il ne paroist point qu'on ait songé à mettre aucun Jean en sa place.]

Thdrt. l. 3. c. 14. p. 652. c.

Baronius & d'autres accusent les Grecs de confondre ce Jean dans leurs menologes avec S. Jean Chrysostome. Cela se trouve en effet dans le menologe latin imprimé dans Canisius, [& Baronius n'en avoit pas vu d'autre.] Mais l'original grec imprimé en 1628 ne le dit point, & se tient aux termes de Theodoret, quoiqu'il les exprime mal. Le menologe d'Ughellus ne dit rien dutout du fils de Publie.

Bar. 362. § 142. — Can. t. 2. p. 857. — Men. 9. oct. p. 107. — Ugh. p. 1058.

NOTE XXXV.

Pour la page 406. § 34.

Temps du martyre de S. Bonose.

Les actes du martyre de S. Bonose,

Act. M. p. 667. c.

ſque nous examinerons dans la note 36, portent que trois jours aprés le Comte Julien commença à jetter ſans ceſſe des vers. Cela l'obligea de preſſer ſa femme d'aller à l'egliſe prier pour
p.668. luy./Elle le refuſa &c. Il s'adreſſa à J.C, pour demander au moins une prompte mort, *& ſic ſecundum meritum ſuum vermibus ebulliens expiravit.* [C'eſt ce qui nous fait dire qu'il y a lieu de croire que S. Bonoſe n'eſtoit mort que trois jours auparavant, c'eſt à dire au mois de janvier 363. Cela n'eſt pas neanmoins bien aſſuré, puiſqu'on peut raporter tout de ſuite des choſes qui ſe ſont paſſées en differens temps.

Mais ce qui eſt certain, c'eſt que S. Bonoſe n'a pas ſouffert avant le mois
p.667. de novembre,]/puiſque le Comte Julien jettoit déja des vers, & eſtoit attaqué de la maladie dont il mourut, [commencée le 25 d'octobre. Ainſi le
p.664. Saint n'eſt point mort ni]/le 20 de ſeptembre marqué pour ſa feſte à la teſte
Bar.21.aug.f. de ſes actes, [ni]/le 21 d'aouſt auquel Uſuard l'a mis, & Baronius aprés luy. Baronius ne cite point d'autre martyrologe pour ce Saint; [& je ne le trou-
Flor.p.974. ve point dans Florentinius.]/Les martyrologes de S. Jerome mettent le 18 novembre un Bonole, & un Maxime [qui pourroit eſtre Saint Maximilien compagnon de S. Bonoſe,] avec quelques autres, mais à Ceſarée, [au lieu que S. Bonoſe a ſouffert à Antioche.]
B.285.286. /Il y a un S. Boſone ou Bonoſe le 27 de janvier, mais avec des martyrs d'Afrique, & ſans S. Maximilien. [Les Grecs ont peuteſtre fait une autre fois leur feſte le 20 de ſeptembre. Mais je ne trouve point dans Caniſius qu'ils en faſſent aujourd'hui.]

Pour la page 406.§34.

NOTE XXXVI.

Sur les actes du meſme Saint.

Uſ.21.aug. /Les actes de S. Bonoſe & S. Maxi-
Act.M.p.663. milien qui ſont citez par Uſuard,/& que le P. D. Thierri Ruinart nous a donnez, ont un grand air de verité & d'antiquité; & il y a des caracteres qui ſemblent ne pouvoir venir que d'une perſonne du temps meſme, comme ce qui y eſt dit de S. Melece, & encore plus ce qu'on y voit d'Hormiſda & de Second. Car des fauſſaires n'auroient point ſceu qu'il y avoit à la Cour de Julien un Prince Perſan nommé Hormiſda, ni que le Prefet d'Orient s'appelloit Second. Ce Prefet y eſt repreſenté comme dans l'hiſtoire, où il paſſe pour un homme ſage & moderé, payen, mais ſans emportement. Ce qui y eſt dit de la femme du Comte Julien, eſt tout à fait appuyé par Theodoret, mais n'en eſt pas pris: & il ſeroit plus aiſé de croire que Theodoret a pris des actes ce qu'il en dit. Le refus que cette femme fait de prier pour ſon mari n'eſt point de l'air d'un fauſſaire, non plus que les choſes ſingulieres qu'on y lit ſur la maladie du Comte. Ainſi ces actes meritent bien qu'on examine avec ſoin quelques difficultez qui s'y rencontrent, pour voir ſi elles ſont telles qu'elles nous doivent faire perdre la bonne idée que le reſte de la piece nous donne.

On ne doit point d'abord eſtre ſurpris de voir qu'on ordonne aux Saints de ſacrifier ſur peine des tourmens ou de la vie meſme. Car c'eſtoient des ſoldats;]/& Julien ne vouloit perſon- Thdrt.l.3.c.4. p.643.b.
ne dans ſes troupes qui n'idolatraſt. Il eſt vray neanmoins qu'il ſe contentoit d'ordinaire de caſſer ceux qui le refuſoient: [mais comme il eſtoit fort leger, il n'eſtoit pas ſi uniforme dans ſa conduite.]/D'ailleurs il paroiſt que les Act.M.p.665.a.
deux Saints s'eſtoient ſignalez à empeſcher meſme les autres d'idolatrer. [Ainſi ils meritoient la mort comme une punition ſelon Julien, & comme une recompenſe ſelon Dieu.]/Les au- p.567.
tres qui furent martyrizez avec eux,

[pouvoient estre dans le mesme cas :] & il est certain au moins que les deux qui sont nommez dans leurs actes, [estoient aussi des soldats.

Soz.l.5.c.7.p.604.b. Nous pourrions ajouter] 'que le Comte Julien oncle de l'apostat, & apostat luy mesme, qui condanna les Saints, estoit encore plus ennemi des Chrétiens que son neveu, & qu'il aimoit à les persecuter jusques au sang.] Act.M.p.667. 'Mais S. Bonose souffrit selon ses actes lorsque ce Comte estoit déja dans la p.661. maladie dont il mourut, '& dans laquelle il tomba aprés avoir fait mourir S. Theodoret le 23 d'octobre 362. Or l'Empereur trouva fort mauvais qu'il l'eust fait mourir, & luy défendit de faire mourir à l'avenir aucun Chrétien.[Ainsi c'est ce qui fait une difficulté considerable. Pourroit-on dire que dans la mauvaise humeur où le mettoit sa maladie, il ne gardoit point de mesure, croyant que son neveu dans son cœur n'estoit pas fasché qu'il le fist, pourvu qu'il ne parut pas l'agréer? Mais il est plus aisé de croire qu'il en avoit receu un ordre particulier de l'Empereur, assez leger pour vouloir tantost une chose, & tantost une autre : & c'est ce que marque appa- p.664. remment]'ce qu'il dit ; *Accepi potestatem ut flammis vos exuram.*

[Le commandement qu'il fit aux Saints de changer le signe du *Labarum*, c'est à dire d'en oster la Croix, embarasse encore. Car est-ce que Julien attendit un an à changer le Labarum ? Et comment eust-il souffert le signe de la Croix & le nom de J. C. à la vue & à la teste de ses troupes? Tout Euf.v.Conf.l.1.c.31.p.429. cl.4.c.21.p.535. ce qu'on peut dire,]'c'est qu'on voit par Eusebe qu'il y avoit plusieurs étendars ou estoit la Croix, & un au moins en chaque armée.[Celui-ci pourroit donc estre celui de l'armée d'Orient apporté depuis peu à Antioche où on ne l'avoit point encore changé, surtout parceque les deux Saints, qui ce semble l'avoient en garde,]'avec les Act.M.p.667. autres qui sont nommez Jovien & Herculien, estoient resolus de mourir plutost que de le faire.[Cela sera encore plus aisé, si nous voulons dire que Constance]'avoit donné à chaque compa- p.664.a. gnie un étendar de la Croix, qu'on pouvoit aussi appeller *Labarum :* & c'est à peu pres le sentiment du Pere Ruinart.'Car ce que dit Sozomene, que Soz.l.5.c.17. p.621.a. le Labarum estoit le premier étendar parmi les Romains, [peut s'entendre de chaque compagnie où il me semble qu'il y en avoit plusieurs. Il est plus difficile d'expliquer Saint Gregoire de Nazianze,]'qui dit que le Labarum Naz.or.1.p.75.c. conduisoit l'armée.[Et neanmoins n'y en pouvoit-il pas avoir un à la teste de toute l'armée, & d'autres à la teste de chaque compagnie ? Enfin j'aimerois mieux croire qu'il y a en cela quelque chose que nous ne savons pas assez, que de condanner sur cette raison une piece qui paroist tres bonne en beaucoup de choses.]

p.667.668. 'Le Comte Julien en voulant que sa femme allast prier pour luy, luy parle d'une maniere bien dure : *Vade misera ad ecclesiam &c.*[Mais cette dureté mesme, aussibien que tout le reste de l'endroit, a bien plus l'air de la verité que de l'imposture. On peut neanmoins estre surpris de ce qu'il l'envoie à l'eglise en un temps où les eglises estoient fermées à Antioche. Mais quand elles l'eussent esté toutes, ce qui pouvoit n'estre pas, les Chrétiens ne manquoient pas de s'assembler en quelque lieu pour prier &c. Et deslors ce lieu estoit une eglise. Car ce que Julien vouloit, estoit qu'elle allast prier, & demander qu'on priast pour luy. Elle le refuse : & ce refus qui n'est point d'une femme scrupuleuse, mais d'une ame grande, éclairée, detachée de tout, est aussi saint que terrible. Elle voyoit qu'il n'estoit point dutout converti,]'& qu'aprés avoir fait quelques Thdrt.l.3.c.9. p.646.647.

demarches par ses exhortations, comme le raporte Theodoret, [il retomboit toujours dans son impieté, & continuoit à persecuter les Saints. Elle n'avoit donc garde d'aller demander la guerison de son corps à celui qu'il irritoit par son endurcissement. Elle eust plutost demandé la guerison de son ame: Et peutestre le faisoit-elle en secret; ou bien elle ne l'osoit faire, voyant l'arrest de Dieu prononcé contre luy, & se croyant obligée de l'abandonner à sa justice.]

p.565.c. 'On accuse les miracles faits en faveur des Saints, de magie & de malefice &c. [C'estoit une vieille calomnie, qui sembloit devoir estre détruite par le temps: & par ce que tout le monde avoit vu de la conduite des Chrétiens sous Constantin & sous Constance. Mais on sçait que les calomnies les plus visiblement fausses, ne laissent pas de subsister dans l'esprit de quelques uns qui ferment volontairement les yeux à la plus vive lumiere.]

p.665. 'Le Comte Julien dans sa procedure contre les deux Saints, dit: *Sistatur Bonosus:* & Bonose estoit present. Le juge luy avoit mesme déja parlé, & il luy avoit répondu. [Ainsi je pense que ce *sistatur* signifie qu'on le fasse approcher plus pres pour l'interroger comme un criminel, de mesme qu'on dit parmi nous mettre sur la sellette.] Mais aprés qu'on l'a mis en cet état, & Maximilien ensuite, aprés mesme qu'on les a étendus sur le chevalet, *cumque aptati fuissent ad equuleum*; le juge dit encore, *Siste illos: Cumque sisterentur &c.* [J'avoue que je ne l'entens point; & tout ce que je puis dire, c'est que nous ne savons pas toutes les formalitez Romaines. Il pourroit au plus y avoir quelque brouillerie, qui n'empescheroit pas que la piece ne fust vraie.]

Ibid. 'Le juge aprés avoir fait battre Bonose, *aptate illum ad plumbatas &c.* 'le fait encore mettre en état pour estre battu, *Aptentur....Tunde illos.* [Est-ce que ce sont deux seances differentes que l'on n'a pas eu soin de distinguer? Ce seroit une grande faute ou de l'auteur ou du copiste.] p.665.

'On ordonne de le battre avec Saint Maximilien: & les actes ajoutent, *Cumque tertio plumbatis tunderentur &c.* [Ce n'estoit pourtant que la premiere fois pour Maximilien, & la seconde pour Bonose. Est-ce que les actes sont defectueux, ou qu'ils avoient esté battus dans quelque seance precedente? Ou est-ce que dans cette seule fois ils furent battus à trois reprises? J'aimerois mieux ce dernier.] Ibid.

'Il y a quelques faute dans ces paroles, *in tantum eorum corpora &c.* & dans les suivantes, *nihilque de tormentis perterriti dolores fuissent perpessi.* On pourroit lire dans ces dernieres, *præteriti doloris*, ou bien, *nullosque dolores.* Ibid.

'*Tunc iratus Secundus.* [On n'a rien marqué qui le pust mettre en colere. Il y a donc faute dans cet *iratus.* Ou est-ce qu'il y auroit quelque chose d'oublié?] p.666.

'Le Comte Julien paroist presider seul à la seance suivante, & il y parle toujours seul, jusques à ce qu'enfin Second qui comme *Præses*, [ou plutost *Præfectus*, estoit le premier,] y dit un mot comme pour s'en aller. [Il semble donc que ces actes soient un abregé des actes originaux, fait par quelqu'un qui n'a pas discerné avec assez de jugement ce qu'il devoit mettre.] Ibid.

'Second en se retirant, conjure Bonose par le nom de Dieu de prier pour luy. [Cela peut surprendre: mais avec cela on sçait que Darius, Auguste, Agrippa, & d'autres payens, demandoient que les Juifs priassent le vray Dieu pour eux: & Second estoit trop puissant pour craindre qu'on luy en fist une affaire auprés de l'Empereur.] p.667.

'Pour ce que le mesme Second dit Ibid.

au Comte Julien, *Tuscis quando videas de ore tuo vermes exire*, [il veut dire qu'il ne pretend pas tomber dans les mesmes maux qu'il souffroit depuis qu'il avoit fait mourir S. Theodoret, & profané les vases sacrez. On ne lit pas autrepart que ce Comte jettast des vers par la bouche :]

Anal. t. 4. p. 132. &c. 'mais on lit qu'il rejettoit ses excremens, & que son ventre estoit plein de vers.

Act. M. p. 666. 'Hormisda vient mesme exprés à la prison demander les prieres des Saints. Il le fait comme un Chrétien le pourroit faire ; & le texte porte expressément, *Hormisda qui credidit &c.* [Je ne me souviens pas d'avoir vu autrepart qu'il eust embrassé la foy : mais ayant vécu pres de quarante ans auprés de Constantin & de Constance, il est aisé de le presumer.]

Fleuri, l. 4. p. 88. 'Mr Fleuri dans l'abregé qu'il fait de ces actes, dit sans hesiter qu'il estoit Chrétien. [Sa qualité, & l'avantage que Julien en esperoit tirer dans la guerre contre Sapor dont il estoit frere, pouvoient bien luy conserver la liberté entiere de l'estre encore.]

Act. M. p. 666. c. 'On presente à la derniere audience Bonose & Maximilien, sans parler d'aucun autre.

p. 667. a. 'Cependant on dit dans la suite, *Hæc cum audissent omnes qui fuerant electi, ejus imperio restiterunt.* [Assurément ces Chrétiens n'estoient pas là comme spectateurs.]

b. 'Le Comte s'adresse ensuite à Jovien & à Herculien pour leur commander aussi de changer le Labarum. Il paroist donc difficile de douter qu'il n'y ait de l'imperfection dans les actes.

Mais ce qui nous fait plus de peine,]

p. 665. 666. 'ce sont les miracles qui y sont en assez grand nombre, & quelques uns assez étranges,

p. 666. b. 'comme ces lampes dans la prison qu'on ne pouvoit éteindre, & la chaux vive qu'on fait éteindre sur eux, [ce qui n'est pas mesme aisé à comprendre : & cela est accompagné du cantique *Benedictus &c.* tiré de l'Ecriture, ce qui est moins ordinaire dans les bons actes. Tout cet endroit a quelque chose qui choque.]

a. 'Les chaines qui tombent à tous les prisonniers Chrétiens [peuvent encore faire quelque peine. Mais il y a encore plus sujet d'estre surpris de ce qu'aprés tant de miracles,]

c. 'le juge dit à Bonose: *Quam virtutem Dei tui ostendis? &c.*

[On a peine aussi à comprendre la conduite d'un homme sage & raisonnable comme Second,]

p. 665. c. 'qui fait jetter ses prestres dans la poix bouillante pour voir s'ils en sortiront sains & saufs comme les Martyrs. [Pourroit-on dire que les prestres mesmes pour conserver leur credit & l'honneur de leurs demons, avoient consenti à cette epreuve dans l'esperance de s'en tirer par quelque magie ?]

Boll. 14. may, g. 60. p. 333. 'Un heretique proposa à S. Pacome de passer ensemble le Nil à pié, pour voir qui d'eux deux estoit plus agreable à Dieu. [Je pense qu'on trouveroit d'autres exemples semblables. Avec cela les payens n'epargnoient pas trop leurs prestres :]

Chry. gent. p. 682. e | Thdrt. l. 3. c. 7. p. 645. d. '& aprés l'embrasement du temple de Daphné, on en mit le pontife & les prestres à la question, pour savoir d'où estoit venu le feu, quoique l'on n'en soupçonnast point d'autres que les Chrétiens. *V. S. Babylas.* [Mais quoy qu'on puisse dire, il est assurément difficile de se persuader que cette action soit raisonnable, & par consequent que Second l'ait faite.

Pour ce qui est donc du jugement general qu'on peut faire de ces actes, en comparant ce qui y paroist de bon avec ce qui y peut faire de la peine, il faut apparemment reconnoistre qu'ils viennent d'un bon original dont nous n'avons que l'abregé ou l'extrait, fait avec moins de jugement qu'il n'auroit esté à souhaiter, & avouer qu'il y a mesme lieu de craindre qu'on n'y ait ajouté divers miracles peu assurez. Cela n'a pas empesché que le P. Ruinart n'ait cru les pouvoir mettre dans son

Fleuri,l.15.p. 88-90.

recueil;]'& Mr Fleuri en a mis un assez long abregé dans son histoire en omettant une partie des miracles. [Nous avons cru le devoir suivre en cela, & nous pouvoir servir de ce que ces actes nous apprennent sur divers points de l'histoire.]

Pour la page 415 § 37.

NOTE XXXVII.

Que c'est en l'an 363 que les Juifs ont voulu rebastir leur Temple.

Chry.t.5.or. 45.p.510.b. | gent.p.693.d| 694.a. | Amm.l.23.p. 237. | Socr.l.3.c.20. p.192.d.

'S. Chrysostome met les efforts que firent les Juifs pour rebastir leur Temple de Jerusalem, avant l'embrasement du temple d'Apollon à Daphné,'& comme l'un des premiers effets de la persecution de Julien.'Neanmoins Ammien le met clairement au commencement de l'an 363,'& Socrate dit que Julien donna les ordres du rétablissement du Temple, en partant pour marcher contre les Perses.[S. Gregoire de Nazianze, Theodoret, & Sozomene en parlent aussi immediatement avant cette guerre.]'Baronius a suivi ce sentiment,'& Godefroy commentateur de Philostorge, dit que c'est le commun & le veritable.[On pourroit peutestre dire que Julien avoit donné aux Juifs dés le milieu de l'an 362, l'ordre ou la permission de rebastir leur Temple; mais que comme il leur fallut du temps pour se preparer à cette entreprise, & amasser les materiaux, ils ne se trouverent en état d'y travailler qu'en l'an 363 sur la fin de l'hiver: & que ce fut en ce temps là que les miracles arriverent.]

Bar.363.§ 5. | Phisg.n.p. 297.

l.7.c.14.p. 101-103. | Bar.363.§ 19. | Phisg.n.p. 300.

'Nous ne nous sommes pas amusez à raporter ce que dit Philostorge, que dans les demolitions qu'il fallut faire, on trouva comme par miracle dans une cave l'Evangile de S. Jean.'Baronius qui n'avoit vu cette narration que dans Nicephore, la laisse au jugement des lecteurs,'& le commentateur de Philostorge la traite de fable.

Pour la page 423.§ 40.

NOTE XXXVIII.

Sur Saint Domice moine, martyr en Syrie.

[On peut trouver quelque difference entre S. Domice dont parle la chronique d'Alexandrie, & celui de Perse que les Grecs honorent le 7 d'aoust,] 'parcequ'on dit que le premier mourut dans sa caverne que Julien avoit fait boucher,'& que l'autre y fut accablé de pierres.[Je ne sçay neanmoins si cela doit suffire pour dire que ce n'est pas un mesme Saint, estant aisé qu'on ait brouillé quelque chose dans les circonstances de leur mort. On peut luy avoir jetté des pierres, & avoir ensuite bouché sa caverne, sans se mettre en peine s'il estoit vivant ou mort.

Chr.Al.p.697. | Men.7.aug.p. 66.

Il y a bien d'autres differences entre l'un & l'autre, selon Baronius.]'Car dans le martyrologe Romain il a mis celui du 7 d'aoust à Nisibe,[au lieu que celui de la chronique d'Alexandrie est dans le diocese de Cyr en Syrie: & il est aisé de montrer par l'histoire, que Julien n'a jamais approché de Nisibe. Baronius a cru suivre en cela les Grecs, parceque le menologe de Canisius porte qu'il fut battizé à Nisibe. Mais il peut avoir ensuite quitté Nisibe; & les Ménées nous assurent qu'il la quitta.]

Bar.ib.f.

'Baronius dit dans ses Annales que S. Domice de Perse vint trouver Julien à Nisibe, & luy fit de grands reproches sur son apostasie, jusqu'à ce que Julien en colere le fit lapider.[Il ne cite point d'où il a tiré cette histoire, & je ne la trouve point dans le menologe de Canisius: Cependant elle a du raport] 'avec ce que le menologe de Basile dit d'un S. Domice honoré le 23 de mars, qu'on fait aussi martyr sous Julien. Mais ce menologe dit qu'il estoit de Phrygie,[& non de Perse,]& qu'il eut la teste tranchée. On ne dit point en quel lieu, ni si Julien eut part à sa mort.

363.§ 39. | Boll.mars,t.1. p.871.f|23. mars,p.419.

Bollandus.

May, t. 1. p. 37. c. 'Bollandus dit que celui du settieme aoust a esté moine dans la Palestine. [Je ne sçay d'où il l'a pris ; car cela n'est point dans les Ménées, quoiqu'ils en parlent assez amplement. Il pourroit mesme avoir esté quelque temps dans la Palestine, & s'estre ensuite retiré au diocese de Cyr.]

NOTES SUR L'ABBÉ MUCE.

Pour la page 424.

NOTE I.

S'il s'appelloit Muce ou Patermuce.

Ruf. v. P. c. 9. p. 466. 2. 'COPRE's parlant de celui qui avoit demeuré avant luy dans le desert, *Erat quidam*, dit-il, *ante nos vir nobilissimus pater nomine Mutius:* p. 467. 2. 'dans un autre endroit, *Videntes autem patrem Mutium:*' p. 468. 2. & dans un troisieme, *Cui respondisse fertur Patermutius.* [Il semble luy donner le nom de Muce, & y ajouter par honneur le titre de Pere. Neanmoins Rosweide dans ses titres, dans ses marges, & dans sa note 24, *p. 488*, suppose toujours qu'il s'appelloit Patermuce: [& le nom de Patermuthe qui est le mesme, n'est pas extraordinaire en Egypte. On peut dire aussi que dans le premier endroit de Rufin, si *pater* n'est qu'une epithete, il n'auroit pas fallu y mettre *vir*; & Rufin n'auroit pas ce semble toujours joint ce mot à celui de *Mutius*, comme il ne le fait pas dans les autres solitaires. Neanmoins on l'a appellé Muce dans la traduction françoise, ce que nous avons suivi.] 'Mr Bulteau dit, Mutius, ou, comme l'on parle, Patermucius. Bult. ori. p. 68. [La chose est fort peu importante. Sozomene ne parle point de ce solitaire ; & mesme tout ce qu'en dit Rufin n'est point traduit dans Pallade.]

Pour la page 431.

NOTE II.

Sur Isaïe auteur d'une regle.

Du Pin, t. 2. p. 212. 'Mr du Pin parlant d'Isaïe, auteur de la regle qui porte son nom, (car je ne voy point qu'il dise rien des 28 homelies qu'on luy attribue,) dit que c'est apparemment celui dont parlent Rufin & Pallade, & qu'ils appelloient Abbé de Syrie. [Je ne sçay ce qu'il entend par cette Syrie, & il ne cite point l'endroit. Auroit-il pris Syr & Isaïe dont Rufin parle dans les Vies des Peres, *c. 10. p. 469*, pour une seule personne ? parcequ'il y a dans le titre, *De abbate Syro, Isaia &c.*]

NOTES SUR SAINT HILAIRE.

Pour la page 434. § 2.

NOTE I.

Quel est Fortunat auteur de la vie de S. Hilaire : En quel temps elle paroist avoir esté écrite.

Boll. 13. jan. p. 750. § 1. 'NOus avons une vie de S. Hilaire divisée en deux livres; écrite par un nommé Fortunat, & adressée à un Evesque nommé Pascence, qui avoit esté nourri des son enfance aux piez de S. Hilaire. [Il semble donc que cet Evesque avoit esté son disciple, quoiqu'il soit aisé de l'expliquer d'une autre maniere :] 'Et en effet, on met un Pascence Evesque de Poitiers successeur immediat de Saint Hilaire. p. 784. § 16. 'Ce Fortunat dit mesme qu'il eust mieux valu prier S. Ambroise d'écrire cette vie, que de donner cet ordre à un homme comme luy, qui n'en estoit nullement capable. p. 790. § 2.

'Neanmoins il est visible par cet endroit mesme, que S. Ambroise estoit mort alors, *cui verba florebant.* § 2. 'Fortu- § 3.

nat y appelle S. Hilaire *antiquissimum*
Sacerdotem.[Son style n'a non plus
aucune apparence d'estre du IV. siecle:
& pour son histoire, quoiqu'il n'y ait
peutestre pas de choses que l'on puisse
assurer estre fausses, il y en a neanmoins
de fort suspectes: D'ailleurs sa narration
est trop imparfaite pour estre d'un
auteur contemporain. Elle ne parle pas
seulement du Concile de Beziers, ni de
Saturnin d'Arles, ni de ce qui se passa
à Milan entre S. Hilaire & Auxence:
Et c'est presque tout ce qu'il y a de plus
remarquable dans la vie de S. Hilaire.]

p.793.§1. 'Pour le second livre qui est aussi
d'un Fortunat, & adressé à l'Evesque
Pascence & à toute l'Eglise de Poitiers,
§2. 'il est certainement écrit longtemps
§7. aprés la mort de Saint Hilaire, 'peu de
§3. temps aprés Clovis, 'du vivant d'un
p.794.d. Evesque nommé Probien, 'qu'on croit
estre Probien ou Probatien de Bourges,
p.785.§21. 'qui est mort entre l'an 557 & 573, [&
p.784.§14. en 568 selon le P. le Cointe.] 'Il y avoit
aussi dans le mesme temps un Pascence
Evesque de Poitiers, comme on le voit
par S. Gregoire de Tours. [Le Pere le
Cointe le fait commencer en l'an 564.
Ainsi il n'y a guere à douter que la vie
n'ait esté écrite en ce temps là, vers
Gr.T.gl.C.c.32.p.319. l'an 565, & que ce ne soit celle] 'que
cite S. Gregoire de Tours.

Boll.13.jan.p.784.§15. 'Venance Fortunat qui fut depuis
Evesque de Poitiers, vivoit en ce mesme
§12. me temps dans les Gaules: 'ce qui fait
croire à Bollandus & à d'autres que
c'est luy qui est auteur de cette vie.
§13. 'Mais on trouve que le style n'en est
p.785.§18. pas semblable à celui de Venance. 'S.
Gregoire de Tours la cite sans dire qui
en estoit l'auteur; & il ne manque
guere quand il cite quelque ouvrage
de Venance, qui estoit son ami particulier,
culier, de marquer expressément qu'il
§19. est de luy. 'Bollandus dit que la difference
rence du style vient peutestre de ce que
Venance n'a fait que repasser un peu
sur le premier livre qui avoit esté écrit
aussitost aprés la mort de S. Hilaire, par
un Prestre de ses disciples nommé Just.
[Cela n'a point d'apparence, & on ne
trouve aucune autorité ancienne de
cette vie pretendue écrite par S. Just.
dont nous parlerons dans la note 18.
Ainsi il faut se contenter de savoir que
la vie de S. Hilaire que nous avons est
écrite vers l'an 565, par un Fortunat.
Aprés cela il importe assez peu de
savoir si ce Fortunat est celui qui a esté
Evesque de Poitiers, ou un autre plus
ancien de quelques années.] 'Baronius Bar.13.jan.f.
semble quelquefois les distinguer.

[Nous trouvons en effet dans Molanus
au 18 de juin, un S. Fortunat Evesque,
venu d'Italie aussibien que Venance,
mais mort avant S. Germain de Paris,
[dont Venance a écrit la vie, & par
consequent plus ancien que luy. Molanus
ajoute] que c'est luy qui a écrit la
vie de S. Marcel de Paris [à la priere
de S. Germain.] Il le marque encore le
5 de may: [& l'on en faisoit autrefois
à Paris le 5 de may, & le 18 de juin,
comme on le voit encore par des livres
de l'office, imprimez en 1598. Aussi M[r]
Chastellain Chanoine de la Cathedrale
de Paris, m'a assuré que tout ce qu'en
dit Molanus est tiré du martyrologe
manuscrit de cette Eglise. Il ajoute que
vers Melun il y a une eglise qui porte
le nom de S. Fortuné, au bout d'un
village appellé la Grande-Celle; ce qui
est conforme à Molanus, qui le met à
Celle au diocese de Sens. Il dit neanmoins
qu'il mourut à vingt milles [ou
huit lieues de Paris ou de Sens: & le
village de la Celle est marqué dans les
cartes, sur la Seine, cinq lieues audessus
de Melun, environ à quinze lieues de
Paris, & à dix de Sens. Mais les manieres
de conter sont souvent assez
differentes. De la maniere dont on
parle de luy, il pouvoit avoir esté Evesque
en Lombardie, & avoir esté obligé
de se retirer en France par quelque accident,
comme par les grandes guerres

dont l'Italie estoit alors ravagée.]

Pour la page 455.§ 2.

NOTE II.

Que S. Hilaire n'est point né dans la religion Chrétienne.

Boll.13.jan.p. 790.§ 5. 'Fortunat auteur de la vie de Saint Hilaire, dit que ce Saint suça la sagesse avec le lait; qu'il en fut si rempli dés le berceau & dés sa premiere enfance, qu'on pouvoit deslors juger que J. C. se preparoit en luy un soldat par qui il pust triompher un jour de ses ennemis. [C'est dire bien clairement que Saint Hilaire est né dans la religion Chrétienne. Mais nous avons vu dans la note precedente, que l'ouvrage de Fortunat n'est pas de grande autorité: & S. Hilaire mesme, S. Jerome, & Saint Augustin, nous paroissent assez formels pour le sentiment contraire.]

Hil.de Trin.l. 1.p.2.1.a. 'S. Hilaire dit que ces livres que les Juifs tiennent par tradition avoir esté écrits par Moyse & par les Prophetes, luy tomberent entre les mains dans le temps qu'il estoit occupé de la recherche du souverain bien & du desir de connoistre Dieu. [Est-ce là le langage d'un Chrétien, je ne dis pas d'un battizé, ou, comme on parloit alors, d'un fidele, mais mesme d'un simple catecumene? Car c'est l'état qu'il faut luy donner jusques à son battesme, s'il est né dans le Christianisme. Ces livres divins ne luy auroient-ils pas esté familiers, bien loin de luy avoir esté jusques alors inconnus, dans le temps qu'il estoit capable de faire toutes les reflexions qu'ils luy donnerent occasion de faire? Il faut renvoyer les lecteurs au premier livre de la Trinité, & leur demander si tout ce qu'il dit de luy mesme dans le commencement de ce livre, ne represente pas un homme qui n'a encore eu aucune teinture de religion, mais qui cherche ce qu'il en doit penser.]

vit.B.p.84.e. 'Ceux qui aiment mieux suivre Fortunat, sont obligez de dire que ce Saint veut nous representer en sa personne quelque philosophe payen qui vient comme par degrez à la religion Chrétienne, ou montrer les progrés qu'il faisoit luy mesme dans cette religion où il avoit esté elevé.'On dit qu'il p.85.a. n'auroit pas attendu à concevoir ces grands sentimens de Dieu, qu'il en fust venu à la lecture de l'Exode, & que la Genese contient assez de choses qui relevent la majesté & la gloire de Dieu.[Mais qui nous a dit qu'il a commencé à lire l'Ecriture par la Genese? Et quand cela seroit, pourquoi ne voudra t-on pas qu'il ait esté particulierement frapé de la grandeur de cette expression de l'Exode, *Je suis celui qui est?* C'est certainement la plus digne de Dieu, puisque c'est Dieu mesme qui se l'applique.

On n'a pas besoin d'autre réponse à ce que l'on, objecte que]'ce Saint a. n'allegue qu'un autre passage d'Isaïe, quoiqu'il eust pu en trouver un grand nombre d'autres depuis l'Exode jusqu'à ce prophete, pour confirmer la haute idée qu'il avoit conceue de Dieu sur le passage de l'Exode. [Car on suppose toujours qu'il faisoit ou qu'il devoit faire une lecture suivie de la Bible dans l'ordre où nous l'avons aujourd'hui. Mais cette objection n'est-elle point autant ou plus contre ceux qui la font, que contre nous? Si]'Saint p.84.e. Hilaire estoit déja un docteur fort versé dans les saintes Ecritures lorsqu'il faisoit ces reflexions, [pourquoi n'allegue t-il point tous ces passages? Pourquoi ne fait-il point observer à son philosophe payen l'ordre qu'on veut qu'il eust dû garder s'il parloit de luy mesme?]

'Mais, ajoute t-on, S. Hilaire ne dit p.85.b. jamais qu'il ait quitté l'erreur du paganisme.[N'est-ce pas assez le marquer, que de dire qu'il a embrassé la verité du Christianisme? Car c'est supposer qu'il estoit dans une erreur opposée. Pour-

roit-il dire qu'aprés avoir reflechi ſur
de Trin.l.1.p.5.2.a. ces paroles de l'Ecriture,]'il embraſſa avec joie la doctrine de cette divine religion, [s'il l'avoit receue dés ſon enfance? Et eſt-il vraiſemblable qu'on
vit.B.p.85.b. puiſſe entendre par là]'qu'il ſe rejouit d'avoir eſté elevé dans cette religion?

Hier.in Iſ.60.p.229.b. 'S. Jerome le joint avec S. Cyprien, & dit qu'ils ont paru dans le ſiecle comme de grands arbres qui ſont
Hil.vit.B.p.85.c.d. entrez dans l'edifice de l'Egliſe.'On avoue ce qui eſt inconteſtable, que S. Cyprien a eſté longtemps engagé dans l'idolatrie. Mais il eſt clair, dit-on, que S. Jerome n'oblige pas à le croire de S. Hilaire. On veut, dis-je, qu'il ne le joigne à Saint Cyprien, & qu'il ne les compare enſemble, qu'en ce qu'ils ont eſté tous deux de ces grands arbres; & que ce ſoit à cauſe de cela qu'il dit qu'ils ont paru, non pas dans le paganiſme, mais *dans le ſiecle*.[Mais Saint Cyprien n'a eſté un grand arbre dans le ſiecle, qu'autant qu'il a eſté dans le paganiſme. N'a t-on pas raiſon de porter le meſme jugement de Saint Hilaire?]Non, dit-on; & S. Jerome oppoſe ici, [pour S. Hilaire,]non pas le paganiſme à l'Egliſe, mais le ſiecle au Clergé, [ou plutoſt l'état ſeculier à l'état eccleſiaſtique. Comme ſi les Chrétiens laïques n'entroient pas auſſibien que les Eccleſiaſtiques dans l'edifice de l'Egliſe. Ces paroles ne ſe peuvent pas expliquer ainſi de S. Cyprien: C'eſt un grand prejugé qu'elles ne peuvent pas non plus recevoir ce ſens à l'égard de S. Hilaire.]

Aug.do.chr.l.2.c.40.p.19.2.b.c. 'Saint Auguſtin le joint auſſi avec Saint Cyprien, Lactance, Victorin, & Saint Optat; & dit de tous ces grands hommes, qu'ils ſont ſortis de l'Egypte
Hil.vit.B.p.85.c. chargez de depouilles.'Il eſt evident, dit-on, que ce Saint n'entend pas le paganiſme par l'Egypte, mais la ſcience du ſiecle.[On ne prend pas garde qu'ils ne ſont point ſortis des ſciences humaines, ſi l'on peut ainſi s'exprimer, mais qu'au contraire c'eſt de ces ſciences dont ils eſtoient chargez, quand ils ſont venus à l'Egliſe. Il faut donc entendre par leur ſortie d'Egypte leur renoncement au paganiſme. Et on ne peut pas dire]qu'on ne lit dans aucun auteur que S. Optat ait eſté engagé dans le paganiſme, [puiſque S. Auguſtin le dit aſſez formellement dans cet endroit.]

NOTE III.

Pour la page 435.§2.

Qu'il ne ſavoit pas parfaitement le grec.

Hier.ep.143.p.114.c. 'S. Jerome dit que S. Hilaire n'avoit qu'une legere connoiſſance de la langue greque.'On veut que ce ſoit parce-
Hil.vit.B.p.86.b.c. que croyant que Saint Hilaire s'eſtoit trompé en quelques endroits, il taſche, par reſpect pour ce ſaint Eveſque, d'en rejetter la faute ſur un Heliodore Preſtre, à qui il attribue ce qu'il n'auroit oſé reprendre dans S. Hilaire.[Mais on avance cela ſur des raiſons qui ne nous paroiſſent point recevables.]

'On ne voit pas, dit-on, que cet Helio- c.
dore ait ſuivi le Saint dans ſon exil en Orient. [On n'en peut rien conclure. Toutes choſes ne ſont pas marquées dans le détail. Et on ne peut pas ſur ce qu'on ne voit point une choſe qui eſt neanmoins tres poſſible, en nier une autre qui eſt fondée ſur une autorité formelle & auſſi conſiderable qu'eſt celle de S. Jerome à l'égard de Saint Hilaire. Elle ne depend point meſme de la raiſon ſur laquelle on la nie. Quand Heliodore n'aura pas ſuivi S. Hilaire, un autre aura pu luy rendre le meſme ſervice.]

'On croit que S. Jerome n'a écrit que c.d.
S. Hilaire ne ſavoit pas parfaitement le grec, que parceque les traductions qu'il a faites dans le livre des Synodes, ſont un peu embaraſſées, & d'un ſtyle qui n'eſt point aiſé ni naturel.[C'en peut eſtre une raiſon aſſez bonne & aſſez forte. Et on ne la détruit point

d. en disant]'qu'il faut s'en prendre au temps où nostre Saint écrivoit, parcequ'alors on ne croyoit pas bien traduire si on ne rendoit mot pour mot & dans le mesme ordre que l'original. [Savons nous mieux le caractere & le genie du temps de S. Jerome, que S. Jerome mesme?]

Pour la page 440.§ 5.

NOTE IV.

Temps & imperfection de la premiere requeste de S. Hilaire à Constance.

Bar.355.§ 72. 'Baronius met en l'an 355, la requeste de S. Hilaire à Constance, qui commence par ces mots, *Benignifica natura tua &c.* [Il n'en donne pas de raison; mais il semble que S. Hilaire auroit eu moins de liberté]'à demander, comme il fait par cette requeste, le rappel de *ces illustres* Evesques qu'on avoit bannis, [s'il eust luy mesme esté de ce nombre. (Hil.ad Const. l.2.p.118.2.b.c.)

Quelques uns pourroient peutestre aussi fonder le sentiment de Baronius] 'sur l'endroit où S. Hilaire parle de la condamnation de S. Eusebe à Milan, & où il dit que cela s'estoit fait depuis peu. [Ce fondement ne seroit pas neanmoins tout à fait solide.]'Car Saint Hilaire parlant dans son traité du Concile de Rimini, fait vers l'an 361, de ce qui s'estoit fait dans celui d'Arles en 355, dit que cela s'estoit fait depuis peu, *quæ proximè gesta sunt.* (p.119.1.c. — fr.1.p.6.)

[Il est mesme à craindre que la requeste ne soit non seulement imparfaite, comme on le reconnoist, mais aussi brouillée avec quelque autre écrit. Car la derniere partie, 'depuis ces paroles, *Jam nemini dubium est &c.* ou mesme depuis celles-ci, '*Quis non videt, quis non intelligit &c.* ne semble pas liée avec la premiere. Elle ne s'adresse jamais à Constance,]'& mesme elle parle de luy en troisieme personne: '& S. Hilaire dit à la fin, qu'il avoit parlé du symbole de Nicée dans ce qui precede; [où neanmoins nous n'en trouvons pas un seul mot.]'Cependant on trouve cet écrit avec les mesmes imperfections dans tous les plus anciens manuscrits. (ad Const.l.2.p.118.2.d. — c. — p.119.1.a. — d. — pr.B.p.1215.§ 5.)

Pour la page 442.§ 7.

NOTE V.

Qu'il faut mettre le Concile de Beziers & l'exil de S. Hilaire, en 356 avant le mois de juin.

'S. Hilaire fut banni trois ans avant qu'il fist son livre des Synodes, lorsque l'on commençoit à parler du Concile de Rimini, '& quatre ans avant que ce Concile fust assemblé sur la fin de l'an 359. 'Ainsi il ne peut avoir esté banni plustard qu'en 356. Ce ne peut pas aussi avoir esté plustost, puisque Julien qui y eut part, n'a esté fait Cesar qu'à la fin de l'an 355, & n'est venu en France que dans les derniers jours de la mesme année. 'Saint Hilaire prend Julien à témoin de l'injustice qu'on luy avoit faite en le bannissant, & qui avoit esté jusqu'à faire injure à ce prince mesme. [Cela nous fait concevoir que Julien estoit assez pres de Beziers où tout cela se fit; c'est à dire qu'il estoit à Vienne,]'où il passa le commencement de l'an 356, jusqu'à ce qu'il en partit pour Autun où il arriva le 24 de juin. [Ainsi il faut mettre le Concile de Beziers & le bannissement de Saint Hilaire, avant le mois de juin. Car dans le reste de l'année, Julien fut toujours occupé en guerres du costé de l'Allemagne, d'où il vint passer l'hiver à Sens.] (Hil.de syn.p.1213.2.c. — Sulp.l.2.p.164. — Bar.356.§ 104. — Hil.ad Const.l.3.p.119.2.c. — Amm.l.16.p.59.)

Pour la page 442.§ 7.

NOTE VI.

Que Rhodane banni en l'an 356, estoit Evesque de Toulouse.

[Dans Sulpice Severe, dont nous tirons l'histoire de Rhodane, nous lisons selon l'edition d'Anvers en l'an 1574,]'*Rhodaniumquoquè & Dosanum Antistitem &c.* ᵃBaronius paroist n'avoir point eu & dans son exemplaire, [& il est assez visible que Saint Sulpice Severe ne parle point ici de deux (Sulp.l.2.p.160. — a Bar.356.§ 110.)

Evesques, puisqu'il met *Antistitem*, & dans la suite il ne parle aussi que d'un. D'ailleurs on voit qu'il marque toujours d'où les autres estoient Evesques; & ainsi il est visible que ce *Dosanum*, ou & *Dosanum*, doit marquer l'evesché de Rhodane. Ce nom a quelque raport à *Tolosanum* & à *Elosanum*; car on sçait qu'*Elusa*, aujourd'hui Eause, a esté autrefois la metropole de la troisieme Aquitaine.] Mais Baronius dit qu'il a trouvé *Tolosanum* dans un ancien manuscrit ;'ce qui se confirme beaucoup par ce que S. Hilaire adresse son livre des Synodes, *p.123.2.b.c*, aux Evesques de la Germanie &c. & *ex Narbonensi plebibus & Clericis Tolosanis*. Car cela marque tout ensemble que cette Eglise se signaloit par son zele pour la foy, & qu'elle n'avoit point d'Evesques sur les lieux.'Il marque en un autre endroit les violences que Constance avoit faites à Toulouse contre le Clergé ;[ce qui arrivoit d'ordinaire dans les Eglises où il vouloit mettre de faux Evesques, aprés en avoir chassé les veritables.]

Catel,l.5.p. 827.

Hil.in Const.l. 1.p.114.2.b.

'S. Jerome & Rufin parlent de l'exil de Rhodane, mais ne marquent point son evesché. S. Jerome le joint à Saint Paulin[banni vers la fin de l'an 353,] & Rufin à ceux qui furent bannis dans le Concile de Milan en 355,'ce que fait Sulpice Severe mesme.[a] Mais puisque selon ce dernier il fut soutenu par la societé de S. Hilaire,[c'est une preuve certaine qu'il fut banni, comme ce Saint, ensuite du Concile de Beziers, en 356. Nous parlerons sur S. Eusebe de Verceil *note 5*, d'un Rotame qu'on trouve avoir signé une tres méchante lettre dans le Concile de Milan.]

Hier.chr.an. 355'Ruf.l.1.c. 20.p.171.2.

Sulp.l.2.p. 162. [a] p.160.

NOTE VII.

Pour la page 444.§ 8.

En quel temps S. Hilaire receut les lettres des Evesques de France.

[S. Hilaire ne peut pas avoir receu les lettres des Evesques de France plustost que sur la fin de l'an 357,]'puisqu'il y apprit qu'ils avoient condanné la seconde confession de Sirmich, [faite seulement vers le milieu de la mesme année. *V. les Ariens § 68*. Il ne peut pas aussi avoir receu ces lettres beaucoup plustard,]'puisque cette resistance des Evesques des Gaules à la confession de Sirmich se savoit en Orient dés devant le Concile d'Ancyre, [tenu en 358, quelque temps avant Pasque.]

Hil.de syn.p. 123.2.c

p.124.1.b.

NOTE VIII.

Pour la page 446.§ 8.

Qu'il écrivit son livre des Synodes vers la fin de l'an 358.

'Saint Hilaire écrivit son livre des Synodes lorsque les Evesques des Gaules, mandez pour le Concile qu'on vouloit tenir à Nicomedie, estoient déja arrivez en Asie. Le dessein de ce Concile estoit alors rompu, [par le tremblement de terre arrivé le 24 d'aoust 358,] & l'on parloit de tenir au lieu de cela deux Conciles, à Ancyre & à Rimini. [On voit par l'histoire des Ariens, que Constance ne prit le dessein de ces deux Conciles que sur la fin de l'an 358. *V. les Ariens § 76*. Ainsi le livre des Synodes ne peut pas avoir esté écrit plustost. Cela paroist encore]'par ce qu'il y avoit trois ans que Saint Hilaire estoit exilé, & que Saturnin estoit separé de la communion des Evesques de France ;[ce qui s'estoit fait, comme nous avons vu, au Concile de Beziers vers le commencement de l'an 356.

Hil.de syn.p. 124.2.d.

p.123.2.c.

Il ne peut pas aussi l'avoir écrit plustard que dans les premiers mois de l'an 359,]'puisqu'il croyoit encore que les Orientaux s'assembleroient à Ancyre: [ainsi c'estoit avant qu'on eust conclu que ce seroit à Seleucie.] On disoit aussi alors qu'il n'y auroit dans le Concile que deux ou trois Evesques de chaque province des Gaules: [& les derniers ordres obligerent generalement tous les Evesques d'y venir. C'est

p.124.2.d.

[Bar.358.§ 12.] ce qui nous porte à croire, avec 'Baronius, qu'il l'écrivit dés la fin de 358. Et puisque c'estoit une réponse aux lettres qu'il avoit receues dés le mois de mars au plustard, nous avons sujet de le mettre le plustost qu'il nous est possible.]

[Pour la page 447.§ 9.]

NOTE IX.

Sur quelques additions au livre des Synodes.

[Hil.B.pr.syn. § 8.9.p.1146.] 'Les Benedictins ont trouvé le traité des Synodes avec quelques additions, dans des manuscrits assez anciens. Elles sont inserées dans le texte en plusieurs de ces manuscrits : mais on voit bien qu'elles n'y doivent pas estre, parcequ'elles interrompent la suite du discours. Et il y a d'autres manuscrits où on les a toujours conservées à la marge. Dans les uns on y en trouve une partie, & en d'autres de differentes : & elles ne se trouvent toutes ensemble dans aucun manuscrit. Le style fait assez connoistre qu'elles sont de S. Hilaire.

[Pour la page 448.§ 10.]

NOTE X.

Que la lettre de S. Hilaire à sa fille n'est point supposée.

[Hil.pr.p.12.1.c.] 'Gillot qui a fait imprimer en 1572 les ouvrages de S. Hilaire, dit dans la vie du Saint qu'il y a jointe, que sa lettre à sa fille est supposée; ce que d'autres ont cru avec luy : mais ne pouvant nier que Fortunat n'en ait parlé il y a plus de mille ans, il veut qu'elle ait esté supposée par Fortunat mesme, [à quoy il n'y a aucune apparence.] [Boll.13.jan.p.791.§ 7.] 'Fortunat dit qu'elle estoit gardée à Poitiers comme un thresor. On voit mesme qu'il n'en prend pas tout à fait bien le sens ; [& il est en effet aisé de s'y tromper si l'on n'y prend pas bien garde. Mais c'est une preuve indubitable qu'il n'en est pas luy mesme l'auteur.] [Bar.355.§ 71.] 'Baronius reçoit cette lettre pour veritable, & remarque qu'il ne faut pas s'étonner si le style n'en est pas aussi relevé que dans les autres écrits de S. Hilaire, parcequ'il y parle à une jeune fille, qui selon cette lettre, n'estoit presque encore qu'un enfant, & ne pouvoit avoir qu'environ 12 ou 13 ans. [Aprés tout il n'y a rien de bas dans cette lettre, ni d'indigne de la noblesse & de l'esprit de S. Hilaire. Et l'on n'en peut bien juger qu'en se souvenant que c'est un pere qui begaie avec son enfant.]

NOTE XI. [Pour la page 452.§ 12.]

Qu'il n'a presenté qu'une requeste à Constance pour demander audience.

'Sulpice Severe dit que S. Hilaire [Sulp.l.2.p. 168.] presenta publiquement trois requestes pour demander audience à l'Empereur, & le pouvoir de disputer sur la foy contre ses adversaires. 'S. Jerome [Hier.v.ill.c. 100.p.298.a.] ne parle que d'une requeste qu'il presenta luy mesme à Constance dans Constantinople. [Et quoique nous ayons trois écrits de Saint Hilaire adressez à Constance, (ce qui a peutestre trompé Sulpice Severe,) il n'y a neanmoins que le dernier où il demande audience : Le second dont nous avons parlé autrepart, ne paroist pas avoir de raport à ce temps-ci, puisqu'il demande le rappel des Evesques; à quoy on n'avoit garde alors de songer : & le premier est une invective, & non pas une requeste.]

NOTE XII. [Pour la page 455.§ 15.]

Quand il a écrit son livre contre Constance.

'Il est marqué dans diverses editions de [Bar.360.§ 9.] S. Hilaire, que son livre contre Constance n'a esté fait qu'aprés la mort de ce prince. [Quelques uns croient que cette remarque peut venir d'Erasme, qui a cru que S. Jerome marquoit cet écrit,] 'lorsqu'il a dit que S. Hilaire avoit fait [Hier.v.ill.c. 100.p.298.c.] un livre contre Constance déja mort : [& ce sentiment peut paroistre probable, quoique d'autres aient cru que le livre dont parle S. Jerome, estoit quelque autre ouvrage que nous n'avons point.

Quoy qu'il en soit de ceci, il ne faut que lire le commencement de ce livre mesme, qui merite plus de croyance

que tout autre auteur, pour estre convaincu]/que S. Hilaire l'a écrit sur la fin de son exil, & comme il le dit positivement, cinq ans aprés qu'il se fut separé de la communion de Saturnin, ensuite de l'exil de S. Eusebe & des autres, (ce qui arriva en 355,) & avant le Concile de Beziers[tenu au commencement de l'an 356. De sorte qu'il ne peut avoir esté écrit plustard qu'en l'an 360, plus d'un an entier avant la mort de Constance. Il seroit mesme tout à fait hors d'apparence de pretendre qu'un homme aussi grave & aussi sincere que S. Hilaire, ait esté capable de faire un livre tel que celui là aprés la mort de Constance, lorsque tout ce qu'il disoit estoit faux & ne subsistoit plus. Mais ce qui a pu tromper Saint Jerome, c'est que Saint Hilaire ayant composé cet ouvrage, l'a pu supprimer jusques à la mort de Constance par le conseil de ses amis, ou parcequ'ayant esté dans le mesme temps renvoyé en France, il ne jugea pas qu'il fust ni de la prudence, ni de la bienseance de publier un livre qui estoit directement contre ce prince: & c'est peutestre pour cela qu'il est demeuré imparfait.]

Hil. in Const. l. 1. p. 112. 113.

NOTE XIII.

Pour la page 455. § 14.

Qu'il est revenu de son exil dés l'an 360.

/Puisque nous apprenons de Sulpice Severe que les Ariens aimerent mieux faire renvoyer S. Hilaire dans les Gaules, que de s'engager à la conference qu'il avoit demandée[durant le Concile de Constantinople au commencement de l'an 360, il faut dire qu'il revint à Poitiers dés la mesme année. On le prouve encore par S. Gregoire de Tours,]/qui dit qu'il revint à Poitiers la quatrieme année de son exil, [qui finissoit vers le milieu de l'an 360.] Saint Jerome le dit positivement dans sa chronique./Et neanmoins le mesme S. Jerome en un autre endroit, met S. Hilaire entre c[eu]x qui ne revinrent que sous Julien, à la fin de 361 au plustost.[Il est aisé de dire qu'en ce dernier lieu il n'a pas distingué son rappel de celui des autres, de mesme que Saint Athanase joint ordinairement Saint Paulin de Treves banni en 353, avec les autres qui ne le furent qu'en 355.

Sulp. l. 2. p. 168.

Greg. T. gl. C. c. 2. p. Hh. Fr. l. 1. c. 39. p. 28.

Hier. in Lucif. p. 143.

[Il y en a qui accordent ces deux endroits, en disant que S. Hilaire renvoyé en France dés 360, n'y arriva qu'en 361. Ce qui pourroit estre favorisé par Rufin,]/qui dit que quand S. Eusebe de Verceil revint en Italie, il y trouva S. Hilaire qui travailloit à rendre la paix à l'Eglise.[Mais S. Eusebe ne revint en Italie qu'en 363, & il n'y a point d'apparence que S. Hilaire qu'on renvoyoit dans les Gaules comme en exil, ait eu la liberté de s'arrester ni en Italie, ni en quelque autre lieu que ce soit, principalement pour y travailler à la paix de l'Eglise, qui n'estoit pas encore en état de recevoir le fruit de ses travaux, jusqu'à ce que Dieu eust appaisé l'orage & tué la beste, selon l'expression de S. Jerome.]/Ce qu'on voit dans la vie de S. Martin, qu'il ne put joindre S. Hilaire que dans les Gaules, prouve fort bien que S. Hilaire ne fit que passer en Italie sans s'y arrester.

Ruf. l. 1. c. 30. p. 149.

Sulp. v. Mart. c. 4. p. 19.

NOTE XIV.

Pour la page 455. § 14.

De quelle isle il chassa les serpens.

/L'isle dont S. Hilaire chassa les serpens, est appellée l'isle Gallinaire dans Fortunat./Vincent de Beauvais luy donne le mesme nom, ajoutant qu'on y bastit une eglise de Saint Hilaire, & qu'il s'y fit des miracles. Bouchet dit que c'est une isle vers le Poitou, qu'il appelle Dive. Et en effet au lieu de *circà Gallinariam insulam* qu'on lit dans Fortunat, un manuscrit a *circà Dives Galliarum insulam.* Bollandus apporte diverses conjectures sur cette isle-Dive, [& ne parle point de l'isle-Dieu sur les costes du Poitou, & qui estoit en ce temps là du diocese de Poitiers, au lieu qu'elle est aujourd'hui de celui de Luçon.]/Mais M[r] Valois

Boll. 13. jan. p. 792. § 14.

p. 792. d.

Notit. Gall. p. 390. 2.

Valois croit que cette isle-Dieu ou d'Ieu, est en latin Oia, ou par corruption Ogia, & il marque qu'il y a une isle de la Dive, en latin Diva, à l'embouchure de la Sevre.

Pour la page 456.§ 14.

NOTE XV.

Qu'il faut mettre en 360 ou 361 le Concile de Paris.

[Le Concile des Gaules dont nous avons la lettre au commencement de la seconde partie des fragmens de S. Hilaire, porte en teste qu'il a esté tenu *apud Fariseam civitatem.*] Bar.362.§ 255. 256. 'Baronius [& plusieurs autres,] ne doutent point que ce *Fariseam* ne soit pour *Parisiam*, & ne marque la ville de Paris.

[Il n'est pas si aisé de fixer l'année de ce Concile.] Blond.prim. p.127. 'Blondel le met au temps où les Semiariens envoyerent en Occident Eustathe, Silvain, & Theophile, pour obtenir par le moyen des Occidentaux & par l'autorité de l'Empereur Valentinien, quelque support contre Valens & les Ariens: [ce qui se fit en l'an 366. *V. les Ariens § 108.* Ce sentiment paroist assez conforme à ce que nous voyons,] Hil.fr.2.p.1. 2.3. 'que la lettre du Concile de Paris est une réponse à une autre lettre que les Orientaux avoient écrite. Cod.Th.chr. an.365. 'Godefroy dit à peu pres la mesme chose: car il met le Concile de Paris dans le temps que Valentinien estoit en cette ville, [c'est à dire à la fin de 365, ou au commencement de 366. Les Orientaux avoient tenu en l'an 365 le Concile de Lampsaque: C'estoient les Macedoniens, *v. les Ariens § 106*, mais qui ne se distinguoient pas alors beaucoup des Orthodoxes.

Ainsi cette opinion paroist assez bien appuyée; & elle souffre neanmoins d'ailleurs assez de difficulté.] Soer.l.4.c.12. p.220.d|Soz.l. 6.c.1.p.652.b. 'Car, 1°, Les Semiariens qui deputerent en 366 à tous les Evesques d'Occident, leur avoient aussi écrit diverses lettres, [& par consequent à ceux de France.] Hil.fr.2.p.1. 'Et cependant les Evesques du Concile de Paris répondent à une lettre adressée à S. Hilaire, [& n'en marquent aucune autre qui leur eust esté écrite. 2°, Ce que les Semiariens demandoient proprement aux Evesques d'Occident en l'an 366, c'estoit que par leur moyen ils pussent obtenir quelque support de Valentinien. Il n'y avoit point d'Evesques qui les pussent plus servir en cela que ceux de France, où Valentinien demeuroit ordinairement, surtout estant assemblez à Paris, qui estoit le sejour ordinaire de ce prince en 366, selon Ammien: Et neanmoins la lettre du Concile de Paris ne dit pas un mot sur cet article.] Soz.l.5.c.14.p. 614.c. 3°, 'Des le temps de Julien les Semiariens avoient condanné le formulaire de Rimini, & approuvé de nouveau celui d'Antioche, Ath.de syn.p. 892.893. a Hil.fr.2.p. 2.3. 'où le Fils est appellé image sans difference de la substance du Pere: [a] & les Evesques du Concile de Paris témoignent n'avoir appris que les Orientaux ne rejettoient pas le mot de substance, que par leur lettre à S. Hilaire. [Ainsi il y a plus d'apparence à dire que ce Concile s'est tenu des le commencement de la paix de l'Eglise, vers l'an 362,] Bar.362.§ 245. 'auquel Baronus l'a mis.

[Saint Melece d'Antioche & divers autres Prelats de Syrie, qui est ce que l'on appelloit alors le comté d'Orient, firent sur la fin de 363, une profession ouverte de la foy Catholique. *V. Saint Melece.* Je ne sçay si pour s'unir davantage avec l'Eglise ils auroient écrit à S. Hilaire; & si c'estoit cette lettre que marque le Concile de Paris, il le faudroit differer en 364. Mais je croy qu'il vaut mieux le mettre plustost, & peutestre mesme des 360 ou 361, quelque temps aprés le retour de S. Hilaire & la revolte de Julien.

On a vu sur les Ariens § 93, que les Semiariens qui avoient assez bien agi à Constantinople pour estre estimez Orthodoxes, selon ce que dit S. Hilai-

Baſ.ep.73.p.110.c. re dans ſon livre des Synodes,]'ayant eſté bannis au commencement de l'an 360, Philoſ.l.5.c.1.p.76. 'avoient écrit partout contre Eudoxe & les Ariens de ſon parti, & que meſme ſelon Philoſtorge, ils s'eſtoient retractez de la ſignature du formulaire de Rimini, & declarez les uns pour la reſſemblance de la ſubſtance, & les autres pour la Conſubſtantialité. [Il n'eſt pas difficile de croire qu'ils écrivirent auſſi à S. Hilaire, qu'ils avoient admis comme Eveſque dans le Concile de Seleucie, & dont ils avoient connu le courage à Conſtantinople; & que c'eſt à cette lettre que répond le Concile de Paris. Je croy que ceux qui l'examineront dans cette vue, l'y trouveront tout à fait conforme.] Hil.fr.2.p.2.3. 'Car les Eveſques des Gaules y parlent du Concile de Rimini, comme d'une choſe toute recente, p.3. '& ils s'en retractent, comme s'ils ne l'avoient point encore fait juſques alors. p.2. 'Ils ſe juſtifient du ſoupçon de Sabellianiſme, [comme S. Hilaire les en avoit juſtifiez en 359, dans le Concile de Seleucie;] & refutent ceux qui diſoient que le Pere & le Fils ne ſont qu'une meſme choſe non par nature, mais par volonté, [comme les Acaciens le dirent dans le meſme Concile.] p.3. 'Les Eveſques depoſez & exilez qu'ils traitent de freres, [ſont viſiblement Euſtathe, Eleuſe, & les autres depoſez par le Concile de Conſtantinople.

Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il n'y avoit plus d'exilez en 362; & je ne ſçay pas comment cela ſe peut accorder avec toutes les autres opinions.] Soz.l.5.c.14.p.614.c.d. 'L'hiſtoire porte meſme que les Semiariens qui condannerent le Concile de Rimini ſous Julien, [en 362 ou 363,] rejetterent auſſi la Conſubſtantialité comme un excés condannable dans les Occidentaux. [Ils n'écrivoient donc pas à S. Hilaire, declaré pour la Conſubſtantialité: & les Peres du Concile de Paris qui autoriſent ce terme, n'auroient pas dû leur écrire comme à des Orthodoxes qui eſtoient dans leurs ſentimens, & meſme dans leur communion. Mais les meſmes Semiariens, quelque ſentiment qu'ils euſſent de la Conſubſtantialité, pouvoient bien le diſſimuler en 360, pour ſe ſoutenir, dans leur oppreſſion, par la ſocieté de S. Hilaire & des autres Occidentaux.]

Hil.vit.B.p.107.a.b. 'Il y en a qui ne veulent pas que S. Hilaire ait aſſiſté au Concile de Paris. Ce Concile, diſent-ils, ne parle point de ce Saint comme preſent. [Mais il ne dit point non plus qu'il fuſt abſent; & je doute qu'on le concluë avec eux par la lecture de la lettre de ce Concile: ou plutoſt je penſe qu'elle porte beaucoup plus à croire qu'il y eſtoit preſent. Les Peres de ce Concile ne diſent point que ce Saint leur euſt écrit, mais qu'il leur avoit appris &c. qu'il avoit declaré &c. Ces expreſſions marquent mieux ſa preſence que ſon abſence. Son retour en France arrivé dans le temps meſme qu'il peut avoir receu la lettre des Orientaux, détruit l'autre raiſon qu'on allegue,] ſavoir que ce Saint eſtoit trop zelé pour les intereſts de la foy, pour ne pas faire tenir promtement cette lettre aux Eveſques de France.

On peut demander comment] Hil.fr.2.p.1. 'le Concile de Paris adreſſe ſa lettre à tous les Eveſques Orientaux, [puiſqu'aſſurément il ne pretendoit pas l'adreſſer à Eudoxe & aux autres purs Ariens, qui tenoient la pluſpart des egliſes de l'Orient. Cette difficulté eſt commune à toutes les opinions, & je penſe que ce qu'on y peut répondre, c'eſt que ce titre ſe doit entendre par raport à la lettre des Semiariens, qui pouvoient bien avoir écrit au nom de tous les Orientaux.

On peut demander encore pourquoi] p.1. 'le Concile ne promet de tenir pour excommuniez qu'Auxence, & quelques Eveſques d'Illyrie. Car les Se- [illegible]

ſmatiens le demandoient auſſi d'Eudoxe, d'Evippe, [& ſans doute de tous ceux au moins qu'ils avoient depoſez à Seleucie. Peuteſtre que les Eveſques des Gaules ſe contenterent de marquer ceux de l'Occident dont ils connoiſſoient davantage les mauvais ſentimens, ſans vouloir s'engager dans ce qui regardoit ceux d'Orient.]

Pour la page 459.§ 16.

NOTE XVI.

Qu'il faut mettre en 364 la diſpute de S. Hilaire contre Auxence.

Bar.369.§ 6. 'Baronius met en 369 la diſpute de S. Hilaire contre Auxence de Milan, fondé ſur ce qu'Auxence dit'que l'on vouloit alors renverſer des decrets faits dix ans auparavant par ſix-cents Eveſques; ce que Baronius entend du Concile de Rimini.[Mais rien ne nous oblige à l'entendre de cette ſorte; & Auxence pouvoit bien remarquer en general ce qui s'eſtoit fait contre les Catholiques, & qui avoit commencé en Occident à la fin de 353, mais qui avoit continué avec plus d'eclat depuis le Concile de Milan en 355. Il pouvoit meſme marquer particulierement le temps de ſon ordination, qui s'eſtoit faite auſſi en 355.

Hil.in Aux.p. 123.1.b.c.

Ce qui fait donc que nous ne pouvons mettre l'affaire d'Auxence en l'an 369, c'eſt, 1°, Que S. Hilaire ſelon tous les auteurs, eſtoit mort avant cette année là; 2°, Que la lettre d'Auxence n'eſt adreſſée qu'à Valentinien & à Valens, ſans y parler de Gratien qui avoit eſté fait Auguſte le 24 d'aouſt 367, ce qui eſt contre l'ordre obſervé par les Romains; 3°, Que Valentinien qui eſtoit à Milan dans le temps de cette diſpute,] 'eſtoit à Paris dés le premier de novembre 365,[a] & paroiſt eſtre demeuré dans les Gaules les années ſuivantes, & particulierement en 369.

Amm.l.26.p. 314.
a Boll.13 jan. p.767.§ 34.

[Nous trouvons donc bien plus d'apparence à ſuivre le ſentiment de Bollandus,]'qui croit que ceci ſe fit auſſitoſt aprés l'arrivée de Valentinien à Milan en 364,[ce qui eſt d'autant plus favorable, que S. Hilaire pouvoit bien eſtre encore alors en Italie, où nous avons vu que S. Euſebe de Verceil, qui eut auſſi part à cette affaire, l'avoit trouvé en 363, & s'eſtoit joint à luy pour travailler à la pacification de l'Egliſe. La narration meſme de la choſe favoriſe beaucoup Bollandus. Car il y a toute apparence que l'origine de ce trouble, fut que Valentinien arrivant à Milan, voulut oſter la diviſion de cette Egliſe, pour ſavoir luy meſme avec qui il devoit communiquer. C'eſt ce qu'on peut voir plus amplement dans le texte.] § 35.

Pour la page 46..§ 17.

NOTE XVII.

Si la lettre attribuée à Auxence dans S. Hilaire eſt veritablement de cet heretique.

'La lettre d'Auxence que nous avons dans S. Hilaire, contient tout ce que ce Saint dit avoir eſté 'dans la declaration qu'Auxence preſenta à Valentinien, hors ce qui regarde Nice, & ces paroles ambigues de la declaration, *Chriſtum ante omnia tempora natum Deum verum Filium*;[car je ne trouve pas ſeulement une parole dans la lettre dont on puiſſe inferer avec quelque apparence que J.C. eſt veritablement Dieu.]'Baronius remarque en effet qu'il manque dans cette lettre quelques paroles que S. Hilaire cite de la declaration d'Auxence: & cela ne l'empeſche pas neanmoins de croire que c'eſt cette declaration meſme.

Hil.in Aux.p. 123.
p.122.1.e.
Bar.369.§ 11.

Pour la page 465.§ 18.

NOTE XVIII.

Sur l'année de la mort de S. Hilaire

[Le jour de la mort de S. Hilaire ſe peut dire certain,]'puiſque ſa feſte eſt marquée le 13 de janvier par les mar-

Flor.p.150.

tyrologes de S. Jerome avec le titre d *depositio*,[par Bede, par Florus,]'& Boll.13.jan.p. 783. par tous les autres aprés eux. Quelques nouveaux la mettent en d'autres jours du mois de janvier, le 26 de juin, ou le premier de novembre. Mais on voit que les premiers ont voulu laisser le 13 de janvier à l'octave de l'Epiphanie, p.799.§ 5. '& que les autres marquent quelque translation de ses reliques, & non le jour de sa mort.

[Pour l'année, ce fut l'an 367 de J.C, selon la chronique de S. Jerome revue par Scaliger, & la mesme année que Gratien fut fait Auguste. Cela s'accorde assez bien avec S. Gregoire Gr.T.h.Fr.l.1. c.39.p.29. de Tours,]'qui dit qu'il mourut en la quatrieme année de Valentinien.[a]Car a Boll.13.jan. p.786.§ 31. quoiqu'estant mort le 13 de janvier, ç'ait esté dans la troisieme année de Valentinien, qui ne finissoit que le 25 de fevrier,[neanmoins il n'est pas extraordinaire de commencer les années des Empereurs avec l'année civile, surtout lorsqu'il y a peu de difference. Sulpice Severe peut encore s'accorder Sulp.l.2.p. 170. à ce calcul,]'lorsqu'il dit qu'il est mort six ans aprés son retour en France,[n'y ayant guere plus de six ans depuis la fin de 360 jusques au commencement de 367.

Bollandus a suivi cette opinion: mais il n'a pas pris garde à une grande dif- Hil.fr.1.p.41. ficulté,]'qui est que nous trouvons dans les fragmens de Saint Hilaire une lettre datée du 18 de decembre 366, & une autre qui paroist n'avoir esté écrite qu'aprés celle là,[comme nous l'avons marqué sur les Ariens § 110. Or quelle apparence que depuis le 18 de decembre on ait apporté une lettre de Singidon à Sirmich, & de là à Poitiers où mourut S. Hilaire, & qu'il l'ait inserée dans un ouvrage; s'il est mort le 13 janvier suivant? Il faut donc necessairement ou qu'il y ait quelque chose de brouillé dans ces fragmens, & que d'autres que S. Hilaire y aient mis la main, à quoy il y a peu d'apparence; ou que Saint Hilaire ne soit pas mort le 13 de janvier 367.

Et certainement nous n'aurions pas de peine à reculer sa mort d'une année entiere, si ce n'estoit Sulpice Severe, qui s'est trompé si cela est. Du reste, S. Gregoire s'y accommode fort bien. La chronique de S. Jerome mesme n'y seroit pas tout à fait contraire, puisqu'il le met cette mort à la fin de l'an 367, aprés la promotion de Gratien faite seulement le 24 d'aoust, selon Idace. Ainsi si l'on veut faire monter les chifres d'une ligne, la mort de S. Hilaire se trouvera au commencement de l'an 368, ce qui convient fort bien au 13 de janvier. L'edition de Basle en 1590,]'& Hier.chr.n.P. p.740. plusieurs autres, avec quelques manuscrits, la different jusqu'en la cinquieme année de Valentinien,[qui seroit l'an 369;]& il le faudroit necessairement, si la conference de Milan ne s'estoit tenue que dix ans aprés le Concile de Rimini;[comme l'a cru Baronius: Mais nous avons refuté cette opinion: & le tremblement de Nicée que toutes les editions de S. Jerome mettent aprés la mort de S. Hilaire, appartenant certainement à l'an 368, *v. Valens* § 7, la mort de S. Hilaire ne peut pas se mettre plustard. Hermannus Contractus la met l'année d'aprés l'election de Gratien, & par consequent en 368, à quoy tous ses autres caracteres conviennent, quoiqu'il l'appelle 367.]'Que si l'on pouvoit dire qu'il est Boll.13.jan.p. 790. mort le premier de novembre, auquel, comme nous avons dit, quelques nouveaux martyrologes marquent sa feste, il seroit aisé de croire que ç'a esté en 367, & cela s'accordera fort bien avec S. Jerome & S. Gregoire.[Mais nous ne voyons pas d'apparence à tirer la mort de S. Hilaire du 13 de janvier, & cela seroit encore combatu par les six ans de Sulpice Severe. On peut donc dire qu'il n'y a rien de bien cer-

tain sur ce point, la chronique de S. Jerome quand elle seroit precise, n'estant pas une autorité fort infaillible. Mais s'il faut choisir quelque chose, il vaut mieux s'arrester au 13 janvier 368, qui s'accorde avec les fragmens de Saint Hilaire, avec S. Gregoire de Tours, & peutestre encore avec la chronique de S. Jerome.]

Pour la page 463. § 18.

NOTE XIX.

Sur une fausse relation de quelques particularitez de sa mort.

MS. p. 43. 44. 'L'écrit où nous avons quelques particularitez de la mort de S. Hilaire, se trouve dans un manuscrit de de l'eglise de S. Michel à Beauvais. p. 35. 36. 'Il commence par l'histoire d'une dispute entre ce Saint & le Pape Leon. [Et cette histoire est si ridicule qu'elle oste toute croyance à l'écrit où elle se trouve, au moins pour des choses un peu anciennes.] p. 37. 43. 'Car il y a ensuite divers miracles qui peuvent estre arrivez vers le temps de l'auteur qui les écrit, & avoir ainsi quelque autorité. Le 2^d^, le 3^e^, le 4^e^, le 5^e^, & le 6^e^, Boll. 13. jan. p. 796. 'sont les cinq premiers que Bollandus a traduit de Bouchet, mais raportez differemment. MS. p. 42. 'L'auteur témoigne que le dernier estoit arrivé de son temps. Vinc. B. l. 14. c. 5. p. 560. 'Le settieme est raporté avec quelque difference par Vincent de Beauvais, qui raporte aussi en abregé ce qui y est dit de la mort du Saint. MS. p. 44. 'Ce dernier article finit dans le manuscrit par la glorification de la Trinité & par l'*Amen*; p. 45. 'ensuite de quoy il y a encore quelques autres miracles, p. 46. 'dont l'un avoit esté fait peu auparavant en l'an 846. [Nous trouvons encore plusieurs autres choses de la vie, de la mort, & des miracles de Saint Hilaire dans les Annales d'Aquitaine par Bouchet, *p. 11-24*, mais nous n'osons pas nous en servir, n'ayant pas les pieces d'où il les a tirées, & ne sachant pas si elles peuvent faire quelque autorité. Il cite une charte de S. Just disciple du Saint, & une vie de S. Hilaire faite par Hildebrand Evesque du Mans du temps d'Eleonor Reine d'Angleterre. Le temps de la derniere luy oste toute autorité,] '& la premiere que Bouchet dit estre gardée dans le thresor de Saint Hilaire à Poitiers, signée de la propre main de Saint Just, [n'en merite pas plus de croyance,] puisqu'elle contient l'histoire du pretendu Pape Leon. Bouchet, f. 1. c. 10. p. 15. 1116. 1. 'On peut voir, si l'on veut, ce que dit Bouchet pour soutenir cette fable plus qu'insoutenable. p. 15. 16. 'Il l'autorise par le témoignage de Fortunat; p. 15. 16. [& il a sans doute cru la voir dans son exemplaire. Mais il n'y en a pas un mot dans ceux que Gillot & Bollandus nous ont donnez. Que si elle y estoit, nous n'aurions pas hesité à rejetter toute la piece de Fortunat, comme supposée, ou au moins comme corrompue.]

NOTE XX.

Pour la page 463. § 18.

Sur la pretendue translation de Saint Hilaire à S. Denys en France.

Boll. 13. jan. p. 801-803. 'Ce qu'on dit que le corps de Saint Hilaire est à S. Denys en France, & qu'il y a esté apporté de Poitiers par Dagobert, n'est appuyé sur aucun monument un peu ancien, qui ait encore esté donné au public. La plus forte preuve qu'on en trouve, c'est que ceux de Poitiers paroissent l'avoir reconnu en 1394, & depuis en ce siecle mesme, [ce qui est assez fort pour montrer qu'on n'avoit point de connoissance il y a 300 ans, que ses reliques fussent à Poitiers; mais il est difficile d'en tirer qu'elles soient ou qu'elles aient jamais esté à S. Denys.] Bollandus ne veut rien determiner sur cela. Coint. an. 6 8. § 6. 'Le P. le Cointe se declare absolument contre la tradition de Saint Denys. § 11. 'Il paroist demeurer d'accord que depuis Dagobert on y a apporté le corps de S. Hilaire Evesque de Mende, qui assista au Concile de Clermont en 535. Anal. t. 4. p. 644. 'Un memoire du IX.

siecle parle d'Hilduin Abbé de la Celle de Saint Denys, où Hilaire Confesseur de J.C. estoit enterré. [Le mot latin, *Hilarus*, convient mieux à l'Evesque de Mende; mais le titre de Confesseur de J.C. est plus propre à l'Evesque de Poitiers. Il faudroit bien examiner l'authenticité de ce memoire. Il ne paroist pas mesme si fort à plusieurs personnes que]'le sermon de Pierre Damien, [a]& ce que dit Alcuin du bonheur que Poitiers avoit de posseder les reliques de S. Hilaire.'Car il est difficile de l'expliquer du tombeau seul, comme font ceux qui veulent soutenir cette translation à S. Denys.

Hil.vit B.p. 139.140. [a] p.124.125.

p.125.a.b.

NOTES SUR SAINT THEODORE DE TABENNE.

NOTE I.

Pour la page 470.§ 1.

Qu'il fut touché de Dieu le jour de l'Epiphanie.

Boll.14.may, p.306.c.f.

'BOLLANDUS se fait une grande difficulté sur la feste du sixieme de janvier, en laquelle S. Theodore fut touché de Dieu, & comment des Chrétiens la pouvoient celebrer; supposant toujours que c'estoit une feste de payens. [Mais je ne comprens pas pourquoi il le suppose.]'Les termes de Denys le Petit, *quædam apud Ægyptum celebratur ex more festivitas*, [ne nous obligent point à cela:]'& le grec qui a simplement ἑορτῆς οὔσης, comme Surius, *cum dies esset festus*, [nous y oblige encore moins. Ainsi puisque le 6e de janvier a toujours esté celebre parmi les Chrétiens par la feste de l'Epiphanie, je ne pense pas qu'il en faille chercher d'autre.]

Vit.P.l.1.c. 15.p.124.2.

Boll.g.31.b| Sur.14.may, p.201.§ 30.

NOTE II.

Pour la page 470.§ 1.

Qu'il peut estre né vers l'an 314.

Boll.14.may, p.290.d.e.

'Bollandus met la naissance de Saint Theodore en l'an 304, sur deux fondemens, l'un que c'estoit luy mesme qui avoit eu à 22 ans la vision raportée par Ammon, *g.65.§6*, où il est parlé de S. Alexandre; l'autre que lorsque S. Theodore apprit à l'age de 22 ans les blasphemes des Ariens contre le Fils de Dieu, c'estoit des le commencement de leur heresie. [Mais de ces deux suppositions, la premiere est absolument fausse,]'estant indubitable que la vision sur S. Alexandre est de S. Pacome, qui l'eut au commencement de sa conversion,'avant mesme que de s'estre retiré avec S. Palemon; & il la raporta à Saint Theodore,'qui estoit alors agé de 22 ans,'lorsque S. Athanase avoit succedé à S. Alexandre. [La seconde supposition ne subsiste que sur la premiere, estant tres aisé que l'on entende parler plusieurs fois d'une mesme chose qui continue toujours, & qu'on en soit encore plus touché la seconde & la troisieme fois que la premiere.

g.65.e.

f.

b.

f.

Pour chercher donc ailleurs quelque lumiere sur l'age de S. Theodore,]'il avoit environ trente ans lorsque Saint Pacome le fit Superieur de Tabenne. 'Il passa sans emploi les deux dernieres années de la vie de S. Pacome, [qui mourut le 9 de may 348. Voilà ce que nous avons de certain. S'il quitta la superiorité la mesme année qu'il la receut, il sera né vers l'an 316:]'& comme il vint à Tabenne agé de treize à quatorze ans, [ç'aura esté vers l'an 330. Mais il faut dire apparemment qu'il fut environ deux ans Superieur de Tabenne, & mettre sa naissance en 314. Par ce moyen il aura eu 22 ans en

g.18.b.

g.43.a.

g.29.d|65.b.

336: & les blaſphemes des Ariens qui le firent tant gemir, ſeront ceux qu'ils vomirent ſans doute, lorſqu'aprés avoir fait depoſer & bannir Saint Athanaſe à la fin de l'an 335, & avoir eux meſmes eſté abſous par le Concile de Jeruſalem; ils s'en vinrent à Alexandrie, penſant y triompher de l'Egliſe & de la verité Catholique.

Il ſeroit au moins difficile de dire que S. Theodore ſoit venu à Tabenne
g.31.d. beaucoup avant l'an 328.]'Car Saint Pacome y avoit déja aſſemblé beau-
e. coup de Religieux,'& ſa reputation s'eſtoit déja repandue juſqu'à Latople [aſſez loin de Tabenne. Cependant il ne s'eſtoit retiré luy meſme dans la ſolitude qu'en l'an 314, agé d'environ 22 ans. Ainſi il n'a pas apparemment commencé beaucoup avant l'an 328, à former ſon monaſtere.

Nous ſuppoſons comme conſtant que Saint Theodore fut depoſé de la ſupperiorité de Tabenne deux ans avant
g.43.a. la mort de S. Pacome,]'parcequ'il eſt dit qu'aprés ſa depoſition il demeura deux ans dans ſa penitence & ſon
d. humiliation, ἐν τῇ ἐπιτιμίᾳ.'Car il eſt viſible que cette penitence duroit en-
g.44.b.c.d. core lorſqu'il fut à Alexandrie,'peu de temps avant la mort de Saint Pacome.
g.45.e.&46.a.b. 'Aprés la mort de Saint Pacome il fut encore aſſez longtemps ſans emploi; [ce qui pourroit faire étendre juſque là ſa penitence, & la faire ainſi commencer moins de deux ans avant la mort de S. Pacome. Mais cela iroit à peu de choſe, eſtant viſible qu'elle avoit au moins commencé aſſez longtemps avant qu'il allaſt à Alexandrie; & on ne peut douter que ce n'ait eſté au pluſtard à la fin de 347. On pourroit meſme étendre la penitence de Saint Theodore juſques à ce qu'il fut fait Abbé, puiſque juſque là il n'eut point d'emploi qui ne fuſt beaucoup au deſſous de ceux qu'il avoit eus auparavant: Que ſi cela eſt veritable, il eſt encore plus viſible que les deux ans marquez pour ſa penitence, regardent le temps qu'elle dura du vivant de S. Pacome, puiſqu'entre la mort de ce Saint & l'election de S. Theodore, il y a au moins pres de quatre ans entiers.

Quand il ne ſeroit pas tout à fait conſtant que S. Theodore fut depoſé en 346, ce ne peut toujours avoir eſté au plus qu'un an pluſtoſt ou pluſtard; & ainſi cela ne changeroit guere ce que nous avons dit de ſa naiſſance, de ſon entrée à Tabenne, & du reſte de ſa vie.]

NOTE III. Pour la page 481.§5.

Si S. Theodore a fait la boulangerie à Pacnum.

'La vie de Saint Pacome porte que Boll.14.may,
Macaire Superieur de Pacnum, de- g.45.d.
manda Saint Theodore, ὡς ἵνα κολλήσῃ τοὺς ἄρτους αὐτῶν,'ce que la traduction p.326.e;
de Bollandus rend ainſi: *Ut ejus in penſendis panibus opera uteretur.* [Mais Macaire qui vouloit certainement luy faire honneur, l'euſt-il tiré du premier monaſtere]'où il avoit l'intendance g.45.d.
des ouvriers, [pour le reduire à eſtre boulanger dans le ſien? Et il eſt aſſez difficile de voir comment κολλᾶν ἄρτους ſignifie faire du pain. Cependant nous n'y voyons point d'autre ſens, & nous voyons encore moins que la ſuite de l'endroit nous permette d'en chercher un autre.]

NOTE IV. Pour la page 482.§6.

Que S. Theodore a eſté fait Abbé vers le commencement de l'an 352.

'Ammon vint trouver Theodore à Boll.14.may,
Pabau, un peu plus d'un an depuis que g.65.a.
Gallus eut eſté eſté elevé à la dignité de Ceſar, [le 15 de mars 351,] ἐνιαυτοῦ καὶ ὀλίγῳ πρὸς παρεληλυθότος. [Il ne peut donc guere eſtre venu pluſtard que vers le milieu de l'an 352. C'eſt ce qui oblige de dire que S. Theodore avoit eſté fait Abbé des les premiers mois

g.64.a.b. de la mesme année 352.]ʹCar il est visible qu'il estoit Abbé lorsqu'il receut c|63.f. Ammon :ʹ& Ammon avoit mesme esté amené par deux Religieux que Theodore avoit deputez à S. Athanase. g.47.e. ʹAinsi quand Theodore dans le premier discours qu'il fit aux Religieux aprés sa promotion, dit qu'il n'y avoit pas encore cinq ans que Saint Pacome estoit mort, [cela peut bien signifier que la cinquieme année n'estoit pas mesme encore commencée, estant bien difficile de mettre la mort de S. Pacome plutost que le 9 de may 348. Ou bien il faut dire qu'il conte par les Consulats, prenant la fin de 348 & le commencement de l'an 352, pour deux années. Ammon confirme encore sa g.70.d.e. chronologie,]ʹen disant qu'en la troisieme année de sa retraite à Pabau, il receut des nouvelles qui l'obligerent de quitter ce lieu pour aller demeurer c. à Nitrie;ʹ& que six mois aprés qu'il fut venu à Nitrie, Saint Athanase fut persecuté & chassé par les Ariens, διωχθέντος. [Or on sçait qu'il fut chassé par l'irruption des Syriens en 356, la nuit du 8 au 9 de fevrier, trois ans & sept mois depuis le milieu de l'an 352.]

p.351.e|350.d. ʹBollandus qui n'ayant pas assez pris garde aux termes de son texte grec, veut qu'Ammon soit venu à Pabau sur la fin de l'année que Gallus avoit esté fait Cesar, c'est à dire des l'an 351, [& qui veut encore que S. Pacome ne soit mort qu'en 349,] est reduit à dire qu'il faut changer les chifres dans l'endroit où S. Theodore conte cinq ans depuis la mort de S. Pacome, & les reduire à trois ;[ce qui n'est point dutout necessaire. Sa chronologie ne s'accorde pas non plus avec les trois ans & demi, ou au moins plus de deux ans & demi qu'Ammon met entre sa venue à Pabau & la persecution des Ariens où Saint p.350.d. Athanase fut chassé.]ʹC'est pourquoi Bollandus a recours à celle qu'ils firent aux Catholiques en Occident à la fin de 353, dans le Concile d'Arles, pour les obliger de condanner S. Athanase. [Ce n'estoit neanmoins que deux ans depuis qu'Ammon estoit venu, selon luy, à Pabau.]ʹEt il est visible qu'Ammon parle de ce qui se fit en Egypte g.70.e.f. sous Syrien & Sebastien, [en l'an 356, & depuis.]

NOTE V. Pour la page 482. § 6.

Sur les cheveux blancs qu'on semble luy attribuer.

ʹAmmon dit qu'estant arrivé à Pabau Boll.14.may. [en l'an 352,] & Elurion le pressant de g.64.c. demander quelque chose à S. Theodore ; τὴν πολιὰν αἰδούμενος τοῦ ἀνδρὸς, ἐπὶ πλεῖον συνεχόμην. [Cela signifie naturellement que le respect qu'il avoit pour les cheveux blancs de Theodore, l'empescha longtemps d'oser luy parler.] ʹNeanmoins Bollandus croit que ces p.350.e. cheveux blancs sont ceux d'Elurion, Theodore n'ayant alors que 47 ans selon luy, [& que 38 selon nous. Ainsi le sens sera qu'Ammon hesita longtemps, pressé d'un costé par le respect d'Elurion, & retenu de l'autre par celui de Theodore. Mais je ne sçay s'il ne vaut point mieux dire que πολιὰν en cet endroit est une mauvaise traduction de quelque mot egyptien qui aura signifié en general la majesté qui paroist dans le visage d'un homme, & qui le fait respecter, comme on respecte les vieillars.]

NOTE VI. Pour la page 491. § 12.

Que S. Athanase peut avoir visité la Thebaide en l'an 365.

ʹL'auteur de la vie de S. Pacome, aprés Boll.14.may. avoir raporté comment S. Theodore g.49.d.f. fit cesser au commencement du debordement du Nil, [& ainsi vers la fin de juin,] la mortalité qui s'estoit mise parmi ses Religieux, raporte aussitost diverses instructions données par ce Saint à ses disciples, comme une suite immediate de ce qu'il venoit de dire ;

&

g.49.d.f. '& il ajoute qu'aprés avoir achevé son discours, il partit avec les principaux des freres, pour aller audevant de S. Athanase qui venoit en Thebaïde. [Il ne faut pas neanmoins pretendre que ces choses se suivent immediatement.] Car ce fut un peu avant Pasque que Saint Theodore alla audevant de S. Athanase, [& ainsi plusieurs mois aprés la fin de la mortalité.

Je ne croy pas qu'on puisse mettre g.71.c.d. cette mortalité en l'an 363,]'auquel S. Theodore estoit vers Antinoé le 26 de juin. [Ainsi il ne la faut mettre au plustost qu'en 364, & le voyage de S. Athanase en Thebaïde l'an 365.]

NOTE VII.

Pour la page 498.§ 13.

Que Saint Theodore peut estre mort en l'an 367.

[On verra dans la note 90 sur Saint Athanase, que S. Theodore mourut apparemment lorsque toutes les Eglises d'Orient jouissoient encore de quelque paix, & ainsi en 367 au plustard. Nous ne voyons pas aussi d'apparence à mettre sa mort avant l'an 366, supposé que le voyage de Saint Athanase en Thebaïde soit arrivé en 365, comme Boll.14.may, g.49.f. nous l'avons vu dans la note 6.]'Car ce voyage se fit un peu avant Pasque. g.50.a.b. 'On marque ensuite diverses choses qui precederent la maladie de Saint c. Theodore;'& il tomba malade lorsque les Religieux qui estoient venus de tous les monasteres celebrer Pasque avec luy, s'en furent retournez chez g.68.b. eux.'Ils s'assembloient des le mardi-saint au moins: [& ainsi il y a grand sujet de croire qu'ils passoient ensemble toute la quinzaine, & qu'ils ne s'en retournoient qu'aprés la Quasimodo.] g.50.d. 'Lorsqu'Orsise vit que la maladie de S. Theodore tournoit à la mort, il fit assembler toute la Communauté &c. C'estoit au moins trois jours avant la mort du Saint, qui arriva le deuxieme de Pacon, [c'est à dire le 27 d'avril. Tout cela auroit peine à s'ajuster avec l'an 366, auquel Pasque estoit le 16 d'avril; de sorte que le 27 n'estoit que le jeudi d'aprés la Quasimodo. Il vaut donc mieux mettre la mort de Saint Theodore en 367, où Pasque estant le premier d'avril, Saint Theodore peut avoir congedié ses Religieux le 9, estre tombé malade quelques jours aprés, & estre mort le 14 ou environ de sa maladie. Cela s'accorde mieux encore avec]'la lettre que S. Athanase écrivit g.51.a. sur sa mort, puisqu'elle ne fut écrite qu'aprés la Pentecoste.

NOTE VIII.

Pour la page 500.§ 14.

Que l'écrit attribué à Orsise par Gennade, peut estre sa Doctrine.

'Bollandus semble croire que l'ouvrage attribué à Orsise par Gennade, Boll.14.may, p.292.c.d. est perdu, & que c'estoit une piece differente de celle que nous avons dans la bibliotheque des Peres, & dans le recueil des Regles donné par Holstenius, *t.1.p.67*, intitulé *La doctrine d'Orsise*, parcequ'on ne voit point, dit-il, dans celle-ci cette exposition continue de l'ancien & du nouveau Testament, marquée par Gennade. [Mais Gennade ne parle point d'exposition continue,]'& dit seulement Genn.c.9. qu'on trouve dans le livre d'Orsise presque tout l'ancien & le nouveau Testament expliqué d'une maniere abregée, qui suffit pour les besoins des Religieux: [& je ne voy pas que cela soit fort eloigné de la piece que nous avons. Car elle n'est presque composée que de paroles & de passages de l'Ecriture, qui veritablement n'y sont pas expliquez à dessein; mais la suite mesme du discours & les sujets ausquels ils sont appliquez, y font voir un sens moral tres utile aux ames.]'Ce que Ibid. Gennade dit qu'Orsise donna ce traité à ses freres peu avant sa mort, pour estre

comme son testament, [se raporte fort bien] 'au passage de S. Paul, *Ego enim jam delibor &c.* qu'Orsise s'y applique visiblement comme estant proche de sa fin.

Cod. reg. t. 1. p. 85 & 156.

[Je ne sçay neanmoins s'il ne se seroit point trompé dans cette pensée qu'il avoit de mourir bientost. Car il cite tres souvent S. Pacome, & jamais S. Theodore; ce qui donne assez sujet de croire qu'il écrivoit avant la mort de ce Saint, dont il auroit aussi parlé sans doute, puisqu'il estoit si aimé & si honoré de ceux de Tabenne; ou au moins quand il cite assez souvent *nostre Pere*, il auroit marqué davantage si c'estoit de S. Pacome ou de S. Theodore qu'il parloit.]

NOTE SUR MARCEL D'ANCYRE.

Pour la page 511.

Sur la separation de S. Athanase de la communion de Marcel.

[DANS un écrit intitulé *Unum esse Christum*, qui est parmi les œuvres de S. Athanase, *t. 1. p. 666. a,* Marcel est joint avec Paul de Samosates entre ceux qui ne reconnoissoient pas l'union hypostatique des deux natures en JESUS CHRIST.] 'Mais le P. Petau ne croit pas que ce traité soit de S. Athanase; parce, dit-il, que le style en est plus fleuri que celui de ce Saint, & que le mot d'hypostase y est employé, *p. 665. d,* pour signifier la personne, 'au lieu que S. Athanase s'en sert pour marquer la nature, & ne reconnoist qu'une hypostase en Dieu.

Pet. dog. t. 2. l. 1. c. 13. 3 5. p. 74.
Ath. ad Afr. p. 934. a.

'S. Hilaire dit que S. Athanase se separa de Marcel avant que Photin fust condanné : '&, selon Sulpice Severe, il le fit au moins avant le Concile d'Arles [tenu en l'an 353.] 'Cela forme une grande difficulté. [Car Photin fut condanné dés l'an 347, aussitost aprés le Concile de Sardique, où Marcel venoit d'estre absous. Et quand on l'entendroit de la derniere condannation de Photin, faite en l'an 351,] 'nous ne trouvons point que Saint Athanase le condanne jamais, lorsqu'il en parle dans ses ouvrages posterieurs à 351 & à 353, & c'est au contraire dans ces ouvrages mesmes qu'il en parle fort honorablement, 'comme d'un Evesque injustement persecuté pour la foy par les ennemis de l'Eglise. 'La réponse mesme qu'il fit à S. Epiphane, & que l'on ne peut pas mettre avant l'an 351, montre bien qu'il doutoit encore alors de son heresie. [Mais quelque autorité qu'ait S. Hilaire, (car celle de Saint Sulpice est moins considerable,) nous ne voyons pas moyen de recevoir le témoignage de personne dan ce qui regarde S. Athanase, au prejudice de S. Athanase mesme : & ainsi il vaut mieux abandonner S. Hilaire, & dire que Saint Athanase ne s'est separé de Marcel que sur la fin de sa vie, qui est le temps auquel S. Basile luy en a écrit.]

Hil. fr. 1. p. 26.
Sulp. l. 2. p. 156.
Pet. dog. t. 2. l. 1. c. 13. p. 74.
p. 74. 75.
Ath. fug. p. 703. a | sol. p. 811. a. b.
Pet. p. 75.

NOTES SUR LUCIFER DE CAGLIARI.

Pour la page 516.§2.

NOTE I.

Sur le temps auquel il a fait ses écrits.

[IL y a quelque difficulté sur le temps auquel Lucifer a fait les écrits que nous avons de luy. Car il semble que son premier livre pour S. Athanase, ait esté fait avant l'an 358, lorsqu'il estoit à Germanicie,]/puisque parlant des plus méchans Evesques des Ariens, il nomme Ursace, Valens, *vel ad quem me destinasti Germanensium Adoxius:*[& Eudoxe quitta Germanicie pour Antioche au commencement de l'an 358.

Lucif.de Ath. l.1.p.560.b.

Mais comme il l'appelle par mepris Adoxe ou infame, au lieu d'Eudoxe qui signifie glorieux, il faut dire que c'est aussi pour le rabaisser qu'il ne parle que de son premier & petit evesché de Germanicie, quoiqu'il fust déja Evesque d'Antioche, ou mesme de Constantinople, où il passa au commencement de 360.]/Car il est certain qu'il ne composa ce mesme livre pour S. Athanase, que depuis que Constance eut écrit à ceux d'Antioche contre Eudoxe, [en 358,] & mesme qu'aprés qu'il l'eut ensuite défendu comme un docteur de la verité, en prenant son heresie pour la foy Catholique; [ce qu'on ne voit point qu'il ait fait avant la fin de l'an 359, & au moins il ne l'a pu faire qu'à la fin de l'an 358.]/Dans un autre ouvrage il parle mesme de la translation d'Eudoxe à Constantinople. [Cela s'accorde avec ce qu'il marque,]/qu'il écrivoit durant que Sapor faisoit la guerre aux Romains. [Car quoique cette guerre ait duré tout le regne de Valens, neanmoins elle demeura comme assoupie depuis l'an 351 jusques en 359 qu'elle se ralluma avec une extreme violence, & elle continua de mesme en 360.]

p.977.c.

mori.p.1109.c.

de Ath.l.1.p.977.b.

NOTE II.

Pour la page 520.§4.

Que Paulin ne fut fait Evesque d'Antioche que durant le Concile d'Alexandrie au plustost.

/Baronius pretend que Paulin avoit esté ordonné Evesque d'Antioche par Lucifer, avant le Concile d'Alexandrie tenu en 362, & que ce Concile approuva son ordination. Il allegue pour preuve, qu'il y avoit de ses legats dans le Concile, & que Paulin luy mesme le souscrivit. [Il est visible que le second ne prouve rien,]/puisque le texte porte que Paulin signa lorsque la lettre du Concile eut esté apportée d'Alexandrie,/& ce ne fut apparemment que lorsque S. Athanase vint à Antioche, [à la fin de 363. Baronius n'a garde au moins de dire que Paulin ait esté present au Concile. Que s'il appuie sur ce qu'il dit que le Concile voulut qu'il signast; c'est à luy à voir sur quoy il fonde cette volonté du Concile; quoiqu'aprés tout quand il auroit signé dans le temps du Concile, il l'auroit pu faire sans estre Evesque.

Bar.362.§241.

Ath.de Ant.p.580.d.

Epi.77.c.20.21.p.1015.

Pour ce qui est de ses legats, on n'en peut rien conclure non plus pour la mesme raison, puisqu'estant chef de l'eglise des Eustathiens, avant que d'estre Evesque, il avoit droit de deputer au Concile.

Mais la lettre mesme du Concile d'Alexandrie, fournit des marques suffisantes que Paulin n'estoit pas alors Evesque, ou qu'on ne le savoit pas: quand l'autorité de Rufin & des autres

historiens ne seroit pas aussi formelle] 'que Baronius reconnoist qu'elle l'est, pour ne mettre son ordination qu'aprés le Concile.[Car cette lettre regardant principalement les affaires de l'Eglise d'Antioche, elle devoit estre adressée à Paulin avant tout autre : & neanmoins elle ne l'est point dutout à luy. Il n'y est aussi jamais parlé de luy en particulier, mais seulement'*de ceux de la communion de Paulin* en general. On ne luy donne point le nom de *frere* que l'on ne pouvoit luy refuser si on le reconnoissoit comme Evesque. On luy prescrit mesme en quelque sorte la maniere de recevoir les Meleciens. On parle bien de réunir les Meleciens avec ceux de Paulin, mais jamais de les soumettre à Paulin. On traite au contraire les uns & les autres presque avec une entiere egalité;'& lorsqu'il s'agit du lieu où l'on s'assemblera aprés l'union, la chose n'est point remise à la discretion de Paulin, mais au consentement de tous les peuples. Que s'il n'eust esté question que de faire consentir les Meleciens à obeïr à Paulin, quel besoin avoit le Concile d'y vouloir aller, & ne le pouvant pas, d'y envoyer les deux plus grands Evesques d'entre eux ? Il y avoit déja trois autres Confesseurs à Antioche, & toutes les conditions de l'accord estoient reglées par la lettre mesme du Concile.

Bar.362.§ 211.

Ath. de Ant. p. 575.d.|576.c.

p. 576.d.

On ne voit pas aussi pourquoi Saint Eusebe arrivant à Antioche, desespera sitost d'y pouvoir rétablir la paix, comme tous les historiens le disent ; ni quel sujet de prise il put avoir sur cela avec Lucifer, comme S. Jerome mesme le reconnoist, s'il trouvoit les choses au mesme état que les avoit conceues le Concile d'Alexandrie en le deputant. Il y a donc bien plus d'apparence, pour ne pas dire une certitude entiere, que Paulin ne fut fait Evesque au plustost que durant le Concile d'Alexandrie.]

NOTE III.

Pour la page 520.§ 4.

Sur la durée des partis de Paulin & de Melece.

'Baronius met en l'an 411, la mort d'Alexandre d'Antioche qui finit entierement le schisme des Eustathiens; [& s'il ne se trompe point en cela, il faudra necessairement oster quatre ou cinq ans du conte de Theodoret,]'qui dit que cette division,[commencée en l'an 331,] dura 85 ans.[Mais l'opinion de Baronius n'est nullement fondée,] '& elle n'empesche pas Blondel de soutenir que Theodote ne succeda à Alexandre qu'en l'an 419.

Bar.411.§ 71.

Thdrt.l.5.c.2, p.640.a.

Blond.p.1197.

NOTE IV.

Pour la page 521.§ 5.

Sur le schisme & sur la veneration de Lucifer.

'Bollandus qui veut qu'on regarde Lucifer comme un Saint, & non pas comme un schismatique, tasche de répondre aux autoritez des anciens qui le condannent.[Nous voudrions savoir le jugement que les personnes habiles font de ses réponses ; mais nous avons peine à croire qu'elles puissent paroistre solides à ceux qui les examineront avec un peu de lumiere, & qu'on puisse approuver les sens]'qu'il donne à divers endroits de Rufin & de S. Jerome.aCe qu'il dit du voyage de Lucifer fait en Cappadoce conjointement avec Saint Eusebe de Verceil, pourroit estre quelque chose, s'il estoit appuyé sur des auteurs plus anciens que Nicetas.

Boll. 20. may, p. 203. &c.

p. 203.f|204.c, e.

a p. 205.c.d.

'Ceux qui veulent justifier Lucifer, se fondent beaucoup sur les honneurs qu'on pretend luy estre ou luy avoir esté rendus en Sardaigne. Baronius soutient, par le témoignage mesme de ceux de Sardaigne, que de son temps on ne luy en rendoit aucun, & qu'on ne sauroit montrer de preuve qu'on luy en ait jamais rendu : Et pour

Bar.371.§ 131. app.

l'Eglise de Verceil où on pretend qu'il est invoqué, il maintient par le témoignage de l'Evesque mesme de Verceil,
Boll.20.may, p.207.f. que cela est absolument faux. 'Et en effet, la seule chose qu'on en raporte est une hymne, où aprés avoir parlé de S. Eusebe, de S. Denys de Milan, & de Lucifer, cette Eglise invoque ces Saints en general, [ce qu'il n'est nullement necessaire de raporter à tous les trois. Je croy mesme avoir lu dans le recueil qu'on a fait à Verceil de tout ce qui regarde l'histoire de S. Eusebe, que cette hymne n'a jamais esté receue dans la cathedrale.]

d. 'Il y a plus de difficulté pour ce qui regarde la Sardaigne: Car on assure qu'il s'y trouve encore quatre eglises dediées sous le nom de S. Lucifer dans le diocese de Cagliari. On lit dans les actes de Saint Luxore, [qui, quelque méchans qu'ils soient, ont toujours quelque antiquité,] qu'on enterra des Martyrs *ubi nunc est sedes S. Luciferi Confessoris:* Et on a cru trouver depuis peu les tombeaux de ces Martyrs dans une ancienne eglise de S. Lucifer pres
p.210.211. de Cagliari. 'On pretend aussi qu'on a trouvé le corps de Lucifer mesme dans cette eglise le 21 de juin 1623, avec cette inscription, *S. Lucifer⁹ Epp⁹.*
p.218.c. 'Et l'ancienne monnoie de Cagliari,
p.207.e.f. portoit d'un costé *B. Lucfrs.* 'C'est p.e. de là que Pierre des Noels, & quelques autres modernes l'ont mis au nombre des Saints. [Mais des personnes habiles remarquent que cette abreviation *S. Lucifer⁹ Epp⁹,* n'est point du IV. siecle, & que cet ꝰ est gotthique.]

p.217.a. 'Neanmoins Bollandus mesme infirme beaucoup toutes ces preuves, par la remarque qu'il fait que les noms de Lucifer & de Luxore se confondent
p.198.b. quelquefois dans la Sardaigne, '& par ce qu'il nous apprend que celui de Lucifer estoit commun à Cagliari, qu'on pretend qu'il y a eu des Martyrs de l'un & de l'autre sexe, qui l'ont porté; '& qu'entre plusieurs personnes de mesme nom, il n'est pas rare qu'on attribue au plus connu ce qui appartient aux autres. 'Il est certain mesme qu'il y a eu un second Lucifer Evesque de Cagliari dans le V. siecle, & qui estoit Catholique. 'Bollandus avoue encore ce que dit Baronius, que le culte de Lucifer estoit entierement aboli, mesme en Sardaigne, & ne s'y est renouvellé que lorsqu'on a pretendu y avoir trouvé son ancienne eglise pres de Cagliari en 1614, & son corps ensuite en 1623. 'Il dit qu'il s'est aboli par les ravages des barbares: [mais ne peut-on pas croire avec Baronius, que ç'a esté aussi parceque l'on a reconnu qu'il n'estoit pas assez conforme aux regles de l'Eglise?
p.217.a1 | p.207.a|208.a. | p.207.c|217.a. | p.217.a.

Aprés tout, quand l'Eglise de Sardaigne & d'autres avec elle, honoreroient & auroient toujours honoré Lucifer comme un Saint; ce ne sera jamais une preuve bien forte à ceux qui savent combien il s'est glissé d'erreurs en ces sortes de choses, que l'Eglise a esté obligée de retrancher ou de tolerer. On ne peut douter que les disciples du schisme de Lucifer ne l'aient regardé comme un Saint: Cela a pu durer quelque temps, & faire une si forte impression sur l'esprit des peuples, que sa veneration est demeurée, aprés mesme que son schisme a esté éteint; & les Evesques auront ou negligé ou dissimulé cette faute, comme moins prejudiciable à l'Eglise que le trouble qu'il auroit fallu faire pour la corriger: On sçait d'ailleurs que toute l'autorité & civile & ecclesiastique, se trouve souvent trop foible pour abolir des choses de cette nature, établies parmi le peuple par un long usage. Le nom de Priscillien, l'un des plus detestables de tous les heresiarques, se lit encore dans divers martyrologes; & il est difficile de voir comment il s'y est pu glisser, si l'on ne dit que sa veneration

estoit passée des Priscillianistes à des Catholiques ignorans & indiscrets.]

p.205.d.e. 'Ce qui peut faire quelque peine, sont les miracles qu'on attribue à Lucifer, non pas ceux qui n'ont pour témoins que Marcellin & Faustin sectateurs de son schisme, p.214.215. 'mais ceux qu'on assure s'estre faits en ce siecle par ses reliques. [C'est une difficulté qui ne peut estre vidée que sur les lieux par un examen fort exact. On publie bien de ces sortes de choses qui se trouvent peu fondées.]

Sponde, an. 362.§ 48. 'Sponde dit que le corps de Lucifer, lorsqu'on le trouva, rendit une excellente odeur, & que les cloches de la cathedrale de Cagliari sonnerent d'elles mesmes.[Bollandus ne dit rien de cela, sans doute parcequ'il n'en a pas trouvé de preuve.] Boll.p.210.d. 'L'Archevesque de Torres en Sardaigne, qui a écrit depuis peu contre la veneration que ceux de Cagliari rendent à Lucifer, [ne demeure pas apparemment d'accord de ces miracles.] p.219.d|220.c. 'Les plus habiles de Rome se défient beaucoup de ce que ceux de Sardaigne disent de leurs pretendus Saints, comme nous l'apprenons de Bollandus mesme, p.209.f.214.a| 219-225. 'qui justifie cette défiance par diverses remarques: [& il est certain que tout ce qu'on dit des miracles de Lucifer n'a pu encore faire mettre son nom dans le martyrologe Romain. Nous ne voyons rien d'ailleurs qui nous determine à raporter à l'ancien Lucifer, plutost qu'au second, tout ce qu'on dit de la decouverte de son corps, & des miracles qu'on pretend l'avoir suivie. Quand il y auroit preuve que l'eglise auroit esté bastie pour honorer le premier, cela n'empescheroit pas que le second n'y eust esté enterré.

Laissant donc ce point dans son obscurité, nous ne craignons pas de dire que selon toutes les regles & les lumieres de l'histoire, il faut avouer que Lucifer s'est separé de S. Eusebe, de S. Athanase, du Pape Libere, de tous ceux qui avoient signé le formulaire de Rimini, ou qui communiquoient avec eux quand ils revenoient à l'Eglise; c'est à dire qu'il s'est separé du corps de l'Eglise Catholique, qu'il est mort dans cette separation, & qu'il a laissé aprés luy un corps schismatique de Luciferiens.] p.204.d.e|205.d|207.a. 'Bollandus demeure enfin d'accord de presque toutes ces choses; p.207.a.b. 'mais il veut que la faute de Lucifer n'ait pas esté jusqu'à luy faire perdre la vie de la grace. [C'est ce que nous laissons au jugement des personnes plus éclairées, ou plutost au jugement de l'Eglise & de Dieu mesme, dans les profondeurs duquel nous n'entrons point, nous contentant de savoir que le schisme est un des plus grands crimes qu'on puisse commettre, & qu'il y a bien de la difference entre juger mal de Symmaque, & juger mal de la conduite de toute l'Eglise.]

NOTE V.

Pour la page 525.§ 7.

Sur la preface jointe à la requeste de Marcellin & Faustin.

[A la teste de la requeste que Marcellin & Faustin Prestres Luciferiens, presenterent à Theodose I, en faveur de leur secte, il y a une preface qui ne traite que du schisme d'Ursin contre Damase, & se declare pour l'Antipape; de sorte qu'on ne peut douter qu'elle ne soit tres ancienne.] Mar.&F.p.11. 12. 'On y lit à la fin, que Damase ayant éteint le schisme d'Ursin, persecuta & chassa les Prestres, du nombre desquels se trouverent Marcellin & Faustin, qui presenterent ensuite leur requeste aux Empereurs; Bar.367.§ 16. 'd'où Baronius qui leur attribue cette preface, a conclu qu'ils avoient premierement suivi le schisme d'Ursin, & puis, qu'ils estoient tombez dans celui de Lucifer.

[On peut neanmoins remarquer qu'il n'y a rien dans la requeste touchant Ursin, ni dans la preface en faveur de

Lucifer. Au contraire elle défend la cause de Libere qui estoit tombé comme les autres: de sorte qu'elle pourroit estre de quelque autre écrivain du mesme temps, du parti d'Ursin. Ou au moins il faut dire que ces Prestres avoient presenté une requeste à Valentinien I. en faveur d'Ursin, qu'ils publierent avec la preface où ils traitent de son schisme; que s'estant depuis unis à Lucifer, ils presenterent à Theodose la requeste que le P. Sirmond a donnée; & que la premiere requeste ayant esté perdue, on en a mis la preface à la teste de la seconde, sans remarquer que c'estoient deux choses toutes differentes; & que mesme à la fin de cette preface on a changé les noms de Valentinien, Valens, & Gratien, en ceux de Valentinien, Theodose, & Arcade, pour la rendre conforme à la requeste que l'on faisoit suivre. Peutestre aussi que les noms des Empereurs n'estant point dans la preface, on a cru y pouvoir mettre ceux qui estoient marquez dans la requeste: Mais il doit demeurer constant que la preface & la requeste n'ont rien de commun l'une avec l'autre.]

NOTE VI.

Pour la page 526. § 8.

Que le traité contre les Ariens est plutost de Faustin que de Gregoire d'Elvire.

Bib. P. t. 4. 1. p. 669.

'Nous avons dans la bibliotheque des Peres un traité contre les Ariens, attribué à Faustin & à Gregoire d'Elvire.'Le premier a écrit sept livres contre les Ariens, selon Gennade;'& nous apprenons de Saint Jerome, que l'autre a aussi écrit un assez beau livre de la foy.'Bellarmin attribue tantost à l'un, tantost à l'autre, celui dont nous parlons.'Baronius le donne à Gregoire. [Mais il y a bien de l'apparence que l'ouvrage de Gregoire est le traité de la divinité du Fils qui est parmi les œuvres de S. Gregoire de Nazianze, auquel S. Augustin l'attribue; & parmi celles de S. Ambroise, *v. S. Gregoire de Naz. § 110:* & pour l'autre,]'le Pere Labbe dit que tous les doctes croient qu'il est de Faustin.'Bollandus soutient la mesme chose:[a] & en effet, il est adressé à une Imperatrice, [comme Gennade le dit de celui de Faustin.] 'Cette Imperatrice y est mal nommée dans le titre Galla Placidia, n'y ayant point d'Imperatrice de ce nom dans le IV. siecle. Baronins croit qu'il faut seulement *Galla* qui estoit la seconde femme de Theodose.'Mais Gennade dit que l'ouvrage de Faustin estoit adressé à Flaccille,'à laquelle les Grecs ont quelquefois donné le nom de Placidie.

Genn. c. 16. — Hier. v. ill. c. 105. p. 299. a. — Bellar. p. 16. 134. — Bar. 371. § 135 | 388. § 100 | 24. apr. — Labb. scri. t. 1. p. 315. — Boll. 24. apr. p. 270. § 2. — a Faust. c. 1. p. 669. b. — Bar. 388. § 100. — Genn. c. 16. — Socr. l. 4. c. 31. p. 250. b | Philg. l. 10. c. 7. p. 138.

NOTE VII.

Pour la page 527. § 8.

Qu'on ne voit point que Gregoire d'Elvire ait quitté le schisme des Luciferiens.

Bar. 371. § 136.

'Baronius pretend que Gregoire d'Elvire aprés avoir esté quelque temps dans le schisme des Luciferiens, est mort enfin dans la communion Catholique, parce, dit-il, qu'il a esté loué par quelques Orthodoxes: [ce que nous ne trouvons point, puisqu'Isidore qui en parle seul avec eloge,]'est un auteur supposé, selon Baronius mesme, & ne fait que copier Marcellin.'Il ajoute pour seconde raison, que son nom est parmi ceux des Saints le 24 d'avril,'ce qui est vray du martyrologe d'Usuard, auquel il faut ajouter le Romain, & quelques autres modernes, avec le breviaire de Grenade, où l'on en fait la feste, [peutestre depuis que Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain. Mais il est visible que toutes ces autoritez, mesme celle d'Usuard qui est la seule un peu ancienne, ne suffisent nullement pour nous assurer de la sainteté d'un homme qui a esté certainement plus de 20 ans dans le schisme, (car il y estoit encore en 384,) & que l'on ne voit nullepart s'estre réuni à l'Eglise.]

357. § 30. — 338. § 100. — Boll. 24. apr. p. 269. 270.

Pour la page 527. § 8.

NOTE VIII.

Que Bonoſe Eveſque de Treves eſtoit apparemment Luciferien.

Marc. & F. p. 65.

'Dans le meſme temps que Bonoſe Preſtre Luciferien ſouffroit à Treves, pour la défenſe[non]de la foy qu'avoit ſoutenue S. Paulin, comme diſent les Luciferiens, [mais de la dureté & du ſchiſme de Lucifer, comme la ſuite de Marcellin & Fauſtin le montre aſſez; dans ce meſme temps, dis-je, c'eſt à dire vers le regne de Valentinien I, ou de Gratien,]'on pretend que l'Egliſe de Treves avoit pour Eveſque un Bonoſe ſucceſſeur de S. Paulin,'dont le nom ſe lit dans quelques nouveaux martyrologes au 17 de fevrier.'On en garde encore aujourd'hui les cendres ſous un autel dans l'egliſe de S. Paulin à Treves, avec une epitaphe qui marque auſſi qu'on celebre ſa mort le 17 de fevrier. Cependant cette epitaphe ne luy donne point le titre de Saint, mais le qualifie ſeulement *de bonne memoire*; [& afin qu'on ne le prenne pas pour une marque d'antiquité,]il y ajoute le titre d'Archeveſque de Treves, qui n'a commencé que bien des ſiecles aprés. Nous ne voyons donc point que ni l'epiſcopat, ni la ſainteté de ce Bonoſe ſoient fort établis; & ainſi j'ay bien peur qu'il ne ſoit pas different de Bonoſe le Luciferien.]'Browerus ſoutient fort que ce n'eſt pas le meſme; [mais n'en donne aucune bonne preuve.]'Il avoue qu'on ne ſçait rien de celui qu'on fait Eveſque.

Brov. an. Tr. p. 260. — Boll. 17. feb. p. 11. b. — Brov. l. 4. § 164. p. 260. — § 165. 167. — § 100. p. 243.

Pour la page 528. § 9.

NOTE IX.

Que l'Ambroſiaſter ou l'auteur des commentaires ſur S. Paul, peut eſtre un Hilaire, mais non le ſchiſmatique.

[Je penſe que les Docteurs de Louvain qui ont donné une edition de S. Auguſtin, ſont les premiers]'qui ont attribué à Hilaire Diacre ſchiſmatique, les commentaires ſur S. Paul, qui ſont parmi les œuvres de S. Ambroiſe. Ils ont eſté ſuivis par Bellarmin *p. 130. 131*, & par d'autres.'Les plus habiles jugent en effet qu'ils ſont écrits longtemps avant l'hereſie de Pelage, & il y a un endroit qui marque que Damaſe gouvernoit alors l'Egliſe. Mais cet endroit qui convient fort bien à Hilaire Diacre pour le temps, ſemble ne luy guere convenir pour la doctrine. Car il eſt difficile de croire qu'un ſchiſmatique qui vouloit rebattizer tous les heretiques, contre ce que les Papes avoient toujours ſoutenu, ait reconnu Damaſe pour le chef & le conducteur de l'Egliſe. Auſſi le P. Petau dit que nous ne voyons pas qu'il y ait aucune preuve conſiderable que cet ouvrage ſoit plutoſt d'Hilaire que de quelque autre du meſme temps, [& aſſez probablement de quelque Eccleſiaſtique de Rome.]

Aug. I. 2. 7. n. p. 269. c. d. — Pet. dog. t. 1. l. 10. c. 4. § 5. p. 680.

'Neanmoins on voit que S. Auguſtin en cite un endroit ſous le nom de Saint Hilaire:'ce qui marque qu'on attribuoit de ſon temps ces commentaires à un Hilaire: & il eſt certain qu'ils ne ſont pas de S. Hilaire de Poitiers, quoique S. Auguſtin puiſſe l'avoir cru lorſqu'il n'en avoit lu que peu de choſes, y ayant trop d'endroits indignes de ce Pere, auſſi bien que de S. Ambroiſe: & c'eſt ce qui a porté à les attribuer à Hilaire Diacre. [Mais je ne ſçay s'il ne vaudroit point mieux dire que c'eſt quelque autre Hilaire inconnu d'ailleurs.]'Car pour ce que quelques uns répondent ſur le paſſage de Damaſe, qu'Hilaire le ſchiſmatique a pu ſe réunir à l'Egliſe, je ne voy point que la maniere dont S. Jerome en parle, nous permette de le croire. Je penſe qu'il vaudroit mieux dire que l'endroit où il eſt parlé de Damaſe ſur la premiere Epiſtre à Timothée chapitre 3, *p. 579. g*, peut juſtement eſtre ſoupçonné de corruption, puiſque ce n'eſtoit point l'ordinaire

Aug. ad Bonif. l. 4. c. 4. p. 472. 473. — n. p. 472. — Alex. t. 7. p. 531.

l'ordinaire du temps de Damase d'appeller l'Evesque de Rome le Recteur & le conducteur de l'Eglise, en parlant de l'Eglise en general.

p.530. 'Le P. Petau croit qu'on peut douter encore qu'ils soient d'Hilaire qui rejettoit tout battesme donné par les heretiques; Amb.in 1. Cor.1.p.342.b.c. 'parceque l'auteur condanne les Novatiens & les Donatistes, *qui à nostris baptizatos reprobant.* [Mais tout anabattiste ne veut point qu'on rebattize aprés luy. Ce que le commentateur reprend proprement dans ces heretiques, c'est qu'ils s'attribuoient ceux qu'ils avoient battizez: & ceux mesmes qui commettent ce crime, le condannent dans les autres.

La citation de S. Augustin fait voir qu'on ne peut] Rivet,l.3.c.18.p.323. 'attribuer cet ouvrage à Remi qui estoit Archevesque de Lion dans le IX. siecle, comme on dit que l'a cru Maldonat. Amb.in 2. Tim.c.3.p.578.c. 'Ce qui y est dit de la continence des Ecclesiastiques, [semble assez convenir au temps de Damase, & d'Hilaire Diacre.] La maniere dont il y est parlé du battesme des malades, & par consequent des adultes, du reste de la police de l'Eglise, a. '& de l'heresie des Cataphryges, [marque aussi une grande antiquité.] Jans.de Pel.l.1.p.381.c. 'Il y a quelques endroits qui se trouvent mot à mot dans le commentaire Pelagien attribué Saint Jerome; [& l'auteur de celui-ci peut les avoir pris de l'autre.]

Lab.scri.t.1.p.52. 'Le commentaire sur l'Epistre aux Hebreux, pourroit bien estre d'un autre auteur moins ancien, puisqu'on marque qu'il est tiré des homelies de S. Chrysostome sur cette epistre.

NOTE X.

Pour la page 528.§ 9.

De qui & de quel temps peuvent estre les Questions sur l'ancien & le nouveau Testament.

Aut.qu.ap. Aug.B.t.3.p.35|Alex.t.7.p.534. 'On trouve beaucoup de conformité entre le commentaire sur S. Paul, dont nous avons parlé dans la note precedente, & les Questions sur l'ancien & le nouveau Testament, qui sont dans l'appendix du troisieme tome de Saint Augustin, *p.41,* selon l'edition des Benedictins. Lab.scri.t.1.p.454. 'C'est pourquoi on l'attribue aussi au Diacre Hilaire le schismatique. Aut.qu.115.p.121.b. 'On voit que l'auteur écrivoit à Rome; [d'où vient peutestre ce qu'il dit en un endroit,] qu.75.p.73.g.e. '*Post salvatorem in Petro omnes continentur.* 'Il se met au nombre de ceux *à quibus mundus extraneus est,* & qui ne laissoient pas de faire paroistre leur cupidité en se faisant donner place dans les testamens; [ce qui marque visiblement les Ecclesiastiques.] qu.44.p.58.e. 'Il conte environ 300 ans depuis la naissance ou la mort de J.C, qu.115.p.125. '& on voit qu'il n'écrivoit qu'aprés la mort de Constantin. qu.12.p.47.b. 'Il semble dire qu'il y avoit encore alors des personnes qui avoient perdu un œil pour J.C, [ce qui ne s'est guere fait que sous Maximin avant l'an 313, & cela n'empescheroit pas neanmoins qu'il n'eust écrit aprés 363,] qu.115.p.120.g. 'si Julien dont il parle en un endroit, [est l'apostat: mais je ne sçay si ce n'est point plutost le jurisconsulte qui vivoit sous Adrien. Il faut mesme dire qu'il n'écrivoit pas avant l'an 378,] p.123.f. 'puisqu'il dit que la Pannonie avoit esté tellement ruinée, *erasa,* qu'elle ne pouvoit plus se relever: [Car je ne croy pas que cela se puisse expliquer que des ravages que les Gots y firent aprés la mort de Valens.] Alex.t.7.p.534. 'D'autres le raportent à l'an 351, [auquel ce pays fut ravagé par la guerre de Magnence: mais on ne dit point que ces ravages aient esté si loin.] p.533. 'Et l'heresie d'Apollinaire qui est aussi combatue dans ces questions, comme le dit le P. Alexandre, (car je n'ay pas remarqué l'endroit,) n'a guere esté connue en Occident que vers l'an 375. Aut.qu.91.p.83.d. 'Il semble supposer Photin encore vivant: [& cet heresiarque mourut en 376; ce qu'on pouvoit bien ignorer encore en Occident en l'an 378.]

qu.115.p.123.e. 'Il dit en un endroit que la famine avoit esté en diverses provinces, entre lesquelles il nomme la Sardaigne: Alex.t.7.p. 524. '& quelques uns inferent de là qu'il en estoit aussibien qu'Hilaire le schismatique: [Mais cela est foible; & je ne voy mesme quoy que ce soit dont on puisse tirer que cet Hilaire fust de Sardaigne.] Aut.qu.101.p. 92-93. 'La maniere dont l'auteur des Questions parle contre le faste des Diacres de Rome, qu'un nommé Falcide vouloit egaler aux Prestres, [ne donne point lieu de croire qu'il fust du nombre de ces Diacres; & ainsi il le faudra distinguer d'Hilaire le schismatique. Je ne sçay si l'on peut tirer qu.114.p.115. c. qu'il fust Juif de race,] 'de ce qu'il se fait descendre des Juifs: *apud majores nostros &c.*

pr.p.56. 'Les Benedictins remarquent que les manuscrits qu'on a trouvez de cet ouvrage, sont assez differens les uns des autres. La maniere de ces questions est aussi assez differente. Les unes sont des réponses à des questions proposées. qu.71.78.p. 72.a|75.a|152. c. 'Les autres paroissent des disputes serieuses & reelles contre un adversaire. qu.100.1 6. 118.p.92.a|127. a|128.c.&c. 'Il y en a qui paroissent des sermons, [a]d'autres des commentaires sur l'Ecriture, [a] qu.110.p. 102.c. [b]d'autres des dissertations & des écrits entiers sur le destin, [b] 101.102.114. 115.122.&c. contre les heretiques, & sur d'autres matieres. pr.p.56. 'On y voit les mesmes sujets traitez plusieurs fois, & quelquefois mesme des opinions toutes contraires. Tout cela autorise beaucoup le sentiment d'Erasme & de quelques autres, p.56.106.g. 'qui ont cru que c'estoit un ramas de differentes pieces de divers auteurs, [& peutestre aussi de divers temps.] qu 101.p.98.c| 99.c. 'Car la dissertation contre Novatien, semble le supposer encore vivant: [ce que neanmoins nous ne voulons pas assurer,] 'voyant au mesme endroit que le p.98.d. mot de *paganus* se prenoit déja communément pour un idolatre. 'Les Benedictins remarquent qu'au lieu que qu.115.p.121. b|84.p.79.c. la question 115 est faite à Rome, la 84[e] est écrite hors de Rome, *in quo æquinoctium habent Romani sicut & nos.* [Mais je ne sçay s'il ne faudroit point *sicut & nobis Christianis scilicet.*

'On marque que cet ouvrage a esté attribué à S. Augustin par le Concile Lab.scri.t.1.p. 454. de Paris en 824, 'à quoy il suffit de Aut.qu.pr.p. 54.55. répondre qu'on y trouve souvent une doctrine toute opposée à celle de ce Pere, & qu'il n'y a presque pas d'article qui ne contienne quelque chose qui luy est contraire. 'Le P. Alexandre tra- Alex.t.7.p. 535-539. vaille à en justifier plusieurs endroits qui paroissent tout à fait Pelagiens: [mais il n'estoit pas fort necessaire qu'il se donnast cette peine. Car quand il auroit pu montrer que ces questions sont exemtes des erreurs Pelagiennes que d'autres y trouvent,] 'il reconnoist p.539. luy mesme qu'il y en a encore un grand nombre d'autres, [qui ostent toute autorité à cet ouvrage dans des matieres contestées, comme il seroit aisé de le montrer en detail, si cela estoit de nostre sujet. Nous croyons neanmoins devoir remarquer,] 'que Aut.qu.45.p. 58.g. quoiqu'il reconnoisse assez bien la verité d'un seul Dieu en trois personnes, 'cependant il dit que Dieu voulant fai- qu.48.p.61.d. re les creatures, *Verbum prius, quod in mysterio apud se habebat, generavit, hoc est fecit existere &c* [Je pense que c'est là l'heresie dont on a accusé Marcel d'Ancyre.] 'Il dit encore en un autre qu.123.p.49.f. endroit, que le Fils de Dieu est né afin que la creature fust faite par luy.

NOTES SUR SAINT EUSEBE EVESQUE DE VERCEIL.

Pour la page 529.§1.

NOTE I.

Jugement de diverses pieces qui regardent son histoire.

[BARONIUS cite souvent les actes de S. Eusebe de Verceil, & ne nous les donne pas. Nous n'y perdons rien, si ceux qu'il cite sont semblables à ceux que nous avons vu dans un manuscrit, & dont nous n'avons point voulu prendre de copie, parcequ'ils sont tout pleins de faussetez ; de sorte que quand on en pourroit tirer quelque chose de bon, ce peu mesme ne seroit point dutout certain. Cette vie & celle que Baronius a eue, sont apparemment la mesme que]celle qu'Ughellus a fait imprimer dans son Italia sacra, *t.4.p.1030-1048*,ʼtirée d'un manuscrit ancien de plus de 600 ans ;[ce qui n'empesche pas que l'auteur n'en soit assez nouveau,]ʼayant recueilli ce qu'il raporte, des historiens & des chroniques. Il y ajoute les opuscules du Saint mesme :[& il peut avoir eu quelques bons memoires, qu'il aura corrompus par ses additions. Car on voit qu'il ignoroit entierement l'histoire du temps dont il parle.]ʼCe qu'il dit mesme que le Saint avoit esté fait Prestre par le Pape Marc,[n'est pas une chose aisée à croire ;]ʼpuisque Saint Jerome dit bien qu'il avoit esté Lecteur de Rome,[mais non pas qu'il en eust esté Prestre ;]& il dit mesme positivement que de Lecteur il avoit esté fait Evesque.

Ugh.t.4.p.1030.b. — c. — p.1033.b. — Hier.v.ill.c.96.p.297.a.

ʼUghellus nous a aussi donné une espece d'epitaphe de S. Eusebe gravée sur son tombeau, qui fait cet acrostiche, *Eusebius Episcopus & Martyr.* Neanmoins il ne luy attribue point d'autres souffrances que celles de l'exil, [sans dire, comme sa vie, & les autres nouveaux, qu'il ait esté lapidé : & cela fait voir que l'epitaphe est plus ancienne que cette opinion.]ʼL'*Y* de Martyr est l'*V* de *vitarum* ;[ainsi l'on prononçoit encore alors *Martur*, ce qui paroist estre une preuve d'antiquité. Les nouveaux auroient cherché un mot qui commençast par *I*. C'est ce qui nous a portez à nous servir de cette epitaphe comme ancienne. Mais nous y apprenons peu de choses ; & ainsi nous sommes toujours obligez de recourir à ce qui se trouve de ce Saint en divers endroits de l'histoire.]

Ugh.t.4.p.1029. — p.1030.a.

ʼS. Maxime de Turin avoit fait deux traitez deʼsa vie,[que nous n'avons plus.]Nous avons deux sermons dans S. Ambroise, que Baronius dit ne pouvoir estre de luy.ʼEt veritablement le premier dit assez clairement que Saint Eusebe mourut martyr en Orient ;[ce qui est contre la verité,]& contre S. Ambroise mesme, selon la comparaison qu'il fait entre luy & S. Denys de Milan. Il y a aussi quelques phrases peu convenables à la pureté du style de S. Ambroise.ʼIls sont neanmoins d'un auteur aussi ancien, puisqu'ils sont faits à Verceil en presence d'Exuperance disciple de Saint Eusebe, & l'associé de sa confession ;ʼce qui fait juger aussi qu'ils ne peuvent estre de S. Maxime de Turin à qui d'autres les attribuent.

Genn.c.40. — Bar.355.§24. — Amb.de sanc.15.p.148.g.h. — ep.25.p.127.i. — de sanc.15.p.147.h... — Bar.355.§24.

ʼNous avons dans S. Maxime deux autres sermons sur le mesme sujet, qui paroissent faits à Verceil, & par une personne de cette Eglise. Le commencement du dernier est tiré, en y changeant quelques mots, du premier de

Max.T.h.58.59.p.233.234.

ceux qui sont attribuez à S. Ambroise. [Mais il importe peu d'en savoir l'auteur ni le temps, parcequ'ils ne contiennent aucun fait particulier. Nous trouverons davantage de lumiere dans la lettre à l'Eglise de Verceil, que quelques auteurs veulent n'estre pas de S. Ambroise, sans en avoir de raisons considerables; au lieu qu'il y en a de tres fortes, prises de la lettre mesme, qui montrent qu'elle est de luy.

Ferr. de Euf. p. 162. &c. 'Estienne Ferreri Evesque de Verceil, a fait imprimer en 1609 une histoire de S. Eusebe, où il nous donne quatre nouveaux sermons sur ce Saint, le premier attribué à S. Maxime de Turin, & les trois autres sans nom d'auteur. [Mais je doute fort que le premier mesme puisse estre de S. Maxime, si l'on ne dit qu'il estoit de Verceil.] p. 162. 163. 'Car le sermon est fait par un fils de Saint Eusebe, [c'est à dire par un homme né & elevé dans l'Eglise de Verceil, non pas neanmoins par S. Eusebe mesme,] p. 163. 'puisqu'il parle de ce Saint sur ce qu'il en avoit appris de ses peres. On voit les mesmes caracteres dans le second, *p. 166*, & dans le 4^e^, *p. 173. 175*. Le troisieme, *p. 170*, semble estre fait plusieurs generations aprés S. Eusebe, [c'est à dire peutestre dans le VI. siecle. Car tous ces sermons paroissent anciens: le style n'en est point mauvais; on n'y voit rien des fables qu'on a inventées depuis; & l'on y voit dans tous, que la solennité de la feste de S. Eusebe, n'empeschoit point que l'Eglise de Verceil ne celebrast ce jour là celle des Macabées comme les autres Eglises: ce qui marque, ce me semble, une assez grande antiquité. Ces sermons ne nous apprennent guere que ce que nous savons d'ailleurs.]

p. 176. 'Ferreri y a joint un sermon d'Athon ep. Ver. p. 140. Evesque de Verceil, 'qui vivoit au milieu du X. siecle; [ce qui oste toute autorité aux faits qu'il raporte: & aussi c'est un abregé de la vie du Saint, qu'on peut juger par là estre ancienne de 700 ans, sans qu'on puisse dire qu'elle en soit meilleure.]

NOTE II.

Pour la page 530. § 1.

Qu'il pouvoit gouverner les Eglises de Tortone, d'Yvrée, & de Novare: Sur la vie de S. Innocent de Tortone.

Bar. 356. § 82. 'La lettre que S. Eusebe écrivit de son exil à l'Eglise de Verceil, est adressée *Plebibus Vercellensibus, Novariensibus, Hipporegiensibus, necnon etiam Dertonensibus*. Il témoigne egalement à tous ces peuples avoir esté en peine de leur état, s'estre inquieté de ne recevoir point de leurs nouvelles, & s'estre rejoui d'avoir appris leur constance dans la foy par le Diacre Syr. § 92. 'Il se regarde mesme comme leur pasteur commun & leur pere, & il les appelle tous ses enfans. [Cela donne quelque lieu de juger qu'il estoit egalement Evesque de tous ces peuples, & qu'ils ne formoient tous qu'un mesme diocese. Et il n'est pas difficile de croire que dans les premiers temps, un seul Evesque ait gouverné plusieurs villes aussibien dans l'Italie que dans les autres pays: ces quatre sont assez proches pour cela.] Boll. 20. apr. p. 751. d. 'La vie de S. Marcellin d'Embrun assure aussi qu'il y avoit peu d'Evesques en ces quartiers là du temps de S. Eusebe. Ugh. t. 4. p. 9. 5. 'On voit en effet par Ughellus, que les Eglises de Novare & d'Yvrée, (car *Hipporegienses* est assurément pour *Eporedienses*: Voyez Bollandus, *22. jan. p. 418. e. f.*) ne pretendent point avoir eu d'Evesques, p. 94; Boll. 22. jan. p. 417. § 2. 'celle de Novare avant S. Gaudence disciple de Saint Eusebe, Ugh. t. 4. p. 149. '& l'autre avant Elilege ou Eulale qui vivoit en 450. On pretend mesme que Saint Gaudence gouvernoit les Eglises de Verceil & de Novare en l'absence de S. Eusebe, Boll. 22. jan. p. 419. § 8. '& que Saint Eusebe aprés son retour les gouverna aussi toutes deux avec Saint Gaudence, [qui n'estoit au plus que Prestre. Il y a

Ugh.t.4.p. 849.852. plus de difficulté pour Tortone,]'qui pretend en avoir eu dix avant S. Innocent qu'on dit avoir vécu sous Constantin. [Cependant je croy que ce n'est pas une temerité de dire qu'on n'a point de preuves fort authentiques que ni S. Marcien, ni les neuf autres qu'on met aprés luy, aient esté Evesques, ou l'aient esté dans les trois premiers siecles.]Marcellin & Julien qui sont Boll.17.apr.p. 482.f. de ce nombre,'ne sont qualifiez que Prestres dans la vie de S. Innocent.

Cette vie de S. Innocent est imprimée dans Mombritius & dans Bollan- Bar.17.apr.g. dus :'Baronius la juge fidele:[elle est d'un style fort simple, & est en mesme Boll.17.apr.p. 485.§8. temps fort particularisée.]'On y lit que Celse Diacre du Saint en avoit écrit l'histoire. Mais on y lit en mesme temps que cet écrit de Celse avoit esté perdu dans les ravages des barbares. Que si l'auteur de l'histoire que nous en avons, pretend avoir appris du livre de Celse ce qu'il en raporte, cela ne nous oblige pas de croire qu'il eust luy mesme vu ce livre. Il suffit de croire que l'écrit de Celse ayant esté public, comme il le dit,[les faits qui y estoient rapottez, s'estoient conservez jusques à luy dans la tradition du peuple.] p.482.d. 'Bollandus se contente de dire qu'il avoit tiré peu de choses des fragmens de Celse, & de quelques autres memoires,[qui pouvoient bien n'estre pas fort assurez.

a. Car il n'est pas aisé à croire]'que les Empereurs payens eussent accordé un privilege particulier à une famille Chrétienne pour n'estre point persecu- p.483 b. tée :'& on ne laissa pas de persecuter ce Saint nonobstant son privilege.[Je a. douterois fort]'que ce fust la pratique à la fin du III. siecle de donner le nom aux enfans dans le battesme. Il y a peu d'appatence que S. Innocent, agé de 22 ans, ne sceust pas où estoit l'argent & les livres de son pere qui estoit mort alors; ou que le sachant, il répondist en justice qu'il n'en savoit rien.'Ce f. n'estoit pas certainement Constantin qui ordonnoit les Evesques.[Je ne pense pas que personne voulust soutenir]'qu'on bannist sous ce prince les f.484.a. prestres des idoles, & les Juifs qui ne vouloient pas se convertir, pour donner leurs biens à l'Eglise,'ni que l'E- b. glise de Tortone fust deslors par ce moyen maistresse de la moitié de la ville & de tous les environs,'ni qu'on a. y bastist des eglises de S. Estienne, de S. Sixte, & de S. Laurent, ni qu'on y ait fait un monastere de vierges.[Ce qu'on peut encore moins soutenir, c'est]'que Maximien & Diocletien p.483.b.c. soient morts dans une mesme année, sous le pontificat de Melchiade,'avec f. la persecution des Chrétiens par Constantin, sa lepre, & son battesme par S. Silvestre.'Bollandus y remarque des p.485.f. termes qui sont du VII. siecle[& des suivans,]mais non de celui de Constantin.[Je pense qu'aprés tant de fautes de cette histoire, & d'autres qu'on y pourroit encore remarquer, il semble que le plus seur est de ne s'y arrester que peu ou point dutout; & ainsi je ne sçay si l'epoque qu'elle donne à l'episcopat de S. Innocent sous Constantin, est une preuve bien forte pour nous empescher de croire que l'Eglise de Tortone ne fist encore qu'un seul diocese & un seul corps avec celle de Verceil sous S. Eusebe.

'Nous n'avons pas neanmoins de p.482.b. monument plus ancien ni plus authentique pour Saint Innocent.'Son Eglise a.c. l'honore le 17 d'avril, auquel il est dans quelques nouveaux martyrologes. Elle honore encore son ordination le 24 de septembre. Elle croit posseder ses reliques partie dans la cathedrale, partie dans l'eglise de S. Estienne.'Selon son histoire, il avoit p.481.a. 22 ans dans le temps de la persecution de Diocletien,[c'est à dire en 305 au plustard,]'& fut fait Diacre & Eves- f.

p. 285. F. que sous Silvestre.'L'on ajoute qu'il fut 28 ans Evesque. Ugh t. 4. p. 855. b. 'Ughellus fixe sa mort à l'an 353, sans en donner de preuve particuliere.

Pour la page 533. § 3.

NOTE III.

Que George dont parle Libere dans sa lettre à Constance, est celui de Laodicée.

[Dans la lettre du Pape Libere à Constance, il y a une difficulté capable de faire douter à quelques uns si elle est legitime. Car cette lettre, selon tout ce qu'elle contient, doit avoir esté écrite vers le commencement de 354,] Hil. fr. 2. p. 42. '& cependant il y est dit que George communiquoit à Alexandrie avec les Ariens. [Or nous savons que George n'a esté envoyé à Alexandrie qu'en 356. Mais il faut entendre cet endroit de George de Laodicée, lequel communiquoit par lettres ou par ses envoyez avec les Ariens qui estoient à Alexandrie.] B. p. 1332. e. 'C'est ce que les Benedictins ont suivi dans leur nouvelle edition de S. Hilaire.

Pour la page 534. § 4.

NOTE IV.

Qu'il faut mettre le Concile de Milan au commencement de 355.

Sulp. l. 2. p. 159. 'Sulpice Severe aprés avoir parlé du Concile de Milan, de l'exil de Saint Eusebe, & de Lucifer, p. 160. 'de S. Denys de Milan, du Pape Libere, de S. Hilaire, & de Rhodane, dit que ces Prelats avoient esté bannis sous les Consuls Arbetion & Lollien, Bar. 355. § 3. 'qui sont ceux de l'année 355. C'est donc en cette année là qu'il faut mettre le Concile de Milan, qui finit par l'exil des trois premiers, & Libere les suivit bientost. Pour Saint Hilaire & Rhodane ils ne furent bannis qu'en 356.

[Il ne faudroit peutestre mettre le Concile de Milan que sur la fin de l'an 355,] Ath. ap. 1. p. 692. a. b. 'puisque Saint Athanase dit assez clairement qu'il n'apprit le bannissement de Lucifer & des autres qu'en 356. Mais il méle en cet endroit plusieurs choses, [& l'histoire s'accorde mieux en mettant le Concile au commencement de l'année.] sol. p. 860. c. 'S. Athanase mesme dit que Constance commença à s'elever plus insolemment contre J.C, aprés avoir abatu trois Rois, Vetranion, Magnence, & Gallus; [& il n'y joint point Silvain tué vers le mois de septembre 355, qui venoit encore mieux à son dessein que Vetranion. Cela nous donne quelque lieu de croire que le Concile s'estoit tenu avant la mort de Silvain, & mesme avant la guerre que Constance estoit allé faire dans la Rhecie quelque temps auparavant. *V. son titre § 35.*]

Pour la page 535. § 4.

NOTE V.

Que S. Denys de Milan & Rhodane de Toulouse, n'ont point signé la lettre du Concile de Milan à S. Eusebe.

Bar. 355. § 22. 'Dans la lettre du Concile de Milan à Saint Eusebe de Verceil, on trouve les noms de Denys & de Rotame ou Rodane: [mais il n'en faut pas conclure que ce soient les Evesques de Milan & de Toulouse: Car nous ne lisons point que Rhodane ait jamais rien fait contre la verité; & pour S. Denys, quoiqu'il ait en effet signé contre Saint Athanase, l'histoire que nous en raportons dans le texte, fait croire que sa signature ne se trouvera en aucun acte authentique. Ces deux Saints pouvoient bien souhaiter la presence de S. Eusebe, mais non pas la demander par une lettre aussi infame que celle-ci. On peut dire mesme qu'au lieu de Rotame, il ne faut pas lire Rodane, mais Potame, qui estoit, comme on le verra en un autre endroit, un miserable Evesque de Lisbone. Il faut aussi remarquer que ces signatures sont fort imparfaites, puisqu'elles ne sont que de trente Evesques; ce qui n'a pas

de raport aux trois ou quatre-cents Evesques qu'on pretend avoir assisté au Concile de Milan; & je ne voy pas pourquoi la signature d'Eudoxe ne s'y trouve pas aussibien que celle de Germine.]

Pour la page 536.§ 4.

NOTE VI.

Que la lettre de Constance à S. Eusebe, a esté écrite apparemment avant la tenue du Concile de Milan.

Bar.355.§ 17. 'Baronius nous donne une lettre de Constance écrite à S. Eusebe, pour l'obliger à consentir à ce que le Concile de Milan avoit ordonné, afin d'établir la paix dans l'Eglise. [Il semble assez probable que c'est celle] § 7. 'que S. Eusebe avoit receue avant que de venir à Milan: Car Constance y témoignoit aussi un grand amour pour la paix. § 17. 'Baronius croit neanmoins que celle qu'il nous donne, n'a esté écrite que lorsque S. Eusebe estoit déja à Milan, & qu'on le vouloit forcer de souscrire. Il semble que ce qui l'a pu porter à la mettre en ce temps là, c'est ce qui y est dit, que le Concile avoit deputé quatre Evesques au Saint, au lieu qu'il n'en envoya que deux pour le faire venir à Milan. [Mais n'est-il point plus aisé de croire que c'est une faute de copiste dans cette lettre, que de voir pourquoi Constance, & le Concile mesme, écrivoient & deputoient au Saint, qui estoit tous les jours avec eux?] Ibid. 'Baronius dit qu'il y a corrigé beaucoup de fautes, & elle est encore toute barbare & presque inintelligible, soit à cause des fautes des copistes, soit que la lettre ait esté écrite en grec, & mal traduite en latin.]

Pour la page 536.§ 4.

NOTE VII.

Sur diverses pieces dont on tire l'histoire du Concile de Milan.

[Toutes les diverses lettres à Saint Eusebe, dont nous nous servons dans l'histoire du Concile de Milan, ont esté tirées par Baronius des archives de l'Eglise de Verceil; nous ne voyons pas qu'il y ait aucune raison de douter qu'elles ne soient tres legitimes, puisqu'elles ne contiennent rien de superflu, & qui ne s'accorde fort bien avec les autres monumens de l'antiquité.] Ugh. t.4.p. 10,8.c.d. 'Celle de Saint Eusebe à Constance est dans la vie de ce Saint donnée par Ughellus. Bar.355.§ 7. Mais au lieu que 'dans Baronius il y a, *Ut plena mihi relatio per ipsos quos tuæ parere clementiæ hoc necessarium duxi Mediolanum venire properarem*, ce qui ne fait point de sens; la vie porte, *Ut plenè mihi ratio per ipsos quos miserant redderetur, & sic facerem quod volebant. Sed quia ratio pleniter mihi reddi non potuit, & debui clementiæ tuæ parere; hoc necessarium duxi ut Mediolanum venire properarem.* [Nous avons trouvé la mesme chose dans un manuscrit de cette vie.

Nous nous servons aussi dans l'histoire de ce Concile, de la vie de S. Denys de Milan, qu'on trouve dans Mombritius & dans Bollandus.] Boll.25.may; p.44.c. 'Il est vray que Bollandus ne la croit écrite que du temps d'Aribert, p.45.e.f. 'fait Evesque de Milan en l'an 1018, p.45.e. '& mort en 1045; & qu'elle n'est en partie qu'un abregé [assez mal fait] de Sulpice Severe: [Mais ce qui y est dit du Concile est tellement particularisé,] p.47.b. 'que l'on ne peut douter qu'il ne vienne de quelque auteur plus ancien, & sans doute assez bien instruit, [que l'auteur de la vie aura pu neanmoins alterer ou brouiller en quelques endroits: Car par exemple nous ne voyons pas ce qu'il veut dire,] p.46.d. 'que les Ariens, *Eusebium in plebem extrahere nitebantur*. L'eglise estoit pleine de peuples, mais Catholiques, & favorables à S. Eusebe: [ce qui nous a obligé d'expliquer cet *in plebem* des officiers & des soldats de Constance, qui pouvoient estre auprés de l'eglise pour appuyer les Ariens.] p.48.d. 'Il dit que

S. Denys fut enlevé de l'eglise par les Consuls,[qui en 355 estoient Arbetion & Lollien. Ce n'estoit nullement là une fonction consulaire,ou plutost les Consuls n'avoient alors aucune fonction. Il faut peutestre lire *à Comitibus*, qui est en plusieurs autres endroits.]

Pour la page 551.§ 11.

NOTE VIII.

Que S. Denys est mort apparemment avant l'an 362: Sur sa translation à Milan.

[Au lieu que nous croyons que Saint Denys de Milan est mort avant le regne de Julien, qui rappella tous les exilez en l'an 362,]

Ugh.t.4.p.63.c. 'Ughellus recule sa mort jusques en 374, & Ripamont

Ripa.l.3.p.161. *p.162*, jusques en l'an 379.'Ce dernier pretend qu'il n'avoit pas voulu revenir lors mesme que l'Empereur luy en avoit donné la permission.[Il faudroit des autoritez incontestables pour nous persuader une chose si hors d'apparence, ou plutost si opposée aux devoirs d'un Evesque qui auroit eu quelque zele pour J.C, pour l'Eglise, pour la foy, & pour son peuple:] & ils sont reduits à nous citer Tritheme comme le meilleur auteur qu'on puisse suivre dans les differentes choses qu'on dit de la mort de S. Denys.[On peut juger par là de l'estime qu'on doit faire de la vie du Saint]

Bar.25.may. 'qui est dans Mombritius,

Boll.25.may, p.48.§ 25. '& que Bollandus nous vient de donner. Elle porte mesme que ce fut Constance qui voulut le renvoyer à son Eglise avec toute sorte d'honneur:[ce qui ne fait que rendre la chose encore plus incroyable.]

Ripa.p.161. Ugh.p.63.c. 'La ville de Rediciane ou Retoie sur les confins de l'Armenie, où l'on pretend que S. Denys est mort,[est aussi peu connue des anciens]

Ripa.p.160-164. 'que les dernieres particularitez de la vie de ce Saint, dont Ripamont fait un ornement de son histoire. Il fait un long recit de la translation de S. Denys par l'Evesque Aurele, sans dire un mot de S. Basile, qui l'envoya à S. Ambroise, selon Usuard, Notker, & Adon. 'Neanmoins Notker qui est un peu posterieur aux deux autres, parle aussi de cet Aurele,[qui peut avoir esté quelque Ecclesiastique de S. Basile.] Boll.25.may, p.41.§ 12.

'Bollandus sur des conjectures tirées de bien loin, le fait Evesque d'Ariarathe dans la seconde Armenie, § 11.

'& il croit que S. Basile peut avoir obtenu de luy, à la priere de S. Ambroise, qu'il renvoyast le corps de S. Denys en Italie. § 13.

'Mais ce qu'on pretend qu'il l'y raporta luy mesme, & qu'il y passa les trois années qu'il vécut depuis &c. [convient peu à un Evesque] § 10.

'qu'on honore comme un Saint. On en fait le 9 de novembre, qui peut estre le jour auquel ses reliques furent transportées ou toutes ou en partie, à l'abbaye de Hirsauge en Allemagne sous Louis le Debonnaire, vers l'an 830. § 9.21.

'On a une histoire de la reception de S. Denys par S. Ambroise, qui ne peut passer que pour un roman.] § 16.

Pour la page 552.§ 12.

NOTE IX.

Qu'apparemment le Comte Joseph estoit mort lorsque S. Eusebe fut si cruellement maltraité par les Ariens.

'S. Eusebe témoigne que la maison où il demeuroit dans Scythople, & qu'il appelle son hospice, luy avoit esté assignée par les gents de Patrophile & les officiers de l'Empereur.[Il faut donc dire ou que le Comte Joseph, chez qui il logea quelque temps, avoit obtenu d'eux cette grace, ou que le Saint lorsqu'il parloit ainsi, avoit esté transferé de chez Joseph en une autre maison, pour y estre plus resserré & gardé plus surement. Le dernier peut paroistre plus probable, & nous le suivons dans le texte, parcequ'il nous debarasse de plusieurs difficultez. Car on pourroit demander comment le Bar.356.§ 96.

traitement

traitement qu'on fit à S. Eusebe dans cette maison, peut s'accorder avec la liberté dont il jouissoit sans doute chez Saint Joseph, & avec]'le respect que ce Saint se conservoit toujours parmi les Ariens par sa qualité de Comte. [D'ailleurs S. Eusebe ne parle jamais de S. Joseph dans sa lettre à l'Eglise de Verceil. De sorte qu'il y a assez d'apparence que ce Saint,]'qui avoit 70 ans au moins lorsque Saint Eusebe logeoit chez luy, [mourut dans ce temps là mesme, avant les persecutions que Saint Eusebe décrit dans sa lettre.]

Epi.30.c.5.p. 129.b.

p.128.d.

NOTE X.

Pour la page 558.§ 15.

Qu'Evagre emmené d'Antioche par Saint Eusebe, est le successeur de Paulin.

'Baronius croit que le Prestre Evagre emmené d'Antioche par S. Eusebe, est le pere d'Evagre qui succeda depuis à Paulin d'Antioche,'& Blondel veut que ce soit cet Evagre mesme ;'ce que Bollandus soutient par plusieurs raisons contre Baronius.

Bar.362.§ 252. Blond.p.1197. Boll.17.jan.p. 114.§ 40-43.

NOTE XI.

Pour la page 559.§ 16.

Que la lettre de Saint Ambroise sur l'election d'un Evesque de Verceil, n'oblige point à mettre la mort de S. Eusebe plustard qu'en l'an 370.

'Baronius remarque une difficulté qu'on peut faire sur ce que S. Jerome marque la mort de S. Eusebe en l'an 370, parceque S. Ambroise qui ne fut Evesque qu'à la fin de 374, écrivit à l'Eglise de Verceil sur l'election d'un Evesque. Baronius resout en mesme temps la difficulté, en disant que cette lettre n'est pas écrite aprés la mort de S. Eusebe, mais aprés celle de Limene son successeur, qui assistoit en l'an 381 au Concile d'Aquilée. C'est ce qu'il prouve,'parceque cette lettre semble parler de Jovinien, & ainsi estre écrite du temps de Sirice :'à quoy il faut ajouter qu'elle marque bien clairement l'election de Nectaire, [faite en 381 lorsque Limene estoit Evesque, & longtemps aprés la mort de Saint Eusebe,]'arrivée certainement sous Valentinien & Valens, [c'est à dire en 375 au plustard. Ainsi quoiqu'il puisse sembler étrange que S. Ambroise dans cette lettre parle beaucoup de Saint Eusebe, & de l'ordre qu'il avoit établi dans son Eglise, & qu'il estoit necessaire d'y conserver, sans dire un seul mot ni de Limene, ni d'aucun autre successeur de Saint Eusebe ; neanmoins ce ne nous est pas une raison suffisante pour abandonner un sentiment qui paroist si bien établi.]

Bar.371.§ 127. Amb.ep.25.1. 238.c. p.246.c. Hier.v.ill.c. 96.p.297.b.

NOTE XII.

Pour la page 559.§ 16.

Que S. Eusebe n'est point mort martyr dans les tourmens.

'L'Eglise de Verceil honore aujourd'hui S. Eusebe sous le titre de Martyr; & ses monumens portent, dit-on, que les Ariens l'ayant attaqué dans sa maison, & l'en ayant arraché de force, ils luy firent divers maux, & le tuerent enfin à coup de pierres. Cet accident difficile à croire sous le regne de Valentinien, comme le remarque Baronius, est encore plus incroyable, parcequ'on n'en cite point de plus ancien auteur que S. Antonin, qui dit avec ceux qui l'ont suivi, que les Ariens eurent cette hardiesse, parceque Valens qui estoit de leur secte regnoit alors ; [quoiqu'on sache que cela ne leur servoit de rien dans l'Italie.]'La vie du Saint dans Ughellus fait la mesme faute.[a] Son epitaphe luy donne le titre de Martyr:'mais on voit bien que c'est dans un sens impropre, & seulement à cause de ce qu'il endura dans son exil ; car elle ne luy attribue point d'autre martyre. [Je pense qu'on peut donner le mesme sens à ce que dit Bede,]'qu'il a souffert le

Bar.371.§ 129. Ugh.t.4.p. 1046.1047. a p. 1050.b. p. 1049.d.Bar. 371.§ 130. Boll.mars,t.2. p.27.b.

martyre; & d'autant plus qu'il ajoute que c'estoit sous Constance, [auquel il a certainement survécu de plusieurs années.

Il est vray que les martyrologes d'Adon & d'Usuard, disent qu'aprés estre revenu en son Eglise, il souffrit enfin le martyre par la persecution des Ariens, sans s'expliquer davantage. Mais Molanus a cru que cela estoit si fort contraire à l'antiquité, qu'il l'a entierement effacé du texte d'Usuard.]

Bar.371.§128. 'Et certainement il est impossible de soutenir que S. Eusebe ait fini sa vie par le martyre, si l'on considere 'que S. Ambroise, S. Jerome, ni aucun autre des anciens ne luy donne jamais que le titre de Confesseur, '& que S. Ambroise luy prefere mesme S. Denys de Milan, comme ayant approché plus pres que luy du titre & de la couronne du martyre, parcequ'il estoit mort dans son exil; & il le fait en écrivant à l'Eglise de Verceil. 'Les martyrologes qu'on appelle de S. Jerome luy donnent aussi le titre de Confesseur, & marquent sa feste par le mot de *depositio*, [qu'ils emploient d'ordinaire pour distinguer les Confesseurs des Martyrs.] 'La vie de S. Marcellin d'Embrun le qualifie *egregium Confessorem*. 'S. Gregoire de Tours le met de mesme au rang des Confesseurs, & marque encore fort clairement qu'on ne luy donnoit point alors d'autre qualité dans l'Eglise de Verceil.

Amb.ep.25.p.257.c|Hier.ep.75.p.313.a.

Amb.p.247.i.

Flor.p.693.

Boll.20.apr.p.751.d.

Gr.T.gl.C.c.3.p.342.

Ferr.de Eus.p.162.&c. 'Les quatre anciens sermons sur la feste de S. Eusebe, luy donnent quelquefois le titre de Martyr, & aussi souvent celui de Confesseur; [mais jamais ils ne disent qu'il ait esté lapidé, ou qu'il soit mort dans le martyre;] 'quoiqu'ils témoignent quelquefois vouloir raporter tout ce qu'on savoit de ses souffrances. 'Le premier mesme oppose S. Eusebe aux Macabées, en ce qu'il estoit allé à Dieu aprés avoir vaincu les tourmens, & que les Macabées y estoient allez au milieu mesme des tourmens. [Il est impossible de lire ces sermons faits à Verceil mesme, sans estre persuadé qu'on n'y avoit alors aucune connoissance qu'il eust fini sa vie par le martyre.] 'Athon marque qu'il fut tué à coups de bastons, d'épées, & de pierres. [Mais c'est, comme nous avons dit, un auteur du X. siecle.

p.171.175.

p.164.175.

p.179.

Ainsi tout ce qu'on peut alleguer d'un peu fort pour le martyre de S. Eusebe, c'est ce qu'on trouve dans le sermon tres ancien attribué à Saint Ambroise,] 'qui dit assez nettement qu'il mourut des maux qu'on luy fit en le laissant tomber à terre du haut d'une échelle la teste en bas. Mais il dit que ce fut dans son exil en Orient sous Constance; [en quoy il est indubitable qu'il se trompe: & cela confirme ce que cet auteur, fort different de S. Ambroise,] 'avoue luy mesme qu'il savoit tres peu l'histoire de S. Eusebe. 'Baronius qui soutient qu'il n'est point mort dans ce supplice, croit qu'on aura pu conserver des pierres qui furent alors rougies de son sang, & que ces pierres jointes à la qualité de Martyr qu'on luy donne quelquefois, auront donné lieu dans la suite du temps à dire qu'on l'avoit lapidé, & à inventer l'histoire qu'on en fait aujourd'hui.

Amb.de sanct.15.p.143.g.h.

p.147.b.

Bar.371.§126.

NOTE XIII.

Pour la page 561.§17.

Sur le temps & l'autorité de la vie de S. Marcellin d'Embrun.

Boll.20.apr.p.750.f. 'La vie de S. Marcellin d'Embrun paroist écrite par un homme qui n'estoit pas d'Embrun mesme, mais qui alloit en divers pays s'instruire de la vie des Saints des lieux, pour en écrire l'histoire. Il s'en instruisoit des personnes les plus agées. Parlant de ce qu'il écrit de S. Marcellin, il dit que c'est ce que tout le monde luy en a assuré unanimement, '& *quæ recens memoriæ mandavit Patrum*. Il paroist

p.751.c.

donc n'avoit pas esté fort eloigné du temps de ce Saint, qu'il faut mettre à la fin du IV. siecle. Ainsi il semble qu'il peut avoir écrit des le V. siecle, ou au plustard dans le VI,] Mabi.dir.l.1. 2.p.172.e. ᵃ Boll.20.apr. p.754.b.c. 'auquel le P. Mabillon le place.ᵃIl parle d'une guerre où la ville d'Embrun avoit esté attaquée, & il dit que c'estoit de son temps. Il y avoit encore alors des Ariens. p.755.a. 'Il parle encore d'une peste qui avoit ravagé plusieurs parties du monde peu d'années auparavant, & dont la ville d'Embrun avoit esté exemte. Mabi.p.172.e. 'Le P. Mabillon en cite un exemplaire écrit par un Prestre nommé Deodat, il y a environ 800 ans.

[On voit donc que ce qu'il dit de S. Marcellin, est ce qui se conservoit encore dans son Eglise environ cent ans aprés sa mort. On ne peut douter que ces sortes de traditions ne doivent avoir de l'autorité: mais il ne faut pas aussi pretendre leur attribuer une certitude entiere dans le detail des circonstances, qu'on sçait s'alterer beaucoup en moins d'un siecle, lorsqu'elles ne se conservent que dans la tradition d'un peuple.]

Pour la page 561.§ 17.

NOTE XIV.

Sur le temps de l'ordination de Saint Marcellin d'Embrun.

Gall.chr.t.1. p.270.2.d. 'Mʳˢ de Sᵗᵉ Marthe veulent que S. Marcellin ait esté fait Evesque par S. Eusebe de Verceil en l'an 313. Ils ne donnent point de raison de cette epoque, [qu'on pourroit peutestre autoriser par les actes des Saints Vincent, Oronce, & Victor.] Boll.22.jan.p. 392. 'Car ces actes portent que ces Saints ayant souffert en Espagne sous Diocletien, leurs corps furent aussitost transferez à Embrun, où S. Marcellin les receut &c. [Mais ces actes qui peuvent estre du IX. siecle, ne sont pas pour faire aucune autorité. *V. la persecution de Diocletien note 24.* Ce qui est certain, c'est que S. Eusebe estant mort en l'an 370, il n'y a aucune apparence qu'il fust déja Evesque en l'an 310.] 'Et selon sa vie, Ugh.t.4.p. 1035.d. il fut ordonné par le Pape Jule, [aprés l'an 336.]

'La pensée qu'eut S. Marcellin de Boll.20.apr. p.751.d. recourir à luy pour dedier son eglise, [quoiqu'il y ait fort loin d'Embrun à Verceil, que l'une soit des Gaules, l'autre d'Italie, l'une audeça des Alpes, l'autre audelà; cette pensée, dis-je, donne grand lieu de croire que Saint Eusebe eclatoit alors audessus de tous les Evesques des environs,] & estoit déja un tres illustre Confesseur, comme l'appelle la vie de S. Marcellin, 13.feb.p.661.c. 'c'est à dire que c'estoit aprés son retour d'Orient, [en l'an 363,] comme le croit Bollandus. La liberté qu'il prit d'ordonner Saint Marcellin hors de sa province, & d'y appeller l'Evesque de Valence, marque bien encore l'autorité que son merite luy avoit acquise alors, & la confusion où la persecution de Constance, & l'usurpation d'Auxence de Milan, reduisoit la discipline de l'Eglise. [Si Emilien de Valence assista en 374 au Concile de la mesme ville, comme le croient Mʳˢ de Sainte Marthe, *t.3 p.1109.2,* cela donne encore lieu de croire qu'il n'ordonna S. Marcellin qu'aprés la persecution de Constance, plutost qu'avant l'an 355. C'est sans doute sur tout cela que] 22.jan.p.392. c|20.apr.p. 622.d. 'Bollandus dit que S. Marcellin a vécu sous Valentinien I, ou sous Theodose. [Il faudra dire neanmoins qu'il est mort au plustard l'an 374,] Gall.chr.t.1. p.271.1.b. 'si Arteme qui assista au Concile de Valence estoit son successeur, comme on le croit, [quoiqu'on n'en allegue pas de preuve particuliere.] p.270.2.d. 'Mʳˢ de Sᵗᵉ Marthe disent que Saint Marcellin souffrit beaucoup sous Constance, p.271.1.a. '& qu'il mourut en exil vers l'an 340, [qui seroit 13 ou 14 ans avant que Constance fust maistre des Gaules.] Boll.20.apr. p.750.d. ᵃ p.753.f. 'Aussi il ne se trouve aucune preuve de tout cela,ᵃ & il est mesme

assez visible par la vie du Saint qu'il mourut dans son Eglise.

15.feb.p.67.c. ᵍGassendi veut qu'il ait esté ordonné par S. Eusebe Pape vers l'an 310. Mais puisque sa vie dit positivement que ce fut par Saint Eusebe de Verceil, nous ne pouvons point avoir égard à cette opinion sans autorité.

Pour la page 565.§17.

NOTE XV.

Que rien n'oblige à croire que Saint Vincent de Digne ait assisté au Concile de Valence.

Gall.de Dig.p.45 Gall.chr.t.2.p.558.a.b. ˡMʳ Gassendi dans les leçons qu'il a faites pour Saint Vincent de Digne; & Mʳˢ de Sᵗᵉ Marthe qui le suivent, veulent que ce Saint ait assisté en 374 au Concile de Valence. [Cela seroit difficile à accorder avec ce que nous avons dit dans la note precedente, que S. Marcellin n'a esté ordonné qu'aprés l'an 362. Mais aussi nous ne voyons pas qu'on ait d'autre fondement de le croire, sinon qu'il y avoit un Vincent dans ce Concile, sans que rien nous oblige de dire qu'il fust Evesque de Digne, plutost que de quelque autre Eglise de France.]

NOTES SUR SAINT HILARION.

Pour la page 564.

NOTE I.

Qu'il est né en l'an 291.

Hier.v.Hil.p.248.c. ˡSAINT Jerome dit que S. Hilarion estant agé de soixante-trois ans, prit le dessein de quitter son monastere; & qu'au bout de deux ans qu'il eut eu cette pensée, il dit à Aristenete que S. Antoine estoit mort deux jours auparavant. [S. Antoine est mort le 17 de janvier 356. Ainsi Saint Hilarion qui avoit alors 65 ans, doit estre né en l'an 291.]

Pour la page 566.

NOTE II.

Sur la visite de S. Hilarion à Saint Antoine.

Vit.P.l.5.c.4.§15.p.568. ˡCe que les Vies des Peres disent de S. Hilarion, qu'il alla de Palestine voir S. Antoine &c. Eck.reg.p.85. ˡun ancien auteur traduit de l'arabe par Eckellensis, le dit de l'Abbé Hellene; & comme on demandoit qui estoit cet Hellene, l'auteur répond qu'il vivoit du temps de S. Antoine, auquel il estoit egal en dignité & en œuvres: ce qu'il confirme par le témoignage de Constantin, qui disoit « quelquefois à JESUS CHRIST: Je vous « rends graces, Seigneur, de ce que vous « avez donné de mon temps à l'Eglise trois astres pour l'éclairer, les Abbez « Antoine, Hellene, & Euchin. « [Nous raportons ce que nous trouvons dans cet auteur, sans en vouloir répondre, & nous en doutons d'autant plus que nous ne connoissons point d'Abbé Euchin.] ˡNous connoissons bien un Hellene, mais il estoit en Thebaïde, Vit.P.l.2.c.470.471. [& ne venoit pas de Syrie, comme il est dit de celui-ci. S. Hilarion estoit fort celebre dés le temps de Constantin, & il n'y a pas plus de difference entre Hilarion & Hellene, qu'entre Pambon & Bemon,] ˡqu'on trouve Eck.reg.p.93. mis l'un pour l'autre dans les mesmes traductions arabiques d'Eckellensis. [Nous ne pretendons pas mesme que ce qu'on dit de cette visite de Saint Hilarion à S. Antoine, soit un des points les plus assurez de son histoire. On le peut voir sur S. Antoine § 3.]

Pour la page 568.

NOTE III.

Quelques fausses remarques sur un miracle du Saint.

Vit.P.n.p.85.2. ˡCasaubon dit que les martyrologes des Grecs ajoutent une nouvelle circonstance au miracle que S. Hilarion fit, selon S. Jerome, en faveur d'Itali-

que, qui est que cet officier ayant receu le pot du Saint, vit clairement dans l'eau son écurie, ses chevaux, ses chariots, & ses cochers, tous liez par les sortileges de ses ennemis. Casaubon s'étonne que le Saint ait imité en cela une espece de divination magique :'Et il est bien aisé de répondre que les Saints peuvent faire par la puissance de Dieu ce que les magiciens font par la puissance du demon. [Mais quoy qu'il en soit, nous ne sommes point obligez de répondre d'une chose qui n'est avancée que par des Grecs, & qui ne se trouve point dans S. Jerome, quoiqu'il semble que Casaubon ait cru ou ait voulu faire croire qu'elle y estoit. Ce qu'il cite mesme du martyrologe des Grecs n'est point dans le menologe de Basile, ni dans les Ménées, & n'est tiré apparemment que de la vie de S. Hilarion par Metaphraste.]

p.88.n

'Un autre auteur, quoique Catholique, a fait une autre reflexion sur ce miracle, qui n'est pas moins intolerable, [pour ne dire pas moins impie, qui est que l'eau estant consacrée à Neptune, estoit propre pour faire courir les chevaux du cirque consacrez aussi à Neptune. [Est-ce que S. Hilarion a fait ce miracle au nom de Neptune, & non au nom de J.C, dont la justice fait souffrir à Neptune les feux eternels dans l'enfer ?]

a. Bil. l. sav. gar. 23. p. 194.

NOTE IV.

Pour la page 569.

Metaphraste contraire à S. Jerome.

'La vie de S. Hilarion écrite en grec, que l'on croit pouvoir estre de Metaphraste, au lieu de dire, comme Saint Jerome, que ceux de Gaza vinrent chercher S. Hilarion avec un ordre de Julien pour luy oster la vie, dit que lorsque Julien fut parvenu à l'Empire, les payens & les Ariens de Gaza envoyerent chercher S. Hilarion pour le tuer : mais que comme il s'estoit retiré à Oasis, la honte & la rage les porterent à obtenir un rescrit de Julien pour ruiner son monastere de fond en comble, en chasser les moines aprés leur avoir fait souffrir mille maux, & punir de mort Hilarion & Hesyque, en quelque lieu qu'ils se trouvassent. [Il y auroit bien des difficultez à faire sur cette narration ; mais il suffit qu'elle ne s'accorde pas avec S. Jerome.]

Vit. P. n. p. 90. 2.

NOTE V.

Pour la page 570.

Que S. Hilarion a quitté la Dalmacie en l'an 365 au plustard.

'S. Hilarion passa en Cypre deux ans à Paphos, & cinq dans un petit jardin, où il mourut [le 21 d'octobre 371. *V. la note 6.* Ces sept ans qu'il a passez en Cypre doivent donc avoir commencé au plustard vers le milieu de l'an 365, & ainsi il faut qu'il fust parti de Dalmacie, pour venir en Cypre, en 364, ou au moins en 365.]

Hier. v. Hil. p. 251. 252.

NOTE VI.

Pour la page 571.

Qu'il est mort sur la fin de l'an 371, apparemment le 21 d'octobre.

[S. Hilarion doit estre né en l'an 291, comme nous l'avons montré dans la note premiere.] 'Il mourut dans sa 80[e] année, [& ainsi en 370 ou 371.] [a]Mais on voit qu'il ne quitta la Dalmacie qu'aprés le grand tremblement arrivé quelque temps aprés la mort de Julien, le 21 de juillet 365, selon Idace, *v. Valens*, ou en 366 selon la chronique de S. Jerome ;]'& de Dalmacie il vint passer sept ans en Cypre, [qui ne pouvant commencer qu'aprés le 21 juillet 365, ne finissent qu'au 21 juillet 372. Il ne peut donc pas estre mort dés l'an 370, mais seulement sur la fin de l'an 371, dans le commencement de la 7[e] année depuis son arrivée en Cypre. Et en effet, toute l'Eglise en fait la feste le 21 d'octobre, depuis le VIII. siecle au moins, comme on le voit par Bede.]

Hier. v. Hil. p. 252. c. a p. 250. d.

p. 251. 252.

Ugh. t. 6. p. 110. b. 'Le menologe de Basile le fait vivre 90 ans: [mais cela ne se peut pas accorder avec S. Jerome; & il auroit servi J.C. durant 75 ans au moins. Aussi il paroist que ce n'est qu'une faute de copiste, puisqu'on lit 80 dans les Ménées, *21. oct. p. 256*, conformément à S. Jerome.]

NOTES SUR LES SAINTS PAUL, ISAIE &c.

Pour la page 574.

NOTE I.

Sur leur histoire écrite par Ammone.

[NOus ne voyons rien dans l'histoire des solitaires de Sinaï & de Raïthe, qui nous empesche de croire qu'elle est tout à fait originale.]

Combf. act. p. 305-305. 'Il y a des choses du solitaire Joseph qui sont assurément fort extraordinaires. [Mais nous ne sommes pas juges des ouvrages de Dieu; & quand des miracles sont bien attestez, comme ceux-ci paroissent l'estre, on les doit d'autant plus respecter qu'ils sont plus grands.

Quelques uns pourront peutestre former une difficulté sur]'ce qui y est dit, p. 129. que les Saints ont souffert le 2 du mois [egyptien] Tubi, & que selon les Romains leur feste se fait le 14 de janvier. [Car cela paroist marquer bien formellement qu'ils ont souffert le 14 de janvier,] comme le P. Combefis paroist l'avoir cru, *p. 95*. [Et neanmoins nous voyons par S. Nil que cela est faux.]

N. l. de Th. p. 60. Car il dit que le 14 janvier, auquel furent tuez, dans le V. siecle, ceux dont il raporte l'histoire, on faisoit aussi la memoire de quelques autres solitaires tuez longtemps auparavant, à cause de la longueur du chemin & du grand nombre de ceux qui s'assembloient ce jour là. [Il est donc visible que le 14 de janvier n'estoit pas le jour de leur mort, & qu'on n'y faisoit leur feste que pour n'en pas faire deux, qui apparemment eussent esté proches l'une de l'autre.

Mais cet endroit de S. Nil, bien loin d'estre contre Ammone, s'y accorde parfaitement. Car le 2 de Tubi n'est point le 14 de janvier, mais le 28 de decembre. Ainsi on eust fait les deux festes à 17 jours l'une de l'autre:] & pour ce qui est dit, *p. 129*, que *selon les Romains on fait leur memoire le 14 de janvier*, [c'est visiblement une addition, non point] du Prestre Jean qui a traduit Ammone de l'egyptien en grec, *p. 132*, [& qui ainsi n'a pas pu ignorer que le 2 de Tubi n'estoit point le 14 de janvier; mais de quelque autre posterieur qui a voulu marquer à la marge le jour que l'on faisoit de son temps la feste de ces Saints, sans savoir apparemment ce que c'estoit que le 2 de Tubi.]

NOTE II.

Pour la page 574.

Sur le temps de leur martyre.

'La mort des saints anacoretes de Sinaï & de Raïthe, raportée par Ammone moine à Canope, est arrivée lorsque l'Evesque Pierre estoit persecuté, chassé, contraint de fuir, & de se cacher tantost en un endroit, tantost en un autre. Combf. act. p. 88. [Je ne croy point que personne veuille entendre cela de quelque Pierre inconnu Evesque de Canope, ou de Squédie dont Canope dependoit. *V. Theodose § 56 note 41*. Il faut sans doute l'entendre d'un Evesque d'Alexandrie, reveré par tous les Egyptiens comme leur Evesque, & encore plus à Canope qui n'estoit qu'à six lieues d'Alexandrie.]'Le titre p. 87.

d'Archevesque donné à Pierre dans un manuscrit,[quand mesme il ne viendroit pas de l'original, fait voir qu'on l'a entendu de la sorte. C'estoit en un temps où il y avoit encore beaucoup de Sarrazins infideles dans les terres de l'Empire; & par cela seul il seroit difficile de le raporter au temps de Pierre Mongus, outre que nous ne voyons pas, comme je croy, que ce Pierre ait jamais esté chassé d'Alexandrie, quelque instance qu'en fissent les Papes. Cela deshonoreroit entierement Ammone & son histoire; puisqu'il faudroit le prendre pour un sectateur zelé d'un schismatique, d'un heretique, & d'un des plus méchans hommes du monde. Mais ce qui seroit tout à fait contraire à ce sentiment, c'est que Saint Nil qui vivoit avant

Nil.de Th.p. 60. Mongus,]'parlant de quelques solitaires qui furent tuez de son temps à Sinaï le 14 de janvier, dit que l'on faisoit le mesme jour la memoire de quelques autres qui avoient aussi esté tuez plusieurs années auparavant:[& ces autres sont visiblement ceux de

Combf.a&.p. 129. Ammone,]'dont on faisoit aussi le 14 de janvier.

[Il n'y a donc que deux Pierres de qui Ammone se puisse raisonnablement expliquer: l'un est le celebre S. Pierre martyrizé en l'an 311 sous Maximin; l'autre est le successeur de S. Athanase, chassé d'Alexandrie par les Ariens en

Bar.372.§67. &c. a Boll.14.jan. p.956.§3|Men. p.265|Ugh.t. 6.p.1185.a. b Comb.f.act. p.133.134. l'an 372,'selon Baronius,[ou plutost en 373.][a]Les Grecs l'ont entendu du premier, comme on le voit par leurs menologes.[b]Le P. Combefis l'entend de la mesme maniere; & ce qui est dit au commencement, *p.88*, de la persecution des *tyrans* contre les *Fideles*, [favorise ce sentiment, si on prend ces termes à la rigueur.

Mais il s'y trouve une grande difficulté, dautant que]

Hier.v.Hil.p. 244. 'S. Jerome dit que Saint Hilarion a esté l'instituteur des moines dans la Syrie & la Palestine, & qu'avant luy on ne savoit dans ces provinces ce que c'estoit que cette profession;

p.247.c|248.c. '& S. Hilarion ne l'embrassa, à l'age de quinze ans, qu'en l'an 305 au plustost; comme on le peut tirer de S. Jerome,[c'est à dire aprés la mort de ces Saints,]s'ils ont souffert lorsque Diocletien gouvernoit encore, comme le pretend le P. Combefis, *p.134*.[On pourroit répondre que le mont Sinaï & Raïthe estoient en Arabie, & non en Palestine: mais je ne sçay si cette réponse passeroit pour solide, vu la proximité de ces provinces, & que mesme dans la suite cette partie de l'Arabie a esté comprise sous le nom de Palestine.]

'De plus, il est marqué dans l'histoire de ces Saints, qu'il y en avoit qui avoient embrassé la vie solitaire depuis soixante ans,'& un autre depuis 73 ans. Il faut donc que s'ils sont morts en 304, ils aient commencé à habiter le desert & à établir la vie monastique dés l'an 231, c'est à dire plusieurs années avant S. Paul,'à qui Saint Jerome en attribue l'honneur:[a]Ce qui est aussi contraire à Sozomene, qui dit que cette sainte institution estoit passée de l'Egypte dans la Palestine. p.97. p.99. Hier.v.Pau.t. 1.p.237.a. a Soz.l.3.c. 14.p.519.a.

Le voyage mesme d'Ammone dans la Palestine pour visiter la sepulture & la Resurrection de J.C, *p.89*, ces monasteres tout formez ayant leurs Superieurs, leurs eglises,[generalement toute l'idée de cette piece, convient beaucoup mieux à un temps où la religion Chrétienne estoit en honneur, ou au moins tolerée publiquement, que non pas à l'an 304, & aux autres années de la persecution de Diocletien, où elle estoit persecutée avec une tres grande violence. Il n'y avoit point d'eglise qui ne fust ou renversée, ou fermée, dans le temps que S. Pierre estoit obligé de se cacher,] au lieu qu'on en voit ici, *p.115.118*, où l'on estoit dans une entiere liberté. On

ne recevoit point solennellement les corps des Chrétiens : Les peuples ne venoient point audevant avec des palmes & le chant des pseaumes, comme l'on fit, *p. 128. 129,* à la sepulture de nos Martyrs.

Combf.act.p. 137. 'On pourroit alleguer encore le titre d'Archevesque donné a Pierre dans un des manuscrits: ce qui ne convient pas au temps de S. Pierre Martyr, comme le remarque le P. Combefis, Mais le grec que nous avons d'Ammone est traduit de l'egyptien, *p. 132,* & il faut distinguer entre un original & une traduction, qui, quelque exacte qu'elle pusse estre, ne sauroit eviter de changer quelquefois les termes de son auteur, & d'exprimer les mesmes choses d'une maniere un peu plus forte, ou un peu plus foible. C'est par cette mesme raison aussi que nous ne croyons pas qu'on doive faire grand fondement sur] les termens de *tyrans* & de *Fideles*, *p. 81*, [qui peuvent paroistre convenir davantage aux persecutions des payens, quoiqu'ils conviennent aussi fort bien à celles que Valens & ses ministres firent aux Catholiques sous Pierre successeur de S. Athanase; à quoy les raisons que nous avons dites semblent suffisantes pour nous determiner.

On y peut neanmoins ajouter encore, que plusieurs des saints solitaires de Raïthe estoient Ismaelites & Sarrazins,] comme il est dit nettement de S. Moyse, qu'il estoit de Pharan, *p. 99,* pays des Ismaelites, *p. 124,* & il est remarqué de Domne qu'il estoit Romain d'extraction, *p. 128:* [ce qui par consequent n'estoit pas commun à tous les autres.]

Soz.l.6.c.38. p.701.c. 'Or Sozomene dit que les Sarrazins n'avoient commencé à embrasser la religion Chrétienne qu'un peu avant le regne de Valens, [& par consequent longtemps depuis la mort de S. Pierre Martyr. On peut répondre à cela que vingt ou trente Sarrazins convertis ne pouvoient pas faire dire que cette nation eust receu le Christianisme. Mais cette réponse ne suffira plus apparemment lorsqu'on verra] 'que S. Moyse convertit Obedien l'un des Princes des Ismaelites de Pharan, avec beaucoup d'autres,'& presque tous ceux de ce quartier là. [Estant donc certain que beaucoup de Sarrazins estoient Chrétiens avant la mort de ces solitaires, & Sozomene disant que la religion Chrétienne n'est entrée parmi eux qu'un peu avant le regne de Valens,] 'comme en effet ils n'ont point eu d'Evesque avant l'an 375 ou environ, [il y a beaucoup d'apparence que Pierre sous lequel cette histoire est arrivée, n'est point celui qui souffrit le martyre en l'an 311, mais celui qui succeda à S. Athanase en 373.] Combf.act.p. 101.124.127. p.99. Soz.l.6.c.38. p.701.a.

'Il faut encore ajouter que les solitaires de Sinaï furent tuez par des Sarrazins [payens] qui couroient les pays aprés la mort de leur Prince, [ce qui se raporte tout à fait bien avec la guerre que Mavie reine des Sarrazins fit aux Romains sur la fin du regne de Valens, entre les années 371 & 377,] 'dautant, dit Sozomene, que le Prince de cette nation estant mort, l'accord qu'il avoit fait avec les Romains fut rompu en mesme temps, [c'est à dire, selon toutes les apparences, en l'an 372, *v. la note sur S. Moyse Evesque,* qui sera par consequent l'année du Martyre des Saints.] 'M^r Bulteau conclud aussi pour mettre Ammone & ceux dont il parle, vers ce temps là sous Valens. Combf.act.p. 91. Soz.l.6.c.38. p.699.b.c. Bult.ori.p. 218.

NOTE

Pour la page 582.

NOTE SUR S. JULIEN SABBAS.

Quand il a commencé à avoir des disciples.

[SAINT Julien qui s'estoit retiré dans la solitude vers l'an 330, doit y avoir eu bientost aprés des
Thdrt.v.P.c. 2.p.777.c. disciples.]/Car Astere avoit demeuré longtemps avec luy, πολλοὺς χρόνους, depuis mesme que S. Julien eut fait sourdre une fontaine pour le desalterer, lorsqu'il forma le monastere de Gin-
d. dare,/où il instruisit Acace de Berée, luy ayant fait embrasser la vie monas-
Soz.l.7.c.28. p.751.a. tique: εἵλκυσε, ἐπαίδευσε. Et Sozomene dit qu'Acace l'embrassa des l'enfance. [Quand nous étendrons cette enfance jusqu'à 20 ans, ce qui est beaucoup, Acace ne pouvoit avoir moins de 20 ans en 355, comme on le juge par son histoire. Ainsi il faut qu'Astere eust fondé des ce temps là le monastere de Gindare, aprés avoir esté longtemps sous la conduite de Saint Julien. On verra encore sur l'histoire d'Acace, que selon toutes les apparences il estoit déja Prestre & Abbé vers l'an 372. Ainsi, ce n'est point trop de croire qu'Astere commençoit à le former des l'an 355.]

NOTES SUR SAINT ABRAHAM PRESTRE.

Pour la page 586.

NOTE I.

Où ce Saint est distingué de quelques autres de mesme nom.

[NOUS n'avons pas cru devoir changer le nom d'Abraham, sous lequel ce Saint est déja celebre, en celui d'Abrame qu'on luy donne ordinairement dans le grec & dans le latin, puisque ce nom n'est que celui d'Abraham tourné d'une maniere un peu
Boll.16.mars, p.742.a|746.c. plus greque.]/Car le texte de sa vie
a p.456.c. l'appelle un second Abraham,[a] faisant visiblement allusion au Patriarche. [Et les noms Juifs estoient fort communs dans la Mesopotamie, où nous croyons que vivoit ce Saint.]
Ephr.op.157. p.574.1.c. /S. Ephrem dit dans sa vie qu'il quitta la retraite de sa cellule, pour aller prescher la foy dans un bourg fort
2|575.1. attaché à l'idolatrie,/qu'il convertit neanmoins enfin aprés d'extremes
p.574.2.e. souffrances qu'il y endura/durant trois
p.575.2.b. ans:/& aprés y avoir encore demeuré un an,/il s'en retourna dans son an- p.576.1.a.
cienne cellule./Theodoret parle d'un Thdrt.v.P.c. 17.p.847.848.
S. Abraham Evesque de Carres, qui estant encore solitaire, convertit un bourg du mont Liban vers la ville d'Emese, aprés y avoir esté fort maltraité, & en sortit au bout de trois ans pour retourner dans sa solitude. [Cela a assez de raport avec ce que S. Ephrem dit de son ami, pour faire craindre d'abord qu'il n'y ait quelque confusion dans ces deux histoires. Neanmoins il est indubitable que l'ami de S. Ephrem n'a jamais esté que Prestre. Et je ne sçay pas si quelqu'un oseroit dire que Theodoret a attribué à l'Evesque de Carres, ce qui n'estoit vray que d'un Prestre de mesme nom, soit qu'il faille encore lire Edesse dans son texte au lieu d'Emese, soit que le Prestre demeurast vers Emese, & que S. Ephrem allast d'Edesse le voir en Syrie en traversant l'Euphrate, ce que nous aurions quelque peine à croire: outre que

si le fond de ces deux histoires est assez semblable, les circonstances en sont entierement differentes.

Nous supposons ici que c'est le grand S. Ephrem d'Edesse qui a écrit la vie & la mort de S. Abraham, parceque nous esperons le prouver dans la note suivante.] Boll.16.mars, p.434.§ 8. 'Que si cela est, il est visible que ce Saint est different d'Abraham disciple du mesme S. Ephrem & qui assistoit à sa mort; Bar.337.§ 46. 'quoique Baronius s'y soit encore trompé.

[Il est difficile aussi de croire que ce soit] Thdrt.v.P.c. 3.p.792.a.b.c. 'un Abraham que Theodoret loue comme un solitaire extremement vertueux, qui avoit beaucoup de perfections, & entre autres un grand don de componction & de larmes; mais qui demeura quelque temps dans une mauvaise pratique de ne pas celebrer la feste de Pasque dans le mesme temps que l'Eglise; ce qui obligea mesme S. Marcien, tres celebre solitaire, de se separer de sa communion; & cela luy servit pour se corriger: [Il est, dis-je, difficile de croire que cet Abraham soit le mesme que l'ami de S. Ephrem,] a. 'puisqu'il demeuroit dans le mesme desert que S. Marcien, hær.l.4.c.25. p.700.a. 'au territoire de Calcide en Syrie; [& ainsi quand c'eust esté à l'extremité de la Syrie du costé d'Edesse, ce qui ne se peut pas mesme, puisqu'on met Calcide fort loin de l'Euphrate, il falloit toujours passer cette riviere pour y aller d'Edesse; & ainsi il eust esté difficile que S. Ephrem eust eu beaucoup de commerce avec luy.]

NOTE II.

Pour la page 586.

Quel est l'Ephrem auteur de la vie de S. Abraham.

[Nous avons dit dans la note premiere, que S. Abraham a vécu dans la Mesopotamie,] Boll.16.mars, p.434.§ 8. 'en supposant qu'Ephrem qui a écrit sa vie, est le grand Saint Ephrem d'Edesse, comme Baronius, Rosweide, & d'autres ont cru: [& je pense que ç'a esté une opinion receue de tout le monde, jusqu'à Bollandus,] qui a commencé à y trouver de la difficulté, § 14. '& à pretendre que ce Saint doit estre le mesme Abraham Mosc.c.68. bib.P.t.13.p. 1082. 'que Jean Mosc a qualifié le guide de S^te^ Marie la jeune, *duce Sanctæ Mariæ novæ*, Boll.p.435.§ 14. 'appellée la jeune, dit-il, à cause de S^te^ Marie Egyptienne, celebre dans tout l'Orient, laquelle vivoit dans le V. siecle [& dans le suivant.] Mosc.c.68.p. 1082. 'Cet Abraham acheta un manteau pour un saint solitaire nommé Theodose, c.67.p.1082. 'que Jean Mosc témoigne avoir vu; & il est certain au moins qu'il avoit appris sa vie de Cyriaque son disciple: Boll.p.435.§ 14. 'de sorte qu'assurément ni Theodose, ni cet Abraham, ne peuvent pas avoir esté beaucoup plus anciens que Jean Mosc, lequel Bollandus soutient estre mort à Rome l'an 620.

§ 9.10. 'Cela supposé, il faut necessairement dire que l'auteur de l'histoire de Saint Abraham, ne peut estre le grand Saint Ephrem mort environ deux siecles auparavant; & Bollandus croit le prouver suffisamment par Metaphraste, Sur.16.mars, p.180.§ 7. 'qui dit que le bourg converti par S. Abraham se nommoit Tenie, & estoit dans l'Hellespont au diocese de Lampsaque. Bar.337.§ 42. 'Baronius raporte cela comme écrit par le grand Ephrem d'Edesse, sans y trouver aucune difficulté: [& neanmoins outre que le style de la piece qu'il cite, fait assez juger qui en est l'auteur,] Boll.16.mars, p.431.b.c. 'il faut reconnoistre avec Bollandus, qu'un ami intime de Saint Ephrem d'Edesse ne pouvoit pas demeurer dans l'Hellespont. Bult.ori.l.3.c. 12.p.447. 448. 'M^r^ Bulteau paroist suivre le sentiment de Bollandus, mettant S. Abraham à Lampsaque avec Metaphraste.

[Cependant on sçait quelle est l'autorité & l'exactitude de Metaphraste. Il y a peutestre eu quelque Abraham solitaire dans le diocese de Lampsaque; & il n'en faut pas davantage à un Grec pour y faire venir ce qu'il trouve

d'un S. Abraham dont le pays n'eſt pas marqué.

Pour le paſſage de Jean Moſc, il eſt bien plus autoriſé : mais il n'eſt pas ſi exprés, meſme de la maniere dont on le cite. Le nom d'Abraham eſtoit fort commun dans la Meſopotamie & dans la Syrie; & il y pouvoit avoir auſſi pluſieurs Maries. Mais ce qu'il y a de plus ſpecieux dans ce ſentiment, qui eſt qu'Abraham conduiſoit Marie, ſignifie]
Cotel.g.t.2.p.374. 'dans le texte grec donné par M^r Cotelier, qu'il eſtoit Abbé de la nouvelle egliſe de S^te Marie Mere de Dieu. [Quand il n'y auroit point d'autre raiſon contre le ſentiment de Bollandus, il ſeroit bien difficile de croire qu'au VI. ſiecle, il ſe trouvaſt encore dans l'Helleſpont, ſi pres de Conſtantinople, des bourgs entiers remplis de payens, qui oſaſſent adorer publiquement des idoles, & maltraiter par une violence ouverte, ceux qui leur venoient preſcher la foy.

Je ne doute pas non plus que Bollandus,]
Boll.16.mars, p.434.e. 'que Voſſius n'ait attribué à S. Ephrem beaucoup de pieces qui ne ſont pas de luy. [Mais entre toutes celles qui portent ſon nom, on en trouve peu qui ſoient plus dignes de cette beauté de genie extraordinaire que l'antiquité a admirée en luy. Des perſonnes fort judicieuſes y admirent ſurtout la maniere auſſi chaſte qu'adroite & ſpirituelle dont elle raporte comment S. Abraham ramena ſa niece; & elles jugent qu'il n'y avoit qu'un Saint Ephrem capable d'un ouvrage tel que celui là. Cet eſprit de componction & d'humilité qui s'y remarque, a eſté un des grands dons de ce Saint, & qui n'a pas eſté commun à beaucoup d'autres.]
p.435.f. 'Il paroiſt ſurtout dans l'epilogue, que Bollandus ſoutient, contre Voſſius, eſtre une veritable partie de cette vie. [Cet air ſimple & negligé, où l'on trouve diverſes choſes repetées pluſieurs fois, convient fort bien à S. Ephrem, qui ſuivoit non les regles de l'art, mais l'abondance & l'impetuoſité de ſon eſprit. Je croy qu'on peut ajouter encore que cette piece eſt tout à fait eloignée du ſtyle des Aſiatiques, & generalement de tous les Grecs du VI. & du VII. ſiecle.]
'Bollandus meſme avoue que ne voulant pas que le grand Ephrem ſoit auteur de cette vie, on n'en trouve point d'autre à qui on puiſſe l'attribuer avec quelque fondement. Boll.16.mars, p.435.e.
'Car il ne conteſte pas qu'elle ne ſoit d'un S. Ephrem, comme le porte le titre: [& on ne ſauroit raiſonnablement douter que] e.434.e.
'cet Ephrem qui y eſt nommé pluſieurs fois, ſans qu'on diſe qui c'eſtoit, [n'en ſoit le veritable auteur.] p.745.§28.37.38.

'Voſſius dit que dans la vie de ce Saint, qui eſt dans Lipoman & dans Surius, il y a beaucoup de choſes qui ſont tirées de Metaphraſte, & qui ne ſont point dans les manuſcrits grecs; Ephr.n.p.58r.2.d.
'ce que Bollandus ſoutient eſtre faux: & il aſſure qu'il ne s'y trouve rien qui ne ſoit auſſi dans le grec qu'il nous a donné, hors deux endroits aſſez bons pour croire que cette ancienne verſion a eſté faite ſur un texte grec encore meilleur que celui qu'il a trouvé dans les manuſcrits. Boll.16.mars, p.435.§17.

NOTE III.

Pour la page 589.

Sur la preſtriſe de S. Abraham.

'Le texte grec que Bollandus nous a donné de la vie de S. Abraham, dit qu'il fut ordonné, ſans marquer quel ordre il receut. Boll.16.mars, p.742.§7.
'L'ancienne verſion qui eſt dans les Vies des Peres de Roſweide *p.146.1,* dit preciſément qu'il fut fait Preſtre, auſſibien que celle de Voſſius dans Saint Ephrem, *p.574.1.e,* p.435.c.
'faite ſur un autre texte grec, que Bollandus ſemble ſuppoſer eſtre celui meſme qu'il nous donne. p.436.a.
'Metaphraſte, ſelon le latin que nous en avons dans Surius, dit que *perfectum eum Epiſcopus creavit* Sur.16.mars, p.181.§8.

Sacr. ibidem. [Ainsi le mot de πρεσβύτερον pourroit bien estre oublié en cet endroit, comme assurément il manque quelque chose à la fin du § 9. La fonction que l'on demot à S. Abraham d'aller prescher la foy à des idolatres, appartient proprement aux Prestres & B. II. 16. mars, p. 743. § 13. 14. aux Evesques.] Il battiza ces idolatres, & passa ensuite un an entier avec eux, [sans qu'on voie qu'il ait demandé aucun Prestre pour leur administrer § 6. l'Eucaristie :]'& aprés qu'il se fut retiré, l'Evesque ne manqua point de leur ordonner des Prestres. [Ainsi nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de douter que S. Abraham n'ait esté veritablement elevé à la prestrise, comme tout le monde l'a cru jusques ici.]

NOTE IV.

Pour la page 592.

Sur quelques endroits de la vie du Saint ajoutez au grec.

'Puisque Bollandus croit que la traduction de la vie de S. Abraham, que nous avons dans les Vies des Peres de Rosweide, est faite sur un texte grec encore meilleur que celui qu'il nous a donné, [nous avons cru en pouvoir tirer quelques particularitez que nous ne trouvons pas autrepart.]'Bollandus avoit promis de marquer toutes les differences qui se trouvent entre cette version & son texte grec ; [& il en marque en effet plusieurs : mais je ne sçay pourquoi il a omis celle que nous mettons ici. Je pense que c'est une pure inadvertance.]

Boll. 16. mars, p. 741. c| 436. a. — Ibid.

NOTE SUR SAINT MOYSE, EVESQUE DES SARRAZINS.

Pour la page 595.

Temps de la guerre de Mavie contre les Romains.

'SOCRATE & Sozomene disent assez clairement que la guerre de Mavie contre les Romains commença lorsque Valens fut parti d'Antioche, [au commencement de l'an 378,] pour marcher contre les Gots qui ravageoient toute la Thrace. [Mais je ne voy pas comment cela s'accorde avec ce qu'on lit dans Zosime,]'que Valens mena avec luy des Sarrazins à Constantinople, ou plutost,'qu'il les y envoya avant que d'y aller, comme le dit Eunape ;'& mesme il faut, selon Socrate & Sozomene, qu'ils eussent esté envoyez par Mavie, [& par consequent que la paix eust esté faite avant que Valens partist d'Antioche. De sorte qu'il est mesme impossible de croire que la guerre des Sarrazins n'ait commencé qu'aprés celle des Gots, à la fin de l'an 377.]'Aussi Rufin & Theodoret n'en marquent point plus precisément le temps, sinon que c'estoit durant que Luce dominoit sur l'Eglise d'Alexandrie : [& ainsi ç'a pu estre des 373.]

Socr. l. 4. c. 36. p. 253. d. c| 562. l. 6. c. 38. p. 699. a. c. — Zos. l. 4. p. 748. — Eun. leg. p. 267. — Socr. l. 5. c. 1. p. 261. a| Soz. l. 7. c. 1. p. 704. b. — Ruf. l. 2. c. 6. p. 250. | Thdrt. l. 4. c. 20. p. 694. 695.

'Themistius dans un discours fait au commencement de 373, dit que Valens qui estoit alors à Antioche, s'estoit acquis une grande partie des barbares voisins, & avoit gagné l'affection d'une nation celebre par son infidelité, & composée de divers peuples qui se faisoient la guerre les uns aux autres : [cela marque fort bien les Sarrazins, & convient aussi fort bien avec ce que dit Sozomene,]'que les Sarrazins avoient traité avec les Romains, mais que leur prince estant mort ils rompirent le traité, & coururent la Palestine, la Phenicie & l'Egypte ; [& cela se raporte encore avec les actes des saints solitaires de Sinaï tuez vers l'an 373,]'par les Sarrazins qui couroient alors ces solitudes, leur prince estant mort depuis peu.

Themi. or. 11. p. 149. 150. — Soz. l. 6. c. 38. p. 699. c. — Combf. act. p. 91.

[Il faut donc dire apparemment que Valens traita en 372, avec le mari de

Mavie qui vivoit encore au commencement de l'an 373. Mais il mourut peu aprés, ce qui forma la guerre sous Mavie; & aprés qu'elle eut duré peuteſtre un an ou deux, la paix ſe fit vers 375.]
Socr.n.p.58.2.c.d. 'Mr Valois croit auſſi qu'il faut avancer le plus qu'on peut la guerre de Mavie, parceque aprés la paix, Mavie maria ſa fille au General Victor qui eſtoit, dit-il, trop agé à la fin de Valens, pour ſonger encore à ſe marier. [Mais deux ou trois ans ne font guere à cela.]

NOTES SUR LES APOLLINARISTES.

Pour la page 602.§ 1.

NOTE I.

Qu'Apollinaire n'a pas apparemment nié les ſens du corps en J.C, mais le ſens & l'intelligence.

Aug.op.imp. l.4.c.47.p.183.1.b.d. 'JULIEN le Pelagien dit qu'Apollinaire n'oſant plus dire, que J.C. n'euſt pris que le corps de l'homme, ou plutoſt un vray cadavre, luy avoit enfin accordé l'ame humaine, mais non les ſens du corps; en ſorte qu'il eſtoit impaſſible, & que c'eſtoit l'opinion que les Apollinariſtes tenoient encore de ſon temps.
2.a. 'S. Auguſtin luy répond qu'il n'a jamais vu attribuer cette erreur aux Apollinariſtes: [& je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point une bevue de Julien, qui trouvant qu'Apollinaire refuſoit à J.C. le ſens humain, c'eſt à dire la raiſon & l'intelligence, νοῦν, l'auroit pris pour les ſens du corps.]

Pour la page 605.§ 2.

NOTE II.

Si S. Gregoire de Nazianze a cru que les Apollinariſtes appelloient J.C. homo Dominicus, *ou ſimplement* Dominicus.

[Quand S. Gregoire de Nazianze dit des Apollinariſtes, μὴ ἀπατάτωσαν ἄνθρωποι ἄνουν δεχόμενοι τὸν κυριακὸν, ὡς αὐτοὶ λέγουσιν, on ne voit pas bien s'ils appelloient J.C. ἄνθρωπον κυριακὸν, ou ſimplement τὸν κυριακόν. Selon leurs principes, ils aimoient encore moins donner à J.C. la qualité d'homme, que
Pet.dog.t.4.l.7.c.12.§ 7.p.679. celle de Dieu & de Seigneur:] '& ſelon une hiſtoire celebre raportée par Rufin, les Apollinariſtes eſtoient oppoſez à l'expreſſion de *homo Dominicus*,
§ 6. 'qui en effet favoriſe plutoſt l'hereſie Neſtorienne oppoſée à celle d'Apollinaire; [au lieu que le mot de *Dominicus* tout ſeul, peut paroiſtre aſſez propre pour marquer cette nature confuſe de la divinité & de la chair qui faiſoit un de leurs dogmes. Le P. Petau qui paroiſt n'avoir pas remarqué ce double ſens que peut avoir S. Gregoire,]
§ 6.8. 'ſe trouve aſſez embaraſſé à l'accorder avec l'erreur des Apollinariſtes, & avec l'hiſtoire de Rufin, [qui quand elle ſeroit fauſſe, a dû neanmoins eſtre fondée ſur les veritables ſentimens des Apollinariſtes.]
Naz.n.p.1274.a.b. 'Elie de Crete ſur cet endroit de S. Gregoire, avance que les Apollinariſtes ont diviſé J.C. en deux perſonnes, comme Neſtorius: [mais je ne voy pas que cela ſe puiſſe ſoutenir. Nous dirons quelque choſe de l'expreſſion *homo Dominicus*, dans la note 107 ſur Saint Athanaſe. Il faudroit voir ſi elle ſe trouve dans ce qui nous reſte des écrits d'Apollinaire ou de ſes diſciples.]

Pour la page 611.§ 5.

NOTE III.

Qu'Apollinaire a eſté Eveſque.

Philſg.l.8.c.15.p.117. 'Photius témoigne avoir abſolument ignoré qu'Apollinaire ait eſté Eveſque, [& il eſt vray que Socrate, Sozomene, Theodoret, S. Epiphane, S. Baſile, & S. Gregoire de Nazianze, ne font aucune mention de ſon epiſcopat, ſe contentant de l'appeller ordinairement Apollinaire de Laodicée:]

Leoñ.sect.4.p. 506.d. '& mesme Leonce de Byzance l'appelle Prestre, comme n'ayant point eu de plus haute qualité.[Mais neanmoins nous ne voyons pas qu'on en puisse douter, aprés]ce qu'en disent non seulement Philostorge, Nemese *l.1. Bib. P.t.12.p.710.b,* Theodore de Raïthe, dont l'ouvrage est imprimé avec Gelase de Cyzic, *p.231.c,* & Suidas *απ.p. 374.a,* mais encore S. Jerome, *v. ill. c. 104,* & Rufin *l. 2. c. 20. p. 260.* Evagr.n.p. 147. 'Je ne pense pas aussi qu'on veuille raporter à aucun autre qu'à l'heresiarque, ce que nous lisons dans Saint Athanase *p.580. a,* que dans le Concile d'Alexandrie il y avoit des deputez de l'Evesque Apollinaire.

Pour la page 611.§ 5.

NOTE IV.

De quelle Laodicée il estoit Evesque.

Hier.v.ill.c. 104. 'S. Jerome, & Suidas *απ.p.374.b,* disent qu'Apollinaire estoit Ev. de Laodicée en Syrie. La chronique d'Alexandrie *p.688,* qui ne parle pas neanmoins de son episcopat, luy attribue la mesme ville;[car au lieu de ὡς Ανδαλοΐκοὺς, il faut visiblement Λαοδικεὺς. Pour ὡς ων, d'autres le devineront.] Baudrand, p. 407.1. 'Il y avoit deux villes de ce nom dans la Syrie, l'une plus celebre qui estoit sur le bord de la mer assez pres d'Antioche, & l'autre dans la Phenicie du Liban sur la riviere d'Oronte.[La premiere est beaucoup plus celebre dans les anciens, & Estienne la marque seule, *p.416,* sans parler de la seconde, qu'on dit neanmoins estre aujourd'hui beaucoup plus considerable que l'autre. Comme la Phenicie faisoit alors une province distinguée de la Syrie, nous n'hesiterions pas à faire Apollinaire Evesque de la grande Syrie pres d'Antioche, sans la concurrence de] Bas.ep.321.p. 301.d;Soz.l.6. c.4.p.641.c. 'Saint Pelage Evesque aussi de Laodicée, & de Laodicée en Syrie, selon le titre d'une lettre que S. Basile luy écrit, aussibien que selon Sozomene: Pall.de Chry. p.29.95. '& Pallade nous en assure encore par deux fois en parlant d'Elpide 'son successeur. Thdrt.l.5.c. 27.p.741.d. [Il est constant d'ailleurs qu'ils estoient tous deux Evesques en mesme temps,]'puisqu'Apollinaire deputa en qualité d'Evesque en 362 au Concile d'Alexandrie, Ath.de Ant.p. 580.a. '& que S. Pelage assista en 363 à celui d'Antioche. Socr.l.3.c.25. p.204.d.

[Je ne sçay pas si quelqu'un voudroit dire]'que S. Pelage ayant esté ordonné par Acace, comme nous l'apprenons de Philostorge, & dans la communion des purs Ariens, Philsg.l.5.c.1. p.78. [les Orthodoxes de la communion de Saint Athanase, sans avoir égard à luy, se seroient fait ordonner Apollinaire; de sorte que quand S. Pelage quitta les Ariens, ils se trouverent tous deux Evesques d'une mesme ville, S. Pelage suivi de tout le corps de la ville, & uni de communion avec les Orientaux, comme cela paroist par l'histoire; & Apollinaire suivi du petit nombre des anciens Orthodoxes, & uni avec Saint Athanase, Paulin d'Antioche, & l'Occident; d'où viendra que son episcopat n'est guere marqué que par Rufin & par S. Jerome, & semble avoir esté peu connu ou peu consideré des Grecs, comme nous venons de le voir. Ainsi l'Eglise de Laodicée se sera trouvée à peu pres au mesme état que celle d'Antioche. Mais la division d'Antioche est tres celebre dans l'histoire, & celle de Laodicée n'est marquée nullepart.]'Neanmoins Rufin dit que la division d'Antioche avoit passé dans beaucoup d'autres villes de l'Orient: Ruf.l.2.c.21. p.186.2. [& on n'en trouve quoy que ce soit dans l'histoire,]que pour la ville de Tyr.

[Que si cette maniere d'accorder l'episcopat d'Apollinaire avec celui de S. Pelage, ne paroist pas recevable, il faut recourir à dire que l'un estoit Evesque de la grande Laodicée en Syrie, & l'autre de la petite en Phenicie, qu'on aura aussi appellée Laodicée de Syrie, soit par erreur, soit parceque la

Phenicie avoit autrefois fait partie de la Syrie, & estoit encore comprise dans le Comté d'Orient, dont la Syrie estoit la premiere province, & dans le patriarcat d'Antioche. En ce cas il faudra apparemment donner celle-ci à S. Pelage, & la grande à Apollinaire,] Bib.P.t.11.p.320.c. 'puisque Theodore de Raïthe l'appelle Ev. de Laodicée en Syrie sur la mer; [qui est la grande, où il estoit né & où il avoit toujours demeuré :] Basn.p.41. 'Et comme on voit qu'il repandit beaucoup ses erreurs dans Antioche, c'est une marque qu'il en estoit encore assez proche.

Thdrt.l.5.c.3.4.p.706-708. 'Theodoret semble mesme le faire Evesque d'Antioche : [Mais c'est sans doute qu'il ne se met pas en peine de distinguer Apollinaire des Apollinaristes, ni ce qu'Apollinaire disoit pour luy mesme, de ce qu'il disoit ou faisoit dire pour ceux de sa secte.] c.4.p.708.d. 'Car il reconnoist au mesme endroit, qu'il avoit déja ordonné Vital Evesque de ceux de sa communion à Antioche.

NOTE V.

Pour la page 619.§ 9.

Que c'est à Paulin d'Antioche, & en 375, que Damase adresse la confession de foy sur l'Incarnation.

Thdrt.l.5.c.11.p.720.a. 'Le titre du chapitre où Theodoret raporte la confession de foy adressée par le Pape Damase à Paulin, porte qu'elle a esté envoyée par Damase en Macedoine à l'Evesque Paulin, qui estoit à Thessalonique. Bar.378.§ 46. 'Baronius montre assez bien qu'il n'y avoit pas alors de Paulin Evesque de Thessalonique, estant certain que ce siege estoit rempli en ce temps là par Ascole. Thdrt.n.p.45.2.d. 'Et quand il y en auroit eu, il n'y a aucune apparence que cette piece, faite au sujet de Vital, s'adressast à d'autre qu'à Paulin d'Antioche; [de sorte que ou Theodoret, ou celui qui a fait les titres de ses chapitres, s'est assurément trompé en cela; mais il n'y a nul sujet] Bar.378.§ 45. 'de dire qu'il l'a fait de mavaise foy, pour oster cette preuve de la communion que Paulin avoit eue avec Damase, [puisqu'il luy eust esté aussi aisé & plus seur de dire en general, que la lettre s'adressoit aux Orientaux,] Thdrt.l.5.c.10.p.718.d. 'comme il dit d'une qu'il raporte immediatement auparavant, ou de l'omettre absolument.

Bar.378.§ 47. in app. 'Baronius a cru depuis que Theodoret ne vouloit pas dire que Paulin fust Evesque de Thessalonique, mais qu'il y estoit seulement alors. Thdrt.n.p.45.1.2. 'Mr Valois a embrassé le mesme sens, en reconnoissant neanmoins que les termes du texte ne sont pas bien propres pour le marquer. [Cela n'est pas d'une grande consequence.] 2.a.b. 'Mais pour ce que Mr Valois tire de là, que la lettre de Damase est écrite en l'an 382, parceque Paulin vint cette année là au Concile de Rome, [c'est une consequence bien foible, puisque Paulin peut avoir eu occasion d'aller à Thessalonique en d'autres temps, quand mesme il y auroit quelque preuve] qu'il y seroit venu au retour du Concile, comme veut Mr Valois, & qu'il y seroit demeuré assez longtemps pour y recevoir trois lettres du Pape; Hier.ep.27.p.171.a. 'au lieu que S. Jerome nous donne lieu de croire qu'il s'en retourna par mer. [Il faudroit de grandes raisons pour croire que Vital, aprés avoir accepté d'Appollinaire l'episcopat d'Antioche, ait voulu le quitter pour se soumettre à Paulin. Je doute que le Pape l'eust alors traité de fils. N'auroit-il pas aussi anathematizé nommément Apollinaire? Tout cela convient bien mieux à l'an 375, auquel Apollinaire & Vital n'avoient point encore fait schisme, & où nous trouvons d'ailleurs que Paulin avoit receu de Rome des lettres fort favorables.]

NOTE VI.

Pour la page 621.§ 10.

Que la petite lettre d'Apollinaire aux Evesques Confesseurs, n'est écrite qu'aprés la mort de S. Athanase.

Leon.sup.p.1040.b.c. 'La lettre d'Apollinaire trouvée dans

un ancien exemplaire de la bibliotheque d'André Evesque de Sidon, est adressée aux Evesques à Diocesarée; & Apollinaire y appelle S. Athanase le maistre commun d'eux & de luy. [Il seroit donc difficile de la raporter à d'autres qu'aux Evesques d'Egypte bannis à Diocesarée sous Valens. Et comme il est certain que ces Evesques ne furent bannis qu'aprés la mort de S. Athanase, c'est sans doute une faute de la traduction, de ce qu'il y est parlé de luy comme vivant: *Accipimus.... qui scit nos &c.*]

Pour la page 623.§ 11.

NOTE VII.

Sens d'un passage de Rufin sur la premiere condannation de l'erreur d'Apollinaire.

Ruf.l.2.c.20. p.260.

'Rufin dit que l'erreur d'Apollinaire a esté condannée pour la premiere fois par le Concile de Rome, où Pierre d'Alexandrie se trouva; [ce qui paroist marquer celui de 378. Et neanmoins non seulement S. Athanase, S. Basile & S. Epiphane, l'avoient déja proscrite par leurs écrits; mais elle avoit encore esté condannée par le Concile d'Alexandrie en l'an 362, & par un autre de Rome tenu apparemment en l'an 375, dont Holstenius & Theodoret nous ont conservé les fragmens, comme nous l'avons marqué § 9. Ainsi le sens de Rufin pourroit estre, que] cette erreur fut alors condannée pour la premiere fois, [non] par un Concile, comme l'a cru Blondel dans sa Primauté, *p.219*, [mais avec la personne & sous le nom d'Apollinaire; ce que nous ne trouvons pas avoir esté fait par aucun Concile avant celui-ci. Quand on voudroit entendre Rufin du Concile de Rome en 375, celui d'Alexandrie en 362 est encore plus ancien que ce Concile, & que tout autre où Pierre ait pu se trouver en qualité d'Evesques.]

Pour la page 624.§ 12.

NOTE VIII.

A qui est adressée la lettre de Damase contre Timothée.

Thdrt.l.5.c. 10.p.718.d.

'Theodoret dit que la lettre du Pape Damase contre Timothée, s'adresse aux Evesques qui gouvernoient l'Orient. 'Blondel croit qu'il se trompe en cela, & que la lettre s'adresse plutost au Clergé & au peuple de quelque Eglise opprimée par Timothée, que non pas aux Prelats de l'Orient, puisque ne pouvant ignorer le decret du Concile de Rome, qui portoit la deposition de Timothée, ils n'eussent pas demandé de nouveau une chose déja faite. [Et veritablement quoiqu'il se trouve que des Evesques ont quelquefois donné à d'autres le nom de fils,] 'comme S. Denys d'Alexandrie à Basilide,[a] S. Athanase à Rufinien, 'S. Gregoire de Nazianze à S. Amphiloque; [neanmoins on n'en trouvera peutestre pas qui en aient usé de la mesme maniere à l'égard de ceux avec qui ils n'avoient pas d'union particuliere, surtout en écrivant non à un, mais à plusieurs.]

Blond.p.220.

Zon.ep.can.p. 3. a p.46.b. Naz.test.p. 927.a.

Thdrt.l.5.c. 10.p.719.b.

'Il faut neanmoins remarquer que Damase prie ceux à qui il écrit, de ne point souffrir de disputes vaines & superflues dans leurs Ecclesiastiques ni dans leurs laïques; [& je ne voy pas que cet avis convienne facilement à d'autres qu'à des Evesques. Si cette lettre est écrite à quelque Eglise particuliere, il faut que ce soit à celle de Beryte,] 'dont Timothée se qualifioit Evesque.

Leont.sup.p. 1035.d.e.

Pour la page 632.§ 15.

NOTE IX.

Que Timothée qui cite Erecte, n'est pas le disciple d'Apollinaire.

Leont.sect.8. p 528.a.

'Leonce de Byzance raporte que Timothée ayant allegué les paroles d'un Erecte dans un livre qu'il écrivoit contre le Concile, Cyr l'un de ses Prestres

Prestres luy manda qu'il feroit bien de corriger cet endroit, parcequ'on n'avoit jamais oui parler de cet Erecte
Bib.P.t.4.2.p.1063.b. entre les Peres de l'Eglise. Nous avons un fragment de quelque Apollinariste ou Eutychien, où l'autorité de cet Erecte est employée. Il y est qualifié Evesque d'Antioche en Pisidie: mais ce que l'on en cite est tiré d'un discours fait à Constantinople durant l'episcopat de S. Procle, [c'est à dire vers l'an 440: & ainsi Timothée qui le cite, ne doit pas estre le disciple d'Apollinaire, mais quelque autre posterieur. Aussi je ne voy pas que Leonce disant qu'il écrivoit contre le Concile, sans dire quel Concile, en ait pu entendre d'autre que celui de Calcedoine, qui faisoit toute la matiere des disputes de son temps. Il faut dire apparemment que ce Timothée est le celebre Timothée d'Alexandrie surnommé Elure,]
Evagr.l.3.c.22.p.352.c| Phot.c.225.p.740.c. a Genn.c.81. que l'on trouve avoir fait des écrits pour l'Eutychianisme, & contre Saint Leon;[a] & à qui on donne un Cyr pour compagnon de ses impietez. *V. Acace de Constantinople* § 13.

NOTE X.

Pour la page 635.§ 17.

Divers ouvrages d'Apollinaire.

Leont.sup.p.1035.d.e. Timothée disciple d'Apollinaire, voulant justifier ses opinions contre un autre Evesque Apollinariste nommé Homone, par l'autorité d'Apollinaire le maistre commun de leurs erreurs, luy en cite plusieurs ouvrages, à qui pour l'ordinaire il ne donne point d'autre titre que les mots par où ils
p.1036.b.c.d. commencent. Il en raporte un qui
d.e. commençoit par *Sanctum.* Un autre commençoit par *Caro & quod præest*
p.1037.b. *carni, una persona* : un autre par *Non voluntas vescendi carne apud Deum:*
e. un autre par *Laudamus decentèr Do-*
p.1038.a. *minum nostrum Jesum Christum* : un autre qu'il appelle Syllogistique ou de raisonnement, par *Quod habet differentem vitam, differentem actionem* :
p.1039.d. un autre qu'il appelle disputatoire, par *Quæcumque duo uniuntur aut specie*
e. *aut conspiratione, duo manent* : un autre
p.1041.1042. par *Bonum fidei servemus* : un autre par *Hominem à Deo lapsum tenebat diabolus qui deceperat.* Celui-ci est intitulé, *Discours ou livre sur l'instruction du renoncement & de la foy* : [C'est à dire que c'estoit une instruction sur le battesme.]

p.1036.e.} Nous trouvons encore dans le mesme endroit un discours intitulé, *Louange*
p.1037.e. *de Marie, & sur l'Incarnation* ; & un autre sur la louange de Saint Jean l'Evangeliste, dont les premiers mots sont, *Per Verbum omnia facta sunt secundùm Evangelistam*, & qui est encore intitulé *Discours syllogistique*
p.1039.d.e. Timothée y cite encore un dialogue d'Apollinaire, qui commençoit par ces mots, *Deum vel hominem dicis Christum.*

NOTE XI.

Pour la page 637.§ 18.

Que la lettre à Denys n'est point du Pape Jule, mais plutost d'Apollinaire.

Leont.sect.8. p.588.c. Les raisons par lesquelles Leonce de Byzance montre que la lettre à Denys qui portoit le nom du Pape Jule, n'estoit point de luy, mais de l'heresiarque Apollinaire, sont 1°, Qu'elle
d. n'a rien de ce Pape; 2°, Que le corps de Jesus Christ n'y est jamais appellé un corps animé ou accompagné d'intelligence, νοερόν, comme c'estoit, dit-il, la coutume des Peres de ce temps là; ce qui avoit depuis obligé les Eutychiens d'y inserer [dans les nouvelles copies qu'ils en avoient faites,] ces mesmes termes. [Je ne sçay neanmoins s'ils estoient si usitez avant l'heresie
d.e. d'Apollinaire.] 3°, Que Saint Gregoire de Nysse écrivant contre Apollinaire,

refute beaucoup d'endroits de cette c. epistre; 4°, 'Que ceux qui l'attribuoient au Pape Jule, disoient qu'elle avoit esté citée dans le Concile d'Ephese, au sup.p.1052.a. b.d|1075.b. lieu que c'en estoit un autre; 5°, 'Que Valentin & Timothée citent cette lettre comme un ouvrage de leur maistre Apollinaire: [ce qui assurément ne p.1059.e. reçoit point de replique.] 'Un auteur anonyme ajoute, 6°, 'Que la phrase Bib.P.t.4.2. p.110.c. paroissoit originairement greque, & non une traduction du latin; 7°, 'Que b.c. le titre de cette lettre, *Domino meo desideratissimo & comministro Dionysio*, ne convient point à Jule, les Romains n'écrivant jamais de cette sorte ni à un Prestre, ni mesme à un Evesque, quelque considerable qu'il soit.

CHRONOLOGIE,

OU ABREGE DES PRINCIPALES CHOSES contenues en ce volume, mises selon l'ordre des temps.

239. SAINT ALEXANDRE de
Constantinople est né vers l'an 239,
p.32.
248. Ste Helene peut estre née vers l'an
248, *p.1.*
251. S. Antoine naist en l'an 251, *p.106.*
Osius de Cordoue doit estre né vers
256. l'an 256, *p.302.*
Eusebe de Cesarée peut estre né vers
264. l'an 264, dans la Palestine, *p.39.*
Saint Antoine embrasse la solitude
270. vers l'an 270, & met sa sœur dans un
monastere de vierges, *p.107.*
274. Ste Helene met au monde Constantin
vers l'an 274, *p.1.*
285. Saint Antoine agé de 35 ans se retire
dans le desert vers l'an 285, & demeure
pres de 20 ans enfermé dans un vieux
Chasteau, *p.108.*
S. Joseph Comte peut estre né vers
l'an 285, *p.291.*
291. Saint Hilarion naist en l'an 291, ou
environ, *p.564.780.*
292. Saint Pacome naist en Thebaïde vers
l'an 292, *p.171.675.*
Osius est fait Evesque de Cordoue
295. en l'an 295, *p.302.321.*
Zambdas succede à Hymenée Ev.
298. de Jerusalem en l'an 298, & gouverne
environ quatre ans, *p.19.*
300. On peut mettre vers l'an 300 le
Concile d'Elvire en Espagne, *p.302.*
309.712.
S. Abraham Prestre & solitaire naist
vers ce temps-ci, *p.588.*
S. Frumence est mené en Ethiopie
vers l'an 300, *p.284.709.*

Hermon succede à Zambdas Ev. de 302.
Jerusalem en l'an 302, & gouverne
environ neuf ans, *p.19.*
Osius confesse J.C. vers l'an 304, 304.
p.309.
S. Antoine commence vers l'an 305 305.
à former quelques disciples, *p.109.*
S. Hilarion qui étudioit à Alexandrie 306.
en l'an 306, agé de 15 ans, va passer
deux mois avec S. Antoine, embrasse
la vie solitaire auprés de Gaza, & la
commence ainsi dans la Palestine &
dans la Syrie, *p.110.564.565.*
Constantin donne le titre d'Auguste
à Ste Helene sa mere &c. *p.2.*
Eusebe compose en 307 l'apologie 307.
d'Origene, avec S. Pamphile, *p.40,*
est accusé d'avoir promis de renoncer
à la foy pour sortir de prison, *p.41.42.*
Saint Eusebe de Verceil est, dit-on,
battizé à Rome avec sa mere en l'an 310.
310, par le Pape Eusebe, *p.530.*
Osius demeure apparemment auprés
de Constantin en 311, pour le confirmer 311.
dans son nouveau christianisme, *p.*
309.310.
Hermon Ev. de Jerusalem meurt en
l'an 311, ou peu aprés, *p.19.*
S. Antoine vient assister les Martyrs
à Alexandrie, & s'en retourne dans sa
solitude aprés la mort de Saint Pierre,
p.114.
Eusebe fait une premiere edition de
sa chronique, apparemment avant l'an 312.
313, *p.50.* Il travailloit en 312 ou 313
aux livres de la Preparation & de la
Demonstration evangelique, *p.53.54.*

312. De ce qu'il a écrit sur les Martyrs, *p.56.57.*

313. S. Macaire est fait Ev. de Jerusalem vers l'an 313, gouverne environ vingt ans, *p.19.*

S. Alexandre est fait Ev. de Byzance aprés S. Metrophane, & gouverne 23 ans, *p.32.656.*

S. Pacome embrasse la vie solitaire app. en l'an 313, & la communion de Saint Alexandre d'Alexandrie par un ordre de Dieu, *p.172.*

314. Le Pape Miltiade meurt le dixieme de janvier 314: S. SILVESTRE luy succede le 31 du mesme mois, gouverne 21 an & 11 mois, *p.265.* Jugement des actes de S. Silvestre, *p.267.*

Marcel estoit Evesque d'Ancyre dés l'an 314, *p.503.*

S. Theodore de Tabenne peut estre né en l'an 314, *p.470.*

315. Eusebe est fait vers l'an 315, Ev. de Cesarée en Palestine aprés Agricolaüs, *p.42.*

320. S. Abraham se retire dans une cabane le settieme jour de ses noces, agé de 20 ans, *p.587.*

325. Paulin Ev. d'Antioche est deposé ou se retire en l'an 325: S. Eustathe Ev. de Berée est mis en sa place, & gouverne six ans ou un peu plus, *p.22.*

Saint Pacome peut avoir commencé dés l'an 325 à former le monastere de Tabenne, qui donna le commencement aux Cœnobites, *p.174.*

326. Eusebe de Cesarée fait une seconde edition de sa chronique vers l'an 326, *p.50,* & acheve son histoire ecclesiastique, *p.54.55.*

Ste Helene va vers l'an 326 dans la Palestine, *p.2.*

S. Amon fondateur des monasteres de Nitrie, paroissoit vers ce temps-ci, *p.153-158.*

327. Ste Helene trouve le saint sepulcre & la vraie Croix, apparemment en l'an 327, *p.3-9.* Elle fait commencer la grande eglise de la Resurrection sur le Calvaire & le saint sepulcre, *p.10.* 327. Elle fait bastir l'eglise de Bethléem, & celle de l'Ascension, *p.14.*

Constantin fonde à cause de Ste Helene la ville d'Helenople en Bithynie, au lieu du bourg de Drepane, *p.17.*

S. Hilarion commence en l'an 328 à faire des miracles, & fonde ensuite les premiers monasteres de la Palestine qui se multiplient bientost: Il convertit aussi plusieurs Sarrazins par ses miracles, surtout à Eluse, *p.566.* 328.

Ste Helene peut estre morte en 328 ou 329: Son corps est apporté à Rome, *p.16.*

S. Theodore se retire à Tabenne vers l'an 328, age de treize à quatorze ans, *p.176.231.470.*

Il semble que S. Eustathe ait tenu un Concile à Antioche vers l'an 329, des provinces d'Orient, dont les Canons sont mélez avec ceux du Concile de la Dedicace de l'an 341, *p.23.* Il écrit contre Eusebe de Cesarée, *p.24,* & Eusebe de Cesarée contre luy, *p.58.* 329.

Saint Alexandre de Constantinople reduit à ne pouvoir parler à un philosophe qui disputoit contre luy, *p.33.*

S. Paul le Simple fleurissoit vers ce temps-ci dans la Thebaïde, *p.152.*

Saint Julien Sabbas embrasse la solitude dans l'Osrhoene vers l'an 330 au plustard, *p.581.* 330.

S. Abraham retiré depuis dix ans, fait distribuer aux pauvres la succession de ses parens, *p.588.*

Les Ethiopiens reçoivent la foy par la predication de S. Frumence que S. Athanase fait Evesque d'Auxume au commencement de son episcopat, *p.287.709.*

Histoire de la conversion d'Ellel ou d'Hillel Patriarche des Juifs, *p.290.291,* & de S. Joseph Comte, *Ibid.*

S. Eustathe d'Antioche est deposé en l'an 331, dans un Concile, par les 331.

331. Eusebiens, & relegué à Philippes en Macedoine, où il meurt app. avant l'an 338, *p.25.*

Divers Catholiques refusent de se soumettre aux usurpateurs Ariens, intrus à la place de S. Eustathe, & sont appellez Eustathiens, *p.25.*

332. L'Eglise d'Antioche est en trouble aprés la mort d'Eulale en l'an 332: Les Eusebiens y veulent mettre Eusebe de Cesarée qui le refuse; & on elit *Euphrone* qui ne dure qu'un peu plus d'un an, *p.45.*

Eusebe de Cesarée va à la Cour, *p.45.46.*

S. Maximin peut avoir esté ordonné Evesque de Treves aprés S. Agrece, le 13 aoust 332, *p.248.*

333. S. Athanase va visiter la Thebaïde, en l'an 333, & S. Pacome, *p.211.*

Divers peuples du Midi & d'Orient deputent à Constantin: Sapor Roy de Perse le fait aussi, & Constantin luy écrit en faveur des Chrétiens de Perse, *p.77.*

334. Les Eusebiens obtiennent le Concile de Cesarée en 334; S. Athanase refuse de s'y presenter, *p.47.*

Constantin mande vers l'an 334, à Eusebe de Cesarée de luy faire faire des copies de l'Ecriture, *p.46.* Eusebe luy adresse un traité sur la feste de Pasque, *p.58.*

Le bourg de Maïume pres de Gaza se convertit vers l'an 334, Constantin en fait la ville de Constancie, *p.46.*

S. Abraham solitaire auprés d'Edesse est fait Prestre vers ce temps-ci, & va convertir un grand village de payens, puis se retire dans sa solitude au bout de quatre ans, *p.589.*

Apollinaire professoit la rhetorique avant l'an 335, *p.609.*

335. Marcel d'Ancyre écrit vers l'an 335 contre Astere sophiste Arien, *p.503.*

Les Ariens pretendent que S. Paul de Constantinople assista au Concile de Tyr, & signa la condannation de S. Athanase: mais il n'estoit pas encore Evesque, *p.251.* 335.

Les Eusebiens vont dedier l'eglise de Jerusalem, *p.12.641.* Ils citent en mesme temps Marcel d'Ancyre comme heretique, *p.505.*

Constantin écrit cette année à Saint Antoine, qui luy répond, *p.121.*

Saint Silvestre Pape meurt le 31 de decembre 335, *p.267.*

S. Marc est fait le 33^e Pape le 18 de
janvier 336: Il ne gouverne pas neuf 336.
mois entiers, *p.268.*

S. Athanase peut estre arrivé à Treves vers le mois de fevrier 336. Il y est bien receu par Constantin le jeune, & par S. Maximin Evesque de Treves, *p.248.*

Les Eusebiens tiennent un Concile à Constantinople, où ils condannent Marcel d'Ancyre, & mettent Basile en sa place, *p.506.*

Constantin fait venir à Constantinople Arius qui le trompe: Mais Dieu exauçant les prieres de S. Alexandre de Constantinople & de Saint Jacque de Nisibe, fait perir miserablement cet heresiarque un samedi au soir, l'orsqu'il s'attendoit d'estre receu le lendemain dans l'Eglise, *p.34-36.263.*

S. Pacome & S. Theodore son disciple prient avec ardeur pour l'Eglise, *p.219.473.*

Saint Alexandre de Constantinople meurt apparemment à la fin d'aoust 336, *p.37.657:* S. Paul luy succede, & est banni dans le Pont par Constantin sur une calomnie de Macedone, *p.251.252:* Eusebe de Nicomedie veut usurper son siege, & ne le peut, *p.253.*

Le Pape S. Marc meurt le 7 octobre; le siege vaque quatre mois, *p.269.*

Le monastere de Pabau qui devient le chef de la Congregation de Tabenne, estoit établi dés l'an 336, *p.213,* & peutestre assez longtemps auparavant, *p.214.*

336. Eusebe de Cesarée écrit en l'an 336 ou 337, contre Marcel d'Ancyre, *p.59.*

337. S. JULE est elu 34^e^ Pape le 6 de fevrier 337, *p.269:* Il gouverne quinze ans, deux mois, & six jours, *p.281.*

On met cette année un Concile de Rome sans fondement, *p.702.703.*

Eusebe de Cesarée écrit la vie de Constantin peu aprés sa mort, *p.47.59.*

S. Eustathe d'Antioche estoit mort apparemment vers l'an 337, *p.29.654.*

338. S. Athanase & les autres Evesques bannis sous Constantin sont rappellez en l'an 338, *p.29.253.*

Marcel ne peut estre paisible dans son siege à cause de Basile, *p.508.*

S. Athanase passe à Constantinople en l'an 338, où il trouve Saint Paul rétabli, *p.254.*

Constance ayant partagé l'Empire retourne aussitost en Orient contre les Perses, qui avoient assiegé inutilement Nisibe durant 63 jours, & s'estoient retirez, *p.263.*

Eusebe de Cesarée meurt vers le mesme temps que S. Athanase revient d'exil: Acace son disciple luy succede, *p.47.48:* Si l'on peut excuser Eusebe d'Arianisme, *p.67-73:* Remarques sur son genie & ses écrits, *p.66.74.*

Sur la fin de l'an 338, ou peu aprés, Constance vient à Constantinople, fait deposer Saint Paul dans un Concile d'Ariens, & met en sa place Eusebe de Nicomedie, *p.254.697.*

Saint Paul passe quelque temps à Thessalonique, & puis va dans les Gaules, où S. Maximin de Treves le reçoit le premier à la communion, *p. 254.255.*

S. Abraham aprés avoir converti vers ce temps-ci un bourg de payens dans la Mesopotamie, retourne dans sa solitude, *p.590.*

339. Les Eusebiens & Saint Athanase deputent au Pape Jule en l'an 339: Les premiers luy demandent un Concile; le Pape l'accepte, & mande Saint Athanase, *p.269.270.* 339.

S. Athanase va à Rome aprés avoir receu la lettre de Jule, & y demeure 18 mois, mais non consecutifs, *p.271.*

S. Athanase fait connoistre à l'Occident la vie solitaire & les actions de S. Antoine, *p.271.*

S. Paul le Simple peut estre mort vers ce temps-ci, *p.152.*

S. Abraham prend auprés de luy Marie sa niece agée de sept ans seulement, *p.591.*

Marcel, Asclepas, S. Luce d'Andrinople, S. Paul, Hellanique de Tripoli, & plusieurs autres, persecutez & chassez par les Ariens en l'an 340, viennent, comme on croit, à Rome avant le milieu de l'an 341; *p.272.508.* 340.

Le Pape Jule écrit & depute cette année aux Eusebiens, pour les faire venir au Concile de Rome indiqué pour le mois de juin 341, *p.272.*

Saint Antoine permet à deux de ses disciples de demeurer avec luy, *p.121. 122.*

S. Paul premier ermite est visité par S. Antoine, & meurt au commencement de l'an 341, dans la communion de S. Athanase, *p.122.123.* 341.

S. Antoine écrit à Gregoire établi dans Alexandrie à la place de Saint Athanase, & au Duc Balac, *p.123.*

Les legats du Pape partent d'Orient au mois de juin, avec des lettres du Concile d'Antioche, *p.273.*

Le Concile de Rome tenu au mesme mois, confirme la communion avec S. Athanase & Marcel d'Ancyre, *p. 273-277.503.704.* On croit qu'Osius s'y trouva, *p.311.*

Le Pape Jule répond aux Orientaux quelque temps aprés l'arrivée de ses legats, *p.278.*

S. Paul est rétabli en sa place aprés la mort d'Eusebe de Nicomedie, arrivée sur la fin de l'an 341, *p.255:* Les

341. Eusebiens luy opposent Macedone l'heresiarque, & le font Evesque, *Ibid.*

342. Le General Hermogene voulant chasser Saint Paul de Constantinople en l'an 342, est tué par le peuple, *p. 255.*

Constance vient d'Antioche à CP. durant l'hiver, & en chasse S. Paul, laissant Macedone dans la seule eglise qu'il tenoit, *p.256.*

S. Paul revient peu aprés, mais il est arresté par le Prefet Philippe, qui apparemment le fait charger de chaines & l'envoie à Singare, d'où il fut transferé à Emese jusques en l'an 348, *p.256.257.698.*

344. S. Theodore est fait vers l'an 344 Superieur de Tabenne, *p.475.*

Saint Jerome met en ce temps-ci la persecution que Sapor Roy de Perse fit ux Chrétiens dans ses Etats, *p.78. 662.*

S. Simeon Evesque de Seleucie & de Ctesiphon, confesse J.C. & est mis en prison, *p.79.*

Martyre de S. Usthazad eunuque du Roy de Perse, le jeudi saint, c'est à dire le 12 avril si c'est en cette année, *p.80-82.*

Le lendemain S. Simeon est martyrizé avec cent autres, *p.82. 663.* Saint Sadoth luy succede, *p. 83.*

345. Sapor par un edit publié le vendredi saint en l'an 345, condanne tous les Chrétiens à la mort : Grand nombre de Martyrs dans son royaume, *p.83.*

Cent vingt-huit compagnons de S. Sadoth Ev. de Ctesiphon, souffrent le martyre à Ctesiphon le 20 de fevrier 345, *p.86.*

Saint Sadoth remporte la couronne du martyre à Bethlapat dans la province de Bethusan, *p.87.*

Les SS. Jonas & Barachise souffrent le 29 de mars, *p.87.88.*

Martyre illustre des S[tes] Tarbule & Pherbuthe sœurs de Saint Simeon, le 5 avril de cette année au plustost, *p. 84-86.* 345.

Le martyre de S. Azade eunuque, dont on ne sçait point l'année, fait restreindre la persecution aux Evesques & aux Prestres, *p.89.90.*

Constant, à la priere du Pape & de quelques autres Evesques, demande à Constance la convocation du Concile de Sardique, *p.280.*

S. Amon fondateur des monasteres de Nitrie, peut estre mort vers l'an 345, *p.153-158. 672.* De ses disciples &c. *p.159-166.*

S. Pacome depose S. Theodore en 346, de la superiorité du monastere de Tabenne, *p.477.478.* 346.

S. Severe est fait Evesque de Ravenne aprés la mort de Marcellin en l'an 346, & peutestre sur la fin, *p.283.*

Le Concile de Sardique en l'an 347, confirme le jugement de celui de Rome en faveur de S. Athanase, de Marcel d'Ancyre, & d'Asclepas, *p.509.* Osius y preside, & fait consentir S. Athanase à se retirer avec luy en Espagne pour la paix, *p.311.312.* 347.

Il se tient un Concile à Latople en Thebaïde en l'an 348, où S. Pacome se justifie sur ses visions, *p.225.* 348.

Saint Macaire d'Alexandrie vient passer le Caresme à Pabau avec Saint Pacome, *p.226.*

Aprés Pasque la contagion se met dans la Congregation de Tabenne, y emporte Corneille, Syr, Paphnuce, & beaucoup d'autres, *p. 226.227.230-233.* S. Pacome mesme meurt le 9 de may, *p. 227. 691,* & laisse pour son successeur Petrone, *p.229,* qui mourut le 22 du mesme mois, ayant nommé Orsise pour luy succeder, *p.230.* Quel estoit Orsise, *p.479.*

On croit que S. Paul de Constantinople fut rétabli vers ce temps-ci, *p.257.*

Saint Abraham Evesque d'Arbel en

348. Perse, est martyrizé en un lieu appellé Telman, *p. 90.*

349. Saint Athanase voit Apollinaire à Laodicée en l'an 349, & passe par Jerusalem, où S. Maxime assemble un Concile en sa faveur, *p. 610.*

S. Orsise second Abbé de Tabenne, depute à S. Athanase, *p. 123. 480.*

Saint Maximin Evesque de Treves, meurt au plustard le 12 septembre 349; S. Paulin luy succede des cette année, *p. 249. 695. 696.*

S. Spiridion Evesque de Trimithonte & Confesseur, qui assista au Concile de Nicée, vivoit encore en l'an 349. *p. 242-247.*

350. Nisibe est assiegée pour la troisieme fois par les Perses en l'an 350, durant pres de quatre mois, & sauvée miraculeusement par Saint Jacque: ce qui oblige Sapor de demeurer en paix jusques en l'an 359, *p. 263:* S. Jacque peut estre mort aussitost aprés, *p. 264. 702:* Vologese luy succede, *p. 265.*

Saint Paul de Constantinople chassé de cette ville est mené à Cucuse, & étranglé par le Prefet Philippe à la fin de l'an 350 au plustost, *p. 258. 701.*

S. Hilaire peut avoir esté fait Evesque de Poitiers vers ce temps-ci, *p. 438:* De la vie qu'il avoit menée jusques alors, *p. 435-437.* S. Martin le vient trouver, & il le fait Exorciste, *p. 438.*

Saint Theodore de Tabenne vient demeurer pour quelque temps au monastere de Pacnum, *p. 451.*

352. Philippe Prefet est disgracié vers l'an 352, *p. 259.*

Saint Orsise Abbé de Tabenne ne pouvant maintenir l'union & la discipline dans sa Congregation, oblige S. Theodore d'accepter sa place vers le commencement de l'an 352, *p. 481-483. 759.*

Ammon vient à Pabau en l'an 352, & prend Pecuse pour pere, *p. 231.*

Le Pape Jule fait, dit-on, S. Eusebe Evesque de Verceil, *p. 530.* Il meurt le 12 d'avril: Ses écrits, *p. 281. 282.* 352.

LIBERE luy succede le 22 de may. *p. 282.*

Saint Theodore Abbé de Tabenne predit vers le mois d'aoust 352, la nouvelle persecution des Ariens, & en promet aussi la fin &c. *p. 485.* Il fonde cinq nouveaux monasteres, *p. 493.*

Constance fait tenir un Concile à Arles en l'année 353, ou la suivante, 353. où tous les Evesques consentent à la condannation de Photin, de Marcel, & de S. Athanase; mesme Vincent de Capoue qui estoit venu demander de la part de Libere la convocation d'un Concile à Aquilée, *p. 511.*

Saint Theodore de Tabenne predit diverses choses, *p. 486-490,* il declare une indulgence extraordinaire accordée de Dieu aux pecheurs, & la confirme par des lettres que S. Antoine luy écrivoit, *p. 490.*

Vertu de S. Eusebe de Verceil: Il 354. est le premier en Occident qui joint la vie monastique à la clericale en sa personne & dans son Clergé, vers l'an 354, *p. 531. 532.*

Le Pape Libere écrit à Constance en l'an 354, pour obtenir un Concile, & il en fait de grandes instances tant par Lucifer de Cagliari, Pancrace Prestre, & Hilaire Diacre, que par S. Eusebe de Verceil, & Fortunatien d'Aquilée: Les Eusebiens le demandent aussi, *p. 312. 534.*

Constance assemble le Concile de 355. Milan au commencement de l'année 355, *p. 534:* S. Eusebe de Verceil s'y trouve malgré luy, *p. 535,* y propose le symbole de Nicée, *p. 536:* S. Denys de Milan veut le signer; les Ariens l'empeschent &c. *p. 537-539:* Les Eusebiens y proposent sous le nom de l'Empereur un nouveau formulaire purement Arien: Le peuple le rejette, *p. 540:* On ne voit pas qu'il ait esté

signé

355. ſigné, mais on ſigne la condannation de S. Athanaſe, *p. 542:* S. Denys de Milan retracte ſa ſignature, *p. 545.* & merite d'eſtre banni avec S. Euſebe, Lucifer, Pancrace, & Hilaire, *p. 515. 547.*

Exuperance depuis Ev. de Tortone, eſt banni avec S. Euſebe ſon maiſtre, *p. 552. 560.*

Ils ſont envoyez en divers endroits, *p. 550:* Libere leur écrit une tres belle lettre, *p. 548. 549.*

S. Denys de Milan meurt dans ſon exil; on n'en ſçait pas l'année, *p. 551.*

Le Comte Joſeph loge Saint Euſebe chez luy à Scythople, *p. 298. 552,* & meurt apparemment peu aprés, *p. 299:* S. Epiphane & beaucoup d'autres l'y viennent viſiter, *p. 552.*

Divers exils de Lucifer; il ſouffre beaucoup à Eleutherople, *p. 515.*

Conſtance vers le milieu de cette année, mande à Oſius de le venir trouver, & ne l'ayant pu gagner, il le renvoie à Cordoue, *p. 312:* Il luy écrit depuis des lettres de menaces, auſquelles Oſius répond par une excellente lettre, *p. 313-316.*

S. Hilaire & d'autres Eveſques de France peuvent avoir preſenté vers ce temps-ci une requeſte à Conſtance pour les Catholiques, & contre les Ariens, *p. 439.*

S. Antoine vient à Alexandrie vers l'an 355, *p. 129. 670,* viſite Didyme l'aveugle, celebre dés ce temps-ci, *p. 129. 130.*

Ammon quitte Tabenne pour aller à Nitrie, ſuivant le conſeil de Saint Theodore, *p. 492.*

Aſtere diſciple de S. Julien Sabbas, établit vers l'an 355 un monaſtere à Gindare en Syrie, & y attire auſſitoſt Acace depuis Eveſque de Berée, *p. 583. 586. 785.*

S. Mille Eveſque de Perſe vient à Jeruſalem en l'an 355 ou 356, *p. 91. 92.*

S. Antoine meurt le 17 janvier 356, agé de 105 ans, *p. 131:* Sa mort eſt ſuivie d'une ſechereſſe de trois ans, *p. 139.* 356.

Lettre de Conſtance au peuple d'Alexandrie & aux Princes d'Auxume contre S. Athanaſe, *p. 287. 288.*

S. Theodore de Tabenne écrit à ceux de Nitrie, & leur promet la fin de la perſecution, *p. 492.*

S. Hilaire & les Eveſques des Gaules ſe ſeparent de la communion de Saturnin d'Arles, d'Urſace & de Valens, *p. 440.* On tint enſuite le Concile de Beziers avant le mois de juin, où Saint Hilaire s'eſtant oppoſé à Saturnin & aux autres Ariens, & ayant peuteſtre eſté depoſé, il fut relegué en Phrygie par Conſtance avec S. Rhodane de Toulouſe qui y mourut, *p. 441. 442. 749. 750.*

Etat deplorable où S. Hilaire trouve l'Aſie, *p. 443.*

Conſtance mande Oſius à Sirmich vers le milieu de l'an 356, & l'y retient un an entier, *p. 316. 715.*

Saint Euſebe de Verceil banni à Scythople, y reçoit enfin des lettres de ſon Egliſe, *p. 552:* Il y ſouffre extremement par la cruauté de Patrophile ſon geolier, *p. 553-555:* Il fut depuis banni dans la Cappadoce, & enfin dans la haute Thebaïde, *p. 556.*

S. Hilarion quitte ſon monaſtere à la fin de cette année 356, & fait divers voyages, *p. 569:* Il vient en l'an 357 au tombeau de S. Antoine celebrer l'anniverſaire de ſa mort, *p. 139.* 357.

Foibleſſe d'Oſius qui ſigne le formulaire impie de Sirmich en l'an 357, *p. 317:* Il retourne en Eſpagne, *p. 318:* Gregoire Eveſque d'Elvire rejette ſa communion, *Ib.* Il meurt en Eſpagne en anathematizant les Ariens, ſur la fin de l'an 357, agé de plus de cent ans, & aprés 62 ou 63 ans d'epiſcopat, *p. 319-321.*

Les Prelats de France rejettent peu

357. avant le Concile d'Ancyre, le second formulaire de Sirmich. Ils écrivent vers le mesme temps à S. Hilaire, *p. 444.750.*

358. On peut mettre vers l'an 358, ou peu aprés, les écrits de Lucifer de Cagliari, *p. 763.*

S. Hilaire écrit son livre des Synodes à la fin de l'an 358, pour répondre aux lettres des Evesques de France, *p. 445-448.750:* Il écrit peutestre en mesme temps à sa fille, *p. 448:* Il compose ses livres de la Trinité durant son exil; on n'en sçait pas l'année, *p. 449.*

Marie niece de S. Abraham Prestre, abusée par un moine, quitte la solitude & s'abandonne au desordre, *p. 591.*

359. Saint Hilarion obtient de la pluie à l'Egypte en l'an 359, où il ne pleuvoit point depuis trois ans que S. Antoine estoit mort, *p. 569.*

Gregoire d'Elvire rejette le Concile de Rimini, & S. Eusebe de Verceil l'en loue, *p. 556.*

Le Concile de Seleucie commence le 27 de septembre: S. Hilaire y assiste, *p. 450.451.*

S. Mille Evesque retourne vers ce temps-ci en Perse, où il souffre le martyre quelque temps aprés, *p. 91.92.*

360. S. Hilaire voyant l'extreme peril où estoit la verité en l'an 360, presenta luy mesme une requeste à Constance, qui est celebre dans l'antiquité, durant que le Concile de Constantinople se tenoit, & écrit son livre contre ce prince. On le renvoie à Poitiers, *p. 452-455.751.752.* Il revient par Rome, & est suivi en France par S. Martin, *p. 445,* qui établit à deux lieues de Poitiers le monastere de Ligugé, le plus ancien que nous connoissions en France, *p. 456.*

Sapor entre en Mesopotamie en l'an 360, y prend la ville de Singare & celle de Bezabde, où il fait un grand carnage, & grand nombre de captifs, *p. 94.*

Lucifer de Cagliari fait vers ce 360.
temps-ci divers traitez qu'il envoie à Constance mesme, *p. 516:* S. Athanase les lit & les estime, *p. 517.*

On peut mettre sur la fin de l'an 360, ou peu aprés, le Concile de Paris, où les Evesques des Gaules renoncent au Concile de Rimini, deposent Saturnin d'Arles, excommunient les autres Ariens d'Occident, & écrivent aux Orientaux deposez par le Concile de Constantinople, *p. 457.753.*

Arteme Duc d'Egypte va chercher Saint Athanase parmi les moines de Tabenne, dans les dernieres années de Constance, *p. 231.*

S. Abraham Prestre retire vers ce temps-ci Ste Marie sa niece, du peché où elle s'abandonnoit depuis deux ans, *p. 591.*

Julien l'apostat estant à Vienne en 361.
Dauphiné le jour de l'Epiphanie en l'an 361, y assiste au service de l'Eglise, *p. 323.*

Etat deplorable de l'Eglise à la mort de Constance: Julien rappelle tous ceux qui avoient esté bannis pour la foy, particulierement Aece, Photin, Estienne d'Antioche, & permet à tout le monde l'exercice libre de sa religion, *p. 327-329.*

Apollinaire est fait Evesque de Laodicée en Syrie vers ce temps-ci, *p. 612.*

Julien publie partout des edits pour rétablir le paganisme, *p. 323:* De quelle maniere il honoroit ses dieux, *p. 325:* Il accorde aux Donatistes la liberté de retourner en Afrique, où ils font mille maux, *p. 328:* Il favorise aussi les Novatiens, *p. 339:* Il fait tomber beaucoup de Chrétiens par une douceur apparente, *p. 329.*

Chute & penitence d'Ecebole professeur d'eloquence, *p. 331.*

Julien casse les officiers Chrétiens, *p. 332,* tasche de pervertir les soldats

361. *p.334*, depouille les Ecclesiastiques & les vierges de leurs privileges, *p.338*, tourmente les moines, *p.340*.

362. Julien oste à Maïume en l'an 362, le titre de ville & le nom de Constancie qui luy avoient esté donnez par Constantin. Il maltraite encore Nisibe & Edesse en Mesopotamie, *p.341-344*: il défend aux Chrétiens d'apprendre ni d'enseigner les lettres humaines, *p.344*, Proerese à Athenes, & Victorin à Rome, quittent la profession de la rhetorique, *p.344-348*. Artifice dont il use pour rendre les Chrétiens ou idolatres ou criminels de leze-majesté, *p.349*.

Arteme Duc d'Egypte est decapité à Antioche vers la fin de juillet 362, *p.381*.

S. Eusebe de Verceil travaille beaucoup avec S. Athanase pour assembler un Concile tres celebre à Alexandrie, où on établit la divinité du S. Esprit, le mystere de l'Incarnation &c. *p.557*.

Julien écrit le premier d'aoust contre Tite de Bostres, *p.382*.

Les payens brulent à Samarie vers le mesme mois d'aoust, les reliques de S. Jean Battiste & du Prophete Elisée, *p.361*: On sauve une partie de celles de S. Jean Battiste, & on en envoie à S. Athanase, *Ibid*.

Julien fait oster la statue de J.C, qui estoit à Paneade, *p.362.725*: Il fait polluer les vivres & les fontaines à Antioche, *p.385*.

Demolition du temple de la Fortune à Cesarée en Cappadoce; & le martyre de S. Eupsyque & de quelques autres le 7 de septembre 362, *p.370*.

Durant le Concile d'Alexandrie, Lucifer de Cagliari ayant tasché en vain de réunir les Catholiques d'Antioche, ordonne Evesque Paulin chef du parti des Eustathiens, ce qui augmente le trouble, *p.518-520.763*. Lucifer voyant l'ordination de Paulin desapprouvée par S. Eusebe de Verceil, 362.
se separe de la communion de l'Eglise, *p.521.523.558*: De ses sectateurs, *p.524*, particulierement de Gregoire d'Elvire & de Philon, *p.526*: Hilaire Diacre de Rome & Confesseur embrasse ce schisme & y ajoute des erreurs, *p.528*.

S^te^ Publie convertit le fils d'un prestre des idoles, & le cache chez S. Melece Evesque d'Antioche, qui le met entre les mains de S. Cyrille de Jerusalem pour l'emmener dans la Palestine, *p.401-403*.

Saint Eusebe de Verceil parcourt l'Orient & l'Illyrie en 362 & 363, avant que de retourner en Italie, *p.557.558*.

Julien en colere fait fermer & piller la grande eglise d'Antioche, *p.392*, veut faire tourmenter divers Chrétiens; la constance du Confesseur Theodore l'arreste, *p.390*: Il trouve mauvais que le Comte Julien son oncle eust fait mourir le 23 d'octobre Saint Theodoret Prestre d'Antioche, *p.393-395.736*: Le Comte tomba le 24 dans une horrible maladie, *p.396*. Dieu punit visiblement divers apostats ou autres ennemis de l'Eglise, *p.398-401*.

S. Hilarion se retire de Bruchium à Oasis, & un an aprés en Sicile, *p.569.570*.

S. Bonose & S. Maximilien sont martyrizez trois jours avant la mort 363.
du Comte Julien, en l'an 363, *p.406.739*.

Felix Surintendant, & le Comte Julien oncle de l'Empereur, meurent miserablement au commencement de janvier 363, *p.397.398.738.739*.

S. Juventin & S. Maximin peuvent avoir esté martyrizez à Antioche le 25 de janvier, *p.387.733*.

Les Juifs entreprennent de rebastir le Temple de Jerusalem au commencement de l'an 363; Dieu les arreste

363. par divers miracles : La Croix paroît en l'air & sur les habits, *p.409-415. 744.*

Julien fait boucher la caverne où estoit S. Domice solitaire, qui y meurt Martyr, *p.422:* Il écrit contre les Chrétiens, *p.405:* Il fait oster le corps de S. Jacque de la ville de Nisibe, *p. 263.342.*

Entre les Martyrs ou Confesseurs qu'on dit avoir souffert sous Julien, les plus celebres sont; A ROME, S. Jean & S. Paul, S. Gordien: EN ITALIE, S. Donat d'Arezzo, *p.350:* DANS LES GAULES, Saint Victrice depuis Ev. de Rouen; DANS LA THRACE, S. Emilien à Dorostole, *p. 353:* EN SYRIE A GAZA, les Saints Eusebe, Nestabe, & Zenon freres, *p. 357:* A HELIOPLE, Saint Cyrille Diacre, *p. 366:* A ARETHUSE, Marc Evesque du lieu, *p. 367-369:* EN PHRYGIE, S. Macedone, S. Theodule, S. Tatien, *p.374:* A ANCYRE, S. Basile Prestre, *p. 375-378.*

S. Hilaire, S. Eusebe de Verceil, & le Pape Libere, travaillent à la paix des Eglises d'Italie, & d'Illyrie, *p. 458.*

S. Eusebe de Verceil ordonne vers ce temps-ci Saint Marcellin premier Evesque d'Embrun, *p.561.779.*

Lucifer revenant en Italie, passe à Naple, où il ne veut pas voir Zosime intrus par les Ariens, mais réuni à l'Eglise, *p.523.*

S. Desas Evesque de Bezabde, est martyrizé avec 250 Ecclesiastiques de son Clergé, *p.94.95.*

Martyre de S. Milese, *p.92.93.*

Ardasabor Prince des Mages fait martyriser en Perse S. Acepsime le dixieme d'octobre, peutestre en 363, *p.236-238.*

Le Roy d'Armenie donne alors sa fille en ostage à Sapor, *p.238.*

S. Joseph & S. Aïthale souffrent huit ou neuf mois aprés S. Acepsime, 353.
p.239-242.

Auxence surprend Valentinien qui 364.
commande à S. Hilaire de se retirer, en l'an 364. Ce Saint écrit à tous les Evesques pour les exhorter à ne point communiquer avec Auxence, *p.459-462.755.*

S. Athanase visite la Thebaïde & les 365.
monasteres de Tabenne vers le commencement de l'an 365, *p.760:* Saint Theodore le vient recevoir un peu avant Paque à Hermopole, *p.495.*

Grand tremblement de terre marqué le 21 de juillet 365, *p.570.*

Saint Hilarion qui estoit alors en Dalmacie, passe aussitost aprés en Cypre, *p.570.781.*

S. Muce Abbé en Thebaïde peut estre mort vers ce temps-ci, *p.424.*

S. Theodore Abbé de Tabenne meurt 367.
le 27 d'avril en l'an 367 au plustard, *p. 497. 498.761:* Orsise est obligé de reprendre la superiorité, qu'il exerce app. jusques à sa mort, *p.230.*

S. Hilaire Evesque de Poitiers meurt 368.
le 13 de janvier en 367, ou plutost en 368, *p. 463.756:* Eloges de ce grand Saint, *p.432:* De sa vie écrite par Fortunat, *p.434:* De ses écrits, *p.465.*

S. Athanase fait divers écrits contre 369.
les erreurs d'Apollinaire, sans parler de luy : on n'en sçait pas l'année, *p. 614.615.*

S. Eusebe de Verceil meurt paisiblement dans son Eglise le premier jour 370.
d'aoust 370, *p.559.777.*

Lucifer de Cagliari meurt en l'an 370: On ne voit point qu'il se soit réuni à l'Eglise, *p.522.*

S. Abraham Prestre & Confesseur, solitaire auprés d'Edesse, meurt vers l'an 370, & S[te] Marie sa niece cinq ans aprés, *p.592.*

S. Athanase se separe de la communion de Marcel d'Ancyre vers la fin 371.
de sa vie, *p.511.762.*

371. S. Hilarion meurt en Cypre le 21 d'octobre 371, agé de 80 ans, *p.571. 781.*

372. S. Julien Sabbas vient soustenir la foy à Antioche en l'an 372, *p.583.*

Marcel d'Ancyre meurt au plustost vers ce temps-ci : Divers jugemens qu'on a faits de sa doctrine, *p.512-514.*

373. Le Prince des Sarrazins estant mort, ils courent le desert de Sinaï, & y tuent quarante solitaires le 28 decembre, *p.574.782.783.*

Le mesme jour 300 Blemmyes ayant passé la mer Rouge, tuent quarante autres solitaires à Elim ou Raïthe, *p.575.*

Ils sont tous tuez par Obedien & les Sarrazins de Pharan, *p.577.*

S. Julien Sabbas meurt peutestre cette année, *p.584.*

On met la mort de S. Marcellin d'Embrun avant 374, *p.562.*

375. S. Bademe Abbé est martyrizé en Perse le 8 ou 9 avril 375, pres de quatre ans avant la mort de Sapor, *p.95.96.*

S. Damase reçoit la confession de foy de Vital Apollinariste, & le renvoie à Paulin d'Antioche qu'il favorise contre S. Melece, *p.617.619.*

Les Sarrazins font la guerre à Valens sur la fin de son regne : Leur origine, leur demeure, leur vie &c. *p.593:* La guerre finit par l'ordination de Saint Moyse leur premier Evesque, faite vers l'an 375, *p.595.*

Nathanael & S. Hor solitaires de Nitrie, sont peutestre morts vers ce temps-ci, *p.166.600.*

376. Apollinaire ordonne Vital Evesque d'Antioche vers la fin de l'an 376, & forme ouvertement le schisme en beaucoup d'Eglises, *p.618-621.*

377. Apollinaire & ses principaux sectateurs sont deposez par le Concile de Rome, à la fin de 377, ou peu aprés, *p.623.*

Sapor Roy de Perse depuis 70 ans, 379.
peut estre mort en l'an 379, *p.96.*

Apollinaire tasche en vain de faire 381.
donner les eglises d'Antioche à ses sectateurs en l'an 381, *p.626.*

Le Concile œcumenique de Constantinople les condanne, *Ibid.*

On apporte cette année à Constantinople le corps de S. Paul Evesque de cette ville, *p.259.260.*

Il se trouve des Apollinaristes au 382.
Concile de Rome en l'an 382, *p.627.*

Apollinaire est mort vers 385 ou 390, *Ibid.*

Saint Severe de Ravenne n'est apparemment mort que vers l'an 390, *p.* 390.
284.709.

Bagade de Bostres poursuit son ré-
tablissement devant le Concile de CP. 394.
en l'an 394, *p.384.*

La vie de S. Pacome est faite vers 395.
l'an 395, *p.170.674.*

Crispion Archidiacre de S. Epiphane
meurt à Constantinople en l'an 403, 403.
p.573.

Theodore est fait Ev. d'Antioche en
l'an 419, aprés la mort d'Alexandre, 419.
p.764.

Jacque disciple de S. Julien Sabbas,
meurt vers l'an 430, *p.585.* 430.

La translation des reliques de Saint 482.
Eustathe d'Antioche se fait en l'an 482, *p.30.655.*

Le corps de S. Antoine est transferé 561.
à Alexandrie en l'an 561, *p.133.*

Il est aussi transferé d'Alexandrie à 635.
Constantinople en l'an 635, *Ibid.*

Hidulphe Evesque de Treves y trans- 667.
fere le corps de Saint Maximin dans l'eglise de l'abbaye de son nom en l'an 667, *p.250.*

Les reliques de Saint Gordien sont 774.
distribuées à divers monasteres d'Allemagne en 774, *p.354.*

Weomade Ev. de Treves transfere 780.
le corps de S. Castor en l'an 780, *p.* *250.*

836. Felix enleve le corps de S. Severe de Ravenne, qui de Pavie est transferé à Mayence en l'an 836, *p.284.*

840. Le corps de Ste Helene est transferé à l'abbaye de Hautvilliers dans le diocese de Reims en l'an 840, *p.18.*

882. Les Normans ruinent l'eglise de S. Maximin à Treves en l'an 882, *p.250.*

942. L'an 342, on transfere les corps des
Saints Maximin, Agrece, & Nicet 942.
Evesques de Treves, *p.250.*

Le corps de S. Antoine est transfere 980.
à Vienne en Daufiné vers l'an 980, *p.133.134.*

On croit avoir receu à Rome en l'an 1140.
1140, le corps de Ste Helene, *p.18.*

L'Ordre de S. Antoine est établi en 1297.
l'an 1297, *p.134.*

TABLE DES MATIERES.

Explication de divers mots qu'on a abregez dans cette table.

Alex.	Alexandrie.	Ceſ.	Ceſarée.	Ev.	Eveſque.	p.e.	peuteſtre.
Ant.	Antioche.	C.	Concile.	Jeruſ.	Jeruſalem.	Pr.	Preſtre.
app.	apparemment.	Conf.	Confeſſeur.	M.	Martyr.	Rel.	Religieux
auj.	aujourd'hui.	Cong.	Congregation.	Meſ.	Meſopotamie.	ſol.	ſolitaire.
Capp.	Cappadoce.	CP.	Conſtantinople.	mon.	monaſtere.	Sup.	Superieur.
Cat.	Catholique.	Eccl.	Eccleſiaſtique.	Pal.	Paleſtine.	Theb.	Thebaïde.

A

ABDAS. V. Audas.
S. Abdas Eveſque & Martyr de Perſe ſous Sapor, *p.90.*
S. Abdieſus Ev. & M. de Perſe, *Ibid.*
S. Abdieſus Eccleſiaſtique de Bezabde, & M. *p.95.*
S. Abdieſus Diacre & Martyr de Perſe, *p. 237.&c.*
Abdiſſetas rachette pluſieurs corps de Martyrs de Perſe, *p.88.*
S. Abedecalas Preſtre & M. de Perſe en 344, *p.82.*
S. Abibe M. de Perſe en 346, *p.88.*
S. Abraham Ev. d'Arbel en Perſe, Martyr en 348, *p.90.*
S. Abraham ſol. Pr. & Conf. *V. ſon titre p. 586.*
S. Abraham Ev. de Carres, convertit un bourg pres d'Emeſe, *p.785.2.*
Abraham ſol. celebre la feſte de Paſque quelque temps, non avec l'Egliſe, *p.785.1.*
Abraham moine Egyptien de S. Antoine vers l'an 800 &c *p.135.*
Abraham. V. Eckellenſis.
Abre V. Apre.
Abſent: c'eſt autoriſer l'injuſtice & perſecuter la juſtice, que de condanner un abſent, *p.543.*
Acace diſciple d'Euſebe de Ceſ. en Pal. luy ſuccede vers l'an 338, *p.38*, eſt, dit-on, auteur des titres de la vie de Conſtantin, *p.60*, & p.e. du ſecond des 14 opuſcules attribuez à Euſebe, *p.62.*
Acace Ev. de Berée, aſſiſte à une diſpute contre les Apollinariſtes à Rome en 378, *p.523*, n'a pu eſtre au C. de Rome en 382, *p.624.*
Acci ou Guadix dans la Carthaginoiſe ou l'Andalouſie, *p.303.*
S. Acepſime Ev. & M. de Perſe en l'an 363. *V. ſon titre p.236.*
Achad, ville de la Meſ. *p.261.* V. Niſibe.
S. Acindyne M. de Perſe en 346, *p.88.*
Acoſcargan prince des Mages de Perſe en 364, *p.241.*
Adarne, ville d'Armenie, *p.78.*
Adda diſciple de Manichée, *p.383.*
Adelphar chef des Mages de Perſe, *p.94.*
Adelphe Ev. d'Egypte & Conf. eſt ſurpris par Apollinaire, *p.620.*
Adeſquegar officier de Perſe, y tourmente des Martyrs, *p.239.*
L'Adiabene, autrefois l'Aſſyrie, preſque toute Chrétienne au IV. ſiecle, *p.77.90.*
Adonis: Adrien en baſtit un temple à Bethléem, *p.14.*
Adrac prince des Mages, tourmente Saint Acepſime, *p.237.*
Adrien fait baſtir un temple de Venus ſur le Calvaire, *p.4*, d'Adonis à Bethléem, *p.14*, & pluſieurs en diverſes villes pour les conſacrer à J.C, *p.297.*
Adule, ville d'Ethiopie, *p.288.*
Aëce de Lydde aſſiſte en 331 à la depoſition de S. Euſtathe d'Ant. *p.25.*
Aëce chef des Eunomiens, appellé à la Cour par Julien, *p.328.*
Jule *Africain* copié par Euſebe &c. *p.50*, fait un recueil des Martyrs de Rome, *p.57.*
Agape Ev. de Ceſ. en Pal. vers 290, *p.40*, p.e. mort des l'an 303, *p.42.*
Agape Apollinariſte, *p.632.*
S. Agapet Ev. de Ravenne, dont on ne ſçait rien, *p.708.2.*
Agapet Diacre de Lucifer, ſigne pour luy le C. d'Alex. en 362, *p.520.*
S. Agas Ev. & M. de Perſe, *p 90.*
S. Agdelas Ev. & Martyr de Perſe, *p.90.*
Agai Ev. de Seleucie vers l'an 400, *p.78.*
Agnane, abbaye au dioceſe de Montpellier, *p.135.*
S. Agrece ou *Agrice* Ev. de Treves en 314, *p.248.* Temps de ſa mort, *p.695.*
Agricolaüs Ev. de Ceſ. en Pal. vers 314, *p.42.*
Agrippa augmente Paneade qu'il nomme Neroniade, *p.363.*
Agrippa diſciple de S. Julien Sabbas, puis Sup. du mon. de Teledan, *p.585.*

Agrippin Duc, martyrize S. Antoine sous Julien, *p. 380.*

Ajax frere de S. Zenon de Maiume, *p. 358. 359.*

Aimer Dieu sans le craindre, n'est que pour les plus saints & les plus humbles, *p. 114.*

Aion ou *Aio.* V. Hagion.

S. *Aithalas* Diacre & M. de Perse, p.e. en 364, *p. 237. 693.*

Aizan prince d'Ethiopie, *p. 285*, ne peut retenir à sa Cour S. Frumence qui avoit gouverné durant sa minorité, *p. 285. 711.*

Aizamundare faux roy de Perse en 363, *p. 728.*

Alaphion est converti avec sa famille par S. Hilarion &c. *p. 557.*

Albin Abbé de S. Martin de Cologne, *p. 354.*

Alexandre le grand meurt avant que d'avoir rebasti Babylone, *p. 99.*

S. *Alexandre* de Jerus. y forme une bibliotheque vers l'an 230, *p. 41.*

S. *Alexandre* M. à Corinthe, *p. 724. 2.*

S. *Alexandre* d'Alex. écrit contre Arius à S. Macaire de Jerus. *p. 9*, à S. Eustathe alors Ev. de Berée, *p. 22*, à S. Alexandre de CP. *p. 32. 35.* S. Pacome apprend par revelation que la verité est de son costé, *p. 172.*

S. *Alexandre* de CP. V. *son titre p. 32*, designe S. Paul son successeur, *p. 252.*

S. *Alexandre* soldat & M. en Egypte sous Julien, *p. 355.*

Alexandre Ev. d'Ant. réunit en l'an 415 cette Eglise avec bien de la peine, *p. 520.*

Alexandrie: cruauté des payens contre les Chrétiens en 362, *p. 355.*

S. *Alexion* de Bethagathon solitaire de la Pal. *p. 568.*

Alexis Comnene fonde à CP. un mon. de la Cong. de Tabenne, *p. 503.*

Alman ou *Altman* moine de Hautvilliers vers l'an 868 &c. *p. 18. 644. 2.*

Alype Comte est chargé par Julien de rebastir le Temple des Juifs, *p. 411*, est banni vers 375, & son fils condanné à mort, *p. 415.*

S. *Amans* Ev. de Tiano vers 346: ce qu'on en sçait, *p. 282. 707. 2.*

Amaque gouverneur de la Phrygie sous Julien, *p. 373.*

Amate ou Ammon disciple de S. Antoine, *p. 140*, demeuroit à Pispir, *p. 117*, puis sur la montagne, *p. 118*, où il servoit S. Antoine, *p. 122* entend Moyse qui l'instruit, *p. 129* luy rend les derniers devoirs à la mort, *p. 132. 139*, instruit S. Athanase de la vie de S. Antoine, *p. 140* & conduit plusieurs moines &c. *p. 141* S. Mille Ev. de Perse vient passer deux ans avec luy, *p. 92.*

L' *Ambrosiaster* ou commentaire sur S. Paul peut estre d'un Hilaire, non du schismatique, *p. 758.*

Ame: Eusebe de Ces. n'admet point d'ame en J C, *p. 74* les Apollinaristes ne luy en donnent qu'une animale, *p. 502.*

Ammes, meres des monasteres de vierges à Tabenne, *p. 198.*

Ammon ou *Ammonas* solitaire: S. Antoine luy predit qu'il avanceroit dans la vertu, *p. 125*, fut depuis Ev. de Paenemune, & Conf. de J.C. vers 374 &c. *p. 143.*

Ammon se fait Rel. à Tabenne en 352, agé de 17 ans, *p. 485. 750. 2.* S. Theodore luy predit qu'il sera Evesque, *p. 485.* Il visite ses parens, *p. 188*, va à Nitrie, *p. 163. 492*: estant Ev. il écrit la vie de S. Theodore de Tabenne, *p. 170. 492.*

Ammon quatrieme Sup. general de la Cong. de Tabenne, *p. 500.*

Ammone disciple de S. Amon, *p. 164.*

Ammone solitaire de Canope, voit à Sinaï le massacre des saints solitaires, *p. 574*, & le décrit avec celui des sol. de Raithe, *p. 580. 782.*

S. *Amon* fondateur des sol. de Nitrie, V. *son titre p. 153*, connoist non les lettres, mais leur utilité, *p. 107*, visite S. Antoine, *p. 118*, & en est visité, *p. 119.*

Amour pur de Dieu fait aimer le bien pour luy mesme, sans songer à la gloire qui en est la suite, *p. 350.*

Anabole. V. Scapulaire.

Anacoretes: leur origine, *p. 102. 261.*

S. *Ananie* Pr. & M. de Perse en 344, *p. 83.*

Anastasis, eglise de Jerus. bastie sur le saint Sepulcre, *p. 11.*

Anatole de Berée, chargé en 362 de travailler à la réunion de l'Eglise d'Ant. *p. 519.*

Ancyre, metropole de la Galacie, *p. 375.*

Andracoscar prince des Mages, *p. 241.*

André sol. de Raithe, rechape du massacre de ses freres, *p. 578.*

S. *Anempodiste* M. de Perse en 346, *p. 88.*

Anges: S. Paul le Simple en voit un à chaque moine, *p. 150.* Quatre Anges assistent S. Theodoret dans les tourmens, *p. 304.* Un Ange instruit S. Pacome de la regle qu'il devoit établir dans ses mon. *p. 179. 679. 682.*

Angire ou Ancyre ville de la Theb. *p. 667. 2.*

Anthedon, ville maritime de la Pal. *p. 358.*

Antien solitaire vieux & infirme dans la Theb. *p. 165.*

Antioche, capitale de la Syrie, *p. 22.* La deposition de S. Eustathe y excite une sedition en 331, *p. 26.* Etat de cette Eglise sous Julien, *p. 318*, il en trouve les habitans fermes dans la foy, *p. 404*, pollue les fontaines & les vivres, *p. 385.* On ruine dans les villes voisines les eglises & les tombeaux des Martyrs, *p. 352.* L'ordination de Paulin y forme un schisme de 85 ans, *p. 520. 754. 2.* Apollinaire y forme un 4^e^ parti par l'ordination de Vital, *p. 618. 630.* On y reçoit

avec

avec grande veneration les reliques de S. Eustathe en 482, *p.30.*

Antipater Ev. de Bostres écrit contre l'apologie d'Origene, *p.58.*

Saint *Antoine*. V. son titre *p.101.* S. Hilarion agé de quinze ans se retire avec luy, *p.554,* le quitte à cause du grand concours, *p. 555,* le visite sur sa montagne, *p.566.550* Son un on avec S. Amon de Nitrie, *p.157.* Il voit descendre le Saint Esprit sur S. Pacome, *p.167* qui l'estime avec une veneration profonde, *p.207.* Il est visité en 349 & 352 par des Rel. de Tabenne, *p.480.* 484. S. Hilarion va passer sur sa montagne le jour de l'anniversaire de sa mort, *p.569.*

S. *Antoine* Martyr sous Julien, *p.350.*

S. *Antonin* ou *Antoine* celebre dans Ennode, *p.671.2.*

Anuph ou *Anub* Conf. & sol. *p.426.*

Aphrodite, ville d'Egypte, *p.115.* S. Hilarion se retire auprés, & y fait tomber de la pluie aprés trois ans de secheresse, *p.569.*

S. *Aphtone* M. de Perse en 347, *p.88.*

Aphtone p.e. grand œconome de la Cong. de Tabenne en 420, *p.502.*

Apollinaristes heretiques. *V. leur titre p.602.* Apollinaire leur auteur efface la reputation des sophistes payens &c. *p.347.* Son histoire & celle d'Apollinaire son pere, *p.509. &c.* Lettre d'Apollinaire attribuée au Pape Jule, *p.707.*

Apollon surnommé Didymée à Milet, *p.389,* son temple abatu à Ces. de Capp. *p.371,* brulé à Ant. sous Julien, *p.389.*

Apollone Sup. de Moncose, quitte la Cong. de Tabenne, *p.481,* y rentre, *p.484.*

Apostres: les Actes des Apostres traduits en hebreu, *p.291.*

Apostres des Juifs, ce que c'estoit, *p.291.295.*

Apre ou Abre fille de S. Hilaire de Poitiers, *p. 435,* qui de son exil luy écrit en 358, *p.448,* est honorée comme une Sainte, *p.449.*

Aproniën Prefet de Rome en 363, *p.351,* poursuit les magiciens, *p.719.2.*

Arabes descendus d'Ismael, *p.593.*

Ara-cœli, eglise de Rome, *p. 18.*

Arbel, ville de Perse, *p.90.237.*

Arcade traite les Luciferiens d'heretiques, *p.526.*

Arcadie, province d'Egypte autrefois Heptapolis &c. *p.105.*

Archelaüs Comte, obtient de S. Antoine la guerison d'une vierge, *p.119.*

Ardasabor prince des Mages en 364, *p.238*

Arée Ev. de Pane en Theb. vers l'an 335, *p. 220* y reçoit tres bien S Pacome, *p.221.*

Arethuse ville de la Syrie: les habitans s'y signalent par leur cruauté sous Julien, *p.357.*

Arezzo en Toscane, *p.352,* honore S. Donat comme son patron, *p.353.*

Arie, ville de Perse, *p.95.*

Ariens ennemis des images, *p.43.* S. Antoine les chasse de sa montagne, *p.119.* S. Maximin de Treves rejette leurs deputez, *p.248.*

Aristenete dame de qualité va visiter S. Antoine &c. *p.135,* obtient de S. Hilarion la guerison de trois de ses enfans. *p.566.*

Arius maltraite S. Macaire de Jerus. *p.19,* qui le combat dans le C. de Nicée, *p.20,* est appuyé par Eusebe de Ces. *p.44.* perit par les prieres de S. Alexandre de CP. *p. 34,* & de S. Jacque de Nisibe, *p.263.*

L'*Armenie* soutient la guerre pour la foy, *p.76.*

Arsace pontife de la Galacie, Julien luy écrit, *p.418.*

Arsene Pr. sol. *p. 165.*

Arseth frere de Sapor martyrize S. Abdiesus, *p.90.*

Arsinoé, deux villes & deux canaux de ce nom, *p.666.667.*

Arsise, *Arsete*, ou Orsise, disciple de S. Amon de Nitrie, *p.165.674.2.*

Artabane donne l'autorité au peuple de Seleucie, *p.98.*

Arteme Duc d'Egypte cherche S. Athanase à Pabau, *p.493,* a la teste tranchée sous Julien, *p. 381:* s'il faut le regarder comme Arien, *p.731.*

Arteme Ev. d'Embrun, assiste p.e. en 374 au C. de Valence, *p.562.779.2.*

Ascalon, on y exerce de grandes cruautez contre les Chrétiens sous Julien, *p.360.*

Ascension on ne peut ni paver ni fermer la voute de l'eglise au lieu où J.C. monta au ciel, *p.15.*

Ascetes, ce que c'est, *p.103,* vivoient seuls ou peu ensemble, *p.177.*

Asclepas de Gaza, les Ariens écrivent contre luy à S. Jule, *p.270.*

Asnes sauvages soumis à S. Antoine, *p.124,* & à un jeune solitaire, *p.127.* Un asne porte à S. Amon ce qu'on craignoit de faire porter par un chameau, *p.156.*

Assyrie. V. Adiabene.

Astere l'avocat des Ariens, refuté par Marcel d'Ancyre, *p.503.*

S. *Astere* de Petra est chargé par le C. d'Alex. en l'an 362, de travailler à la réunion de l'Eglise d'Ant. *p.519.557.*

Astere disciple de S. Julien Sabbas: ce qu'on en dit, *p.583.585.785.*

S. *Athanase:* S. Antoine voit le Saint Esprit descendre sur luy, *p.126:* combien S. Pacome l'estime, *p. 207.* Il ordonne S. Frumence vers 330, *p.286.287,* ne veut pas se trouver au C. de Ces. en 334 &c. *p.47,* n'a point app. esté condanné en 335 à Tyr par S. Paul de CP. *p.251,* est receu à Treves en 336 par S. Maximin, *p.248,*

à CP. en 338 par S. Paul, p.254. Il visite Saint Pacome, p.211. Les Eusebiens deputent contre luy à S. Jule, p.269. Il se justifie par ses deputez, p.270. S. Antoine vient à Alex. pour sa défense, p. 129. 670. Il va à Rome en 339, p.271, y est reconnu innocent par le C. de l'an 341, p.273, dont Jule luy avoit laissé le lieu à son choix, p. 734. Jule en fait l'eloge, p.281. S Pacome predit son retour de l'an 349, p.226. Il lie, dit-on, amitié en 349 avec Apollinaire, p.610, à qui il écrit, p.611. Orsise luy depute en 349 des Rel. de Tabenne, p. 480. S. Theodore luy en depute deux en 352, p.484. S. Antoine luy donne à la mort une tunique & un manteau, p.131. Arteme Duc d'Egypte le cherche à Pabau, p.493. Le C. de Milan en 355 veut le faire condanner, p.535. 538, ce que les Cat. refusent, p.543. Osius le défend &c. p.311. Il loue les écrits de Lucifer & l'envoie visiter, p. 515. S. Eusebe de Verceil le va trouver en 361 à Alexandrie &c. p. 557. On luy envoie des reliques de S. Jean Battiste, p.361. Il apprend de S. Theodore la mort de Julien qui vouloit luy faire oster la vie, p.494. S. Theodore le reçoit en 365 dans ses monasteres, p.495. Il console en 367 les Rel. de Tabenne sur la mort de S. Theodore qu'il regrette fort, p.498. Il se separe de la communion de Marcel d'Ancyre, p.511. 752.

Athenodore ou Zachée, p. 687, S. Pacome aime mieux le voir mourir avec patience que guerir de la lepre, p.203.

Athon Ev. de Verceil au X. siecle, p.772.

Athré disciple de S. Hor de Nitrie, p.600.

S. *Audas* ou Abdas Ev. & M. de Perse vers 420, p.91.

S. *Augustin* est fort touché de la vie de Saint Antoine, p.137.

Aumosne, les Chrétiens nourrissoient leurs pauvres & ceux des payens, p.419. Julien en veut établir dans le paganisme comme dans l'Eglise, p.416. &c.

Aumusse, quelle peut estre leur origine, p.182.

S. *Aurel* d'Anthedon sol. de la Pal. p.558.

Aurele Ev. Luciferien en 384, p.527.

S. *Aurele* apporte à Milan le corps de Saint Denys, p.776.2.

Ausone Rel. de Tabenne en 352, p.485.

Austeritez, ne pas regarder celles des Saints comme des excés, p.216.

Auxence de Milan est excommunié par les Evesques de France en 360, p.457. S. Eusebe de Verceil dispute contre luy, p.558. Saint Hilaire l'oblige à confesser de bouche la divinité de J.C, p.460. Il trompe Valentinien & fait chasser S. Hilaire hors de Milan, p.451.

Auxilaus Ev. des Sarrazins, p.597.

Auxume, ville capitale de l'Ethiopie, p.285 dont S. Frumence est fait Ev. vers 330, p.710. 711.

S. *Azadan* Diacre & M. de Perse, p.237. &c.

Azanites ministres des prestres Juifs, p.295.

S. *Azat* ou *Azade* finit la persecution de Sapor par son martyre, p.89.

B

SAINT *Babylas* Ev. d'Ant. son corps y est apporté de Daphné sous Julien, p.389.

Babylone, desertée par Seleucie, p.99.

Bacchus : Julien luy fait consacrer les eglises d'Emese & d'Epiphanie, p.365.

La *Bactriane* éclairée par la foy dés le second siecle, p.77.

S. *Bademe* Abbé & M. en Perse, p.95. 96.

Bagade Ev. de Bostres en 394, p.384.

Bagdad ou *Baldac*, est selon les uns Seleucie, selon d'autres Babylone, p.98. 99.

Baisan Diacre d'Aphrodite en Egypte, p.115.

Balac Duc d'Egypte, ne meprise pas impunément les lettres de S. Antoine. p.123.

Balian faux roy de Perse en 363, p.728.

S. *Barachise* M. de Perse en 346, p.87.

S. *Barbasyme* Ev. & M. de Perse, p.90.

Bardialoch, village de Perse, p.87.

Basile intrus par les Ariens à Ancyre en 336, p.505, est excommunié par le Concile de Sardique, p.510.

S. *Basile* Pr. d'Ancyre, martyr sous Julien, p.375-379: sur ses actes, p.728. 729.

S. *Basile* le Grand, sa reputation efface celle des sophistes des payens, p.347. Saint Eusebe de Verceil le défend contre son Evesque, p.558: Julien reservoit à l'attaquer au retour de la guerre des Perses, p. 333: Eustathe de Sebaste luy reproche ses lettres à Apollinaire, p.611. 615, contre qui il écrit, p. 622. Il invitoit les Evesques à la feste de S. Eupsyque, p.372.

Basiline mere de Julien l'apostat, morte en 331 ou 332, p.653.1.

Battesme: les Perses ont employé l'huile pour le battesme, p.663.2. Constantin donne un habit d'étoffe d'or à l'Ev. de Jerus. pour le celebrer, p. 13. Le C. d'Elvire défend d'ordonner ceux qui sont battizez dans un autre diocese, p. 305.

Bau ou *Baum*. V. Pabau.

Baume en Egypte, a besoin d'estre continuellement cultivé, p.154.

Bazis. V. Zabdas.

Bechré, monastere des vierges en Theb. p.197. 493.

Belinas, la mesme ville, dit-on, que Paneade, p.353.

Bemen. V. Pemen.

S. *Benoist* Abbé d'Agnane, fait une collection des regles, p.135.

Berée, ville de Syrie, p.22, fort zelée pour J.C, p.422.

Berger: S. Spiridion de berger Evesque, continue de paistre ses brebis, p.243.

Beronique; c'est le nom que l'on donne à l'Hemorrhoïsse de l'Evangile, *p.364*.
Beryte; l'eglise y est brulée sous Julien, *p. 365*.
Beth-cascar, ville de Perse, *p.90*.
Bethelée ou *Bethelie*, bourg du diocese de Gaza, *p.359*. S. Hilarion y convertit les premiers Chrétiens, *p.567*.
Bethlapat, ville de Perse, *p.87*.
Bethléem; S^te^ Helene bastit une eglise dans la caverne où J.C. naquit, *p.14*.
Bethusas, province de Perse, *p.87*.
Bezabde, p.e. capitale de la Zabdicene, *p.95*. est prise & saccagée en 360 par Sapor, *p.94*.
Beziers; il s'y tient un Concile en 355 &c. *p. 440*.
Bithmade; Sapor y fait tourmenter plusieurs Martyrs, *p.238*.
Les *Blemmyes* font apostasier un moine de Tabenne, *p.215*. Trois cents Blemmyes tuent quarante solitaires à Raithe, *p.575*, & sont tous défaits, *p.577*. On trouve vers l'an 360 un Evesque des Blemmyes, *p.288*.
S. *Bocre* Ev. & M. de Perse, *p.90*.
S. *Bonose* M. à Ant. sous Julien, *p.405-409*: quand il a souffert, *p.739*; jugement de ses actes, *p.740*.
Bonose porte à la Cour de Constance le livre de Lucifer, *p.517*: c'est app. Bonose de Treves Luciferien, *p.527*, dont l'episcopat & le culte sont mal établis, *p.758.1*.
Bostres ou *Bosra*, metropole de l'Arabie, *p. 382*.
Botoli. avoit pour Ev. Ajax sous Theodose I, *p.359*.
Bucolies, canton de la Theb. encore habité en 315 par des sauvages, *p.114*.
Busiris Encratite, confesse J.C. sous Julien, puis rentre dans l'Eglise. *p.373*.
Byzance fut soumise à Heraclée sa metropole jusqu'en 330, *p.33*.

C

Cabarets: Julien l'apostat les interdit à ses prestres, *p.418*.
Carden, ville sur la Moselle, *p.259*.
Cagliari, metropole eccl. de la Sardaigne en 681, *p.514*, honore Lucifer depuis peu, *p.524*.
Cais, mon. de la Cong. de Tabenne, *p.493*.
Caius Tribun, garde Lucifer & Florent en 355, *p.545*.
Caius Ev. Arien d'Illyrie assiste en 355 au C. de Milan, *p.535*. est excommunié par les Ev. de France en 360, *p.457*.
Calandion Ev. d'Ant. y fait apporter en 482 les reliques de S. Eustathe, *p.30*.
Calanne, c'est Ctesiphon, *p.100*.
Calepode apporte à S. Eusebe de Verceil une lettre de Libere en 354, *p.534*,
Le *Calvaire* est prophané par les payens, *p.4*. Constantin y bastit une eglise magnifique, *p.10*. Il estoit alors au milieu de la ville, *p.12*.
Candidien gouverneur de Capp. sous Julien, *p.370*.
Canope, lieu de debauche pres d'Alex. devient un lieu de penitence, *p.501.574*, dependoit de Squedie, *p.782.2*.
Capharnaüm: S. Joseph Comte y bastit une eglise, *p.297*.
Capitolin Vicaire de la Thrace sous Julien, *p.354*.
Capuce; les enfans en portoient en Theb. *p.182*.
Çaragoce, ville de la Tarragonoise, *p.302*.
Caresme: on n'y mangeoit point de viande des le commencement du IV. siecle, *p.244*.
Cascar, ville de Perse, *p.90*.
S^te^ *Casdoé* Martyre de Perse, *p.663*.
S^te^ *Casine* M. à Ancyre sous Julien, *p.380*.
S. *Castor* Pr. de Treves sous S. Maximin, *p.259*.
Cataphrone Apollinariste, *p.632*.
Catecumene: le C. d'Elvire permet de faire catecumenes les malades, *p.307*
Catholique; titre donné à l'Archevesque de Seleucie, *p.99*.
Caxume, autrefois Auxume capitale de l'Ethiopie, *p.285*.
Cedrene insere la chronologie de George le Syncelle dans la sienne, *p.51*.
Les *Cellules*, canton du desert de Nitrie, *p. 160*, marqué par S. Antoine pour des solitaires, *p.157*, vie qu'ils y menoient, *p.162.153*.
Cephale. V. Paphnuce.
Cesaire frere de S. Gregoire de Nazianze, resiste genereusement aux sollicitations de Julien l'apostat, *p.333*.
Cesaire ami de S. Chrysostome, est ebloui par un livre d'Apollinaire, *p.629*.
Cesarée de Philippe, la mesme ville que Paneade, *p.363*.
Cesarée de Cappadoce, Julien la maltraite comme Chrétienne, *p.370*.
Chahdoust. V. Sadoth.
Chanoines reguliers établis par S. Eusebe de Verceil, *p.531*.
Charité: Julien veut faire imiter aux payens les œuvres de charité des Chrétiens, *p.416 &c.*
Charle Archevesque de Mayence transfere en 856 le corps de S. Severe de Ravenne, *p.284*.
Chenobosque, bourg de la haute Thebaide, *p.172*; le mon. de Chenobosque se donne à S. Pacome, *p.213*, qui en voit un Rel. porte au ciel, *p.221*.
Cheveux: S. Jacque de Nisibe fait blanchir les cheveux de quelques filles immodestes, *p.261*. S. Eusebe de Verceil défend qu'on les luy coupe aprés sa mort, *p.660*.

Chnum. V. Pachnam

Chyté, bourg voisin de Seleucie, p.655.1.

Les *Chrétiens* ont cru à l'evidence, non legerement, p.52. Voir Dieu dans les Chrétiens est la plus grande de toutes les visions, p.208. La Presence d'un seul Chretien dissipe tout l'appareil d'un sacrifice de Julien, p.325. Les Chrétiens souffrent ses railleries sans luy en rendre, p.341. Chretiens divisez plus cruels les uns aux autres que des bestes farouches, p.328.

S. *Chrysostome* detrompe Cesaire sur l'Apollinarisme, p.629.

Cibelle, il y en avoit un temple à Pessinonte, p.375.

Cilice; S. Pacome & S. Theodore en portent quelquefois, p.183.

Cirque: S. Hilarion leve le sort des chevaux d'Italique &c. p.558.

Claudien Pr. & legat du Pape au C. d'Arles, p.266.

Clovis reçoit dans l'eglise de S. Hilaire de Poitiers, des presages de sa victoire sur les Gots, p.464.

Cloux: S[te] Helene trouve les quatre cloux avec lesquels J.C. fut attaché à la croix &c. p.9.

Cluni; on croit y avoir des reliques de Saint Paul premier ermite, p.122.

Coblent.; on y transfere les reliques de Saint Castor vers 887, p.250.251.

Cochers du cirque exclus du battesme s'ils ne renoncent à leur métier, p.308.

Cœnobites, leur origine, p.102 167.

Coll oure dans le Roussillon, n'est pas le lieu du C. d'Elvire, p.303.

Colonne où J.C. fut attaché & fouetté, se montroit en 333, p.12.

Colzim, montagne de Saint Antoine dans la Theb. p.115.

Coma, Caman, ou *Coman*, village d'Egypte, p.105.

Comediens declarez coupables d'adultere, p. 304, exclus du battesme s'ils ne renonçent à leur métier, p.308.

Commodien, auteur Chrétien du temps de S. Silvestre, p.266.

Alexis *Comnene* fonde un mon. à CP. & y est enterré, p.503.

Comople ou Mete ville de la Phrygie, p.373.

Concile d'Elvire en 300, p.302; les Prestres y sont assis avec les Evesques, les Diacres debout avec le peuple, p.303. Concile d'Ant. vers 329 &c. p.23; de Rome en 341, p.271; de Milan en 355, p.534.774; de Beziers en 356, p.440; de Rome en 378, p.623. Le IV. Concile de Tolede indique les C. provinciaux au mois de may, p. 302.

S. *Concorde* Ev. d'Arles aprés Saturnin deposé en 360, p.457.

Condanner un absent, c'est autoriser l'injustice & persecuter la justice, p.543.

Confession: S. Theodore ne veut pas faire confesser publiquement quelques fautes particulieres, p.488.

La *Confirmation* rend parfaits Chrétiens, non necessaire à salut &c. p.308.

Congregations monastiques; S. Pacome en est l'instituteur, p.177.

Constance Chlore epouse S[te] Helene, p.1, puis la repudie, p.2, donne app. la liberté aux Conf. en 305, p.309.

Constance fils de Constantin: sa vanité effroyable, p.544. Il fait deposer S. Paul en 337, p.254, le fait chasser apres son rétablissement en 338, p.256, le bannit chargé de chaines à Singare en 342, p.257, & enfin a Cucuse en 350, où il est étranglé par les Ariens, p.258; fait enterrer S. Jacque dans Nisibe mesme, p.263, fait observer S. Basile d'Ancyre. p.376, fait venir en 355 Saint Eusebe de Verceil au C. de Milan, p.536.775.1, où il preside, p.540, pour faire condanner Saint Athanase. p.312, les Ariens y proposent un écrit impie sous le nom de Constance, p.541. Il s'y laisse aller à d'étranges emportemens contre les Ev. Cat. p.542, dont il en bannit plusieurs, p. 547: tente inutilement Osius, p.313, l'accable de tant de maux qu'il le fait enfin ceder, p.317, écrit aux Princes d'Ethiopie contre S. Athanase en 356, p.287, est prevenu par Saturnin d'Arles contre S. Hilaire, p.441, qu'il bannit en 356 avec Rhodane de Toulouse &c. p.442: bannit en 358 les principaux des Ariens, p.444. Lucifer écrit contre luy & luy envoie ses écrits, p.516. Il renvoie S. Hilaire en France en 360 &c. p. 453.454.

Constancie sœur de Constantin demande à Eusebe de Ces. une image de J.C, p.43.

Constant devenu maistre des Gaules en 340, p.255, obtient le rappel de S. Paul de CP. en 348, p.257.701.

Constantin donne en 306 le titre d'Auguste à S[te] Helene sa mere, p.2, fait mourir sa femme qui estoit cause de la mort de Crispe son fils, p.3, met un morceau de la Croix dans sa statue &c. p.3.8, emploie des cloux de N.S. à son usage par devotion, p.9, fait bastir à Jerus. l'eglise de la Croix & de la Resurrection &c. p.10. reçoit les dernieres instructions de sa mere, & l'assiste a la mort, p.16, la fait enterrer à Rome, p.17; bannit S. Eustathe d'Ant. en 331, p.25; écrit plusieurs lettres à Eusebe de Ces. p.46, dont il a la patience d'entendre debout un long & ennuyeux discours, p.50. S. Antoine luy écrit en 335 ou 336 pour S. Athanase, p.120.668. Il veut faire recevoir Arius dans l'Eglise de CP. en 336, p.35, bannit S. Paul de CP. en 336, p.252, ordonne qu'on enterre S. Jacque à Nisibe, p.263.

Constantinople souillée par les sacrifices profanes de Julien, *p.326.*

Coprés Rel. de Tabenne visite S. Athanase en 352, *p.484.* S. Theodore prevoit son retour en 353 ou 354, *p.491.*

S. *Coprés* sol. d'Egypte & M. sous Julien, *p.356.*

Coprés ou *Copris* sol. à Sceté, *p.429.*

Coprés sol. de Theb. mort vers 400, *p.427-429.*

Coqué, app. la mesme ville que Seleucie, *p.9. 664.*

Corneille disciple de S. Pacome, *p.176*, lie le demon par sa vertu, *p.218*, répond à des philosophes au lieu de S. Pacome. *p.222.* S. Pacome le fait Sup. de Moncose, *p.213*, luy écrit, *p.228;* ce qu'on sçait de luy, *p.232;* il meurt en 348, *p.226.*

Corps: erreurs des Apollinaristes sur le corps de J.C, *p.604.*

Corrections; comment profiter de celles qu'on nous fait sans sujet, *p.471.*

Corroyeur d'Alex. visité par S. Antoine, *p.130.*

Coverne pres de Coblentz; Saint Lubence y presche l'Evangile, *p.251.*

Crainte; aimer Dieu sans le craindre, n'est que pour les plus saints & les plus humbles, *p.114.*

Crimes extraordinaires souvent punis d'une maniere extraordinaire, *p.324.*

Crispe fils de Constantin, perit par les calomnies de sa belle-mere, *p.2.3.*

Crispion disciple de S. Hilarion, *p.427.*

Crocodile, Helene sol. passe & repasse le Nil sur le dos d'un crocodile, *p.427.*

Croix de J.C. cachée par les Juifs, *p.4*, echape ainsi à la fureur des payens, *p.5*, est trouvée par S^te^ Helene, *p.6.638*, au mois d'octobre, *p.640. 641.* S^te^ Helene l'enchasse dans de l'argent, *p.7.* Un Pr. l'avoit en sa garde, *p.14.* L'Evesque la donnoit à adorer à Pasque, à l'Exaltation & au milieu du Caresme, *p.13.14.* Veneration de toute la terre pour ce thresor precieux, *p.8.9*, ce qu'on en coupoit ne la diminuoit point. *p.8.* Constantin bastit une eglise de la Croix au lieu où elle avoit esté trouvée, *p.11.* Le signe de la Croix rend un sortilege inutile, *p.292.* Julien l'apostat effrayé par les demons les fait fuir par un signe de Croix, *p 324.* Il apparoist une croix sur tous les habits des Juifs & autres en 363, *p.414.*

Crone va voir S. Antoine, *p.117*, & se rend son disciple, *p.142.*

Crone sol. de Nitrie, *p.165.*

Ctesiphon, ce qu'on sçait de cette ville, *p.100. &c.* Les Rois de Perse y passoient l'hiver, *p.86.* Elle n'avoit qu'un Ev. avec Seleucie, *p.79.* Il s'y tient un Concile vers 360, *p.92.*

Cucuse, ville de la Capp. puis de la seconde Armenie, *p.258.*

Cupidité de l'homme seule cause de son peché, *p.125.*

Cusdazat. V. Usthazad.

Cydne, riviere rapide de la Cilicie, *p.295.*

Cymace Ev. de Palte & Conf. chargé par le C. d'Alex. en 362, de travailler à la réunion de l'Eglise d'Ant. *p.519*, est p.e. celui qui ordonna Paulin avec Lucifer, *p.520.*

Cynege Prefet en 384, *p.526.*

S. *Cyriaque* M. à Rome, *p.640.2.*

Cyriaque Juif converti, dit-on, aprés avoir decouvert le lieu de la Croix, *p.639.*

Cyriaque Diacre de Rome, legat du Pape au C. d'Arles, *p.266.*

Cyrille Ev. d'Ant. depuis 280 jusque vers 300, *p.40.*

S. *Cyrille* Diacre & M. à Heliople sous Julien, *p.366.*

S. *Cyrille* Ev. de Jerus. y emmene le fils d'un prestre des idoles d'Ant. *p.403*, se moque des Juifs qui entreprenoient de rebastir le Temple en 363, *p. 411;* fait ses catecheses en 347, *p.412.*

S. *Cyrille* d'Alex. refute les livres de Julien contre les Chrétiens, *p.405.*

Cyrion sol. de Sceté, *p.430.*

Cyrus Evesque de Berée, accuse, dit-on, Saint Eustathe de Sabellianisme, *p.26.*

Cyzic, ville de l'Hellespont, obtient tout de Julien par son idolatrie, *p.338.*

D

SAINT *Dadas* Martyr de Perse, *p.89.663.*

Damas: les payens y brulent deux eglises sous Julien, *p.364.*

Damase Pape reçoit bien Timothée Apollinariste &c. *p.615*, se laisse surprendre par Vital d'Ant. *p.618*, condanne Apollinaire & ses sectateurs dans un C. en 378, *p.623.* A qui s'adresse sa lettre contre Timothée, *p.792.2.*

S. *Damien* Diacre, Martyr à Terracine sous Julien, *p.353.*

Dan, distingué de Paneade, *p.363.*

Daphné; le temple d'Apollon y est brulé sous Julien, *p.389.*

Datien officier du palais, porte un ordre de l'Empereur à S. Denys de Milan, *p.546.*

S. *Dausas* ou Desas Ev. de la Zabdicene, & M. en Perse, *p.90.94.*

Dehors, montagne & monastere de Dehors habitez par S. Antoine & ses disciples, *p.116.*

Demons: les anciens ont cru qu'ils sont tombez pour avoir vu des femmes, *p.135*, combien il y en a qui nous environnent, *p.129.* les moindres sont soumis à une grande foy, *p.149:* l'humilité seule peut chasser les plus furieux, *p.150.* Ils tourmentent fort S. Antoine, *p.108*, qui apprend d'eux diverses choses, *p.128;* il exhorte à les mepriser, *p.109.* Plusieurs escortent S. Pacome pour luy inspirer de la vanité, *p.222.*

luy apparoissent à luy & à S. Theodore, tantost pour les seduire, tantost pour les menacer, p. 253.475, montrent des thresors à Saint Muce, p.425.

Denys Conf. Pr. œconome de Tentyre, p.157, fait venir S. Pacome pour guerir une femme, p.211.

S. *Denys* de Milan y soutient genereusement la foy en 355, p.535.&c. n'a point signé la lettre de ce Concile à S. Eusebe de Verceil, p.774.2, qui fait effacer sa souscription à la condannation de S. Athanase, p.545. Il est banni, p.547; & meurt dans son exil, p.551, app. avant 362, p.775.1.

Denys le Petit fait la vie de S. Pacome, p.169.

S. *Denys* en France : sur les reliques de Saint Hilaire qu'on pretend y avoir, p.453.757.

Depost : S. Spiridion fait parler sa fille dans le tombeau pour en indiquer un, p.248.

Deusdedit Pr. de Rome au VI. siecle, p.351.

Dez : un an de penitence imposé en l'an 300 à ceux qui y jouoient, p.308.

Une *Diaconisse* d'Ant. convertit le fils d'un prestre des idoles, p.402.

Diacres, sont debout au C. d'Elvire, p.303; gouvernent quelques Eglises en Espagne, p.308.

Dibus, Divus, ou Diu isle des Indes, p.289

Dydime l'aveugle est visité par S. Antoine, p.129.130.

Didymée, surnom d'Apollon au temple de Milet, p.389.

Dietekirchen, archidiaconé de Treves, p.251.

Dieu isle. V. Isle d'Ieu.

Dimœrites, nom des Apollinaristes dans Saint Epiphane, p.602.616.

Diocesarée; Saint Joseph Comte y bastit une eglise, p.297.

Diodore laïque soutient l'Eglise d'Ant. contre les Ariens, p.28. fait une chronique, p.52; Julien le dechire par ses injures, p.328.

Diodore Apollinariste, p.632.

Diodore de Tyr, Apollinaire écrit contre luy, p.635.

Dioscore Vicaire dans les Gaules sous Julien, p.358.

Diospolis ou Thebes, ville en la haute Theb. p.172.

Diospolis la petite, on luy donne aussi le nom de Thebes sans fondement, p.677.

Discipline de l'Eglise, Julien veut l'imiter dans le paganisme, p.416.

Diu ou *Divus*, isle des Indes, p.289.

S. *Domnice* sol. & Martyr sous Julien, p.422. 744.2.

Dominicus: les Apollinaristes appelloient J. C. *Dominicus*, plutost qu'*homo dominicus*, p.789

S. *Domnin* premier Ev. de Digne, p.561-563.

Domnus sol. de Raithe, tué par les Sarrazins, p.575.

S. *Donat* Ev. d'Arezzo, Conf. non M. sous Julien, p.352.722.

S. *Donat* d'Evorée en Epire, Conf. p.722.2.

Les *Donatistes* condannez par Osius se plaignent de luy, p.310, demandent à Julien leur rappel de la maniere la plus honteuse, p.325. Honoré pour les confondre fait afficher l'edit qu'ils avoient obtenu de cet apostat, p.329.

Dorostole ou *Dorostore*, ville de la Thrace; p.554.

Dorothée Pr. d'Ant. enseigne l'Ecriture à Eusebe de Ces. vers 290, p.40.

Doubis, canton de la Perse, p.90.

Dracilien Vicaire du Prefet en 327, p.10.

Draconce Ev. d'Hermopole la petite, p.164, on luy porte la lettre de S. Theodore à ceux de Nitrie, p.492. S. Hilarion le visite dans son exil à Theubate, p.569.

Drepane, bourg de la Bithynie, p.1, est erigé en ville sous le nom d'Helenople en 327, p.17, à cause de S^te^ Helene qui y estoit née, p.638.1.

Dulas ou Moyse Abbé de Sinaï, voit ses sol. tuez par les Sarrazins, p.574.575.

E

Ecclesiastiques; le C. d'Elvire défend d'ordonner ceux qui sont battizez dans une autre province, p.305, ou dans l'heresie, p.307; interdit l'usage du mariage à tous les Ecclesiastique, p.306, excommunie ceux qui ne chassent pas leurs femmes adulteres, p.308. S. Eusebe de Verceil met la regularité dans son Clergé, p. 531. Julien bannit des villes les Eccl. p.335, les depouille de leurs privileges, p.339.

Ecebol sophiste Chrétien sous Constance, payen sous Julien &c. p.331.

Ecebol habitant d'Edesse ferme dans la foy &c. p.332.343.

Abraham *Eckellensis* Maronite, auteur peu estimé, p.135.

Ecoles; Julien en veut établir dans toutes les villes pour le paganisme, p.416.

Ecriture sainte : S. Hilaire y apprend à connoistre Dieu, p.436, on en donne trois versets à Muce pour regle, p.424, les novices de Tabenne avoient pour regle de la mediter, p.653. Il y en avoit une ecole publique dans Nisibe au V. siecle, p.251.

Ecuyers; gardes à pié de l'Empereur, p.385.

Edese parent de S. Frumence : son histoire, p.285.

Edesse en Mesopotamie : Julien fait saisir tous les biens de cete Eglise, p.343, evite d'y passer, p.342.

Edesse, petite ville de la Galacie, p.380.

L'*Eglise* s'est accrue par les persecutions, non par la faveur des Rois, p.462; ne recevoit point les presens de ceux qui ne participoient pas à l'Eucaristie, p.306.

L'*Egypte* comprenoit en general l'Arcadie & la Thebaïde, *p.105*; les deserts y deviennent un paradis peuplé d'anges par les solitaires qui s'y retirent, *p.109*. On y rendoit des honneurs superstitieux aux morts, *p.131*, & particulierement aux Martyrs, *p.132*.

Eleuse de Cyzic, Julien le chasse, *p. 338*, le condanne à rebastir une eglise des Novatiens, *p. 339*.

Eleutherople, ville de la Palestine, l'ancienne Hebron, *p. 515*.

Elie prophete ne doit pas estre mis au rang des sol. *p. 101*.

S. *Elie* M. de Perse en 346, *p.88*.

Elie Sup. d'un mon. *p.125*.

Elie app. anacorete tres austere, *p. 127*.

Elilege. V. Eulale.

Elim. V. Raïthe.

S *Eliph* Martyr, dit-on, en Lorraine sous Julien, *p.353*; son histoire sans autorité, *p.724*.

Ellel ou Hillel Patriarche des Juifs, se fait battizer à la mort, *p.290*.

Elpide Prestre, deputé de S. Jule pour citer les Eusebiens au C. de Rome en 341, *p.272*.

Elpide Prefet d'Orient en 361, *p.566*.

Elpide apostat sous Julien, *p.377*, peut estre le thresorier de son domaine particulier, *p.392*, perit miserablement en 366, *p.399*.

S. *Elpidiphore* M. de Perse en 346, *p.88*.

Elvire, ancienne ville de la Betique, *p.303*, *527*: histoire du Concile qui s'y tient vers 300, *p.302-309.711-715*.

Elur ou disciple de S. Amon, different d'Elurion de Tabenne, *p.164*.

Emese, ville de la Phenicie, *p.257*; les payens en consacrent l'eglise à Bacchus sous Julien, *p. 355*.

S. *Emilien* M. à Dorostole sous Julien, *p.354*.

S. *Emilien* Evesque de Valence, ordonne S. Marcellin d'Embrun avec S. Eusebe de Verceil &c. *p.551.779.2*.

Emmaüs ou Nicople, une fontaine sanctifiée par J.C. y fait des miracles, *p.362*.

Enfans: S. Pacome les recevoit dans ses monasteres, *p.181*, fait secher un figuier qui tentoit ceux de Moncose, *p.224*, ecoute les plaintes d'un enfant de Pabau, *p.222*, apprend d'un de Tabenne à travailler, *p.223*.

Ephese. V. Eurese.

S. *Ephrem* modere les pastres par l'exemple de S. Antoine *p.138*, écrit la vie de S Abraham Pr. son ami intime, *p. 586. 786*, montre dans son testament son aversion contre les Apollinaristes, *p.625*.

Epictete de Civitta Vecchia, assiste en 355 au C. de Milan, *p.535*.

Epiphane sophiste payen ami des Apollinaires, *p.609*.

S. *Epiphane* s'unit à S. Hilarion, *p.566*, qu'il fait demeurer en Cypre &c. *p. 570*: a relation avec Apollinaire, *p.611*, écrit en 376 sur les heresies, *p.383*.

Epiphanie, ville de Syrie, l'Eglise y est profanée sous Julien, *p.365*.

Eponique moine de Tabenne, directeur des mon. de vierges, *p.197.493*.

Eponyme soumet son mon. de Chenobosque à S. Pacome, *p.213*.

Erecte Ev. d'Ant. en Pisidie, *p.792*.

Eremne Diacre de Lucifer, signe pour luy le C d'Alex. en 362, *p.520*.

Ermites, leur origine & leurs auteurs, *p.102-105*.

Esclaves, S. Pacome n'en recevoit point, *p. 180*. Constantin permet aux Ev. & Eccl. de les affranchir, *p.310*.

Estienne. V. Gobar.

Estienne Evesque d'Ant. n'avoit pu s'y faire admettre dans le Clergé par S. Eustathe, *p.24*, est p.e. rétabli par Julien l'apostat, *p.329*.

Estienne Evesque, depute à S. Jule contre S. Athanase, *p.270*.

Ethiopie, quand la foy y a esté preschée, *p.288*.

Etole: on en trouve, dit-on, une à S. Maximin de Treves au IX siecle, *p.250*.

Evagre d'Ant. S. Eusebe de Verceil l'emmene avec luy en 362, *p.558.777.1*.

Le B. *Evagre* mort vers 399, *p.136*.

Evangile de S. Matthieu écrit, celui de Saint Jean traduit en hebreu, *p.291*.

Eucaristie: on ne la recevoit point sans estre confirmé, *p. 308*: on en separoit quelques uns sans les soumettre à la penitence, *p. 305*. Arsise n'en vouloit pas separer les jeunes gents pour des fautes legeres &c. *p. 165*.

Eudoxe ne peut se faire recevoir dans le Clergé par S. Eustathe, *p.24*.

Evesques: tout Evesque doit veiller, comme prier, pour toute l'Eglise, *p.24*: ne l'est pas pour paroistre avec eclat & vivre dans l'abondance, *p.438*. Le C. d'Elvire défend aux Evesques de souffrir qu'on mette dans le tronc pour le battesme, *p.306*, d'ordonner ceux qui ont esté battizez dans une autre province, *Ibid.* d'admettre à la communion ceux qui sont excommuniez par d'autres Evesques, *p.307*. Fermeté episcopale dans la lettre d'Osius, *p.313-316* Saint Eustathe transferé de Berée à Antioche, *p.22*. Eusebe de Ces. digne panegyriste des translations, ne veut pas estre transferé à Ant. *p. 45.70*. S. Joseph Comte se marie depeur d'estre fait Ev. par les Ariens, *p. 299*. Julien bannit les Evesques des villes, *p.338*. Quelques uns professoient la medecine, *p.290*.

Eugene Diacre de Rome, legat du Pape au C. d'Arles en 314, *p.266*.

Eulale ou Ellilege premier Ev. d'Yvrée en 450, *p.772.2.*
Euloge avocat d'Alex. puis sol. *p.117.*
S. *Euloge* d'Alex. demande à S. Gregoire le Grand les actes des Martyrs recueillis par Eusebe de Ces. *p.57.*
S. *Euphrone* d'Autun, Saint Perpetue de Tours luy legue des reliques en 474, *p. 164.*
S. *Eupsyque* M. à Ces. de Capp. sous Julien. *p.371-373.727.*
Eurese ou Ephese faux pape Luciferien en 384, *p.525.*
S. *Eusebe* Pape, battize, dit-on, S. Eusebe de Verceil & sa mere, *p.530.*
Eusebe de Cesarée. *V. son titre p.39*, fait de la peine à S. Macaire de Jerus. *p.20*, est accusé d'Arianisme par S. Eustathe d'Ant qu'il accuse d'estre Sabellien, *p.24*, assiste à sa deposition en 331, *p.25* presche à la dedicace de l'Eglise de la Resurrection à Jerus *p.13* écrit contre Marcel d'Ancyre qui avoit écrit contre luy, *p.504.*
Eusebe de Nicomedie n'estoit pas app. parent d'Eusebe de Ces. *p.39.* fut le plus ardent défenseur d'Arius, *p.44* depose S. Eustathe d'Ant. en 331, *p.25*, fait bannir S. Athanase en 334, *p.47*, veut faire recevoir Arius dans l'eglise de CP. en 336, *p.35*, fait bannir S. Paul de CP. vers 337 &c *p.253*, depute à S. Jule contre S. Athanase, *p.270.* Marcel d'Ancyre écrit contre luy, *p.504.* Il s'empare de l'Eglise de CP. en 339, *p.254*, & meurt en 341, *p.255.*
Eusebe grand Chambellan, arreste en 355 au C. de Milan, 147 Catholiques, *p.544.*
S. *Eusebe* M. à Gaza sous Julien, *p.357.*
S. *Eusebe* de Verceil, *v. son titre p. 529*, est receu à Scythople chez S. Joseph Comte, *p.298*, travaille à la réunion de l'Eglise d'Ant. en 362, *p.519*, se retire ne la voyant pas possible &c. *p. 520*, travaille avec S. Hilaire au rétablissement des Eglises d'Italie, *p. 458.*
S. *Eusebe* de Teledan, designe Jacque de Perse pour son successeur, *p.585.*
S. *Eusicne* M. à Ant. sous Julien, *p.385.*
Eustase receveur des Tailles en Toscane, *p. 722.2.*
S. *Eustathe* Ev. d'Antioche, *v. son titre p. 21*, attaque Eusebe de Ces. qui le fait deposer, *p.45.* La division continue entre les Cat. mesmes apres sa mort, *p.618.*
Eustathe Pr. de CP conduit l'edifice de l'eglise de la Resurrection à Jerus. en 327, *p.10* est app. confondu avec S. Eustathe d'Ant. *p.654 1.*
Eustathe ouvrier en cuivre coupable d'un adultere, *p.26.*
Eustathe d'Epiphanie pur Arien meurt, dit-on de douleur de voir son eglise profanée, *p.355.*
Eustathe de Sebaste ne peut se faire recevoir par S. Eustathe dans le Clergé d'Antioche, *p.24*, se separe de S. Basile en 373, *p.615.*
Eustathe Ev des Sarrazins en 458, *p.5 7.*
Eustathiens font à Antioche une communion à part depuis 331 jusqu'en 482, *p.28.29.*
S^te^ *Eudoxie* vierge & martyre à Tarse sous Julien, *p.380.*
Eutrope à qui S. Eustathe d'Ant. dedie un livre, *p. 31.*
Eutyque Ev. d'Eleutherople, Arien de faction tres violent, *p.515.*
Euzoius: fausse apparition de S. Theodore M. à cet Ev. Arien, *p.385.*
Exaltation de la Croix, pourquoi ainsi nommée, *p.13*, estoit celebrée longtemps avant Heracle, *p.8.*
L'*exemple* est le meilleur avis qu'on puisse donner ou recevoir, *p.127.*
Exuperance disciple de S. Eusebe de Verceil, souffre l'exil avec luy, *p.552*, est fait Evesque de Tortone, *p.560.*

F

Familles, classes des monasteres de Tabenne, *p.179.*
Faustin Pr. Luciferien, presente en 384 une requeste à Theodose &c. *p.524 756.2*, adresse à l'Imperatrice Flaccille sept livres contre les Ariens, *p.526 757.*
Felix Ev. d'Acci dans la Carthaginoise, peut avoir presidé au C. d'Elvire en 300, *p. 303.*
Felix apostat Surintendant des finances sous Julien, *p.392*, puni par une mort prompte, *p. 398.739.*
Felix Eccl. enleve le corps de S. Severe de Ravenne vers 836, *p.284.*
Les *femmes* assidues aux tombeaux des Martyrs, demandent la fin de la persecution de Julien, *p. 421*, estoient receues dans les monasteres de Tabenne, *p. 88.* Le C. d'Elvire oblige les maris de chasser leurs femmes adulteres, *p.308.*
Festes. S. Basile invitoit des Ev. à la feste de S. Eupsyque, *p.372.*
Filles: S. Jacque de Nisibe fait blanchir les cheveux de quelques filles immodestes, *p.261*: le C. d'Elvire défend de les marier à des payens, heretiques, ou Juifs, *p.305.*
Firmicus. V. Maternus.
Flacille laique, soutient l'Eglise d'Antioche contre les Ariens, *p.28:*
S^te^ *Florence* disciple de S. Hilaire, *p. 451.*
Florent p.e. de Meride, assiste entre les Cat. au C. de Milan en 355, *p. 541*, communique avec les deserteurs de la verité, *p.547.*
Florent Grand-maistre du palais sous Constance, *p.117.*
Florent & sa famille convertis en 359, par S. Hilaire de Poitiers, *p. 451.*
Foibles: combien à menager, *p.126-128.*

Fontaines

Fontaines d'Ant. polluées par Julien, se sechent, *p.385.*

Fortunat Ev. écrit la vie de S. Hilaire de Poitiers, *p.434.746.*

Fortune; ceux de Ces. en abatent un temple sous Julien, *p.371.*

Fou gueri miraculeusement par Saint Joseph Comte encore Juif, *p.294.* Les fous s'elevent contre ceux qui ne le sont pas, *p.124.*

Foy: la traiter avec des raisonnemens humains est un engagement presque infaillible dans l'erreur, *p.633.*

Francaire pere de Saint Hilaire de Poitiers, *p.435.*

France; les Evesques absolvent, dit-on, Osius de la condannation de ceux d'Espagne, *p.318*, ne se laissent pas aller à son exemple, *p.317.* se separent de la communion de Saturnin d'Arles, *p.440.442*, écrivent en 357 à S. Hilaire banni en Phrygie, *p.444*, retractent en 360 leur signature du C. de Rimini, *p.456.*

Fromentin Comte, fait martyrizer S. Basile d'Ancyre, *p.378.*

S. *Fructueux* de Tarragone apparoist pour faire mettre ses cendres dans le tombeau &c. *p.133.*

Fruits de la terre, le C. d'Elvire défend de les faire benir par les Juifs, *p.307.*

S. *Frumence* premier Ev. d'Auxume, Apostre de l'Ethiopie. *V. son titre p.284.*

G

Gabbaras, corps morts conservez en Egypte, *p.13*.

S. *Gaddiabe* Ev. & M. de Perse, *p.90.*

Galbion Tribun chargé de garder S. Eusebe de Verceil, *p.545.*

Galiléens; nom que Julien donnoit aux Chrétiens, *p. 330.*

Ste *Galla*: Denys luy adresse la vie de Saint Pacome, *p.169.*

S. *Gallican* M. dit-on en Egypte sous Julien, *p.356*, histoire insoutenable, *p.720.*

Gamaliel premier Patriarche des Juifs, *p.290.*

S. *Gaudence* de Naïsse, zelé défenseur de S. Paul de CP. *p.255.*

S. *Gaudence* depuis premier Ev. de Novare, *p.772.2*, visite S. Eusebe de Verceil dans son exil, *p.552*, réunit & gouverne son Eglise en son absence, *p.557*, respect qu'avoit pour luy Saint Eusebe, *p.559.*

Gaza, ville fort attachée à l'idolatrie, *p.343*, obtient de Julien diverses graces, *p.344*, fureur de ses habitans contre les Chrétiens, *p.357-360.* Ils cherchent S. Hilarion pour le faire mourir, *p.570.*

Gazan ou Zanane disciple de S. Hilarion, *p.572.*

Gelase de Cesarée met le nom d'Eusebe dans les diptyques, *p.68.*

Gelase Pape n'a point condanné l'histoire d'Eusebe, *p.56.*

Gelase de Cyzic, auteur fort meprisable, *p.73.311.*

S. *Gemele* M. sous Julien à Edesse, *p.380.*

S. *Geminien* Ev. de Modene en 385, *p.709.*

S. *Gennade* Ev. & M. de Perse, *p.92.*

George de Laodicée, n'avoit pu se faire recevoir par S. Eustathe dans le Clergé d'Ant. *p.24*, le traite de Sabellien, *p.26*, assiste au C. de Tyr en 335, *p.652.2.* C'est de luy dont parle Libere dans sa lettre à Constance en 354, *p.774.1.* Il excommunie les Apollinaires, *p.610.*

George usurpateur du Siege d'Alexandrie, y est massacré par les payens, *p.381.*

George le Syncelle insere la chronologie d'Eusebe dans la sienne, *p.51.*

Germinie de Sirmich assiste en 355 au C. de Milan, *p.535*, n'y veut pas signer le symbole de Nicée, *p.539*, est chassé de l'Eglise par le peuple Cat. *p.540.*

Gloire: l'amour pur aime le bien sans songer à la gloire qui l'accompagne, *p.330.*

Gnaphée. V. S. Simeon.

Estienne *Gobar* heretique Eutychien, *p.383.*

S. *Gobdelaas* M. de Perse, *p.663.*

Golgotha; lieu où la Croix de J.C. fut plantée, *p.11.*

S. *Gordien* M. à Rome sous Julien, *p.352*; ses actes faux, *p.722.1.*

Gorgonie de Germanicie ordonne Paulin Ev. d'Ant. avec Lucifer en 362, *p.520.*

Gouverneurs: Julien souffre leurs cruautez & leurs vexations contre les Chrétiens, *p.350.*

Gregoire d'Elvire refuse de communiquer avec Osius aprés sa chute &c. *p.319.* Saint Eusebe de Verceil luy écrit vers 360, *p.556.* Il entre dans le schisme des Luciferiens, *p.526*, on ne voit point qu'il l'ait quitté, *p.757.2.* Il en devient comme le centre, *p.527.*

Gregoire intrus dans l'Eglise d'Alexandrie, S. Antoine luy écrit inutilement, *p.123.*

S. *Gregoire* de Nazianze efface par sa reputation celle des sophistes payens, *p.347.* Julien reservoit à l'attaquer aprés la guerre des Perses, *p.333.* Il s'applique à la poesie pour s'opposer au progrés de l'Apollinarisme, *p.613.* Les Apollinaristes luy font, dit-on, de la peine à CP. *p. 626.*

S. *Gregoire* le Grand ne peut trouver les actes des Martyrs recueillis par Eusebe, *p.57.*

Guadix dans l'Andalousie autrefois Acci, *p.303.*

Ste *Gudelie* M. de Perse sous Sapor, *p.89.663.*

H

Habits: Julien veut que ses prestres soient vétus modestement, *p.418.*

Hagie ou *Hagion* Pr. de Nitrie, *p.164*, p.c. le mesme qu'Aion ou Aio, *p.165.*

Hautvilliers, abbaye au diocese de Reims, on croit y avoir le corps de Ste Helene, *p.18.*
Ste *Helene*. V. son titre *p.1.*
Helen femme de Julien l'apostat, qui la fait peindre sous la figure de Diane, *p.349.*
Helene sol. de la Theb. *p.427.*
Helenople, ville de la Bithynie, formée en 327 du bourg de Drepane, *p.17.*
Helenople, ville de la Pal. &c. *p.18.*
Helenopont, province du Pont, tire son nom de Ste Helene, *Ib.*
Heliodore Ev. de Bezabde, *p.94.*
Heliodore Prestre traduit des ouvrages grecs pour S. Hilaire, *p.455*, est p.e. l'auteur d'un livre des Principes, *p.458.*
Heliople, ville de la Phenicie: les payens y traitent les Chrétiens avec la derniere barbarie, *p.355.*
Hellade Luciferien contre qui Saint Jerome dispute, *p.527.*
L'*Hemorrhoïsse* de l'Evangile fait faire une statue de J.C, *p.363.*
Heptanomos ou *Heptapolis*, province d'Egypte, *p.105.*
Heracle: Apollinaire luy adresse un ouvrage *p.635.*
Heracle Empereur, l'Exaltation de la Croix est plus ancienne que luy, *p.8.*
Heraclée, ancienne metropole de la Thrace, *p.253.*
Heraclée, trois villes de ce nom en Egypte, *p.105.108.*
Heraclide disciple de S. Antoine, *p.142.*
Heraclide Pr. de Nitrie, *p.164.*
Heraclide Ev. Luciferien d'Oxyrinque, *p.526.*
Heraclien Ev. de Calcedoine, *p.383.*
Herbe: il en croissoit une miraculeuse au pié de la statue de J.C. à Paneade, *p.363.*
Herculiens: corps de soldats formé par Maximien Hercule, *p.406.*
S. *Herculien* Martyr à Antioche sous Julien, *p.408.*
Heresie: ceux qui y avoient esté battizez ne pouvoient estre ordonnez, *p.307.* S. Hilaire ne salue pas mesme les heretiques, *p.437.* S. Eusebe de Verceil aime mieux mourir que de recevoir à manger d'eux, *p.553.*
Herman Archevesque de Cologne en 1485, *p.354.*
Hermione Abbesse Luciferienne à Eleutherople, *p.527.*
Hermon ou *Hermonas* 39e Ev. de Jerus. en 302, *p.19*, gouverne neuf ans, *p.646.2.*
Hermopole la petite, son Ev. gouvernoit la montagne de Nitrie, *p.160.674.1.*
Hermunthie, ville d'Egypte, *p.204.*
Heron Ev. de Thebes, apostat, perit malheureusement, *p.399.*
Heron Rel. de Tabenne meurt le samedi saint en 365, *p.497.*
Hesyque Diacre, deputé des Eusebiens à Saint Jule Pape, *p.269.*
S. *Hesyque* disciple de S. Hilarion: Julien accorde sa mort à ceux de Gaza, *p.344.* Il arreste S. Hilarion en Cypre, *p.570*, luy rend les derniers devoirs, & meurt en grande pieté, *p.571.*
Hetti Ev. de Treves vers 837, *p.250.*
Hidulphe Ev. de Treves en 667 &c. *Ib.*
Hieracapollon ancien sol de la Theb. soutient & admire S. Pacome, *p.175.578.*
Hierax disciple de S. Antoine, *p.142.*
Hierocle écrit contre les Chrétiens, est refuté par Eusebe, *p.4*.
Hierocle fils du Comte Alype, est sauvé de la mort &c. *p.415.*
S. *Hilaire* Ev. de Toulouse vers 340 ou 350, *p.442.*
S. *Hilaire* Evesque de Poitiers, & Confesseur, *v. son titre p.432*, travaille avec Saint Eusebe de Verceil à rétablir les Eglises d'Italie, *p.558.*
Hilaire Diacre de Rome, *p.528*: on ne voit point qu'il fust de Sardaigne, *p.770.* Libere l'envoie en 354 à Milan pour obtenir un C. *p.533*, assiste à celui de Milan en 355, *p.542*, y est fouetté cruellement & banni, *p.547*: embrasse le schisme de Lucifer &c. *p.528.* L'Ambrosiaster peut estre d'un *Hilaire*, mais different, *p.768.769.*
S. *Hilaire* Ev. de Mende: on croit que son corps est à S. Denys en France, *p.757.*
Deux SS. *Hilarins* à Ostie & à Arrezo sous Julien, *p.353.723.*
S. *Hilarion*, v. son titre *p.564*, se retire dés l'an 306 en Egypte sous S. Antoine, *p.110*, visite sa demeure aprés sa mort, *p.115.138*, convertit le grand-pere de Sozomene, *p.357*, guerit & convertit beaucoup de Sarrazins, *p.594.* Julien accorde sa mort à ceux de Gaza, *p.344.*
Hillel. V. Ellel.
Hincmar Archevesque de Reims, fait écrire la translation de Ste Helene vers 840, *p.18.*
Hirsauge abbaye d'Allemagne, *p.776.2.*
L'*homme* ne peut trouver son bonheur dans la satisfaction des sens, *p.436.* Il faut fuir les hommes, ou leur paroistre fou, *p.699.*
Homone Evesque Apollinariste, condanne Timothée, *p.632.703.1.*
S. *Honorat* souffre l'exil avec S. Eusebe de Verceil, *p.553*, dont il devient le successeur, *p.560.*
S. *Hor* ou Or solitaire de Nitrie. *V. son titre p.598.*
S. *Hormisda* Ev. & M. de Perse, *p.90.*
Hormisda prince Persan, visite les Martyrs sous Julien, *p.407.*
Hospitaux: Julien veut en fonder à l'imitation des Chrétiens, *p.416. &c.*

Hostelleries publiques appartenoient au prince, *p.684.2.*

Humiliations, combien utiles, *p.495.*

Humilité peut seule echaper les pieges du diable, *p.125*, & chasser les demons furieux, *p. 150.* Qui la perd, perd tout, *p.599:* moyen de la conserver, *p.598.*

Hygin Ev. d'Espagne au IV. siecle, *p.527.*

Hymenée 37^e Ev. de Jerus. mort en 298, *p.19.*

I

SAINTE *Ia* Martyre de Perse en 346, *p.88.*

S. *Jacque* Ev. & Martyr de Perse sous Sapor, *p.90.*

Deux Saints *Jacques* Pr. & M. de Perse sous Sapor, *p.89.241.*

Jacque M. de Perse, nom glissé app. au lieu de Joseph, *p.693.*

S. *Jacque* de Nisibe, *v. son titre p.260*, assiste au Concile d'Ant. vers 329, *p.23*, obtient par ses prieres la mort d'Arius, *p.35*, va en Perse visiter les nouveaux Chrétiens, *p.77*, écrit sur la persecution de Perse, *p.78.* Julien fait oster son corps de la ville de Nisibe, *p.342.*

Jacque de Perse disciple de S. Julien Sabbas, refuse toute superiorité, *p.585.*

Jasa, village de Perse, *p.87.*

Idoles: le C. d'Elvire regarde comme apostats ceux qui font semblant d'estre idolatres, *p.307*, excommunie pour cinq ans ceux qui souffrent que quelque chose qui leur appartient serve au culte des idoles, *ib.* on ne peut en conscience y contribuer en quoy que ce soit, *p.369.* Les Chrétiens usent à Ant. des vivres polluez par Julien, *p.385.*

Jean. V. Jonas.

S. *Jean* Battiste audessus du rang des solitaires, *p.101:* les payens brulent son corps sous Julien, *p.361.*

S. *Jean* l'Evangeliste presche & écrit aux Perses, *p. 76;* son Evangile a esté traduit en hebreu, *p.291.*

Jean Ev. de Perse assiste au C. de Nicée, *p.77.*

Jean frere de S. Pacome se retire avec luy, *p. 175.*

Jean disciple de Saint Pacome, *p.233*, qui luy écrit, *p.228.*

Trois SS. *Jeans* Ev. & M. de Perse sous Sapor, *p.89.90*

S. *Jean* Martyr à Rome sous Julien, *p.351;* son histoire insoutenable, *p.719-722.*

S. *Jean* Pr. & M. à Rome, *p.372.*

Jean fils de S^te Publie, Prestre d'Ant. *p.402. 739.2.*

Jean Pr. traduit en grec le massacre des sol. de Sinaï & de Raïthe, *p.580.*

Jean Ev. des Sarrazins, *p.597.*

Jean Pr. de Rome au VI. siecle, *p.351.*

Jean Abbé de Casemare au XII. siecle, *Ibid.*

Jeremie sol. de Raïthe tué par les Blemmyes, *p.577.*

S. *Jerome* étudie sous Apollinaire, *p.611*, fait une nouvelle chronique & une nouvelle geographie sur celles d'Eusebe, *p.50.58*, traduit la regle de S. Pacome, *p.195.684*, excuse Lucifer le plus qu'il peut, *p.522.523.*

Jerusalem: S^te Helene y trouve la Croix de J.C, *p.6.&c.* Julien y veut rebastir le Temple, *p.411.&c.* y faire faire un amphitheatre pour y exposer les Chrétiens aux bestes, *p.421.*

JESUS CHRIST: une fontaine d'Emmaüs où il s'estoit lavé les piez, guerit miraculeusement, *p.362.* Il apparoist à S. Pacome pour le consoler, *p.223.* Julien fait briser sa statue à Paneade, *p.363.*

Isle d'*Ieu* sur les costes de Poitou, *p.752.*

Jeûnes, quoiqu'utiles & necessaires, demandent beaucoup de discretion, *p.113.* Jeûnes ordonnez pour tous les mois & tous les samedis, hors juillet & aoust, *p.305.*

Jeunes gens qui se veulent conduire eux mesmes sont en grand danger, *p.113:* jeune solitaire qui fait des miracles, & perit malheureusement, *p.127.128.*

Ignorance; l'aveu qu'on en fait est un grand progrés vers la verité, *p.128.129.*

Illiberis ou Eliberis, deux villes de ce nom dans l'Espagne, *p.303.*

Images: il y en avoit de J.C, de S. Pierre, & de S. Paul, des le III. & IV^e siecle, *p.43.* Le C. d'Elvire défend d'en mettre dans les eglises &c. *p.306.* Les défenseurs d'une nature en J.C. ennemis des images, *p.43.* Images des Empereurs reverées par les peuple, *p.349.*

Indes chez les anciens estoient tous les pays inconnus vers le midi & l'orient, *p.710.*

Infirmitez; on y perd le fruit des mortifications, si on n'y reçoit avec peine les soulagemens, *p.165.*

S^te *Innocence* vierge, fille de S. Severe de Ravenne, *p.283.*

S. *Innocent* Ev. de Tortone: jugement de son histoire, *p.773.*

Inquietude, n'en avoir que pour soy mesme, *p.128.*

Iognaphée, Iorrbaphée. V. S. Simeon.

S. *Jonas* M. de Perse en 346, *p.87.*

S. *Jonas* ou Jean ancien sol. de Moncose, *p. 213*, se rend disciple de S. Pacome, *p.170*, veut conserver un figuier que S. Pacome fait secher, *p.224.*

Joseph sol. loué par S. Antoine, *p.128.*

S. *Joseph* Comte, *v. son titre p.290*, reçoit chez luy S. Eusebe de Verceil, *p.552*, estoit mort app. lorsque S. Eusebe fut si maltraité par les Ariens, *p.775.2.*

S. *Joseph* Pr. & M. de Perse en 364, *p.237.699.*

Joseph sol. de Raïthe mort avant 373, *p.577.*
S. *Joseph* fait au IX. siecle l'eloge de S. Eupsyque, *p.372.*
Jove Apollinariste, *p.632.*
S. *Jovin* M. à Ant. sous Julien, *p.405.*
Jovien depuis Empereur, confesse J C. sous Julien, *p.337.* est obligé de ceder Nisibe aux Perses, *p.263.*
S^te^ *Irene* vierge, fille de S. Spiridion &c. *p.* 243-245.
S. *Isaac* Ev. & M. de Perse, *p.90.*
· *Isaac* disciple & interprete de S. Antoine, *p.* 139.
S. *Isaie* sol. de Sinaï, tué en 373 par les Sarrazins, *p.104.575.*
Isaie écrit le martyre des SS. Jonas & Barachise, *p.87.*
Isaie sol de Theb. *p.426.*
Isaie sol. de Scete, *p.430.745.2.*
Idimdul vierge Chrétienne de Perse tres genereuse, *p.240.*
Isidore disciple de S. Antoine, *p.142.*
Isidore Rel. de Tabene d'une eminente vertu, *p.489.*
S^te^ *Isidore* Religieuse de Tabenne, *p.141*, ne peut souffrir d'y voir sa vertu reconnue, *p.195.*
S. *Isidore* de Peluse écrit aux Rel. de Tabenne, *p.502.*
Isidore Ev. d'Egypte & Conf. est presque surpris par Apollinaire, *p.620.*
S. *Isidore* de Seville autorise plusieurs Canons du C. d'Elvire, *p.309.* Quelques uns doutent de son traité des hommes illustres, *p.716.*
S. *Ismael* M. sous Julien pres de CP. *p.374.* 727.
Italique officier de Gaza: S. Hilarion leve le sort de ses chevaux, *p.558.*
S. *Jude* presche dans la Perse, *p.76.*
Jude Ev. de Jerus. sous Adrien, *p.640.*
Judas Juif, trouve, dit-on, la Croix, & se fait Chrétien, *p.639.*
Judas Patriarche des Juifs fort corrompu dans sa jeunesse, *p.292*, envoie S. Joseph Comte en Cilicie, *p.295*,
Jugement solide, source de toutes les sciences, *p.107.*
Les *Juifs* cachent la Croix de J.C, *p.4.* Les plus habiles d'entre eux indiquent à S^te^ Helene le lieu de la Passion, *p.6.* Ils avoient alors un Patriarche, *p.200*, des Apostres, *p.291*, une forme de republique, *p.295.* Ils n'avoient point de mendians parmi eux, *p.419.* Ils secondent les Mages pour persecuter les Chrétiens, *p.79.* Constantin condanne au feu les Juifs qui persecuteroient ceux qui se feroient Chrétiens, *p.* 295. Quelques uns forcez de reconnoistre J.C. sans se convertir, *p.293.* Eusebe montre pourquoi les Chrétiens reçoivent leurs livres & ne suivent pas leurs pratiques, *p.53.* Le C. d'Elvire défend de leur faire benir les fruits de la terre, & de manger avec eux, *p.307.* Saint Hilaire de Poitiers ne les saluoit pas mesme, *p.437.* Julien les favorise contre les Chrétiens, *p.329*, & leur persuade en 363 de rebastir le Temple, *p.409.* 744 1; Dieu arreste ce dessein par des prodiges, *p.411.* Leurs habits se trouvent tout parsemez de croix, *p.414.*
Jule. V. Africain. Maternus.
S. *Jule* Pape, *v. son titre p.265* reçoit en 341 & rétablit S. Paul de CP. *p.255*; reçoit de mesme Marcel d'Ancyre comme Cat. *p.509.* On publie plusieurs lettres d'Apollinaire sous son nom, *p.* 636.793.2. Si Timothée est auteur d'une lettre supposée à S. Jule, *p.533.*
Julien Comte d'Orient oncle maternel de Julien l'apostat, *p 735.1*, & apostat comme luy, *p.392.735*; fait plusieurs Martyrs, *p.393.405-409.* Ses impietez & sa mort horrible, *p.395-398 738 739.*
Julien l'apostat est prevenu contre S. Hilaire par Saturnin d'Arles &c. *p.441*, renonce à J.C, & efface son batesme par des sacrileges, *p.323*, zelé pour l'idolatrie qu'il veut rétablir, *p. 325*; tasche de mettre la division dans l'Eglise, *p.327*, l'attaque par une douceur apparente, *p.329*, casse les officiers Chrétiens, *p.332*, tasche de pervertir les soldats, *p.334*, maltraite les Chretiens en diverses manieres, *p.341*, leur défend d'enseigner & d'étudier les lettres humaines, *p.344*, les fait persecuter par les Gouverneurs, *p.345.&c.* Le tonnerre brise sa statue mise à Paneade au lieu de celle de J.C. qu'il avoit fait oster, *p.354.* 725. Apollinaire luy adresse un ouvrage Pour la verité, *p.513.* Il n'ose attaquer Ctesiphon, *p.* 100, fait oster de la ville le corps de S. Jacque de Nisibe, *p.263.*
S. *Julien* Sabbas, *v. son titre p.551*, demande à Dieu la fin de la persecution de Julien, *p.422.*
Julien Pr. de Tortone, *p.773.*
Jupiter: Julien en bastit un temple à Paneade, *p.364*, ceux de Cés. en abatent un, *p.371.*
S. *Juste* disciple de S. Hilaire de Poitiers, *p.455.*
Justice, c'est la persecuter que de condanner un absent, *p.543.*
Justin Ev. Arien excommunié par les Ev. de France en 360, *p.457.*
S. *Juventin* M. à Antioche sous Julien, *p.386-388.733.*

L

Labarum, principal étendar des armées Romaines: Julien en oste la Croix & le nom de J C, *p.337.*
Labdas. V. Zabdas.
Laïques assistent au C. d'Elvire, *p.303.*
Langues: Dieu accorde le don des langues à S. Pacome, *p.224.*

Laodicée, ville celebre de Syrie, *p.611.790*, s'appelle auj Liche, & est presque ruinée, *p.612*.
Laodicée, ville de la Phenic e du Liban, *.79?*.
Latopi; on y tient un Concile en 348, où S. Pacome est cité, *p.225*.
S. *Laurent* mon. d'Hongrie: on croit y avoir des reliques de S. Paul premier ermite, *p.122*.
S. *Lazare* M. de Perse en 346, *p.88*.
Ledres ou Luteon, ville de Cypre, *p.245*.
S. *Leon* bastit une eglise des SS. Jeau & Paul, *p.351*.
Leonce l'eunuque ne peut se faire recevoir dans le Clergé d'Ant. par S. Eustathe, *p.24*, assiste en 355 au C. de Milan, *p.535*.
Leonce Pr. demande à S. S. Jerome la traduction de la vie de S. Pacome, *p.195*.
S. *Leonie*. V. Lienne.
S. *Leopard* M. à Rome sous Julien, *p.352*.
Lettres humaines: Julien défend aux Chrétiens de les enseigner & de les étudier, *p.344*: à quoy elles leur sont necessaires, *p.347 348*.
S^te^ *Libarie* vierge, M. de Champagne, *p.354*.
Libelles diffamatoires: le Concile d'Elvire en anathematize les auteurs, *p.307*.
Libere Ev. de Meride, assiste en 300 au Concile d'Elvire, *p.303.713*.
Libere Pape écrit à Osius sur la chute de ses legats au C. d'Arles en 354, *p.312*, depute Lucifer pour demander un autre Concile, *p.515*, écrit à S. Eusebe pour l'obtenir &c *p.532*, écrit aux Conf. qui furent bannis au C. de Milan en 355, *p.548*.
Liche. V. Laodicée.
S. *Lienne* ou Leonie Pr. disciple de S. Hilaire, *p.458*.
Limene disciple & successeur de S. Eusebe de Verceil, *p.560*.
Longin Comte celebre par sa pieté, ne peut voir S. Hor, *p.599*.
Loup Ev. de Chalons, celebre au IX. siecle, *p.247*.
Loup Servat Abbé de Ferrieres; on luy attribue la vie de S. Maximin de Treves, *ib.*
S. *Lubence* Pr. de Treves sous S. Maximin, *p.250*.
S. *Lucain* disciple de S. Hilaire, *p.459*.
S. *Luce* d'Andrinople vient à Rome en 340, *p.272*, est rétabli en son siege avant le Concile de Sardique, *p.276*.
Luce Ev. Arien intrus à Alex. en 373, S. Moyse refuse d'estre ordonné par luy, *p.595*.
S. *Lucien* M. à Drepane en Bithynie &c. *p 17*; S^te^ Helene bastit une eglise sur son tombeau &c. *p.18*
Lucifer Ev. de Cagliari, *v. son histoire p.514*, est envoyé par Libere pour obtenir le Concile de Milan, *p.533*, y est arresté aprés la premiere seance, *p.539*, puis mis en liberté, *p.540*; est mandé au palais, *p.541*, traité d'insolent par Constance, *p.542*, qui le bannit à Germanicie, *p.547.550*. trouble l'Eglise d'Ant. au lieu de la réunir, *p.558*, reprend la condescendance de S. Hilaire pour les Orientaux, *p.448*.
Luciose Ev. d'Espagne au IV. siecle, *p.527*.
Ludolphe écrit vers 860 la translation de S. Severe de Ravenne, *p.284*.
S. *Lupien* disciple de S. Hilaire de Poitiers, *p.458*.
Luteon. V. Ledres.
Lyque, ville de la basse Thebaïde, *p.500*.

M

SAINT *Maarès* Ev. & M. de Perse, *p.90*.
S. *Macaire* Ev. de Jerus. cherche la Croix, *p.3*, la reconnoist par miracle entre celles des larrons, *p.6*. Constantin luy écrit pour faire bastir l'eglise de la Resurrection, *p.10*; se separe d'Eusebe de Ces *p.45*. Ce qu'on sçait de son histoire, *p.19*.
Macaire Pr. de CP. témoin de la priere de S. Alexandre contre Arius, *p.36*.
Macaire disciple de S. Antoine demeure à Pispir, *p.117*, puis sur la montagne, *p.118*, avec S. Antoine pour le servir, *p.122*, luy rend les derniers devoirs à la mort, *p.132.139*; gouverne ensuite, dit-on, les disciples de S. Antoine, *p.140*.
Macaire frere de S. Theodore, se fait Rel. de Tabenne, *p.470*, est mis second chef des tisserans, *p.487*.
Macaire Sup. de Pachnum, *p.481.759.2*.
S. *Macaire* d'Alex. visite S. Antoine, *p.124*, & S. Pacome à qui il ne se fait pas connoistre &c. *p.226*.
S. *Macaire* d'Egypte visite S. Antoine, *p.125*, qui voit le S. Esprit descendre sur luy, *p.126*, & luy laisse son baston en mourant, *p.132*.
Macaire Pr. deputé des Eusebiens à S. Jule Pape, *p.269*.
Macaire Pr. de Rome Luciferien chassé par Damase, *p.527*.
Macedone de Mopsueste brule des livres de Paulin Ev. d'Ant. en 324 &c. *p.22*.
S. *Macedone* M. à Mere sous Julien, *p.374*.
Macedone Pr. de CP. habile politique, *p.38*, desiré par les Ariens pour Ev. de CP, *p.252*, accuse, puis se reconcilie avec S. Paul elu au lieu de luy, *p.253.657-659*.
Macellaire, village de Perse, *p.240*.
Magdele obtient par S. Pacome la guerison de son fils, *p.212*.
Mages prestres des Perses excitent la persecution contre les Chrétiens, *p.79*.
Magiciens ne peuvent rien faire à S. Antoine, *p.120*, ni à une femme Chrétienne, *p.292*. Saint Joseph Comte & S. Hilarion dissipent leurs sortileges, *p.297.558*.
Magnus Comte brule l'eglise de Beryte, *p.365*.

Magnus anathematizé en 378 par le C. de Rome, *p.623*, estoit p.e. l'Ev. des Apollinaristes à CP. *p.626*.

Maiume, erigée en ville par Constantin, *p.343*, soumise à Gaza par Julien, *p.344*, continue à avoir un Ev. particulier, *Ib*.

Les *maladies* sont quelquefois l'effet de la malignité des demons, *p.209*; si on n'y reçoit avec peine les soulagemens, on y perd le fruit des mortifications *p.165*.

Malaquion disciple de S. Hilarion, *p.573*.

Manete Ev. de Seleucie vers 390, *p.78*.

Manger; S. Antoine avoit honte de s'y voir obligé, *p.113*.

Les *Manichéens* estoient en horreur à S. Antoine, *p.119* Un Manichéen apostasie dans les tourmens, *p.239*. Coprés sol. de la Theb. en fait chasser un d'une ville aprés un miracle, *p.428*.

S. *Manuel* M. sous Julien pres de CP. *p.374.727*.

S. *Marc*; la vie sainte des Therapeutes estoit le fruit de sa predication, *p.103*.

S. *Marc* Pape : ce qu'on en sçait, *p.268*.

Marc d'Arethuse ne renversa point l'autel de Cibele, *p.725*, souffre de cruels traitemens sous Julien, *p.357-370*; quel jugement on peut porter de luy, *p.726*.

Marcel d'Ancyre, *v. son titre p.503*, reprend Eusebe d'un discours qu'il avoit fait à Ancyre, *p.45*, & d'un autre à Laodicée, *p.45*; est deposé en 336 par les Ariens, *p.47*. Eusebe écrit contre luy peu aprés, *p.59*. Les Ariens écrivent contre luy à S. Jule, *p.290*. Il vient à Rome en 340, *p.272*, y est justifié dans le C. en 341, *p.274*. Les Ariens écrivent contre luy en 355 dans le C. de Milan, *p.535*. S. Basile d'Ancyre estoit dans sa communion, *p.729*.

S. *Marcellin* Ev. de Ravenne, dont on ne sçait rien, *p.* 08.2.

S. *Marcellin* Ev. d'Embrun: ce qu'on en sçait, *p.561.778*.

Marcellin Pr. de Tortone, *p.773.1*.

Marcellin Pr. Luciferien presente à Theodose une requeste en 384 &c. *p.524.766.2*.

Marcion sol. dans le Pont, puis heresiarque, *p.103*.

Les *Marcionites* veulent attirer S. Pacome, *p.172*.

S. *Marcabde* Corevesque de Bezabde & M. *p.95*.

S. *Mareas* Ev. & M. de Perse, *p.90*.

Mariam Pr. de Bezabde, *p.94*.

Marianus. V. Scotus.

S^te^ *Marie* Vierge Mere de Dieu : erreurs des Apollinaristes sur sa maternité & sa virginité, *p.607.608*.

S^te^ *Marie* penitente niece de S. Abraham sol. *p.591*.

S. *Maris* M. de Perse en 346, *p.88*.

Maris de Calcedoine Arien, depute à S. Jule contre S. Athanase &c. *p.270*, reproche à Julien son apostasie, *.332*.

Marius. V. Victorinus.

Martien ou *Marien* secretaire d'Etat en 327 &c. *p.12*.

S. *Martin* se retire auprés de S. Hilaire qui le fait Exorciste &c. *p.438*, revient auprés de luy en 360 &c. *p.455*.

S. *Martin* de Brague autorise plusieurs Canons du C. d'Elvire, *p.309*.

Martyr; titre convenable aux Conf. morts dans l'exil, *p.29.30*. Les Martyrs ne perissent & ne meurent point pour Dieu, *p.85*. Pourquoi on en dépeint quelques uns leur teste entre les mains, *p.755*. Le C. d'Elvire defend d'honorer ceux qui ont esté tuez en brisant des idoles sans autorité, *p.307*. Un Rel. de Tabenne desire indiscretement le martyre, apostasie, puis devient Martyr de la grace, *p.215*.

Martyre, titre de l'eglise de la Resurrection à Jerus. *p.11.12*.

Martyre Diacre deputé des Eusebiens à Saint Jule Pape, *p.269*.

Martyre Ev. de Paneade est brulé sous Julien, *p.364*.

S. *Maruthas* M. de Perse en 346, *p.88*.

S. *Maruthas* envoyé en Perse par Theodose I, en apporte les corps de plusieurs Martyrs, *p.9*.

Julius Firmicus *Maternus* qui a écrit contre le paganisme, n'est point S. Materne de Milan, *p.703.2*.

S. *Matthieu* presche aux Perses, *p.76*, & aux Ethiopiens, *p.288*.

Mave Rel. de Tabenne, confesse une faute qu'il avoit faite, *p.218*.

Mavie ou Mauvie reine des Sarrazins, demande en 377 S. Moyse pour Evesque, *p.595.788*.

Mauptas prince des Mages de Perse en 346 &c. *p.84*.

Maxence frere, dit-on, de S. Maximin de Treves, & Ev. de Poitiers vers 350, *p.438*.

S. *Maxime* de Jerus. assiste au C. de Tyr en 335, *p.20*, peut avoir receu de Constantin un habit tissu d'or pour celebrer le battesme, *p.13*.

Maxime philosophe enseigne la magie à Julien, *p.323*.

Maxime Prefet de Rome en 361, *p.351*.

S. *Maxime* ou *Maximin* M. à Antioche sous Julien, *p.385-388.733.734*.

S. *Maximilien* M. sous Julien à Ant. *p.405*; quand il a souffert, *p.739.2*. Jugement de ses actes, *p.740-744*.

S. *Maximin* de Treves, *v. son titre p.347*, communique le premier de l'Occident avec S. Paul de CP *p.255.607*.

Mazaca, ancien nom de Ces. de Capp. *p.570*.

Medecin d'Alex. egalé à S. Antoine, *p.130.* Il y avoit des Evesques medecins. *p.290.*

Medes: il y en avoit de Chrétiens au second siecle, *p.77.*

Med saare, mort de l'ame, *p.599.*

Megase Ev. Arien d'Illyrie, excommunié en 360 par les Ev. de France, *p.457.*

Melanie l'ayeule donne de la vraie Croix à S. Paulin, *p.7.*

Melanie la jeune bastit un monastere sur le Calvaire, *p.12.*

Melanthe Ev. de Tolede, assiste au C. d'Elvire en 300, *p.303.713.*

S. *Melasipe* M. à Ancyre sous Julien, *p.380.*

S. *Melece* Ev. du Pont, passe sept ans en Pal. durant la persecution de Diocletien, *p.41.*

S. *Melece* est fait Ev. d'Ant. en 361, *p.29*, donne à S. Cyrille de Jerus. le fils d'un prestre d'idoles &c. *p.403*, reçoit Vital dans son Clergé &c. *p.618.*

Meleciens, schismatiques d'Egypte rejettez par S. Antoine, *p.119*, veulent s'attirer S. Pacome, *p.172.*

Melisse, collections de sermons mal attribuez à S. Antoine, *p.135.*

Men; mon. de vierges de la Cong. de Tabenne, *p.197.493.686.*

Ménées, office des Grecs pour l'Eglise de CP. *p.13.*

S^te^ *Menne* vierge & martyre en Champagne, *p.354.*

Menophante d'Ephese Arien, depute à S. Jule contre S. Athanase, *p.270.*

Mere, ville de Phrygie, *p.373.*

Meride, metropole de la Lusitanie, *p.303. 540.*

Merope philosophe de Tyr, voyage dans les Indes vers l'an 300, *p.284. 709*, est tué dans l'Ethiopie, *p.285.*

Messe: le C. d'Elvire separe de la communion ceux qui n'assistent pas à l'assemblée trois dimanches de suite, *p.305.*

Metrodore voyage dans les Indes, *p.710.*

S. *Metrophane* Ev. de Byzance mort en 313 ou 314 &c. *p.32.656.* Son histoire sans autorité, *p.657.*

Milan; comment metropole de l'Italie, *p. 537:* on n'y jeûnoit le samedi que la veille de Pasque, *p.305.*

S. *Milese* ou *Milide* sol. & M. en Perse, *p.92-94.664.1.*

Milet: il y avoit un temple d'Apollon Didymée, *p.389.*

S. *Mille* Ev. & M. sous Sapor, *p.91.664.1.*

Millenaires: leurs opinions n'ont point esté condannées par le C. de Rome en 378, *p.624.*

Miracles: il n'y en a point de comparable à la conversion des ames, *p.208.* Les méchans peuvent en faire par la permission de Dieu & le secours du diable, *p.208.* Dieu donne quelquefois le pouvoir d'en faire à des personnes qui en sont indignes, *p.295.*

Mobe assistoit au C. de Latople en 348, *p.225.*

Mocanse. V. Moncose,

S. *Moce* Ev. & M. de Perse, *p.90.*

Moines: il y en avoit en Perse avant qu'on sceust ce que c'estoit en Occident, *p.77.* Saint Pacome est le premier instituteur des monasteres & des Congregations monastiques, *p.103.167. 176.679.* S. Hilarion établit les premiers mon. dans la Pal. *p.110.565.* S. Amon fonde ceux de Nitrie, *p.153.* Les moines avoient un habit particulier vers 314, *p.104. 172. 179. 181:* Quel estoit celui de S. Antoine, *p.112*, celui que Saint Muce donnoit à ses moines, *p.425.* Bel ordre, habit, noviciat, office, & autres exercices de ceux de Tabenne, *p.179-192.* Il n'y en avoit point de Prestres, *p.184.* On y recevoit des enfans, *p.181*, point d'esclaves, *p.180.* Ils ne buvoient point de vin, *p.684.1*, ne pouvoient manger hors de chez eux que chez les Ecclesiastiques, *p.684.2.* Hospitalité de ceux de Nitrie, *p.161-163.* Saint Pacome vouloit que tous sceussent lire, *p.181*, appliquoit les novices à des travaux exterieurs, *Ibid.* Comment S. Antoine eprouve la vocation de S. Paul le Simple, *p.145-147.* La vie de Saint Antoine est une regle pour des moines, *p.131;* leur modele est la premiere eglise de Jerus. *p.102.* Leur vie doit estre toute de priere & de travail, *p.112.154.* Ils doivent adoucir par le travail des mains la peine de la solitude, *p.146*, où il y a des combats continuels, *p.147.* En quelle disposition un moine doit estre continuellement, *p.143.* Plusieurs saints moines refusent de voir leurs peres ou meres, *p.471.* Les premiers prenoient autant de soin de se cacher que leurs successeurs de se produire, *p.142*, aimoient mieux pratiquer la vertu des Saints que d'écrire leurs miracles, *p. 155.192.* Respect de S^te^ Helene pour les moines, *p.15.* Plusieurs souffrent le martyre en 346 dans la Perse, *p.86.* Julien les raille & les persecute, *p.340.* Saint Antoine predit le relaschement des moines, *p.126.* S. Pacome le prevoit aussi, *p. 193.194.* Saint Theodore reprend fortement en quelques uns le defaut de gravité, *p.487.* Saint Squirion predit qu'il y en aura toujours quelques uns d'une vertu consommée, *p.430.* Saint Pacome defigure une eglise qu'il avoit fait trop belle &c. *p.214.* Les officiers doivent faire ce qui est prescrit, non songer à epargner, *p.222.*

Monastere: on appelloit ainsi la demeure d'un seul solitaire, *p.102.*

Moncose ou Mocanse, monastere qui se soumet à S. Pacome, *p.213.*

Morts: les Romains ne les enterroient jamais dans les villes, *p.263.* On écrivoit à Ant. dans

un lieu public les noms des morts, p.309. On n'enterroit pas en Egypte les personnes de pieté, p.132. funerailles des moines de Tabenne, p.189. S. Pacome empesche qu'on ne chante pour un de ses moines, p.221. S. Jacque de Nisibe fait mourir, puis ressuscite un homme qui faisoit le mort, p.262.

Moyse. V. Dulas.

Moyse instruit S. Antoine, p.129.

Moyse jeune homme possedé, delivré par S. Pacome, p.212.

Moyse méchant Rel. de Tabenne, en est chassé & possedé du demon, p.489.

S. *Moyse* sol. de Raithe celebre par ses miracles, p.579, convertit presque tous les Sarrazins de Pharan, p.594.

S. *Moyse* sol. & premier Ev. des Sarrazins. V. son titre p.593.

Muce Abbé en Thebaide. V. son titre p.424.

Muce se retire avec un fils dans un monastere d'Egypte, p.420.

Musone enseignoit la rhetorique en 362, p.719.

Musonien. V Stratege.

N

Naessan, place de la Perse, p.236.

Naisse, ville de la Dardanie, p.1.

S. *Narcisse* Ev de Jerus. passe plusieurs années dans le desert p.105.

Narcisse de Neroniade un des chefs des Ariens, p.44.

Narse cede aux Romains cinq provinces de la Perse, p.95.

S. *Narse* M. de Perse en 346, p.88.

Nathanael sol. de Nitrie, p.166.

La *nature* servoit de livre à S. Antoine, p.105.

Nazareth: Saint Joseph Comte y bastit une eglise, p.297.

Nazeroth officier de Perse, y tourmente des Martyrs, p.239.

Nectaire Ev. de CP. reçoit en 381 le corps de S. Paul de CP. p.250.

Neroniade, nom donné à la ville de Panead:, p.353.

Nersan seigneur Persan, apostasie, p.95, & perit malheureusement, p.95.

S. *Nestabe* M. à Gaza sous Julien, p.357.

S. *Nestor* M. à Gaza, p.358.

S. *Nicet* Ev. de Treves: son corps est transferé en 942, p.250.

Neople. V. Emmaüs.

Nisibe surnommée Mygdonie, ville de la Mes. p.250. On la croit la mesme qu'Achad marquée dans l'Ecriture, p.251, est imprenable tant que S. Jacque y demeure ou vivant ou mort, p.263. Julien menace de ne la pas secourir contre les Perses, p.342, Jovien la leur cede, & ses habitans forment un bourg de Nisibe pres d'Amide, p.264.

Nisteron disciple de S. Antoine, p.142.

Nitrie, montagne d'Egypte &c. p.154; description de cette montagne, p.159; vie des sol. qui l'habitoient, p.160; leur hospitalité, p.161.

Noces: le marié & la mariée s'y couronnoient, p.153; le mariage ne s'accomplissoit, dit-on, qu'aprés sept jours de rejouissances, p.587.

Nothier Abbe de Hautvilliers en l'an 1095, p.645.1.

Novare pouvoit estre gouvernée par l'Ev. de Verceil, p.570.772.2.

Novatien excommunié par l'Eglise Romaine, p.277.

Novatiens obtiennent plusieurs choses de Julien, p.339.

O

Oasis est entre l'Egypte & la Libye, non en Arabie, p.730.2.

Obedien chef des Sarrazins de Pharan, est delivré du demon par S. Moyse, p.579. se convertit, p.580; défait les Blemmyes, p.578.

Obeissance; chemin seur & abregé de la perfection p.186: excellence de celle des moines de Tabenne, p.191.192.

Ob, mon. de la Cong. de Tabenne, p.443.

Officiers Chrétiens; Julien les casse, p.333.342.

Oliviers; S^te^ Helene bastit une eglise de l'Ascension sur la montagne des Oliviers, p.15.

Oraison necessaire pour arriver à la perfection, p.147.

Orient; on n'y jeûnoit le samedi que la veille de Pasque, p.305.

Origene combatu par S Eustathe d'Ant. p.31, & par S. Pacome, p.205: defendu par S. Pamphile M. p.40, & par Tite de Bostres, p.354.

Origene disciple de S. Antoine, p.142.

Origene laïque, écrit pour la religion sous Julien, p.347.

Orion sol de Raithe, echape du massacre de ses freres, p.578.

Orode Roy, survit à Pacorus son fils, p.100.

Orsise Rel. de Tabenne d'une grande vertu, p.218, estimé par S. Antoine, p.123, est fait le troisieme Sup. de la Cong. & la gouverne cinq ans, p.470 oblige S. Theodore de prendre sa place, p.481, gouverne toujours par luy, p.495, l'assiste à la mort, p.497, est obligé de reprendre le gouvernement, p.499, fait un ouvrage utile aux moines, p.500, que nous avons app. encore, p.751.2.

Osius Ev. de Cordoue, v. son titre p.300, uni avec Paulin Ev. d'Ant. en 324, p.22, & avec S. Paul de Constantinople, p.255, assiste au C. de Rome en 341, p.273.

L'*Osrhoene* communique la foy à la Perse, p.75.

Ostie; S. Marc Pape, ordonne, dit-on, que l'Ev. d'Ostie sacrera celui de Rome, p.268.

Otgaire Archevesque de Mayence, y transfere le corps de S. Severe de Ravenne, *p.284*.

P

PAbau, Bau, ou Baum, second mon. de S. Pacome, *p.213.588*.

Pachnum, Pichnum, ou Chnum, mon. de la Cong. de Tabenne vers Latople, *p.220*.

Pacienuie Evesque d'Egypte, *p. 143*.

S. *Pacome*, v son titre *p.167*, combien estimé par S. Antoine, *p.123*, qui voit le Saint Esprit descendre sur luy, *p.125*; reçoit S. Theodore agé de 14 ans seulement &c. *p.470*, l'emploie tout jeune &c *p.472.&c.*

Pacome disciple du grand S. Pacome, *p.175*.

Pacorus fortifie, dit-on, Ctesiphon, *p.100*.

Paix: nom de l'eglise cathedrale de CP. *p. 252*.

S. *Palemon* eleve S. Pacome dans la vie sol. &c. *p.172-174*.

Palestine: S. Hilarion y établit les premiers mon. en 328, *p.110.565*.

Pallium; on trouve, dit-on, celui de Saint Maximin de Treves dans son tombeau au IX. siecle, *p.250*, on le fait porter à l'Ev. d'Ostie, pour le sacre du Pape &c. *p.268*.

Pambon disciple de S. Antoine, *p.142*.

Pammon visite S. Athanase en 363 &c *p.494*.

S. *Pamphile* M. n'estoit point oncle d'Eusebe de Cesarée, *p.39*; menoit la vie ascetique, *p.103*; Eusebe étudie chez luy, *p.41*, fait avec luy l'apologie d'Origene, *p.40*. On luy attribue le second des 14 opuscules d'Eusebe, *p.62*.

Pancrace Pr. de Rome envoyé en 354 par Libere pour demander un Concile, *p.533*, assiste en 355 à celui de Milan, *p.542*, est banni pour la foy, *p.547*.

Pane ou *Panople*, ville de la Theb. *p.172*; S. Pacome fonde un mon. pres de cette ville, *p.220*.

Paneade, ville de la Pal. ou de la Phenicie, *p. 362*; Julien y fait briser une statue de J.C, *p.363. 725.726*. Difficultez sur cette statue, *p.724.725*.

Panion, montagne de la Phenicie, *p.363*.

Le *Pape* est sacré par l'Ev. d'Ostie, *p.268*.

S. *Papas* Ev. & M. de Perse sous Sapor, *p.90*.

Paphnuce moine & Conf. demeuroit pres de S. Antoine, *p.118*, fut depuis Ev. dans la haute Theb. *p.143*.

Paphnuce surnommé Cephale, solitaire fort spirituel, *p.126*.

Paphnuce moine convertit S^te^ Thaïs courtisane, *p.151*, est assuré de sa reconciliation avec Dieu, *p.152*.

Paphnuce disciple de S. Pacome, meurt en 348, *p.227*, n'est pas app. le frere de S. Theodore, *.470-472*.

Paregoire Apollinariste, *p.632*.

Parens: plusieurs saints moines refusent de parler à leurs peres ou meres, *p.471*.

Paris; il s'y tient un C. en 360 ou 361, *p.457*.

S. *Paris* premier Ev. de Tyane, mort vers 346, *p.282*.

Parleur; danger des grands parleurs, *p.127*.

Parour Rel. de Tabenne: S Theodore le voit entrer au ciel, *p.490*.

Parthes; Saint Jean leur adresse sa premiere epistre, *p.75*.

Pasque; Eusebe de Ces. écrit sur cette feste, *p. 45*; S. Pacome écrit aussi sur le temps auquel on la doit celebrer, *p.229*; S. Palemon disnoit ce jour là, *p.173*. Toute la Cong. de Tabenne s'y rassembloit, *p.178*.

Pasteur. V. Pemen.

Pastres; S. Ephrem les modere par l'exemple de S. Antoine, *p.138*.

Pastume. V. Postume.

Patelloli Religieux de Tabenne, terrible aux demons, *p.485*.

S. *Patermuthe* sol & M. en Egypte, *p.356*.

Paterne Ev. de Perigueux se trouve au C. de Beziers en 356, *p.441*, est deposé en 360, *p 457*.

Patience, plus avantageuse que la delivrance des maux, *p.203*.

Patjaelse Rel. de Tabenne, est redressé dans la foy par S. Theodore, *p.490*.

Patrice Rel. de Tabenne piqué par un aspic, est gueri par S. Theodore, *ib.*

Patrophile de Scythople permet à Arius de faire schisme, *p.44*, fait peine à S. Macaire de Jerus. *p.20*, assiste en 331 à la deposition de S. Eustathe d'Ant. *p.25*, au C. de Milan en 355, *p. 535*; maltraite cruellement S. Eusebe de Verceil &c. *p.298.553-556*. Les payens deterrent son corps sous Julien, *p 362*.

S. *Paul*; les simples prennent les reliques de S. Paul de CP. pour celles de l'Apostre, *p.259*.

Paul de Samosates excommunié par le Concile d'Ant. *p.277*.

S. *Paul* de Neocesarée, assiste au C. d'Ant. vers 329, *p.23*.

S. *Paul* premier ermite, *p.105*, est visité & enterré par S. Antoine, *p.122.668*.

S. *Paul* le Simple, *v. son titre p.144*, est un des plus celebres disciples de S. Antoine, *p.142*, qui le consulte, *p.121*.

Paul disciple de S. Pacome, *p.233*.

S. *Paul* Ev. de CP. en 336, *p.38*, va à Rome en 340, *p.272*. V. son titre *p.251*.

S. *Paul* Ev. & M. de Perse sous Sapor, *p.90*.

Paul sol. de la Theb. *p.426*.

S. *Paul* M. à Rome sous Julien, *p.351*; son histoire insoutenable, *p.719-722*.

S. *Paul* Abbé de Raïthe tué par les Sarazins, *p.573*.

Paul disciple de S. Hor de Nitrie, *p.600*.

Paulin Evesque d'Ant. en 324, & deposé &c. *p.22.649*.

Paulin de Tyr autorise le schisme d'Arius, *p.44*. Eusebe luy dedie sa geographie de Judee, *p.5?*, est fait Ev. d'Ant. en 331, *p.28.545*.

S. Paulin Ev. de Treves en 349, *p.249*.

Paulin ordonné Ev. d'Ant. en 362 par Lucifer, *p.521*: S. Eusebe de Verceil ne veut point communiquer avec luy, *p.558*: Damase luy écrit sur Vital, *p.618*, qui se separe de luy, *p.620*.

S. *Paulin* de Nole reçoit de la vraie Croix &c. *p.7*.

Pauvres: les Chrétiens nourrissoient les leur & ceux des payens, *p.419*.

Paysans, payoient seuls la taille, *p.371*.

Pecuse disciple de Saint Pacome, *p.175*, luy amene S. Theodore vers 328, *p.210.470*. Saint Theodore luy adresse des Rel. pour luy confesser leurs fautes, *p.458*. Il appaise le trouble que causa à Pabau la recherche de S. Athanase par Arteme, *p.494*; ce qu'on en sçait de plus, *p.231*.

S. *Pegase* M. de Perse en 346, *p.88*.

Pegase apostat sous Julien, *p.377*.

Pelage II. envoie des reliques à S. Gregoire de Tours, *p.351*.

S. *Pelin* Ev. de Brinde sous Julien, *p.353.723*.

Pelusien disciple de S. Antoine, *p.139*.

Pemen ou Pasteur disciple de S. Antoine, celebre vers l'an 375, *p.142*.

L'Abbé *Pemen* ou Bemen mort dans le V. siecle, *p.136.142*.

Penitences; S. Antoine & S. Theodore promettent l'indulgence aux penitens, *p.491*. Monastere de la Penitence de la Cong. de Tabenne, *p.501*. Julien veut établir des regles de la penitence dans le paganisme, *p.416. &c.*

S. *Perpetue* de Tours legue des reliques à S. Euphrone d'Autun, *p.454*.

Perse: état de la foy dans ce royaume du temps de Constantin, *p.76*. On s'y prosternoit devant le Roy, *p.80*.

Persecutions, combien utiles, *p.495*.

Pessinonte; un Chrétien y souffre le martyre pour avoir renversé un autel de Cibele, *p.375*.

Petire. V. Pityrion.

Petrone disciple de S. Pacome, *p.176*, d'une vertu eminente, *p.218*, répond pour Silvain comedien, *p.217.589*, estoit Sup. de Tismen, *p.692.2*, lorsqu'il succeda à S. Pacome, *p.229*; meurt 13 jours aprés, *p.230*.

Pherbuthe, V. Tarbule.

Philippes, ville de Macedoine, *p.29*.

Philippe le Tetrarque rebastit Paneade, la nomme Cesarée de Philippe, *p.363*.

S. *Philippe* d'Heraclée M. sous Diocletien plutost que sous Julien, *p.355*.

Philippe Prefet d'Orient, Arien, fait enlever en 342 S. Paul de CP, *p.256*, perit malheureusement en 351, *p.259*. Temps de sa prefecture, *p.698.699*.

Philippe Abbé à Jerus. sous Julien, *p.361*.

Philon Ev. assistoit au C. de Latople en 348, *p.225*. Saint Hilarion le visite dans son exil à Babylone, *p.559*.

Philon Ev. de Libye Luciferien, *p.527*.

Philorome Pr. de Galacie, confesse J.C. sous Julien, *p.380*.

Philosophe rendu muet par S. Alexandre de CP, *p.33*. S. Antoine dispute contre des philosophes, *p.120*.

Philoxene Pr. deputé de S. Jule pour citer les Eusebiens au C. de Rome en 340, *p.272*.

Photin heresiarque disciple de Marcel d'Ancyre, *p.512*. Les Ariens écrivent contre luy en 355 dans le C. de Milan, *p.535*. Julien luy écrit une lettre pleine d'eloges, *p.328*.

S. *Phusic* Intendant Martyr de Perse en 344, *p.82*.

Physcon disciple de S. Hilarion, *p.573*.

S. *Pierius* Pr. d'Alex. menoit la vie ascetique, *p.103*.

S. *Pierre* d'Alex. menoit la vie des ascetes, *Ib.*

Pierre moine de Tabenne, directeur des mon. de vierges, *p.197.493*.

Pierre Ev. des Sarrazins, *p.597*.

Pierre d'Alex. c'est de sa persecution qu'il est parlé dans l'histoire des solitaires de Sinai & de Raïthe, *p.574.782-784*. Il se trouve à la condannation d'Apollinaire dans le C. de Rome en 378, *p.623.792*; écrit contre Timothée l'Apollinariste, *p.625*.

S. *Pinuse* Pr. se retire à Tabenne sur la fin du IV. siecle, *p.502*.

Pior disciple de S. Antoine, *p.142*.

Pispir, monastere de S. Antoine dans la Theb. *p.117.567*.

Piste Ev. Arien intrus à Alex. est reconnu pour tel par S. Jule, *p.270*.

Pityrion, *Pitere*, *Piteron*, Petire ou Pyotere disciple de S. Antoine, *p.141* reconnoist la vertu de Ste Isidore Religieuse de Tabenne, *p.198*.

Placille d'Ant. assiste au Concile de Tyr en 335, *p.653.1*.

Poetes libres: Julien mesme ne veut pas que ses prestres les lisent, *p.417*.

Poleme ou *Polemon* chef d'une secte d'Apollinaristes, *p.605.631*.

Polycratie vierge de Laodicée en Syrie, guerie par S. Antoine, *p.119*.

Pont Polemoniaque, province differente de l'Henelopont, *p.18*.

Pontifes des idoles: il y en avoit de Chrétiens en l'an 300, *p.304*.

S. *Porphyre* estant Prestre de Jerus. avoit la Croix en garde, *p.14*.

Porphyrite, canton de la Theb. *p.141*.

Postume ou Pastume; sa vie est une fable, *p.692*.

Postume Sup. dit-on, des moines de S. Antoine p.140.

Potame de Lisbone anime Constance contre Osius, p.316.

S. *Potamon* confesse J.C. dans la persecution de Diocletien, p.41.

Prest; S. Spiridon employoit la moitié de son revenu à prester &c. p.243.244.

Les *Prestres* sont assis avec les Ev. dans le C. d'Elvire, p.303. De huit qui estoient à Nitrie un seul offroit, preschoit &c. p.160. Les Prestres de Gaza sont cruellement traitez par les payens sous Julien, p.350.

Prestres payens : honneur que Julien veut qu'on leur rende, p.326. Qualitez qu'il veut en eux: preceptes qu'il leur donne, p.417. &c. Conversion du fils d'un pr. de Daphné, p.402.

Prevost; chef d'une famille dans les mon. de Tabenne, p.179.

La *priere* est le moyen d'arriver à la perfection, p.147, doit estre soumise à la volonté de Dieu, p.208, doit faire, jointe au travail, la vie des moines, p.112.146. Un moine de Tabenne n'interromp pas sa priere pour une morsure de scorpion, p.234. On prioit les bras étendus en croix, p.173. S. Julien Sabbas prioit à genoux le visage prosterné contre terre &c. p.582.

Prison des Martyrs à Ant. devient une eglise sous Julien, p.387.

Proerese sophiste, quitte pour la foy la profession de l'eloquence à Athenes, p.345.-19.

Procureurs de monasteres: belles leçons qui leur sont données par S. Pacome, p.204-206.

Proou; c'est le mesme monastere que Pabau p.213.

Prosperité; l'insolence & l'orgueil en sont les suites ordinaires, p.322.

Protogene Ev. de Sardique, signe, dit-on, la condannation de S. Paul de CP, p.254, condanne, dit-on, Marcel d'Ancyre, puis communique avec luy, p.507.

Psarphin grand œconome de Pabau, p.494.

Psenamon excellent Rel. de Tabenne, p.217, chargé du soin de Silvain, p.689.

Psenebe se fait moine de Tabenne avec toute sa famille, p.219.

Psentaese disciple de S. Pacome, p.176, ce qu'on sçait de luy, p.230. S.Theodore luy adresse des Rel. pour luy confesser leurs fautes, p.488, le prend pour témoin de la punition d'un Rel. p.489.

Psoés sol. de Raïthe tué par les Blemmyes, p.580.

Psoïs disciple de S. Pacome, p.176.230.

Ste *Publie* veuve, Superieure de plusieurs vierges, p.401, confesse J.C. sous Julien, p.402. Les Grecs ne la font point mere de S.Chrysostome, p.739.2.

Ste *Pulquerie*, nouvelle Helene, p.17.

S. *Pusique*. V. S. Phusic.

Putubaste sol. de Nitrie, p.165.

Pytere. V. Pityrion.

Pythiodore philosophe de Cour sous Julien &c. p.355.

Q

Questions sur l'ancien & le nouveau Testament, de qui & de quel temps elles peuvent estre, p.769.770.

S. *Quiriac* disciple de S. Maximin, p.251.

R

SAINTE *Radegonde*, seconde Helene, p.17.

Raïthe, quarante solitaires y sont tuez par les Blemmyes en 373 ou 374, p.575.

Reconciliation : pour se reconcilier il faut non se justifier, mais reconnoistre son tort, p.599.

Redeiane ou Retoie vers l'Armenie, ville inconnue, p.776.1.

Reliques : S. Antoine veut qu'on enterre les corps des Saints, p.132, défend de les mettre en des chasses, p.133, a en execration ceux qui les exposent pour en tirer de l'argent, *ib.* S. Eusebe de Verceil veut qu'on enterre avec son corps tout ce qui estoit pour sa personne, p.550.

Resurrection; eglise de la Resurrection bastie à Jerus. par Constantin, p.10; sa dedicace, p.12.

Revelations; comment il en faut juger selon les Saints, p.474.476.

Rhodane Ev. de Toulouse n'a point signé la lettre du C. de Milan à S. Eusebe, p.774.2, est banni pour la foy en 356, & meurt dans son exil, p.441.750.1.

Romain qu'on fait Ev. d'Ant. avant S. Eustathe, est app. S. Romain Diacre & M. p.645.

Romain soldat: Julien luy envoie la gloire du martyre à luy & à ses compagnons, p.336.717.

Romain capitaine des Ecuyers, est banni en 362, p.734.1.

Romans; Julien ne veut pas que ses prestres en lisent, p.417.

S. *Romas* Ev. & M. de Perse sous Sapor, p.90.

Rome; on y jeûnoit les samedis, p.305. L'Eglise Romaine ecole des Apostres, metropole de la pieté, a la primauté en tout, p.276. S. Jule se plaint qu'on ait jugé des Ev. des sieges apostoliques à son insceu, p.280. Le Concile de Sardique donne au Pape le pouvoir de faire revoir le jugement des Ev. condannez, p.281.

Rufin pere de S. Silvestre Pape, p.265.266.

Rufin traducteur libre, met en latin l'apologie d'Origene, p.48, & l'histoire ecclesiastique d'Eusebe &c. p.

Aradius-*Rufinus* Comte d'Orient en 363, p. 739.1.

Rupert Abbé de Duits pres de Cologne, p. 354.

Rustique pere de S. Jule Pape, p.269.

S

Sabbas. V. Julien.

S. *Sabbas* Martyr de Perse en 346, *p.55*.

S. *Sabbas* sol. tué par les Sarrazins, *p.573*.

S. *Sabel* M. sous Julien pres de CP, *p.374.727*.

Sabellius excommunié, dit-on, premierement par l'Eglise Romaine, *p.277*.

Sabin Ev. de Seville, assiste au C. d'Elvire en 300, *p.303.713*.

S. *Sabin* Ev. & M. de Perse sous Sapor, *p.90*.

Sabin Ev. Macedonien d'Heraclée, fait une collection de Synodes, *p.277*.

Sabore ou Sapor officier Persan, y fait des Martyrs, *p.240*.

Sacrifice; un seul peut reconcilier tout le monde avec Dieu, *p.387*.

S. *Sadoth*, *Sador*, ou Chahdoust, fait Ev. de Seleucie & de Ctesiphon en 344, *p.83*, est martyrizé en 346, *p.85*.

Saints; S. Pacome les invoque comme des intercesseurs dignes de Dieu, *p.108*.

Salamon disciple de S. Hilarion, *p.574*.

Salathiel sol. de Raithe tué par les Blemmyes, *p.577*.

Salee. V. Seleucie.

Saluste. V. Second.

Saluste Prefet des Gaules sous Julien, *p.353*. on n'a pas de preuve qu'il ait persecuté, *p.724*.

Samarie. V. Sebaste.

Samedi; le C. d'Elvire ordonne qu'on y jeûne, *p.305*.

Samuel Sup. du mon. de Pane, *p.722*.

Sanctuaire; jubé de l'eglise de la Croix à Jerusalem, *p.13*.

Sapor. V Sabore.

S. *Sapor* Ev. & M. de Perse sous Sapor, *p.90*.

Sapor roy de Perse vit & regne 70 ans, *p.78*, commencement & fin de son regne, *p.664.2*.

Sarmate sol. tué par les Sarrazins, *p.139*.

Sarrazins; leur origine & leur conversion, *p.593*. Ils peuvent avoir receu les premieres lumieres de la foy par S. Hilarion, *p.557*.

Saturnin Ev. d'Arles, Arien & couvert de crimes, *p.440*, assiste en 355 au C. de Milan, *p.533* preside à celui de Beziers en 356, *p.441*. fait bannir ceux qui s'opposoient le plus à son impieté, *p.442*. ne peut rentrer dans la communion des Ev. de France, *ibid.* qui le deposent en 360, *p.455.457*.

Saturnin gouverneur de la Galacie sous Julien, *p.375.729*.

Sazan prince d'Ethiopie vers 340, *p.285*, ne peut retenir S. Frumence qui avoit gouverné durant sa minorité, *p.285.711*.

Scapulaire ou anabole des moines de Tabenne, *p.182.183*.

Schisme; la consideration des foibles peut faire demeurer quelque temps avec des schismatiques, *p.27*

Sciences; la solidité du jugement est la source de toutes les sciences, *p.107*; à quoy peut servir la lecture des payens, *p.347*.

Marianus *Scotus* insere la chronique de Saint Jerome dans la sienne, *p.51*.

Scyrion sol. d'Egypte vers 374, *p.430*.

Scythople; il n'y avoit de Catholiques en 355, que deux Juifs convertis, *p.298*.

Sebaste ou Samarie: les payens y brulent les os de S. Jean Battiste & d'Elisée, *p.351*.

Saluste *Second* Prefet du Pretoire sous Julien, payen moderé, *p.369*, ne peut empescher Julien de commencer une persecution a Antioche, *p.390*, assiste à l'interrogation des Saints Bonose & Maximilien, *p.407* ne veut pas les voir soumettre de nouveau aux tourmens, *p.408*, fait cesser la persecution, *p.391*.

Seleucie nommée aussi Salee & Coqué, *p.79.664*. Ce qu'on sçait de cette ville, *p.97*, la distance de Babylone, *p.665*. Elle n'avoit qu'un Ev. avec Ctesiphon, *p.79*. Cet Ev. avoit le titre de Catholique, *p.99.565*.

Seleucus fonde la ville de Seleucie environ 300 ans avant J.C. *p.97*.

S. *Sembete* M. de Perse en 346, *p.55*.

Sens; la satisfaction des sens ne peut faire le bonheur de l'homme, *p.436*.

Sephoris; S. Joseph Comte y bastit une eglise, *p.297*.

Sepulcre de J.C. prophané par les payens, *p.4*.

Sepulture. V. Morts. Avec quel honneur on enterre les sol. de Raithe, *p.578*.

Serapion Ev. de Tentyre veut faire ordonner S. Pacome Prestre, *p.211*, luy fait bastir une eglise dans le village de Tabenne, *p.210*.

Serapion sol. de Nitrie, *p.165*.

S. *Serapion* Ev. de Thmuis; S. Antoine en mourant luy donne une de ses tuniques, *p.131*. Il écrit à Apollinaire, *p.511.615*.

Serene Ev. dit-on, d'Elvire en 400, *p.527*.

Sergius jeune sol. tué par les Blemmyes, *p.577*.

Sergius le jeune, Pape, transfere le corps de S. Silvestre, *p.267*.

S. *Severe* M. à Ravenne, inconnu, *p.708.2*.

S. *Severe* Ev. de Ravenne, mort vers 390, *p.700*. ce qu'on en sçait, *p.283*. jugement de ses histoires, *p.708*.

Severe Tribun Luciferien d'Eleutherople, *p.527*.

S. Sulpice *Severe* reçoit de la vraie Croix, *p.7*.

Severin 4^e Ev. d'Arezzo apres S. Donat, *p.722.1*.

Side, ville de la Pamphylie, *p.21*.

Sigebard moine, ecrit les miracles de Saint Maximin de Treves, *p.249*.

Silvain jeune comedien se fait Religieux de

Tabenne, & y meurt dans une grande vertu à l'age de 28 ans, p.216-218.479.688.
Silvain chef des tisserans de Tabenne, est puni de Dieu, p.457.
Silvain Arien d'Alex. témoin d'un miracle de S. Theodore de Tabenne, p.486.
Silvain Pr. envoie à S. Jerome la regle de S. Pacome pour la traduire, p.195.
S. *Silvestre* Pape : ce qu'on en sçait, p.265-268.702.
Silvie peut avoir succedé à Rhodane Ev. de Toulouse, aprés l'an 356, p 441.
S. *Simeon* de Perse surnommé Gnaphée, Ioguaphée, ou Iombaphée, p.79. V. son titre p.75.
S. *Simon* Apostre presche dans la Perse, p.75.
Simplice fils de Philippe Prefet d'Orient est banni en 359, p.259.
Sinai : quarante solitaires y sont tuez par les Sarrazins en 373 ou 374, p.574.
Singare, ville de la Mes. p.257.
Singularité exterieure ne peut servir de rien, p.143.
Sisois demeuroit sur la montagne de S. Antoine, p.118, aprés avoir demeuré avec S. Hor de Nitrie, p.598.
Soldats : comment ils doivent obeïr à Dieu & au Prince, p.336. Julien tasche de pervertir ses sodats, p.334.
Soleil : on pretend que S. Muce differa un jour son coucher de plusieurs heures, p.425.
Solitaires : leur premiers auteurs, p.101.
Sophistes, leur profession, p.345.
Souffrances pour la pieté, gloire des Chrétiens &c. p.330.
Soulagemens ; si on ne les reçoit avec peine dans la necessité mesme, on y perd le fruit des mortifications, p.165.
Sozomene l'historien : son grand-pere converti par S. Hilarion est obligé de quitter Gaza, p.357.
Spectacles, les acteurs sont traitez comme coupables d'homicide & d'adultere, p.304. Julien ne veut pas que les prestres s'y trouvent, p.468.
S. *Spiridion* ou *Spiridon* Ev. de Trimythonte. V. son titre p.242.
Squedie, Canope en dependoit, p.782.2.
Squirion, Cyrion, ou Isquirion sol. de Sceté, p.430.
Statue de J.C. à Paneade, p.363.
Stratege Musonien Comte envoyé en 331 à Ant. &c p.27.
Stratophile, p.e. Patrophile, assiste au C. de Milan en 355, p.535.
Synousiastes, nom qu'on a donné aux Apollinaristes, p.605.
Superieurs, sont l'exemple & les serviteurs de leurs inferieurs &c. p.199.200. S. Pacome modele des Superieurs, p.200-206.
Sur ou *Syr* disciple de S. Pacome, p.176, qui luy écrit, p.228 : ce qu'on sçait de luy, p.230. Il meurt en 348, p.226.
Ste. *Susanne* M. en Champagne, p.354.
Syr sol. de la Theb. p.426.
Syr d'Alexandrie, p.430.
Syr Diacre de Verceil, visite S. Eusebe dans son exil, p.552, visite les saints lieux, p.553, S. Eusebe récrit par luy à son Eglise, p.555.

T

Tabenne, village au diocese de Tentyre en Theb p.175, non dans une isle, p.678. Saint Pacome s'y retire par ordre de Dieu, p.174, & y fonde un mon. p.175.&c.
Tabinas excellent Rel. de Pane, p.222.
Taorge Ev. Luciferien ordonne à Rome un Ev pour sa secte, p.525.
S. *Taraise* Ev. de CP, rejette l'autorité d'Eusebe, p.78.
Ste *Tarbule* ou Pherbuthe vierge & martyre de Perse en 346, p.84.663.
Tase mon. de la Cong. de Tabenne, p.220.
S. *Tatien* M. à Mere sous Julien, p.374.
Taurobole, sacrifice de regeneration parmi les payens, p.323.
Tebenne sur Sar : on y transfere les reliques de S. Quiriac, p.251.
Tegrin Prestre, souffre l'exil avec S. Eusebe de Verceil, p.552, avec qui il est enfermé seul, p. 554.
Temple de Jerus. Les Juifs achevent de le détruire, voulant le rebastir, p.411.&c.
Temples : Julien veut que les Gouverneurs y entrent comme des particuliers, p.419.
Tentations : Saint Theodore ne rougit point d'avouer les siennes à ses Rel. p.494.
Tentyre, diocese de la Theb. p.175.
Tertulle Prefet de Rome en 361, p.350.
Tetgise ou Theogise apporte en 840 le corps de Ste Helene à Hautvilliers, p.644.
Thabath, village de la Pal. p.564.
Ste *Thais* penitente ; sa gloire revelée à Saint Paul le Simple, p.152.
Thalasse le manchot, apostat, perit &c. p. 400.
Thebaide, province de l'Egypte, p.106.
Thebes, donne le nom à la Thebaide, p.171.
Thebeu ou *Thebué* monastere de la Cong. de Tabenne, p.220.
Theodrique de Seville, ajoute, dit-on, aux ouvrages de S. Isidore, p.716.
Theodore de Mopsueste ; on excuse ses expressions Nestoriennes par celles de S. Eustathe, p.31.
Theodore disciple de S. Amon de Nitrie &c. p. 155.156.

Theodore d'Heraclée depute à S. Jule contre S. Athanase, *p.270.*
S. *Theodore* Sup. de la Cong. de Tabenne, *v. son titre p.459,* se retire avec S. Pacome, *p. 175.210,* lie le demon par sa vertu, *p.218:* repond au lieu de S. Pacome à des philosophes, *p. 220,* visite & console un moine penitent, *p.215,* est fait Sup. de Tabenne à trente ans, *p.219,* est deposé & mis en penitence, *p.225,* transfere secrettement le corps de S. Pacome, *p.227,* ajoute quatre mon. à sa Cong. *p.177:* son estime pour Corneille disciple de S. Pacome, *p.232.*
Theodore autrefois Lecteur à Alex. puis moine à Tabenne, *p.485,* fort aimé de S. Pacome, *p. 214.215,* est chargé en l'an 352 de l'education d'Ammon, *p.486:* ce qu'on en sçait de plus, *p. 234.235.*
Theodore jeune homme d'Ant. confesse genereusement J.C. sous Julien, *p.390 734.2.* est confondu avec S. Alexandre M. à Corinthe, *p. 724.2.*
Theodore Ev. de Paphos, écrit la vie de Saint Spiridion, *p.693.*
S. *Theodoret*, *Theodore*, ou *Theodorit*, Martyr à Ant. sous Julien, *p.393.735.2;* autorité de ses actes, *p.735.736.*
Theodose de Tripoli n'avoit pu se faire recevoir par S. Eustathe dans le Clergé d'Ant. *p.24.*
Theodose I. fait apporter en 381 le corps de S. Paul de CP, *p.259,* ruine l'idolatrie à Canope pres d'Alex. *p.501,* donne un rescrit en faveur des Luciferiens, *p.525,* condanne les Apollinaristes, *p.628.629.*
Theodote de Laodicée assiste à la deposition de S. Eustathe en 331, *p.25,* ne peut empescher les Apollinaires de frequenter Epiphane sophiste payen, *p.609,* les separe de l'Eglise, puis les rétablit, *p.610.*
S. *Theodule* M. à Mere sous Julien, *p.374.*
Theogise. V. Tetgise.
Theognis de Nicée assiste à la deposition de S. Eustathe d'Antioche en 331, *p.25,* depute à Saint Jule contre S. Athanase, *p.270.*
S. *Theogniste* ou *Theoneste.* M. à Verceil, *p.560.*
Theognoste estimé par Tite de Bostres, *p.384.*
Theophile Rel. de Tabenne, visite S. Athanase en 352 &c. *p.484.491.*
Theophile le Blemmye Arien, dogmatize dans l'Arabie, *p.289.*
Theophile d'Alexandrie fait faire la vie de S. Theodore de Tabenne, *p.170.498,* fait, dit-on, rétablir le mon. de la Penitence à Canope, *p.501.*
Theopompe Ev. de Trimythonte en 381, *p. 247.*
Theotecne Pr. d'Ant. apostat, perit miserablement, *p.399.*
Therapeutes, sont des Juifs devenus Chrétiens, *p.103.*
S. *Thomas* presche dans la Perse, *p.76.*
Timothée chronologiste, *p.51.*
S. *Timothee* Ev. de Pruse, & M. sous Julien, *p.373.*
Timothée disciple d'Apollinaire, est bien receu par Damase, *p.615,* est fait Ev. de Beryte par Apollinaire, *p.622,* écrit sur l'Incarnation, *p. 632,* est deposé à Rome, *p.623,* & banni, *p.625.* Damase écrit contre luy, *p.624.792.2.*
Timothéens Apollinaristes, sectateurs de Timothée, *p.605.*
Tiridate donne l'autorité au peuple de Seleucie, *p.98.*
Tismen mon. de la Cong. de Tabenne, *p.220. 686.*
Tite de Bostres : ce qu'on en sçait, *p.382-384.*
Tithoés disciple de S. Pacome, *p.175,* directeur des mon. de vierges, *p.197:* ce qu'on en sçait, *p. 234.692.2.*
Tortone pouvoit estre gouvernée par l'Ev. de Verceil, *p.530 772.2.*
Toulouse : cruauté des Ariens contre l'Ev. & le Clergé en 356, *p.442.*
Trajanopl., ville de la Thrace, *p.28.*
Travail des mains joint à la priere, doit faire la vie des moines, *p.112,* & adoucir la peine de la solitude, *p.145;* c'estoit le capital de tous les moines d'Egypte, *p.191.*
Treves : les Empereurs y faisoient leur residence dans les Gaules, *p.348.*
S^te^ *Triaise* vierge, disciple de S. Hilaire de Poitiers, *p 458.*
Tribu, classe des mon. de Tabenne, *p.180.682.*
Trimythonte, ville de Cypre, *p.243.*
S. *Triphylle* Ev. de Ledres en Cypre: ce qu'on en sçait, *p.245.693.694.*
Troie, village de la Theb. *p.567.*
Troique, montagne de la Theb. *p.115.*
Typique de S. Sabbas, office pour les moines du diocese de Jerusalem, *p.13.*

V

Valdon : la vie de S. Maximin de Treves luy est adressée, *p 247.*
Valens de Murse & Ursace de Singidon, deputent à S. Jule contre S. Athanase, *p.270.* Les Ev. Cat. de France se separent de leur communion, *p.440.* S. Hilaire écrit contre eux en 360, *p.454,* sont excommuniez par les Evesques de France, *p.457,* assistent au C. de Milan en 355, *p.535.* Valens empesche S. Denys de Milan de signer le symbole de Nicée, *p.537.* Le peuple de Milan demande qu'Ursace & luy demeurent suspendus, *p.54-.*
Valens Empereur avoit confessé J.C. sous Julien, *p.337,* fait ordonner S. Moyse Evesque des Sarrazins, *p.591,* reçoit du secours de Mavie leur reine en 378, *p.507.*
S. *Valentin* Ev. de Treves, inconnu, *p.696.*

S. *Valentin* Ev. de Terracine, & M. sous Julien, *p.353.*

Valentin Apollinariste, écrit contre Poleme, *p.631*, fait l'apologie de sa secte, *p.632.*

Valentinien Empereur avoit confessé J.C. sous Julien, *p.337*, fait disputer à Milan en 364 S. Hilaire contre Auxence, *p.460*, fait sortir S. Hilaire hors de Milan, *p.462.*

S. *Valere* de Saragoce, assiste au C. d'Elvire en l'an 300, *p.303.*

Vardane roy des Parthes, prend Seleucie vers l'an 47, *p.98*, bastir Ctesiphon, *p.100.*

Vendredi saint : les plus foibles de Tabenne le passoient sans manger, *p.488.*

Venise : on croit y avoir des reliques de Saint Paul premier ermite, *p.122*, & de S^te^ Helene, *p.18.*

Venus : Adrien en bastit un temple sur le Calvaire, *p.4*, Julien en fait un à Paneade, *p.364.* Constantin en détruit un à Heliople, *p.366.*

Viomade Evesque de Treves vers l'an 780, *p. 250.*

VERBE : S. Hilaire apprend sa consubstantialité dans l'Ecriture, *p.437.*

Verceil : l'Ev. de Verceil pouvoit gouverner en mesme temps Tortone, Yvrée, & Novare, *p.530.*

Veuves : Julien les depouille de leurs privileges &c. *p.340.*

Victor. V. Vite.

Victor General Romain, epouse la fille de Mavie reine des Sarrazins, *p.597.*

Victorin Exorciste visite S. Eusebe de Verceil dans son exil, *p.552.*

Marius *Victorinus* professe l'eloquence à Rome, y renonce pour la foy, *p.345.*

S. *Victrice* Ev. de Rouen, confesse J.C. sous Julien, *p.353.*

Vienne en Daufiné : on croit y avoir le corps de S. Antoine, *p.133.134.* Fausse lettre de Saint Silvestre en faveur de cette Eglise, *p.268.*

Vie presente, ses miseres sont une preuve de l'autre vie, *p.436.*

Vierges sacrées, combien honorées par Sainte Helene, *p.15.* Il y en avoit alors beaucoup en Perse, *p.77*; plusieurs y souffrent le martyre, *p. 86.90.* Sapor les protege un peu de temps, *p. 94.* Julien les prive de leurs privileges, *p.340*; ceux de Gaza & d'Heliople commettent contre elles les cruautez les plus barbares, *p.360.366.* S. Antoine met sa sœur dans le plus ancien monastere de vierges que l'on connoisse, *p.107.* S. Pacome & S. Theodore en fondent deux auprés de ceux de Tabenne &c. *p.196*, où un Pr. & un Diacre alloient les dimanches seulement, *p.197.* Vierges infideles à J.C. privées de la communion jusqu'à la mort &c. *p.304.*

Villes, on n'y payoit point de tailles, *p.371.*

S^te^ *Vincence* femme de S. Severe de Ravenne, *p.283.*

Vincent Pr. & legat du Pape au C. de Nicée ; *p.266*, est chargé, dit-on, d'en publier les decrets, *p.311*; estant Ev. de Capoue il assiste au Concile de Rome en 341, *p.273.*

S. *Vincent* vient d'Afrique prescher dans les Alpes, *p.561*, est fait Evesque de Digne aprés S. Domnin, *p.563*, n'a point app. assisté au C. de Valence en 374, *p.780.*

Vincent Pr. d'Espagne, Luciferien, *p.527.*

Viperes : Saint Theodore de Tabenne en tient deux sous ses piez sans en estre incommodé &c. *p.487.*

Visions ; comment on en doit user & juger, *p.474.476.* La plus grande est de considerer Dieu dans ses Saints, *p.208.*

Vite, *Viton*, ou Victor, Prestre, legat du Pape aux Conciles d'Arles & de Nicée, *p.266*, est chargé, dit-on, de publier les decrets de Nicée, *p.311.* Le C. de Rome en 341 se tient dans son eglise, *p.273.706.*

Vital Apollinariste, divise l'Eglise d'Ant. *p. 618. &c.*

Vivres polluez par Julien à Ant. les Chrétiens en usent, *p.385.*

Vologese roy des Parthes vers l'an 50, fonde Vologesocerte, *p.101.*

Vologese Ev. de Nisibe vers 350, *p.265.702.*

Urane Apollinariste, *p.632.*

S. *Urbain* troisieme Ev. de Tiano, *p.283.*

Ursace de Singidon. *V. Valens de Murse.*

L'*usage* doit ceder à la raison, *p.640.*

S. *Usthazad* ou Cusdazat eunuque de Sapor, Martyr en 344, *p.80.*

Usuriers privez de la communion par le C. d'Elvire, *p.305.*

Y

YEux du corps, peu à regretter à un homme éclairé dans l'ame &c. *p.130.*

Yvrée, pouvoit estre gouvernée par l'Ev. de Verceil, *p.530.772.2.*

Z

ZAbdas ou *Zambdas*, Bazas ou Labdas 38^e^ Evesque de Jerus. mort en 302, *p.19*, dans la cinquiéme année de son episcopat, *p.646.*

Zabdée ou *Zabdicene*, province dans la Perse, *p.95.*

Zachée procureur des mon. de Tabenne, *p. 205*, en la place d'un autre deposé &c. *p.687.2*, mene avec luy S. Theodore à Alex. en 347, *p. 478*, y retourne en 349 &c. *p.480.*

Zachée. V. Athenodore.

Zanane. V. Gazan

S. *Zanite* M. de Perse en 346, *p.88.*

Zenobe, acte supposé de sa donation à Saint Donat d'Arezzo, *p.723.1.*

Zenon Ev. de Tyr : Saint Alexandre luy écrit

contre Arius, *p.647.2.* Difficulté sur son episcopat, *p.648.649.*

S. *Zenon* Martyr à Gaza sous Julien, *p.357.*

S. *Zenon* Evesque de Maiume, mort au V. siecle, *p.357-359.*

Zenon Empereur permet de transporter les reliques de S. Eustathe à Antioche en 482, *p.30.*

Zeuxippe, bain public celebre dans Constantinople, *p.255.*

Zocase, app. la mesme ville que Seleucie, *p.97.*

Zosime de Naple est rejetté par Lucifer en 362, *p.523.*

S. *Zotique* premier hospitalier à Constantinople, *p.38.659.2.*

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers les Gents tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, grand Conseil, Baillifs, Senéchaux, Prevosts, leurs Lieutenans, & tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Nostre bien amé le sieur TILLET, nous a fait remontrer qu'il a composé un livre intitulé, *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siecles, justifiez par les citations des auteurs originaux; avec une chronologie où l'on fait un abregé de l'histoire ecclesiastique & profane; & des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie*: lequel il desireroit faire imprimer, s'il nous plaisoit luy accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous luy avons permis & permettons par ces presentes, de faire imprimer ledit livre par tel Libraire ou Imprimeur qu'il voudra choisir, en tels volumes, marges, caracteres, & autant de fois que bon luy semblera, pendant le temps de vingt années entieres & consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Faisons tres expresses défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter ledit livre sans le consentement dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, trois mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages, & interests: à la charge d'en mettre deux exemplaires en nostre Bibliotheque publique, un en celle du Cabinet des livres de nostre chasteau du Louvre, & un en celle de nostre tres cher & feal Chevalier Commandeur de nos Ordres le S[r] Boucherat Chancelier de France, avant que de l'exposer en vente; & que l'impression en sera faite dans nostre Royaume, & non ailleurs, sur de bon papier, & en beaux caracteres, suivant les derniers Reglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire enregistrer ces presentes és Registres de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir & user ledit Exposant, ou ceux qui auront droit de luy, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empeschemens au contraire. Voulons qu'en mettant au commencement dudit livre l'extrait des presentes, elles soient tenues pour bien & deuement signifiées; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires, foy soit ajoutée comme au present original. Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire pour l'execution des presentes tous exploits, significations, & autres actes requis & necessaires, sans pour ce demander autre permission: Car tel est nostre plaisir. DONNÉ à Paris le douzieme jour de mars l'an de grace 1692: Et de nostre regne le quarante-neuviéme.

Signé, Par le Roy en son Conseil. BOUCHER, *avec paraphe.*

Registré sur le livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le douziéme avril 1692. Signé, *P. AUBOUIN*, Syndic.

Et ledit Sieur a cedé & transporté le present Privilege à CHARLES ROBUSTEL Libraire à Paris, suivant l'accord fait entre eux.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

BQX
243 Le N
.L4M47 mo
1706
Mémoire
à l'hi

a39003 009523357b